

Nouvelle Biographie Nationale – Volume 4

Cette page blanche remplace une illustration

NOUVELLE BIOGRAPHIE NATIONALE

**NOUVELLE
BIOGRAPHIE
NATIONALE**

4



ACADÉMIE ROYALE
des sciences, des lettres et des beaux-arts
DE BELGIQUE

1997

© 1997
ACADÉMIE ROYALE
des sciences, des lettres et des beaux-arts
DE BELGIQUE

Palais des Académies
Rue Ducale 1
B-1000 Bruxelles

D/1997/2860/2
ISSN 0776-3948

Imprimé en Belgique
par le Groupe Graphique Chauveheid
Stavelot - Liège

COMMISSION
DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE
au 31 décembre 1996

Président

Jean Stengers
délégué de la Classe des Lettres

Vice-présidents

Florent Bureau
délégué de la Classe des Sciences

André Molitor

délégué de la Classe des Lettres

Philippe Roberts-Jones

délégué de la Classe des Beaux-Arts

Secrétaire-trésorier

Jean-Marie Duvosquel
délégué de la Classe des Lettres

Délégués de la Classe des Sciences

André L. Jaumotte, Robert Debever, Jean Mawhin

Délégués de la Classe des Lettres

Maurice-A. Arnould, Philippe Godding

Délégués de la Classe des Beaux-Arts

Pierre Colman, Jean Balty, Jacques Leduc

Secrétariat

Christiane Raindorf, Cécile Warmoes, Françoise Thomas
attachées scientifiques

LA NOUVELLE BIOGRAPHIE NATIONALE
contient des notices relatives à des personnages belges
ou nés sur des territoires qui, à l'époque de leur naissance,
constituaient les anciens Pays-Bas méridionaux et la Principauté de Liège,
ainsi que des étrangers,
qui ont joué un rôle notable dans l'histoire du pays.

**Les opinions exprimées dans les notices
n'engagent que leurs auteurs.**

LISTE DES NOTICES publiées dans le présent volume

Hubert Ansiaux, *banquier*. Georges Aronstein, *avocat*. Roger Avermaete, *écrivain*. Albert Baiwir, *philologue germanique*. John Bartier, *historien*. Alfred Bastien, *peintre*. Max Bastin, *journaliste*. Jacques Basy, *avocat, homme politique*. Fernand Baudhuin, *économiste*. Pierre Blondel, *fonctionnaire*. Pierre-François Blondel, *fonctionnaire*. René Boël, *industriel*. François Bonvalot, *ambassadeur de Charles Quint*. Emile Bosquet, *pianiste*. Berthe Bovy, *comédienne*. Simon Brigode, *architecte*. Henri Bruylant, *officier*. Jean Caeluwaert, *homme politique*. Edmond Carton de Wiart, *banquier*. Bob Claessens, *militant politique*. Albert Claude, *médecin*. Gaston Clément, *cuisinier*. Willy Coppens de Houthulst, *aviateur*. Paul Coremans, *directeur-fondateur de l'Institut royal du Patrimoine artistique*. Arthur Cosemans, *historien*. Marion Coulon, *pédagogue*. Emile Coulon, *architecte*. Alphonse Cus, *missionnaire*. Eugène Cuvelier, *officier*. Jehan d'Aire, *maître-maçon*. Alexandre de Baillencourt, *fonctionnaire*. Camille Deberghe, *journaliste*. Charles de Cumont, *officier*. René Defosse, *compositeur*. Guillaume De Groot, *sculpteur*. Laurent de Hovynes, *fonctionnaire*. Théo Dejace, *homme politique*. Philippe de Lalaing, *ambassadeur de Marguerite d'Autriche*. Hadelin de Liedekerke Beaufort, *homme politique*. Hilarion de Liedekerke Beaufort, *homme politique*. Edmond Deman, *éditeur*. Edgar de Marneffe, *historien*. Ferdinand de Meeûs, *banquier*. Adolphe de Ribaucourt, *homme politique*. Prosper de Ribaucourt, *homme politique*. Isidore De Rudder, *sculpteur, peintre*. René Detry, *fonctionnaire*. Alphonse De Waelhens, *philosophe*. Edmond d'Hoffschmidt, *ermite-philosophe*. Robert D'Hondt, *syndicaliste*. François Dorzée, *industriel, homme politique*. Paul Dresse, *écrivain*. Jean Drymael, *ingénieur civil*. Paul Du Bois, *sculpteur*. Jean Duvieusart, *homme politique*. Jules Elslander, *écrivain*. Willy Finch, *peintre*. Paul Foriers, *avocat*. Edouard Froidure, *prêtre*. Jean-Jacques Gailliard, *peintre*. André Genot, *syndicaliste*. Marie Gevers, *écrivain*. Marnix Gijsen, *écrivain*. John Gilissen, *juriste*. Valère Gille, *écrivain*. Robert Gillon, *homme politique*. Henri Glineur, *homme politique*. Lucien Godeaux, *mathématicien*. Paul Goldfinger, *chimiste*. Georges Gramme, *homme politique*. Georges Grard, *sculpteur*. Auguste Gratry, *officier*. Jane Graverol, *peintre*. Pierre Groult, *romaniste, hispaniste*. Arthur Grumiaux, *violoniste*. Robert Gruslin, *gouverneur de la province de Namur*. Godefroid Guffens, *peintre*. Raoul Hayoit de Termicourt, *magistrat*. Marcel Hicter, *fonctionnaire*. Jules Horrent, *romaniste*. Pierre-Joseph Houbart, *officier*. Levinus Hulsius, *éditeur*. Camille Jacmart, *officier*. Emile Janssens, *officier*. Ernest Jaspar, *architecte*. Luc Javaux, *militant wallon*. Frans Joris, *sculpteur*. Jules Lagae, *sculpteur*. Luc Lange, *sculpteur*. Eugène Lasserre, *officier*. Emile Leclercq, *écrivain*. Dolf Ledel, *sculpteur*. Jacques Ledoux, *fondateur de la Cinémathèque*. Fernand Lefèvre, *historien*. Joseph Lefèvre, *historien*. Grégoire Le Roy, *écrivain*. Maurice Lippens, *homme politique*. Léon Losseau, *avocat*. René Lyr, *écrivain*. François Masai, *philologue, historien de la philosophie*. Jules Massonnet, *homme politique*. Georges Moens de Fernig, *industriel*. Victor Mousty, *journaliste*. Jean Muno, *écrivain*. Jacques Ochs, *peintre, dessinateur*. Lucien Orfinger, *résistant*. Charles Paron, *écrivain*. Pierre Paulus de Châtelet, *peintre*. Chaïm Perelman, *philosophe*. Philippe, *comte de Flandre*. Albert Philippot, *peintre*. Paul Philippson, *président du Consistoire central israélite*. Georges Pire, *dominicain*. Jacques Pirenne, *historien, secrétaire du roi Léopold III*. Camille Poupeye, *critique dramatique*. Louis Quévieux, *journaliste*. Fernand Quinet, *violoncelliste*. Marcel Quinet, *compositeur*. Hadelin Rabozée, *professeur à l'Ecole royale militaire*. Alfred Renard, *ingénieur*. Robert Roberts-Jones, *avocat, résistant*. Pierre Roman, *officier*. Egide Rombaux, *sculpteur*. Joris-Albert Rutten, *dominicain*. Joseph Ruwet, *bibliothécaire en chef de l'Université catholique de Louvain*. Raymond Scheyven, *homme politique*. Ferdinand Schirren, *peintre, sculpteur*. Louis Scutenaire, *écrivain*. Max Servais, *écrivain, artiste*. Georges Simenon, *écrivain*. Dominique Siraut, *homme politique*. Jean-Charles Snoy et

d'Oppuers, *homme politique*. Charles Spaak, *scénariste*. Robert Spalart, *officier*. Stanislas-André Steeman, *écrivain*. Hubert Stiermet, *écrivain*. Théodore Tahon de la Motte, *homme politique*. Paul Thomas, *philologue classique*. Frédéric-Joseph Vandemeulebroek, *homme politique*. Jacques Van den Seylberg, *peintre*. Nérée Vander Elst, *ingénieur*. Paul Van Hoegaerden, *homme politique*. Emile Vautier, *officier*. Ferdinand Willième, *médecin*. Louis Zurstrassen, *industriel*.

A

ANSIAUX, Hubert, Jacques, Nicolas, baron, banquier, gouverneur de la Banque Nationale, né à Ixelles (Bruxelles) le 24 novembre 1908, décédé à Uccle (Bruxelles) le 9 avril 1987.

Fils de Jacques Ansiaux, architecte, et d'Eva Olislager, Hubert Ansiaux est issu du côté paternel d'une famille ancienne de la région de Ciney. Du XV^e au XVIII^e siècle, les Ansiaux exercent de génération en génération le métier de taillandier et figurent parmi les notables de cette petite ville de la principauté de Liège. Après une prime enfance paisible à Bruxelles, la première guerre mondiale provoque bon nombre de déplacements familiaux qui auront pour conséquence une scolarité mouvementée pendant plusieurs années. La carrière de son père est en effet brisée. Après s'être engagé comme volontaire en 1914, tout en postulant un poste au Congo, Jacques Ansiaux est démobilisé à la fin de 1915 et nommé directeur des Travaux publics à Boma, où sa famille l'accompagne après un séjour de plusieurs mois en Angleterre. L'instruction primaire d'Hubert et de son frère Lucien est assurée par leurs parents. C'est à Coquilhatville, où Jacques Ansiaux a été promu directeur général des Travaux publics de la province de l'Equateur, que sa femme Eva contracte la tuberculose qui l'emportera quelques années plus tard. Les conditions climatiques et sanitaires de la colonie imposent la séparation de la famille. Hubert Ansiaux revient en Europe avec sa mère et son frère. Ils s'installent à Nice où Jacques Ansiaux les rejoint à la fin de 1919 et les ramène pour quelques mois en Afrique. De retour à Bruxelles, Hubert Ansiaux entame ses humanités chez les Frères des Ecoles Chrétiennes. Au terme de celles-ci, il renonce sur les instances de son père à poursuivre des études à l'Ecole Militaire pour s'inscrire à l'Université libre de Bruxelles, à l'Ecole de Commerce Solvay, dont il est diplômé en 1930. Lorsqu'il termine son service militaire, la Belgi-

que est frappée de plein fouet par la crise mondiale. La mort de son père et la nécessité d'aider son frère à terminer ses études d'ingénieur civil le contraignent à accepter un emploi de «gratte-papier» dans une petite compagnie d'assurances, La Paix. Sur le conseil du père d'un de ses amis, le professeur d'économie politique et recteur de l'Université libre de Bruxelles Maurice Ansiaux, il prépare le concours de recrutement de la Banque Nationale. Après l'avoir brillamment réussi, il entre à l'Institut d'Emission en 1934. Il y est affecté à l'Inspection générale.

En 1938, Hubert Ansiaux épouse Geneviève Mayer, arrière-petite-fille du grand rabbin libéral Elie Astruc et nièce de l'auteur de théâtre Gabriel Astruc. De leur mariage naîtront un fils et une fille.

Le rôle joué par Hubert Ansiaux pendant la deuxième guerre mondiale est décisif dans son ascension rapide au sein de la Banque Nationale. Attaché à l'administration centrale, il est chargé dès 1939 d'organiser l'évacuation des avoirs de la banque dans l'éventualité d'un conflit. Aussi, lorsque la guerre éclate, se retrouve-t-il après de nombreuses péripéties à Londres, où il confie à la Banque d'Angleterre les précieuses caisses dont il a assuré le transport et obtient l'aide britannique pour se rendre à Vichy en vue de récupérer l'or qui avait été confié à la Banque de France. Cette mission se soldera par un échec.

Le 18 juin 1940, le gouverneur de la Banque Nationale, Georges Janssen, avait confié à trois délégués de la Banque Nationale, en l'occurrence Georges Theunis, régent et ambassadeur extraordinaire à Washington, A. Baudewyns, directeur, et Hubert Ansiaux, qui était alors inspecteur, la mission de sauvegarder l'encaisse-or à l'étranger. En sa qualité de représentant de la Banque Nationale à Londres, Ansiaux participe à la mission économique dirigée par René Boël et aide le ministre des Finances, Camille Gutt, à

organiser son administration dans la capitale britannique.

Très apprécié de Gutt qui dénotait en lui «un curieux mélange d'intelligence et de formalisme administratif», Hubert Ansiaux devient l'un des principaux artisans de la politique monétaire du gouvernement de Londres; Gutt le nomme le 11 décembre 1941 directeur de la Banque Nationale pour la durée de la guerre. Chargé de l'élaboration des dossiers de la réforme monétaire, Ansiaux négocie avec les autorités anglaises et américaines la parité du franc belge. Il accompagne Gutt et Boël aux Etats-Unis en juillet 1943 pour y soumettre les textes au feu de la critique de Theunis qui avait été nommé en novembre 1941 gouverneur de la Banque Nationale, suite au refus du successeur de Georges Janssen d'entretenir les contacts avec Londres.

Avec René Boël, il négocie aussi l'accord de paiement conclu par l'Union économique belgo-luxembourgeoise (U.E.B.L.) avec les Pays-Bas en 1943, accord qui servira de modèle à bien d'autres signés dans les années d'après-guerre.

Revenu à Bruxelles avec le gouvernement à la Libération, Ansiaux participe à la mise au point de la réforme monétaire avec les cadres de la Banque Nationale restés en Belgique pendant le conflit. Nommé directeur, il se voit confier la responsabilité du Département étranger de l'Institut d'Emission, en raison de son expérience et de son réseau de relations internationales. Lorsque Camille Gutt est nommé directeur général du Fonds monétaire international en 1946, Ansiaux est élu au conseil de direction en qualité de représentant de la Belgique, du Luxembourg, du Danemark et de la Norvège, poste qu'il occupe de 1946 à 1948. Désormais son nom est associé à toute la politique de libération des échanges et de rétablissement de la convertibilité des monnaies dans l'Europe d'après-guerre.

Avec le baron Charles Snoy, secrétaire général du ministère des Affaires économiques, et Roger Ockrent, chef de cabinet et secrétaire du Conseil des ministres, il est étroitement associé par le ministre des Affaires étrangères Paul-Henri Spaak aux négociations relatives au Plan Marshall.

Partisan de l'affectation de l'aide américaine au financement des déficits intra-européens et auteur d'un plan visant à créer un système de paiements multilatéral, il devient président du Comité des Paiements de l'Organisation euro-

péenne de Coopération économique (O.E.C.E.), où il se heurte à une vigoureuse opposition britannique. Dans l'espoir, en partie déçu, de faciliter le recouvrement par la Belgique de ses créances sur ses partenaires européens, il participe activement à la création en 1950 de l'Union européenne des Paiements, premier jalon de l'intégration économique européenne.

Nommé vice-gouverneur de la Banque Nationale en 1954, il succède au gouverneur Maurice Frère en 1957, à l'époque où la coalition socialiste-libérale présidée par Achille Van Acker est au pouvoir. Cette promotion lui vaut d'occuper de nombreux mandats dans les institutions monétaires internationales et les institutions publiques de crédit. Dans ces fonctions, Hubert Ansiaux continue sans relâche à œuvrer en faveur de l'intégration européenne. Président du Comité des Gouverneurs de la Communauté économique européenne (CEE), il est l'un des rédacteurs du Rapport Werner qui, dès 1969, préconise l'unification monétaire européenne en dix ans.

En 1971, la carrière d'Hubert Ansiaux prend fin brutalement suite à un différend d'ordre communautaire avec le gouvernement à propos du remplacement de Franz De Voghel au poste de vice-gouverneur. Il était d'usage d'y pourvoir en présentant la candidature d'un des directeurs de la banque. D'après les mémoires de Gaston Eyskens, le Premier ministre de l'époque, des divergences de vues l'opposaient au gouverneur à propos du recrutement de cadres flamands à la Banque Nationale. Lorsque fut envisagée la candidature de personnalités politiques sociales-chrétiennes flamandes extérieures à la banque, en particulier celle de l'ancien ministre des Finances Dries Dequae, dont Ansiaux avait critiqué la politique sous le gouvernement Lefèvre-Spaak, le gouverneur refusa de céder à des pressions politiques qui le contraignaient à déroger aux statuts et aux règles en vigueur; il préféra présenter sa démission au Premier ministre qui l'accepta sur le champ. L'affaire ne manqua pas de susciter des remous, mais Hubert Ansiaux n'en obtint pas moins gain de cause sur le plan des principes, dans la mesure où il sera fait appel à des cadres de la Banque Nationale pour occuper les postes vacants. Tandis que Robert Vandeputte accédait au poste de gouverneur, Cecil de Strycker était nommé vice-gouverneur.

Suite à sa démission, Ansiaux n'en conserva pas moins son poste d'administrateur de la Banque des Règlements internationaux jusqu'en 1982. Il entra également au conseil d'administration de plusieurs sociétés, dont la Canadian Imperial Bank of Commerce et la Petrofina.

Dès son accession à la tête de la Banque Nationale, Hubert Ansiaux fut fréquemment sollicité pour l'organisation et la mise au point du financement de la recherche scientifique. C'est ainsi qu'il contribue en 1958 à la création de la Fondation cardiologique avec le concours des institutions publiques de crédit. En 1959, à la demande du ministre Pierre Harmel, il organise l'émission d'un emprunt de trois milliards de francs pour le financement de la recherche scientifique et accède à la vice-présidence du Conseil national de la Politique scientifique. La même année, il devient membre du conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles et jouera un rôle actif dans la crise qui secoue l'Université en 1968. Elu dans le nouveau conseil d'administration issu de la réforme des statuts, il préside le comité d'étude chargé d'étudier le dédoublement de l'Université. Son projet sera adopté et mis en œuvre sans remous, évitant ainsi à l'institution les déchirements qu'avait connus l'Université catholique de Louvain.

En 1969, Hubert Ansiaux est anobli avec le titre de baron en reconnaissance des services rendus au pays.

D'opinion libérale, profondément marqué par l'expérience du gouvernement en exil à Londres, Hubert Ansiaux ne nourrissait guère d'indulgence à l'égard des holdings belges auxquels il imputait une grande responsabilité dans le retard accumulé par l'industrie lourde après la guerre. Profondément patriote et peu enclin au compromis sur ce chapitre, il refusait de siéger aux côtés de personnalités dont le comportement pendant la guerre avait été sujet à caution. Il a fait partie du groupe d'hommes qui, dans le sillage de Spaak, et au-delà des clivages idéologiques, ont œuvré en faveur de la construction de l'Europe, considérée comme la seule solution pour le rétablissement durable de la paix et du développement économique.

Papiers H. Ansiaux : *Souvenirs de Hubert Jacques Nicolas baron Ansiaux 1908-1987*, document dactylographié, 69 pages; note d'Hubert Ansiaux, *La participation belge, dans le domaine monétaire, à la*

réalisation de la Communauté Européenne, non datée. Témoignage d'Hubert Ansiaux, 26 novembre 1984. — Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la Seconde Guerre mondiale, à Bruxelles : Papiers Gutt.

H. Ansiaux, *Le Plan Marshall dans ses rapports avec les problèmes monétaires européens*, dans *Comptes rendus des travaux de la Société d'Economie Politique de Belgique*, n° 179, avril 1948. — H. Ansiaux, *L'avenir monétaire de la C.E.E.*, Société d'Economie Politique, 1970, 35 p. — H. Ansiaux et M. Dessart, *Dossier pour l'histoire de l'Europe monétaire, 1958-1973*, Bruxelles, 1975. — H. Ansiaux, *L'or belge : de l'été quarante à l'opération Gutt*, dans *Revue Générale*, 1985, n° 1, p. 3-15. — H. Ansiaux et J.-C. Ricquier, *L'or et les valeurs de la Banque Nationale dans la tourmente de 1940*, *ibidem*, 1985, n° 2, p. 3-15. — H. Ansiaux, *Été 1940 : les vagabondages de l'or et du gouvernement belge*, *ibidem*, 1985, n° 3, p. 3-15. — V. Janssens, *Le franc belge. Un siècle et demi d'histoire monétaire*, Bruxelles, 1976. — V. Janssens, *La coopération et l'intégration monétaire européennes 1945-1975*, dans *Le rôle des Belges et de la Belgique dans l'édification européenne*, *Studia diplomatica*, vol. 34, 1981, n° 1-4, p. 345-366. — S. Peters-Godts, *Le rôle des Belges dans l'élaboration d'un système de paiements en Europe de 1947 à l'Union Européenne des Paiements*, dans *La Belgique et les débuts de la construction européenne. De la guerre aux traités de Rome*, M. Dumoulin éd., Louvain-la-Neuve, 1987, p. 87-102 (*Histoire de notre temps*, vol. 6). — G. Kurgan-van Hentenryk, *La Belgique et le Plan Marshall ou les paradoxes des relations belgo-américaines*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 71, 1993, p. 290-353. — G. Eyskens, *De Memoires*, samenstelling en redactie Jozef Smits, Tielt, 1993.

Ginette Kurgan-van Hentenryk

ARONSTEIN, Georges, avocat, directeur de la Jewish Colonization Association, résistant, président de la Ligue belge pour la défense des droits de l'homme, né à Saint-Gilles (Bruxelles) le 14 mars 1904, décédé à Uccle (Bruxelles) le 19 mars 1977.

Après avoir obtenu le diplôme de docteur en droit et celui de licencié en sciences politiques à l'Université libre de Bruxelles, Georges Aronstein entra au Barreau de Bruxelles le 15 septembre 1927 sous l'égide de maître Fernand Levêque. A la demande du sénateur Henri Rolin, il assumait, dès 1928, le secrétariat général de l'Union belge pour la Société des Nations.

Bien qu'ayant été décrit par son ami Pierre Vermeylen comme un «avocat-né», Georges Aronstein, animé par son intérêt pour les réalisations sociales concrètes et son désir de découvrir des horizons nouveaux, quitta le Barreau en 1931 pour se consacrer à des activités humanitaires à l'étranger. Le bâtonnier Gilbert Sadi Kirschen écrira plus tard de lui qu'il «avait cédé à l'appel du large».

Il entra dans les cadres de la Jewish Colonization Association, la JCA, une fondation créée en 1891 par le baron de Hirsch et sa femme, fille du sénateur Bischoffsheim, dans le but principal de favoriser la promotion sociale des Juifs qui vivaient misérablement dans les provinces russes, en assurant leur avenir dans l'agriculture.

Les fondateurs consacrèrent la plus grande partie de leur immense fortune à cette institution, dont, dès la fin du siècle, l'action aboutit, en Russie, à la création d'exploitations et d'écoles agricoles, et en Argentine, à l'acquisition de terres fertiles. La Fondation finança le transport et l'installation de ceux qui, après une formation adéquate, décidèrent d'émigrer vers ce pays. Georges Aronstein fut chargé en 1932 d'une mission d'inspection des exploitations de Russie puis, en 1934, de celles d'Argentine.

En URSS, quatorze ans après la Révolution d'octobre, après une guerre civile, des pogromes et des famines, les exploitations relevant de la JCA étaient encore actives dans deux régions : en Russie blanche où 43 centres étaient peuplés d'environ 30.000 personnes qui cultivaient 100.000 hectares et en Ukraine où 14.000 familles exploitaient 38.000 hectares de terres fertiles.

En appui de ces installations, des coopératives et des réseaux d'enseignement professionnel avaient été développés. Assisté d'agronomes, Georges Aronstein mit en œuvre un programme de rééquipement des installations viables et de liquidation de celles qui ne l'étaient pas.

De plus, une aide indispensable fut apportée à plusieurs dizaines de milliers de personnes qui souhaitaient quitter le pays. Les persécutions et les grands procès de 1937 puis, à partir de 1941, les massacres de la deuxième guerre mondiale, allaient mettre tragiquement fin à cette œuvre importante.

C'est au cours de sa mission en URSS que Georges Aronstein rencontra et épousa Nina Nicolaevna Semenova, dont il eut un fils.

En avril 1934, il se rendit en Argentine pour y visiter les exploitations de la JCA qui couvraient 250.000 hectares cultivés par plus de 12.000 personnes. Il devait aussi évaluer les possibilités d'accueil et d'intégration de persécutés allemands désireux de se livrer à l'agriculture en Amérique du Sud.

Il s'intéressa aux dix coopératives actives et aux écoles qui prodiguaient leur enseignement dans chacune des agglomérations rurales de la JCA. Dans le rapport qu'il rédigea, Georges Aronstein traita longuement de l'avenir matériel des agriculteurs et de l'éducation de leurs enfants.

A la suite de ce rapport, il fut nommé directeur pour l'Amérique du Sud et gagna l'Argentine, accompagné de sa jeune femme et de leur bébé.

A l'annonce de l'invasion de la Belgique, le 10 mai 1940, le lieutenant de réserve Aronstein prit place à bord du premier navire en partance pour l'Europe afin de rejoindre son unité de Grenadiers. C'est à l'escale de Dakar qu'il apprit la capitulation de l'armée de campagne. Convaincu que la guerre serait longue et décidé à y participer, il poursuivit son voyage et, après un naufrage, il débarqua à Liverpool au début de juillet 1940.

Il rejoignit les unités belges en formation sur la côte galloise et devint officier de renseignements à l'état-major du général van Strydonck de Burkel. Il y fut aussi, avec le chanoine Muller et Pierre Vermeylen, l'animateur d'un groupe de réflexion prospective et de débats : le Brains Trust.

A la mi-novembre 1940, le gouvernement Pierlot reconstitua à Londres l'Administration de la Sûreté de l'Etat et lui confia l'organisation de l'action clandestine en pays occupé. C'est un magistrat, Fernand Lepage, qui fut nommé à sa tête et Georges Aronstein lui fut adjoint. Ils procédèrent ensemble, en collaboration avec les services secrets britanniques et bientôt avec la résistance intérieure, à la préparation et à la conduite de la guerre clandestine. Un réseau de communications et de lignes d'évasion fut créé. Des agents furent parachutés pour nouer des contacts et apporter les moyens indispensables à l'action de la Résistance.

Les responsabilités de Georges Aronstein s'étendaient initialement à tous les domaines de la résistance armée civile et de la guerre psychologique en Belgique occupée. Il travailla en col-

laboration étroite avec les services britanniques des Special Operations et avec ceux du Political Warfare Executive.

A partir de 1942, il se consacra avant tout à la guerre psychologique. Mais les attributions des agents en mission étaient difficilement délimitées, et ils devaient pouvoir faire face à des situations imprévues sortant du cadre de leur mission.

Georges Aronstein fut de ceux qui sélectionnèrent ces hommes exceptionnels, les informèrent sur les objectifs qui leur étaient assignés et leur exposèrent la situation militaire, politique et psychologique à laquelle ils allaient être confrontés. Entre 1940 et 1944, environ 300 agents belges furent chargés de ces missions. 120 d'entre eux furent arrêtés, dont 85 furent exécutés par l'ennemi. Georges Aronstein a organisé, en collaboration avec Idès Floor, environ 75 opérations de résistance armée et de sabotage civil. Il a, en outre, monté seul une vingtaine de missions de guerre psychologique et politique.

Parmi celles dans la préparation desquelles il joua un rôle important, figurent les missions de Pierre Vandermies qui prit très tôt contact avec les premiers groupes de résistants; celles d'André Wendelen qui apporta les moyens indispensables à l'organisation du Groupe G et de ses sabotages; celles du comte Philippe de Liedekerke qui coordonna les initiatives qui assurèrent la préservation des installations portuaires d'Anvers; celle de Freddy Veldekens qui sauvegarda les stations de radio-diffusion de l'intérieur du pays, leur permettant d'émettre dès le lendemain de la Libération sous l'autorité de William Ugeux. Pour ses services de guerre exceptionnels, Georges Aronstein fut fait officier de l'Ordre de l'Empire britannique.

La baronne Renée Lippens, qui travailla à ses côtés à Londres, écrivait de lui : «J'ai rarement vu quelqu'un s'occupant avec autant de scrupules et de soins de ceux qui partaient pour des missions, afin qu'ils soient aussi protégés que possible. Tous ces agents étaient ses amis».

Georges Aronstein reprit, après la fin de la guerre, ses fonctions à la Jewish Colonization Association. Nommé directeur général, il se consacra à la création de services d'assistance aux migrants que les hostilités avaient jetés sur les routes de l'exil.

Fixé à Londres, il apporta aussi son concours à la British Broadcasting Corporation (BBC) en participant aux émissions destinées à faire

connaître à nos compatriotes, après le long isolement de l'occupation, l'évolution de la vie intellectuelle et des institutions politiques, sociales et culturelles britanniques.

Mais le désir de rentrer au pays et son intérêt fondamental pour le droit l'amènèrent à revenir au Barreau de Bruxelles. Il ne tarda pas à y occuper une place de choix. Il fut, de plus, nommé assesseur de la Section de législation du Conseil d'Etat et exerça cette fonction pendant plus de dix ans.

C'est lui qui rédigea, en 1952, les statuts du Théâtre National, dont il fut le conseiller juridique jusqu'à sa mort. Il y trouva un milieu privilégié pour l'épanouissement de sa vaste culture littéraire.

Il fut aussi nommé secrétaire général de la Fondation Hubert Pierlot et administrateur de la Centrale d'œuvres sociales juives.

Le bâtonnier Henry Botson l'invita à fonder avec lui la Ligue belge pour la défense des droits de l'homme et Georges Aronstein en assumait le secrétariat général, puis, pendant onze ans, la présidence. Sous son impulsion, les activités de la Ligue connurent un développement et un rayonnement remarquables. Parmi les initiatives qu'elle lui doit, citons l'envoi d'observateurs judiciaires dans des pays où le respect du droit n'était pas assuré et la rédaction de nombreuses propositions de lois dont quelques-unes des plus significatives portaient sur le statut des étrangers et la protection de la vie privée.

Georges Aronstein eut la joie de voir son fils, Claude-Serge, avocat brillant et généreux, être le promoteur persévérant de cette dernière proposition de loi et remplir avec efficacité plusieurs missions d'observateur judiciaire à l'étranger. Fellow des Nations-Unies, membre de plusieurs cabinets ministériels, président de la commission du travail de l'International Bar Association, Claude-Serge Aronstein eut sa remarquable carrière cruellement interrompue par la maladie. Il y succomba en 1988, à l'âge de cinquante-trois ans.

Le baron Lepage, dont Georges Aronstein fut un proche collaborateur à Londres de 1941 à 1944, puis au Conseil d'Etat, écrivait de lui : «Homme de convictions profondes, au cœur particulièrement généreux, sensibilisé à l'injustice, à l'oppression, à tout ce qui compromet l'exercice des libertés humaines, il était sage, loyal, fidèle, intransigeant».

Tel est bien le souvenir que conservent de lui ses collègues et ses amis.

Archives de la Jewish Colonization Association, de la Ligue belge pour la défense des droits de l'homme, de la Fondation Pierlot et de la Centrale d'œuvres sociales juives.

Th. Norman, *An outstretched arm*, Londres, 1985. — G. Aronstein, *La JCA en Argentine*, Buenos Aires, 1935. — H. Bernard, *La Résistance, 1940-1945*, Bruxelles, 1969. — P. Vermeylen, *Een gulzig leven*, Louvain, 1984. — J.-L. Charles, *Les Forces armées belges, 1940-1945*, Bruxelles, 1970. — P. Vermeylen, *Georges Aronstein*, dans *Journal des Tribunaux*, 92^e année, n° 4997, 1977, p. 332.

Jean Bloch

AVERMAETE, Roger, prénoms déclarés à l'état civil : Rogerus, Petrus, Oscar; secrétaire de la Commission d'Assistance publique d'Anvers, homme de lettres, critique d'art, animateur, dessinateur, pédagogue, né à Anvers le 27 octobre 1893, y décédé le 15 septembre 1988.

Né dans la partie bourgeoise du quartier du Zurenborg à Anvers, entre la place de l'Aurore et l'avenue Cogels-Osy, il passa toutefois sa jeunesse dans le voisinage plus populaire de la place Saint-Jean, où il fit d'ailleurs ses études primaires dans des «Etablissements d'enseignement communaux» comme on les appelait à l'époque, d'abord rue d'Orange et ensuite rue Van Maerlant. En 1906, il entra à l'Athénée royal. Un des souvenirs qu'il confia un jour à May Néama caractérise bien sa curiosité culturelle et artistique. Il lui parlait de ses professeurs de néerlandais, qu'il qualifiait alors de «déroutants» : «Le premier titulaire, un «aristo» qui se dénommait Anglebert-Moïse Burggraaf van Chateleu, était très maniéré. J'appris plus tard qu'il avait connu Multatuli. Borms lui succéda. Il y avait énormément de vacarme dans sa classe! Nous avons eu ensuite Oscar de Gruyter, directeur du Théâtre du Front en 1914. Il avait la faculté d'imposer le silence. C'était un personnage à la Dickens : redingote à carreaux, grand chapeau, barbe au carré et lorgnon muni d'un grand ruban noir...»

Le langage était pour Avermaete le matériau par excellence pour exprimer les idées et cela

aussi bien en néerlandais qu'en français. C'est la raison pour laquelle il fallait le manier avec le plus grand soin et le plus grand respect. Son bilinguisme précoce et quasi parfait était à cet égard remarquable. Son fils, l'écrivain Alain Germoz, considère d'ailleurs que l'explication de l'appréhension rapide et universaliste de la culture par son père réside dans la connaissance qu'il avait de la langue française. Avermaete lui avait dit un jour qu'il s'agissait surtout d'une forme de protestation vis-à-vis de la médiocrité de l'esprit petit bourgeois qui régnait chez lui. Les sept volumes reliés du grand *Nouveau Larousse Illustré*, exposés sur le manteau de la cheminée, mais auxquels Roger ne pouvait pas toucher — interdiction qu'il bravait néanmoins volontiers —, constituaient la seule richesse culturelle de la maison. Ce ne fut pourtant pas ce «Larousse» qui détermina son goût du langage, ce furent plutôt ses pérégrinations dans les périodiques et dans la littérature. Il était un lecteur fidèle du journal parisien *Comœdia* et de ce fait, de son rédacteur en chef Gaston de Pawlovski. «Je ne le répéterai jamais assez : J'ai été formé par *Comœdia*. C'est Pawlovski qui faisait la critique littéraire et dramatique. A lui je dois ma soif de culture».

«C'est certainement à cela que je dois de m'être aventuré, durant l'hiver 1913/1914 et ce pour la première fois, sur le dangereux sentier de la critique, lorsque j'ai remplacé un camarade comme correspondant anversoïse de l'hebdomadaire bruxellois *La Plume*» (*Roger Avermaete, honderd jaar jong, 1893-1993*, éd. De Vrienden van Roger Avermaete, Antwerpen, 1993, p. 72). A propos de son initiation au monde du théâtre, il rappelait non sans une pointe d'humour sa première visite, à l'âge de douze ans, au Théâtre Flamand situé au Kipdorpbbrug. Il avait été autorisé à accompagner ses parents à la condition de rester éveillé, ce qu'il fit assurément. Les réactions du public confronté à ces «horribles mélodrames», comme il les appelait, restèrent gravées dans sa mémoire. Huit années plus tard, il devint wagnérien en assistant à l'Opéra Flamand à la création anversoïse de *L'anneau*. A la même époque, il fréquenta également «Le Royal» (l'actuel Théâtre Bourla où se produisait alors le «Théâtre Royal Français»).

Le 4 novembre 1981, à l'occasion de l'installation d'Avermaete en tant que «membre associé étranger sous la Coupole à Paris», Félix

Labisse, le surréaliste français, alors président de l'Académie des Beaux-Arts, le présenta de la manière suivante : « Vous êtes Flamand jusqu'aux bouts des ongles et, même, l'avez été furieusement, avec une ardeur juvénile, non sans quelques excès idéalistes, vite éteints par votre humour et le bon sens anversoïse (...) Vous êtes un authentique Anversoïse, avec ses qualités et ses défauts, son goût du faste et cet orgueil qui lui valut le sobriquet de « Sinjoor ». Pétulant, disert, avide de culture, impertinent, agnostique, combatif, railleur, humaniste et anticonformiste décidé, parfaitement dans la tradition de ces Flamands qui, aux XVI^e et XVII^e siècles, ont perturbé les morales, les religions et les princes, vous êtes cependant plus d'Anvers que de Flandre car vous voulez vous souvenir que le Marquisat relevait du Duché de Brabant. Vous connaissez parfaitement la ville et les gens, l'Histoire, la petite histoire et les histoires » (*Instituit de France 1981*, n° 19, p. 4).

Anversoïse de cœur et d'esprit, il sut toutefois prendre ses distances et montrer avec force et conviction de l'intérêt pour les événements culturels du reste du monde. Sa spontanéité et son esprit critique l'entraînaient assez souvent à réagir vivement et à émettre des observations et même des protestations dont on ne lui sut pas toujours gré. Quelques semaines avant son décès inopiné, il s'était ainsi encore indigné dans sa *Cent quarante-troisième lettre ouverte aux écrivains de Belgique* (3^e trimestre 1988) suite à la découverte fortuite qu'il avait faite d'un manuel de « français » en usage à l'Athénée royal d'Anvers. Il y protestait contre le « Français vulgaire, tel qu'il se parle au bistro, tel qu'on l'entend parfois à la T.V. et dans les dialogues des films et des romans populaires, grouillant de fautes et de vocables orduriers » qui, via le manuel *Arc-en-ciel*, était proposé aux élèves anversoïse. « Je fus horrifié par les exemples fournis à ces malheureux pour s'approcher de la langue de Racine et de nombre d'auteurs estimables ».

Les observations qu'il fit à ce propos auprès du ministre de l'Éducation nationale furent balayées par son administration, parce que, disait-on, dans le cadre d'une approche sociolinguistique des langues étrangères, il revenait aux enseignants « de préciser que la T.V., le roman, les journaux usent parfois de ces termes », que Avermaete qualifie de « condamnables ». Il avait espéré que l'Académie royale de langue et

littérature françaises de Belgique lui apporterait son soutien, mais il se rendit compte que la frontière linguistique tant redoutée l'en empêchait. Il n'obtint pas plus de réaction de la part de l'Association des écrivains belges de langue française.

Avermaete, sûr de lui et engagé, commença sa carrière dans l'administration à l'âge de dix-sept ans après avoir quitté l'Athénée pour aller travailler comme employé chez son oncle, receveur au Bureau de Bienfaisance d'Anvers. Au sein de cette administration, qui fusionna en 1925 avec la Direction des Hospices civils pour devenir la Commission d'Assistance publique, il se montrera très actif et cela jusqu'à ses septante ans, atteignant d'ailleurs la plus haute fonction, celle de secrétaire. Tous les témoignages — et même ceux émanant de cette administration relativement austère — concordent pour faire l'éloge non seulement de sa grande érudition et du fait qu'il était d'un commerce agréable, mais aussi de son sens aigu de l'observation et de son excellente mémoire. Il était apparemment capable d'utiliser la moindre expérience de manière créative. Il avait l'habitude de noter au dos de rapports écrits coupés en quatre, des petits événements et des anecdotes, qu'il conservait dans son bureau pour les « distiller » ensuite sous forme de livrets tels que *L'Art de Guérir* et *Sans Commentaires*. Il ne se contentait pas de diriger son administration, il veillait également à effectuer des améliorations et à procéder à des transformations fondamentales. Il supprima ainsi les uniformes que devaient porter les enfants des orphelinats, les costumes identiques des personnes âgées de l'Oude Mannekensgesticht et la Fanfare des orphelins. Il créa l'Aide publique, ancêtre de ce qui deviendra plus tard le « minimum vital » bien connu de tous. Après la guerre, il tenta en outre d'humaniser l'hébergement et les soins prodigués aux personnes âgées et aux orphelins en créant des unités plus petites et plus intimes. À côté de cela, il entreprit d'étudier le système hospitalier, démarche qui devait en définitive aboutir à la construction du Centre hospitalier du Middelheim.

La Commission avait à gérer un patrimoine immobilier très étendu; Avermaete eut dès lors l'occasion, en tant que bâtisseur, de réaliser une grande partie de ses idées. Dès 1932 et donc bien avant l'actuelle « Folie de la protection du patrimoine », il écrivait dans sa *Synthèse d'An-*

vers éditée chez L'Eglantine à Bruxelles (p. 69) : « Les Anversois sont des vandales, je ne vous le cache pas. Ou des constructeurs, si vous préférez prendre les choses du bon côté. Pour construire, il faut démolir si la place fait défaut. Quand les Anversois ont été possédés de la passion constructrice, ils se sont toujours heurtés à cet obstacle. Il convient de dire qu'il ne les a jamais arrêtés sérieusement. Ni souvenirs historiques, ni folklore pittoresque n'ont pu suspendre l'action de la pioche chargée de ménager la place à des rêves nouveaux. Alors que d'autres villes conservent comme des reliques des monuments qui souvent n'ont d'autre prix que celui de leur âge vénérable, Anvers s'est offert le luxe d'abattre sans vergogne une partie de son histoire inscrite sur les pierres de ses édifices ».

Quant à lui et pour le moins, il aura entrepris, réparé ou adapté avec prudence en vue d'éventuelles nouvelles affectations, les dizaines d'hospices, de chapelles et de résidences historiques dont il était responsable. Ainsi, la totalité du complexe situé au cœur d'Anvers et composé de la Maagdenhuis, de la Marnixhuis, de l'ancien hôpital Sainte-Elisabeth avec son église, son couvent et son jardin des plantes, devint à cet égard en quelque sorte son cheval de bataille, à côté d'autres réalisations modèles tels que l'hôpital Saint-Julien, l'hospice Landschot, la chapelle et les habitations situées à la place Saint-Nicolas et bien d'autres encore.

En dehors de ces occupations administratives et pragmatiques, il prit une vaste série d'initiatives à la fois culturelles et novatrices, qui frappaient souvent et surtout par leur surprenante originalité. Il fut ainsi en même temps l'architecte et l'homme de peine qui, avec une auto-critique relativisante, travaillaient les idées comme si elles étaient de la pierre brute pour les préparer en vue de construire cette société idéale à laquelle nous aspirons tous.

« Je suis un vieux fou », écrivait-il dans son avant-dernière *Lettre ouverte aux écrivains de Belgique*. « C'est une séquelle de mes débuts littéraires quand je dirigeais la revue *Lumière*, jugée révolutionnaire par les autorités... ». Mais il n'était pas fou ! Il défendait à ce moment-là aussi — et il osait en parler en toute franchise — une « Internationale de la Pensée », internationale dont rêvait Romain Rolland et à laquelle adhéraient les grands esprits de l'époque : Bernard Shaw, Selma Langerlöf, Blasco Ibañez,

Stephan Zweig, Rabindranath Tagore et des dizaines d'autres. Dans le premier numéro de *Lumière*, paru en août 1929, il terminait ainsi son propos : « *Lumière* s'adresse à tous les êtres qui, dans notre siècle de matérialisme, s'occupent encore des divines choses de l'esprit. Elle est une œuvre de jeunes qui s'adressent à tous les esprits libres, à tous ceux qui, quel que soit leur âge, leur profession ou leurs tendances, préfèrent la libre discussion à l'étroit sectarisme, les idées nouvelles aux formules préconçues, c'est-à-dire la vie, la grande et belle vie, à la stagnation végétante » (Roger Avermaete, *L'Aventure de Lumière*, Bruxelles, éd. Arcade, 1969, p. 24).

« J'ai abandonné à présent cette idée chimérique », raconta-t-il plus tard, « pourtant il m'arrive encore de vouloir réparer les injustices lorsque je me heurte à l'un ou l'autre assaut trop flagrant contre le bon sens ».

Cette mise au point trahit en fait l'homme de cœur... et c'est précisément cet aspect de sa personnalité qui a stimulé son travail artistique. Car cet homme éminent, membre depuis 1962 et directeur en 1971 de la Classe des Beaux-Arts de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, membre associé étranger de l'Académie des Beaux-Arts à l'Institut de France depuis 1981 et, la même année, membre fondateur de l'Académie européenne des Sciences, des Arts et des Lettres, titulaire de nombreuses distinctions belges et étrangères, élevé en 1983 au rang de baron par S.M. le Roi, couronné pour trois de ses œuvres par l'Académie Française... Cet homme donc était bien plus qu'un commentateur ou qu'un critique. C'était un artiste inspiré qui, avec des idées novatrices et une maîtrise du verbe, réalisait des œuvres durables, et dessinait en outre remarquablement bien.

En octobre 1993, une exposition, des représentations et une séance académique au Centre Culturel Elzenveld à Anvers (partie de l'ancien hôpital Sainte-Elisabeth qu'il avait restauré avec tant de sensibilité) marquèrent la commémoration du 100^e anniversaire de sa naissance; on évoqua son souvenir comme celui « d'un homme que rien de ce qui est humain ne laisse indifférent ». Au fameux *Questionnaire Marcel Proust*, il répondit en 1985 sous la rubrique « Titres et fonctions que vous estimez devoir être cités en ordre utile » uniquement « Ecrivain ».

Lorsque nous consultons le catalogue publié en 1979 à l'occasion de l'exposition *Roger*

Avermaete, organisée par les Archives et Musée de la Littérature à la Bibliothèque royale Albert I^{er} à Bruxelles, nous y trouvons l'inventaire de cinquante-cinq manuscrits autographes en français de romans, de pièces de théâtre, d'arguments de ballets, d'études sur des artistes, ainsi que d'environ 300 articles et contributions figurant dans diverses revues.

Les Archief en Museum van het Vlaamse Cultuurleven à Anvers possèdent également, mais en néerlandais cette fois, sept liasses contenant des pièces de théâtre et des ballets qu'il écrivit et cinq essais concernant entre autres Oscar Permeke et Floris Jaspers. Tant en néerlandais qu'en français, il aborda avec un esprit critique des thèmes relevant de l'histoire de l'art, qu'il développa ensuite sous forme de monographie et de livre d'art comme par exemple ceux consacrés à P.P. Rubens, Rembrandt, Guillaume le Taciturne, Marnix de Saint-Aldegonde, J.J. van Vlasselaer, James Ensor, au mécénat anversoise et à une nouvelle histoire de l'art.

En prenant l'initiative d'organiser les expositions *Anvers 1936*, etc. — manifestations au cours desquelles il voulut à partir de 1936 et annuellement ensuite promouvoir le jeune art et surtout les métiers d'art —, il accomplissait sa mission didactique qui s'était déjà concrétisée lors de la création en 1926, avec des collègues du groupe Lumière, de la Vrije Academie, établissement consacré essentiellement aux arts appliqués. Celui-ci porta ensuite le nom de Vakschool... pour devenir finalement l'Institut voor Kunstambachten.

Il fut le tout premier à prendre ce type d'initiative et à choisir ce genre d'orientation; ce faisant il devenait à la fois le précurseur et un exemple pour la future Ecole nationale supérieure d'Architecture et Arts décoratifs (La Cambre) à Bruxelles. Il élaborait lui-même le programme des cours et enseignait celui intitulé Initiation à l'Art, qui consistait surtout en une approche actuelle de l'événement artistique en tant que tel. Il fonda le principe de la cohésion des arts, démarche qui le conduisit à y intégrer

la danse comme moyen d'expression corporelle et à émettre dès lors une série d'idées pour des ballets et pour promouvoir une collaboration avec les compositeurs.

Il fut en outre sollicité par le Ministère pour donner le « Cours de flamand oral : Histoire de l'Art » (A.R. 19-09-1933) au Nationaal Hoger Instituut voor Schone Kunsten d'Anvers, établissement qu'il qualifiait souvent en plaisantant de bastion rétrograde. Professeur jusqu'à l'âge de septante ans, il y devint ensuite, ainsi qu'au Nationaal Hoger Instituut voor Bouwkunst en Stedebouw, maître de conférences pendant quelques années. A partir de 1945 et pendant la courte période durant laquelle Oscar Permeke fut chargé de la direction, Avermaete assumait la fonction d'administrateur-secrétaire de l'Institut et Académie d'Anvers.

Le baron Roger Avermaete était un homme aux multiples talents doté de surcroît d'un souci de la perfection, quelle que soit la discipline d'expression choisie.

Archives et Musée de la Littérature, à Bruxelles : fonds Roger Avermaete. — Archief en Museum van het Vlaamse Cultuurleven, à Anvers : manuscrits de Roger Avermaete. — Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, à Bruxelles : dossier de Roger Avermaete. — Koninklijke Academie voor Schone Kunsten, à Anvers : dossier de Roger Avermaete.

D. Denuit, *Roger Avermaete le non-conformiste*, Bruxelles, 1979. — L. Th. van Looij, *In memoriam Baron Roger Avermaete*, dans *Jaarboek van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België*, Bruxelles, 1989, p. 359-363, portrait photographique. — M. Gilmont et N. Grunhard, *Roger Avermaete*, catalogue de l'exposition organisée par les Archives et Musée de la Littérature à la Bibliothèque royale Albert I^{er}, Bruxelles, du 20 janvier au 3 mars 1979. — *Roger Baron Avermaete, honderd jaar jong, 1893-1993*, éd. De Vrienden van Roger Avermaete, Anvers, 1993.

L. Theo van Looij

Traduit du néerlandais

B

BAIWIR, Albert, Félix, Joseph, philologue germanique, professeur de l'Université libre de Bruxelles, né à Verviers le 28 juin 1906, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 17 février 1979.

Après ses études secondaires à l'Athénée royal de Verviers, Albert Baiwir obtient le doctorat en philosophie et lettres, groupe philologie germanique à l'Université de Liège où il rédige, sous la direction de Victor Bohet, une thèse consacrée à l'influence de William Butler sur George Bernard Shaw (juillet 1928). Ce travail lui vaut d'être proclamé lauréat du Concours Universitaire (1930-1932). Professeur dans l'enseignement moyen aux Athénées de Mons, Charleroi et Seraing (1929-1941), il élabore parallèlement à ses activités pédagogiques une vaste étude du roman américain contemporain, genre et littérature jusque-là négligés par beaucoup d'anglicistes, étude sous-tendue par une connaissance remarquable de la civilisation et des courants d'idées qui conditionnent l'ensemble de la production littéraire. Ouvrage pionnier monumental de 400 pages qui lui vaut le titre d'agrégé de l'Enseignement supérieur en décembre 1943, *Le Déclin de l'individualisme chez les romanciers américains contemporains* (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 1943) connaîtra plusieurs éditions, malgré le contexte troublé de la guerre. Il aurait justifié un mouvement d'intérêt plus vaste si les circonstances s'y étaient prêtées. Albert Baiwir publiera encore dans cette foulée un *Abrégé de l'histoire du roman américain* (Bruxelles, Editions Lumière, 1946, 108 p., Collection Savoir, 9).

Nommé assistant à l'Université de Liège de 1941 à 1944, il se voit ensuite confier les enseignements de langue et littérature anglaises lorsque l'Université libre de Bruxelles rouvre ses portes en 1944 et le nomme à la succession de Paul de Reul, admis à l'honorariat. Avec sa nomination à Bruxelles, sa carrière de professeur

et de chercheur et même sa vie d'homme prennent une direction nouvelle. Il installe à Schaerbeek sa jeune famille — sa femme Georgette, née Leclercq (le 7 mars 1912), épousée le 4 avril 1931 et sa fille Colette, née le 20 avril 1935 — et ce Wallon de cœur et de tempérament devient Bruxellois d'adoption.

L'américaniste se redéploie sur le terrain de la littérature anglaise tout entière pour assumer sa tâche de professeur dans une institution dont il partage l'attachement philosophique et l'idéal libre-exaministe.

Pendant de nombreuses années, il sera le seul titulaire de langue et de littérature anglaises et l'initiateur dans ces domaines incomparablement riches et variés d'un nombre sans cesse croissant d'étudiants auxquels il consacre la plus grande partie de son temps. Ses responsabilités académiques autant que son tempérament empêchèrent Albert Baiwir de céder à la tentation de la spécialisation universitaire étroite.

Ses publications les plus anciennes révèlent son intérêt naissant pour les romanciers américains William Faulkner, Erskine Caldwell, Thomas Wolfe qui font l'objet d'articles synoptiques dans la *Revue des Langues Vivantes* dont il avait été l'un des fondateurs et dont il devait rester membre du comité de rédaction jusqu'à sa mort et qui avait publié en 1974, l'année de son admission à l'honorariat, une collection d'articles d'hommage écrits par ses collègues et ses anciens étudiants. Albert Baiwir revint aussi à l'étude du roman et du théâtre anglais : après une analyse très fine de la première trilogie romanesque de Joyce Cary (*Revue de l'Université libre de Bruxelles*, janvier-mars 1958, p. 100-121), il sera le premier à tenter, dans la même revue, d'esquisser une vue d'ensemble du mouvement des Angry Young Men, dans lequel il discerne, au-delà de l'étiquette trop facile et des tendances réductrices de la critique, la manifestation d'une crise de société autant que d'une

créativité renouvelée. Son goût du théâtre et de la littérature dramatique, déjà manifeste dans sa thèse sur George Bernard Shaw auquel il consacra des études ultérieures, l'amena à s'intéresser aux développements contemporains (*Heurs et Malheurs du Happening*, dans *Revue des Langues Vivantes*, 35^e année, 1969, p. 341-351), aux auteurs les plus controversés (*Le Théâtre d'Edward Bond*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1971, n° 2-3, p. 192-211) et, à l'occasion du compte rendu pénétrant d'un ouvrage d'Eric Bentley, au phénomène théâtral en général (*The Drama as Existential Experience*, dans *Revue des Langues Vivantes*, 33^e année, 1967, p. 87-99). Cependant de toutes les œuvres du répertoire occidental, c'est l'une des plus grandes et des plus énigmatiques, le *Hamlet* de Shakespeare, qui l'aura fasciné tout au cours de sa carrière. Il lui avait consacré un article à l'occasion de la sortie du film de Laurence Olivier où il analyse le bien-fondé de l'approche psychanalytique d'Ernest Jones; il y revint en 1971 avec *Alas, Poor Hamlet!* (*Revue des Langues Vivantes*, 37^e année, p. 373-387) une évaluation ironique mais à certains égards, appréciative, de l'adaptation de Charles Marovitz; il y consacra son dernier cours de licence en 1974.

Albert Baiwir forma nombre de disciples qui consacrèrent leurs travaux sous sa direction à W.H. Auden, T.S. Eliot, Tennessee Williams et Aldous Huxley.

En 1968, alors qu'un certain nombre d'universités européennes se remettaient en cause, Albert Baiwir fut désigné à l'unanimité par ses pairs de la Faculté de Philosophie et Lettres pour les représenter au sein de l'Assemblée Constituante chargée d'élaborer les nouveaux statuts de l'Université libre de Bruxelles, une mission qui témoigne de la confiance que faisaient ses collègues à cet homme intègre et discret.

G. Debusscher et J. Dierickx, *In memoriam Albert Baiwir*, dans *Revue des Langues Vivantes*, 45^e année, 1979, p. 3-6.

Gilbert Debusscher

BARTIER, John, Albert, Georges, historien, professeur d'université, né à Leek (Angleterre)

le 24 septembre 1915, décédé à Bruxelles le 15 février 1980.

Les hasards de la guerre 1914-1918 lui firent voir le jour dans le Staffordshire, où ses parents yprois avaient trouvé refuge. Après la fin de la guerre, élève de l'Athénée royal de Schaerbeek, il y fut remarqué pour sa passion de la lecture et son sens de l'humour. Entré à l'Université libre de Bruxelles en 1934, il y mena de front des études d'histoire et de droit. Nombre de ses professeurs s'intéressèrent à cet étudiant brillant, Frans Van Kalken, en particulier, dont l'amitié et l'estime lui demeurèrent fidèles par la suite. Licencié en histoire en 1938, il avait présenté un mémoire, rédigé sous la direction de Paul Bonenfant : *Contribution à l'histoire des ducs de Bourgogne. Le sixième denier et l'amortissement sous Charles le Téméraire*, lever de rideau de son œuvre d'historien bourguignon. Sa carrière scientifique s'annonçait prometteuse, mais la guerre 1940-1945 allait en semer d'embûches les premières années.

Blessé puis arrêté pendant l'invasion allemande de 1940, il fut détenu en Prusse orientale jusqu'en 1941. Lauréat du concours des bourses de voyage de la Fondation Universitaire en 1940, il ne put poursuivre ses recherches dans les archives bourguignonnes à Dijon, avant 1942. La fin de l'année fut témoin de son mariage avec Suzanne Drapier, qui allait enseigner l'histoire avec un talent parallèle au sien, au Lycée Gatti de Gamond à Bruxelles. Cette union, dont l'harmonie élude toute définition, constitua l'élément essentiel de la vie de John Bartier. Son œuvre même n'aurait pas atteint semblable richesse, en dehors des liens si étroits tissés d'admiration, de naturelle communauté de pensée, de complicité souriante qui existaient entre lui et son épouse. Suite à la fermeture de l'Université de Bruxelles, il enseigna l'*Introduction historique au droit civil*, en 1942, dans le cadre des cours semi-clandestins organisés sous l'égide de la Ville de Bruxelles. Chargé de divers intérimaires dans l'enseignement secondaire, puis surveillant à l'Athénée de Forest, il n'abandonna toutefois ni la recherche ni l'écriture, publiant la biographie de *Charles le Téméraire* en 1944, à laquelle l'Académie royale de Belgique allait attribuer le prix Léon Leclère en 1948 et le prix de Stassart en 1950. Nommé bibliothécaire-conservateur de l'éphémère «Musée belge de la guerre mondiale» de 1946 à 1947, il se trouva

aux prises avec une institution que l'absence de crédits vouait à une disparition rapide.

Professeur à l'École normale de Mons en 1947-1948, professeur d'histoire à l'Athénée de Forest de 1948 à 1951, il fut promu au grade de docteur en philosophie et lettres (histoire), après la défense de sa thèse sur les *Conseillers de Philippe le Bon et Charles le Téméraire. Etude d'Histoire sociale*, en 1950. Chargé de cours à la section francophone de l'Institut supérieur de Commerce de l'État à Anvers de 1951 à 1956, il y enseigna l'histoire de Belgique, l'histoire coloniale, l'histoire contemporaine. Il fit son entrée dans le corps scientifique de l'Université libre de Bruxelles dès 1949, en qualité d'assistant, à la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques, dont il fut président par la suite. Chargé de cours en 1951, succédant en partie à Frans Van Kalken, il devint professeur ordinaire en 1956. S'il était médiéviste de formation, ses recherches l'avaient déjà mené vers l'histoire contemporaine dès 1945. Les chaires qu'il occupa à l'Université de Bruxelles confirmèrent cette orientation. Il y donna les cours de Politique internationale contemporaine (1951-1961), rebaptisé Histoire diplomatique depuis le Congrès de Vienne en 1956, Exercices sur des questions d'histoire contemporaine (1952-), Politique coloniale comparée (1952-1968), devenu Structure politique des pays africains en 1960, Etude approfondie de questions de politique coloniale (1952-1968), devenu Etude approfondie de questions relatives aux structures politiques africaines en 1960, Problèmes actuels de politique internationale (1952-), Etude approfondie de questions de politique internationale (1952-), Critique historique (1956), Principes de colonisation et de politique coloniale (1955-supprimé en 1960). Auxiliaire scientifique de l'Institut Solvay, il devint membre du Collège scientifique de celui-ci dès 1964. A partir de 1960, il donna cours également en Philosophie et Lettres et en Droit : Histoire politique contemporaine de la Belgique, Critique historique, Exercices sur des questions d'histoire contemporaine (Philosophie et Lettres 1967-), Histoire de la civilisation occidentale contemporaine (Philosophie et Lettres, 1968-).

Empreints de sa vaste érudition, ses cours toujours au fait de l'information la plus récente et la plus complète, tenaient les étudiants sous le charme d'une éloquence naturelle, jaillissante

de mots d'esprit. Chargé de missions scientifiques auprès de l'Université Lovanium au Congo belge (1957), au Ruanda-Urundi (1958), il fut professeur visiteur à l'Université d'Elisabethville en 1960 et à l'Université d'Ottawa en 1970. Il siégea dans de multiples commissions scientifiques, dont celles de la Bibliothèque et des Archives de l'Université de Bruxelles. Il fut membre du Conseil scientifique de la Bibliothèque Royale, dès 1961. Il siégea en outre au Centre des Primitifs flamands, à la Commission royale des Monuments et des Sites, au Centre interuniversitaire d'Histoire contemporaine, au Conseil scientifique du Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la Seconde Guerre mondiale, au Comité belge de l'Histoire du Risorgimento. L'Académie des Sciences, Arts et Lettres de Dijon l'avait élu membre correspondant dès 1958. Il assumait la présidence de l'Extension de l'Université de Bruxelles, à partir de 1977. En dépit de ses charges scientifiques, son intérêt à l'égard de l'enseignement moyen, demeura profond. La Ville de Bruxelles l'en nomma inspecteur en 1961. Le brio que manifestait John Bartier dans ses cours universitaires n'était pas moins présent dans les conférences, dont il fut prodigue en particulier aux extensions universitaires, en province, à Bruxelles mais aussi d'un bout à l'autre de l'Europe. Si nombre de conférences ont laissé une trace matérielle sous forme de publication scientifique, ces textes ne peuvent rendre justice à la séduction du verbe chaleureux de l'orateur. Collaborateur du quotidien *Le Soir*, pour lequel il écrivait la chronique des livres d'histoire, il prêta souvent sa verve et son érudition à des programmes de radio et de télévision.

Pendant plus d'un quart de siècle, il fut membre de la Respectable Loge «Prométhée», lui qui se vantait plaisamment de «ne pas avoir le crâne métaphysique». Elu vénérable en 1963, il fut député au Grand-Orient de Belgique pendant plusieurs années. Se refusant délibérément à parcourir le *cursus honorum* qui lui était ouvert, il exerça au sein de la Franc-maçonnerie une influence intellectuelle profonde. L'élévation de la pensée, la qualité de l'échange intellectuel lui importaient surtout. Les autres ateliers firent souvent appel à ses connaissances.

John Bartier laisse une œuvre historique imprimée de dimension et de qualité impressionnantes axée, d'une part, sur les institutions et

l'entourage des ducs de Bourgogne au XV^e siècle, d'autre part, sur la pensée, la politique, la presse laïques du XIX^e siècle. D'un côté comme de l'autre, apparaît en filigrane le même intérêt pour la matière humaine. Du grand prince emporté par son orgueil à l'obscur journaliste besogneux en mal de scandale, tous acquièrent sous son analyse une densité qui les rend particulièrement attachants. Dans la biographie de *Charles le Téméraire*, imprimée en 1944 et ayant fait l'objet d'une réédition illustrée en 1970, l'auteur met en évidence la modernité de ce prince au caractère complexe, nourri d'histoire romaine, monarque absolu en puissance, dont le bref règne bouleversa l'échiquier des Etats bourguignons et en remodela les institutions. Celles-ci forment la toile de fond de sa thèse de doctorat, publiée en 1955 sous le titre *Légistes et gens de finances au XV^e siècle. Les Conseillers des Ducs de Bourgogne Philippe le Bon et Charles le Téméraire* (Académie royale de Belgique. *Classe des Lettres. Mémoires in-8^o*, t. 50, fasc. 2 et 2bis, Bruxelles, 1955). Etude d'histoire sociale et institutionnelle, l'œuvre trace le portrait magistral de cette classe de gens d'offices qui assure le fonctionnement des institutions ducales, classe de juristes et de financiers d'origine bourgeoise ou de petite noblesse, en quête d'enrichissement et d'ascension sociale individuelle, qui occupe toutes les charges, à l'exception de certaines des plus élevées restées entre les mains de la haute noblesse. Les contributions de John Bartier à l'histoire de la période bourguignonne, publiées dans des ouvrages collectifs et des revues scientifiques, s'étendent en outre au mécénat ducal, à divers aspects des institutions, à la publication des ordonnances.

Une importante partie des études contemporaines de John Bartier a été réunie en un recueil en deux volumes. L'un intitulé *Libéralisme et Socialisme au XIX^e siècle*, l'autre, *Laïcité et Franc-Maçonnerie* (Etudes rassemblées et publiées par G. Cambier, *Université libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres*, t. 78-79, 1981). L'intérêt du monde politique littéraire et scientifique belge à l'égard de la pensée française, le foisonnement de la presse politique font apparaître sous sa plume les disciples de Saint-Simon, l'entourage de Proudhon et de Quinet, les aspirations d'un Quetelet, les ambitions d'un Charles De Coster, le durcissement des relations entre l'Eglise et la Franc-maçon-

rie, l'importance de la question du contentieux lié à la confiscation des biens du clergé, le clivage de l'opposition entre catholiques et libéraux, d'abord plus d'ordre social qu'idéologique au XIX^e siècle, les premières années de l'Université de Bruxelles, le rôle qu'y jouèrent, dans la formation d'une idéologie sociale et politique, des penseurs tel Krause, des professeurs tel Altmeyer mais aussi les soubresauts de l'existence de l'*Alma Mater*. Très attaché à la Franc-maçonnerie, il se fit l'historien de ses rapports avec l'Eglise, le monde laïc, les radicaux, l'Université de Bruxelles. La connaissance approfondie qu'avait John Bartier de la presse d'opinion du XIX^e siècle et l'exploration de sources inédites, peu ou pas exploitées, le conduisirent à étendre ses recherches du côté des disciples de Saint-Simon et de Fourier; il consacra son attention aux fouriéristes belges, dont Zoé de Gamond, la mère d'Isabelle Gatti de Gamond, à propos de laquelle il avait publié une plaquette en 1964. Son étude de la trajectoire météorique du saint-simonisme à l'intérieur des frontières du jeune Etat belge a fait l'objet d'une édition posthume, *Naissance du socialisme en Belgique. Les Saint-Simoniens* (éd. A. Smolar-Meynart, *Mémoire ouvrière P.A.C.*, t. 12, Bruxelles, 1985). Soutenant son œuvre d'historien contemporain, sa profonde connaissance de la presse d'opinion lui permit de mettre en évidence l'importance de celle-ci dans la diffusion des courants idéologiques, mais aussi ses difficultés d'existence et ses intrigues. Le foisonnement de la petite presse belge, ses rapports avec ses équivalents français sont le contexte d'un autre ouvrage posthume, *Odilon Delimal* (éd. F. Sartorius, *Université libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres*, t. 85, Bruxelles, 1983). Il participa en outre à divers ouvrages collectifs consacrés tant à la période bourguignonne que contemporaine. De par l'intérêt des sujets traités et l'optique adoptée, l'audience de l'œuvre de John Bartier dépasse largement les frontières nationales. En lui se trouvaient conjuguées toutes les caractéristiques qui font le grand historien : discipline de recherche exemplaire, connaissance vaste et profonde des sujets, don de la mise en œuvre et de l'interprétation pénétrante. Il y alliait l'élégance d'expression qui confère à ses œuvres, outre le poids scientifique, la qualité littéraire.

L'homme n'était pas moins fascinant que l'historien. Sa personnalité ne répondait en rien

au stéréotype austère du savant imbu de sa science et de sa réussite. Son prestige scientifique était empreint d'un art de vivre teinté d'agréable désinvolture. S'il travaillait beaucoup, il s'en vantait peu. Son sens de l'humour inégalable et sa gentillesse chaleureuse lui attirèrent d'innombrables sympathies, son agacement devant la bêtise ou l'intolérance, quelques inimitiés. Le cercle étroit de ses amis de longue date connaissait aussi en lui la fidélité, la discrétion, la pudeur des sentiments, l'élévation et l'exigence de la pensée. Enfin, John Bartier était un homme heureux et il le savait. Son fils, Pierre, scénariste, est né en 1945.

J. Michot, *John Bartier, professeur et défenseur de la laïcité*, dans *La pensée et les hommes*, n° 23, mars 1980, p. 255-257. — J. Stengers, *John Bartier, historien*, *ibidem*, p. 258-259. — P. Cockshaw et J. Willequet, *John Bartier*, dans *Libéralisme et Socialisme au XIX^e siècle*, p. VIII-XXII, Bruxelles, 1981. — *Bibliographie complète de J. Bartier* (sauf les œuvres posthumes), *ibidem*, p. XXIII-XXX. — A. Smolar-Meynard, *Introduction*, dans *Catalogue de la collection John Bartier*, Archives de la Ville de Bruxelles, 1981, p. I-VI. — J. Stengers, *Préface*, dans J. Bartier, *Odilon Delimal*, Bruxelles, 1983, p. I-11. — A. Smolar-Meynard, *Introduction*, dans J. Bartier, *Naissance du socialisme en Belgique. Les Saint-Simoniens*, Bruxelles, 1985, p. I-III. — W. Fraeys, *L'humour, la chaleur et la fraternité de John Bartier*, dans *Laïcité et classes sociales, 1789-1945. En hommage à John Bartier*, dir. A. Miroir, Espace de Libertés, Bruxelles, 1992, p. V-VI. — G. Van Hout, *Souvenirs d'amitié*, *ibidem*, p. VII-XI. — A. Miroir, *Introduction*, *ibidem*, p. 1-3.

Arlette Smolar-Meynard

BASTIEN, Alfred, Théodore, Joseph, peintre de portraits, paysages, natures mortes et scènes de genre, né à Ixelles (Bruxelles) le 16 septembre 1873, décédé à Uccle (Bruxelles) le 7 juin 1955.

Alfred Bastien était le huitième enfant d'une famille modeste, apparemment originaire d'Audenaerde dont le père, calligraphe, était de tendance libérale. Il fréquenta l'école primaire d'Ixelles puis, à la suite d'un déménagement familial, l'Athénée de Gand. A dix-huit ans, refusant de devenir clerc de notaire selon les plans paternels, il décida d'obéir à sa vocation. Tra-

vaillant le jour pour gagner son pain, il apprenait le soir le dessin à l'Académie des Beaux-Arts de Gand, sous la direction de Jean Delvin. Bientôt il quitta Gand pour aller s'inscrire à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, où il suivit les leçons de Jean Portaels. Dès 1891, il y fréquenta aussi les ateliers de peinture décorative et de dessin d'après figure antique. De 1892 à 1894, il suivit le cours de dessin d'après nature, ainsi que, de 1893 à 1894, celui de peinture d'après nature. L'année suivante, il fut également élève du sculpteur Jef Lambeaux. Puis, Jean Portaels, reconnaissant en lui un héritier des maîtres de la Société libre des Beaux-Arts, l'aurait envoyé à Paris à ses frais. Ce premier séjour à Paris marqua Alfred Bastien à jamais. D'abord, il y eut cette rencontre mémorable qu'il fit une nuit, dans un café désert et mal éclairé du Quartier latin; devant un verre d'absinthe presque vide, un client solitaire cherchait vainement à réunir la somme que lui réclamait le garçon impatient : c'était Verlaine. Le jeune Alfred Bastien trouva au fond de sa poche de quoi régler l'addition; alors Verlaine dénoua sa belle écharpe rouge et la lui offrit. Cette scène laissa à Alfred Bastien une émotion intense qu'il exprima en introduisant cette écharpe rouge dans plusieurs de ses tableaux.

Mais Paris pour lui, ce fut surtout le Louvre, où il copia les maîtres anciens, notamment Rembrandt, Rubens, Lenain et Velasquez, où il s'enthousiasma pour le romantisme de Géricault et de Delacroix et, plus encore, pour le réalisme de Courbet. En outre, Paris éveilla en lui la passion des voyages et le goût des choses de l'Orient. En 1897, après avoir obtenu à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles le premier prix aux concours académiques pour la figure, le paysage et la composition, Alfred Bastien reçut le prix Godecharle pour son œuvre *Symbole d'humilité chrétienne* ou *Le lavement des pieds* que lui avaient inspirée les cérémonies de la Semaine sainte à Rome. Ce prix de 12.000 francs or allait lui permettre de voyager sans souci en France et ailleurs. De Paris, où il s'attarde quelque temps, il descend en Bourgogne. Il y est chargé par un riche industriel de la décoration du château de Lantenay et compose à cet effet plusieurs fresques illustrant la vie de Charles le Téméraire. Ensuite, on perd un peu sa trace, mais on sait qu'en 1903, il part pour l'Espagne avec son ami, le peintre Maurice Wagemans. Il

séjourne longuement à Madrid et passe de nombreuses heures au Musée du Prado, devant les toiles de Velasquez, du Titien et de Goya. Il se rend ensuite à Burgos, à Salamanque, à Grenade, à Séville, à Tolède, avant de gagner l'Angleterre où il visite Londres et Oxford. En 1905, il rencontre Pierre de Crawhez, qui organise dans le Sahara sa fameuse randonnée automobile et il décide de l'accompagner en Algérie. Il retournera y vivre trois hivers et en gardera d'immortelles visions de paysages désertiques, de scènes quotidiennes chatoyantes. Les documents à notre disposition ne nous permettent pas de connaître les activités d'Alfred Bastien entre 1908 et 1911.

De 1911 à 1913, une mission ethnographique gouvernementale le retient au Congo belge. Il y prépare avec le peintre Paul Mathieu le fameux *Panorama du Congo*, dont plusieurs panneaux figureront à l'Exposition universelle de Gand en 1913. Il est à peine rentré en Belgique qu'il s'embarque pour l'Italie et l'Égypte. Il poursuit son périple à travers le monde et parcourt successivement l'Inde, la Chine et le Japon. Enfin, après un séjour à Honolulu, il aborde les États-Unis à San Francisco, remonte vers le nord-est, visite les chutes du Niagara et arrive finalement au Canada.

L'artiste ne revint au pays qu'au début de 1914, pour s'installer à Auderghem, au Rouge-Cloître, dans la maison du meunier que sa famille occupait depuis 1898. Le Rouge-Cloître l'attirait aussi en tant que lieu de réunions du «Sillon», cercle artistique fondé en 1893, dont Alfred Bastien devint rapidement l'animateur et qui réunissait de jeunes élèves de l'Académie de Bruxelles, comme Maurice Wagemans, Frans Smeers, Albert Pinot, Maurice Blicq, Victor Simonin, Jean Laudy, Paul Mathieu, Armand Apol. Tandis que la mode imposait un luminisme intransigeant, Alfred Bastien et ses amis prônaient un retour à «la bonne peinture du passé», à une palette pleine et généreuse selon la manière des maîtres anciens. Au «Sillon», ils exposaient des œuvres où forme et matière étaient souveraines et fixées dans les tons sombres. C'est au sein du «Sillon» qu'Alfred Bastien retrouva Jef Lambeaux et qu'il sculpta avec lui le bas-relief des *Passions humaines*.

En août 1914, Alfred Bastien fut mobilisé et enrôlé dans la Garde civique de Bruxelles comme canonnier; il fit ainsi la première partie

de la campagne, jusqu'à Bruges où il fut licencié. Son retour à Bruxelles fut de courte durée : dès le 14 octobre 1914, il rejoignit, via les Pays-Bas, l'Angleterre afin d'y continuer la lutte. En septembre 1915, il passa en France pour s'engager dans l'armée active, comme volontaire au Groupement administratif des troupes de l'arrière à Adinkerke, mais ses débuts y furent pénibles. En effet, enregistré comme «peintre», il avait été chargé de la peinture-camouflage du matériel militaire. Par la suite, il réussit à entrer comme motocycliste à la Compagnie des Sapeurs Pontonniers du Génie, placée sous l'autorité du commandant Thys, responsable de l'entretien des écluses et des manœuvres d'inondation. Il fut alors posté à Nieupoort et s'empressa d'y aménager en atelier une cave bientôt appelée la «cave des artistes». En effet, depuis mai 1916, Alfred Bastien faisait partie de la Section Artistique, protégée par la reine Elisabeth et rattachée à la deuxième section de l'Etat-Major général. Il s'agissait d'une équipe de vingt-six artistes, soldats volontaires pour la plupart, qui avaient obtenu l'autorisation de peindre dans les zones occupées par leurs unités. Leur mission était double : d'une part, produire des œuvres documentaires d'intérêt national, c'est-à-dire fixer les paysages de guerre, les ruines du front et les scènes militaires, et d'autre part, révéler l'art belge de l'Yser à l'étranger. Nieupoort, au cœur des premières lignes françaises, où Alfred Bastien choisit de s'établir avec Léon Huygens, Maurice Wagemans et André Lynen, constituait l'un des deux centres de travail de la Section Artistique (le second étant Loo). La «cave des artistes» y devint rapidement le rendez-vous des musiciens, des peintres et aussi de quelques écrivains. Paul Collaer, pianiste et musicologue, qui était alors le sergent de Bastien, «y remuait, avec talent, la rouille d'un piano «emprunté» à Nieupoort». Emile Claus, qui avait voulu voir le front, s'y réfugia un jour, lors d'une alerte au gaz. Verhaeren y vint à son tour et d'autres encore. Mais le plus illustre visiteur du lieu fut le roi Albert. Alfred Bastien aimait évoquer l'étonnement du Roi devant les bûches qui flambaient dans la cheminée (on était au fort de l'hiver), tandis qu'on manquait de bois à la villa royale. «Mais ce bois vient de votre jardin, Sire. Nous l'avons ramassé après un bombardement qui avait décapité plusieurs de vos arbres». A la suite de cette visite, le roi Albert

demanda à Alfred Bastien de peindre son portrait, à La Panne, en août 1917.

Son service sur l'Yser consista donc essentiellement pour le sapeur volontaire Alfred Bastien à parcourir le front à moto et à enregistrer sous le feu les images qui lui permettraient par la suite de bâtir l'immense toile du *Panorama de l'Yser*, comme le désirait le roi Albert. Il fut blessé à plusieurs reprises : en 1916, il fut emmené à l'Ambulance de l'Océan, à La Panne, où il reçut la visite de la reine Elisabeth; en 1917, à nouveau blessé, il rencontra toujours à l'Ambulance de l'Océan la célèbre cantatrice Claire Croiza, qu'il connaissait déjà et qu'on acclamait dans les Ambulances du front. Ces retrouvailles inaugurèrent une relation sentimentale qui devait durer jusqu'en 1921 et qui lui fit oublier ses malheurs avec sa première femme, Georgette Leblanc, elle aussi cantatrice, connue sous le nom de Lidvine. L'artiste passa sa convalescence et désormais toutes ses permissions avec Claire Croiza, dans son domaine de Bréthen-court, et plus tard à Paris, où il fit grâce à elle la connaissance de Vincent d'Indy, de Claude Debussy et de Gabriel Fauré. Au cours de cette même année 1917, Alfred Bastien fut muté au front canadien. Le 16 octobre 1917, il fut détaché au 22^e bataillon d'infanterie canadienne à Arras où, pour le compte du Canadian War Records, il exécuta une série d'aquarelles conservées aujourd'hui au Musée de l'Armée à Ottawa. Il accompagna également une batterie d'artillerie canadienne à Ypres, puis séjourna à Londres pendant quelques mois, toujours au service des Canadiens. Il ne revint définitivement en Belgique qu'après la guerre, en septembre 1919.

Dès avril 1920, il établit son atelier dans l'insolite mosquée du Cinquantenaire et y entreprit une tâche immense : aidé par Charles Léonard, Charles Swyncop et Jef Bonheur, tous trois ses élèves et volontaires de guerre comme lui, il réalisa un gigantesque *Panorama de la bataille de l'Yser* (115 mètres de long sur 15 mètres de haut), soit une véritable fresque historique. Dans l'esprit du roi Albert I^{er}, qui le lui avait commandé au cours du conflit, ce panorama devait « glorifier à jamais les sites historiques où étaient tombés tant de nos compatriotes, sans oublier leurs compagnons d'armes britanniques et français ». Lorsque l'œuvre fut terminée, elle fut installée au boulevard Maurice Lemonnier,

dans un local qui avait abrité jadis le *Panorama de la bataille de Waterloo* peint par Castalleni. En 1924, le *Panorama de la bataille de l'Yser* fut transféré à Ostende dans une rotonde. Lors de la seconde guerre mondiale, il fut endommagé et ensuite amené au Musée de l'Armée au Cinquantenaire, où, en 1951, Alfred Bastien le restaura avec l'aide de deux autres artistes.

Après l'achèvement du *Panorama de l'Yser*, la vie courante avait repris ses droits pour Alfred Bastien. En 1922, ayant divorcé de la cantatrice Georgette Leblanc, il épousa Alice Johns, une infirmière anglaise qu'il avait rencontrée en 1921, dans une clinique de Namur, lors d'une grave opération à la jambe.

D'autre part, sa carrière se poursuivait. En 1927, grâce à la protection de la reine Elisabeth, il succéda à Herman Richir comme professeur de peinture d'après nature à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles; il y conserva ce poste jusqu'en 1945. A la même époque, il exerça à trois reprises la fonction de directeur de l'Académie : d'octobre 1928 à janvier 1929, de juin 1929 à octobre 1930 et de septembre 1935 à septembre 1938. De 1932 à 1933, il assura le cours de paysage, en remplacement de son ami Paul Mathieu, décédé.

Durant les années 1930, Alfred Bastien se consacra également à deux entreprises de grande envergure : en 1935, la décoration et les dioramas du pavillon de la Ville de Bruxelles pour l'Exposition internationale de Bruxelles au Heysel, puis, en 1936, son troisième panorama, *Les batailles de 1914 sur la Meuse de Liège à Verdun*, qu'il réalisa avec deux de ses élèves et qui fut exposé à Namur.

A l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, l'artiste représentait « la colonne du temple de la réaction ». En effet, il résistait à la transformation de la vision picturale, à la rénovation de l'espace plastique et à la modification radicale de l'expression esthétique. Ainsi au cours des ardentes polémiques qui surgissaient alors entre les partisans de « l'art vivant » et ceux de « l'art traditionnel » ou dans la querelle des fauves et des pompiers, il prit toujours la tête des seconds, opposant à ce qu'il appelait « la déliquescence des <-ismes> » ses pâtes solides et savoureuses. Indifférent à toute originalité, il disait lui-même de sa propre production : « Il est entendu que cela n'est pas explosif. Mais un tableau, ça n'est pas une grenade à main ! ». Il resta farouchement

cantoné dans sa double position : la tradition et la nature. Pour lui, savoir peindre, c'était avant tout savoir dessiner. Du point de vue technique, il avait coutume de faire un bon dessin ou une esquisse poussée de son sujet, puis de reporter ce travail en camaïeu sur la toile; il réalisait ensuite l'ébauche au moyen d'une pâte onctueuse, mince dans les parties sombres, chargée dans les lumières; après séchage, il reprenait l'ébauche pour la glacer, lui donner plus d'intensité à certains endroits, l'assourdir à d'autres et pour faire les liaisons nécessaires.

En marge de ces travaux et de son enseignement à l'Académie, l'artiste recevait dans son atelier (chaussée de Vleurgat, 286) des élèves particuliers qui voulaient le voir peindre et l'imiter. Parmi ceux-ci, Juliette Emery-Moens, Marguerite Antoine, Marcelle de Mont-Cassan et Eugène Calberg devinrent pour lui de véritables amis. Le prince Charles fut certainement le plus célèbre parmi ses nombreux élèves. La relation fut nouée entre eux en mars 1941, par un ami commun, le baron Robert Goffinet. Dès avril 1941, le prince Charles lui commanda un grand portrait du roi Albert. En outre, pendant un an et demi, il lui confia la restauration de plusieurs tableaux du Palais royal et lui fit aménager un atelier sur place. A la fin de la guerre, le prince Charles, devenu régent, resserra ses liens avec l'artiste et lui commanda plusieurs autres portraits de son père. Ce n'est toutefois qu'à partir de septembre 1949 et jusqu'en 1952 qu'Alfred Bastien enseigna systématiquement la peinture au prince Charles. « Mon élève commence à comprendre ombre et lumière, tons transparents », rapporte Bastien dans son journal intime le 5 janvier 1950. « Il ne met plus de noir pour ombrer la chair humaine! Il a fait d'évidents progrès en dessin. »

Quand le prince Charles eut terminé son mandat de régent et quitté le Palais royal, c'est-à-dire après octobre 1950, il alla prendre ses leçons au domicile même du peintre, où d'ailleurs il avait fait transporter du mobilier personnel et où il séjourna de temps à autre jusqu'en 1952.

Sans se limiter à ses tâches pédagogiques, Alfred Bastien s'occupait aussi de l'Association des Artistes professionnels belges. C'est dans le cadre de celle-ci, qu'à l'issue de la seconde guerre mondiale, il fut nommé président de la Commission nationale de l'Épuration, organisme

chargé d'examiner le cas des peintres et sculpteurs qui avaient exposé en Allemagne sous l'occupation. Il était aussi très actif au sein de la Commission d'achat des Musées et de la Société des Expositions du Palais des Beaux-Arts. Le 5 juillet 1945, il fut élu membre de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique et il en devint directeur en 1952.

En outre, Alfred Bastien avait des relations extrêmement diversifiées. Il était affilié au Rotary, au Cercle artistique et gaulois et il faisait partie de la Franc-maçonnerie. Elevé dans une famille libérale où Francisco Ferrer avait même séjourné, il était athée et très attaché à la libre pensée. Libéral, il le resta pendant toute sa vie, en dépit d'une adhésion — assez brève — au Parti communiste. En effet, alors qu'il avait, dans sa jeunesse, fréquenté à Gand les anarchistes disciples d'Elisée Reclus, il rejoignit en 1946 les rangs du Parti, parce qu'il voyait en lui le champion de la lutte contre les inciviques et de la reconstruction du pays. Malgré l'opposition de son épouse et de plusieurs amis, il accepta de figurer à côté du docteur Pierre Depage sur la liste des candidats sénateurs communistes et il fut élu suppléant en février 1946. Il s'inscrivit aussi à l'Amicale des Artistes communistes et participa en octobre 1947 à une exposition de peinture au profit de la nouvelle imprimerie du *Drapeau Rouge*. Après cette date, il n'eut pratiquement plus de contacts avec le Parti communiste et il le quitta définitivement en 1949.

Cordial, ardent et généreux, Alfred Bastien fut pendant toute sa vie entouré de nombreux amis, qui venaient le voir régulièrement dans son atelier : par exemple, Albert Devèze, ministre de la Défense nationale, ou Robert Goffinet, officier d'ordonnance du roi Albert, puis attaché à la maison du prince Charles, ou le général Max de Nève de Roden, aide de camp du roi Albert, ou encore Maurice Lippens, politicien libéral. Il resta très lié avec les anciens du « Sillon », comme Frans Smeers ou Albert Pinot et avec ses amis de longue date tels Paul Collaer, Pierre Theunis et bien d'autres. Alfred Bastien fut d'ailleurs un épistolier passionné. Levé toujours tôt, il s'occupait de quatre à sept heures du matin à écrire, outre son journal intime, de longues lettres à ses amis. Celles-ci, qui par milliers existent encore dispersées, traitaient dans un style direct de tous les sujets, allant de simples faits quotidiens à des questions artistiques. Lors-

qu'il voulait trouver un peu de solitude, Alfred Bastien s'installait pour quelques jours dans sa maison du Rouge-Cloître où, depuis le décès des parents, vivaient sa sœur Henriette et, du moins pendant la première guerre, ses deux fils adoptifs, Stanislas et Stéphane Jasinski. Au Rouge-Cloître, il passait de longues heures dans la forêt et peignait avec joie.

Cet artiste traditionaliste a laissé une œuvre variée et considérable qui jouit, à ce titre, des faveurs d'un public étendu. Répudiant les conceptions de l'art moderne, Bastien commença par résister aux tentations de l'impressionnisme au profit d'une esthétique en quelque sorte « post-romantique », qui trouvait son inspiration dans le souvenir des maîtres élus par lui comme des modèles qu'il ambitionnait de suivre et d'égaliser, en particulier Eugène Delacroix et Gustave Courbet.

« Delacroix ! Aura-t-il obsédé ma vie, mes rêves, mon ambition de l'approcher, mon regret de n'avoir pu être son compagnon », écrivait Bastien dans son journal intime en 1944. « Ah ! comme j'aurais travaillé pour lui, avec lui. Il n'y a rien que je n'aime de lui, tant de ses idées, de sa palette, de sa plume, de son burin, quel lion il était... ».

Son amour de la nature devait ensuite le rapprocher de Jean Degreef, chantre attitré du Brabant et de la forêt de Soignes. Pour Bastien, en effet, le moteur de la peinture était l'émotion sensuelle. Pour exprimer une telle émotion, il utilisait la couleur, qu'il aimait avec force et par laquelle il sut de mieux en mieux capter les subtilités de la lumière. S'en tenant auparavant aux pâtes grasses et copieuses, aux tonalités sombres, il se mit à éclaircir progressivement sa palette et à assouplir sa touche, peignant « d'une manière assez semblable à celle du jeune Van Rysselberghe pré-impressionniste ».

Dans l'ensemble abondant des œuvres de Bastien, il y a certes des pages plus faibles, empreintes d'académisme. Mais lorsqu'il allie le dynamisme des impressionnistes à la réalité plastique, le sens des modulations à la solidité des matières et des formes, Alfred Bastien est un excellent artiste : en témoignent surtout ses études chatoyantes de la forêt de Soignes, où l'on voit le soleil filtrer à travers les branchages ou poser des taches vibrantes sur un tapis de feuilles mortes. De plus, il règne généralement dans l'œuvre de ce peintre passionné, notam-

ment dans ses portraits, ses paysages et esquisses de scènes orientales, un lyrisme qui ne laisse pas insensible.

Plusieurs de ses œuvres sont conservées dans des musées belges : *Le château de Crupet* (1895) et *Le portrait du frère de l'artiste* aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles; *Le chasseur* (qui date des environs de 1900) et *La carpe* au Musée d'Ixelles; *Le youm qui passe* (1905) à l'Hôtel Charlier, à Bruxelles; *Le portrait de la mère de l'artiste*, au Musée des Beaux-Arts de Gand. Mentionnons encore plusieurs tableaux entrés dans les collections de la reine Elisabeth, parmi lesquels *Les ruines de l'église de Nieuport*, un paysage et un *Grand bouquet de fleurs dans deux vases et accessoires*.

Alfred Bastien est l'auteur de : *Guide sommaire du Belge au Kantaga*. Par A. Bastien, capitaine-commandant (e.a.), Bruxelles, Hayez, 1910, 87 p.; *Le Congo belge. Reproduction en neuf estampes du panorama colonial de Paul Mathieu et Alfred Bastien à l'Exposition internationale et universelle de Gand, 1913. Notice explicative*, Bruxelles, E. Mertens, 1914, 8 f.; *Panorama de la bataille de l'Yser, 1914*, Bruxelles, (Notre Pays), s.d.; *Jean Degreef*, Bruxelles, éd. Cahiers de Belgique, 1932, 15 p.; *L'armée belge vue par les peintres du front de la campagne 1914-1918 de nos artistes d'aujourd'hui*, Bruxelles, L'Art belge, 1940, 13 p.; *Le paysage et la marine dans l'œuvre de Rubens*, Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, 1941, 10 p. et *Fondation Andrée Meyer, villa « Chez nous »*. *Catalogue des œuvres offertes par les artistes*, Galerie Royale, s.l.n.d.

Archives de l'Académie royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles : *Cahiers d'Alfred Bastien*, n° 15316 à 15394 et n° 19350 à 19357; *dossier Alfred Bastien*, n° 14521. — Archives du Parti communiste, à Bruxelles (Fondation Joseph Jacquemotte) : *Dossier vie culturelle*. — Archives de l'Art contemporain, à Bruxelles : *Fonds Alfred Bastien*. — Archives et Musée de la Littérature, à Bruxelles : *Fonds Alfred Bastien et Fonds René Lyr*. — Archives du Palais royal, à Bruxelles : *Fonds Albert et Elisabeth. Secrétariat d'Elisabeth, peintres, 2^e série, B/35, Alfred Bastien*. — Correspondance inédite d'Alfred Bastien à Juliette Emery-Moens. — Correspondance inédite d'Alfred Bastien à Paul Collaer. — Correspondance inédite de Claire Croiza à Paul Collaer.

H.H., *Bastien, Alfred*, dans U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, t. 3, Leipzig, 1909, p. 24. — P. Vandendries, *Vie, voyages et œuvres d'Alfred Bastien*, Bruxelles, 1932. — L. Jottrand, *Alfred Bastien*, dans *Solidra*, 4^e année, n° 56, 15 octobre 1936, p. 1-2. — *Le peintre Alfred Bastien*, dans *Pourquoi Pas?* 27^e année, n° 1178, 26 février 1937, p. 651-654. — *Hommage à la mémoire d'Alfred Bastien. Discours prononcé le 10 juin 1955 par M.L. Christophe et le baron P. Paulus*, dans *Académie royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, t. 37, 1955, p. 142-145. — R. Dupierieux, *La vie artistique : ceux de chez nous : Alfred Bastien*, dans *Le Soir*, 28 juillet 1955. — *Alfred Bastien (exposition rétrospective)*, Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, 8-23 novembre 1958. — P. Delvaux, *Notice sur Alfred Bastien, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 139, Bruxelles, 1963, p. 225-231. — G. Gyselen, *De beeldende kunst aan de IJzer*, dans *West-Vlaanderen*, vol. 13, 1964, p. 252-260. — *Le Roi Albert et ses soldats. Exposition*, Musée royal de l'Armée, Bruxelles, 26 octobre-18 novembre 1973, p. 7. — H. Schots, *Auderghem et ses peintres*, Bruxelles, 1975, p. 66-70. — E. Benezit, *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs*, t. I, Paris, 1976, p. 502. — *Jean Portaels et ses élèves*, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, 19 octobre-16 décembre 1979, p. 23. — Ph. M[oins], *Alfred Bastien, dans Cent cinquante ans de vie artistique. Documents et témoignages d'académiciens membres de la Classe des Beaux-Arts présentés à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de l'Indépendance de la Belgique*, Bruxelles, 1980, p. 17-18. — *Dictionnaire biographique illustré des artistes en Belgique depuis 1830*, Bruxelles, 1987, p. 20. — *Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles, 275 ans d'enseignement*, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, 7 mai-28 juin 1987, p. 130. — S. Goyens de Heusch, *L'Impressionnisme et le fauvisme en Belgique*, Anvers, 1988, p. 302-303 et 455. — *14-18 : Regards d'artistes. Exposition organisée à l'occasion du 75^e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale*, Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, Bruxelles, 11.11.1993-31.1.1994, p. 27-30. — Musée royal de l'Armée, *L'art au Musée royal de l'Armée*, s.l.n.d., p. 36-42. — V. Montens, *Le peintre Alfred Bastien : vie politique, matérielle et artistique, mémoire de licence présenté à l'Université libre de Bruxelles*, 1990 (inédit).

Valérie Montens

Illustration : Planche I, face à la page 96.
Alfred Bastien : Coin à Saint-Cloud, s.d.

BASTIN, Max, Ferdinand, Charles, journaliste, directeur du Centre d'Information et d'Éducation populaire du Mouvement ouvrier chrétien, né à Huy le 9 décembre 1919, décédé à Uccle (Bruxelles) le 16 mars 1971.

Max Bastin entreprend des humanités gréco-latines à l'Athénée royal de sa ville natale, puis des études d'histoire à l'Université de Liège. Sa licence obtenue, il assure, de 1942 à 1943, un intérim de professeur d'histoire dans l'Athénée qui l'a formé. En janvier 1943, il s'engage dans la Résistance. De 1944 à 1945, il est chargé du secrétariat permanent de l'Armée secrète. C'est à ce titre que, de février 1946 à mars 1953, il est nommé adjoint du major Bodeux à l'Union des Fraternelles de l'Armée secrète afin d'assurer le service des dossiers pour faits de résistance.

A la Libération, il adhère à l'Union démocratique belge (UDB), mouvement qui vise à décloisonner la vie politique belge en proposant un modèle travailliste aux électeurs de gauche. C'est alors que, par l'intermédiaire d'André et Simone Oleffe, il entre en contact avec le Mouvement ouvrier chrétien (MOC) et s'engage aux Equipes Populaires. Entré comme collaborateur au journal *La Cité* en 1950, il y assume des responsabilités de plus en plus importantes : en 1953, il devient rédacteur et deux ans plus tard, il succède à William Ugeux comme rédacteur en chef. En juillet 1957, il est envoyé au Congo belge pour prendre la direction du *Courrier d'Afrique*, quotidien qui est propriété des syndicats chrétiens belges. Il reçoit une mission délicate : africaniser le journal. Il s'en acquitte avec doigté et détermination. Afin d'améliorer le mouvement, il crée *Présence congolaise*. La rédaction de ce périodique est assurée par une équipe de journalistes autochtones, dont la plupart joueront un rôle déterminant dans la vie politique du pays. Sous l'impulsion de Max Bastin, *Présence congolaise*, mensuel puis quotidien, devient une école de journalisme et de politique où se prépare la relève congolaise du *Courrier d'Afrique*. En plus de son travail de journaliste, Max Bastin est maître de conférences à l'Université Lovanium. L'indépendance du Congo belge met fin à sa mission africaine. De retour au pays, Max Bastin est attaché de cabinet au ministère des Affaires congolaises puis, un an plus tard, au ministère des Communications.

En 1961, une nouvelle étape de sa vie s'ouvre. Max Bastin est nommé directeur du Centre

d'Information et d'Education populaire du Mouvement ouvrier chrétien, fondé à l'issue de la Semaine sociale wallonne de cette même année. Le but du Centre est d'informer et d'assister le Mouvement dans la recherche d'une culture ouvrière adaptée au sein d'une société dominée par les mass media. Dans cette fonction, Max Bastin donne sa pleine mesure. Tout d'abord, il renouvelle *Les Dossiers de l'Action sociale catholique*. Il anime aussi les Semaines sociales wallonnes qui, à ses yeux, constituent un temps fort de recherche et de discussion dans un climat de liberté. Sous son impulsion, cette manifestation annuelle connaît un retentissement grandissant à la fois par les thèmes retenus et par la qualité des débats. Grâce à son action, les Editions Vie ouvrière acquièrent une place de choix dans le monde de l'édition belge.

Convaincu de la nécessité de démocratiser l'enseignement, Max Bastin se fait aussi le défenseur de l'éducation permanente, qui peut offrir aux travailleurs la possibilité d'acquérir, à côté de leur profession, une formation qui leur permettrait de saisir les chances perdues et ainsi de participer à la sphère politique. Pour mettre en œuvre cette idée, Max Bastin procède par étapes. La première phase de ce processus est la création, en 1962, de l'Institut supérieur de Culture ouvrière (ISCO), qui se substitue aux anciennes écoles sociales régionales. Le but de cet Institut consiste à fournir à des militants sociaux engagés une formation et des connaissances de haut niveau, afin de donner à leur action une plus grande efficacité. Max Bastin définit l'ISCO comme «un instrument de formation à une culture critique». Pour réaliser son projet, il peut compter sur la collaboration des Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur, notamment sur la complicité de deux professeurs jésuites, les pères Pierre Maon et Jean Raes ainsi que sur l'appui de Jean Dechamps et de René Schoonbrodt. L'organisation de l'Institut est la suivante : le cycle des études, dont le programme est proche de celui des licences en sciences politiques et sociales, est de quatre ans; les cours se donnent sur trente samedis de l'année. Les responsables mettent au point une pédagogie adaptée aux adultes engagés dans la vie de travail, qui instaure un dialogue entre la théorie et la pratique. En octobre 1962, l'Institut ouvre ses deux premières sections à Charleroi et à Liège.

Une fois l'ISCO mis sur rails, Max Bastin fait un pas supplémentaire afin que la culture des travailleurs obtienne un statut officiel dans la société. Pour atteindre ce but, il renforce les liens entre le Mouvement ouvrier et le monde universitaire, noués spontanément lors de la mise en place de l'ISCO. Le projet se concrétise en 1967, avec la création de la Fondation Travail - Université. Là s'établit, de manière structurelle, une collaboration entre le Mouvement ouvrier chrétien, l'Université catholique de Louvain, les Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix et quelques professeurs d'autres universités francophones. La Fondation, dont Max Bastin est nommé secrétaire général, a une activité diversifiée : elle organise des cours de perfectionnement pour les dirigeants, les permanents et les militants du mouvement; elle met sur pied une recherche scientifique sur des thèmes qui concernent le monde du travail : elle permet aux étudiants de l'ISCO d'avoir accès à la licence en sciences du travail organisée par l'Institut supérieur du travail de l'Université catholique de Louvain. En outre, la Fondation permet deux ouvertures : une extension de l'ISCO, avec la collaboration des Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix; la création, en 1973, de la Faculté ouverte de Politique économique et sociale (FOPES) en coopération avec l'Université de Louvain. La FOPES assure, en prolongement de l'ISCO, une formation supérieure complémentaire aux adultes qui ont acquis une expérience dans les domaines politique, social et économique et, sur le plan de la recherche, elle établit des contacts entre le Mouvement ouvrier chrétien et le monde universitaire.

Toutes ses idées, Max Bastin les expose avec clairvoyance dans *Les Dossiers de l'Action sociale catholique*, qu'il rénove complètement en 1968, dans *La Cité*, dans la collection *Semaines sociales wallonnes* et dans *La Revue Nouvelle*, dont il devient membre du comité de rédaction en 1970.

A cause de sa compétence, il assure également d'autres fonctions : vice-président de la Société d'Etudes politiques et sociales fondée en 1951 par le chanoine Jacques Leclercq; membre du Conseil supérieur de l'Education populaire; administrateur de l'Institut belge d'Information; professeur à l'Institut des Hautes Etudes de Communications sociales (IHECS) à Mons.

Parallèlement à son action sociale et culturelle, Max Bastin s'engage sur le terrain politique. Attaché à la Wallonie et au mouvement wallon, il est partisan du fédéralisme, lequel n'a pas alors nécessairement bonne presse au sein du MOC et du monde catholique. A la fin des années soixante, il participe au regroupement des forces de gauche de Wallonie et de Bruxelles. En avril 1969, au lendemain de la Semaine sociale wallonne, durant laquelle le MOC est invité à prendre en main son destin politique, il fonde, avec d'autres militants, le groupe Objectif 72 Wallonie - Bruxelles. Le but est clair : créer un mouvement de type travailliste qui serait le catalyseur d'une rupture avec le Parti social chrétien (PSC). Malgré les efforts déployés, le groupe ne parvient pas à rallier toutes les forces de gauche. Toutefois une collaboration s'installe entre Max Bastin et Jacques Yerna, le seul socialiste qui se soit joint au groupe. A cette époque, Jacques Yerna est secrétaire de la FGTB, Liège - Huy - Waremme et le successeur d'André Renard à la tête du Mouvement populaire wallon. Ce lien donne naissance au groupe B-Y, qui survivra au décès de Max Bastin. A son actif, on trouve plusieurs études, notamment, en 1973 un programme commun publié sous le titre *Quelle Wallonie ? Quel socialisme ?*

Dans toutes ses initiatives, Max Bastin fait preuve de qualités remarquables : indépendance d'esprit, exigence intellectuelle, sens de l'écoute et de l'amitié. Ses proches collaborateurs soulignent trois traits particuliers de sa personnalité. Tout d'abord sa lucidité. Elle lui permettait de deviner, dès l'apparition des premiers symptômes, les mutations fondamentales qui se préparaient dans la société, notamment la volonté des travailleurs de devenir des acteurs du changement social et l'importance de la culture et du savoir comme moyen d'émancipation sociale. Ensuite, sa confiance à la génération montante. Quelque temps avant sa mort il écrivait : « Vous savez quel prix j'attache à la jeunesse, à ce qu'elle apporte de loyauté et de vérité. Ce fait s'impose à moi de plus en plus. C'est avec les jeunes qu'il faut travailler; seul un contact étroit avec eux peut nous écarter des voies du conformisme et de la haïssable compromission... ». Enfin sa foi lucide et bien enracinée. « Il croyait en Dieu, mais il avait la piété discrète. L'avenir de l'Eglise l'inquiétait : ses lenteurs, ses hésitations, les fausses transformations l'irritaient et

lui faisaient craindre le pire », souligne Victor Michel, secrétaire général du MOC.

Sa mort survenue le 16 mars 1971, à l'âge de cinquante et un ans, a été ressentie comme une perte considérable pour le Mouvement ouvrier. Néanmoins, Max Bastin laisse aux travailleurs un précieux héritage : des institutions animées par des hommes qui vivent de son message empreint de lucidité et de générosité. Aujourd'hui il est reconnu comme l'inspirateur du MOC francophone d'après 1968.

Max Bastin, dans *La Revue Nouvelle*, mai-juin 1971, p. 515-530. — M. Delepeleire, *La semaine sociale wallonne*, dans *La Revue Nouvelle*, juillet-août 1971, p. 53-55.

Pierre Sauvage

BASYN, Jacques, Antoine, Agnès, Marie, avocat, homme politique, président du conseil d'administration de la Caisse nationale du Crédit professionnel et de l'Union professionnelle des Entreprises d'Assurances, né à Bruges le 2 février 1901, décédé à Uccle (Bruxelles) le 16 février 1982.

Jacques Basyn entame ses études au Collège Saint-Louis de sa ville natale et les termine au Collège Saint-Michel à Bruxelles. Son père, qui est avocat, l'oblige à maîtriser les deux langues nationales. Ce qui sera un précieux atout pour l'avenir. Durant le premier conflit mondial, Jacques Basyn n'hésite pas, malgré son jeune âge, à s'engager dans l'armée. Après un an de candidature à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Institut Saint-Louis de Bruxelles (1919-1920), Jacques entame le droit à l'Université catholique de Louvain. Durant ses études, il est remarqué par le père Georges Ceslas Rutten o.p., défenseur et organisateur des syndicats chrétiens. Les relations avec le religieux dominicain sont telles qu'en 1922, Jacques se voit confier son secrétariat particulier, tâche qu'il assumera fidèlement jusqu'à la guerre. Cette activité lui permet de rencontrer des milieux catholiques qui fréquentent le père Rutten et, sans doute, de fortifier ses propres idées démocrates chrétiennes. Dès cette époque, Jacques fait preuve de qualités remarquables : une force de travail hors du commun; une étonnante capacité d'assimilation et de syn-

thèse; une profonde humanité qui se traduit par un sens instinctif de la conciliation.

En 1923, année où il conquiert son diplôme de docteur en droit, il s'inscrit au Barreau de Bruxelles. Parallèlement à son métier d'avocat, il poursuit diverses activités. En premier lieu, il exerce des responsabilités au sein des cabinets de ministres démocrates chrétiens : secrétaire du cabinet du ministre de la Justice (1925-1926); conseiller juridique au ministère de la Justice (1926-1929); conseiller juridique au cabinet du ministre de l'Industrie, du Travail et de la Prévoyance sociale (1927-1932); chef adjoint du cabinet du ministre du Travail et de la Prévoyance sociale; chef du cabinet du ministre du Ravitaillement, chef du cabinet du ministre des Communications (1939). En outre, de 1938 à 1939, il est nommé commissaire royal aux Pensions. En second lieu, il entame une carrière d'enseignant. En 1931, il est nommé chargé de cours à la section néerlandaise de l'Institut supérieur de Commerce de l'Etat à Anvers. En troisième lieu, il assume des responsabilités dans deux secteurs précis : en 1929, il devient membre du comité de direction de la Caisse centrale du petit Crédit professionnel, premier établissement public de crédit aux Classes moyennes de Belgique; en 1931, il est nommé membre de la Commission des assurances privées et des prêts hypothécaires. En quatrième lieu, il réserve une partie de son temps à l'écriture. D'une part, dans le domaine professionnel : en 1929, il publie un ouvrage sur *Les allocations familiales en Belgique*; en 1939, il fait paraître son rapport sur les pensions dans *Le Moniteur belge*. D'autre part, dans le domaine de la vulgarisation et de l'actualité. En 1926, il est sollicité pour faire partie du premier comité de rédaction de *La Cité Chrétienne*, revue bimensuelle fondée par l'abbé Jacques Leclercq, professeur de philosophie à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Institut Saint-Louis à Bruxelles. Il est chargé de seconder le père Joseph Arendt qui est responsable du domaine social. A partir de 1933, il prend ses distances par rapport à *La Cité Chrétienne*, et, en 1937, il devient éditorialiste à *La Cité Nouvelle*, journal de tendance démocrate chrétienne dont le rédacteur en chef est Jean Bodart. En cinquième lieu, Jacques Basyn se consacre à de multiples œuvres sociales dont presque toutes bénéficient de ses services à titre gratuit.

Dès le déclenchement de la seconde guerre mondiale, il s'engage dans la Résistance dans laquelle il joue un rôle discret mais efficace. Emprisonné par la Gestapo, il ne doit qu'à son sang-froid d'éviter les plus graves périls.

Dès la Libération, il prend, dans le domaine politique, une initiative importante qui avait mûri durant l'occupation. En septembre 1944, avec deux autres démocrates chrétiens, Marcel Grégoire et Antoine Delfosse, il fonde l'Union démocratique belge (UDB). Ce mouvement, inspiré du MRP français et du modèle travailliste anglais, vise à décloisonner la vie politique belge en proposant une alternative aux partis socialistes et catholiques d'avant-guerre. Après avoir été chef du cabinet du ministre de la Justice de 1944 à 1945, Jacques Basyn entre dans le second gouvernement Van Acker (2 août 1945-9 janvier 1946). Il devient ministre des Dommages de guerre, portefeuille important mais ingrat étant donné les circonstances.

Après la défaite cuisante du parti de l'Union démocratique belge, en février 1946, Jacques Basyn, tirant la leçon des événements, quitte la scène politique sans aucune amertume. Il ne ralentit pas pour autant son activité. A côté de son métier d'avocat, il se concentre sur deux orientations sociales : le crédit et les assurances. Dans ces deux domaines, à cause de ses talents intellectuels et humains, il s'impose comme président. En 1947, il est nommé à la tête du conseil d'administration de la Caisse nationale de Crédit professionnel, résultat de la fusion des organismes publics de crédit aux Classes moyennes. Durant sa présidence, il se montre soucieux de faire de cet organisme un instrument de valorisation humaine et de développement de toute une classe sociale. A la même date, il devient membre du Conseil des Institutions de Crédit de l'Etat. Dans la foulée, il assure la présidence d'autres organismes qui s'occupent de crédit : Centre pour l'encouragement de l'Epargne et des Placements immobiliers (CEPI); Confédération internationale du Crédit populaire. En 1956, il est appelé à la présidence de l'Union professionnelle des Entreprises d'Assurances (UPEA). C'est un secteur qu'il maîtrise bien : en 1945, il avait publié aux Editions Larcier un ouvrage sur les *Assurances en Belgique*; en 1950, il avait été nommé membre de la Commission chargée de préparer la loi de contrôle généralisé en matière d'assurances et du contrat d'assurance du ministère du Travail et de

la Prévoyance sociale. Dans la foulée de la présidence des UPEA qu'il assure pendant vingt-cinq ans, il est nommé à la tête d'autres institutions de crédit : le Comité des Assurances de l'Office de Coopération au Développement économique (OCDE), la Société coopérative « La Maison de l'Assurance », le Groupe de travail « assurances » du Conseil économique et social de l'Union économique Benelux.

En dehors de ces domaines du crédit et de l'assurance, il est appelé à présider d'autres organismes : l'Association belge pour le progrès social, l'Association des Caisses d'allocations familiales, le Conseil professionnel de la Construction, le Fonds d'Aide médicale urgente, la Ligue nationale du Coin de terre et du Foyer. En outre, il siège au conseil d'administration d'autres institutions : la Commission mixte chargée de la révision du problème des pensions (1950), l'Institut belge des Finances publiques, le Conseil supérieur de la Famille (section juridique), la Société nationale d'Investissement, le Comité national de l'Épargne immobilière, le Conseil consultatif économique et social de l'Union économique Benelux, le Conseil central de l'Économie.

Non seulement, il n'abandonne pas ses activités d'enseignant mais il les intensifie : en 1950, il devient professeur à l'École de guerre (section flamande); en 1961, il est nommé maître de conférences à la Faculté de Droit de l'Université catholique de Louvain, où il assure un cours de droit comparé et d'introduction à l'assurance. Neuf ans plus tard, il obtient le titre de chargé de cours extraordinaire.

Il continue son travail de publication. Il collabore notamment au *Répertoire pratique de droit belge* et exprime sa pensée dans des périodiques. De 1959 à 1960, il est délégué de la Belgique à la Commission des droits de l'homme à l'ONU.

Lorsque, au terme d'une vie bien remplie, il meurt dans la sérénité le 16 février 1982, il est vivement regretté par ses nombreux amis et collaborateurs qui eurent le bonheur d'apprécier ses qualités d'intelligence et de cœur.

J. Daloz, *Jacques Basyn*, dans *La Libre Belgique*, 19 février 1982. — M. Grégoire, *Jacques Basyn*, dans *Le Journal des Tribunaux*, n° 5204, 20 mars 1982. — *Nécrologie de Jacques Basyn*, dans *Bulletin d'information de l'Union professionnelle des Entreprises d'Assurances*, n° 8, 20 février 1982.

Pierre Sauvage

BAUDHUIN, Fernand, économiste, professeur d'université, journaliste, né à Wanfercée-Baulet le 14 décembre 1894, décédé à Louvain le 25 mai 1977.

Fernand Baudhuin fit ses humanités anciennes au Collège Notre-Dame de la Paix à Namur et au Collège du Sacré-Cœur à Charleroi. Il obtint en 1920 le diplôme de docteur en droit et en 1924 celui de docteur en sciences politiques et diplomatiques de l'Université catholique de Louvain (UCL).

Il fut professeur à l'École de Commerce de l'UCL en 1924, professeur à l'Institut supérieur de Commerce de l'État à Anvers de 1925 à 1936, professeur à la Faculté de Droit de l'UCL en 1928, secrétaire général de l'Institut des Sciences économiques de l'UCL, président du Centre de Recherches économiques de la même université en 1964. Il obtint l'éméritat en 1965.

Collaborateur du quotidien *La Libre Belgique* où il a, entre autres, assuré sans interruption de 1931 à 1977 (sauf pendant les années de guerre où le journal n'a pas paru), un éditorial économique hebdomadaire qui faisait autorité, Fernand Baudhuin était également président de l'Agence économique et financière de Bruxelles. De 1928 à 1959, il tient la rubrique économique de la *Revue générale belge*.

Il a été chargé de très nombreuses missions officielles tant à l'intérieur du pays qu'au niveau international : conseiller du ministre de l'Industrie et du Travail (1933) et du ministère des Finances (1934), membre du Conseil supérieur des Statistiques et du Conseil supérieur des Finances, président de la Commission de la Comptabilité nationale, membre des jurys du Secrétariat permanent au recrutement de l'État, membre du Comité pour l'étude des crédits aux pays sous-développés (ONU, 1953), délégué de la Belgique à l'ECOSOC (ONU, 1954). Il a effectué de nombreux voyages, invité notamment par les gouvernements de France (1959), des États-Unis (1959) et du Japon (1961). Il fut proclamé docteur *honoris causa* de l'Université de Toulouse.

Fernand Baudhuin était un travailleur infatigable qui ne prenait que très rarement des vacances. Parmi les principes de base qu'il tentait d'inculquer à ses étudiants, figurait en bonne place le culte de l'effort, du travail et de la méthode. Esprit très pratique et très concret, « il se méfiait des constructions purement théoriques et

s'étonnait parfois que certains puissent s'y consacrer avec tant d'assiduité. Il n'appréciait guère le byzantinisme». Cette méfiance à l'égard des constructions purement intellectuelles lui valut pas mal de critiques de la part de certains de ses collègues. Mais «sa parfaite connaissance économique et son bon sens infailible lui indiquaient vite la solution à laquelle d'autres n'arrivaient que péniblement après de multiples tâtonnements» (Eloge funèbre par le professeur Paul Rousseaux). Il était servi par une très forte intuition ainsi qu'une mémoire des chiffres prodigieuse et il vouait une grande passion à la précision.

Dans son *Dictionnaire d'économie contemporaine*, il proclame sa «foi dans la liberté économique et dans l'économie de marché, facteurs de progrès économique et social parce qu'elles ont comme corollaire le sens de la responsabilité qui, selon lui, est absent ou déficient dans les autres régimes».

L'influence exercée par Fernand Baudhuin sur l'opinion publique et sur la vie économique du pays fut très grande. Il a formé plusieurs milliers d'étudiants. Parmi les cours qu'il professa, on peut citer : Etude approfondie de l'économie politique, Finances publiques, Analyse économique des bilans, Placements et valeurs, Déontologie des Affaires et Economie agraire. Les articles qu'il écrivait, notamment dans *La Libre Belgique*, étaient très suivis et serraient toujours de près l'actualité. Il était fréquemment consulté par les hommes d'affaires et les responsables politiques.

Fernand Baudhuin est considéré comme un des pionniers de la comptabilité nationale. Il fut le premier à publier des estimations du Revenu national en Belgique. Les études ultérieures qui ont été menées en ont montré la remarquable précision.

Le professeur Baudhuin a joué un rôle déterminant dans la dévaluation de 1935. Dès 1933-1934, le groupe des économistes de l'école de Louvain, dont il faisait partie et auquel appartenait également Léon H. Dupriez, étaient arrivés à la conclusion que la politique de déflation du gouvernement, en face de la dévaluation de la livre sterling et du dollar, menait le pays au désastre. Le 14 mars 1935, dans un discours retentissant à la Société d'Etudes et d'Expansion à Liège, Fernand Baudhuin réclama avec force un ajustement monétaire. Il s'ensuivit une in-

tense spéculation qui accula le gouvernement à démissionner le 19 mars. Le nouveau gouvernement présidé par le vice-gouverneur de la Banque Nationale, Paul van Zeeland, procéda très rapidement à la dévaluation qui ouvrit la porte au redressement économique.

A la Libération, en 1944, Fernand Baudhuin s'est opposé à l'opération d'assainissement monétaire menée par le ministre des Finances Camille Gutt. «Celle-ci fut considérée dans le monde extérieur comme un acte énergique et salutaire. On a voulu y voir la cause de la situation économique et financière plus favorable dont le pays a bénéficié. En fait, il ne s'agissait là que d'un épisode, et l'effet de la contraction a été rapidement annulé par le jeu même des circonstances» (F. Baudhuin, *Belgique, 1900-1960*).

Fernand Baudhuin était très proche de la pensée de Jacques Rueff. Comme cet ancien conseiller du général de Gaulle, il était partisan d'un retour à l'étalon-or. Il a dénoncé dans d'innombrables articles les méfaits du système de l'étalon de change-or qui permettait aux banques centrales de détenir des dollars des Etats-Unis comme réserve monétaire au même titre que l'or. Cette pratique a permis aux Américains d'afficher pratiquement sans discontinuer un déficit de leur balance des paiements et a très largement contribué à l'inflation de la fin des années soixante et du début des années septante. Avec Jacques Rueff et Robert Triffin (qui ne partageait pas du tout l'engouement du premier pour l'étalon-or), Fernand Baudhuin fut un des rares économistes à prévoir la crise du dollar et l'effondrement du système monétaire international mis en place à Bretton Woods.

Outre les milliers d'articles de journaux et revues, le professeur Baudhuin a publié une quarantaine de livres dont les principaux sont : *La dévaluation du franc belge. Une opération délicate parfaitement réussie*, Bruxelles, Edition universelle, 1935; *Code économique et financier - Introductions économiques et textes annotés de la législation belge*, 2 vol., Bruxelles, Bruylant, 1954; *Code économique et financier - mise à jour*, Bruxelles, Bruylant, 1964; *Histoire économique de la Belgique, 1914-1939*, 2 vol., Bruxelles, Bruylant, 1944; *L'économie belge sous l'occupation, 1940-1944*, Bruxelles, Bruylant, 1945; *Histoire économique de la Belgique, 1945-1956*, Bruxelles, Bruylant, 1958; *Histoire*

économique de la Belgique, 1957-1968, Bruxelles, Bruylant, 1970; *Belgique 1900-1960*, Institut de Recherches économiques et sociales, Louvain, 1961; *Principes d'économie contemporaine*, 4 vol., Verviers, Marabout, 1975 (4^e édition); *Dictionnaire d'économie contemporaine*, Verviers, Marabout, 1977 (5^e édition).

L. Dupriez, *In memoriam Fernand Baudhuin (1892-1977)*, dans *Recherches économiques de Louvain*, t. 43, n° 2, 1977, p. 91-92. — *Le professeur Fernand Baudhuin*, dans *La Libre Belgique*, 26 mai 1977, p. 7. — Eloge académique prononcée par Mgr Massaux, dans *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, t. 95, vol. 2, 1964-1966, p. 426-428.

Jacques Zeegers

BLONDEL, Pierre, conseiller au Conseil privé, au Conseil d'Etat et au Conseil de l'Amirauté suprême, né à Malines vers 1598, décédé à Bruxelles le 12 octobre 1678.

Fils de Pierre Blondel (descendant par bâtardise de la famille de Blondel-Joigny), riche censier de Flandre et d'Anne Reynbout, Pierre Blondel commença sa carrière comme avocat *postulant* au Grand Conseil de Malines, puis il obtint une place de conseiller ordinaire au Conseil de Flandre le 15 mai 1640, à la suite de la promotion de Baudouin vander Piet au Grand Conseil de Malines.

Par lettres patentes du 2 décembre 1648, il passa au Grand Conseil de Malines où il succéda au conseiller Antoine l'Hermite. Dès 1652, il exerça dans la même cour de justice les fonctions de procureur général que remplissait auparavant Baudouin vander Piet. L'année suivante (22 juillet 1653), il fut promu au Conseil privé comme conseiller et maître aux requêtes. En 1656, il demanda d'être nommé provisoirement conseiller et commis aux causes fiscales de ce Conseil, à la place de Baudouin vander Piet parti en Espagne et en juin 1657, il obtint sa nomination définitive à cet office. Il fut enfin désigné conseiller d'Etat le 7 mars 1663. Ses compétences en matière judiciaire et ses qualités administratives le firent choisir par Philippe-Guillaume de Steenhuis, chancelier de Brabant et conseiller du Conseil de l'Amirauté suprême, comme troisième conseiller de ce Conseil, poste occupé par Jacques Uwens, décédé en octobre

1664. Personne ne posait sa candidature à cet office en raison de la complexité des affaires qui s'y traitaient et du salaire relativement peu élevé (600 fl. par an) attaché à cette fonction. La seule candidature de Paul-Melchior de Villegas, conseiller des finances, fut rejetée par le chancelier de Brabant qui préféra proposer Pierre Blondel au gouverneur général. Pierre Blondel entra en fonction le 23 janvier 1665 et devint président de ce Conseil à la mort de Philippe-Guillaume de Steenhuis. A la mort de Pierre Blondel en 1678, le Conseil de l'Amirauté suprême, dont l'activité devenait de plus en plus réduite, fut temporairement supprimé. De 1673 à 1675, parallèlement à ses fonctions dans les trois Conseils précités, il exerça la charge de surintendant de la justice militaire par intérim durant la mission du surintendant Pedro Ronquillo à Londres. Le surintendant de la justice militaire, fonction créée en 1595, avait pour mission de réviser les causes de l'Audience générale. Ce poste était en principe toujours attribué à un Espagnol, mais l'intérim de la surintendance générale fut souvent confié à des juristes des Pays-Bas durant l'absence des titulaires espagnols.

A la suite de cette brillante carrière administrative et de la possession de hautes fonctions publiques, Pierre Blondel, seigneur d'Oudenhove Sainte-Marie, Michelbeke et Riede, acquit progressivement des titres de noblesse. Le 30 janvier 1655, Philippe IV lui concéda le titre personnel de chevalier. Le 17 octobre 1661, il obtint des augmentations d'armoiries et le 28 décembre 1675, la seigneurie d'Oudenhove Sainte-Marie fut érigée en baronnie, la concession du titre de baron étant transmissible par ordre de primogéniture.

Pierre Blondel épousa Marguerite Grassis. Il assura à son fils aîné, Pierre-François, la survivance de son office au Conseil privé. Il se préoccupa également de placer ses fils, Jacques-Horace au secrétariat du Conseil d'Etat et ensuite au Conseil des Finances, et Jean-Baptiste au secrétariat du Conseil privé. Pierre Blondel décéda en fonction en automne 1678. Dès le début du XVIII^e siècle, les historiographes du Conseil privé confondirent le père, Pierre Blondel, personnage discret et fort apprécié dans la gestion administrative de l'époque, avec le fils, Pierre-François, qui, par une voie au préalable tracée par son père, atteignit la présidence du Conseil privé.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : *Archives de famille, Helman*, n° 15, *Jolly*, n° 283; *Conseil d'Etat*, n° 27, n° 173, n° 178; *Conseil privé*, reg. 766 et 682; *Conseils et Sièges d'Amirauté*, n° 120, n° 124, n° 125; *Tribunaux militaires*, n° 326. — Archivo general de Simancas (Espagne) : *Secretarías provinciales*, legajo 2465.

Annuaire de la Noblesse belge, 1860, p. 329. — J. Bolsée, *Inventaire des archives des Conseils et Sièges d'Amirauté*, Tongres, 1932, p. 164-165. — De Stas-sart, *Notice sur les conseillers, les procureurs-généraux, les greffiers et les présidents du Conseil de Namur*, dans *Annales de l'Académie archéologique de Belgique*, t. 3, 1846, p. 142. — J.-F. Foppens, *Histoire du Conseil de Flandre*, éd. O' Kelly, Bruxelles, 1896, p. 209. — J. Buntinx, *Inventaris van het Archief van de Raad van Vlaanderen*, t. 1, Bruxelles, 1964, p. 69 (Algemeen Rijksarchief en Rijksarchief in de Provinciën, Rijksarchief te Gent). — M.L. Galesloot, *Mémoires secrets d'Adrien Foppens sur le gouvernement et les affaires des Pays-Bas pendant les années 1680-1682*, dans *Bulletins de la Commission royale d'Histoire*, série IV, 1876-1877, 4, p. 432. — P. Janssens et L. Duerloo, *Armorial de la Noblesse belge du XV^e au XX^e siècle, A-E*, Bruxelles, Crédit Communal, 1992, p. 295. — J. Lefèvre, *Documents concernant le recrutement de la Haute magistrature dans les Pays-Bas sous le régime espagnol (1555-1700)*, Bruxelles, 1975, p. 110-111 (*Commission royale d'Histoire*). — L. Stroobant, *Les magistrats du Grand Conseil de Malines*, Anvers, 1903, p. 73. — L. Van Meerbeeck, *Inventaire des archives des Tribunaux militaires*, Gembloux, 1939, p. 17. — A. Vandenbulcke, *Le pouvoir et l'argent sous l'Ancien Régime. La vénalité des offices dans les Conseils collatéraux des Pays-Bas espagnols (seconde moitié du XVII^e siècle)*, dans *Anciens Pays et Assemblées d'Etats*, vol. 94, 1992, p. 146, 152.

Anne Vandenbulcke

BLONDEL, Pierre-François, président du Conseil privé, chevalier, deuxième baron d'Ouden-hove, né à Malines, décédé à Gand le 22 septembre 1694.

Sorti de l'Université de Louvain en 1649, il exerça quelques années la fonction d'avocat au Grand Conseil de Malines et celle de conseiller (1655) au Conseil de Namur. Le 6 janvier 1661, il fut nommé conseiller et maître aux requêtes ordinaires au Grand Conseil de Malines à la place de Guilain Lottin. Cette même année, il fut également classé troisième candidat au poste

de président du Conseil de Flandre vacant par le décès de Jean-Baptiste de la Faille. En 1668, son père requit pour lui auprès du Conseil suprême de Flandre à Madrid l'adjonction et la survi-vance de son office de conseiller au Conseil privé. Pierre-François Blondel succéda à son père dans cette fonction le 23 avril 1672 et à sa mort en 1678, il reprit sa charge de commis aux causes fiscales de ce même Conseil. En 1674, il accompagna à Cologne Don Emmanuel de Lira, envoyé comme plénipotentiaire du roi d'Es-pagne aux conférences pour la paix générale. Le 14 octobre 1682, le titre de conseiller d'Etat lui fut conféré et le 22 mai 1684, il fut choisi pour assister le chef-président du Conseil privé, Léon-Jean de Pape, absent pour cause de mala-die. Il lui succéda comme chef-président à son décès survenu en 1685.

Son épouse, Anne-Ideberghe de Blondel (fille de Charles de Villa Seca) était propriétaire de biens situés en Artois (Crenchy, Manchicourt et Gorre). Il hérita également de son père d'un important patrimoine foncier : la seigneurie de Michelbeke (achetée par son père à la maison d'Egmont dans la seconde moitié du XVII^e siècle), celles de Lilare et Riede qui constitu-ent la baronnie d'Oudenhove située dans le pays d'Alost. Ces biens comprenaient la haute, moyenne et basse justice, des moulins à eau et à vent, des châteaux, des bois, des prairies et des terres labourables. Il possédait aussi plusieurs rentes féodales, deux maisons à Anvers et des biens situés dans les villages de Merksem et d'autres villages dans les environs d'Anvers. Très rapidement, les historiographes du Conseil privé et les généalogistes confondirent sa carrière avec celle de son père. Nous pré-ci-sons ici qu'il n'a jamais exercé les fonctions ni porté les titres de conseiller de l'Amirauté su-prême et de surintendant de la Justice militaire. Notons également que Pierre-François Blondel ne fut pas intendant de Flandre, mais bien son frère, Jacques-Horace, conseiller des Finances. Leur père, Pierre Blondel, traita en tant que commis aux causes fiscales du Conseil privé des affaires du comté de Flandre qui relevèrent par la suite de la compétence de l'Intendant de Flan-dre. L'initiale de leur prénom ne figurant pas dans toutes les signatures, il est parfois difficile d'identifier le «Blondel» dont il s'agit.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : *Archives de Familles, Helman*, n° 15, *Jolly*, n° 283;

Conseil d'Etat, n° 27; *Conseil privé*, reg. 682 et 766; *Manuscrits divers*, n° 1788, f° 8v°; *Papiers d'Etat et de l'Audience*, n° 1293 et 2270/3. — *Archivo general de Simancas* (Espagne) : *Secretarías Provinciales*, legajo 2465.

P. Alexandre, *Histoire du Conseil privé dans les Anciens Pays-Bas*, Bruxelles, 1894-1895, p. 399 (*Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, t. 57). — *Annuaire de la Noblesse belge*, 1860, p. 329. — R. De Schryver, *Jan van Brouchoven, graaf van Bergeyck, 1644-1725. Een halve eeuw staatkunde in de Spaanse Nederlanden en in Europa*, Bruxelles, 1965, p. 92 (*Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren*, 57). — De Stassart, *Notice sur les conseillers, les procureurs-généraux, les greffiers et les présidents du Conseil de Namur*, dans *Annales de l'Académie archéologique de Belgique*, t. 3, 1846, p. 142. — H. Hasquin, *Les intendants et la centralisation administrative dans les Pays-Bas méridionaux aux XVII^e et XVIII^e siècles*, dans *Anciens Pays et Assemblées d'Etats*, t. 47, 1968, p. 179 et 208. — G. Gadeyne, *Michelbeke*, dans *Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative*, dir. H. Hasquin, R. Van Uytven et J.-M. Duvosquel, Bruxelles, Crédit Communal, t. 3, 1981, p. 2412. — J. Lefèvre, *Documents concernant le recrutement de la haute magistrature dans les Pays-Bas sous le régime espagnol (1555-1700)*, Bruxelles, 1975, p. 110-111 (*Commission royale d'Histoire*). — A. Schillings, *Matricule de l'Université de Louvain*, t. 5 (19 février 1616-3 février 1651), Bruxelles, 1962, p. 480-481. — L. Stroobant, *Les magistrats du Grand Conseil de Malines*, Anvers, 1903, p. 77. — A. Vandenbulcke, *Le pouvoir et l'argent sous l'Ancien Régime. La vénalité des offices dans les Conseils collatéraux des Pays-Bas espagnols (seconde moitié du XVII^e siècle)*, dans *Anciens Pays et Assemblées d'Etats*, vol. 94, 1992, p. 150.

Anne Vandenbulcke

BOËL, René, Gustave, Pol, Marie, Ghislain, comte, industriel et artisan de la construction européenne, né à Bruxelles le 27 octobre 1899, décédé à Court-Saint-Etienne le 29 juin 1990.

Fils aîné de Pol Boël, directeur général des Usines Gustave Boël et parlementaire, René Boël reçut de sa mère, Marthe de Kerchove de Denterghem, une éducation humaniste, imprégnée des grands principes de la philosophie libé-

rale du début du siècle : devoir, tolérance, amour de la liberté, foi dans le progrès. Il fit ses études préparatoires, primaires et secondaires à l'Athénée royal d'Ixelles.

En 1916, René Boël passa les lignes ennemies pour s'engager à dix-sept ans comme volontaire de guerre au service de son pays agressé. Après sa démobilisation, il conquit brillamment son diplôme d'ingénieur civil des mines à l'Université libre de Bruxelles. Le 1^{er} octobre 1922, son père l'engageait dans l'entreprise familiale au titre d'ingénieur chargé de la reconstruction des usines complètement dévastées par l'occupant. En 1926, il fut désigné comme chargé de cours puis professeur ordinaire à l'Université libre de Bruxelles pour enseigner la métallurgie du fer à l'Ecole Polytechnique.

Le 25 mars 1922, René Boël épousa Yvonne Solvay, fille d'Armand Solvay et de Fanny Hunter, petite-fille d'Ernest Solvay, l'inventeur du procédé révolutionnaire de fabrication de la soude. Trois enfants devaient naître de cette union : Pol en 1923, Antoinette en 1925 et Yves en 1927. En juin 1930, son épouse disparaissait, emportée par la maladie. En mai 1931, après plus d'un an de stage dans les différents départements de Solvay & Cie, René Boël accédait au comité de gérance de la société, tandis qu'il cédait progressivement ses responsabilités dans les Usines Boël à son frère cadet Lucien. Le 7 février 1935, il épousa en secondes noces la vicomtesse Mathilde de Jonghe (fille du vicomte Eugène de Jonghe et de Renée Porgès) dont il eut deux enfants : Michel en 1936 et Jacqueline en 1939.

Dans l'entre-deux-guerres, René Boël fut un témoin attentif des discussions politiques entre son père et les membres libéraux du Parlement. Soucieux de l'avenir institutionnel de son pays, il collabora à la fondation du Centre d'études pour la réforme de l'Etat dont il devint président de la commission sociale. Il se mobilisa pour soutenir la candidature de Paul van Zeeland contre celle de Léon Degrelle, lors des élections du 11 avril 1937. Tout au long de sa carrière, il suivit l'évolution politique de la Belgique avec beaucoup d'intérêt et entretenit des contacts constants avec le milieu parlementaire libéral.

En septembre 1939, le commandant René Boël fut mobilisé à l'Office des Approvisionnements relevant du Service de Mobilisation de la Nation. Dès l'invasion de la Belgique par l'ar-

mée allemande, il fut chargé d'établir la liaison avec les autorités alliées. En collaboration permanente avec l'Ambassade à Londres, il se pré-occupait du ravitaillement de l'armée belge en campagne et de la protection des avoirs belges à l'étranger. Dans cette période trouble de la débâcle sur le continent, il fut l'un de ceux qui réussirent à assurer la crédibilité d'une Belgique vaincue mais décidée à poursuivre la lutte. A la tête de la mission économique belge, il se chargea de l'exécution de la réquisition de la flotte et de son transfert au service des Alliés.

En septembre 1940, le gouvernement belge s'étant établi à Londres, René Boël décida de retourner aux affaires. Seul gérant de Solvay & Cie à résider en dehors de la Belgique occupée, il assumait le contrôle de la gestion des avoirs situés en territoires neutres ou alliés, et saisit l'opportunité d'asseoir l'implantation de Solvay & Cie au Brésil. Pendant son séjour aux Etats-Unis, il se vit toutefois confier une nouvelle mission gouvernementale : la protection des intérêts belges en Amérique.

En juin 1941, René Boël devint baron au décès de son père. A la fin de cet été, le ministre Gutt l'appela à Londres comme conseiller du gouvernement au département des Finances. Ce travail lui permit d'étudier les rouages des mécanismes vitaux à l'économie du pays. Associé aux négociations monétaires préalables à la signature du traité du Benelux, il représenta la Belgique au sein des grandes conférences internationales : Savannah, Atlantic City (où fut décidée la création d'un comité interallié pour les besoins d'après-guerre), enfin Bretton Woods où, sous l'impulsion de John Maynard Keynes, se précisa la mise en place du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

Dès la Libération, René Boël réintégra le siège de Solvay & Cie à Bruxelles. Grâce à ses activités durant la guerre, il fut le membre de la gérance autorisé à débattre de la sauvegarde des avoirs de la société auprès des gouvernements de l'Europe libre et des autorités militaires alliées. Il assista cependant impuissant aux nationalisations des filiales en Europe de l'Est.

René Boël était revenu de Londres convaincu de la nécessité de construire une Europe unie, indépendante et forte pour préserver l'indépendance d'action des pays du vieux continent, face aux deux grandes puissances mondiales : les Etats-Unis et l'URSS. Il participa aux discus-

sions qui devaient jeter les bases du Mouvement européen dont il devint ensuite le trésorier. Vice-président de la section belge de la Ligue européenne de Coopération économique depuis 1949, il accéda en 1951 à la présidence du comité international de la Ligue. Défenseur acharné de la monnaie unique, il travailla sans relâche, pendant les trente années que dura son mandat, à la réalisation de son idéal : l'intégration de la Belgique au sein d'une Europe solide et démocratique.

Atlantiste, René Boël était également persuadé que l'entente entre l'Europe libre et l'Amérique pouvait seule assurer l'épanouissement de la démocratie dans un monde déchiré par les enjeux idéologiques. Au lendemain de la Libération, il s'attacha à promouvoir les liens de confiance et d'amitié entre la Belgique et les Etats-Unis. Il fut l'un des premiers membres de l'Association Belgo-Américaine, créée le 12 juillet 1945 pour exprimer la reconnaissance de la Belgique envers l'effort de ce grand allié. En 1963, il fut nommé à la présidence de l'Association. Elu gouverneur et membre du comité financier de l'Institut Atlantique en 1968, il œuvra au rapprochement entre les deux continents en participant aux études concernant le partage de la charge ou la responsabilité des pays européens au sein de l'OTAN.

L'après-guerre et l'émergence des principes d'économie mixte le poussèrent à défendre la notion du rôle et de l'autonomie du chef d'entreprise. A ses yeux, l'entreprise privée demeurerait le meilleur catalyseur de progrès. A condition de rester attentive à la création technique comme au bien-être social, elle poussait l'humanité à se surpasser dans le développement de ses facultés. En janvier 1963, il devint président du conseil de gérance de Solvay & Cie. Alors que la société amorçait son deuxième siècle d'existence, il entreprit la transformation de l'entreprise familiale en société anonyme. Cette restructuration permit à Solvay & Cie de se doter des moyens d'expansion nécessaires pour faire face à l'accélération vertigineuse du progrès technique et à l'intensification de la concurrence dans l'industrie chimique.

Conscient des hautes responsabilités d'un chef d'entreprise, il devint en outre administrateur fondateur de la Fondation Industrie-Université (1956-1970), membre du conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles (1959-1969), membre du comité de

direction de la Fédération des Industries de Belgique (1960-1971), vice-président du United Fund of Belgium — organisme chargé de centraliser et de redistribuer les dons des sociétés étrangères en faveur des œuvres méritantes du pays — (1972-1979)...

La participation journalière à la gestion de Solvay & Cie et les devoirs absorbants de cette charge n'épuisèrent cependant pas son extraordinaire capacité de travail. Homme d'action et de décision, il mit ses qualités de gestionnaire au service du rayonnement culturel de son pays. Entre 1959 et 1967, il accepta la présidence du conseil d'administration de l'Orchestre national de Belgique pour lui rendre sa renommée internationale. A partir de 1967, il assumait avec la même énergie la présidence de la Société philharmonique de Belgique. Par ailleurs, il fut chargé de veiller à la renaissance de l'Association des Amis des Musées royaux des Beaux-Arts. Dès son entrée en fonction à la présidence de l'association, il s'attela à la modernisation du Musée d'Art ancien et à la création du Musée d'Art moderne. Ce dernier projet ne put se concrétiser qu'après dix-sept ans d'interminables négociations politiques.

René Boël fut honoré du titre de comte en 1971, sur décision royale, en remerciement des services rendus à l'industrie et à la culture. Il considérait que le droit à l'existence des grandes familles se mesure au bien-être qu'elles procurent au pays tout entier. S'il avait le sens de l'intérêt public, il savait aussi l'importance des racines et des liens familiaux sans lesquels une vie ne peut s'accomplir pleinement. Il sut insuffler la générosité morale qui le caractérisait à ses enfants et à ses petits-enfants. Son plus ardent désir était de les voir marcher dans la voie tracée.

R. Boël, *L'évolution de la sidérurgie. Conférence du 28 mai 1930*, dans *Bulletin de la Société belge des Ingénieurs et des Industriels*, t. 10, n° 8, octobre 1930, p. 709-742. — Baron Boël, *Economies en conflit*, Conférence n° 40 du 18 mai 1946, dans *Revue*, n° 1, 1948, p. 83-90. — *Les relations commerciales Est-Ouest*, Allocution d'ouverture du Baron Boël, dans *Table ronde organisée par la LECE*, Bruxelles, 14 et 15 mai 1965, LECE, Publication n° 40, p. 7-10.

I. Jones, *La mission économique belge dans l'effort allié*, dans *Cahiers*, Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la Seconde Guerre mondiale (CREHSGM),

n° 11, mars 1988, p. 187-206. — *Interviews du comte Boël*, par J. Vanwelkenhuyzen (enregistrements), CREHSGM, 3 avril 1974, 14 mai 1980 et 8 octobre 1980. — *1945-1985, Association Belgo-Américaine*, brochure anniversaire, portraits photographiques.

Isabelle Jones

BONVALOT ou de **BONVALOT**, François, trésorier de la cathédrale de Besançon et administrateur du diocèse, abbé de Saint-Vincent à Besançon et de Saint-Pierre à Luxeuil, ambassadeur permanent de Charles Quint en France, né à Besançon et y décédé le 14 décembre 1560.

François de Bonvalot naît au sein d'une puissante famille patricienne de Besançon qui, depuis le XIII^e siècle, exerce les charges municipales.

En 1513, sa sœur Nicole de Bonvalot épouse Nicolas Perrenot, avocat à Ornans. Celui-ci, un ambitieux très intelligent, devient le premier des conseillers politiques de Charles Quint. Pour asseoir son influence, Nicolas peuple l'entourage impérial de créatures à lui, et notamment de membres de sa famille. C'est ainsi que Jean de Saint-Mauris, époux d'Etienne, une autre sœur de François de Bonvalot, deviendra successivement membre du Conseil privé, ambassadeur impérial en France et président du Conseil d'Etat.

Docteur en droit de l'Université de Dole, François de Bonvalot opte pour la carrière ecclésiastique. Grâce à ses appuis familiaux, il accumule les fonctions tant séculières que régulières au sein de l'Eglise. Il devient chanoine en 1510 et trésorier de la cathédrale de Besançon en 1522, abbé de Saint-Vincent à Besançon en 1532 et abbé de Saint-Pierre à Luxeuil en 1542. Il se fait élire archevêque de Besançon en 1544 contre le jeune Claude de la Baume (8 ans), coadjuteur avec droit de succession de son oncle Pierre de la Baume, l'archevêque défunt. En 1545, un accord passé entre Guillemette d'Igny, mère et tutrice de Claude de la Baume, et François de Bonvalot règle le litige : ce dernier assurera l'administration du diocèse et percevra le tiers des revenus du siège jusqu'au moment où Claude de la Baume atteindra sa vingt-cinquième année. Cet accord est à

l'origine d'un nouveau différend opposant François à Louis de Rye, abbé de Saint-Claude du Jura, à qui on avait aussi promis l'administration du diocèse pendant la minorité de Claude de la Baume. D'où une seconde transaction : les deux hommes conféreront alternativement les offices relevant de l'archevêché. Il en résulte d'incessants et âpres débats à chaque nomination. Pour assainir la situation, Charles Quint propose en 1556 que François de Bonvalot se démette moyennant une indemnité de 4.000 florins.

Bonvalot use de ses relations familiales et de sa position dominante au sein du clergé pour exercer une influence sur la vie politique de Besançon. Il s'oppose à Simon Gauthiot, seigneur d'Ancier, qui se présente comme le rival de Nicolas Perrenot au poste d'avoué de l'Empereur auprès de la cité archiépiscopale. Après sa défaite aux élections communales de 1537, Simon Gauthiot se retire à Gray tandis que son acolyte Jean Lambelin, secrétaire de la ville, est décapité en 1538.

Charles Quint apprécie l'intelligence et l'habileté de cet ecclésiastique bisontin. En 1545, le Souverain écrit : «Après Granvelle (Nicolas Perrenot), je ne connais personne de plus capable... que Bonvalot. Il travaille comme lui à l'avancement de sa famille, mais il n'a guère moins de capacité, d'expérience et de dignité».

En conséquence, Charles le nomme à deux reprises au poste d'ambassadeur impérial auprès de François I^{er}.

En août 1529 est signée la Paix des Dames à Cambrai. Marguerite d'Autriche, artisan de ce traité avec Louise de Savoie, entend veiller soigneusement à son exécution. Elle propose d'adjoindre à Philippe de Lalaing, ambassadeur à la Cour de France, un deuxième diplomate, François de Bonvalot en l'occurrence. Le 1^{er} octobre 1529, elle présente la candidature du «trésorier de l'église de Besançon» car il est «personnage de longue robe, doct, expérimenté et sachant la langue, à cause qu'il sera journellement empêché pour les affaires deppendans du traité». Sur base de cette proposition, Charles Quint accrédite Bonvalot le 24 janvier 1530 (n.st.) comme ambassadeur impérial auprès de François I^{er}. Le 7 mars, le nouvel ambassadeur est reçu en audience par le Roi de France. Il restera en poste jusqu'à la mi-mars 1532 (n.st.).

L'année 1538 est marquée par une nouvelle réconciliation entre Charles et François I^{er} (trêve

de Nice et entrevue d'Aigues-Mortes). Le 1^{er} octobre 1538, François de Bonvalot est nommé à nouveau ambassadeur résidant à la Cour de France. Les menaces d'une guerre se précisant en 1541, il est rappelé le 8 août et remplacé par Nicolas de Gilley, seigneur de Marnoz.

Fin lettré, François de Bonvalot échange une correspondance très amicale avec Erasme.

Il se fait bâtir un fastueux hôtel à proximité du palais archiépiscopal de Besançon.

Il mène la vie très libre d'un prélat mondain : on lui connaît deux fils naturels, Charles et Thomas.

A. Castan, *Granvelle et le petit Empereur de Besançon (1518-1538). Un épisode de la vie municipale et religieuse au XVI^e siècle*, dans *Revue historique*, t.1, Paris, 1876, p. 78-139. — A. Castan, *La rivalité des familles de Rye et de Granvelle au sujet de l'archevêché de Besançon, 1544-1586*, dans *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, 6^e série, vol. 6, Besançon, 1891, p. 18-31. — L. Febvre, *Philippe II et la Franche-Comté. Etude d'histoire politique, religieuse et sociale*, Paris, 1912, p. 135-136, 145-147, 489-490. — M. Lanitz, *Diplomaten im 16. Jahrhundert. Zum Problem der Finanzierung ständiger Gesandtschaften, am Beispiel der Botschafter Kaiser Karls V. in Frankreich und England*, dans *Mitteilungen des österreichischen Staatsarchivs*, t. 40, Vienne, 1987, p. 21-22.

Daniel Coenen

BOSQUET, Émile, Paul, Louis, Alphonse, pianiste et pédagogue, né à Schaerbeek (Bruxelles) le 8 décembre 1878, y décédé le 18 juillet 1959.

Fils d'un relieur d'art, Paul Bosquet, et de Marie-Louise De Wael, Émile Bosquet voit le jour au sein d'une famille entièrement dévouée aux arts et en particulier à la littérature et à la musique. A la suite d'une représentation de *La Walkyrie*, donnée au Théâtre de la Monnaie en mars 1887, il émet le souhait d'entrer au Conservatoire royal de Bruxelles. Ayant une prédilection pour le piano, Émile Bosquet effectue son apprentissage dans la classe d'Arthur De Greef où il obtient un premier prix avec la plus grande distinction et les félicitations du jury, en novembre 1895. A cette époque, il est déjà titulaire d'un premier prix d'harmonie écrite et pratique.

Le 20 décembre 1895, Emile Bosquet donne son premier concert public au Deutscher Gesangverein, sous la direction de Léopold Wallner et d'Ernest Closson. Au programme figurent des œuvres de Chopin, Liszt et Schumann. Deux mois plus tard, le 14 février 1896, il se produit à la salle d'exposition du Cercle Artistique dans des œuvres pour piano solo, mais également dans des pièces de musique de chambre. Cet événement marque le début d'une impressionnante série de récitals où ces deux aspects du répertoire pianistique allaient être largement exploités par le jeune pianiste. Ainsi, en janvier 1897, Eugène Ysaye invite Bosquet à participer à une matinée offerte aux exposants du Salon d'Art idéaliste. A cette occasion, ils interprètent la *Sonate en la mineur* de Schumann ainsi que la *Sonate* (dédiée à Ysaye) de César Franck. De cette collaboration naîtra une amitié qui allait réunir les deux artistes à de nombreuses reprises.

C'est à Bruxelles, lors d'un concert (probablement aux Concerts populaires, en janvier 1898) qu'Emile Bosquet fait la connaissance de Ferruccio Busoni. Ce dernier l'invite à le suivre à Berlin afin de parfaire son jeu pianistique. Le 21 février 1900, Bosquet produit une forte impression sur Busoni au cours d'un concert organisé dans la salle de la Société de la Grande Harmonie de Bruxelles. Il y exécute des œuvres de Beethoven, Chopin, Schumann, Glazounov et Liszt, réputées pour leur difficulté technique. Busoni est étonné par l'aisance et la dextérité manifestées par son protégé, dans un programme aussi difficile que varié; il parvient à le convaincre de prendre part au Concours Rubinstein qui doit se dérouler à Vienne au mois d'août suivant. Bosquet part pour Weimar au début du mois d'août afin de peaufiner son programme auprès de Busoni. Il arrive à Vienne le 19. Deux jours plus tard, et après le désistement de plusieurs candidats, il présente un programme comprenant des œuvres de Bach, Mozart, Beethoven, Chopin ainsi qu'un concerto d'Anton Rubinstein. Le 25 août, Emile Bosquet remporte le Premier grand Prix à l'unanimité. Sa participation à cette épreuve est importante pour l'histoire de la musique puisqu'elle constitue l'un des seuls témoignages, subsistant à l'heure actuelle, concernant le Concours Rubinstein.

Couronné en Autriche à l'âge de vingt et un ans, Emile Bosquet ne peut que présumer de la

carrière qui s'ouvre à lui. Malheureusement, de retour en Belgique, il se heurte à une indifférence quasi générale. Edmond Evenepoel, conscient de cette injustice manifeste, écrit dans le *Guide Musical* du 14 octobre 1900 (p. 727) : « On n'a pas fait grand bruit autour de ce brillant succès. Le jeune Bosquet, qui était parti sans rien dire, est rentré au bercail sans la moindre escorte, et le vin de l'honneur lui a été épargné. C'est à peine si l'on a fait ressortir ce que son triomphe avait de particulièrement honorable pour son pays ». Emile Bosquet est cependant invité à prendre part à un concert d'œuvres d'Anton Rubinstein, au Conservatoire de Saint-Pétersbourg. A son arrivée en Russie, il est accueilli par César Cui qui le prend sous sa protection. Mais ici aussi, la critique se montre très acerbe malgré l'accueil favorable que lui a réservé le public.

Emile Bosquet s'est toutefois forgé une certaine notoriété au sein du milieu artistique belge. Il commence donc à enseigner par le biais de leçons particulières de piano. Confronté aux divers problèmes que rencontrent ses élèves, il publie chez Schott, dès 1904, *La Technique moderne du pianiste virtuose*, méthode qui suscite l'approbation de pédagogues tels que Louis Diémer, Raoul Pugno, Busoni et De Greef. En 1909, il fait également paraître chez Schott, deux autres ouvrages techniques, *L'Ecole des doigts* et une *Ecole élémentaire du piano*.

Au mois d'octobre 1905, Bosquet épouse une de ses élèves, Laure Dam; de cette union naîtront quatre garçons : Jean, Pierre et des jumeaux, René et Jacques. L'année suivante, il est nommé professeur au cours supérieur de piano au Conservatoire royal d'Anvers. Parallèlement à cette vocation de pédagogue, Bosquet poursuit sa carrière d'interprète.

La nomination d'Emile Bosquet comme professeur de piano au Conservatoire royal de Bruxelles survient en décembre 1919. L'année suivante, il est élu membre de la Libre Académie de Belgique.

A la fin de l'année 1922, début de l'année 1923, Bosquet, Emile Chaumont et Maurice Dambois fondent le Trio belge, qui deviendra en 1924, sous le patronage des Souverains belges, le Trio de la Cour de Belgique. Emile Chaumont quitte le trio au début de l'année 1924 et est remplacé par Hector Clockers. Ce dernier sera lui-même remplacé lors de son départ en 1927

par Alfred Dubois. Le Trio de la Cour de Belgique représentera la culture musicale belge dans de nombreux pays européens comme l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne... Pendant plus d'un quart de siècle, le trio jouera un rôle essentiel dans la diffusion des œuvres belges à l'étranger. Mais Emile Bosquet ne néglige pas pour autant son activité de pédagogue. Il se passionne depuis quelques années pour la musique ancienne. Ayant le souci de faire bénéficier les jeunes musiciens de son expérience et de sa culture musicale, il organise, de novembre 1934 à février 1935, douze séances musicales intitulées *Le piano peu ou pas connu*, sous l'égide de l'Association des anciens élèves du Conservatoire de Bruxelles.

Le décès de son fils Pierre, le 26 avril 1940, marque profondément le pianiste. Cependant la guerre éclate et Bosquet doit réagir. Il participe à des manifestations de soutien à différentes causes. La fin des hostilités correspond à la limite d'âge active de Bosquet au Conservatoire mais, faute de successeur, il assume sa fonction pendant trois années supplémentaires, en qualité de professeur honoraire.

En décembre 1948, Bosquet se rend en Suisse, à Lausanne, afin de participer à des séances musicales. Le 15, il interprète pour la dernière fois de sa carrière le *Concerto en Ut*, K.503 de Mozart, sur l'invitation de Radio Lausanne. Deux jours plus tard, il présente dans cette ville une conférence originale intitulée *C. Ph. E. Bach et Chopin novateurs*. L'année suivante, Constantin Piron, ancien élève de Bosquet, publie *L'Art du Piano* qu'il dédie à son «Maître bien-aimé Emile Bosquet». Cette époque coïncide avec les dernières apparitions du Trio de la Cour de Belgique.

Emile Bosquet consacre les dix dernières années de sa vie à la réalisation de certains projets qui lui tenaient à cœur. Ainsi, fort de son expérience de pédagogue, il invente un nouveau clavier parce que selon lui, le clavier actuel ne correspondait plus aux exigences imposées par la technique moderne. Il présente cet instrument au public le 21 avril 1951, lors d'une séance d'hommage qui lui est consacrée au Conservatoire royal de Bruxelles. A cette même période, Bosquet s'intéresse à la notation musicale et essaie de trouver une simplification de cette écriture afin de faire gagner du temps lors des transcriptions de pièces et de rendre possible la

création d'une machine à écrire la musique. Bien qu'il eût imaginé plusieurs notations, l'idée de cette machine à écrire resta sans lendemain, tout comme le clavier réformé qui ne rencontra pas d'amateur.

Entre 1948 et 1953, Emile Bosquet consacre la majeure partie de son temps à la rédaction de son unique ouvrage littéraire, *La musique de clavier et par extension de luth. Manuel encyclopédique, historique et pratique* (Bruxelles, 1953). La vocation de ce manuel est avant tout pratique. Il vise à pallier plusieurs lacunes, dont principalement la méconnaissance de la littérature du piano, le fait que «les musiciens n'ont pas toujours à leur portée des renseignements nécessaires concernant les auteurs peu connus ou ignorés et les compositions oubliées des grands maîtres» (p. 9), mais avant tout la réalité qu'il n'existait aucun ouvrage de ce genre à ce jour.

Emile Bosquet ne s'est pas pour autant retiré de la scène musicale. Il est invité à prendre place au sein de concours internationaux, tels le Concours Chopin, à Varsovie, ou le Concours Jacques Thibaud-Marguerite Long, à Paris.

Atteint depuis plusieurs années d'une maladie incurable, Bosquet s'éteint le 18 juillet 1959.

Né dans la seconde moitié du XIX^e siècle, Emile Bosquet eut l'occasion de suivre l'évolution des concepts esthétiques propres à son temps. Plutôt que de ne s'intéresser qu'à une seule période de l'histoire de la musique, il manifesta un intérêt identique pour tous les courants et genres musicaux. Cette ouverture d'esprit se remarque d'emblée dans l'étendue de son répertoire pianistique, dont la richesse réside moins dans le nombre que dans la diversité des compositeurs que l'on y retrouve. Ainsi, on peut à la fois observer l'intérêt manifesté par Emile Bosquet pour les œuvres de ses contemporains et pour les maîtres anciens que l'on redécouvrait alors. A cet intérêt s'associait une volonté de faire connaître au public un répertoire méconnu. Tant sur le plan de la musique ancienne qu'en ce qui concerne la musique belge, Emile Bosquet joua un rôle important dans la diffusion de ces œuvres. Il interpréta également plusieurs pièces en première audition en Belgique, notamment la *Sonate n° 1*, op. 28 et le 3^e *Concerto*, op. 30 de Rachmaninov, les *Valses nobles et sentimentales* de Ravel, la *Sonate pour violon et piano*, op. 18 de R. Strauss.

Emile Bosquet ne s'est pas limité à faire découvrir la musique par le biais des concerts, il donna des conférences et rédigea plusieurs articles qui permettent de constater également son intérêt pour l'analyse et les formes musicales. La qualité et l'originalité de ces communications et publications révèlent une rigueur scientifique et une conscience professionnelle remarquables. De même, la passion du pianiste pour la musique ancienne le poussa à effectuer de nombreuses transcriptions d'œuvres oubliées. L'érudition et la curiosité intellectuelle hors du commun d'Emile Bosquet témoignent avant tout de l'intérêt de l'artiste pour son époque. L'ouvrage, *La musique de clavier et par extension de luth*, la notation réformée, le clavier réformé sont significatifs de la volonté d'Emile Bosquet de progresser et de son souci de procurer aux pianistes des instruments de travail convenables. Cet aspect novateur ne fut apparemment pas perçu positivement par ses contemporains. Emile Bosquet poursuivit toutefois, avec une même assiduité, ses recherches, sa carrière de virtuose et son rôle de pédagogue. Au terme de son existence, il avait acquis une réputation européenne en tant qu'artiste et un respect unanime en tant qu'être humain.

J. Bosquet, *Emile Bosquet, Notes biographiques et bibliographiques*, collection privée, s.d.

C. Piron, *L'Art du piano*, Paris, Fayard, 1949.

Frédérique Longrée

BOVY, *Berthe*, Marguerite, Jeanne, comédienne, née à Cheratte le 6 janvier 1887, décédée à Montgeron (France, Essonne) le 26 février 1977.

Son père, Théophile Bovy, était journaliste, poète, auteur dramatique, et l'auteur des paroles du *Chant des Wallons*. Il donna à sa fille le goût de la musique et du théâtre. Une rue de Liège porte son nom.

Les premiers pas sur une scène de la petite Berthe remontent à l'âge de six ans : son père la prit avec lui dans un char à bancs pour l'emmener assister à la représentation d'une de ses pièces. Ils arrivèrent sur place tandis que l'un des acteurs était absent. Elle raconte : «Un ami

de mon père lui suggéra de me faire monter sur les planches. Je récitai deux fables de La Fontaine devant mon premier public» (*Télé 7 jours*). Elle vénérât son père.

C'est à l'âge de douze ans qu'elle assiste à une représentation de *Britannicus* donnée par Mounet-Sully au Théâtre Royal. Elle fut émerveillée et ce fut l'éveil décisif de sa vocation. L'année suivante, elle obtint, à l'insu de ses parents, avec la complicité de Reynaldo Hahn, une entrevue avec Sarah Bernhardt qui, l'ayant entendue, lui conseille de s'inscrire au Conservatoire royal de Bruxelles dans la classe de son amie Jeanne Tordeur, ancienne actrice de la Comédie-Française retirée à Bruxelles. Ensuite de 1904 à 1906, elle poursuit ses études au Conservatoire national d'Art dramatique à Paris, dans les classes de Le Bargy et de Pruffier. Après un premier accessit de comédie dans *La Marâtre* (Balzac), elle tint sous le pseudonyme de Berthe Body, au théâtre de la Gaîté, le rôle d'Anne-Marie dans *Jean Chouan* (Decoré et Olivier) et, au théâtre de la Porte Saint-Martin, celui d'Esméralda dans *Notre-Dame de Paris* (P. Meurice d'après Hugo), où on la trouve «gracieuse et touchante» (*Le Théâtre*). Elle fut également Fanny Elssler dans *L'Aiglon* aux côtés de Sarah Bernhardt. Elle est ensuite engagée à la Comédie-Française, en qualité de pensionnaire, le 1^{er} avril 1907. Elle y débute le 13 mai dans le rôle d'Adrienne de *Monsieur Alphonse* de Dumas fils.

Elle révéla un jour à propos de sa famille : «Je puis remonter, de branche en branche, jusqu'en 1680. Que voulez-vous ? Cela me conduit à la date de naissance de la Comédie-Française...» (*Le Soir*).

A partir de 1908, elle crée neuf rôles, de celui de Galatée dans *Polyphème* (A. Samain, 1908) à celui de Marthe dans *Intérieur* (M. Maeterlinck, 1919).

Le 1^{er} janvier 1920, elle accède au Sociétariat. Une dizaine de créations furent réalisées par la jeune sociétaire, dont on peut retenir *La Voix humaine* (J. Cocteau, 1930) et *Chacun sa vérité* (L. Pirandello, 1935).

A l'âge de cinquante-neuf ans (1946), elle est nommée sociétaire honoraire. Elle figure encore dans une vingtaine de spectacles comportant neuf créations, dont on peut citer notamment les rôles de Madame de Trévillac dans *La belle aventure* (Flers et Caillavet, reprises en 1950 et en 1963), Marguerite dans *Les Caves du Vatican* (André Gide, 1950), la vieille joueuse dans *Monsieur le Trouhadec saisi par la débauche* (J. Ro-

mains, 1953); Jeanne Kennedy dans *Marie Stuart* (Schiller, adap. Ch. Charras, 1963, création).

À la Comédie-Française, elle s'illustra dans plus de trente pièces de Molière, Racine, Beaumarchais et d'autres auteurs plus récents.

Ajoutons qu'elle participa à plusieurs matinées poétiques du Théâtre-Français. Elle eut également une activité théâtrale hors Comédie-Française : nombreuses tournées au Caire, à Alexandrie, à Londres, où Sir Laurence Olivier lui prêta sa propre loge au Sint James Theatre, etc. *Guitare et Jazz Band*, *Scampolo*, etc. *Mamouret* (Jean Sarment, Théâtre de l'Athénée).

En 1942, elle refuse une tournée en Allemagne et est priée de quitter le Théâtre-Français, où elle sera réintégrée après la Libération. Elle crée alors, sur les Boulevards, *Arsenic et vieilles dentelles* (Kesselring, reprise en 1945 à l'Athénée). Relevons encore : *Le Vin du souvenir* (S. Passeur, Studio des Champs-Élysées). Dès les débuts du cinéma, son nom figure dans plus de cent films muets, dont on peut citer : *L'Assassinat du Duc de Guise* (Le Bargy et Calmettes, 1908), *L'Affaire du collier de la Reine* (C. de Morlhon, 1910), *La Terre* (A. Antoine, 1921) et plus tard, dans une vingtaine de films parlants (*Le Joueur*, 1938; *L'affaire Maurizius*, 1954; ...). Elle joua également pour la télévision : *Le Mât de Cocagne*, *Au voleur*, *La belle aventure*, *Le Cantique des créatures...*

Elle laisse seulement deux disques : *La Voix humaine*, J. Cocteau, Columbia DFX 40 et 41; *Jasante de la vieille*, Jehan Rictus, Columbia BF 7.

Eut-elle une vie privée? Ses trois maris successifs en témoignent : Charles Gribouval, dit Grandal, sociétaire de la Comédie-Française, dont elle divorça pour épouser le dessinateur M. Ion Anton Ion-Don. En troisièmes noces (1929), elle fut la compagne de Pierre-Louis Landenbach, dit Pierre Fresnay, célèbre sous ce nom tant au cinéma (*La grande illusion*) qu'au théâtre et dont elle se sépara aussi. Il avait été son élève, de même que Madeleine Renaud et Fernand Ledoux.

C'est à quatre-vingts ans qu'elle fit ses adieux au public, le 2 septembre 1967, en interprétant Madame Pernelle dans le *Tartuffe* de Molière.

Elle se retira à Montgeron, où elle s'éteignit le 26 février 1977, à l'âge de nonante ans. Elle fut inhumée au cimetière Sainte-Walburge à Liège.

Berthe Bovy laisse un très grand souvenir, comme en font foi les articles, qui lui sont consacrés dans la *Revue de la Comédie-Française*, l'année de son décès (n° 58) et à la veille du centenaire de sa naissance (n° 154), dans lesquels figurent notamment les témoignages de Jean Meyer, Claude Winter, Yvonne Gourdeau, Georges Chamarat, Jacques Eyser, Maurice Rostand qui, déjà en 1933, avait écrit : « On peut dire d'elle, comme l'a dit un poète : La muse de la Comédie l'a baisée sur les lèvres et la muse de la Tragédie sur le cœur » (*La Rampe*).

Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française, à Paris.
— Centre de Documentation Théâtre-Danse de la Maison de la Bellone, à Bruxelles.

Un article lui est consacré dans le *Dictionnaire des Comédiens français* par N. Guibert et J. Razgonnikoff, 1983. — *Berthe Bovy*, dans *Cent Wallons du Siècle*, catalogue de l'exposition organisée en 1992 par l'Institut Jules Destrée au Foyer culturel Les Chiroux à Liège, Charleroi, 1995², p. 21.

Jean Bosquet

BRIGODE, Simon, Jules, Gustave, architecte et professeur d'université, né à Jumet le 22 octobre 1909, décédé à Charleroi le 13 mai 1978.

Fils d'Edmond-Joseph Brigode, verrier et de Julia-Joséphine Hayois, ménagère, Simon Brigode fit ses études primaires à l'École communale et ses études secondaires à l'Institut du Sacré-Cœur de sa ville natale. Il interrompit ses humanités à Pâques 1926 après cinq années passées en section latine. Admis, quelques mois plus tard à suivre les cours d'architecture en 2^e année à l'École Saint-Luc à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, il poursuivra cet enseignement jusqu'à la 4^e année pour l'achever en 1932 à l'École Saint-Luc de Molenbeek-Saint-Jean qui lui décerna le titre d'architecte-technicien.

Entre-temps, il avait entrepris des études d'archéologie et d'histoire de l'art à l'Université catholique de Louvain. Candidat en 1930, licencié en 1931, Simon Brigode fut proclamé docteur en archéologie et histoire de l'art en 1951 avec une thèse ayant pour titre *L'architecture religieuse dans le Sud-Ouest de la Belgique. Des origines à la fin du XV^e Siècle*, sujet qu'il avait déjà abordé dans le *Bulletin de la Commission*

royale des monuments et des sites deux ans auparavant.

Simon Brigode obtint une bourse de la Fondation nationale princesse Marie-José qui lui permit de passer deux années académiques à l'Institut historique belge de Rome de 1932 à 1934, séjour qui s'acheva par la publication d'une étude bibliographique des recueils des monuments d'Italie qui parut dans le *Bulletin* de cet institut (t. XIV, 1934, p. 157-174). En 1934 et 1937, il participa aux campagnes de fouilles archéologiques à Apamée de Syrie sous la direction du professeur Fernand Mayence. Sa carrière professionnelle fut orientée à la fois vers la pratique de l'architecture, la restauration des monuments historiques et l'enseignement. En tant qu'architecte créateur, il dressa notamment les plans pour l'Athénée de l'Etat à Châtelet (1948 et 1953), le Grand Hôtel à Charleroi, l'Institut national du Verre (1960-1962, en association avec Jacques De Pelsenaire) et le siège du Mouvement ouvrier chrétien (1953, en association avec Laurent), dans la même ville; l'église de Nalines-Haies, des immeubles administratifs et commerciaux et des habitations dont une pour le notaire Jean Lavry à Frasnes-les-Gosselies.

Ses monographies consacrées aux églises Saint-Martin à Marcinelle (1934), des Jésuites à Anvers (1934), Sainte-Geneviève à Oplinter (1936), Saint-Martin à Vergnies (1938) et à celle de Saint-Vaast (1939); des articles consacrés à la valeur constructive de l'architecture gothique (1935), aux sculptures anciennes conservées à Jumet (1936) et à la salle souterraine de la rue d'Or à Bruxelles (1937), ainsi que les fouilles qu'il conduisit à la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule en vue de dégager l'avant-corps roman lors des travaux de la jonction Nord-Midi à Bruxelles en 1937 le firent tout naturellement désigner en qualité de membre correspondant de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique en 1938, membre correspondant de la Commission royale des monuments et des sites la même année, puis en 1940, conseiller archéologique auprès du Commissariat général de la Restauration du pays pour la province de Hainaut.

La restauration des monuments devint dès lors le principal de ses soucis. Sous l'occupation, il participa aux fouilles de l'abbaye de Lobbes (1943) et publia notamment, aux Editions du Cercle d'Art, deux ouvrages qui restè-

rent longtemps des références : *L'architecture romane en Belgique* (1942) et *Les églises gothiques de Belgique* (1944). Après la guerre et depuis lors, il publia encore des études archéologiques à l'occasion des restaurations dont il se préoccupa sa vie durant et divers articles dont le chapitre consacré à l'architecture et la sculpture au XVI^e siècle dans *L'art en Belgique, du Moyen Age à nos jours*, publié sous la direction de Paul Fierens en 1947. En 1952, on le vit entreprendre des fouilles dans l'église Saint-Michel de Gerpinnes.

C'est en qualité de licencié qu'il débuta dans l'enseignement à l'Institut supérieur des arts décoratifs de Bruxelles (future Ecole nationale supérieure d'architecture et des arts visuels - La Cambre) où Herman Teirlinck lui confia, dès 1937, le cours d'histoire de l'architecture et des arts associés. Devenu docteur, c'est à l'Université catholique de Louvain qu'il dispensera ses connaissances en notions puis en études approfondies d'esthétique et de philosophie de l'art, en histoire de l'urbanisme et en architecture religieuse. Maître de conférences en 1953, chargé de cours extraordinaire en 1957, il achèvera sa carrière universitaire en 1978 en qualité de professeur extraordinaire, titre qui lui avait été octroyé en 1963. Entre-temps, en 1956, il avait succédé à Henri Lacoste pour le cours d'histoire de l'architecture à l'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie de Bruxelles.

L'archéologie monumentale le préoccupa de plus en plus et nombreuses sont ses contributions traitant de ce sujet publiées dans des revues nationales et locales comme le *Bulletin de la Commission royale des monuments et des sites*, le *Bulletin de la Société royale paléontologique et archéologique de Charleroi*, les *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, les *Annales du Cercle royal d'histoire et d'archéologie d'Ath*, les *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles* et la *Revue des archéologues et historiens d'art de Louvain*. Disciple du chanoine Raymond Lemaire dont il suivit l'enseignement à l'Université catholique de Louvain, bien introduit dans les milieux ecclésiastiques, Simon Brigode se verra confier la restauration de nombreux édifices religieux qui avaient eu à souffrir de la seconde guerre mondiale, la plupart en Wallonie. C'est ainsi que l'on peut citer, par ordre alphabétique des lieux d'implantation, les églises Saint-Martin à

Ath (où l'architecte A. Godart lui succéda), Saint-Lambert à Barbançon, Notre-Dame à Basilly, Sainte-Marguerite à Berzée, Saint-Martin à Biesme, Notre-Dame à Borlon, Notre-Dame à Céroux-Mousty; la chapelle Saint-Jean-Baptiste à Chièvres; la collégiale Saints-Pierre-et-Paul à Chimay; les églises Saint-Lambert à Corroy-le-Château, Saint-Laurent à Couillet, Saint-Nicolas à Enghien, Saint-Michel à Gerpennes, Saint-Barthélemy à Heppignies, Saint-Martin à Horrues; la chapelle Sainte-Marie-Madeleine à Jumet-Heigne et l'église Saint-Sulpice à Jumet-Centre; la chapelle de la Grande La Louvière (en collaboration avec W. Hanse); les églises Saint-Lambert à Lanefte, Saint-Pierre à Lessines, Saint-Quentin (en association avec R. Lemaire) et Saint-Jacques à Louvain, Notre-Dame à Merbes-Sainte-Marie; la collégiale Sainte-Waudru à Mons; les églises paroissiales de Nalinnes-Centre et des Saints-Jean-et-Nicolas à Nivelles; la chapelle de Notre-Dame au Bois à Overijse; les églises Saint-Brice et Saint-Quentin à Tournai et la collégiale Saint-Maternelle à Walcourt. Certains établissements conventuels retinrent également son attention: il restaura les bâtiments qui subsistent de l'abbaye norbertine de Grimbergen (en collaboration avec le baron F. Bonaert), de l'ancienne abbaye de Dielegem ainsi que du couvent des Récollets à Nivelles. Dans ce tableau, peu de monuments civils. Retenons cependant les châteaux de Trazegnies à Berzée, d'Oret, de Senefte et de Fontaine-l'Évêque ainsi que les remparts de Binche et la tour Salamandre à Beaumont. A Bruxelles, Simon Brigode eut l'occasion de conduire à bonne fin la restauration du palais des Académies dont il rétablit la grande salle d'apparat de l'étage et eut le privilège de restaurer la chapelle de la Madeleine à laquelle il ajouta un bas-côté et accola une sacristie dont la façade n'est autre que celle de l'ancienne chapelle Sainte-Anne jadis en bordure de la rue de la Montagne transplantée pour l'occasion.

Est-ce une conséquence de la volonté de restituer, même hypothétiquement, des dispositions originales? Toujours est-il que la lecture des dossiers de restauration de ces différents édifices fait souvent apparaître la disjonction qui existe entre l'estimation du prix des travaux à réaliser et leur coût réel.

Le morceau de choix, celui qui fit couler beaucoup d'encre en raison des points de doc-

trine qu'il souleva, fut la reconstitution de l'avant-corps roman de la collégiale Sainte-Gertrude à Nivelles. L'édifice, gravement endommagé le 14 mai 1940, avait déjà fait l'objet de fouilles menées sous l'occupation et reçu un début de restauration dont furent chargés les architectes Emile Van Haelen et Maurice Ladrrière. A la mort de Van Haelen, survenue en 1948, Simon Brigode reprit le flambeau aux côtés de Ladrrière et la restauration du chœur et des nefs étant achevée, les discussions commencèrent pour celle de l'avant-corps. Tant la Commission royale des monuments et des sites que la population étaient bien d'accord qu'il fallait restaurer cet avant-corps en respectant au maximum l'apport des siècles et de rétablir — tout au moins dans sa forme — la haute flèche métallique qui s'était tordue sous l'effet de la chaleur lors de l'incendie du 14 mai 1940, et que les Nivellois désiraient voir à nouveau marquer le paysage de la cité des Aclots. On alla donc jusqu'à l'adjudication des travaux pour la restauration de la tour et pour une restitution de la flèche telle qu'elle apparaissait avant le sinistre. Mais Simon Brigode, quoiqu'il s'en défendit parfois dans ses cours et conférences, était partisan de l'unité de style. Après avoir fait démonter le portail baroque et restitué une des absides occidentales romanes qui s'étaient succédé aux XII^e et XIII^e siècles et dont il ne subsistait que des arrachements, il fit tout pour qu'un clocher «roman» remplaçât celui qui, toujours existant, racontait mille ans d'histoire au travers des travaux confortatifs exécutés au cours des âges. De «caractère tranché» et parfois «tranchant» comme il l'écrivit au secrétaire de la Commission royale des monuments et des sites le 7 décembre 1975, Simon Brigode ne démordit cependant pas de son idée; tous les arguments furent bons pour faire fléchir les opposants à son projet. Devant la multitude des avis émis, le collège échevinal fit procéder à une consultation populaire. Des professeurs de renom vinrent défendre, à Nivelles, les solutions qu'ils préconisaient: le statu quo, clocher restauré avec flèche de profil gothique, avant-corps pseudo-roman ou clocher d'architecture contemporaine? C'est le pseudo-roman qui l'emporta et Simon Brigode, entraînant son confrère Ladrrière dans l'aventure, eut dès lors tout le loisir de restituer un avant-corps tel qu'il aurait dû exister à l'époque romane, la Commission

royale des monuments et des sites s'étant en définitive ralliée, à la majorité, aux propositions successives de Brigode.

On retrouve le cheminement de la pensée de Simon Brigode en matière de restauration des monuments dans *Nos monuments anciens et le problème de leur restauration. La liberté d'exécution dans l'architecture du Moyen Age* (*Apollo*, 1941, n° 2, p. 11-14); *Nos monuments historiques sont en péril* (*Bulletin de l'Association des Amis de l'U.C.L.*, n° 3, 1957, 8 p.); *L'aspect scientifique de la restauration des monuments* (*Annales du Congrès international des Monuments historiques*, Paris, 1957, p. 352-362); *Le rôle des monuments du passé dans l'enseignement de l'histoire* (*Histoire et Enseignement*, 1961-1962, p. 27-36) et *Méthode de documentation et de publication des travaux de restauration des monuments anciens* (*Il monumento per l'Uomo, Atti del II Congresso internazionale del restauro*, Venise, 1964, p. 499-502). Pour la collégiale de Nivelles, on se reportera plus particulièrement à *L'abside occidentale de la Collégiale de Nivelles* (*Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'art offerts au professeur Jacques Lavalleye*, Louvain, 1970, p. 15-19) et *La structure du massif occidental de la Collégiale de Nivelles* (*Revue des Archéologues et Historiens d'Art de Louvain*, t. 9, 1976, p. 38-72).

La certitude d'avoir toujours raison lui fit parfois dépasser les limites de la bienséance académique, notamment dans le conflit qui l'opposa à l'architecte Eugène Dhuicque, ennemi juré de l'unité de style en matière de restauration des monuments et défenseur des voûtes gothiques de la cathédrale romane de Tournai que Simon Brigode estimait devoir être remplacées par un plafond plat (*Apollo*, 1942, n° 11, p. 20 et n° 15, p. 20-22; *La Vie wallonne*, 1947, XXI, p. 294-297). La méticulosité que Simon Brigode mit à restituer des états anciens, comme la minutie de l'exécution de ses travaux, font souvent oublier ce que l'archéologie monumentale aurait parfois exigé de respecter. Simon Brigode ne fit de concession que dans l'ajout de certains éléments, notamment les vitraux, pour la confection desquels il fit appel à des artistes contemporains (notamment Max Ingrand à Enghien, Tribolet à Chimay, André Blank à Horrués et à Nivelles et Louis Londot à Corroy-le-Château).

Ses connaissances en architecture belge du Moyen Age et des Temps Modernes lui valurent d'être appelé à siéger dans diverses commissions artistiques et institutions scientifiques. Il fut membre de la Commission technique consultative de la Sculpture des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique en 1947, membre effectif de la Commission royale des monuments et des sites un an plus tard, membre de la Commission des travaux du Palais de Justice de Bruxelles l'année suivante et coopté comme membre effectif de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, déjà citée, en 1953. Il assumait la présidence du Cercle artistique et littéraire de Charleroi au lendemain de la guerre, de la Société d'Archéologie de Charleroi à partir de 1967, de la Section Art ancien de la Société des Amis de l'Art en Wallonie et du Cercle universitaire de la Région de Charleroi. Il fut également membre étranger de la Compagnie des Architectes en chef des Monuments historiques de France, membre de la Commission diocésaine d'Art sacré à Tournai et vice-président de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles.

Simon Brigode, victime d'un infarctus, est décédé à Charleroi le 13 mai 1978, dans sa soixante-dixième année.

Archives de l'Université catholique de Louvain : Service du Personnel - Archives de la Commission royale des monuments et des sites de la Région wallonne. — Courrier échangé par l'auteur avec les établissements et institutions citées.

M.-A. Arnould, *Simon Brigode. Professeur extraordinaire à l'Université de Louvain. Président de la Société d'archéologie de Charleroi (1909-1978)*, dans *Documents et rapports de la Société royale d'Archéologie et de Paléontologie de Charleroi*, t. 57, 1974-1978, p. 16-19. — L. Delfrière, *L'œuvre de Simon Brigode : bibliographie et liste des principales restaurations d'édifices anciens*, *ibidem*, p. 20-22. — *Le Patrimoine monumental de la Belgique, passim*.

Victor G. Martiny

Illustration : Planche II, face à la page 97.
Simon Brigode : Collégiale Sainte-Gertrude à Nivelles.

BRUYLANT, Henri, François, inscrit à l'état civil sous la forme BRUULANT, officier, né à Bruxelles le 30 septembre 1840, décédé à Bruxelles le 14 mai 1924.

Fils de Jean-Baptiste, marchand, et de Marie-Catherine-Julienne Christophe, Henri Bruylant entre à l'Ecole Militaire le 4 décembre 1857 en qualité d'élève de la 23^e promotion, section artillerie et génie. Il est nommé élève sous-lieutenant le 28 février 1860 et sort de l'Ecole en juillet 1862 comme sous-lieutenant d'artillerie.

Jusqu'en 1897, il sert successivement dans plusieurs régiments et, tout d'abord, au régiment des batteries à cheval qui est toujours considéré comme l'élite de l'arme. Toutefois durant cette longue période, ses excellents états de service le font désigner pour l'état-major de l'Artillerie et il est par ailleurs, pendant plus d'un an, inspecteur des études à l'Ecole Militaire.

Nommé général-major le 25 décembre 1897, il commande la province de Flandre orientale.

Le 26 décembre 1899, il succède au lieutenant général De Tilly au commandement de l'Ecole Militaire. S'adressant, lors de son arrivée, au personnel de l'Ecole, il a la modestie de dire qu'il n'a accepté ces fonctions que parce que le colonel du génie Leman est directeur des études.

Tout en se préoccupant du progrès des études, il s'attache essentiellement à la formation militaire et morale des élèves. Il cherche à rendre le commandement moins distant, moins austère, à présenter le devoir sous forme d'élégance morale, à faire appel à la raison avant d'exercer son autorité en dernier recours. Il prêche aux élèves la discipline par esprit de devoir, le travail,

l'amour du métier, la sympathie pour le soldat qu'on ne peut bien commander sans elle. Il conseille aux élèves de travailler à affiner leur éducation. Lorsqu'ils quittent l'Ecole, il leur recommande d'être un soldat, un homme de science, de faire honneur à leur rang social. C'est un idéal qu'il a lui-même cherché à atteindre.

En décembre 1905, l'heure de la retraite sonne. Le lieutenant général Bruylant fait ses adieux à l'Ecole. Lors de cette cérémonie, il remercie éloquemment le colonel Leman de lui avoir apporté sa fructueuse collaboration. Une mutuelle sympathie continuera à unir ces deux hommes si dissemblables par le caractère.

Pendant l'occupation allemande, il intervient énergiquement et avec succès pour la sauvegarde du Musée de l'Armée, installé à l'époque à l'Abbaye de la Cambre, ancien siège de l'Ecole Militaire.

Le général Bruylant laisse le souvenir d'un officier qui a brillamment exercé toutes les fonctions qui ont été les siennes.

Iconographie : Portrait peint par Weets.

Archives de la ville de Bruxelles. — Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles.

Histoire de l'Ecole Militaire, 1834-1934, Bruxelles, 1935, p. 71-74.

Emile Thomas

C

CAELUWAERT, Jean, ou CALLEWAERT, CAELUWART, mineur, Grand Maître de l'Ordre des Chevaliers du Travail, député socialiste, né à Marchienne-au-Pont le 12 juin 1846, décédé à Roux le 18 novembre 1918.

Jean Caeluwaert est né le 12 juin 1846, à Marchienne-au-Pont, sur la péniche familiale que possédaient ses parents et qui était amarrée au rivage de la Caillette.

Il convient de remarquer que la transcription de son nom varie selon les documents consultés. On trouve aussi bien des formes Callewaert et Caeluwart que Caeluwaert qui semble être la véritable orthographe reprise à l'état civil. Dès l'âge de huit ans, Jean Caeluwaert entrait dans le monde du travail afin de contribuer à l'entretien de sa famille, en renonçant, comme des milliers d'enfants à cette époque, à fréquenter l'école. Il ne resta cependant pas sans instruction, puisque son père lui apprit à lire et à écrire et lui donna même des leçons de violon.

Il entama donc sa carrière professionnelle très jeune en travaillant d'abord chez un entrepreneur qui l'occupa au déchargement du minerai de fer. Mais cette tâche était trop rude pour son jeune âge et il dut quitter son patron. Il fut ensuite occupé dans une fonderie comme aide-mouleur mais le salaire qu'il recevait était tellement bas que ses parents l'orientèrent vers d'autres travaux plus rémunérateurs.

C'est à l'âge de dix ans que Jean Caeluwaert rejoignit le monde de la mine en s'engageant au charbonnage Rivage du Nord de Charleroi, à Roux, comme ramasseur de pierres. Il ne tarda pas à descendre dans la fosse afin de gagner davantage, la misère se faisant sentir au logis par suite d'une infirmité dont fut atteint son père. Il fut ensuite occupé au charbonnage d'Amersœur à Jumet, et, à partir de quinze ans et demi, au charbonnage de Sacré-Madame à Dampremy comme ouvrier à veine, puis comme coupeur de voie. Il s'affirma bientôt comme un ouvrier de

haute qualification possédant une habileté reconnue par ses compagnons de travail. A diverses reprises, il se vit proposer le poste de porion qu'il refusa, ne voulant pas «exercer une autorité quelconque sur ses pairs».

C'est à partir de 1868 que Caeluwaert prit véritablement conscience de la situation misérable de ses congénères et décida de s'impliquer plus activement dans la lutte ouvrière. Il devint alors membre de l'Association internationale des Travailleurs (AIT), sans toutefois y jouer un rôle très actif.

C'est apparemment la découverte des inégalités sociales et de l'injustice qui fut le moteur de sa révolte et de son engagement.

En effet, le 20 avril 1868, alors qu'il avait été désigné par ses camarades pour présenter les réclamations des ouvriers (à savoir une augmentation de salaire et une diminution des heures de travail) auprès de la direction du Charbonnage de Monceau-Fontaine et qu'il avait tenté de calmer les esprits échauffés par un refus, il avait été arrêté pour atteinte à la liberté du travail.

Après la chute de l'AIT en 1872, Caeluwaert s'associa à de nombreux projets d'organisations ouvrières locales, sans toutefois parvenir à les concrétiser.

En octobre 1881, en prévision des élections communales, et aidé par quelques anciens camarades de l'Internationale, Jean Caeluwaert fonda à Roux l'Association libérale progressiste dont il resta membre jusqu'en 1887, date à laquelle elle fut transférée à Jumet.

Le 5 mai 1885, il fonda l'Union des Mineurs Eureka de Jumet-Gohyssart qui est l'assemblée n° 3846 de l'Ordre des Chevaliers du Travail, formule syndicale tout à fait particulière, originaire des Etats-Unis où elle est connue sous le nom du «Noble Order of Knights of Labor» et dont il se voit confier, dès le début, une des fonctions dirigeantes, avant d'être appelé à sa présidence.

C'est également à cette époque qu'il fut désigné comme représentant des ouvriers mineurs de Jumet-Gohyssart pour témoigner devant la Commission du Travail instaurée par les pouvoirs publics et chargée «de s'enquérir de la situation du travail industriel dans le Royaume et d'étudier les mesures qui pourraient l'améliorer». Il y réclama le suffrage universel, la journée des huit heures, le rachat par l'Etat belge de tous les charbonnages et une pension pour les vieux mineurs et les invalides du travail leur assurant une existence décente.

Quelques semaines plus tard, le 2 novembre 1886, éclata à Jumet la grève des mineurs d'Amercéeur qui revendiquaient une diminution des heures de travail. En tant que président de l'Union des Mineurs, Caeluwaert leur fit entrevoir les conséquences de la grève ainsi que la perte que chacun allait devoir supporter. Néanmoins, la grève fut votée à l'unanimité. Elle allait durer trois mois au cours desquels il fut placé sur la sellette, présidant journellement les assemblées des Chevaliers du Travail et prodiguant de nombreux conseils aux grévistes. Il fut également placé sous surveillance policière en tant que meneur de grève et des perquisitions furent effectuées à son domicile. A la fin de la grève, 140 grévistes, parmi lesquels Caeluwaert, furent renvoyés et signalés non seulement dans tous les charbonnages belges, mais également dans ceux du Nord de la France.

Poursuivant sa mission de défense des intérêts des plus démunis, Caeluwaert négocia encore avec l'Association charbonnière, par l'intermédiaire du procureur du Roi, la promesse que les ouvriers réintégreraient leur place.

La plupart des grévistes renvoyés furent réintégrés, à l'exception de quelques révoqués qui constituaient principalement le comité de l'Union «Eureka» et dont faisait partie Caeluwaert.

Durant plusieurs mois, il resta sans travail. Pour lui et sa famille, ce fut une période très dure, où la misère et la faim furent continuellement présentes.

De surcroît sur le plan collectif, l'échec de la grève provoqua la désertion passagère des membres de l'Union, qui ne fut heureusement pas dissoute et parvint à se maintenir, puis à se relever, dès 1887, grâce à la ténacité de ses dirigeants, et surtout de Caeluwaert, pour redevenir toute-puissante à partir de 1888.

Au terme de cette période sombre, Jean Caeluwaert fut engagé d'abord comme terrassier pour faire les fondations de la boulangerie coopérative des verriers «Eureka», puis comme surveillant de maçonnerie du bâtiment.

En 1887, il devint à la fois directeur-gérant de la coopérative de l'Union des Mineurs de Jumet-Gohyssart et cabaretier du lieu. Ce local deviendra très vite le quartier général des Chevaliers du Travail.

Cette même année, il se rallia aux idées d'Alfred Defuisseaux et deviendra un de ses «lieutenants». C'est d'ailleurs dans un de ses journaux, *La République Belge*, que Caeluwaert publia sa première grande enquête sur les conditions du mineur belge.

Le 22 juillet, Caeluwaert fut désigné comme candidat pour les conseils de prud'hommes de Charleroi. Il fut élu le 9 septembre. Son entrée en fonction ne se fit cependant pas sans obstacles : les 2 et 3 décembre 1888, se tenait le Congrès du Parti socialiste républicain à Châtelet, auquel Caeluwaert participa en qualité de président des Chevaliers. Le 3 décembre, il quitta toutefois le congrès pour se rendre au conseil de prud'hommes afin de prêter serment. Il fut cependant interrogé le lendemain par le procureur du Roi sur sa présence au congrès et dut faire appel au président du conseil pour confirmer ses dires. Les autorités qui avaient encore à l'esprit les événements de 1886 s'inquiétaient de la décision de la grève générale qui avait été votée et de ses moyens d'action. Aussi des instructions avaient-elles été données pour que le congrès soit étroitement surveillé par la gendarmerie qui devait se tenir prête à étouffer toute manifestation ou signe de révolte. Mais les bruits d'un complot dirigé contre l'Etat firent intervenir le Parquet qui arrêta tous les participants. La crainte de voir se renouveler une vague d'attentats à l'explosif poussa d'ailleurs la police à perquisitionner chez les mineurs militants du Parti socialiste républicain susceptibles de détenir, par leur profession, de la dynamite. Caeluwaert ayant pu se justifier, échappait ainsi à une arrestation, mais il fut quand même particulièrement surveillé et de nombreuses perquisitions eurent lieu à son domicile et à la coopérative.

C'est également en 1888 que se concrétisent les liens entre Jean Caeluwaert et Jules Bufquin des Essarts, directeur du *Journal de Charleroi*

rencontré en 1887 lors de l'inauguration de la boulangerie coopérative et dont l'amitié sera extrêmement précieuse : non seulement des Essarts le poussera dans la carrière politique, mais il l'aidera également à rédiger ses premiers articles et lui ouvrira les colonnes de son journal. Cette amitié, en apparence contre nature, symbolise l'union du peuple et de la bourgeoisie, car si « la classe ouvrière ne peut rien faire de fixe, de durable, sans le concours de la bourgeoisie, la bourgeoisie marche à sa ruine sans l'union avec le peuple ».

Après avoir consolidé l'Union des Mineurs et récupéré la majeure partie de ses membres perdus après la grève de 1886, Caeluwaert décida de mettre à l'ordre du jour de l'assemblée la question de la réduction des heures de travail et proposa d'établir la journée de l'ouvrier mineur à neuf heures de séjour dans la mine. En 1889, il adressa au président de l'Association charbonnière la demande de réduction du temps de travail. Face à l'attitude des patrons, la grève générale fut votée à l'unanimité le 22 décembre. La direction en fut confiée à Caeluwaert. Ce que veulent les ouvriers, c'est amener les patrons à traiter avec les chefs de l'Union qui les représentent et à reconnaître l'existence et l'efficacité de cette association qui groupe la majeure partie des mineurs du bassin et qui prétend discuter sur un pied d'égalité avec l'Association charbonnière groupant tous les chefs d'entreprise.

Un compromis fut signé le 13 janvier qui donnait le signal de la fin de la grève : le patronat y accordait une augmentation de salaire de 15 %, ainsi qu'une réduction du temps de travail. Même si les mineurs n'obtinrent pas les neuf heures réclamées, la diminution d'une heure de travail sur le maximum établi était une victoire éclatante.

L'année 1890 découvrit un Caeluwaert au sommet de son prestige et de sa gloire. La victoire des mineurs rejaillit sur celui qui les a menés au combat : acclamé de tous, il connaît alors une énorme popularité qui renforce le prestige de l'Ordre. C'est d'ailleurs en 1890 que Caeluwaert devint le Grand Maître des Chevaliers du Travail en Belgique. Mais 1890 marque aussi le véritable début de son engagement sur le terrain politique officiel.

En avril 1890, des Essarts, Delwarte, Destrée et Caeluwaert fondèrent l'Union libérale démocratique de l'arrondissement de Charleroi, asso-

ciation politique et électorale groupant ouvriers et bourgeois démocrates. Cette association, qui inscrit en tête de son programme le suffrage universel, ainsi que l'instruction laïque et obligatoire, a pour but de faire une propagande permanente pour ces principes primordiaux et d'appuyer dans les élections législatives du 10 juin 1890 les candidats qui adhèrent à ce programme. Cependant, la candidature ouvrière de Jean Caeluwaert qui avait été proposée « en reconnaissance des services rendus pendant la dernière grève aussi bien à la bourgeoisie qu'aux ouvriers » pour être représentée sur la liste de l'association libérale, se vit refusée sous prétexte qu'elle n'avait pas été déposée dans les délais prévus.

Caeluwaert qui n'était pas homme à se laisser évincer aussi facilement, maintint sa candidature sur une liste isolée, soutenu par les associations ouvrières qui l'avaient présenté ainsi que par Jules des Essarts et son journal. Le 10 juin, Caeluwaert n'obtint que 217 voix sur 5482 suffrages exprimés, victime du suffrage censitaire.

Durant la période 1890-1893, Caeluwaert participa aux différentes campagnes en vue de l'obtention du suffrage universel, organisant réunions, meetings et interpellant les mineurs à travers les feuilles du *Journal de Charleroi* et du *Moniteur de l'Ordre des Chevaliers du Travail*.

Le meilleur et le seul moyen pour obtenir l'accélération des débats parlementaires en faveur de la révision de l'article 47 de la Constitution organisant le suffrage universel, était la grève générale.

Le 5 avril 1891, lors du Congrès du Parti ouvrier belge (POB) à Bruxelles, Caeluwaert manifesta son mécontentement vis-à-vis de la passivité et de la lenteur du Conseil général de déclarer la grève générale.

Passant outre la décision du POB de déclencher le mouvement le jour où la section centrale du Parlement se prononcerait contre la révision, les Chevaliers du Travail entamèrent le 2 mai leur première grève politique et économique, obligeant le POB à soutenir le mouvement. Alors que le 20 mai le POB annonçait la reprise du travail, le principe de la révision ayant été voté, les Chevaliers du Travail votèrent la prolongation de la grève qui se transforma en un mouvement économique afin d'obtenir une réduction du temps de travail et une augmentation de salaire.

Une campagne de dénigrement eut lieu contre Caeluwaert qui vit son domicile perquisitionné par la gendarmerie à la suite d'une dénonciation d'anciens Chevaliers du Travail exclus pour inconduite. Ces derniers l'accusèrent d'expulser les membres qui reprenaient le travail pendant la grève.

Une campagne d'affichage à travers la ville accusant Caeluwaert d'être un traître l'obligea à se faire accorder un vote de confiance.

Après septante-deux jours de grève, l'Assemblée d'Etat des Chevaliers du Travail vota la reprise le 7 juillet. L'Ordre sortit affaibli de cette grève, ayant perdu les deux tiers de ses effectifs, mais le prestige personnel de Caeluwaert ne fut cependant pas vraiment entamé.

Les années 1892 et 1893 voient Caeluwaert lutter pour l'obtention du suffrage universel, dont la Chambre adopte le 10 mai 1892 la déclaration de la révision de l'article 47. Durant cette période, il continue la propagande et incite les mineurs à se concentrer dans des unions professionnelles. De 1885 à 1894, il réussit, avec l'aide des membres du Conseil exécutif, à créer une soixantaine d'associations et, à partir de la mi-mars 1892, il put s'exprimer librement sans contrainte dans son journal *Les Chevaliers du Travail. Moniteur officiel de l'Ordre en Belgique*, dont il était administrateur-délégué et qui était publié, grâce à l'aide de Jules des Essarts, sur les presses du *Journal de Charleroi*.

Alors que l'adoption par le Parlement du vote plural le 18 avril 1893 menace de bouleverser les perspectives politiques de la Belgique, l'arrondissement de Charleroi se prépare à se lancer dans la campagne électorale des premières élections législatives accordant au moins une voix à tous les citoyens mâles âgés de vingt-cinq ans et plus.

Le 21 mai 1893, la Fédération démocratique de l'arrondissement de Charleroi fut créée par Jules Destrée, Caeluwaert, des Essarts et Alfred Lombard afin de rassembler « toutes les forces longtemps comprimées par le système censitaire, tous les désirs sincères d'amélioration des classes laborieuses de faire un faisceau puissant de bonne volonté de tous, bourgeois et ouvriers pour une marche résolue en avant ».

Au mois d'août 1893, le Comité international des Mineurs, dont Caeluwaert est le délégué belge depuis 1891, décide d'entamer un mouvement de grève international unissant tous les mineurs européens afin de soutenir les mineurs

anglais. C'est pourquoi en application de cette décision, Caeluwaert adressa au président de l'Association charbonnière une demande d'augmentation de 10 %, sachant très bien qu'elle ne serait pas accordée et s'en servant comme prétexte pour déclencher la grève.

Un référendum fut organisé le 17 septembre afin de demander l'avis des mineurs sur la grève en cas de non-acceptation de l'augmentation. Or, il s'avéra qu'une fraction importante des ouvriers houilleurs du bassin de Charleroi n'avaient guère envie de cesser le travail. Pourtant, la grève générale démarra le 28 septembre et prit fin au bout de dix jours, le mouvement n'ayant pas été suivi dans les autres bassins.

Les mineurs furieux d'avoir été poussés à faire une grève dont on savait à l'avance qu'elle n'aboutirait pas, s'en prirent à Caeluwaert qui, lors d'un meeting, conspué, soupçonné d'avoir touché une grosse somme d'argent de l'étranger pour faire éclater la grève, ne dut sa sauvegarde qu'à l'intervention de la police dans les bureaux de laquelle il se réfugia. Tombé en disgrâce, il se vit contraint d'entamer une tournée dans les différentes communes de la région de Charleroi afin de se faire accorder un vote de confiance.

En prévision des élections législatives d'octobre 1894, et afin de mettre toutes les chances de leur côté, et de contrer les catholiques et libéraux doctrinaires de l'arrondissement, les leaders ouvriers et progressistes décidèrent de présenter une liste unique Démocrates-Socialistes unis rassemblant les Chevaliers du Travail, le Parti ouvrier et la Fédération démocratique.

Depuis la grève malencontreuse de l'automne 1893, Caeluwaert avait eu le temps de retrouver un peu de son prestige grandement entamé lors des derniers événements. Cependant, sa participation sur la liste n'était pas automatiquement acquise et le choix des candidats ne se fit pas sans difficultés : sa candidature faillit ne jamais être retenue lors de la constitution de la liste. Les huit candidatures à se partager faisaient l'objet d'une rude compétition entre les trois groupes, chacun défendant ses propres candidats et les Chevaliers du Travail qui allèrent jusqu'à considérer la carrière de Caeluwaert comme étant finie, proposèrent à Furnémont une des candidatures. Il aurait très bien pu être sacrifié et il fallut l'intervention de des Essarts pour que son nom figure finalement sur la liste.

Le 21 octobre 1894, au second tour, alors que de nombreux journaux pronostiquaient son échec, Caeluwaert est élu avec 68.558 voix, tout en étant le moins favorisé des candidats démocrates-socialistes. Réélu six fois consécutivement, il siégera au Parlement au sein du groupe socialiste jusqu'à sa mort en 1918. «Député mineur», il soutiendra tout au long de ses mandats parlementaires le groupe des houilleurs dont il s'était fait le porte-parole.

S'il interrompit certaines de ses anciennes activités (il démissionna notamment du conseil de prud'hommes et abandonnera sa fonction de président au sein de l'assemblée des Chevaliers du Travail de Jumet-Gohyssart), il poursuivra la lutte pour les huit heures, le suffrage universel et la question des salaires en qualité de Grand Maître des Chevaliers du Travail et de délégué au Comité international des Mineurs, et restera correspondant du *Journal de Charleroi* dans lequel il publiera de nombreux articles, notamment sur les conditions de vie des mineurs, dont la presse catholique prétendra qu'ils furent rédigés par des Essarts.

En 1897, les élections législatives sont proches. Mais le bruit courut que les «intellectuels» du Parti ouvrier voulaient éliminer les représentants ouvriers comme Caeluwaert, Lambillotte et Léonard, leur disant qu'ils joueraient un rôle plus important en dehors du Parlement. En réalité Caeluwaert ne fut jamais inquiété.

Le 20 octobre 1907, il fut élu conseiller communal de la commune de Roux sur la liste socialiste-libérale-progressiste. Il fut élu échevin de la même commune le 25 mai 1912.

La trace de Caeluwaert se perd durant la période 1914-1918 et nous ignorons à peu près tout de sa vie et de ses activités pendant la guerre. C'est le 17 novembre 1918 qu'on le retrouve lors d'un conseil échevinal où l'on discute une dernière fois de la réception pour accueillir les troupes alliées. Le 18, il est 7 h 30 du matin lorsque Caeluwaert s'écroule foudroyé par une crise cardiaque. Il était âgé de septante-deux ans. Ironie du destin, Caeluwaert s'est éteint quelques jours avant la rentrée parlementaire où le roi Albert I^{er} annonçait le suffrage universel.

F. Loriaux, *Jean Caeluwaert (1846-1918) : de la fosse à l'hémicycle. Essai de biographie familiale*, mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Lou-

vain, 1990. — *Les Chevaliers du Travail. Moniteur officiel de l'Ordre en Belgique, 1892-1894. — Annales parlementaires. Chambre des Représentants, 1894-1918. — Journal de Charleroi, 1880-1914.* — Fr. Livrauw, *Le Parlement Belge en 1900-1902*, Bruxelles, 1901, p. 316. — M. Dommanget, *La Chevalerie du Travail française, 1893-1901*, Lausanne, 1967. — J. Neuville, *Naissance et croissance du syndicalisme*, t. 1, *L'origine des premiers syndicats*, Bruxelles, 1979 (*Histoire du Mouvement Ouvrier en Belgique*, 8). — Fr. Poty, J.-L. Delaet, *Histoire des Fédérations : Charleroi*, Bruxelles, 1985. — Fr. Poty, *Histoire de la démocratie et du mouvement ouvrier au pays de Charleroi*, t. 1, *Le blé qui lève, 1735 à 1905*, Bruxelles, 1975. — J. Michel, *La Chevalerie du Travail. Force ou faiblesse du mouvement ouvrier belge ?*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, 1978, 1-2, p. 117-164. — L. Watillon, *Les Chevaliers du Travail en Belgique*, Bruxelles, 1923 (copie dactylographiée).

Florence Loriaux

CARTON de WIART, Edmond, Constant, Marie, Ghislain, comte, professeur d'université, secrétaire du roi Léopold II, banquier et Grand Maréchal de la Cour, né à Bruxelles le 4 janvier 1876, décédé à Woluwe-Saint-Pierre (Bruxelles) le 2 décembre 1959.

Issu d'une vieille famille catholique de souche hennuyère établie à Bruxelles au XVIII^e siècle, Edmond Carton de Wiart est le cinquième des six fils de Riégo-Benjamin-Constant Carton de Wiart, avocat près la Cour d'appel de Bruxelles, et de Marie Cammaerts. De ses cinq frères, deux moururent en bas âge. Les autres connurent des fortunes diverses : Henry fit une longue et brillante carrière politique et littéraire. Premier ministre, plusieurs fois ministre, il fut député catholique de Bruxelles pendant plus d'un demi-siècle. René, officier au 2^e régiment des Guides, servit ensuite dans l'armée anglo-égyptienne. Quant à Maurice, prêtre dans le clergé catholique belge et anglais, il devint vicaire général de l'archevêque de Westminster.

Après des études secondaires au Collège Saint-Michel à Bruxelles, Edmond Carton de Wiart fit deux années de philosophie et lettres au Collège Notre-Dame de la Paix à Namur avant de prendre le chemin de Louvain. Là, il présida la Société générale bruxelloise des étudiants catholiques (la «Gé»), ce qui ne l'empê-

cha pas de faire des études universitaires fort brillantes : en 1897, à vingt et un ans, il obtint en même temps un diplôme de docteur en droit et de docteur en sciences politiques et sociales. En août 1897, il participa activement, comme secrétaire, au Congrès colonial international de Bruxelles qui se tenait au Palais des Académies dans le cadre de l'Exposition de Bruxelles-Tervueren. A cette occasion, il fit un exposé très remarqué sur les grandes compagnies coloniales à charte en Angleterre au XIX^e siècle, son sujet de thèse. Cela lui valut d'être présenté au roi Léopold II. Toujours en 1897, il remporta la première place du concours interuniversitaire des docteurs en droit de Belgique et se vit gratifié d'une bourse d'études pour parcourir les universités étrangères. En 1898 et 1899, il séjourna successivement à Paris, Oxford, Berlin et Rome et fit encore quelques voyages d'agrément en Europe et en Afrique.

En 1899, Jules Van den Heuvel, son ancien professeur récemment nommé ministre de la Justice, proposa à Carton de Wiart de reprendre ses cours de finances publiques à l'Université de Louvain. Vers la même époque, le ministre d'Etat Auguste Beernaert — futur Prix Nobel de la Paix —, le présenta à la Cour d'appel de Bruxelles où il prêta le serment d'avocat. Devenu le secrétaire de Beernaert, il l'assista dans la préparation des procès et plaida quelquefois à ses côtés. En 1900, il fut envoyé en mission juridique au Brésil pour le compte de la Caisse générale de Reports et de Dépôts. A son retour, il se vit offrir le secrétariat général de la banque, marquant ainsi ses débuts dans la carrière financière. Carrière bien vite — mais provisoirement —, interrompue.

A l'automne de 1901, en effet, Edmond Carton de Wiart fut convoqué au Palais de Bruxelles par le roi Léopold II. Le Souverain, dont le Cabinet était sans titulaire depuis la mort, quelques mois plus tôt, du comte de Borchgrave d'Altena, lui proposa de travailler à son service. Il accepta et, le 20 novembre 1901, un Arrêté de Maison le nomma « Secrétaire du Roi ». Dans le fait, Carton de Wiart devenait le nouveau chef de Cabinet du Roi mais, en raison de son jeune âge (il avait vingt-cinq ans !), il n'en recevrait jamais le titre.

C'est le 1^{er} décembre 1901 qu'Edmond Carton de Wiart fit officiellement son entrée dans la Maison du Roi. Au sein de celle-ci, le Cabinet

occupait déjà la place la plus importante. Responsable des questions politiques et administratives ainsi que des relations publiques, sa fonction fut résumée par Léopold II en ces termes : « C'est un poste délicat ». Délicat, certes, mais aussi, selon Carton de Wiart, exceptionnel : « C'est un champ d'observation comme on n'en a pas souvent à mon âge, j'y trouve une formation excellente sous un maître de génie, et je m'y instruis forcément de toutes les affaires du pays puisque toutes me passent sous les yeux, allant des ministres au Roi et du Roi aux ministres ».

Toutes les affaires du pays : Edmond Carton de Wiart exagère à peine et l'on a pu écrire avec raison qu'il fut intimement mêlé à tous les événements des huit dernières années de la vie et du règne de Léopold II. En effet, nombreux furent les dossiers qu'il traita; nombreuses aussi furent les missions qu'il effectua, tant en Belgique qu'à l'étranger. S'il est impossible de relater ici tous ces épisodes, du moins pouvons-nous, à titre d'exemples, en citer quelques-uns : les entreprises de Léopold II en Chine; la succession luxembourgeoise; la campagne anti-congolaise et la reprise du Congo par la Belgique; la modernisation de la défense fortifiée d'Anvers ou encore l'instauration du service militaire personnel. A chaque fois, le secrétaire du Roi joua un rôle non négligeable, s'efforçant de servir avec intelligence et dévouement les intérêts de la Couronne et du pays.

Léopold II mourut le 17 décembre 1909. Suivant l'usage, Edmond Carton de Wiart présenta sa démission au roi Albert qui lui accorda le titre honorifique de ses fonctions.

Libéré malgré lui des lourdes charges qui pesaient sur sa personne, Carton de Wiart put alors songer à se marier. Le 3 septembre 1910, il épousa Louise de Moreau de Bioul, fille de l'ancien ministre des Affaires étrangères. De cette union naquit en 1918 une fille unique : Renée-Victoire.

Sur le plan professionnel, dès janvier 1910 Edmond Carton de Wiart réintégra l'Université de Louvain dont il sera plus tard membre du Conseil général. En novembre 1910, c'est le baron Baeyens, gouverneur de la Société Générale, qui lui offrit la succession de Joseph Devolder à la direction de la banque. Il occupera ce poste durant trente-six ans. Par ailleurs administrateur, dès 1912, de la compagnie La Royale Belge, il

en devint président en 1931. Il présida encore aux destinées de plusieurs autres institutions, notamment la Banque commerciale du Congo et la Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga.

En août 1914, Edmond Carton de Wiart s'engagea comme simple soldat au 2^e régiment de Carabiniers et fut envoyé à Anvers. Après la retraite, il gagna Le Havre et, en 1916, le Premier ministre de Broqueville le mandata comme délégué du gouvernement belge à Londres. Il y devint aussi secrétaire général du comité officiel mis sur pied par le gouvernement anglais pour s'occuper des réfugiés belges et œuvra, avec Herbert Hoover — le futur président des Etats-Unis —, au sein de la Commission for Relief in Belgium. Après la guerre, en février 1919, Carton de Wiart fut nommé conseiller financier de la délégation belge à la Conférence de la Paix à Paris, mais il démissionna peu après. Il reprit alors le cours de sa carrière, entrecoupé de voyages et de rencontres avec les grands de ce monde. En 1940, il fut désigné pour transporter l'or de la Société Générale en France. Après la capitulation, il rentra à Bruxelles et mena depuis lors une vie plus ou moins normale. En 1946, ayant atteint la limite d'âge, il quitta la Générale avec le titre de directeur honoraire. Il continua cependant à exercer activement jusqu'en 1952 la présidence de la Banque commerciale du Congo (dont il resta administrateur) et jusqu'en 1958 celle de La Royale Belge.

Après son départ de la Cour en 1910, Edmond Carton de Wiart ne cessa jamais d'entretenir d'étroites relations avec la Famille royale. Dès le début de son règne, Albert I^{er} lui confia diverses missions de confiance. Des affinités personnelles rapprochaient les deux hommes, également liés par leurs épouses puisque, de 1930 à 1965, Louise Carton de Wiart fut la dame d'honneur de la reine Elisabeth. C'est d'ailleurs à la demande de cette dernière qu'un soir de février 1934, Edmond Carton de Wiart partit à la recherche du Roi, disparu au cours d'une randonnée à Marchelles-Dames... Avec Léopold III, l'entente ne fut pas moins cordiale. En 1939, le Souverain l'associa à ses efforts en vue du maintien de la paix. Il le chargea notamment d'une mission auprès de la reine Wilhelmine et de plusieurs personnalités hollandaises. Plus tard, lors de la Question royale, on retrouve Carton de Wiart au premier rang des fidèles du Roi.

Le 26 juin 1951, le Prince royal confia la charge de Grand Maréchal de la Cour à Edmond Carton de Wiart. Devenir à septante-cinq ans le premier dignitaire du Palais, pour le « vieux serviteur de la Monarchie » (ainsi qu'il aimait se définir lui-même) c'était assurément là une consécration. Néanmoins, il la vécut douloureusement. L'une de ses premières tâches ne fut-elle pas d'assister, le 16 juillet 1951, à la cérémonie d'abdication du roi Léopold III et d'apposer sa signature au bas de l'Acte en qualité de témoin ? Le lendemain, il prit place aux côtés du nouveau roi Baudouin et l'accompagna désormais dans tous ses déplacements. C'est alors qu'il accéda pour cinq ans à la présidence de la Donation royale. Une institution qu'il connaissait bien depuis qu'en 1903 Léopold II l'avait désigné pour faire partie du Comité spécial chargé d'administrer les propriétés léguées par le Roi à l'Etat.

Anobli par le roi Léopold II en 1904, Edmond Carton de Wiart avait reçu du roi Albert le titre de chevalier en 1911 et celui de baron en 1922. Lorsqu'il prit officiellement sa retraite du Palais, le 1^{er} mars 1954, il se vit octroyer par le roi Baudouin le titre de comte ainsi que le Grand Cordon de l'Ordre de Léopold.

Tout au long d'une vie passée au service de la Dynastie, Edmond Carton de Wiart lui consacra de nombreux articles, discours ou interviews. En 1944, il publia chez Goemaere son *Léopold II. Souvenirs des dernières années, 1901-1909*, un intéressant livre-témoignage qu'il conçut avant tout comme « un tribut de reconnaissance et d'admiration ».

On ne saurait pour autant oublier les autres activités qui émaillèrent la vie d'Edmond Carton de Wiart, de la présidence de la Ligue nationale belge contre le Cancer (dont il fut, en 1924, l'un des fondateurs) à la présidence de la Commission des Arts du Ministère des Travaux publics. Encore faut-il faire une place privilégiée à ce qui fut sa principale activité latérale : son action militante au sein de la Commission royale des Monuments et des Sites. Membre de la Commission dès 1912, il en fut vice-président de 1935 à 1937 puis président jusqu'à sa mort survenue le 2 décembre 1959.

Archives du Palais royal, à Bruxelles. — Archives privées de la famille Carton de Wiart.

J.-M. Bruffaerts, *Dans la main du géant. Edmond Carton de Wiart au service de Léopold II*, Bruxelles, 1989. — J.-M. Bruffaerts, *Edmond Carton de Wiart et la succession luxembourgeoise, 1906-1907*, dans *Hemmet*, 41^e année, Luxembourg, 1989, n° 4, p. 458-474. — A. Schöller, *Edmond Carton de Wiart*, dans *Biographie Coloniale Belge*, t. VIIb, Bruxelles, 1977, col. 48-61.

Jean-Michel Bruffaerts

CLAESSENS, François, Marie, dit *Bob*, avocat, militant politique, critique d'art, né à Anvers le 4 mai 1901, décédé à Orchimont (province de Namur) le 12 août 1971.

Le père de Bob Claessens était un homme d'affaires (immobilières) prospère jusqu'au moment où éclate la grande crise de 1929. En juillet 1930, il se suicide, laissant de lourdes dettes. Si le père de Bob Claessens était un libéral athée, sa mère par contre était une catholique pratiquante; ils ont eu trois enfants, dont Bob était l'aîné.

Bob a connu une enfance aisée et heureuse. La place qu'y a tenue (comme dans toute sa vie) la ville d'Anvers — avec son ouverture sur le monde et la richesse de son patrimoine pictural — est considérable. La chaleur familiale ne lui manqua pas; elle se fit plus affectueuse encore après l'accident domestique qui valut à Bob, âgé de trois ans, de perdre un œil.

A l'école primaire communale comme à l'Athénée royal d'Anvers, puis à l'Université libre de Bruxelles, Bob Claessens se révéla doué mais indiscipliné, sa curiosité le portant surtout vers ce qui se passait en dehors de l'école. C'est ainsi qu'il sortit de rhétorique avant-dernier de sa promotion, mais déjà auteur d'une traduction du *Pallietter* de Félix Timmermans. Ce détail illustre le parfait bilinguisme de Bob Claessens, ce francophone qui se définissait comme un Flamand. («Pour nous Flamands»... écrit-il dans l'avant-propos de *Notre Brueghel*, paru en 1969). Par ailleurs, l'anglais et l'allemand étaient pour lui des langues familières et il lui arrivait de penser dans l'une ou l'autre, et souvent de citer des textes de Goethe, Shakespeare, Rilke, Wilde.

L'année 1919 est celle où Bob Claessens termine ses humanités et aussi celle de la fondation de la revue *Lumière*, une véritable aventure

qu'il vivra passionnément, aux côtés de Roger Avermaete, son principal animateur, de René Vaes, Frans Buyle, Joris Minne, Wilfried Halle-mans et quelques autres. Revue littéraire moins éphémère que d'autres — elle a pu se maintenir près de quatre ans à un niveau élevé — *Lumière* s'inscrit dans les mouvements effervescents des années vingt, portés par l'horreur de la guerre, les rêves d'un monde nouveau, la soif de fraternité internationale, la foi dans la culture et la beauté.

Etudiant en droit, Bob Claessens s'installe à Bruxelles en 1919. Il s'y marie deux ans plus tard avec Jacqueline de Haan; en 1922, leur naît un fils, Jean-Jacques. Claudine naîtra en 1928. Ce n'est cependant pas en fleuve tranquille que se déroulera la vie de Bob Claessens — ni sur le plan affectif, ni sur le plan professionnel.

«Il est tissé d'antithèses, à rendre des points au plus chimérique des héros hugoliens», dit Roger Avermaete de «son cher camarade Bob». Certes. Mais il est une caractéristique essentielle de la personnalité de Bob Claessens, constante à travers ses antithèses : c'est son don de parole. Un don qui, observe très judicieusement sa biographe Colette Fontaine, lui offre une extraordinaire joie de vivre. Car à ce don correspond un besoin : celui de communiquer, de partager son savoir, de séduire, en captant la curiosité et en suscitant un courant d'attention fervente de la part de son auditoire. «Quelle chose exaltante et terrible de parler en public», écrit-il en 1939 dans son journal (inédit). Son don de parole était servi par une prodigieuse mémoire et un réel talent d'acteur.

Docteur en droit en 1925, il commence l'exercice de son métier d'avocat comme stagiaire chez maître Joris, à Anvers. Mais la carrière de robe ne le tente pas, en tout cas pas dans les limites d'un cabinet d'affaires. Les temps sont exigeants : crise économique, chômage croissant, bruits de bottes menaçants. Hitler prend le pouvoir en 1933 et Bob Claessens adhère au Parti communiste de Belgique en 1934. Ses talents d'avocat, il va les déployer surtout au service de Secours rouge international (SRI), cette institution née à Moscou en 1922, dont la section belge avait engrangé des succès, notamment autour de l'affaire Sacco-Vanzetti. Il plaide dans des procès politiques — à commencer par ceux qui concernent des grévistes trainés en justice — et il plaide aussi hors des palais de

justice, à la tribune du SRI par exemple, pour dénoncer le nazisme, le sort des réfugiés allemands puis autrichiens, le racisme hitlérien, les menaces de guerre.

Tout cela ne l'empêche pas de travailler à la traduction de *Max Havelaar* de Multatuli, de terminer une pièce de théâtre *Le Prince à la tête de bois*, de poursuivre la rédaction (jamais achevée) d'une autre pièce sur Jeanne d'Arc, d'entreprendre bientôt la rédaction d'un roman autobiographique.

Au cours de cette même année 1934, Bob Claessens se plaint de maux de reins et de violentes céphalées. Le couple se désunit.

Juillet 1936 : le général rebelle Franco déclenche ce qui allait devenir la guerre civile d'Espagne. Bob Claessens s'engage sans hésiter dans la campagne de solidarité avec les Républicains, notamment comme avocat des volontaires des brigades internationales, dont le recrutement est interdit par la loi Bovesse, adoptée avec une célérité peu commune. En avril 1937, il est envoyé à Madrid par le SRI. Il en revient à la veille de Guernica. L'année suivante, il est appelé à la direction du Comité d'aide à l'Espagne républicaine.

Comme tant de ses compatriotes, en mai 1940, Bob prend la route de la France. Fait plus singulier, il restera à Valbonne, dans le Midi, jusqu'en décembre, dans l'inaction. Période sans gloire où se conjuguent la difficulté de choisir entre deux femmes, et peut-être, une réelle lassitude. Le 27 décembre 1940, il quitte Valbonne avec Céline Haardt, qu'il épousera quatre mois plus tard. C'est le retour à Bruxelles. Avant même d'avoir retrouvé le contact avec son parti, Bob Claessens est arrêté le 7 juillet 1941 à Anvers.

Commence alors l'épuisant épisode de la captivité : prison de la rue des Béguines à Anvers (trois semaines), Fort de Breendonck (sept semaines), camps de Neuengamme (dix mois) puis de Dachau (deux ans et huit mois). A Breendonck, aucun « traitement spécial » ne lui a été réservé : simplement, des travaux très lourds à coup de cravache et de matraque, l'estomac vide sous un soleil implacable. A Neuengamme, il fut envoyé dans une briqueterie où le travail était particulièrement dur, tandis qu'à Dachau, puis à 4 kilomètres de là, à Allach, il fut affecté au « Kommando Désinfection ».

Comment l'homme Claessens, totalement inapte aux travaux manuels et de surcroît en mauvaise santé, a-t-il pu survivre à cette série d'épreuves meurtrières ? La solidarité entre prisonniers politiques a sans doute joué un rôle. Mais on est tenté d'attribuer aussi un rôle à la passion de Bob Claessens pour la communication : il a déployé, surtout à Dachau, d'incroyables talents pédagogiques à distraire et instruire ses compagnons et l'écoute reconnaissante que ses exposés ont produite ont à coup sûr renforcé sa volonté de survivre. Le témoignage d'un codétenu, l'ancien ministre français Edmond Michelet, est à cet égard éclairant. Il a raconté comment, lors d'une séance particulièrement éprouvante de triage de hardes — maculées du sang encore tiède de prisonniers exécutés — Bob Claessens avait proposé « pour changer les idées » de faire un petit exposé sur l'histoire de Belgique. Ainsi, écrit Michelet qui souligne l'érudition de Claessens, « la kermesse héroïque de Bob l'emportait sur la danse macabre à laquelle nous participions ».

Bob Claessens a été rapatrié le 15 juin 1945. Il devait apprendre peu après que Céline, son épouse, arrêtée et déportée en octobre 1943, était morte lors de l'évacuation du camp de Ravensbrück. Il ne prendra guère le temps de se refaire une santé. Happé par la vie militante, il est chargé par le Parti communiste de diverses responsabilités : secrétaire national de « Solidarité », attaché de Cabinet auprès du ministre Jean Terfve, rédacteur en chef de la revue *Rénovation*, etc. Par ailleurs, il multiplie conférences et meetings, guide des groupes de visiteurs à diverses expositions. Cette dernière activité, initiée à la demande de la Bibliothèque populaire de Bruxelles, ne va s'ordonner véritablement qu'à partir de 1956, par le truchement de deux jeunes militants, Sarah et Henri Sonnenbluck, qui mettent en place et animent une structure ad hoc, le Cercle d'éducation populaire (CEP). La référence au marxisme y est clairement affirmée. C'est d'ailleurs un cycle de onze conférences sur le matérialisme dialectique — cycle dont le philosophe français Etienne Balibar a souligné le caractère « populaire et militant » —, qui aura été le point de départ de cette collaboration féconde, maintenue jusqu'à la mort de Bob Claessens. Dans le cadre du CEP, les prestations de Bob Claessens sont innombrables. Face à des publics très divers, il participe à des

débats (notamment entre chrétiens et marxistes) marqués par une volonté d'ouverture et il multiplie les exposés. Ses domaines privilégiés sont la peinture et la philosophie, mais ils ne sont pas exclusifs. Parmi les brochures et plaquettes publiées par le CEP, celle qui s'intitule *Aimer Brueghel* (1963) connaît un succès particulier. Ce rayonnement attire l'attention de la Radio-télévision nationale : *Peinture vivante* sera une rubrique bimensuelle, à la radio de 1963 à 1965 avec Albert Dasnoy, et à la télévision de 1963 à 1969, année où l'état de santé de Bob Claessens se détériore sérieusement. Malgré cela, il travaille d'arrache-pied et, depuis 1964, avec Jeanne Rousseau, son amie et collaboratrice de toujours, à la rédaction de l'ouvrage-passion *Notre Brueghel*, qui lui a été commandé par le Fonds Mercator pour le quatre centième anniversaire de la mort du peintre (1969). L'œuvre de Brueghel y apparaît indissociable des luttes et souffrances de ses contemporains, le peintre comme l'ami des savants, mais aussi comme l'ami des pauvres et des révoltés. L'étude de l'œuvre plastique s'inscrit donc dans une vaste fresque historique frémissante de vie.

La maladie empêchera Bob Claessens d'assister au lancement de *Notre Brueghel* auquel il avait donné tant de lui-même. Ses deux dernières années furent douloureuses, entrecoupées de crises pénibles. Il meurt aphasique, entouré de l'affection de sa fille et de sa compagne, Anne Vandenhoute.

Archives et Musée de la Littérature, à Bruxelles : fonds Roger Avermaete, cent lettres de Bob Claessens.

E. Michelet, *Rue de la Liberté, Dachau, 1943/45*, Paris, 1955, précédé d'un message de Charles de Gaulle. — R. Avermaete, *L'aventure «Lumière»*, Bruxelles, 1969. — C. Fontaine, *Bob Claessens, le temps d'une vie*, Préface de José Gotovitch, Bruxelles, Fondation B. Claessens et CEP, 1977. — B. Claessens, *Me suis-je bien fait comprendre?*, Bruxelles, 1979, Fondation B. Claessens et CEP - (21 conférences et 6 émissions de *Peinture vivante*, présentation C. Fontaine).

Rosine Lewin

CLAUDE, Albert, docteur en médecine, Prix Nobel de Médecine, né à Longlier (Province de

Luxembourg) le 23 août 1898, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 23 mai 1983.

Dernier des quatre enfants d'un petit commerçant qui tenait une boulangerie, Claude perdit sa mère d'un cancer lorsqu'il avait sept ans. Ses études primaires, commencées à Longlier, furent écourtées et perturbées par le départ de sa famille pour Athus, commune alors entièrement germanophone, où il apprit, comme il l'a écrit, «à lire l'allemand en gothique, sans le comprendre». Il quitta l'école à l'âge de douze ans pour entrer comme ouvrier apprenti aux Acières d'Athus-Grivegnée.

Durant la première guerre mondiale, Claude fut engagé volontaire dans le British Intelligence Service, pour service en pays occupé (1916-1918). Son action lui valut la British War Medal, la Médaille Interalliée, une citation à l'ordre du jour signée par le Marshall Sir Douglas Haig et par Winston Churchill, alors Minister of State for War, ainsi que la Croix des Déportés.

Après la guerre, Claude, devenu dessinateur technique à l'usine qui l'occupait, se sentit de plus en plus attiré par des études universitaires, en particulier la médecine. Celle-ci lui étant interdite du fait qu'il ne possédait pas de diplôme d'humanités, il se tourna d'abord vers la seule issue qui lui était ouverte, l'Ecole des Mines, qui n'exigeait qu'un examen d'entrée. Il réussit celui-ci en 1921. Une année plus tard, une circulaire du ministère de la Défense nationale lui apprend que les personnes qui avaient effectivement participé à la guerre 1914-1918 dans les Armées alliées pouvaient être admises à l'université sans diplômes ni examens. Grâce à ce qu'il appellera une «espèce de miracle», il s'inscrit comme étudiant à la Faculté de Médecine de l'Université de Liège en 1922, non sans appréhension, car il croyait que les cours s'enseignaient en latin. Proclamé docteur en Médecine en 1928, il n'en obtint le diplôme légal qu'en 1929 car, ayant fait deux années en une, il n'avait pas satisfait à l'obligation de scolarité.

Dès le début de ses études médicales, Claude se lança dans la recherche. Il a d'ailleurs confié que c'était dans ce but qu'il s'était inscrit à l'école de médecine, «seul endroit où l'on pouvait espérer trouver les moyens d'étudier la vie, sa nature, ses origines et ses maux». Après une vaine tentative d'isoler les granulations éosinophiles, dont la coloration l'avait captivé, il

s'orienta vers l'étude du cancer, la terrible maladie qui avait emporté sa mère sous ses yeux d'enfant. Il décida d'étudier l'évolution des greffes hétérologues de cellules cancéreuses. Pour obtenir ces dernières, il alla droit à la source. Sans se demander ce qu'une telle démarche de la part d'un jeune étudiant pouvait avoir d'incongru, il écrivit directement à J. A. Murray, le directeur des Imperial Cancer Research Laboratories, à Londres, qui lui envoya un échantillon du sarcome S-37 de la souris. Le professeur de chirurgie Louis Delrez lui aménagea un petit laboratoire dans sa clinique et l'anatomopathologiste Jean Firket lui fournit les moyens techniques nécessaires. Le jeune Claude effectua alors, durant ses trois années de doctorat, une étude minutieuse du sort de cellules S-37 transplantées dans le tissu sous-cutané de rats nouveaux-nés et adultes et dans le cerveau de rats adultes. Ce travail lui vaudra l'attribution d'une bourse de voyage du gouvernement pour l'année académique 1928-1929. On relève dans son jury les noms des professeurs Zunz, Van Ermengem, Malvoz, Heymans et Maisin.

Avec sa bourse, Claude se rend à Berlin, où il séjourne d'abord à l'Institut für Krebsforschung de l'Université de Berlin. Il s'y fait remarquer — et remercier par la même occasion —, en montrant que la théorie d'une transmission bactérienne du cancer défendue par Blumenthal, le directeur de l'institut, reposait sur une erreur expérimentale (présence de cellules tumorales à côté des bactéries inoffensives inoculées). Heureusement pour Claude, il trouve refuge au Kaiser Wilhelm Institut de Berlin-Dahlem, dont le directeur, le célèbre biochimiste Otto Warburg, venait d'inviter le pionnier danois de la culture de tissus, Albert Fischer, à y créer un laboratoire pour le développement de cette nouvelle technique. Sous la direction de Fischer, Claude s'initie à une méthodologie qui lui rendra de grands services plus tard. Il réussit, notamment, à cultiver in vitro des cellules du sarcome S-37, objet de ses premiers travaux.

Revenu de Berlin, Claude va pouvoir se consacrer à un projet plus ambitieux, qu'il nourrit depuis longtemps : caractériser l'agent ultrafiltrable, de nature encore très controversée à l'époque, qui cause le sarcome transmissible du poulet découvert en 1911 par Peyton Rous au Rockefeller Institute for Medical Research de New York (aujourd'hui la Rockefeller Universi-

ty). Pour Claude, dont la logique ne s'embarasse d'aucune considération accessoire, c'est dans cet institut qu'il réalisera le mieux son projet, soit avec Rous lui-même ou, si Rous ne peut le recevoir, avec le spécialiste français de la culture de tissu Alexis Carrel, connu mondialement pour avoir rendu « éternelles » les cellules cardiaques d'un embryon de poulet, ou avec l'ancien assistant de Rous, James B. Murphy. Pour réaliser son but, Claude sollicite une bourse de la CRB Educational Foundation, devenue depuis la Belgian American Educational Foundation (BAEF), organisme qui avait été créé au lendemain de la guerre avec des fonds récoltés aux Etats-Unis par la Commission for Relief in Belgium (CRB) mise en place par le président Hoover. En même temps, Léon Duesberg, recteur de l'Université de Liège, recommande le jeune Claude au directeur de l'Institut Rockefeller, Simon Flexner. Nanti de sa bourse et accepté par Flexner comme « assistant volontaire », Claude s'embarque pour les Etats-Unis le 13 septembre 1929, pour travailler avec Murphy, car Rous a abandonné l'étude du sarcome qui porte son nom et Carrel ne peut le recevoir dans son laboratoire. Il restera aux Etats-Unis vingt ans, repris dans le cadre permanent de l'Institut Rockefeller, où il fera ses principaux travaux. Devenu citoyen américain, il sera néanmoins autorisé à conserver en même temps la nationalité belge.

En 1949, au sommet de sa productivité scientifique, Claude se rend à l'invitation pressante de l'Université libre de Bruxelles qui lui confie la direction de l'Institut Jules Bordet. Il consacrera à cette tâche les mêmes qualités d'originalité, de rigueur et de minutie qui ont caractérisé son travail scientifique. On lui doit notamment d'avoir fait de l'Institut Bordet un centre clinique multidisciplinaire étroitement associé à des laboratoires de recherche modernes. Il y créa son propre laboratoire de cytologie et de cancérologie expérimentale.

Après son accession à l'éméritat à Bruxelles, en 1972, Claude devient l'hôte de l'Université catholique de Louvain, qui lui offre un laboratoire de biologie cellulaire dans le cadre de la Faculté de Sciences agronomiques, située à cette époque sur le campus d'Heverlee. C'est là qu'il apprit que le Prix Nobel de Physiologie ou Médecine 1974 lui était attribué conjointement avec son ancien élève, George Palade, et avec

Christian de Duve qui, sans être son élève, fut certes son disciple. Cette distinction tardive, accordée à un moment où le monde avait presque oublié l'immensité de ses mérites, n'empêcha pas Claude de continuer ses travaux jusqu'à ce que sa santé déclinante vint mettre fin à une carrière hors du commun.

L'œuvre scientifique d'Albert Claude peut se diviser en trois phases. Viennent d'abord les travaux qu'il effectua dans le cadre du projet qui le conduisit à l'Institut Rockefeller. Utilisant diverses techniques physiques, dont l'ultrafiltration, l'adsorption et l'ultracentrifugation, il démontre que le virus du sarcome de Rous (RSV) est une particule d'environ 0,1 µm. Les meilleures préparations, qui sont encore loin d'être pures, sont riches en protéines, ARN et phospholipides. Parmi ces constituants, l'ARN (dont on sait aujourd'hui qu'il constitue le matériel génétique de ce premier rétrovirus connu) joue un rôle essentiel dans le pouvoir d'induire l'apparition de tumeurs. C'est ce que Claude établira, en collaboration avec Alexandre Rotten, en étudiant le spectre d'inactivation du virus par des rayons ultra-violet. Plus tard, en 1947, grâce aux techniques de microscopie électronique qu'il aura développées, Claude complètera, avec l'aide de Keith Porter, le projet qui l'avait mené à New York presque vingt ans auparavant, en identifiant le RSV dans des cellules en cultures infectées par le virus.

Au cours de ses premières tentatives de séparation du RSV, Claude avait pris la précaution d'effectuer des essais contrôlés sur des tissus libres de virus. C'est ainsi qu'il découvrit que des particules submicroscopiques riches en protéines, ARN et phospholipides, mais dépourvues d'activité tumorigène, se laissent séparer par centrifugation à haute vitesse à partir de tissus embryonnaires de poulets normaux. Il étendit cette observation à de nombreux autres tissus et cellules identifiant ainsi ce qu'il appellera les «microsomes» comme un constituant constant de toutes les cellules. Ce fut le point de départ d'un deuxième axe de recherche, d'une énorme importance.

La séparation des microsomes passait par une étape de centrifugation à vitesse plus faible permettant d'éliminer d'abord des éléments particuliers de plus grande taille. Claude eut l'idée de combiner les deux opérations dans une méthode systématique de fractionnement de tissu

hépatique par centrifugation différentielle. Un broyat de tissu préparé avec ménagement est d'abord débarrassé de cellules intactes, de gros débris cellulaires et de noyaux par une centrifugation préalable à basse vitesse. L'extrait cytoplasmique ainsi obtenu est alors fractionné par deux séries de centrifugations suivies de lavages, d'abord à vitesse faible et durant un temps modéré, pour séparer la fraction des «gros granules» (dont il identifie le principal composant comme étant des mitochondries), puis à haute vitesse pour un temps prolongé, pour donner les «petits granules» (ou microsomes) et le surnageant final.

D'autres chercheurs tentaient à la même époque de purifier des constituants cellulaires par centrifugation. Le grand mérite de Claude fut de mettre au point une méthode quantitative fournissant des fractions dont la somme était représentative du tissu de départ. L'analyse des fractions permettait ainsi d'établir la distribution intracellulaire complète d'enzymes et d'autres constituants biochimiques, la fiabilité des résultats se vérifiant par le bilan final (balance sheet). Claude entreprit les premières expériences de ce type avec les biochimistes George Hogeboom et Rollin Hotchkiss, démontrant que la cytochrome oxydase et la succinoydase sont concentrées dans la fraction des gros granules. Cette observation lui permettra d'affirmer dès 1948 que les mitochondries sont les «centrales d'énergie» des cellules. Claude a publié les détails de cette méthode dans deux mémoires historiques parus sous le titre *Fractionation of mammalian liver cells by differential centrifugation* (*Journal of Experimental Medicine*, t. 84, 1946, p. 51-60 et 61-89).

On ne soulignera jamais assez l'importance de la centrifugation fractionnée pour le développement de la biologie cellulaire moderne. Perfectionnée aux Etats-Unis par les élèves de Claude, Hogeboom, Schneider et Palade, en Belgique par l'école de Louvain, la nouvelle technique a permis de caractériser pour la première fois les fonctions biochimiques des principaux organites cytoplasmiques, dont : les mitochondries, ainsi que les lysosomes et les peroxysomes qui accompagnent ces dernières dans la fraction des gros granules; les éléments membranaires, dérivés principalement de la membrane plasmique, du réticulum endoplasmique et de l'appareil de Golgi, qui sont réunis

dans la fraction des petits granules; et enfin le cytosol, dont les constituants se retrouvent dans le surnageant final, avec les éléments particuliers de très petite taille, tels que les ribosomes libres.

La plupart de ces identifications morphologiques n'étaient pas connues à l'époque où Claude élaborait sa méthode. C'est précisément pour obtenir cette information qu'il développa son troisième axe de recherche : l'utilisation en biologie du microscope électronique, que venait de mettre au point Ernst Ruska, en Allemagne. Pour adapter le microscope électronique à l'examen d'échantillons biologiques, il fallait vaincre d'énormes difficultés qui avaient rebuté la plupart des autres chercheurs de l'époque : fixation, enrobage, accentuation du contraste, sectionnement en coupes ultra-minces, résistance à un vide élevé. Claude aura raison de tous les obstacles. En 1945, en collaboration avec son élève Keith Porter, qui deviendra un des pionniers de la nouvelle technique, et avec le physicien Ernest Fullam, attaché à un laboratoire industriel qui possédait le seul microscope électronique de la ville de New York, il publie la première micrographie électronique d'une cellule étalée en culture, dont la périphérie est suffisamment mince pour laisser passer le faisceau d'électrons (K. R. Porter, A. Claude et E. F. Fullam, *A Study of tissue culture cells by electron microscopy*, dans *Journal of Experimental Medicine*, t. 81, 1945, p. 233-246). Ainsi, c'est encore à Claude que l'on doit la seconde des deux grandes techniques qui ont fait le succès de la biologie cellulaire moderne.

L'œuvre de Claude ne s'arrête pas là. Il a décrit la séparation de grains de mélanine, de filaments de chromatine, de grains de zymogène, mais non pas de granulations éosinophiles, objet de ses toute premières tentatives et qui ne furent isolés qu'en 1963 par Archer et Hirsch. On lui doit également des études sur le «facteur dispersant» découvert dans le laboratoire de Murphy par son collègue d'origine catalane Francisco Duran-Reynals. Il identifie ce facteur — qui favorise l'invasion de tissus par le virus de la vaccine en augmentant leur perméabilité — comme étant une protéine douée d'activité «mucolytique», que l'on connaîtra ultérieurement sous le nom d'hyaluronidase. Après son retour en Belgique, Claude s'est intéressé à la structure fine de l'appareil de Golgi et à son rôle dans le métabolisme lipidique, ainsi qu'à un adénocarcinome du rein qui apparaissait spontanément avec une grande fréquence chez une souche particulière de souris. Dans toutes ses recherches, son souci principal a été la perfection technique. Il l'a dit dans la Harvey Lecture qu'il a prononcée le 15 janvier 1948 à New York, peu avant son retour en Belgique, et qui résume le plus clair de son œuvre (*Studies on cells : morphology, chemical constitution, and distribution of biochemical functions*, dans *Harvey Lectures*, t. 43, 1947-1948, p. 121-164) : «In the history of biology it is repeatedly found that further advance had to await the accident of technical progress». Peu de pionniers ont fait autant progresser la biologie par de tels accidents.

Outre le Prix Nobel, d'autres distinctions importantes ont couronné l'œuvre d'Albert Claude. Il a obtenu en 1970 (avec Porter et Palade) le Prix Louisa Gross Horwitz, décerné à New York par la Columbia University, et en 1971 (avec Porter et avec le pionnier suédois de la microscopie électronique Fritjof Sjöstrand) les Prix Paul Ehrlich et Ludwig Darmstaeder, attribués conjointement par la République Fédérale d'Allemagne, la Fondation Paul Ehrlich et l'Université de Francfort. Les Universités de Modène (1963), de Brno (1970) et Rockefeller (1971) lui ont décerné le grade de docteur *honoris causa*. En Belgique, il était membre de l'Académie royale de Médecine et de l'Académie royale de Belgique, Classe des Sciences, et Grand-Croix de l'Ordre de Léopold II. Il a obtenu le Prix Baron Holvoet 1961-1965 du Fonds national de la Recherche scientifique.

Albert Claude était un solitaire. Sur les 45 publications issues de son séjour à l'Institut Rockefeller, seize seulement sont écrites en collaboration. Mais les noms des coauteurs sont révélateurs de son influence : Keith Porter, Rollin Hotchkiss, George Hogeboom, Walter Schneider, George Palade, Sanford Palay. Son tempérament ne l'empêchait cependant pas d'être sociable et ouvert à tous les courants contemporains. Le peintre Diego Rivera et le compositeur Edgar Varèse comptaient parmi ses amis. Admirateur du peintre Paul Delvaux, comme du savant Jules Bordet, il imagina, après son retour en Belgique, de commander au premier le portrait du second, pour en faire don à l'Institut Bordet dont il venait de prendre la direction.

A New York, Claude fréquentait les salons intellectuels, où il rencontra notamment Julia Tiffany Gilder, d'une famille aristocratique qui comptait de nombreux écrivains, poètes et critiques littéraires. De son bref mariage (1935-1938) avec Julia Gilder, il eut une fille Philippa, qui l'a suivi dans la carrière scientifique, se formant à la microscopie électronique sous la direction d'un élève de Porter, Lea Peachy. Avec son mari le physiologiste britannique Anthony O. W. Stretton, Philippa Claude est attachée à l'Université de Wisconsin. Ils n'ont pas d'enfants. Albert Claude avait deux frères, Léon et Jules, et une sœur Léontine, qui ne se sont jamais mariés et auxquels il était très attaché. Sa sœur, notamment, a longtemps vécu avec lui et tenu son ménage, à New York et à Bruxelles. Son frère Jules a également habité avec lui pendant de nombreuses années.

Derrière cette carrière étonnante se dessine en filigrane une personnalité exceptionnelle. Dons intellectuels, d'abord, qui durent être remarquables pour permettre à ce jeune homme de parvenir, sans autre écolage que l'école primaire, à accomplir avec succès et même à l'accélération des études universitaires particulièrement exigeantes. Dons qui durent être remarqués par ses maîtres à l'Université de Liège et par ceux qui à l'étranger — Murray à Londres, Warburg à Berlin, Flexner à New York —, lui accordèrent leur confiance. Dons d'imagination, ensuite, qui permirent à ce visionnaire de la cellule de devancer de loin tous ses contemporains. Dons de persévérance, qui le menèrent chaque fois au but qu'il s'était fixé, quelles que soient les difficultés rencontrées. Et surtout, dons de rêve, de poésie, de fraîcheur candide, qui le mirent en quelque sorte à l'abri des tentations du monde. C'est ce qu'a si bien dit le biochimiste Marcel Florkin lors d'une séance d'hommage organisée en l'honneur d'Albert Claude par l'Université libre de Bruxelles et l'Institut Bordet à l'occasion de son éméritat, le 23 mai 1972 :

« Il doit son goût de la solitude, comme son mépris des luxes superflus, à son enfance ardennaise, dont il aime évoquer le cadre marqué par « les bleus des myrtilles et de l'ardoise, le bleu-vert des sapins, nouveaux venus parmi les chênes, le bleu-gris des ciels couverts, mais aussi dans le plein été, par les eaux claires et les nuits noires sur la voie lactée ». Au fait d'avoir échappé au façonnage des pédants, il doit sa

passion de toutes les présences, même peu classiques, de la beauté, sa tolérance, son non-conformisme rafraîchissant, son attitude libre, candide devant le monde et les hommes, son mépris à l'égard des pratiques extérieures, des éloquences creuses, des tabous et des pompes académiques ou autres, son ignorance de la stratégie puérile et honnête des honneurs, lesquels, comme je l'ai dit, lui ont été attribués spécifiquement à l'égard de son œuvre de savant ».

Attaché tour à tour aux trois grandes universités francophones de Belgique — c'est un cas sans doute unique —, Claude a néanmoins passé à l'étranger la partie la plus créatrice de sa vie. On ne peut que regretter les circonstances qui ont fait qu'il n'ait pas trouvé en Belgique, terre d'élection de la biologie cellulaire, un climat propice à la poursuite de sa prodigieuse carrière. Cela est d'autant plus regrettable que notre pays aurait pu être le berceau des deux grandes techniques qui ont présidé à l'exploration historique de l'univers cellulaire. La Belgique, en effet, est à l'origine de la première ultracentrifugeuse préparative construite par Edward Pickels dans les murs de l'Institut Rockefeller et utilisée par Claude dans certaines de ses expériences. Cet instrument était dérivé d'un rotor expérimental, pouvant tourner à des vitesses atteignant 600.000 tours/minute, créé en 1925 à l'Université libre de Bruxelles par le physicien français Emile Henriot, en collaboration avec son élève E. Huguenard. Henriot ne reçut jamais les moyens de développer sa « toupie », mais celle-ci fut adoptée par le physicien américain Jesse Beams, de l'Université de Virginie, chez qui Pickels fit son apprentissage. Par ailleurs, dans le même laboratoire d'Henriot, le physicien hongrois Ladislaus Marton avait, dès 1934, mis au point un microscope électronique, qui resta malheureusement à l'état de prototype.

J. Brachet, *Esquisse d'une histoire de la biochimie, de la biologie cellulaire et de la biologie moléculaire en Belgique*, dans *Florilège des sciences en Belgique*, t. 2, 1980, p. 289-314. — A. Claude, dans *Les Prix Nobel 1974*, Stockholm 1975, p. 126-137. — G. Corner, *A History of the Rockefeller Institute, 1901-1953*, New York, 1965. — C. de Duve, *Albert Claude et les débuts de la biologie cellulaire moderne*, dans *La Cellule*, t. 74, 1987, p. 12-19. — C. de Duve, *Tissue fractionation past and present*, dans *Journal of Cell Biology*, t. 50 (dedicated to Albert Claude), 1971, p. 20D-55D. — C. de Duve et G. E. Palade, *Albert*

Claude, 1899-1983, dans *Nature*, t. 304, 1983, p. 588. — M. Florin, *Albert Claude*, dans *Prix Quinquennaux 1956-1975*, Bruxelles, FNRS, 1977, p. 13-31. — M. Florin, *Pour saluer Albert Claude*, dans *Archives Internationales de Physiologie et de Biochimie*, t. 80, 1972, p. 632-647. — G. E. Palade, *Albert Claude and the beginnings of biological electron microscopy*, dans *Journal of Cell Biology*, t. 50 (dedicated to Albert Claude), 1971, p. 5D-19D.

Christian de Duve

Illustration : Planche III, face à la page 112.
Albert Claude, en 1969.

CLÉMENT, *Gaston*, Nicolas, cuisinier, restaurateur, attaché aux cuisines du Palais royal de Bruxelles, chroniqueur et conférencier culinaire, auteur de livres de recettes, né à Lille (France, Nord) le 9 juillet 1878, décédé à Schaerbeek (Bruxelles) le 21 octobre 1973.

Au siècle dernier, ses parents avaient quitté leur ville aux lendemains difficiles de la guerre franco-allemande et gagné la Belgique où le mari continua son métier de cuisinier. La femme, lorraine et patriote, voulut retrouver Lille pour la naissance de l'enfant; et elle confia ensuite son fils à une grand-mère dévouée, bientôt veuve et dénuée de ressources.

Inscrit au Lycée Faidherbe, mais désireux plutôt de contribuer au maigre budget de l'aïeule, le garçon sollicite — en vain, il n'a que treize ans — un poste d'aide typographe au journal *La Voix du Nord*. Poursuivant alors par des apprentissages successifs en boucherie, en charcuterie, en pâtisserie, il opte pour Bruxelles et son Exposition de 1897. Il y prend place dans la brigade de son père, chef dans un grand restaurant au plateau du Cinquantenaire. Et des stages suivent à Paris, auprès de fourneaux renommés.

Conscrit, l'incorporation l'appelle au 43^e régiment de ligne à Lille. Mais il préfère la marine et obtient de permuter; il rejoint Calais et monte comme cuistot sur *L'Indécis*, un bâtiment de douane armé en contretorpilleur. Cette période militaire est écourtée par la longue convalescence qui suit une opération compliquée à l'appendice. Il reprend le travail : à Liège, «*Chez Morhaine*», rue de la Cathédrale; puis en face de la gare des Guillemins, à «*L'Univers*». A

Ostende, il passe de l'«*Hôtel de la Couronne*» à l'élégant yacht du baron Crespel, filateur à Lille, qu'il accompagnera comme cuisinier de croisières trois ans durant autour du monde. Rentré à quai, il regagne la capitale et ouvre une pension de famille à Saint-Josse-ten-Noode.

Le hasard d'une prestation en extra va l'introduire, et l'attacher, au Palais royal au temps de Carpentier qui dirige les quatorze cuisiniers et les douze pâtisseries affectés à la Cour de Léopold II. Le Roi juge les repas en gourmet et anote chacun des menus, celui-ci d'un «*A resservir*», cet autre d'un «*Détestable*»... En 1909, quand meurt le monarque, Gaston Clément accepte une mission en Egypte proposée par le baron Empain. Il installe les premiers hôtels à Héliopolis.

La guerre 1914-1918 lui vaut une longue captivité, après son arrestation à Gand pour ses contacts avec Camille Joset, un grand résistant de l'époque qui verra sa peine de mort commuée en travaux forcés (44 mois de séjour dans les prisons allemandes).

A l'issue du conflit, il se retrouve au Palais, sous la direction de Bothy. Mais la Cour d'Albert I^{er} connaît des festivités à moindres frais : «*On a vu sur des buffets de fausses truffes modelées au marc de café*»... (Plus tard, sous Léopold III, on recourra aux services de traiteurs).

L'année 1927 voit l'apparition des signatures régulières de Gaston Clément dans la presse nationale. D'abord, il amorce dans le quotidien socialiste *Le Peuple* une série d'articles qui mettent les secrets de la belle cuisine à la portée de la ménagère. Le succès est immédiat. Et bientôt paraît aussi, de sa main, dans le journal catholique et conservateur *La Nation Belge*, une chronique identique de recettes révélées. Pourtant, cette saine émulation a ses contrariétés. Dans un reportage publié, un matin, à la une du journal populaire, il dénonce le triste sort fait aux plongeurs dans certains restaurants : un vrai esclavage et d'authentiques bagnes. La réaction du directeur de l'autre journal ne tarde guère : «*Vous menez un attelage à deux chevaux, l'un est rouge, l'autre est blanc; c'est inadmissible*».

Le cuisinier-chroniqueur s'ouvre de cette mise en demeure à son collègue et ami Paul Bouillard. Originaire d'Avignon, ce chef aux talents multiples est le propriétaire d'un restaurant renommé, au centre de Bruxelles, «*Le Filet de Sole*». Il est aussi l'auteur, déjà, de plusieurs li-

vres publiés à Paris; il y mêle recettes et commentaires socio-économiques. Enfin, tandis qu'il place dans *Le Soir* des articles culinaires (parfois marqués de son mépris pour la loi Vandervelde sur le débit d'alcool), Paul Bouillard a ses introductions à *La Nation Belge* (Germaine, sa fille, épousera Robert Poulet, qui était rédacteur à ce journal, et qui fut condamné pour collaboration à d'autres titres de presse pendant la guerre et sous l'occupation de 1940-1945).

Dans leur entretien, les deux compères conviennent, et obtiendront, de permuter. Et ainsi débute, en 1928, la longue entente de Gaston Clément avec la rédaction neutre de la place de Louvain. Sa réputation s'étend. Sa compétence également. En 1934, il passe plusieurs mois à Londres où il travaille à côté d'Auguste Escoffier, grand chef du «Carlton», et il en profite pour visiter les cuisines du Palais de Buckingham. Au retour en Belgique, la même année, les «Chères auditrices» s'ajoutent aux «Chères amies lectrices». Théo Fleischman, directeur de la radio nationale et créateur du *journal parlé*, lui a offert un temps d'antenne, chaque matin à 7 heures, bientôt à 9, à la demande des mères de famille qui désirent écouter tranquillement. Avec l'interruption des nouvelles années de guerre, ces rendez-vous quotidiens, imprimés et sonores, dureront jusqu'en 1965. Il aura aussi représenté la cuisine belge à l'étranger, à Paris, Boulogne, Dieppe, Strasbourg, Dijon, Amsterdam, Copenhague, New York.

Il a publié dix-huit livres, surtout des brochures comme *La Cuisine en toutes saisons*, *Un Choix de hors-d'œuvre*, *Fruits et légumes*, *Pâtisseries, glaces et cocktails*, *Cuisine et folklore de Bruxelles, Brabant, - Liège, - Hainaut, - Namur*, 2 *Flandres* dont les textes ont été repris dans ses deux ouvrages majeurs, *Le Conseiller culinaire*, 1953, préface d'Arthur Haulot, commissaire général au Tourisme belge, et *Gastronomie et Folklore, choix de recettes régionales belges*, 1957, préface de Daniel Van Damme, conservateur de la Maison d'Erasmus; introductions rédigées par Charles d'Ydewalle.

Et jusqu'à sa fin, et souvent à l'invitation de son vieil ami Camille Joset devenu haut commissaire royal et secrétaire général de la Commission d'Expansion économique, il a poursuivi des activités de conférencier culinaire et de membre de jurys de concours de cuisine, notamment le Prosper Montagné.

Gaston Clément est décédé à l'institut médico-chirurgical de Schaerbeek des suites d'une grave commotion cérébrale causée par la chute dont il avait été victime, quelques semaines plus tôt, au Salon de l'Alimentation et des Arts ménagers de Bruxelles.

Notes personnelles.

Les préfaces des deux ouvrages cités dans la notice. — J. Limage, *Gaston Clément, un jeune homme de 93 ans*, dans *Le Soir illustré*, n° 2041, 5 août 1971, p. 33-36.

Louis Binnemans

COPPENS de HOUTHULST, Willy, Omer, François, Jean, baron, aviateur militaire et écrivain, né à Watermael-Boitsfort (Bruxelles) le 6 juillet 1892, décédé à Anvers le 21 décembre 1986.

Willy Coppens est le fils d'Omer Coppens, né à Dunkerke en 1864, peintre de paysages et de marines et graveur de grand talent.

Très tôt, il fréquente la côte, à l'occasion des nombreux séjours qui amenaient sa famille à La Panne. Il fait monter son premier cerf-volant à cinq ans, confiant dans ses souvenirs n'avoir jamais oublié cette attirance magique pour «le ciel profond à l'infini». Fasciné par les mystères de l'air et du vent, il construit aussi dès 1907 son premier char à voile, récidivant de la sorte chaque saison jusqu'en 1913. Willy Coppens fut de cette manière l'un des indiscutables pionniers de ce sport typiquement belge, qui continua à l'occuper durant toute sa vie d'homme et lui inspira des pages pleines d'intelligence.

En 1909, il assiste à une conférence du capitaine Ferber et échafaude, avec ses amis pilotes de char à voile, des projets d'avions et de planeurs. Le père de Coppens s'opposa toutefois au vif désir de son fils de dépasser le stade de la théorie, et cela jusqu'à la déclaration de guerre de 1914.

C'est très tôt, enfin, que le futur aviateur est attiré par l'Angleterre, qu'il découvre à quatorze ans, du pont d'une malle belge encore propulsée par des roues à aubes. A seize ans, il fait son premier séjour prolongé à Brighton, qui lui permet de s'initier rapidement à l'anglais. Sa bonne

connaissance de cette langue devait par la suite décider de l'évolution de sa carrière militaire.

La guerre commence pour Coppens au 2^e régiment de grenadiers, où il avait accompli son service militaire. Désireux de s'engager dans la nouvelle arme, il entre en contact en janvier 1915 avec le lieutenant de Caters, contrôleur des élèves aviateurs. Cette démarche restant sans suite, il passe encore un moment aux automitrailleuses avant de se faire affecter à Beaumarais, près de Calais, où l'Aviation militaire avait ses ateliers et son parc de réserve. Mais les avions sont rares et Coppens ne parvient pas à se faire envoyer à l'École d'Etampes. Il décide alors d'emprunter de l'argent pour décrocher son premier brevet, à ses frais et sur son congé sans solde, dans une école anglaise de pilotage, à Hendon. Il n'y apprend pas grand-chose, les moniteurs font, selon ses propres mots, tout pour le dégoûter de l'aviation, mais c'est là qu'il décroche le brevet 2140 de l'Aéro-Club d'Angleterre.

Admis ensuite à l'École Farman d'Etampes, qui avait été placée sous autorité militaire, il doit encore faire preuve d'une longue patience, puisqu'il y attend trois mois, jusqu'en mars 1916, avant de faire son premier vol solo. Après 203 vols solo d'entraînement, il est finalement affecté à la 6^e escadrille, à Houthem, qui utilisait encore des biplans anglais BE 2C totalement dépassés. En avril 1917, Coppens passe à la 4^e escadrille, une autre unité d'observation, cantonnée juste en face de la 6^e et équipée de Farman F 40 et d'autres appareils biplaces. Il n'y vole pas assez à son goût, mais trouve cependant l'occasion d'affiner son habileté et est confronté, pour la première fois, à l'ennemi. Ce combat du 1^{er} mai 1917 oppose Coppens et son observateur à quatre monoplaces de chasse allemands et lui vaut sa première citation. En juillet, il rejoint enfin la 1^{re} escadrille de chasse, commandée par Fernand Jacquet, où servaient déjà Jan Olieslagers et André De Meulemeester.

Dans « l'escadrille des as », Coppens débute sur « Bébé » Nieuport, appareil qu'il n'aime pas trop à cause de son instabilité, due à un moteur trop lourd pour la cellule. Il vole beaucoup, car il se rend compte des importantes lacunes de son entraînement, qui ne l'a que très peu préparé aux missions de chasse. L'escadrille réceptionne ensuite, en août 1917, des Hanriot HD-1, qui sont d'abord boudés par De Meulemeester et Olieslagers, habitués à leur Nieuport de 15 m²

de voilure. Coppens adopte en revanche immédiatement l'appareil, qu'il trouve très agréable à piloter et qui grimpe mieux et offre une meilleure visibilité que le Nieuport. L'avion équipe bientôt toute la 1^{re} escadrille. Le futur as participe à de nombreux combats aériens, mais sans succès. Il n'y a qu'une seule mitrailleuse sur le Hanriot et elle s'enraye très facilement.

Le 18 février 1918, Coppens décolle de l'aérodrome des Moères pour Bruxelles, malgré l'interdiction faite de s'éloigner autant des lignes. Son inexpérience de la navigation lui fait faire un crochet par Bruges, afin de suivre la voie ferrée pour trouver à coup sûr Gand, Alost et puis Bruxelles. Il passe et repasse au-dessus du centre, pendant dix minutes, et suscite l'enthousiasme des habitants qui distinguent parfaitement les cocardes belges qui rasant leurs toits. A son retour, l'aviateur est félicité pour ce vol audacieux, qui achève de lui donner pleine confiance en ses moyens. Deux mois plus tard, commence son extraordinaire série de victoires, qui en font, de loin, l'as le plus titré de notre aviation.

Le 25 avril 1918, Coppens abat un premier avion ennemi. Quelques jours plus tard, le 8 mai, il incendie deux ballons d'observation Drachen. Après sa cinquième victoire, il fait armer son appareil d'une mitrailleuse Vickers transformée, qui tire des balles incendiaires de 11 mm bien plus efficaces que les petits calibres habituels. Le 24 juin, il incendie un nouveau Drachen et abat un second avion ennemi. Ses victoires se chiffreront finalement à deux avions et trente-cinq ballons. On a souvent tenté de minimiser l'éclat et les risques de ces attaques contre les ballons, alors que ces Drachen étaient bien défendus du sol par des armes de différents calibres et que des guetteurs les prévenaient de toute approche pouvant les mettre en danger. Coppens récolte des dizaines et des dizaines de balles et d'éclats dans son biplan bleu turquoise avant d'être grièvement blessé, au cours d'une ultime attaque, le matin du 14 octobre 1918. La jambe fracassée, perdant son sang en abondance, il rejoint à grand-peine ses lignes, mais il doit être amputé de la jambe gauche et passe huit longs mois à l'hôpital. Le roi Albert lui rend visite à plusieurs reprises et le fera chevalier de Houthulst, du nom de la forêt au-dessus de laquelle se déroulèrent tant de ses combats. Plus tard, le roi Baudouin lui accordera le titre de baron.

Après la guerre, Coppens reste dans l'armée et devient, successivement, attaché militaire à Londres et à Paris. Auréolé de son prestige d'as de guerre, il réussit, dans l'exercice de ses fonctions, à créer et à développer tout un réseau de contacts et d'amitiés fidèles, lesquels furent encore favorisés par les dons et le plaisir qu'il manifestait pour cette vie mondaine et agréable. Il continue aussi, malgré son infirmité, à voler beaucoup : il saisit toutes les occasions possibles pour essayer de nouveaux modèles, comme pilote ou comme passager. Il donne lui-même de très nombreux baptêmes de l'air aux représentants de la société la plus huppée, ainsi qu'à des personnes bien plus modestes, auxquelles il veut simplement faire partager ses joies d'homme volant. Il voyage en Afrique du Nord, en Egypte, en Irak, vole par tous les temps et traverse plus de cent cinquante fois la Manche, aux commandes de son De Havilland Moth frappé des cocardes belges. Son indépendance d'esprit, son insolence naturelle lui attirent cependant bien des inimitiés au sein de la hiérarchie et l'empêchent de faire la carrière qu'il aurait, peut-être, méritée. Il affronte de nombreuses mesquineries et doit attendre, par exemple, l'année 1925 pour être nommé capitaine. L'armée devait d'ailleurs assez mal récompenser les quatre autres as de cette époque, puisque Jacquet, Thieffry, De Meulemeester et Olieslagers quittèrent l'armée dès la fin des hostilités...

Coppens est nommé major en 1933 et prend, en 1936, le commandement d'un groupe de chasse, à Nivelles. En 1939, toujours major, il dénonce dans un article le dangereux état d'impréparation dans lequel se trouve, à la veille de la guerre qui menace, l'aviation militaire. Sa clairvoyance ne plaît pas à ses chefs, qui lui infligent dix jours d'arrêt. Ayant perdu toute confiance en eux, il veut alors reprendre du service actif, malgré ses quarante-sept ans, dans l'aviation française. Il est trop tard, il passe alors en Suisse, pour ne pas connaître, sans pouvoir rien faire, l'occupation de son pays par l'adversaire qu'il avait combattu vingt ans plus tôt.

Après avoir publié ses *Reclassements* à Genève, Coppens revint en Belgique. Ses jugements souvent cruels, après les livres et les articles qu'il avait livrés dans les années vingt et trente, lui amenèrent de nouveaux ennemis. Il finit par s'adapter complètement à ce personnage de Don Quichotte, en se brouillant avec la jus-

stice belge, ses magistrats et son ministre, à plus de soixante-dix ans. A la procédure souvent lente et à la rigidité des lois, cet homme vieillissant avait farouchement opposé son indignation d'honnête homme et l'orgueil du grand soldat. Là encore, les faits finirent par lui donner raison, puisque l'avocat qu'il accusait de négligence et de malhonnêteté fut plus tard condamné lourdement et révoqué par la même justice qui semblait l'avoir couvert quelques années plus tôt. Ces soucis, ces échecs rajoutèrent à l'aigreur de Coppens et finirent par faire de lui un vieillard insupportable et terrible, que même ses admirateurs craignaient de contredire.

Ayant quitté La Panne, Coppens passa les dernières années de sa vie à Berchem, près d'Anvers. A sa mort, il voulut être incinéré et refusa toute manifestation officielle. Ainsi disparut, en étant déjà bien oublié, un esprit libre et original et notre plus grand aviateur militaire.

A partir de la fin des années vingt, les premiers ouvrages que publia Coppens révélèrent un talent certain de conteur et de polémiste. Cette activité de mémorialiste occupa très longtemps l'aviateur, qui livra encore de nombreux articles de souvenirs jusque dans les dernières années de sa vie. Nous ne citerons ici que les principaux titres de l'œuvre écrite de Coppens, sans mentionner ces articles, ni les conférences ou exposés rédigés avant la deuxième guerre mondiale : *Feuilles Volantes*, Bruxelles, 1927, 122 pages; *Becs et Plumes*, Paris, 1928, 136 pages; *Jours envolés*, Paris, 1932, 353 pages; *Un homme volant : Jan Olieslagers*, Bruxelles, 1935, 256 pages; *L'homme a conquis le ciel*, Paris, 1937, 157 pages; *Reclassements. Hélice en croix*, Genève, 1945, 314 pages; *Reclassements. Vue cavalière*, Genève, 1947, 429 pages; *Aviateurs célèbres au temps des hélices*, Ostende, 1973, 129 pages; *Une figure de proue. Jan Olieslagers*, Arlon, 1973, 187 pages; *Londres et Paris en contrepoint*, Ostende, 1974, 172 pages.

Musée royal de l'Armée, Centre de documentation, Section Air et Espace, Bruxelles : Archives Willy Coppens.

Le baron Willy Coppens de Houthulst, dans *Courrier du Littoral*, 2 janvier 1987, p. 1.

Etienne Reunis

COREMANS, Paul, Bernard, Joseph, Marie, directeur-fondateur de l'Institut royal du Patrimoine artistique, professeur à l'Université de Gand, né à Borgerhout (Anvers) le 29 avril 1908, décédé à Noorden (Pays-Bas) le 11 juin 1965.

Paul Coremans commence ses études primaires à Saint-Amand-les-Puurs (Province d'Anvers) et les poursuit au Pays de Galle et en Normandie pendant la première guerre mondiale, avant de les achever à Vieux-Dieu en 1918-1920. Sans doute cette expérience de jeunesse l'a-t-elle très tôt familiarisé avec des mentalités différentes et a-t-elle favorisé son égale maîtrise de langues diverses, néerlandais, français, anglais. Après des études gréco-latines à l'Athénée royal d'Anvers (1920-1926), il fait à l'Université libre de Bruxelles des études de chimie qu'il termine en 1932 avec une thèse de doctorat sur *Le déplacement des électrolytes adsorbés par le sulfate de barium cristallin*, sous la direction du professeur Pinkus.

Assistant au laboratoire de chimie de l'Université libre de Bruxelles en 1932, il entre en 1933 comme chimiste à la Carbochimie de Terre. Mais la lecture, par pur hasard, d'une annonce insérée dans la presse par Jean Capart, conservateur en chef des Musées royaux d'Art et d'Histoire, devait bientôt l'orienter vers ce qui allait être sa vocation. L'éminent égyptologue souhaitait doter son institution d'un laboratoire susceptible de l'aider à la conservation des pièces du musée et à la détection des faux parmi les objets présentés en vente. Entre les deux hommes, le courant passe, et le 31 juillet 1934, Paul Coremans est nommé chef du Service photographique et des Laboratoires des Musées royaux d'Art et d'Histoire. Titre qui est surtout un programme, le service photographique étant squelettique et les laboratoires inexistant. Mais Coremans se met à l'œuvre, étudie les objets — surtout les collections égyptiennes —, par les méthodes de laboratoire dont il a connaissance (rayons x, infra-rouges, ultra-violet, spectrographie), tout en suivant divers cours pour compléter son information (Métallographie et technologie des matériaux métalliques à l'Université libre de Bruxelles en 1936-1937, Spectrographie à l'Université de Liège en 1939, et divers cours d'histoire de l'art, dont l'Histoire de la peinture flamande du XV^e siècle de Hulin de Loo, de 1942 à 1944 aux Musées royaux des

Beaux-Arts de Belgique). Il s'attache d'autre part à contrôler l'hygrométrie dans les Musées royaux d'Art et d'Histoire, ce qui le conduit à publier sa première étude, *Le conditionnement de l'air dans les musées* (1935).

Paul Coremans est également soucieux d'établir des relations avec les institutions scientifiques étrangères analogues à celle qu'il a entrepris de construire. Encouragé par Capart, il accompagne celui-ci en novembre-décembre 1937 aux Etats-Unis, en qualité de CRB Special Advanced Fellow de la Belgian American Educational Foundation, et prend contact avec les principaux laboratoires de musées et d'universités de l'est des Etats-Unis (New York, Princeton, Philadelphie, Baltimore, Boston, Cambridge, Worcester, New Haven) et avec les principaux spécialistes de l'examen scientifique et de la conservation des œuvres d'art, en particulier avec Rutheford J. Gettens, alors Research Worker and Chemist au Fogg Art Museum de l'Université de Harvard, et avec Sheldon et Carolyn Keck, alors restaurateurs consultants respectivement au Musée de Brooklyn et au Museum of Modern Art de New York, avec lesquels il noue une solide amitié.

Ce premier contact avec les Etats-Unis est pour lui une révélation; il lui ouvre de larges horizons pour le développement de son laboratoire, en particulier en microchimie.

Après la période de mobilisation et la campagne de dix-huit jours de mai 1940, Coremans, devenu officier de réserve, reprend dès le 12 juin ses fonctions aux musées. Capart le charge alors d'organiser une vaste campagne destinée à photographier le patrimoine artistique de la Belgique, de manière à compléter la collection d'environ 30.000 négatifs réalisés par l'occupant en 1914-1918. A cet effet, Coremans recrute dans les diverses régions du pays un personnel de jeunes gens, qu'il soustrait ainsi au travail obligatoire en Allemagne et avec lequel il réalise près de 150.000 prises de vue. Ce sera l'origine des Archives photographiques d'Art national. Militant dans les rangs du Mouvement national belge comme résistant armé, Coremans assura à plusieurs de ces jeunes, vers la fin de l'occupation, un abri sûr dans les bâtiments du parc du Cinquantenaire, tout en protégeant les étudiants pourchassés de l'Université libre de Bruxelles en assistant et en hébergeant des aviateurs anglais tombés en Belgique, dans le foyer

qu'il avait fondé en novembre 1940 avec une jeune Malinoise éduquée en Angleterre, Marie Janssens.

Durant cette même période, le chef de laboratoire s'efforcera de sauver les restes de la châsse de Sainte-Gertrude de Nivelles et les peintures murales découvertes dans les églises Saint-Brice et Saint-Quentin à la suite du bombardement de Tournai. Il se préoccupe d'autre part des conditions de conservation des œuvres d'art évacuées au château de Lavaux-Sainte-Anne et dans des abris réalisés à Gand, à Anvers et à Bruxelles.

Dès la victoire des alliés, Coremans est appelé, avec l'américain George Boas et le belge Emile Langui, à s'occuper de la récupération des trésors artistiques de Bruges et de Louvain qui avaient été rassemblés à Munich. Soucieux d'approfondir le problème de la protection du patrimoine en temps de guerre, il entreprend une enquête internationale sur le sujet, et rencontre à cette occasion, en juin 1945, F.I.G. Rawlins, chef du Laboratoire de la National Gallery de Londres et H.J. Plenderleith, chef du Laboratoire du British Museum. Les échanges de vues des trois spécialistes conduiront bientôt à l'élaboration d'une doctrine, dont Paul Coremans se fera le porte-parole en rédigeant un manuel devenu classique : *La protection scientifique des œuvres d'art en temps de guerre* (1946).

Après l'isolement dû à la guerre, le monde scientifique et culturel était avide de développer des relations internationales. Avec le concours du restaurateur américain George Stout, directeur du Fogg Art Museum à l'Harvard University, les trois hommes conçoivent le projet d'une association internationale de spécialistes de la restauration qui, par la publication d'un périodique de haut niveau scientifique, contribuerait à l'approfondissement des connaissances technologiques et à l'élévation de la qualité des restaurations. Ce sera chose faite avec la création en 1950 de l'International Institute for Conservation (IIC) et de son périodique *Studies in Conservation*. Coremans sera président de l'IIC de janvier 1955 à juin 1958, et ensuite vice-président jusqu'à sa mort.

Dans le même mouvement, le Conseil international des Musées (ICOM) avait créé sa Commission pour le traitement des peintures où siégeaient essentiellement des conservateurs de musées. En juillet 1950, Paul Coremans lui présente à Londres un rapport intitulé : *Le net-*

toyage et la restauration des peintures. Le point de vue du laboratoire physico-chimique. La même année, l'ICOM charge Coremans d'étudier la création d'un Comité international de l'ICOM pour les laboratoires des musées. Celui-ci verra le jour en 1952 et Paul Coremans en sera secrétaire général jusqu'en 1958. Le comité se révélera un remarquable promoteur de la recherche en créant des groupes de travail internationaux sur des thèmes d'actualité. Il fusionnera par la suite avec la Commission pour le Traitement des peintures, pour constituer le Comité international de l'ICOM pour la Conservation, qui regroupera conservateurs, scientifiques et restaurateurs.

Entre-temps, les activités des services dont Paul Coremans a la charge à Bruxelles se sont considérablement développées. Le 1^{er} janvier 1946, ces départements sont détachés des Musées royaux d'Art et d'Histoire tout en y restant hébergés, et Coremans devient directeur des Archives centrales iconographiques d'art national et du Laboratoire central des Musées de Belgique, institution autonome qui sera rapidement connue dans le monde sous le sigle ACL.

En cette même année 1946, Coremans est désigné comme expert par la justice hollandaise dans l'affaire van Meegeren ou des faux Vermeer de Delft. Ses conclusions seront ratifiées par le tribunal néerlandais, mais le collectionneur van Beuningen les attaquera cependant. A l'issue d'un long procès, le tribunal déclare, le 4 avril 1956, l'action de van Beuningen non fondée. L'affaire devait faire de Paul Coremans un expert en vue dans le monde entier et son ouvrage, *Van Meegeren's Faked Vermeers and de Hooghs. A Scientific Examination*, publié en 1949, lui vaudra de nombreuses invitations dans les musées et universités des Etats-Unis désireux de connaître ses méthodes.

Nommé par un arrêté royal du 18 février 1948 chargé de cours à l'Université de Gand, Coremans y introduit, pour la première fois en Belgique et dans bien des pays, l'enseignement de la technologie et de l'examen scientifique des œuvres d'art à l'intention des étudiants en archéologie et en histoire de l'art, afin de leur permettre d'accorder à l'enquête sur la structure matérielle des œuvres la place qui lui revient dans leur étude historique et esthétique. L'expérience qu'il fait aussi de la rencontre des méthodes des sciences humaines et des sciences

exactes au service de la compréhension des œuvres le conduit à réorganiser les services de son institution en y distinguant trois départements : les laboratoires de physique et de microchimie, dont le personnel est formé aux sciences exactes, les archives photographiques, dont le personnel est constitué d'historiens d'art et d'historiens ainsi que de techniciens spécialisés dans tous les domaines de la photographie et de la radiographie, et enfin le département de conservation, pour lequel il s'assure les services de jeunes restaurateurs et la collaboration d'Albert Philippot, restaurateur des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. La restauration, en 1950-1951, du polyptyque de l'*Adoration de l'Agneau mystique* offre bientôt l'occasion d'une mise en œuvre exemplaire de la convergence interdisciplinaire des méthodes au service de la restauration d'un chef-d'œuvre. Coremans inaugure aussi une procédure nouvelle en faisant suivre les travaux par une commission consultative d'experts qui réunit d'éminents historiens d'art et conservateurs de musées belges et étrangers. Enfin, tous les résultats des examens réalisés et toutes les opérations effectuées seront consignés et documentés dans une publication : *L'Agneau mystique au laboratoire*, qui contribuera largement à la diffusion internationale des méthodes et procédures adoptées. Suivent bientôt, dans le même esprit de collaboration interdisciplinaire, les restaurations du *Calvaire* de Juste de Gand en 1951, de la *Justice d'Othon* de Thierry Bouts en 1953, du *Mariage mystique de sainte Catherine* de Memling en 1959 et de la *Descente de Croix* de Rubens en 1961-1963. Le souci de documenter les travaux et de diffuser les méthodes mises en œuvre comme de stimuler l'intérêt des collaborateurs à ces entreprises collectives et d'élever le statut de la restauration reconnue comme discipline conduit Coremans à créer, en 1958, le *Bulletin de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique*.

Parallèlement, le même idéal interdisciplinaire est mis au service de l'histoire de l'art avec la création, sous son impulsion, du Centre national de recherches «Primitifs Flamands», conçu en collaboration avec deux collègues, Herman Bouchery et Jacques Lavalleye, qui en sera le président. Le Centre publie trois séries, le *Corpus de la peinture des anciens Pays-Bas méridionaux du XV^e siècle*, qui accorde une part importante à l'examen matériel des œuvres, le

Répertoire des peintures flamandes des XV^e et XVI^e siècles et les *Contributions à l'étude des Primitifs Flamands*, auxquelles appartient entre autres l'*Agneau mystique au laboratoire* (1953).

Ces réalisations à caractère exemplaire et le développement corrélatif de l'institution qu'il avait fondée ne pouvaient manquer d'appeler une activité internationale accrue, que Coremans d'ailleurs recherche avec un sens très clair de la mission qu'il s'est désormais tracée et de la complémentarité de ses diverses initiatives. Entre 1957 et 1959, il est à l'origine avec quelques collègues, dont Arthur van Schendel, conservateur au Rijksmuseum d'Amsterdam et Cesare Brandi, directeur de l'Istituto Centrale del Restauro à Rome, de la création par l'Unesco, à Rome, du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (aujourd'hui ICCROM) auquel il incombera une importante tâche de documentation, de consultation et de formation, et dont il sera membre *ex officio* du conseil.

Les gouvernements étrangers sont nombreux à l'appeler au titre d'expert. En 1952, il est membre de la commission consultative internationale de restauration chargée d'examiner les tableaux de Léonard de Vinci au Louvre. En 1953, il participe aux travaux de la commission internationale pour la restauration des fresques de Giotto à la chapelle Scrovegni de Padoue. En 1960, après diverses missions d'expert effectuées aux Pays-Bas, il est désigné comme membre de la commission consultative en vue de la création du Laboratoire central de recherche pour l'examen et la conservation des objets d'art et de science. En 1959 et en 1960, ce sont deux missions en Bulgarie pour la conservation des peintures murales byzantines du pays, et en 1963 une mission en Norvège pour une consultation sur le développement des laboratoires des musées historiques des universités de Bergen et d'Oslo. Cette intense activité internationale lui vaut des honneurs dans divers pays.

Dès 1956, une mission effectuée pour l'Unesco en Indonésie (spécialement pour la conservation de la pierre à Borobudur) attire son attention sur l'ampleur et les particularités des problèmes de conservation dans les climats chauds et humides, sur la nécessité de créer ou de développer des laboratoires ou des ateliers de restauration dans les principaux centres de ces régions et de former des spécialistes capables

d'y assumer des responsabilités. Convaincu de la nécessité d'assurer à chaque mission le suivi qu'elle réclame, il met à profit les ressources de son institut et conçoit une formule qu'il reprendra régulièrement par la suite. Aux conseils prodigués sur place sur les problèmes spécifiques et l'organisation des services spécialisés, il joint l'examen d'échantillons par ses laboratoires et l'accueil à Bruxelles de stagiaires judicieusement choisis, destinés à constituer le personnel technique ou scientifique des institutions du pays visité, auquel l'Unesco sera invitée à procurer le matériel scientifique ou technique nécessaire. Epaulé par son institution où l'entoure une équipe performante, Paul Coremans devient ainsi un consultant très recherché de la Division des Musées et Monuments de l'Unesco, qui l'enverra, de 1956 à 1965, dans quatorze pays différents en qualité d'expert (en Asie : Indonésie, Syrie, Iraq, Iran, Birmanie, Thaïlande et Inde; en Afrique : Egypte, Tunisie et Nigéria; en Amérique : Brésil, Pérou et Mexique; en Europe : Espagne). L'expérience mondiale qu'il acquiert ainsi des problèmes de conservation le conduit à élaborer, à travers ses rapports, une doctrine de la protection du patrimoine culturel dans les climats chauds et humides, qu'il présente en 1963 à Leningrad lors de la réunion du Comité de l'ICOM pour les laboratoires. C'est à cette occasion qu'il recommande la création de centres régionaux d'initiation ou de perfectionnement dans la conservation, proposition que l'Unesco ne tardera pas à réaliser en créant des centres à Jos, à Mexico, à New Delhi, Honolulu et Bagdad.

Cette activité nationale et internationale presque fébrile exigeait le développement d'un outil particulièrement adapté. Dès 1955, Coremans envisage d'installer ses services dans des locaux indépendants et spécialement adaptés à leurs fonctions. Avec ses collaborateurs les plus proches, René Sneyers, directeur adjoint, et Maurice Vanden Stock, chef de son administration, il entreprend une étude méthodique des exigences de chaque département de l'institution qui, par arrêté royal du 17 août 1957, s'appellera désormais Institut royal du Patrimoine artistique. Commencé en 1959, le nouvel édifice est achevé le 20 décembre 1962. Il apparaîtra comme un modèle du genre et inspirera diverses institutions étrangères. Paul Coremans et ses collaborateurs ont consacré à la présentation des missions et des caractéristiques du nouvel Insti-

tut le tome VII, 1964, du *Bulletin de l'Institut royal du Patrimoine artistique*.

En 1962, Coremans rationalise et développe également l'activité de formation de l'Institut en substituant aux stages individuels un programme régulier de cours post-gradués sur l'examen scientifique et la conservation des biens culturels. Organisé à l'Institut avec la collaboration de l'Université de Gand, cet enseignement, composé pour un tiers de cours théoriques et pour deux tiers de pratique dans les laboratoires et ateliers, est assuré par le personnel scientifique et technique de l'Institut, complété de spécialistes belges et étrangers. Paul Coremans consacrera, dans ses dernières années, une grande partie de son temps et de son énergie à cette activité didactique, dont l'influence sera sensible dans toutes les régions du monde. La conception et la diffusion d'un enseignement interdisciplinaire, qui intègre, au service de la compréhension des œuvres, du respect de leur authenticité et de leur conservation, les apports des sciences humaines, des sciences exactes et des pratiques artisanales, devient alors aussi sa préoccupation centrale et prioritaire. Les compétences des restaurateurs se doivent en effet d'être à la mesure de leurs responsabilités culturelles, et celles-ci impliquent à ses yeux un enseignement de niveau post-gradué. Paul Coremans mettait la dernière main à un rapport consacré à ce sujet et destiné à la conférence générale de l'ICOM qui devait se tenir à New York en septembre 1965, lorsque la mort le surprit à Noorden, en Hollande, le 11 juin 1965.

Paul Coremans était membre de nombreuses associations et sociétés savantes belges et étrangères, notamment les Alumni de la Fondation Universitaire, la Vlaamsche Chemische Vereniging, l'International Institute for Conservation, l'Internationaler Verband von Museumsbeamten, l'American Association of Museums et l'American Chemical Society.

La bibliographie complète de Paul Coremans, établie par Jacqueline Folie et Leopold Denis, a été publiée dans le *Bulletin de l'Institut royal du Patrimoine artistique*, 8, 1965, p. 82-100. Parmi ses nombreuses publications, citons les principales : *La protection scientifique des œuvres d'art en temps de guerre. L'expérience européenne pendant les années 1939 à 1945*, Bruxelles, Laboratoire central des Musées de

Belgique, 1946, 32 p., 6 fig., 20 pl.; *Van Meege-
ren's Faked Vermeers and de Hooghs. A
Scientific Examination*, London-Toronto-Mel-
bourne-Sydney-Wellington, Cassel and Co.
Ltd., Amsterdam, J.M. Meulenhoff, 1949, VIII-
40 p., 76 ill., 6 fig.; *Technische inleiding tot de
studie van de Vlaamse Primitieven*, dans *Gentse
bijdragen tot de Kunstgeschiedenis*, XII, 1949-
1950, p. 111-118. Sous sa direction : *L'Agneau
mystique au laboratoire. Examen et traitement*,
Anvers, De Sikkel, 1953, 130 p., 71 pl. (*Contri-
butions à l'étude des Primitifs flamands*, 2); *La
technique des «Primitifs flamands». Etude
scientifique des matériaux, de la structure et de
la technique picturale*, III, *Van Eyck : l'Adora-
tion de l'Agneau mystique*, dans *Etudes de
conservation*, I, 1954, p. 145-161; *La descente
de croix de Rubens. Etude préalable au traite-
ment. Le problème*, dans *Bulletin de l'Institut
royal du Patrimoine artistique*, 5, 1962, p. 7-16
et 172-173; *Un enseignement théorique et
pratique sur l'examen scientifique et la conser-
vation des biens culturels*, *ibidem*, 6, 1963,
p. 80-85; *L'Institut royal du Patrimoine artisti-
que et son nouveau bâtiment. Historique et mis-
sion de l'Institut*, *ibidem*, 7, 1964, p. 9-30; *La
formation des restaurateurs*, *ibidem*, 8, 1965,
p. 125-144. Avec d'autres auteurs : *The Con-
servation of Cultural Property, with Special
Reference to Tropical Conditions. A Basic
Handbook*, Paris, Unesco, 1967 (*Museums and
Monuments*, XI).

Hommage à Paul Coremans, dans *Bulletin de l'Insti-
tut royal du Patrimoine artistique*, 8, 1965, p. 9-81.
Les rapports non publiés de P. Coremans sont conser-
vés dans les archives de l'Institut royal du Patrimoine
artistique, à Bruxelles.

Paul Philippot

COSEMANS, François, Arthur, archiviste et
historien, né à Diepenbeek (Limbourg) le 14 dé-
cembre 1897, décédé à Woluwe-Saint-Pierre
(Bruxelles) le 10 janvier 1971.

Arthur Cosemans est le fils de Henri-Guil-
laume Cosemans et de son épouse Marie-José-
phine Auwerx.

Après avoir terminé ses études secondaires à
l'Athénée d'Hasselt, Arthur Cosemans s'inscri-

vit à la Faculté de Philosophie et Lettres (His-
toire) de l'Université de Liège. Il y obtint le
grade de docteur, le 23 juillet 1922, avec un tra-
vail consacré au prince-évêque de Liège Henri
de Leyen (1145-1164). Le 23 septembre suivant,
il présenta avec succès l'examen d'archiviste-
paléographe et conquit le diplôme de candidat-
archiviste.

Après avoir effectué son service militaire, Co-
semans exerça d'octobre à novembre 1922 et de
septembre à décembre 1923, les fonctions de
professeur d'histoire à l'Athénée de Mons. Son
séjour en Hainaut lui fit rencontrer sa future
épouse Madeleine-Catherine-Louise Russe, née
à Sars-la-Bruyère (Hainaut), le 27 juillet 1900,
qu'il épousa le 15 mai 1926. Trois enfants na-
quirent de cette union, respectivement en 1930,
1931 et 1936.

Nommé stagiaire aux Archives générales du
Royaume à Bruxelles, Cosemans entra en fonc-
tions le 1^{er} janvier 1924. Le 30 décembre de la
même année, il fut nommé archiviste-paléo-
graphe et attaché à la quatrième section, celle
des archives contemporaines, à laquelle il
consacra toute sa carrière. Promu conservateur
adjoint à partir du 31 décembre 1936 par arrêté
royal du 21 décembre, il fut nommé conserva-
teur de la quatrième section par arrêté du Régent
du 31 décembre 1945 avec prise de rang au 31
décembre 1944. Il y remplaça Félix Rousseau
appelé à d'autres fonctions.

A partir du moment où il fut appelé à diriger la
section des archives contemporaines, Cosemans
déploya une remarquable activité. Il contribua
largement à l'enrichissement de la section en en-
courageant les dépôts de fonds judiciaires et ad-
ministratifs. Il participa aussi à l'accroissement
de la bibliothèque administrative, outil indispen-
sable à qui veut étudier l'histoire des XIX^e et
XX^e siècles. Il ne négligea pas pour autant les
archives privées et ses démarches aboutirent au
dépôt de nombreuses archives de type économi-
que et d'hommes politiques.

Arthur Cosemans est l'auteur d'une bonne
vingtaine d'inventaires de fonds souvent impor-
tants : Ponts et chaussées, Enseignement supé-
rieur, Administration des Beaux-Arts, première
et deuxième Inspections générales des mines,
papiers H. Jaspar, E. de Borchgrave, J. Van den
Heuvel, F. Schollaert et J. Helleputte, M.-L. Gé-
rard. Un seul inventaire fut publié en 1936 : ce-
lui des archives du Comité de la Caisse de

Religion; les autres restèrent à l'état de manuscrit.

Arthur Cosemans ne se cantonna pas uniquement au domaine archivistique. Il n'oublia jamais qu'un archiviste est aussi un historien. A l'exception d'un travail sur Antoon Van Stralen, bourgmestre d'Anvers et commissaire des Etats généraux au début du règne de Philippe II qu'il publia en 1933 (*Verlagen en Mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie*, 1933, p. 600-663), ce fut surtout dans le domaine de la démographie historique qu'il s'illustra en publiant deux travaux importants : *De Bevolking van Brabant in de XVIIde en de XVIIIde eeuw* (*Commission royale d'Histoire*, in-8°, Bruxelles, 1939, XL-261 pages) et *Bijdrage tot de demografische en sociale Geschiedenis van de stad Brussel, 1796-1846* (*Pro Civitate. Collection Histoire, série in-8°, n° 12*, Bruxelles, 1966, 163 pages). Il fut d'ailleurs président de la section belge de la Commission internationale de Démographie historique.

Le domaine de la bibliographie ne laissa pas Cosemans indifférent. Il collabora à la *Revue Belge des Livres, Documents et Archives de la Guerre 1914-1918* et fut l'auteur d'une importante *Contribution à la Bibliographie dynastique et nationale (1831-1934)*. Ce travail réalisé en collaboration avec Théodore Heyse comprend quatre volumes parus en douze fascicules dans les *Cahiers Belges et Congolais* de 1954 à 1961 (881 pages).

Arthur Cosemans obtint démission honorable de ses fonctions par arrêté royal du 22 octobre 1962 et fut admis à l'honorariat à la fin de décembre de la même année.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles;
Archives du Secrétariat, dossier Cosemans, Arthur.

L. Van Meerbeeck, *Hommage à Monsieur Arthur Cosemans*, dans *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique* t. 33, 1962, p. 255-257. — L. Van Meerbeeck, *Arthur Cosemans*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, t. 43, 1972, p. 484-491.

Robert Wellens

COULON, Emile, Joseph, Ghislain, architecte provincial du Brabant, né à Nivelles le 12 fé-

vrier 1825, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 5 novembre 1891.

Emile Coulon est le fils d'Antoine-Joseph Coulon (1788-1836) et de Béatrice-Eléonore Braeckman (1793-1865). On sait peu de chose de sa jeunesse, si ce n'est qu'il était le cinquième enfant d'une famille qui en comptait sept dont deux moururent en bas âge, et qu'il grandit dans un milieu d'artisans propice au développement du sentiment artistique : son grand-père, Michel Coulon, maître-menuisier, fut bourgeois et directeur des travaux de la ville de Nivelles, son père était ébéniste et son frère aîné, Antoine, sculpteur sur bois. Emile suivit les cours d'architecture à l'Académie de dessin de sa ville natale et y remporta les premiers prix en 1842, 1843 et 1844. Le 2 janvier 1844, il entra au cabinet de l'architecte Antoine Moreau, son professeur, qui, le 26 septembre 1854, le propose à sa succession en qualité d'architecte-voyer de l'arrondissement de Nivelles. Nommé à ce poste le 5 octobre 1854, entré en fonction le 16 octobre, Emile Coulon embrassa dès lors une carrière qui lui donnera l'occasion de modifier en maints endroits le paysage architectural des campagnes du Brabant wallon. Le règlement organique du service technique provincial chargeait en effet les architectes-voyers d'arrondissement — il y en avait alors trois, pour Bruxelles, Louvain et Nivelles — de dresser les plans, de rédiger les cahiers des charges, d'établir les devis, de surveiller les chantiers et de procéder à la réception de tout ouvrage dont la dépense devait être imputée sur les revenus de la province, des fabriques d'églises, des institutions de bienfaisance ou d'instruction publique. De ce fait, l'architecte-voyer était courtisé par les édiles locaux qui s'adressaient de préférence à lui pour la construction, la reconstruction, la restauration ou l'aménagement des édifices publics. Nombreux étaient alors les desservants de paroisses qui, depuis l'Indépendance, rêvaient d'améliorer les conditions du déroulement du culte dans des sanctuaires laissés pour la plupart à l'abandon depuis l'Ancien Régime, jugés trop petits, en mauvais état ou d'entretien trop onéreux. Profitant de cet état de choses, Emile Coulon se spécialisera bien vite en architecture religieuse, matière qu'il avait déjà abordée chez son prédécesseur, Antoine Moreau. En trente-six ans de carrière, pas moins de quarante-cinq églises de l'arrondissement de Nivelles — au-

jourd'hui province du Brabant wallon — passèrent par ses mains en vue de leur reconstruction, leur agrandissement ou leur restauration. Parmi les églises nouvelles dont il signa les plans, il faut citer : Saint-Joseph (1872-1875) et Saint-Sulpice (1852-1856) à Beauvechain; Saint-Martin à Blanmont (1862); Saint-François-Xavier à Bourgeois (Rixensart) (1874); Saint-Barthélemy à Bousval (1857); Saint-Remy à Braine-le-Château (1860); Saint-Jean-Baptiste à Clabecq (1865); Saint-Pierre à Doiceau (1864-1872); Saint-Laurent à Dongelberg (1867); Saint-Feuillien à Enines (1871); Sainte-Gertrude à Gentinnes (1863); Saint-Sixte à Genval (1863); Saint-Joseph à Glimes (1884-1886); Saint-Georges à Jandrenouille (1871); Saint-Ulric à Malèves (1864); Saint-Martin à Marbais (1886); Notre-Dame à Marbisoux (1870); Saint-Michel à Monstreux (1859); Saint-Feuillien à Offus (1866); Saint-Denis à Piétrebais (1869-1872); Sainte-Catherine à Plancenoit (1859); Saint-Martin à Quenast (1859); Saint-Hubert à Ramillies (1868); Saint-Géry à Rebecq (1867); Saint-Georges à Saint-Jean-Geest (1871); Saint-Nicolas à Sart-Dames-Avelines (1867) et Saint-Jean-Baptiste à Villeroix (1874). Outre ces constructions neuves, Emile Coulon projeta également des agrandissements aux églises Saint-Etienne à Braine-l'Alleud (avec De Curte, 1864 et 1888); Saint-Remacle à Gottechain (1847); Saint-Lambert à Jodoigne (1861); Saint-Lambert à Nodrengé (avec A. Moreau, 1856); Saint-Aubin à Opprebaix (1861); Saint-Symphorien à Petit-Rosières (1868); Saint-Joseph à Rofessart (1874); Saint-Servais à Tourinnes-Saint-Lambert (1865) et Saint-Joseph à Waterloo (1858). D'autres édifices religieux du Brabant wallon furent l'objet de restauration ou de reconstruction partielle que Coulon mena à bonne fin, comme les églises Notre-Dame à Basse-Wavre (1886); Notre-Dame à Orp-le-Petit (1880); Saint-Pierre à Sainte-Marie-Geest (1887); Notre-Dame à Tangissart (1872); Saint-Martin à Thorembais-les-Béguines (avec A. Moreau, 1851); Saint-Servais à Tourinnes (1864-1865); Saint-Martin à Vieux-Sart (1870) et Saint-Jean-Baptiste et l'église des Carmes à Wavre (1874 et 1880). Ces énumérations ne sont d'ailleurs pas exhaustives, certaines églises, à défaut d'en connaître le nom de l'architecte, pouvant encore lui être attribuées. Mais le grand nombre de ses inter-

ventions explique peut-être la pauvreté de moyens dont il disposa : murs en briques ordinaires, voûtes en staff, décoration en plâtre, charpentes et menuiseries en bois blanc et couvertures le plus souvent en zinc. La mise en œuvre de ces matériaux ne nécessitait que peu d'études techniques. Sans être des stéréotypes, les églises que conçut Emile Coulon ont entre elles un air de famille, l'architecte recourant le plus souvent aux formes néo-gothiques, parfois néo-romanes. On peut en déduire qu'il y a un « style Coulon » qui, malheureusement, fait regretter les lignes plus accusées des solides bâtisses du Moyen Age auxquelles il se substitua parfois sans grand respect pour leur ancienneté. Là où Emile Coulon se montra le plus inventif en matière de restauration de monument, ce fut lors de la reconstruction de la flèche de la collégiale Sainte-Gertrude à Nivelles qui avait été mise au concours. Il y remplaça la charpente en bois de 1643 incendiée le 8 mars 1859, par une structure en fer de 60 tonnes portant le coq terminal à 96 mètres de hauteur. L'exploit audacieux de l'architecte, qui devait néanmoins amener quelques désordres dans la maçonnerie de la tour et, par voie de conséquence, soulever les passions lors de la restauration de l'édifice incendié en mai 1940, devait conduire Emile Coulon sur le chemin de la renommée internationale : en 1862, le marquis de la Bouexière Thiennes, châtelain de Malleville en Bretagne, le fit appeler pour la restauration de la massive tour de l'église paroissiale de Saint-Armel de Ploërmel (*Journal de Rennes*, 1862). C'est à cette occasion, vraisemblablement, qu'Emile Coulon fut promu chevalier de la Légion d'honneur. Chose curieuse, quoique petit-fils, fils et frère de menuisiers — et du moins dans l'état actuel de nos connaissances —, Emile Coulon semble ne pas s'être beaucoup préoccupé du mobilier religieux : seuls les confessionnaux de l'église Saint-Jean-Baptiste de Wastines peuvent lui être attribués avec quelque certitude.

L'abondant travail accompli pour les fabriques d'église n'empêcha pas Emile Coulon de se consacrer à l'architecture civile. On lui doit notamment la construction en 1862, en style néo-Renaissance, du château de Meeûs d'Argenteuil à Lillois (malheureusement ravagé par un incendie en 1961); l'édification, après concours, de l'Hôpital-Hospice inauguré en 1870 boulevard de la Batterie à Nivelles et

l'ajout en 1876, en style néo-gothique, d'une chapelle au château de Robiano à Tervueren. On pourrait y ajouter des maisons ouvrières à Jodoigne (1868) et à Wavre (1869), des écoles — dont un projet pour l'École normale à Hasselt —, ainsi que l'agrandissement du palais de Justice à Louvain et de la Justice de paix à Nivelles (aujourd'hui démolie). La construction de sa propre habitation, rue de Livourne n° 42 à Ixelles, le fit considérer par ses confrères comme un technicien averti : le fait d'y avoir prévu des crochets en façade en attente de la fourniture des pierres de soubassement, ce qui permettait de compenser un retard d'exécution toujours possible par un tassement souhaitable de la maçonnerie de support, leur apparut en effet comme une innovation (*L'Emulation*, 2^e année, 1875-1876, n° 10, col. 90). Cette mise en œuvre astucieuse semble bien avoir été dictée par le raisonnement et l'expérience plutôt qu'inspirée par des ouvrages techniques dont la bibliothèque d'Emile Coulon était fournie et dans laquelle, aux côtés de nombreux dictionnaires, tous les auteurs classiques en matière d'architecture se côtoyaient : Castermans, Daly, D'Aviler, De Baudot, Dieterlein, Hoffstadt, Hondius, Hope, Letarouilly, Normand, Scheyes, Schoy, Van Ijsendijck, Viollet-Le-Duc et Vitruve. Malgré qu'Emile Coulon consentit parfois à la disparition d'édifices du Moyen Âge pour leur substituer des constructions de sa propre conception, cette bibliographie prouve à suffisance l'intérêt qu'il portait à l'architecture du passé. Il le montra d'ailleurs par la rédaction d'une monographie monumentale de *L'église de l'ancienne abbaye de Villers-la-Ville* (Bruxelles, 1878, in-8°, 63 p., 13 pl.) où il pratiqua des fouilles, et qui complétait fort heureusement celles d'Alphonse Wauters et de Jules Tarlier publiées en 1856 et dont s'inspira largement Charles Licot, un de ses successeurs à la Province de Brabant et restaurateur des ruines. De plus, le gouvernement n'avait-il pas reconnu ses mérites en le nommant, en 1862, membre correspondant de la Commission royale des Monuments? Et si la ferme du Cailou, à Vieux-Gemappe, là où Napoléon passa la nuit du 17 au 18 juin 1815 à la veille de la bataille de Waterloo, est aujourd'hui protégée et transformée en musée, n'est-ce pas grâce à Emile Coulon qui, l'ayant acquise en 1862, la conserva dans son état d'origine? C'est au titre d'architecte provincial du Brabant, promotion

obtenue en 1889 à la succession d'Antoine Moreau, qu'Emile Coulon reçut la Croix civique de première classe.

Quoique baptisé et ayant travaillé la majeure partie de sa vie au profit des fabriques d'églises, Emile Coulon fut dénoncé comme franc-maçon par la presse catholique locale. Effectivement, Emile Coulon fut initié à la loge Les Amis Philanthropes du Grand Orient de Belgique le 25 juin 1854. Le clergé se montra toutefois plus tolérant que le chroniqueur haineux resté dans l'anonymat. Lorsqu'il mourut, le 5 novembre 1891, entouré de son épouse, née Mélanie Richard, et de ses enfants Emile, Mélanie, Henry et Antoine, Emile Coulon fut conduit en terre au cimetière d'Ixelles, après des funérailles religieuses célébrées en l'église Saint-Boniface.

Archives des Amis Philanthropes, à Bruxelles : *Livre d'Or*, n° 201. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles : *Cartes et plans. Inv. ms.*, n° 78-98. — Fondation pour l'architecture, à Bruxelles : *Fonds V.G. Martiny*, dossier E. Coulon (Archives familiales).

A. de Loë, *Musées royaux d'Art et d'Histoire. Belgique ancienne. Catalogue descriptif et raisonné*, IV, *La période franque*, Bruxelles, 1939, p. 121. — *Bulletin du Comité des Correspondants de la Commission royale des Monuments*, 1889-1895, p. 39. — *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, voir *Table des matières des cinquante premiers tomes*, 1862-1911, t. 1, Bruxelles, 1930, p. 237. — *Catalogue des livres anciens et modernes provenant en partie de feu M. Emile Coulon*, Bruxelles, 1892, 44 p. — Chr. Delpierre, *Anecdotes au sujet de l'architecte Coulon*, dans *Rif. tout d'ju*, n° 140, Nivelles, juin 1970, p. 9. — *L'Emulation*, 1890, n° 2, col. 32; 1891, col. 160 (brève nécrologie). — E. Jamart, *Notice sur l'Académie de dessin et l'École industrielle réunies*, Nivelles, 1885, p. 81-82. — *Mémoire d'Ixelles*, n° 12, déc. 1983, p. 24; n° 21, mars 1986, p. 11. — *Le Patrimoine monumental de la Belgique*, t. 2, Brabant. Nivelles, Liège, 1973, *passim*. — *Répertoire des biens culturels*, Musées royaux d'Art et d'Histoire, n° 117/1/2. — G. Willame, *Catalogue de l'Exposition des photographies d'intérêt local*, Nivelles, 1912, n° 377, p. 62.

Victor G. Martiny

COULON, Marion, Adelin, Florimond, pédagogue et haut fonctionnaire, né à Aubechies le 28 avril 1907, décédé à Ath le 2 mars 1985.

Fils de Joseph et d'Hélène Fontaine, il est issu de ce milieu rural, auquel il restera profondément attaché. Comme beaucoup de jeunes villageois de son époque, il se sent attiré par le métier fort estimé d'instituteur. Après avoir commencé ses études secondaires à l'Ecole moyenne de Leuze-en-Hainaut, il conquiert le diplôme espéré à l'Ecole normale primaire de l'Etat à Mons (1927). Sa vocation profonde l'engagea à poursuivre dans la voie choisie. Deux ans plus tard, il fut proclamé régent à l'Ecole normale secondaire de l'Etat à Nivelles. Tout en exerçant ses premières fonctions à l'Institut pour aveugles de Ghlin, il prépara et réussit au jury central le certificat d'humanités gréco-latines. Ce qui lui permit, tout en travaillant comme surveillant-éducateur à l'Ecole normale de l'Etat de Mons, de poursuivre à l'Université libre de Bruxelles la préparation et la conquête des titres de licencié en philosophie et lettres, section philologie romane, et d'agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur (1934).

Ce parcours scolaire exemplaire dit assez sa passion intellectuelle et ses qualités personnelles. Quinze années de pédagogie de terrain à l'Athénée royal de Thuin puis à l'Ecole normale de l'Etat à Mons (1934) alimentèrent sa réflexion et son désir de communiquer. A la veille et au cours de la seconde guerre mondiale, il rédigea les six volumes de *Jeunesse à la dérive* (Mons, Silène, 1940-1948). Il y analyse avec une verve critique les faiblesses de notre système d'éducation à tous les niveaux et de la formation de son personnel. Il y présente des projets de structure et des statuts destinés à le réformer. Son style incisif et brillant, sa pensée inventive attirent l'attention, mais suscitent des réactions et des débats passionnés, qui n'étaient pas pour déplaire à cet esprit mobile et offensif. On ne peut nier que le combat qu'il engageait a influencé la mise en œuvre de réformes au ministère de l'Education nationale, où il fut appelé à des fonctions supérieures : conseiller pédagogique (1945), inspecteur de l'enseignement technique (1946), inspecteur de l'enseignement normal (1949), inspecteur général (1958), directeur (1963), puis directeur général (1972) des services de programmation et de documentation. En qualité de haut fonctionnaire, il représente régulièrement son département ministériel aux conférences de l'Unesco, au Conseil du Bureau

international de l'Education à Genève, qu'il préside en 1960, et à diverses autres assises pédagogiques internationales. Au cours du dernier trimestre de 1954, il accomplit, avec Jean-Jacques Deheyne et Lambert Renson, une mission d'enquête pédagogique au Congo belge, à la demande du ministre Auguste Buisseret. Leur rapport fut publié l'année suivante par le ministère des Colonies (*Conseil supérieur de l'Enseignement. Publication, n° 1*). Aprement critiqué dans les milieux catholiques à cause de ses critiques et de ses propositions de création d'un enseignement public, il fut finalement reçu d'une manière plus favorable.

Il fonda en 1949, avec des confrères qui partageaient sa passion, une revue de réflexion pédagogique. Son titre dit assez l'esprit qui l'animait : *Education. Tribune libre d'information et de discussion pédagogiques*. Elle se voulait une arène au service de l'enseignement, où les idées s'affrontaient dans le souci de s'éprouver, de se mûrir, un creuset où s'élaborait une pensée pédagogique efficace et généreuse qui soit au service de l'enfant et adaptée à la société où il allait s'engager. Divers ouvrages expriment sa pensée tous azimuts : *L'autonomie culturelle en Belgique* (Bruxelles, Fondation Charles Plisnier, 1962), *L'honnête homme à travers les civilisations* (Beyrouth, Ed. du Cénacle, 1963), *La planification de l'enseignement en Belgique*, t. I, (Bruxelles, Institut de Sociologie E. Solvay, 1966), *Essais de pédagogie fondamentale*, t. I, (Bruxelles, ministère de l'Education nationale, 1973). Il faut souligner son souci de se situer dans une perspective historique, qui inspira cette belle anthologie d'histoire de la pédagogie : *L'Education telle qu'elle fut* (Bruxelles, ministère de l'Education nationale, 1970). Il restera fidèle à cette orientation. Il commença à partir de 1976 la publication d'une série d'articles sous le titre significatif de *Pédagogie dialectique*. C'est un dialogue entre une réflexion spéculative, une analyse des problèmes et des méthodes, et l'épreuve de la pratique, des faits. Ces échanges ouverts et sans cesse recommencés voulaient incarner valablement la pensée dans la vie. Car il savait que toute recherche humaine est et sera toujours en devenir. Il l'avait constaté dans son propre parcours intellectuel. Il souhaitait que le débat se poursuive après lui. Deux manuscrits restent inédits : *Vingt siècles de voisinage linguisti-*

que... et l'ensemble de sa *Pédagogie dialectique*.

Ses missions pour l'Unesco et pour le gouvernement belge dans divers pays d'Asie, d'Afrique et au Brésil l'ouvrirent à la réalité de nouveaux mondes dans lesquels il se souciait d'inscrire sa réflexion pédagogique, mais aussi sociale et humaine. Il en témoigna dans des séries d'articles parus dans les journaux jumeaux, dont il assura un moment la direction, *L'Echo de la Dendre* et *Le Postillon*. Trois publications les reprirent d'une manière plus élaborée : *Arabie d'Automne* (Bruxelles, De Meyer, 1962) et chez l'éditeur de ces deux organes régionaux : *Un pèlerin d'Amérique* (1964) et *Confidences de l'an 2000* (1976-1979).

Arrivé le 1^{er} mai 1972 à l'âge de la retraite, il poursuivit sa tâche d'animation pédagogique en toutes circonstances, notamment à la revue qu'il avait fondée. Mais cet homme, qui avait étendu ses investigations à tous les horizons du monde et du temps, conservait pour son pays natal d'Ath un attachement profond. Il aimait évoquer son enfance, sa famille, les traditions villageoises, les paysages, le patrimoine, le passé. Après le départ de Léo Verriest et de l'abbé Jules Plumet, il remit sur pied avec René Sansen et l'abbé Albert Delcourt, le Cercle archéologique d'Ath en difficultés. Ses initiatives contribuèrent à le revitaliser. Ses relations au ministère de l'Éducation nationale et de la Culture favorisèrent sûrement la mise en place du Musée du Cercle à la rue de Bouchain. Jusqu'à son décès, il était de toutes les manifestations. C'est dans le même esprit, mais dans une perspective plus large, qu'il créa en 1978 la Maison culturelle d'Ath, installée dans l'ancien château de Burbant, et présida son conseil d'administration jusqu'à son dernier souffle, lui donnant un élan et une vitalité qui permirent son expansion rapide. Au terme d'une réussite exceptionnelle d'homme de verbe et de plume, d'inspirateur et d'animateur d'un renouveau de l'éducation, il se consacra dans le même esprit et avec la même vitalité à l'essor culturel de la ville et de la région de sa naissance. Son œuvre fut reconnue par l'attribution de diverses distinctions nationales et, le 10 mars 1984, du titre de commandeur de l'Ordre des Palmes Académiques (France). C'est peu dire que ce vieux lutteur en fut touché au cœur.

R. Cameraine, *Marion Coulon*, dans *Education. Tribune libre*, n° 199, mai 1985, p. 5-7. — J. Dugnoille, *Marion Coulon (1907-1985), notre vice-président (1955-1985)*, dans les *Annales du Cercle royal d'histoire et d'archéologie d'Ath et de la région* t. 50, 1984-1986, p. 5-10. — A. Roosen, *Retour à la pédagogie dialectique*, dans *Education. Tribune libre*, n° 156, avril 1976, p. 3-6.

Jean Dugnoille

CUS, Eudore, *Alphonse*, Joseph, jésuite, missionnaire, journaliste, fondateur d'œuvres, né à Péronnes-lez-Binche le 21 janvier 1846, décédé à Louvain le 4 avril 1910.

Après des Humanités classiques au Collège épiscopal Saint-Augustin d'Enghien, Alphonse-Joseph Cus poursuit, de 1864 à 1870, le cours de philosophie du Petit Séminaire de Bonne-Espérance à Vellerville-les-Brayeux et la formation du Grand Séminaire de Tournai. Ordonné prêtre le 16 avril 1870, il est reçu, le 10 juillet 1871, bachelier en théologie de l'Université de Louvain. Vicaire à Chimay puis à Tournai, il rejoint le 13 novembre 1879 le Noviciat de la Compagnie de Jésus à Arlon où il séjourna durant deux ans.

Nommé professeur au Collège du Sacré-Cœur à Charleroi en 1881, puis à Saint-Michel à Bruxelles en 1883, il fait son Troisième An au Noviciat de Tronchiennes-lez-Gand. De 1887 à 1889, il se consacre à l'apostolat social dans les cercles ouvriers liégeois.

Envoyé en 1889 à la mission de Chota-Nagpore au Bengale occidental, il exerce son apostolat dans la station de Dighia. Il regagne la Belgique en décembre 1890 et rejoint le Collège du Sacré-Cœur à Charleroi où il se consacre pendant deux ans aux œuvres sociales du Pays Noir et collabore aux côtés du démocrate chrétien Michel Levie à l'élaboration du journal catholique carolorégien *Le Pays Wallon*.

Envoyé en septembre 1892 à la Maison Saint-François-Xavier d'Arlon, le Père Cus est affecté aux missions de la province. Fort de l'expérience acquise sous d'autres cieux, il envisage de nouveaux défis. De prime abord, c'est vers la presse que se tourne son attention. Considérant le coût élevé de la presse catholique existante, il envisage avec confiance le succès d'un petit journal bon marché et bien diffusé qu'il baptise d'ores et déjà *Petit Luxembourg*. C'est sur son

incitation que le comité de l'Œuvre de la Bonne Presse décida d'éditer un nouveau petit journal bon marché et le 15 novembre 1893 sort des presses d'Ernest Goffinet à Arlon le premier numéro du journal *L'Avenir* vendu au prix de 2 centimes qui sera édité durant un an. Il sera remplacé le 1er juillet 1894 par le journal *L'Avenir du Luxembourg*, fusion du journal conservateur *Le Luxembourg* et *L'Avenir*, et dont Fernand Neuray fut le premier rédacteur avant de rejoindre le journal de Georges Helleputte, *Le XX^e Siècle*.

En dehors de cet apostolat au service de la presse populaire catholique luxembourgeoise, Alphonse Cus œuvra activement à la constitution de La Ligue luxembourgeoise, association des syndicats agricoles catholiques luxembourgeois créée en décembre 1896 et qu'il contribua largement à édifier dès 1893. De plus, il fonda et anima diverses œuvres catholiques dans le Luxembourg belge dont la Corporation Saint-Raphaël (1893), le Foyer arlonais (1893), société destinée à favoriser la construction de maisons pour ouvriers, l'Œuvre des Retraites pour Ouvriers (1897) et il participa, à la demande du gouverneur de la province Edouard Orban de Xivry, à la propagande des mutualités de retraites pour ouvriers (1898).

En 1900, meurtri par l'attitude de certains catholiques luxembourgeois qui s'ingénierent à l'écartier des œuvres sociales, il quitta Arlon et s'embarqua en compagnie du père J. Opdebeeck et du frère G. de Brouwer à Anvers le 13 juillet pour rallier la mission jésuite du Kwango dans l'Etat indépendant du Congo.

Le Père Cus atteignit le 11 août 1900 le poste principal de Ki Santu (Bergeyck-Saint-Ignace) où l'accueillit le Père supérieur Emile Van Hencxthoven. Il rejoignit le Père Stanislas De Vos, supérieur du poste de Ki Mwenza, et commença son travail apostolique. Rapidement il se vit confier la direction de la mission. Début 1901 il fonde des fermes-chapelles à Kwamouth et à Bokala; en 1902, celles de Muene-Kundi (sur le Kwango), de Mbaia et Meluna (sur la Djuma) et cinq autres missions.

En 1904, une Commission d'enquête dirigée contre les missionnaires belges de l'Etat indépendant du Congo accusa plus particulièrement les pères jésuites d'exploiter les enfants noirs et d'assujettir les Africains dans leurs fermes-chapelles. En décembre 1904, Alphonse Cus et Emile Van Hencxthoven rédigèrent à l'attention

de la Commission, un memorandum de 37 pages dans lequel ils plaident pour les droits terriens des indigènes, contre les divers impôts qu'on en exigeait et pour leurs intérêts moraux et religieux. Fatigué et affaibli par le bérubéri, Alphonse Cus revint en Belgique en avril 1905 pour prendre du repos et présenter son témoignage à la Commission d'enquête : il ne fut jamais entendu. Néanmoins il ne resta pas inactif et manifesta dans sa correspondance avec son Provincial un vif attachement à la défense de la cause des Africains spoliés par l'Etat indépendant et par les compagnies commerciales qui exploitaient le caoutchouc. Dans le courant de l'année 1905, le Père fut invité à faire une conférence à la V^e Section du Congrès d'Expansion économique mondiale de Mons. Son intervention porta sur l'expansion civilisatrice vers les pays neufs. Le Père s'attacha à présenter les moyens propres à provoquer et à développer le goût des carrières dans ce pays. Guéri du bérubéri, il embarqua le 3 octobre 1907 pour son second voyage au Kwango. Il séjourna à Ki Santu tout en poursuivant ses expéditions à l'intérieur du territoire de la mission. Un an plus tard, frappé d'une congestion cérébrale le jour de l'Ascension, il fut rapatrié en Belgique le 1^{er} janvier 1909 et demeura au Théologat de Louvain. Il y décéda le 4 avril 1910.

Alphonse Cus est l'auteur de : *Une loi d'éducation nationale. Trois conférences sur la loi de 1879*, Louvain, Ch. Peeters, 1879; *Petites conférences sur l'Eglise et le libéralisme*, Tournai, Casterman, 1879; *Lourdes depuis 1858 jusqu'à aujourd'hui*, Bruxelles, 1879; *Spiritisme, tables tournantes, magnétisme, hypnotisme*, Louvain, Peeters, 1885; *Le R.P. Bodson de la Compagnie de Jésus*, Malines, Godenne, 1892; *Le salaire. Philosophie du droit*, 1892 (texte manuscrit); *Les pensions ouvrières. Le système allemand et les projets de lois belges*, Arlon, Goffinet, 1896; *Rapport sur les syndicats chrétiens du Luxembourg*, dans *Les œuvres dans la Province Belge. Compte rendu de la réunion tenue à Tronchiennes en 1898*, Bruxelles, 1898; *Les œuvres agricoles dans le Luxembourg*, dans *Bulletin de l'union des patrons en faveur des ouvriers*, Liège, 1899 p. 169-175; *L'expansion civilisatrice vers les pays neufs*, dans *Congrès International d'Economie Mondiale*, Mons, 1905; *Les missions catholiques au Congo*, dans *Mouvement géographique*, n° 49, 1905, col. 613-618. En outre des lettres du père

Cus écrites d'Afrique furent publiées dans la revue *Missions belges de la Compagnie de Jésus*, de 1900 à 1905.

A. Brielman, *La Mission du Kasai*, dans *Missions belges de la Compagnie de Jésus*, Bruxelles, 1903, p. 273-279. — E. Janssens et A. Cateaux, *Les missionnaires belges au Congo. Notices biographiques*, t. 1, Anvers, 1908, p. 327-328. — F. Neuray, *Mort du Révérend Père Alphonse Cus*, dans *Missions belges de la Compagnie de Jésus*, 1910, p. 194-197. — F. Baix et C. Joset, *Le diocèse de Namur (1830-1930)*, Bruxelles, 1930, p. 169. — H. Bailleul, *Cus (Alphonse)*, dans *Biographie coloniale belge*, t. 1, Bruxelles, 1948, col. 276-277. — G. Hoyois, *L'Ardenne et l'Ardenais, l'évolution économique et sociale d'une région*, Bruxelles, 1953, p. 710 et sv. — K. Schoeters, *Konflikt in Kongo. E.P. Emile Van Henxthoven, sj (1852-1906). Stichter van de Kwango-Missie en van de «Kapel-Hoeven»*, Bruxelles, 1956, p. 235. — J. Levie, *Michel Levie (1851-1939) et le mouvement chrétien social de son temps*, Louvain, 1962, p. 129. — R. Nicolas, *L'Avenir du Luxembourg (1894-1948)*, mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, 1971, p. 18 (inédit). — R. Campé, M. Dumon, J.-J. Jaspers, *Radio-scopie de la presse belge*, Verviers, 1975, p. 212. — P. Gérin, *Presse populaire catholique et presse démocrate chrétienne en Wallonie et à Bruxelles (1830-1914)*, Louvain, 1975, p. 118 (*Centre Interuniversitaire d'Histoire contemporaine, Cahiers*, 80). — J.-L. Soete, *La résistance catholique face à la loi Van Humbeeck dans l'arrondissement de Tournai (1878-1884)*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, vol. 11, fasc. 1-2, 1980, p. 138. — L. Van Molle, *Chacun pour tous. Le Boerenbond belge (1890-1990)*, Louvain, 1990, p. 100 (*KADOC-studies*, 9). — J.-L. Jadoulle, *La pensée de l'abbé Pottier (1849-1923). Contribution à l'histoire de la démocratie chrétienne en Belgique*, Bruxelles, 1991, p. 24 (*Université catholique de Louvain, Recueil de travaux d'histoire et de philologie*, 6^e série, fascicule 40). — A.-M. Delathuy, *Missie en Staat in Oud-Kongo, 1880-1914. Witte Paters, Scheuisten en Jezuiten*, Berchem-Breda, 1992, p. 328-338. — P. Gérin, *Les mouvements populaires en Belgique, dans Une époque en mutation (1890-1910)*, Louvain, 1992, p. 158 (*KADOC-studies*, 13). — J.-M. Kreins, *Le R.P. Alphonse Cus, sj (1846-1910). Antécédents et action sociale dans la province de Luxembourg*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. 122-123, 1991-1992, Arlon, 1996. — E. de Moreau, *Les missionnaires belges. De 1804 jusqu'à nos jours*, Bruxelles, 1944, p. 124 et 139. — M. Didry et A.M. Wallemacq, *La stigmatisée belge. La servante de Dieu Louis Lateau de Bois d'Haine*, Louvain, 1947, p. 193-197.

Jean-Marie Kreins

CUVELIER, Eugène, Louis, Charles, officier, professeur, né à Florenville le 11 février 1858, décédé à Paris le 23 novembre 1915.

Eugène Cuvelier est le fils de Robert-Ernest Cuvelier, né à Bommershoven (Limbourg belge), docteur en médecine, et de Claire-Paule Gosse, née à Florenville. Cadet de la famille, il a quatre sœurs et trois frères qui seront officiers comme lui : François atteindra le grade de médecin principal de 1^{re} classe. Devenu lieutenant général, Louis sera pensionné comme commandant de la 4^e division d'armée et décédera en 1916. Lieutenant-colonel d'infanterie, Paul mourra avant sa mise à la retraite.

Eugène Cuvelier entre à l'École Militaire le 3 novembre 1875 en qualité d'élève de la 41^e promotion, section artillerie et génie. Il est nommé sous-lieutenant le 7 novembre 1877 et sort de l'École d'Application en 1880 comme sous-lieutenant du génie.

Il sert au régiment du génie, à la compagnie des télégraphistes de campagne et de nouveau au régiment du génie.

A l'initiative du capitaine Leman, professeur du cours de construction, d'architecture et de géologie à l'École Militaire, le lieutenant Cuvelier y est appelé, en juin 1885, comme répétiteur de ce cours.

Il est nommé second professeur en 1890 et succède à Leman devenu directeur des études. Il continue l'enseignement de son prédécesseur avec une force de persuasion comparable.

Mais c'est surtout dans le domaine de la géologie qu'il apporte une contribution qui sera reconnue en dehors de l'École. Le *Précis du Cours de Géologie* de l'École d'Application, qu'il a rédigé, paraît en 1894; il est hautement apprécié par les géologues. Au cours de ses recherches en Ardenne, près de sa commune natale, et sur les terrains secondaires du Bas-Luxembourg belge, il recueille de très nombreux minéraux et fossiles. En ajoutant à ces pièces des cartes, des plans, des albums, des photographies..., il crée une remarquable collection dont il fait don à l'École Militaire en 1908; ce sera le «Musée de Géologie».

Professeur en titre depuis 1893, il cesse d'enseigner en juin 1907. Il est nommé examinateur permanent pour les sciences mathématiques et le restera jusqu'en mars 1913.

Il devient alors directeur des études, reprenant ces fonctions au général Leman, qui les cumu-

lait avec celles de commandant de l'École. Celui-ci quitte l'École le 31 janvier 1914 pour prendre le commandement de la 3^e division d'armée et être gouverneur de la position fortifiée de Liège.

Le colonel Cuvelier lui succède, tout en restant directeur des études. Plus que jamais, il consacre tous ses instants à l'École. Tout ce qui relève de l'enseignement retient son attention. Homme de cœur, il écoute, conseille, encourage les élèves. Aussi le nom de «Père de l'Application» lui est-il donné par les «appliqués», comme s'appellent les élèves qui, devenus sous-lieutenants, poursuivent leurs études en 3^e et 4^e années. Il est nommé général-major le 26 mars 1914.

Les 30 et 31 juillet 1914, les quatre-vingt-sept élèves de l'École d'Application rejoignent des unités du génie ou d'artillerie; quatorze d'entre eux mourront au cours des cinquante-deux mois suivants. L'École Militaire est licenciée le 1^{er} août. Le général Cuvelier adresse un vibrant discours aux cent nonante-huit élèves. Il leur serre la main à tous avant qu'ils ne franchissent la porte de l'École; quarante d'entre eux perdront la vie pendant la campagne.

Le général Cuvelier rejoint la position fortifiée d'Anvers. Il est désigné pour organiser les services de base de l'armée en campagne, tant en vivres qu'en matériel et munitions; il s'acquitte parfaitement de cette fonction. Il contribue avec succès à l'évacuation de la base d'Anvers sur Ostende d'abord, puis d'Ostende sur Calais, quittant, chaque fois le dernier son service, la ville menacée. Il ravitaille nos troupes sur l'Yser puis, la bataille finie, organise la base de Gravelines-Calais.

Quoique souffrant et gardant le lit, il continue à assurer la direction de ses services et refuse de se laisser évacuer. Mais la maladie a raison de son courage et il doit finalement entrer en traite-

ment dans une clinique de Paris où il décède le 23 novembre 1915.

Ainsi meurt à la tâche un savant officier, un chef aimé et respecté, pénétré au plus haut point du sens du devoir.

En témoignage de la fraternité d'armes entre Français et Belges, des unités de l'armée française rendent les honneurs à ses funérailles qui ont lieu à Paris le 26 novembre. Le major du génie Emile Lefèvre, professeur d'analyse mathématique à l'École Militaire, y rappelle avec émotion les éminentes qualités du disparu.

Les très grands services qu'il a rendus ne seront pas oubliés. Le 6 août 1929, un monument est inauguré à l'École Militaire dans le vestibule de l'escalier d'honneur. C'est un bas-relief en bronze exécuté par Jacques Marin; il reproduit les traits du général Cuvelier et est proche du buste du général Leman, dont il a été longtemps le collaborateur fidèle et écouté.

Puis c'est au tour de Florenville d'honorer sa mémoire; le 18 juin 1933, une plaque est inaugurée sur la façade de sa maison natale, rue du Couvent. Le conseil communal décide en 1953 que celle-ci s'appellera rue des Généraux Cuvelier en souvenir des deux frères Eugène et Louis.

Iconographie : Portrait peint par Calberg. — Bas-relief en bronze exécuté par Jacques Marin.

Archives de la commune de Florenville. — Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles. — Renseignements aimablement fournis par le professeur Paul Gennart et par la commune de Florenville.

Histoire de l'École Militaire, 1834-1934, Bruxelles, 1935, p. 91-95.

Emile Thomas

D

d'AIRE, *Jehan* dit **LARTÉSIE**N, *Jehan*, maître-maçon d'Aire, maître-maçon de la ville d'Aire, maître-maçon des fortifications des frontières du Hainaut, né vers 1480-1485, décédé vers 1550.

Né probablement vers 1480-1485 à Aire-sur-la-Lys (France, Pas-de-Calais), Jehan d'Aire dit Jehan Lartésien, devait s'affirmer au début du XVI^e siècle comme un des meilleurs architectes des anciens Pays-Bas méridionaux jusqu'à sa disparition autour des années 1549. Malgré les nombreuses lacunes des sources, et la disparition des monuments qu'il érigea, la documentation en notre possession nous permet néanmoins de retracer la majeure partie de sa carrière.

Jehan d'Aire dut recevoir sa première formation, dans sa ville natale d'Aire-sur-la-Lys, du maître-maçon Jehan de Brimeu qui vers les années 1506 y dirigeait le chantier de la collégiale Saint-Pierre. La disparition des comptes des ouvrages de la ville d'Aire ne permet pas de suivre de manière détaillée les étapes de sa formation, mais on peut conjecturer qu'il s'employa sur les chantiers de la collégiale Saint-Pierre comme sur ceux des fortifications, en pleine activité dès les années 1518, le rôle de place-forte joué par la ville d'Aire s'affirmant comme essentiel, face à la forteresse française de Théroouanne que François I^{er} faisait alors renforcer.

Jehan d'Aire reçut donc sa formation sur un certain nombre de chantiers qu'il fréquenta en Artois, mais peut-être aussi en Flandre où les maîtres-maçons de ce comté se déplaçaient fréquemment. Sa capacité devait être reconnue dès 1526 lorsqu'il fut nommé maître-maçon de la ville d'Aire et à ce titre eut la responsabilité de tous les chantiers urbains. Il érigea alors en 1533 le bastion de la porte de Saint-Omer, un des tout premiers ouvrages renaissants attesté dans les anciens Pays-Bas qui puisse mériter le qualificatif de bastion. Néanmoins, dès 1534 il devait abandonner sa charge de maître-maçon

de la ville d'Aire pour gagner le Hainaut et entrer au service de Philippe II de Croy.

Philippe II de Croy (1496-1549), membre du Conseil Privé et du Conseil des Finances, gouverneur de Hainaut, obtint en 1533 la direction exclusive des travaux menés sur les fortifications des villes-frontières de ce comté. Dès cette date il insuffla un vaste programme de modernisation de leurs enceintes qui devait modifier leur physionomie médiévale. L'ampleur des programmes à mener sur la frontière la plus méridionale des Pays-Bas nécessitait une surveillance constante des chantiers autant qu'une conception commune des ouvrages : c'est pourquoi dès 1534 Philippe II de Croy devait confier à Jehan d'Aire la direction exclusive des ouvrages.

On peut conjecturer que Philippe de Croy fit d'abord appel à Jehan d'Aire pour la direction des travaux à mener dans sa ville de Lillers, dont il était le seigneur, ville fortifiée située à onze kilomètres au sud d'Aire, en raison des qualités particulières qu'il avait remarquées chez cet architecte dans la pratique des fortifications.

En Hainaut, Jehan d'Aire eut donc la responsabilité de la modernisation des villes de Bouchain, Landrecies, le Quesnoy, Avesnes, mais intervint encore ponctuellement sur celles de Valenciennes ou Chimay.

Cependant la direction du maître d'Aire ne se limita pas aux villes du Hainaut, puisqu'il fut plusieurs fois appelé dans les années 1540-1541, en tournée d'inspection des fortifications de l'Empire, de Namur au Luxembourg, de la Flandre à l'Artois, inspections accompagnées de l'établissement de projets, qui malheureusement ne semblent pas avoir été conservés. L'intervention du maître d'Aire est encore attestée sur un chantier majeur de la première moitié du XVI^e siècle, celui de la citadelle ou château de Gand.

Edifié à partir des années 1540 sous le contrôle d'Adrien de Croy à la suite des troubles

qui agitèrent cette ville, le château de Gand constitua la première citadelle érigée dans les Pays-Bas suivant le système bastionné. Si sa construction est traditionnellement attribuée à un ingénieur italien originaire de Bergame, Donato di Boni, il serait nécessaire de réévaluer le rôle joué par les maîtres-maçons, Jehan Robin, maître-maçon de Saint-Omer, Jehan François, maître-maçon d'Hesdin, enfin Jehan Pons et Jehan d'Aire. Il semble en fait que l'ingénieur italien n'eut que la responsabilité du plan d'ensemble de l'ouvrage et de la conception des portes, les réalités techniques restant de la responsabilité des maîtres-maçons.

A Gand, comme à Aire, Béthune ou Lille, ces travaux aux fortifications furent en fait supervisés par Adrien de Croy (vers 1500-1553), nommé gouverneur d'Artois en 1524 en remplacement de son père et qui devait bientôt devenir un des meilleurs généraux de Charles Quint. Responsable de la défense de l'Artois et de la Flandre, Adrien de Croy eut dès lors dans ses attributions la direction ou la surveillance des travaux de fortification. C'est à ce titre qu'il envoya Jean d'Aire en 1540 sur le chantier de la citadelle de Gand ou dans d'autres villes d'Artois pour les superviser.

Employé par les deux seigneurs les plus puissants des Pays-Bas, tous deux de la famille des Croy, Adrien et Philippe II, Jehan Lartésien semble bien avoir été une figure majeure de la création architecturale des années 1530-1545. Après cette dernière date, son rôle semble néanmoins s'estomper au détriment de la figure de l'ingénieur importée d'Italie. Il faut dire que les principes de la nouvelle fortification étant parfaitement établis, les ingénieurs italiens autour des années 1545-1560, se contentèrent de reproduire des formules établies antérieurement par leurs devanciers des Pays-Bas.

Jean d'Aire accompagna-t-il Adrien de Croy en 1529 et 1533, lors de l'un de ses voyages en Italie, voyage que devaient faire de nombreux artistes de ces régions, dont Jacques du Broeucq, à la suite des seigneurs des Pays-Bas et qui lui aurait permis de découvrir les places du duché de Milan fortifiées par les meilleurs architectes de ce temps, San Gallo ou San Micheli? La genèse de l'architecture bastionnée dans les anciens Pays-Bas apparaît en tout cas comme inséparable des débuts de la pénétration de l'italianisme dans les Pays du Nord.

L'œuvre de Jehan d'Aire reflétait les dispositions les plus modernes de l'architecture militaire de ce temps : les tours y étaient remplacées par les bastions à orillons dotés de flancs casematés abritant les pièces d'artillerie, les courtines épaulées par de puissants remparts tandis que les portes de ville, alignées sur les courtines, s'ornaient des attributs stylistiques de la Renaissance. Les travaux réalisés à Aire, Bouchain, Avesnes et le Quesnoy de 1533 à 1540 préfiguraient ainsi ceux menés quelques années plus tard à Gand, Anvers, Béthune, Saint-Omer ou Douai.

On perd la trace de Jehan d'Aire à la mort de Philippe II de Croy en 1549, ce qui démontre assez à quel point la carrière de cet architecte fut liée à l'existence de ce dernier personnage.

A. Salamagne, *Le château et les fortifications du Quesnoy du XI^e siècle à nos jours*, Mémoire de Maîtrise en Histoire de l'Art et Archéologie, Lille III, 1978, vol. 1, p. 49 ss. — A. Salamagne, *Adrien de Croy. Jehan d'Aire, les fortifications d'Aire et la défense de l'Artois au début du XVI^e siècle*, dans *Revue Historique et Culturelle d'Aire-sur-la-Lys et de sa Région*, n° 12, 1993, p. 3-10.

Alain Salamagne

de BAILLENCOURT, Alexandre, dit COURCOL, conseiller et receveur général des Finances, né à Bruxelles le 19 octobre 1623, décédé à Bruxelles après 1695.

Alexandre de Baillencourt appartenait à une famille originaire du pays et comté d'Artois dont plusieurs membres occupèrent des charges politiques, militaires et ecclésiastiques importantes. Fils aîné de François Courcol, archer de la compagnie de garde noble du roi (branche Courcol qui ne se rattache pas authentiquement à la famille de Baillencourt dite Courcol), et de Barbe de Lindick, il fut baptisé en l'église Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles.

Alexandre de Baillencourt Courcol commença sa carrière comme commis de l'audiencier Charles Verreycken. En 1654, il fut nommé conseiller et maître à la Chambre des Comptes de Brabant. Il n'exerça cette fonction que quatre ans, car en mars 1658 il posa sa candidature au poste de receveur général des Finances, à la place de Marc Grimminck. Il négocia cet office

avec le gouverneur général et le trésorier général des Finances, le comte d'Isembourg, moyennant un prêt gratuit (c'est-à-dire sans intérêt) de 25.000 florins. En 1668, la reine régente fit part au gouverneur général, le marquis de Castel Rodrigo, de son intention de récompenser les services d'Alexandre de Baillencourt par un office de conseiller des Finances sans gages ni émoluments et, dès le 26 septembre 1668, il prit possession de ses nouvelles fonctions. En 1672, le comte de Monterey lui confia la superintendance des fortifications des villes de Bruxelles, Malines, Vilvorde et Léau. Etant donné qu'il cumulait plusieurs fonctions, le Conseil des Finances l'incita à renoncer à son office de conseiller des Finances; mais un décret du gouverneur général, suite à un avis du Conseil d'Etat, le confirma dans ses fonctions de conseiller et lui accorda la séance au grand bureau du Conseil des Finances (20 décembre 1672). Il se désista cependant temporairement de sa charge de conseiller des Finances durant l'exercice de sa fonction de surintendant de Brabant et Malines (1673-1680 et 1682). Lorsqu'en 1680 Jean Alvarado y Bracamonte lui succéda à la Recette générale des Finances, le Conseil des Finances s'opposa à nouveau à son entrée au Conseil, invoquant des retards dans la gestion de ses derniers comptes de la Recette générale. Ces retards étaient en réalité liés au déménagement de la Chambre des Comptes de Lille à Bruges qui provoqua des perturbations dans le contrôle des comptes de la dernière année de son activité à la Recette générale. Le Conseil des Finances ne tint pas compte de ces excuses et introduisit dans la patente de réforme du 25 janvier 1681 un article le concernant spécifiquement : il était suspendu de ses fonctions de conseiller et commis des Finances tant que la clôture de ses comptes n'était pas achevée. Dans l'opinion publique, il fut alors considéré comme « l'un des principaux auteurs du désordre commis dans les finances par le duc de Villa Hermosa ». Cette réputation de mauvais gestionnaire ne l'empêcha pourtant pas d'obtenir en 1688 une nomination de conseiller d'Etat et, en 1691, un office de maître à la Chambre des Comptes de Brabant pour un de ses fils (en 1695, il désigna son fils Mathieu-Jean). Ecuyer, il chercha également à acquérir des titres de noblesse qui l'élevèrent, parallèlement à sa carrière administrative, dans la hiérarchie sociale de l'Ancien Régime : il ob-

tint le 20 avril 1660 le titre de chevalier et le 18 mars 1680, un brevet de décoration d'armoiries. Il se constitua également un important capital foncier : il possédait des biens à Carloo (Uccle), à Berchem et à Loth. Alexandre de Baillencourt Courcol épousa en premières noces, le 11 juillet 1654, Claire-Angéline de Beughem (1632-1667) et en secondes noces, le 11 février 1668, Marie-Isabelle de Lindick (1646-1703), fille de Guillaume de Lindick, greffier au Conseil de Brabant. De ces deux unions naquirent treize enfants dont quatre survécurent.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : *Archives de Familles, Vander Noot*, n° 341; *Chambres des Comptes*, reg. 181, fol. 192 r°, reg. 1920-1929 et 1946; *Conseil d'Etat*, n° 180; *Papiers d'Etat et de l'Audience*, n° 2269/5; *Secrétairerie d'Etat et de Guerre*, n° 614; *Varia de la 1^{re} Section, 2^e série*, n° 141. — Archivo general de Simancas (Espagne) : *Secretarías Provinciales*, legajo 2492, libro 1436, fol. 270 r°-v°.

Annuaire de la Noblesse belge, 1867, p. 347. — G. Dansaert, *Preuves, titres et documents de la maison de Baillencourt dit Courcol*, Bruxelles, 1925, p. 19, 28-30, 123, 143-145, 157. — R. De Schryver, *Jan Brouchoven, graaf van Bergeyck, 1644-1725, een halve eeuw staatkunde in de Spaanse Nederlanden en in Europa*, Bruxelles, 1965, p. 42, 51, 61, 66, 145, 146 (*Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren*, n° 57). — A. de Ternas, P.-A. du Chastel de la Howarderies-Neuvireuil, *Généalogie de la famille Courcol dite de Baillencourt*, Tournai, 1878, p. 61-64. — M.L. Galesloot, *Mémoires secrets d'Adrien Foppens sur le gouvernement et les affaires des Pays-Bas pendant les années 1680-1682*, dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, série IV, 4, 1876-1877, p. 412. — H. Hasquin, *Les intendants et la centralisation administrative dans les Pays-Bas méridionaux aux XVII^e et XVIII^e siècles*, dans *Anciens Pays et Assemblées d'Etats*, t. 47, 1968, p. 178. — A. Vandenbulcke, *Le pouvoir et l'argent sous l'Ancien Régime. La vénalité des offices dans les Conseils collatéraux des Pays-Bas espagnols (seconde moitié du XVII^e siècle)*, dans *Anciens Pays et Assemblées d'Etats*, t. 94, 1992, p. 64, 126, 151. — A. Vandenbulcke, *Trois ordonnances concernant la réduction de l'effectif et les gages du personnel des institutions centrales et provinciales des Pays-Bas (seconde moitié du XVII^e siècle)*, dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. 155, 1989, p. 147.

Anne Vandenbulcke

DEBERGHE, Charles, *Camille*, journaliste, conseiller communal de La Louvière, conseiller provincial du Hainaut, né à Houdeng-Aimeries le 31 janvier 1879, décédé à La Louvière le 3 octobre 1944.

Après des études secondaires à l'Institut Saint-Joseph de La Louvière, il débute comme rédacteur en 1898 au quotidien libéral de La Louvière, *Les Nouvelles*, fondé en 1897 par les industriels Raoul Warocqué et Pol Boël.

En 1904, il épouse Augustine Arnould, jeune institutrice, qui participe activement à l'élaboration du journal. Il en est le directeur en 1907 et l'administrateur délégué en 1920. Le 13 mai 1940 le journal cesse de paraître.

Camille Deberghe se mêle aussi de politique et se lance dès avant 1940 dans la diffusion des idées libérales grâce à son journal, *Les Nouvelles*, mais aussi par l'édition et l'impression de feuilles hebdomadaires de propagande libérale *La Délivrance* puis *Le Libéral*; il est encore secrétaire adjoint de la Ligue progressiste de La Louvière, dont il devient vice-président; président de l'Association des journalistes libéraux de Belgique, puis président de la Mutualité des journalistes libéraux; président de la Mutualité de retraite libérale «Prévoyance et Progrès».

Après la première guerre mondiale, il exerce les mandats de conseiller communal de La Louvière dès 1921 jusqu'à sa mort et de conseiller provincial de 1924 à 1932. En même temps, il préside la Fédération des conseillers communaux libéraux du Centre et la Fédération libérale cantonale de La Louvière; il est aussi à l'origine de la formation de la Société de l'Alliance, berceau du parti libéral.

Parallèlement, il joue un rôle actif dans la diffusion de la culture à La Louvière; c'est à titre d'administrateur délégué de l'Imprimerie communale et industrielle (ICT), qu'il reproduit de nombreuses feuilles à caractère culturel, parmi lesquelles le mensuel *Les Amitiés françaises de La Louvière* dès janvier 1925, le *Bulletin mensuel de la chambre de commerce et d'industrie du Centre* (1929), ainsi que les mensuels patoisants *L'Mouchon d'Aunia* (1912-1940) et *El' Muscadin* (à partir de 1928).

De plus, entre 1918 et 1940, il est à la tête de divers cercles culturels, qui contribuent à développer un climat propice à l'art; Camille Deberghe révélera de nombreux artistes wallons.

Pendant la première guerre mondiale, il se consacre entièrement aux œuvres de bienfaisance et coopère à l'organisation de la résistance morale, ce qui lui vaudra l'obtention des médailles et distinctions de chevalier de l'Ordre de Léopold, d'officier de l'Ordre de la Couronne, du roi Albert, de chevalier de la Légion d'honneur, de décoration de première classe de Mutualité, d'officier de l'Académie française et de la Reconnaissance française.

Son œuvre de bienfaisance, il la poursuit après la première guerre mondiale, notamment comme administrateur-gérant de la société «La Prévoyance», qui organise des prêts aux acquéreurs de maisons à bon marché, comme secrétaire général du Home des enfants du Hainaut à Breedene, comme fondateur du Foyer des Orphelins du Centre et en tant que trésorier du Comité provincial de l'Œuvre nationale des Orphelins de la guerre 1914-1918 et président du conseil d'administration de l'Orientation professionnelle des orphelins de guerre et des orphelins victimes du travail, ainsi que secrétaire-trésorier du comité exécutif de l'Œuvre nationale des Invalides de la guerre pour l'arrondissement de Soignies.

Au début de la deuxième guerre mondiale, en mai 1940, sur les dix-sept membres du Conseil communal de La Louvière en fonction, quatre d'entre eux restent en place. Par ordre de préséance, Camille Deberghe doit exercer les fonctions de premier magistrat de la commune. Sur décision de l'autorité allemande, il occupe ce poste à partir du 16 mai jusqu'au 15 août 1940, jour de son arrestation par les Allemands suite à une dénonciation pour son attitude antinazie. Libéré cinq mois plus tard, il est interdit de toute fonction politique.

Pendant toute la guerre, Camille Deberghe est membre actif de la Résistance; sous le grade d'adjudant, il reçoit ses ordres de l'Intelligence Service de Londres en qualité d'agent des Services de renseignements et d'action. Il fait partie du groupe Mill. Il recevra plusieurs décorations à titre posthume : commandeur de l'Ordre de la Couronne, Médaille de la Croix-Rouge de première classe, Médaille commémorative de la guerre 1940-1945 avec sabres croisés, Palmes 1940-1945 de la Croix-Rouge de Belgique, Croix de guerre avec palmes, Médaille de la Résistance avec félicitations du Régent et brevet de prisonnier politique.

Opposé dès 1939 pour raisons politiques au docteur Célestin Rinchar, directeur adjoint de l'Hôpital civil de La Louvière, il est assassiné sur l'ordre de celui-ci sur le pas de sa porte, rue Arthur Warocqué à La Louvière, vers 21 heures, le 3 octobre 1944.

Dans les années 1930, Camille Deberghe participe en qualité de gouverneur du 61^e district du Rotary à un voyage aux Etats-Unis, dans l'Etat de New Jersey; il en tirera des notes de voyage : *Du Havre à Atlantic-City via New York*, La Louvière, 1936.

A titre de journaliste aux *Nouvelles*, il rédige des articles de propagande libérale, n'hésite pas à critiquer les partis adverses, qu'ils soient catholiques ou socialistes, et, à l'aube de la deuxième guerre mondiale, mène une campagne anti-rexiste.

Par ailleurs, en mélomane averti, il cultive un goût immodéré de l'art et entend s'ériger en critique musical comme le témoignent ses textes dans le quotidien *Les Nouvelles*; fondateur du «Bal des Amitiés françaises», il organise de nombreux concerts et spectacles d'inspiration parisienne.

Ses talents d'artiste ne se limitent pas là, puisque entre 1911 et 1944, il rédige, pour le théâtre de La Louvière, neuf revues satiriques patoisantes de caractère régional. Celles jouées pendant les occupations allemandes de 1914-1918 et de 1940-1945 font allusion aux conditions de vie d'alors. L'une d'entre elles présente Hitler et la parodie de Faust dans deux scènes-bouffes. Elle constituera le motif de l'arrestation de Camille Deberghe en août 1940.

Homme d'esprit cultivé, Camille Deberghe participe à de nombreuses sociétés savantes : président-fondateur des Amitiés françaises de La Louvière dès 1920, président-fondateur des Amis de l'art de 1923 à 1944, président du Rotary Club du Centre et gouverneur du Rotary international, président de l'Harmonie royale de La Louvière, président-fondateur des Amis de Mariemont, membre de la Commission provinciale des Beaux-Arts du Hainaut. Il est également franc-maçon et membre d'une Loge du Grand-Orient à Bruxelles.

Iconographie : Un portrait peint par Louis Buisseret appartient à la famille.

Archives communales de La Louvière : Etat civil de La Louvière. — Archives de la famille Deberghe.

La Belgique active. Province de Hainaut. Biographie des personnalités, Bruxelles, 1934, p. 43. — *Livre d'or de la Résistance belge*, Bruxelles, 1948. — L. Bertelson, *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*, Bruxelles, 1960, p. 30. — M. Arnould, *Répertoire de la presse de l'arrondissement de Soignies (1841-1940)*, Bruxelles, 1982. — P. Bailly et M. Carrette, *Quelques aspects de l'Affaire Rinchar, trente ans après*, Nivelles, 1983. — P.C., *L'Affaire Rinchar*, dans *Le Pourquoi pas?*, 74^e année, n° 3413, 25 avril 1984, p. 83-94 et n° 3414, 2 mai 1984, p. 81-98. — R. Darquenne, *Musique, industrie et politique. Essai sur le goût musical dans le Centre industriel (1830-1970)*, Haine-Saint-Pierre, 1985. — V. Lespigneux, *Biographie de M. Camille Deberghe*, mémoire de licence présenté à l'Université libre de Bruxelles, 1990-1991. — Ph. Maes, *Brigade A. Bande Dukesne. Quinze mois de terreur policière sur le Centre*, La Louvière, 1993, p. 14, 17, 19 et 43.

Marie Arnould

de CUMONT, Charles, Paul, baron, lieutenant général, né à Ixelles (Bruxelles) le 31 mai 1902, décédé à Uccle (Bruxelles) le 9 juin 1990.

Charles de Cumont est le fils d'Adolphe-Louis-Charles-Marie et de de Puelle de la Nieppe, Germaine-Alix-Félicie.

Le 15 octobre 1919, il est admis à l'Ecole Militaire en qualité d'élève de la 80^e promotion Artillerie et Génie. Sous-lieutenant le 25 décembre 1921, il choisit, à sa sortie de l'Ecole d'Application en juillet 1924, de servir à l'Artillerie et est désigné pour le 6^e régiment. Du 26 décembre 1925 au 17 septembre 1927, il suit les cours de l'Ecole des transmissions et ensuite, jusqu'au 9 août 1928, ceux de l'Institut militaire d'éducation physique. Rentré à son régiment, il prépare le concours d'admission à l'Ecole de Guerre où il est admis, à la 56^e division, le 6 août 1930. Il en sort, premier de sa promotion, le 5 septembre 1932. Durant dix mois, Cumont effectuera les stages prévus pour tout nouveau breveté d'état-major dans d'autres armes que la sienne, en l'occurrence un stage de 9 mois au 1^{er} grenadiers et des plus courts aux 1^{er} et 2^e régiments d'aéronautique. En juillet 1933, Cumont rejoint le 6^e d'artillerie, où il sert comme instructeur à la batterie école, mais qu'il quittera après trois mois pour entamer une longue carrière dans les grands états-majors. Désigné le 17 janvier 1934 pour l'état-major du 1^{er} corps d'armée, il y sert

au 1^{er} bureau (opérations), comme adjoint d'abord, comme titulaire ensuite. Il passe, le 1^{er} septembre 1935 à l'Etat-Major général de l'armée et y servira durant quatre ans à la 2^e section (renseignement), responsable pour tous les pays sauf l'Allemagne.

Le 8 octobre 1939, il est désigné comme attaché militaire adjoint à l'ambassade de Londres. Il fait ainsi son entrée dans les milieux diplomatiques et internationaux. Cumont a en ce moment le grade de capitaine-commandant, ayant été nommé lieutenant le 26 décembre 1924 et capitaine le 26 septembre 1937.

Le déclenchement des hostilités le 10 mai 1940 le trouve à Londres où, comme ses chefs, il restera longtemps sans ordres du gouvernement belge en France. Lorsque se forme à Tenby la première unité belge à être constituée en Angleterre et qui deviendra le 1^{er} bataillon des Forces belges en Grande-Bretagne, Cumont est nommé à son commandement, le 8 octobre 1940. Pour lui donner un grade correspondant à sa fonction, un arrêté du Conseil des ministres à Londres le commissionne pour la durée de la guerre au grade de major. Il exerce ce commandement pendant deux ans de manière telle que l'appréciation des autorités militaires britanniques se traduit par l'octroi, en octobre 1941, de l'Ordre de l'Empire britannique. A la suite de mouvements d'indiscipline qui se produisent dans son bataillon durant l'été 1942, le major Cumont se voit privé de son commandement le 15 septembre 1942 et remplacé par le major Piron. Désigné pour l'état-major du II^e groupement à Leamington, il s'y morfond pendant un mois et demi dans une inactivité relative avant d'être, le 3 novembre 1942, détaché à l'Armée britannique et affecté au Western Command Company Commanders School où il est nommé «Chief instructor». Du 10 décembre 1942 au 31 janvier 1943, il quitte provisoirement ses fonctions pour suivre, à sa demande, les cours du Senior Officers School à Oxford, qui forme les commandants de bataillons d'infanterie, d'artillerie et de blindés. En mars 1944, Cumont demande au ministre de la Défense nationale la faveur d'être affecté à un poste combattant. Comme aucun poste de son grade n'est disponible ni dans la Brigade belge (future Brigade Piron) ni au Groupement III (officiers de liaison), le major Cumont est, le 18 mai 1944, mis à la disposition du Haut Commissariat à la Sécurité

de l'Etat. Il y dirigera, d'abord à Londres, ensuite à Bruxelles à partir du 8 septembre 1944, un service s'occupant, en contact avec les hautes autorités britanniques et américaines, de la démobilisation de la Résistance et du réarmement de la Gendarmerie. Ses services seront consacrés par la Bronze Star Medal américaine.

Le 11 décembre 1944, le major Cumont repasse à l'Armée belge pour devenir, à la demande du ministre Demets, le commandant de l'Ecole pour candidats officiers créée à Tervuren, puis, en cumul, le 1^{er} septembre 1946, commandant de l'Ecole de Tactique de toutes armes. Le 16 septembre 1947, Cumont passe dans le cadre de l'Ecole de Guerre où il exerce pendant neuf mois les fonctions de directeur des études. Le 26 mai 1948, il devient attaché militaire près de l'ambassade de Belgique à Londres mais dès le 19 octobre 1948 il est désigné pour le Comité militaire des cinq Puissances à Londres, organisme militaire créé dans le cadre du Traité, signé à Bruxelles le 17 mars 1948, entre la France, le Royaume-Uni et les trois pays du Benelux (embryon de la future U.E.O.). Cumont est, pour la durée de sa mission, commissionné au grade de lieutenant-colonel. Il y exerce les fonctions de délégué belge à la commission consultative «Terre» et au bureau «Plans et principes directeurs». En août 1950, il doit rentrer au pays pour effectuer une période de commandement indispensable à son avancement, en principe d'une durée de deux ans. Il ne commandera cependant le 1^{er} bataillon d'artillerie que pendant neuf mois, car, nommé colonel le 26 juin 1951, il passe à l'Etat-Major général de la Force terrestre pour y être directeur général de la division Opérations et Mobilisation. Il y reste six mois et, le 24 janvier 1952, va durant trois ans servir dans un état-major interallié, d'abord au quartier général de la British Army on the Rhine, ensuite, le 24 janvier 1953, au quartier général du Groupe d'armées Nord (Northag) où il exerce les fonctions de chef d'état-major adjoint avec le grade de général de brigade. Promu général-major le 26 mars 1955, il devient commandant de l'artillerie du 1^{er} Corps d'armée belge, fonction qu'il exerce pendant deux ans.

Promu lieutenant général le 26 juin 1957, il devient, le 23 septembre 1957, chef d'état-major du Commandant en chef des forces terrestres alliées Centre Europe (QG Landcent).

Après deux ans, il est désigné le 7 novembre 1959 pour commander l'École royale militaire mais, après un mois, conséquence de la démission du lieutenant général baron Jacques de Dixmude, cette nomination est annulée et Cumont est désigné pour être président du Comité des chefs d'état-major, atteignant ainsi le sommet de la hiérarchie militaire belge.

C'est à ce titre que le général Cumont est, le 12 juillet 1960, désigné par le ministre Gilson pour prendre le commandement de toutes les troupes belges présentes en Afrique pour faire face aux troubles survenus dans le Congo fraîchement indépendant, avec comme mission : «sauver des vies humaines et soutenir le Katanga». Appliquant vigoureusement un plan destiné à contrôler les points vitaux et à désarmer les unités de l'Armée nationale congolaise, son action n'est pas appréciée par le ministre qui, lui signifiant qu'il n'est pas là pour «reconquérir le Congo», le décharge de sa mission après treize jours.

Par jugement en date du 21 janvier 1961 du tribunal de première instance de Bruxelles, le nom patronymique «Cumont» a été modifié en «de Cumont». Par lettres patentes du 23 mars 1963, le titre de baron lui a été décerné. Le 1^{er} juillet 1963, le lieutenant général baron de Cumont, ayant atteint la limite d'âge, est mis à la retraite.

Le 2 janvier 1964, le général de Cumont est cependant commissionné à titre auxiliaire au grade de lieutenant général pour exercer, à Washington durant trois ans, puis à Bruxelles, la présidence du Comité militaire en session permanente de l'Otan, fonction qu'il occupera jusqu'au 1^{er} octobre 1968. En cette même année, le baron de Cumont succède à Robert Nieuwenhuys à la présidence de l'Association Atlantique belge, fonction qu'il occupera jusqu'en 1978. Entre-temps, le 24 janvier 1974, il devient également le président du Front unique national des Anciens Combattants (F.U.N.A.C.), fonction qu'il occupera jusqu'au 20 avril 1988.

Le général de Cumont fut un officier exceptionnellement brillant. Sa carrière se déroula essentiellement dans les états-majors, tant nationaux qu'internationaux où il occupa les fonctions les plus élevées de la hiérarchie. Il avait une personnalité très accusée, était très entier dans ses opinions, très prompt dans ses réactions. Il avait le goût des solutions nettes et

efficaces. Ses dehors parfois cassants cachaient une nature généreuse.

Charles Cumont épousa le 4 avril 1934 Anne de Caritat de Peruzzis. De leur union naquirent six enfants.

Ministère de la Défense nationale, Centre de documentation historique, à Bruxelles, dossier n° 23065. — Journal personnel de Charles de Cumont. — Interviews d'anciens collaborateurs de Charles de Cumont. — Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde Guerre mondiale, à Bruxelles, Papiers Henri Rolin.

J. Piron, *Souvenirs, 1913-1945*, s.l., 1969. — L.-F. Vanderstraeten, *De la Force Publique à l'Armée Nationale Congolaise. Histoire d'une mutinerie, juillet 1960*, Bruxelles, 1993 (*Académie royale de Belgique. Mémoires de la Classe des Lettres, Collection in-8°, 3^e série*, t. 5). — J. Wanty, *Combattre avec la Brigade Piron*, Bruxelles, 1985.

Louis-François Vanderstraeten

DEFOSSEZ, René, compositeur et chef d'orchestre, né à Spa le 4 octobre 1905, décédé à Etterbeek (Bruxelles) le 20 mai 1988.

L'homme-orchestre!

L'appellation s'accorde quelquefois de manière exemplaire à une personnalité. René Defossez illustre le cas. Lui qui fut tour à tour violoniste, chef d'orchestre, compositeur, pédagogue, inspecteur de l'enseignement musical, directeur artistique de productions enregistrées et qui, selon ses propres dires, se reposait d'une activité en abordant une autre, avait cette capacité rare d'exceller en toutes choses et de se réaliser pleinement en chacune d'elles.

Homme-orchestre assurément, mais plus profondément encore homme de l'orchestre car aucun secret de celui-ci ne lui était étranger. Il s'identifiait à ses sortilèges, à sa technique, à sa magie. Il en incarnait l'âme. Pour les ensembles les plus divers, il écrivit des œuvres nombreuses, variées et combien réussies. Ces mêmes ensembles, il les dirigea maintes et maintes fois avec une maîtrise consommée. C'est à l'orchestre qu'il consacra ses premiers essais de compositeur : trois impressions intitulées *Aquarium*, écrites en 1927 à l'âge de vingt-deux ans, les *Images sous-marines*, pièces d'un grand raffine-

ment orchestral teinté d'impressionisme datant de 1930, l'année de ses vingt-cinq ans. Et c'est au lendemain de sa consécration au prix de Rome (obtenu en 1935 avec sa cantate *Le Vieux Soudard*) qu'il fut engagé dès 1936 comme chef d'orchestre au Théâtre royal de la Monnaie, fonction qu'il occupa avec brio pendant vingt-deux saisons consécutives. C'est là qu'il apprit le métier, assimilant un énorme répertoire qu'il fallait mettre au point en un minimum de répétitions et avec un maximum de dextérité et de talent. C'était l'époque où les programmes se modifiaient chaque soir, où, après avoir dirigé *Carmen* le samedi, le chef d'orchestre devait s'attaquer à *La Bohème* ou *La Tosca* le dimanche et répéter *Werther* ou *Boris Godounov* le lundi. Cela exigeait une capacité d'assimilation peu commune, une vaste connaissance des possibilités instrumentales et vocales de chaque interprète et surtout une souplesse d'adaptation susceptible de se modeler à l'infini.

René Defossez était prédestiné à effectuer cette tâche redoutable qui ne tolère aucune médiocrité.

Une capacité d'audition exceptionnelle (sa rigueur, son intransigeance même, pour obtenir la justesse étaient légendaires), une remarquable maîtrise de la technique orchestrale acquise tout au long de ses années d'apprentissage et par son métier de compositeur, enfin, un sens artistique aigu et une autorité naturelle l'avaient préparé à exercer excellemment la direction de l'orchestre symphonique comme celle de l'opéra, la société d'amateurs comme l'ensemble choral ou la classe des élèves du Conservatoire. Il possédait, en outre, une conscience professionnelle exemplaire qui le faisait apprécier aussi bien des musiciens qu'il était appelé à diriger que des compositeurs dont il interprétait les œuvres. Aussi, sa carrière de chef d'orchestre fut-elle particulièrement brillante.

Jusqu'à un âge avancé, René Defossez a dirigé les principaux ensembles symphoniques du pays, ainsi que de nombreux orchestres étrangers. Il a contribué à la diffusion de la production contemporaine, spécialement celle relevant du répertoire national. La gratitude qu'il suscita auprès des auteurs belges et étrangers pour la minutie et l'efficacité avec lesquelles il conduisait leurs productions est immense. En particulier, les auteurs des différents concertos imposés au Concours Reine Elisabeth ont été les heureux

bénéficiaires de sa haute conscience artistique et de sa remarquable expérience.

C'est Corneil de Thoran, directeur de notre première scène lyrique qui fit appel à lui (alors qu'il n'était âgé que de trente et un ans) et qui lui confia la responsabilité de monter, au cours de chaque saison, une part importante du répertoire d'opéras. Son successeur Joseph Rogatchevsky, confirma cette mission en nommant René Defossez directeur de la musique, ce qui permit à celui-ci de prendre une part accrue dans la réalisation du programme artistique du théâtre. A cet égard, il paraît opportun de rappeler qu'à l'époque, chacune des distributions d'opéras ou d'opérettes était confiée pour une large part à des artistes lyriques de notre pays et que, par ailleurs, la création d'une œuvre d'un compositeur belge était assurée.

René Defossez prit ainsi une part importante dans la diffusion du répertoire national, ce qui lui valut (bien des années plus tard, en 1978) la reconnaissance de l'Union des compositeurs qui lui attribua le trophée Fuga, réservé aux vaillants défenseurs de la musique belge.

Les activités de chef d'orchestre que René Defossez déploya de 1936 à 1958 au Théâtre royal de la Monnaie furent déterminantes pour son travail de compositeur. Dans le catalogue de ses œuvres la part de l'opéra, du ballet et de la musique de scène est très importante. Plusieurs de ses ouvrages furent d'ailleurs créés à Bruxelles et y connurent un vif succès. Ce sont notamment la comédie musicale en un acte, *Le subterfuge improvisé* qui date de 1938, les ballets *Floriant* (1942) et *Le Rêve de l'Astronome* (1950), ainsi que la musique de scène pour *Le Sens du divin* avec chœurs et orchestre, créé en 1947. Après son départ de la Monnaie, René Defossez continua d'écrire abondamment pour la scène : tour à tour, *Les Surprises de l'Amour*, d'après Marivaux, opéra en un acte (1961), *Chacun son mensonge*, d'après Labiche, opéra bouffe (1964), le ballet *Le Regard*, (1970) et *Thriller*, opéra de chambre qui date de 1976. Plusieurs de ces œuvres résultent d'ailleurs de commandes en provenance de nos diverses scènes lyriques et de la télévision. Celle-ci et celles-là continuaient de solliciter René Defossez à la fois comme chef d'orchestre et comme compositeur. Par ailleurs, sa décision de créer l'Opéra de chambre de Belgique (qui eut une activité temporaire mais cependant très remarquable)

lui permit de maintenir une présence efficace et de déployer une créativité diversifiée dans ce domaine si riche de l'expression musicale.

Dans les genres les plus divers, René Defossez mit son expérience et son talent au service de tous ceux que la musique passionne et qui la pratiquent avec de solides motivations. Ce fut le cas notamment pour les classes d'art lyrique du Conservatoire royal de Bruxelles et de l'École de musique de Saint-Josse-ten-Noode, dirigées à l'époque par son épouse, la cantatrice Ysel Poliart. Avec un art consommé et un désintéressement total, il effectua maint travail d'arrangement, d'adaptation, d'orchestration pour assurer des représentations de scènes lyriques ou d'opéras de chambre pour lesquelles les organisateurs ne disposaient souvent que de moyens limités.

Il s'agissait là de véritables tours de force que seul un artiste expérimenté et plein d'imagination pouvait accomplir avec bonheur. Tous ceux qui ont assisté à ces spectacles ont été conquis par le savoir-faire et le talent de celui à qui l'on devait une grande part de la réussite.

Unis dans la vie où leur couple constitua un radieux exemple de plénitude conjugale, Ysel Poliart et René Defossez vécurent, grâce à la musique, une intense activité commune. Pendant plus de trente-cinq ans, ils contribuèrent ensemble au rayonnement de l'art lyrique et associèrent leurs talents dans maintes réalisations, d'abord au Théâtre de la Monnaie où tous deux étaient engagés, puis à l'occasion de multiples spectacles, concerts ou enregistrements dans lesquels la musique belge n'était jamais négligée, enfin dans l'enseignement musical où chacun d'eux exerça une influence profonde.

En analysant les fruits de l'harmonieuse connivence artistique d'Ysel Poliart et de René Defossez qui fut à l'origine de tant de remarquables réalisations, il convient de prêter une attention particulière à l'éclosion de très nombreuses mélodies pour lesquelles leurs noms furent très souvent associés. Si Ysel Poliart fut pour son mari une interprète particulièrement appréciée, en revanche, René Defossez prit une part décisive dans la réalisation des projets artistiques et pédagogiques de son épouse et écrivit à son intention plusieurs de ses œuvres.

Le choix des poètes qu'il mit en musique est très éclectique, avec une préférence marquée pour les symbolistes (Verlaine, Van Lerberghe) et les auteurs du XX^e siècle (Jacques Prévert,

Paul Fort et Maurice Carême, notamment). Plusieurs de leurs textes ont été travaillés en faisant appel à la participation d'un récitant qui s'insère, pour le commenter, dans le dialogue chant-piano : c'est le cas pour le *Colloque sentimental* de Paul Verlaine, la *Chanson d'Eve* de Charles Van Lerberghe ou la très émouvante *Chasse à l'enfant* de Jacques Prévert.

En parcourant le catalogue des œuvres de René Defossez publié par le Centre belge de documentation musicale (Cebedem), on ne peut que s'étonner de son abondance et de sa diversité. Dans tous les genres (à l'exception de la musique religieuse), René Defossez, qui fut encombré, par ailleurs, de multiples et absorbantes tâches professionnelles, a écrit des ouvrages aux vastes proportions et à l'inspiration généreuse. Ses dons de créateur, son impressionnante capacité de travail, son dynamisme puissant et contagieux expliquent une production aussi considérable.

C'est depuis son adolescence que René Defossez s'était lancé à corps perdu dans le culte et la pratique de la musique qu'il n'a cessé de servir jusqu'à son dernier souffle avec un inébranlable enthousiasme. Il faudrait parler ici de ses années d'apprentissage à Spa, la ville où il vit le jour le 4 octobre 1905, et des premières leçons que lui prodigua son père qui était directeur de l'École de musique. C'est auprès de lui que René Defossez acquit cette exigence auditive qu'il exerça durant toute sa carrière. Son père lui inculqua, en effet, avec rigueur la conception de la justesse et l'initia progressivement par des dictées d'accords à l'audition simultanée de plusieurs sons, ce qui devait le préparer excellemment à exercer son métier de chef d'orchestre.

Plus tard, ce fut le Conservatoire royal de Liège qui l'accueillit. Il y fut d'abord l'élève de Charles Smulders et de François Rasse avec qui il travailla la composition et grâce à qui il se prépara au prix de Rome remporté en 1935. Ensuite, il y enseigna lui-même. Sa nomination de professeur d'harmonie lui fut acquise parallèlement à la carrière de chef d'orchestre qu'il entreprenait au Théâtre royal de la Monnaie. Mais cette double fonction ne l'empêcha nullement d'écrire dans les genres les plus variés avec une prédilection pour les œuvres orchestrales.

C'est en 1946 que René Defossez fut nommé, au Conservatoire royal de Bruxelles, professeur

des cours d'ensemble instrumental et de direction d'orchestre dont il conserva la charge jusqu'en 1971. Le prestige exercé par sa riche personnalité eut une influence décisive sur l'orientation de l'enseignement.

La classe d'orchestre, composée des élèves des classes instrumentales du Conservatoire, acquit rapidement sous son impulsion une cohésion et une efficacité qui se vérifièrent lors de chaque prestation publique. En outre, par ses leçons de direction d'orchestre, empreintes de rigueur technique et d'exigence musicale, René Defossez contribua pendant un quart de siècle à la formation de nombreux musiciens expérimentés dont plusieurs sont devenus des chefs de talent. Le rayonnement artistique qu'il conférait à son cours dépassa largement nos frontières. De jeunes musiciens, venus de l'étranger rejoignirent en grand nombre le Conservatoire de Bruxelles afin de suivre l'enseignement du maître. A certaines occasions, celui-ci emmenait dans les pays voisins sa classe d'orchestre pour des concerts d'échange toujours appréciés.

La composition n'était pas oubliée pour autant. Régulièrement, René Defossez créait des œuvres nouvelles. C'était successivement : l'*Ouverture des «Bals de Paris»*, écrite pour le grand spectacle mis sur pied par le Théâtre de la Monnaie avec la participation d'une dizaine de compositeurs belges, les *Marches, funèbre, solennelle et triomphale* pour orchestre, *Le Chasseur d'images*, suite pour récitant et orchestre sur des textes de Maurice Carême, *Les Jeux de France*, divertissement lyrique et chorégraphique, une multitude de pièces instrumentales ou de musique de chambre, de nombreuses mélodies et des chœurs.

La période féconde en créations qui correspond aux années durant lesquelles les charges confiées à René Defossez étaient les plus lourdes, puisqu'il cumulait ses fonctions de directeur musical au Théâtre de la Monnaie avec son enseignement au Conservatoire, fut celle au cours de laquelle il recueillit les plus vifs succès de compositeur. A l'occasion du premier Concours Reine Elisabeth de violon, en 1951, René Defossez fut classé premier lors de la sélection du concerto qui devait être imposé en finale. Son œuvre, qui eut le privilège d'être interprétée notamment par le lauréat Leonid Kogan, s'imposa d'emblée à l'attention de tous. D'une noble facture, généreuse et inspirée, elle

inaugurait de manière exemplaire la longue série d'œuvres imposées en finale qui constituent une des particularités du Concours Reine Elisabeth.

Cinq ans plus tard, en 1956, René Defossez récidivait avec son *Concerto pour piano*, lui aussi imposé en finale. Nul autre musicien belge ne connut pareille consécration. Entre ces deux succès, il se distingua encore au Concours de composition de la province de Brabant, en 1955, où son *Quintette pour instruments à vent* obtint le premier prix.

Le changement de direction qui, au Théâtre de la Monnaie, suivit le départ à la retraite de Joseph Rogatchevsky priva René Defossez des importantes fonctions qu'il y exerçait. La situation ainsi créée fut cruellement ressentie par celui qui avait acquis, en matière d'art lyrique, une expérience que personne ne contestait. Son désarroi ne fut cependant que de courte durée car un changement d'orientation important s'effectua dans sa carrière, à la faveur de sa nomination en qualité d'inspecteur de l'enseignement musical pour la partie francophone du pays. Un nouveau champ de prospection et d'initiatives s'ouvrait dès lors à lui. Sans renoncer le moins du monde à la composition ou à la direction d'orchestre, poursuivant, par ailleurs, son enseignement au Conservatoire, René Defossez se consacra avec détermination et enthousiasme à ses nouvelles fonctions qu'il marqua de sa forte personnalité. Les académies et écoles de musique de Wallonie et de Bruxelles lui doivent une expansion quantitative et qualitative tout à fait remarquable. L'exigence artistique — certains parlèrent même d'intransigeance —, du nouvel inspecteur contribua à hausser considérablement le niveau de l'enseignement et à améliorer la qualité des programmes. René Defossez fut à l'origine de réformes salutaires : la réévaluation de la pédagogie du solfège et la définition précise du contenu des cours d'instruments, de chant, d'art lyrique et de ceux qui concernent les disciplines parlées. Il suscita un recrutement plus sévère des pédagogues. En présidant lui-même les jurys de sélection, il effectua un contrôle systématique des différentes unités d'enseignement. Il s'efforça aussi de garantir la valeur du diplôme de fin d'études en faisant approuver au préalable les programmes et en assistant lui-même aux épreuves. Avec plusieurs de ses collègues, il compta parmi les membres fon-

dateurs du Concours national de musique mis sur pied par le Crédit Communal de Belgique, compétition dont les effets bénéfiques ne tardèrent pas à se faire sentir sur l'ensemble de l'enseignement musical.

Après sa mise à la retraite au Conservatoire de Bruxelles, René Defossez ne cessa nullement son activité pédagogique. En effet, il fut sollicité dès 1974 pour poursuivre son enseignement au Conservatoire de Mexico, charge qu'il accepta avec enthousiasme car elle était assortie d'un engagement comme directeur artistique de l'Opéra. Pendant deux saisons complètes, il assura parallèlement sa fonction enseignante, la direction de nombreux spectacles lyriques montés dans la capitale mexicaine et des tournées de concerts qui le menèrent dans plusieurs pays de l'Amérique latine, notamment à La Havane. Ce fut pour lui une expérience exaltante, riche en satisfactions mais, d'autre part, excessivement exigeante quant à la résistance physique imposée à un presque septuagénaire qui ne s'accordait nul repos. Après quoi, René Defossez rentra au pays.

Son activité ne se ralentit pas pour autant. Les concerts à diriger, les enregistrements à superviser en qualité de directeur artistique, les cours particuliers qui se multipliaient, les œuvres à écrire, tout cela continuait de stimuler ses qualités d'homme-orchestre. Un aspect peu connu de ses préoccupations — cependant essentiel à ses yeux — fut pendant de longues années la disponibilité qu'il témoigna à l'égard des sociétés d'amateurs et, en particulier, de la Royale Harmonie de Frameries dont il fut le chef hautement apprécié. René Defossez adorait cette forme d'expression populaire qui lui permettait un échange fructueux avec d'authentiques musiciens qui, bien que non professionnels, se consacraient avec détermination, enthousiasme et désintéressement à la pratique de leur art. Dans ce domaine aussi, la personnalité de Defossez, son exigence artistique permanente, assortie à une musicalité sans défaut, contribuèrent à hisser la qualité de l'orchestre et de ses exécutions à un niveau tout à fait remarquable. L'Harmonie de Frameries, dont les succès à l'étranger ne passèrent pas inaperçus, fut longtemps considérée comme une des meilleures phalanges d'amateurs du pays wallon.

René Defossez ne se contenta pas de la diriger d'une baguette ferme. Il lui confia aussi le pro-

duit de son incessante capacité inventive. A son intention, il réalisa une version haute en couleurs des *Carmina burana* de Carl Orff, ainsi qu'une très belle adaptation du *Requiem* de Verdi.

Parfait technicien de l'orchestre, n'ayant jamais cessé de maintenir, tout au long de sa carrière, un échange fructueux avec les interprètes, qu'ils soient instrumentistes ou chanteurs, possédant aussi un goût très prononcé pour la virtuosité mise au service de l'expression, René Defossez a multiplié les œuvres brillantes et chatoyantes, d'une noble facture et d'un incontestable rayonnement.

Amateur de fresques sonores, il a évoqué en dix épisodes dix siècles d'histoire dans cette épopée dramatique qui est aussi un chant d'amour : *Liège - Libertés*, commandée par la Cité ardente en 1980. Répondant, par ailleurs, à une demande de la musique des Guides, il écrivit *La Conquête de l'espace*, immense poème symphonique qui exalte avec passion les tentatives de l'homme de conquérir l'univers. Avec un éclectisme surprenant, René Defossez y assimile les techniques et les styles d'écriture les plus variés, tout en maintenant à l'œuvre une unité et une personnalité bien caractérisées. Que de chemin parcouru depuis les *Images sous-marines* et la *Symphonie wallonne* ! Avec intelligence et discernement, René Defossez s'est passionné pour les réalisations les plus significatives des compositeurs contemporains, il a prêté une oreille attentive aux échos tumultueux de son siècle. Sans renoncer à rester lui-même, il a fait siennes certaines options qu'il appréciait dans la production d'autrui, conciliant dans ses œuvres personnelles le respect du passé et un souci évident de modernité.

L'abondance des œuvres instrumentales et vocales de René Defossez qui demeurent au répertoire des ensembles et des solistes belges et étrangers est source d'enseignement. Retenons aussi qu'en plus de toutes ses qualités de compositeur et d'artiste, René Defossez possédait un enthousiasme inébranlable, une puissance de conviction, une intégrité morale qui contribuèrent à lui assurer une autorité incontestable dans les milieux professionnels et auprès des mélomanes. Ses élèves qui sont nombreux, ses collègues, ses admirateurs et ses amis conservent fidèlement le souvenir de son activité débordante et de son talent généreux.

J. Leduc, *Notice sur René Defossez, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 156, Bruxelles, 1990, p. 293-321 (portrait photographique et catalogue des œuvres de R. Defossez).

Jacques Leduc

DE GROOT, Guillaume, sculpteur, né à Bruxelles le 22 août 1839, décédé à Uccle (Bruxelles) le 4 avril 1922.

Dès l'âge de treize ans, Guillaume De Groot s'inscrit à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles; il y restera pendant neuf années. Il suit les cours de dessin linéaire, de modelage d'après l'antique (buste et figure) et de modelage d'après nature. Il eut comme professeur de sculpture Louis Jehotte et fut également l'élève de Charles-Auguste Fraikin et d'Egide Mélot.

En 1859, Fraikin réalise plusieurs statues décoratives pour la façade de l'hôtel de ville de Bruxelles. De Groot, qui fréquente à cette époque son atelier, reçoit lui aussi la commande d'une statue. Il va bientôt se spécialiser dans ce genre de travail décoratif lié à l'architecture. Il s'agit tout d'abord d'œuvres de style néo-gothique exécutées dans le cadre de restaurations. Ainsi, il achève un an plus tard *Le couronnement de la Vierge* pour le tympan du portail nord de l'église Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles. En 1861-1862, l'architecte Victor Jamaer, chargé de restaurer la partie gauche de la façade de l'hôtel de ville, commande à De Groot quatre statues aux proportions étirées.

L'artiste s'affirme aussi dans un autre domaine. Au Salon de 1863, il expose un buste (non identifié); en 1865 la Ville de Bruxelles lui demande d'exécuter pour l'hôtel de ville le buste du bourgmestre Van Volxem qu'il exposera en 1866 aux Salons de Paris et de Bruxelles. Sa conception du portrait diffère totalement de celle influencée par un néo-classicisme tardif courante à cette époque, visant à une idéalisation timide du personnage. De Groot cherche à rendre l'expressivité psychologique par une finition poussée du marbre en accentuant certains éléments du visage comme les sourcils ou les cheveux. La production de bustes devint son deuxième domaine de prédilection et

l'occupera alternativement avec la sculpture monumentale.

On le retrouve, au milieu des années soixante, dans l'équipe des sculpteurs travaillant à la décoration de l'Etablissement des bains à Spa, suivant les plans de l'architecte Léon-Pierre Suys. Il expose, dans son atelier à Bruxelles en 1865, un groupe raffiné composé de deux «nymphes marines» couchées symétriquement de part et d'autre d'un dauphin. Ce groupe est repris deux fois dans la décoration du grand vestibule de l'Etablissement. La critique identifie le style de De Groot au courant néo-renaissance qui s'affirme à l'époque par des proportions effilées et des poses recherchées.

En 1865, De Groot reçoit une commande importante : deux statues en pied, *La Philosophie et Le Droit* pour la façade du bâtiment aujourd'hui disparu de l'Université libre de Bruxelles, près du Cantersteen. Les deux sculptures sont présentées en 1866 à l'échelle réduite et en 1867 à l'échelle définitive; elles reçoivent un accueil très favorable de la part des services municipaux.

Au Salon d'Anvers de 1867, De Groot se distingue comme portraitiste avec le buste de Jamaer, au service duquel il travaille régulièrement (conservé à la Maison du Roi, Bruxelles). Le réalisme de ce portrait, rendu notamment par la représentation du menton fuyant, est noté par la critique. Au même Salon, De Groot expose un médaillon-portrait de Léopold II (version en bronze aux Musées des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles). Ce médaillon sera approuvé et diffusé officiellement; il sera présenté aux Expositions universelles de Londres (1871) et de Philadelphie (1882).

L'année 1869 est importante dans la production monumentale de De Groot. Il termine un Mercure allongé, fragment d'un groupe décorant un escalier de la Banque Nationale à Bruxelles, édifié sous la direction d'Henri Beyaert. Au Salon de Bruxelles de la même année, il expose un autre groupe pour l'Etablissement des bains à Spa : *La Médecine et la Source de Spa* destiné au fronton et se composant de deux figures, l'une assise, l'autre debout.

Le catalogue du Salon mentionne également des sculptures pour «L'escalier gothique» de l'hôtel de ville de Bruxelles, restauré sous la direction de Jamaer : «A. la Prudence et la Tempérance, groupe [...], placé dans les écoinçons de l'arcade de l'escalier. B. La Ville et la Pro-

vince soutenant l'écusson communal [...], formant le couronnement de la porte principale de la salle gothique. C. Episode de la bataille de Woeringen». En plus de ces trois sculptures De Groot en exécute quelques autres moins importantes pour ce même escalier monumental : une personification de la Ville de Bruxelles en chêne et quelques petits ornements architecturaux («magots»); au perron, il renouvelle les lions héraldiques. Le majestueux ensemble néogothique que constitue cet escalier est donc le résultat de la collaboration Jamaer-De Groot. Les statues représentant des figures amplement drapées en rehaussent la splendeur.

De Groot jouit à présent de la pleine confiance des autorités municipales. Après 1875, il reçoit la commande de deux écuysers avec écussons de corporations à placer dans les niches de la galerie du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville. La commande, au début des années 1870, de la décoration sculpturale à la Bourse érigée sous la direction de Suys est plus importante encore. Le nombre de sculptures exécutées par De Groot pour ce bâtiment peut vraisemblablement être mis sur le compte des bonnes relations qu'il avait eues avec l'architecte à Spa. Des affinités existent en outre entre le style de De Groot et celui d'A.-E. Carrier-Belleuse, le sculpteur français engagé par Suys. Les figures néo-renaissance, aux proportions allongées, chères à De Groot, sont proches de celles inspirées par l'École de Fontainebleau, telles que Carrier-Belleuse les concevait.

De Groot travaille donc ici dans un style relativement moderne et il n'est guère étonnant de le retrouver en 1872 à l'exposition du Cercle Artistique de Bruxelles en compagnie de plusieurs artistes de tendances modernistes, originellement groupés dans la Société libre des Beaux-Arts. Il expose deux groupes destinés à la façade de la Bourse : *Le Travail et L'Abondance*, *Poste et Télégraphe*, deux fois deux personifications nues et couchées symétriquement. Ils rappellent fort les groupes de la Banque Nationale et de l'Etablissement des bains, mentionnés ci-dessus. Ces répétitions ne sont pas rares dans l'œuvre de De Groot. Son activité prend régulièrement les allures d'une petite entreprise industrielle, qui travaille en étroite collaboration avec un architecte et dont l'originalité ne semble pas être le souci majeur. Le succès remporté par les groupes est grand et

Suys décide de majorer, de son propre gré, la rémunération pour leur exécution.

De Groot sculptera encore, pour la façade méridionale du même bâtiment, les statues symbolisant l'Art et la Science et pour celle septentrionale l'Agriculture et l'Industrie : chaque fois un personnage debout dans une niche. Les deux derniers, un berger coiffé d'un chapeau de paille et tenant une faux et un forgeron vêtu d'un tablier de cuir et flanquant une enclume, possèdent un caractère franchement «réaliste» qui tranche avec le reste de sa production monumentale. Bien qu'une idéalisation soit encore présente dans la nudité académique des personnages — à comparer par exemple avec les ouvriers en costume de travail au pied du *Monument Cockerill*, réalisé en 1870 par A. Fassin —, ils ont des attitudes et des attributs bien observés. Le sculpteur pratique, en effet, une sorte de réalisme atténué par le mélange d'éléments traditionnels et nouveaux.

Le plus grand succès dans ce domaine est remporté par le buste du docteur de Crocq exécuté pour l'Académie royale de Médecine (1876, Palais des Académies, Bruxelles). Ce portrait produit au premier abord une impression de simplicité mais très vite le travail minutieux de la surface du marbre attire l'attention. Le caractère expressif du visage fut salué par toute la critique. Mentionnons ici l'échange de portraits que firent le peintre Alfred Cluysenaer, qui habitait le même quartier à Saint-Gilles, et Guillaume De Groot (buste exposé au Salon de 1875).

A la fin des années 1870, De Groot a nettement réussi à s'imposer dans l'art de la sculpture monumentale et ceci dans les styles historiques les plus divers. Il noue des contacts avec la Ville de Bruxelles en 1877 pour l'exécution des statues dans les niches de «L'escalier gothique» de l'hôtel de ville. Il assure en 1879 l'installation du fronton triangulaire de la façade arrière du Palais des Beaux-Arts (actuellement Musée d'Art ancien) tournée vers la place du Musée; il s'agit du haut-relief *La Numismatique*, évoquant le XVIII^e siècle dans une scène de putti frappant des médailles. Il est probable que la restauration du fronton du bâtiment opposé, à la même place, fut réalisée vers la même époque; cette œuvre d'après Laurent Delvaux représente des putti entourant le buste de l'impératrice Marie-Thérèse. En 1879, De Groot est chargé de l'exé-

cution d'une des quatre statues surmontant les colonnes de la façade du Palais des Beaux-Arts, rue de la Régence, *La Musique*, une personnification de style nettement académique.

Plus prestigieuse encore est la création du *Génie de la Belgique reconnaissante*, couronnant le monument commémoratif de Léopold I^{er} à Laeken (architecte : Louis De Curte). Quelques mois après son inauguration en 1880, la grande figure ailée (5,50 m de hauteur) en cuivre battu et repoussé — réalisée par la firme Gaget-Gauthier de Paris —, dut être enlevée du monument pour la protéger contre la force du vent. La même année *La Musique* est approuvée. Le fait qu'il accepte de réaliser une maquette à la place de Georges Geefs, d'Egide Mélot et de Louis Samain, lorsque leurs projets pour les trois autres statues au-dessus des colonnes de la façade de rue de la Régence sont rejetés, est révélateur de la souplesse d'esprit de De Groot. Une année plus tard celles-ci sont approuvées sans trop de peine, bien qu'une discussion à propos de la rémunération de De Groot ait surgi.

L'année 1881 voit exposer, aux Salons de Paris et de Bruxelles, *Le Travail*, sculpture destinée à la gare de Tournai, qui rend De Groot célèbre. Dans ses commentaires, la critique fait remarquer l'inspiration de la Renaissance italienne (Michel-Ange) et en même temps l'originalité iconographique de la représentation du travail, comme dans le cas de la décoration de la Bourse, sujet peu apprécié jusqu'alors par la sculpture belge. La figure musclée et légèrement drapée annonce les œuvres de Constantin Meunier.

L'accueil est enthousiaste et l'artiste se voit octroyer une médaille d'or à Berlin, Munich et Paris. Un deuxième exemplaire pour le Musée de Bruxelles et des versions aux dimensions réduites (Musées de Mons, d'Ixelles - datées «1879») sont fondus par la Compagnie des Bronzes. Le sculpteur est nommé membre de la Commission des Monuments et des Sites (1883), de l'Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts (1884), de jurys importants (par exemple le Concours Godecharle en 1887) et responsable pour la Belgique d'expositions internationales (Vienne, 1888). La preuve la plus probante de son succès est l'édification d'un hôtel avec atelier avenue Louise (architecte : Ch.-Emile Janlet). De Groot y réunira une collection de tableaux anciens, de sculptures, d'objets rares et ses œuvres.

En 1885, deux contrats importants lui échoient : l'un de l'Etat, pour l'érection de deux paires de putti flanquant les médaillons de Marie-Thérèse et de Léopold II sur la balustrade de la Bibliothèque royale à la place du Musée, l'autre de la Ville de Bruxelles (remanié en 1886) concernant les maquettes de douze hérauts d'armes, destinés à orner les pignons latéraux de la Maison du Roi, dont huit à placer sur les rampants des pignons sont réalisés grandeur d'exécution par lui-même. Ces bronzes, qui rappellent par leur style le XVI^e siècle, se silhouettent pittoresquement à contre-jour par leurs armes pointues, leurs trompettes ou leurs fanions (Collections de la Maison du Roi : 8 réductions des hérauts, 2 exemplaires grandeur d'exécution; Musée des Beaux-Arts, Mons : 1 réduction). Cette commande l'absorbera jusqu'en 1889, en même temps que celle des personnages historiques de « L'escalier gothique » à l'hôtel de ville, qu'il exécute en albâtre et auxquels il donne les traits d'hommes politiques tels Charles Buls, Emile De Mot et autres échevins (terminés en 1888).

Au cours des années suivantes, un glissement se produit dans les commandes et leur exécution. En 1888 les autorités bruxelloises font encore appel à lui pour un travail important : l'érection du monument Rogier à la place de la Liberté. Elles le préfèrent à Paul De Vigne, Julien Dillens, Alphonse Tombay, Jef Lambeaux, Thomas Vinçotte et Charles Van der Stappen : «il jouit d'une réputation artistique incontestée». On peut le considérer, en effet, à ce moment-là comme le réalisateur par excellence de sculptures monumentales à Bruxelles. Après 1890 sa production ne semble cependant plus guère présenter d'aspects originaux. Nous ne le retrouvons certainement plus aux expositions d'avant-garde, comme celles de la Société libre des Beaux-Arts d'autrefois. Sa personnalité, son style de vie — pour autant que nous en savons quelque chose — semblent être imprégnés d'austérité mêlée d'une certaine aridité. Tout indique une existence retirée et laborieuse et malgré beaucoup d'études et de travail, des retards inexplicables s'accumulent dans l'exécution des commandes. En même temps, le sculpteur semble se sentir méconnu, plus spécialement quant à sa rémunération; il est vrai que celle-ci avait déjà provoqué autrefois des discussions.

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

Les bas-reliefs pour le socle du monument Godefroid de Bouillon, place Royale à Bruxelles (un contrat de 1873) ne sont pas terminés en 1890; régulièrement la critique accuse les autorités de complaisance à son égard. De Groot sera même impliqué dans un procès et les bas-reliefs ne seront finalement placés qu'en 1895.

De Groot termine en 1892 les groupes pour la balustrade de la place du Musée (commandés en 1885). Originellement prévus en pierre, il a dû en adapter l'exécution finalement choisie en bronze. Pour ce changement de matériau, De Groot n'exige pas moins que le double de la rémunération prévue. Il allègue une méconnaissance de son sérieux, mais le ministre ne réagit pas à ses revendications.

La réalisation du monument Rogier ne se présente pas mieux. Malgré des visites répétées à l'atelier de l'artiste, les autorités ne parviennent pas à la faire avancer sérieusement. Leur indignation grandissante se lit dans la correspondance échangée à ce sujet. Pour se défendre De Groot se réfère à des œuvres préparatoires. La statue n'est terminée qu'au bout de neuf ans! Il formule une nouvelle fois une demande d'indemnité complémentaire; celle-ci est naturellement repoussée.

La dernière commande de la série, en 1896, concerne le *Génie de la Belgique reconnaissante* qui deviendra le *Génie de l'Art*, grâce au remplacement du drapeau dans la main de la figure par un flambeau. L'énorme sculpture est installée en 1897 sur la tour latérale du Musée d'Art ancien, côté rue de Ruysbroeck.

Après l'installation du Génie, l'activité de De Groot comme sculpteur de décorations architecturales semble s'être fortement ralentie. Il se tourne alors de nouveau vers la production de bustes et en expose quelques-uns au début du siècle. Il rédige un rapport au sein de l'Académie royale de Belgique en tant que membre du Comité spécial pour le placement des bustes, chargé d'élaborer une nouvelle présentation de la collection (1913). En 1903, il expose également une statuette, *Jeunesse* (Musées des Beaux-Arts, Bruxelles), personnification réalisée dans le style des figures allongées néo-renaissance.

Bien que produisant peu, De Groot dispose toujours d'un grand prestige pour ce qui concerne la sculpture monumentale. Ainsi, préside-t-il à l'agencement d'une partie des travaux

d'ornementation de la façade du Palais royal de Bruxelles. Pour l'Arc de triomphe du Cinquantenaire (inauguré en 1905) il exécute les personnifications assises de deux provinces: le *Luxembourg* et *Namur*.

En 1917, la Ville de Bruxelles fait encore appel à lui, vers la fin de sa vie, pour organiser la décoration sculpturale de l'église Notre-Dame du Sablon; ce qui permet de donner du travail à de nombreux sculpteurs. Comme « artiste-directeur » du projet — en collaboration avec Albert Desenfans —, il doit livrer une documentation aux sculpteurs et contrôler leur style. Son décès viendra interrompre ce travail.

De Groot légua son atelier et sa maison, avec sa collection d'œuvres d'art, à la Ville de Bruxelles. Il était devenu membre correspondant de l'Institut de France en 1904.

Iconographie: Un portrait peint par Alfred Cluyse-naer est conservé aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles.

Archives de la ville de Bruxelles: *Travaux Publics* 7237, 7264, 7270, 7746, 30.331, 30.467, 58.079/80; *Beaux-Arts* 34, 82, 374. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles: *Ministère des Travaux Publics, Bâtiments Civils* 101/03. — Commission royale des Monuments et des Sites, à Bruxelles: dossier 11.350.

H., dans *Journal des Beaux-Arts*, t. 7, 1865, p. 118. — *Exposition générale des Beaux-Arts, 1869*, Bruxelles, 1869, p. 234. — *Cercle artistique et littéraire - Exposition d'Œuvres d'Art*, Bruxelles, 1872, p. 7. — *L'Indépendance belge*, 11 juillet 1887, p. 2. — *L'émulation*, 1895, col. 185, pl. 18-20. — A. Max, *Discours prononcé à ses funérailles*, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique*, t. 55, 1922, p. 33-33. — P. Saintenoy, *Notice sur Guillaume De Groot*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 109, 1943, p. 105-116. — J. Van Lennep, dans *Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles - 275 ans d'Enseignement*, catalogue, Bruxelles, 1987, p. 317-318. — H. Lettens, *Sculptures monumentales ornant les bâtiments*, dans *Catalogue de la Sculpture, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique*, Bruxelles, 1992, p. 407-408, 418-420. — H. Van Nuffel, *Les statues de l'Hôtel de Ville de Bruxelles*, Bruxelles, 1992, p. 73, 77, 89. — J. Van Lennep, *Les Bustes de l'Académie royale de Belgique*, Bruxelles, 1993, p. 152, 156 (*Mémoires de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique, Collection in-8°*).

Hugo Lettens

de HOVYNES, Laurent ou HOVYNE ou HOVINES, chevalier, seigneur de Gouvernies, Grandbray, Steenkerke, Winckel et Rattendael, conseiller au Conseil privé et au Conseil d'Etat, né à Malines vers 1627, décédé à Bruxelles le 22 mars 1690.

D'une famille originaire de Tournai, il était le fils de Charles de Hovynes (président du Conseil privé) et de Anne-Marie de Gaule, fille de Jérôme de Gaule (chancelier de Gueldre) et de Marie de Kinschot, sœur du chancelier de Brabant. Comme son père, Laurent de Hovynes fit ses études de droit à l'Université de Louvain et acquit son titre de docteur en droit à celle de Dôle. Après ses études (7 mai 1650), il entra comme conseiller et maître des requêtes au Conseil de Brabant; mineur d'âge, il n'y fut cependant admis que comme «surnuméraire expectant». Le 20 février 1652, il remplaça le conseiller de Schotte à une place de conseiller ordinaire. Grâce à l'influence de son père, juriste réputé de l'époque, Laurent de Hovynes fut nommé dès le 26 juin 1655 conseiller extraordinaire au Conseil privé. Rapidement et indépendamment du népotisme qui avait joué en sa faveur, ses compétences furent appréciées par ses supérieurs et en décembre 1661, on le compte parmi les conseillers ordinaires du Conseil privé. Vingt-trois ans plus tard, il obtint le titre de conseiller d'Etat (1684). Il mourut à Bruxelles le 22 mars 1690 et y fut enterré en l'église Notre-Dame de la Chapelle.

Laurent de Hovynes avait épousé, le 2 octobre 1655, Anne-Marie de Blasere, fille de Louis de Blasere, écuyer, seigneur d'Idewalle et Watergrave de Flandre. Ils eurent huit enfants.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : *Conseil d'Etat*, n° 178; *Conseil privé*, reg. 766, p. 46.

P. du Chastel de la Howarderie, *Notices généalogiques tournaisiennes*, t. 2, 1881, p. 320. — de Ryckman de Betz et F. de Jonghe d'Ardoye, *Armorial et biographies des chanceliers et conseillers de Brabant*, Hombeek, 1956-1957, p. 803 (*Tablettes du Brabant*, 3). — A. Gaillard, *Le Conseil de Brabant. Histoire - Organisation - Procédure*, t. 3, Bruxelles, 1901, p. 360. — E. Van Arenbergh, *Hovyne. (Charles de)*, dans *Biographie Nationale*, t. 9, Bruxelles, 1886-1887, col. 563-567. — A. Vandenbulcke, *Le pouvoir et l'argent sous l'Ancien Régime. La vénalité des offices dans les Conseils collatéraux des Pays-Bas espa-*

gnols (seconde moitié du XVII^e siècle), dans *Anciens Pays et Assemblées d'Etat*, t. 94, 1992, p. 152.

Anne Vandenbulcke

DEJACE, Théodore, Joseph, dit *Théo*, politicien communiste liégeois, syndicaliste et instituteur, né à Liège le 7 mars 1906, y décédé le 11 février 1989.

Théo Dejace est le premier enfant de Joseph Dejace, peintre en bâtiment, et de Lambertine Paquet, couturière. Au cours de sa vie, il a été marié plusieurs fois. En 1935, il épousa Elisabeth Gille, dont il n'eut pas d'enfant. Pendant les années de guerre, il eut une liaison avec Juliette Franquet; de cette liaison naquit un enfant qu'il reconnut : Robert Dejace. Son deuxième mariage en 1950 avec Hélène Noville lui donna également un enfant : Yvonne Dejace.

Dejace s'est mis, sa vie durant, au service du mouvement communiste. Le rayonnement exercé par le jeune Etat soviétique dirigé par Staline l'amena, comme tant de jeunes gens de cette époque, au communisme. Par ailleurs, il s'agissait aussi pour lui d'une question de sensibilité. L'engagement communiste correspondait parfaitement à son tempérament : celui d'un organisateur et d'un homme d'action. Il ne faut pas dès lors rechercher chez Dejace beaucoup de considérations d'ordre théorique. Il a laissé de nombreux articles parus dans la presse et quelques brochures, mais aucun ouvrage important.

Dejace est issu d'une famille d'ouvriers liégeois qui avait indiscutablement une tradition socialiste. Son père était un militant socialiste et l'un des fondateurs du syndicat des peintres en bâtiment à Liège. Il ne l'a pas connu longtemps car, en août 1914, il fut exécuté par les Allemands; événement qui dut profondément marquer le jeune Théo. La disparition prématurée de son père n'a cependant pas entravé la poursuite de ses études : après des études secondaires, il suivit une formation d'instituteur à l'Ecole normale provinciale de Jonfosse (Liège). C'est là que, selon ses propres dires, il fut en contact pour la première fois avec l'idéologie communiste. Il obtint son diplôme d'instituteur en 1925 et adhéra immédiatement à la Centrale du Personnel Enseignant socialiste (CPES). Quatre années allaient toutefois s'écouler avant qu'il pût

trouver un emploi fixe dans l'enseignement. Pendant cette période intermédiaire, il s'acquitta de ses obligations militaires, il fut durant un certain temps inscrit au chômage, il fut engagé pour deux ans comme employé dans une banque et devint même pour quelques mois agent de police. En septembre 1929, il se vit offrir un emploi dans l'enseignement communal à Liège. A partir de ce moment-là, il déploya une intense activité tant sur le plan politique qu'au niveau syndical, entamant sa lente ascension dans la hiérarchie du syndicat socialiste de l'enseignement à Liège.

La date précise où Dejace adhéra au parti communiste n'est pas établie avec certitude. Dans ses notes autobiographiques, il déclare de manière constante qu'en 1940, réagissant à la dissolution du Parti ouvrier belge (POB), il décida de se faire membre du Parti Communiste (PCB). Il fut cependant obligé de reconnaître, en 1954, que depuis 1929, il travaillait « en bonne entente » avec le PC. C'était la période de la grande crise économique et de la montée du fascisme. C'était aussi la période où le PC suivait une politique de « lutte des classes » et menait un combat acharné contre les sociaux-démocrates. Les communistes n'étaient pas tolérés à l'époque dans les rangs des dirigeants des syndicats socialistes. Durant les dix premières années de sa vie de militant, Dejace s'affirma donc membre du POB par le biais de son adhésion au syndicat et ce fut à partir de ses fonctions de responsable au sein du mouvement syndical qu'il servit la cause du communisme. Il était véritablement un « bolchevik hors parti ». Au début de l'année 1932, il fut intégré dans le comité local de la Centrale du Personnel socialiste de la Ville de Liège. Il était en même temps animateur des Jeunes Educateurs prolétariens, association qui s'occupait de formations littéraire, politique et syndicale. En janvier 1934, il fut élu secrétaire de la CPES de Liège-Ville. Il siégeait également à l'Union communale socialiste de Liège en tant que délégué de son syndicat. A la CPES, il mena une politique d'opposition prudente, qui se manifestait dans ses plaidoyers en faveur de la formation d'un front unique à la base et dans ses déclarations critiques à l'encontre du Plan du Travail. Par ces prises de position, Dejace entra en conflit avec la direction de la CPES liégeoise et fut soupçonné d'être un sympathisant communiste. Un rapport interne

de la CPES datant de mai 1934, affirme qu'au sein du syndicat liégeois des enseignants une cellule communiste était active, qu'elle noyait l'organisation et menait une propagande clandestine en faveur d'une union avec l'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement (ITE) et d'une collaboration avec les syndicats soviétiques. Dejace était désigné comme l'un des principaux moteurs de cette agitation. Ces soupçons ne parvinrent cependant pas à freiner son ascension à l'intérieur du syndicat de l'enseignement liégeois. En 1935, il devint secrétaire du comité d'action provincial de la CPES et, en janvier 1937, il fut promu secrétaire adjoint de la section régionale de la CPES liégeoise. Ses contacts avec l'ITE de Georges Cogniot se resserrèrent. C'est par l'intermédiaire de ce dernier qu'il reçut une formation marxiste-léniniste à l'Université Ouvrière à Paris. Il assista également, en 1935, aux congrès de l'ITE, qui eurent lieu à Meudon (France) et à Oxford (Angleterre).

A partir de 1936, le PCB se montra favorable à une collaboration avec les socialistes — en vue de la constitution d'un Front Populaire —, et Dejace s'engagea dès lors aussi dans nombre d'organisations et de comités qui virent le jour dans le cadre de la dynamique créée par le mouvement d'unification : le Comité de Vigilance des Intellectuels Anti-Fascistes (CVIA), le Comité d'Aide à l'Espagne, le Rassemblement universel pour la Paix (RUP), les Jeunes Gardes socialistes (JGS) unifiées, sans oublier les Amis de l'URSS et le Secours Rouge international. A l'intérieur de ces organisations, il parvint à établir de nombreux contacts personnels avec des libéraux progressistes, des socialistes de gauche, des chrétiens et bien entendu aussi avec des communistes. En tant que secrétaire du RUP, il fut appelé à travailler en étroite collaboration avec Julien Lahaut et, en tant que membre actif du CVIA à Liège, il connut Jean Terfve. Son amour pour la langue wallonne l'amena aussi à s'engager dans le Mouvement Wallon. Il devint président de la Concentration wallonne à Liège, ce qui lui ouvrit les portes des milieux wallingants plus bourgeois. Ses principales activités restèrent pourtant orientées vers le mouvement syndical. En décembre 1938, il devint président de la section locale de la CPES de la Ville de Liège et, en janvier 1939, il obtint, en qualité de secrétaire, la direction effective de

la section locale de la CPES liégeoise. A ce moment-là, le syndicat liégeois de l'enseignement était complètement entre les mains de sympathisants communistes, qui durant l'occupation allaient gagner les rangs de la Résistance. A côté de Dejace, on y trouvait Ernest Burnelle, qui deviendra ensuite président du PCB, R. Klutz, André Bensberg, L. Gielen, J. Franquet, etc.

Sous la conduite de Dejace, le syndicat liégeois de l'enseignement adoptera une attitude de plus en plus autonome, ce qui finira par l'isoler par rapport au mouvement socialiste dans la région liégeoise. Le nouveau journal de la CPES liégeoise, *L'Ecole Wallonne*, que Dejace édita à partir de la fin de 1938, se caractérisa par des critiques subtiles et des prises de position parfois ambiguës. On n'hésitait pas à placer les mandataires socialistes une nouvelle fois devant leurs responsabilités. Cet état de chose ne plaisait manifestement pas aux dirigeants du mouvement socialiste liégeois. Il en résulta une polémique incessante entre *La Wallonie* et *L'Ecole Wallonne*. Au début du mois de novembre 1939, l'échevin socialiste de l'enseignement, Joseph Bologne, déposa même plainte contre Dejace. La tension croissante sur le plan international allait encore miner davantage la position de Dejace. Dans *Le Prolétaire*, journal de la fédération syndicaliste socialiste liégeoise, il était appelé «un agent bénévole de Staline». Il dut faire preuve de diplomatie pour désapprouver en termes aussi neutres que possible le Pacte de non-agression germano-soviétique et les invasions soviétiques en Pologne et en Finlande. Sa situation ne devint vraiment précaire que lorsque, vers la fin de l'année 1939, différents membres du comité régional furent appelés sous les drapeaux et qu'il fallut constituer un nouveau comité. Ce dernier, dans lequel grâce à quelques manœuvres habiles les sympathisants communistes occupaient encore les postes clés, fut cependant pris à partie par des syndicalistes socialistes, qui jusque-là avaient toujours été tenus à l'écart de la direction du syndicat. En mars 1940, ceux-ci parvinrent à expulser le groupe de Dejace et à prendre la direction de la CPES liégeoise. Dans une brochure de la CPES éditée peu de temps après, on pouvait lire : «Suivre Dejace, c'est rompre avec le POB». Dejace ne s'inclina cependant pas après cette défaite, car, avec Ernest Burnelle, il continua à diriger un

syndicat socialiste des enseignants, certes non reconnu.

La période de la guerre fut l'amorce d'une nouvelle phase dans la vie de Dejace, phase qui se révélera déterminante pour la suite de sa carrière politique. En mai 1940, il adhéra officiellement au PCB et fut immédiatement intégré dans le triumvirat qui allait assumer la direction clandestine du PC liégeois. Ce fait prouve clairement que Dejace n'avait pas été, avant 1940, qu'un simple sympathisant communiste. Durant la première guerre, le PCB se trouvait dans une situation quelque peu ambiguë. D'une part, il déployait une activité clandestine, mais d'autre part et du fait de la protection offerte par le Pacte de non-agression germano-soviétique, ses mandataires pouvaient malgré tout poursuivre une activité légale. L'appareil socialiste étant à l'époque en grande partie disloqué, le PCB allait profiter du vide ainsi créé pour se présenter comme l'unique parti prenant effectivement à cœur la défense des intérêts des travailleurs. Les actions que Dejace continua d'entreprendre au nom de la CPES liégeoise se situèrent entièrement dans le cadre de cette politique. Il s'opposa à l'incorporation du syndicat des enseignants dans l'Union des Travailleurs manuels et intellectuels et s'érigea, au cours du rude hiver de 1940, comme l'instigateur des revendications du personnel communal liégeois pour un meilleur approvisionnement alimentaire. Ces actions le firent entrer une fois de plus en conflit avec le Collège échevinal de Liège, de sorte qu'à la fin du mois d'avril 1941 il se vit infliger une suspension d'un mois par le bourgmestre de Liège, Joseph Bologne. Peu de temps après, il se retira dans la clandestinité, réussissant ainsi à échapper aux Allemands, le 22 juin 1941, lors de l'opération *Sonnenwende*. En tant que propagandiste-agitateur du PC liégeois, il participa à la constitution de comités clandestins dans les fabriques et à la publication de petits journaux d'entreprises.

A partir de l'été 1941, le PCB essaya de sortir de son isolement en faisant de la propagande pour la formation d'un large front en faveur de la libération nationale. Etant donnés les contacts qu'il entretenait dans les milieux libéraux, chrétiens et wallons, Dejace était tout désigné pour mener à bien cette politique dans la région liégeoise. En tant que représentant du CVIA, il entama, avec des organisations wallonnes et

anglophiles, des pourparlers qui aboutirent, en août 1941, à la création du Front Wallon pour la Libération du Pays, qui sera le précurseur du Front de l'Indépendance (FI). Il fut aussi l'un des fondateurs de *La Meuse*, organe de presse de ce Front Wallon. L'option wallonne trop marquée défendue par le Front Wallon le mit toutefois en conflit avec la direction nationale du parti, qui voyait dans l'expérience menée à Liège une éventuelle menace pour la politique d'unité nationale qu'elle défendait. C'est en partie à cause de cette divergence de vues que, vers la fin de 1941, Dejace fut appelé à Bruxelles pour être l'adjoint de Constant Colin, secrétaire national de l'organisation du PCB. En cette qualité, il devint l'un des architectes de la politique syndicale du PC qui visait à l'extension des groupes de résistance syndicale dans les entreprises, les Comités de Lutte syndicale (CLS). Il était également instructeur dans diverses fédérations wallonnes. Au début de 1943, il entra dans le Comité central du PCB. Il fut durant une courte période secrétaire politique du PC à Bruxelles et devint ensuite l'un des responsables d'Edinat, la maison d'édition du PCB clandestin. Il parvint à échapper à la vague d'arrestations de juillet 1943 et fut réengagé comme instructeur pour Bruxelles, le Brabant wallon et le Hainaut. Vers la fin de l'occupation, nous le retrouvons responsable national des CLS. En cette qualité, il siégeait aussi au Bureau du F.I. En tant que secrétaire national des CLS et plus tard de la Confédération belge des Syndicats uniques (CBSU), il poursuivit la politique d'opposition syndicale qu'il menait déjà avant la guerre dans la région liégeoise, mais cette fois au niveau national. C'est sous son impulsion que les CLS locaux et régionaux allaient être restructurés afin de constituer une véritable organisation professionnelle, distincte du mouvement syndicaliste socialiste. A la fin d'avril 1945, la CBSU comptait quelque 165.000 membres. A cette époque, il était en pourparlers avec la Confédération générale du Travail (CGTB), le Mouvement syndical unifié (MSU) et la Centrale générale des Services publics (CGSP), pourparlers qui allaient aboutir, au début du mois de mai 1945, à la création de la Fédération générale du Travail de Belgique (FGTB). Dejace fut appelé à siéger au secrétariat national de la FGTB en tant que représentant de la tendance CBSU. Au sein de la FGTB, il ne saura pas

s'imposer comme un véritable homme d'action. Etant nouveau venu dans l'appareil syndical, il fut immédiatement confronté avec des dossiers assez techniques, qu'il eut beaucoup de difficultés à appréhender en raison de ses connaissances limitées en matière de législation. En outre, il se heurta tout de suite à l'énorme réserve pratiquée vis-à-vis de lui par les socialistes, qui tentaient d'entraver toute initiative politique de sa part. Les tâches peu nombreuses dans l'exercice desquelles il pouvait encore émettre un avis personnel, comme l'édition du journal de la FGTB, lui furent bientôt retirées. Il fut chargé de travaux de commissions de tout genre et perdit le contact direct avec l'arrière-ban. Il lui fallut de plus constater qu'il n'avait que peu d'influence sur les orientations de la FGTB et qu'il n'était — en raison notamment de la participation des communistes au gouvernement — pas en mesure de contrer la politique de consensus menée par la FGTB. Il ne réussit pas plus à faire aboutir une réelle collaboration riche de sens avec la tendance MSU, défendue par André Renard, qui parvint, à certains égards, à dépasser effectivement cette politique. Les responsabilités qu'il exerçait à l'intérieur de la FGTB lui permirent par contre de renforcer considérablement sa position au sein du PCB. Fin 1945, il fut élu membre du bureau politique, organe de décision le plus important du PCB, et, lors des élections législatives de février 1946, il fut élu député pour l'arrondissement de Liège, mandat qu'il conserva jusqu'en 1965. Au Parlement, Dejace s'efforça de s'imposer comme porte-parole de la FGTB sur le plan politique.

A partir de 1947 — et surtout après que les communistes aient été à nouveau relégués aux bancs de l'opposition, tandis que par des grèves ils mettaient tout en œuvre pour rendre la tâche du gouvernement Spaak aussi difficile que possible —, la position adoptée par Dejace fut de plus en plus sujette à critiques. Il était plus que probable que, lors du prochain congrès statutaire de la FGTB de février 1948, Dejace serait chassé du Secrétariat par la majorité socialiste. Cet état de choses incita la direction du PCB à examiner la situation de Dejace, au début du mois de janvier 1948, au cours d'une séance du Bureau politique. Malgré l'opposition des syndicalistes, il y fut décidé que Dejace devait renoncer à son mandat de secrétaire national de la FGTB. L'argumentation d'Edgard Lalmand — qui en

qualité de secrétaire général était le principal artisan de cette décision —, était que le maintien de Dejace à la tête de la FGTB ne se justifiait plus et que la lutte des travailleurs dans les entreprises était plus importante qu'une place au Secrétariat de la FGTB. Pour l'extérieur, la thèse défendue fut que le cumul des deux mandats était devenu trop lourd pour Dejace. Il est incontestable que ce jugement sous-estimait le travail syndical qu'il avait accompli à la FGTB et l'importance qu'il avait en tant que symbole de la tendance CBSU. Dejace, qui fut pendant des années l'incarnation de la tendance unitaire au sein de la FGTB, n'a jamais vraiment pu accepter cette décision, principalement parce qu'il y voyait l'origine de l'exclusion complète des communistes des instances supérieures de la FGTB, exclusion qui aurait lieu peu après. Ce n'est qu'en 1954, au congrès de Vilvorde, que la démission forcée de Dejace des rangs de la direction de la FGTB fut reconnue comme une erreur et qu'il fut dès lors dans une certaine mesure réhabilité.

Le départ de Dejace du Secrétariat de la FGTB mit définitivement fin à sa période d'activisme syndical dans le mouvement ouvrier socialiste. Il s'occupa pendant quelque temps encore des syndicats unitaires restants mais, à partir de 1948, il se consacra surtout à des tâches parlementaires et politiques dans le cadre du parti. Au début de 1949, il se vit confier par le parti une nouvelle mission en tant que secrétaire politique de la fédération liégeoise dont il devait assainir la situation. Dejace y fut toutefois considéré comme un instrument de la direction nationale du parti et la manière rigoureuse dont il tenta d'imposer les directives nationales le fit rapidement entrer en conflit avec la direction régionale du parti sous la conduite de René Beelen et de René Bernimolin.

Ces tensions et la diminution du nombre des affiliés de la fédération liégeoise firent de Dejace, une fois de plus, la victime d'une décision unilatérale du Bureau politique. La direction fédérale du parti lui fut retirée à la fin de l'année 1950 et il perdit, en outre, sa place au sein du Bureau politique. Il resta pourtant encore membre du Comité central. A partir de la fin de 1951, il dirigea la fraction parlementaire du PC et siégea dans les commissions de l'Instruction publique et de l'Intérieur. Il continua aussi son travail de militant au niveau liégeois et fut élu

membre du Conseil communal de Liège à la fin de l'année 1952. Au cours de ces années, il fut du reste responsable au niveau national de la politique communale du PCB. Il utilisa aussi bien le Parlement que le Conseil communal liégeois comme tribunes pour défendre les revendications du mouvement syndical et pour diffuser les prises de position de son parti. Dans ce contexte, la lutte, qu'il mena à partir du milieu des années cinquante dans la région liégeoise contre les fermetures des mines de charbon, fut importante. Pendant la grève de 1960-1961, il ne joua pas un rôle de premier plan mais, au lendemain de celle-ci, il réussit avec l'appui de Jean Terfve à convaincre la direction nationale du parti de rejoindre les rangs du mouvement nationaliste wallon représenté par le Mouvement populaire wallon (MPW). C'est ainsi qu'il siégea pendant quelque temps au Conseil général du MPW.

Par ailleurs, il s'érigea aussi comme le porte-parole des organisations de la Résistance et du mouvement pour la paix, deux terrains d'action qui étaient entièrement dans la ligne de son engagement antérieur. Ses interventions contre le réarmement de l'Allemagne, contre l'utilisation de la bombe atomique et les manifestations du néo-fascisme furent nombreuses. Il fut actif dans le comité liégeois de l'Union belge pour la Défense de la Paix, organisation pacifiste patronnée entièrement par le PC. A la fin des années 1960, il devint également membre du Rassemblement liégeois pour la Paix. D'autre part, il allait s'affirmer avant tout comme un homme de la Résistance. Au début des années 1960, il entra à la direction nationale du Front de l'Indépendance (FI). Il fut président de la section provinciale du FI liégeois et des sections wallonnes du FI, de même que vice-président de l'Union de la Résistance de Liège. En tant que représentant du FI, il siégeait également au Conseil général de la Fédération internationale de la Résistance (FIR). Au sein du FI, il allait surtout œuvrer, comme président de la Commission historique, à maintenir vivant le souvenir des actions de la Résistance. L'édition des *Chroniques de la Résistance du F.I.* fut l'une de ses initiatives. Il publia dans cette revue des articles tels que *La Résistance syndicale* (vol. 1, 1972, p. 45-48), *René Bernimolin* (vol. 5, 1977, p. 123-130) et *Le Front Wallon pour la Libération du Pays* (vol. 2, 1974, p. 1-44).

En 1965, il quitta la Chambre, mais fut réélu pour siéger au Sénat. En 1968, après vingt-deux années, il mit fin à sa carrière parlementaire. L'année 1968 fut toutefois aussi celle du début d'un long conflit avec la direction nationale du parti. Tout comme la section liégeoise du parti, Dejace avait toujours été un partisan inconditionnel de l'Union Soviétique. Il était un pur produit du communisme de guerre, caractérisé par une admiration sans borne pour Staline et les réalisations du système soviétique. Ses nombreux voyages dans les pays communistes au cours des années 1950 et 1960 n'avaient fait que le confirmer dans cet état d'esprit. Ni la déstalinisation en Union Soviétique — qu'il suivit de près en 1956 en qualité de membre de la délégation du PCB à Moscou —, ni l'écrasement de l'insurrection hongroise ne parvinrent à modifier sa manière de penser. Son action visant à jumeler la Ville de Liège avec celles de Pilzen et de Volgograd et sa défense incessante de la politique dite «pacifiste» de l'Union Soviétique caractérisent bien cette attitude. Initialement ses prises de position ne constituèrent pas un problème mais, lorsqu'en 1968 le PCB condamna l'invasion de la Tchécoslovaquie, Dejace fut incapable de concilier cette décision avec ses convictions profondes. Il démissionna du Comité central et donna le retentissement nécessaire à sa décision en publiant une lettre ouverte dans la presse. A partir de ce moment, il se contenta d'agir uniquement sur le terrain liégeois et il se consacra essentiellement à la politique communale, à l'action locale dans le cadre du parti et à ses postes de responsabilité à l'intérieur du FI. Il continua à s'opposer vigoureusement aux tentatives entreprises par la direction du parti pour donner au communisme un nouveau visage. L'euro-communisme ne réussit pas à le séduire et il suivit aussi d'un mauvais œil le démantèlement forcé des cellules d'entreprises, qui avaient continué d'exister dans la région liégeoise. La limite d'âge le contraignit à renoncer, en 1976, à son mandat au sein du Conseil communal. Jusqu'au bout de ses forces, Dejace est néanmoins resté un membre actif du parti et, malgré les changements intervenus dans le temps, il est toujours demeuré attaché aux idéaux et principes qui l'avaient amené au communisme. Il mourut le 11 février 1989, après une longue maladie.

Institut d'Histoire ouvrière, économique et sociale, à Liège : archives Th. Dejace (non classées). — Fédération Générale du Travail de Belgique, à Bruxelles : procès-verbaux du Bureau de la FGTB, 1945-1948. — Parti communiste belge, à Bruxelles : dossier Th. Dejace et Rapports du PCB, 1948.

L'Étincelle, 1929-1940. — A.B.V.V./F.G.T.B., 1945-1946. — *De Werker/Syndicats*, 1946-1948. — *Le Proletaire*, 1935-1940. — E. Boinem, *Le Front Wallon pour la Libération du Pays et le journal clandestin «La Meuse»*, dans *la Nouvelle Revue Wallonne*, t. 6, n° 2, 1954, p. 123-130. — J. Bondas, *Un demi-siècle d'action syndicale (1898-1948)*, Anvers, 1948. — A. Dans, *Faits et Anecdotes, 1945-1980*, Bruxelles, 1987. — A. Deprez, *L'Union Belge pour la Défense de la Paix et son impact. Liège, 1948-1969*, mémoire de licence présenté à l'Université de Liège (inédit). — J. Gotovitch, *Du rouge au tricolore : les communistes belges de 1939 à 1944, un aspect de l'histoire de la résistance en Belgique*, Bruxelles, 1992 (*Archives du Futur. H*). — M. Liebman, R. Van Doorslaer et J. Gotovitch, *Een geschiedenis van het Belgische Kommunisme, 1912-1945*, Gand, 1980. — P. Sac, *Biographie de Th. Dejace*, travail de Séminaire de l'Université libre de Bruxelles, 1984 (inédit).

Rik Hemmerijckx

Traduit du néerlandais

de LALAING, Philippe, surnommé le «bâtard de Lalaing», maître d'Hôtel de Marguerite d'Autriche et son ambassadeur à la Cour de France, né en 1499, décédé le 2 avril 1550.

Philippe de Lalaing est le fruit d'une liaison passagère d'Antoine de Lalaing avec Ysabeau, bâtarde d'Haubourdin.

Son père, Antoine de Lalaing, est un très puissant seigneur et l'un des principaux soutiens de l'ordre monarchique au sein de la noblesse des Pays-Bas. Ayant gagné la confiance de Marguerite d'Autriche, il devient son chevalier d'honneur et son conseiller le plus écouté. Il accumule les charges : conseiller du Conseil privé, puis du Conseil d'Etat, chef des finances, gouverneur de Hollande, Zélande et Frise. En 1518, sa terre d'Hoogstraeten est érigée en comté.

Antoine de Lalaing use de l'influence qu'il exerce sur la tante de Charles Quint pour favoriser la promotion sociale de son bâtard (légitimé en mars 1524). Entré au service de Marguerite

d'Autriche comme petit page d'honneur, Philippe de Lalaing devient l'un de ses maîtres d'Hôtel en 1527. En cette qualité, il accompagne la princesse pendant qu'elle négocie le traité de Cambrai avec Louise de Savoie, régente de France. Après la conclusion de la Paix des Dames (août 1529), Marguerite charge le jeune gentilhomme d'une ambassade à la Cour de France afin de surveiller la bonne exécution du traité par les Français. Le 11 septembre 1529, le nouvel ambassadeur est reçu à la Cour de François I^{er}. La gouvernante des Pays-Bas le présente comme « saige et secret, léal comme de la race dont il vient », et prie Louise de Savoie de lui accorder toute sa confiance « par ce qu'il est filz de son père ».

Au début de l'année 1530, Marguerite d'Autriche lui fait adjoindre un deuxième ambassadeur, le juriste bisontin François de Bonvalot. Les deux hommes œuvreront de concert pour assurer l'exécution des clauses de la Paix des Dames.

Prétextant non seulement la grossesse de son épouse Florence de Rechem, mais invoquant aussi la modicité de ses gages d'ambassadeur (« car j'ay petit traitement, comme de six florins et j'en despense plus de huit, sans l'extraordinaire... que j'en suis du myen à plus de IX^C ou mil florins »), Philippe de Lalaing demande à son père d'obtenir son rappel. Le 20 septembre 1530, la gouvernante le lui accorde « pour l'indisposicion de vostre femme et afin que puissiez donner ordre en voz affaires ». Sa mission prend fin le 10 novembre.

Après la disparition de Marguerite d'Autriche (1^{er} décembre 1530), cette grande protectrice des Lalaing, Philippe se consacre à l'administration de ses seigneuries de la Mouillerie et de Maffle.

En 1540, il va demeurer à Hoogstraeten où il devient le premier gentilhomme de son parent Philippe de Lalaing, deuxième comte d'Hoogstraeten, tandis que sa fille Antoinette y exerce la fonction de demoiselle d'honneur de la comtesse.

Il meurt le 2 avril 1550, à l'âge de cinquante et un ans.

Son épouse, Florence de Rechem, reçoit de son père, Josse de Rechem, le vicomté d'Audenarde en héritage. Ce fief de dignité est ainsi incorporé dans le patrimoine de cette branche bâtarde de la famille de Lalaing.

G. De Boom, *Correspondance de Marguerite d'Autriche et de ses ambassadeurs à la Cour de France, concernant l'exécution du traité de Cambrai*, Bruxelles, 1935 (*Commission royale d'Histoire. Collection in-8°*). — M. Brassart, *Histoire et généalogie des comtes de Lalaing*, 2^e édition, Douai, 1854, p. 80-83. — R. Born, *Les Lalaing. Une grande « mesnie » hennuyère, de l'aventure d'Outrée au Siècle des Gueux (1096-1600)*, Bruxelles, 1986. — M. Lunitz, *Diplomaten im 16. Jahrhundert. Zum Problem der Finanzierung ständiger Gesandtschaften, am Beispiel der Botschafter kaiser Karls V. in Frankreich und England*, dans *Mitteilungen des österreichischen Staatsarchivs*, t. 40, Vienne, 1987, p. 21.

Daniel Coenen

de LIEDEKERKE BEAUFORT, *Hadelin*, Stanislas, Humbert, comte, homme politique, né à Bruxelles le 11 mars 1816, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 3 janvier 1890.

Fils unique de Charles-Florent-Auguste comte de Liedekerke Beaufort et d'Alix-Charlotte de la Tour du Pin, il partage son enfance et sa jeunesse entre le domaine de Noisy à Celles-lez-Dinant, l'hôtel familial de Bruxelles et de longs séjours à l'étranger imposés par l'activité diplomatique de son père, resté fidèle à Guillaume I^{er} après la Révolution belge de 1830 et devenu ambassadeur du Roi des Pays-Bas auprès du Saint-Siège à Rome et auprès du Roi de Piémont à Turin.

Après des études privées menées alternativement à Bruxelles, à Paris et à Rome, il décide de se vouer à la vie politique du Royaume de Belgique. Son milieu familial, sa situation sociale, sa fortune, ses convictions religieuses lui font prendre place tout naturellement dans la droite conservatrice qui va se figer dans le parti catholique. Lors des élections législatives de juin 1847 il est élu député de l'arrondissement de Dinant à la Chambre des Représentants, bénéficiant du second siège accordé à cette circonscription en vertu de la loi du 31 mars 1847 qui adapte le nombre de représentants à l'accroissement de la population. Il rejoint ainsi sur les bancs de la Chambre Victor Pirson, bourgmestre de Dinant, et depuis 1872 Victor Thibaut, avocat à Dorinne. Son mandat a été renouvelé à chaque élection jusqu'à sa mort. Il

est alors remplacé par Jules de Montpellier de Denée élu le 29 janvier 1890.

Le pays ressent l'impact des grands problèmes de société qui vont se traduire dans la vie politique. L'union des catholiques et des libéraux s'est rompue en 1839 au moment où la signature des traités avec la Hollande a garanti l'indépendance du Royaume de Belgique. La vie parlementaire est depuis lors dominée par les partis qui alternent au pouvoir et conditionnent la composition des Chambres et celle du Cabinet. Le Congrès libéral de juin 1846 a mis en évidence un programme résolument laïque et axé sur une politique économique favorable au développement de la grande industrie. De son côté la droite affirme sa position confessionnelle, ses liens avec l'épiscopat, son attachement aux intérêts des propriétaires fonciers. L'évolution de la vie publique est entièrement dominée par l'influence de ces forces divergentes et elle s'exprime par une constante opposition réciproque exprimée souvent avec une grande violence verbale.

Tel est le climat dans lequel s'inscrit la carrière parlementaire du comte Hadelin de Liedekerke Beaufort qui va représenter sans solution de continuité l'arrondissement de Dinant à la Chambre des Représentants depuis 1847 jusqu'en 1890. Il incarne l'esprit et le programme de la droite conservatrice correspondant aux structures traditionnelles de sa région. Celle-ci est profondément marquée par l'influence des propriétaires fonciers qui sont souvent les descendants des anciens seigneurs féodaux. Les efforts ménagés en 1866 par Charles Rogier, le principal leader libéral, pour récolter les suffrages des électeurs de l'arrondissement de Dinant ont été vains et Hadelin de Liedekerke Beaufort a été réélu à une écrasante majorité.

Attaché par de profondes et anciennes racines familiales au Condroz dinantais, le comte Hadelin de Liedekerke Beaufort est un opulent propriétaire. Il possède le domaine de Noisy à Celles-lez-Dinant correspondant au fonds réel de la seigneurie d'Ancien Régime. Il est l'héritier par sa grand-mère, née Julie Desandrouin, d'une part de l'immense fortune des Desandrouin, magnats de l'industrie houillère et métallurgique du pays de Charleroi et du nord de la France depuis la fin du XVIII^e siècle. Il bénéficie par son épouse, Isabelle baronne de Dopff, d'une part importante du prestigieux héritage de

John Hope, un des principaux financiers d'Amsterdam. Le comte et la comtesse de Liedekerke Beaufort possèdent un hôtel à Bruxelles, rue Ducale, une résidence à Paris, et ils y mènent une vie mondaine intense, s'y faisant les protecteurs des artistes et des musiciens. Ils prolongent cette activité à la campagne, font ériger à Noisy non loin de la forteresse médiévale de Vêves et selon les plans de l'architecte anglais Milner, un château gigantesque de plus de cent pièces, dans un mélange de néo-gothique et de style Tudor, équipé d'un confort fabuleux pour l'époque.

Son action a débordé dans le domaine des affaires à un moment d'intense développement économique. Il est administrateur de la Société générale des Hauts Fourneaux et Laminiers de Montignies-sur-Sambre, commissaire de la Compagnie générale de Matériel des Chemins de fer et engagé depuis 1863 dans les entreprises de crédit hypothécaire fondées par André Langrand-Dumonceau, self-made-man doté d'une extraordinaire audace, qu'on a parfois appelé le Law belge ou encore le Napoléon de la finance. Celui-ci est parvenu de 1860 à 1870 à fonder et diriger en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Autriche un véritable empire composé de compagnies d'assurances, de banques de crédit hypothécaire, de sociétés de chemins de fer, drainant d'importants capitaux. Il est parvenu à intéresser à ses entreprises le prince de Tour et Taxis, l'empereur François-Joseph, le pape Pie IX désireux de redresser la situation matérielle du Saint-Siège obérée par la perte des Etats pontificaux dans le cadre de l'unification italienne. André Langrand-Dumonceau prétend vouloir constituer une puissance financière catholique pour faire échec au développement des banques juives et protestantes. Le comte Hadelin de Liedekerke Beaufort compte parmi les aristocrates belges de haut rang et les personnalités du monde politique catholique qui ont apporté leur nom, leur influence, leur caution morale et leur fortune mobilière à ces entreprises. Il figure parmi les membres fondateurs de plusieurs des sociétés de Langrand-Dumonceau et entre dans leurs conseils d'administration. Sa participation aux affaires est d'autant plus précieuse au financier qu'il est lié depuis sa jeunesse avec la haute prélature romaine et introduit par ses attaches familiales dans le milieu de la Cour de Vienne. En avril 1868 l'empereur François-Joseph lui témoigne sa pleine confiance en le chargeant

d'une mission auprès du pape Pie IX afin de régler certains points concernant l'application du Concordat conclu en 1855 entre l'Empire austro-hongrois et le Saint-Siège.

Mais à ce moment déjà Hadelin de Liedekerke Beaufort ressent des inquiétudes à propos des procédés adoptés par Langrand-Dumonceau qui enchevêtre ses diverses sociétés, comble les déficits des unes par l'apport d'argent frais procédant de créations nouvelles, gonfle les avoirs et distribue de plantureux dividendes pour attirer les investisseurs. Il met à plusieurs reprises le financier en garde, lui conseille d'investir en biens-fonds pour « bâtir sur le roc plutôt que sur le sable », lui recommande de « consolider avant d'innover », lui demande enfin de ne pas agir sans consulter ses administrateurs. Il a pu sentir l'orage mais non l'éviter car, en 1868, se déclenche en Belgique sous l'impulsion du journaliste Armand Mandel, collaborateur de la *Cote de la Bourse de Bruxelles*, une violente campagne de presse accusant Langrand-Dumonceau d'escroqueries et provoquant un scandale retentissant qui a éclaboussé les hautes sphères du monde politique catholique belge. L'affaire débouche sur le plan judiciaire et le 25 août 1870 le Tribunal de Commerce de Bruxelles proclame la faillite personnelle d'André Langrand-Dumonceau et de ses principaux administrateurs. Le comte Hadelin de Liedekerke Beaufort est entraîné dans cette déconfiture; il doit subir les épreuves de l'action judiciaire intentée à sa charge et à celle de ses collègues pour simulation de bénéfices, dissimulation du passif, exagération des valeurs actives. Celle-ci aboutit à l'arrêt du 11 avril 1877 renvoyant aux Assises André Langrand-Dumonceau et ses principaux administrateurs. Si le premier, en fuite, a été condamné par contumace, les autres, défendus par les ténors du Barreau de Bruxelles, se sont pourvus en cassation et cette Cour, par son arrêt du 24 juin 1878, a considéré la cour d'assises incompétente en la matière. Le comte Hadelin de Liedekerke Beaufort et ses collègues ont été néanmoins astreints à solder sur leur fortune personnelle l'immense déficit des entreprises au prorata de leurs engagements financiers respectifs. L'affaire Langrand-Dumonceau, dont le volumineux procès est conservé aux Archives générales du Royaume et mis à la disposition de la recherche, a provoqué dans l'opinion belge un énorme scandale exploité par

le parti libéral qui ironise sur la « christianisation des coffres-forts », mais sans parvenir à en retirer de profit électoral.

Considéré comme un des meilleurs orateurs de la Chambre, le comte Hadelin de Liedekerke Beaufort défend les principes essentiels de la droite, en affirmant en 1859, lors de la discussion d'un projet de loi sur l'enseignement moyen, qu'il n'y a point d'instruction sans éducation et point d'éducation sans morale et sans religion. Aussi, lors de l'adoption de la loi scolaire du 8 juin 1878, il fonde de ses propres deniers une école libre dans sa commune de Celles-lez-Dinant confiée aux religieuses de Saint-Vincent-de-Paul. Il s'engage dans les mouvements en faveur des écoles libres et dirige le Comité diocésain de Namur pour l'enseignement. Il prend une part très active à l'élaboration du parti catholique, préside à l'inauguration du Cercle catholique de Dinant en 1877, de celui de Beauraing en 1881. Il est l'auteur de nombreux articles sur la politique belge et étrangère où il fait preuve de son indépendance vis-à-vis des contraintes partisans et de sa fidélité aux valeurs du catholicisme dans la recherche du bien public et de la promotion des classes profondes. Il est aussi un fervent défenseur de l'autonomie communale.

Le comte Hadelin de Liedekerke Beaufort est demeuré constamment attaché au développement du parti catholique en Belgique. Il s'est préoccupé du bien-être de son arrondissement électoral dont la population lui a accordé ses suffrages sans solution de continuité durant près d'un demi-siècle. C'est aussi un adepte du catholicisme social qui se développe à son époque et qui voit dans le propriétaire ou le patron un dirigeant dont la mission primordiale est d'agir en père de famille vis-à-vis de tous ceux qui sont placés sous son autorité. Ce paternalisme, considéré aujourd'hui de manière péjorative, a puissamment contribué à la mise en place d'instances caritatives et culturelles qui ont formé la maturité politique des classes profondes et leur ont permis de faire entendre leur voix.

Archives du Château de Vèves : Dossiers Hadelin de Liedekerke Beaufort. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Affaire Langrand-Dumonceau.

Moniteur Belge, 4 avril 1847. — A. Simon, *Le Parti catholique belge*, Bruxelles, 1958. — R. Rezsöházy, *Origines et formation du catholicisme social en Belgique, 1842-1909*, Louvain, 1958 (*Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie*, 4^e série, fasc. 13). — G. Jacquemyns, *Langrand-Dumonceau, promoteur d'une puissance financière catholique*, 5 vol., Bruxelles, 1960-1965. — C. de Liedekerke Beaufort, *Le Comte Hilarion. Souvenirs et biographie du premier comte de Liedekerke Beaufort. Histoire de sa famille*, t. 2, Paris, 1968, p. 401-406. — R. Devleeshouwer, *Langrand [-Dumonceau] (André)*, dans *Biographie nationale*, t. 34, 1968, col. 517-522.

Cécile Douxchamps-Lefèvre

de LIEDEKERKE BEAUFORT, Marie, Ferdinand, *Hilarion*, comte, officier dans l'armée française, représentant, dignitaire de la Cour du Royaume des Pays-Bas, né à Horion-Hozémont le 17 juin 1762, décédé à Celles-lez-Dinan le 12 octobre 1841.

Fils aîné de Jacques-Ignace comte de Liedekerke, grand mayeur de Maastricht, et de sa seconde épouse Robertine de Beaufort, dernière représentante des Beaufort de Celles qui, par faveur de Marie-Thérèse, transmet son nom à sa lignée devenue celle des comtes de Liedekerke Beaufort, Hilarion est né au château de Fontaine-sous-Hozémont, au pays de Liège. A la mort de son grand-père maternel, le comte de Beaufort baron de Celles, survenue le 12 octobre 1771, sa famille comptant alors six enfants vient s'établir au château de Noisy, joli manoir aujourd'hui disparu, érigé au milieu du XVIII^e siècle non loin de l'ancienne forteresse de Vèves, berceau des Beaufort de Celles.

Il est admis en juin 1775 à l'intervention d'un parent, le comte de Casteja, colonel propriétaire du régiment Royal Comtois au service du Roi de France, dans le corps des pages de Monsieur, comte de Provence, frère du roi Louis XVI. Il rejoint alors l'école des pages établie à Versailles, pépinière des officiers de l'armée royale, dont les élèves ont à fournir des preuves de noblesse dûment contrôlées. Le programme des études y fait la part belle à l'équitation et à l'escrime, prévoit des cours de latin, de mathématiques, de fortifications et également de danse, de peinture, de dessin, de musique. Les pages sont astreints à un service de Cour et

figurent à la cérémonie du lever et du coucher de leur prince. Le comte Hilarion a laissé dans ses mémoires des pages particulièrement savoureuses de l'ambiance régnant parmi les corps des pages, ambiance assez comparable à celle qui a longtemps persisté dans les Ecoles militaires.

En décembre 1778 s'ouvre sa carrière d'officier comme sous-lieutenant dans le Royal Comtois engagé dans la guerre contre l'Angleterre. Il est caserné le long de la côte, à Boulogne puis à Dinan, pour participer à un utopique débarquement en Angleterre, ensuite à Châtelleraut en Poitou et enfin à Valenciennes lorsque le projet de « descente » Outre-Manche s'est avéré irréalisable. Il décrit les conditions de vie de son régiment, parfois tragiques comme lors d'une épidémie de dysenterie survenue à Dinan qui a enlevé plus de 600 hommes en quelques semaines, mais souvent pleines d'agréments pour les officiers reçus dans la société des environs.

Le 18 novembre 1787, Louis XVI promulgue une ordonnance créant le Royal Liégeois, régiment dont le prince-évêque de Liège est colonel propriétaire et qui figure parmi les régiments étrangers mis au service de la France. Hilarion de Liedekerke Beaufort y prend rang de major puis de lieutenant-colonel. Les recrues proviennent essentiellement du pays de Liège et sont, selon le mot du comte Hilarion, « bien mauvais sujets mais beaux et braves soldats ». Le Royal Liégeois caserné dans le Hainaut français a été destiné à couvrir Paris lors des troubles qui secouent la capitale en juin et juillet 1789, mais il a été remplacé par le Dauphin Infanterie, dont bien des hommes étaient de mèche avec les agitateurs.

En décembre 1789, Hilarion de Liedekerke Beaufort revient au pays, également en proie à des troubles révolutionnaires. Depuis le 24 juin 1788 il est l'époux de Julie Desandrouin, fille unique du vicomte Pierre-Benoît Desandrouin, grand mayeur de Namur, et de Charlotte de Neny, richissime héritière d'une lignée de magnats de l'industrie verrière et métallurgique du pays de Charleroi et du nord de la France, petite-fille du comte de Neny qui fut la cheville ouvrière du gouvernement des Pays-Bas sous le règne de Marie-Thérèse. Il réside alors au château de Villers-sur-Lesse, voisin de son domaine familial de Noisy.

Dès juin 1790, il rejoint son unité à Sarrelouis pour y trouver un régiment en butte à des tentatives de subornation par des troupes adhérant à la Révolution. En septembre 1790, il participe sous les ordres du marquis de Bouillé, commandant les troupes casernées en Lorraine, à la répression de la révolte de Nancy, un épisode particulièrement significatif des dissensions dans l'armée et du manque d'autorité du pouvoir royal. En mars 1791, le comte Hilarion de Liedekerke Beaufort rentre dans la vie civile, refusant de continuer à servir dans une armée dominée par les forces révolutionnaires.

Sa vie se partage alors entre sa campagne de Villers-sur-Lesse et Bruxelles où il rejoint son beau-père, Pierre-Benoît Desandrouin, devenu trésorier général des Finances du gouvernement des Pays-Bas. Il se fait alors l'écho des efforts de ce gouvernement pour rétablir l'entente, de l'agitation des esprits entretenue par les opposants, de l'attitude frondeuse des Etats provinciaux nullement pénalisés par l'échec de la Révolution brabançonne et que les autorités ménagent pour en obtenir l'aide financière. Il relate aussi les différentes péripéties de la première occupation française, décrit les progrès du «Jacobinisme» à Bruxelles dans les premiers jours de 1793 et les excès de troubles parcourant les rues et contrastant avec la discipline de l'armée française et la parfaite correction des officiers, gens du monde reçus dans la bonne société de la ville. La victoire des Impériaux à Neerwinden, le 18 mars 1793, écarte des Pays-Bas le péril de la Terreur et restaure le régime autrichien.

Le gouvernement de François II se trouve alors dans une situation particulièrement difficile, marquée par le péril extérieur et par des embarras financiers causés par les nécessités de la guerre. En mars 1794, l'Empereur décide de lancer un emprunt sous la garantie de l'Angleterre et charge Pierre-Benoît Desandrouin de se rendre à Londres pour en négocier les modalités. Le comte Hilarion est du voyage mais revient au pays dès le début mai afin d'organiser l'émigration de sa famille devant le danger d'invasion des Pays-Bas. Il se rend avec les siens et ses domestiques à Maastricht puis à Juliers et enfin à Düsseldorf dans des conditions optimales de confort et de sécurité et il décrit dans ses souvenirs l'ambiance régnant dans cette dernière ville fourmillant d'émigrés qui y mènent joyeuse vie malgré les périls du moment.

Depuis la chute de Robespierre, la Convention thermidorienne abolit les lois terroristes, relâche les «suspects», traite avec les Chouans, tandis que les succès militaires garantissent la sécurité de la République. Le comte Hilarion décide alors de rentrer au pays avec sa famille. Les départements formant le territoire des anciens Pays-Bas et du pays de Liège sont réunis à la France; Noisy et Villers-sur-Lesse, anciennes terres liégeoises émarginent du département de Sambre-et-Meuse. La politique antireligieuse du Directoire, consacrant la suppression des couvents, la nationalisation des biens du clergé, l'interdiction de l'exercice du culte, éloigne du gouvernement un très grand nombre de notabilités et le comte Hilarion est de ceux qui sont alors restés dans l'ombre. L'avènement du Consulat et la pacification religieuse découlant du Concordat conclu par Bonaparte avec le pape Pie VII le font changer d'attitude. Il ne cache pas son admiration pour le Premier Consul et souscrit avec enthousiasme au Consulat à vie.

Il figure parmi les notables du département de Sambre-et-Meuse, comme disposant d'une des plus grosses fortunes foncières du pays; membre du Collège électoral du département, il a été chargé de missions extraordinaires à la Cour impériale; maire de la commune de Celles il est de ceux qui témoignent de la continuité personnelle entre le seigneur d'Ancien Régime, le châtelain et le responsable municipal durant les premières années du XIX^e siècle. Il est très répandu dans la société bruxelloise, commande en second la garde d'honneur organisée pour accueillir le Premier Consul et son épouse en visite à Bruxelles en juillet 1803 et le mariage, le 1^{er} avril 1813, de son fils aîné, le comte Auguste de Liedekerke Beaufort avec Charlotte de la Tour du Pin, fille de Frédéric-Louis marquis de la Tour du Pin, préfet du département de la Dyle, a été un des événements les plus brillants de la vie mondaine du moment.

Lors de la reprise des départements réunis par les Alliés en mars 1814, il fait partie d'une déléation envoyée à Paris pour obtenir un allègement aux réquisitions pesant sur nos régions et il est reçu par Louis XVIII qui lui confère la croix de Saint-Louis en récompense de son attitude à la tête du Royal Liégeois au service de Louis XVI. En mars 1815, il est choisi par Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas, pour exercer les

fonctions de Grand Maréchal de la Cour à Bruxelles, fonctions qu'il va occuper jusqu'en 1828. Il est membre de l'Ordre Equestre de la province de Namur et est nommé en octobre 1822 député à la Première Chambre des Etats Généraux. Il exerce aussi une action culturelle, à titre de commissaire pour la surveillance des théâtres de Bruxelles mais n'a pu prévoir l'effet produit sur le public bruxellois par *La Muette de Portici*, représentée à la Monnaie en août 1830, dont l'hymne à l'«amour sacré de la patrie» a déclenché les troubles populaires de la Révolution belge.

Le comte Hilarion se retire alors dans ses campagnes de Noisy et de Villers-sur-Lesse où il retrouve, selon ses propres mots, «son gibier, ses bois et ses charrues», sans prendre aucune part à la vie publique du Royaume de Belgique. Il achève ses jours dans une verdoyante nature, entouré de parents et d'amis, rédigeant ses mémoires, se rendant régulièrement à Aix-la-Chapelle pour y prendre les eaux. Il meurt presque octogénaire au château de Noisy le 12 octobre 1841 et son souvenir plane aujourd'hui encore dans le musée familial créé au château de Vêves et animé par ses descendants.

Le premier comte de Liedekerke Beaufort est l'auteur d'une lignée qui a, à chaque génération, joué un rôle important dans la vie politique et dans la vie culturelle de notre pays et à l'étranger. C'est un témoin d'une des époques les plus mouvementées de l'Histoire, ayant vu la chute de l'Ancien Régime et l'avènement d'une ère nouvelle et ses souvenirs constituent une des lectures les plus captivantes pour en pénétrer l'esprit.

Archives de l'Etat, à Namur : Registres paroissiaux de Celles-lez-Dinant.

J. Lefèvre, *La fin du régime autrichien*, dans *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, t. 10, 1933, p. 1-19. — C. de Liedekerke Beaufort, *Le comte Hilarion. Souvenirs et biographie du premier comte de Liedekerke-Beaufort*, Paris, 1968. — C. de Liedekerke-Beaufort, *Mémoires de la marquise de la Tour du Pin. Journal d'une femme de cinquante ans*, Paris, 1979. — C. Douxchamps-Lefèvre, *Un individu dans le pouvoir : Pierre-Benoît Desandrouin*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 61, 1981, p. 73-90. — C. Douxchamps-Lefèvre, *La restauration autrichienne dans les Pays-Bas*, dans *La Belgique, la Pologne et la Révolution française*, Bruxelles, 1990,

p. 63-73. — J. Douxchamps, *Les émigrés belges de 1794*, Wépion, 1993.

Cécile Douxchamps-Lefèvre

DEMAN, Edmond, Georges, Joseph, éditeur, libraire, marchand d'estampes, collectionneur d'œuvres d'art, né à Bruxelles le 26 mars 1857, décédé au Lavandou (France, département du Var) le 19 février 1918.

Fils d'un chapelier originaire de Dunkerque, qui s'était établi à Bruxelles en 1842, Edmond Deman suit des cours de droit à l'Université de Louvain, où il rencontre les futurs animateurs de *La Jeune Belgique*, notamment Emile Verhaeren dont il devient un ami intime. Il participe avec eux à la rédaction de *La Semaine des Etudiants* et fait partie des cercles littéraires étudiants. Il fréquente déjà en bibliophile les ventes publiques de livres rares et précieux. En 1880, il interrompt ses études pour épouser Constance Horwath. Elle ouvre un cabinet de lecture qui deviendra *La Lecture Universelle*, bien connue des Bruxellois. Ils s'installent rue d'Arenberg, puis en 1896 rue de la Montagne à Bruxelles. Deman devient libraire, spécialisé en livres rares et précieux. Dès 1882, il publie régulièrement des catalogues de ventes publiques et des catalogues à prix marqués. Ceux-ci portent à partir de 1888, dessinée par Fernand Khnopff, une marque d'éditeur qui va désormais figurer sur la plupart des ouvrages publiés par Deman. Parallèlement à son activité de libraire et d'éditeur, il est aussi marchand d'estampes et collectionneur d'œuvres d'art, notamment d'Ensor, Redon, Sérusier, Van Rysselberghe, Rops... Sa maison est largement ouverte aux amis. Il entretient des rapports réguliers avec de nombreux artistes et écrivains, en particulier Verhaeren et Van Rysselberghe, mais aussi Mallarmé, Redon, Bloy, Demolder, Rops, le vicomte de Spoelberch, Villiers de l'Isle-Adam, Lemmen, et dans une moindre mesure Khnopff ou Maeterlinck, qui tous participent d'une manière ou d'une autre à son œuvre d'éditeur. Celle-ci est relativement limitée en quantité, une cinquantaine de livres et quelques albums de planches, car le métier dont vit Edmond Deman est la librairie. Mais l'édition est sa passion, ce qu'il appelle sa «danseuse». La qualité de ses publications est

exceptionnelle, non seulement grâce aux artistes auxquels il fait appel, mais aussi par le soin qu'il met à les éditer et par la nouveauté qu'il apporte à l'édition européenne de la fin du siècle dernier, créant des « volumes souples, d'un aspect sobre, élégant, où le vers, imprimé en italique, jaillit et se fixe d'un élan net et sûr, et évolue sans être gêné, ni écrasé », comme le dit la notice nécrologique du *Mercur de France*. Il publie principalement des recueils de poèmes, habituellement publiés à petit tirage et sur des papiers de choix, ornés de frontispices de Renoir, Rops, Redon, ou d'ornements, notamment de Khnopff, de Lemmen et surtout de Théo Van Rysselberghe, autre ami proche. Le catalogue de ses éditions, dont la couverture est dessinée par ce dernier, va de 1888 à 1912. La guerre interrompt les activités de Deman qui, malade, obtient de se retirer dans une maison de campagne qu'il possède au Lavandou, où il était le voisin d'artistes comme Théo Van Rysselberghe, Signac et Henri-Edmond Cross. Il s'y éteint le 19 février 1918.

L'œuvre d'éditeur d'Edmond Deman implique un tel choix de sa part que l'on peut dans son cas utiliser le mot « œuvre » dans le sens de celle d'un artiste. Elle est nettement plus orientée vers la poésie ou le théâtre, d'inspiration symboliste, que vers le naturalisme. Deman s'engage dans ses éditions, qui reflètent une grande partie de la vie littéraire en Belgique autour de 1900, et ne s'y enrichit pas. Sa carrière d'éditeur commence par un coup d'éclat : la publication en 1888 des *Soirs* d'Emile Verhaeren, avec un frontispice d'Odilon Redon et des vignettes de Fernand Khnopff. Le recueil est imprimé par la Veuve Monnom. Pour la première fois en Europe, la couverture d'un livre rompt résolument avec les traditions du XIX^e siècle : seul apparaît le titre, décalé en haut et à droite, tandis que le centre est réservé à la marque d'éditeur, utilisée ici pour la première fois, frappée en or sur fond de marbrures noir et rouge. La date se trouve sur le second plat de la couverture, en bas et à gauche. Deman adopte comme éditeur une démarche de bibliophile, petits tirages, mais ce qu'on appelle « grands papiers » : Japon, Chine, Hollande... Typographie aérée, usage de la couleur pour les titres et les ornements. Ceux-ci ne veulent plus être des illustrations trop littérales, mais plutôt des évocations du texte, au moyen d'un frontispice ou

d'ornements qui ne sont plus typographiques, mais dessinés par un artiste : « une broderie d'arabesques sur les pages, un accompagnement de lignes expressives », comme l'écrit Maurice Denis. C'est très neuf à une époque où l'édition, en Belgique comme à l'étranger, ne présente aucune innovation. Ce n'est que dans les années 1890 que va se dessiner un mouvement neuf dans l'édition comme dans les autres arts appliqués. Aussi le rayonnement du jeune éditeur atteint-il très vite Paris. Verhaeren offre ses *Soirs* à Stéphane Mallarmé qui est conquis. Il quitte ses éditeurs parisiens pour faire publier par Deman à Bruxelles trois de ses ouvrages majeurs : sa traduction des *Poèmes d'Edgar Poe* (1888), *Pages* (1891), et *Poésies* qui paraît après sa mort, en 1899. Les échos recueillis par l'édition des *Soirs* sont très favorables et en soulignent la nouveauté et l'originalité. Deman utilise la même maquette pour les deux autres livres de la « trilogie noire » de Verhaeren, *Les Débâcles* (1888) et les *Flambeaux Noirs* (1891), ainsi que pour deux livres d'un autre de ses condisciples de Louvain, Iwan Gilkin : *La Damnation de l'artiste* (1890) et *Ténèbres* (1892). Au cours de sa carrière, chaque ouvrage va naître d'une réflexion créatrice avec l'auteur et l'ornemaniste éventuel. Edmond Deman met lui-même la main à la pâte, choisit les papiers, la typographie, oriente les ornements, refuse certains textes et illustrations et va même jusqu'à corriger pour Verhaeren des tournures de phrases un peu hasardeuses. Son activité de collectionneur et de marchand d'estampes le pousse également à publier des albums de planches comme les interprétations d'Odilon Redon pour *La Tentation de Saint-Antoine* (1888) et *Les Fleurs du Mal* (1890), ou les eaux-fortes *Au Pays noir* (1893) de Constantin Meunier, gravées par son fils Karl, avec une préface de Camille Lemonnier. Il publie aussi des monographies consacrées à des artistes : de Jules Destrée, *L'œuvre lithographique de Odilon Redon* (1891), et d'Erastène Ramiro, le *Catalogue descriptif et analytique de l'œuvre gravé de Félicien Rops* (1893). Eugène Demolder lui confie ses études sur *Constantin Meunier* (1901) et *Trois contemporains* (Henri de Braekeleer, Constantin Meunier et Félicien Rops, 1901). Les choix de Deman sont évidents, et courageux pour l'époque, comme celui de publier par exemple la *Plaidoirie pour l'anarchiste Jules Moineau* de maître Emile Royer.

Toutes ses publications, presque sans exception, sont en rapport direct avec ses liens d'amitié avec des artistes, et Verhaeren y joue un rôle prépondérant. Deman va publier quatorze ouvrages de Verhaeren ornementés par Théo Van Rysselberghe : la «trilogie sociale» : *Les Campagnes hallucinées* (1893), *Les Villes tentaculaires* (1895) et *Les Aubes* (1898); les poèmes d'amour pour Marthe : *Les Heures claires* (1896) et *Les Heures d'après-midi* (1905); *Les Visages de la vie* (1899), *Le Cloître* (1900) et les *Petites légendes* (1900), enfin les cinq volumes de *Toute la Flandre* (1904 à 1911). Il suit de près les revues littéraires et édite pour *Le Réveil* une série de sept petits ouvrages, parmi lesquels *Alladine et Palomides* de Maeterlinck (1894) et *Les Villages illusoirs* de Verhaeren (1895). Il suit aussi de près l'évolution de l'art et va publier deux des plus belles réalisations du livre «Art nouveau» en Belgique : *Limbes de lumières* (1897) de Gustave Kahn ornementé de manière tout à fait nouvelle par Georges Lemmen, et surtout les *Histoires souveraines* de Villiers de l'Isle-Adam (1899) pour lesquelles Théo Van Rysselberghe dessine une ornementation magistrale. D'autres ouvrages paraissent sans ornements mais font l'objet d'une correspondance presque quotidienne avec l'auteur. C'est le cas du *Mendiant ingrat* de Léon Bloy (1898). *Le Théâtre de Maeterlinck* (1901-1902) est pour la première fois illustré et non ornementé, par Auguste Donnay. Dans la même veine, Deman publie une édition de luxe de Barbey d'Aurevilly, *Le Rideau cramoisi* (1907), avec des illustrations d'Armand Rassenfosse. Cette édition posthume est probablement la seule pour laquelle Deman n'a forcément pas eu de contact avec l'auteur. Son œuvre d'éditeur se termine avec *Toute la Flandre* de Verhaeren et deux livres d'autres auteurs belges, *Le Sculpteur de masques* de Fernand Crommelynck (1908) et *Fumée d'Ardenne* de Thomas Braun (1912), avec une couverture de Georges Lemmen. D'autres ouvrages moins importants complètent le catalogue, qui contient aussi des tirages spéciaux réalisés pour Deman par d'autres éditeurs. Ceux-ci reflètent une préoccupation littéraire et il n'est pas étonnant d'y trouver parmi les auteurs les noms du Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, de Camille Lemonnier et de Verhaeren, tous en relation fréquente avec l'éditeur. Deman, dont la santé décline, cesse ses activités a-

vant la guerre de 1914 et la maison d'édition de cet homme sincère et généreux s'éteint avec lui.

Edmond Deman a eu trois enfants : un fils mort en bas âge, et deux filles : Gabrielle (1881) et Paule (1886). Gaby épouse Albert Sillie, officier de carrière qui l'emmène au Sénégal et dans l'Etat indépendant du Congo où elle est la première femme de fonctionnaire belge à le traverser de bout en bout, à pied et en pirogue. Paulette étudie le dessin et la peinture avec Marthe Verhaeren et reçoit des conseils de Signac, de Lemmen et de Spilliaert. Elle expose en 1906 et 1907 à «La Libre Esthétique» avec les artistes de «Vie et Lumière». Epouse du docteur Antoine Louveigné, c'est elle qui va prendre en charge la liquidation de la librairie et des éditions et poursuivre certains projets en cours. Toutes deux resteront sans descendance directe.

Les archives de la librairie ont en grande partie disparu, à cause de la guerre et des déménagements. Ce qui en reste, notamment d'importantes correspondances avec Mallarmé et Bloy, a été dispersé et se retrouve dans de grandes bibliothèques ou des collections privées, et au hasard des ventes publiques.

Iconographie : Il existe un portrait de Deman par Jammotte, conservé aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles, et des photographies, notamment aux Archives de l'Art contemporain des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. Un portrait de Gaby enfant, par Théo Van Rysselberghe, est conservé au Musée des Beaux-Arts de Liège.

Publications de la Librairie Deman (sont connus les catalogues de 1898, 1905, 1908 et 1911). — Catalogues de ventes publiques et à prix marqués de la librairie Deman (sont connus de 1882 à 1913). — *Editions, archives et correspondances* conservées entre autres : à Bruxelles, Bibliothèque royale Albert I^{er}, Archives et Musée de la Littérature, Archives de l'Art contemporain des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Archives de la Ville de Bruxelles; Anvers, Musée Plantin-Moretus; Namur : Musée Félicien Rops; Paris : Bibliothèque nationale, Bibliothèque littéraire Jacques Doucet, Bibliothèque de l'Institut; fonds Spoelberch de Lovenjoul; collections particulières appartenant entre autres à des membres de la famille restée française et de la famille belge d'Edmond Deman et à des bibliophiles français et belges.

Mort d'Edmond Deman, dans les «Echos» du *Mercur de France*, 16 mars 1918, p. 378-379. — A.

Guislain, *Un grand éditeur : Edmond Deman*, dans *Le Soir*, 14-15 janvier 1962, p. 1 et 2. — Stéphane Mallarmé, *Correspondance*, recueillie, classée et annotée par Henri Mondor et Lloyd J. Austin, Paris, 1959-1985 et les suppléments parus dans *French studies*, vol. 40, n° 1 de janvier 1986, vol. 41, n° 2 d'avril 1987, vol. 44, n° 2 d'avril 1990, vol. 45, n° 2 d'avril 1991, vol. 47, n° 2 d'avril 1993 et vol. 48, n° 1 de janvier 1994. — A. et L. Fontainas, *Biographie et bibliographie d'Edmond Deman*, dans *Bulletin du bibliophile*, 3, 1986, p. 309-379 et 4, 1986, p. 485-582. — Musée Plantin-Moretus, *Le Salon Emile Verhaeren*, n° 553, *Lettres à Edmond Deman*, Anvers, 1987, p. 523-543. — *Correspondance avec Léon Bloy*, à paraître aux éditions Labor.

Adrienne et Luc Fontainas

Illustration : Planche IV, face à la page 113.
 Marque d'éditeur d'Edmond Deman par
 Fernand Khnopff.

de MARNEFFE, Edgar, François, archiviste et historien, chef de section (conservateur) aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, né à Louvain le 26 juillet 1852, décédé à Tirlemont le 19 novembre 1929.

Fils de Louis-François-Bernard de Marneffe et de Marie-Isabelle Stoefs, il naquit dans une famille aisée de riches cultivateurs.

Rien ne nous est connu ni de sa jeunesse ni de ses études, sinon que le 23 août 1873, il passa avec distinction la candidature en philosophie et lettres à l'Université de Louvain. De Marneffe ne poussa pas ses études plus loin; en revanche, il s'entoura de livres et de manuscrits, lisant, annotant et écrivant. En 1879, il est cité parmi les membres de l'Institut archéologique liégeois en qualité de propriétaire à Niel-lez-Saint-Trond (Niel-bij-Sint-Truiden). En 1878, il épousa à Montenaken Marie-Joséphine-Pulchérie Lowet (1855-1925) dont il eut quinze enfants. Le couple s'établit à Niel-lez-Saint-Trond.

De Marneffe fit son entrée dans le monde de la recherche historique en publiant, en 1878, une étude sur l'étendue et les limites des anciens comtés de Moha et d'Avernas (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 14, 1878, p. 229-264; avec une carte). Ce travail fut suivi d'un autre, d'un caractère tout différent puisqu'il trai-

taut de l'origine des armoiries indiquée dans Hemricourt (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 15, 1880, p. 1-24).

La trace de de Marneffe se perd pendant quelque temps, jusqu'en cette année 1884, lorsque l'Académie royale de Belgique le couronna pour son mémoire : *Faire le tableau des institutions politiques et civiles de la Belgique sous la dynastie mérovingienne*. Le sujet était très vaste, car il exigeait une description critique des institutions royales, judiciaires et administratives et aussi un tableau des invasions ou de la colonisation germanique. L'Académie royale de Belgique jugea le travail digne de la médaille d'or et le prix fut donc attribué à de Marneffe.

Les rapports rédigés par les commissaires de l'Académie sur le mémoire de de Marneffe avaient été très élogieux. Parmi les commissaires siégeait Charles Piot, futur archiviste général du Royaume après le décès de Gachard un an plus tard, à la fin de 1885. Ce fut peut-être sur les conseils de Piot que de Marneffe sollicita un poste d'employé de deuxième classe aux Archives générales du Royaume où il fut nommé le 24 octobre 1884, aux appointements annuels de deux mille francs. L'année suivante, en 1885, de Marneffe pensa quitter Bruxelles : le 30 juin 1885, il posa sa candidature au poste de conservateur des Archives de l'Etat à Namur, devenu vacant suite à la nomination du titulaire, Désiré Van de Castele, à la direction du dépôt de Liège. La candidature de de Marneffe ne fut pas retenue et ce fut Léon Lahaye qui prit en main les destinées du dépôt de Namur.

Au sein de l'administration des Archives, Edgar de Marneffe gravit les divers échelons de la hiérarchie : employé de première classe en 1887, sous-chef de section en 1892, il fut nommé, par arrêté royal du 9 mai 1900, chef de section à titre personnel et prit la direction de la quatrième section qui venait d'être créée dans le but d'assurer la conservation des documents contemporains. De Marneffe fut nommé chef de section l'année suivante, par arrêté royal du 30 décembre 1901, au traitement annuel de cinq mille francs. Il fut admis à la retraite par arrêté royal du 19 septembre 1919.

L'œuvre d'Edgar de Marneffe montre qu'il dirigea ses efforts dans des directions très variées, cela en fonction de l'éclectisme de ses centres d'intérêts : la paléographie, la chrono-

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

gie, la diplomatie, mais aussi la toponymie, l'archéologie et la géographie historique.

Un an après son entrée aux Archives générales du Royaume, Edgar de Marneffe, continuant l'œuvre de Gachard dans le domaine des itinéraires des souverains, publia l'*Itinéraire de Charles le Hardi, comte de Charolais, puis duc de Bourgogne* (*Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, 4^e série, t. XII, 1885, p. 311-426). Toutefois, ce ne fut pas dans la période bourguignonne que de Marneffe s'illustra le mieux.

Les Archives générales du Royaume fournirent à de Marneffe la matière d'une importante publication de correspondance liégeoise couvrant la première moitié du XVI^e siècle : *La principauté de Liège et les Pays-Bas au XVI^e siècle. Correspondances et documents politiques*. L'ouvrage comprenait quatre volumes dont les trois premiers parurent à Liège, respectivement en 1887, 1888 et 1889; le quatrième volume, resté inachevé, parut également à Liège, mais en 1895 seulement. Le travail de de Marneffe était basé, pour la plus grande part, sur les fonds des Papiers d'Etat et de l'Audience dont de Marneffe publia un inventaire sommaire en 1906.

La période du Moyen Age avant 1300 était peu représentée dans l'historiographie de la Belgique. Ce fut probablement ce qui poussa de Marneffe, qui par ailleurs connaissait bien le latin, à entreprendre la publication des chartes de deux anciennes abbayes brabançonnaises : Afflighem et Heylissem. Le cartulaire de l'abbaye d'Afflighem parut à Louvain, de 1894 à 1901, en annexe des *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, publiées par le chanoine Reusens, professeur à l'Université de Louvain et le chanoine Victor Barbier (2^e section, série des cartulaires et des documents étendus, fascicules 1-5). Quant aux chartes de l'abbaye d'Heylissem, elles firent l'objet, entre 1895 et 1900, d'une édition séparée par les Archives générales du Royaume, hors commerce parce qu'inachevée. Peu de temps après, de Marneffe publia encore un certain nombre de chartes des abbayes de Parc et de La Ramée (*Bijdragen tot de Geschiedenis bijzonderlijk van het aloude hertogdom Brabant*, uitgegeven door P.J. Goetschalckx, t. 2, 1903, t. 3, 1904 et t. 4, 1905).

Ennemi des généralisations hâtives, de Marneffe était surtout un amasseur de documents, un fureteur et un collectionneur passionné. Ce

fut donc avec joie qu'il accepta la mission que lui confia la Commission royale d'Histoire de dresser le catalogue des chartes des évêques de Liège depuis les origines de l'épiscopat jusqu'au XV^e siècle.

Il commença par un premier travail d'approche : *Styles et indictions suivis dans les anciens documents liégeois*, paru à Bruxelles en 1896, sous la forme d'une plaquette de 56 pages. Plus important comme travail préparatoire fut son *Tableau chronologique des dignitaires du chapitre Saint-Lambert à Liège*, paru dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique* (t. 25, 1895, p. 433-485; t. 26, 1896, p. 318-425; t. 31, 1905, p. 109-166). Selon de Marneffe, ce travail présente un grand intérêt pour les diplomates. Les listes ou tableaux qu'il compte dresser viendront en aide lorsqu'il s'agira de contrôler l'authenticité des documents, de vérifier leurs dates ou de déterminer l'époque à laquelle ils appartiennent quand ils ne sont pas datés. Ils permettront aussi de reconnaître les personnages lorsqu'ils ne sont désignés que par l'initiale de leur nom. Ce travail aurait pu être l'œuvre maîtresse de de Marneffe; malheureusement, il resta, lui aussi, inachevé.

A partir de 1901, le conservateur des Archives de l'Etat de Liège, Alfred Hansay, associa Edgar de Marneffe à l'édition de l'obituaire de la cathédrale Saint-Lambert à Liège, projet qui ne se concrétisa pas par une publication.

De Marneffe fut également l'auteur d'études sur des questions de toponymie. En 1892-1893, il publia le résultat de ses recherches sur le nom de Malines (*Bulletin du Cercle Archéologique de Malines*, t. 4); en 1897-1898, il définit les règles à suivre dans l'étude des noms de lieux (extrait du *Bulletin du XII^e Congrès Historique et Archéologique tenu à Malines en 1897*), Malines, 1898, 19 pages; en 1909, il donna encore une étude sur les noms de lieux de la Hesbaye. Les dernières années de sa carrière lui permirent de rédiger, en 1911, d'intéressantes *Notes pour l'histoire de la céramique bruxelloise*, Malines, 1911, 32 pages; en 1912, une étude sur la ponctuation dans les écrits du Moyen Age (*Supplément de l'Indicateur Généalogique, Héraldique et Biographique*, juin 1912, p. I-VI); enfin en 1914, une étude sur la Secrétairerie d'Etat allemande (*Mélanges d'Histoire offerts à Charles Moeller*, t. 2, Louvain-Paris, 1914, p. 141-148).

Outre ses qualités d'archiviste et d'historien, Edgar de Marneffe y joignait celles d'un expert en écriture renommé. Dans le cadre de l'affaire Dreyfus, un journaliste, Bernard Lazare consacra plusieurs écrits afin d'établir que la culpabilité du capitaine Dreyfus n'avait jamais été prouvée. Il s'éleva vigoureusement contre l'attribution à Dreyfus du bordereau anonyme qui fut à la base de l'accusation. Pour étayer ses propos, Lazare fit appel à des experts en écriture renommés afin d'examiner l'écrit en question et de dire si, à leur avis, la comparaison graphique avec d'autres écrits permettait de l'attribuer à Dreyfus. Parmi ces experts se trouvait Edgar de Marneffe qui, dans un rapport daté du 5 août 1897, arriva à la conclusion que l'écrit anonyme ne pouvait être de la main du capitaine Dreyfus.

L'œuvre d'Edgar de Marneffe montre la grande diversité de ses centres d'intérêt. On peut toutefois regretter que certains travaux importants qu'il avait entrepris n'aient pu être terminés et soient restés à l'état fragmentaire.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Archives du Secrétariat, dossier «de Marneffe»; Archives de l'Enseignement Supérieur (Nouveau Fonds), n° 313, dossier «de Marneffe». — Renseignements aimablement communiqués par Mme Arlette de Marneffe.

B. Lazare, *Une erreur judiciaire. L'affaire Dreyfus* (Deuxième Mémoire avec Expertises d'Écritures...), Paris, 1897 (rapport d'E. de Marneffe aux p. 203 à 210). — H. Nelis, *Edgar de Marneffe (1852-1929)*, dans *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, t. 7, 1930, p. 47-53. — E. Houtman, *Edgar de Marneffe, een negentiende-eeuwse archivaris*, dans *Album Carlos Wyffels offert par ses collaborateurs scientifiques*, Bruxelles, 1987, p. 235-239. — R. Wellens, *Le département des Archives contemporaines aux Archives générales du Royaume à Bruxelles*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, t. 59, 1988, p. 219-236 (*Miscellanea Cécile Douxchamps-Lefèvre*). — A. Marchandise, *L'obituaire de la cathédrale Saint-Lambert à Liège. Notes pour une édition*, dans *Le Moyen Age*, t. 96, 1990, p. 411-420.

Robert Wellens

de MEEÛS, Ferdinand, Philippe, comte, banquier, premier gouverneur de la Société Géné-

rale de Belgique, né à Bruxelles le 30 mai 1798, y décédé le 5 avril 1861.

Ferdinand Meeus (comte de Meeûs depuis 1836) est issu d'une famille bourgeoise de négociants bien établie à Bruxelles. Les archives de la famille de Meeûs malheureusement ont été détruites dans un incendie, ce qui fait que nous ne savons que peu de choses des antécédents familiaux et des débuts de la carrière de Ferdinand.

Il est toutefois évident que, dès le début du siècle, sa famille comptait parmi les représentants de la haute bourgeoisie bruxelloise, sur le plan de la fortune comme sur le plan social. Le père de Ferdinand, Henri-Joseph, a su accroître considérablement la fortune familiale au cours de la période française. Il était connu comme un catholique modéré, patriote, et il siégea notamment aux États Généraux, sous le régime hollandais, jusqu'à sa mort en 1821. De nombreux membres de la noblesse bruxelloise assistèrent à ses funérailles. La famille Meeus était en outre étroitement apparentée à diverses familles importantes des milieux d'affaires bruxellois. La période hollandaise, c'est-à-dire celle qui correspond à la génération de Ferdinand, a permis à sa famille de faire les premiers pas vers l'anoblissement. Trois sœurs de Ferdinand épousèrent des membres de l'aristocratie. Plus important est le fait que ce groupe bruxellois de familles apparentées faisait partie de la direction et de l'actionnariat de la Société Générale, dès avant 1830. Peu de détails concrets sont connus sur les activités et la vie de Ferdinand de Meeûs avant le 12 octobre 1830 quand il devint gouverneur de cette banque. Il a étudié au Lycée de Bruxelles, où il marqua un grand intérêt pour la théologie, et il acquit le diplôme de droit à l'Université catholique de Louvain en 1819. Selon Thonissen, qui rédigea précocement sa biographie en 1863, c'est immédiatement après qu'il entama sa carrière de banquier : «Il prit la direction d'une importante maison de banque qui, à côté d'une réputation traditionnelle de probité scrupuleuse, s'était toujours fait remarquer par les facilités qu'elle savait fournir au commerce de la capitale».

Malheureusement, l'auteur ne nous informe pas du nom de la banque en question. Il ne fait pas de doute que de Meeûs ait acquis, entre l'âge de vingt et trente ans, une expérience de haut niveau du monde des affaires, car Joseph

Meeus-Vander Maelen, lorsqu'il présenta la candidature de son neveu Ferdinand au poste de gouverneur, souligna à l'appui de sa recommandation les contacts excellents que celui-ci entretenait avec des banquiers internationaux comme Rothschild à Londres et Francfort, Laffitte, Mallet et Rougemont à Paris. Ceci n'empêcha pas de Meeûs, poursuivant en cela la tradition familiale, de s'intéresser également au commerce et à l'industrie. Sa résidence de la Porte de Schaerbeek, qui avait été pillée pendant la Révolution, comprenait de vastes entrepôts qui abritaient notamment une importante quantité d'huile. Le pillage et la destruction complète par le feu des propriétés de Ferdinand de Meeûs sont des éléments qui ont joué en sa faveur pour sa nomination au poste de gouverneur de la Société Générale : lorsque éclatèrent les troubles de 1830, de Meeûs s'engagea immédiatement dans la Garde civique de Bruxelles, dont il fut désigné trésorier et organisateur. Dans des circonstances qui ne sont pas claires, il avait acheté un stock d'armes à des insurgés qui avaient pillé divers commerces d'armes de la capitale. Par la suite, des troupes hollandaises pénétrèrent dans sa maison et tirèrent sur la foule depuis les fenêtres. Diverses rumeurs défavorables à de Meeûs se répandirent alors parmi les milices populaires; on disait notamment que de Meeûs, qui entre-temps avait fui avec sa famille, avait invité les Hollandais chez lui. En conséquence, après le départ des troupes, les milices populaires entrèrent dans la maison, pillèrent son contenu et les magasins et boutèrent le feu à l'ensemble. Cet incident doit avoir considérablement gêné le Gouvernement provisoire, notamment parce que de Meeûs pouvait valablement exiger de très importants dommages et intérêts. Joseph Meeus-Vander Maelen, homme d'affaires qui comptait de très nombreuses relations et qui était l'un des fondateurs de la Société Générale, n'hésita pas à exploiter largement cette situation. Il en fit une arme de négociation à l'appui de la candidature de son neveu au poste de gouverneur de la banque : Ferdinand n'exigerait aucune indemnisation, cet incident serait mis sous le boisseau. A la tête de la banque, grâce à ses talents et aux nombreux contacts qu'il entretenait dans le monde bancaire, il pourrait rendre de grands services au nouveau régime, en dépit de son jeune âge. Ces arguments s'avérèrent déterminants et c'est ainsi que Ferdinand de Meeûs devint, à

trente-deux ans, le gouverneur de l'unique et très puissante société financière de la Belgique indépendante. Comme d'autres jeunes bourgeois de son temps, il fut également appelé à la formation du nouvel Etat. Il fut élu pour le Congrès National et siégea par après au Parlement comme député de Bruxelles de 1832 à 1845. Enfin, il fit partie du Conseil communal de Bruxelles de 1831 à 1840. Dans l'exercice de ces fonctions, il se fit principalement remarquer pour son savoir-faire en matière financière et dans d'autres domaines d'ordre matériel. Mais c'est surtout en qualité de gouverneur de la Société Générale que de Meeûs a marqué d'un sceau indélébile le paysage économique et politique de la Belgique indépendante.

La «*Algemene Maatschappij der Nederlanden ter bevordering van de Volksvlijt*» fut créée en 1822 par Guillaume I^{er}. La scission des Pays-Bas du Sud et la Révolution avaient placé la banque dans une position très difficile : elle avait perdu une partie de son actif, de son passif et de son terrain d'opération et, en raison du lien intime qui l'unissait à l'Etat hollandais et à Guillaume I^{er}, sa crédibilité était faible auprès du nouveau régime. La haute conjoncture des années 1820 n'était plus qu'un souvenir au printemps de 1830. Du fait de la Révolution, une situation déjà difficile se transforma en une véritable crise, qui entraîna le blocage également en Belgique de moyens importants. Le jeune de Meeûs se trouvait donc confronté à une rude tâche. Cependant, son dynamisme, sa grande puissance de travail, sa connaissance des finances et des milieux bancaires ainsi que ses brillantes idées eurent tôt fait de balayer le scepticisme et le manque de confiance envers ses compétences que lui manifestait à l'origine le Conseil de direction.

Grâce à ses contacts avec la «*haute banque*» en France, de Meeûs réussit à maintenir la banque à flot et aussi à assurer le crédit du nouveau régime. Ainsi qu'il l'avait promis, il parvint à convaincre Rothschild à Paris de souscrire à un emprunt qui allait permettre au nouveau régime de consolider les acquis de la Révolution. Guillaume I^{er} avait refusé de signer le Traité des 24 Articles; cette décision, qui maintint la Belgique et les Pays-Bas virtuellement sur pied de guerre jusqu'en 1838, joua en faveur de de Meeûs : la liquidation du contentieux résultant de la domination hollandaise fut reportée à une période in-

déterminée (en fait, jusqu'en 1842), avec pour conséquence que la banque put également reporter le paiement des charges considérables. Pareillement, de MeeÛs, se fondant sur des arguments juridiques, refusa de transférer au nouvel Etat les avoirs (soit environ 12 millions de francs) qui se trouvaient en 1830 au compte du Royaume des Pays-Bas (la banque jouait le rôle de caissier de l'Etat). En outre, la vente massive du fonds domanial, dont Guillaume I^{er} avait fait l'apport et qui faisait partie de la liste civile, contribua à augmenter les liquidités à la disposition de la banque. En acceptant en paiement des obligations de l'Etat, la crédibilité de de MeeÛs crût auprès des grands propriétaires et de la bourgeoisie qui achetaient les biens. Une deuxième mesure allait également l'aider à s'assurer la bienveillance des milieux politiques : la création de diverses caisses d'épargne destinées aux moins nantis. Toutes ces initiatives permirent de rassembler les moyens nécessaires, car les millions, que la banque avait prêtés avant 1830, essentiellement aux houillères du Hainaut et à la métallurgie naissante, ne pouvaient être récupérés que dans une faible mesure en raison de la crise qui s'éternisait.

Ce n'est qu'à la fin de 1834 que de MeeÛs put apporter une solution définitive aux besoins de capitaux de ces nouvelles entreprises par la création de sociétés anonymes, la reprise du contrôle et l'octroi de financement en vue de nouveaux investissements. Comment de MeeÛs en était-il arrivé à suivre cette voie inusitée pour une banque ? Il était un homme au sens pratique particulièrement développé, mais ce trait de caractère se doublait chez lui d'une vision judiciaire de l'avenir de la Belgique. La nouvelle Belgique, privée d'accès aux marchés mondiaux et qui ne pouvait espérer jouer un rôle politique éminent en Europe, saurait se faire une place au soleil en développant son industrie. Aux yeux de de MeeÛs, tel devait être en premier lieu le rôle de l'entreprise privée, qu'il défendait fréquemment au Parlement. Quant au rôle des institutions financières, il le voyait en premier lieu dans la construction de l'infrastructure industrielle : routes, canaux, chemins de fer. C'était là, à son avis, que devait intervenir l'initiative privée, par le biais de sociétés anonymes. Dès 1832, il introduisit une demande de concession pour la construction d'un chemin de fer d'Anvers à Bruxelles. Quelques années plus tard,

alors que l'Etat avait pris la décision de construire un réseau de chemin de fer public, il tourna ses regards vers la concession de la ligne Bruxelles-Paris. Entre-temps, il amena la banque à participer dans diverses sociétés travaillant à des projets de communications, dont bénéficièrent particulièrement les bassins industriels de Mons et de Charleroi. La création des trois ou quatre premières filiales industrielles pourrait être considérée comme une solution créative apte à mobiliser les dettes des exploitants. Mais les étapes suivantes du plan de de MeeÛs se matérialisèrent dans une politique visant consciemment à prendre le contrôle de l'industrie wallonne. Dès le début de 1835, des agents de la banque achetèrent un grand nombre d'entreprises dans toutes les régions industrielles wallonnes. De MeeÛs confia à deux filiales financières, la Société de Commerce de Bruxelles et la Société nationale pour Entreprises industrielles et commerciales, la tâche d'organiser des campagnes, de grouper des entreprises dans des sociétés, d'administrer le portefeuille d'actions et l'encadrement de sociétés patronnées. Entre 1834 et 1839, ces «holdings avant la lettre» créèrent plus de trente sociétés anonymes dont, selon les estimations, les investissements s'élevèrent à quelque 35 millions de francs. Les entreprises visées appartenaient essentiellement au secteur de l'industrie lourde, caractérisé par le haut niveau de capitalisation et de mécanisation, une part élevée d'innovations technologiques et leur raccordement aux voies de communications, essentiellement les chemins de fer.

C'est ainsi que de MeeÛs transforma la Société Générale en «banque mixte», mettant en place le schéma du capitalisme industriel et financier. D'autres sociétés bancaires en Belgique suivirent les traces de la Générale et, dans la deuxième moitié du siècle, le schéma de contrôle d'importants secteurs de l'industrie belge par de puissantes banques et sociétés financières était devenu une réalité courante.

L'extraordinaire développement des activités de la Société Générale, le succès de ses promotions et la renommée croissante de de MeeÛs suscitèrent dans le public de vives réactions mêlées d'envie, de méfiance et de crainte vis-à-vis du pouvoir détenu par la banque. Ces sentiments furent exprimés au Parlement, où siégeaient de nombreux hauts fonctionnaires, et particulière-

ment au Sénat, sous la forme de critiques véhémentes à l'égard du rôle de caissier de l'Etat que jouait la Société Générale, surtout quant au fait qu'elle refusait de débloquer le solde positif du «compte hollandais» et refusait à la Cour des Comptes tout droit d'exercer un contrôle plus efficace sur les opérations de la caisse de l'Etat. Ces critiques provoquèrent la constitution d'une Commission d'enquête parlementaire en 1834. Avant même que le rapport fut achevé, les hostilités étaient ouvertes entre le gouvernement De Theux et de Meeûs au sujet de la prorogation du contrat de caissier de l'Etat. De Theux et le ministre des finances d'Huart redoutaient le pouvoir de plus en plus grand de l'élite financière (à laquelle on avait donné le nom de «partie banquiste») et la diffusion de «l'esprit d'association», par le biais de sociétés anonymes engagées à fond dans la spéculation et débouchant sur des dérives boursières. En janvier 1836, le Sénat vota un amendement à la loi sur les chemins de fer rendant impossible la concession à une compagnie privée du chemin de fer de Bruxelles à la frontière française. Cette mesure était manifestement une expression d'animosité envers la Société Générale et de Meeûs. Léopold I^{er} lui-même, dans un premier temps, voyait en de Meeûs un opposant politique parce que ce dernier avait voté, à la Chambre, contre un certain nombre de projets de lois qui bénéficiaient du soutien du Roi. Une raison plus profonde de cette opposition royale à de Meeûs, qui en appela à diverses reprises directement à la personne du Roi dans ses conflits avec les ministres, consistait dans le fait que le Souverain considérait son attitude comme empreinte d'arrogance et d'insolence. Lorsque de Meeûs menaçait d'arrêter à bref délai le service de la caisse de l'Etat et, en conséquence, de fermer également les caisses d'épargne et d'étrangler le crédit commercial, le Roi envisagea même de le décharger de ses fonctions de gouverneur. En revanche, le gouvernement décida rapidement de créer la Banque de Belgique, qui se posait en rivale de la Société Générale. En fin de compte, le Roi se rallia à de Meeûs sur les conseils notamment du roi de France, Louis-Philippe, beau-frère de Léopold I^{er}, et de James de Rothschild, qui surent le convaincre que le gouvernement belge ne pouvait se permettre d'avoir pour ennemi un financier de génie placé à la tête d'une puissante banque de crédit. Les deux parties as-

souplirent leur position et un nouveau contrat de gestion de la caisse de l'Etat fut signé en novembre 1836. Le prix à payer pour la continuation de la fonction de caissier de l'Etat aux conditions de la banque fut entre autres l'émission de 29.000 nouvelles actions. Les investisseurs belges, au rang desquels figurait Léopold I^{er} lui-même, auraient ainsi une chance de participer aux bénéfices de la banque et de réduire l'influence que Guillaume I^{er} avait encore dans l'actionnariat. La convention n'allait pas marquer la fin des hostilités entre le gouvernement De Theux et de Meeûs. C'est ainsi que peu de temps après, Léopold I^{er}, agissant selon Thonissen à la suggestion du Conseil de direction de la banque, proposa de conférer le titre de ministre d'Etat à André Coghen, commissaire de la banque et administrateur de nombreuses filiales, et à de Meeûs. De Theux, d'Huart et Ernst, ministre de la Justice, menacèrent de démissionner en signe de protestation. Pour éviter la chute du Cabinet, le Roi renonça à son projet et le ministre De Meulenaere, qui avait apporté son appui au Souverain et qui était un excellent ami de Coghen, démissionna. Désireux malgré tout d'honorer les financiers, le roi Léopold I^{er} leur concéda à tous deux le titre héréditaire de comte. De Theux maintint son opposition à l'homologation de la société anonyme «La Mutualité», une troisième compagnie financière créée par de Meeûs dans le but de répartir le contrôle des sociétés anonymes industrielles et de rassembler des capitaux cette fois-ci dans la perspective de la construction de la ligne de chemin de fer reliant Paris à la frontière belge. Cette affaire était un projet gigantesque à la préparation duquel des moyens considérables avaient été consacrés et dont la réalisation échappa à nouveau de justesse à de Meeûs en raison de l'opposition de la France sur le plan politique.

En dépit des conflits de la banque avec De Theux, l'élite financière bruxelloise, dont de Meeûs avait été le pivot dès 1836, formait un réseau social très solide qui vivait en symbiose avec le monde politique et surtout avec la Maison royale. C'est ainsi que de Meeûs, catholique fervent, soutenait la politique unioniste du Souverain et les efforts qu'il consentait en vue de faire de Bruxelles le centre de la nation belge. Ses convictions l'ont conduit à la défaite aux élections parlementaires de 1845 et l'ont égale-

ment amené à démissionner du Conseil communal de Bruxelles en 1840. Il s'agissait en l'occurrence des conséquences d'une affaire de spéculation foncière concernant la construction du nouveau Palais de justice. La « Société civile pour l'Agrandissement et l'Embellissement de Bruxelles » était une société immobilière fondée par de Meeûs en 1837, qui acheta des terrains dans le prolongement du quartier du Parc et qui aménagea un quartier résidentiel, le quartier Léopold. Cette société avait eu également l'ambition de construire le nouveau Palais de justice mais, après une longue lutte avec un groupe rival, le Conseil communal rejeta les deux projets proposés, et c'est à la suite de cette décision que de Meeûs démissionna. La liquidation du contentieux de la banque avec la Hollande intervint enfin en 1842, et les actions de Guillaume I^{er} furent rachetées. La situation économique au cours de la décennie qui suivit 1838 était dans l'ensemble assez mauvaise et elle s'aggrava encore avec la crise politique de 1848. C'est alors que la Société Générale devint la proie d'un véritable assaut, qui la mit dans l'obligation d'arrêter ses paiements. Il s'avéra que ses moyens étaient immobilisés, dans une mesure bien trop grande, par un accroissement excessif du crédit accordé aux entreprises patronnées et à d'autres clients, essentiellement des membres du groupe. Le capital apparut également touché par une politique de rachat et de mise en gage. Avec l'aide de l'Etat, la banque fut remise à flot, mais elle fut contrainte de liquider ses deux « holdings » les plus anciens et de réorganiser son fonds de capital. Elle perdit son droit d'émission et le statut de banquier de l'Etat au profit de la Banque Nationale qui venait d'être créée. L'ancien Conseil de direction démissionna, mais de Meeûs conserva la fonction de gouverneur jusqu'à sa mort en 1861. Au cours de ces années, il eut la joie de voir couronnées de succès les idées qu'il avait prônées. La banque participait à la création de nombreuses sociétés de chemin de fer; le groupe avait étendu son empire et les entreprises qui en dépendaient étaient florissantes.

Ces années virent également le développement considérable de la fortune personnelle de de Meeûs. Dans les années 1830, il avait fait construire un château à Ochain, en bordure de la forêt de Soignes; il lui donna le nom d'Argenteuil. Un incendie détruisit ce bâtiment en 1847, mais il fut reconstruit en 1857-1858. A sa mort,

de Meeûs possédait plus de 611 hectares dans les environs et son patrimoine immobilier était considérable. Ce n'est qu'après sa mort que l'on apprit pour la première fois que pendant toute sa vie, il avait fait des dons importants aux œuvres de bienfaisance catholiques, et surtout à celles dont l'objectif était l'amélioration du sort des ouvriers travaillant dans l'industrie. Il fut commandeur de l'Ordre de Léopold, de la Légion d'Honneur et du Lion néerlandais. Il reçut en 1856 la Grande-Croix de l'Ordre de la Branche Ernestine de Saxe.

Archives du Palais royal, à Bruxelles : Collection documentaire Carlo Bronne, n° 80.

J.-J. Thonissen, *Vie du comte Ferdinand de Meeûs*, Louvain, 1863. — J. Laureyssens, *De Société Générale*, dans *Spiegel Historiel*, 7^e année, n° 12, Bussum, 1972, p. 680-685. — J. Laureyssens, *The Société Générale and the Origin of Industrial Investment Banking*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, t. 6, n° 1-2, 1975, p. 93-115. — J. Laureyssens, *Financial Innovation and Regulation. The Société Générale and the Belgian State after Independence (1830-1850)*, Part 1, *ibidem*, t. 20, n° 1-2, 1989, p. 223-250; Part 2, t. 23, 1992, p. 61-89. — B. Gille, *Lettres adressées à la maison Rothschild de Paris par son représentant à Bruxelles (Période 1838-1850)*, 2 vol., Louvain-Paris, 1961 et 1963 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine. Cahiers*, 19 et 33) : les contacts entre le représentant de Rothschild et Meeûs furent fréquents. — J. Malou, *Notice historique sur la Société Générale pour favoriser l'industrie nationale (1823-1862)*, Bruxelles, 1863. — B.S. Chlepnier, *La Banque en Belgique. Etude historique et économique*, t. 1, *Le marché financier belge avant 1850*, Bruxelles, 1926. — G. Kurgan - van Hentenryk, *De Meeûs Ferdinand, Philippe (comte c. 1836)*, dans *Dictionnaire des Patrons en Belgique*, Bruxelles, 1996, p. 201-203. — *De Meeûs, Ferdinand, Philippe*, dans *Le Parlement belge, 1831-1894*, dir. J.-L. De Paepe et Chr. Rindorf-Gérard, Bruxelles, 1996, p. 183-184.

Julienne Laureyssens

Traduit du néerlandais.

de RIBAUCOURT, Adolphe, Florimond, Ghislain, CHRISTYN, 4^e comte, docteur en droit, sénateur, président du Conseil supérieur de l'Agriculture, bourgmestre de Perck, grand pro-

priétaire terrien, né à Perck le 16 août 1837, y décédé le 27 août 1911.

Fils unique du comte Prosper et de Marie (des comtes) de Thiennes-Lombise, Adolphe de Ribaucourt se montre le digne fils de son père, auquel il succède aussi bien comme représentant de l'arrondissement de Termonde au Sénat, qu'à la tête de ses vastes domaines familiaux.

Frais émoulu de l'Université de Louvain, où il a conquis son diplôme de docteur en droit en 1861, le jeune Adolphe fait partie en 1865 de l'ambassade chargée de se rendre à Madrid pour notifier officiellement à la reine d'Espagne le décès du premier Roi des Belges et l'avènement de son fils, Léopold II.

En 1879, lorsque son père se retire de la scène politique, les électeurs de Termonde le remplacent aussitôt par son fils, le comte Adolphe. Il y siègera pendant trente-deux ans ce qui, ajouté aux mandats de son père, donna soixante-huit années de vie parlementaire continue aux Ribaucourt. S'il prend plus brièvement la parole que son père, s'il se montre plus pragmatique et s'il suit plus scrupuleusement les directives du parti catholique, c'est que les temps ont changé.

C'est l'époque des grands combats politiques contre les libéraux, la première guerre scolaire ou « loi de malheur », la révision constitutionnelle de 1893 et l'instauration du vote plural. Pendant de longues années, il siège au bureau de la haute assemblée comme secrétaire du Sénat et il fait partie de diverses commissions législatives et budgétaires. Ses interventions se manifestent dans plusieurs rapports, notamment dans le domaine agricole, à propos du Code rural. Il préside par ailleurs le Conseil supérieur de l'Agriculture de 1885 à 1899. Les problèmes communaux le retiennent aussi, lui qui est en même temps bourgmestre de son village de Perck. Grand chasseur devant l'Éternel, il trouve des accents oratoires pour dénoncer le braconnage. Et il préside un certain temps la Société de chasse de l'Hertogenwald.

Sa carrière publique se termine comme elle a commencé : par la notification officielle à une souveraine étrangère, cette fois la Grande-duchesse régente de Luxembourg, de la mort de Léopold II et de l'avènement d'Albert I^{er}.

Dans son domaine de Perck, le comte Adolphe a développé un haras de chevaux qui ont connu leurs heures de gloire sur les hippodromes. Mais ils ont aussi mangé une partie de

sa fortune : à sa succession, ouverte en 1911, il n'est plus question ni de l'hôtel de maître ancestral de la rue de Loxum, ni du château de Ribaucourt, qui ont été vendus.

Le comte Adolphe de Ribaucourt a épousé en 1863 la comtesse Berthe de Liedekerke, morte trois ans plus tard après avoir mis au monde sa troisième fille en 1866. Il se remarie en 1873 avec Madeleine du Bois d'Aische, fille du comte Adolphe du Bois, bourgmestre d'Edegem. Elle lui donne encore neuf enfants, assurant ainsi la postérité de la famille de Ribaucourt. Celle-ci compte aujourd'hui de nombreuses ramifications alors que, depuis plusieurs générations, l'avenir n'était assuré que par un fils, seul espoir de sa race.

Archives de la famille Christyn de Ribaucourt (coll. privée).

Annales parlementaires. — H. Douxchamps et J. Lefèvre, *La famille Christyn de Ribaucourt*, II, *Les Ribaucourt*, dans *Recueil de l'Office généalogique et héraldique de Belgique*, vol. 39, Bruxelles, 1989, p. 539-573.

Hervé Douxchamps

de RIBAUCCOURT, Prosper, Jean, Joseph, CHRISTYN, 3^e comte, homme politique, député aux Etats provinciaux et conseiller provincial du Brabant, bourgmestre de Laerne, sénateur et grand propriétaire terrien, né à Hildesheim (Hannovre) le 7 avril 1796, décédé à Bruxelles le 8 mars 1882.

Descendant direct de Jean-Baptiste Christyn (1630-1690), chancelier de Brabant, Prosper est issu d'une grande famille bruxelloise, connue en cette ville depuis 1589, et qui a donné d'éminents juristes, des conseillers de Brabant et des seigneurs à Meerbeek, Tervueren et Duysbourg, Grembergen, Laerne, Amelroy (Ammerzoden en Gueldre, Pays-Bas) et Ribaucourt en Pévèle (Raimbaucourt, dans le Nord, France).

Fils unique de Philippe-Alexandre Christyn, 2^e comte de Ribaucourt, et d'Antoinette (des comtes) de Quarré, Prosper naît au cours de l'émigration de ses parents en Allemagne, fuyant l'invasion française. Une petite sœur naîtra à Bruxelles en 1801, après la tourmente révolutionnaire.

Formé d'abord par un précepteur particulier, le jeune Prosper échappe à l'École militaire de la Flèche (Sarthe) où Napoléon veut l'envoyer. Lors d'une fête à l'hôtel de ville de Bruxelles, sa mère s'est en effet jetée aux pieds de l'Empereur pour le supplier de ne pas la séparer de son fils unique. Prosper a donc poursuivi ses études au lycée impérial de Bruxelles. Il complète sa formation par des voyages «dans les diverses contrées d'Europe».

Prosper de Ribaucourt apparaît d'autant plus comme le seul héritier des anciennes seigneuries familiales que, depuis plusieurs générations, les Christyn ont pris alliance dans des familles (Gomez de Espinosa, Vilsteren, Quarré) qui se sont éteintes en eux, non sans leur avoir laissé chaque fois un patrimoine appréciable.

C'est ainsi que la seigneurie de Ribaucourt par exemple, érigée en comté par Philippe IV en 1659 en faveur d'un d'Aubermont, est passée par alliance aux Gomez de Espinosa en 1694 après l'extinction des d'Aubermont, avant d'échoir de la même façon aux Christyn en 1748. Depuis cette date, les Christyn ont porté de préférence le nom du comté de Ribaucourt, leur nom patronymique d'origine passant au second plan.

Fort de cette assise terrienne considérable et débarrassé des devoirs seigneuriaux par la Révolution française, Prosper se laisse porter vers la politique. Le nouveau régime hollandais a rendu aux nobles, se trouvant à la tête d'une fortune patrimoniale suffisante, une place au sein des assemblées représentatives de chaque province. Dès 1822, avant même de faire partie du Corps équestre du Brabant méridional où son père siège avec la noblesse restaurée, Prosper est député par cet Ordre aux Etats provinciaux du Brabant méridional. Il a vingt-six ans. Il continuera de siéger à l'assemblée provinciale du Brabant après l'indépendance de la Belgique jusqu'en 1843. Depuis 1836, les Etats ont cédé la place aux Conseils provinciaux que nous connaissons encore aujourd'hui.

Après la mort de son père, il lui succède au Corps équestre et devient le 3^e comte de Ribaucourt de sa Maison. Bien que le roi Guillaume lui ait conféré une charge honorifique de chambellan, le jeune comte défend les intérêts des provinces méridionales contre les autorités de La Haye, au point de figurer parmi les opposants notoires du régime.

Aussi adhère-t-il aussitôt au nouveau régime belge, issu de la Révolution de 1830, en acceptant sa désignation comme premier suppléant du district de Termonde au Congrès national. Mais il n'a pas l'occasion de siéger effectivement au sein de l'assemblée constituante.

En 1843, poussé dans la campagne électorale par son régisseur de Laerne, Auguste Walravens, il remporte un siège au Sénat, où il va représenter l'arrondissement de Termonde pendant trente-cinq ans. Loin de se cantonner dans un rôle passif, le sénateur catholique de Ribaucourt ne cesse au contraire d'intervenir à propos dans les débats, avec beaucoup d'éloquence et d'indépendance d'esprit. Il s'intéresse à tous les sujets, avec cependant une prédilection pour les travaux publics et les problèmes agricoles. Sa qualité de propriétaire terrien lui confère dans ces domaines une grande autorité. Diverses sociétés ou institutions agricoles ou horticoles l'appellent à leur présidence : l'École d'horticulture de l'Etat à Vilvorde (1860) et la Société royale de Flore (1873) par exemple. En 1851, il assume la questure du Sénat.

En 1871, le gouvernement belge décide de ne plus accorder l'asile aux proscrits français qui risquent d'envenimer les relations parfois difficiles entre les deux pays. Parmi eux, se trouve justement Victor Hugo, qui réagit avec violence dans la presse bruxelloise. Devenu indésirable, le célèbre écrivain doit quitter le pays. Au Sénat, le comte de Ribaucourt se lève pour soutenir en termes très fermes le décret d'expulsion pris contre Victor Hugo. Il ne faut pas, dit-il, «que le sol libre de la Belgique ne devienne le rendez-vous des misérables que toutes les nations devraient expulser pour que la justice de leur pays les atteigne». Tels sont les propos expurgés publiés dans les *Annales parlementaires*. En réalité, dans le feu du discours, Ribaucourt aurait parlé de Victor Hugo comme de l'«individu dont il s'agit». Dans l'*Année terrible*, publié en 1872, l'écrivain se vengera par ces vers :

«Et pour comble d'effroi, les animaux parlèrent.

Un monsieur Ribaucourt (*sic*) m'appelle individu.»

La phrase malheureuse du sénateur de Ribaucourt nourrira longtemps les gazettes, qui ne manqueront pas de dénoncer la mesquinerie de

la «Petite Belgique» et de ses hommes politiques à l'égard de l'un des géants de la littérature de tous les temps.

A part cet incident, qu'il a provoqué et dont il n'a pas soupçonné l'ampleur, le comte de Ribaucourt incarne parfaitement la prestance et la dignité du sénateur, grand seigneur et grand aristocrate, au XIX^e siècle.

Le comte Prosper de Ribaucourt a épousé en 1827 Marie (des comtes) de Thiennes-Lombise, fille d'Adolphe, maire de Woluwe-Saint-Pierre sous l'Empire, et de la comtesse Françoise de Merode. Cette alliance dans la haute noblesse du pays devait encore apporter aux Ribaucourt le château de Horst avec le domaine de Rhode-Saint-Pierre, près de Louvain. Elle ne lui a donné qu'un fils, Adolphe, qui succède à son père dans ses multiples domaines, et deux filles, mariées l'une avec un comte de Grunne, l'autre avec un comte de Linange (*Leiningen*).

Pour se rapprocher de Bruxelles, le comte Prosper a fait l'acquisition, dès 1833, du château de Perck, entouré d'un vaste domaine, où il peut s'adonner à la chasse. Toute sa vie, il quitte ponctuellement son hôtel de maître de Bruxelles le 8 mai pour s'installer à Perck jusqu'au 5 novembre. Pour autant, il ne se dessaisit d'aucun de ses autres châteaux et domaines, sauf Amelroy qui est passé à sa sœur Ghislaine, épouse du baron de Woelmont d'Oplieux.

A Perck, le seul de ses châteaux qui soit resté dans sa famille jusqu'à nos jours, il a regroupé d'importantes archives familiales, seigneuriales et domaniales, les manuscrits de ses ancêtres juristes, une belle bibliothèque et un cabinet d'histoire naturelle. Dans les années 1840-1850, il déploie une grande activité généalogique, cherchant notamment, mais en vain, à faire descendre les Christyn des Vilain de Gand. On le voit alors en correspondance suivie avec des archivistes, des archéologues et des historiens. Son homme de confiance, Clément Deltenre, avocat à Enghien, est alors transformé par lui en généalogiste.

En 1871, Léopold II accorde au sénateur comte Prosper de Ribaucourt l'extension de son titre à tous ses descendants du nom. Particularité : la famille de Ribaucourt est l'une des rares familles de la noblesse belge qui, depuis l'instauration de l'état civil, continue à faire porter son titre sur le nom de terre plutôt que sur son patronyme : *Christyn, comte de Ribaucourt* (et non «comte Christyn de Ribaucourt»).

Le comte de Ribaucourt s'éteint en 1882 en son hôtel bruxellois, à l'angle des rues de Loxum et de la Bergère, près de la collégiale Sainte-Gudule, à l'âge vénérable de quatre-vingt-cinq ans.

Archives de la famille Christyn de Ribaucourt (coll. privée).

Annales parlementaires. — L.-P. Gachard, *Notice sur la collection de manuscrits de M. le comte de Ribaucourt*, dans *Compte-rendu des séances de la Commission royale d'histoire ou Recueil de ses bulletins*, t. 5, 1842, p. 363-378. — H. Douxchamps et J. Lefèvre, *La famille Christyn de Ribaucourt*, II, *Les Ribaucourt*, dans *Recueil de l'Office généalogique et héraldique de Belgique*, vol. 39, Bruxelles, 1989, p. 462-529.

Hervé Douxchamps

DE RUDDER, Isidore, Liévin, sculpteur, céramiste, médailleur, peintre, né à Bruxelles le 3 février 1855, décédé à Uccle (Bruxelles) le 3 mai 1943.

La famille d'Isidore De Rudder était fort intéressée par l'art. Très jeune, Isidore prend contact avec les arts décoratifs dans l'atelier de son père qui exerce le métier de plâtrier à Bruxelles. Il s'inscrit à l'Académie de sa ville natale : de 1869/1870 à 1879/1880, il suit des cours de dessin ; de 1875/1876 à 1877/1878, il les interrompt pour recevoir les leçons de moulage d'après nature d'Eugène Simonis. Philippe Wolfers et Paul Hankar sont ses condisciples et amis.

Comme la plupart des sculpteurs du XIX^e siècle, De Rudder est un travailleur assidu. Il développe ses activités dans le domaine des arts décoratifs. De Rudder fut l'un des premiers en Belgique à entreprendre sérieusement ces recherches vers la fin du XIX^e siècle ; il appartient au groupe d'artistes qui allèrent plus loin dans la diversité des techniques appliquées. Au début de sa carrière, il travaille à la réalisation d'objets en métal : chez le fondeur Luppens et chez les joailliers-orfèvres Wolfers (vases en argent et mobilier de table).

En 1880, De Rudder fait ses débuts comme sculpteur avec une statue relativement conventionnelle : *Le Printemps*, couronnée par l'Académie royale de Belgique. L'année suivante, il remporte la deuxième place au concours de

sculpture pour l'obtention du prix de Rome, ce qui lui permet d'entreprendre un voyage d'étude à travers l'Europe. Il attire l'attention de la critique par une œuvre qu'il expose en 1884 à Bruxelles : *Le Nid*, un groupe enjoué représentant une mère et trois enfants, variation originale sur le thème de la Charité (marbre, Koninklijk Museum voor Schone Kunsten, Anvers; plâtre, Musée d'Ixelles); une composition analogue sera reprise dans *Abondance* (plâtre, Koninklijk Museum voor Schone Kunsten, Gand, 1891, Cercle artistique de Bruxelles) et dans *La Vieille Fontaine* (marbre, place Charles Graux, Ixelles, avant 1914).

Il s'intéresse particulièrement à la sculpture funéraire. Ici encore il est à la recherche d'un renouvellement de l'iconographie, ce qui apparaît clairement dans l'agencement du groupe *Le Commencement et la Fin* (pierre, Cimetière de Laeken/Bruxelles, 1887, Salon de Bruxelles), qui comprend trois personnages représentant les stades de la vie humaine. Il remporte le premier prix au concours pour l'érection du monument funéraire de Rogier, malgré de vives contestations. L'ensemble monumental élevé au Cimetière de Saint-Josse-ten-Noode est composé d'un gisant en marbre sous un dais de pierre bleue et d'une personnification en bronze de la Belgique (inauguré en 1892).

De Rudder réalise des sculptures en ivoire qu'il présente à l'Exposition universelle d'Anvers (1894 — entre autres le masque *Phoebe*). Il y expose aussi des panneaux décoratifs en porcelaine polychrome — une nouveauté en Belgique — qui reproduisent en bas-relief des personnifications de *La Couleur*, de *L'Architecture*, de *L'Harmonie* et de *La sculpture*. Il s'agit d'œuvres faites à la Manufacture Vermeren-Coché de Bruxelles. D'autres manufactures, comme Müller à Ivry près de Paris ou Boch à La Louvière, éditeront ses œuvres en céramique.

L'année 1895 voit une grande exposition rétrospective de son œuvre au Cercle artistique de Bruxelles : des sculptures, mais aussi des chandeliers, différents types de vases et une grande quantité de masques. La variété des matériaux utilisés est remarquable : en dehors des traditionnels bronzes, marbres et plâtres, il emploie l'étain, la porcelaine, le grès, la majolique, l'ivoire... Il expose également des cartons pour les travaux de broderies de son épouse Hélène du Ménil.

Le masque est durant plusieurs années l'un de ses thèmes favoris comme il le prouve au Salon d'art idéaliste en 1896; il poursuit également sa production de sculptures ébarnées : à l'Exposition universelle de 1897, il montre des médaillons, entre autres celui de Madame De Rudder (Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles) et en 1906 à l'exposition du groupe « Pour l'Art », *Pandora* commandée par Philippe Wolfers. Son talent aux multiples aspects l'incite à graver des illustrations pour un livre de contes écrits par Marguerite Van de Wiele et à peindre des toiles tel *Frans Courtens dans son atelier* (Koninklijk Museum voor Schone Kunsten, Anvers).

Plusieurs de ses sculptures importantes datant de la fin du siècle ne nous sont connues que par des illustrations : *Persée et Pégase* (esquisse : Salon d'art idéaliste, 1896), *Persée et Méduse* (même salon, 1898), *Jeu d'enfant* (Aéropage du XX^e siècle, 1898).

En 1899, le *Monument Willems*, œuvre toute allégorique, est inauguré place Saint-Bavon à Gand lors de grandes manifestations (socle dessiné par Hankar). Vers 1900, De Rudder crée quelques médailles et plaquettes comme *La Plaque du Cinquantenaire de la Maison Wolfers frères* (« Pour l'Art », 1901).

De Rudder poursuit sa production de sculptures funéraires, dont certaines sont poignantes : *Le Monument funéraire Steurs* (Cimetière de Saint-Josse, « Pour l'Art », 1902) formé d'un buste posé sur un socle devant lequel est allongée une figure drapée. Il présente au Salon de Bruxelles de 1903, *Douleur* (érigée au Cimetière d'Ixelles) symbolisée par une pleurante assise de biais et en 1903 à la Société des Beaux-Arts de Bruxelles, *Deuil*, une statue en pied vraisemblablement destinée au monument funéraire Wolfers du Cimetière de Saint-Josse.

Durant toute sa carrière, De Rudder obtient de nombreuses commandes de sculptures monumentales à Bruxelles : au Théâtre flamand (*Le Drame*, vers 1887), à l'Hôtel de Ville (*Jean Van Coudenberghe*, modèle accepté en 1888), à la Porte de Hal (*Zannekin et Ackermans*, modèle payé en 1888), au Parc royal (*Le Commerce*, d'après Godecharle, 1892), au Jardin Botanique (*Un Héron*, une fontaine en collaboration avec Hankar, contrat en 1895), au Pavillon congolais de l'Exposition universelle de Bruxelles (deux groupes polychromes de personnages congolais,

1897), à l'Hôtel de la Compagnie mutuelle de Tramways (rue du Marais à Bruxelles, *Le Temps*, un long relief de 1899), à l'Hôtel communal de Saint-Gilles (*L'Art*, vers 1904; *Force et Prudence*, modèle approuvé en 1912; *Fertilité et Fraternité*, datées sur le socle 1923). Les bustes, généralement des portraits, sont une autre constante de sa production. Vers 1900, il réalise également une série de portraits en relief.

Après 1918, De Rudder travaille à plusieurs monuments commémorant la Première Guerre, notamment *Le Monument de la reconnaissance de la Belgique à la France*, érigé place de l'Alma à Paris (1923).

De Rudder fut professeur de sculpture à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, Section des Arts décoratifs, entre 1911 et 1926.

Archives de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles; du Koninklijk Museum voor Schone Kunsten, Anvers; des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles et du Stadsarchief, à Gand (T 298).

E. Pelichet, *La céramique art nouveau*, Lausanne, 1976, p. 89, 155. — *Philippe Wolfers-juwelen, zilver, ivoor, kristal*, catalogue, Museum voor Sierkunst, Gand, 1979, p. 28, 32, 33. — F. Loyer, *Paul Hankar*, Bruxelles, 1986, p. 45, 78, 82, 163. — *La sculpture belge au XIX^e siècle*, catalogue, Générale de Banque, vol. 2, Bruxelles, 1990, p. 344, 616.

Hugo Lettens

DETRY, René, François, Léon, docteur en droit, directeur général au ministère des Colonies, président-fondateur de la Loterie coloniale, né à Vilvorde le 21 janvier 1881, décédé à Watermael-Boistfort (Bruxelles) le 5 août 1945.

C'est à Vilvorde, lieu de garnison de son père que naît, le 21 janvier 1881 René Detry. Il est le fils de Léon-Octave, colonel commandant le 12^e régiment de Ligne, et de Sidonie van Mal. Namurois par son père et Hollandais par sa mère, il revendiquera toujours cette dualité d'origine qui lui permet de maîtriser parfaitement les deux langues nationales. De santé délicate, il requiert tout au long de sa jeunesse, les soins les plus attentifs.

Après des humanités gréco-latines qu'il termine à dix-sept ans et demi à Bruges où résident

ses parents, il se destine à l'École Militaire souhaitant embrasser la carrière de son père.

Toutefois, sa condition physique ne lui permet pas de poursuivre dans cette voie et c'est vers le droit qu'il se tourne. Inscrit en 1901 à l'Université de Gand, placée alors sous le rectorat de l'éminent Paul Thomas, Detry est très vite appelé à certaines fonctions internes à l'Université : secrétaire de l'*Almanach*, correspondant du journal des étudiants, président du cercle littéraire, ou encore secrétaire de la société générale des étudiants libéraux.

Son diplôme de docteur en droit en mains, il entre, en 1907, à l'administration centrale de l'Etat indépendant du Congo, à titre temporaire. Dès l'année qui suit, il est engagé définitivement au secrétariat général des colonies. Il est chef de bureau à la déclaration de guerre. Soucieux du bien-être de ses concitoyens, il consacre son temps libre — il est toujours célibataire —, à divers comités de charité, ce qui lui vaut, les hostilités terminées, de recevoir la Médaille du roi Albert avec ruban strié d'une rayure.

Nommé sous-directeur au ministère des Colonies par arrêté royal du 31 décembre 1917 (avec effet au 31 décembre 1915), il est quatre ans plus tard désigné comme directeur. Son esprit clair, son jugement rapide, son tact, font de celui que son signalement désigne comme « fonctionnaire d'élite » la personne toute désignée pour assumer en mai 1926 les fonctions de chef de cabinet de l'administrateur général des colonies. Quelques mois plus tard, c'est le baron Houtart qui cumule deux portefeuilles ministériels d'importance — Colonies et Finances —, qui le sollicite comme chef de cabinet. Il exerce cette fonction par la suite auprès des ministres Pecher et Jaspar. Ses occupations professionnelles se font toujours plus pressantes, collaborant activement à diverses commissions siégeant au sein du département colonial; ainsi est-il membre du comité du budget colonial, de la commission mixte de l'office douanier colonial, de la commission de propagande coloniale scolaire, de l'office spécial d'imposition des entreprises coloniales (colonies et finances), de la caisse des veuves et orphelins des fonctionnaires coloniaux ou encore du conseil de discipline du ministère. Le 20 mai 1928, il représente le département à l'Université coloniale d'Anvers en compagnie du prince Léopold et de la princesse Astrid et d'Albert Laude, directeur de l'établissement.

Le 30 octobre 1929, Detry épouse à Etterbeek Hélène van Dooren, petite-nièce de Jules van Dooren, commissaire d'arrondissement à Gand de 1883 à 1898. D'un premier mariage avec Georges Cosyns, docteur en sciences, spéléologue et assistant à l'Université libre de Bruxelles, Hélène a retenu un fils, Max Cosyns, docteur en sciences physiques de l'Université de Bruxelles et adjoint du professeur Piccard. Detry et son épouse s'installent avenue des Nerviens à Etterbeek puis en mai 1934 à Boistfort dans une villa de style Bauhaus construite par l'architecte Lucien De Vestel. Cette maison sera un havre de paix pour le fonctionnaire aux lourdes responsabilités.

En 1930, il est assimilé aux inspecteurs généraux et assume les fonctions de chef de service général du Personnel d'Afrique à l'agence générale de la colonie. Il est en outre membre du jury international des récompenses à l'Exposition internationale, coloniale, maritime et d'art flamand à Anvers. Dès l'année suivante, il est nommé directeur général et accepte le mandat de président de la Ligue du Souvenir congolais. Il est de surcroît désigné comme délégué de la colonie à la Société des mines d'or de Kilo Moto et à la Minière de la Tele.

Parvenu au rang de grand commis de l'Etat, porteur de hautes et diverses distinctions honorifiques, on pourrait croire que ce quinquagénaire à la santé parfois capricieuse songe à se reposer sur ses lauriers. Certes non. Dès 1933, le ministre le charge d'une lourde et difficile mission : instaurer en Belgique une loterie au profit du Trésor public. A ce titre, Detry est nommé président de la « commission consultative touchant à l'organisation éventuelle d'une loterie coloniale ». Composée de dix-huit membres, cette commission comporte de hauts représentants des intérêts coloniaux, mais aussi diverses personnalités comme Fischer, président de l'Association générale de la presse belge, Mertens, président de la Fédération nationale des associations professionnelles d'agents de change agréés aux Bourses de fonds publics, Resteau, président de la Commission de la Bourse de Bruxelles, etc.

La mission n'est pas simple, car toutes les bases de ce projet sont à déterminer et de plus, de nombreux opposants, au nom de la défense de la morale, se manifestent. Après de multiples réunions et divers projets, est instaurée par arrê-

té royal du 29 mai 1934, la « Loterie coloniale », ancêtre directe de notre moderne Loterie nationale. René Detry qui a tant œuvré à sa mise en place est tout naturellement désigné à la tête de cette nouvelle institution comme président du Comité de gestion. Une fois de plus, il prend sa mission très à cœur et tente de satisfaire au mieux les attentes du gouvernement à un moment où son pays, à l'image de l'Europe entière, est en pleine crise économique. Imaginer le fonctionnement d'une loterie qui doit être parfaitement réglementée, mais aussi trouver des locaux, recruter et nommer du personnel, acheter du matériel, concevoir la publicité, faire imprimer les billets, sont autant de points que le Comité de gestion de la Loterie coloniale doit régler au plus tôt.

Malgré des péripéties de dernières minutes qui nécessiteront notamment l'emprunt d'un matériel à la France, le premier tirage de la Loterie coloniale peut se dérouler à Bruxelles le 18 octobre 1934 au Cirque royal mis gratuitement à la disposition pour l'occasion, et dont la salle est comble.

Les soucis d'organisation cumulés à ses hautes fonctions, les fatigues de son déménagement et d'un important cocktail donné chez lui le 18 août à l'occasion de l'ascension dans la stratosphère, à Hour, de son beau-fils Cosyns, ont toutefois eu raison de la santé déjà fragile de René Detry. Indisposé, celui qui a tant collaboré au succès de cette première, est absent. Il se rétablit toutefois dans les semaines qui suivent. En 1935, il est désigné comme vice-président du groupe colonisation à l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles. C'est lui qui négocie avec Adolphe Max, bourgmestre de la capitale, et le baron Vaxelaire, vice-président du conseil d'administration de l'Exposition, certains changements relatifs à la loterie prévue dans le cadre de cet événement, et qui est fortement concurrencée par la Loterie coloniale, plus attractive dans ses lots.

Un autre dossier épineux est celui de la Grande saison de l'Eau à Liège, qui aboutira à une liquidation et pour lequel la Loterie coloniale interviendra financièrement. Du 1^{er} juillet 1934, date de la mise en vente des premiers billets de loterie, jusqu'en avril 1940 où l'invasion du pays amène la suppression des émissions, il a été vendu pour près d'un milliard et demi en francs belges de billets et coupures, ce qui représente un résultat au-delà de toutes les prévisions.

En 1939, Detry est chargé d'accompagner le gouvernement à Bordeaux. Rentré à Bruxelles, il réaffirme le 23 juillet 1940 sa fidélité au Roi et reprend dès août ses fonctions. En novembre, il est chargé de présider le conseil de direction du département des colonies.

Confronté à la mise en place du Secours d'hiver qui succède pendant la guerre à la Loterie coloniale, Detry exerce en outre, à deux reprises, les fonctions de secrétaire général dans son département.

Rongé par une longue et pénible maladie, fatigué par ses multiples fonctions et responsabilités, épuisé par une opération inutile et anxieux pour son beau-fils arrêté comme résistant, il s'éteint dans sa villa de Boistfort le 5 août 1945.

Sans descendance, René Detry était lié d'une profonde affection à sa sœur, Elvire, morte centenaire en 1983, épouse de Gustave Feytmans, docteur en philosophie et lettres et préfet des études à Gand, et mère, notamment, de Madame Paul Faider, docteur en philosophie et membre de l'Académie royale de Belgique, et de Madame Paul Bonenfant, docteur en histoire et membre de l'Académie royale des Beaux-Arts.

Archives de la Loterie nationale, à Bruxelles. — Ministère des Affaires étrangères, dossier personnel n° 615.

Ch. Kuck, *La Loterie coloniale, son organisation, ses résultats*, Bruxelles, s.d., p. 12, 13, 31, 32, 40. — M. Van den Abeele, *Detry (René-François-Léon)*, dans *Biographie coloniale belge*, t. 5, Bruxelles, 1958, col. 249-250. — *Loteries en Europe, cinq siècles d'histoire*, Gand, 1994, p. 198, 265.

Philippe-Edgar Detry

DE WAELEHENS, *Alphonse*, philosophe, né à Anvers le 11 août 1911, décédé à Louvain le 22 novembre 1981.

De Waelhens a marqué de son empreinte la recherche philosophique en Belgique après la deuxième guerre mondiale.

Après avoir mené de front, à l'Université catholique de Louvain, des études de droit et de philosophie, il avait été proclamé docteur en droit en 1934, puis deux ans plus tard, le 18 juillet 1936, à la fois docteur en philosophie et let-

tres et docteur en philosophie de l'Institut supérieur de Philosophie, à l'issue de la soutenance d'une thèse consacrée à l'œuvre d'Octave Hamelin. Cette thèse lui valut d'être proclamé lauréat, premier *ex aequo* avec Chaïm Perelman, du concours universitaire de Belgique en 1936. Bénéficiaire ensuite des mandats d'aspirant (1937-1942), puis d'associé (1942-1944) du Fonds national de la Recherche scientifique, il avait couronné ses études par une thèse d'agrégation, consacrée à *La philosophie de Martin Heidegger*, qui lui obtint le titre de maître agrégé de l'École Saint-Thomas d'Aquin, le 17 juillet 1942.

Nommé à l'Université catholique de Louvain chargé de cours en 1944, puis professeur en 1946, Alphonse De Waelhens se vit confier alors la charge d'enseigner en néerlandais les cours de Logique et épistémologie, d'Histoire de la philosophie des temps modernes, d'Histoire de la philosophie contemporaine, et d'Explication des auteurs philosophiques modernes et contemporains.

En 1958 il assumait de concert avec Joseph Dopp la tâche d'enseigner en français l'Histoire de la philosophie contemporaine. En 1961, lors de la création à l'Université catholique de Louvain d'un Institut des Sciences familiales et sexologiques, il fut chargé d'y enseigner en français un cours relatif à la Phénoménologie des relations humaines.

En 1968, lorsque l'UCL se scinda en deux sections autonomes qui devinrent par après deux universités indépendantes, Alphonse De Waelhens décida d'opter pour la section française, ne conservant à la section néerlandaise que l'enseignement des cours de *Logica en kenleer*, et de *Geschiedenis van de wijsbegeerte van het hendaagse tijdvak*. Il fut cette année-là rattaché statutairement à la fois à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'UCL, et aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles, où il fut chargé, au titre de professeur ordinaire, des cours d'Anthropologie philosophique et de Textes philosophiques allemands, de même que d'un Séminaire de philosophie.

La publication dès 1942 de sa thèse d'agrégation lui avait assuré l'estime du public philosophique français, qui disposait ainsi de la première analyse d'ensemble de *Sein und Zeit* et des écrits publiés par Heidegger avant la guerre. À cet ouvrage s'ajoutèrent bientôt deux tra-

ductions d'écrits heideggeriens en collaboration avec Walter Biemel, et précédées de longues introductions : *De l'essence de la vérité* en 1948 et *Kant et le problème de la métaphysique* en 1953, ainsi qu'un opuscule sur *Chemins et impasses de l'ontologie heideggerienne* (1953).

L'Institut supérieur de Philosophie de l'Université de Louvain abritait depuis 1938, à l'initiative du R.P. Hermann-Leo Van Breda qui les avait sauvées d'une destruction vraisemblable par le régime national-socialiste, les archives d'Edmund Husserl qui avait été le fondateur du mouvement phénoménologique en Allemagne et le maître de Heidegger à Fribourg en Brisgau. Le centre d'Archives-Husserl fondé par le Père Van Breda se consacrait avec le concours de plusieurs chercheurs de langue allemande, successivement Stephan Strasser, Walter Biemel, et Rudolf Boehm, à l'édition critique des écrits de ce philosophe. Alphonse De Waelhens s'intéressa très tôt à la recherche que supposait ce travail d'édition. Cela lui permit d'inscrire sa lecture de Heidegger dans le cadre d'une interprétation d'ensemble du mouvement phénoménologique d'origine husserlienne. D'autre part, le succès de son premier livre en France lui permit d'être associé de près à l'essor que connut dans ce pays dans l'immédiat après-guerre la philosophie de l'existence illustrée par les travaux de Jean-Paul Sartre et de Maurice Merleau-Ponty, et nourrie elle aussi de la double inspiration de Husserl et de Heidegger. Attentif à la fois à la phénoménologie allemande et aux développements en France de la phénoménologie dite existentielle, Alphonse De Waelhens se trouvait mieux que quiconque, en mesure de rapprocher et d'articuler l'un à l'autre ces deux courants de pensée.

C'est ainsi qu'à l'initiative de Merleau-Ponty, avec qui il s'était lié d'amitié, il fut invité à prononcer en Sorbonne en 1951 une série de dix leçons sur le concept de vérité chez Husserl et Heidegger, qui servirent de base à un ouvrage publié en 1953 aux Presses universitaires de France sous le titre *Phénoménologie et Vérité*. En cette année 1951, Alphonse De Waelhens consacrait à l'œuvre de Merleau-Ponty un ouvrage intitulé *Une philosophie de l'ambiguïté*, dont on trouve un condensé dans une préface qu'il écrivit, à la demande de Merleau-Ponty encore, pour la deuxième édition de *La Structure du Comportement*.

Dans la décennie suivante, Alphonse De Waelhens poursuivit ses commentaires des textes marquants de la phénoménologie de l'existence sans manquer de saluer par ailleurs l'importance d'auteurs qui ne se réclamaient pas de ce courant, tels Eric Weil et Jeanne Delhomme. Il se plaisait de la sorte à être le spectateur réfléchi de la scène philosophique de son temps, comme en témoigne son recueil de 1958 *Existence et Signification*. Mais outre ce travail persistant d'interprète et de témoin, il s'attacha à articuler sa propre conception personnelle des enjeux de la phénoménologie et plus généralement de la situation de la philosophie par rapport aux expériences qu'acquiert tout un chacun au sujet du monde, du corps, du langage, d'autrui, du temps. Il exposa les principaux axes de cette conception d'abord dans une série de leçons sur « Les tâches actuelles de la phénoménologie » qu'il fit à l'Université libre de Bruxelles en 1960, comme titulaire de la Chaire Francqui, puis dans un ouvrage sur *La philosophie et les expériences naturelles*, publié en 1961.

Par la suite sa recherche s'orienta de façon de plus en plus nette vers la psychiatrie et la psychanalyse, non par rupture avec la phénoménologie, mais plutôt par souci d'élargir le champ de celle-ci jusqu'à l'inconscient ainsi qu'il l'annonçait déjà en 1955 dans une série de conférences prononcées en Italie sur le thème « Psychanalyse et phénoménologie ». A la faveur d'une fréquentation assidue du séminaire du docteur Jacques Lacan, de la Société française de Psychanalyse, de l'Ecole belge de psychanalyse, mais aussi grâce à un patient apprentissage de la pratique clinique à l'hôpital de Lovenjoul, il s'attacha à associer le regard du clinicien à celui du phénoménologue. Cette association fait l'originalité théorique de son livre de 1971 sur *La Psychose*.

C'est elle encore qui anime son dernier ouvrage, *Le duc de Saint-Simon* (Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles, 1981), dans lequel une longue méditation philosophique et clinique de la condition humaine dans ses dimensions les plus concrètes, en particulier le fonctionnement du langage, est mise à profit pour éclairer d'un jour nouveau un grand texte classique et une vie singulière.

Il était depuis 1951 membre de la Société européenne de Culture. Il avait été élu en 1955

membre correspondant de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, et en 1961 membre de l'Institut international de Philosophie. En 1975, le gouvernement belge lui attribua le Prix décennal de philosophie pour la période 1958-1967, distinction qui visait son livre *La philosophie et les expériences naturelles* ainsi que l'ensemble de son œuvre, et qu'il partagea *ex aequo* avec Chaim Perelman.

On trouve une bibliographie complète des écrits d'Alphonse De Waelhens dans un volume d'hommage conçu à l'occasion de son éméritat et publié en 1982 par les Facultés universitaires Saint-Louis, sous le titre *Qu'est-ce que l'homme ? Philosophie / Psychanalyse*.

G. Verbeke, *In memoriam A. De Waethens*, dans *Jaarboek van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België*, 44^e année, 1982, p. 255-262 (portrait photographique).

Jacques Taminiaux

d'HOFFSCHMIDT, Jean, Thomas, Antoine, Edmond, Ghislain, baron de Resteigne, dit «l'Ermite», officier des armées napoléoniennes, ermite-philosophe, bourgmestre de Resteigne, né à Namur le 24 octobre 1777, décédé à Resteigne le 12 mars 1861.

Fils de Jean, Godefroid, *Adolphe* (1747-1830) et de Joséphine Raymond d'Andoy, Edmond descendait, par son père, d'une famille noble originaire de Westphalie qui s'était établie dans les Pays-Bas dès le début du XVII^e siècle, après s'être fixée un moment à Cologne. L'ancêtre, Arnold d'Hoffschmidt, né en 1590 dans cette ville, qu'il quitta pour fuir une épidémie de peste, devint, en 1618, capitaine dans un régiment d'infanterie allemand du prince Philippe-Charles d'Arenberg, puis se vit confier la charge d'officier-châtelain du Mirwart. Il fut seigneur de Mohimont (Daverdisse), de Redu, de Lesse et de Séchery. Arnold II, fils du précédent, acquit, en 1668, la seigneurie de Resteigne (relevant alors du pays de Liège). Philippe-Eugène (1691-1733), petit-fils d'Arnold II, épousa Catherine de Steene, dame de Recogne. A la mort d'Henri-Joachim (1719-1801), fils de Philippe-Eugène et grand-père d'Edmond, la famille se divisa entre la branche de Resteigne, représentée

par Adolphe, et celle de Recogne, représentée par Ernest-François-Joseph (1761-1818), frère d'Adolphe et père de Constant (1804-1873), lequel Constant devint homme d'Etat et joua un rôle politique de premier plan dans la Belgique indépendante.

Edmond passa son enfance à Namur (où ses parents louaient un hôtel sis au n° 10, rue de l'Arsenal) et au château de Lesve, propriété de la famille de sa mère. Il eut une sœur, Louise (1775-1842), qui épousa, à Lesve, en 1800, Léopold de Goër, maître de forges à Sainte-Ode, avec lequel elle occupa, quelques années plus tard, le château de Resteigne, devenu propriété de son père.

On ignore quelle fut l'instruction reçue par Edmond, mais elle ne différa probablement pas de celle des jeunes Namurois nobles de son temps. On peut donc supposer qu'après les leçons d'un précepteur, il suivit soit l'enseignement du Collège royal de Namur, soit celui des Augustins de Huy ou de Bouvignes. Il est certain qu'il eut une formation de langue et de culture françaises qui le marqua fortement. L'occupation de ses premières années de jeunesse nous est inconnue.

On sait qu'à l'âge de vingt-huit ans, il s'engagea dans les armées napoléoniennes. Du 29 octobre 1806 au 1^{er} mars 1809, il servit en effet, en qualité de sous-lieutenant, dans le régiment des «Cheval-legers belges», devenu ensuite le «27^e Chasseurs à cheval», que commandait le duc Prosper d'Arenberg. Il fit ainsi la campagne de 1807, participant vraisemblablement aux batailles d'Eylau et de Tilsitt. Dès le 1^{er} octobre 1808, alléguant une santé déficiente, il avait sollicité sa démission.

A son séjour en Poméranie se rattache un épisode important de sa vie sentimentale sur lequel on est malheureusement mal éclairé : l'amour qu'il éprouva pour une jeune fille du nom de Christine, que son père lui aurait interdit d'épouser. Ce souvenir douloureux est regardé par ses biographes comme l'une des causes possibles de la misanthropie qui le conduisit un peu plus tard à vivre dans la solitude.

De 1815 à 1830, Edmond se retira en effet au sommet d'une colline, sur le territoire d'Auffe, aux confins des terres ancestrales de Resteigne, au lieu-dit les Gaudrées, dans le Bois Niau, non loin des ruines de l'église désaffectée de Saint-Pierre-Mont, qui avaient été, pendant le XVIII^e

siècle, jusqu'à l'édit de 1785 par lequel Joseph II supprima les ermitages, habités successivement par différents religieux ermites. Edmond y délimita « une aire quasi elliptique dont les axes mesuraient environ 110 mètres sur 60 mètres, le pourtour étant de 260 mètres et la superficie d'environ 36 ares » (précisions données par Jeanne Maquet-Tombu, *L'Ermite de Resteigne, Edmond d'Hoffschmidt*, p. 43), qu'il entoura d'une palissade de deux à deux mètres et demi de hauteur. Il s'y fit construire une maison de pierre couverte de chaume — demeure simple, non dépourvue toutefois d'un certain confort, comprenant vestibule, cuisine, salon et chambre à coucher, cave et grenier, avec une écurie pouvant loger quatre mules —, un fournil pour y cuire son pain, et une serre, qu'il pouvait chauffer, pour y cultiver des fleurs et des plantes sensibles; puis, à l'extérieur de la palissade, assise sur la roche, il fit édifier une tour de pierre, haute d'environ 8,80 mètres, ayant, à sa base, une petite grotte artificielle, dans ses flancs, une petite chambre de méditation et, à son sommet, une plate-forme crénelée, d'où l'on découvrait les vastes horizons de la Famenne, au nord, et de l'Ardenne, au sud. Au pied de la colline, par la construction de bassins de pierres, il fit aménager la source qui l'alimentait en eau potable, et l'appela la « Source des Rêveries »; il fit sculpter, à quelque distance de là, dans un endroit culminant, un bloc de calcaire en forme de pupitre ou d'autel (socle de 1,25 x 1,25 mètres, haut de 1,04 m), sur lequel il grava, peut-être de sa main, ces vers de Lamartine : « Ton temple, c'est l'espace, ô Puissance infinie./ Tes autels sont le ciel, et la terre et les mers./ Que toute la nature à tes pieds s'humilie./ Reçois l'encens de l'univers ». Par ailleurs, il burina ou fit buriner, sur les rochers formant le socle de sa tour, de nombreuses inscriptions en langue française, citations poétiques ou sentences invitant à la sagesse, extraites d'auteurs divers, dont plusieurs sont encore lisibles aujourd'hui. Des inscriptions couvraient également les murs intérieurs de sa maison. Nombre d'entre elles ont été recueillies par des témoins. Signalons d'autre part que son vestibule était orné des bustes de quatre philosophes ou orateurs antiques : Socrate, Diogène, Démosthène et Callisthène. C'est dans cet isolement assez civilisé qu'Edmond passa quinze années de sa vie, entre ses trente-huit et ses cinquante-deux ans, accompagné d'un do-

mestique et partageant son temps entre les tâches matérielles (notamment la cuisson de son pain), la chasse, dont il était grand amateur, la botanique, la lecture et la méditation philosophique. On lui connaît aussi des talents modestes de peintre. Il vécut dans son ermitage sous le signe du renoncement, voire de la mort au monde, ayant écrit sur le linteau extérieur de sa porte : « Ci-gît Edmond ». Les détails funèbres semblent d'ailleurs n'avoir pas manqué, d'après les témoignages, dans la décoration de son intérieur, depuis la couleur noire des tapisseries jusqu'au crâne et aux ossements qui se trouvaient dans sa chambre à coucher.

En 1830, après la mort de son père, qui le rendait héritier du château de Resteigne, il fit retour au village, sans toutefois délaisser son ermitage, qu'il continua de fréquenter et d'entretenir.

A Resteigne, Edmond déploya la plus grande activité. Il eut d'abord soin de gérer et d'accroître son patrimoine, notamment à Hodister, où il avait hérité d'un domaine, et à Chanly, dont il acheta le château et de nombreux hectares de terre. Il se consacra ensuite au bien de son village. Il fut d'abord conseiller communal, cité pour la première fois comme tel dans les registres communaux de Resteigne en janvier 1846, puis bourgmestre, poste auquel il fut élu en août 1847 et qu'il occupa pendant quatorze ans, jusqu'à sa mort, succédant à M. Lamotte d'Ave, qu'il aurait prié de se désister à son profit, et s'inspirant peut-être de l'exemple de son père, de son beau-frère et de ses cousins, qui tous avaient accepté de remplir des rôles dans la vie publique. Le misanthrope de l'ermitage parut alors animé de sentiments philanthropiques : « A travers le laconisme des procès-verbaux se fait jour le souci de défendre les intérêts des moins favorisés; car, si paradoxal que cela puisse paraître, ce grand propriétaire terrien avait des idées égalitaires. » (J. Maquet-Tombu, *op. cit.*, p. 71). Sa générosité lui gagna la sympathie et l'attachement des villageois, qui l'appelaient, en wallon, « Li vî monseu ». Il distribua des vivres aux indigents, surtout lors de la disette de 1848, et multiplia les œuvres de bienfaisance. Les anecdotes nombreuses qui le concernent témoignent à la fois de sa bonté et de son originalité. Car, tout en aidant paternellement ses concitoyens, il prit toujours un plaisir particulier à susciter chez eux la surprise et le rire, aimant organiser des farces et n'hésitant pas à jouer au

mystificateur. Il mourut, âgé de quatre-vingt-trois ans. Son tombeau, dans le cimetière de Resteigne, porte cette simple épitaphe : « Il était l'ami des pauvres ». Son légataire universel fut Arthur, fils de Constant d'Hoffschmidt; mais un legs de 100.000 francs revint au Bureau de bienfaisance de Resteigne, accompagné d'un souhait inscrit par Edmond lui-même dans son testament de 1857 : « Je voudrais qu'en ce village au moins on ne voye plus le désolant spectacle d'hommes honorables réduits à mendier leur pain ». Sa meute fut léguée au roi Léopold I^{er}.

Ses amis furent nombreux. L'un des plus proches fut Célestin Hérin (1801-1877), docteur en droit de l'Université de Liège, notaire à Telling, qui possédait une riche bibliothèque, laquelle fut léguée, avec tous ses biens, à son cousin Armand Lamotte, d'Ave, père de Georges (1860-1952), l'historien du Comté de Rochefort, et grand-père de Mgr Etienne Lamotte (1903-1983), professeur à l'Université catholique de Louvain et membre de l'Académie royale de Belgique, savant historien du bouddhisme. Ses amis les plus célèbres furent Constant d'Hoffschmidt, son cousin de la branche de Recogne, et le prince exilé Pierre Napoléon Bonaparte, qui séjourna, de 1834 à 1848, à la Ferme de Mohimont (Daverdisse).

Edmond d'Hoffschmidt laissa une fille naturelle, Léocadie, née le 9 avril 1825, qu'il avait conçue, à l'ermitage, avec Victoire Suray, jeune fille âgée alors de vingt-trois ans, née le 11 juillet 1801, laquelle vécut ensuite avec lui comme sa gouvernante et mourut en 1869. Léocadie fut éduquée dans différentes institutions, qui, selon J. Maquet-Tombu, furent « choisies avec une réelle sollicitude », à Givet, à Liège, à Paris (dans les années 1837-1838), à Liège encore et sans doute à Lille. Cette fille épousa, en 1862, son cousin germain du côté maternel, Edmond Mouzelard, cultivateur à Belvaux, dont elle eut quatre enfants. Elle mourut en 1913.

Il existe un portrait d'Edmond, représenté, vers 1806, à l'intérieur d'un petit médaillon, dans son costume d'officier. Ce portrait est reproduit dans l'angle inférieur droit de la lithographie que fit graver, en 1898, Camille, fille de Constant d'Hoffschmidt, veuve de M. Bodinus, et qui représente, dans la partie supérieure, l'ermitage tel qu'il apparaissait du vivant d'Edmond (sur la foi d'une lithographie antérieure, exécutée d'après nature par A. Jacquemin pour

le *Guide pittoresque du voyageur à la grotte de Han* d'Alphonse Wauters, publié à Bruxelles, en 1841). On y voit reproduit, dans la partie centrale, l'extrait du testament relatif au legs de 100.000 francs destiné aux pauvres de Resteigne. Cette lithographie se retrouve aujourd'hui dans plusieurs maisons de Resteigne, où Mme Bodinus-d'Hoffschmidt, soucieuse d'entretenir la mémoire de la bienfaisance de son grand-cousin, en avait distribué des exemplaires.

Le caractère d'Edmond semble avoir été paradoxal. On le décrit comme sociable, enjoué, facétieux, mais fantasque, imprévisible, original et jaloux de son indépendance. Son originalité ne plut d'ailleurs pas à tout le monde.

La personnalité de cet homme singulier nous est assez bien connue grâce, d'une part, aux anecdotes recueillies auprès de témoins directs par ses premiers biographes (Clovis Piéard et Adrien de Prémoré, notamment) et, d'autre part, grâce aux nombreuses lettres que contiennent les correspondances échangées soit avec son ami Hérin, soit avec ses cousins François ou Constant d'Hoffschmidt, soit encore avec sa fille Léocadie, correspondances inédites, conservées par les héritiers de ces différentes personnes et dont J. Maquet-Tombu a pu citer plusieurs pages, mais qu'il serait intéressant de pouvoir lire enfin dans leur intégralité.

Les recherches historiques de Jeanne Maquet-Tombu ont remarquablement illustré le milieu familial, les lieux de l'ermitage et les circonstances de la vie d'Edmond d'Hoffschmidt. Elles ont rassemblé les citations qui furent relevées soit dans la demeure de l'ermite, soit sur les rochers du Bois Niau (dont la partie qui reste visible est, hélas! aujourd'hui dans un état de grand délabrement). Elles mériteraient d'être complétées par une étude approfondie de la culture de cet ermite-philosophe ainsi que de sa position religieuse.

Pour autant qu'on en puisse juger d'après les textes cités et quelques détails significatifs glanés dans sa biographie, on a l'impression qu'Edmond jouissait d'une bonne culture classique, fondée sur les auteurs latins de l'Antiquité et les auteurs français du Grand Siècle (Boileau, La Fontaine), et qu'il lisait de préférence les écrivains du XVIII^e siècle (Delille, Buffon, Bernardin de Saint-Pierre, Pope), tout en appréciant quelques poètes plus modernes (Lamartine et

Byron). Ses intérêts pour la botanique et les sciences naturelles le rapprochaient des Encyclopédistes. Son retrait dans la solitude de la nature est d'ailleurs un acte culturel que l'on doit probablement interpréter à la fois comme un comportement typique du siècle de Jean-Jacques Rousseau et comme un geste de caractère romantique.

Les positions religieuses d'Edmond restent par ailleurs à préciser. Il est clair que cet héritier des Lumières vécut à l'écart de l'Église. Son enterrement civil en témoigne. S'il accepta, le 20 mars 1838, de régulariser par un mariage religieux clandestin, non précédé de mariage civil, ses relations avec Victoire Suray, mère de Léocadie (sur laquelle le curé de Resteigne, Jean-Jacques Sohet, faisait pression, notamment par le refus de l'absolution), il protesta ensuite — lorsque l'affaire fit l'objet d'une enquête de la part du procureur du Roi de Dinant —, qu'il n'avait joué, dans cette affaire, qu'un rôle passif, n'ayant « rien promis de matrimonial, ni à Dieu, ni aux hommes, ni aux femmes », et justifia son geste par ces mots vifs : « si je m'étais soumis à des formules matrimoniales pénibles et ridicules, c'était uniquement pour arracher d'une alternative mortelle, la crédulité chrétienne et des prêtres, une femme [Victoire Suray] dont je connais les sentiments honorables et le dévouement entier de toute la vie pour moi. Ce serait, enfin, comme on se jette au-devant des assassins pour sauver une victime » (document cité par J. Maquet-Tombu, *op. cit.*, p. 67-68). Le refus du christianisme n'excluait toutefois pas, chez cet homme nourri de lectures, l'existence d'un authentique sentiment religieux, dont témoignent cette fois l'« autel de la Nature » et la prière à la « Puissance infinie » qui s'y trouve gravée et que nous avons citée plus haut. Déisme dû à l'influence des Lumières ? Probablement. Religiosité romantique ? Peut-être aussi. Un examen approfondi des textes conservés de ce « philosophe » permettrait sans doute d'apporter une réponse plus nuancée à cette question centrale de la pensée d'Edmond.

Il est regrettable de devoir signaler que les souhaits d'Edmond concernant son ermitage n'ont absolument pas été respectés. Le testament de 1840 stipulait que les lieux fussent entretenus : « Je désire que mes héritiers ne laissent pas sans entretien mon Ermitage, ni la fontaine, et que l'on ne coupe pas les génévriers

qui se trouvent dans le petit bois qui l'entoure ». En 1872, le domaine de Resteigne fut vendu par le légataire universel à la famille Vander Linden d'Hooghvorst, qui dispersa les meubles et les objets de l'ermitage et causa la ruine des constructions qui le constituaient. Indignée par cette situation, Camille Bodinus-d'Hoffschmidt, déjà citée, intenta à cette famille, de 1897 à 1899, un procès dont les minutes contiennent de nombreux témoignages permettant de connaître avec précision l'état des lieux avant leur dégradation.

Cl. Piérard, *L'Ermite de Resteigne, un peu de folklore et de tourisme*, Pâturages, 1923. — Cl. Piérard, *Hoffschmidt de Resteigne (Edmond, baron d')*, dans *Biographie Nationale*, t. 37, 1971-1972, col. 449-451. — A. de Prémourel, *La Lesse, fille d'Ardenne*, Bruges, 1941, p. 21-26. — A. de Prémourel, *Sous le signe du Martin-Pêcheur*, Bruxelles, 1950. — J. Maquet-Tombu, *L'Ermite de Resteigne, Edmond d'Hoffschmidt*, Gembloux, 1967 (*Cercle culturel et historique de Rochefort. Monographie*, n° 16) [Extrait de *Parcs nationaux*, t. 20, 1965; t. 21, 1966 et t. 22, 1967]. — P. Jodogne, *L'Ermite de Resteigne*, Bruxelles, 1981 (évocation poétique sous forme de récit).

Pierre Jodogne

D'HONDT, Robert, Léon, Arthur, dirigeant syndical chrétien, né à Malèves-Sainte-Marie-Wastines le 14 mai 1934, décédé à Woluwe-Saint-Lambert (Bruxelles) le 10 décembre 1991.

Dès l'âge de seize ans, il entame sa carrière professionnelle comme mécanicien d'entretien aux filatures Hoegaarden-Boonen de Céroux-Mousty. Il adhère à la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), dont il devient président régional à Wavre. C'est à l'école de Cardijn qu'à l'instar de nombreux jeunes travailleurs, il effectue ses « humanités ouvrières ». Ses compagnons de travail l'élisent comme délégué syndical : cet engagement militant le marque pour toute sa vie.

Permanent fédéral de la JOC dans la région du Centre (1955), Robert D'Hondt y prend temporairement racine. Après son mariage, il passe à la Confédération des Syndicats chrétiens (CSC). Il est propagandiste interprofessionnel à La Louvière (1957), puis permanent de la centrale des métallurgistes dans la même région (1958). En 1964, il est nommé propagandiste

national pour la Wallonie. Le 1^{er} janvier 1973, il succède à Louis Dereau comme secrétaire général de la CSC. Il exerce cette fonction aux côtés de deux présidents, Jef Houthuys (1969-1987) et Willy Peirens (de 1987 à sa mort).

Comme responsable national des syndicats chrétiens, D'Hondt déploie une activité multiforme. Il entretient des contacts réguliers avec les centrales professionnelles, les régionales, les permanents et surtout avec les militants, qu'il considère comme ses interlocuteurs privilégiés. Il anime l'équipe qui fait tourner un mouvement de masse, dont les effectifs approchent, puis dépassent un million de membres. Il en dirige les services généraux. Comme porte-parole de la CSC, D'Hondt écrit des centaines d'articles, d'éditoriaux et de discours. Il participe à maintes émissions radio-télévisées. Il siège au bureau journalier et au bureau national du Mouvement ouvrier chrétien (MOC). Il est également administrateur de la Société nationale du Crédit à l'Industrie, vice-président du Conseil Central de l'Economie et membre du Conseil national de la Politique scientifique.

Au plan interne, D'Hondt veille à l'unité des syndicats chrétiens, menacée par les remous de la réforme de l'Etat. Il réussit à garder intactes à la fois l'identité de la CSC wallonne, dotée de structures régionales efficaces, et la solidarité avec les travailleurs chrétiens de Flandre. Il déploie beaucoup d'énergie afin de doter son organisation de moyens modernes, notamment informatiques, en vue de libérer le temps nécessaire à un «syndicalisme de proximité», fondé sur le contact direct avec les affiliés.

D'Hondt a conscience qu'un mouvement de cette taille, dont la progression du chômage augmente les prestations administratives, n'est pas à l'abri des pesanteurs bureaucratiques. Il importe, dès lors, de donner la parole aux militantes et aux militants, d'assurer la transparence des structures et le contrôle des mandataires. A cet effet, le secrétaire général de la CSC renforce l'information et la formation données à la base syndicale. C'est sous son impulsion que les différentes fédérations se dotent d'un service *ad hoc*, qui contribue à leur vitalité.

Avec l'émergence d'une nouvelle génération de militants ouvriers, D'Hondt trouve des alliés qui le soutiennent dans son combat pour un renouvellement des pratiques syndicales. C'est sur ce plan, sans doute, que son rôle est le plus mar-

quant. Le secrétaire général de la CSC perçoit l'enjeu que représente l'irruption de nouvelles technologies. Il est l'instigateur du congrès extraordinaire consacré à ce problème, en 1983. Plus fondamentalement, il estime que son organisation doit s'adapter davantage aux mutations rapides de la société. Le discours qu'il prononce à Charleroi, en 1981, donne le coup d'envoi à la réflexion «Syndicalisme 80-90», bientôt suivie d'effets. La CSC expérimente de nouveaux moyens d'action pour préserver l'emploi et promouvoir l'économie sociale : ainsi les tentatives d'«autoproduction», les cellules de reconversion ou encore la création de coopératives. Comme alternative à la grève, parfois inopérante en période de crise, D'Hondt préconise le boycottage de produits par les consommateurs du monde du travail. Il semble toutefois que les ouvriers de l'industrie, habitués à d'autres formes de lutte, aient peine à mettre cette stratégie en œuvre. Enfin, au plan des orientations, le secrétaire général des syndicats chrétiens souhaite que son organisation se prépare plus activement à entrer dans la société postindustrielle : moyennant une répartition équitable du travail et des revenus, il s'agit de mettre l'accent sur les dimensions qualitatives, comme le développement de l'éducation permanente au service de la promotion des travailleurs et une prise en compte accrue des problèmes d'environnement.

Depuis 1974, la crise économique multiplie les cloisonnements au sein du monde ouvrier. Privées d'emploi ou dotées d'un statut précaire, des centaines de milliers de personnes vivent en marge de l'organisation classique du travail, sur laquelle se calquent les structures syndicales héritées du passé. Ces dernières ne sont épargnées ni par la montée des corporatismes, ni par les rivalités entre centrales professionnelles, ni par les tensions entre centrales et régionales. Pour contenir ces forces centrifuges, D'Hondt appelle militantes et militants à serrer les rangs, sans toujours être suivi comme il le voudrait. Il recommande d'accorder une attention spéciale aux catégories exposées à des situations particulièrement difficiles. Sous sa conduite, la CSC crée ou renforce ses «groupes spécifiques», en vue de rencontrer leurs problèmes propres, tout en intégrant ces couches sociales à l'action interprofessionnelle. Dans cette perspective, D'Hondt soutient le service syndical féminin et ses différentes commissions, le service des tra-

vailleurs migrants et surtout les jeunes CSC, qui le regardent comme leur père spirituel. Il encourage la création de comités de sans-emploi, ainsi que le lancement d'actions destinées aux pré-pensionnés et aux retraités. Durant ces « années de plomb », la reconversion de l'économie, surtout wallonne, demeure une de ses préoccupations majeures.

Pour que le mouvement ouvrier puisse tabler sur un rapport de force moins défavorable, D'Hondt préconise une collaboration loyale avec les socialistes au sein du Front commun syndical. Selon lui, ce dernier doit se construire dans la clarté, moyennant le respect mutuel des partenaires. Toutefois, l'entreprise est malaisée. Le secrétaire général de la CSC a parfois du fil à retordre avec certains de ses amis de l'Algemeen christelijk Vakverbond (syndicats chrétiens flamands), assez liés au Christelijk Volkspartij. Il est, à plusieurs reprises, mis en difficulté par Jef Houthuys, qui apporte son appui à des mesures d'austérité du gouvernement Martens-Gol (1981-1987). La propension des éléments radicaux de la Fédération générale du Travail de Belgique, de tendance socialiste (FGTB) à faire cavalier seul ne lui facilite pas la tâche. Mis à mal au plan national, survivant vaillamment que vaillamment dans certaines régions de Wallonie, le Front commun reprend davantage consistance à partir de 1987, non sans accroc toutefois.

Alors qu'il en est un partisan convaincu, D'Hondt ne peut empêcher l'ébranlement temporaire du « modèle belge » d'économie de concertation. De 1975 à 1986, aucun accord interprofessionnel n'est conclu. Les possibilités de négociation se réduisent encore lorsque le gouvernement Martens-Gol a recours aux pouvoirs spéciaux pour imposer sa politique néo-libérale. Le dialogue avec le patronat se renoue péniblement depuis 1986, mais l'espace de liberté laissé aux partenaires sociaux demeure limité, sous la pression des contraintes macro-économiques et de l'internationalisation de l'économie. Néanmoins, la CSC mène des pourparlers difficiles avec le patronat et le pouvoir politique. Lors de ces négociations, D'Hondt apparaît comme un interlocuteur très ferme, mais loyal et soucieux, malgré le contexte défavorable, d'élargir la marge de manœuvre des partenaires sociaux.

Le secrétaire général de la CSC participe activement à la vie du MOC belge. Dans la ligne

des « Options fondamentales » arrêtées par ce dernier en 1978, il plaide pour un humanisme ouvert, animé par le souffle libérateur de l'Évangile, avec le socialisme démocratique et autogestionnaire pour projet de société. Opiniâtrément, il tente de sauver le journal *La Cité*, dont il préside le conseil d'administration. La mutation de ce quotidien en hebdomadaire s'avère inévitable en 1988 : D'Hondt ressent douloureusement ce demi-échec, auquel il se résigne la mort dans l'âme. En matière de formation, il appuie les initiatives développées par le MOC francophone, notamment l'Institut supérieur de Culture ouvrière (ISCO) et la Faculté ouverte de Politique économique et sociale, lancée en partenariat avec l'Université catholique de Louvain. Ses relations avec les intellectuels du mouvement demeurent, cependant, paradoxales : s'il les écoute et lit attentivement leur production, il lui arrive de reprocher à certains d'entre eux, de manière abrupte, des attitudes de donneurs de leçons ou de stratèges en chambre. Indépendant des partis, notamment du Parti social chrétien (PSC), mais doté d'une influence politique non négligeable, D'Hondt utilise ce crédit pour défendre vigoureusement les positions du MOC. Il se montre aussi pugnace envers ses interlocuteurs politiques qu'à l'égard des porte-parole du patronat.

Très présent dans la vie sociale belge, le secrétaire général de la CSC s'active aussi sur la scène européenne et internationale. Il est un des fondateurs les plus actifs de l'Observatoire social européen. La Confédération européenne des Syndicats (CES), à laquelle la CSC adhère en 1974, le compte parmi ses vice-présidents. Lorsque la fonction, redéfinie, gagne en importance, D'Hondt est appelé à devenir l'unique vice-président de la CES, mandat qui prend cours au 1^{er} janvier 1992 et qu'il ne peut entamer effectivement. Quelques mois avant sa mort, il est nommé président de la Commission des relations extérieures du Comité économique et social de la Communauté économique européenne (CEE). Avec Wilfried Beirnaert, de la Fédération des Entreprises de Belgique, il rédige le protocole social des accords de Maastricht. En jouant un rôle de médiateur, il s'attache également à renforcer le mouvement ouvrier international, trop souvent victime de ses particularismes. Il souhaite ainsi transformer la CES, jusqu'alors sim-

ple coordination, en véritable organisation syndicale européenne. Il dénonce les insuffisances de la Charte communautaire des droits sociaux des travailleurs (1989). Il reproche sa passivité à la Commission de Bruxelles, leur mauvaise volonté aux employeurs, lorsqu'il s'agit de promouvoir concrètement la concertation sociale européenne.

Mesurant la faiblesse du contre-pouvoir syndical face aux délocalisations d'entreprises vers des pays à bas salaires, mais aussi l'ampleur des défis auxquels le Tiers Monde est confronté, D'Hondt invite la CSC à prendre davantage en compte la dimension planétaire des problèmes économiques et sociaux. Il établit de nombreux contacts avec des syndicalistes de divers continents, qu'il reçoit à Bruxelles et soutient dans les organisations internationales, notamment au Bureau international du Travail (BIT); il se rend aussi dans les pays en voie de développement, pour réfléchir avec des militants de terrain sur les initiatives à promouvoir et contribuer à leur mise en œuvre. Membre du comité confédéral de la Confédération mondiale du Travail de 1973 à sa mort, trésorier de cette internationale syndicale de 1977 à 1981, il plaide pour une adaptation hardie des stratégies de lutte à l'internationalisation du capital. Grâce à Solidarité mondiale, une organisation non gouvernementale du MOC qu'il préside, il promeut la coopération entre mouvements ouvriers, sous la forme d'aide matérielle, de stages et de programmes de formation, d'échanges d'expériences.

Doté d'une force de conviction peu commune, d'une solide expérience militante et d'une réelle capacité d'anticipation, Robert D'Hondt n'est ni un intellectuel bardé de diplômes, ni un tribun avide de popularité. C'est dans la réflexion sur le concret, l'action en prise directe avec les affiliés de la CSC et l'ouverture à la dimension internationale qu'il se révèle un dirigeant de grand format.

R. Dewulf, *Journal d'un militant syndical. Textes choisis de Robert D'Hondt*, Bruxelles, 1994. — P. Wynants, *Robert D'Hondt (1934-1991) : un syndicaliste novateur dans un monde en crise*, dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. 9, 1995, n° 3, p. 139-207. — J. Mampuy, *Le syndicalisme chrétien*, dans *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, dir. E. Gerard et P. Wynants, t. 2, Louvain, 1994, p. 245-271. — *Cent ans de syndicalisme chrétien, 1886-1986*, Bruxelles, 1986, p. 125-

149. — *Info C.S.C.* (hebdomadaire des syndicats chrétiens), 13 décembre 1991, p. 2-3.

Paul Wynants

DORZÉE, François, Joseph, industriel, bourgmestre de Boussu, conseiller provincial du Hainaut, né à Bruyelle-lez-Antoing le 1^{er} septembre 1813, décédé à Boussu le 9 juillet 1897.

François Dorzée est issu d'une famille de machinistes, originaire de Vedrin dans le Namurois, région riche en gisements métallifères, où l'on exploitait des mines de plomb dès le XVII^e siècle.

Son grand-père, Jean-François Dorzée, qui était horloger, mais aussi directeur des mines de plomb de Vedrin, a ramené d'Angleterre en 1760 une machine d'épuisement des mines de plomb, dont il a réalisé une réduction offerte en 1765 à Joseph II enfant. Lui et son grand-oncle, Philippe-Jean-Joseph Dorzée sont venus s'installer vers 1760 à Pâturages dans le Borinage, où ils ont monté dans les mines les premières machines à vapeur dites « pompes à feu ».

Son père, François-Joseph Dorzée, machiniste à Dour, s'est fixé à Bruyelle près de Tournai, où, après avoir monté une pompe à feu dans une carrière, il a repris l'exploitation agricole appartenant à sa femme, Angélique-Joseph Derome.

Le 29 novembre 1837, François Dorzée épouse à Boussu sa cousine germaine Pauline-Clémentine Dorzée, fille de son oncle Clément-Noël Dorzée, fondateur sous le régime français des ateliers de construction mécanique de Boussu, situés alors près du ruisseau d'Hanneton; il est l'un des premiers à monter dans les charbonnages du Borinage et du Centre les machines à vapeur du système James Watt.

François est alors employé dans les ateliers familiaux qui sont en pleine expansion puisque le 7 mars 1837, on décide d'y installer une chaudronnerie et, le 15 janvier 1838, une machine à vapeur.

A la suite de son mariage, François acquiert de l'importance au sein de l'entreprise, puisqu'en 1839, il est dit « mécanicien », prend ensuite le titre d'ingénieur et parvient à la tête de l'entreprise. A la même époque, il travaille aux Ateliers d'Anzin, que dirige également Clément Dorzée précité; il y installe, vers 1840, les Laminaires de la Bleuse Borne.

En 1842, François décide de transférer les établissements Dorzée le long de la ligne de che-

min de fer de Mons-Quévrain nouvellement créée; c'est l'une des premières liaisons ferroviaires avec la France.

Dans ses nouveaux ateliers, François Dorzée diversifie les activités en faisant construire du matériel de sucreries de betteraves et de cannes, de carrières, de laminoirs et de locomotives pour chemins de fer. En 1873, il érige les établissements en société anonyme; ils deviennent en peu d'années une des usines métallurgiques les plus cotées du pays.

François Dorzée est l'un des fondateurs de la Société des Laminoirs de Jemappes, créée le 3 avril 1869; il en devient membre, puis président du conseil de surveillance en 1875. Il entreprend, en outre, la construction des premières fabriques de sucre en Belgique et dans les pays voisins: fondateur et administrateur de la Sucrerie de Vieux-Lillo à Lillo près d'Anvers, fondateur et président de la Sucrerie Tjdgadt à Zelzate, fondateur et administrateur de la Sucrerie de Snaeskerke près d'Ostende, directeur de la Sucrerie des Mureaux en Seine-et-Oise. Il est l'un des premiers à appliquer la vapeur dans les différentes branches de l'industrie.

En septembre 1848, il est élu conseiller communal de Boussu. En 1859, il en devient le bourgmestre et le restera jusqu'à sa mort en 1897.

Sous son mandat, il fait exécuter de nombreux travaux: pavage des rues et des trottoirs, constructions de nouvelles écoles, érection de l'église Saint-Charles à Boussu-Bois, réfection de l'église Saint-Géry, édification de la maison communale en 1875, mise sur pied d'un kiosque sur la grand-place, éclairage public, placement de conduites de gaz, transformation du jardin de l'Hospice Guérin, agrandissement des cimetières, création de l'École industrielle, détournement du ruisseau d'Hanneton et, en 1874, obtention de la création sur la voie ferrée d'une halte pour voyageurs.

En exécution de la loi du 29 février 1860, qui augmente le nombre de conseillers provinciaux, il est nommé à ce siège et s'occupe essentiellement d'affaires communales: le 13 juillet 1860, il soumet un rapport sur la demande de la ville de Tournai tendant à obtenir un subside supplémentaire pour la construction d'une église à Allain. Réélu jusqu'en 1888, il est souvent absent par congé; son nom n'apparaît, bien souvent, que lors des votes et de moins en moins

fréquemment au sein de la première commission. Lors de ses réélections successives, il vient prêter serment.

Son fils, Gustave Dorzée, reprend la direction des Ateliers de construction de Boussu qu'il fait prospérer. Il fait agréer les ateliers pour la construction de locomotives par la Société des chemins de fer vicinaux d'abord, par l'Etat belge ensuite. Il contribue à l'exportation des produits mécaniques belges: à Java, il crée une agence permanente des ateliers de Boussu pour la construction du matériel des sucreries de cannes; à Cuba, en Hollande et en France, il réalise de nombreuses installations en sucreries et charbonnages; en Espagne, il construit plusieurs fabriques de sucre; à Sophia, il obtient le monopole de la fabrication du sucre.

Il laisse un fils, Albéric Dorzée, ingénieur, qui lui succède à sa mort en 1904 et assure la direction de l'usine jusqu'à sa liquidation en 1940.

L'entreprise, installée sur huit hectares, comprend notamment un atelier de modelage, une fonderie, une chaudronnerie de fer, une chaudronnerie de cuivre, des forges, un atelier de tournage, un atelier de montage, une centrale électrique.

Iconographie: Des deux bustes de François Dorzée réalisés en 1897 par Léon Gobert, professeur de sculpture à l'Académie des Beaux-Arts de Mons, seul celui en marbre blanc est conservé à l'administration communale de Boussu; son buste en bronze, autrefois installé au milieu de la cour principale des Ateliers, a disparu, vraisemblablement lors de la deuxième guerre mondiale. — Une lithographie représente son portrait; elle est signée «Montenez Mons 1897» et porte la mention: «A Monsieur François Dorzée Bourgmestre à Boussu. Ses concitoyens et amis reconnaissants (1813-1897)».

Archives de la famille Dorzée aux Archives de l'Etat à Mons. — Archives et documents Dorzée conservés par sa descendance. — Administration communale de Boussu: Etat-civil contenant les actes de mariage et de décès de François Dorzée.

Journal de Boussu et du Borinage, 18 juillet 1897. — *Journal des cantons de Boussu, Dour et Pâturages*, 24 juillet 1904. — G. Jacquemyns, *La vie sociale dans le Borinage houiller*, Bruxelles, 1939. — M. Bruwier, *Machinistes liégeois et namurois dans le Borinage au XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle. Les Rorive, les Dorzée, les Goffint. Contribution à l'histoire industrielle et sociale*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, t. 2, 1970, n° 2, p. 1-18. — *Index des*

éligibles au Sénat (1831-1893), Bruxelles, 1975, p. 230. — A. Van Neck, *Les débuts de la machine à vapeur dans l'industrie belge (1800-1850)*, Bruxelles, 1979. — M. Capouillez, *Industries et charbonnages de Boussu, Hornu*, 1981.

Marie Arnould

DRESSE, Paul, Charles, Marie, nom de plume de Paul DRESSE DE LÉBIOLES, pseudonymes occasionnels : Jacques DOLEMBREUX, PHÉDON, TRILBY, CARNIFLEX, Georges NESSUNO, homme de lettres, né à Liège le 24 septembre 1901, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 4 février 1987.

Fils d'Edmond, docteur en droit et industriel, seigneur de Lébioles, écuyer, et d'Anne Delloye, arrière-petit-fils d'Antoine Spring, Muniçois, professeur puis recteur de l'Université de Liège. Le 8 décembre 1942, il épousa Germaine Sneyers (11 avril 1907 - 5 mars 1959), docteur en philosophie.

Appartenant à une famille de la grande bourgeoisie liégeoise, sa première éducation fut confiée à des enseignants privés; ses humanités gréco-latines il les fit chez les Jésuites de Saint-Servais à Liège. En 1919, il s'inscrivit à l'Université de Liège, en candidature en philosophie et lettres, obtenant en première année une distinction, une grande distinction à la fin de la deuxième. Des raisons de santé l'obligèrent alors à interrompre ses études. Il les reprend en 1924, obtenant à chaque épreuve la grande distinction. Il fut moins heureux, n'atteignant que la distinction pour sa thèse de doctorat en philosophie (1926) avec un mémoire *Les idées politiques de Charles Maurras à l'époque de sa jeunesse*; mais, sans doute, une certaine difficulté de parole le desservit-elle à la défense publique.

A son retour à l'Université, Théo Hénusse et Albert Fasbender, qui voulaient fonder une revue d'inspiration catholique, l'invitèrent à les rejoindre, avec d'autres étudiants, Raymond Janne et Henry. Ainsi naquirent *Les Cahiers mosains* (qui devinrent *mosans* en 1929); le premier numéro parut le 15 février 1924. Fasbender ayant assumé ses tâches avec négligence, Paul Dresse prit une part de plus en plus importante dans la conduite du périodique qui s'avéra, d'emblée, très ouvert : il accueillit des poètes comme Marcel Thiry, des critiques comme Arsène Soreil, de futurs hommes politiques comme Etienne de la Vallée Poussin.

Dresse qui avait auparavant collaboré à *La Revue latine*, *Le Vaillant*, *La Société Nouvelle* publia, en cette même année et précisément aux Editions des Cahiers mosains, un recueil de poèmes, *Préludes*. Il a lui-même défini ses limites :

Mes premiers vers sont d'un enfant,
Les seconds d'un adolescent,
Les derniers à peine d'un homme.

L'affirmation est correcte, l'auteur vient d'atteindre sa vingt-troisième année. Les poèmes, de forme rigoureusement classique, puisent leur inspiration à des sources diverses : *Les Gambades de Clio* (p. 7-18) s'adressent à l'histoire, les *Collectanea* (p. 19-50) rassemblent des thèmes épars, développés tantôt en alexandrins, tantôt en octosyllabes ou en pentasyllabes. Ces derniers ont une tonalité de chansons populaires : *Nuit flamande*, *La Muse ardennaise* (p. 51-62); dans leur diversité rythmique, ces pièces constituent tantôt un remerciement à un écrivain qui a chanté la région, tantôt un rappel de nostalgie (*Le Regret*); on peut ne pas insister sur les poésies de *La Corde guerrière* (p. 68-78), on notera toutefois un triptyque, *Mortus pro patria fratribus*, thème dédié à son frère Charles, tombé au front à la fin de septembre 1918, dont l'écrivain cultivera pieusement la mémoire.

Nous nous sommes attardés à ce premier recueil parce qu'il montre que le point de départ des poèmes est souvent événementiel. Dresse se voulait poète, aussi volumes et plaquettes vont-ils se succéder en un rythme soutenu. De son âge mûr jusqu'à sa vieillesse, il ne donna pas moins d'une quinzaine de volumes de vers; ce n'est pas ici le lieu de les examiner en détail, nous voulons simplement en épinglez quelques-uns. *Les Chants de la quarantaine* (1948) nous révèlent l'itinéraire artistique de l'écrivain à travers ses pérégrinations matérielles et ses errances spirituelles : relevons qu'apparaissent les préoccupations philosophiques; dans l'épilogue l'auteur se confie à Dieu : on a fort opportunément rapproché le final du Verlaine de *Sagesse*; la même foi religieuse s'exprimera encore dans *Symbolisme du Cygne* qui clôt *Espoir octante* (1982). L'Académie royale de langue et de littérature françaises octroya, en 1948, le Prix Malpertuis au premier de ces recueils. De Paris vint le Prix Charles Van Lerberghe, décerné à *L'Ange blessé* (1954) qui dédie quatre sonnets aux quatre anges du pont de Fragnée reconstruit après sa démolition pendant la guerre; un rap-

pel, en passant, d'un voyage au Maroc (car Dresse sera sa vie durant un impatient voyageur : par exemple l'Égypte, le Rwanda, Istanbul). *Finale* revient une fois encore sur les préoccupations religieuses du poète; on dirait qu'en conclusion de chaque volume, il fait l'acte de contrition d'une fin de vie : déjà *Préludes*, en 1924 avait abordé ce thème.

Seravalle (1961) ne contient qu'une seule poésie consacrée à la ville qui en 1524 vit naître dans son charmant monastère l'ordre des Théatins. Sans doute, Paul Dresse fut-il en cet endroit conquis particulièrement par le ciel toscan, dont la douceur inspire quelques poèmes; l'ensemble, toutefois, est assez disparate, y apparaît la belgitude qui s'exprimera plus tard dans des essais.

Caÿstre (1969) qui s'inspire des «Cygnes du Caÿstre», revisite la rivière lybienne qui symbolise à la fois le cycle et le poète, condamné, comme l'oiseau, à la solitude.

Au poète précisément on peut, malgré le lyrisme, préférer le prosateur en rappelant ce que nous avons déjà relevé, l'événementiel de l'inspiration : celle-ci trouve sa pleine expression dans la série romanesque de la *Chronique de la tradition perdue* publiée d'abord en cinq volumes, dont le premier porte le titre de l'ensemble (1956); le second tome paraîtra en 1957 sous le titre *Le Respect de l'argent* suivi deux ans plus tard des *Maléfices du vieux rideau*; *Le Connetable d'Althamurar* (1962) et *Le Temps de Caïn* (1965) compléteront cette véritable saga liégeoise, qui sera republiée en deux volumes en 1984 et dont Marguerite Yourcenar a dit que c'était un «Roman Meuse». Cette fresque fut intégrée par un bref article paru en 1971 dans *La Vie wallonne* : *Mort d'une maison de famille*.

On peut considérer par ailleurs que *Le Seigneur de Lébioles (Essai sur mon père)* (1981) donne des clés pour une bonne interprétation de *La Chronique*. On a pu voir en Paul Dresse un Balzac liégeois qui «dépeint chacun de ses personnages selon sa nature ou ses fonctions, son importance dans l'activité générale et ce sens profondément humain de la famille»; on relèvera que l'histoire des Rawez et des Gonesse synthétise l'ascension des grands bourgeois au niveau de la noblesse. Ne vont-ils pas jusqu'à construire des châteaux où ils donneront des réceptions fastueuses?

Scrupuleux en toute chose, l'écrivain s'est abondamment documenté : on rappelle qu'au

début du roman-fleuve il raconta un vrai pèlerinage fait dans un village du pays de Herve qui fut le berceau de la famille; en suivant l'auteur dans les méandres de son récit on comprend avec quel soin il a voulu vérifier le moindre détail. Un «Balzac» certes dont le réalisme n'est pas dépourvu de poésie. Cette «véridique» histoire se déroule à travers les enchaînements de la politique (un de ses héros ne sera-t-il pas un élu?).

L'essayiste éminent délaissera un moment la littérature pour se plonger dans une matière dont on sait qu'elle est d'une actualité brûlante : *Le Complexe belge* connu deux éditions un rien différentes (1945 et 1968). Elles sont un écho des sentiments exprimés dans une brochure, préfacée par Pierre Nothomb : *Belgique, mon tourment* (1966). Se basant sur des données historiques, voire monumentales, il en vient à déclarer que la «complexité» belge devrait, en fait, assurer son unité, son identité. On n'oserait affirmer que, malgré sa complicité germano-wallonne, Paul Dresse ait toujours été conscient de sa propre belgitude.

C'est dans l'exégèse littéraire et la biographie que l'écrivain donnera toute sa mesure. Il fut, sans doute, le premier à étudier *Marcel Thiry. Evolution d'un poète* (1934). L'amitié solide et durable, qui le liait à l'auteur de *Toi qui pâlis au nom de Vancouver*, lui était un adjuvant pour mieux pénétrer l'œuvre : l'analyse, en tout cas, est d'une extrême finesse.

Aux *Cahiers du journal des Poètes*, il confie, en 1941, un mince volume : *Verlaine, ce loup du Nord*. Il s'agit d'un recueil de cinq articles, dont trois avaient paru auparavant : il entend insister sur le caractère ardennais du «pauvre Lélian», les essais sont abondamment documentés, tantôt ils dépouillent l'œuvre de son modèle, tantôt ils s'efforcent d'établir une généalogie, ailleurs il démontre que Verlaine a pu voir des loups en Ardenne. L'année suivante, il publie *Goethe et Hugo*, qui connaîtra une nouvelle édition en 1959 : diptyque opposant la similitude des tempéraments : (*deux génies frères - deux visuels*) à un comportement qui conduit à une hostilité farouche (*Les preuves d'une haine*). Si on pouvait peut-être nuancer parfois la pensée, il n'en reste pas moins que cette recherche est abondamment documentée.

En 1945, il revoit le style des notes du colonel Stinglhamber; on peut s'étonner du fait que ce

travail de polissage ait valu à Dresse de figurer dans le titre du volume (*Léopold II au travail*) alors qu'on a omis le nom de Jules Garsou, auteur de deux chapitres du livre.

En revanche on trouvera tout naturel que notre écrivain consacre un essai à *Charles Maurras, poète* (1948). Il était normal que l'auteur d'une thèse sur l'ardent polémiste étudiat son œuvre; on a dit, à juste titre, que Dresse s'était montré disciple de Maurras : s'il en fallait une preuve ce volume l'apportait. Dans son exégèse, on reconnaît la fidélité sans faille de notre compatriote à l'endroit de l'Action française et de son inspiration; elle s'exprimera encore dans certaines pages du livre paru à l'occasion de son quatre-vingt-cinquième anniversaire *Réminiscence autour d'une trilogie* (1986).

Cette fidélité l'amènera à consacrer une volumineuse biographie à Léon Daudet (*Léon Daudet vivant*, 1948). Il a réuni une documentation abondante sur ce médecin, égaré dans la politique; il a connu son modèle, l'a invité à conférencier à Spa, l'a reçu au manoir de Lébioles. On doit reconnaître qu'il ne s'agit pas d'hagiographie : le portrait en pied est brossé avec une réelle objectivité.

Dresse, qui se voulait poète, fut encore mémorialiste, maniant avec subtilité le meilleur humour (*Episodes*, 1972; 2^e éd. revue, 1973). Il évoque notamment l'enfermement à Lébioles, occupé par les Américains, de quelques grands vaincus.

Tout auteur rêve d'être en contact avec son public en écrivant pour le théâtre. Paul Dresse pensa devoir, à son tour, l'affronter, encore qu'à notre connaissance, il n'ait jamais été porté à la scène. Deux drames ont été publiés, qui puisent dans l'histoire ou dans des événements proches. On a pu dire que *Sébastien ou Le Capitaine de Dieu* (1975) est un drame montherlantien tandis que *Vogelsang* (1951), où l'idéal du nazisme est présenté avec une rare honnêteté, témoigne du désarroi que les deux guerres ont provoqué chez un homme, dont l'attachement à l'Allemagne est un trait foncier de l'esprit.

Grand voyageur, Dresse tente aussi le reportage. En 1940, il publie *Le Ruanda d'aujourd'hui*. Au cours d'un périple en Afrique centrale, il a accumulé, à l'habitude, forces notes. Ce livre, illustré de nombreuses photos et de cartes géographiques, se compose de deux parties : la première, d'ordre géographique et

historique, informe le lecteur sur les Batutsi; la seconde insiste sur les progrès réalisés par les colonisateurs. Peut-on être totalement objectif quand la documentation est fournie par les autorités en place? Un effort a été visiblement fait pour montrer en toute sérénité ce qu'on vous a fait voir.

L'*Anschluss* avait déjà inspiré en 1938 *Le Crépuscule autrichien*, souvenir d'un voyage dans les pays du *ja*. Nous citerons ce bref passage qui relève l'opposition des tendances dans les esprits germaniques : conflit latent entre le Nord, dorique, et le Sud rococo, «le caporalisme» est impliqué par le *Sehnsucht* et le *Schlagen* inclus dans la *Gemütlichkeit*.

Notons enfin que l'artisan éprouvé de la forme classique se mue en polémiste dans *Plaisir au vers (technique et rêve)* (1965), livre dans lequel il s'en prend vertement aux innovations techniques : la versification d'ailleurs avait déjà fait l'objet d'un bref article paru en 1962 dans le *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises* (t. 40, 1962, p. 325-332), *Diérèse et Synérèse*.

On ne saurait dans les limites de cette brève notice, faire le tour complet de la production de cet écrivain protéiforme. Une dernière information s'impose : le poète, qui avait tenu à bout de bras *Les Cahiers mosans* de 1924-1932, prit la direction d'*Audace*, à la mort de son fondateur, Carlo de Mey; il continua, de 1963 à 1970, la politique de son prédécesseur, ne publier que de l'inédit; il va sans dire qu'une telle option, si elle fait montre d'un esprit d'indépendance, n'évite pas toujours un choix moins heureux. Notons toutefois que le premier numéro de 1970 fut presque entièrement consacré au Symbolisme et qu'il révélait des textes inconnus de Verhaeren et de Maeterlinck.

Une activité aussi intense et aussi soutenue méritait d'être honorée : l'Académie royale de langue et de littérature françaises octroya à Dresse le Prix Bouvier-Parvillez 1981 pour l'ensemble de son œuvre!

On ne peut taire la générosité de cet homme, dont tous ceux qui l'ont approché louent l'extrême courtoisie, l'accueillante bonté. Mécène généreux, il créa en 1985 un prix annuel de 25.000 francs destinés aux «enfants déficients auditifs francophones». Il avait acheté à Alexis Curvers sa presse manuelle, qui avait imprimé Marguerite Yourcenar et Marcel Thiry,

entre autres : à l'occasion de son quatre-vingt-cinquième anniversaire, il l'offrit au Musée de l'imprimerie (Bibliothèque royale Albert I^{er}, à Bruxelles).

Iconographie : Portrait peint par Pierre Poswick (Collection particulière).

Archives et Musée de la Littérature, à Bruxelles : Fonds Dresse.

Hommage à Paul Dresse, Bruxelles, 1982 (avec bibliographie exhaustive). — R. Vivier, *La Poésie*, dans G. Charlier et J. Hanse, *Histoire des Lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, 1958, p. 573. — F. Desonay, *La Critique et l'Essai*, *ibidem*, p. 619. — C. Hanlet, *Les écrivains contemporains*, t. 2, Liège, 1946, p. 883-884. — *Bibliographie des écrivains français de Belgique*, t. 2 (*Det-G*), dir. R. Brucher, Bruxelles, p. 29-31.

Robert O.J. Van Nuffel

DRYMAEL, Jean, Jules, ingénieur civil, né à Jette-Saint-Pierre (Bruxelles) le 26 septembre 1912, disparu en opération de la R.A.F. au large des côtes françaises le 3 février 1942.

Jean Drymael est le fils d'Antoine Drymael, fonctionnaire de la ville de Bruxelles, directeur des services administratifs de l'Institut des Arts et Métiers. Il effectue ses études à l'Athénée de Schaerbeek en section gréco-latine dont il sort premier en 1930. Son professeur de mathématiques, qui a remarqué des aptitudes exceptionnelles, lui donne des leçons complémentaires qui lui permettent de réussir la même année l'examen d'entrée en Faculté des Sciences appliquées à l'Université de Bruxelles. Il y fait de brillantes études, réussissant ses examens avec la grande ou la plus grande distinction.

En 1935, il est diplômé ingénieur civil mécanicien-électricien avec grande distinction. Bien qu'étant depuis longtemps attiré par l'aviation, il avait opté au cours de ses études pour le domaine de l'électricité. C'est ainsi que — étudiant en 5^e année — il rédige, conjointement avec son cousin Léon Colassin, ingénieur civil A.Ir.Br. (Association royale des Ingénieurs sortis de l'ULB), un travail sur les pertes dans les lignes à basse tension, communication faite au Congrès de l'Union nationale des Etudiants de

Belgique (IX^e Session des Interfacultaires - Congrès de Liège, 1935). Ses études ne l'empêchent pas de participer à la vie universitaire et étudiante, et ses camarades le choisissent comme président du Cercle Polytechnique en 1934-1935. Il est aussi désigné en 1935 comme délégué étudiant au jury pour le prix Baron Louis Empain (prix fondé en 1934 par le baron Empain sous le couvert de l'Union nationale des étudiants de Belgique pour encourager la recherche scientifique chez les étudiants).

Toujours attiré par l'aviation, il suit pendant sa dernière année, les cours de mécanique de l'avion et des moteurs d'avions du programme de l'Institut des Constructions aéronautiques. Cela lui permet de faire, comme il le désirait, son service militaire aux Etablissements de l'Aéronautique militaire à Evere du 16 septembre 1935 au 16 novembre 1936. Il obtient aussi de poursuivre, pendant son service, les études menant au grade complémentaire d'ingénieur en constructions aéronautiques, grade qu'il reçoit avec la plus grande distinction en 1936.

Le professeur Emile Allard, directeur de l'Institut des Constructions aéronautiques, le distingue et le fait nommer assistant à l'Institut sous l'égide du fonds Tassel en novembre 1936. Ce mandat Tassel est renouvelé en 1937 et finalement Jean Drymael est nommé assistant à l'Université le 1^{er} juillet 1938, nomination reconduite peu avant l'invasion de la Belgique le 23 avril 1940.

Le professeur Emile Allard, auteur d'une notice sur la vie et les travaux de Jean Drymael pour le rapport académique de l'Université des années 1939-1940 à 1944-1945, y écrit notamment : « Il fut un collaborateur exceptionnel pendant les quatre années que nous avons passées ensemble à l'Université à discuter et à essayer d'approfondir des problèmes d'aérodynamique ou des problèmes de construction aéronautique. »

« J'ai pu apprécier son esprit d'une rare vivacité, ses raisonnements pénétrants et sûrs, sa connaissance profonde des mathématiques et de la mécanique, qui faisaient de Jean Drymael un ingénieur de grande classe. »

« Ces qualités remarquables du spécialiste ne caractérisent pas à elles seules l'homme que fut Drymael. Courtois avec tous; tolérant sans jamais abandonner les idées qui lui étaient chères : réservé, sans jamais être distant; incapable du mensonge le plus anodin. »

Jean Drymael épouse le 23 décembre 1936, Emma Chaltin, licenciée en sciences mathématiques. Peu de temps auparavant, le professeur Allard autorise Drymael à travailler «part-time», deux jours par semaine, pour la firme «Renard Constructions Aéronautiques». Ce contact avec l'industrie et avec un constructeur d'avions, Alfred Renard, doué d'une exceptionnelle créativité, met le jeune ingénieur en présence des problèmes concrets de la construction aéronautique. A l'époque, la firme Renard a deux projets importants en chantier. La construction d'un prototype d'avion de transport trimoteur, le R35, à cabine pressurisée et l'étude et la construction d'un avion de chasse, monoplane à aile basse, le R36. Les avions sont construits. Le R35 finit malheureusement accidenté lors du premier vol le 1^{er} avril 1938 et le projet n'a plus de suite.

Par contre, le R36 et ses dérivés peuvent être considérés comme des succès techniques. Paul Burniat, pilote d'essais du R38 (version du R36, équipée du moteur Rolls-Royce Merlin II), et plus tard pilote de Spitfire à la R.A.F., déclarait, après guerre, classer le R38 entre le Hurricane et le Spitfire. Mais le 17 janvier 1939, après plus de 100 heures de vol, le R36 est accidenté lors d'une présentation. L'avenir du R36 est compromis. La guerre approche à grands pas. Le ministère de la Défense nationale décide d'équiper l'aviation militaire belge d'avions Hurricane.

La collaboration d'un ingénieur de la classe de Jean Drymael fut un appoint précieux pour le constructeur Renard, notamment pour les méthodes de calculs nécessaires au dimensionnement et à la certification des avions en développement. On peut se faire une idée des problèmes abordés par Drymael à partir des mémoires qu'il a rédigés et aussi à partir des questions traitées dans le cours d'aéronautique du professeur Allard. Jean Drymael collabore en effet étroitement avec le professeur pour une nouvelle édition de son cours d'aéronautique (le cours initial du professeur a été publié chez Dunod en 1932, mais les progrès ont été très importants et une nouvelle édition s'imposait). La seconde édition de la partie «aéronautique» du cours paraît après guerre, tandis que la partie construction bien que dactylographiée, est reproduite pendant la guerre en un petit nombre d'exemplaires, mais jamais publiée. Drymael

apporte une contribution originale dans le cours d'aérodynamique à la résolution du système d'équations fournissant la répartition des charges aérodynamiques sur les ailes (méthode de Multhop). Mais c'est la partie construction qui porte, pour la plus grande part, la marque de sa contribution. On y discute de la résistance des structures en treillis, du flambage, de la résistance des structures à revêtement travaillant, du calcul des structures hyperstatiques notamment par la méthode de Cross généralisée par Drymael. A titre d'exemple de calcul par cette méthode, le cours détaille celui de l'aile du Renard R36.

Toute cette activité ne l'empêche pas de consacrer une partie de son temps à la rédaction du *Bulletin technique de l'A.Ir.Br.*, au comité duquel il siège à partir de 1938. Mais il consacre aussi du temps à préparer mémoires et conférences. C'est ainsi qu'en avril 1938, il présente un mémoire et trois thèses annexes au concours interuniversitaire des bourses de voyage du gouvernement. Le mémoire est intitulé *Contribution à l'étude des structures en tôles et plus particulièrement de celles qui sont utilisées dans la construction aéronautique*. Les thèses sont relatives aux montants d'égale résistance, à la méthode de Howard relative au calcul des poutres fléchies et comprimées et au treillis plan sollicité par des forces perpendiculaires à son plan.

Son mémoire est classé troisième parmi ceux présentés par les ingénieurs civils, il devance celui présenté par Jean Guillissen (classé 4^e). En 1939, il présente au concours de la Société royale belge des Ingénieurs et Industriels un mémoire *Treillis plans sollicités perpendiculairement à leurs plans. Une généralisation nouvelle de la méthode de Cross*. Il est classé premier et proclamé lauréat de la société. Au cours du déjeuner amical qui suit la remise du prix, Jean Drymael souligne la collaboration précieuse qu'il a reçue de son épouse. Le travail de Drymael est une importante généralisation tridimensionnelle de la méthode de Cross (1930) initialement appliquée aux structures planes sollicitées dans leur plan. Il s'agit d'une méthode itérative de résolution par applications et suppressions successives de contraintes supplémentaires aux nœuds du treillis. Elle permet de résoudre les systèmes hyperstatiques de degré élevé. Développée de manière considérable par Southwell à partir des années 1935-1940 sous le nom de méthode de relaxation, elle a permis de

résoudre avec succès des systèmes avec nombre d'inconnues s'élevant à plusieurs dizaines. Elle n'a été supplantée à partir des années 1960 que par l'arrivée des ordinateurs et l'introduction de la méthode des éléments finis.

En 1939, il présente à Liège au Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences une communication sur le choix du tracé des poutres en treillis. Cette communication est publiée dans le *Bulletin technique de l'A.Ir.Br.* Jean Drymael y détermine les structures optimales du point de vue poids. Pour un cas de charges données, il montre de manière élégante que ce sont les structures isostatiques qui sont optimales. Ce résultat est tempéré par la prise en considération des barres comprimées qui peuvent flamber et qui, dans le cas de plusieurs états de charges différents, peuvent conduire à une construction hyperstatique. Ce travail aborde de manière élémentaire et très élégante le problème des structures optimales qui a été très abondamment étudié par la suite et a donné lieu à une très abondante littérature.

Le 10 mai 1940, la Belgique est envahie. Jean Drymael avait été nommé sous-lieutenant de réserve en mars 1939 et désigné en cas de mobilisation pour le Centre de Renfort et d'Instruction (CRI/Ae). Il rejoint immédiatement son lieu d'affectation, situé à Alost. Par les carnets qu'il rédige et tient au jour le jour, on connaît par le menu tous les mouvements de son unité. Le 13 mai, celle-ci reçoit l'ordre d'évacuer vers la France, et le 16 arrive à la destination prescrite : Gael (Ille-et-Vilaine) près de Rennes. Le 23 mai, nouvel ordre de repli vers Bordeaux, puis Marseille. Le 27 mai, l'unité doit quitter Marseille pour Idron dans les Basses-Pyrénées (Pau). En chemin, toujours par train, la nouvelle de la capitulation de l'armée belge est tombée. Le 2 juin, nouveau transfert vers Fabrègues (Hérault). C'est là que l'unité apprend l'armistice demandé par la France, le 18 juin. Le moral de la troupe est très bas. Par le manque de directives, les ordres et contre-ordres, les hommes sont désorientés et la plupart veulent rentrer chez eux. Seule une petite poignée d'entre eux refuse l'humiliation de la défaite et désire continuer la lutte. Jean Drymael est de ceux-là. Pendant les jours qui précèdent la signature de l'Armistice, il se rend à plusieurs reprises à Sète, éloignée d'une quinzaine de kilomètres, pour s'enquérir des moyens de rejoindre Gibralt-

tar. Le 24 juin, il peut s'embarquer sur le navire *Northmoor* en partance pour Gibraltar avec des troupes tchèques. Il retrouve à bord une dizaine de Belges; il cite Nicod, Decloedt — également ingénieur A.Ir.Br. —, Alexandre. Le 27 juin, le bateau arrive en rade de Gibraltar. Le 28 juin, le groupe obtient d'être transféré sur le bateau français *S.S. Rhin*. Les renseignements que Drymael note dans son carnet sur le séjour sur ce bateau confirment le récit qu'en fait le Lt-Colonel Rens dans son livre *Pas de panache en altitude* (1963). Le séjour sur le bateau étant devenu insupportable, le groupe belge parvient à être transféré le 16 juillet sur le navire britannique *David Livingstone*, venant du Maroc avec une partie de l'école belge de pilotage. Le *Livingstone* quitte Gibraltar le 21 juillet en convoi. Il arrive à Cardiff le 5 août. A son arrivée, Drymael est frappé par l'esprit de confiance et de détermination, de travail et de discipline, qui règne parmi la population britannique. Le détachement belge (soixante-six hommes en tout, dit Drymael), est envoyé à Tenby sur la côte sud du Pays de Galles. Le 7 août, Jean Drymael rencontre le colonel Wouters, attaché militaire belge en Grande-Bretagne, et le capitaine De Somer, auxquels il déclare sa volonté de devenir pilote. Sa demande est acceptée et le 14 août il est envoyé à St Athan et incorporé dans la Voluntary Reserve Unit de la R.A.F. Mais n'étant pas pilote, il doit passer par tous les stades de l'entraînement. Voilà ce que cite le professeur Allard d'après un ancien élève de l'Université, aviateur, qui travailla avec Drymael : «J'ai connu ces écoles d'apprentissage où l'on recommence par le bas, où vous vous mettez dans le rang volontairement avec des hommes de vingt ans, où l'on vous apprend à marcher, à porter le fusil, à cirer vos bottines... Nous avons tous repassé par là et ce ne fut pas toujours drôle. Pendant ce temps, durant ses moments de loisirs après une journée éreintante, dans un mess ou dans une chambrée bruyante, Drymael continuait à couvrir de sa grande écriture ronde page après page. Je le vois d'ici, lorsque quelqu'un lui adressait la parole, relever et tourner la tête, ses bons yeux de myope revenant de très, très loin, d'un univers à lui, de pure mathématique, où il poursuivait l'étude de son système hyperstatique plan».

Malgré cette vie peu propice à l'étude, Drymael continue à penser à ses problèmes techni-

ques. C'est ainsi que le 27 août, en pleine bataille d'Angleterre, il rend visite à la firme Hawker Aircraft à Kingston on Thames, et il expose devant un team d'ingénieurs de la firme sa méthode de calcul des ailes. Il y a là : Sidney Camm, plus tard Sir Sidney, le créateur du chasseur Hurricane, Chaplin, Rochefort, Page, et d'autres. Son exposé est très bien reçu et il reçoit une recommandation pour être publié dans le *Journal of the Royal Aeronautical Society*. Dans ses temps libres, Drymael a beaucoup de travail. Outre la rédaction de son article, il prépare encore des leçons d'aérodynamique pour ses camarades officiers. Le 16 septembre, son article est terminé et envoyé au capitaine Laurence Pritchard, rédacteur du journal. L'article est publié dans le journal de novembre 1940 sous le titre *Plane Braced Frames Loaded Perpendicularly to their Planes. A New Application of Cross Method*. Le 10 octobre, Drymael est informé que son examen médical est satisfaisant, malgré sa myopie. Le 8 novembre, il est commissionné Pilot Officer. Malgré son insistance pour recevoir son entraînement en vol le plus rapidement possible, ce n'est que le 23 décembre 1940 qu'il est affecté à l'Elementary Flying Training School de Petersborough (Cambridge) pour l'entraînement en vol.

Mais ce temps d'attente n'a pas été perdu, il rédige trois autres articles pour le *Journal de la Royal Aeronautical Society*. Ils paraîtront successivement dans les numéros de janvier 1941; *Some Theoretical Consideration on Box Beams*, février 1941; *The Bent Strut with Variable Cross Section*, avril 1941; *The Part of Shear in the Deformation of I-Beams*. Enfin une dernière note de trois pages paraîtra dans le numéro d'août sous le titre *Buckling of a Strut under a Compression which Varies Discontinuously*.

Tous ces articles sont des développements de sujets déjà abordés dans le cours de construction. L'article de janvier traite du problème clé de la construction aéronautique, celui des poutres creuses, sujet abondamment étudié à l'époque et après-guerre encore. La note de février développe une méthode de calcul pour une poutre de section variable soumise à flexion et compression. Drymael remplace l'équation différentielle du second degré par un système d'équations aux différences finies. Il résout le système d'équations algébriques linéaires obtenues par une méthode graphique dite des «pi-

vots de corde». La note d'avril traite de l'effort tranchant, qui peut contribuer localement, de manière significative, à la déformation dans les poutres à âme mince. Le professeur Allard dit dans la note précitée : «Ces études firent impression, j'en ai eu deux fois la preuve. D'abord, j'appris durant l'occupation par une revue allemande, parvenue de Suisse, l'intérêt que les techniciens allemands attachaient aux travaux de Drymael. Puis lors d'un de mes passages à Londres, après la Libération, des amis techniciens anglais m'ont parlé de Drymael avec une admiration qui n'avait pas faibli».

Son entraînement élémentaire sur Tiger-Moth étant terminé, il est désigné le 26 mars pour le dépôt de la R.A.F. à North Luffenham et est commissionné lieutenant dans l'armée belge. Le 14 avril, il est affecté à la 5^e S.F.T.S. (Service Flying Training School) à Grantham (Cambridge) pour l'entraînement sur avion bimoteur. Il effectue son premier vol solo sur avion Anson le 26 avril. Le 14 juin, il commence le vol de nuit et le 17 l'entraînement au vol aux instruments. Le 20 juin, il passe à la 12^e S.F.T.S. et vole sur avion Oxford. Il fait son premier vol solo sur Oxford le 11 juillet. Il reçoit enfin les *wings* de pilote le 18 juillet 1941. Son log-book mentionne : *Proficiency as pilot - above average*.

Le 2 août, il reçoit l'ordre de rejoindre l'Operating Training Unit de la Coastal Command à Catfoss (Yorkshire). Il introduit une demande pour passer à la Bomber Command. Le 28 août, la réponse est reçue. C'est un refus, il doit rester à la Coastal Command où il essaie encore de passer sur hydravion pour l'escorte des convois. Cela aussi lui est refusé. C'est une grande désillusion pour Jean Drymael. Il est entraîné sur l'avion torpilleur Bristol Beaufort, sur lequel il fait son premier vol solo le 19 septembre et le premier vol de nuit le 25 septembre.

Entre-temps, par ses contacts avec la Royal Aeronautical Society, il a pu rencontrer le professeur Bairstow de l'Imperial College de Londres et en même temps membre du conseil de la Royal Society. Il en obtient l'accord pour pouvoir présenter une thèse de doctorat sur un sujet d'aérodynamique intitulé *A Theory of thin wings of finite span*. Cette thèse, soumise le 15 novembre 1941 par Drymael, mais qu'il n'a pas eu l'occasion de défendre, ne sera pas retrouvée après la guerre. En 1953, Madame Drymael, à partir des brouillons laissés par son mari, pré-

sente la thèse sous forme de mémoire sous devise «Pax» au concours de la Société royale belge des Ingénieurs et Industriels. Le travail est primé et Jean Drymael reçoit une seconde fois le titre de Lauréat de la Société.

Le 29 novembre 1941, Drymael est entraîné au lancement de torpilles sur l'avion Beaufort à Abbotsinch. Son entraînement terminé, il est versé le 17 décembre à la 86^e escadrille de la Coastal Command basée à St Eval (Cornouailles). Il a eu au total quelque 287 heures de vol d'entraînement. Il fait sa première sortie en opération le 25 décembre 1941. Le 3 février 1942 au matin, il décolle de St Eval pour un vol de reconnaissance au large des côtes françaises (« Special Task » disent les archives britanniques relatives aux opérations aériennes. L'intérêt particulier de l'information est liée au fait que fin janvier-début février 1942, la flotte de guerre allemande se déplaçait de Brest vers les ports de Norvège). Ils sont quatre à bord. Quelques heures plus tard, l'avion est abattu par la D.C.A. d'un navire allemand.

En mai, un avis de la Croix-Rouge Internationale informe Londres que deux membres d'équipage ont été faits prisonniers, qu'un troisième est décédé et que le corps de Jean Drymael n'a pas été retrouvé.

Voici ce qu'écrivit le 16 février, à l'annonce de cette triste et terrible nouvelle, le Capitaine L. Pritchard, rédacteur du *Journal* de la Royal Aeronautical Society, à un ami anglais de Jean Drymael : «... From his early days in this country Jean Drymael had come to the Society and I had got to know him well, to learn of his outstanding abilities, and to have had the privilege of publishing a number of his papers in the *Journal of the Society*. He was not only a man of outstanding technical ability, but one of great personal charm, with a modesty which was in such great contrast to his knowledge.

I know how keen he was to obtain his wings, how keen he was to have an opportunity of doing all he could to defeat the enemy, how little was his fear of any consequences, so he could do the things he thought right. My one hope is that he has been taken a prisoner, and that his great talents will not be lost for ever...».

Hélas, cet espoir n'a pas été réalisé. Le 3 février 1942, la Belgique a perdu un grand ingénieur qui joignait à l'imagination, la ténacité à un sens tranquille du devoir.

Souvenirs et archives de Madame Drymael-Chaltin. — Extraits des carnets de guerre de Jean Drymael. — Souvenirs de M. Albert Drymael. — Note du professeur Kestens. — Services des Archives de l'Université libre de Bruxelles. — Archives du Service historique de l'Armée, à Bruxelles. — Archives de M. F. Renard. — Musée de l'air, à Bruxelles.

E. Allard, *Notice sur la vie et les travaux de Jean Drymael*, dans *Université libre de Bruxelles. Rapport sur les années académiques 1939-40 à 1944-45*, Bruxelles, 1947, p. 286-287. — *Bulletin de la Société royale belge des Ingénieurs et Industriels*. — *Bulletin technique de l'Association royale des Ingénieurs sortis de l'Université libre de Bruxelles*. — A. Hautet, *Les avions Renard*, Bruxelles, 1984. — Cours d'Aéronautique du professeur Emile Allard. — J.E. Plainevaux et W. Debusscher, *Intégration de l'équation différentielle linéaire de 2^e ordre avec conditions aux limites par la méthode graphique de Drymael*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, t. 5, 1966, p. 684-695.

Jean Van Laer et André L. Jaumotte

DU BOIS, Paul, Maurice, Joseph, inscrit à l'état civil DUBOIS, sculpteur et médailleur, né à Sougné (Province de Liège) le 21 septembre 1859, décédé à Uccle (Bruxelles) le 12 août 1938.

Il est le fils d'Anna Didot et de Hyacinthe-Joseph Dubois, famille renommée à Liège pour son important négoce de cartes à jouer. Trois ans après la naissance de Paul Du Bois, sa mère décède à Chaudfontaine. A l'école, Paul Du Bois est remarqué pour ses dons artistiques, mais son père, effrayé à l'idée que son fils devienne un artiste, le place dans une maison de commerce. Ses aptitudes commerciales ne s'étant pas développées, il reçoit en 1877 la permission de s'inscrire à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles. Il y suit les cours d'ornement donnés par Louis-François Lefèvre puis, durant deux ans, les cours d'après l'antique chez Jean-Joseph Jaquet. A partir de 1880, il expose au Salon d'Anvers, tout en poursuivant pendant quatre ans un cours de sculpture d'après nature chez Eugène Simonis, puis chez Charles Van der Stappen. L'enseignement concret de Van der Stappen joint à son respect et à son désir d'éveiller la personnalité propre de l'artiste fut le point de départ d'une grande amitié. Paul Du Bois subira pendant longtemps son influence et approfondira

dans ses œuvres son intérêt stylistique pour la Renaissance et le Maniérisme italien.

C'est vraisemblablement au tout début de sa carrière que Paul Du Bois scinde son nom pour différencier son œuvre de celle de son collègue belge Fernand Dubois et de son homonyme français. Sa vocation artistique est accélérée en 1883 par son adhésion au groupe des XX : cercle artistique d'avant-garde, qui revendiquait la liberté la plus complète dans l'interprétation de la réalité contemporaine. Du Bois est le seul sculpteur qui y expose presque chaque année. Avec son ami Octave Maus, il se fait connaître en participant activement à la préparation des expositions des XX (1883 à 1893), puis à celles de la Libre Esthétique (1894 à 1914). Par ce biais, il est mis en relation avec les idées et les créations les plus modernistes de son temps. Son art se forme alors au contact des sculptures de Rodin, des médailles de Roty et des objets d'art décoratif d'Alexandre Charpentier.

La correspondance de Paul Du Bois atteste ses liens de profonde amitié avec Georges Lemmen, Théo Van Rysselberghe et Willy Finch. On mentionnera également son attachement à des artistes, tels que Philippe Wolfers, Gisbert Combaz, Victor Rousseau et Armand Rassenfosse.

En 1884, il obtient le prix Godecharle pour *Hippomène vainqueur d'Atalante à la course* (localisation inconnue), ce qui lui permet d'élargir sa culture artistique en allant à Paris et en Angleterre. A Paris, il se familiarise avec les œuvres réalistes de Dalou et avec les œuvres symbolistes de Rodin. Sa visite à Londres en 1885 le conforte dans son attachement à la Renaissance par le biais du mouvement préraphaélite et l'oriente vers les arts décoratifs.

En 1889, il épouse Alice Sèthe qui lui donne deux fils : Willy et Jean-Pierre.

En 1897, il commande à Henry Van de Velde — son beau-frère — une maison atelier au numéro 65 de l'avenue Winston Churchill aujourd'hui détruite.

Paul Du Bois va désormais vivre une vie très remplie, partagée entre trois grandes activités : l'enseignement privé et public (à Bruxelles et à Mons), l'engagement esthétique et social (membre fondateur de différents cercles) et la création artistique.

En 1888, il ouvre un atelier de peinture et sculpture avec Guillaume Van Strydonck (rue

Vilain XIII, 24) puis, en 1892 un autre avec Georges Lemmen (rue de la Charité, 31).

En 1900, il est nommé professeur de sculpture et de modelage à l'Académie de Mons. En 1902, l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles le nomme professeur d'ornement et de sculpture décorative; en 1905, professeur de modelage d'après l'antique et, en 1910, professeur de sculpture d'après nature.

Dès 1894, et malgré les critiques de la presse, Paul Du Bois participe activement au mouvement de socialisation de l'art. Il expose avec succès ses objets d'art appliqué à l'industrie dont de nombreuses pièces furent achetées par le Musée de Saint-Petersbourg : lampes, chandeliers, bonbonnières, coffres à bijoux, broches, boucles de ceinture, plateaux, vases, cendriers, presse-papiers... réalisés dans des matériaux, tels que étain, bronze, ivoire ou argent.

C'est alors qu'il fonde notamment avec C. Buls, C. De Buriel, E. Empain, F. Fuchs, V. Mabile, O. Maus, A. d'Outremont, G. Picard, C. Van der Stappen, X. Mellery, F. Khnopff, G. Lemmen, E. Verhaeren... : éminentes personnalités politiques et artistiques, la Société anonyme l'Art. Leur magasin «La Toison d'or» verra défiler des œuvres instaurant la beauté dans les objets usuels de la vie quotidienne. Pendant plusieurs années, Paul Du Bois sollicite le gouvernement pour la reconnaissance des arts «mineurs» mais, découragé par l'indifférence générale, il cesse, comme tant d'autres artistes au début du XX^e siècle, toute création dans ce domaine.

Outre son engagement à la Société anonyme l'Art et à la Libre Esthétique, Paul Du Bois, en tant que médailleur, assiste également aux assemblées triennales des Amis de la Médaille d'Art.

En 1909, il participe à la fondation de la Fédération professionnelle des Cercles d'Art bruxellois et du Brabant : association veillant aux intérêts généraux des arts plastiques et aux intérêts corporatifs de ceux qui les exercent.

En 1932, il est élu membre correspondant de l'Académie royale de Belgique.

En 1933, en tant que président d'Uccle Centre d'Art, Paul Du Bois soutient et encourage encore les artistes en organisant diverses manifestations d'art.

Tout au long de sa vie, son œuvre ne cessera de se diffuser à travers les Salons (Bruxelles,

Liège, Namur, Charleroi, Ostende); les Expositions triennales (Gand, Anvers, Bruxelles); les Expositions internationales (La Haye, Munich, Berlin, Milan, Venise, Berne, Barcelone, Stockholm, Bangkok) et les Expositions universelles (Paris, Bruxelles). On estime son œuvre à plus de 200 sculptures. Une nonantaine d'œuvres ont pu être retrouvées (29 d'extérieur, 44 dans les musées et institutions et les autres dans des collections privées). Parmi les sculptures d'extérieur, on retiendra particulièrement le *Monument Frédéric de Mérode* à la Place des Martyrs (Bruxelles, 1898) pour son harmonieuse association à la stèle de Van de Velde; *Le Mat électrique* au Jardin Botanique (Bruxelles, 1899) pour son langage allégorique et désuet face à l'innovation technique; *La Renommée* pour son élégance et maniérisme à la Grand-Place (Bruxelles, 1902) et le *Monument Frère-Orban*, boulevard d'Avroy (Liège, 1931) pour le symbole politique qu'il représente.

En ce qui concerne la sculpture d'intérieur, Paul Du Bois a réalisé plusieurs groupes d'inspiration très diverse : *Le Baiser* (localisation inconnue, 1902) et *Le Dernier Baiser* (Musée de l'Art wallon à Liège, marbre, 1909) sont des œuvres influencées par Rodin; le groupe *La Justice* (localisation inconnue, 1902) est plus personnel et se démarque totalement de l'œuvre imposante de Dillens; le *Mémorial Joseph Dupont* (Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles, marbre, 1911) échappe à la banalité, tout en s'intégrant parfaitement à l'architecture de l'édifice. La maternité est un thème qu'il affectionne particulièrement : *L'Épargne* (CGER à Bruxelles, bronze, 1905); *La Mère et l'Enfant* (Musée d'Ixelles, plâtre, 1911); *La Charité* (Musée royal d'Afrique centrale à Tervueren, bronze doré, 1922).

Dans les statues à un personnage, Paul Du Bois atteint le meilleur de son art. *Irma Sèthe* ou *La Jeune Violoniste* (Conservatoire royal de Musique à Bruxelles, bronze, 1889) a encore des accents romantiques tandis que *La Jeune Femme à la Chaise* (Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique à Bruxelles, marbre, 1894) nous introduit directement dans le réalisme. Il approfondit cette voie en 1914 avec *Léopold III enfant* (Sénat, marbre) et avec *Les Derniers Jours de Charles Quint* (œuvre détruite).

Le Maniérisme et l'Art Nouveau sont très perceptibles dans ses statuettes. *A la Recherche de*

l'aiguille (Museo de Bellas Artes à Barcelone, bronze) s'apparente directement à *La Tireuse d'épine* de Ponce Jacquot. La référence est claire, mais la réinterprétation se fait dans la mouvance de l'art nouveau. C'est autour de 1900 que Du Bois réalise ces statuettes de femmes surprises dans des attitudes naturelles. *La Femme se peignant* (Musée d'Ixelles et Musée des Beaux-Arts de Barcelone, bronze, 1903) constitue également un bon exemple de cette production commerciale intimiste. De telles œuvres furent parfois réduites en figurines pour le plaisir du « bibeloteur ».

Paul Du Bois choisit le bronze pour exprimer la vérité quasi photographique du modèle : *Henri Warnotz* (Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles, 1887), *Le Commandant Jean-Baptiste Dubois* (Musée communal des Beaux-Arts de Bruxelles, 1901), *Eugène Seghers* (Hôtel Charlier à Bruxelles, 1904), *Paul-Emile Janson* (Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique à Bruxelles, 1927). Dans cette optique réaliste, plusieurs photographies conservées reproduisent côte à côte l'œuvre et le modèle : *Annette Dubois* (collection privée, marbre, 1927), *Autoportrait* (Musée d'Ixelles, bronze, 1933).

Les bustes de jeunes filles, taillés dans un beau marbre blanc, permettent à Paul Du Bois d'exprimer toute sa sensibilité intimiste et élégiaque : [*L'Italienne*] (Musée d'Ixelles, vers 1902), *Madame Edward Willems* (Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique à Bruxelles, 1910), *Le Printemps* (*Ibidem*, 1911).

La Congolaise (Musée communal des Beaux-Arts de Bruxelles, marbre noir, 1901) et *La Liberté* (Musée communal des Beaux-Arts de Bruxelles, ivoire et argent, 1901), œuvres commandées par le comte Louis Cavens, se distinguent de sa production habituelle et visent à cautionner la politique coloniale de Léopold II.

Du Bois réalise également une trentaine de bas-reliefs, tels que *Théo Ysaye* (Musée Eugène Ysaye à Liège, étain, 1891), *La Vérité* (collection privée, plâtre, 1895), *Guillaume Tiberghien* (Université libre de Bruxelles, bronze, 1902), *Le Mémorial du Cinquantenaire de la SNCV* (14 rue de la Science à Bruxelles, pierre blanche, 1934). Certains d'entre eux furent réduits en plaquettes ou en médailles. C'est le cas par exemple de *Charles Lejeune* (Museum voor Schone Kunsten à Anvers, bronze, 1909), *Saint*

Georges, Saint Michel, Le Tir, Le Baiser. Les pièces les plus marquantes sont conservées au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque royale Albert I^{er} à Bruxelles et se caractérisent par l'emploi d'allégories. La plus significative d'entre elles est probablement la *Médaille de l'Exposition Internationale de Liège*, éditée en 1905 par les Amis de la Médaille d'Art.

Cet artiste très fécond est représentatif des mutations de la fin du XIX^e siècle. Son cas exemplaire permet de soupçonner la désorientation de bon nombre de statuaires, tiraillés entre leur formation, leurs aspirations et celles des commanditaires. Son œuvre de style éclectique s'explique par la recherche constante de la forme idéale. Ce parcours, si mouvementé, permet le passage entre la tradition allégorique et la modernité. Toutefois, au cours du premier quart du siècle, il modèlera différents bustes de femmes qui dépassent les limitations stylistiques et qui rejoignent, par leurs volumes et leurs expressions, la plus haute tradition. Citons *Sérénité*, œuvre de 1907 que Paul Du Bois affectionnait particulièrement et qui fut placée sur sa pierre tombale à Bruxelles (nouveau Cimetière d'Uccle; plâtre au Musée de l'Art wallon à Liège).

Archives de la famille Dubois. — Archives de L'Art contemporain, à Bruxelles : *dossier Du Bois, Correspondance entre Du Bois et Octave Maus, Coupures de presse relatives aux Salons des XX et de la Libre Esthétique*. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles : *Fonds des Beaux-Arts, fonds des Travaux-Publics, fonds de l'Art belge*. — Académie royale de Belgique : *dossier Du Bois n° 14581*. — Académie royale des Beaux-Arts à Bruxelles : *Registre des professeurs (fiche n° 106), Registre des élèves (n° de matricule 7616)*. — Archives de la ville de Bruxelles : *Fonds des Beaux-Arts, fonds des Travaux-Publics, fonds de l'Instruction Publique (dossier n° 1195-6)*. — Archives d'Uccle Centre d'Art.

A. Massaux, *L'espace d'une vie. Paul Du Bois (1859-1938). Etude de l'œuvre sculpté*, mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, 1991. [Chaque œuvre répertoriée est assortie de ses références complètes : travaux ou sources inédites]. — F. Alvin, *Du Bois (Paul)*, dans *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, t. 9, Leipzig, 1913, p. 614-615. — P. Baudson, *Dubois (Paul)*, dans *Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles. 275 ans d'enseignement*, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, 1987, p. 225-227. — Ch. Conrardy, *Du*

Bois (Paul), dans *La sculpture belge au XIX^e siècle*, Bruxelles, 1947, p. 59. — A. De Rudder, *Les artistes dont on parle. Le sculpteur Paul Du Bois, dans Savoir et Beauté*, mai 1927, n° 5, p. 199-204. — E. De Seyn, *Du Bois (Paul)*, dans *Dictionnaire biographique des Sciences, des Lettres et des Arts en Belgique*, Bruxelles, 1935, t. 1, p. 412. — G. Des Marex, *Guide illustré de Bruxelles. Monuments civils et religieux*, Bruxelles, 1979, p. 13, 27, 48, 264, 284, 294, 364. — E.-L. De Taeye, *Les artistes belges contemporains*, Bruxelles, 1894, p. 136, 535, 569. — E. Hessling et F. Symons, *Du Bois (Paul)*, dans *La sculpture belge contemporaine. Les œuvres les plus remarquables des statuaires belges*, Berlin et New York, [1903], p. 8-9. — H. Hymans, *Du Bois (Paul)*, dans *Belgische Kunst des 19. Jahrhunderts*, Leipzig, 1906, p. 229-230. — L. Jottrand, *Hommage à trois artistes belges. Paul Dubois, Emile Leconte, Victor Hageman*, dans *Clarté*, juin 1939, p. 7-10. — C. Lemmonier, *Histoire des Beaux-Arts en Belgique (1830-1887). Peinture, sculpture, gravure et architecture*, Bruxelles, 1887, p. 361. — E. Marechal, *Du Bois (Paul)*, dans *Beeldhouwerken en assemblages 19de en 20ste eeuw, Koninklijk Museum voor Schone Kunsten*, Anvers, 1986, p. 60. — A. Massaux, *Entre tradition et modernité, l'exemple d'un sculpteur belge, Paul Du Bois (1859-1938)*, dans *Revue des Archéologues et Historiens d'Art de Louvain*, t. 25, Louvain-La-Neuve, 1992, p. 107-116. — O. Maus, *Paul Du Bois. La statuaire belge*, dans *L'Art Moderne*, 9 septembre 1900, p. 285-287. — P. Meirsschaut, *Les sculptures de plein air à Bruxelles*, Bruxelles, 1900, p. 32-33, 95, 111, 120, 125-126, 171. — A. Micha, *Les maîtres tombiers, sculpteurs et statuaires liégeois*, Liège, 1909, p. 281-282. — J. Ogonovszky, *Du Bois (Paul)*, dans *La sculpture belge au 19^e siècle*, Générale de Banque, Bruxelles, 1990, p. 375-377. — S. Pierron, *La sculpture en Belgique, 1830-1930*, Bruxelles, 1930, p. 70, 75, 122. — L. Tombu, *Peintres et sculpteurs à l'aube du XX^e siècle*, Liège, 1907, p. 31-33. — V. Tourneur, *Médailles historiques de Belgique*, t. 1 à 3, Bruxelles, 1919. — Dubois (Paul), dans *Nos Contemporains. Portraits et biographies de personnalités belges ou résidant en Belgique, connues par l'œuvre littéraire, artistique ou scientifique, ou par l'action politique, par l'influence morale ou sociale*, Ixelles-Bruxelles, 1904, p. 121-122. — *Du Bois (Paul)*, dans *Figures nationales contemporaines*, série 4, Bruxelles, 1909, p. 159-161.

Anne Massaux

DUVIEUSART, Jean, Pierre, Armand, Ghislain, Marie, avocat et homme politique, né à Frasnes-lez-Gosselies le 10 avril 1900, décédé à Charleroi le 11 octobre 1977.

Dès le XVI^e siècle, trois des premiers ancêtres connus de Duvieusart furent maïeurs et échevin à Frasnes. Le droit entre véritablement dans la famille par le biais d'un arrière-grand-père qui fut procureur général à la Cour d'Appel de Bruxelles, puis président de Chambre à la Cour de cassation. Le père de Jean Duvieusart, quant à lui, exerça la profession de notaire.

Humanités, couronnées par la médaille d'or, au Collège des Pères Jésuites à Charleroi, études à l'Université catholique de Louvain, brillant doctorat en droit (1922), diplôme de candidat notaire (1923) et licence en sciences politiques et sociales (1924), tel fut le cursus suivi par Duvieusart. En 1949, il devint président d'honneur de la Fédération wallonne des étudiants.

Inscrit au tableau de l'ordre des avocats en 1925, il quitte le Barreau quand d'autres tâches l'appellent, soit de mars 1947 à août 1950 et de janvier 1952 à avril 1954. A plusieurs reprises, et ce depuis 1940, Jean Duvieusart est élu au Conseil de l'Ordre. Sa carrière au Barreau culmine en 1965 lors de son élection au bâtonnat, fonction qu'il occupe pendant deux années.

Bon sang ne peut mentir. En effet, l'action politique fait aussi partie de l'héritage de Jean Duvieusart. Son père, Armand, entra au Conseil communal de Frasnes en 1895 et occupa la charge maïorale de 1907 à 1921 avant de remplacer à la Chambre, pendant quelques mois de l'année 1929, le catholique Maurice Pirmez décédé. Lors du scrutin communal de 1926, son père étant souffrant, Jean Duvieusart le remplace au pied levé. Les quatre élus catholiques face aux cinq élus du cartel libéral-socialiste allaient bénéficier des dissensions de ces derniers : Jean Duvieusart devint bourgmestre de Frasnes à compter du 1^{er} janvier 1927. Il le restera jusqu'en 1947. Les élections de 1932 le voient accéder au Conseil provincial du Hainaut — où il siègera quatre ans — tandis qu'aux législatives, une place de député suppléant lui est attribuée. Confirmée en 1936 et 1939, cette suppléance deviendra mandat effectif le 20 septembre 1944, suite au décès du titulaire, Georges Michaux. Réélu en 1946, Duvieusart restera député jusqu'en 1949, date à laquelle il passe au Sénat; il y siègera jusqu'en 1965, année de sa rupture avec le PSC.

Pour Jean Duvieusart, la guerre 1940-1945 se déroule en deux temps. Mobilisé le 20 février

1940, il est affecté, comme lieutenant, à une compagnie d'instruction puis de renfort du 12^e régiment des Chasseurs à pied caserné à Tournai. Quatre jours après l'invasion de la Belgique par les armées du Reich, le bataillon auquel il était rattaché reçoit l'ordre de repli en France. C'est dans le Gard qu'il apprendra la capitulation de l'armée belge. Partageant la volonté affirmée par le Premier ministre, Hubert Pierlot, de continuer la guerre aux côtés des Alliés, il poursuit la réorganisation de sa compagnie de 250 hommes. Il est démobilisé le 16 août et, le 21, est de retour à Charleroi où sa famille s'était installée en rentrant d'exode. Dès sa rentrée au pays, Duvieusart reprend ses fonctions de bourgmestre à Frasnes-lez-Gosselies. Contrairement à plusieurs de ses pairs, il ne fut pas remplacé par des valets de l'occupant. En 1943, arrêté comme otage en sa qualité d'avocat, il est libéré au bout de deux jours en raison précisément de sa fonction de bourgmestre.

Automne 1944 : libération du pays du joug allemand, rentrée du gouvernement de Londres, remise en route des institutions parlementaires, la tragique et douloureuse parenthèse des années de guerre se referme. Le pays pouvait commencer à revivre, à se reconstruire, en particulier économiquement, mais il fallait toutefois compter avec des événements qui allaient perturber gravement la société belge et accroître les tensions entre le nord et le sud du pays. Le roi Léopold III n'était pas libéré de l'emprise allemande que déjà la question de la reprise de ses fonctions commençait à se poser. Du côté wallon, le sentiment d'être laissé pour compte au sein de l'Etat unitaire grandissait. Les militants wallons, actifs dans les mouvements de Résistance, outre leur combat contre l'occupant, tentaient de préparer l'avenir; c'est ainsi qu'un Congrès wallon fut programmé pour octobre 1945. Par ailleurs, le monde politique, ou du moins une partie, se remettait en question, une certaine rupture avec le passé paraissait indispensable. Au sein de cette société en crise, en reconstruction ou en mutation, Jean Duvieusart est aux avant-postes.

Tandis que s'élaborait une ébauche de formation d'un parti travailliste, rassemblant des citoyens de convictions philosophiques différentes, le Parti catholique de son côté opérait un essai de renouvellement. Rompant avec son ancienne organisation en *standen*, le Parti tentait

de s'ouvrir davantage au social et affirmait une volonté de déconfectionnalisation. Opposé au projet travailliste, l'éphémère Union démocratique belge (UDB), Duvieusart participa activement au renouveau qui aboutit, fin 1945, à la naissance du Parti social chrétien (PSC).

Le 20 mars 1947, il devient ministre des Affaires économiques et des Classes moyennes dans la coalition socialiste-sociale-chrétienne dirigée par Paul-Henri Spaak. Dans la difficile et progressive restauration de l'économie et du niveau de vie des citoyens, ce ministère s'employa à promouvoir l'augmentation de la production intérieure en pratiquant une double politique d'importations-exportations, tout en exerçant un contrôle sur les prix. Par ailleurs, dans une perspective d'organisation de l'économie, le ministre Duvieusart fut à l'origine de la loi du 20 septembre 1948 mettant en place les Conseils d'entreprise, les Conseils professionnels et le Conseil central de l'Économie, organismes de représentation paritaire entre chefs d'entreprise et travailleurs. En outre, le 16 juillet 1947 et conjointement avec le ministre de l'Intérieur, le socialiste Pierre Vermeylen, Jean Duvieusart dépose un projet de loi visant l'organisation du recensement de la population, avec volet linguistique, en même temps qu'un texte ayant trait au recensement de l'industrie et du commerce.

En tant que ministre des Affaires économiques, en janvier 1948, il participe à l'entrée en vigueur du Benelux, dont les bases furent jetées à Londres le 5 septembre 1944. Dans le cadre de l'exécution du Plan Marshall (1947), il contribue, au même titre, à la constitution de l'Organisation européenne de Coopération économique. Le 8 mai 1950, c'est aussi en tant que responsable des Affaires économiques que Jean Duvieusart a, avec ses cinq homologues, la primeur du Plan Schuman, base de la future Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA).

Sur le plan intérieur, l'année 1950 porta la Question royale à son paroxysme, tandis qu'au plan international sévissait un climat de guerre froide et qu'éclatait, le 25 juin, la guerre de Corée. Suite aux élections législatives de 1949, une bipartite catholique-libérale, sous la direction de Gaston Eyskens, avait été mise en place; Duvieusart y conservait le portefeuille des Affaires économiques. Rallié à l'idée d'une consultation populaire sur le retour du Roi, le gouvernement

en déposa le texte au Parlement. Le 11 février 1950, la loi parut au *Moniteur*; la date de la consultation était fixée au 12 mars. Les résultats en sont bien connus : 57,68 % des votes valables en faveur du Roi, mais avec des disparités « régionales ». En Flandre, le « oui » l'emportait à 72 %, en Wallonie, c'était le « non » avec 58 %, à Bruxelles, y compris les cantons de Hal et de Vilvorde, c'était également le « non » avec 52 %. Les ministres libéraux refusèrent de poursuivre leur collaboration avec le gouvernement, puisque le Roi n'avait pas obtenu la majorité ni à Bruxelles ni en Wallonie; la coalition éclata le 18 mars. Après quelques tentatives infructueuses pour former un nouveau gouvernement, les Chambres furent dissoutes. Les élections du 4 juin donnèrent les catholiques majoritaires dans les deux Chambres, sans pour autant que leur score (47,6 %) atteigne le pourcentage des « oui » lors de la consultation populaire. Le PSC désigna le Wallon Duvieusart pour être le chef du nouveau gouvernement chargé de ramener le Roi en Belgique et de le restaurer dans ses fonctions. Personnellement, Jean Duvieusart estimait que ce retour s'imposait afin que l'ordre constitutionnel fût rétabli, sans que cela signifiait la moindre méconnaissance de l'action hautement bénéfique du gouvernement Pierlot-Spaak à Londres. C'était déjà ce qu'il écrivait, le 22 mars 1949, au nonce apostolique, Monseigneur Cento. Pourtant, au sein du monde catholique, des voix discordantes — certes minoritaires — tâchaient de se faire entendre : ainsi celle du chanoine Jean Dermine dans sa lettre à Jean Duvieusart, en 1948. Ce professeur de théologie morale au séminaire de Tournai jouissait d'un grand crédit au sein des dirigeants du Mouvement ouvrier chrétien.

C'est dans un climat de regain de la tension internationale que la cessation de l'impossibilité de régner dans le chef du Roi fut votée, le 19 juillet 1950, par 197 voix PSC et 1 voix libérale, les parlementaires communistes, libéraux et socialistes ayant quitté l'hémicycle. Trois jours plus tard, le roi Léopold rentra au pays, mais « son retour moral dans l'assentiment national » était loin d'être réalisé, comme l'écrivait Jean Duvieusart, et l'insurrection grondait en Wallonie.

Duvieusart, objet d'imputations erronées, voire injurieuses, de la part d'anciens proches du roi Léopold plus de vingt ans après l'accès-

sion au trône du prince Baudouin, fit paraître, en 1975, la relation minutieuse des journées dramatiques du 28 juillet au 1^{er} août 1950; il s'autorisa, pour ce faire, à publier les procès-verbaux du Conseil des ministres qu'il présidait (*La question royale. Crise et dénouement : juin, juillet, août 1950*, Bruxelles, 1975). Dès après la prestation de serment du prince Baudouin, le 11 août, Duvieusart présentait la démission de son gouvernement et reprenait son activité au Barreau de Charleroi.

Cependant, son activité politique ne cessa pas pour autant. En septembre et octobre, il fit partie de la délégation belge à la session de l'ONU. Le 9 janvier 1952, en tant que rapporteur de la Commission du Sénat, il déposa le texte sur l'adhésion de la Belgique à la CECA, texte ratifié par le Parlement en février et en juin. Le 15 janvier, il revint aux Affaires économiques, dans le gouvernement PSC homogène présidé par Jean Van Houtte, poste qu'il occupa jusqu'aux élections du 11 avril 1954 qui allaient aboutir à un gouvernement socialiste-libéral. Les élections virent Jean Duvieusart reconduit dans son mandat de sénateur, tandis qu'il reprenait une fois encore le chemin du Barreau.

Sur le plan européen, la construction communautaire progressait. Les Traités de Rome, signés le 25 mars 1957, instituaient la Communauté de l'Énergie atomique (Euratom) et la Communauté économique européenne (CEE). En vue de leur adoption par la Belgique, c'est à Duvieusart qu'il revint de faire rapport au Sénat où il déposa son texte, fort de 62 pages, le 20 novembre. Ratifiés par les six Parlements concernés, les Traités entrèrent en application le 1^{er} janvier 1958. Le Parlement européen tint sa première assemblée le 25 mars; Jean Duvieusart était l'un des quatorze délégués belges. De mars 1962 à mars 1964, il est l'un des vice-présidents et, le 21 mars 1964, il est élu à la présidence par 57 voix contre 51 au candidat néerlandais présenté par les groupes socialiste et libéral. Partisan d'un accroissement des compétences du Parlement, de son élection au suffrage universel et de l'abandon de la règle de l'unanimité au Conseil des ministres, il s'en ouvrit notamment au général de Gaulle lors de sa visite, le 12 mars 1965, mais se heurta à l'opposition du chef de l'État français. Jean Duvieusart quitta la présidence du Parlement européen en mai 1965, suite à son refus de se présenter aux législatives belges,

conséquence de son opposition à la politique menée par le PSC en matière linguistique.

En effet, sitôt après la signature du Pacte scolaire en novembre 1958, certaines interventions tendirent à remettre en question le volet linguistique du recensement de la population qui devait avoir lieu en 1960. Face à cette hypothèse, Jean Duvieusart interpella le gouvernement catholique-libéral, le 26 mai 1959. S'appuyant sur la loi de 1932 et l'avis récent du Conseil d'État la confirmant, il défendit son maintien au nom de la liberté de la personne et de la justice : « ... La terre appartient aux hommes et non les hommes à la terre. Le territorialisme linguistique ne peut s'imposer qu'aux minorités infimes des régions pratiquement homogènes; le personnalisme doit l'emporter dans les régions mixtes ». Préoccupé par la question du Congo, il participe à la Table ronde belgo-congolaise en janvier-février 1960; dans le même temps, il maintient sa position sur le recensement linguistique au Congrès du PSC de mars 1960 et revient sur le problème au Sénat le 4 octobre. La mobilisation des associations flamandes aboutit à ce que des centaines d'autorités communales flamandes refusèrent de collaborer au recensement avec volet linguistique et renvoyèrent les formulaires. Au lendemain de la grève de l'hiver 1960-1961, les élections de mars aboutirent à la formation d'un gouvernement PSC-PSB. Ses projets linguistiques, principalement, firent que Jean Duvieusart ne vota pas la confiance. Quelques mois plus tard, la suppression du recensement litigieux devint réalité par la loi du 24 juillet 1961. Les débats sur la fixation de la frontière linguistique et sur l'emploi des langues dans l'agglomération bruxelloise en 1962-1963 ne firent qu'accroître la distanciation de Duvieusart par rapport à son parti qui, à ses yeux, abandonnait le personnalisme et son corollaire la liberté du père de famille, fondements du PSC. A l'approche des législatives de 1965, il refuse de se présenter aux suffrages des électeurs. La rupture était consommée.

Dans l'organisation des rapports entre Flamands, francophones et Wallons, le problème de Bruxelles constituait la pierre d'achoppement. Jean Duvieusart était un fervent partisan de l'homogénéité linguistique de la Flandre et de la Wallonie. Son article dans le *Journal des Tribunaux* du 31 janvier 1932 en témoigne. Était-il, pour autant, militant ou à tout le moins

sympathisant du mouvement wallon favorable au fédéralisme dont les premières revendications en ce sens remontaient à la fin des années trente ? Pour répondre à la question, il faut opérer un retour en arrière. En juillet 1937, Duvieusart fut coopté à l'Assemblée Wallonne, une des composantes au Mouvement wallon organisé. Tout comme elle, il était opposé au fédéralisme. Le régime instauré par la législation linguistique des années trente paraissait le satisfaire. C'est la position qui ressort de son article, *Wallonie 38*, publié le 11 novembre dans la *Revue catholique des idées et des faits*, n^{os} 33 et 34, soit quelques mois après le dépôt, à l'initiative de la Ligue d'Action wallonne, d'une proposition de loi visant la réforme de la Constitution dans un sens fédéral. Le 7 novembre 1945, lors de son interpellation au gouvernement, Jean Duvieusart s'était dit choqué du vote sentimental pour le rattachement de la Wallonie à la France, émis par une majorité des 1048 congressistes wallons réunis le mois précédent à Liège. Le « vote de raison » en faveur du fédéralisme émis par la quasi-totalité des mêmes militants en conclusion de leur Congrès, ne rencontra pas davantage son assentiment. Il reconnaissait pourtant l'existence d'un problème wallon d'ordre économique, démographique et social, sans pour autant proposer de solution concrète. Le gouvernement, par la voix de Paul-Henri Spaak, reconnu lui aussi ce problème et chargea le Conseil économique wallon d'une double mission : enquêter sur « les causes de la décadence de la Wallonie » et proposer des remèdes à la situation. En 1961, membre d'honneur du mouvement catholique Rénovation wallonne, Duvieusart réaffirme l'inopportunité du fédéralisme lors du meeting organisé par celui-ci, le 14 février 1962. Il évoque la possible mise en place d'une certaine autonomie en matière culturelle, voire en d'autres domaines. Dans le climat créé par les lois à caractère linguistique des années 1962-1963, il dépose deux propositions de loi, datées du 14 mai 1964. La première prévoyait la décentralisation en matière culturelle, économique et sociale par l'intermédiaire d'interprovinciales administrées par un Conseil régional. La seconde proposition visait la création d'un district national et européen, c'est-à-dire la constitution d'un arrondissement administratif et électoral de Bruxelles. Cette création résulterait de la fusion de l'arrondissement de Bruxelles-capitale et de

l'arrondissement, créé par l'art. 7 de la loi du 2 août 1963, regroupant six communes à statut propre, les six communes dites « à facilités ». Les communes ainsi regroupées formeraient une intercommunale administrée par un Conseil dont la mission serait identique à celle des Conseils régionaux : donner aux autorités tout avis en matière culturelle, sociale ou économique. Cette double initiative échoua et ce fut, pour Jean Duvieusart, la rupture définitive avec le PSC.

Il n'abandonna pas la politique pour autant ; les relations Flandre-Wallonie continuaient à le préoccuper. L'expulsion de la section francophone de l'Université catholique de Louvain, annoncée par la proposition de loi du catholique flamand Jan Verroken du 17 mai 1966 et acquise en 1968, traumatisa l'opinion publique et tout particulièrement le monde catholique. Les législatives anticipées du 31 mars 1968 virent un nouveau parti se présenter dans l'arène, le Rassemblement wallon (RW). Constitué à la hâte à partir de personnalités d'horizons philosophiques ou politiques différents — dont entre autres François Perin et Etienne Duvieusart —, le nouveau parti bénéficia de l'appui de Jean Duvieusart même dans la campagne électorale. Il avait, cependant, refusé d'être candidat estimant sa carrière parlementaire terminée. Le résultat inattendu pour les protagonistes fut l'obtention de sept sièges de députés pour ce parti dont le fédéralisme était un point du programme. Dans le même temps, le Front démocratique des Bruxellois francophones (FDF), né en 1964, récoltait cinq sièges de députés. Partis non traditionnels ou communautaires, RW et FDF opérèrent un rapprochement et se dotèrent d'une présidence commune : elle fut offerte à Duvieusart. A l'automne 1969, ce dernier fit partie du groupe dit des « XXVIII » associant des délégués de tous les partis. La conclusion des travaux sera reprise par le Premier ministre Gaston Eyskens, le 18 février 1970 : « L'Etat unitaire, tel que les lois le régissent encore, dans ses structures et dans son fonctionnement, est dépassé par les faits. Les communautés et les régions doivent prendre leur place dans des structures rénovées de l'Etat mieux adaptées aux situations spécifiques du Pays ». La réforme constitutionnelle de 1970-1971 aboutit à la reconnaissance officielle des régions. Elle ne manqua pas de réjouir Jean Duvieusart. En octo-

bre 1972, il demanda à être déchargé de la présidence du RW-FDF. Et, le même mois, dans son éditorial de *Forces wallonnes*, organe du RW, il affirma que seule l'instauration du fédéralisme pourra permettre l'autonomie réelle des trois régions, celle de la Wallonie en particulier. Il ne verra pas la réalisation de cette conviction, réalisation inscrite dans la Constitution en 1993.

En 1930, Jean Duvieusart avait épousé Alexandrine Dijon, issue d'une famille hutoise d'origine française. Ils eurent quatre enfants : Philippe, docteur en droit et licencié en sciences économiques (né en 1932), Léopold, licencié en sciences économiques, jésuite au Zaïre (né en 1933), Etienne, docteur en droit, licencié en sciences économiques et en notariat (né en 1935), Thérèse, licenciée en sciences mathématiques (née en 1941).

Jean Duvieusart est l'auteur de : *L'indépendance belge*. Discours prononcé à la séance solennelle de rentrée de la Conférence du Jeune Barreau de Charleroi, le 12 décembre 1936, Bruges, s.d.; *Wallonie 60*, Liège, s.d.; *Les structures politiques de la Belgique*, Conférence prononcée à l'Institut belge de Science politique, le 10 octobre 1961, dans *Res Publica*, vol. 3, 1961, n° 4, p. 306-316; *Problèmes de la Communauté européenne*. Conférence au Centre international d'études et de recherches européennes. Univer-

sité internationale de Sciences comparées. Luxembourg, le 15 juillet 1964, Heule, s.d.; *Souvenirs politiques. Belgique, Europe... Wallonie* (inédit); en collaboration avec P. Piret et M. Audrit, *Notes sur l'histoire d'un village wallon : Frasnes-lez-Gosselies*, Fleurus, 1974.

Archives privées : Papiers Jean Duvieusart. — *Annales parlementaires. Chambre. Sessions 1944-1945 à 1948-1949; Chambres réunies. Juillet 1950; Sénat. Sessions 1949-1950 à 1964-1965.* — *Documents parlementaires. Chambre. Session 1946-1947, n° 478; Sénat. Session 1951-1952, n° 84; Session 1957-1958, n° 32; Session 1963-1964, n° 229.*

La décision politique en Belgique. Le pouvoir et les groupes, sous la dir. de J. Meynaud, J. Ladrière et F. Perin, Paris, 1965. — J. Ladrière, *Le système politique belge : situation 1970*, dans *Courrier hebdomadaire du C.R.I.S.P.*, n° 500, 20 novembre 1970. — *Le F.D.F.-R.W.*, dans *Courrier hebdomadaire du C.R.I.S.P.*, n° 516, 2 avril 1971 et n° 517, 9 avril 1971. — R. Royer, *Histoire de Rénovation wallonne*, s.l., 1973, p. 30-31, 95. — X. Mabille, *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*, Bruxelles, 1986, p. 303-389. — F. Perin, *Histoire d'une nation introuvable*, Bruxelles, 1988, p. 205-219. — J. Gérard-Libois et J. Gotovitch, *Léopold III. De l'an 40 à l'effacement*, Bruxelles, 1991, p. 231-317.

Micheline Libon

E

ELSLANDER, Jules, Jean-François, écrivain, pédagogue, né à Bruxelles le 19 septembre 1865, décédé à Ostende le 11 août 1948.

Jules-Jean-François Elslander est né rue Saint-Pierre, n° 34, dans un quartier populaire de Bruxelles. Son père, prénommé Jean-Jules, exerçait le métier de tailleur. Celui-ci était d'origine flamande, comme sa femme, née Rosalie-Thérèse Hillebrant. Entre 1881 et 1884, Jules suit les cours de l'école normale. Il est sous-instituteur, puis instituteur communal à Saint-Josse-ten-Noode du 10 octobre 1884 au 9 mai 1906.

Dans ses *Figures et souvenirs d'une belle époque* (Bruxelles, 1948), Elslander raconte qu'il fréquentait un milieu un peu bohème d'artistes désargentés qui affichaient des opinions libertaires. Il prétend avoir collaboré dans les années 1890 à *Ni Dieu ni Maître* et à d'autres journaux anarchistes. Mais sa signature n'y apparaît pas et les archives de police ignorent sa participation éventuelle. Par ses lectures et par ses amitiés, il compte néanmoins parmi les disciples de Reclus à Bruxelles. Il habite à ce moment 3 rue Liedts à Schaerbeek, d'où il déménagera pour se réfugier à Boitsfort, près de la colonie de peintres qui avaient élu domicile à proximité de la forêt de Soignes.

Voisin de Georges Giroux, un Français qui dirigeait un magasin d'articles de mode, Elslander fait partie de ceux qui incitèrent le commerçant à ouvrir en 1912 une galerie d'art, qui comptera parmi les plus audacieuses et les plus prospères de la Belgique contemporaine. L'écrivain était l'ami de Rik Wouters — à qui il a consacré un ouvrage que la déclaration de la Grande Guerre empêchera de paraître — de Ramah, de Louis Thevenet, d'Edgard Tytgat de tous les peintres qui participent à ce que l'on appellera plus tard le fauvisme brabançon. Après la guerre, tandis que l'activité de la galerie reprend de plus belle, Elslander participe à la création du mensuel *L'Art libre* (1919-1923) qu'anime Paul Colin,

sous les auspices de la galerie Georges Giroux. Elslander en rédige par ailleurs le *Bulletin*. Il participe ainsi à la découverte de l'expressionnisme flamand. A la mort de son fondateur, en 1923, il dirige la galerie en compagnie de Paul Colin. D'après le témoignage de René Lyr, ce dernier réussit à supplanter son collègue dans les faveurs de Madame Giroux. De fait, Elslander se retire alors régulièrement sur la côte belge, à Nieuport puis à Ostende, 26 rue de l'Eglise, où il meurt, sans laisser d'enfants. Il était veuf de Marie-Thérèse Lamertin et il avait épousé en secondes noces Emérence Botman.

Son premier roman s'intitule *Rage charnelle*. Il paraît en 1890 chez l'éditeur Henry Kistemaekers (Anvers, 1851 - Paris, 1934). Libre penseur militant, celui-ci avait ouvert une librairie qui sera la première à publier les récits de la Commune. Il se consacre ensuite à faire connaître des textes qui se situent dans la mouvance du naturalisme, avant de se spécialiser dans les œuvres galantes et licencieuses. Entre 1885 et 1900, il donne leur chance à de nombreux petits auteurs, tout en continuant à éditer des « livres qu'on ne lit que d'une main ». Kistemaekers fut un habitué des tribunaux belges et français. Traîné dix-huit fois en cour d'assises, il fut chaque fois acquitté (voir notice de Colette De Cruyenaere-Baudet, *Biographie nationale*, t. 38, 1973-1974, col. 416-425).

Rage charnelle ne déroge pas à ce qui était devenue une tradition : le parquet de la Seine en ordonne la saisie le 10 juin 1890, avant de prononcer un non-lieu le 14 novembre de la même année. En Belgique, le scandale met deux ans à atteindre l'écrivain. Il est acquitté aux assises le 26 avril 1892. Mais le ministre catholique de l'Instruction publique estimait qu'Elslander avait compromis la bonne réputation de l'enseignement communal aux yeux des honnêtes citoyens et l'inspection scolaire recommanda de lui infliger une peine disciplinaire. La

Commune de Saint-Josse était libérale et elle ne revint pas sur le jugement des tribunaux. L'affaire est néanmoins évoquée à la Chambre (le 20 décembre 1892) et au Sénat (le 23 février 1893). A cette occasion, le ministre de Burlet devait notamment affirmer : «Quant à moi, je déclare que j'aimerais mieux envoyer les enfants à la charrue, dans la saine atmosphère des champs, que de m'en remettre, pour leur instruction, à un homme qui a de pareils antécédents littéraires».

Rage charnelle s'inspire incontestablement d'*Un mâle* de Camille Lemonnier. Le roman d'Elslander est le récit de la passion grandissante du Marou, une brute aux instincts impérieux, pour la belle Madeleine, une jeune femme qui vit avec lui et qui est peut-être sa fille naturelle. Lemonnier, lui, évoquait les amours d'un homme des bois pour une accorte fermière. Cachaprès, c'était le nom du braconnier, était repoussé par la famille de la belle que l'on donnait en mariage à un parti socialement mieux assorti. A la fin du livre, le Mâle s'en allait mourir au fond de la forêt, aidé jusqu'au dernier instant par une petite sauvageonne qui n'hésitait pas à «débrider» sur lui son «sournois désir de vierge». L'épisode terminait le roman de Lemonnier en quelques pages. Elslander l'amplifie dans des proportions monstrueuses. Il reprend par ailleurs le décor sauvage du roman de Lemonnier, le lien organique de la brute avec la forêt, la fusion panthéiste de la nature et des instincts, mais, comme le fait observer Raymond Trousson, là où la passion de Cachaprès gardait «quelque chose de romantique, le Marou n'est plus qu'un animal» (*Deux naturalistes...*, p. 181). C'est que d'autres références le guident aussi, et la volonté de l'auteur d'approfondir plus que la psychologie de l'hommage sauvage.

La sinistre tour où vivent Madeleine et son persécuteur évoque manifestement l'atmosphère d'un conte de Poe. Comme la Maison Usher, elle est un agent du drame. Elle est le lieu clos d'où s'efface la raison. Cette «lugubre crypte» située à proximité d'une «eau croupissante» condense les désirs : le meurtre, lui, s'accomplit dans la forêt qui est requise pour déployer les rites du romantisme le plus noir.

Comme son titre l'indique, *Rage charnelle* est d'abord le récit d'une folie meurtrière. Ce sont les séquences du délire que le narrateur tente d'évoquer avec une précision minutieuse. En se laissant aller à sa passion, le Marou découvre

l'état qui l'habite : «il lui semble qu'il est fou» (p. 226) et, bientôt, «Une hallucination permanente altéra la santé de son cerveau» (p. 251). Cette folie dépose en quelque sorte sur la vraisemblance un voile de fantasmes et de projections qui justifient l'horreur des scènes décrites. Le cadavre qui semble vivre encore et le désir des chairs en putréfaction sont les produits d'un cerveau malade.

Le texte, dès lors, peut basculer dans l'imaginaire pur, puisqu'on ne sépare plus la pensée du réel. Il crée ainsi un cadre où croissent librement les vénéneuses mythologies de la fin de siècle. Ce faisant, Elslander justifie implicitement le procédé d'écriture de son roman. Celui-ci pouvait sembler mal construit, abusivement répétitif et multipliant sans raison les effets macabres. En fait, il obéit parfaitement à la construction d'une réalité onirique. Sa litanie épouse le ressassement de l'obsession. Le texte est littéralement comblé par des fantasmes qui s'articulent surtout autour de la mort et de la figure féminine. Ne pouvant affronter Madeleine de son vivant, parce qu'elle est d'origine mystérieuse comme une fée, et qu'elle n'a de cesse de déjouer son désir, le Marou dissocie complètement vie et sexualité. C'est un cadavre qui arbore la chevelure baudelairienne à laquelle il noue sa passion. C'est le même délire qui fait également surgir une figure fantastique bien connue, celle de la morte amoureuse, représentation baroque de la conjonction des extrêmes, qui stimule l'érotisme par la transgression de l'interdit suprême.

La folie se dit encore à travers des images au second degré, qui évoquent des tableaux plus ou moins connus. Pour un lecteur belge de l'époque, la première hallucination de Marou surgissant au beau milieu d'une scène de carnaval ne pouvait manquer de faire allusion aux masques grimaçants des œuvres de James Ensor. De même, n'était-ce pas aux célèbres gravures réalisées par Odilon Redon pour ses compatriotes Edmond Picard et Emile Verhaeren qu'Elslander songeait en décrivant une «tête de jeune fille, froide, inerte, dans son immatérialité de rêve!» (p. 53-54).

Rage charnelle reste une œuvre caractéristique de la crise que connaît le roman dans la période où le symbolisme s'impose en poésie. S'il paraît dans une collection consacrée aux auteurs naturalistes, il relève plutôt, sur le plan de l'imaginaire, de la décadence.

C'est dans la même optique qu'Elslander rédige un second roman pour Kisternaeckers, ou plutôt trois longues nouvelles, rassemblées sous un titre commun : *Le Cadavre* (1891). Dédicacées respectivement à Georges Eekhoud, Albert Giraud et Iwan Gilkin, *Le Cadavre*, *Le Mal* et *L'Envoûtement* confirment le penchant de l'auteur pour ce que l'on pourrait appeler les pourritures spirituelles. Dans le premier récit, un paysan brutal fait mourir de peur un vieux colporteur qui s'était réfugié, une nuit, dans sa mesure. La présence du mort dans le grenier terrorise l'assassin à son tour. Il vit dans la hantise d'être poursuivi par un corps se liquéfiant, habité par les vers ou dévoré par les rats. L'évocation glisse alors vers le fantastique. Elslander décrit avec force détails les hallucinations du paysan devenu vagabond à son tour, qui se réveille en sueur, la nuit, en imaginant les « grêles larves immondes » le poursuivant, avec leurs « trompes qui s'agitaient d'un mouvement vif, frétilaient dans le vide et se tendaient vers lui, d'un air de rapacité effrayante » (p. 104).

Cet imaginaire macabre s'atténue dans *Le Mal*, récit d'un matricide, pour se déployer avec une rigueur renouvelée dans la troisième nouvelle du recueil. M. de Malèves, récemment décédé, revient à la vie en surprenant sa femme et son frère dans la chambre conjugale. Dans un décor de roman anglais se déroulent alors une série de scènes fantastiques, où le mari jaloux tente de terroriser l'épouse qui lui avait juré fidélité, et où celle-ci se défend à son tour en se livrant à sa passion dévoratrice. Le point culminant du récit est la vengeance suprême d'Hélène qui veut contraindre son amant à la prendre sous les yeux injectés de sang de M. de Malèves.

Un recueil de poèmes en prose intitulé *Pâques Noires* (Bruxelles, s.d. [1894]) est le dernier écrit où Elslander se laisse encore guider par une inspiration morbide. Ces chants où passe le souvenir de la chute hugolienne de Lucifer et des images monstrueuses à la Lautréamont voudraient évoquer on ne sait quelle mélodie de la fin des temps. On y lit l'incantation baroque de fragments échappés d'un massacre de l'espèce humaine. Publiés à compte d'auteur, ces textes ne devaient pas même recueillir le succès d'estime auprès des petites revues littéraires qu'avaient suscité les œuvres antérieures.

Elslander semble alors renoncer provisoirement à la carrière des lettres. Il collabore certes

occasionnellement au *Samedi*, au *Thyrse*, à *La Belgique artistique et littéraire*, mais il se consacre surtout à la rédaction d'ouvrages de pédagogie sur lesquels on reviendra. En 1908, il fait paraître à Paris, chez Ollendorff, un roman réaliste : *Le Musée de M. Dieulafait*. Dédié à Georges Giroux et à Gabrielle, il y fait le tableau de l'hypocrisie régnant dans une petite cité des environs de Bruxelles. M. Dieulafait est un paisible bourgeois de province qui collectionne les gravures libertines. Parce qu'il a repoussé les avances de sa voisine, une ancienne fille légère qui songe à vieillir en odeur de respectabilité, sa passion est dénoncée publiquement. Il doit quitter la ville pour fuir l'opprobre, tandis que son ennemie devient l'incarnation de la morale publique. Le roman présente quelques séquences savoureuses, en particulier la scène franchement cocasse où les notables de la ville, curé compris, découvrent la collection suspecte, mais sa construction est lourde et il s'enlise dans une chronique dépourvue de rebondissements. Dans *Parrain* (Bruxelles, 1910), dédié à Emile Verhaeren, Elslander raconte enfin une tortueuse histoire de mariages arrangés entre deux familles, les Gigot-Tourteau, snobs et conventionnels, et les Ter-Borch, jouisseurs et cyniques. Ce long roman dans la manière des pochades bruxelloises mises à la mode par Léopold Courouble sera adapté en 1913 pour le Théâtre de la Gaieté. La pièce poussait jusqu'à la caricature les traits les plus comiques de l'œuvre originale. Ni l'une ni l'autre n'eurent de succès.

Pédagogue, Elslander a collaboré régulièrement en 1907-1908 au *Gymnaste* et à *l'Ecole rénovée*, l'organe de la Ligue internationale pour l'éducation rationnelle de l'enfance fondée par Francisco Ferrer. Il a consacré trois ouvrages à la défense de ses conceptions éducatives : *L'Éducation au point de vue sociologique* (Bruxelles-Paris, J. Lebègue-H. Le Soudier, 1898), *l'Ecole Nouvelle, esquisse d'une éducation basée sur les lois de l'évolution humaine* (Paris-Bruxelles, J. Lebègue, s.d. [1906]) et *L'Enfance libérée* (Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé, 1948). Le sous-titre du second volume indique clairement qu'Elslander entendait critiquer les systèmes fondés sur la contrainte. Il prône l'auto-éducation de l'enfant et, à l'instar d'un Freinet ou d'un Decroly, la formation en ateliers spécialisés — vannerie, poterie, carton-

nage, menuiserie, imprimerie — dans un milieu mixte où les enfants seraient confiés à des artisans de métier plutôt qu'à des professeurs formés par l'école normale. Il insiste sur le respect de la volonté de l'enfant, sur le développement du corps et des travaux manuels et sur la nécessité d'une éducation permanente. Il décrit en 1906 le cadre éducatif utopique de *Novella*, l'école de l'avenir, située à l'écart des villes, dans une nature douce et belle. Inspirées par Spencer, Tolstoï et Guyau, et sans doute aussi par Paul Robin, professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles, ces thèses sont manifestement nourries par l'esprit libertaire d'un enseignant qui a dû se soumettre à des obligations qui le révoltaient. On a pu justement les caractériser comme une combinaison singulière d'« anarcho-évolutionnisme ».

Écrivain de la décadence, instituteur et théoricien de la pédagogie, amateur d'art, Elslander mérite sans nul doute d'être tiré de l'oubli dans lequel sa modestie et sa marginalité l'ont fait tomber.

Son souvenir permet d'insister enfin sur l'importance historique de la galerie d'art qu'Elslander a contribué à fonder. Après *La Libre Esthétique*, qui cessa ses activités en 1914 et qui n'avait pas explicitement vocation commerciale, la galerie de Georges Giroux, au 26 de la rue Royale, puis sise dans un bel immeuble classique au 43 boulevard du Régent, fut un des principaux centres de promotion des écoles belges de peinture. Inaugurée le 16 mars 1912 sous le choc de la découverte de l'œuvre de Rik Wouters, elle voulait « aider les jeunes et vrais talents à se faire connaître et, en second lieu, participer à la consécration de l'École belge » selon les mots de Giroux (*Bulletin*, n° 1, 1919, p. 1). De fait, une série de jeunes artistes (Jos Albert, Charles Dehoy, Auguste Oleffe, Willem Paerels, Henri Ramah, Ferdinand Schirren, Louis Thévenet, et bien sûr Rik Wouters...) lui doivent une part non négligeable de leur notoriété. Ces peintres se recrutent principalement parmi ceux qui ont su exploiter tout le pouvoir expressif de la couleur pure en s'inspirant au départ des recherches de Cézanne. Leurs tableaux s'orientent toutefois vers une manière de cubisme fauve, moins géométrique que celui des Français, parce

qu'ils subissaient l'influence de la touche libre, pour ne pas dire libertaire, de James Ensor. La galerie Giroux exposa aussi en 1912 les futuristes italiens qui firent scandale. Elle organisa également quelques ventes mémorables, comme celles de l'atelier Khnopff, des œuvres de Félicien Rops rassemblées par Ottokar Hascha en 1923, ou des collections Lequime (1922 et 1923). Au cours de la première année de son activité, la galerie Georges Giroux abrita aussi le Petit-Théâtre de Louis Piérard et de De Praeter où l'on put entendre James Ensor jouer de la musique ancienne au clavecin.

Dans les années trente, la galerie se lia à l'Association L'Art vivant en Belgique qui regroupait des artistes et des amateurs influents. Le règne de Paul Colin s'acheva au même moment, et la galerie fut reprise par Georges Willems, le neveu du fondateur, jusqu'à sa mort en 1961. Elle ne retrouva cependant plus jamais l'éclat des vingt premières années de son activité.

Iconographie : Henri Ramah, *Portrait du poète Jules Elslander*, 1916 (Patrimoine artistique de la province du Brabant); photographie dans *Figures et souvenirs d'une Belle Époque*, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1948.

Administrations communales de Bruxelles et d'Ostende. — Correspondances diverses conservées aux Archives de l'Art contemporain et au Musée de la Littérature à Bruxelles.

Annales parlementaires, Chambre, décembre 1982; *Sénat*, février 1893 — *Bulletin et catalogue des expositions de la G.G.G.*, 1919 et ss. — Pamplemousse, *Adieu à Georges Willems et à la Galerie Giroux*, dans *Pan*, 24 février 1961. — F. De Caeter, *Jules-François Elslander*, mémoire de licence présenté à la Katholieke Universiteit Leuven, 1981. — R. Lyr, *Les mots et les couleurs, 1924-1940*, Tournai, 1978, p. 129-133. — R. Trousson, *Deux naturalistes oubliés : Henri Nizet et Jean-François Elslander*, dans *Le Naturalisme dans les lettres françaises de Belgique*, numéro composé par P. Delsemme et R. Trousson, *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1984, p. 4-5. — S. Goyens de Heusch, *L'impressionnisme et le fauvisme en Belgique*, Bruxelles, 1990.

Paul Aron

F

FINCH, Alfred William ou *Willy*, prénoms déclarés à l'état civil : Alfred, Guillaume, peintre, graveur et céramiste, né à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 28 novembre 1854, décédé à Helsinki le 28 avril 1930.

Premier des six enfants d'Emma Holah (Londres 11 février 1831 - Bruxelles 6 janvier 1883) — fille de Frederic Holah et Margareth Hughes —, et de Joseph-James-Lindsay Finch (Bruxelles 9 janvier 1830 - Ilford Sussex 15 mai 1898), fils aîné de Nathaniel Finch, carrossier-sellier (v.1788-1840) et de Sarah Marshall, garde-couches (v.1795-1852), sujets britanniques originaires de la région d'Exeter, de confession protestante, établis à Bruxelles en 1818.

Au mois de décembre 1857, Joseph-James-Lindsay Finch, qui n'a encore exercé que de petits métiers dans les secteurs du négoce et de la restauration, décide de tenter sa chance à Ostende, ville promise à une belle expansion, où réside une importante colonie anglaise. Il installe sa famille rue de la Chapelle où il sera répertorié comme boutiquier (1861) avant de prendre en gérance, en 1865, le «Cercle du Phare», dont les tourelles dominent l'entrée du port, puis l'hôtel du même nom, sur la nouvelle digue-promenade, établissement qu'il dirigera de 1877 à 1880.

Lorsqu'on lui offre une vue imprenable sur le littoral en même temps que l'ambiance particulière de ce haut lieu de la vie ostendaise et de la très probable fréquentation d'artistes, tels que Louis Artan, Félicien Rops ou François Musin, Willy Finch est un adolescent attentif, curieux, aux prédispositions artistiques certaines, déjà amoureux de la mer et de la nature, qui ne demande qu'à se laisser impressionner et convaincre. On ignore quelle fut sa formation et s'il faut croire la rumeur qui le dit employé des Postes dès l'âge de seize ans... Toujours est-il qu'il ne s'inscrit à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles qu'à l'automne 1878; il y suit, pen-

dant une seule année, le cours de dessin d'après la tête antique professé par Joseph Van Severdonck et s'y lie avec James Ensor (1860-1949), comme lui marqué par la tradition réaliste et des origines anglo-ostendaises. Inséparables, ils partagent alors talent, loisirs et atelier, techniques et motifs : «Est-ce Finch qui fait du Ensor ou est-ce Ensor qui fait du Finch?» note Léon Lequime (*Le Journal de Bruxelles*, 14 février 1884), interrogation confirmée par l'étude des nombreux dessins du Musée de Tournai et de peintures comme *La Raie*, 1882 (collection privée, Bruxelles) ou *Le Rouget*, 1881 (collection privée belge); ce dernier réapparu suite à la rétrospective consacrée à l'artiste en 1992.

Willy Finch débute en 1880 au Salon triennal de Gand avec deux marines de facture assez classique. Entre deux séjours à Ostende ou à Mariakerke, il s'engage avec Ensor dans les cercles d'avant-garde bruxellois : L'Essor, La Chrysalide puis, fin 1883, Les XX. Critiqués par les conservateurs, soutenus par Octave Maus et Emile Verhaeren, ils s'acharnent à défendre un art jeune et libre, se laissent porter par les atmosphères de Whistler, séduire par la pureté lumineuse et l'instantanéité de l'impressionnisme français. Et lorsqu'ils trouveront leur propre voie, leur sensibilité les séparera aussi instinctivement qu'elle les avait unis. Sans doute le mariage de Willy Finch et l'établissement du couple à Ostende ne seront-ils pas étrangers à cette prochaine rupture : le 1^{er} juillet 1885 à Ipswich, Suffolk, Willy Finch a en effet épousé, par raison plus qu'avec passion semble-t-il, Katherine-Eliza Pelling (Ostende 31 août 1865 - Helsinki 17 octobre 1946), jeune femme d'origine anglaise de neuf ans sa cadette qui lui donnera trois enfants : Dorothy (La Louvière 1894 - Istanbul 1921), Edward (Bruxelles 1897 - Angleterre après 1930), et Evelyn (Porvoo 1901 - Londres 1993).

L'année 1887 marque un tournant dans l'évolution de l'artiste puisqu'en même temps qu'il

adopte définitivement ses prénoms anglicisés — il signera désormais A. W. Finch ou A.W.F. — il découvre, au Salon des XX, l'œuvre de Georges Seurat (1859-1891). Et s'il y admire sans réserve la monumentalité, l'excellence technique d'*Un dimanche après-midi à l'île de la Grande Jatte*, (1884-1886, The Art Institute, Chicago), dont il a immédiatement saisi la signification profonde et la valeur de manifeste, il est probable que *Le Bec du Hoc. Grandcamp* ou *La Grève du Bas Butin. Honfleur* (1886, Musée des Beaux-Arts, Tournai), l'émeuvent davantage. Dès le printemps, il se lance, premier parmi les peintres belges, dans l'étude et la stricte application des thèses divisionnistes qu'il intègre à sa propre vision. Pendant cinq ans, n'écoulant ni les polémiques journalistiques, ni les impératifs pécuniaires, il sera fidèle à cette technique lente et exigeante, basée sur des principes scientifiquement établis, dont l'élaboration correspond parfaitement à son tempérament et à un penchant naturel pour l'expérimentation. *La Campagne à Oudenbourg* 1887 — non encore identifiée avec certitude, mais qui pourrait être l'œuvre connue sous le titre *Les Moissons* — serait son premier essai, suivi par *L'Hippodrome Wellington; temps de pluie* (1888, Ateneum, Helsinki) et *Les Meules* (1889, Musée d'Ixelles) qui appartient à Octave Maus. Parmi la quinzaine de toiles peintes dans cet esprit, citons des chefs-d'œuvre comme *L'Estacade à Heyst* (1890, collection privée, Helsinki), dont la perfection d'exécution met en valeur les accents japonais; *Verger à La Louvière* (1890, Ateneum, Helsinki), où l'artiste prouve l'excellent fonctionnement du jeu des complémentaires; les célèbres *Falaises au Southforeland* (1891, Ateneum, Helsinki), ainsi que la dernière et la plus personnelle de ses toiles belges, *Paysage soleil couchant* (1892, Musée de Turku). Fidèle aux salons des XX, il expose également aux Indépendants (Paris, 1890, 1891) et participe au premier salon de L'Association pour l'Art (Anvers, 1891).

Mais depuis 1890, année où Anna Boch, peintre Vingtiste l'a fait engager comme peintre-décorateur sur faïence dans les ateliers dirigés par son père à La Louvière (Keramis), il s'est pris d'intérêt pour l'étude des multiples possibilités qu'offrent les arts du feu, dans l'esprit des «Arts & Crafts», des théories de John Ruskin et William Morris avec lesquelles il s'est familiarisé

lors de ses fréquents séjours en Angleterre. Ce qui n'était au départ qu'une activité annexe et purement alimentaire, puis un sujet de recherche, un terrain d'innovation parmi d'autres — déjà, l'année précédente, n'avait-il pas été avec Paul Gauguin, le premier artiste à exposer des céramiques aux XX? —, devient, en 1892, et pour plusieurs années, une passion unique. Fin 1893, un four est mis à sa disposition à Virginal, près d'Ittre, dans un local appartenant probablement aux Papeteries dirigées par la famille Olin, elle-même liée à Edmond Picard avec lequel, entre autres, au mois de mars suivant, A. W. Finch participera à la création de la Société anonyme L'Art et, par la suite, aux activités de La Maison d'Art. Mais la contrainte des impératifs commerciaux l'emporte bientôt sur l'enthousiasme de la création, et c'est avec un soulagement certain qu'en décembre 1895, il s'établit à Forges-lez-Chimay où, pendant deux ans, il travaillera en toute liberté, perfectionnant les techniques acquises tout en expérimentant glaçures, procédés de décoration, formes et couleurs. Collaborant étroitement avec Georges Lemmen et Henry Van de Velde, il aura le mérite d'imposer un style novateur basé sur le principe de la simplification des lignes et des décors, créant des objets à la fois esthétiques, utilitaires et d'un prix accessible à tous, qu'il présente notamment aux salons de La Libre Esthétique.

Remarqué à l'Exposition Internationale de Bruxelles de 1897 — où il obtient une Médaille d'argent —, par le comte Louis Sparre, artiste et directeur de la fabrique Iris à Porvoo/Borgå, petite ville située à cinquante kilomètres à l'est d'Helsinki, il accepte de s'expatrier avec sa famille et de prendre en charge la création et l'exploitation du département céramique de l'entreprise. L'aventure se révèle passionnante. Libre de créer en toute indépendance, il retrouve à Porvoo l'esprit qui l'animait à Forges et poursuit ses recherches en y intégrant des éléments inattendus issus de la tradition locale. Ses premières pièces figurent en 1899 au Salon de la Libre Esthétique et, l'année suivante, à l'Exposition Universelle de Paris. A Helsinki, il participe, dès 1898, aux expositions des Artistes finlandais qui ont lieu à l'Ateneum et publie, en suédois, plusieurs articles où il exprime très clairement ses options artistiques. La faillite d'Iris (1901), le marque d'autant plus profon-

dément que son département est alors en pleine expansion et qu'il n'a pas l'intention de quitter un pays qui offre autant de perspectives. Fort heureusement, grâce à l'intérêt que lui portent Louis Sparre et le peintre Albert Edelfelt, on lui propose d'enseigner la gravure à l'eau-forte — technique qu'il pratique avec succès depuis 1885 —, à l'École de Dessin de la Société des Beaux-Arts de Finlande; on le nomme également professeur d'art céramique à l'École centrale des Arts décoratifs d'Helsinki, poste qu'il conservera jusqu'à sa mort et qui lui permettra de former des artistes de renom. Il profite également de cette période de remise en cause pour reprendre sérieusement ses pinceaux qu'il n'avait fait qu'effleurer à Porvoo. Depuis son arrivée en Finlande, sa palette, qui s'efforce d'appriivoiser la lumière nordique, évolue dans une gamme à dominante bleue, rose et violette (*Nuit d'août*, 1898, Ateneum, Helsinki; *Marché d'Automne*, 1904 daté 1905, Ateneum, Helsinki), froideur contrebalancée par une matière plus riche, un trait plus souple, moins contraint, qu'il doit à la pratique quotidienne de l'art céramique. Cela se traduit par un pointillé élargi et allongé — Finch suivant le même chemin que Paul Signac dans une profonde fidélité à Seurat —, et une peinture davantage perméable à l'émotion.

Il faudra moins de dix ans à A. W. Finch pour être complètement adopté par l'intelligentsia finlandaise, et c'est à l'amitié qu'il le doit : Louis Sparre l'a introduit dans les grandes familles finno-suédoises; le peintre Magnus Enckell et l'architecte Sigurd Frosterus lui ont offert un accès direct au milieu artistique. De son côté, il n'a pas ménagé ses efforts. En 1904, avec Enckell, il avait réuni à l'Ateneum d'Helsinki, et pour la première fois dans un pays nordique, les plus grands noms de l'impressionnisme et du néo-impressionnisme français : Renoir, Degas, Monet, Sisley, Signac entre autres, ainsi que des œuvres de Paul Du Bois et Constantin Meunier, Jakob Smits, Théo Van Rysselberghe, Georges Lemmen, sans oublier les siennes. L'exposition, bien que boudée par le grand public, avait fait date, lui permettant d'asseoir sa réputation. Il avait aussitôt loué un atelier au cœur de la ville, 28 b Unioninkatu, non loin du Sénat, du marché et du port, où il s'était installé seul l'année suivante lorsque, pour des raisons pécuniaires autant que pour favoriser

l'éducation de ses enfants, Katherine avait quitté la Finlande. C'est désormais à Sint Margarets-on-Thames, près de Londres, qu'il retrouve sa famille pour les fêtes de Noël et les vacances d'été, profitant de son séjour pour peindre et voyager à travers l'Angleterre ou le continent, visiter des expositions, s'informer des idées nouvelles et revoir ses amis : Lemmen à Bruxelles, Van de Velde à Weimar, Paul Signac à Saint-Tropez... Durant toutes ces années il peint énormément : les verts brumeux de *Pluie à Hampton court* (1907), les harmonies subtiles du *Phare de Lynmouth* (1909) ou des *Pier de Rosehearty* (1909 et 1910), les bleus éclatants du *Phare de Trieste*, les oranges de *Santa Maria della Salute à Venise*, et du village d'*Orvieto* (1908), autant que les rouges criants des maisons de Suursaari (1912). Entre 1904 et 1913, A. W. Finch s'investit non seulement dans sa mission de rénovateur de la peinture finlandaise — rôle qui lui a été assigné par ses amis —, mais également dans son œuvre de céramiste, produisant, dans les ateliers de l'Ateneum, des formes épurées d'une très grande modernité. Agissant comme un catalyseur, il soutient l'action d'Enckell et de Frosterus, obligeant progressivement les artistes finlandais à s'ouvrir à une autre conception des formes, à forcer leur palette pour faire éclater les couleurs pures, en un mot à sortir de leurs références romantico-nationalistes pour intégrer une vision plus large, seule façon d'imposer leur identité à l'étranger. Au fil des années, cette tendance se confortera pour aboutir à la formation du groupe Septem (1912-1920) auquel appartiendront les principaux artistes de l'avant-garde finlandaise : Magnus Enckell, A. W. Finch, Mikko Oinonen, Yrjö Ollila, Juho Rissanen, Ellen Thesleff, Verner Thomé, ainsi que P. A. Lauren, U. Alanco et Werner Aström. En 1912 également, A. W. Finch connaît un grand succès parisien lors de son exposition personnelle à la galerie Bernheim Jeune, réunissant peintures et céramiques. A Bruxelles, où son ami Georges Lemmen veille à le faire participer aux expositions de La Libre Esthétique, de L'Estampe et du groupe Vie et Lumière, il vient d'être nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.

Peu après s'amorce le déclin et, pendant qu'il offre ses dernières forces créatrices à la céramique — où il demeurera novateur jusqu'en 1920 —, sa peinture s'affadit, se répète, devient

conventionnelle. Après l'avoir encensé, la critique le bouscule puis l'oublie. L'âge, les rhumatismes, les troubles de la révolution de 1918 et l'isolement auquel il est alors contraint, calment ses ardeurs progressistes; le décès de sa fille Dorothy, en 1921, l'accable définitivement. Et tandis que les expositions, les rétrospectives se succèdent à Taidehalli, aux salons Strindberg ou à la galerie Hörhammer et que l'on reconnaît officiellement son rôle de précurseur, il se réfugie dans la nature morte anecdotique et les scènes d'intérieur, les bouquets de fleurs et autres paysages classiques. Cinq ans après le retour définitif de Katherine en Finlande, A. W. Finch s'éteint à Helsinki des suites d'une intervention chirurgicale. Selon son vœu, ses cendres seront dispersées dans la Mer du Nord, et si cette ultime pensée prouve un égal attachement à ses trois patries d'origine, de naissance et d'adoption, c'est à la constance finlandaise qu'il devra d'être enfin reconnu, en cette fin de vingtième siècle, comme l'une des figures majeures de l'art moderne et l'un des pionniers du design européen.

Archives de l'Art contemporain en Belgique, Bruxelles. — Archives du Musée des Arts décoratifs et du Musée de l'Ateneum, Helsinki. — Manoir de Köyliö, Finlande.

G. Lemmen, *A. W. Finch, peintre, graveur, céramiste*, dans *L'Art Décoratif*, Paris, avril-septembre 1899, p. 231-233, ill. p. 273-276. — S. Frosterus, *A. W. Finch's atelierexposition*, dans *Nya Pressen*, Helsinki, 8 décembre 1907. — S. Saarikivi, *Le Groupe Septem et l'Impressionnisme finlandais*, dans *Taide*, Helsinki, 1949/1, p. 45-54. — J. Rewald, *Post-Impressionism*, New York, 1956 et Paris, 1961. — B. Hintze, *A. W. Finch, peintre néo-impressionniste*, dans *Ateneumin Taidemuseo-Museojulkaisu*, Helsinki, 1966/1-2, p. 8-15. — B. Hintze, A. Gulin, cat. exp. *Rétrospective A. W. Finch*, Palais des Beaux-Arts, Bruxelles, 1967. — R. L. Herbert, *A. W. Finch* dans cat. exp. *Neo-Impressionism*, The S. R. Guggenheim Foundation, New York, 1968. — B. Dorival, *Histoire de l'Art*, t. 4, *Du réalisme à nos jours*, Paris, 1969, p. 417-418 (*Encyclopédie de la Pléiade*). — Ph. Roberts-Jones, *Du Réalisme au Surréalisme*, Bruxelles, 1969. — *Les XX. Catalogues des dix expositions annuelles*, reprint, Bruxelles, 1981. — D. Derrey-Capon, *A. W. Finch* dans *Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles. 275 ans d'enseignement*, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, 1987, p. 172-175. — D. Derrey-Capon, A. Lindström, biographie et bibliographie complètes dans *Alfred William Finch, 1854-*

1930, cat. exp. Ateneum, Helsinki, 1991; Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, 1992 (monographie sous la direction de Ph. Roberts-Jones).

Danielle Derrey-Capon

Illustration : Planche V, face à la page 192.
Willy Finch : *Les meules*, 1889.

FORIERS, Paul, Albert, Gérard, Jean, avocat, professeur à l'Université libre de Bruxelles et recteur de cette université, né à Bruxelles le 15 novembre 1914, décédé à Uccle (Bruxelles) le 18 mai 1980.

Paul Foriers fit ses études secondaires à l'Athénée de Saint-Gilles. Docteur en droit de l'Université libre de Bruxelles en 1937, licencié en sciences économiques et financières, diplômé de l'Académie de droit international de La Haye, il obtint, en 1951, le titre d'agrégé de l'enseignement supérieur après la défense d'une thèse particulièrement remarquée. Il fut l'un des principaux disciples des professeurs Maximilien Philonenko et Chaïm Perelman.

Titulaire des cours de Droit naturel, de Philosophie du droit, et de Droit économique du marché commun, il fut aussi chargé d'un cours de Questions de droit applicables à la morale.

Il joua un rôle éminent au sein de l'Université libre de Bruxelles : président de la Faculté de Droit (1971-1974), il fut élu recteur en 1974 et réélu en 1976; il participa de façon prépondérante à la réforme des statuts de l'université après 1968. Il fut également président de l'Institut d'études européennes et codirecteur du Centre de philosophie du droit.

Paul Foriers fut élu, le 3 décembre 1979, correspondant de la Classe des Lettres de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique.

Outre sa thèse d'agrégation, *De l'état de nécessité en droit pénal*, coéditée en 1951 par Sirey (Paris) et Bruylant (Bruxelles) et préfacée par le professeur Maximilien Philonenko, il publia de nombreuses études dans les domaines du droit pénal, du droit naturel, de la philosophie du droit et du droit européen.

Ses discours rectoraux, publiés chaque année de 1974 à 1978 par les Editions de l'Université

de Bruxelles (*Le droit investi par la politique, Flexible droit, A l'enseigne du non-droit, Certitude de l'incertain*) ont été réédités, avec plusieurs autres, sous le titre *Dialogues multiples*, avec une préface d'André Jaumotte, ancien recteur (Editions de l'Université de Bruxelles, 1981, 248 pages).

Le Centre national de Recherches de Logique a eu l'heureuse initiative de réunir en deux volumes, sous le titre *La pensée juridique de Paul Foriers*, l'ensemble de ses œuvres, à l'exception toutefois, d'une part, de la thèse d'agrégation, très connue en Belgique et à l'étranger, d'autre part, des discours déjà réédités (Bruxelles, Bruylant, 1982, avec une préface de Robert Legros, et, en postface, la leçon d'introduction au cours de Droit naturel à l'Université de Bruxelles de Léon Ingber, intitulée *Paul Foriers et le droit naturel*).

Grand amateur d'art, devenu un spécialiste reconnu des bronzes de la Renaissance et de la porcelaine de Tournai, Paul Foriers était aussi un fin connaisseur de la peinture abstraite.

L'œuvre de Paul Foriers a eu une influence considérable en Belgique et à l'étranger, spécialement dans les trois disciplines où s'affirmèrent avec éclat son immense savoir, sa vive intelligence, sa grande autorité et son don d'écrivain : le droit pénal, le droit naturel, la logique juridique ; l'ensemble se caractérisant par une attention ferme et constante à la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

LE DROIT PÉNAL

La bibliographie des œuvres de Paul Foriers révèle l'importance qu'il attachait — bien que ne l'ayant jamais enseigné — au droit pénal, discipline qui devait nécessairement favoriser l'épanouissement de ses qualités de philosophe, d'humaniste et d'avocat.

Sa thèse sur *l'Etat de nécessité en droit pénal* eut, à l'époque, un grand retentissement dans les milieux universitaires et le monde judiciaire. Aujourd'hui, elle est connue comme une œuvre de doctrine classique, et, ainsi que le soulignait le procureur général Ganshof van der Meersch, comme « l'un des piliers de la construction juridique pénale ».

Paul Foriers a montré que si l'état de nécessité n'est pas, à proprement parler, une cause de justification, il en a réellement les effets ; en réalité, il échappe à l'application normale de la loi

répressive ; comme disaient les canonistes : *ne cessitas legi non subjacet*.

A vrai dire, l'action jugée *nécessaire*, menée en conclusion d'un débat intérieur difficile, parfois dramatique, ou par réflexe louable, suscite une réaction favorable, voire admirative, alors que l'acte justifié détermine généralement des appréciations plus neutres : bienveillance, compréhension, pardon... ; un plus fort aurait sans doute résisté.

Cette doctrine conduit tout naturellement Paul Foriers à formuler deux idées fondamentales : la relativité de la loi pénale et son asymétrie (*Relativité de la loi pénale*, dans *Journal des Tribunaux*, 17 mai 1953). Idées qui furent parmi les ferments de l'évolution importante du droit répressif contemporain : création de nouvelles causes de justification, exigence de la faute comme condition de toute répression, protection de l'agent dans la charge de la preuve, abandon des poursuites dans les cas de divorce flagrant entre la loi et la conscience sociale, entre les textes morts et la réalité vivante, prise en considération de la hiérarchie des valeurs, de la solidarité sociale.

La thèse de Paul Foriers a réellement provoqué, dans l'immédiat après-guerre, un renouveau doctrinal et inspiré une profonde évolution jurisprudentielle.

LE DROIT NATUREL

Paul Foriers a été l'un des principaux artisans de la renaissance contemporaine du droit naturel en Belgique. Un droit naturel qu'il qualifie de *positif*, entendant par là expérimental, essentiellement scientifique. Un droit naturel dégagé de la réalité observée, vécue, et de l'analyse critique des jugements et arrêts, libéré des soucis métaphysiques, des sources purement morales et abstraites, des idéologies, sans pourtant reposer sur un positivisme sans élan ni ferveur, sorte de *technique* juridique éloignée de *l'ars aequi et boni*.

Loin d'être un appel sentimental ou un code d'obéissance religieuse, voire politique, le droit naturel *positif* apparaît comme un affinement du droit, sensible à l'évolution étonnante qui se développe dans tous les domaines de la pensée et de l'action.

Les juristes aspiraient au changement après le règne impérial des codes, la profusion d'une sociologie ambitieuse, l'échec du droit naturel mé-

taphysique et d'autres certitudes artificielles. Paul Foriers a montré que « le respect de la personnalité humaine justifie l'attribution de certains droits essentiels ou explique le sacrifice d'intérêts matériels importants même si ces droits essentiels ne sont pas conférés explicitement par la loi positive, même si ces intérêts sacrifiés sont protégés par la loi... dans notre forme de société il y a une hiérarchie des valeurs qui attribue une place éminente et dominante à l'être humain, singulièrement par rapport aux objets » (*Actualité du droit naturel*, dans *La pensée juridique de Paul Foriers*, vol. 1, p. 77).

Chez Paul Foriers, la philosophie du droit n'était pas limitée aux aspects dogmatiques ou purement spirituels, aux constructions simplement rationnelles. Il fondait ses cours sur les sources vitales du droit, ses « phénomènes », pratiquant l'analyse des *cas* qu'il puisait dans les domaines les plus variés : aussi bien dans le droit fiscal et financier, le droit judiciaire, administratif, les règlements européens, que dans le droit savant, la tradition ou l'enseignement des anciens.

Sa méthode ? Elle n'est pas étrangère à sa vision artistique : « D'abord la couleur ... ensuite vient la forme » (*Certitude de l'incertain*, discours prononcé à l'occasion de la séance de rentrée universitaire, le 6 octobre 1977, Editions de l'Université de Bruxelles, 1978, p. 22).

Il voulait une doctrine philosophique précise, pour la vie, tenant en dédain les « mots », les « palabres », les « idéologies fallacieuses ». Il voulait une pensée convaincante. *Force convaincante*, expression qu'il affectionnait et qu'on retrouve souvent sous sa plume. « Il faut — disait-il — conjurer le rêve et saisir ce qui est appréhendable dans le concret » (*ibidem*).

Paul Foriers s'affirmait profondément libéral. « Tranquillement progressiste, intelligemment conservateur » a dit de lui André Jaumotte.

LA LOGIQUE JURIDIQUE

Paul Foriers fut l'un des collaborateurs les plus actifs du Centre national de Recherches de Logique, dirigé à l'époque par Chaim Perelman, le fondateur et l'animateur de l'équipe connue aujourd'hui en Belgique et à l'étranger sous le nom d'« Ecole de Bruxelles ». Paul Foriers participa à toutes les recherches et fut à l'origine de plusieurs d'entre elles. Il devint très tôt le prin-

cipal associé de Perelman : les travaux du Centre étaient publiés sous leur commune direction. Paul Foriers nous a ainsi livré ses réflexions sur les sources du droit, l'interprétation, la preuve, la motivation, la relation fait-droit, les principes généraux du droit, la règle de droit...

L'œuvre réalisée par Paul Foriers suscite l'admiration : une brillante réussite au barreau, une carrière universitaire exemplaire, couronnée par un rectorat prestigieux, un riche ensemble de publications, une participation active à la vie économique nationale et internationale, un dévouement sans limites au sein ou à la direction de divers œuvres et organismes.

Un travail peut-être excessif ... la mort à soixante-cinq ans...

Paul Foriers laisse un fils, avocat, maître de conférences à la Faculté de Droit de l'Université libre de Bruxelles, déjà auteur de plusieurs publications remarquées.

W. J. Ganshof van der Meersch, *Les deuils judiciaires. Paul Foriers*, dans *Journal des Tribunaux*, 95^e année, n° 5134, 6 sept. 1980, p. 479. — R. Henrion, *Notice sur Paul Foriers, correspondant de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 152, Bruxelles, 1986, p. 173-196 (portrait photographique et bibliographie de Paul Foriers). — *Bibliographie chronologique des œuvres juridiques de Paul Foriers*, dans *La pensée juridique de Paul Foriers*, vol. 2, Bruxelles, 1982, p. 907-912 (*Travaux du Centre national de Recherches de Logique. Section juridique*). — Les allocutions prononcées le jour des funérailles de Paul Foriers ont été réunies sans nom d'éditeur, sous le titre *Paul Foriers 1914-1980*.

Robert Legros

FROIDURE, Edouard, Robert, Joseph, Augustin, Jules, prêtre, fondateur des Stations de Plein Air, des Petits Sapins, des Petits Riens, de Maisons Familiales et Villages d'enfants, né à Ypres le 12 avril 1899, décédé à Watermael-Boitsfort (Bruxelles) le 10 septembre 1971.

Edouard Froidure est issu d'une vieille famille d'Ypres. Son père avait fondé le *Journal d'Ypres* et *Het Ypersche Volk*. Sa mère, née à Alicante, a été élevée en Algérie. Tous deux s'occupent de très près de son éducation et de celle de sa sœur aînée. Les premiers éléments de

son instruction lui sont donnés en famille par une institutrice. La fin de ses préparatoires et ses humanités se déroulent dans différents collèges à Ypres, Ostende, Melle, Furnes et Nieupoort. Ses études secondaires sont interrompues à l'automne 1914 à cause de la proximité du front. Volontaire de guerre en 1917, il est affecté à la 101^e batterie, puis au 6^e régiment d'artillerie. Il combat jusqu'à l'Armistice, puis sert encore dans l'armée d'occupation de Rhénanie.

Encore militaire, il s'inscrit à la Faculté Saint-Louis à Bruxelles, au Groupement temporaire des étudiants universitaires par faveur spéciale puisqu'il n'a pu achever ses humanités. Il devient candidat en philosophie et lettres. A la fin de son séjour à Saint-Louis, il est vivement impressionné par un ouvrage du Cardinal Mercier, destiné aux prêtres, *La Vie Intérieure*. Un entretien avec le Cardinal a sur lui une influence décisive. Après une retraite à Maredsous, il décide d'entrer dans le clergé diocésain. Il suit les cours du Séminaire Léon XIII à Louvain et obtient, en 1922, le grade de bachelier en philosophie thomiste. Il entame alors sa théologie au Grand Séminaire de Malines où il est ordonné prêtre le 26 décembre 1925.

De 1925 à 1931, il remplit les fonctions d'économiste puis de professeur au Collège Cardinal Mercier, nouvellement fondé à Braine-l'Alleud. En 1931, l'archevêché le nomme vicaire de Sainte-Alène à Saint-Gilles, une paroisse de 18.000 âmes dont le curé est malade et où les œuvres paroissiales sont inexistantes. L'abbé Froidure y fonde des sections locales de la JOC, de la JUC et de la JEC ainsi que la 38^e Unité des Scouts Baden Powell, les Radieux de Sainte-Alène. Dès le début de son vicariat, il s'inquiète des enfants de la rue, livrés à eux-mêmes pendant les vacances et privés de vie au grand air. Fort d'une expérience antérieure de patronage à Bruxelles et de colonies de vacances à Averbode, il met sur pied des colonies de jour. Les colonies de jour de la Sapinière accueillent, en juillet 1931, trente et un enfants. Ceux-ci, encadrés par une monitrice bénévole, se rendent chaque jour en tram de la place Morichar à l'Espinette, moyennant 2 francs de participation. Après 1932, les colonies deviennent les Stations de Plein Air, mais conservent le nom de «Petits Sapins» en souvenir de l'arrêt du vicinal devant le café «A la Sapinière». Les parcs ne tardent pas à s'étendre à tout Bruxelles, particu-

lièrement à Uccle et Woluwe-Saint-Pierre, où le Parc Parmentier fonctionne encore aujourd'hui et abrite le siège de la Fédération Abbé Froidure.

L'œuvre de l'abbé Froidure connaît un développement tel que ses supérieurs, en 1935, le déchargent de son vicariat : il est désigné comme aumônier des sœurs de Notre-Dame à Anderlecht. Les années suivantes, l'abbé Froidure favorise l'implantation de plaines de jeux dans tout le pays. La Fédération des Stations de Plein Air fondée en 1936 en coordonne l'ensemble, sous la présidence de l'abbé de 1936 à 1949. *La Revue des Stations de Plein Air* voit aussi le jour en 1936 ainsi que le premier ouvrage de Froidure, *Toi qui commences à aimer*, qui reprend des conférences faites à Bruxelles. Ce guide pour l'éducation du sentiment des adolescents et adolescentes connaît un succès de librairie.

En 1937, ayant reçu des meubles, des vêtements et objets divers, il imagine les Petits Riens. Au début, ce sont des scouts qui récoltent, stockent et redistribuent des vêtements et des meubles dont les propriétaires se débarrassent. Les premiers bénéficiaires en sont des familles espagnoles victimes de la guerre civile. Interrompue par la guerre, l'œuvre renaît en 1954 sous une forme nouvelle. Des personnes sans travail ou sans logis aident l'abbé à récupérer, remettre en valeur et redistribuer ces «petits riens» à ceux qui en ont besoin. Les aidants vont bientôt être hébergés aux Petits Riens, y vivre en communauté, organiser le partage du travail et recevoir une gratification pour celui-ci. Les destinataires en sont les maisons fondées par l'abbé, les «communautaires» eux-mêmes et des familles suivies par le Service social tandis que le magasin vend ce qui n'a pu servir. Le produit des ventes permet la poursuite et le développement de l'œuvre, qui fonctionne sans subsides et abrite aujourd'hui en permanence 130 communautaires.

En parallèle, l'abbé Froidure continue l'expansion de ses parcs et souhaite pour les enfants des moniteurs et monitrices mieux formés. Après deux ans de négociations et l'appui du Cardinal Van Roey, il parvient à jeter les bases de l'Ecole Centrale d'Educatrices — le futur Parnasse —, ouverte par les Sœurs de la Charité de Jésus et Marie, rue du Trône, avec l'aide de Paul De Nayer, chargé de cours à la Faculté de Médecine de Louvain. Dès 1943, les élèves peu-

vent accéder à la licence en éducation physique de l'Université catholique de Louvain. Comme il le faisait déjà à l'école d'Ixelles, l'abbé Froidure aura un enseignement consacré à La vie en plein air et L'Éducation morale dans les loisirs à l'École supérieure des Educateurs fondée en 1942, dans le cadre de l'Institut d'Éducation physique de l'université. Il y sera nommé officiellement chargé de cours en 1955 pour les deux régimes linguistiques.

Il est mobilisé en 1939 comme aumônier au 3^e groupe du 1^{er} régiment d'aéronautique cantonné à Evere. Le 10 mai 1940, comme le groupe est anéanti au sol, il participe à la retraite en France. De là, il accomplit quelques missions «courrier» vers la Belgique et des missions confidentielles pour le cabinet Pierlot. L'abbé visite aussi les camps du Centre de Recrutement de l'Armée belge. Les impressions qu'il en rapporte étant détestables, il insiste pour qu'on hâte le rapatriement des Belges. Rentré au pays, il participe à la Résistance dans un service de renseignements. Il héberge, avant leur évacuation, des parachutistes ou des personnes compromises. Ceci ne l'empêche pas de continuer le ravitaillement clandestin, de plus en plus difficile, pour le bon fonctionnement des parcs. 6000 enfants sont accueillis et nourris en 1941, 8000 en 1942, 10000 en 1943. En outre, en pleine guerre, en 1942, la première maison d'accueil est ouverte au Parc Parmentier : le Home Prince Albert destiné à abriter des enfants moralement abandonnés et qui cachera des enfants juifs. Arrêté par la Gestapo, le 9 octobre 1942, il passe dix mois de prison en Belgique, où il est torturé à plusieurs reprises. Néanmoins il parvient à rédiger le manuscrit de son ouvrage sur les *Sanctions en éducation*. Il est bientôt déporté en Allemagne dans les camps d'Esterwegen, Börgermoor et Dachau. Un intermède à la prison de Bayreuth lui permet de témoigner par écrit du *Calvaire des Malades au Baigne d'Esterwegen*, publié en 1945. En 1950, il publiera aussi *La Perle du Baigne. Suzanne van Durme*, une biographie de sa secrétaire aux Petits Sapins morte en captivité.

Libéré en 1945, il se fait aussitôt le porte-parole de ceux qui sont restés à Dachau. Il siège à la Commission de Reconnaissance nationale qui examine l'octroi des décorations. Il effectue également une tournée de conférences en France et aux États-Unis.

Ses activités patriotiques ne l'empêchent pas de poursuivre sa vocation d'éducateur. Il met au point une série d'exposés et participe à des congrès consacrés à l'éducation en Suisse et en Italie. Dans *Sanctions en éducation. Récompenses et châtements*, paru en 1949, il souligne l'importance de la formation du jugement et insiste sur le respect de la liberté. Il plaide pour la suppression des contraintes et sanctions dont il a lui-même souffert : pour éduquer, il faut être juste et aimer plutôt que sévir. Cet ouvrage ainsi que *L'éducation aux valeurs*, paru en 1961, son livre le plus marquant, servent d'outils de référence à ses étudiants, éducateurs et éducatrices. L'un et l'autre sont traduits en italien. Pour son deuxième livre, il a réalisé une enquête internationale qui touche trente et un pays. Il y insiste sur l'éducation aux valeurs humaines naturelles trop négligée au profit de la seule instruction.

Homme de réflexion à ses heures, il reste un réalisateur infatigable. Soucieux de la santé des enfants débiles, il ouvre, en 1947, le home Beau Séjour à Anseremme, qui sera fermé en 1952, et le home Benedicta à Coxyde, transféré à la Panne en 1954 (home Marie-José, fermé en 1958). En 1951, il fonde des maisons à Château d'Œx, en Suisse, pour favoriser la guérison d'enfants pré-tuberculeux (fermé en 1973). Puis suivront pour répondre aux divers besoins selon les âges : le Home Suzanne van Durme pour les grands garçons et adolescents (1952), Copain Parc, foyer pour les jeunes travailleurs de plus de 14 ans (1958), La Sapinette pour jeunes filles de 14 à 20 ans (1959-1971), la Petite Maison Familiale pour enfants à Uccle (1961). En remplacement du home Marie-José, le Château de Haut-Neubois à Spa est transformé en 1958 pour accueillir 140 enfants (fermé en 1983). Ses ultimes réalisations sont les «villages d'enfants S.O.S.» à Bande (1963, inauguré en 1970) et à Duinbergen (1970), en collaboration avec l'association fondée par le médecin autrichien H. Gmeiner. Ces villages cherchent à recréer une ambiance familiale pour des groupes d'enfants, parfois des frères et des sœurs, autour d'une mère adoptive.

En 1952, l'abbé Froidure accompagne le roi Baudouin pour une visite des taudis du centre de Bruxelles. Le problème des taudis n'a jamais cessé de le préoccuper depuis qu'il a pris en charge les enfants déshérités. Suite à la visite

royale, une campagne contre les logements insalubres et le relogement des taudisards conduit à un réaménagement des lois existantes. L'abbé Froidure approfondit, avec des collaborateurs, le dossier sur les déshérités et publie, en 1957, *Parias 57. Les infra-salariés, les taudis, les enfants moralement abandonnés*, qui reçoit, en 1959, le prix des Bibliothèques publiques octroyé par un jury de non-catholiques. En 1959, une mission officielle l'envoie au Congo étudier la question de la jeunesse désœuvrée dans les villes.

Membre des *Scriptores Catholici* depuis 1948, il publie aussi, en 1962, *Sicut servus ad fontes aquarum*, un petit recueil de prières choisies dans le bréviaire et le missel, à l'intention du chrétien dans la vie de tous les jours, et, en 1967, *Notre-Dame des lumières*, une plaquette illustrée sur la chapelle de Haut-Neubois destinée à orienter la vie spirituelle des enfants.

En 1968 enfin, il participe à la rédaction du *Manifeste des Déshérités* publié par l'Action nationale pour la Sécurité vitale qui le compte parmi les membres de son conseil d'administration. Il y traite de la *Jeunesse inadaptée et socialement handicapée*.

Pour assurer le fonctionnement matériel de l'œuvre et son développement, Froidure s'est toujours occupé personnellement de la récolte des fonds nécessaires et travaille longtemps sans le moindre subside. Il fait alors largement appel aux dons par des sermons, des collectes, des conférences. Il organise régulièrement des tombolas et des fêtes, et lance les Obligations des

Stations de Plein Air. En 1965, à la demande de l'archevêché de Malines, l'ensemble des A.S.B.L. des Petits Sapins est constitué en « Association centrale des Œuvres de l'Abbé Froidure ». Un « Fonds permanent abbé Froidure » est créé un peu plus tard.

Alors que les Stations de Plein Air célèbrent leur quarantième anniversaire, l'abbé Froidure est renversé par une voiture devant le nouveau siège des Petits Sapins, avenue Delleur, le 10 septembre 1971. Après sa mort, les A.S.B.L. se sont unies en 1972, en une Fédération des œuvres de l'abbé Froidure, devenue, en 1982, Fédération Abbé Froidure.

Un fonds d'archives, non dépouillé, est conservé à la Fédération Abbé Froidure, 19 avenue Parmentier, 1150 Bruxelles.

E. Froidure, *Coup d'œil sur le passé*, t. 1, *Un gamin en guerre (1899-1921)*, t. 2, *Dans le feu de l'action (1920-1942)*, t. 3, *Ombre et Lumière (1942-1971)* (rédigé par le général Charles de Cumont), Bruxelles, 1968-1972. — *L'abbé Froidure et ses enfants. XXXX^e anniversaire*, Bruxelles, 1971. — *Clairs Regards. Revue de la Fédération des œuvres de l'abbé Froidure*, nos 1 et 2, 1972. — *Petits Sapins, 1972-1982*, Bruxelles, 1982. — J. Gérard, *Interview historique de l'abbé Froidure*, Bruxelles, 1987. — M. Dusart - M. Venanzi, *Froidure*, (B.D. chrétienne), Bruxelles, 1989. — J. Deleu, *L'abbé Froidure*, dans *Petits Sapins*, n° 4, 1991, p. 3-4.

Béatrice Verhaegen et André Tihon

G

GAILLIARD, Jean-Jacques, peintre, dessinateur, illustrateur, graveur et homme de lettres, né à Bruxelles le 22 novembre 1890, décédé à Saint-Gilles (Bruxelles) le 17 avril 1976.

Grâce à son père, Franz Gailliard (Bruxelles 1861-1932), dessinateur de reportage et peintre réaliste qui évolua vers l'impressionnisme et se fit connaître dans la sphère artistique de la capitale, notamment pour ses portraits, Jean-Jacques Gailliard est initié dès sa prime enfance aux choses de l'art, de la littérature, du théâtre et de la musique, observant déjà avec une vive sensibilité les artistes, les hommes de lettres et les musiciens qui fréquentent l'atelier bruxellois de son père, situé au 41 de la rue Royale. De ce dernier, il reçoit très tôt un enseignement général du dessin, tandis que sa mère, excellente musicienne apparentée à Octave Maus, lui donne les premières leçons de piano. Ses parents satisfont sa curiosité précoce dans de multiples domaines, notamment en l'emmenant en voyage à Paris en 1906, et en lui faisant visiter les Expositions universelles d'Anvers (1897), de Paris (1900) et de Bruxelles (1910). Adolescent, il acquiert une culture très vaste et éclectique qui nourrit des dons très variés, ce qui le fera sans doute hésiter à adopter la discipline artistique, grâce à laquelle il allait trouver ses moyens d'expression privilégiés.

Après avoir accompli des études d'humanités gréco-latines à l'Athénée de Bruxelles et pris des cours de solfège au Conservatoire royal de la même ville, il s'inscrit en 1905 à l'Académie royale des Beaux-Arts à Bruxelles où il suit des cours de dessin et de sculpture (chez Victor Rousseau), de peinture (chez Herman Richir, Gustave Van Strydonck, Emile Fabry, puis chez Jean Delville). En 1912, il y obtiendra le premier prix de composition, avec la plus grande distinction, tandis qu'il poursuivra encore des cours à l'Académie des Beaux-Arts de Saint-Josse-ten-Noode. Entre-temps, en 1909, il avait

accompagné son père pour un voyage d'étude en Grèce où il rencontra pour la première fois la danseuse Isadora Duncan. S'inscrivant également à l'Université de Bruxelles comme élève libre, il suit des cours de philosophie, ce qui favorisera bientôt la découverte de thèses mystiques du théosophe suédois Emmanuel Swedenborg, auxquelles il se vouera avec passion. Autour des années dix et avant de s'orienter plus nettement vers une peinture de nature symboliste, le jeune artiste adopte, à l'exemple de son père, une technique divisionniste ainsi que des accords de tons vifs et contrastés de type luministe, pour des sujets de caractère plutôt naturaliste (quelques pochades de Grèce; *Femme dans un verger*, vers 1919; *Mes parents*, 1917, Musée Charlier, Bruxelles).

En 1912, à l'âge de vingt et un ans, Jean-Jacques Gailliard découvre fortuitement des écrits du théosophe suédois Swedenborg qui le bouleversent; séduit par des thèses mystiques qui substituent à la connaissance scientifique une connaissance «illuminative» de réalités suprasensibles (ce qui vient apaiser les interrogations du jeune artiste), il se convertit bientôt à l'Eglise de la Nouvelle Jérusalem. Réconciliant ainsi l'antinomie irréversible entre réalité et apparence, la pensée swedenborgienne va désormais orienter les activités du peintre qui base son art sur l'apparence, considérée à présent non comme une finalité à la manière des réalistes et des impressionnistes, mais comme le tremplin des multiples analogies contenues dans cette apparence, et qui renvoient au monde des réalités spirituelles. De là, l'artiste allait tirer les mécanismes de sa poétique picturale, ce qui lui fera dire : «Il n'est pas vrai qu'une cuillère est une cuillère, c'est une main de métal. Pas davantage un livre n'est pas un livre, mais un voyageur, et un voyage un enseignement. Une route est une doctrine, un bateau est une autre doctrine, une ville en est une autre encore. Ma tasse est mon

estomac; ma tenaille, mon pouce et mon index, ma bibliothèque, ma mémoire. Ma maison, c'est l'ensemble de mes organes arrangés autour de moi et placés à portée de la main. Mon œil, qui confond le vert et le bleu, confond aussi les choses, tellement, que la mort c'est la vie» (*Confession* publiée dans *La Revue d'Occident* en août 1928). En un premier temps, cette sorte de science des correspondances, chérie déjà par les poètes symbolistes à la charnière du siècle, haussée chez Gailliard au rang métaphysique par la grâce de Swedenborg, oriente sa peinture vers des voies symbolistes, puissamment décoratives, associées à une technique pointilliste qui confère à la texture picturale un aspect de broderie précieuse, mais qui s'abstient à présent de recourir à une palette de type luministe. En témoignent la décoration des murs de la chapelle swedenborgienne que Jean-Jacques Gailliard exécute à Bruxelles (rue Gachard), ainsi que des toiles comme *Le Jardin Malade* (*The Unhealthy Grove*), 1916; *L'Aurore*, 1917; *Le Paradis Rouge* (*The Crimson Paradise*), 1917; *Le Mage d'Orient* (1918, coll. Communauté française de Belgique); *Le Voyageur de la Lumière*, 1919; *L'Ange*, 1919; *La Parousie*, 1919; *Les Muses*, 1921. La série des *Incendies de Louvain* qui date de 1919 baigne dans le même esprit «analogique» et swedenborgien, à ceci près que la facture se libère en des gerbes de flammes devenues des floraisons multicolores. En décembre 1919, l'artiste peint une toile intitulée *Finissons-en*; ce titre traduit peut-être chez lui le désir d'en finir avec le langage symboliste hérité des peintres de la fin du XIX^e siècle et d'explorer une voie nouvelle. Outre des ouvertures sur l'abstraction, cette œuvre révèle déjà tous les éléments qui feront l'originalité de l'art de la maturité : matières généreuses et mates, écriture traversant la toile, segments qui repèrent arbitrairement les formes et l'espace.

Toujours curieux de découvertes, de 1920 à 1924, Jean-Jacques Gailliard va résider à Paris durant de longues périodes, tandis qu'à Bruxelles, il fréquentera assidûment les protagonistes de la revue *7 Arts*. Accueilli à Paris, au Quartier latin, par son ami Georges Hottois, l'impresario du pianiste virtuose Walter Rummel et des danseuses étoiles Anna Pavlova et Isadoran Duncan, des artistes qu'il fréquente, le jeune Gailliard côtoie aussi la bohème avant-gardiste de l'époque et expose régulièrement au

Salon des Indépendants. Dans le domaine musical, il rencontre Satie, Poulenc, Ida Rubinstein et Stravinsky qu'il avait aperçu au Bal Bullier et dont il réalise ensuite le portrait (1923, appartient au Conservatoire royal de Bruxelles), l'une des toiles maîtresses du peintre dans laquelle l'originalité des conceptions plastiques s'affirme à travers une symbolique des couleurs destinée à exprimer les sentiments essentiels du portraituré comme de son œuvre. Outre sa force plastique, cette œuvre témoigne également de la perspicacité psychologique d'un peintre pour qui musique, verbe et peinture surgissent d'une même source émotive. Ceci vaut aussi pour le portrait qu'il fit de Jean Cocteau dont l'esprit léger et intuitif s'avère naturellement proche du sien; réalisé à la colle à la manière orphiste de Robert Delaunay qui séduit alors le peintre belge, ce portrait est fait d'une image kaléidoscopique traversée par une tour Eiffel allusive. Parmi les nombreux gens de lettres qu'il rencontre à Paris (e.a. Max Jacob, Blaise Cendrars, D'Annunzio, Aragon) et dont il s'empresse de croquer l'effigie en quelques traits sténographiques, c'est Maurice Maeterlinck qui le marque sans doute le plus; en 1921, Gailliard peint son portrait, sur le cadre duquel il inscrit la devise de l'écrivain gantois : *In vero mihi cura*. Cette toile (coll. de la Communauté flamande de Belgique) est exposée en 1922 au Salon des Indépendants. A cette occasion, D'Annunzio lui fait observer qu'il eût mieux valu intégrer la devise du poète au support pictural : ce conseil sera retenu par le peintre qui prolongera souvent son inspiration par l'inscription de mots et de phrases à même la texture picturale ou le blanc du papier. Se partageant alors entre des tendances futuriste et dadaïste, Gailliard réalise des toiles d'inspiration débridée : *Chaise pour assiseoir un tableau*, *L'Acteur Caméléon*, *Le poème cyclique de la raie*, *L'Ostendaise* (que l'artiste expose en 1923 à l'important salon de *La Lanterne Sourde* au Palais d'Egmont à Bruxelles), *Dante en avion*, *Moi la veille de ma naissance*, *La mer se promène au plafond de mes pieds*; il inaugure également une série d'œuvres d'inspiration plus nettement abstraite qu'il dénommera *Morphologies*.

Guidé dans sa création par le spiritualisme swedenborgien, l'artiste se montre en même temps séduit par les idées modernistes de l'époque et «l'esprit nouveau» dont il rend compte

en 1922 dans un article de la revue *Savoir et Beauté* : s'écarter de l'imitation, retourner à un primitivisme de la forme pour se diriger vers de nouvelles préoccupations d'ordre psychologique et physique, témoigner de l'énergie et de la mobilité du monde moderne (« Aujourd'hui, l'homme ne mène plus l'existence paisible et calme d'autrefois, mais il est agité. Il vit plus vite et avec intensité. Il se déplace avec rapidité. Il fait usage du chemin de fer et du paquebot rapide, du métro, de l'auto, de l'aéroplane, du téléphone, du télégraphe »). En 1924, rentré définitivement à Bruxelles, Jean-Jacques Gailliard obtient un cours de dessin à l'Institut des Arts et Métiers ; il se rapproche momentanément aussi de la « Plastique Pure » et des animateurs de la revue bruxelloise *7 Arts* : Pierre Bourgeois, Pierre-Louis Flouquet, Victor Servranckx, Karel Maes, Marcel Bagniet, Stanislas Jasinski, des hommes qui tentent d'exalter une civilisation d'origine urbaine dominée par la machine, la technologie, la vitesse, la précision, et qui préconisent un langage plastique nouveau, marqué par l'abstraction géométrique, selon l'esprit du néo-plasticisme hollandais de Mondrian. Davantage imprégné par le futurisme et une tournure d'esprit dadaïste, éternel « cavalier seul », Gailliard peint durant les années vingt des toiles de tendance géométrisante et d'inspiration abstraite, ayant toutefois des liens indirects avec les formes de la réalité, convaincu qu'une image moins figurative saisirait mieux les analogies mystérieuses entre choses visibles et invisibles. Ces œuvres ont notamment pour titre : *La Colonne de Mercure* (1923), *Pêcheur* (1924, coll. Crédit Communal de Belgique), *Echantillon* (1924, coll. Communauté française de Belgique), *Construction* (1924), *Omnibus* (1924), *Hommage à Salvator Rosa* (1925), *Danseurs* (1925), *Boxeurs* (1927), *Library* (1927), *Sukeleer in de Zonestraat*, *Les Anges acrobates*, *Courbe de puissance d'un couple* (1928), *Duo* (1928, coll. Fondation pour l'Art belge contemporain), *Comment l'homme pousse depuis sa chute* (1928), *Chants d'oiseaux* (1930-1931, Musée provincial d'Art moderne, Ostende).

En 1925, Jean-Jacques Gailliard fonde avec son ami, Pierre-Louis Flouquet, le groupe l'Assaut qui réunit des artistes-constructeurs afin de défendre l'esprit moderniste en dialogue avec le monde du théâtre, suscitant un contact plus

étroit entre directeurs de théâtre, metteurs en scène, décorateurs et plasticiens. Des expositions sont organisées à Bruxelles et à Paris. Gailliard réalise à cette époque divers décors (e.a. pour *Au pied du mur* d'Aragon, pour le ballet *La Toupie*, pour des pièces de René Seghers au Théâtre de marionnettes Le Rataillon d'Albert Lepage). Désireux d'appliquer les principes d'interdiscipline entre les arts ainsi que le pratiquent ses amis du groupe 7 Arts, il illustre des livres (notamment de Paul Neuhuys), réalise des gravures (e.a. la série sur la *Vie d'Alcibiade*, qualifiée par Marinetti « d'œuvre originale et puissante »), crée des modèles vestimentaires, organise à Bruxelles des expositions en plein air : au Bois de la Cambre et au Parc Josaphat de Schaerbeek. A la fin des années vingt, l'artiste qui s'est ainsi fait connaître commence à exposer individuellement (au Cercle Artistique et Littéraire de Bruxelles en 1927, au Canard Sauvage de Bruxelles en compagnie de Flouquet en 1928, au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles en 1929 où le peintre présente l'essentiel de sa production des dix dernières années, sous l'intitulé « Humain-Inhumain »).

Au cours des années trente, Jean-Jacques Gailliard poursuit sa production picturale, continuant à dessiner énormément et réalisant quelques portraits d'amis : *Portrait de Gaston Denys-Périer ou le Congophile* (1931), *Arcq, le maçon* (1932), *Portrait de Léopold Rosy*, 1936 (directeur de la revue *Le Thyrs* dans laquelle durant plusieurs décennies Gailliard publiera nombre d'articles sur les sujets les plus divers), *Portrait du Bourgmestre Flagey* (1938). L'artiste continue également à fréquenter assidûment ses amis écrivains, notamment les poètes surréalistes Paul Colinet et Camille Goemans, mais surtout le dramaturge Michel de Ghelderode, son cadet de huit ans, que des affinités spirituelles et théosophiques unissaient depuis que les deux hommes s'étaient rencontrés au sein de l'église swedenborgienne de Bruxelles où le peintre officiait en remplissant la fonction sacrée de « Prince de la Paix », revêtu de la robe de Melchisédech. Gailliard voit aussi de manière régulière le peintre James Ensor qui avait déjà inspiré en 1925 les toiles *Ensor musicien* et *Ensor Ostendais*, et dont l'esprit caustique aussi bien que la vision poétique du monde rencontrent les aspirations du peintre bruxellois ; des notes manuscrites nombreuses et, jalonnant

toute sa carrière, une quantité impressionnante de dessins (*Ensor à son cheval*, 1922; *Ensor sur la digue*, 1925; *Ensor a un dé de génie dans son chapeau*, 1949), de lithographies (*Le cas Ensor*; *Ensor le Prince sans rire*; *Ensor le génie que voici*), ainsi qu'un film d'animation (en collaboration avec Henri François), *Le réveil d'Ensor* (1953), réalisé grâce à des collages rehaussés de gouache et de dessin, démontrent combien la personnalité du Maître d'Ostende fascina Gailliard. La connivence entre les deux hommes, Ensor l'évoque en 1938 lorsqu'il écrit ces paroles en guise de frontispice du recueil de linogravures que Jean-Jacques Gailliard réalise sur la *Vie de Swedenborg* : « Ah ! les arabesques griffues, fourchues, contournées à souhait. Fantaisies subtiles de Gailliard en ruée. Votre pointe est râteau, pince, fléau, elle racle, renâcle, égalise, elle écorche les peaux », texte que l'artiste inscrivit partiellement dans l'une des lithographies qu'il consacra à son génial aîné.

Au cours de ces années trente, Jean-Jacques Gailliard continue de recourir à une technique picturale toute personnelle qui use des épaisseurs de la matière picturale, apparaissant comme une sorte de crépi sur lequel s'inscrit le graphisme des choses ou des êtres dépeints. Toujours, l'artiste évoque des situations à la limite du rêve au service desquelles des taches de couleur et des découpes de type cubiste permettent d'entremêler les éléments du réel sollicités par les fantasmes et l'humour de l'artiste : *La Dent d'Archimède* (1929), *Velivolsketch* (1930), *La mer dans l'appartement* (1931), *La lucarne de Scourbatcheff* (1931, Etat belge), *Pâques* (1934), *Le Revenant* (1934), *Le retour du Tonkin* (1936), *Peintre devant la nature sans espace* (1937), *Chute de notes sur un parapluie* (1938).

En 1932, l'artiste perd son père. En 1938, il épouse Rita Kaufmann (1909-1995), qui avait été étudiante à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles et à l'Institut de la Cambre et dont il avait fait la connaissance en 1925. Elle le soutiendra inlassablement durant toute sa carrière; elle lui donnera deux filles : Geneviève et Isabelle. Exposant peu durant cette décennie, l'artiste participe cependant au groupe liégeois d'Anthologie et trouve diverses occupations décoratives sur les chantiers de l'Exposition universelle de Bruxelles de 1935.

En 1940, lorsque l'ennemi envahit la Belgique, Jean-Jacques Gailliard et sa famille quittent

précipitamment Bruxelles et « pègrinent » durant un mois de Paris au Pays Basque. Retrouvant sa maison saint-gilloise dans la future rue Franz Gailliard, il va peindre notamment *La rue des Trois Têtes à Bruxelles* (1940, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles) et *Fête dans le quartier du Cantersteen* (1943), témoignant ainsi de son intérêt croissant pour les vues urbaines de la capitale captées ensuite, dès 1954, dans une foule de dessins aquarellés d'une grande virtuosité d'exécution (un ouvrage intitulé *Jean-Jacques Gailliard dessine Bruxelles* fut spécialement consacré à cet aspect du talent de l'artiste). Promeneur assidu, il choisit des architectures significatives ou des demeures domiciliaires, les observant comme des visages et scrutant leur mystère (« Si je trouve la clé de leur intérieur, il me devient aisé d'entrer en contact avec les esprits des occupants qui me narrent leurs histoires », confesse-t-il). Même dans de tels sujets, l'artiste mêle sa rêverie et transpose ceux-ci dans un univers plastique qui n'appartient qu'à lui et que le critique d'art Stéphane Rey, conscient que son œuvre n'appartient à nul mouvement esthétique, qualifia un jour de « surimpressionniste ». Le néologisme plut au peintre qui se qualifia lui-même de « surimpressionniste, luministe et magique, pratiquant une peinture cinématographique »; sa peinture lui apparaît comme « le décalque du ciel sur la terre de son sujet » ou, comme l'écrivit René Léonard, « la synthèse du soleil matériel des impressionnistes et du soleil spirituel, la fusion du dedans et du dehors; il a constamment pratiqué, sur une matière picturale d'une richesse étonnante, cette technique de la surimpression, d'ombres du passé, de silhouettes graphiques d'êtres et de choses, d'images transparentes souvent sur fond de lumière de l'autre monde ».

Au lendemain de la dernière guerre, Jean-Jacques est âgé de cinquante-cinq ans et arrive à la pleine maturité de son art. Il allait lui rester une trentaine d'années de création qui lui permit de développer en de multiples directions la dimension à la fois spirituelle et fantastique de son art. Désormais reconnu comme l'une des figures les plus marquantes de l'art belge, il se voit invité régulièrement à diverses expositions importantes tant en Belgique (notamment à L'Art belge contemporain lors de l'Exposition universelle de Bruxelles en 1958) qu'à l'étranger. En

1947, il est déjà honoré d'une exposition rétrospective qui se tient à la galerie Giroux de Bruxelles, et en 1950 d'une monographie que lui consacre l'Etat belge sous la plume de Siméon Valentin. Diverses expositions personnelles accroissent le nombre d'amateurs de son œuvre : en 1948, 1950 et 1954 à Dublin, en 1951 à Londres, en 1959 au Städtischen Museum der Braunschweig, à la galerie Giroux de Bruxelles en 1951 et 1959, sans compter des hommages rendus à l'artiste en 1965 par le Cercle artistique de Tournai et en 1966 par le Musée des Beaux-Arts d'Ostende, ainsi que sa présence constante dans diverses galeries de la capitale et de province. Ces années sont jalonnées par quelques toiles maîtresses, telles que *Ma femme est partie*, 1947 (Etat belge), *La tentation de saint Antoine* (1947), *Autoportrait symbolique* (1948), *Le piano d'Ensor* (1949), *Le soleil mange ma femme* (1951), *Le tombeau de Michel de Ghelderode* (1952), *Hamlet* (1958), *Dieu le Père prend le thé chez les amoureux* (1959), *Le Téraphim* (1960), *L'urne funéraire du roi de Thulé* (1961, coll. Crédit Communal de Belgique), *Une vie brisée* (1962), *La table parlante* (1962), *Le chien du balcon noir* (1965), *Il n'y aura jamais assez de soleils* (1966), *Le néant huit* (1967, Musée d'Art contemporain, Gand), *La nuit subliminale* (1969). Dans des toiles comme *Le Poète* (1944, Etat belge), *Portrait généalogique de Pierre-Louis Flouquet* (1960, Fondation pour l'Art belge contemporain), *Jean-Jacques Gailliard pas à vendre* (1969) ou *Le club des illusions en 1926* (1970), l'artiste recourt à un procédé adopté dès les années vingt et qui lui est familier dans nombre de ses dessins : intégrer à l'image des mots et des textes écrits, soit manuscrits soit réalisés au pochoir, ce qui justifierait à nouveau le terme de « surimpressionnisme » susmentionné; cette manière audacieuse de joindre signes plastiques et signes littéraires fait à cet égard apparaître l'artiste comme un pionnier au sein de l'art contemporain, et souligne en même temps la tournure littéraire de son esprit ainsi que tout l'intérêt que sans cesse il a porté au verbe.

Dans les années septante, arrivé au crépuscule de sa vie, Jean-Jacques fait l'objet d'une reconnaissance accrue : en 1970, succédant à James Ensor, l'artiste est sacré par ses compagnons d'armes et ses amis poètes « Prince des Peintres »; la même année, il est honoré au Mu-

sée d'Ixelles d'une exposition rétrospective, présentée ensuite à Tournai. L'année suivante, il est élu correspondant de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique; il en sera nommé membre en 1973. Peu après, l'ouvrage que lui consacre le critique d'art Georges Fabry sous le titre *Jean-Jacques Gailliard, le Voyageur de la Lumière Fantastique* suscite des expositions de son œuvre à la Maison de la Culture de Namur et aux Musées des Beaux-Arts de Verviers et d'Ostende. Quelques œuvres majeures, toujours marquées au coin d'un symbolisme tout personnel et d'une palette étonnamment expressive dans sa verdeur, jalonnent encore les dernières années de création : *L'heureux disparu* (1972), *Cérémonial féminin* (1972), *L'infirmière de la pension Warmoes* (1973), *Le ralliement des cyclopes* (1973), *Le Sabbath n'a pas de soir* (1974), *La praline du Waux-Hall* (1975). Au lendemain de sa mort survenue en 1976, de nombreuses manifestations ont continué à mettre en valeur toutes les facettes de son art (principalement l'hommage que lui rendirent en 1989 les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique à Bruxelles), tandis qu'une dizaine de nouvelles publications ont encore montré l'importance de l'artiste au sein de l'art belge, notamment l'ouvrage de Thomas Owen édité en 1985 : *Le Fantastique de Jean-Jacques Gailliard*. A propos de l'artiste qu'il a fort bien connu, l'homme de lettres insiste à juste titre sur « cette fantaisie poétique dont il entoure tout ce qu'il fait, qui n'est qu'une forme supérieure de la pudeur l'incitant à sauvegarder ses secrets. Car, ajoute-t-il, il est compliqué, insaisissable, toujours en mouvement, toujours lui-même, soucieux de ne pas passer inaperçu mais, dans le même temps, de ne pas livrer le fond de son âme, celle-ci étant celle d'un enfant rusé et têtue, mais plein d'une fierté de grand seigneur... (II) fut aussi un sage, capable d'aborder avec gravité les secrets de la vie intérieure et de la destinée des hommes ». D'un point de vue métaphysique, l'originalité foncière et la modernité de l'œuvre de Jean-Jacques Gailliard tiennent sans doute à cette liaison, si étrangement établie dans son esprit, entre une sorte de scepticisme insolent et ironique de caractère dadaïste, et des aspirations mystiques qui favorisent volontiers une vision métaphorique du monde et des moyens d'expression de type symbolique. D'un point de vue purement plastique, l'œuvre

de l'artiste réalise, à partir des données de l'impressionnisme, du cubisme, de l'expressionnisme, du dadaïsme et du surréalisme, une synthèse parmi les plus inédites de l'art moderne.

Les musées et institutions suivants possèdent des œuvres de l'artiste : Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles; Etat belge; Communauté française et Communauté flamande de Belgique; Musée de l'Art wallon, Liège; Musée d'Ixelles; Musées des Beaux-Arts de Verviers et d'Ostende; Musée d'Art contemporain, Gand; les Administrations communales de Tournai, Hasselt, Dinant, Saint-Gilles; Cabinet des Estampes, Bruxelles; Conservatoire royal de Bruxelles; Crédit Communal de Belgique, Bruxelles; Fondation pour l'Art belge contemporain, Bruxelles. A l'étranger : Musées des Beaux-Arts de Bryn-Athyn (U.S.A.), Grenoble, Dublin, Galway, etc.

Iconographie : buste en bronze par Nat Neujean (coll. Communauté flamande de Belgique).

S. Valentin, *Jean-Jacques Gailliard*, Anvers, 1949. — M. de Ghelderode, *Ultimes Boutades-écrits dédiés à J.-J. Gailliard*, dans *Brimborions*, n° 145, Liège, Dynamo, 1965. — J. Verbrugghen, *Jean-Jacques Gailliard, Black and White*, Sint-Lievens-Houtem, Cyanuur, 1970. — *Jean-Jacques Gailliard*, catalogue de la rétrospective au Musée d'Ixelles, 1970. — G. Fabry, *Jean-Jacques Gailliard. Le voyageur de la lumière fantasque*, Ostende, 1972. — J.-J. Gailliard, *Haute-Trahison*, Vilvorde, 1972. — D. Berditchsky, *Le Clavecin de l'Arc-en-ciel. Jean-Jacques Gailliard et Swedenborg*, Waremmes-Liège, 1974 (*Arcannes*, 18). — A. Jocou, *Jean-Jacques Gailliard ou le Rêve éveillé*, dans *Bulletins des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique*, 1974-1980, 1-3, Bruxelles, 1980, p. 289-300. — J.-M. Bentein, *Le Roman de Jean-Jacques Gailliard*, Havelange, 1975. — P. Gailliard, *Jean-Jacques Gailliard*, mémoire de licence présenté à l'Université libre de Bruxelles, 1976-1977. — J. Francis, *Jean-Jacques Gailliard dessine Bruxelles, Paris-Gembloux*, 1978. — R. Léonard, *Les Demeures Domiciliaires. Dessins de J.-J. Gailliard*, catalogue exposition Bibliothèque royale Albert I^{er}, Bruxelles, 1978. — S. Goyens de Heusch, *Les Jeux de l'Abstrait entre 1920 et 1930*, catalogue exposition Galerie Armorial, Bruxelles, 1979. — J.-J. Gailliard, *La Palette du menteur Divin*, Bruxelles, Temps Mêlés, 1980. — Th. Owen, *Le fantastique de Jean-Jacques Gailliard*, Bruxelles, 1985. — A. Enriquez de Villegas Dias, *Persistencia iconografica del simbolo en la pintura de Jean-Jacques Gailliard*, Coloquios de Iconografia,

Madrid, Fundacion Universitaria Española, 1988. — *Jean-Jacques Gailliard, 1890-1976*, catalogue rétrospective aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, 1989. — *Jean-Jacques Gailliard et le mystère de l'enfance*, Bruxelles, 1990. — S. Goyens de Heusch, *Personnalités connues méconnues inconnues*, Bruxelles, 1990.

Serge Goyens de Heusch

Illustration : Planche VI, face à la page 193.
Jean-Jacques Gailliard : Le jardin malade, 1916.

GENOT, André, Marie, Joseph, Ghislain, syndicaliste socialiste et fédéraliste wallon, pseudonyme occasionnel : CHRYSALE; né à Namur le 15 mars 1913, y décédé le 2 septembre 1978.

André Genot grandit dans une famille ouvrière socialiste. Après la mort de son père en 1921, il est élevé par son oncle, François Genot. Ayant quitté l'école à l'âge de quinze ans, il est en fait un autodidacte. En même temps qu'il exerce le métier d'électricien, il suit des cours de sciences commerciales le soir. En 1935, il épouse Nelly Dombret; sa fille unique naît en 1936. A la veille de la seconde guerre mondiale, il travaille à l'Office national des Transports. Pendant l'occupation, il est employé à la Régie des Télégraphes et Téléphones, à Namur.

André Genot a commencé sa carrière de militant dans les rangs des Jeunes Gardes socialistes (JGS), le mouvement de jeunesse du parti socialiste. Dès 1930, il entre à la direction régionale des JGS de Namur; en 1934, il est nommé secrétaire régional et siège en cette qualité à l'Union communale socialiste de Namur. En même temps, il est admis à la direction nationale des JGS : de 1936 à 1939, il est membre du secrétariat national, avec F. Godefroid et René Delbrouck. Partisan fervent d'un front unique avec la jeunesse communiste, il se situe à l'aile gauche des JGS. Il réussit cependant à donner un sens pragmatique à son radicalisme : après la grève générale de 1936 — dans laquelle il joue d'ailleurs un rôle actif —, il prend part aux travaux de la commission gouvernementale chargée de l'étude des congés payés des ouvriers. A

partir de 1938, il siège au Conseil communal de Namur.

Pendant l'occupation, il prend une part active dans la Résistance socialiste. Il distribue des journaux clandestins et aide les réfractaires. Au cours de ces années, sa carrière s'oriente définitivement vers le syndicalisme. Il est l'un des fondateurs du Syndicat général des Services publics (SGSP) à Namur. Ses activités dans la Résistance le mettent en contact avec le dirigeant des métallurgistes liégeois André Renard. Genot se reconnaît parfaitement dans la conception du syndicalisme de ce dernier, c'est-à-dire un syndicalisme de lutte, indépendant de la politique du parti, qui associe le social à l'économique. Ils deviennent amis pour la vie. Il serait dès lors faux de prétendre que Genot ne fut qu'un des lieutenants de Renard.

En 1944, il assume la direction de l'Union syndicale de Namur et devient vice-président du Mouvement syndical unifié de Renard. Il est en même temps secrétaire des sections wallonnes du SGSP, d'où il développera sa carrière syndicale. Il est cofondateur de la Centrale générale des Services publics (CGSP) en 1945, et fait partie de son premier secrétariat national. Malgré son attitude critique envers les syndicalistes communistes, il reste partisan de l'unité syndicale. Au sein de la CGSP il est le principal représentant de la tendance renardiste. Sous le pseudonyme de Chrysale, il écrit régulièrement des articles pour le journal à thèse *Volonté*. Son attitude indépendante ne l'empêche nullement de jouer un rôle actif dans la politique locale : à partir de 1945, il siège au bureau fédéral du Parti socialiste belge (PSB) namurois.

En 1949, pour des raisons d'équilibre entre communistes et socialistes, il ne se présente plus aux élections pour le poste de secrétaire national, mais il accepte la présidence de la CGSP régionale de Namur. Ce ne fut pour lui qu'une parenthèse avant d'entrer à la direction nationale de la Fédération générale du Travail de Belgique (FGTB).

Membre du bureau national depuis 1949, il est nommé secrétaire national adjoint en 1950, et trois ans plus tard il est élu secrétaire national de la FGTB. Au cours de ces années, Genot et Renard se présentent comme les promoteurs du programme des réformes de structure, tel qu'il fut développé aux congrès de la FGTB en 1954 et en 1956. Sous leur impulsion la FGTB wallonne se radicalise. En tant que rédacteur de *La*

Gauche à partir de 1958, Genot traduit le renardisme au niveau politique. Au congrès du PSB de 1959, il est le porte-parole de la critique renardiste envers la politique gouvernementale menée par le PSB. En même temps, il joue un rôle décisif dans l'adoption du programme économique de la FGTB par le PSB.

La grève générale de 1960-1961 est une grande désillusion pour les syndicalistes wallons et elle marque un tournant dans la carrière militante d'André Genot. Pendant cette grève, le courant renardiste opte définitivement pour le fédéralisme wallon, ce qui entraîne une rupture au sein de la direction nationale de la FGTB. Tout comme Renard, Genot se retire, en mars 1961, de la direction nationale et renonce à la présidence du PSB namurois. Avec Renard il prend la direction du Mouvement populaire wallon (MPW), groupe de pression wallon prônant le fédéralisme et les réformes de structure. Ce repli wallon, dont Genot serait l'inspirateur, ne signifie toutefois pas une rupture complète avec la social-démocratie. Il reste membre du PSB et est intégré dans la direction nationale de la CGSP en tant que délégué de la région wallonne. Il est président de la FGTB régionale de Namur et secrétaire régional de la CGSP namuroise.

À la mort de Renard en 1962, Genot lui succède comme président du MPW. Une tâche difficile l'attend : les dissensions entre le MPW et le PSB s'aggravant, il est confronté avec des tendances qui voudraient transformer le MPW en parti fédéraliste. À l'issue du congrès d'incompatibilité de décembre 1964, Genot quitte le PSB.

Sous la présidence de Georges Debunne en 1968, les différends qui séparent les fédéralistes wallons du reste de la direction nationale de la FGTB s'estompent. André Genot laisse la présidence du MPW à J. Yerna, et après sept ans d'absence, il réintègre le secrétariat national de la FGTB. Il s'y occupe surtout de la problématique des conseils d'entreprise, du commerce extérieur et du pouvoir d'achat. Il fait également partie de l'équipe qui assure la direction de l'Interrégionale wallonne de la FGTB depuis 1968.

André Genot est toujours resté fidèle à ses conceptions socialistes et fédéralistes : jusqu'au milieu des années 1970, il siège au Conseil général du MPW. En 1975, il est réélu secrétaire

national de la FGTB, mais une maladie chronique l'éloigne de plus en plus de ses activités syndicales. En avril 1978, il est mis à la retraite et meurt quelques mois plus tard.

Ministère de la Santé publique, à Bruxelles : A. Genot, dossier résistant civil. — Centrale générale des Services publics, à Bruxelles : *Procès-verbaux du Secrétariat national*, 1945 à 1949. — Archief en Museum van de Socialistische Arbeidersbeweging, à Gand : *Rapports des congrès de la FGTB*, 1951 à 1980; *Rapports des congrès de la CGSP*, 1961 à 1980. — Interview de Mme Genot, Namur, 1994. — Interview d'A. Meynen, Bruxelles, 1994. — Interview de J. Chenoy, Namur, 1992.

G. Debunne, *Ik heb zijn zeg gehad. Memoires*, Louvain, 1988. — B. Gany, *1885-1985. Histoire des fédérations*. Namur, Bruxelles, 1985. — J. Gheude, *François Perin. Espoirs et désillusions d'un non-conformiste*, Liège, 1981. — R. Hemmerijckx, *Le Mouvement Syndical Unifié et la naissance du renardisme*, Bruxelles, 1986. — M. Lambilliotte, *André Renard et son destin*, Bruxelles, 1971. — R. Moreau, *Combat syndical et Conscience wallonne. Du syndicalisme clandestin au Mouvement Populaire Wallon (1943-1963)*, Liège-Bruxelles-Mont-sur-Marchienne, 1984. — R. Velghe, *De Socialistische Jonge Wacht (1930-1940). Aktie van een oppositionele jeugdorganisatie in de BWP*, Gand, 1982. — *Volonté*, 1946 à 1948. — *La Gauche*, 1956 à 1960. — *Combat*, 1961 à 1965.

Rik Hemmerijckx

GEVERS, Marie, écrivain, née à Edegem (Anvers) le 30 décembre 1883, y décédée le 9 mars 1975.

Née à Edegem, près d'Anvers, Marie Gevers ne quittera guère le domaine de Missembourg avec lequel son existence semble se confondre. L'observation des signes du jardin et de l'eau qui entoure la maison lui apprend l'essentiel : l'émerveillement devant le monde, l'amour de la vie, l'accord de l'homme et de la nature.

Vers la fin du XVIII^e siècle, Pieter-Jan Gevers entreprend de torréfier la chicorée et de transformer les betteraves en sucre pour remplacer café et canne à sucre. Son industrie prospère; elle permet à Florent (1826-1907), le dernier de ses onze enfants, de se consacrer à la lecture et à la chasse. Il vend sa maison natale de la Venusstraat à Anvers et, en 1867, s'installe à un kilo-

mètre du village d'Edegem qui comptait alors un millier d'habitants. Trois ans plus tard, il y conduit sa femme, Marie Tuyaerts (1844-1923), la fille d'un bourgmestre libéral de Boom. Ils mènent une vie simple et retirée dans leur propriété, Missembourg. Un étang en huit y délimite deux îles; sur la plus grande se dresse la demeure à trois pignons qui date de l'époque espagnole.

Passionnés de botanique et de météorologie, Florent et sa femme notent les variations des saisons dans le *Mémorial du naturaliste*, un almanach de 1875 édité par la Belgique horticole. Les dates de feuillaison des arbres du jardin se mêlent à des proverbes et dictons que Marie Tuyaerts collectionne depuis son plus jeune âge. Comme la plupart de la bourgeoisie de l'époque, le couple est francophone et lit surtout des auteurs français : la bibliothèque contient des ouvrages de Montaigne, Racine, Rousseau et des romanciers du XIX^e siècle.

Le 30 décembre 1883, un dernier enfant, Marie, naît à Missembourg. Contrairement à ses cinq frères, Marie passe ses premières années loin des écoles. Si le flamand constitue pour elle la langue des conversations avec les paysans des environs et des comptines populaires, d'emblée, le français est lié au domaine littéraire. Sa mère lui enseigne la grammaire et l'orthographe en lui dictant *Les aventures de Télémaque* de Fénelon. De nombreuses lectures complètent cette formation et suscitent très tôt une vocation poétique. Durant ces premières années, la fillette engrange par le corps et l'esprit les moindres nuances de l'étang et du jardin. Les perceptions de l'enfance fixeront le sens des mots, la forme des choses, le contact limpide avec les forces cosmiques et détermineront les expériences futures. La découverte de la mort met fin à cette période si féconde en sensations : en avril 1894, un des frères de Marie meurt brutalement à treize ans. Une déchirure sépare définitivement le temps qu'il fait du temps qui passe. L'époque d'harmonie avec le monde est close.

De douze à seize ans, Marie dévore pêle-mêle La Fontaine, Rimbaud, Max Elskamp. Les *Serres chaudes* de Maeterlinck lui laissent une impression inoubliable. Son cousin, Paul De Reul, professeur d'anglais à l'Université libre de Bruxelles la guide dans ses choix et l'abonne au *Mercur de France*. Par l'intermédiaire d'une amie d'enfance, Rite Cranleux, Marie fait la

connaissance d'Emile Verhaeren. A partir de 1905, elle séjourne à plusieurs reprises à Saint-Cloud, chez le poète et sa femme. Verhaeren encourage ses premiers essais poétiques qui paraissent dans les revues anversoises *Durendal* et *Florilège* en 1907.

Le 27 février de la même année, Marie Gevers épouse Frans Willems (né en 1877) qui a interrompu ses études de droit pour des raisons familiales et travaille dans une lustrerie d'Anvers. La jeune femme se partage désormais entre ses fils Jean (né en 1908) et Paul (né en 1912), le jardin et l'écriture. Grâce à l'appui de Verhaeren, trois poèmes figurent dans le *Mercure de France* de 1913. L'année suivante, un premier recueil est prêt. La guerre retarde sa publication.

Le 3 octobre 1914, les Willems se réfugient à Dombourg sur l'île de Walcheren. Marie Gevers y demeure avec ses fils jusqu'en 1916, tandis que son mari part pour l'Angleterre. La mort de Verhaeren en 1916 détermine la jeune femme à rendre visite à Max Elskamp. Ils évoquent le disparu, échangent des renseignements sur les coutumes paysannes qui les passionnent; Marie remet aussi au poète son manuscrit. Et *Missembourg* paraît en 1917 chez Buschmann à Anvers, orné d'un bois d'Elskamp. Prix de la Commission littéraire du Brabant, l'ouvrage célèbre le bonheur familial et la maternité. Mais surtout, les poèmes tissent des correspondances entre la nature et l'être humain; ils disent le plaisir d'observer les arbres et le temps qu'il fait.

Parallèlement à la poésie, Marie Gevers prépare une suite de récits inspirés de son enfance. *Ceux qui reviennent* (1922) évoque avec humour et tendresse les proches imaginaires et réels: les facéties du fantôme Guldentop qui erre dans Missembourg à la recherche de son trésor et éveille l'imagination de la jeune narratrice, le rationalisme d'une mère farouchement dévouée aux siens, l'enthousiasme de la tante Mimie (une des sœurs de Florent Gevers) pour le spiritisme, la distraction et la bonté d'un père absorbé dans ses livres. Une version revue sera publiée en 1935 sous le titre de *Guldentop*.

Les recueils s'accumulent, *Les arbres et le vent* (1923) est suivi d'*Antoinette* (1925) qui est dédié à la fille de Marie Gevers (née en 1920) et reçoit le prix Eugène Schmitz. Peu après paraissent *L'Almanach perpétuel des jeux d'enfants* (1930) et *Brabançonnnes à travers les arbres*

(1931) couronné du prix du Centenaire. Le nom de Marie Gevers retient désormais l'attention: la revue anversoise *La Nervie* consacre son numéro de 1932 à la dame de Missembourg.

Avec *La Comtesse des digues* (1931) publié dans *La Petite Illustration*, puis chez Attinger à Paris, Marie Gevers s'oriente définitivement vers la prose. Le roman connaît un succès immédiat. Chaque détail de cet éloge de l'Escaut se fonde sur une documentation précise. Mais la préface de Charles Vildrac le soulignait d'emblée, par-delà la description du terroir, l'épanouissement de Suzanne sous l'impulsion d'un amour intégré à la vie du fleuve atteint l'universel.

Cette caractéristique se retrouve dans *Madame Orpha ou la sérénade de mai* (*La Petite Illustration*, 1933), une des œuvres les plus accomplies de la romancière qui, de manière ironique, se voit attribuer le prix populiste. Au rythme des saisons et de la mémoire, l'évocation de la vie quotidienne à Missembourg et au village célèbre l'amour plus puissant que le pain et rend hommage au bon sens populaire.

Madame Orpha s'alimente aux sources de l'enfance, *La Comtesse des digues* se fonde sur les récits de Jeanne Thielemans, la surveillante des digues de Hingene: dès ses débuts, Marie Gevers manifeste son indépendance à l'égard des mouvements littéraires de l'époque. Un principe sous-tend en effet toute sa production: la volonté de ne parler que de ce qu'elle connaît bien. Aucune allusion dans ses œuvres aux bouleversements politiques et aux secousses sociales des années trente puisque seule compte l'expérience personnelle. Ce parti pris n'exclut pas de multiples contacts avec les écrivains contemporains. De Maeterlinck à Colette ou Ghelderode, la volumineuse correspondance de Marie Gevers témoigne du nombre de ses relations. En 1935, elle entre à l'Académie Picard; le 2 décembre, elle participe au premier «lundi» de Franz Hellens consacré à des rencontres d'artistes de tendances diverses. La même année, paraît chez Plon *Le voyage de Frère Jean*. Le récit de ce parcours à travers la France avait avant tout pour but de renouveler les sources d'inspiration de l'auteur.

L'activité littéraire ne l'emporte cependant pas sur la vie familiale. Depuis 1928, Frans Willems travaille dans une agence de brevets à Anvers. Présence discrète mais indispensable, il

aide sa femme à traduire des œuvres d'auteurs flamands et met certains de ses poèmes en musique. Leurs trois enfants occupent une part essentielle de leurs pensées. Les problèmes d'éducation ne cesseront d'ailleurs de passionner Marie Gevers : elle écrit de nombreux contes pour enfants et incite les parents à développer le sens poétique des petits.

La recherche de valeurs essentielles à l'existence sous-tend en outre son intérêt pour les mœurs paysannes. A travers les coutumes et superstitions campinoises, la romancière tente de dégager une sagesse populaire issue du contact permanent avec la terre. Les propos de jardiniers de son enfance, les histoires léguées par Marie Tuyvaerts complètent les récits de Finne, une bonne illettrée qui travaille à Missembourg depuis 1930. Marie Gevers se documente aussi au Musée du Folklore d'Anvers pour composer *La ligne de vie* (1937). Chaque circonstance du roman se base sur un fait raconté. Chaque fait, si banal en apparence, débouche sur les notions éternelles de souffrance, de pitié, de vaillance. La conception de l'ouvrage correspond donc à l'orientation du manifeste du groupe du Lundi que le 1^{er} mars 1937, Marie Gevers signe en compagnie de Franz Hellens, Charles Plisnier et d'autres auteurs belges : le « régionalisme » de *La ligne de vie* souligne l'importance du fait humain dans l'existence des paysans.

Le roman suscite l'enthousiasme d'Henri Davignon qui appuie la candidature de Marie Gevers à l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. L'élection a lieu le 9 avril 1937 et le 10 décembre, une salle comble célèbre la réception de la première femme académicienne belge. Après le discours d'accueil de Georges Marlow, Marie Gevers fait l'éloge de son prédécesseur, le romancier bruxellois Léopold Courouble. Presque simultanément, elle devient membre d'honneur de l'Académie féminine des lettres à Paris.

Plaisir des météores (1938) poursuit la réflexion de Marie Gevers sur l'accord de l'être humain et du monde. Sa structure en forme d'almanach s'inspire du *Mémorial du naturaliste* où, comme ses parents, Marie Gevers note la vie du jardin. Le travail de la nature au cours des douze mois s'y mêle à des anecdotes et des proverbes. Conforme au cycle de l'année, l'œuvre n'a pas de fin. Le même émerveillement devant la vie sous-tend une série d'articles dans *l'Indé-*

pendance belge qui exhortent les femmes à garder le contact avec la terre et les plantes pour préserver un peu de bonté dans un monde bouleversé.

Le 10 mai 1940, l'Allemagne viole la neutralité belge; les gens se ruent sur les routes de l'exil. Marie Gevers et sa fille Antoinette retrouvent Frans Willems à Saint-Rémy-de-Provence, au mas du journaliste et écrivain Jean de Beucken. Jean Willems reste à Anvers comme médecin. Devenu stagiaire au barreau d'Anvers, son frère Paul est fait prisonnier à la capitulation; son régiment sera libéré une quinzaine de jours plus tard. Le 4 août 1940, la famille revient à Missembourg. Pour lutter contre les problèmes de subsistance et le désarroi, Marie Gevers travaille à une suite de *La ligne de vie* intitulée *Paix sur les champs* (Plon, 1941). Le livre répondait à un sentiment patriotique et à un désir de pacifisme : l'observation du terroir et la victoire de l'amour sur les rancunes passées ne pouvaient, selon l'auteur, que faire du bien. Outre la « soupe » dont elle s'occupe tous les matins avec d'autres dames d'Edegem, Marie Gevers donne aussi des conférences sur la mythologie florale car la poésie des légendes et l'amour des plantes, répète la romancière, rapproche de l'homme.

Le 1^{er} mai 1944, le bombardement de Malines emporte Jean Willems. Il avait trente-cinq ans. La présence de sa belle-fille et de ses deux petits-enfants qui s'installent à Missembourg reconforte Marie Gevers. Elle s'efforce d'appliquer son esprit à des tâches mécaniques. Le souvenir l'aide à surmonter sa douleur. Dans la cave où elle s'est réfugiée à cause des V1 allemands, elle écrit une chronique tissée de passé et de présent. Début janvier 1945, elle séjourne quelques jours à Bruxelles chez Paul Willems et sa femme. Frans Willems est resté à Missembourg à cause d'une grippe. Elle revient le 13 janvier. « O mon cher compagnon de toujours. Toi, arrêt du cœur », note le journal de *La Cave*. Après de longues semaines d'étourdissement, Marie Gevers se contraint à discipliner ses pensées et à reprendre goût à la vie.

La guerre terminée, une campagne de presse s'acharne contre elle et d'autres écrivains, tels que Ghelderode. On accuse la dame de Missembourg d'avoir participé à une entrevue d'écrivains belges et allemands au Zoute sans tenir compte de la date de cette réunion : en juin

1939, une rencontre culturelle n'avait rien de répréhensible. On oublie la réprobation de Marie Gevers à l'égard des persécutions contre les Juifs. Des journalistes lui reprochent d'avoir ré-édité *Paix sur les champs* à la Toison d'Or malgré les options politiques de l'éditeur belge. Or c'était la maison d'édition Plon, propriétaire des droits qui avait autorisé la parution en Belgique, sans l'intervention de l'auteur. Deux jeunes gens venus à Missembourg en 1941 font un article tendancieux, un rédacteur du *Soir* falsifie une interview de Marie Gevers donnée dans un journal parisien. Le Pen Club la blâme, l'Académie regrette, des lettres anonymes et des calomnies s'accumulent durant des mois. La vie retirée de Marie Gevers la maintient loin de l'atmosphère de haine, mais elle souffre. Elle trouve un refuge auprès des siens. A sa demande, Paul Willems et sa femme s'installent à Missembourg en 1946; leur fils Jan naît l'année suivante.

En 1947, paraît *Le Voyage sur l'Escaut*. Ecrite à la suite d'une commande, cette quête des légendes du fleuve est suivie un an plus tard de *Château-de-l'Ouest* qui s'inspire du séjour sur l'île de Walcheren, en 1916. Une fois de plus, l'eau est le véritable héros de ce récit où la maternité éveille une jeune femme à l'amour.

Cette année 1948 marque un tournant dans l'existence sédentaire de Marie Gevers : à plus de soixante-quatre ans, elle entreprend son premier grand voyage pour revoir sa fille Antoinette qui, depuis son mariage avec Jean Schuermans, vit au Ruanda. Elle y célèbre la naissance de sa petite-fille Marie-Eve et observe avec une curiosité inlassable les coutumes locales. Tout l'intéresse, elle se renseigne sur les moindres détails de la vie quotidienne; le jardin de Missembourg lui sert de point de référence : la vue comparative souligne la relativité des normes et des valeurs humaines. Deux autres séjours en Afrique, en 1951 et en 1955 (à l'occasion d'une nouvelle naissance dans la famille Schuermans) fourniront la matière des romans *Des mille collines aux neuf volcans* (1953) et *Plaisir des Parallèles* (1958). Ils permettront aussi à la romancière de découvrir le Congo et l'Urundi au cours d'une série de conférences sur Verhaeren.

Les deux ouvrages africains confirment en somme l'importance du dialogue dans l'œuvre et la pensée de l'auteur. Cette volonté se manifestait aussi dans *L'Herbier légendaire* (1949),

où Marie Gevers incitait ses lecteurs à s'ouvrir au monde qui les entoure pour trouver la poésie dans les plantes les plus quotidiennes. Préserver la faculté d'émerveillement devant le monde, tel était un des objectifs de cet ouvrage dédié à la mémoire de Florent Gevers et Marie Tuybaerts.

Une suite d'honneurs consacrent la romancière. En 1954, elle représente l'Académie à la deuxième Biennale de Poésie internationale à Knokke. La même année, elle devient grand officier de la Couronne et, quatre ans plus tard, elle est la première femme à recevoir le titre de grand officier de l'Ordre de Léopold. En 1960 enfin, le grand prix quinquennal de littérature, le plus haut prix accordé par l'Etat, couronne son œuvre. Paul Willems l'obtiendra vingt ans plus tard.

Entre-temps, le jardin de Missembourg s'est peuplé. Antoinette Willems et sa famille, des neveux de Marie Gevers s'y sont installés. Marie Gevers suit de près ses petits-enfants. Le dernier, Suzanne, la fille de Paul Willems et de sa femme Elza De Groodt a dix ans en 1960. Sans négliger ses proches et ses amis de longue date, Marie Gevers encourage les écrivains qui lui soumettent leurs essais. Présence compréhensive et amicale, elle reste ouverte aux nouveautés et à l'enthousiasme. Elle poursuit aussi de manière imperturbable son activité littéraire. Elle adapte en français les *Douze contes merveilleux* de la reine Fabiola (1961). Sur les conseils de Georges Sion, elle reprend son journal de *La Cave* qu'elle jugeait trop intime pour être publié et le fait précéder d'un court récit paru en 1950 : « Mon meilleur livre parce que c'est ma vie », note Marie Gevers de *Vie et mort d'un étang* (1961). Au fil de l'eau qui entourait Missembourg jusqu'en 1933, de l'étang au souvenir de ses reflets, le livre révèle une philosophie de l'existence ancrée dans l'enfance et une volonté de vivre en prenant appui sur un passé foisonnant de bonheur. Un déjeuner du Pen Club fête l'ouvrage un an après sa parution; simultanément, les Grandes Conférences catholiques rendent pour la première fois hommage à une femme écrivain belge.

La vue de Marie Gevers baisse, son ouïe est moins fine, mais elle se promène toujours de son pas alerte dans le jardin. Aux visiteurs, la dame de Missembourg offre les fleurs symboliques de leur jour de naissance. C'est ainsi qu'elle accueille Georges Sion à l'Académie le

26 mai 1962. Deux ans plus tard, *Parobotanique* réunit les légendes et souvenirs liés au monde végétal.

En 1964, avec un peu de retard, l'Association des Écrivains belges célèbre les quatre-vingts ans de la doyenne des lettres belges que le grand âge n'empêche pas d'écrire : son *Almanach perpétuel des fruits offerts aux signes du Zodiaque* (1965) poursuit la quête des accords entre l'être humain et l'univers. La romancière est à présent une des rares personnes à avoir connu Emile Verhaeren ; en 1966, pour commémorer le cinquantième anniversaire de la mort de celui qui présida à ses débuts, elle établit une anthologie de ses poèmes : *Il fait dimanche sur la mer*.

Le glaucome de Marie Gevers et sa surdité l'isolent, mais elle lit à la loupe et répond à d'innombrables lettres. Son recueil de *Paravérités* (1968) regroupe des «histoires sans fin mots» publiées auparavant. Quand ses yeux sont trop fatigués, elle a recours aux ressources de sa mémoire. Elle connaît par cœur des centaines de vers. Parfois, l'utile se joint à l'agréable : réciter «Le meunier, son fils et l'âne» de La Fontaine prend trois minutes, le temps de cuisson d'un œuf à la coque. Marie Gevers ne peut plus lire l'aiguille de sa montre, mais quand la fable est finie, l'œuf est à point !

Plus que jamais, la dame de Missembourg est une présence dans la vie intellectuelle belge. L'Académie, le roi Baudouin et la reine Fabiola lui rendent visite. Son roman *Paix sur les champs* est porté à l'écran du cinéma par Jacques Boigelot en 1971. Quelques années plus tard, le 22 janvier 1974, une réception en l'honneur de ses nonante ans a lieu à la Bibliothèque royale Albert I^{er}. La reine Fabiola offre à Marie Gevers un bouquet d'orchidées, la fleur consacrée à sa naissance, et Jacques Antoine réédite à cette occasion deux œuvres directement inspirées de la biographie de l'auteur, *Madame Orpha* et *Vie et mort d'un étang*.

Dimanche 9 mars 1975, Marie Gevers s'éteint dans son sommeil à nonante et un ans. Avant la levée du corps, le 13 mars, Georges Sion lut un extrait de *Vie et mort d'un étang*. Mgr Charles Moeller prononça un discours à la basilique d'Edegem. Au cimetière, Marnix Gijzen parla au nom de l'Académie de langue et littérature néerlandaises, Charles Bertin au nom de l'Académie de langue et littérature françaises.

Dans le tiroir de la table de nuit de Marie Gevers, on trouva son dernier quatrain :

Je ne te quitterai jamais, ô vie,
Je t'aime trop, mais si toi tu t'en vas,
Choisis le moment où, bien endormie,
Morphée ami me tiendra dans ses bras.

C. Skenazi, *Marie Gevers et la nature*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises, 1983. — Marie Gevers, dans *Bibliographie des écrivains français de Belgique. 1881-1960*, t. 2, (Det-G), dir. R. Brucher, Bruxelles, 1966, p. 142-148.

Cynthia Skenazi

Illustration : Planche VII, face à la page 208. Marie Gevers et l'Escaut.

GIJSEN, Marnix, pseudonyme de Goris, Jan-Albert, baron, écrivain flamand, haut fonctionnaire, né à Anvers le 20 octobre 1899, décédé à Lubbeek-Pellenberg le 29 septembre 1984.

Par ses deux signatures — Marnix Gijzen et Dr. J.-A. Goris —, il fait une distinction entre ses travaux littéraires en néerlandais et les autres. Seront donc mentionnés ici principalement les travaux et activités du Dr. J.-A. Goris. On y ajoutera toutefois ses contacts avec la littérature française de Belgique. Le tout doit cependant être vu sur fond littéraire flamand.

Dès le début, le jeune Marnix Gijzen se montre dans sa poésie, notamment dans la *Lof-Litanie van den H. Franciscus van Assisië* (1920), un non-conformiste et encore plus un adepte du credo de la revue *Ruimte*, credo qu'il a résumé dans son autobiographie *Zelfportret* (1972) en proclamant la nécessité «d'une conscience nette des besoins sociaux, une attitude critique par rapport au capitalisme, un internationalisme qui considère le patriotisme local comme grotesque et archaïque, une prise de position agressive contre le cléricisme oppressif, une confirmation de la joie de vivre qui ne se limite pas à l'expérience érotique ordinaire». En plus, sur le plan local, il préconise une intensification de «notre cohésion culturelle avec les Pays-Bas, où l'on joue de l'instrument de la langue avec virtuosité et où il ne faut pas constamment se battre contre les dialectes». Il faut savoir que, par-des-

sus tout, «les membres de *Ruimte* étaient des Européens convaincus et cela impliquait un élargissement considérable de leur horizon spirituel traditionnel».

Par la suite, Gijzen qui se montre déjà plus classique dans les vers libres du recueil *Het huis* (1925), ne produit plus de travail créateur avant 1946. Alors qu'il avait abjuré la foi ouvertement en 1926-1927, il est préoccupé, à partir de l'année 1946, par la lutte entre le bien et le mal qui sera accentuée dans chacune de ses œuvres. Ce sera le début d'une longue et fructueuse carrière de romancier et de nouvelliste. Quand la Députation de la Province d'Anvers refuse de suivre le jury qui avait proposé de couronner Gijzen pour son premier roman *Het boek van Joachim van Babylon* parce que le contenu ne convenait pas aux opinions de la majorité des habitants de la Province, les réactions de Herman Teirlinck et de la revue *Nieuw Vlaams Tijdschrift* ne se font pas attendre. Le Prix de «l'arche de la parole libre» est créé et il est toujours décerné chaque année à quelqu'un qui a su défendre la liberté de parole.

Dans le roman contesté, Gijzen met en question des valeurs abstraites, comme la vertu. Il manie avec virtuosité l'ironie qui lui permet chaque fois de garder ses distances. Pendant toute une période, l'ironie l'a sauvé sans le détruire. Ceci n'est pas le cas du «héros» du roman *De man van overmorgen* (1949), qui n'est plus à même de préserver son ironie et qui se suicide.

Suit un roman superbe, *Goed en Kwaad* (1950), qui résume en même temps des réflexions de Gijzen sur le bien et le mal toujours en relativisant les valeurs canoniques. Cette conscience de la relativité semble dangereuse pour la stabilité spirituelle. Dans *De kat in den boom* (1953), c'est la femme Anna qui sauve le protagoniste. Vis-à-vis d'elle il ne saurait rester à l'écart. Le bouclier de l'ironie n'est plus d'aucun secours. Dans *De lange nacht* (1954), c'est à nouveau le «héros» qui met fin à ses jours en prenant pleinement conscience de l'absurdité de la vie contre laquelle l'ironie n'a plus assez de force. L'auteur lui-même a dû s'exprimer à la troisième personne pour marquer à nouveau ses distances. Dans *De oudste zoon* (1955), l'ironie envers soi n'est plus conciliable avec la résignation du héros qui accepte un compromis avec la vie. Comme le dit Gijzen dans *Er gebeurt nooit*

(1956), la vie n'est viable que lorsqu'on a, comme un fakir, assez d'ironie pour supporter la douleur causée par les clous. Dans *Ter wille van Leentje* (1957), le «héros» renonce à son attitude ironique et il se soumet à l'absurdité, de même que dans *Lucinda en de lotoseter* (1959) et *Harmágadon* (1965). La rupture de Gijzen avec la femme, qui avait été la source principale de son inspiration depuis *Het boek van Joachim van Babylon*, donne lieu entre autres à un nouveau recueil de poèmes, *The House by the Leaning Tree* (1962) où il dit : «tout ce que j'ai fait, je l'ai bien fait, sauf vivre». Après *De parel der diplomatie* (1966), *Het paard Ugo* (1968), *De val van Zijne Excellentie Minister Plas* (1969) et *Jacqueline en ik* (1970), il écrit *De kroeg van groot verdriet* (1974) dans lequel subsiste seulement une ironie verbale superficielle.

En 1968, il publie une pièce de théâtre *Helena op Ithaka*, dans laquelle il laisse Odysseus dire : «Je n'ai plus besoin de gens, je cherche consolation chez un animal, cher Argos, mon chien». L'animal devient le héros dans beaucoup de contes. Durant les dernières années de sa vie, Gijzen écrit encore de petites chroniques et des introductions à des livres d'écrivains connus, comme Suzanne Lilar, Henry Miller. En 1977, sous la rédaction de Marc Galle, en collaboration avec Willy Devos, son œuvre complète a été publiée, en six volumes totalisant 5963 pages, chez Meulenhoff à Amsterdam et chez Nijgh Van Ditmar à La Haye, sous le titre *Verzameld Werk*.

Ayant étudié l'histoire à l'Université de Louvain, il y est reçu docteur en 1925 avec une thèse : *Etude sur les colonies marchandes méridionales (Portugais, Espagnols, Italiens) à Anvers de 1488 à 1567*, éditée à Louvain la même année (réédition anastatique en 1967). Il poursuit ses études à Fribourg, La Haye, à la London School of Economics et à la Sorbonne. Ses travaux lui valent une bourse de la Belgian American Educational Foundation et en 1926 il s'embarque pour l'Université de Washington à Seattle, WA. De 1927 à 1931 il est chargé de cours à l'Université catholique de Louvain.

Sa carrière administrative commence en 1928 en qualité de chef de cabinet du bourgmestre anversoïis Frans Van Cauwelaert et, en 1932, comme directeur des Beaux-Arts de son successeur, Camille Huysmans. La même année il de-

vient chef de cabinet du ministre des Affaires économiques Van Cauwelaert, ensuite de son successeur Philippe Van Isacker. Dès 1937, il s'occupe du Pavillon belge à l'Exposition universelle de New York, 1939-1940, dont il sera le commissaire général adjoint en 1939. Nommé commissaire général du Tourisme, il rentre en Belgique fin 1939. En avril 1940, il retourne à New York et y restera vingt-trois ans. Après la liquidation du Pavillon belge, il devient commissaire général du Service d'information belge. Désigné comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en 1959, il poursuit sa carrière à New York jusqu'à l'âge de la pension en 1964, date à laquelle il revient à Bruxelles. La même année il est nommé ambassadeur et commissaire général du Pavillon belge à l'Expo 1967 de Montréal, où il est élu président des commissaires étrangers. Il quitte le service public le 1^{er} avril 1968 avec le titre d'ambassadeur honoraire. Enfin le gouvernement lui accorde le titre d'ambassadeur plénipotentiaire et extraordinaire honoraire en 1969.

L'énumération fastidieuse de son ascension administrative cache néanmoins une activité fébrile et diverse dans son bureau au Consulat général de New York, fortement marquée par les événements politiques et la visite de personnalités de marque de Belgique. Il y a tellement d'exemples, que le choix est difficile. Commençons par la mémorable visite du roi Baudouin aux Etats-Unis d'Amérique en 1959. Il n'est pas difficile de deviner que c'est Jan-Albert Goris qui prépara ses discours. Les initiés citent même une phrase qui a fait grand effet à la première conférence de presse du Roi : « Pourquoi ne parler que des trains qui arrivent en retard... ». L'année suivante, les événements liés à l'Indépendance du Congo ternissent l'image de la Belgique auprès des Nations Unies et des Etats-Unis. Le ministre belge, Pierre Wigny, est mis sur la sellette, Jan-Albert Goris doit faire face à une presse hostile. Son talent, sa perspicacité, son attachement au pays sont de précieux atouts dans ces circonstances.

Ces diverses occupations donnent lieu à de nombreuses publications, généralement courtes, mais abordant les sujets les plus divers. Pendant la guerre il publie l'hebdomadaire *News from Belgium* (tirage 150.000 exemplaires, avec éditions espagnoles à Mexico City et portugaises au Brésil). Deux choix de ses éditoriaux paraissent

sous les titres *Belgium in Bondage* (New York, 1943) et *Strangers should not Whisper* (New York, 1945).

De 1950 à 1964, il est vice-président de la Belgian Chamber of Commerce et dirige la *Belgian Trade Review*, où il tient la rubrique *Candid Opinions on Sundry Subjects*. Ces articles sont partiellement édités en un volume sous le même titre (New York, 1964). Il crée une collection de brochures *Art, Life and Science in Belgium*, dans laquelle il publie lui-même quelques numéros : *Belgian Letters. A short Survey of Creative Writing in the French and Dutch Languages in Belgium* (1964), *The Growth of the Belgian Nation* (1946), *Modern Sculpture in Belgium* (1948), *Modern Belgian Wood Engravers* (1949), *Portraits by Flemish Masters in American Collections* (1949), *Drawings by Modern Belgian Artists* (1951). Parmi les autres numéros de la série, retenons en particulier *Belgian Music* (1943) de Charles Leirens et *The Belgian Theater since 1890* (1950) de Suzanne Lilar. Après qu'il ait fait paraître les traductions de poètes flamands, réalisées par Clark et Frances Stillman, ceux-ci publient dans *Lyra Belgica II* (1951), leur version d'un choix de poèmes d'Emile Verhaeren, de Charles Van Lerberghe, de Maurice Maeterlinck et de Max Elskamp.

L'index des noms propres par lequel se termine la *Bibliografie* d'Anny Raman (Hasselt, 1973), cite à des titres divers une quinzaine d'écrivains français de Belgique auxquels Marnix Gijzen a consacré une étude. Maurice Maeterlinck que Jan-Albert Goris a accueilli à New York, mérite une mention particulière. Mais l'ensemble est dominé par Suzanne Lilar et ensuite par Marie Gevers, Paul Willems et Françoise Mallet-Joris. Les Archives et Musée de la Littérature à la Bibliothèque royale Albert I^{er} conservent un précieux échange de lettres entre Suzanne Lilar et Jan-Albert Goris. De fait toutes ces publications se situent dans le cadre de sa responsabilité en tant que commissaire à l'information de la Belgique. Le rayonnement international du pays en était l'objectif principal. Commencé au début de la guerre, ce travail s'est poursuivi jusqu'à la mise à la retraite de Jan-Albert Goris.

L'écriture lui étant indispensable et une solide formation historique débordant ce cadre professionnel, il fait paraître, en 1947, *Rubens in Ame-*

rica, écrit en collaboration avec Julius S. Held. Ce livre avait d'ailleurs été précédé par *Albert Dürer, Journal de voyage dans les Pays-Bas*, traduit et commenté par Jan-Albert Goris et Georges Marlier (Bruxelles, 1937, réédité en 1970; version allemande en 1970, anglaise en 1971). On notera aussi sa conférence *Du génie flamand* (1943), faite à la demande de Gustave Cohen, fondateur de la New School à New York. Il aborde le problème des intellectuels émigrés dans une conférence en anglais donnée à la Columbia University, NY : *Some Scholarly Comments on the Saying of the Dutch Poet Leo Vroman «Liever Heimwee dan Holland»* (publiée à La Haye, 1955). Apparemment il n'a pu résister au titre allitératif néerlandais.

On ne peut passer sous silence un ambitieux projet de traduction en français de dix-sept romans de Marnix Gijsen publiés en un volume. En voici la description bibliographique : Marnix Gijsen, *Oeuvres*, Anvers, Manteau, 1984, 688 pages, 13 x 21 cm. Il est généralement admis que cet imposant livre, broché sous une élégante couverture, ne fut jamais distribué à cause d'une production négligente, due surtout à un nombre trop élevé de fautes typographiques.

En 1965, Goris réunit un choix de ses écrits non littéraires sous le titre *Scripta Manent*. On y retrouve *Du génie flamand* et plusieurs articles en anglais. La majorité est de toute évidence en néerlandais. L'introduction à l'anthologie, signée par l'écrivain hollandais Jan Greshoff, qui vécut pendant de longues années à Bruxelles, conclut par le portrait suivant de l'auteur : « A sa manière il mélange des articles, qui sont plus de Goris que de Gijsen, mais en fin de compte Gijsen l'emporte sur Goris. Ce faisant ces deux éléments labiles invitent à découvrir la personnalité complexe de l'écrivain. Par l'homme on découvre l'universalité de celui qui fut romancier, poète, critique, diplomate, historien, économiste, politique, voyageur et psychologue, mais toujours avec son authenticité propre ».

Jan-Albert Goris fut élu membre de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde en 1953. Ses mérites ont été reconnus et honorés par plusieurs distinctions honorifiques et il fut anobli avec le titre de baron en 1975.

Iconographie : portraits dessinés par Edgard Ernaldstein (1917) et Idel Ianchelevici; portraits gravés par

Jan Van Campenhout (s.d.) et Maria Segers (s.d.), (tous deux au Archief en Museum voor het Vlaamse Cultuurleven- AMVC, à Anvers); portraits peints par Jane Graverol (Connecticut, collection particulière), Magritte (Bruxelles, collection particulière), Jan Cox (Anvers, collection particulière), Jan Van Der Loo, Albert Van Dyck (1927) et Julien Creytens (1947, tous deux au AMVC, à Anvers); bustes en bronze par Mark Macken (Bruxelles, collection particulière) et Marie-Thérèse De Backer-Evers (1981, au AMVC, à Anvers).

Dossier administratif au Ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles. — Archief en Museum voor het Vlaamse Cultuurleven, à Anvers.

M. Gijsen, *Zelfportret, gevleid, natuurlijk*, Bruges-Utrecht, 1965 (deuxième édition augmentée, 1972). — A. Raman, *Bibliografie van Marnix Gijsen*, Hasselt, 1973. — [W. Devos], *Marnix Gijsen- Jan-Albert Goris, 1899-1984. Een postuum eresaluut*, Bruxelles, Palais des Beaux-Arts, 31.10-30.11.1984.

Helena Bussers, Marc Galle et Herman Liebaers

GILISSEN, Jean, Joseph, Sophie, dit *John*, juriste, historien, magistrat, professeur d'université, né à Termonde le 31 août 1912, décédé à Uccle (Bruxelles) le 6 avril 1988.

Fils unique, John fit ses études primaires à Anvers en néerlandais; son père, expert-comptable, le destinait aux affaires. Lorsqu'il s'inscrivit à l'Athénée de Saint-Gilles (ses parents s'étant établis à Bruxelles), le préfet conseilla à ses parents de l'inscrire en humanités gréco-latines, vu les dispositions intellectuelles remarquables de John. Devenu parfait bilingue, il s'inscrivit à l'Université libre de Bruxelles en 1930, à la fois en droit et en histoire. Il se passionna surtout pour l'histoire et l'histoire de l'art. C'est alors qu'il fit la connaissance d'une autre étudiante en histoire : Suzanne Valschaerts devint sa femme et le seconda merveilleusement tout au long de sa carrière; deux filles naquirent de cette union. John assimila la méthode rigoureuse du médiéviste grâce à Paul Bonenfant et à Henri Laurent. Jacques Pirenne l'initia à l'histoire du droit et lui donna le goût de la synthèse, heureux complément à la formation érudite du médiéviste : l'histoire comparée des institutions devait devenir un des points forts de son activité scientifique.

Entré dans la vie professionnelle en 1935 comme avocat, stagiaire de son maître Jacques Pirenne, il devient l'assistant de celui-ci à l'Université de Bruxelles en 1936. Dès 1938, en raison du dédoublement linguistique des études de droit, il y enseigne en néerlandais le cours d'Introduction historique au droit civil. La même année il est nommé substitut du procureur du Roi à Bruxelles. L'initiation à cette fonction absorbante ne l'empêche pas, en 1939, de suppléer Germain Bazin à l'ULB pour l'Histoire de l'art, matière qu'il devait enseigner pendant plusieurs années, en français à l'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie, en néerlandais à l'ULB. Nommé aussi au Hoger Instituut voor Bestuurswetenschappen à Anvers pour enseigner l'Histoire des institutions administratives de la Belgique, il y fournit dès 1941 à ses étudiants un syllabus de son cours en deux volumes : les syllabus de cours de Gilissen terroriseront des générations d'étudiants par l'abondance des informations qu'ils contenaient.

Attaché au cabinet du ministre de la Défense nationale en 1944, il est nommé substitut de l'auditeur général en 1945 : sa carrière de magistrat se poursuit depuis lors dans la justice militaire et fut couronnée par sa nomination comme auditeur général près la Cour Militaire en 1965.

Les lourdes tâches liées à la répression de l'incivisme ne l'empêchent pas, dès la réouverture de l'ULB en 1945 d'y accumuler les enseignements : Introduction historique au droit civil et Histoire du droit, en français et en néerlandais; en néerlandais : Histoire contemporaine (1948), Encyclopédie de l'histoire contemporaine et Encyclopédie de l'histoire (partie générale) (1958), Critique historique et son application à l'histoire contemporaine (1963), Société et Institutions à l'époque contemporaine, Histoire «actuelle» (1969). Il fut professeur à la Vrije Universiteit Brussel lors de la fondation de celle-ci, tout en restant professeur à l'ULB.

On le voit : Gilissen avait, à côté de fonctions dirigeantes dans la magistrature militaire, des charges d'enseignement qui auraient normalement occupé deux professeurs à temps plein. N'oublions pas que les nombreux cours des années de candidature, les plus peuplées, lui valaient des charges d'examens (longtemps exclusivement oraux) qui auraient été difficile-

ment supportables pour tout autre que lui. Retenons aussi de cette énumération que l'histoire du droit et des institutions et l'histoire contemporaine étaient devenus à la longue les pôles principaux de son enseignement.

La puissance de travail attestée par la poursuite parallèle de ses carrières de magistrat et d'enseignant est confirmée par l'importance, fût-ce quantitative, de ses publications : l'ensemble de celles-ci dépassera les huit mille pages.

Dès avant 1940 les articles qu'il publie témoignent de la diversité de ses intérêts : la colonisation germanique en Brabant, la plévine (sûreté personnelle coutumière) aux XIII^e et XIV^e siècles, les renonciations aux exceptions de droit romain au XIII^e siècle. L'historique de l'adage «louage passe vente» (*Huur gaat voor koop in het oud-belgische Recht*, dans *Revue d'histoire du droit*, t. 16, 1939, p. 281-319) répondait à une question que lui avait posée le grand civiliste Henri De Page à propos de l'art. 1743 du Code civil. Il mettait ainsi en pratique la recommandation qu'il ferait plus tard aux historiens des institutions : «répondre aux questions qui intéressent les hommes d'aujourd'hui plutôt que de faire de longues recherches pour répondre à des questions que personne ne se pose». C'est de 1938 que date la seule de ses publications relative à l'histoire de l'art (sur le jésuite Guillaume Hesius, architecte du XVII^e siècle).

La guerre et la période qui suivit, pour lui particulièrement chargée, on l'a vu, interrompirent le rythme de ses publications. De 1949 à 1963, celles-ci devaient asseoir la réputation de Gilissen comme spécialiste de l'histoire des sources du droit et du droit privé de nos régions sous l'Ancien Régime. En 1950 paraît son article fondamental sur *Les phases de la codification et de l'homologation des coutumes dans les XVII^e Provinces des Pays-Bas* (*Revue d'histoire du droit*, t. 18, 1950, p. 36-67, 239-290), point de départ de plusieurs études sur la coutume et la loi, sur la pénétration du droit romain. Le droit privé urbain, le droit coutumier d'Uccle, le privilège de masculinité et celui du cadet, la puissance paternelle et la majorité émancipatrice, le statut de l'étranger et celui de la femme font tour à tour, durant cette période, l'objet d'études approfondies des textes normatifs (il ne put qu'exceptionnellement travailler à partir de sources inédites). Distinguer les différentes ten-

dances auxquelles se rattachent les normes, les situer dans un contexte géographique et chronologique plus vaste, tels étaient les traits distinctifs de cet essor nouveau donné à l'histoire du droit privé de nos régions.

A cette même époque, Gilissen s'intéresse à l'histoire des institutions représentatives. Le régime représentatif en Belgique fit l'objet de deux volumes, publiés en 1952 et 1958, l'un portant sur la période antérieure à 1790, l'autre sur la période ultérieure. Au thème «Gouvernants et Gouvernés» traité par la Société Jean Bodin pour l'histoire comparée des institutions se rattachent des études d'histoire du droit public en 1965 et 1966. Plus tard il consacra d'autres articles à l'histoire des institutions politiques, administratives et judiciaires du jeune royaume de Belgique.

Le rôle le plus important que joua Gilissen dans le monde scientifique et celui qui lui assura une renommée internationale fut sa fonction de secrétaire général de la Société Jean Bodin, déjà nommée, qu'il assumait en 1950 à la demande de l'un des fondateurs, son maître Jacques Pirenne. Ses talents d'organisateur furent unanimement appréciés, que ce soit pour l'organisation des congrès ou la publication de leurs «Actes». Si le congrès sur «La Foire», en 1951, n'avait encore comporté que quatorze communications, c'est à une moyenne de 70 à 80 contributions qu'on passa dès la fin de la décennie; les rapports sur «Gouvernants et Gouvernés» firent l'objet de six volumes, en tout près de 3000 pages! Ce succès de la Société, dû en bonne partie à notre maître, faillit compromettre la réalisation de l'objectif : l'histoire comparée des institutions. La répartition des orateurs en plusieurs sections travaillant simultanément y faisait obstacle; l'instauration de rapports généraux fut rendue nécessaire. Les défis suscités par l'ampleur que prenaient ces réunions donnèrent à l'activité scientifique de Gilissen son orientation la plus caractéristique et la plus féconde. Dès 1951, il lui échut de présenter, au terme de chaque congrès, un rapport de synthèse (préparé la nuit dans sa chambre d'hôtel). Sous leur forme rédigée, ces rapports qui ne dépassaient pas à l'origine une vingtaine de pages, en comptèrent finalement une centaine. C'était souvent un tour de force que de comparer des institutions relevant de civilisations et d'époques bien différentes. Gilissen entendait le faire

en historien et non en sociologue, dégager des «grands courants» mais non des lois universelles.

Ce don de la synthèse se retrouve dans son œuvre maîtresse, l'*Introduction historique au droit* (1979; édition revue, en néerlandais, en 1981), aboutissement des fameux «syllabus», mais aussi des rapports de synthèse des congrès Jean Bodin (ces derniers dans la première partie : *Esquisse d'une histoire universelle du droit*), et de ses propres recherches (2^e et 3^e parties : sources du droit depuis le XIII^e siècle et éléments d'histoire du droit privé).

Dans son activité scientifique, tout ne relève pas de l'histoire : de nombreuses publications concernent le droit pénal militaire. Il présida d'ailleurs depuis 1967 une commission chargée d'élaborer les projets d'un nouveau code pénal militaire et d'un code de procédure pénale militaire, œuvre qui fut terminée sous sa direction à la veille de sa mise à la retraite.

L'interdisciplinarité est une caractéristique majeure de l'œuvre scientifique de Gilissen. En témoignent, non seulement ses publications relatives à l'histoire du droit, mais des articles sur l'utilisation des archives des juridictions militaires pour l'histoire de la période 1939-1945, sur la responsabilité civile et pénale de l'historien. C'est en la triple qualité de magistrat militaire, d'historien et de témoin qu'il préparait une histoire de la répression de l'incivismisme durant la période 1944-1950, lorsque la mort interrompit son travail.

La place nous manque ici pour évoquer un aspect encore de sa personnalité dynamique : homme d'action, il ne s'est pas contenté de faire progresser la science par ses travaux, mais a pris quantité d'initiatives pour améliorer les structures favorisant le travail scientifique. Il fut l'animateur de nombreuses sociétés savantes (Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances, Société d'histoire du droit des pays flamands, picards et wallons, cofondateur de l'Association internationale d'histoire du droit et des institutions, de la Société internationale de droit pénal militaire, membre du comité de rédaction de la *Revue d'histoire du droit*, etc.). Créateur, à l'Institut de Sociologie Solvay, du Centre d'histoire et d'ethnologie juridiques, il y lança l'entreprise gigantesque de l'*Introduction bibliographique à l'histoire du droit et à l'ethnologie juridique*

(notices réunies de 1963 à 1988 en neuf gros volumes).

Les réalisations de John Gilissen lui valurent de nombreuses distinctions. Membre de la Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België (1957), de la Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen (1976), il fut nommé docteur *honoris causa* des Universités de Lille (1965), Strasbourg (1970) et Paris (1974). Ses efforts constants pour favoriser la collaboration entre historiens du droit belges et hollandais lui valurent la Grand-Croix de l'Ordre d'Orange-Nassau lorsque fut commémoré avec faste le 500^e anniversaire de la création du Parlement de Malines en 1973.

De cet aperçu de la vie professionnelle et scientifique de notre maître, celui qui ne l'a pas connu pourrait déduire qu'il fut un personnage distant (un magistrat, et militaire encore bien), imbu de sa science et inabordable tant il était occupé. Or il était simple, de caractère jovial et optimiste, toujours disponible (ce qui explique qu'il en fit tant), accueillant aux jeunes, tolérant.

La bibliographie de J. Gilissen figure dans le *Liber Amicorum John Gilissen. Code et constitution, mélanges historiques / Wetboek en Grondwet in historisch perspectief*, Anvers, 1982, p. XV-XXXI. A compléter, pour la période postérieure à 1981, par la bibliographie figurant dans la *Revue d'histoire du droit*, vol. 57, 1989, p. 18-19. — L. Ingber, *Curriculum vitae*, dans *Liber Amicorum John Gilissen*, Anvers, 1983, p. IX-XIV (portrait photographique). — F. De Pauw, dans *Actes du huitième colloque belgo-hollandais d'histoire du droit / Handelingen van het achtste Belgisch-Nederlands Rechtshistorisch Colloquium (10-11.5.1983)*, Anvers, 1984, p. 143-153. — C. Wyffels, *In memoriam John Gilissen*, dans *Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Jaarboek*, 50^e année, Bruxelles, 1988, p. 296-307. — Ph. Godding, *In memoriam John Gilissen*, dans *Revue d'histoire du droit*, vol. 57, 1989, p. 3-19 (portrait photographique).

Philippe Godding

GILLE, Valère, Joseph, Jules, devenu patronyme sous la forme de VALÈRE-GILLE par artété royal du 2 janvier 1947; littérateur, né à Anderlecht (Bruxelles) le 3 mai 1867, décédé à Haasdonck le 1^{er} juin 1950.

Fils puîné d'un homme de science qui deviendra vice-président de l'Académie royale de Médecine, Valère Gille naît dans une famille bourgeoise peu friande de littérature. Cela ne l'empêche pas de versifier d'abondance, dès le plus jeune âge. En cachette. En 1885, il entre à l'Université de Louvain où le rejoindront Georges Virrès et Adolphe Hardy. Bien sûr, il collabore au journal étudiant *Le Spitz*, mais c'est l'aventure de *La Jeune Belgique*, fondée en décembre 1881, qui le fascine. Il parvient à rencontrer Iwan Gilkin qui est séduit par son enthousiasme, l'écoute réciter un poème de Lamartine et lui fait connaître Albert Giraud. Il fait désormais partie du groupe qui boit le porto à midi à la Taverne royale des Galeries Saint-Hubert et l'absinthe à six heures au Sesino, sur les boulevards du Centre.

La bataille littéraire bat son plein. Après les émeutes sociales qui ont ensanglanté le pays de Liège et le Hainaut, au printemps 1886, Camille Lemonnier, Emile Verhaeren et Georges Rodenbach quittent avec éclat *La Jeune Belgique* à qui ils reprochent de s'accrocher à la théorie de l'Art pour l'Art. Quant à Albert Giraud, il se bat en duel au pistolet contre Edmond Picard, fondateur avec Octave Maus de la revue *L'Art moderne*, qui l'avait rossé avec sa canne. Plus habiles au maniement de la plume qu'à celui des armes à feu, les deux adversaires se ratent mutuellement.

Tout cela passionne Valère Gille qui, dès 1887, collabore à *La Jeune Belgique* et publie dans son *Parnasse* sept poèmes assez médiocres. Le romantisme semble mort en lui, étouffé par l'influence d'Iwan Gilkin, d'abord, celle de Charles Van Lerberghe ensuite.

Le 6 décembre 1888, après avoir lu trois poèmes de Valère Gille publiés dans *La Jeune Belgique* du 20 novembre, Charles Van Lerberghe écrit à Albert Mockel : «Valère Gille a sucé (sans que j'y fisse une particulière attention) une quantité assez grande de mon sang, pour finir par me ressembler». Et il joint à sa lettre un tableau où sont juxtaposés des vers de Valère Gille et les siens. Comme l'a observé Jacques Detemmerman, «les emprunts sont difficiles à nier, mais leur importance est fort variable : tantôt un rythme, tantôt une image, tantôt un mot. Au total, il y a bien là du Van Lerberghe qui est devenu du Valère Gille».

C'est le point de départ d'une rupture avec *La Jeune Belgique* que Van Lerberghe notifie à Al-

bert Giraud en la justifiant : « Le peu de ce qui était à moi dans mes vers ne m'appartient plus. Est-ce un hasard, une simple rencontre? Je ne le crois pas ». Ses doléances sont évidemment transmises à Valère Gille qui s'empresse de nier tout plagiat et de protester de son amitié. Charles Van Lerberghe ne cherche pas le conflit ouvert; il n'insiste pas, mais souhaite : « En toute impartialité et en toute sincérité, je crois encore qu'un livre du genre des pièces que j'ai eu en vue vous ferait tort autant à vous-même qu'à moi... ». L'affaire du « plagiat » est terminée mais la rupture du poète gantois avec *La Jeune Belgique* est consommée.

L'année suivante, à la suite de la mort de Max Waller auquel Henry Maubel n'a accepté de succéder que pendant quelques mois, Valère Gille devient directeur de la revue avec, à ses côtés, les deux autres « G » : Iwan Gilkin et Albert Giraud. Dans une adresse *Aux Jeunes*, il proclame l'ouverture à tous les écrivains « pourvu qu'ils nous donnent l'illusion du parfait ». Mais, dès 1890, il se heurte à Albert Mockel et à sa revue *La Wallonie*. L'occasion du conflit est un article de la *Revue d'Aujourd'hui*, publié à Paris le 1^{er} août et qui, non content de dénoncer la Belgique prétendument germanophile, accuse de plagiat Camille Lemonnier, les « jeunes brabançons » et les « plumes gantoises » : « Ils se coiffent du casque à pointe. Nous avons réchauffé les reptiles bismarckiens au soufflé de notre poésie ». *La Jeune Belgique* proteste énergiquement et la presse belge lui fait écho. *La Wallonie* ne bronche pas. S'ensuit un échange de lettres, courtoises mais non dénuées d'acidité, entre Valère Gille et Albert Mockel. Outre des malentendus, cette correspondance révèle la conviction profonde du directeur de *La Wallonie* : « Wallons, Liégeois, nous sommes Français de race à plus juste titre que les Normands ou les Méditerranéens ». Valère Gille, lui, estime que cela ne justifie pas la passivité face aux injures d'une revue française.

Peu de temps après, *La Wallonie* qu'agace la prétention de *La Jeune Belgique* de se considérer comme le fer de lance du renouveau littéraire du pays, se moque de l'annonce du banquet organisé pour célébrer le 10^e anniversaire de la revue. Valère Gille prend très mal la chose et écrit, le 17 décembre 1890, à Albert Mockel : « Nos deux revues ne sont pas faites pour s'entendre. Je suis le premier à en avoir des regrets

mais je me soumetts à la fatalité que vous guidez si bien ».

Le poète liégeois est-il saisi par le remords? Sans doute puisqu'il assiste au banquet et y prononce même un bref discours.

Le 1^{er} juin 1891, Valère Gille commence sa carrière de fonctionnaire à la Bibliothèque Royale. Il remet la direction de *La Jeune Belgique* à Iwan Gilkin mais cela ne l'empêche pas de continuer à ferrailer pour la défense de l'esthétique parnassienne. Contre *L'Art moderne* et, en particulier, Edmond Picard : « Il est lyrique, toujours lyrique, surtout lorsqu'il faudrait ne pas l'être... il aurait des accents touchants pour nous annoncer que les melons n'ont pas réussi cette année ». Et aussi contre l'éphémère et turbulent *Coq rouge* dont la disparition précèdera de peu celle de *La Jeune Belgique*, annoncée le jour de Noël 1897, après seize années d'existence.

De l'œuvre poétique de Valère Gille, Alain Bosquet et Liliane Wouters ont écrit, dans leur *Anthologie de la poésie française de Belgique* qu'elle était celle d'un « fonctionnaire de poésie ». Ils ne la citent que pour mémoire. Le jugement est excessif. Certes, *Le Château des merveilles* doit trop au *Pierrot lunaire* d'Albert Giraud et *La Cithare* ne vaut pas les sonnets d'André Chénier dont le poète s'est inspiré, mais il y a dans *Le Collier d'Opales* quelques jolies strophes :

« Cet éventail, oiseau farouche
Qui bat de l'aile dans tes mains
Voudrait s'évader vers ta bouche
Et, prisonnier, palpiter en vain... »

On retombe dans les clichés de l'esthétique parnassienne à la lecture des *Tombeaux* dont les sonnets célèbrent écrivains et peintres favoris ainsi que le cher Wagner :

« J'ai vu sourire Iseult à son amant unie
Et goûter dans l'amour l'ivresse du néant. »

Le Coffret d'ébène et *La Corbeille d'octobre* rappellent l'admiration de Valère Gille adolescent pour Lamartine, tandis que *Le Joli Mai* contient quelques gracieuses chansons à refrain.

A la même époque, Valère Gille écrit trois pièces de théâtre. Il appelle la première — *Ce n'était qu'un rêve* — une comédie féerique, la seconde — *Madame reçoit* — une comédie de paravent. Quant à la troisième — *Le Sire de Binche* — elle est demeurée inédite. Réduite successivement de trois à deux actes, puis à un

seul, elle a été lue devant le Comité de la Comédie-française. Ce qui indique que Valère Gille aurait souhaité voir jouer cette comédie sans talent aux répliques dignes d'Offenbach :

«... Mais c'est la dague

De notre sénéchal! C'est trop fort. Il divague!»

Valère Gille a-t-il pris conscience du caractère obsolète de ses œuvres? C'est probable. En tout cas, il renonce pratiquement à la création littéraire. Son ultime recueil de poèmes, *La Victoire ailée* se veut un hommage aux héros de 1914-1918 et un cri de vengeance :

«N'espère pas des ans, Allemagne, l'oubli

Quitte ce vain espoir dont ton orgueil se vante.»

Entre-temps, le 8 janvier 1921, il a été élu à l'Académie royale de langue et de littérature françaises par les quatorze premiers membres désignés par le Roi. Et c'est désormais à cette compagnie qu'il donnera le meilleur de lui-même. Il en sera le directeur en 1925 et en 1946. Son atticisme, sa prodigieuse culture littéraire, son culte de la langue française font merveille lors des séances publiques de l'Académie. Les cheveux légers et clairsemés au-dessus d'un large front, les yeux tantôt vifs, tantôt rêveurs sous la broussaille des sourcils à laquelle répond la moustache en croc, il n'a pas son pareil pour rappeler le souvenir de ses compagnons de combat de *La Jeune Belgique* et pour recevoir avec finesse les nouveaux élus de l'Académie.

En 1945, dix ans après avoir été admis à la retraite de fonctionnaire de la Bibliothèque Royale, Valère Gille succède à Albert Mockel comme conservateur du Musée Wiertz. C'est une sinécure. Le gouvernement la réserve, d'ailleurs, aux écrivains âgés. Sans guère se soucier des tableaux d'un peintre avec lequel il ne se sent guère d'atomes crochus, Valère Gille se promène volontiers dans le jardin qui entoure la demeure du 62 rue Vautier. Il s'appuie désormais sur une canne.

Le 25 août 1947, quelques mois après la réception de Paul-Henri Spaak à l'Académie royale de langue et de littérature françaises, il écrit une longue lettre à Maurice Maeterlinck, cédant à un désir qui était en lui «depuis longtemps». Ce désir, avoue-t-il «s'est fait plus pressant le jour où l'on m'a rappelé que j'avais 80 ans et qu'on m'a invité à jeté (sic) un regard derrière moi».

«J'ai revu ainsi ceux qui avaient été ma jeunesse si ardente d'amitié, de foi et d'espérance et aussi si généreusement injuste, comme la vie elle-même».

Il évoque le souvenir de Verhaeren «aux grandes enjambées lyriques, Iwan Gilkin, le pessimiste conciliant, Giraud, le pessimiste en révolte, Severin le rossignol solitaire, Van Lerberghe si fin, si blond, si timide quoique anglo-saxon, Le Roy dont j'occupe maintenant la demeure du Musée Wiertz après Mockel...».

Mais il ajoute : «C'est à vous que je pense le plus souvent au moment où je m'approche de la Porte mystérieuse. Je vous revois penché avec Iwan sur les lithographies de Redon, angoissé par les origines de la vie. Et je songe que s'il doit rester quelque noblesse de notre attitude terrestre, ce sera cette angoisse que vous avez connue et ce cri terrifiant devant la vie : Pourquoi?».

Citant saint Augustin — *Omnia abissum tendunt* —, Valère Gille conclut : «Attendons; peut-être sera-ce notre dernière pensée qui sera éternelle. S'il en était ainsi vous seriez éternel. Mais je divague, cher Ami. Contentons-nous de vivre sans connaître et surtout sans chercher à connaître. Il faut être humble devant le Destin».

Le 1^{er} juin 1950, Valère Gille s'éteint à Haasdonck, en Flandre orientale. Il avait quatre-vingt-trois ans.

Archives et Musée de la Littérature, à Bruxelles. — Archives de la Bibliotheca Wittockiana, à Bruxelles, fonds Valère Gille.

Valère Gille, dans *Bibliographie des écrivains français de Belgique 1881-1960*, t. 2, (Det-G), dir. R. Brucher, Bruxelles, 1966, p. 175-179. — Etudes publiées depuis : G. Van Welkenhuyzen, *Notice sur Valère Gille*, dans *Annuaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, Bruxelles, 1970, p. 72-89 et dans *Galerie de Portraits*, t. 2, Bruxelles, 1972, p. 463-479. — J. Hanse, *Polémique littéraire en 1890. Lettres d'Albert Mockel et de Valère Gille*, dans *Regards sur les lettres françaises de Belgique. Etudes à la mémoire de Gustave Van Welkenhuyzen*, Bruxelles, 1976, p. 157-169. — J. Detemmerman, *Un différend littéraire en 1888 : Charles Van Lerberghe, Valère Gille et l'affaire des plagiat*, dans *Etudes de littérature française de Belgique offertes à Joseph Hanse pour son 75^e anniversaire*, Bruxelles, 1978, p. 125-133. — G.-H. Dumont, *Quand le Coq rouge plantait ses ergots sur La Jeune Belgique (1895-1897)*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 69, n° 3-4, 1991, p. 236-255. — M.

Michaux, Valère Gille, dans *Alphabet illustré de l'Académie*, Bruxelles, 1995, p. 126-127.

Georges-Henri Dumont

GILLON, Robert, Paul, Raymond, ministre d'Etat, président du Sénat, avocat, né à Courtrai le 10 décembre 1884, y décédé le 25 juillet 1972.

Robert Gillon fit ses études à l'Athénée royal de Tournai, puis à l'Université de Gand. Il fut avocat au Barreau de Courtrai et plus tard bâtonnier de l'Ordre (1927-1929). Dans la vie politique locale, il devint conseiller communal en 1911 et le resta jusqu'en 1937. Il fut conseiller provincial de la Flandre occidentale de 1921 à 1932. Il devint sénateur en 1932 et le resta d'une façon continue jusqu'en 1971, soit par la cooptation, soit comme élu direct de l'arrondissement de Courtrai-Ypres. Il fut président du Sénat en 1939-1947, 1949-1950 et 1954-1958. Le titre de ministre d'Etat lui fut accordé en 1945. Il présida pendant de nombreuses années l'association libérale de Courtrai.

Pendant la première guerre mondiale, dans ses fonctions de conseiller communal, il prit position contre le pouvoir occupant, fut incarcéré en 1916 et déporté vers l'Allemagne. Au camp de Havelberg (Brandebourg), il fit, avec six autres prisonniers, une tentative d'évasion qui échoua et lui valut une condamnation.

A son retour au pays, il se consacra d'abord à son activité d'avocat, puis fut absorbé par la politique. Comme sénateur à partir de 1932, il fut rapporteur de nombreux projets de loi, notamment dans les domaines des élections, des listes de jurés, des incompatibilités. Il intervint aussi dans différents débats sur les affaires étrangères, l'enseignement et l'emploi des langues. Il présida la commission de l'Intérieur et assumait le secrétariat de la commission de la Justice.

A la présidence du Sénat, que Robert Gillon occupa à partir du 26 avril 1939, il fut rapidement confronté aux problèmes de la deuxième guerre mondiale. Après la capitulation de l'armée belge, il participa, comme la plupart des parlementaires, à l'assemblée qui se tint à Londres le 31 mai 1940. Plus tard, il rejoignit à Londres le gouvernement d'Hubert Pierlot, au-

quel il apporta son appui. Il y présida l'union des sénateurs et députés des pays continentaux occupés.

A la Libération, il rentra en Belgique en septembre 1944. Dans les premières années d'après-guerre, il fut mêlé de près, aux côtés du parti libéral, aux multiples crises et négociations liées à la Question royale. Il fut particulièrement actif pendant les pourparlers des premiers mois de 1950, qui furent suivis du retour du roi Léopold III et de sa décision d'abdiquer.

Pendant la dernière période de sa présidence du Sénat, en 1954-1958, il put donner toute sa mesure. On s'accorda à louer son objectivité, sa courtoisie, sa dignité. Au sein du parti libéral, puis du Parti de la Liberté et du Progrès, il fit figure de sage.

Sa ponctualité était légendaire. Sous sa présidence, les assemblées commençaient leurs travaux à l'heure précise. Quant à son assiduité, on releva en fin de sa carrière qu'il n'avait été absent que douze fois en trente-neuf ans.

Robert Gillon fut un grand voyageur, parcourant la Turquie, le Liban, la Syrie, l'Afrique du Nord, la Polynésie; et en Europe, la Grèce, l'Italie et l'Espagne, avec une prédilection pour ce dernier pays.

Passionné de photographies, il en rapporta d'Espagne plusieurs dizaines de milliers et en édita une partie.

Robert Gillon était un collectionneur. Sa maison de Courtrai, un véritable musée, groupait surtout des souvenirs de voyages : tapis, armures, tableaux. Il possédait un nombre impressionnant de timbres de valeur et de toutes origines. Il vendit une partie de cette collection dans l'après-guerre afin d'assumer les réparations de sa résidence qui avait souffert des bombardements.

De ses voyages et de sa connaissance de l'histoire, Robert Gillon tira de nombreux livres : *Vers Stamboul* (Courtrai, 1909), *Visions d'Espagne et de Lusitanie* (Courtrai, 1910), *La Vallée des Hypogées* (Bruxelles, 1913), *Une affaire d'évasion à Havelberg* (Bruxelles, 1919), *Silhouettes espagnoles* (5 volumes, Bruxelles, 1949-1955), *Visages du Passé* (Bruxelles, 1954), *Opinions-Beschouwingen, Treize années de présidence du Sénat* (Bruxelles, 1966; recueil de discours).

De haute taille, Robert Gillon dominait par une éloquence parfois solennelle. Il lui arrivait

de porter l'uniforme, la cape et l'épée. Il attachait de l'importance au cérémonial, le considérant comme indispensable à l'autorité de l'Etat. Il était en même temps démocrate convaincu, toujours respectueux de l'opinion publique et du bon fonctionnement de notre régime parlementaire.

Sa famille parlait français et il fut élevé dans la langue de Voltaire, comme ce fut le cas de nombreux notables de son époque dans le Nord du pays. Il était en même temps parfait bilingue, ce qui lui permit de présider le Sénat avec aisance.

Robert Gillon et son épouse, née Leona Luytens, eurent un fils, Pierre, né en 1911, qui fut également avocat au Barreau de Courtrai. Leur petit-fils, François, fit la même carrière.

P. Van Molle, *Le Parlement belge 1894-1969*, Ledeberg-Gent, 1969, p. 156-157. — G. Ciselet, *Robert Gillon, une figure du libéralisme*, dans *Revue Générale*, Bruxelles, mars 1979, p. 59-66. — *Manuel biographique du Sénat*, 1969, p. 177-178. — *Hommage en fin de mandat du ministre d'Etat Robert Gillon*, Sénat, Compte rendu analytique, 17 mars 1971. — *Eloge funèbre de M. Robert Gillon, ministre d'Etat*, Sénat, Compte rendu analytique, 10 octobre 1972. — L. Schepens, *De Provincieraad van West-Vlaanderen*, deel 2, 1921-1978, Tielt-Amsterdam, 1979, p. 309. — *M. Robert Gillon, le nouveau et grand président du Sénat*, dans *Pourquoi Pas?*, 29^e année, n° 1292, 5 mai 1939, p. 1415-1416 (en couverture, caricature par J. Ochs). — M.-H. Jaspar, *Souvenirs sans retouche*, Paris, 1968. — J. Van Offelen, *La Ronde du pouvoir*, Bruxelles, 1987. — J. Van Offelen, *Les Libéraux contre Léopold III*, Bruxelles, 1988. — R. Devulder, *Biografisch repertorium der Belgische parlementairen 1830 tot 1/8/1965*, Gand, 1965. — *Le Livre bleu*, Recueil biographique, Bruxelles, 1950, p. 241-242.

Jacques Van Offelen

GLINEUR, Henri, Jean-Baptiste, homme politique communiste, né à Roux le 13 mars 1899, décédé à Jumet le 28 janvier 1978.

La prime enfance de Henri Glineur a incontestablement subi l'empreinte de deux influences déterminantes. Celle du milieu social, d'une part. L'intéressé tiendra à souligner plus tard, avec un naïf orgueil, que sa famille pouvait être classée «dans la catégorie la plus pauvre de la population». Et, de fait, établis au cœur du

«Pays noir», les siens appartenaient sans conteste au prolétariat industriel.

Celle du père, d'autre part, Henri-Joseph-Ghislain Glineur (1877-1913) avait en effet commencé très tôt à gagner sa vie comme mineur et très tôt il avait milité au sein du Parti ouvrier belge. Autodidacte, il s'était en outre fort impliqué dans la vie syndicale. Son exemple ne manqua pas d'orienter le destin de deux de ses fils au moins.

Venu au monde à Roux le 13 mars 1899, Henri-Jean-Baptiste débuta son existence dans cette grosse commune ouvrière du Hainaut vouée à l'extraction du charbon. Trois autres naissances furent enregistrées en peu de temps : celles de Camille-Henri (1900-1901), de Georges-Léon (1901) et de Jules-Léopold (1903). Puis les Glineur durent déménager pour le nord de la France, à Wazier d'abord, à Ostricourt ensuite, poussés par la recherche de travail. Henri obtint son certificat d'études primaires au canton de Pont-à-Marque. Aîné de la famille, il interrompit là sa scolarité pour s'engager comme ouvrier de surface dans un charbonnage de Wazier. En 1913, quelques mois après la naissance d'une fille, Julia, les Glineur revenaient en Belgique, à Hornu. Peu après, le père mourut subitement, laissant femme et enfants dans la misère.

Durant plusieurs années, Henri resta seul pour assurer la subsistance des siens. Après différents emplois précaires, le premier conflit mondial le retrouva hiercheur puis mineur de fond dans l'industrie charbonnière. Il y resta jusqu'en 1922. Il passa ensuite aux Glaceries puis aux Verreries mécaniques de Roux (1923-1928). A cette date, le jeune homme avait déjà une certaine expérience de la pratique associative. Marchant sur les traces de son père, il avait adhéré dès 1919 à la Jeune Garde socialiste (JGS) et avait pu accéder rapidement au secrétariat adjoint de la section locale. Vivement impressionné par la victoire de la Révolution d'Octobre, il avait convaincu ses camarades de voter une motion demandant l'affiliation de leur Fédération à l'Internationale communiste de la Jeunesse. Cela ne correspondait pas aux vues des dirigeants socialistes. Sa section fut dissoute. Lui-même fut exclu de la JGS. La voie socialiste se fermant à lui, Glineur se mit en rapport, au printemps 1920, avec le groupe Van Overstraeten qui, de la capitale, avait entrepris de diffuser un mensuel,

L'Ouvrier communiste. Au mois de mai 1920, il fondait avec trois amis la première cellule communiste du bassin de Charleroi. Parallèlement, faisant jouer ses contacts avec le monde syndical — à l'âge de vingt ans, n'avait-il pas déjà servi de délégué de puits dans plusieurs charbonnages de l'endroit? —, il parvenait à former une Jeunesse Ouvrière et Syndicale dans la mouvance des Chevaliers du Travail de Roux-Aiselines. D'après lui, cette formation aurait vite aligné 175 membres; elle rejoignit à la fin de 1920 l'Internationale communiste de la Jeunesse. Éphémère succès. Le groupe implosa lorsque Glineur fut arrêté pour «complot contre la sécurité de l'Etat» (mars 1923).

Figurant parmi les pionniers du Parti communiste belge naissant, installé au Comité exécutif national des Jeunesses communistes, il ne pouvait échapper aux poursuites dirigées contre sa famille politique d'accueil. Cette arrestation se prolongea par une détention de cinq mois et demi, détention suivie d'un acquittement. Son idéal révolutionnaire fut soumis à rude épreuve lors de la scission trotskiste de 1928. Fidèle à la majorité alignée sur l'orthodoxie moscovite, il commença à grimper dans la hiérarchie d'un parti gravement ébranlé, accédant au secrétariat politique permanent de la Fédération carolorégienne (réduite à une quarantaine d'inscrits). En même temps, le Comité central lui ouvrait les portes du Bureau politique. Dès lors, il ne fit plus que se comporter en cadre zélé, avec tout ce que cela comportait de dévouement mais aussi, à terme, de pesanteur intellectuelle. D'une certaine manière, mais selon son rythme propre, son cadet, Georges, suivit le même chemin.

Son activisme politique, qui lui avait permis d'être présent au Conseil communal de Roux dès 1926, se doublait d'un travail intense au niveau des associations professionnelles. Délégué syndical aux usines Glaver à Roux, il participait aussi à la fondation du Syndicat des Ouvriers à Machines des Verreries mécaniques dans cette même localité. Il finira par en occuper la vice-présidence tout en assumant la rédaction du bimensuel des verriers, *La Défense*. Enfin, il siégea au comité fédéral de la Centrale révolutionnaire des Mineurs, servant en outre d'administrateur à la société coopérative La Fraternelle (1932). Cet engagement total lui attira des mécomptes. Sa fédération se trouvant dans l'impossibilité de lui verser son traitement de

permanent vers la mi-1930, il dut ouvrir un commerce de bières. Les années suivantes, sa participation à la tête de manifestations tumultueuses lui valut plusieurs mois de réclusion. Ces peines furent aggravées en 1932 pour «outrage à la famille royale». En effet, à la suite d'une catastrophe minière survenue au charbonnage de Ballon-Prés, à Marchienne-au-Pont, en février 1932, il avait violemment attaqué dans *Le Drapeau Rouge* (16 février 1932) nos souverains « (...) venus renifler sur place la chair brûlée des blessés et des mourants....».

Incarcéré, il fut néanmoins élu député de l'arrondissement de Charleroi en novembre de cette année. Libéré, il prêtait serment le 21 décembre 1932, entamant ainsi une carrière de plus de vingt ans dans nos assemblées nationales.

Tandis qu'il assumait les fonctions de secrétaire du groupe communiste de la Chambre (1936-1946), il multipliait les propositions de loi en faveur des mineurs, réclamant tantôt des mesures d'amnistie pour les infractions de nature politique commises lors des émeutes ouvrières de 1932, exigeant tantôt une majoration des pensions de ceux qui avaient été ses compagnons de travail. Quelques-uns de ses discours les plus marquants — *Du pain et des roses pour les vieux* (1937), *La pension des vieux mineurs* (1937) — furent édités par les Editions Germinale.

D'autres discours plus spécifiquement politiques, comme sa communication présentée lors du congrès des communistes wallons, à Liège, le 8 janvier 1938, firent aussi l'objet d'une publication par cette même société d'édition.

Réélu en 1936 et en 1939, le militant assumait sans états d'âme particuliers l'annonce d'un pacte de non-agression germano-soviétique. Pendant la «drôle de guerre», il contribua en bon fonctionnaire du parti à maintenir en vie les feuilles communistes. Le 10 mai, il échappait aux arrestations de ses coreligionnaires, tenus pour suspects par les autorités. Dès le mois de juillet, il s'efforça de reconstituer sa Fédération carolorégienne, profitant de la relative neutralité de l'occupant envers le PCB. Par prudence, à l'instar de ses camarades, il continua à évoluer dans une semi-clandestinité, portant même sur les fonds baptismaux, au printemps 1941, un journal non censuré, *L'Étincelle*. Lorsque se déclencha la guerre entre le Reich et l'Union Soviétique, il plongea dans une clandestinité

complète. Trop connu dans la région, il passa au secrétariat politique de la Fédération liégeoise, chapeauté par Edgar Lalmand. Il demeura à ce poste de juillet 1941 à janvier 1942. De janvier à mars 1942, on le retrouvait à la tête de la Fédération boraine puis, du mois d'avril au mois d'août, au secrétariat politique de la Fédération de Huy-Waremme. La *Feldgendarmarie* l'appréhendera à Namur le 8 août suite à une dénonciation. Commença un long parcours dans le système carcéral nazi. Deux mois dans la prison de Charleroi. Vingt mois à Breendonk. Onze mois à Buchenwald. Sa santé en sortit quelque peu ébranlée. Pas ses convictions. Ne figurait-il pas parmi les organisateurs de l'insurrection qui prit le contrôle de ce dernier camp peu avant l'arrivée des alliés? Rapatrié le 19 avril 1945, Glineur connut peu après l'apogée de sa carrière politique. Installé au Bureau politique de son parti de 1945 à 1948, ainsi qu'au secrétariat, les élections législatives du 17 février 1946 lui permirent d'accéder au Sénat. Il y restera jusqu'en 1954, assurant de surcroît la présidence du groupe sénatorial communiste.

Complétant son statut de notabilité bien implantée dans son terroir, une coalition socialiste-communiste le portait le 1^{er} janvier 1947 au maïorat de la commune de Roux, lieu de mémoire des plus symboliques dans l'histoire du mouvement ouvrier depuis la répression sanglante des troubles de 1886. Il combina d'ailleurs cette charge avec celle d'échevin de l'Instruction publique. Mais le Cartel qui lui avait permis de ceindre l'écharpe maïorale ne tarda pas à se désagréger. Le partenaire socialiste, supportant mal sa gestion autoritaire, se retira dès 1949. Glineur mania par ailleurs imprudemment les deniers publics pour doter Roux d'infrastructures sociales importantes. Le Crédit Communal lui refusant des subsides, la question de sa démission était posée en juin 1950. Sur la pression des instances supérieures, elle fut décidée en décembre et il dut renoncer, de très mauvais gré, à son titre de bourgmestre, conservant celui de sénateur. Il perdit d'ailleurs ce dernier aux législatives d'avril 1954. Tombé dans une semi-disgrâce auprès de ses pairs, il ne géra bientôt plus que la trésorerie de la Fédération carolorégienne (août 1950 - janvier 1952) avant de diriger — peu de temps — la Commission provinciale des mandataires provinciaux et communaux.

Simple parlementaire à la retraite, il se vit encore davantage marginalisé lorsque, en 1960, la direction du parti procéda à une tentative de rapprochement de ses cadres.

Fort aigri par une évolution qu'il ne parvenait plus à comprendre, il crut bon de se rallier en 1963 aux plus radicaux des militants qui, suivant Jacques Grippa, voulaient lutter contre l'«embourgeoisement» et le «révisionnisme» de leur direction en s'inspirant des thèses maoïstes.

Exclu, comme eux, du PCB, il passa à la dissidence. Deux ans plus tard, on le voyait présider le très grippiste Parti communiste wallon. Ce «grand ancêtre» servit en fait de caution révolutionnaire à un mouvement qui se réduisit finalement à un groupuscule sans influence. Lui-même mit un point final à sa carrière d'homme public en 1970, quand il se retira du Conseil communal de Roux. Stalinien attardé dans une époque qui n'était plus la sienne, c'est à Jumet qu'il passa de vie à trépas le 28 janvier 1978.

Archives du Sénat, à Bruxelles : notice biographique de Henri Glineur faite à Roux le 11 mars 1946, dans son dossier individuel. — Archives de l'Administration communale de Roux. — Entretien de Henri Glineur avec José Gotovitch, Roux, le 25 octobre 1971.

H. Glineur, *Mini-biographie de Henri Glineur*, Roux, 1968. — *Mort à 78 ans de M. Glineur, le fondateur du parti communiste belge*, dans *Le Soir*, 31 janvier 1978, p. 2. — *La Voix du Peuple*, 1964 à 1965.

Alain Colignon

GODEAUX, Lucien, Auguste, mathématicien, né à Morlanwelz le 11 octobre 1887, décédé à Liège le 21 avril 1975.

Sixième enfant et unique fils d'Auguste Godeaux, un ouvrier autodidacte devenu, par un travail acharné, ingénieur puis directeur de l'École industrielle de Morlanwelz, Lucien Godeaux perdit sa mère Léontine Godeaux à trois ans et souffrit beaucoup de cette privation d'amour maternel. A l'Athénée d'Ath, où prirent fin ses études secondaires, ses dons de mathématicien apparurent à ses professeurs et lui permirent de publier, dès la rhétorique, ses premiers travaux. Destiné par son père, homme austère et rigide, à une carrière d'ingénieur, il

suivit les cours de première année à l'École des Mines de Mons, une année durant laquelle il ne publia pas moins de dix-sept notes de mathématiques, dont cinq dans les *Bulletins de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique*, sur présentation de Joseph Neuberg. Son père ayant enfin admis sa vocation, il alla s'inscrire à l'Université de Liège, où il fut, en 1911, reçu docteur en sciences physiques et mathématiques avec la plus grande distinction. Il avait alors à son actif soixante-sept publications, pour lesquelles Stuyvaert ne lui avait pas ménagé les conseils. Lauréat en 1912 du Concours des bourses de voyage et du Concours universitaire, il partit à Bologne auprès d'Enriques, puis à Göttingen, et enfin à Paris auprès de Picard. Les liens étroits qu'il noua dès cette époque avec les chefs de file Guido Castelnuovo, Federigo Enriques et Francesco Severi de l'École italienne de géométrie algébrique l'intégrèrent définitivement à celle-ci.

L'imminence de la guerre le fit rentrer au pays le 1^{er} août 1914. En décembre 1914, il réussit à passer de la Belgique occupée au front de l'Yser, comme volontaire dans l'artillerie. Il termina la guerre comme sous-lieutenant, mais son activité militaire ne l'avait pas empêché de faire paraître une vingtaine d'articles dans des revues étrangères. En 1919, toujours sous les drapeaux, il devint répétiteur à l'École Militaire, où il fut nommé en 1920 professeur extraordinaire d'analyse, après le décès du titulaire. A la fin de 1925, la succession de Joseph Fairon à l'Université de Liège fut réglée en sa faveur par le ministre Camille Huysmans. Sa chaire de professeur ordinaire comprenait les géométries analytique, projective et supérieure, à quoi vint s'ajouter, en 1932, la géométrie infinitésimale. En 1946, il reprit la chaire d'analyse et d'algèbre de feu son collègue Louis Fouarge; il se déchargea sur Octave Rozet de ses cours antérieurs, la géométrie supérieure exceptée. Ce dispositif se maintint jusqu'à son admission à l'éméritat, en 1958. Professeur fougueux, Lucien Godeaux mettait sa coquetterie, pendant l'exposé, à ne jamais consulter son manuel, s'étant borné à jeter sur un minuscule bout de papier les énoncés des exemples à traiter ce jour-là. Quant à ses assistants, ils disposaient d'une grande liberté dans leur activité scientifique personnelle, le signataire de ces lignes peut l'attester. Plusieurs d'entre eux ont ainsi pu mener à bien l'agrégation de

l'enseignement supérieur, puis une carrière universitaire; d'autres chercheurs sont venus de l'étranger enrichir près de lui leur formation.

Sa propre activité scientifique, Lucien Godeaux la menait tambour battant. Une masse foisonnante de publications fera plus loin l'objet d'une brève analyse. En marge de cette production, il faut signaler de multiples initiatives ou distinctions scientifiques. Dès 1921, Lucien Godeaux fondait, avec Alfred Errera et Théophile De Donder, la Société mathématique de Belgique. L'Académie royale de Belgique lui décerna plusieurs prix : en 1910-1914, le Prix François Deruyts; en 1921, le Prix au Concours annuel (Classe des Sciences) et surtout, en 1950, le Prix décennal des Sciences mathématiques pures pour la période 1934-1943, tandis qu'il recevait de l'Institut de France, en 1940, le Prix Poncelet pour l'ensemble de son œuvre. En 1948, il eut l'idée de créer le Centre belge de Recherches mathématiques, qu'il présida jusqu'en 1966, organisant entre-temps pas moins de vingt-deux colloques internationaux. Mis en goût par le congrès mondial de Toronto, en 1924, il avait pris l'habitude de fréquenter souvent congrès et colloques, y prenant volontiers la parole, y ajoutant encore, au passage, maintes conférences. Il eut plusieurs fois l'occasion d'amplifier ces exposés isolés en des cycles de cours, comme professeur d'échange à Nancy, Poitiers, Paris ou Prague. Il devint docteur *honoris causa* des Universités de Bordeaux, Bruxelles, Clermont-Ferrand, Lille, Aix-Marseille, Dijon et Bologne. Au sein de l'Académie de Belgique, il joua un rôle très actif, notamment par sa participation à la Commission de la Biographie nationale et à celle des Biographies académiques, et par son entrée dans deux Comités nationaux, celui de Mathématiques et comme président, celui de Logique, d'Histoire et de Philosophie des Sciences. Lorsque l'Académie se mit en devoir de publier un *Florilège des Sciences en Belgique pendant le XIX^e siècle et le début du XX^e*, Lucien Godeaux présida la commission instituée à cet effet, supervisant l'élaboration d'un volume de plus de mille pages, paru en 1968, pour lequel il rédigea, en outre, un exposé général sur les mathématiques et deux notices biographiques, celle de Paul Mansion et celle de Charles de la Vallée Poussin.

Etablie par Lucien Godeaux lui-même, la liste complète de ses publications compte près de

1200 titres. Les lieux de parution, européens pour la plupart, donnent un poids particulier à la Belgique, l'Italie et la France. Les textes sont en français, parfois en italien, sans compter quelques traductions en d'autres langues. Abstraction faite d'écrits accessoires (allocutions, rapports, préfaces), classons avec Beniamino Segre ces travaux en cinq catégories.

1. GÉOMÉTRIE ÉLÉMENTAIRE OU PROJECTIVE. Outre les œuvres de jeunesse, de nombreux écrits brassent les propriétés d'êtres géométriques plongés dans l'espace euclidien ou projectif : analyse fine de courbes et surfaces remarquables, ou de familles infinies de courbes, étude groupale de projectivités, dissection de transformations crémonniennes. Une part appréciable de ces contributions est confiée à des revues, telles *Mathesis* ou les *Nouvelles Annales de Mathématiques*, dont l'effet stimulant sur les enseignants et les étudiants incitait Lucien Godeaux à leur fournir une matière de choix, voire des thèmes de recherche.

2. GÉOMÉTRIE PROJECTIVE DIFFÉRENTIELLE. L'intérêt de Lucien Godeaux pour la géométrie différentielle s'est surtout exprimé dans l'espace projectif. En s'appuyant sur la représentation, dans l'hyperquadrique Q de Klein, des faisceaux de tangentes à une surface différentiable F , il a fort élargi, de 1927 à 1934, les résultats d'Alfred Demoulin. Aux faisceaux en question correspondent sur Q les droites d'une congruence K dont les développables sont associées aux lignes asymptotiques de F . Godeaux montre que K est autopolaire par rapport à Q . En scrutant alors la suite de Laplace définie par K , il attache, à chaque point de F , une succession de quadriques dont la première est la quadrique de Lie. Cette « suite de Godeaux » permet notamment de caractériser les surfaces dont la suite de Laplace est périodique. Une cinquantaine de travaux sur le sujet ont été condensés en un fascicule intitulé *La théorie des surfaces et l'espace réglé*, dans les *Actualités scientifiques et industrielles* (Paris, Hermann, 1934). Lucien Godeaux est revenu à maintes reprises sur les implications de ses idées dans des sujets connexes, notamment dans l'étude des congruences W .

3. GÉOMÉTRIE ALGÈBRE. Ce fut, sous l'égide d'Enriques, le domaine préféré de Lucien Go-

deaux. Deux mémoires couronnés à Paris par le prix Bordin, l'un d'Enriques et Severi, l'autre de Bagnera et De Franchis, l'engagèrent dans l'étude des involutions cycliques sur une surface algébrique S , c'est-à-dire des systèmes de p points obtenus sur S par applications répétées d'une transformation birationnelle T de période p . Les points fixes de T sont appelés unis pour l'involution. En supposant fini le nombre de ces points, Lucien Godeaux élargit graduellement son analyse à partir du cas initial des surfaces dont les courbes canoniques et pluricanoniques sont rationnelles. L'essentiel de son activité en géométrie algébrique gravite autour de ce thème ; les résultats obtenus, au sujet notamment de la structure des points unis, ont été condensés dans deux ouvrages : d'abord, en 1935, une brochure des *Actualités scientifiques et industrielles* (*Les Involutions cycliques appartenant à une surface algébrique*, Paris, Hermann, 45 pages), puis un copieux volume paru sous les auspices du Consiglio Nazionale delle Ricerche (*Théorie des involutions cycliques appartenant à une surface algébrique et applications*, Rome, Edizioni Cremonese, 1963, XIX + 255 pages). Parmi les applications, il faut citer de nombreuses surfaces dont le diviseur de Severi dépasse 1, compensant ainsi le manque d'exemples d'une théorie édiflée par Severi. L'œuvre de Lucien Godeaux est imposante par son volume et sa cohérence.

Durant la seconde guerre mondiale, Oscar Zariski, jugeant peu rigoureuses les méthodes italiennes et conjuguant, en Amérique, ses efforts à ceux d'André Weil, s'est mis en devoir d'appliquer les progrès de l'algèbre à la géométrie algébrique. La diffusion des apports de cette nouvelle école atteignit l'Europe une fois la paix revenue. Bien que des exposés à ce sujet aient trouvé place dans les colloques organisés par Lucien Godeaux, celui-ci choisit de rester fidèle à sa propre ligne de recherche.

4. OUVRAGES DIDACTIQUES OU DE HAUTE VULGARISATION; MONOGRAPHIES. À l'intention de ses étudiants, Lucien Godeaux avait coutume de faire paraître, sous forme autographiée, des manuels à tirage restreint. Quand le nombre des étudiants ou la perspective d'une audience élargie s'y prêtait, il passait à une version typographique; ce fut notamment le cas pour les *Leçons de géométrie projective* (Liège, Thone et Paris, Hermann, 1933; réédition en 1952 à Liège) et pour l'*Ana-*

lyse mathématique (3 vol., Liège, Sciences et Lettres, 1946-1947). Viennent ensuite plusieurs monographies sur des thèmes scientifiques qui lui tenaient à cœur. Aux trois titres donnés ci-dessus, relatifs à la géométrie projective différentielle et aux involutions sur une surface algébrique, s'ajoutent deux autres fascicules des *Actualités scientifiques et industrielles* sur les involutions de l'espace et les surfaces de genres nuls. Dans la collection *Mémorial des sciences mathématiques*, chez Gauthier-Villars, on trouve deux brochures sur les transformations birationnelles, respectivement du plan et de l'espace. Une dernière monographie s'intitule *Les Géométries cayleyennes et les Univers d'Einstein et de De Sitter* (Liège, Sciences et Lettres, 1947). Lucien Godeaux publia aussi des panoramas de vastes secteurs des mathématiques, œuvres dans lesquelles la tâche du vulgarisateur appelle par endroits l'ébauche de perspectives historiques. Citons : *Les Géométries* (Paris, Armand Colin, 5 éditions à partir de 1937, 215 pages); *Géométrie classique et géométrie moderne* (chap. I de section D de la 3^e partie de l'*Encyclopédie française*, Paris, 1937, p. 1.86-1 à 1.88-11).

5. HISTOIRE DES MATHÉMATIQUES. Le penchant de Lucien Godeaux pour le point de vue historique s'est exprimé de deux manières : d'une part en brossant des tableaux de l'activité mathématique du passé, notamment dans *Esquisse d'une histoire des sciences mathématiques en Belgique* (Bruxelles, Office de publicité, 1943, 60 pages); d'autre part en rédigeant de nombreuses notices biographiques. De celles-ci, les plus poussées paraissent de 1927 à 1969 dans les *Annuaire de l'Académie* et concernent les académiciens M. Stuyvaert, F. et J. Deruyts, C. Le Paige, F. Folie, A. Brialmont, C. Servais, A. Demoulin, A. Meyer, Ch. de la Vallée Poussin, M. Steichen, A. Mineur, F. Simonart; d'autres, dans le *Liber memorialis* de l'Université de Liège, en 1936, portent sur des professeurs liégeois : A.C. De Cuyper, F. Deruyts, V. Falisse, C. Le Paige et J. Neuberg. En outre, comme collaborateur de la *Biographie nationale*, Lucien Godeaux fut mis à contribution une cinquantaine de fois. Son rôle dans le *Florilège des Sciences en Belgique* a déjà été signalé; on peut y joindre, dans les *Bulletins* de l'Académie ou de la Société des Sciences de Liège, des hom-

mages à des maîtres et amis étrangers : Francesco Severi, Federigo Enriques, Elie Cartan, Jacques Hadamard. L'influence la plus heureuse de Lucien Godeaux dans le domaine historique fut sans doute l'éveil de la vocation d'un jeune Français, René Taton, qui allait se consacrer brillamment à l'histoire des mathématiques; nous tenons ce témoignage de la bouche même de Taton.

Des nombreuses sociétés savantes dont Lucien Godeaux fit partie, citons l'Académie royale de Belgique, la Société royale des Sciences de Liège, la Société mathématique de Belgique et ses homologues de France, Espagne, Italie ou Pologne, le comité de rédaction de l'importante revue *Rendiconti del Circolo matematico di Palermo*; il était membre honoraire, étranger ou correspondant des Académies de Padoue, Bologne, Milan, Bordeaux, Bucarest, Lima, Sofia et de la Société mathématique d'Amsterdam. Il présida, de 1962 à 1965, le Groupement des mathématiciens d'expression latine.

De son épouse Maria, Henriette Luthers (1889-1974), il avait eu deux fils : Jean, professeur d'université, et Paul, ingénieur civil.

Iconographie : portrait gravé au burin, en 1947, par Bonvoisin.

Liber Memorialis de l'Université de Liège de 1867 à 1935, t. 2, Liège, 1936, p. 329-345. — *Annuaire du corps enseignant et du personnel scientifique de l'Université de Liège*, Liège, 1967, p. 285-286. — *Hommage au professeur Lucien Godeaux*, Publication du Centre belge de recherches mathématiques, 1968, voir p. 11-18 (L. Derwidé). — S. Cini, *Lucien Godeaux*, dans *Rendiconti dell'Istituto Lombardo di Scienze e Lettere*, t. 109, Milan, 1975, p. 169-172. — J. Godeaux, *Lucien Godeaux*, dans *Gazette des Mathématiciens* (Soc. Mathématique de France), Montpellier, 1975, p. 101-105. — B. Segre, *Lucien Godeaux*, dans *Bollettino dell'Unione matematica italiana*, t. 11, Bologne, 1975, p. 639-644. — J. et P. Godeaux, *Lucien Godeaux (1887-1975). Sa vie, son œuvre*, dans *Bulletin de la Société royale des Sciences de Liège*, t. 64, 1995 (portrait photographique et liste des publications de Lucien Godeaux).

François Jongmans

GOLDFINGER, Paul, chimiste, né à Szaszregén (Autriche-Hongrie, actuellement Rouma-

nie) le 10 janvier 1905, décédé à Bruxelles le 25 mars 1970.

Les quarante premières années de la vie de Paul Goldfinger ont été fortement mouvementées en raison des remous qu'a connus l'Europe centrale à cette époque.

Après avoir terminé son enseignement primaire à Szaszregén, il débute son enseignement secondaire à Budapest. Dès l'âge de treize ans, à cause de la première révolution communiste hongroise, il est envoyé par ses parents à Lausanne pour terminer ses études moyennes. Il revient ensuite à Budapest pour passer son examen de maturité et entre l'année suivante à la prestigieuse Ecole polytechnique fédérale de Zürich (E.T.H.) pour entamer des études de chimie. Il est diplômé ingénieur chimiste en 1927. Il est à noter que son parcours scolaire s'est effectué en trois langues : le hongrois, le français et l'allemand auxquelles s'ajoutera très vite l'anglais, et ceci sans perdre une seule année!

Une fois ingénieur chimiste, il poursuit des recherches à l'E.T.H. chez le professeur R. Kuhn, prix Nobel de chimie et obtient un titre de docteur en sciences en 1930. Cependant, dès la fin de l'année 1929, Paul Goldfinger devient assistant de recherches au Kaiser Wilhelm Institut für Physikalische Chemie à Berlin chez le professeur Fritz Haber, également prix Nobel. L'arrivée des Nazis au pouvoir brise un parcours prometteur : en raison de ses origines, Paul Goldfinger doit une fois de plus s'expatrier, et cette fuite l'amène une première fois en Belgique où il devient pendant deux ans assistant de recherche à l'Université de Liège chez le professeur Victor Henri.

En 1935, il entre dans l'industrie, au laboratoire de recherche de la firme Gasparcolor, mais le début de la seconde guerre mondiale le force à interrompre sa carrière scientifique. Il entre dans la clandestinité et fera de la Résistance pendant toute la guerre, ce qui lui vaudra le titre de résistant armé, la Médaille commémorative 1940-1945 et la Médaille de la Résistance.

En 1946, on retrouve Paul Goldfinger à l'Université de Nancy où il occupe un poste de maître de recherches chez le professeur Ni clause. C'est à Nancy que l'Université libre de Bruxelles vient le chercher en 1948 pour diriger le Laboratoire de Chimie Physique I, suite au départ du professeur Jean Timmermans. Il est nommé professeur ordinaire en 1952.

A la tête de ce laboratoire, rebaptisé depuis Laboratoire de Chimie Physique moléculaire, il poursuivra sa carrière scientifique. Celle-ci sera prématurément interrompue par son décès en 1970.

Toute l'œuvre de Paul Goldfinger est orientée vers la chimie-physique moléculaire. Dès sa thèse de doctorat, il s'intéresse aux mécanismes de réactions et à la stabilité et la réactivité des radicaux libres. Il entreprend d'abord des recherches en cinétique chimique, et ensuite lorsque les moyens le lui permettent, des recherches en chimie des hautes températures par spectrométrie de masse. Dans ces deux domaines, Paul Goldfinger fera œuvre de pionnier : en cinétique chimique on relève des contributions fondamentales dans l'étude des réactions en chaîne en phase gazeuse, y compris un traitement général de la relation entre ordre et mécanisme de réactions pyrolytiques, ainsi que de réactions de photochloruration; en chimie des hautes températures, il découvre de nombreuses nouvelles molécules et en mesure les énergies de dissociation ouvrant ainsi un nouveau chapitre de la chimie. Vers la fin de sa vie, il pousse ses collaborateurs à entreprendre des travaux en spectroscopie optique et en chimie quantique élargissant les domaines d'activité de son laboratoire afin de cerner mieux encore la compréhension des molécules.

Paul Goldfinger est auteur d'une certaine de publications scientifiques parues dans la littérature scientifique internationale, dont nous extrayons quelques exemples illustratifs : P. Goldfinger, F. Haber et L. Farkas, *Ueber die Zuendung des Knallgases*, dans *Naturwissenschaften*, t. 17, 1929, p. 674; t. 18, 1930, p. 266. — H.W. Albu et P. Goldfinger, *Ueber das Absorptionsspektrum wässiger Lösungen von schwefliger Säure in Zusammenhang mit ihrer Autoxydation*, dans *Z. Physik. Chem.*, t. 16, 1932, p. 338. — P. Goldfinger et W. Lasareff, *Sur la réaction des amines avec l'eau lourde*, dans *Comptes rendus. Académie des Sciences*, t. 200, 1935, p. 1671. — P. Goldfinger, P. Le Goff et M. Letort, *Identification chimique et spectroscopique du radical libre méthylène*, dans *Comptes rendus. Académie des Sciences*, t. 227, 1948, p. 632. — P. Goldfinger et G. Huybrechts, *Chemical kinetics and chain reactions*, dans *N.N. Semenov's 70th Anniversary Volume*, Nauka, Moscow, 1966, p. 323. — G. Chiltz, P.

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

Goldfinger, G. Huybrechts, G. Martens et G. Verbeke, *Atomic chlorination of simple hydrocarbon derivatives in the gas phase*, dans *Chemical Reviews*, t. 63, 1963, p. 355. — H.S. Johnston et P. Goldfinger, *Theoretical interpretation of reactions occurring in photochlorination*, dans *Journal of Chemical Physics*, t. 37, 1962, p. 700. — P. Goldfinger et W. Lasareff, *Dissociation energy of the CO molecule and the heat of sublimation of carbon*, dans *Nature*, t. 135, 1935, p. 1077. — P. Goldfinger, W. Jeunehomme et B. Rosen, *Dissociation energy of diatomic sulphur, selenium and tellurium*, dans *Nature*, t. 138, 1936, p. 205. — R. Colin, P. Goldfinger et M. Jeunehomme, *Mass spectrometric investigation of the vaporization of sulphides and the dissociation energy of S₂*, dans *Nature*, t. 187, 1960, p. 408; *Trans Faraday Soc.*, t. 60, 1964, p. 306. — J. Drowart et P. Goldfinger, *Etude thermodynamique des composés III-V et II-VI par spectrométrie de masse*, dans *J. Chim. Phys.*, t. 55, 1958, p. 721. — P. Goldfinger, *Mass spectrometric investigation of high temperature equilibria*, dans *Mass Spectrometry*. R.I. Reed, ed. Academic Press, London, 1965, p. 265. — J. Drowart et P. Goldfinger, *Investigation of inorganic systems at high temperatures by mass spectrometry*, dans *Angewandte Chemie International ed.*, t. 6, 1967, p. 581. — P. Goldfinger, *A definition of high temperature*, dans *Adv. High Temp. Chem.*, t. 1, 1967, p. 1. — J. Drowart, P. Goldfinger et G. Verhaegen, *Chemical bonding in high temperature species*, dans *High Temperature Technology*, Butterworths, London, 1969, p. 159. — P. Goldfinger et G. Verhaegen, *Stability of the gaseous ammonium chloride molecule*, dans *Journal of Chemical Physics*, t. 50, 1969, p. 1467.

Cette production importante et variée a été internationalement reconnue. Paul Goldfinger était membre de comités de rédaction de revues importantes : *Chemical Physics Letters*, *Current Contents*, *International Journal of Chemical Kinetics*, *High Temperature Science*... Par ailleurs, il était membre de plusieurs sociétés savantes : Société chimique de Belgique (Président de la Section de Bruxelles, 1961-1963), de la Société belge de Physique, de la Faraday Society, de l'American Institute of Physics...

En outre, il a été professeur invité au Conseil national de Recherche à Ottawa, Canada (1961, professeur G. Herzberg, Prix Nobel), à l'Univer-

sité de Rome (1964) et à l'Université d'Oregon (1968). En 1963, il a reçu un titre de docteur *honoris causa* de l'Université de Nancy.

Paul Goldfinger était un homme passionné par la Science. Malgré les nombreuses vicissitudes qu'il a connues, il a accompli une œuvre importante et originale. C'était un homme entier, chaleureux, mais exigeant tant vis-à-vis de lui-même, que de ses élèves et collaborateurs auxquels il a su communiquer sa curiosité et sa rigueur scientifique.

Il a laissé une fille Marianne (1934), biologiste, et un petit-fils, Yves Cape (1960), caméraman.

D.H.C., *In memoriam, Paul Goldfinger*, dans *Industrie Chimique Belge*, t. 35, n° 6, 1970, p. 489-491, portrait photographique. — G. Chiltz, *In memoriam Professeur Paul Goldfinger (1905-1970)*, dans *Bulletin des Sociétés Chimiques Belges*, t. 81, 1972, p. 3-6 (numéro entier dédié à la mémoire de P. Goldfinger).

Georges Verhaegen

GRAMME. *Georges, Nicolas, Joseph*, maître imprimeur et homme politique, né à Battice le 22 février 1926, décédé à Beer Sheva (Israël) le 7 février 1985.

Fils de Nicolas Gramme, imprimeur, et de Marcelle Balancier, Georges Gramme effectua de brillantes humanités gréco-latines au Collège royal Marie-Thérèse de Herve (médaille d'or), puis suivit une formation complémentaire en mathématique au Collège Saint-Servais de Liège avant de reprendre la direction de l'entreprise familiale d'imprimerie à Battice, à la suite du décès prématuré de son père.

Assez jeune, il s'intéresse à la vie communale, s'engage dans la Résistance et, après avoir milité dans les mouvements d'action catholique, dès 1946, il contribue à la formation du Parti social chrétien de Battice. En 1953, il est élu conseiller communal puis reçoit une charge scabine à la fin de la même année. Défenseur de l'enseignement libre, il participe activement aux manifestations de protestation contre les projets Collard en matière scolaire. A la tête d'une délégation de son parti, il participera aux travaux de la Commission du Pacte scolaire. Il deviendra plus tard membre du pouvoir organisateur de l'Université catholique de Louvain et président

du pouvoir organisateur du Centre d'Enseignement secondaire catholique de Herve.

Nommé bourgmestre de Battice en 1958, il le restera jusqu'en 1976, année des fusions de communes et, le 1^{er} janvier 1977, Georges Gramme devint le premier bourgmestre du Grand Herve et exercera cette charge jusqu'à sa mort. Il était persuadé de l'influence que les pouvoirs locaux pouvaient jouer dans une économie régionale et, lorsque le charbonnage de la région ferma, Georges Gramme se rendit aux Etats-Unis et persuada de gros investisseurs de venir s'installer dans le nouveau parc industriel qu'il venait de créer en 1965. Son initiative audacieuse en faveur de la reconversion industrielle de sa commune fut couronnée de succès; elle permit, à l'époque, de créer 700 emplois dans une commune de 3.200 habitants et fut citée en exemple dans le pays. Ces créations d'entreprises, vivement encouragées par Georges Gramme, se sont multipliées et, en 1985, le parc industriel de Battice occupait 2.500 personnes.

Membre du comité directeur du PSC en 1968, il fut élu sénateur en 1971 et commença dès lors sa carrière politique nationale. Très actif au Sénat, il fut l'auteur de plusieurs propositions devenues lois, intervint utilement dans les domaines de l'enseignement, de l'agriculture, des classes moyennes et des réformes institutionnelles et fit partie des commissions de l'Intérieur, de la Santé publique, de la Famille et des Finances.

Il accède à la présidence nationale du PSC en 1976, est élu vice-président de la Haute Assemblée en 1977 et, de 1979 à 1980, il est ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et de la Politique scientifique. Parfaitement bilingue et même polyglotte, Georges Gramme œuvra en faveur de la pacification communautaire. Il tenta d'apaiser les querelles linguistiques qui empoisonnaient le climat politique de l'époque et, dans des circonstances difficiles, fit preuve de loyauté à l'égard de la Monarchie et de respect scrupuleux des règles constitutionnelles.

Il était également un fervent défenseur du respect de la vie dès sa conception.

Alors qu'il accomplissait une mission sénatoriale à l'invitation du Parlement israélien, la Knesset, en compagnie de quatre autres parlementaires, le sénateur-bourgmestre de Herve fut

terrassé par une crise cardiaque et mourut à Beer Sheva (Sud d'Israël) le 7 février 1985.

De son mariage avec Marie-Thérèse Schyns en 1953, Georges Gramme eut trois enfants : Léon, né en 1954, père de trois fils, qui succéda à son père à la tête de l'entreprise d'imprimerie, Paul, né en 1956 et Marcelle, née en 1958, tous deux décédés en bas-âge.

Archives de la famille Gramme, à Battice.

Annales Parlementaires de Belgique — Sénat, années 1971 à 1985. — *Dossier parlementaire de Georges Gramme*. — Gérard Deprez, *Allocution à Herve*, 8 mars 1985. — Edward Leemans, *Eloge funèbre de Monsieur Georges Gramme, Vice-Président du Sénat*, 14 février 1985. — J. Michel, *Allocution*, Congrès du P.S.C. à Woluwe, 9 février 1985. — *Bulletin de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Verviers*, 1985. — *Contact P.S.C.*, Verviers, mars 1985. — *Le Patriote Illustré*, 3 avril 1955, p. 19-21. — *Spécial*, 1965. — *L'Avenir du Luxembourg*, 1985. — *Belang van Limburg*, 1985. — *La Cité*, 1967, 1973, 1978, 1979, 1985. — *Le Courrier*, 1962, 1971, 1974, 1985. — *Le Courrier de Herve*, 1985. — *La Dépêche du Pays de Bray*, 1985. — *La Dernière Heure*, 1985. — *La Gazette de Liège*, 1967, 1968, 1971, 1985. — *Le Jour*, 1966, 1967, 1971, 1976, 1977, 1985. — *Le Journal d'Aubel*, 1985. — *Het Laatste Nieuws*, 1985. — *La Libre Belgique*, 1967, 1973, 1974, 1978, 1979, 1985. — *La Meuse*, 1962, 1985. — *Le Monde*, 1974. — *Moniteur belge*, 1972. — *De Morgen*, 1985. — *Nord Eclair*, 1985. — *Le Phare*, 1964. — *Report*, 1985. — *Le Soir*, 1974, 1985. — *De Standaard*, 1985. — *Het Volk*, 1985.

Louis B. Koch

GRARD, Georges ou George, sculpteur, né à Tournai le 26 novembre 1901, décédé à Coxyde le 26 septembre 1984.

Le père de George Grard, Paul Grard, était maçon, sa mère, Chantal Defroyennes, tenait un café. Dès l'adolescence, il fut attiré par une profession artistique. Il fréquenta à plusieurs reprises l'Académie des Beaux-Arts de Tournai. C'est ainsi qu'il passa par l'atelier d'ornemaniste d'Amédée Huglo; mais sa véritable vocation lui fut révélée lorsque Maurice Dekorte, qui venait d'être nommé professeur de sculpture, l'engagea à fréquenter ses cours. George Grard travailla alors presque exclusivement d'après

nature. Il amenait des modèles, sa sœur ou des condisciples. C'est ainsi qu'il fit la connaissance de Pierre Caille dont il faisait poser la sœur. Une vive amitié se lia entre eux. Le jeune sculpteur, marié en 1922 avec Emilienne Defrenne, dont il eut un fils, Georges, en 1923, poursuivait ses études de manière irrégulière. Il obtint cependant, en 1925, la grande médaille du Roi, en vermeil. Cependant, il avait été obligé, pour vivre, d'accepter toutes sortes de travaux. Il fut notamment retoucheur à la fonderie Batardi, à Bruxelles, ce qui servit à sa formation de bronzier. C'est là qu'il rencontra Charles Leplae, qui le familiarisa avec le milieu artistique bruxellois où il rencontra notamment Albert Dasnoy. Par la suite, tout au début des années trente, il devint l'ami de Valerius De Saedeleer et de Jules Boulez. Il fit alors plusieurs séjours à Ethikove.

Grâce à une bourse obtenue en 1930, il fit un voyage à Paris où il rencontra plusieurs sculpteurs, notamment Despiau. Il voit alors également des œuvres de Maillol et d'Auguste Renoir. Ce dernier lui laissera une très forte impression.

Entre-temps sa vie familiale devient difficile, il se sépare de sa femme et le divorce est prononcé en 1931. La même année, il se décide à quitter Tournai pour s'installer à Saint-Idesbald. Il emménage dans une maison de pêcheur avec son fils et une jeune femme peintre, Georgette Dufour, qui lui servira de modèle. A Tournai, ses recherches l'avaient conduit à une certaine schématisation, proche de l'art déco et du cubisme, très visible dans le buste de *Paul Lacoste* (1924). On retrouve encore cette tendance dans le portrait de *Valerius De Saedeleer*.

Ses patients travaux d'après nature et sa connaissance des œuvres françaises l'invitent à plus d'harmonie et de souplesse, on le voit notamment dans le buste de *Mme Pion*, exécuté en 1935, lors d'un séjour à Tournai, et, mieux encore, dans le portrait de *Jules Boulez*, sculpté à la même époque. Une œuvre de ce style, une *Femme debout*, grandeur nature, qui orna *La Roseraie* de l'Exposition universelle de Bruxelles en 1935, lui valut un prix. Malheureusement le plâtre, qui avait été exposé aux intempéries, se brisa lors du transport à la fonderie.

A la fin des années trente, George Grard découvre une nouvelle voie. Il exécute une série de petites figures de femme dans des poses très spontanées, d'après un nouveau modèle, Isette

Gabriels. L'équilibre des volumes et leur puissance en font des œuvres monumentales en dépit du format. Le spectateur qui se déplace autour de la pièce ne peut en épuisier la variété et l'harmonie des profils. Des déformations permettent d'atteindre un jeu de masses, expressif et harmonieux, qui manifeste l'émerveillement du sculpteur devant la chair épanouie. Il utilise la terre cuite, le plâtre et, quand il le peut, le bronze. Une des œuvres les plus remarquables de cette série est *La caille*, une figure prosternée de 1945. Elle fut bientôt agrandie pour atteindre la grandeur nature et finalement interprétée en dimensions colossales (H 150 x L 314 x P 196). Coulée en bronze en 1961, elle fut achetée par la Ville de Courtrai. En 1947, le sculpteur élabore une figure assise qui, dans sa dernière version, atteindra plus d'un mètre, ce sera *Le printemps*; terminée en 1948, l'œuvre sera achetée notamment par la Ville d'Anvers, pour le Middelheim, où elle fut enregistrée, par erreur, sous le nom de Niobée. Parallèlement George Grard travaille à des figures debout, robustes et drues, *Plénitude*, la bien nommée, *La fillette aux tresses*, d'une grâce robuste (1947-1948). Une troisième statue deviendra *La naïade*. Cette figure montre une femme vigoureuse, les bras le long du corps, les mains ouvertes, les pieds solidement ancrés au sol. Le sculpteur choisit de l'agrandir à 3 mètres de haut, lorsqu'il obtint une commande pour décorer le nouveau pont de Tournai, sur l'Escaut. La statue fut inaugurée en 1950, mais, mal reçue d'une partie de la population, choquée par sa robuste nudité, elle fut reléguée pendant plusieurs années sur les bords du fleuve et ne retrouva la place qui lui était destinée qu'en 1983.

Une nouvelle commande suit celle de *La naïade*, la Banque Nationale souhaite placer une sculpture devant son siège de Bruxelles, à l'angle de la rue du Bois sauvage, c'est-à-dire au bas du parvis de Sainte-Gudule (aujourd'hui cathédrale Saint-Michel). La figure doit être drapée. Cependant le sculpteur fait d'abord une série d'études de nus en s'inspirant de la configuration des lieux, les directions du carrefour sont évoquées par les mouvements de la sculpture. La figure définitive de 3 mètres de haut a le caractère robuste du *Printemps*. Une longue tunique aux plis parallèles s'élargit sur les genoux largement écartés. Elle fut inaugurée en 1954.

A cette époque, George Grard travaille pour la Ville d'Ostende qui souhaite placer une sculpture monumentale devant le Kursaal. Le thème choisi, *La mer*, exige une figure couchée. Dès 1940, le sculpteur avait travaillé ce sujet dans une pièce grandeur nature, en plâtre. Des esquisses successives permettront d'atteindre la perfection d'un nu superbe, deux fois grandeur nature, le buste légèrement relevé, une ample chevelure se déployant sur les épaules (1952-1955). Cette sculpture annonce le rapport à la vie universelle qui occupera la pensée du sculpteur à partir de la fin des années cinquante.

Un voyage au Congo (actuellement le Zaïre) modifie profondément la manière de voir de l'artiste. En 1957, il se rend à Stanleyville (Kisangani) pour chercher un modèle afin d'exécuter une statue pour le pavillon du Congo à l'Exposition internationale universelle de Bruxelles de 1958. Il fera poser une danseuse, Anasthasie Kosoagna, ce sera *L'Africaine*. La figure n'a plus ce caractère dense, fermé sur soi, cet équilibre de puissants volumes qui se manifeste auparavant, on y trouve des formes longilignes, un ancrage moins ferme au sol. L'air et la lumière passent à travers les membres, l'œuvre a un aspect ascensionnel qui marquera les œuvres suivantes.

Il se souviendra de ce jeu d'ouvertures lorsqu'il fera poser sa future épouse, le sculpteur Francine Van Mieghem, pour les figures de *La terre* et de *L'eau* destinées au pont Albert 1^{er} à Liège. Le caractère expressif des figures leur vient autant de l'ampleur des formes que des gestes et de l'élan des mouvements. Comme les monuments disposés à droite et à gauche du pont ne se voient que d'un seul côté, l'auteur les traite comme des hauts-reliefs et ajoute des ornements, vagues, queues de poisson, soleil, qui leur donnent un accent lyrique (1962-1964). Cet aspect quelque peu baroque disparaîtra de son œuvre mais l'élan des corps subsistera et l'importance du geste. Les deux figures de femmes enceintes posées par Francine Grard-Van Mieghem lorsqu'elle attendait sa fille Chantal restent bien en valeur cet aspect nouveau de l'art du sculpteur.

A la fin des années soixante, lorsque l'architecte Simon Brigode fut chargé de la restauration de l'église Saint-Brice à Tournai, il confia à George Grard le soin de sculpter le mobilier et notamment les fonds baptismaux. C'est la nais-

sance d'Adam et d'Eve qui fut choisie comme thème. Les deux figures sont assises de part et d'autre des grandes mains de Dieu qui les accueillent, un immense soleil à l'arrière-plan. Étudié d'abord en ronde-bosse, le relief s'inscrit à merveille dans le cylindre de la cuve, en conservant l'une ou l'autre partie saillante, là une main, ici un pied ou une épaule. Malgré la réussite de l'œuvre, le sculpteur ne fit plus rien d'analogue.

L'élan de la grande *Femme enceinte* se retrouve à la fin des années septante dans une figure monumentale, *Femme regardant le soleil*, une statue de 3 mètres de haut qu'on voit aujourd'hui devant le Musée des Beaux-Arts de Tournai, un autre exemplaire se trouve à Hasselt. Elle fut coulée en bronze en 1979. Une autre statue, avec le geste des bras protégeant le visage, reprenait le thème, mais couchée, genoux ployés; elle avait les mêmes proportions mais elle ne fut pas achevée. En revanche le sculpteur, à la même époque, avait agrandi à 1,76 mètre de haut en une version légèrement modifiée, une petite statue, *La flûtiste* dans le style du début des années cinquante : forme fermée sur elle-même, chair épanouie, ancrage dans le sol; seul le caractère ascensionnel de la figure, dû notamment à l'allongement des jambes, déjà apparent dans l'œuvre de référence, la différencie de *Plénitude* ou de *La naïade*.

La flûtiste est la dernière œuvre de grande dimension achevée par l'auteur. Elle exprime la plénitude et la paix comme son petit modèle de 1954. A l'inverse les dernières œuvres élaborées dans l'atelier de Saint-Idesbald, *Barbara* et *La tordue* manifestent un sentiment dramatique. Dans l'une et l'autre le visage se dissimule et les gestes ont une certaine violence. Ce sont des sculptures mi-grandeur. *Barbara* est une figure assise, mains posées au sol devant elle, dans une prosternation où tout le corps est tendu. *La tordue*, couchée sur le côté, enfouit sa tête entre ses bras repliés. Cette dernière œuvre a été agrandie après la mort de l'artiste et selon son vœu par Francine Van Mieghem. Coulée en bronze, elle fut installée en 1987 dans les jardins de la Cité administrative à Bruxelles. Ces œuvres tardives tranchent sur le reste de la production qui semble toujours affirmer la joie et le triomphe de la vie.

A la même époque, George Grard continuait cependant d'exprimer le triomphe de la vie dans

de superbes lavis. Depuis 1970, il a fait de grands dessins de nus, au pinceau. Ces œuvres graphiques seront particulièrement nombreuses lorsque la maladie éloigna le sculpteur de son atelier. Par exemple en 1975 ou à la fin de sa vie. La galerie anversoise, Zwaarte Panter publia les lithographies d'une dizaine de ces grands nus, en 1978, en contre-point de poèmes d'Eddy Van Vliet.

La petite maison de Saint-Idesbald où s'élaborait une grande œuvre fut un pôle d'attraction pour bien des artistes et des amateurs d'art. Les premiers qui y séjournèrent furent Pierre Caille et Paul Delvaux, on y rencontra aussi Edgar Tytgat et bien d'autres. En 1940, George Grard fonde avec Pierre Caille le groupe Orientation, il sera aussi membre du groupe anversoise l'Art contemporain.

Il obtint en 1944 le Prix du Hainaut, en 1948, le Prix Picard. En 1958, il est élu correspondant de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts, il deviendra membre en 1967. En 1970, il obtient le prix quinquennal de couronnement de carrière, exceptionnellement ce prix lui fut remis conjointement par les deux ministres de la Culture, française et néerlandaise. En 1981 eurent lieu deux grandes rétrospectives, l'une au Cultureel Centrum de Hasselt, l'autre à la Maison de la Culture de Tournai. En 1994, soit dix ans après la mort de l'artiste, diverses expositions furent organisées, en hommage à sa mémoire, à Bruges, à Tournai, à Mouscron, à Saint-Idesbald. C'est là également que fut inauguré, le 6 août 1994, un monument à son effigie. La sculpture, en bronze, est l'œuvre de Francine Gard-Van Mieghem.

George Grard participe toute sa vie à de nombreuses expositions de groupe, à Tournai, d'abord, au Cercle artistique, ensuite dans la plupart des villes de Belgique. Par la suite des expositions d'ensemble montreront ses œuvres, à Zurich, en 1946, à Buenos Ayres, en 1948, à Luxembourg et à Paris en 1949; en 1954, il expose à la Biennale de Venise, en 1956, avec la collection Van Geluwe, à Düsseldorf et à Otterlo, en 1959 à Munich, en 1967 à Bucarest, en 1970 à Bochum. Sa première exposition personnelle eut lieu à Tournai en 1929, en 1935, il présente ses œuvres à Bruxelles à la galerie Giroux, en 1938, il est à Paris, présenté par Joseph Lacasse, à la galerie l'Equipe. L'année suivante il expose au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles

avec Pierre Caille, il s'y retrouvera seul en 1947. De nombreuses expositions se succèdent par la suite, parmi lesquelles il faut rappeler une troisième présentation au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, en 1962, les Hommages de Hasselt et de Tournai en 1981 et, en 1991, une manifestation à Jabbeke, au Provinciaal Museum Constant Permeke. Les expositions de 1962, de 1981 et de 1991 ont donné lieu à la publication d'importants catalogues.

G. Marlier, *Vingt années de peinture et de sculpture en Belgique*, Bruxelles, 1942, p. 30-31 et 133-134. — P. Haesaert, *Retour à l'humain, sur une nouvelle tendance de l'art belge*, Bruxelles, 1942. — J.A. Goris, *Modern sculpture in Belgium*, New York, 1948. — R. Bodart, *George Grard*, Anvers, 1948. — P. Fierens, *Trois sculpteurs belges, Charles Leplae, George Grard, Pierre Caille*, Notes biographiques et techniques par A. Dasnoy, Bruxelles, 1949. — F.C. Legrand, *Grard*, dans *Dictionnaire de la sculpture contemporaine*, Paris, 1960, p. 124. — G. Gepts, *Beelhouwkunst in België*, Anvers, 1962, pl. 9, p. 39-45. — M. Eemans, *L'art vivant en Belgique*, Bruxelles, 1972, p. 132. — E. De Keyser, *La sculpture contemporaine en Belgique*, Bruxelles, 1972. — M. Eemans, *L'art moderne en Belgique*, Bruxelles, 1974, p. 146 et 149-150. — M.R. Bentein-Stoel, *Over De Kunstenaar*, dans *Hulde-Hommage - George Grard*, Hasselt - Tournai, 1981, p. 17-25. — E. De Keyser, *La vie toujours recommencée*, dans *Hulde-Hommage...*, op. cit., p. 29-49. — E. De Keyser, *Grard*, Bruxelles, 1983. — S. le Bailly de Tillegem, *Hommage à Georges Grard*, dans *Dossier du Cacef*, n° 94, février 1982. — P. Caille et E. De Keyser, *Eloge de George Grard*, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique*, 5^e série, t. 68, 1986, p. 190-205. — E. De Keyser, *Notice sur Georges Grard, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 152, Bruxelles, 1986, p. 221-233. — J. Legge et M. Secret, *Biographie de George Grard*, dans *George Grard*, Provinciaal Museum Constant Permeke, Jabbeke, 1991, p. 12-46. — M. Van Jole et M.-A. Gheeraert, *George Grard. Monografie / œuvre catalogus. Monographie / catalogue raisonné*, Stichting / Fondation George Grard, Bruges, 1995.

Eugénie De Keyser

Illustration : Planche VIII, face à la page 209.
Georges Grard : *La caille*, 1945.

GRATRY, Guillaume, Alexandre, *Auguste*, général-major, ministre de la Guerre, écrivain militaire, né à Ath le 1^{er} septembre 1822, décédé à Saint-Gilles-lez-Bruxelles le 13 juillet 1885.

Auguste Gratry appartenait à une famille de militaires et d'officiers généraux, liée à la Monarchie de Cobourg, qui fit souche en France et en Belgique. Son père, Alexandre-Nicolas, était Français et fut naturalisé par un décret royal du 10 octobre 1815. Le célèbre R.P. Alphonse-Auguste-Joseph Gratry (1805-1872), professeur de théologie à la Sorbonne et à l'École Normale Supérieure, était son cousin. Ce polytechnicien et académicien rêvait de réconcilier la science et la foi. Lors des controverses suscitées par la proclamation de l'infaillibilité pontificale, il s'opposa à l'archevêque de Malines, défenseur de ce dogme. Il publia alors *Mgr l'Evêque d'Orléans et Mgr l'Archevêque de Malines, Lettres à Mgr Dechamps*, Paris, 1870, quatre épîtres qui firent grand bruit et provoquèrent beaucoup de remous à l'époque.

Alors qu'il avait dix-sept ans, Auguste Gratry s'engagea dans le bataillon de sapeurs-mineurs. Admis en décembre 1840 en qualité d'élève à l'École Militaire, il reçut trois ans plus tard son brevet de lieutenant du Génie. Dès 1848, il fut désigné pour l'état-major du Génie. Il gravit dans cette arme tous les échelons de la hiérarchie. En tant qu'ingénieur militaire, il fut chargé de la surveillance des travaux de fortification d'Anvers, du démantèlement de la citadelle de Tournai, de la construction de l'hôpital militaire à Louvain et des casernes à Etterbeek. A partir de 1869, il fut attaché à la 4^e direction (Génie) du ministère de la Guerre. Très rapidement, il assura la direction de cette administration et y acquit une excellente connaissance de tous les dossiers. Celle-ci lui fut fort utile lorsqu'en novembre 1880, Frère-Orban lui demanda de prendre la succession du général Liagre à la tête du département de la Guerre. Cette nomination ne se fit pas sans difficulté. Léopold II ne voulait pas de Gratry. Frère-Orban le lui imposa. Le Roi s'inclina mais n'apprécia jamais son nouveau ministre de la Guerre. Celui-ci était pourtant un homme intelligent non dépourvu d'humour, un homme de cœur, plein de franchise, de bienveillance et de bonté. Ses amis disaient qu'on ne pouvait l'approcher, le connaître sans l'estimer profondément. Il avait un caractère ferme mais pouvait être conciliant, modéré et patient. Mal-

gré toutes ces qualités, des conflits incessants surgirent entre le Souverain et le ministre. Léopold II condamna gravement la politique suivie par Gratry et l'accusa de nuire à la royauté, à l'armée et au pays. Leur mésentente devint, en mars 1883, si profonde que Frère dut proposer au Roi de traiter directement avec lui les affaires militaires. Ces querelles incessantes avaient pour origine l'influence qu'exerçait le «ministère occulte» sur le Roi. C'était ainsi que Gratry appelait la camarilla composée des généraux Brialmont et Nicaise qui lui reprochaient d'être plus l'homme du Cabinet que celui du Roi. En fait, la position du général Gratry était particulièrement délicate. Tirailé entre les exigences de Léopold II et les contraintes politiques et économiques que connaissait le Cabinet, il essaya le plus possible de déférer aux désirs du Souverain tout en tenant compte des limites que lui imposait la solidarité ministérielle. Le programme militaire du Roi était, en effet, fort coûteux et politiquement difficile à réaliser dans son entièreté. Léopold II voulait renforcer l'organisation de l'armée, moderniser le matériel et l'armement de manière à suivre les progrès réalisés dans les pays voisins, multiplier les dispositifs de défense en achevant le camp retranché d'Anvers et en fortifiant la Meuse, accroître le contingent, instaurer une réserve nationale et surtout établir le service personnel. Animé du désir d'améliorer la situation de l'armée, Gratry prit toute une série de mesures pour augmenter les effectifs, améliorer leur instruction. Il institua notamment les grandes manœuvres en terrain varié et déposa le projet de réserve nationale qui sombra en même temps que le gouvernement en 1884.

Le 16 juin 1884, le général Gratry quitta le ministère libéral de Frère-Orban. Il avait une énorme admiration pour le chef du Cabinet avec lequel il s'entendait particulièrement bien. Celui-ci l'avait toujours soutenu dans tous les moments extrêmement pénibles qu'il avait dû traverser. Quelques jours plus tard, il fut désigné pour commander la province de Liège. Depuis les derniers mois de son ministère, il souffrait d'une très grave affection rhumatismale. Il était à peine rentré d'une cure à Aix lorsqu'une nouvelle crise l'emporta le 13 juillet 1885 à son domicile de la chaussée de Charleroi à Saint-Gilles. Ses funérailles furent célébrées en l'église paroissiale de Saint-Gilles en présence

de très nombreuses personnalités. Au nom de ses anciens collègues, Frère-Orban prononça un émouvant discours d'adieu. Le corps du général Gratry fut inhumé à Ath dans le caveau familial.

A. Gratry a publié différentes études traitant surtout de sujets militaires. Citons : *Notes sur le mouvement d'un pendule libre*, Bruxelles, 1851, 9 pages (extrait du *Journal de l'Armée belge*, t. 1); *Mémoire sur les moyens de communiquer le feu aux fourneaux de mine*, Anvers, 1860, 92 pages; *Description des appareils de maçonnerie les plus remarquables employés dans les constructions en briques*, Bruxelles, 1865, 116 pages, 85 figures; *Essai sur les ponts mobiles militaires*, Bruxelles, 1868, 103 pages, 6 planches; *Du pain, des différents modes et systèmes employés pour sa fabrication*, Bruxelles, 1872, 53 pages, 2 planches; *Le polygone de Brasschaet*, Bruxelles, 1879, 9 pages (extrait de *La Belgique illustrée, ses monuments, ses paysages, ses œuvres d'art*, dir. E. Van Bommel, t. 1, s.d., p. 280-288); *Le camp de Beverloo*, Bruxelles, s.d., 23 pages, 11 figures (extrait de *La Belgique illustrée, ibidem*, t. 2, s.d., p. 470-492).

Par son mariage, en 1858, avec Juliette Hanecart, il s'était allié à une famille française et avait ainsi étendu les nombreuses sympathies qu'il comptait en France. De cette union naquirent deux filles, Célestine et Emilie.

Etterbeek, voulant honorer la mémoire de celui qui avait construit de nombreux bâtiments militaires sur le territoire de la commune, donna le nom du général Gratry à l'une de ses rues.

Archives du Musée de l'Armée, à Bruxelles : dossier RM 4934. — Archives du Palais Royal, à Bruxelles : Fonds Cabinet Léopold II. — Archives de l'Université libre de Bruxelles : Papiers Frère-Orban.

Annales et Documents parlementaires, 1880-1884. — *Annuaire officiel de l'Armée Belge pour l'année 1886*, Bruxelles, 1886, p. 469-470. — *Bibliographie Nationale*, t. 2, Bruxelles, 1892, p. 169. — E. De Seyn, *Dictionnaire biographique des Sciences, des Lettres et des Arts en Belgique*, t. 1, Bruxelles, 1935, p. 521. — N. Lubelski-Bernard, *Léopold II et le Cabinet Frère-Orban (1878-1884). Correspondance entre le roi et ses ministres*, t. 1 et 2, Louvain-Bruxelles, 1983 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers*, 95 et 96). — *Dictionnaire de Biographie*

Française, t. 16, Paris, 1985, col. 1095-1096. — Notices nécrologiques parues du 14 au 19 juillet 1885 dans des journaux belges (*L'Indépendance Belge*, *Le Journal de Bruxelles*, *Le Précurseur d'Anvers*), français (*Le Siècle*, *L'Intransigeant*, *Le Rappel*, *La Ligue*, *Le Journal des Débats*, *Le Temps*, *La Paix*, *La République française*, *L'Univers*, *Les Nouvelles*, *Le Progrès Libéral*), russe (*Le Journal de Saint-Petersbourg*).

Nadine Lubelski-Bernard

GRAVEROL, Jane, Caroline, peintre, née à Ixelles (Bruxelles) le 18 décembre 1905, décédée à Fontainebleau (France, Seine-et-Marne) le 21 avril 1984.

Jane Graverol est la fille d'Alexandre et d'Anne-Marie Lagadec, de nationalité française. Son père, illustrateur, graveur, peintre, fin lettré et libertaire, a fait partie du mouvement symboliste à Paris et y a connu Paul Verlaine. Bien qu'il ait orienté sa fille vers la musique, celle-ci a probablement été influencée par l'œuvre plastique, dans la manière d'appréhender certains symboles et par le souvenir des visites qu'elle fit avec lui au Musée Wiertz et au Musée d'Histoire naturelle (les iguanodons). En 1918, Jane Graverol suit des études de musique au Conservatoire et de dessin à l'Ecole de dessin d'Etterbeek; en 1920, elle s'inscrit à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. Elle y rencontre Victor Horta et y suit les cours de Constant Montald et de Jean Delville. En 1927, elle obtient le premier prix d'Art mural à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. La même année, elle fait sa première exposition personnelle à la galerie Fauconnier à Bruxelles. En 1935, elle expose au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles. Elle vivra à Verviers de 1936 à 1959 par suite de deux mariages. Elle s'y impliquera dans la vie artistique. Elle devient présidente de l'Union artistique et littéraire de Verviers en 1938. En 1949, elle rencontre René Magritte, Paul Colinet, Camille Goemans, Louis Scutenaire, Paul Nougé et Marcel Mariën auquel une longue amitié la liera. En 1950, elle fonde à Verviers la revue *Temps Mêlés* avec André Blavier. En 1954, elle participe avec Marcel Mariën et Paul Nougé à la fondation de la revue *Les Lèvres nues*. En 1963, elle voyage aux Etats-Unis, en Afrique, en Italie et en Grèce. En 1967, elle rencontre le docteur

Gaston Ferdière et l'épouse en 1977. Celui-ci, grand amateur d'art et de « curiosités » lui fait connaître le Musée vétérinaire d'Alfortville et provoque un regain d'activité dans sa création : de cette époque datent des collages, des reliefs et des sculptures.

Dans l'évolution de l'œuvre, trois périodes peuvent être distinguées : de 1927 à 1948, une œuvre figurative intimiste; de 1949 à 1963, la tendance surréaliste belge « poétique »; de 1964 à 1979, un surréalisme engagé qu'elle appelle « Fables concrètes ».

De 1927 à 1948, elle pratique une peinture claire aux tons et aux valeurs bien posés. En dehors des courants de l'époque (fauvisme, expressionnisme, cubisme) elle est intimiste et, en cela, en avance sur ce courant qui se manifestera surtout à partir de 1940. Elle peint des paysages, des portraits et des natures mortes. Parmi ses œuvres principales, citons : les *Paysages de la vallée de la Woluwe* (8 aquarelles de 1929 à 1930), le *Portrait de Mlle Mallarmé* (1936) et deux *Autoportraits*. Ces œuvres appartiennent à des collections particulières.

De 1949 à 1963, elle participe de plus en plus activement au groupe surréaliste belge. Une certaine critique semble la considérer comme un épigone de Magritte. Il faut avouer que la différence est subtile et pourrait échapper à un observateur superficiel. André Pieyre de Mandiargues remarque : « A la différence de Magritte, Jane Graverol est un peintre d'images poétiques plutôt que d'images philosophiques et elle ne met aucune barrière à son imagination, s'y laissant aller au contraire, tant qu'elle peut, forçant parfois la dose et ne se refusant à nulle émotion poétique, à nulle fièvre, à nulle tendresse, à nul érotisme ». Le sens de l'harmonie colorée et des contrastes reste toujours présent. Mais, en dépit des surréalistes, peut-on reprocher à Jane Graverol de rester peintre ? Citons : *La Belle Nathalie* (1951, dépôt de la Communauté française au Musée de Verviers); *La Goutte d'eau* (1964, dépôt de la Communauté française au Musée d'Art Wallon, à Liège), hommage au groupe surréaliste belge; *La Souffrance de Sapho* (Musée de Verviers); *Le Sermon sur la montagne* (Crédit Communal, 1960); *L'Eternel retour* (1955), *Page d'album* (1957) et *La Déesse Raison* (1960), dans des collections particulières.

De 1964 à 1979, l'influence du groupe belge s'éloigne. Il y a, d'une part, la découverte du

Musée vétérinaire d'Alfortville avec ses chèvres et ses monstres et, d'autre part, une réflexion engagée sur les problèmes politiques du moment. On sent une urgence dans l'inquiétude, même si celle-ci se voile de symboles. Certains titres sont révélateurs : *Progress of antiproton experiment* (1964), *Ordre d'exécution* (1965), *La Lumière du mal* (1969), *Rosa Luxembourg* (1971, dépôt de la Communauté française au Musée de Verviers), *Chant pour Rosa Luxembourg* (1975), *L'Avenir du nucléaire* (1976, pastel), *Marée noire* (1978) et l'étonnant *La Vie de tous les jours* (1967 huile-collage), prémonition de la culture des mass media. Elle marque une sensibilité inquiète, toujours en éveil, réalisant la synthèse entre le symbolisme des débuts et le surréalisme. Plusieurs des œuvres citées sont restées chez ses enfants : Rosine Ortman et Jean Dortu.

Documentation recueillie en vue de la rétrospective qui eut lieu aux Musées de Verviers et de Mons en 1990, auprès du docteur Gaston Ferdière, de Rosine Ortman et Jean Dortu.

Jane Graverol, Bruxelles, Crédit Communal, 1990 (liste des expositions et bibliographie). — Chr. Bussy, *Anthologie du surréalisme en Belgique*, Paris, 1972. — R. de Solier, *Jane Graverol*, Bruxelles, 1974. — M. Mariën, *L'activité surréaliste en Belgique*, Bruxelles, 1979. — *Graverol, Jane*, dans *Le dictionnaire des peintres belges du XIV^e siècle à nos jours*, vol. 1, A-K, Bruxelles, 1995, p. 496.

Pierre François

GROULT, Pierre, Louis, Joseph, Marie, chanoine, romaniste et hispaniste, professeur d'université, né à Lessines le 29 mars 1895, décédé à Louvain le 11 avril 1968.

Né d'une famille qui donna quatre prêtres au diocèse, il fit ses humanités gréco-latines à Bonne-Espérance (dépendance de Vellereilles-Brayeux). Lorsqu'il choisit le sacerdoce, il fut envoyé d'abord faire à Louvain le cycle de l'Institut supérieur de Philosophie. Après la théologie à Tournai et l'ordination, il retrouva Louvain pour un doctorat en philosophie et lettres (philologie romane) qu'il obtint avec éclat en cinq ans, délai fort bref en proportion de l'ampleur et de la nouveauté du sujet de la

thèse. Car personne n'avait encore étudié l'influence des écrits spirituels de nos provinces aux XIV^e et XV^e siècles sur ceux de l'Espagne au XVI^e siècle. La thèse fut publiée à Louvain en 1927 : *Les mystiques des Pays-Bas et la littérature espagnole du seizième siècle* (Librairie Universitaire, X-288 pages). Il y est montré sur pièces que Thomas à Kempis et Denis le Chartreux laissèrent dès le XV^e siècle des traces dans les spirituels d'Espagne. Zutphen et Mombaer dès 1500, Harphius en 1535, Ruysbroeck entre 1585 et 1590. Ces influences touchent Cisneros, Laredo, Osuna, Grenade, Thérèse d'Avila à travers ses maîtres, Jean des Anges. Même si des recherches ultérieures de Groult et d'autres ont complété le tableau (notamment en direction de Jean de la Croix), les conclusions de la thèse sont restées inentamées et ce livre demeure une référence indispensable. C'est pourquoi, un peu retouché par l'auteur, il fut traduit en espagnol par R.A. Molina (New York University) et publié à Madrid en 1976 par la Fundación Universitaria Española comme premier volume de la série *Biblioteca de hispanismo*, dont le propos est de réunir des travaux importants d'hispanistes étrangers.

Le jeune docteur devint d'abord professeur à l'École normale catholique de Braine-le-Comte. Il y enseigna le français pendant douze ans. Mais l'hispaniste ne laissa pas de se maintenir sur sa lancée, et sans se limiter désormais aux auteurs religieux. *Notre ami Don Quichotte*, article paru en 1930 à Bruxelles dans *La revue générale* (p. 186-210) a été traduit bien plus tard et figure avec d'autres articles de Groult dans le deuxième volume de ses œuvres publié à Madrid en 1980 : *Literatura española. Edad media y renacimiento* (*Biblioteca de hispanismo*, vol. 4, 306 pages).

Lorsque mourut en 1937 Alphonse Bayot, directeur de thèse de Groult, celui-ci fut appelé à lui succéder et Louvain devint son port d'attache définitif, jusqu'à son décès là-bas, après trois ans de retraite encore féconde. Comme, à l'époque, la spécialisation personnelle n'empêchait pas d'être affecté à d'autres chaires dans la section, Groult dut assurer, en plus de la langue et littérature espagnoles, la langue et littérature italiennes, la grammaire comparée des langues romanes, l'initiation à l'ancien français. Certes, ses travaux demeurèrent surtout hispaniques, mais les autres champs n'ont pas été négligés,

tant allaient de pair à ses yeux enseignement, recherches et publications. Toutefois, sauf *La formation des langues romanes* (Tournai, Casterman, 1947, 227 pages), excellente synthèse selon les normes alors en vigueur de la grammaire historique, c'est l'histoire littéraire qui occupa toute l'attention du professeur Groult. On trouve l'écho de ses recherches dans une trentaine d'articles, assez souvent de type comparatiste, à l'image de la thèse doctorale.

Un peu plus des deux tiers de ces études furent publiées dans *Les lettres romanes*, revue fondée en 1947 par les romanistes de Louvain, à l'instigation de Groult lui-même qui en devint d'emblée le directeur et le resta jusqu'à sa retraite. Presque tous les ans, on y lit un ou plusieurs articles de sa plume (et aussi de nombreux comptes rendus). Les titres d'articles ci-après donneront un bon échantillonnage. Complètent le doctorat : *Un disciple espagnol de Thomas à Kempis : Diego de Estella*, t. 5, 1951, p. 287-304 et t. 6, 1952, p. 19-56 et 108-128; *Les courants spirituels de la péninsule ibérique aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles*, t. 9, 1955, p. 208-225; *Orozco et Estella*, t. 27, 1963, p. 223-240. Et voici des pages bien différentes : *Rutebeuf et la Bible*, t. 1, 1947, p. 211-232; *La « Divine Comédie » et l'« Eschiette Mahomet »*, t. 4, 1950, p. 137-149; *La rose et la fleur. De Jacopone da Todi à Emile Zola*, t. 8, 1954, p. 19-35; *Une source méconnue de « La Celestina »*, t. 22, 1968, p. 207-227. Ces dernières pages, parues l'année même du décès de l'auteur, n'ont pu être présentées à Mexico au III^e Congrès de l'Associación internacional de hispanistas dont Groult était membre depuis sa fondation en 1962. Lors du I^{er} Congrès, tenu à Oxford, il avait eu l'honneur de faire en session plénière un exposé qui retint fort l'attention : *Escritores españoles del siglo XVI en los Países Bajos* (dans *Actas del primer Congreso internacional de hispanistas*, Oxford, 1964, p. 87-105).

M. Quets, *Pierre Groult*, dans *Orbis*, t. 5, Louvain, 1956, p. 550-555, portrait photographique et bibliographie complète jusqu'en 1955. — A. Vermeylen, *Eloge funèbre du chanoine Pierre Groult*, dans *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1966-1970, t. 96, Louvain, 1970, p. 99-104, portrait photographique. — Tables annuelles des *Lettres romanes* à la fin du fasc. 4 de chaque année, du t. 1 au t. 22, 1947-1968. — Les livres et articles concernant le domaine espagnol sont tous indiqués dans J. Simón

Díaz, *Manual de bibliografía*, Madrid, 1980 (voir l'Index).

Alphonse Vermeyley

GRUMIAUX, Arthur, Alix, Ghislain, baron, violoniste, professeur au Conservatoire royal de musique de Bruxelles, né à Villers-Perwin le 21 mars 1921, décédé à Bruxelles le 16 octobre 1986.

Arthur Grumiaux est né dans un petit village à une quinzaine de kilomètres de Charleroi. Dès son plus jeune âge, et dans cette région où fleurissaient les « Sociétés d'amateurs » (harmonies, fanfares, chorales et même parfois quelques orchestres symphoniques), le jeune garçon fut élevé dans un climat où les amoureux de la musique se rencontraient presque à chaque carrefour.

C'est son grand-père, qui tenait un magasin de partitions musicales et qui était professeur de violon, de piano et de quelques autres instruments, qui décida très tôt ses dons et lui donna ses premières leçons. C'est ainsi qu'en fréquentant le magasin, le jeune garçon se familiarisa très tôt avec la sonorité et les répertoires de ces divers instruments car les clients déchiffraient souvent devant lui les œuvres qu'ils désiraient acheter. Parfois, le grand-père demandait à son petit-fils de jouer la partie de piano d'accompagnement des morceaux, quand celle-ci n'était pas trop compliquée.

Ce premier professeur, après avoir eu la confirmation de son intuition des dons exceptionnels de son élève, le présenta au directeur du Conservatoire de musique de Charleroi, Fernand Quinet. Celui-ci, en présence d'un garçon de cinq ans et demi, signifia au grand-père que le règlement ne lui permettait pas d'accepter un enfant aussi jeune dans son établissement puisque l'âge d'admission était de huit ans minimum. Le grand-père insista et, après l'audition, le directeur enthousiasmé passa outre au règlement, accorda une dispense d'âge et inscrivit le jeune Arthur aux cours de violon et de piano. A onze ans, le futur virtuose obtint son diplôme de fin d'études dans les deux disciplines.

En 1932, à l'âge de onze ans — ce qui est exceptionnel —, Grumiaux, possédant autant de facilité pour le violon que pour le piano (ce dont

il fera la preuve quelques années plus tard), s'inscrivit au Conservatoire royal de Musique de Bruxelles pour les deux instruments. Toutefois, le directeur, Joseph Jongen, lui demanda de choisir la discipline qu'il désirait suivre, car il estimait qu'il était impossible de mener de front les études complexes de deux instruments aussi dissemblables. Le jeune adolescent étant indécis, puisque sa première idée était de s'inscrire à la fois au violon et au piano, laissa au directeur le soin de choisir. Celui-ci lui conseilla le violon, ce qui fut, on s'en est rendu compte par après, un excellent choix. C'est ainsi qu'Arthur Grumiaux suivit les leçons dispensées par l'éminent professeur Alfred Dubois et obtint, en 1936, le Prix de virtuosité de violon du gouvernement, le Prix Adolphe Canler et le diplôme supérieur de musique de chambre dans la classe de Maurice Dambois.

Parallèlement aux études instrumentales, il compléta son bagage musical par des études théoriques : solfège, harmonie (Premier Prix en 1936), histoire de la musique (1934), contrepoint (1938) et, en 1941, il obtint le Premier Prix de fugue (Prix Gevaert) dans la classe de Jean Absil. Les recherches pour approfondir ses connaissances musicales le menèrent à s'inscrire au cours de composition qu'il dut toutefois abandonner assez rapidement, car le violon lui prenait tout son temps. En revanche, il ne délaissa jamais complètement le piano, ce qui lui valut un appoint appréciable quand il dut analyser les sonates, les concertos, etc. faisant partie de son répertoire. Il faut ajouter qu'il acheva ses études moyennes à la section moderne de l'Institut épiscopal Saint-Victor à Fleurus.

Il participa à plusieurs concours où il obtint, entre autres, le Prix Vieuxtemps et, en 1943, le Premier Prix au Concours national belge organisé au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles par la Société Philharmonique dirigée par Marcel Cuvelier. Déjà à cette époque, le monde de la musique avait discerné chez ce jeune violoniste un talent qui allait s'affirmer de plus en plus pour atteindre les sommets que nous connaissons.

En 1944, après la Libération, sa carrière internationale débuta par une série de concerts en Angleterre qui lui donnèrent beaucoup de satisfaction et suscitèrent une critique élogieuse.

En 1951, il épousa la violoniste anglaise, Amanda Webb, qui l'épaula et lui apporta le soutien moral si nécessaire à un artiste qui entre-

prend une carrière internationale pleine d'embûches.

Un peu plus tard, malgré le succès croissant, son souci de la perfection continuant à le hanter, il ira prendre quelques conseils à Paris auprès de Georges Enesco, le célèbre violoniste et compositeur roumain. C'est pendant une des séances, où la discussion portait plus sur l'interprétation que sur la technique, qu'il reçut ce qu'il a considéré comme le plus beau compliment de sa carrière. Enesco annonça à son épouse, qui venait d'entrer dans le studio, qu'il était bien dommage qu'elle fût arrivée trop tard pour écouter un «Bach» splendide.

En 1950, alors que sa renommée avait déjà dépassé nos frontières depuis longtemps, Grumiaux fut pressenti par Pablo Casals pour donner une séance de sonates avec la pianiste Clara Haskil au Festival de Prades, dont le célèbre violoncelliste était le fondateur. Grumiaux accepta et, dès le début de la première répétition, Clara Haskil et lui se rendirent compte qu'ils formaient une véritable équipe et qu'ils pouvaient se passer de répétitions tant leur entente était sans problème. L'équipe Haskil-Grumiaux vivait dans une telle symbiose, lors de l'interprétation des œuvres du maître de Salzbourg, que, bien plus tard, Grumiaux déclara à Marcel Debot, son collègue au Conservatoire royal de Musique de Bruxelles, à propos de la *Sonate en mi mineur*, qu'il ne pourrait la jouer avec personne d'autre que Clara Haskil. C'est grâce aux enregistrements des sonates et concertos de Mozart qu'il a été considéré comme l'un des plus grands interprètes de ce compositeur.

Par ailleurs, il ne se cantonna pas uniquement dans l'interprétation des partitions de son compositeur préféré, il mit aussi son talent au service de Bach, de Beethoven, de Schubert, de Brahms et, plus près de nous, de Ravel, d'Alban Berg et de Stravinski. Si la musique occupait une place primordiale dans sa vie, il trouvait le temps de s'intéresser à la lecture et plus spécialement aux livres d'histoire et aux mémoires.

En 1949, après la disparition de son maître Alfred Dubois, il fut nommé professeur de violon au Conservatoire de Musique de Bruxelles et, en 1968, il en fut détaché à l'administration centrale du ministère de la Culture, Direction générale des Arts et Lettres pour une mission d'étude et de promotion de la musique belge.

Ses tournées de concerts lui ont fait parcourir le monde entier et il se présentait toujours avec énormément de succès auprès d'un public fervent, sur les scènes des plus grandes villes, accompagné par des orchestres et des chefs mondialement connus, dans les Festivals, tels ceux de Salzbourg, de Vienne, d'Aix-en-Provence, de Prades, de Lucerne, de Montreux, de Prague, de New York, de Boston, ou le Mai Florentin.

Pour aller jusqu'au bout de ses conceptions musicales, c'est-à-dire l'unité de style dans une œuvre d'ensemble, il réalisa le tour de force d'exécuter lui-même la partie de violon et celle de piano avec une maîtrise parfaite des deux instruments pour la gravure d'un disque consacré à Mozart et à Brahms. Vidoudez, luthier à Genève, à qui Grumiaux confiait ses doutes quant à la réussite de ce disque, l'emmena chez le chef de l'orchestre de la Suisse romande, Ernest Ansermet, sans dire à ce dernier qu'un seul homme interprétait les deux sonates. Après l'écoute du disque, Ansermet, enchanté, félicita le violoniste et lui dit qu'il avait eu beaucoup de chance d'avoir rencontré un pianiste qui épousait si parfaitement les moindres intentions de son partenaire. Cette performance, car cela en était une, est unique au monde et aucun autre violoniste ne l'a tentée. Grumiaux avait ainsi réalisé son rêve, «l'unité de style».

Son activité de musicien ne se limitait pas aux récitals, aux cours donnés au Conservatoire et, plus tard, à sa mission auprès du ministère de la Culture; d'autres domaines de la musique l'intéressaient également et, en particulier, celui de la musique de chambre, car il estimait, à juste titre, que pour être un artiste complet un virtuose doit connaître et approfondir ce domaine, qui est celui de la musique pure. C'est cet amour de la musique dans ce qu'elle a de plus essentiel, la poursuite du beau, le respect du texte et le talent mis au service des grandes œuvres du répertoire qui le décida à créer, en 1960, le Trio Grumiaux avec lequel il donna des concerts en Belgique et à l'étranger en y ajoutant parfois un partenaire pour des séances de quatuor à cordes ou de quatuor avec piano.

D'autre part, il existait à Stavelot une animation musicale mise en place par Octave Micha, qui organisait, dans la mesure des moyens mis à sa disposition, des concerts et des récitals dans la salle de l'ancienne Abbaye avec le concours,

souvent bénévole, d'artistes réputés. Après le décès du fondateur, son fils Raymond Micha reprit le flambeau. En 1957, il créa un festival de musique de chambre avec l'aide d'Arthur Grumiaux, qui y participa avec son groupe et y obtint un très grand succès. Précisons qu'il joua 144 fois au Festival de Stavelot et qu'il en fut le président d'honneur.

On se souvient aussi d'un projet dont il avait parlé car il était rarement à court d'idées. Il s'agissait d'un nouvel enregistrement du *Tzigane* de Maurice Ravel dans la version originale puisque, disait-il, le compositeur avait imaginé un nouvel instrument ressemblant au cymbalum hongrois et dont un exemplaire — peut-être le seul existant encore —, se trouvait au Musée du Conservatoire de Bruxelles. Il désirait, mais fallait-il encore pour cela qu'il en trouve le temps, rencontrer le conservateur du musée, puis un spécialiste qui accepterait de s'occuper de la restauration de l'instrument. Rien ne pressait, assurait-il à ce moment-là. Le projet était très intéressant et il est regrettable qu'il n'ait pu se concrétiser, la disparition de l'artiste étant intervenue avant qu'il ne soit mis en chantier.

Dans un autre secteur d'activités, celui du professorat, il était tout aussi exigeant avec ses élèves qu'avec lui-même. Certains d'entre eux assurent que ses principales recommandations étaient : d'abord la recherche du son pur, la souplesse du jeu et ensuite l'interprétation dépouillée afin que l'auditeur goûte pleinement la musique entendue sans être dérangé par de vains artifices.

Arthur Grumiaux a toujours mis son talent et ses connaissances au service des œuvres qu'il défendait en restituant le plus fidèlement possible la pensée du compositeur que l'on devine au travers de l'analyse des compositions, mais en y ajoutant, ce qui est normal et indispensable, une part de sa propre personnalité, sans jamais trahir la pensée de l'auteur.

Voici ce qu'écrivait à son sujet un éminent critique à l'issue d'un de ses concerts : « Vouloir émouvoir sans chercher à séduire, qu'il s'agisse de Bach, de Beethoven ou de Mozart, Arthur Grumiaux pousse à l'ultime la recherche du beau et du vrai sans jamais se permettre le moindre écart à l'authenticité profonde du texte. Mais cette extraordinaire prescience de la musique des Maîtres du passé s'étend, sans la moindre faille, aux interprétations magistrales des Maîtres d'aujourd'hui. Walton, Alban Berg,

Bartok ou Stravinsky n'ont pas d'officiant plus pur qu'Arthur Grumiaux. La clarté de ses analyses et de ses exécutions rend intelligibles et envoûtantes les richesses de ces partitions moins familières au public. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la gloire d'Arthur Grumiaux se soit étendue aux dimensions du monde entier car il appartient à la famille élue de ces magiciens qui séduisent tous les mélomanes par leur éblouissante technique, certes, mais aussi gagnent leur respect autant que leur reconnaissance parce que cette technique n'apparaît jamais que comme un moyen, la musique étant leur unique souci et leur fondamentale raison d'être ».

Le roi Baudouin concéda, à Arthur Grumiaux, le titre de baron en 1973.

En 1985, il fut élu correspondant de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique.

En décembre 1987, la Fondation Grumiaux fut créée selon le désir du virtuose grâce à l'initiative de la baronne Grumiaux et de diverses personnalités du monde musical. Cette fondation, dont la baronne Grumiaux est la présidente, a pour but la défense des valeurs culturelles et éthiques exprimées par Arthur Grumiaux durant toute sa vie. Elle mène son action particulièrement dans l'aide aux jeunes musiciens.

Archives du Conservatoire royal de Bruxelles : Fiche matricule n° 1175 et dossier personnel. — Renseignements aimablement communiqués par Monsieur l'Abbé Axel Delcoigne, de Fleurus, et par Monsieur Raymond Micha, de Stavelot.

E. Feldbusch, *Notice sur Arthur Grumiaux, correspondant de l'Académie, dans Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 159, Bruxelles, 1993, p. 206-225 (portrait photographique et discographie des enregistrements d'Arthur Grumiaux).

Eric Feldbusch

Illustration : Planche IX, face à la page 256.
Arthur Grumiaux.

GRUSLIN, Robert, Joseph, Ghislain, gouverneur de la province de Namur de 1946 à 1968,

né à Rochefort le 18 mars 1901, décédé à Profondeville le 1^{er} juin 1985.

D'origine sociale relativement modeste — son père était employé comme menuisier aux ateliers des Chemins de Fer de l'Etat à Jemelle —, Robert Gruslin fréquenta l'Ecole moyenne de Rochefort, puis l'Athénée d'Ixelles. Tout en travaillant, il entreprit ensuite des études à l'Université libre de Bruxelles et y obtint une licence en sciences administratives avec la plus grande distinction. Il fut occupé à la Cour des Comptes de 1921 à 1935, en qualité de vérificateur puis d'auditeur, avant de passer au ministère de l'Instruction publique où il acheva sa carrière administrative avec le grade de directeur général de l'Enseignement supérieur et des Sciences. En 1935, il entra aussi comme secrétaire au cabinet du ministre François Bovesse et, dans les dix années suivantes, remplit à plusieurs reprises les fonctions de chef de cabinet ou de chef de cabinet adjoint auprès de divers autres ministres de l'Instruction publique. Sous l'occupation, il resta en contact étroit et permanent avec les recteurs des universités en vue d'orchestrer la résistance à l'ennemi dans les sphères estudiantines. Un arrêté du Régent en date du 22 décembre 1945 lui confia la charge de gouverneur de la province de Namur laissée vacante depuis l'assassinat de son prédécesseur et ami, François Bovesse († 1^{er} février 1944), dont il allait poursuivre l'œuvre pendant un quart de siècle.

De l'avis unanime de la classe politique namuroise, Robert Gruslin remplit son rôle avec prestige et distinction, sans cependant rien perdre de son attachante humanité. Nanti d'une solide expérience administrative, servi par une vaste culture, il sut aussi exercer sa haute magistrature avec urbanité et diplomatie, affirmant le rôle de la province dans les domaines économique et social comme dans ceux de la santé publique, de l'enseignement et de la culture : 1946 vit ainsi la création d'un Office économique et social qui deviendra le Bureau économique de la Province en 1962; 1949 se signala par la mise sur pied d'une Bibliothèque itinérante et par l'organisation de la première Exposition officielle de la production industrielle et artisanale hébergée à partir de 1962 dans le pavillon des industries alimentaires de «l'Expo '58», reconstruit aux Bas-Prés, faubourg de Salzinnes; 1954 connut la fondation de plusieurs Centres de santé à caractère polyvalent et 1956 l'institution du

Service provincial de l'Enfance et de la Jeunesse; 1957 enregistra l'installation d'une Ecole d'Infirmières, 1959 l'établissement d'un Centre d'Obstétrique et de Gynécologie et 1961 l'ouverture d'une Ecole des Cadres destinée à la formation de moniteurs et d'animateurs; 1963 fut l'année de la modernisation du Musée de la Forêt, créé à la faveur d'une exposition agricole au début du siècle; 1964 fut celle de l'inauguration d'une Maison de la Culture, première réalisation du genre dans le pays, comme celle de l'inauguration, dans les bâtiments de l'hôtel de Gaiffier d'Hestroy légués à la Province, du Musée Félicien Rops (donation Visart de Bocarmé) et du Musée des Arts anciens du Namurois, en collaboration avec la Société archéologique de Namur.

En lui accordant le Prix Camille Engelman pour 1967, le jury de la section namuroise de l'Association pour le Progrès intellectuel et artistique de la Wallonie, ne récompensa pas l'auteur d'une œuvre littéraire, mais voulut, par exception, honorer un éminent défenseur de la langue française et de la Wallonie. C'est que l'homme politique était doublé d'un orateur disert qu'une éblouissante faculté d'improvisation servait autant qu'une plume élégante. Chacun de ses vingt-deux *Discours prononcés à l'ouverture des sessions ordinaires du Conseil provincial de Namur* révèle, à ce propos, la clarté d'un style mis au service d'un jugement sûr et perspicace. Au fil de quelque 650 pages, le gouverneur Gruslin sut en effet aborder avec bonheur les plus grandes questions de l'actualité du moment. Parmi celles-ci, la décentralisation et le régionalisme tiennent une place non négligeable (*Le provincialisme*, 1947; *La région*, 1955; *L'économie régionale*, 1959; *La réforme administrative et les pouvoirs subordonnés*, 1961; *Une révolution nécessaire*, 1965; *Plaidoyer pour une décentralisation provinciale*, 1967).

La compétence particulière que Robert Gruslin avait acquise dans le domaine culturel lui valut également d'assumer la présidence de la Commission pour l'application des accords culturels franco-belges dès sa fondation en 1946. Il fut aussi docteur *honoris causa* de l'Université de Montpellier, président-fondateur du Centre d'Action culturelle de la Communauté d'expression française de 1966 à 1973, président de l'Institut national de l'Education physique et des Sports, vice-président de la Fondation Francqui

et administrateur du Fonds national de la Recherche scientifique.

Robert Gruslin s'éteignit à l'âge de quarante-vingt-quatre ans, dans sa villa de Profondeville, proche du bois de La Hulle. La levée du corps eut lieu dans la cour du Palais provincial, suivie de l'incinération et de la dispersion des cendres au cimetière de Robermont, à Liège. Un des députés permanents eut alors en quelque sorte le mot de la fin en citant Kipling pour résumer la carrière du gouverneur honoraire : « Vous avez su rester digne en étant populaire, vous avez su rester peuple en conseillant les rois ».

Administration communale de Rochefort : Registres d'état civil, 1897 (*acte de mariage*, n° 4) et 1901 (*acte de naissance*, n° 14); *Registre de population*, 1911-1920 (vol. non numéroté, f° 35). — Gouvernement provincial de Namur : Dossier personnel de Monsieur le Gouverneur R. Gruslin.

M. le Gouverneur Gruslin, dans *Pourquoi pas?*, 42^e année, n° 1735, 29 février 1952, p. 587-590 (portrait-charge par Ochs en page de couverture). — A. B[erger], *Une manifestation d'hommage à M. Robert Gruslin, Gouverneur de la Province depuis 20 ans*, dans *Vers l'Avenir*, 49^e année, n° 63, 16 mars 1966. — *Une fête de Wallonie supplémentaire sera offerte à M. Gruslin*, *ibidem*, 51^e année, n° 62, 12 mars 1968. — *Le Prix Camille Engelman 1967 est décerné à M. le Gouverneur Gruslin*, *ibidem*, n° 64, 15 mars 1968. — *Un gala musical et folklorique a été offert à M. le Gouverneur Gruslin*, *ibidem*, n° 65, 16-17 mars 1968. — *Le prix Camille Engelman 1967 a été remis à M. le Gouverneur Gruslin*, *ibidem*, n° 84, 8 avril 1968. — F. Desonay, *L'âme wallonne*, Charleroi, 1976, p. 99-113. — I. Laloux, *Mort, à Profondeville, de M. Robert Gruslin, Gouverneur de la Province de Namur de 1946 à 1968*, dans *Vers l'Avenir*, 68^e année, n° 127, 3 juin 1985. — *Les funérailles de l'ancien gouverneur Gruslin*, *ibidem*, n° 129, 5 juin 1985. — J. Hanon, *Les gouverneurs de la province de Namur de 1830 à 1980*, dans *Confluent. Mensuel du centre de la Wallonie*, 16^e année, n° 157, décembre 1987, p. 68. — P. Delforge, *Gruslin Robert*, dans *Mémoires de la Communauté française Wallonie-Bruxelles. Enquête relative aux militants wallons de l'après-guerre*, Mont-sur-Marchienne, Institut Jules Destrée. Centre d'Histoire de la Wallonie et du Mouvement wallon, 1987, n.p.

Luc Hiernaux

GUFFENS, Egide, *Godefroid*, peintre d'histoire et de portraits, peintre muraliste, écrivain, né à Hasselt le 22 juillet 1823, décédé à Schaerbeek (Bruxelles) le 11 juillet 1901.

Le parcours artistique comblé d'honneurs officiels, que ce peintre académique a effectué, fait de lui un représentant exemplaire du concept de l'artiste-fonctionnaire comme il nourrit le mythe libéral de la réussite sociale mise à la portée de tous.

D'origine modeste — son père, André Guffens (1801-1850), est boulanger à Hasselt —, Godefroid Guffens est remarqué par un notable local qui le présente à Nicaise De Keyser, peintre anversois alors en vue.

Grâce au soutien financier que diverses instances officielles lui assurent entre 1839 et 1846, le jeune garçon effectue des études honorables à l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers. Parmi ses condisciples, citons Jean Swerts avec qui il noue une amitié durable. Formé dans la Métropole, son art s'inscrit dans la lignée du renouveau de la tradition flamande : son *Saint Paul* (1884; Hasselt, Doyenné) comme son *Christ portant la croix* (1847; Tirlemont, église Saint-Germain) révèlent l'admiration portée alors à Rubens. L'autre partie de sa production célèbre les hauts faits de l'histoire nationale (*La remise des privilèges à la ville de Hasselt par le comte Arnould IV de Loo, 1232, 1845*; Hasselt, Maison communale).

Dès 1843, il participe régulièrement aux Salons triennaux — ces manifestations nationales qui assoient la reconnaissance officielle d'un artiste. En 1844, il y obtient déjà une « mention spéciale ».

Le jeune peintre complète sa formation académique par des séjours d'études à l'étranger. En 1845, il est à Paris où sa participation au Salon est remarquée au point que sa *Marchande de crevettes, costume d'Anvers* (coll. privée) est lithographiée. Sa rencontre avec le peintre hollandais Ary Scheffer l'oriente vers la représentation douceuse et romantique de thèmes littéraires (*Julie et sa mère d'après Jocelyn* de Lamartine et *Pausias et la marchande de fleurs* d'après Goethe; lieux de conservation inconnus). Au Salon de Bruxelles de 1848, cette production lui assure une médaille d'argent.

En compagnie de Jean Swerts, il retourne à Paris en 1847 et en 1849. Le troisième séjour, au cours duquel sa toile *Rouget de Lisle chante*

pour la première fois la *Marseillaise* est acquise par le Musée de Philadelphie, est décisif pour son orientation. Comme son ami, il s'enthousiasme pour les peintures murales du peintre français Victor Orsel, qualifié par certains de «représentant de l'école d'Overbeck en France».

Conquis par la vision idéale de l'art mis au service de la foi chrétienne que prônent les peintres allemands surnommés «les Nazaréens», les deux amis mériteront le titre de «propagateurs de la peinture monumentale officielle en Belgique au XIX^e siècle».

En route pour Rome, ils visitent, en 1850, les réalisations murales nazaréennes dans différentes villes allemandes et ils entrent en contact avec leurs auteurs qui les familiarisent avec le *Wasserglass* — procédé mural qui, à l'encontre de la fresque, autorise la retouche, ainsi que la matérialité et le chromatisme. Dans la Ville Eternelle où ils séjournent environ dix-huit mois (1850-1851), ils fréquentent Friedrich Overbeck — le seul des Nazaréens à ne pas être rentré au pays. Entre-temps, les compositions «à l'italienne» que Guffens envoie au Salon de Bruxelles lui valent la médaille d'or.

Ressentant encore le besoin de légitimer l'existence de la Belgique de 1830, les autorités officielles belges avaient entre-temps favorablement accueilli la peinture monumentale comprise comme relance de la peinture d'histoire de chevalet. Les premiers ensembles muraux ne s'étant pas montrés à la hauteur des espérances (églises Saint-Jacques sur Coudenberg et Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles; 1850-1852), cette nouvelle forme d'art mise au service des intérêts de l'Etat et de la Nation voyait son existence compromise. Dès leur retour, Guffens et Swerts se consacrent à son officialisation et à sa diffusion. Auteurs de la première commande pour un édifice civil (Ancienne Bourse d'Anvers, 1855-1858), ils rédigent deux écrits en faveur du modèle nazaréen (*Souvenirs d'un voyage artistique en Allemagne*, dans *Messenger des Sciences historiques ou Archives des Arts et de la Bibliographie de Belgique*, t. 24, 1856, p. 409-451; *Beaux-Arts. Rapport adressé à M. le Ministre de l'Intérieur sur l'exposition historique de Munich par MM. G. Guffens et J. Swerts*, Bruxelles, 1858) et montent des expositions officielles de cartons étrangers à Bruxelles et à Anvers (1859, 1864).

Pendant près de deux décennies, ce tandem domine la scène officielle de la peinture monumentale civile comme religieuse : citons les églises Notre-Dame de Bon-Secours à Saint-Nicolas (1853-1870) et Saint-Georges à Anvers (1859-1871), ainsi que les Salles échevinales des Halles d'Ypres (1863-1869) et de la Maison communale de Courtrai (1872-1875) — décorations exécutées à même le mur. Plusieurs de leurs ensembles font l'objet d'inaugurations officielles destinées à affirmer la raison d'être de cet art officiel comme de brochures explicatives; les deux artistes, quant à eux, accumulent les honneurs en Belgique et à l'étranger — essentiellement en Allemagne, leur «seconde» patrie. Guffens décroche même quelques commandes en Angleterre (Liverpool, Ince Blundell Hall). Nommé membre de l'Académie royale de Belgique en 1876, ce dernier reçoit les insignes de Commandeur de l'Ordre de Léopold en 1885 et, en 1887, la Galerie des Offices à Florence lui commande son autoportrait.

Peu convaincante, leur tentative utopique d'opérer la fusion entre la conception nazaréenne de la peinture d'idées et les caractéristiques de l'Ecole flamande éveille de plus en plus d'opposition. L'«affaire» de la décoration de la Nouvelle Bourse d'Anvers (1874) qui se solde par un refus de commande, signe la fin de leur «règne».

Jean Swerts parti pour Prague (1874), Guffens poursuit la croisade en cavalier solitaire (Hasselt, église Saint-Quentin, 1876-1879). Sa veine créatrice s'essouffle et son art devient répétitif; il en arrive même à abandonner le mur (Anvers, habitation du baron van de Werve van Schilde, 1874-1883). Fidèle à ses convictions, il se tourne, à la fin de sa vie, vers la copie de fresques italiennes en vue de constituer un Musée des Copies.

Après avoir traversé un long purgatoire, leur œuvre murale commune fait l'objet d'une reconsidération. De fait, voulue apologétique, didactique, nationale et patriotique, elle a contribué à la création et à l'entretien d'une identité «belge».

Auteur de compositions historiques, Guffens est avant tout un peintre religieux. Pour lui, l'art doit servir la religion; moralisante, sa véritable mission reste apostolique. Artiste «chrétien», il est un des principaux représentants belges du mouvement néo-gothique international. Les objectifs qu'il fixe à la Société pour l'Encourage-

ment de l'Art religieux — projet qui ne verra pas le jour (1865) —, constitueront les bases des Ecoles Saint-Luc fondées à la même époque. A côté de ses chemins de croix reproduisant souvent les mêmes formules (Anvers, chapelle Saint-Ignace, 1864-1870; Hasselt, Saint-Quentin, ca. 1876-1879), Guffens exécute également de nombreux tableaux de chevalet (*Le Sacré-Cœur de Jésus*, Beveren, église Saint-Martin, 1863).

Son intense activité de portraitiste confirme son intégration sociale. Parmi la centaine de portraits qu'il exécute, la notabilité hasseltoise figure en bonne place (Hasselt, Stadsbestuur, Stedelijk Museum). Cette production lucrative lui permet de faire construire une maison confortable place Lehon à Schaerbeek (1875). Ses funérailles sont célébrées en présence des autorités officielles et académiques qui l'ont soutenu de son vivant.

Hasselt, Stedelijk Museum et Provinciale Bibliotheek (afd. Limburgensia). — Saint-Trond, Provinciaal Kunstpatrimonium (Documentatiecentrum).

La Fédération artistique, Journal des Beaux-Arts et de la Littérature, De Vlaemsche School (passim). — J. Du Jardin, *La renaissance au XIX^e siècle. L'école de 1830 et les peintres contemporains*, dans Id., *L'Art flamand*, t. 4, Bruxelles, 1898, p. 106-115. — H. Riegel, *Geschichte der Wandmalerei in Belgien seit 1856. Nebst Briefen von Cornelius, Kaulbach, Overbeck, Schnorr, Schwind und Anderen an Godfried Guffens und Jan Swerts*, Berlin, 1882. — E. Marchal, *Egide-Godfried Guffens. Peintre d'histoire. Membre de l'Académie royale de Belgique*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 68, Bruxelles, 1902, p. 159-246, portrait gravé par Duriau. — O. Roelandts, *Les peintres décorateurs belges décédés depuis 1830*, Bruxelles, 1937, *passim* (*Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, Mémoires, collection in-8^o, 2^e série, t. 4, fasc. 3*). — *Godfried Guffens 1823-1901*, Hasselt, Galerij Tamara, Cultureel Centrum, 1981.

Judith Ogonovszky-Steffens

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

H

HAYOIT DE TERMICOURT, Raoul, Edouard, Ghislain, Marie, vicomte, procureur général près la Cour de cassation, né à Anvers le 13 mars 1893, décédé à Bruxelles le 26 novembre 1970.

Son père, Eugène Hayoit de Termicourt, avait, en sa qualité de juge d'instruction à Anvers notamment instruit l'affaire célèbre de l'empoisonneuse Jouniaux. C'est à l'occasion de cette affaire que l'avocat général Jean Servais vint requérir à Anvers, devant la cour d'assises qui prononça la condamnation de l'empoisonneuse. Il se lia d'amitié avec Eugène Hayoit de Termicourt et il eut ainsi la possibilité d'apprécier la vive intelligence de Raoul. Ce détail n'est pas sans importance, étant donné que Jean Servais, devenu procureur général près la Cour d'appel de Bruxelles, exerça une influence prédominante sur la carrière du jeune magistrat.

Raoul Hayoit de Termicourt avait commencé ses études de droit à l'Université de Louvain, mais il les interrompit en 1914 pour s'engager comme volontaire à l'armée. Il s'y distingua tout particulièrement et fut cité à l'ordre du jour de l'armée belge, ainsi qu'à l'ordre du jour de la 2^e armée française. Il fut honoré de la Croix de guerre belge avec palmes, et de la Croix de guerre française, avec palmes. Il revint en 1918, lieutenant d'artillerie, et il était resté célèbre dans son régiment, où, quoique juriste, il résolvait mieux que les polytechniciens les problèmes de mathématiques!

La guerre terminée, il acheva ses études de droit et fut proclamé docteur en droit, le 22 octobre 1919, avec la plus grande distinction.

A peine six mois plus tard, le 24 mars 1920, il était nommé substitut du procureur du Roi à Bruxelles; il devint premier substitut du procureur du Roi le 8 décembre 1922. Un mois plus tard, le procureur général, Jean Servais, l'appela à son Parquet et obtenait sa nomination, le 27 janvier 1923, en qualité de substitut du pro-

curateur général. Il n'avait pas trente ans, alors qu'à cet âge la plupart des magistrats entament leur carrière. Cette nomination recueillit cependant l'approbation générale, même de ses collègues qui avaient ainsi été dépassés, tant les mérites et la supériorité du jeune magistrat étaient unanimement reconnus.

Lorsque fin octobre 1928 s'ouvrit la place de procureur du Roi à Bruxelles, occupée jusque-là par Léon Cornil, c'est à Raoul Hayoit de Termicourt que le Roi fit appel pour remplir cette lourde charge. Il y fut nommé le 13 novembre 1928.

Moins de cinq ans plus tard, au moment du départ de Léon Cornil, nommé avocat général près la Cour de cassation, Hayoit de Termicourt lui succéda à la direction du Parquet général, comme il lui avait succédé à la direction du Parquet de Bruxelles.

C'est en qualité de procureur général près la Cour d'appel de Bruxelles, que Hayoit de Termicourt prononça quelques-unes des mercuriales qui ont fait date et auxquelles, aujourd'hui encore, on fait référence. Parmi celles-ci, il faut spécialement citer : en 1935, *Considérations sur la loi du 15 juin 1935*, discours prononcé en néerlandais; en 1936, les *Propos sur le ministère public*, et, en 1938, *La femme devant la loi civile*.

La mercuriale consacrée au ministère public est tout à fait exceptionnelle, parce qu'elle met en évidence l'importance que revêt l'indépendance des magistrats du ministère public dans l'exercice de leurs fonctions, et la distinction qu'il convient d'opérer entre les attributions du ministère public en Belgique et ces mêmes fonctions exercées en France. Ainsi que le soulignait en 1954 à propos de cette mercuriale, le premier président de la Cour de cassation Louveaux : « par une démonstration magnifique de clarté et riche de documentation, vous établissiez, sans qu'aucune confusion fût encore possible, les limites et la nature des pouvoirs du ministre de la Justice et des parquets ».

Au cours de ces années de fonction à la Cour d'appel, Hayoit de Termicourt fit preuve d'un grand talent d'orateur, lors de ses nombreuses réquisitions devant la cour d'assises du Brabant.

C'est à cette époque aussi que Hayoit de Termicourt siégeait au Comité permanent de législation, qui préfigurait ce que serait après la guerre la section de législation du Conseil d'Etat.

Le 25 novembre 1938, au moment de l'accession à l'éméritat de Paul Leclercq, procureur général près la Cour de cassation, Hayoit de Termicourt fut nommé avocat général près cette Cour.

Il y prêta serment et fut installé en même temps que Adolphe Gesché, nommé procureur général en remplacement de Paul Leclercq, le 12 décembre 1938. Des voix autorisées s'élevèrent à l'époque pour déplorer le départ de Hayoit de la direction du plus important Parquet général du pays, à un moment où la situation internationale se dégradait de plus en plus, par le fait des agissements des Nazis.

Peu de temps après son arrivée à la Cour, en 1939, le nouvel avocat général prononça la mercuriale de rentrée. Elle était consacrée au Conseil d'Etat et au pouvoir judiciaire. Ce texte remarquable a largement contribué à l'élaboration de la loi de 1946 instituant cette haute juridiction. L'article 20 qui organise le règlement des conflits d'attribution a été repris presque textuellement aux propositions contenues dans cette mercuriale.

1939! La guerre éclate et lorsque vint la cruelle épreuve de mai 1940, l'avocat général Hayoit de Termicourt reprit du service en qualité de lieutenant d'artillerie. Des événements à la fois combien tragiques et d'une importance capitale pour le pays vont placer le roi Léopold III et le gouvernement dans une situation dramatique. C'est alors que le lieutenant d'artillerie est appelé en consultation auprès du Roi et qu'il rédige, par après, avec Albert Devèze et Joseph Pholien, le mémoire qui est resté célèbre.

Revenu au Parquet de cassation, privé peu de temps après de son procureur général, Adolphe Gesché, admis à l'éméritat, et son successeur, le premier avocat général Léon Cornil, s'étant vu interdire l'accès au Palais de Justice, par l'occupant nazi, Hayoit de Termicourt fut, depuis ce moment, avec l'avocat général Roger Janssens de Bisthoven, en charge de toutes les affaires qui venaient devant la Cour de cassation. Il a, en fait, été le confident, voire le conseiller des visi-

teurs qui venaient le consulter sur l'attitude à adopter vis-à-vis de l'occupant. Il réagit avec vigueur aux menaces et violences dont étaient victimes de nombreux magistrats, en raison de l'exercice de leurs fonctions. Sous son impulsion la Cour de cassation et l'ensemble du Pouvoir judiciaire prirent position avec énergie, notamment contre la déportation et le travail forcé des Belges en Allemagne. Au péril de sa vie, il chercha, mais en vain, à sauver le bâtonnier de Bruxelles, Louis Braffort, sauvagement assassiné peu avant la Libération par les collaborateurs de l'ennemi en septembre 1944.

La Belgique libérée, Léon Cornil fut nommé procureur général à la Cour de cassation et Hayoit de Termicourt exerça les fonctions de premier avocat général. Le 12 janvier 1954, il succédait à Léon Cornil, en qualité de procureur général et il exerça cette fonction jusqu'en décembre 1967, date à laquelle il fut admis à l'éméritat.

Il aura ainsi rempli la plus haute fonction du ministère public pendant près de quatorze ans, terme qui n'a plus jamais été égalé depuis lors.

On a maintes fois souligné l'influence de ses travaux sur le droit et la jurisprudence de notre pays. Ses conclusions, dont de nombreuses ont été publiées, en même temps que les arrêts de la Cour, sont des chefs-d'œuvre de précision, de concision et de clarté. Ce ne furent pas seulement les arrêts de la Cour de cassation qui en bénéficièrent, mais aussi la doctrine, qui s'est le plus souvent inspirée de ses écrits, et la jurisprudence des Cours et Tribunaux.

Raoul Hayoit de Termicourt était doué d'une prodigieuse mémoire laquelle lui permettait de citer immédiatement les précédents de jurisprudence utiles sur n'importe quelle question dont ses collaborateurs venaient l'entretenir.

De plus, pendant ces nombreuses années de fonction, le procureur général Hayoit de Termicourt a prononcé une série impressionnante de mercuriales, qui toutes méritent encore aujourd'hui de retenir l'attention et dont certaines ont marqué l'évolution du droit d'une manière déterminante. On doit citer, spécialement, en 1957, *Dol et faute lourde en matière d'exécution des contrats*; en 1958, *Les réclamations en matière d'impôts sur les revenus*, sujet qui était brûlant à l'époque en raison des nombreux recours introduits après la guerre; en 1962, *La Cour de cassation et la loi étrangère*, discours qui ouvrit la voie à un important revirement de

jurisprudence de la Cour; en 1963, *Le conflit traité - droit interne*, dont l'aboutissement serait l'arrêt du 27 mai 1971, qui a reconnu aux traités internationaux ayant des effets directs en droit interne et auxquels la Belgique est partie, la primauté sur ce droit; en 1966, *Considérations sur le projet de Code judiciaire*, discours par lequel Hayoit de Termicourt apporta, par sa vaste expérience, un concours important aux travaux législatifs en cours, relatifs à la réforme judiciaire.

On ne peut tracer un tableau complet de la personnalité de ce remarquable magistrat et de ce juriste éminent, sans exprimer l'admiration que tous ceux qui l'ont approché et spécialement ceux qui ont eu l'honneur et la joie de travailler sous sa direction éprouvaient pour lui. Il se dégageait de cet homme incomparable un charme exceptionnel. Il était d'une modestie extrême, empreinte d'un tact dont il ne se départait jamais. Ses collègues de la Cour et de son Parquet en étaient les témoins privilégiés dans leurs rapports quotidiens avec lui. Ceux qui l'ont connu de près se souviennent des attentions si délicates qu'il manifestait dans les circonstances heureuses ou malheureuses de la vie personnelle de ses collègues et de tous les membres du personnel du Parquet. Tous lui témoignaient plus que de l'attachement, une véritable vénération.

Il était aussi extrêmement cultivé et n'a jamais arrêté de s'instruire. Il estimait qu'un magistrat doit vivre dans le siècle et doit à tout moment être informé de tout ce qui touche à la vie quotidienne de ses compatriotes.

Ce sont, certes, ces qualités qui firent de lui l'interlocuteur de choix du roi Baudouin. Encore que Raoul Hayoit de Termicourt n'ait jamais recherché les honneurs, quels qu'ils fussent, le roi Baudouin lui conféra, après sa mise à la retraite le 22 décembre 1967, le titre, héréditaire, de vicomte.

Le 26 novembre 1970, il succomba à une grave maladie, qui le minait depuis longtemps et qu'il avait supportée avec un courage exemplaire. Ses funérailles eurent lieu, à sa demande, dans l'intimité familiale. Le roi Baudouin y assistait personnellement.

Eloge funèbre de M. le procureur général vicomte Hayoit de Termicourt, dans *Journal des Tribunaux*, 86^e année, n° 4729, 30 janvier 1971, p. 79-85. — P. Struye, *Le procureur général vicomte Hayoit de Termicourt*, dans *Journal des Tribunaux*, 86^e année, n° 4746, 5 juin 1971, p. 373-374. — Ch. d'Ydewalle,

De la tenue kaki à la robe rouge. La prestigieuse carrière du Procureur général Raoul Hayoit de Termicourt, dans *Le Soir*, 17-18 mars 1968. — *Décès du vicomte Raoul Hayoit de Termicourt*, dans *La Libre Belgique*, 27 novembre 1970. — *Mort de l'ancien procureur général vicomte Raoul Hayoit de Termicourt*, dans *Le Soir*, 28 novembre 1970. — J. Velaers et H. Van Goethem, *Leopold III, de Koning, het Land, de Oorlog*, Tielt, 1994.

Ernest Krings

Illustration : Planche X, face à la page 257.
Raoul Hayoit de Termicourt.

HICTER, Marcel, Auguste, Joseph, directeur général de la Jeunesse et des Loisirs, né à Hanneffe le 12 janvier 1918, décédé à Momalle le 17 avril 1979.

Marcel Hicter est issu d'une famille paysanne, où le respect du travail est de tradition et où l'emprise de la richesse du verbe est vertu considérée. Il est hesbignon, c'est-à-dire de quelque part qu'il emportera avec lui dans toute l'intelligentsia nationale et internationale. Partout, il tourne éternellement autour du hameau de l'enfance dont la nostalgie corrigera toutes les déchirures.

De sa jeunesse, il gardera deux discours aussi grands : celui de l'aventure individuelle, celui de la dimension sociale.

De son développement familial, il conservera deux comportements aussi riches : celui de l'attraction, de l'amour exprimé et celui de la répulsion, de la colère explosive contre l'injustice et la médiocrité. Mais il sait s'extraire de la boue de passé qui l'étouffe : quand il est en compagnie, il chante, il soliloque, il parle wallon ou latin. Quand il est en solitude, il écrit, il dessine.

Sa vie durant, il aura été marqué par l'accélération fantastique du temps : dernier d'une longue série de petits cultivateurs, marqués au lent tempo des heures et des saisons; premier de l'avant-garde d'un siècle dont il assume la mutation, marqué de la passion de la culture et de la prospective. A la songerie mélancolique de l'enfant répond l'engagement de l'homme toujours souriant.

Laissons-le dire lui-même, le déroulement de sa formation.

Enfant, conjointement à l'école du village pour l'instruction de base et à la suite de son père pour l'éducation à la vie associative à travers la musique et le théâtre amateur.

Adolescent, lui qui s'est fait connaître comme franc-tireur du socialisme, il n'est pas peu fier de dire ce qu'il doit, très dialectiquement à l'internat du Petit Séminaire de Herve : l'amour de la langue latine, la passion pour le dépassement par la réflexion et la haine du sectarisme clérical.

Jeune adulte, poussé par la lucidité d'un instituteur local et par la volonté de son père, il s'épanouira à l'Université de Liège dans la formation à la philologie classique et la fréquentation de la philosophie et de la linguistique. Il entrera dans l'existence professionnelle, aussi discret dans la part consacrée à sa famille et à soi-même qu'expansif et impliqué dans la part consacrée à la défense sociale et à l'illustration culturelle. Il entre dans la vie, après les guerres absurdes, avec les bâtisseurs du futur.

De sa formation, il gardera le sens et la valeur de la coopération, la puissance déployée dans les situations conflictuelles, la décontraction du pédagogue inductif, l'usage de la séduction pour faire comprendre le secret, le complexe et faire atteindre le profond.

Pour aborder les grandes lignes de son activité au sortir de l'album de famille, il convient de rappeler que sans avoir étudié la sociologie, il aura été constamment un prospecteur imaginatif du futur de nos sociétés. Ici, encore une fois, franc-tireur marqué par l'intuition liée à l'action et à la praxis. Il savait et il disait qu'à tout problème, il y avait plusieurs solutions; le choix était lié au projet de société que l'on défendait. Il savait distinguer divers niveaux de lecture d'un texte : lire pour imaginer, dessiner pour penser, écrire pour photographier, voir et regarder pour connaître l'art et la nature et pour construire le monde avec les autres.

Marcel Hicter a exercé successivement ou simultanément des fonctions administratives et politiques, des états de consultant social et culturel, des mandats de gestion et de contrôle.

Au-delà des fonctions, des états et des mandats, en membre responsable de la société civile, il a exercé encore des charges de direction d'associations tant locales qu'internationales.

Le fonctionnaire, le conseiller, le mandataire n'ont pas entravé en lui la volonté d'être avant

tout un citoyen responsable. Il a véhiculé sa vie durant un conflit intime entre une pression interne qui verse, au-delà d'un certain seuil, la puissance intérieure vers le monde extérieur et une capacité d'appropriation de la problématique de l'extérieur pour passer à l'action réfléchie.

Officiel en représentation : il a mis la cordialité au cœur des conventions. Homme de bureau : il «s'ennuyait seulement de ce qui l'ennuyait», il a toujours combattu contre la grisaille, pour la sauvegarde de la plus grande part de l'être.

Citoyen responsable : il s'est servi de son arme majeure «César Auguste» de l'expression et de l'extraversion, contrôlées par une rigueur d'organisation et une obstination devant la décision à prendre.

Tout cela a fait un homme épanoui : «et si le travail ne se distinguait pas du loisir?», «l'esprit vaut bien le corps comme gagne-pain».

Les fonctions administratives successives tiennent en trois étapes : fondateur-créditeur du Service national de la Jeunesse, dont il sera le conseiller de 1948 à 1957, date à laquelle il est détaché pour entrer au cabinet du ministre de l'Instruction publique Léon Collard; directeur d'administration des Arts et Lettres jusqu'en 1962 puis directeur général de la Jeunesse et des Loisirs. Partout, sa haute considération pour la fonction publique l'a amené à la considérer comme un exercice démocratique, à l'écoute du public et des problèmes à affronter, et à la fonder sur une pratique de décision responsable à tous les niveaux. C'est ainsi qu'on lui doit au-delà de l'administration passive de la chose établie, des créations actives et vivantes : le Service national de la Jeunesse, le Conseil de la Jeunesse, les stages d'art dramatique, les stages d'animation, le centre de documentation, le service de prêt de matériel, la collection musicale de danse populaire, la médiathèque, le service de l'audiovisuel, les *Cahiers Jeunesse, Education, Bibliothèques*, le centre culturel de la Marlagne qui porte son nom aujourd'hui, le décret sur l'éducation permanente, le décret sur la lecture publique, la politique des centres et maisons des jeunes, la politique des maisons de la culture et des foyers culturels.

Les mandats ont été exercés en Belgique, auprès de la RTBF (anciennement INR puis RTBEF) en qualité d'administrateur de 1960 à

1977 et de commissaire du gouvernement en 1978-1979.

Par ailleurs, de 1960 à sa mort, il a été sans interruption «expert consultant» de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Sur le terrain purement local, sa grande fierté est d'avoir été bourgmestre de 1947 à 1952, puis échevin de 1953 à 1970 de la commune de Mollle.

Le reste de son activité est lié à la vie associative d'une part : il a été en 1948 l'artisan de la création de l'Assemblée mondiale de la jeunesse (W.A.Y.) dont il sera le premier rapporteur et il a été le président mondial de la Fédération internationale des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active; d'autre part, acteur de la création culturelle en Wallonie, comme remarquable poète wallon.

Il reste à ajouter qu'il est à l'origine de la création, à l'Université libre de Bruxelles de la licence en loisirs, en sa qualité de professeur de prospective et de gestion d'activités socio-culturelles. En toute son activité, il aura été un rassembleur, à partir d'un engagement selon les impératifs de conscience et jamais au service des appareils.

Comme expert consultant du Conseil de l'Europe, il convient de souligner l'importance et la répercussion mondiale de ses deux principaux rapports : 1968, *Ebauche d'une analyse d'un monde malade de sa jeunesse*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1968. Doc.2432, 23 septembre 1968, p. 15 à 49 et 1972, *Préliminaires pour une recherche sur les causes de la toxicomanie chez les jeunes*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1972, Doc.P.H./col.(72)11.

Comme poète wallon, c'est l'originalité et la puissance du message qui sont à retenir, comme témoignages contre-culturels par essence, notamment : *L'acopleuse*, adaptation en dialecte hesbignon de *La Célestine* de Fernando de Rojas, qui a régénéré le théâtre dialectal; *Li pont à l'Mwète Ewe*, Bruxelles, dans *Cahiers J.E.B.*, 1983, qui localise les sources d'une inspiration personnelle, sociale et philosophique.

Quant à son éternel combat pour la démocratie culturelle, il est tout entier mis en évidence par l'ouvrage publié en 1980 : *Pour une démocratie culturelle*, Bruxelles, D.G.I.L. et Fondation Marcel Hicter, 1980, préface d'André Van Aelbrouck, 384 pages. C'est un bel exemple d'un « pari sur la qualité de l'homme ».

Marcel Hicter avait épousé, le 3 janvier 1942, Renée Hanson, qui lui donna trois enfants : Marianne, le 17 septembre 1942; Daniel, le 5 novembre 1947 et Marcel-Pierre, le 5 avril 1949.

Marcel Hicter, dans *Cahiers J.E.B.*, Bruxelles, 1983, n° 1, *Avant-propos* de Ph. Moureaux; *Préface* d'A. Van Aelbrouck.

Marcel Deprez

HORRENT, Jules, Urbain, philologue romainiste, professeur ordinaire à l'Université de Liège, né à Seraing le 11 avril 1920, décédé à Malmedy le 11 septembre 1981.

Fils de Désiré Horrent (1880-1943), directeur du *Journal de Liège* et député libéral. Résistant à l'occupation allemande durant la seconde guerre mondiale, Désiré Horrent fut abattu par la collaboration en 1943.

Jules Horrent, cet homme à la modestie souriante, n'avait qu'un seul orgueil, celui d'être un romaniste dans toute l'acception du terme. Il conduisit sa démarche intellectuelle en fonction de cet objectif unique, mais vaste : dominer les champs linguistique et littéraire des cultures néo-latines. Il fit ses études de philologie romaine à l'Université de Liège où il fut l'élève de Servais Etienne, de Robert Vivier et de Maurice Delbouille, dont, jeune licencié, il devint le collaborateur (1942-1948). Il suit également des cours de portugais à l'Université libre de Bruxelles. Docteur en philosophie et lettres en 1947, il reçoit une bourse extraordinaire du Fonds national de la Recherche scientifique en 1948. Dès cette époque, il entreprend des voyages d'études en Espagne et au Portugal, dont les langues et les littératures étaient déjà et allaient devenir de plus en plus l'objet de son enseignement et de sa recherche. Agrégé de l'enseignement supérieur en 1951, il se voit confier dès l'année suivante un ensemble de cours relevant des langues et littératures romanes étrangères tant à l'Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques de l'Université de Liège qu'à la section de Philologie romaine de la même institution. Le 1^{er} mai 1956, la Faculté de Philosophie et Lettres le nomme professeur ordinaire. A ce titre, Jules Horrent est le véritable fondateur d'un enseignement

complet de l'espagnol à l'Université de Liège. En 1965, il devient titulaire de la chaire de langues et littératures romanes nouvellement créée.

Sa production scientifique se caractérise par l'ampleur des sujets traités et par la rigueur d'une méthode qui, faisant fi des modes, était constamment illustrée par une sagacité peu commune et une érudition jamais prise en défaut. Disciple de Maurice Delbouille, il s'intéresse d'abord à l'ancienne littérature française, en elle-même et dans ses relations avec les autres littératures européennes. Cette perspective comparatiste le mènera à la rédaction de son *opus magnum*, *La Chanson de Roland dans les littératures française et espagnole au moyen âge* (Paris, 1951, 541 pages). Le philologue Jules Horrent, héritier de la double tradition liégeoise de critique et d'analyse textuelles, y déploie toutes ses facultés d'observation pointue et de synthèse lumineuse. Confrontant les versions médiévales de la *Chanson*, il postule l'existence d'un texte antérieur à celui de Turol. Ensuite, il décrit minutieusement les transformations, parfois singulières, que ce dernier a connues dans les littératures française et espagnole médiévales en tenant compte du réseau de relations tissé autour du thème rolandien dans l'ensemble des domaines romans et germaniques.

La littérature épique française est encore l'objet de deux travaux majeurs de Jules Horrent : *Le Pèlerinage de Charlemagne. Essai d'explication littéraire avec des notes de critique textuelle* (Paris, 1961, 164 pages) et ses contributions au *Grundriss der Romanischen Literaturen des Mittelalters* (vol. III, t. I, fasc. 2, *Chanson de Roland et Geste de Charlemagne*, Heidelberg, 1981, 51 pages; vol. III, t. II, fasc. 2, *Chanson de Roland et Geste de Charlemagne (Partie documentaire)*, Heidelberg, 1985, 111 pages).

Le chemin de Roncevaux conduit l'hispaniste Jules Horrent sur les traces de Roland en Espagne. Son édition du fragment épique d'un *Roncesvalles* navarrais, accompagnée d'un commentaire philologique fouillé, fait autorité depuis sa parution (Paris, 1951, 260 pages). Cette route devait croiser, bien entendu, celle du Cid. Jules Horrent consacrera deux ouvrages fondamentaux à l'épopée castillane par excellence : un recueil d'articles, revus et complétés, se propose de démêler l'écheveau des relations

historiques et littéraires autour du personnage du Campeador (*Historia y poesía en torno al «Cantar del Cid»*, Barcelone, 1973, 396 pages); une édition du texte espagnol de Per Abbat, accompagnée d'une traduction française, ferme *con broche de oro* le cycle cidien de l'érudit liégeois (*Cantar de mio Cid. Chanson de mon Cid*, Diegem, 1982, 2 vol., XLIII + 353 pages).

On restreindrait singulièrement l'envergure du savant si l'on négligeait ses travaux portant sur d'autres périodes que le Moyen Âge. En fait, peu d'aspects de la littérature espagnole ont échappé à son attention. De *La Celestina* de Fernando de Rojas à *La Gaviota* de Fernán Caballero, de Cervantès à Carmen Laforet, il commente les textes les plus divers, importants ou mineurs, avec précision et finesse.

Le domaine portugais, on l'a vu, a exercé son attrait sur Jules Horrent dès le début de son cursus académique. Précisément, il inaugure ses publications par une présentation des *Littératures de langue portugaise (Portugal, Brésil)* (extrait des *Cahiers du Nord*, 67-68, 1947, 64 pages).

Quant à l'Italie, elle est aussi très présente dans la bibliographie du romaniste, du Moyen Âge (Dante) à l'époque contemporaine (Pirandello) en passant par la Renaissance (Pulci).

En 1968, le prix Francqui, la plus haute distinction scientifique nationale, couronnait les immenses mérites d'un chercheur dont les travaux étaient devenus, et restent, des ouvrages de référence.

En 1973, l'Académie royale de Belgique reconnaissait les qualités de Jules Horrent et — nous osons le croire — l'élégance de son style de critique pénétrant, en lui conférant le titre de membre correspondant de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques.

Le Real Academia Española, à son tour, récompensait les efforts de l'hispaniste, sa connaissance à la fois étendue et profonde de la culture espagnole, et l'énergie qu'il avait mise à la diffusion de la langue de Cervantès dans nos régions, en lui décernant, en 1979, le titre de membre correspondant.

Jules Horrent était membre fondateur de la Société internationale Rencesvals depuis 1956.

Son fils, Jacques, actuellement chargé de cours à l'Université de Liège, a choisi de situer ses activités d'enseignant et de chercheur dans le droit fil de la pensée paternelle. Secrétaire de

la Société Rencesvals, il étudie les relations entre les épopées française et espagnole.

A. Maquet, M. Tyssens, J. Joset, *Jules Horrent*, dans *Etudes de Philologie Romane et d'Histoire Littéraire offertes à Jules Horrent*, Liège, 1980, p. V-IX. — N. Cherubini, *Bibliographie de Jules Horrent, ibidem*, p. XI-XXIII. — K. Adams, 'Las proezas de Myo Çid andaualas demandando' (CMC 1292) : Jules Horrent (1920-1981), dans *Bulletin of Hispanic Studies*, t. 62, Liverpool, 1985, p. 113-120. — AA. VV., *Les romanciers liégeois. Deux chroniques pour un centenaire*, Liège, 1990, p. 63, 113-114, 116, 177-182, 188-189. — M. Thyssens, *In memoriam Jules Horrent*, dans *Bulletin bibliographique de la Société Rencesvals*, fasc. 13, 1980-1981, p. 8-9.

Jacques Joset

HOUBART, Pierre-Joseph, ancien légionnaire, tambour-major du régiment Charlotte des volontaires belges pour le Mexique, général en Bolivie, né à Celles le 19 février 1827, décédé à Bruxelles le 30 juillet 1907.

Né à Celles, chez son grand-père maternel, Pierre-Joseph était l'aîné des cinq fils d'un charbon de Grand-Axhe (aujourd'hui commune de Waremme). Désigné par le tirage au sort, il rejoint l'armée le 20 mars 1848, un mois après le départ de sa famille pour le Grand-Duché de Luxembourg. A cause de sa haute taille, il est versé dans le régiment des Grenadiers, à Bruxelles. Devenu caporal, il signe pour un nouveau terme le 3 mars 1854 comme remplaçant.

Le 23 septembre 1854, il s'engage à Lille à la Légion étrangère et participe avec elle aux campagnes de Crimée (1854-1856), d'Algérie (1857) et d'Italie (1859). En Crimée, où il sert comme canonier, il est blessé par un éclat d'obus lors du siège de Sébastopol et il est décoré de la Médaille militaire française. Promu sergent-major tambour-major, il est blessé à la bataille de Solferino. Il est porté déserteur le 2 mars 1861. On le retrouve à Liège le 30 octobre 1863 comme inspecteur des commissionnaires du chemin de fer.

Le 25 août suivant, à Audenaerde, il se porte volontaire pour le Mexique comme tambour-major du régiment Charlotte. Le 11 avril 1865, il prend part à la bataille de Tocambaro et se voit décerner la Médaille du Mérite militaire. Le 27 mars 1866, il rejoint les rangs de la Contre-

guerrilla de la Soledad, une unité française dans laquelle servent nombre d'étrangers. Il ne quitte pas le Mexique avec le gros des volontaires belges et poursuit la lutte jusqu'à la chute de l'empereur Maximilien, le 19 juin 1867. Il se retrouve finalement sur les quais de New York d'où il repart pour l'Amérique du Sud.

Il y séjournera trente ans, exerçant divers métiers, passant d'un pays à l'autre. Au Paraguay où il connaît une misère noire, un consul l'aide à gagner la Bolivie pour s'y engager dans l'armée. Il y devient rapidement général. Il est également prouvé qu'il se trouvait à Montevideo en décembre 1898. Peu après, il rentre au pays.

Le 15 mars 1899, il s'installe dans une famille waremienne. Il y séjourne pendant près de deux ans. Le 11 février 1900, il part pour Bruxelles. Il y passe trois ans pendant lesquels il déménage six fois! Aidé par les représentants belges de la Croix verte française, il est admis pendant quelques mois dans le home créé à Sèvres par cette association pour accueillir les anciens soldats coloniaux français. Lorsqu'il rentre à Bruxelles, ses protecteurs le placent à l'Hospice des Petites Sœurs des Pauvres puis réussissent à le faire admettre au refuge des Ursulines où il s'éteint le 30 juillet 1907.

H. Stiermet, *Par-dessus les clochers. Mémoires de Pierre-Joseph Houbart, apothicaire*, Bruxelles, 1931. — A. Duchesne, *L'expédition des volontaires belges au Mexique*, Bruxelles, 1937. — M. Joachim, *Un Aventurier waremien*, dans *Les Cahiers wariens*, 1993.

Maurice Joachim

HULSIUS, Levinus, ou VAN HULZE, HULSE *Lievin*, auteur, lexicographe, compilateur et éditeur, né à Gand en 1546, décédé à Francfort-sur-le-Main en 1606.

On ne connaît rien de précis sur la jeunesse et l'éducation de Hulsius, mais à en juger d'après ses écrits rédigés en latin il dut recevoir une formation soignée. Outre cette préparation littéraire, ses livres indiquent aussi des notions étendues de mathématique. On se demande — mais là toutes sources nous manquent —, s'il n'a pas fréquenté l'Université de Louvain ou plutôt celle de Douai, car l'usage du français ne

lui posait aucun problème. L'Université de Douai, récemment créée en 1562, attira plusieurs étudiants gantois à partir de 1563. Mais un jeune homme, intéressé par les idées de la réforme et futur calviniste, peut-il avoir été tenté par Douai? En 1570, Hulsius se marie et s'installe à Middelbourg pour revenir dans sa ville natale en 1576 ou 1577.

Gand vit, en cette année 1577, l'instauration d'une République calviniste: ce régime dura sept ans pour se terminer lamentablement en septembre 1584 avec Farnèse. Il est certain qu'en 1577 Hulsius est déjà calviniste. Il n'est peut-être encore qu'un calviniste modéré puisqu'il ne fait pas partie du Comité des Dix-huit et que son nom n'est pas repris sur la liste du 1^{er} novembre 1577. Ce Comité, qui exerce une dictature larvée sur la ville, va cependant s'agrandir de dix nouveaux notables à la fin octobre 1578 et c'est alors qu'on voit apparaître le nom de Hulsius. A partir de 1584, la survie pour la République calviniste devient de plus en plus précaire et il ne reste plus d'espoir pour les calvinistes. Beaucoup, abandonnant leurs biens, quittent la ville et l'on trouve parmi eux Hulsius. A cause de sa participation, la sanction sera pour lui plus dure: non seulement la confiscation de ses biens comme pour les autres réfugiés, mais aussi l'interdiction de transférer plus tard en Allemagne tout revenu de la vente. En 1585, il sera en outre condamné par contumace à une expulsion à vie de Gand. Hulsius retourne d'abord à Middelbourg où il avait probablement des relations familiales, puis repart pour Brême et arrive finalement à Frankenthal à la fin de l'été de 1584.

A partir de ce moment, nous sommes mieux renseignés sur la vie et les déplacements de Hulsius grâce au travail de Merkel, qui a retrouvé plusieurs documents dans les archives de cette région. Hulsius s'installe à Frankenthal, probablement parce que J. Casimir y accueille les réfugiés pauvres des Pays-Bas et qu'il y retrouve une importante communauté flamande. Pour subvenir aux besoins de sa famille qu'il a fait venir, il enseigne le français. Il l'enseigne d'abord aux enfants des réfugiés wallons, mais cela est vite mal vu par le Consistoire qui veut donner ce poste à son pasteur. En 1585, il est obligé de fermer son école et il ne peut enseigner qu'à des enfants allemands. Le nombre d'élèves diminuant, la mort de sa femme et son état de santé l'obligent à y renoncer définitivement en 1589.

Hulsius se tourne alors vers les études théologiques. Au début de janvier 1590 il est inscrit à l'Université de Heidelberg; Heidelberg avait acquis, à partir des années 1570, une plus grande renommée pour la formation des réformés que Genève. Il n'y reste pas longtemps. En 1591, il habite déjà Nuremberg; il s'est remarié, sa famille s'agrandit, sa situation économique s'améliore et il enseigne toujours le français (par exemple chez le comte Artenius); il porte maintenant le titre de *notarius imperialis* et, en 1592, il réussit même à faire venir une partie de l'argent provenant de la vente de ses biens à Gand. Cela lui permet de fonder une librairie ou plutôt d'entreprendre un commerce de livres: il devient auteur, compilateur, éditeur, représentant... et c'est le début d'une longue suite de publications. Beaucoup de ses éditions sont rares, parfois très rares, et leur description et analyse un peu détaillées ne sont donc pas un luxe d'érudit.

Son premier travail est consacré au quadrant ou carré géométrique — instrument qui permettait la mesure des angles — et ses applications pour mesurer les champs. Le livre n'a rien d'original et se situe dans la suite des autres traités consacrés à cet instrument, dont le premier peut être daté des environs de 1322 (Jean de Lignières) et dont le plus connu est celui de Peurbach (1460). Le but de Hulsius sera toujours la pratique, l'utilité pour les citoyens et il essaie très souvent de donner une édition en langue vernaculaire. *Theoria et praxis quadrantis geometrici ... Das ist, Beschreibung, Unterricht und Gebrauch des gevierden geometrischen und anderer Instrument, damit eine jede ebene, höhe, breite, tieffe und gewisse distantz eines jeglichen dings nach des Euclidis, und anderer gelehrter Mathematiken Regel, abzusehen und zumessen. Noribergae, typis Gerlachianis sumptibus Cornelii de Iudaeis 1594, in-4^o, 70 p., ill. De quadrante geometrico libellus. In quo quidquid ad linearum et superficium, utpote altitudinem et latitudinem, dimensiones facit lucidissime demonstratur. Additae figurae aeneae XXXVII. ad maiorem doctrinae intelligentiam et lucem hactenus non ita expositae. Sumptibus et expensis Cornelii de Iudaeis editus. Noribergae, typis Christophori Lochneri, 1594, in-4^o, 63 p., ill. Et la nouvelle édition augmentée de 1596: *Ocularis et radicalis demonstratio usus quadrantis. Das ist ein augenscheinlicher und gründtlicher Bericht von**

gebrauch des gevierdten geometrischen Instruments, alle höhe, weite, lenge und tieffe abzumessen. Mit zwey kunstreichen Kupfferstücken und des Instruments abdruck gezieret. Noribergae : Typis Christophori Lochneri, sumptibus authoris, 1596, in-4°, 42 ff., ill. Les deux éditions parues en 1594, d'abord en allemand, puis en latin, sont toujours attribuées par les bibliographes à Hulsius.

Ceci à tort car le véritable auteur en est Corneille de Jode. Dans l'introduction de l'édition latine, de Jode écrit qu'il a rédigé son opuscule avec l'aide et les conseils de Martin Geert, professeur à l'Académie douaisienne, et en 1599 recteur de cette université; en plus, il donne la liste des auteurs consultés : O. Fineus, Euclide, P. Apianus, G. Frisius...

De son côté, Plantin confirme cette attribution (Archives, Carnets de Francfort, sept. 1594 : De Corn. de Judaeis. 2 De quadrante geometrico). Quel est dès lors le rapport avec Hulsius? A-t-il traduit la première édition en allemand? C'est possible, quoique de Jode, dans son introduction, atteste formellement l'avoir éditée récemment en allemand. Hulsius l'a probablement aidé pour l'édition et la diffusion.

Ensuite paraît un livre, non sans succès vu qu'il connut une deuxième édition en 1596, la *Chronologia Pannoniae. Ein kurtze beschreibung, desz Königsreichs Ungern ... ausz vilen glaubwürdigen Autheribus colligiert durch Lev. Hulsium. Darzu ein Geographisch Mäplein gehört. Gedruckt zu Nürnberg, durch Christoff Lochner, 1595, in-4°, 4 ff., n.ch., 36 p.* avec une petite carte de la main de H. Sibmacher d'après un dessin de l'auteur. En publiant son *Kurtze und Warhafftige beschreibung, dises hierzu gehörenden Landtäftelein, begreifend die fürnemste Stätt, Calais, Ardres, Guines, Hames, Boulogne et. in Frankreich. Item, Grevelinge, Duynkercke, S. Winoxberg, Bourborch, Cassel, Hondscote, et. in Flandern. Item, S. Omer, mit dem umbligenden Ländern in Artois. Auch was sich in derselbigen Gegend, vor etlichen viel Jahren, bisz ins 1596 zu wasser und land hat zgetragen, Für Levinum Hülsium ... Noribergae. Typis Alexandri Philippi Theodorici, 1596, in-4°, 9 ff.* et une carte dépliant du même graveur, Hulsius veut donner aux Allemands une brève description de la Flandre en même temps qu'une énumération des principaux événements qui s'y sont déroulés de 1557 à 1596. Hulsius se borne

à donner des extraits de Guicciardini et d'autres historiens de moindre importance. Les *Chronologiae compendiae*, comme Hulsius les appelle, doivent être classées dans le genre d'une introduction pour un futur « guide bleu ». Par région et par ordre chronologique, Hulsius y a compilé un résumé des événements tiré de plusieurs auteurs cités au début du texte. Le livre se termine par la description d'un voyage réalisé en onze jours de Vienne à Constantinople et entrepris par J. Leunclavius en 1584. Dédié au puissant prince-évêque Eberhard von Speier l'ouvrage contient une belle gravure de ses armes par H. Sibmacher.

Chronologia in qua provinciae sequente pagina nominatae et in adiuncta tabula topographica comprehensae, breviter describuntur, ex variis fide dignis authoribus collecta. Per Lev. Hulsium, Gandensem Not. Imp. Noribergae. Typis Christophori Lochneri. 1596. Sumptibus Autoris, in-4°, 3 ff. n.ch., 49 p. avec cartes. *Chronologia. Das ist, Ein kurtze beschreibung deren Länder, so in diser hierzu gehörigen Landtafel, begriffen seind, ausz vilen glaubwürdigen Autoribus zusammen Colligiert. Durch Levinum Hulsium ... Typis Christophori Lochneri, 1596, Sumptibus Authoris, in-4°, 2 ff. n.ch., 44 p.* avec cartes. Vu le succès de ce livre utile et en deux langues, Hulsius s'empressa d'en donner une deuxième édition. Dans une nouvelle lettre à Eberhard, il écrit, non sans fierté, qu'il ne reste à peine qu'un seul exemplaire des 1600 que comptait la première édition. Il développe aussi son texte, ajoute quelques inscriptions antiques lues sur les monuments et continue la compilation jusqu'en 1596.

Chronologia. Hoc est, Brevis descriptio rerum memorabilium, in provinciis hac adiuncta tabula topographica comprehensis gestarum, usq; ad hunc M.D.III C. annum praesenten : ex variis fide dignis authoribus collecta, Per Levinum Hulsium Gandensem. Not. Imp. Noribergae, Typis Christophori Lochneri. 1597 Sumptibus Authoris, in-4°, 3 ff. n.ch., 89 p. et 8 cartes. *Chronologia. Das ist, Ein kurtze beschreibung was sich in den Ländern, so in dieser hierzu gehörigen Landtafel begriffen, bisz auff dieses 1597 Jahr, gedenkwürdiges, verlauffen ... colligiert durch L. Hulsium. Noribergae. Typis Christophori Lochneri, 1597. Sumptibus Authoris, in-4°; 38 ff. n.ch., cartes.*

La fin du XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle coïncident avec une augmentation des publications se rapportant à la numismatique. Cette science est alors à ses débuts, cherche sa voie et ses méthodes et tous les amateurs de numismatique lui apportent quelque chose. Hulsius est aussi un amateur et ne laissera pas un grand nom dans l'histoire de la numismatique mais ses livres demeurent intéressants à plusieurs points de vue. Le premier fruit de sa passion est l'édition des *XII Caesares : XII. primorum Caesarum et LXIII. ipsorum uxorum et parentum ex antiquis numismatibus, in aere incisae, effigies : atque eorundem earundemque vitae & res gestae, ex varijs authoribus collectae per Levinum Hulsium Gandauensem. Not. imp. Cum priuilegio. Francoforti ad Moenum, Typis Iohannis Collitii, sumptibus Pauli Brachfeldij. 1597, in-4^o, 4 ff. n.ch., 198 p., 1 f. n.ch. avec index. Dans la lettre préface, datée de son musée le 22 février 1597, il raconte comment, au cours d'un récent voyage en Italie, il a pu acquérir quelques monnaies antiques qui, jointes à celles de sa collection, lui ont permis de compléter son livre. Pour le moment, il se limite encore aux douze premiers Césars et à leurs proches; il y a 74 effigies tracées d'après ces monnaies et gracieusement insérées dans une demi-douzaine de passe-partout différents, genre renaissance; le tout est gravé par H. Sibmacher. En face de chaque portrait se lit une courte biographie tirée de Suétone ou d'autres historiens. Mais qui est l'auteur de ce livre? Là où le titre mentionne *collectae per L. Hulsium*, là où dans la lettre-préface il s'attribue le travail, on lit, non sans étonnement. L'introduction de l'éditeur P. Brachfeld, qui prétend, lui aussi, avoir compilé le livre. La question est difficile à résoudre. Il est plus important de connaître la valeur du livre, c'est-à-dire la véracité des effigies et leur rapport avec les monnaies. Rien n'est indiqué pour nous satisfaire. Le succès de son premier travail n'était pas mince puisque une deuxième édition vit le jour chez un autre imprimeur et aux frais de Hulsius. La lettre-préface, à part la date, est la même; celle du premier éditeur Brachfeld aussi, mais Hulsius y a mis son nom et a oublié de changer le colophon. *XII primorum Caesarum et LXIII. ipsorum uxorum et parentum ex antiquis numismatibus, in aere incisae, effigies : atque eorundem earundemque vitae & res gestae, ex varijs authoribus collectae per Levinum**

Hulsium Gandauensem. Spirae typis Bernardi Albini. Impensis authoris 1599. J'ai cru un moment que Hulsius, ayant pris les exemplaires restants de la première édition, avait changé le début du livre. Il n'en est rien, l'ordre des passe-partout a complètement été modifié, ce qui signifie une nouvelle édition pour la partie gravée. Mais puisque le texte est le même, il restait donc une partie de la première édition imprimée seulement avec le texte et des parties blanches, destinées à y ajouter dans un second temps la gravure. Ce qui a eu lieu au fur et à mesure de la vente et ce qui peut expliquer les différences entre les exemplaires.

Citons encore une petite publication parue successivement sur une simple feuille et en format de livre de poche, d'abord en latin puis en allemand : *Descriptio Viatorii et compassi sive Horlogii solaris, 1597; Descriptio viatorii, sive Compassi cujus beneficio in quovis etiam incognito loco, ab uno vico aut urbe ad aliam, sine magna aberratione, per totam Germaniam, Italiam et alias vicinas regiones, nocte dieque pervenire facile est, publicata per Levinum Hulsium ... Noribergae et Francofurti, apud auctorem 1597, in-32^o; Descriptio et usus viatorii et horologii solaris, oder Vorstellung eines Wegweisers und Sonnen-Compasses, mit welchem man mit einem jeden, auch unbekandten Orth, ohne Fragen oder merckliche Irrung durch ganz Teutschland, Italien und umliegende Länder, bey Tag und Nacht reisen kan. Nürnberg 1597.*

Les *Emblemata* d'Altdorf sont à classer parmi les nombreux livres d'emblèmes parus au XVII^e siècle. L'occasion en était la suivante : chaque année, le 29 juin, et ceci à partir de 1577 jusqu'en 1626, quatre médaillons étaient distribués à l'Académie Altorfina. L'édition de Hulsius contient, pour la période 1582-1597, la représentation de 64 médaillons et les panégyriques prononcés à cette occasion par les quatre lauréats. Les médaillons, du graveur Sibmacher, ont d'un côté la représentation emblématique entourée d'une inscription et de l'autre une formule de félicitation ou de récompense. Ajoutons que le Musée de Nuremberg conserve encore 190 de ces médaillons. *Emblemata anniversaria Academiae Altorfinae studiorum iuventutis exercitandorum causa proposita et variorum orationibus exposita. 1597 Norimbergae. Impensis Levini Hulsij. A la fin : Excudebat*

Christophorus Lochnerus, in-4°, 6 ff. n.ch., 153 ff; ch., 3 ff. n.ch. L'*Epitome* de 1602 et l'*Ausszug* de 1603 ont un nombre supérieur de médaillons (94), tandis que les discours y sont fort réduits ou supprimés : *Epitome emblematum panegyricorum Academiae Altorfinae, studiosa Iuventuti proposita ... Noribergae Impensis Levini Hulssi 1602*, in-4°, 98 p. *Ausszug deren Emblematum und Schulgaben so die hohe Schule zu Altorff der studierenden Jugend jährlich pflegt ausszuthellen und fürstellen zu lassen. Frankfurt am Main, impensis Levini Hulsii, 1603*, in-8°, 50 ff.

Si Hulsius n'avait eu à son actif que les livres que nous venons de signaler son nom serait à peine connu de quelques érudits; c'est l'édition de ses voyages et de ses dictionnaires qui le sauve de l'oubli. A partir de 1596-1597, Hulsius déploie une activité fébrile — son travail d'éditeur, ses propres livres, ses instruments scientifiques et ses cartes —, entrecoupée de voyages à l'étranger à la recherche de textes à éditer. D'abord, il veut se rapprocher de Francfort à cause de ses foires de livres. Plantin, dans les *Carnets de Francfort*, nous signale qu'à partir de 1596 Hulsius y vendait pour lui des livres et des cartes géographiques. En plus, les *Mesz-Jahrbücher* le mentionnent, à partir de 1597, et jusqu'à sa mort, avec plusieurs livres.

Les grandes découvertes du XVI^e siècle ont donné naissance aux récits de voyage, qui, souvent illustrés d'une manière plus ou moins fantaisiste, vont orienter d'une façon déterminante la vision qu'auront les Européens de ces pays étrangers, par exemple de l'Amérique récemment découverte. Ainsi le XVI^e siècle connaît-il plusieurs collections de voyages dont les rééditions successives démontrent le succès. Signalons G. B. Ramusio avec ses *Navigazioni* (1550...) et R. Hakluyt avec ses *Navigations* (1589...). Mais il y a surtout celle de De Bry (1590-1634) et celle de Hulsius (1598-1650) qui, contrairement aux collections antérieures, étaient abondamment illustrées; elles furent copiées et imitées, encore un siècle plus tard. Il ne saurait être question ici d'analyser, même superficiellement, ces deux collections conçues par nos deux compatriotes. Il paraît évident que les deux éditeurs se sont connus, que Hulsius s'est inspiré de la collection de De Bry et, vu son succès, a décidé de l'imiter. Force nous est de constater d'abord que la collection de

Hulsius est un peu défavorisée par rapport à celle de De Bry. Cette dernière, en latin, avec ses 25 volumes in-folio impose plus que le petit format in-4° de l'édition de Hulsius avec 26 volumes.

Mais elle est en allemand et beaucoup plus rare. Peu nombreuses sont les bibliothèques qui ont la chance de posséder un «Hulsius». Là où De Bry est supérieur, par l'illustration j'entends bien et la qualité de la gravure puisque les De Bry étaient graveurs, et non par la véracité des images, Hulsius est souvent meilleur pour le texte. Mais pour pouvoir juger de la valeur scientifique de l'édition, il nous manque encore une analyse comparée des textes originaux hollandais avec les traductions de De Bry et de Hulsius. Faute de place nous nous limitons aux volumes parus du vivant de Hulsius. Nous donnerons d'abord le titre général, puis celui de chaque tome, et nous indiquerons brièvement les rééditions.

Sammlung von sechs und zwanzig Schiffahrten in verschiedenen Länder, durch Levinum Hulsium, seine Wittwe und seine Erben, aus dem Holländischen ins Deutsche übersetzt und mit allerhand Anmerkungen versehen. Nürnberg, Frankfurt und Hannover 1598-1650.

I. *Kurtze warhafftige Beschreibung der newen Reyse oder Schiffahrt, so die Hollendischen Schiff in denn Orientalischen Indien, verricht : ... Gedruckt zu Nürnberg bey Christoff Lechner, In Verlegung L. Hulsii Anno 1598*, 76 p., 3 cartes et 10 ill., 1599 ou 1600, 1602, 1625. Cet ouvrage contient le récit du voyage en Orient entrepris par Cornelis de Houtman de 1595 à 1597 et dont la première édition a vu le jour en 1597. Hulsius a fait ici un travail original puisque son édition paraît avant celle de De Bry; en outre il a traduit le texte hollandais en allemand, y a ajouté trois cartes, mais a imité les planches de l'édition de Middelburg.

II. *Ander Schiffart In die Orientalische Indien... Nürnberg, In Verlegung Levini Hulsij, 1602. Gedruckt zu Nurnberg, bey Christoff Lochner; 126 p., 2 cartes et 13 ill., 1605, 1615.* Ce n'est qu'en 1602 que Hulsius ajoute à sa collection ce deuxième voyage en Orient entrepris par Van Neck et Van Warwijck. L'édition originale date de 1600 et elle a servi pour l'édition de De Bry en 1601. Après comparaison de cette dernière avec celle de Hulsius, la conclusion de Tiele est formelle : Hulsius a utilisé la deuxième

édition hollandaise augmentée pour améliorer son texte et a ajouté plusieurs notes utiles. Les planches, comme chez De Bry, sont des copies de l'édition d'Amsterdam.

III. *Warhafftige Relation der dreyen neuen vnerhörten, seltzamen Schiffart, so die Holländischen und Seeländischen Schiff gegen Mitternacht, drey Jar nach einander, als Anno 1594, 1595, vnd 1596, verricht. Wie sie Nortvvegen, Lappiam, Biarmiam, vnd Russiam, oder Moscoviam (vorhabens ins Königreich Cathay vnd China zukommen) vmbsegelt haben ... Noribergae, Impensis L. Hulsij. 1598. Gedruckt zu Nürnberg, durch Christoff Lochner, In verlegung Levini Hulsij. 1598, 146 p., 5 cartes et 30 ill., 1602, 1613.* C'est le récit des voyages importants décrits par G. de Veer et entrepris par les Hollandais pour découvrir un passage au nord en même temps que leur hivernage à la Nouvelle Zemble. L'édition hollandaise, Amsterdam, avril 1598, a été traduite par Hulsius pour son édition qui paraît déjà en août 1598 et compte 1500 exemplaires, en quoi il précède encore une fois celle de De Bry. Pour les planches, il se borne à donner des imitations assez libres de l'édition d'Amsterdam.

IV. *Warhafftige Historien einer wunderbaren Schiffart, welche Ulrich Schmidel von Straubing, von Anno 1534, bisz Anno 1554 in Americam oder Newenwelt, bey Brasilia vnd Rio della Plata gethan ... Noribergae, Impensis Levini Hulsij 1599. Gedruckt zu Nürnberg, Durch Christoph Lochner, Im Jar 1599, 104 p., 1 carte et 16 ill., 1602, 1611 ou 1612.* Le catalogue du British Museum signale aussi une édition en langue française et en langue latine de 1599. De cette description bien connue de l'Amérique du Sud par Schmidel, parue pour la première fois en 1567, Hulsius, au moins d'après son introduction éditoriale, écrit qu'il a pu se procurer le manuscrit et ainsi faire la correction de plusieurs fautes, surtout dans les noms propres. En plus il a ajouté des notes, des illustrations et une carte de l'Amérique de Sud, copiée de Hondius, et partagée entre le tome IV et V. Hulsius insiste souvent sur les cartes, dont il écrit qu'«elles sont la lumière et l'œil de l'histoire».

V. *Kurtze wunderbare Beschreibung desz Goldreichen Königreichs Guianae in America, oder neuen Welt.... Noribergae, impensis Levini Hulsii, 1599. Gedruckt zu Nürnberg, durch Christoff Lochner, In verlegung Levini Hulsij.,*

18 p., 1 carte et 6 ill., 1601, 1603, 1612. Hulsius donne ici un abrégé du journal de voyage de W. Raleigh en Guyane. Il se base sur l'édition hollandaise de 1598 qui est à son tour une traduction de l'édition anglaise de 1596.

VI. *Kurtze, warhafftige Relation und Beschreibung der wunderbarsten vier Schiffarten, so jemals verricht worden ... Noribergae, Impensis collectoris, 1603. Gedruckt zu Nürnberg, durch Christoph Lochner, In verlegung Levini Hulsij 1602, 4 p. n.n., 53 p., 5 cartes et 9 ill., 1618, 1626.* Ce volume était sûrement le best-seller de la collection. Il comporte les quatre plus remarquables et en même temps premiers voyages autour du monde : F. Magellan avec S. de Cano, F. Drake, Th. Candish, Ol. van Noort. Rédigés en plusieurs langues, Hulsius les a traduits, réunis et a ajouté cartes, illustrations et notes. Ces récits ne paraissaient pas pour la première fois, mais là où par exemple De Bry disperse ces voyages dans plusieurs tomes de sa collection, Hulsius, habile commerçant, les a rassemblés dans un seul petit volume, agréable à lire comprenant des cartes dans le texte.

VII. *Siebende Schiffahrt Indas Goldreich Königreich Guineam, in Africa gelegen, so sonst das Goldgestadt von Mina genannt wirdt,... Gedruckt zu Franckfurt am Mayn, durch Wolfgang Richtern, in Verlegung Levini Hulsii. Im Jahr 1603, 228 p., 2 cartes et 16 ill., 1606, 1624.* Ce récit de voyage de Pieter de Marées, paru à Amsterdam en 1602, contient la première description originale en hollandais de la côte de Guinée. L'édition allemande de De Bry de 1603 s'éloigne malheureusement beaucoup du récit néerlandais; celle de Hulsius, qui vit le jour quelques semaines plus tard, et probablement copiée, planches incluses, n'est pas meilleure.

VIII. *Kurtze Beschreibung, was sich mit den Holländern und Seeländern, in den Ost Indien ... zugetragen ... Franckfurt bey Wolfgang Richtern, in Verlegung desz Collectoris. Anno 1605, 58 p., 2 cartes et 5 ill., 1608, 1640.* Ce huitième volume sera le dernier traduit et rassemblé par Hulsius. Il se compose de cinq récits de différents voyages qui esquissent l'implantation et le développement des Hollandais aux Indes Orientales. Ces textes ne se trouvent pas dans la collection de De Bry. Le tome IX, suite du précédent et aussi composé de courts récits, paraît après la mort de Hulsius. La suite de la collection, jusqu'en 1632 (XXIII) sera éditée par

les héritiers : les derniers volumes, XXV (1649) et XXVI (1650) par Ch. Le Blon.

En 1599, Hulsius perd sa deuxième femme. Au début de l'année 1601, il est en Angleterre, c'est du moins ce qui ressort de la dédicace au Junker Veit Fuchs von Bimbach de son sixième tome des voyages. Il a fait ce voyage et traversé la Hollande à la recherche de textes à éditer. A son retour, son désir de pouvoir s'installer à Francfort sera finalement exaucé. Le 26 avril 1602, le Frankfurter Rat accorde ce privilège au mathématicien Levinus Hulsius, qui s'installe à Francfort avec sa troisième femme, Maria Ruting, épousée en 1601, et une dizaine d'enfants.

Entre-temps, Hulsius, passionné d'instruments scientifiques, va rééditer deux livres de l'astronome T. Brahe. Celui-ci, imprimeur-éditeur de ses propres ouvrages à Uraniborg, n'avait pu écouler son stock. Hulsius achète les exemplaires restants de son *Tychonis Brahe Dani Epistolarum astronomicarum libri ...* et y ajoute un autre début. La page de titre mentionne : *Noribergae apud L. Hulsium 1601* tandis que la fin du livre a toujours : *Uraniburgi ex officina typographica authoris 1596*. Un autre livre de Brahe, paru en 1598, son *Astronomiae instauratae mechanica* et illustré de plusieurs belles planches d'instruments scientifiques a dû tenter Hulsius. Il réédite cet in-folio de 54 ff. en 1602. Mais cette fois-ci il en fait un nouveau livre ; seuls les planches, des bois et des gravures, achetées aux héritiers de Brahe, sont identiques.

Il n'est pas étonnant que le commerçant Hulsius se soit intéressé aux atlas. Faute de pouvoir éditer les gros atlas, il a dû se limiter aux épitomés. Il existait déjà plusieurs abrégés d'Ortelius mais Hulsius en fait cependant un nouveau en allemand : *Ausszug auss des Abrahami Ortelij Theatro orbis teutsch beschriben durch Levinum Hulsium, Francofurtia ad M. 1604*. Ce petit oblong en-32°, avec 128 cartes, se vend chez J. Keerbergen et L. Hulsius (Koeman, Ortelius 66). Toutes les cartes, sauf les numéros 1, 7, 20 et 77 figuraient déjà dans l'épitomé de M. Coignet édité en 1602. Hulsius y a ajouté une carte du monde en deux hémisphères faite par lui en 1598 : *exc. Levin. Hulsius F.* Il faut donc constater que le travail de Hulsius en tant que cartographe n'est pas à négliger malgré l'extrême rareté de ses cartes. D'après Denucé, les cartes de la Pannonie et de la Transylvanie seraient les premières dues à sa main : *Levini Hulsii Tran-*

sylvaniae, Moldaviae et Valachiae vicinarumque regionum nova descriptio, 1595. Par Tooley et le catalogue du British Museum nous connaissons une carte du Danube de 1596 ; pour 1597 une carte de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe, sans oublier la *Turcici Imperii descriptio*. Pour 1599 il y a la *Nova et exacta delineatio Americae partis Australis* des tomes IV et V de la collection. Pour 1602 une carte partielle du monde parue dans le tome VI et en 1605 il réédite la carte de la Bavière faite par Apien et la *Brevis descriptio regni Guiana* de 1599.

Hulsius, après la publication en 1597 de ses *XII Caesares*, décide de continuer ce recueil jusqu'à Rudolf II, pratiquement donc jusqu'à son époque. Il a bien préparé le travail et commence à donner la liste détaillée de tous les auteurs qui, à partir de 1517 jusqu'en 1601, ont écrit sur la numismatique. Dans sa lettre d'introduction du 14 avril 1603, il insiste sur deux auteurs, selon lui les plus compétents en cette science : Enea Vico et Adolphe Occo. Le livre *Impp. romanorum numismatum series. à Julio Caesare ad Rudolphum II. Addita est breuiter ipsorum vita, auersa pars nummorum, et eorundum explicatio per Levinum Hulsium. Francofurti, impensis authoris. 1603, in-8°, 8 ff. n.ch., 305 p., 3 ff. n.ch., dédié à J. Adam, archevêque de Mainz, donne une brève biographie et l'effigie avec l'emblème de 150 empereurs. La véracité des portraits est difficile à vérifier et la présentation nous paraît moins réussie que celle des *XII Caesares*. Une nouvelle édition, au moins pour la page de titre, voit le jour en 1605.*

Pour avoir une idée des réalisations de Hulsius dans le domaine des instruments scientifiques, il suffit de lire l'introduction de son premier traité rédigé au mois de juillet 1603, traité qu'il veut présenter à la foire d'automne. Son but est de rédiger un manuel d'emploi, non plus en latin mais en allemand, pour ses *Mechanica Instrumenta*. Il ne faut pas oublier que Hulsius vendait aussi des instruments scientifiques dont plusieurs étaient fabriqués par lui-même. Ainsi Zinner a pu publier une liste de prix d'*Instrumenta mathematica bey mir zu finden*. On y trouve un astrolabium, un nocturlabium, des quadrans et des globes célestes et terrestres avec des gravures de C. de Jode. Dans les traités, il est très modeste à propos de son travail personnel et il ne manque pas de donner une longue

bibliographie en plusieurs langues. Il veut rédiger quinze traités; il en donne la liste avec les titres et les détails du contenu. Malheureusement, ses dictionnaires et la maladie l'empêcheront d'aller au-delà du quatrième. *Erster Tractat der mechanischen Instrumenten Levini Hulsii. Gründtlicher, augenscheinlicher Bericht desz neuen geometrischen gruntreissenden Instruments Planimetra genandt mit seinem Inductorio und Ramen. Francfurt, In Verlegung desz Authorn. 1604, in-4°, 2 ff. n.ch., 124 p., ill. Ander Tractat der mechanischen Instrumenten Levini Hulsii. Grundlicher unterricht dez neuen Büchsen Quadrants, wie derselbe, das grosse Geschütz, bey Tag oder bey Nacht zurichten, gebraucht sol werden ... Gedruckt zu Francfurt an Mayn, durch Wolfgang Richtern, In verlegung desz Authorn. 1603, in-4°, 20 p., ill. Dritter Tractat der mechanischen Instrumenten Levini Hulsii, Beschreibung und Unterricht desz Jobst Burgi Proportional Circels ... Francfurt. In Verlegung Levini Hulsij 1604, in-4°, 30 p., ill. Viertes Tractat der mechanischen Instrumenten Levini Hulsii. Gründliche Beschreibung desz diensthaftten unnd nusbahn Instruments Viatorii oder Wegzählers ... Gedruckt zu Francfort am Mayn, bey Wolfgang Richtern, in Verlegung desz Authorn. 1605, in-4°, 24 p., ill.*

Pour être complet signalons aussi l'édition latine de trois de ces traités : *Tractatus primus instrumentorum mechanicorum Levinii Hulsii, ocularis demonstratio novi geometrici instrumenti, planimetrum dicti, una cum suo inductario ... Tractatus secundus ... quo exponitur usus baculi ac novi quadrantis tormentarii ... Tractatus tertius ... quo traditur descriptio atque usus circini proportionalis Justi Burgi ... Francofurti ad Moenum, ex officina W. Richteri, impensis authoris, 1605-1609, in-4°.*

Il n'en reste pas moins que son travail consacré aux dictionnaires est le plus intéressant. Hulsius est l'auteur du premier dictionnaire français-allemand, allemand-français et du premier dictionnaire italien-allemand, allemand-italien. Lui-même, étranger parmi d'autres réfugiés étrangers, a dû ressentir la nécessité d'une telle entreprise. Il a plus ou moins abandonné ses autres projets pour se consacrer, depuis quatre ans dit-il, à rassembler les matériaux en vue du dictionnaire. Il le considérait comme un acte de gratuité « en reconnaissance à ceste mienne seconde patrie nourricière ». Hulsius, bilingue

d'origine et enseignant le français, *Galliae linguae ludi magister*, connaissant bien l'allemand, n'est pas parti de rien et les spécialistes ont pu démontrer qu'il a profité d'autres vocabulaires, par exemple celui de Mellema pour la partie français-allemand. Mais son dictionnaire est là et quelles en sont les caractéristiques?

C'est un dictionnaire bilingue conçu en vue de la traduction. Il se distingue ainsi de plusieurs livres de conversation genre assimilé où, autour d'un certain thème et avec un vocabulaire restreint, on apprend à converser. Ensuite toute relation avec la langue latine a disparu. On ne passe plus par le latin pour aller au français mais il y a traduction directe. On a allemand → français → allemand; le français y est, comme disent les philologues allemands, devenu *Zielsprache*. Hulsius aussi insiste sur ce point; son travail est fait pour apprendre la langue et pour la propager parmi les Allemands. Fait pour la pratique, pas pour les érudits, et pour la conversation et le commerce, il y ajoute une petite grammaire et quelques règles de prononciation. Curieusement il conserve un ordre alphabétique par racine, ce qui ne devait pas faciliter l'usage du dictionnaire. Mais cet ordre sera vite redressé dans les éditions successives, surtout à partir de la très importante troisième édition de 1607, qui sera réimprimée pendant cinquante ans. Il ne nous reste plus qu'à donner une bibliographie.

Dictionarium Teutsch Frantzösisch, und Frantzösisch Teutsch. Vor disem niemals gesehen noch gedruckt. Sampt einem unterricht, in form einer Grammatica, der Frantzösischen und Teutschen pronuncirung. Noribergae, per Levinum Hulsium, Gandensem, Gal: lin: ibidem L. M. Not: Imp. Typis Christophori Lochneri, 1596 sumptibus authoris. F.X2: Gedruckt zu Nürnberg, durch Christoph Lochner, In verlegung Levini Hulsii daselbst 1596. La deuxième partie a un titre séparé : Dictionaire François-Alemand et Alemand-François, non par avant veu ni imprimé. Avec une briefue instruction en forme de Grammaire, touchant la prononciation de la langue François & Alemande. Noribergae, per Levinum Hulsium, Gandensem, Gal: lin: ibidem L. M. Not.: Imp., 1602, 1607, 1614. La première édition étant très rare nous ajoutons une description détaillée : in-4°, 96 ff. n.ch., 230 ff. n.ch., I, (:):4 A-U4 X2 (:):4 (:):4 (:):4 (:):2, II (:)4 A-Z4 AA-ZZ4 AAA-FFF4 GG2. La page de titre est suivie par un quatrain de

Ronsard, traduit aussi en allemand, et la dédicace au duc de Wurtemberg, Johann Friderich, datée du 31 juillet 1596. Le dictionnaire italien-allemand ne paraît qu'en 1605 : *Dittionario-italian'-alemano et aleman'-italiano ... colletto da Levino Hulsio*. In *Francoforte, della stampa di W. Richter, a spese dell' authore, 1605, in-4°*, 2 volumes, 1618, 167, 1630, 1657. C'est à partir de 1616 que F. M. Ravelli rassemble les deux séries en un seul dictionnaire trilingue : *Dictionnaire françois-allemand-italien, itilien-françois-allemand et allemand-françois-italien ... mis par ci devant en lumière en deux volumes par feu Levinus Hulsius, et en ceste 5^e édition réduit en un volume divisé en trois parties, par François-Martin-Ravelli. Francfort, par E. Kempffer, aux despens de la vefve de L. Hulsius, 1616, in-4°*, 617 p. *Dictionarium teutsch-frantzösisch-italiänisch : Francfurt am Mayn : Gedruckt bey E. Kempffern, in Verlegung Levini Hulsij Wittibin, 1616, in-4°*, 444 p. *Dittionario italiano-francese tedesco, francese-italiano-tedesco. Francoforte, per E. Athleta, per le spese della vedova di L. Hulsius, 1616, in-4°*, 595 p., 1631, 1640, 1659. La petite grammaire présente au début du dictionnaire, retravaillée et développée, sera éditée séparément par le fils de Hulsius en 1629 : *Grammaire ou brieve instruction de la langue Françoise et Allemande par feu Levinus Hulsius. Imprimé à Francfort impensis Hulsianis, 1629*. Malgré le titre français elle est destinée aux Allemands.

Hulsius meurt au début de mars 1606 sans que l'on connaisse de lui quelque portrait. Sa veuve n'arrive pas à maintenir la maison et est obligée de déménager à Oppenheim où elle continue un commerce de livres. De ses nombreux enfants, trois sont connus : Friedrich qui reprit la maison d'édition à Francfort; Esaias, qui fut un bon graveur et Bartholomäus qui, après des études de théologie à Leiden, fut pasteur en Hollande.

Stadsarchief, à Gand : Reeks 160, no 6; Reeks 148, no 7. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles : *Chambres des Comptes, Actes et Sentences*, n° 2564; *Registres des confiscations*, n° 18.889/CCVII. — Stadtarchiv de Frankenthal : *Ratsprotokollen* des 6.7.1586, 1.10.1585, 28.10.1584, 30.8.1585. — Universitätsarchiv de Heidelberg : no 1386, f. 40, f. 241. — Stadtarchiv de Nürnberg : Stadtgericht, Litt. 104 (III).

A. Asher, *Bibliographical essay on the Collection of voyages and travels edited and published by Levinus*

Hulsius and his successors, Londres, 1839. — G. Schwetschke, *Codex nundinarius ... Mesz-Jahrbücher ...*, Halle, 1850. — A. Quetelet, *Histoire des sciences mathématiques et physiques chez les Belges*, Bruxelles, 1864, p. 179-180. — A. Van der Linde, *Sur les collections des voyages des frères De Bry et de L. Hulsius de Gand*, dans *Le bibliophile belge*, t. 1, 1866, p. 237-245. — P. A. Tiele, *Mémoire bibliographique sur les journaux des navigateurs néerlandais réimprimés dans les collections de De Bry et de Hulsius ...*, Amsterdam, 1867. — J. Russell Bartlett, *Bibliographical notices of rare and curious books relating to America printed in the XVth and XVIth centuries in the Library of the late John Carter Brown of Providence*, Providence, 1875, p. 467-503. — London, *British Museum, Catalogue of printed maps charts and plans*, t. 7, Londres, 1885. — J. Denucé, *Oud-Nederlandsche kaartmakers in betrekking met Plantijn*, vol. 1, Anvers, 1912, p. 241-242. — F. van Ortrooy, *L'œuvre cartographique de Gerard et de Corneille de Jode*, Gand, 1914. — A. Dietz, *Frankfurter Handelsgeschichte*, vol. 3, Frankfurt-am-Main, 1921, p. 92-93. — Fr. Tr. Schulz, *Sibmacher (Siebmacher, Syber), Johann (Hans)*, dans Thieme et Becker, *Allgemeines lexikon der bildenden Künstler*, t. 30, Leipzig, 1936, p. 580-582. — E. Zinner, *Deutsche und niederländische astronomische Instrumente des 11.-18. Jahrhunderts*, Munich, 1956. — J. Benzing, *Neue Beiträge zum Nürnberger Buchgewerbe des 16. Jahrhunderts*, dans *Mitteilungen aus der Stadtbibliothek Nürnberg*, t. 7, Heft 2, Nuremberg, 1958, p. 3-7. — J. Benzing, *Hulsius, Levin*, dans *Neue deutsche Biographie*, t. 10, Berlin, 1974, p. 30. — A. Despretz, *De instauratie der Gentse Calvinistische Republiek (1577-1579)*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, t. 17, 1963, p. 119-229. — *Hulsius, L.*, dans *Catalogue de la Bibliothèque Nationale de Paris*, Paris, 1921. — *Hulsius, L.*, dans *General Catalogue of printed books to 1955 in the British Museum*, Londres, 1967. — *Hulsius, L.*, dans *The National Union Catalog Pre-1956 Imprints*, Mansell, 1973. — F. J. Stopp, *The Emblems of the Altdorf Academy. Medals and Medal Orations 1577-1626*, Londres, 1974. — E. Merkel, *Der Buchhändler Levinus Hulsius, gest. 1606 zu Frankfurt am Main*, dans *Archiv für Frankfurts Geschichte und Kunst*, fasc. 57, Frankfurt, 1980, p. 7-18. — G. A. R. de Smet, *Das erste deutsche Übersetzungswörterbuch. Das Werk eines Niederländers*, dans *Ars ingenium. Festgabe für Frans Stoks*, Amsterdam, 1983, p. 21-25. — F. J. Hausmann, *Das erste französisch-deutsche Wörterbuch Levinus Hulsius' Dictionaire von 1596-1607*, dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. 100, Halle, 1984, p. 306-320. — J. Machiels, *Hulse, Lievin van*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, t. 10, 1983, col. 273-288.

Jérôme Machiels

J

JACMART, Camille, François, Comeille, Lambert, officier, né à Louvain le 15 janvier 1821, décédé à Schaerbeek (Bruxelles) le 25 mai 1894.

Son père, Charles-François Jacmart, né à Fumay en 1773, enseigna à l'École centrale de Namur de 1796 à 1802 et au Lycée de Mayence jusqu'en 1810. Il remplit par ailleurs les fonctions de médecin à l'hôpital de cette ville; pendant ce laps de temps, il fut plusieurs fois détaché aux ambulances de divers corps d'armée et fut à ce titre à la bataille d'Eylau. Il se fixa à Namur où il épousa en 1813 Stéphanie-Marie Bauchau puis il exerça la médecine à Paris jusqu'en 1817, époque de sa nomination à l'Université de Louvain. Le 9 juin 1831, le régent Surllet de Chokier le nomma médecin principal de l'armée. Le roi Léopold ayant accepté sa démission le 9 mai 1832, il put se consacrer entièrement au professorat. Il devint recteur de l'Université de Louvain et fut élu membre honoraire régnicole de l'Académie royale de Médecine de Belgique. Il mourut en 1849.

Camille Jacmart entre à l'École Militaire le 12 janvier 1839 en qualité d'élève de la 5^e promotion, section artillerie et génie; en font aussi partie Emile Vautier auquel il succédera en 1885 comme commandant de l'École et Henri-Alexis Brialmont qui s'illustrera comme ingénieur militaire dans notre pays et en Europe.

Elève sous-lieutenant le 19 mars 1841, il est admis définitivement dans l'artillerie en septembre 1843 et sort de l'École en 1844.

Dès lors, presque toute sa carrière va se passer au régiment et dans des services spéciaux; ainsi il sera aide de camp de l'inspecteur général de l'Artillerie, directeur du parc d'artillerie d'Anvers et il dirigera l'École de tir d'artillerie à Brasschaet. Le 29 septembre 1883, il est promu lieutenant général à la section de réserve.

Le 3 mars 1885, soit un an avant sa mise à la retraite, il est appelé à prendre le commandement de l'École Militaire; il succède ainsi au

lieutenant général Vautier qui, pour cause de maladie, vient d'être déchargé de ses fonctions. Il poursuivra l'œuvre de son prédécesseur jusqu'à sa mise à la retraite le 20 mars 1886.

Il ne se croit pas libéré de tout devoir envers l'armée et n'hésite pas à commencer une carrière politique. Comme tous les généraux, il est convaincu que notre état militaire doit être renforcé matériellement et moralement, en dépit de l'hostilité notable de l'opinion publique et de certains de ses représentants légaux.

En 1888, il est élu représentant de Bruxelles, sur un programme résolument militaire. L'année suivante, il publie avec le comte Charles van der Burch, le major en retraite Jules Terlinden et le comte Adrien d'Oultremont une brochure *Appel à la Nation*, approuvée par quatre généraux en activité; Jolly, Nicaise, van der Smissen et Brialmont. C'est un appel au pays en faveur du service personnel, de ton très modéré et de sentiment élevé. Cette brochure, très sérieusement étudiée, provoque une contre-brochure de Charles Woeste. De son côté, le Premier ministre Beernaert demande au roi Léopold II d'intervenir; celui-ci lui répond: « Vous comprendrez que je ne puis défendre aux généraux d'avoir une opinion sur une question de salut public ».

Souffrant depuis un an, le général Jacmart ne se représente plus aux élections de 1893.

Frappé de cécité dans ses derniers jours, il meurt le 25 mai 1894.

Homme de cœur, cultivé, le général Jacmart n'a cessé de se dévouer au service de l'armée et, par conséquent, au service de son pays.

Iconographie: Portrait peint par De Geetere.

Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles.

Histoire de l'École Militaire, 1834-1934, Bruxelles, 1935, p. 55-57.

Emile Thomas

JANSSENS, Emile, Robert, Alphonse, Hippolyte, lieutenant général de la Force publique, né à Schaerbeek (Bruxelles) le 15 juin 1902, décédé à Bruxelles le 4 décembre 1989.

Emile Janssens est le fils de Hippolyte-Emile-Valentin-Jean Janssens et de Bertha-Joséphine-Guillaume Thiriar.

Fils d'officier, Emile Janssens, entre à onze ans à l'École des Cadets de Namur. Après les quatre ans de guerre, passés au pensionnat Saint-Pierre à Calais, il entre en janvier 1919 à la section scientifique de l'Institut Saint-Louis de Bruxelles. Le 23 avril 1920, il s'engage au 4^e Carabiniers. Le 9 octobre 1920, il est admis à l'École Militaire (81^e promotion Artillerie et Génie). Il y sera le condisciple du prince Léopold, de la 66^e promotion Infanterie et Cavalerie. Sous-lieutenant le 25 décembre 1922, il est désigné le 23 juillet 1925, à sa sortie de l'École d'Application, pour le 14^e d'Artillerie et promu lieutenant le 25 décembre 1925. Le 11 août 1928, il est admis à l'École de guerre et en sort breveté d'état-major le 8 septembre 1930. Il effectue alors les stages réglementaires : trois semaines au 1^{er} régiment d'Aéronautique, un an au 1^{er} Carabiniers. Le 5 octobre 1931, il est affecté à l'état-major (EM) de la 6^e division d'Infanterie, puis désigné pour suivre la session 1932-1934 de l'École de guerre de Paris. Le 3 octobre 1934, il est désigné pour l'EM du 1^{er} corps d'armée et, après un an, pour l'Etat-Major général de l'armée (EMGA). Il y servira trois ans, du 20 juillet 1935 au 31 décembre 1938, à la 1^{re} section (opérations, fortifications et instruction). Nommé capitaine le 26 septembre 1938, il devra quitter l'EMGA à la fin décembre.

A ce moment, la Colonie recrute deux officiers pour l'EM de la Force publique (FP). Janssens, alors marié et père de quatre enfants, introduit sa demande, datée du 19 octobre 1938. Sa candidature est appuyée tant par le vice-gouverneur général Ermens que par le ministre de la Défense nationale Denis qui le signale comme un officier de toute première valeur. Janssens est mis à la disposition du ministre des Colonies le 1^{er} janvier 1939. Se pose la question de déterminer son grade et son ancienneté relative dans le cadre de la FP, car le recrutement d'un officier au grade de capitaine est exceptionnel, et, de plus, le ministre Denis recommande de le recruter au grade de capitaine-commandant, auquel il

doit être promu en Belgique le 25 décembre 1939. Le gouverneur général s'y oppose parce que cela amènerait Janssens à dépasser une trentaine de capitaines, dont quelques-uns plus anciens que lui en Belgique et qui seront, comme lui, promus prochainement en Belgique sans pouvoir l'être en Afrique. Janssens est finalement nommé capitaine de la FP et son ancienneté relative dans ce grade fixée au 1^{er} janvier 1938, ce qui le fait dépasser cinq plus anciens.

Débarquant le 2 février 1939 à Banane, Janssens est désigné pour l'EM FP. Le général Hennequin le charge d'y créer un 2^e Bureau (renseignements). Lorsque la guerre frappe la Belgique, Janssens adresse le 23 mai au général Van Overstraeten, par l'entremise du commandant Cumont, une demande pour rejoindre l'armée métropolitaine qui restera sans suite.

Apprécié par le colonel Gilliaert, successeur de Hennequin, qui le qualifie d'officier de grande valeur, le commandant Janssens (nommé à ce grade le 1^{er} juillet 1940) est le rédacteur de la note du 8 juillet 1940 qui, signée par Gilliaert, expose au gouverneur général Ryckmans que le Congo doit adopter une politique de stricte neutralité. Ses relations avec Gilliaert se tendent à l'occasion des événements connus sous le nom de «putsch de Stanleyville», au point que Janssens demande à être relevé de ses fonctions et à quitter l'EM FP. Le 18 décembre, il est désigné comme officier de liaison auprès des troupes britanniques à Khartoum. Il élabore avec le général Platt un accord qui prévoit l'envoi au Soudan d'un contingent belge et que, de retour à Léopoldville le 14 janvier 1941, il défend auprès du général Ermens, qui vient de remplacer Gilliaert. Le 19 mars 1941, Janssens repart vers Khartoum, pour y assurer la liaison du Quartier général FP (QG FP) avec les Britanniques et ultérieurement avec le commandant du contingent belge porté entre-temps à l'effectif d'une brigade. Il quitte Khartoum le 15 avril pour arriver le 23 à Gambela et voir, le 24, les troupes en action sur la Bortaï. Le 25, il repart vers Léopoldville. Arrivé à Stanleyville le 28, il y rédige, à l'intention d'Ermens, un rapport particulièrement sévère sur la manière dont les opérations sont menées et sur l'état de la troupe.

Janssens accompagne Ermens à la conférence qui se tient à Accra les 5 et 6 août 1941. On y envisage une offensive contre l'Afrique occidentale française avec participation belge. En

octobre, Janssens quitte l'EM FP pour créer un groupe de « chasseurs motorisés », au sein d'une 1^{re} brigade tenue prête pour aller là où les Britanniques le demanderaient. Aucune perspective d'action ne se dessinant, Janssens prononce le 8 avril 1942, dans son camp de Banseke, devant une foule de personnalités invitées, dont le gouverneur général Ryckmans, un discours où il dénonce l'attitude des autorités du Congo qui se contentent du rôle de « fournisseurs aux armées » au lieu de combattre. Cette attitude lui vaudra, en juin, d'être soupçonné de participation au complot du baron Allard et décidera Ryckmans à le faire partir avec le premier détachement pour la Nigérie où, en mai, on a décidé d'envoyer le corps expéditionnaire. Janssens et ses chasseurs quittent Banseke le 29 septembre, s'embarquent à Matadi le 8 octobre, débarquent à Lagos le 12 et arrivent à Kontagora le 16. Le débarquement américain en Afrique du Nord fait renoncer à toute opération à partir de la Nigérie et replonge les troupes dans l'inaction. Janssens, commissionné major le 1^{er} janvier 1943 et en opposition d'idées avec son commandant de brigade, parvient, en demandant un congé, à reprendre contact avec Ermens à Léopoldville le 9 janvier 1943. L'emploi en opérations de la FP en Afrique du Nord étant envisagé, Janssens est chargé d'aller en étudier la possibilité. Il arrive le 24 janvier à Accra mais, en l'absence du général Giffard, se voit refuser les moyens de poursuivre vers le nord. Le 13 février, Giffard annonce à Gilliaert, arrivé à Accra ce même jour, que le Corps expéditionnaire sera dirigé, non vers l'Afrique du Nord pour combattre, mais vers le Moyen-Orient. Le 14, Janssens en rend compte par écrit à Ermens et propose, afin néanmoins d'avoir au plus tôt au Moyen-Orient une unité apte au combat, que son groupe de Chasseurs gagne Le Caire en traversant le désert. Rentré à Léopoldville et le plan de mouvement du Corps expéditionnaire ayant été adopté (charroi par le désert, troupes par mer), Janssens reçoit mission d'être au Caire le représentant personnel d'Ermens auprès du commandant en chef des Forces alliées au Moyen-Orient. Janssens arrive au Caire le 5 mars. Il y apprend que la « Brigade motorisée coloniale belge » (BMCB) ne sera engagée que si elle adopte l'organisation britannique. L'insistance de Janssens pour convaincre Ermens de cette nécessité, pour obtenir aussi que le commandement de la

BMCB soit confié à un officier plus dynamique provoque, le 5 mai, son remplacement au Caire et l'ordre de reprendre le commandement de son unité. Avant de quitter Le Caire, Janssens avait obtenu de pouvoir transformer son groupe de chasseurs en unité spéciale chargée d'exécuter des raids sur les arrières. Il s'y était attelé dès son retour à son unité le 15 juin, mais Ermens, qui entre-temps s'était rallié à l'organisation britannique, décide le 20 juillet 1943 que tous les moyens doivent être affectés à la réorganisation de la brigade et désigne Janssens pour en commander le 3^e bataillon. Janssens demande alors à bénéficier d'un congé qu'il passera en Afrique du Sud. Il rejoint son bataillon le 5 octobre. Il lui impose un entraînement rigoureux, ce qui lui vaut des éloges britanniques. Mais en février 1944, quelques actes d'indiscipline, qualifiés par d'aucuns de mutinerie, se produisent dans son bataillon et dans la batterie d'artillerie voisine, amenant les Britanniques à déplacer ces deux unités à Burg-el-Arab près d'Alexandrie. Le bataillon de Janssens y participe, les 7 et 8 avril, à l'action britannique contre une brigade grecque qui s'était réellement mutinée. Le 20 avril, le 3^e bataillon rejoint la BMCB et part avec elle, le 1^{er} mai, à Isdud en Palestine. Le 28 juillet, le général Gilliaert vient annoncer que les troupes coloniales ne seront pas engagées et doivent rentrer au Congo. Janssens demande et obtient de rejoindre les Forces belges en Grande-Bretagne. Il quitte l'Afrique le 9 octobre 1944, laissant à ses supérieurs, notamment à Gilliaert, redevenu commandant de la FP, et à Ryckmans, l'image d'un officier assurément brillant mais opportuniste et acceptant difficilement d'autres conceptions que les siennes.

Embarqué à Suez le 9 octobre, il débarque le 23 à Greenock et le 24 à Eaton Square. Major à la FP, il redevient commandant à l'armée métropolitaine (AM). Il rejoint Bruxelles après quinze jours d'inaction et s'adresse par lettre au colonel Piron. Le 16 décembre, Piron le fait muter du 13^e bataillon de fusiliers, où il servait en qualité d'adjutant-major depuis le 27 novembre, pour sa brigade et lui donne le commandement du 1^{er} bataillon. Après trois mois consacrés à l'instruction, la brigade passe, le 3 avril 1945, aux ordres de la 51^e division canadienne et Janssens participe jusqu'au 6 mai aux dernières opérations en Hollande. Il a entre-temps été commissionné au grade de major (AM) le 29 mars 1945.

Le 4 juin, Janssens est désigné pour le QG de la 1^{re} division belge qui se constitue en Irlande du Nord, puis, le 2 octobre pour l'Etat-Major général et enfin le 12 janvier 1946, pour l'Ecole royale militaire où il est chargé du cours de tactique. Le 1^{er} février, il va suivre en Angleterre un cours de douze semaines à la Seniors Officers School.

Le 25 novembre 1946, Janssens demande à prendre du service au Congo dans l'administration territoriale et, comme cela est déclaré impossible, de reprendre du service à la FP où il avait d'ailleurs été nommé major à la date du 1^{er} janvier 1943. Satisfaction ne lui sera donnée que le 1^{er} avril 1947. Il rejoint Léopoldville le 3 juillet pour y devenir chef d'état-major du 2^e groupement. Ayant des contacts épistolaires privés avec le colonel Defraiteur, ministre de la Défense nationale, il lui envoie, le 28 décembre 1947, un avant-projet d'installation d'une base métropolitaine au Congo. Defraiteur, présent à Léopoldville le 2 juillet 1948, approuve le projet. Le 16 juillet, Janssens est officiellement chargé d'en étudier l'établissement. A cette fin, il est rattaché à l'EM FP et placé hors cadres. Après deux mois de reconnaissances (du 29 juillet au 30 septembre), il va en Belgique en exposer les conclusions. Elles sont approuvées. Il repart le 18 décembre avec une équipe chargée de faire les relevés nécessaires. Le 1^{er} janvier 1949, le major Janssens est nommé commandant de la Base de Kamina, tout en restant administrativement en service à la FP jusqu'au 1^{er} janvier 1950, pour alors passer dans le « Cadre permanent des bases » qui vient de recevoir son statut. Entre-temps, Janssens a été nommé le 26 mars 1950 lieutenant-colonel à l'AM, et le 4 mai 1950, mais à titre honorifique, à la FP. Il sera promu colonel (AM) le 23 mars 1952. Durant plus de trois ans — de décembre 1949 à mars 1953 —, il s'attelle à l'énorme tâche de construire et d'équiper la Base de Kamina. Il accomplit sa mission avec succès et, le 5 janvier 1953, considérant que la phase des travaux est terminée, demande à bénéficier d'un congé qui lui est accordé en avril. Il consacre cinq mois au repos et aux voyages.

Se pose la question de sa future affectation. Deux hautes fonctions devenaient vacantes. Celle du général Kestens qui assurait auprès du gouverneur général la liaison métropolitaine (Limetro), mais qui allait se transformer en

« commandement des forces métropolitaines en Afrique » (Cometro). Celle ensuite du général Gilliaert à qui le ministre Dequae refuse une prolongation et qui doit en conséquence abandonner le commandement de la FP en mars. Le lieutenant-colonel Gheysen, du cabinet du ministre de la Défense nationale De Greef, était candidat à la première. Ami de Janssens, sachant celui-ci également candidat, mais ne désirant pas supplanter un plus ancien, Gheysen obtint que tous deux soient nommés, l'un au Cometro, l'autre à la FP. Le gouverneur général Pétilion consulté avait craint de ne pas être obéi de manière stricte, mais reçut de Janssens les assurances nécessaires. Deux arrêtés royaux concernant Janssens sont pris le 4 février 1954 : l'un accepte la démission du major (FP) — lieutenant-colonel à titre honorifique — en disponibilité, l'autre le nomme général-major (FP). Janssens prend ses fonctions à Léopoldville le 9 mars 1954, coiffant plusieurs officiers supérieurs en service à la FP, dont deux au moins avaient les mêmes qualifications, tant métropolitaines que coloniales, pour occuper la fonction. L'arrivée du lieutenant-colonel Gheysen, nommé le 1^{er} mai 1954 commandant supérieur des Forces métropolitaines en Afrique, marque l'origine d'un conflit au sujet de l'unité de commandement en Afrique qui, malgré son insistance, ne sera jamais résolu dans le sens désiré par Janssens. De mars 1954 à décembre 1958, le commandement de la FP a un caractère relativement conventionnel. Le principal problème abordé est celui du rôle que doit jouer la FP en matière de gendarmerie et de police.

Avec l'émeute urbaine de Léopoldville du 4 janvier 1959, le commandement devient opérationnel. En dépit de reproches adressés après coup, le fait est que l'ordre est maintenu jusqu'à l'indépendance avec efficacité, au moindre coût humain et matériel, au point que la FP et singulièrement le général Janssens sont aux yeux de l'opinion publique les plus sûrs garants de l'ordre au Congo. A deux reprises cependant, l'éventualité du remplacement de Janssens a été évoquée au niveau gouvernemental, une première fois en août 1959, une seconde fois en mars 1960, en raison notamment du conflit qui l'opposait depuis janvier 1959 au gouverneur général Cornélis, et de manière plus générale, parce qu'il critiquait assez ouvertement la politique du gouvernement et l'absence d'autorité.

L'attitude jugée peu disciplinée qu'on lui reproche alors n'a que peu de rapport avec ce qui lui sera reproché en juillet 1960. En septembre 1959, il prévient le gouvernement que, si on laisse aller les choses, il y aura émeute et généralisation des troubles. En avril 1960, il prévient le Collège exécutif général qu'il y aura des révoltes si l'on ne soutient pas l'autorité du cadre. N'ayant été ni consulté ni informé lorsque, à la Table ronde d'abord, à l'élaboration du Traité d'amitié ensuite, on traita de l'avenir de la FP et du statut de son cadre, il passe le 30 juin 1960, comme tous les agents de l'Etat, sous l'autorité discrétionnaire du gouvernement congolais. La FP, force congolaise dont il n'a cessé de proclamer la solidité, servira le Congo indépendant, dit-il, comme elle a servi l'Etat indépendant et le Congo belge. Il se dit aussi convaincu d'avoir la confiance des nouveaux dirigeants. Au matin du 6 juillet, rendu responsable du mécontentement des soldats dont, à ce moment, on savait qu'ils n'avaient commis que des actes d'indiscipline relativement peu graves, il est renvoyé par le Premier ministre Lumumba. Son renvoi est aussitôt avalisé par les autorités belges. Dans la nuit du 7 au 8, sur ordre de l'ambassadeur Van den Bosch, il est transporté à Brazzaville d'où il rejoindra Bruxelles le 11 juillet. Personne ne vient l'y accueillir. Se référant à une boutade de Léopold II, il va, devant la statue du Roi, s'écrier : « Sire, ils vous l'ont cochonné ». Cette manifestation contribuera à le rendre *persona non grata* auprès du gouvernement et à en faire un bouc émissaire. On lui fera grief notamment de sa prétendue opposition à l'africanisation des cadres, considérée après coup et faute d'autre explication, comme cause de la mutinerie. Il obtint, après deux mois de démarches, de pouvoir s'expliquer le 5 septembre devant une commission (dite de Ryke), dont le rapport, daté du 9 février 1961, fait justice des principaux griefs adressés au commandant en chef. On y lit notamment que « la cause fondamentale des événements qui se sont produits à la Force Publique est la politique suivie par la Belgique au Congo... ». Jusqu'à ce jour, le gouvernement s'est opposé à la publication du rapport. Janssens lui-même n'a pu en prendre connaissance que le 20 novembre 1962. Convoqué le 28 février 1961 devant la commission d'enquête de la Défense nationale, il déclara refuser de se « prêter à la comédie » tant que ne seraient pas

connues les conclusions de la commission de Ryke. On lui refusa après le 30 juin le grade de lieutenant général (AM) qui lui avait été promis le 29 juin à Léopoldville par le gouvernement. A la FP, il avait été nommé à ce grade le 13 octobre 1958, mais à l'AM sa candidature n'avait pas été retenue à deux reprises. Sans espoir d'obtenir encore une mise en fonction à l'armée métropolitaine (où il avait été nommé général-major le 26 décembre 1955), Janssens demanda sa mise à la retraite métropolitaine et sa fin de carrière à la FP, ce qui lui fut accordé respectivement le 1^{er} janvier et le 19 avril 1961.

Durant plus de vingt-huit ans, le général sera encore régulièrement, à l'occasion notamment de la parution de ses ouvrages (*J'étais le général Janssens*, en 1961, *Au fil d'une vie*, en 1972) et même le jour de son décès, l'objet d'attaques et de brocards contre lesquels il ne cessera de se défendre vigoureusement par la voix et par la plume, mais qui assombriront les dernières années de sa vie. Des accusations graves contre des officiers, cités nommément dans ses écrits, qu'il ne voudra jamais retirer en dépit des études qui en montrent le peu de fondement, feront de sa personne une pomme de discorde au sein des anciens de la FP.

Personnage hors du commun, haut en couleurs, possédant d'éminentes qualités dont témoignent ses initiatives et ses réalisations — notamment la Base de Kamina —, profondément attaché à l'unité de la Belgique et à la monarchie, imaginatif, dynamique, ambitieux, sûr de lui, il prêta trop facilement le flanc aux critiques par le caractère trop simplificateur et péremptoire de certaines de ses prises de position.

Après sa mise à la retraite, le général Janssens continua à faire preuve d'une activité débordante. Outre ce qui a déjà été dit, il fonda avec le Prince de Merode l'association Pro Belgica. Il présida pendant cinq ans, de 1980 à 1985, une commission se penchant sur l'histoire militaire du Congo belge pendant la seconde guerre mondiale. Ceux qui collaborèrent alors avec lui ont découvert un homme aux facultés intellectuelles et à la puissance de travail brillantes et intactes, étonnamment ouvert à la discussion.

Outre les distinctions honorifiques belges correspondant à son grade, le général Janssens était titulaire de la Croix de guerre avec palmes et de nombreuses distinctions étrangères. Mais celle qui lui tenait le plus à cœur était la commande-

rie de l'Ordre de l'Etoile africaine, qui lui fut conférée par le Roi le 29 juin 1960 à Léopoldville.

Emile Janssens avait épousé Jeanne Derho le 13 juillet 1925. De leur union sont nés cinq enfants. En secondes noces, il épousa Nelly Crève-cœur le 4 septembre 1976.

Ministère de la Défense nationale, Centre de documentation historique, à Bruxelles : Extraits du Dossier 23.619. — Archives africaines, à Bruxelles : Dossier personnel n° 235/9394. — Documents et interviews publiés dans le *Bulletin du Cercle royal des anciens officiers des Campagnes d'Afrique*, de 1978 à 1994. — Interview du général R. Gheysen en date du 10 mars 1981 (document de l'auteur). — *Contribution à l'histoire militaire du Congo belge pendant la seconde guerre mondiale*, Travaux de la Commission d'histoire militaire de la guerre 1940-1945, 3 volumes (inédits), 1982-1983-1984.

L. A. Pétilion, *Courts métrages africains pour servir à l'histoire*, Bruxelles, 1979. — J. Vanderlinden, *Le gouverneur et les militaires (1935-1940)*, Bruxelles, 1988. — J. Vanderlinden, *Pierre Ryckmans, 1891-1959, Coloniser dans l'honneur*, Bruxelles, 1994. — L. F. Vanderstraeten, *De la Force publique à l'Armée nationale congolaise, Histoire d'une mutinerie, Juillet 1960*, Bruxelles, 1985 (*Académie royale de Belgique. Mémoires de la Classe des Lettres, Collection in-8°, 3^e série, t. 5*).

Louis-François Vanderstraeten

JASPAR, Ernest, Maximilien, baron, architecte, né à Schaerbeek (Bruxelles) le 5 janvier 1876, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 19 août 1940.

Fils de Pierre, dit Florent (Mons, 14 mai 1843 - Bruxelles, 10 novembre 1926) et d'Elisabeth Haeseleer (1864-1914), Ernest Jaspas grandit dans une famille aisée, le père, entrepreneur, s'étant enrichi à l'occasion de grands travaux entrepris à Bruxelles sous l'impulsion de Léopold II.

Inscrit dans sa dix-huitième année en section architecture de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, où il fut l'élève d'Ernest Acker, il y achèvera ses études en 1898 et y partagera, l'année suivante, avec François Seroen, le Grand Prix triennal de la Ville. Employé comme dessinateur chez son maître qui projetait à ce moment le pavillon belge de l'Exposition

universelle de Paris 1900, Ernest Jaspas passait ses vacances d'été en famille, à la mer du Nord. C'est là, sur un court de tennis à Westende, qu'il rencontra le futur baron Léon Rolin qui avait créé au Caire une importante entreprise de construction. Est-ce l'enthousiasme communicatif de son coéquipier qui poussa Ernest Jaspas vers le Moyen-Orient? C'est cependant sans but apparent, raconte son fils Marcel-Henri (*Souvenir sans retouche*, Paris, 1968, p. 12), qu'il visita l'Italie, la Grèce, la Turquie d'Abdul Hamid et la Palestine un carnet de notes à la main et qu'il s'installa au Caire, à l'hôtel Schepherd's aujourd'hui détruit. Présenté par le pacha Mahmoud de la Maison Khédivale au banquier Edouard Empain qui projetait la création d'une ville nouvelle de quelque vingt-cinq kilomètres carrés à proximité de l'antique cité de Héliopolis à l'extrémité sud du Delta du Nil (site que le promoteur — chose rare —, avait fait fouiller au préalable par l'égyptologue Jean Capart), Ernest Jaspas accepta d'emblée l'offre qui lui fut faite de collaborer à l'opération entamée par la société Héliopolis Oaser Company (H.O.C.). Selon l'historiographe Robert Ibert (*Héliopolis. Le Caire 1905-1922. Genèse d'une ville*, Paris, CNRS, 1981, p. 81), outre « le contrôle architectural qui avait pour but essentiel d'assurer un compromis entre l'unité architecturale et une diversité suffisante pour animer le paysage », Ernest Jaspas fut chargé en premier lieu, en 1906, de l'édification du *Palace Hôtel* et de bâtiments à arcades le long du boulevard central axé sur les pyramides de Gizèh à quelque quinze kilomètres de là, « dans une architecture conforme à la tradition du pays » et dont Léon Rolin fut choisi comme entrepreneur. Le décor « mauresque » imaginé par Jaspas et repris par des entrepreneurs locaux ou d'autres architectes venus d'Europe — dont Alexandre Marcel que Léopold II avait chargé de réédifier à Laeken la tour japonaise et le pavillon chinois —, est cependant fort loin de la pure tradition arabe dont rêvait Empain et les plans, d'inspiration occidentale, notamment pour les immeubles à appartements, tiennent peu compte des exigences climatiques de l'Égypte. Mais Ernest Jaspas, qui fut classé premier aux examens du cours d'histoire de l'architecture pendant ses études, se souvint des apports de l'art musulman à l'architecture des pays conquis par l'Islam. Cet éclectisme s'affirme surtout dans les détails

qui rappellent, sans toutefois les pasticher, des éléments aussi bien romans que byzantins revus par les Arabes à Poitiers ou les Turcs à Constantinople, à moins qu'ils ne soient inspirés des iwans iraniens ou des coupoles des turbéhs cairotés. Les constructions élevées par Ernest Jaspas à Héliopolis de 1906 à 1917 sont de diverses natures. Outre l'imposant hôtel déjà cité (*L'Emulation*, 1926, n° 6, p. 81-84 et pl. 21), l'architecte conçut et dirigea les travaux d'un quartier résidentiel, d'immeubles de bureaux pour la Compagnie électrique et la Société anonyme des Travaux publics du Caire, du couvent du Sacré-Cœur (*L'Emulation*, 1926, n° 6, pl. 22), d'une mosquée pour compte du Khédive, du siège de la Caisse hypothécaire d'Égypte et de la Bourse. Le gouvernement égyptien reconnut ses mérites en lui octroyant la cravate de commandeur de l'Ordre du Nil. Pour mieux suivre les travaux, Ernest Jaspas s'installa au Caire dès le début de ceux-ci avec sa famille. Il s'était en effet marié, le 14 juillet 1900, à Marguerite-Adèle Coopman (Schaerbeek, 9 janvier 1878 - Uccle, 26 janvier 1959), fille de Théophile (Gand, 1852) et de Louise-Marie Dillens (Anvers, 1853, fille du peintre Henri Dillens et nièce du sculpteur Julien Dillens). C'est en Europe qu'étaient nés ses deux premiers enfants : Marcel-Henri (Schaerbeek, 23 juin 1901 - Bruxelles, 14 mai 1982, futur ministre des Transports et de la Santé publique, anobli en 1958) et Pierre-Ernest (Bruxelles, 10 février 1906 - Neuilly-sur-Seine, 5 juillet 1973); mais c'est au Caire, le 12 janvier 1908, que naquit sa première fille, Lydia-Marguerite suivie d'une deuxième, mais à Ixelles, le 22 décembre 1910. Celle-ci décédera à Paris en 1988. Le déclenchement de la première guerre mondiale surprénda la famille Jaspas à Alexandrie où elle passait les vacances à l'hôtel San Stephano de Ramieh. L'été 1915 se déroula encore en Égypte, à Port-Saïd. Mais au printemps 1916, toute la famille revint en Europe pour résider temporairement au Pouldu, dans le Finistère, où la mère accoucha d'un troisième fils, Jean-Jacques (Quimperlé, 8 octobre 1916 - Stanleyville, 29 juin 1954). Entrecoupé d'un bref séjour à Paris pour raison de santé d'Ernest en 1917, les «vacances» bretonnes prirent fin au lendemain de l'Armistice. Rentré au pays en 1919, le premier souci d'Ernest Jaspas fut de se construire une maison personnelle pour loger une famille encore agrandie

d'un quatrième garçon, Christian-Georges (Schaerbeek, 15 avril 1919). Il s'agit, cette fois d'une villa de style anglo-normand, qu'il bâtit, en 1922, au n° 65 rue Léo Errera à Uccle (*L'Emulation*, 1924, n° 7, p. 111-112 et pl. 27-28. Démolie en 1955).

En 1922, Ernest Jaspas aménagea complètement, à l'instar des institutions américaines et anglaises similaires, l'immeuble abritant la Fondation Universitaire dont il construisit aussi les façades rue d'Egmont n° 11 et du Champ-de-Mars, à Ixelles (*L'Emulation*, 1924, n° 7, p. 110-111 et pl. 25-26). Six ans plus tard, Edouard Empain, devenu baron entre-temps, appela à nouveau Ernest Jaspas en vue de créer une cité moderne en bordure du lac Kivu, au Congo belge, où le financier s'était montré très actif dès le début du siècle et où l'appellation du Port Empain avait, éphémèrement, été donnée à Kindu. Le décès du baron Empain, survenu le 22 juillet 1929, empêcha la réalisation de l'entreprise et Ernest Jaspas, qui s'était rendu sur place, ne put construire que le modeste Hôtel des Volcans à Goma. Entre-temps, Ernest Jaspas avait établi les plans, en style beaux-arts cette fois, de l'hôtel de la Régence, abritant aujourd'hui le ministère de la Justice, place Poelaert à Bruxelles, malgré qu'un concours eût été ouvert pour sa construction et que le lauréat proclamé en fut Adolphe Puissant. Ce qui amena de vives protestations de la Société centrale d'Architecture de Belgique et par conséquent la démission d'Ernest Jaspas de cette union professionnelle dont il était membre depuis 1922.

Après avoir réalisé le pavillon Sunlight à l'Exposition universelle d'Anvers en 1930 (*L'Emulation*, 1931, n° 1, p. 11), Ernest Jaspas fut repris par l'envie de voyager. De 1931 à 1938, il se rendit chaque année aux Indes où, à la demande du Nizâm d'Hyderabad, il éleva pour l'université des bâtiments d'architecture fortement inspirée de la typologie locale ancienne, dont le rectorat qui présente en façade une haute niche en forme d'iwans qui s'ouvre sur deux cours intérieures en enfilade, de deux niveaux de galeries superposées, l'une à linteaux droits sur piliers carrés au rez-de-chaussée, l'autre, à arcs aigus surhaussés et légèrement outrepassés prenant appui sur de fines colonnettes, à l'étage.

Lorsque pour magnifier le règne du roi Albert, le gouvernement belge eut décidé de construire une bibliothèque nationale à l'emplacement du

Jardin botanique à Bruxelles, Ernest Jaspar ne manqua pas de participer au concours ouvert entre tous les architectes belges âgés de plus de trente ans. Le jury, réuni le 19 décembre 1938, lui attribua la 3^e place, derrière Maurice Houyoux, classé 1^{er} et Arthur van de Walle, 2^e (*Le Document*, 1939, n° 3, p. 56-58, ill., et *L'Emulation*, 1939, n° 5, p. 73).

Parmi les œuvres mineures d'Ernest Jaspar, il faut citer la reconstruction de l'Hôtel Westende Palace, au littoral belge, l'aménagement du virage de la Source au circuit de Francorchamps et deux villas pour compte d'un beau-frère, Georges Lacroix, à Haren.

Commandeur de l'Ordre de la Couronne, officier de l'Ordre de Léopold et chevalier de la Légion d'honneur, Ernest Jaspar obtint concession de noblesse et le titre personnel de baron le 11 avril 1940. Il avait choisi comme devise «sois toi-même».

Bibliothèque artistique de la Ville de Bruxelles (144, rue du Midi) : collection de 116 plans originaux relatifs aux constructions d'Ernest Jaspar à Héliopolis, dont l'inventaire — manuscrit de 2 pages — a été dressé par R. Vandendaele le 5 février 1985.

G. H., *Héliopolis. La ville égyptienne créée par des Belges*, dans *L'Emulation*, 1912, n° 7, p. 45, ill. et p. 52; 1926, n° 6, p. 81-84, ill. et pll. 21-22. — A. Salikin, *L'architecte Ernest Jaspar*, dans *L'Art belge*, 1920, n° 11, p. 5-8, ill. — *Etat présent de la Noblesse du royaume, Annuaire 1976*, p. 123-125. — *L'Académie de Bruxelles. Deux siècles d'architecture*, Bruxelles, 1989, p. 354-359, ill. — G. De Hens et V.-G. Martiny, *Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles - I.S.A.V.H. Une école d'architecture, des tendances, 1766-1991*, Bruxelles, 1992, p. 231-232, ill.

Victor G. Martiny

JAVAU, Luc, Léon, Gustave, avocat, militant wallon, né à Namur le 16 août 1911, décédé à Ranchi (Indes anglaises) le 18 octobre 1943.

Intellectuel brillant, homme de réflexion et d'action, Luc Javau consacra entièrement son existence à la défense des intérêts de la Wallonie. Originaire de Namur, c'est à l'Athénée de cette ville mosane qu'il va effectuer ses études secondaires. Président de la Fédération des

Elèves de l'Athénée de Namur, dont il semble avoir fait sienne la devise «Fay que doys, Aveingne que puet» (Fait ce que tu dois, advienne que pourra), le jeune homme s'affirme très rapidement comme un meneur de l'action wallonne au sein de l'établissement. C'est sous sa présidence que cette fédération se dotera d'un drapeau, le premier drapeau au Coq Hardy des athénées et collèges wallons. C'est également cette fédération, qui, «devant l'emprise impérialiste, flamingante ou bilingue, en pays wallon», entreprendra l'organisation d'une pétition auprès des chefs de famille pour qu'à l'Athénée de Namur l'étude de la langue flamande soit rendue facultative et que soit créé, en section gréco-latine, un cours d'italien.

Passionné de philologie et d'histoire à l'athénée, c'est finalement vers la Faculté de Droit que Luc Javau se tournera une fois ses études secondaires terminées. Etudiant à l'Université de Liège, puis dès 1933 à l'Université libre de Bruxelles, il présidera aux destinées de la Fédération des Universitaires wallons du Pays de Namur, qu'il a fondée en décembre 1931.

Le but premier de cette organisation sera de constituer et de perfectionner une élite wallonne, et pour ce faire, la Fédération gardera comme ligne de conduite de se placer au-delà des luttes partisans et des antagonismes philosophiques et religieux. La Fédération des Etudiants wallons va tout d'abord s'affilier à la Concentration wallonne — cette fédération de ligues et d'associations wallonnes créée à Liège en 1930 —, et réussir à compter au sein de son comité d'honneur des personnalités de tout premier plan, telles que Jules Destrée, François Bovesse ou encore Maurice des Ombiaux.

Très vite, Luc Javau fera de ce cercle estudiantin un des organes les plus actifs et les mieux structurés de la vie militante wallonne, avec, à son actif, une réalisation capitale : la création d'une bibliothèque publique de Wallonie. C'est parce qu'il a été frappé à l'université par le manque total de documentations et de possibilités en matière de recherches historiques, économiques et autres sur la Wallonie que Luc Javau se rend compte de la nécessité d'apporter aux chercheurs et à tout jeune Wallon un outil de connaissance sur le passé et de réflexion sur le présent de la Wallonie.

Dès 1933, la Fédération des Universitaires wallons - Pays de Namur a donc une réalisation

d'envergure à son actif, première réalisation concrète à côté d'une foule d'autres activités.

Parmi celles-ci, les pèlerinages de Waterloo, notamment, auxquels Javaux ne manqua jamais d'assister, emmenant dans son sillage de nombreux jeunes universitaires et lycéens, de l'Athénée de Namur notamment.

Publication d'un organe de presse — *L'Étudiant wallon* —, présence à de nombreuses manifestations wallonnes telles que les fêtes de Wallonie, création de la première bibliothèque de Wallonie, mise sur pied d'un cycle de conférences aux orateurs prestigieux — c'est François Bovesse qui inaugure ce cycle —, voilà le bilan de l'action de ces jeunes universitaires. Restant profondément marqués par le sentiment d'appartenance culturelle à la patrie sœur et voisine qu'est la France, Luc Javaux et ses compagnons ne cesseront de réclamer, comme l'ensemble de leurs aînés du Mouvement wallon de l'époque, un rapprochement politique et économique avec la France. L'objet de toutes les préoccupations de Luc Javaux, c'était bien la Wallonie, cette Wallonie qu'il considérait française; historiquement, linguistiquement et culturellement sœur de la France. Ses buts étaient de veiller au redressement économique et social de la Wallonie, de combattre la sous-représentativité des Wallons dans tous les rouages de l'Etat; et puis, point capital, il envisageait pour l'Etat belge une structure fédérale, l'instauration d'une union organisée entre Wallons et Flamands, un Royaume-Uni de Flandre et de Wallonie. Terminant ses études de droit en juillet 1937, le jeune militant wallon prête le serment d'avocat stagiaire à Namur le 18 octobre de la même année. Ses débuts professionnels ne l'écartent cependant pas directement de l'université. Tout d'abord, il décide de compléter sa formation de juriste par les cours de la première licence en droit maritime ainsi que ceux de finances publiques durant l'année académique 1937-1938. Il s'inscrit également au cours de statistique générale en 1938-1939. Ensuite — et surtout — son idylle avec Han Suyin, alors jeune étudiante en médecine et aujourd'hui romancière célèbre, se poursuit. Le passage de la vie estudiantine à la vie professionnelle se passe donc en douceur pour Luc Javaux, qui profite de ces moments pour assurer sa présence et son soutien actif à ses successeurs et à l'action wallonne au sein de l'université. Après ses études, Javaux s'inscrit

donc au Barreau de Namur; il va également marquer profondément la vie culturelle namuroise. Ainsi, en juin 1938 s'attache-t-il à faire renaître de leurs cendres «Les Amitiés françaises» de Namur dont le but est la diffusion et la sauvegarde de la culture et de la pensée françaises. Le jeune homme devient un notable de la cité mosane, côtoyant les milieux culturels et politiques de la ville. Il présidera ainsi la Concentration wallonne pour l'arrondissement de Namur et sera également appelé par Jules Bordet pour diriger la section namuroise de la Ligue des Intellectuels wallons. L'engagement de Luc Javaux s'inscrit dans le climat politique tendu des années trente. La crise du début de ces années favorise en Belgique, comme dans d'autres pays, l'éclosion de partis d'extrême-droite. La première alerte avait été donnée dès 1932 par la victoire de l'activiste Auguste Borms lors d'une élection partielle à Anvers. Les craintes allaient malheureusement se révéler être fondées quelques années plus tard, en 1936, avec le triomphe du Vlaams Nationaal Verbond et de Rex. C'est également dans le courant de cette année 1936 que le gouvernement belge rompt ses accords militaires avec la France conclus seize ans plus tôt. La Belgique entre ainsi dans une politique étrangère dite des «mains libres»; cette politique tant décriée par l'ensemble du Mouvement wallon qui n'y voit qu'abandon du contrat passé avec son allié naturel et possibilité offerte aux extrémistes flaminguants des pires rapprochements avec les dangereux voisins de l'Est. La situation sur le plan interne n'incite pas à l'optimisme, et l'évolution de la conjoncture internationale ne fera qu'aggraver les craintes au sein des groupes d'action wallonne.

Lorsque le conflit éclate, l'ensemble du Mouvement wallon choisit l'opposition farouche aux sombres menées du pouvoir nazi. Javaux ne viendra pas infirmer cette règle et choisira de rejoindre l'Angleterre pour servir dans la Royal Air Force. Passionné de l'aviation et conscient que le moment venu elle jouerait un rôle capital, il avait opté naturellement pour ce corps d'arme pour effectuer son service militaire. Luc Javaux sera parmi la vingtaine d'aviateurs belges à participer à la fameuse Bataille d'Angleterre. Reconnaissance des ports nazis de la Manche, escortes de bombardiers, protections d'aérodromes, seront le lot quotidien de Javaux.

Par la suite, alors qu'il avait à son actif mille heures de vol et qu'il pouvait à ce titre bénéficier d'un congé de repos, Javaux demanda de pouvoir piloter vers l'Inde un Mosquito pour y faire des essais.

Dès le mois d'août 1943, il est ainsi caserné à Dum Dum, près de Calcutta, mais son avion a été retenu à Allahabab pour réparation. Il récupère son avion le 18 octobre 1943 et décide de retourner le soir même vers sa base de Dum Dum. Pris dans un typhon, son appareil s'écrase avec une extrême violence sur l'aérodrome de Ranchi. Luc Javaux et son navigateur, le sergent Harper, sont tués sur le coup. Comme tout combattant, Luc Javaux avait évidemment envisagé l'issue la plus terrible pour sa personne. Aussi, dès avril 1941, avait-il pris soin de coucher sur papier ses dernières volontés : «... Je désire, si le fait est possible, être incinéré aux frais de l'armée. Pas de participation religieuse quelconque. Sur les simples choses qui pourraient rappeler ma mémoire, indiquer uniquement Luc Javaux. Namur, 16 août 1911. Tombé le...; Mort pour la Wallonie française». Le vœu le plus cher de Javaux fut respecté; sa tombe à Ranchi porte l'épithète «Mort pour la Wallonie française». Le 18 octobre 1961, dix-huit ans jour pour jour après sa mort, Luc Javaux sera ramené à Fleurus, ville d'origine de sa famille.

L. Lévêque, *Luc Javaux. Combats pour la Wallonie*, Charleroi, 1993 (*Institut Jules Destrée, Collection Ecrits politiques wallons*, n° 7).

Laurent Lévêque

JORIS, *Frans*, Jozef, sculpteur, né à Deurne (Anvers) le 25 mars 1851, décédé à Anvers le 23 octobre 1914.

De 1864 à 1877 il suivit des cours de sculpture : il étudia à l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers chez Lucas Schaevels (le dessin), chez Polydore Beaufaux (le dessin d'après nature) et chez Jozef Geefs (le modelage); il apprit en outre à tailler le marbre dans l'atelier de Jozef Ducaju et il travailla aussi chez quelques ébénistes.

Joris exposa deux sculptures en 1874 au Cercle Artistique à Anvers et à partir de 1875 régulièrement lors des Salons triennaux, entre autres

l'Enfant aux bulles de savon (Salon de Bruxelles, 1875), *Paljas* (Salon d'Anvers, 1876), *Futur guerrier* (Salon de Gand, 1877). Ces figures d'enfants à caractère anecdotique — genre pratiqué par de nombreux sculpteurs anversois — furent à l'origine de son succès : le sujet était plein d'innocence et de romantisme, l'exécution était réaliste et témoignait d'une grande maîtrise technique.

Les commandes suivirent, notamment celles des bustes en bronze de *Jan Appelmans* (1881), *Jan Gossart* (1883) et *Artus Quellinus Le Vieux* (1883) pour les Musées royaux des Beaux-Arts à Bruxelles, ainsi que celle d'un buste en marbre de *Prudens van Duyse* en 1884 pour le Palais des Académies à Bruxelles.

En 1883, Frans Joris épousa Amanda Farasyn, sœur du peintre anversois Edgar Farasyn. En 1887, il se rendit avec Charles Verlat à Barcelone pour le montage du panorama *Bataille de Waterloo*, œuvre de ce dernier. Il obtint une médaille à l'Exposition universelle de Barcelone en 1888 et une autre à l'Exposition internationale de Cologne en 1889.

C'est à Anvers surtout que Frans Joris exerçait son talent de sculpteur et qu'il bénéficiait d'une certaine notoriété. Il exécuta de nombreux bustes et statues de personnalités anversoises et flamandes importantes de l'époque. Le Mouvement flamand recommandait vivement d'immortaliser les artistes, les écrivains et les poètes flamands éminents. Des concours — que Joris remporta souvent — furent organisés dans ce but. De petites reproductions de ces personnalités, représentées de manière réaliste, furent diffusées sur une grande échelle.

La *Statue d'Hendrik Conscience* (bronze, 1883) est assurément son œuvre la plus connue. Cette représentation particulièrement sobre et paisible, considérée d'ailleurs par Frans Van den Wyngaert comme l'une des plus belles statues datant du XIX^e siècle à Anvers, témoigne d'une véritable vision réaliste. En 1886, il termina également le *Mausolée d'Hendrik Conscience*.

De 1885 date, entre autres, le buste en marbre du compositeur *Peter Benoit*, de 1886 celui de *Jan van Rijswijck*, poète populaire et orateur, et de 1888 la statue en bronze de l'acteur de théâtre *Victor Driessens*. Le monument élevé à la mémoire du bourgmestre anversois Léopold de Wael (bronze), et inauguré en 1892, fait également partie de ses œuvres.

Comme la plupart des sculpteurs de son époque, Joris exerça aussi son art dans le domaine de la décoration de façades : on lui doit par exemple la représentation allégorique *De Gotisch-Vlaamse Kunst* et les médaillons figurant *Jan Appelmans* et *Artus Quellinus Le Vieux* qui ornent les murs extérieurs du Koninklijk Museum voor Schone Kunsten d'Anvers.

L'ensemble de l'œuvre de Frans Joris est représentative de la sculpture anversoise de la fin du XIX^e siècle : les influences nouvelles ou étrangères étaient écartées, seuls la véritable tradition flamande et un solide savoir-faire primaient. Tels furent également les objectifs que se fixa le cercle artistique anversois « Wees Uzelf », fondé en 1883 et dont Joris fit partie.

Frans Joris était le père d'Edgar Joris (1885-1916), sculpteur animalier qui mourut assez jeune. Ils exposèrent ensemble à Anvers en 1910.

P. Génard, *Anvers à travers les âges*, vol. 2, Bruxelles, 1888, p. 220-221. — G. De Graef, *Nas artistes anversois*, 1898, p. 169-172. — M. Devigne, *Joris Frans*, dans U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, t. 19, Leipzig, 1926, p. 170. — F. Van den Wyngaert, *De beeldhouwkunst in de XIXde eeuw*, dans *Bouwstoffen voor de geschiedenis van Antwerpen in de XIXde eeuw*, Anvers, 1964, p. 267-302. — D. Cardyn-Oomen, *Frans Joris. Beeldhouwwerk aan de gevels van het Museum*, dans *Beeldhouwwerken en assemblages 19de en 20ste eeuw. Koninklijk Museum voor Schone Kunsten*, Anvers, 1986, p. 93, p. 197 et sv. — E. Marechal, *Frans Joris*, dans *La sculpture belge au XIX^e siècle*, Générale de Banque, catalogue d'exposition, vol. 2, 1990, p. 464-466.

Dorine Cardyn-Oomen

Traduit du néerlandais.

L

LAGAE, Jules, sculpteur, né à Roulers le 15 mars 1862, décédé à Bruges le 2 juin 1931.

Jules Lagae naît dans une famille très modeste. Son père Raymond, époux de Pélagie Vandendorpe, le place à quatorze ans chez Clément Carbon, un sculpteur ornemaniste de la ville. Le jeune apprenti y côtoie un autre adolescent, futur sculpteur de renom : Josué Dupon. Le soir, Lagae suit les cours de l'académie locale où ses aptitudes pour le modelage lui valent une bourse pour étudier à Bruxelles. Il peut ainsi, pendant six mois, fréquenter l'atelier privé de Charles Van der Stappen avant de s'inscrire en 1881 à l'Académie des Beaux-Arts, où il suit les cours de sculpture d'après l'antique donnés par Jean-Joseph Jaquet, puis, dès 1883, ceux de sculpture d'après nature par Van der Stappen. Simultanément, il gagne sa vie en travaillant pour Jef Lambeaux.

D'un talent précoce, Lagae participe déjà en 1881 au Salon de Bruxelles avec un *Jeune cavalier*. Il expose ensuite des portraits à l'Essor, en 1883, grâce à Julien Dillens qui devient pour lui plus qu'un ami et qui exerce sur son art un ascendant bénéfique. La même année, Lagae montre, au Salon de Gand, une statuette intitulée *Ivresse*. Il exécute ensuite dans l'atelier de Jef Lambeaux et sous sa direction une statue d'*Abel couché* (Musée de Roulers) qui lui vaut, en 1884, le second prix au concours de la Fondation Godecharle.

En 1885 il quitte l'Académie où il avait eu, comme condisciples, Godefroid Devreese, Charles Samuel, Paul Du Bois et Egide Rombaux. Cette année-là, son *Abel* figure à l'Exposition universelle des Beaux-Arts d'Anvers, tandis qu'une *Tête de gamin* le représente à l'Essor. En 1886, l'œuvre de Godecharle réapparaît au Salon de Gand, accompagnée du portrait d'*Un Explorateur au Congo* (Vandervelde). Le portrait, genre qui assurait quelques revenus aux artistes, le tente alors manifestement. Il en expose plu-

sieurs au Salon de Bruxelles et à l'Essor en 1887 — puis au Salon d'Anvers en 1888, année où, toujours à l'Essor, figurent le modèle pour une statue de *Palfijn*, ainsi que l'esquisse d'un bas-relief, *Adam et Eve*.

Comme nombre de sculpteurs, Lagae obtient la commande d'une statue pour l'une des niches décorant les façades de l'Hôtel de Ville de Bruxelles (*Almeric Was*, 1887).

Le prix de Rome, dont le sujet imposé était le *Semeur de la parabole*, consacre son talent en 1888. Il ne part pas immédiatement pour l'Italie. En effet, il épouse à Schaerbeek, le 6 octobre, Léonie Noulet, qui lui donnera leur premier fils, Raymond, le 13 août 1889. Toutefois, il s'était déjà rendu à Londres en avril, comme le prévoyait l'itinéraire devant le mener en Italie.

Avant son départ, il modèle encore quelques bustes qui sont exposés notamment à l'Essor en 1889 et 1890, au Salon de Gand en 1889 (*Hanssens, explorateur belge mort au Congo*), et la même année, à l'Exposition universelle de Paris (*Dupont, Lapissida*).

Le couple arrive en Italie à la fin de 1889. Il s'établit tout d'abord à Florence où Lagae peut fortifier ses qualités originelles au contact des chefs-d'œuvre du Quattrocento. Il y termine, en 1891, deux œuvres au caractère intensément dramatique : *Abandonnée* et *Expiation* (Museum voor Schone Kunsten, Gand) inspirées par un événement tragique de l'histoire médiévale.

Lagae s'exprime dès 1890 avec plus de sérénité lorsqu'il sculpte le groupe de sa femme et de son fils Raymond (*Mère et enfant*, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles). Ce marbre est achevé en avril 1891. Représenté avec les deux œuvres précédentes à l'Exposition universelle d'Anvers en 1894, Lagae est applaudi pour sa maîtrise. Le buste d'un *Philosophe*, autre marbre daté 1890 de Florence, y figurait également (Koninklijk Museum voor Schone Kunsten, Anvers).

Comme la plupart de ses confrères qui séjournèrent en Italie, Lagae s'est inspiré des types populaires dont il laisse des bustes : *Amalia* (daté de Rome, 1891), *Luigi, L'Homme au bonnet*, *Pêcheur napolitain*, *Marchinese*, *Angelo, Fille du Trastevere*. La bourgeoisie de l'époque était très friande de ces œuvres qui alliaient généralement fantaisie et exotisme.

Au début de juillet 1891, le couple va s'installer à Rome, où naît son unique fille Elisa, le 2 octobre.

Tout au long de son séjour dans la péninsule, Lagae reste en contact épistolaire avec Lambaux et Dillens qui ne lui ménage pas ses conseils.

Après un séjour à Naples et un périple par Munich, Vienne, Dresde, Berlin, le sculpteur regagne la Belgique. Il s'est fait précéder par ses œuvres qui, comme le prévoyait le règlement, sont d'abord exposées à Anvers, sans succès, puis au Musée de Bruxelles. Lorsque Dillens les voit, il témoigne son admiration à Lagae en le giflant amicalement ! L'intérêt est immédiat : *Expiation* remporte une médaille d'or au Salon de Gand bien que certains critiques jugent son réalisme vulgaire.

A son retour, le couple habite quelque temps à Sterrebeek avant de se fixer en 1894 à Etterbeek (Avenue Michel-Ange, n° 8). C'est là que, trois ans plus tard, naît (le 18 septembre 1897) leur fils Jan Raymond qui allait épouser une nièce du peintre Frederic, ami intime du sculpteur.

Lagae, sous l'influence, sans doute de l'art romain qu'il avait pu apprécier en Italie, produit, à cette époque, deux groupes de bustes géminés. C'est le cas des *Enfants* (les siens : Raymond et Elisa), duo attendrissant qui est révélé au Salon de Gand, l'année même de son achèvement en 1895. Si on se réfère aux catalogues d'expositions rétrospectives consacrées à Lagae en 1962, à Roulers et à Schaerbeek, les bustes géminés de ses *Père et Mère* dateraient de 1893. Le bronze fut toutefois signé et daté quatre ans plus tard. Le plâtre fut d'ailleurs présenté à l'Exposition internationale de Bruxelles en 1897. Par son réalisme aigu, cette œuvre n'est pas sans évoquer le «vérisme» italien.

Lagae se fait des amis dans le milieu littéraire francophone de la Jeune Belgique, notamment son fondateur Max Waller (dont il esquissa un portrait en pied aujourd'hui perdu), et Olivier-Georges Destrée qu'il avait connu à Florence.

Toutefois, Flamand d'origine, il a plus souvent l'occasion de mettre son talent au service des personnalités de sa région. Ses liens avec des intellectuels, s'exprimant principalement dans la revue *Van Nu en Straks*, sont évidents. Sa ville natale de Roulers était d'ailleurs un foyer de leur mouvement culturel. Ainsi modèle-t-il le buste du poète *Guido Gezelle* qui y enseigne (inauguré à Courtrai en 1902), et de deux de ses disciples : *Hugo* et *Gustaaf Verriest*. Le premier y eut à son tour comme élève *Albrecht Rodenbach*, dont le monument est inauguré à Roulers, en 1909.

En 1897, l'élégante statue du poète romantique *Karel Ledeganck* est inaugurée à Eeklo. Le projet de Lagae pour le *Monument commémorant la Bataille des Eperons d'Or* n'est pas retenu. En 1900, le comité lui préféra celui de Godefroid Devreese.

Il serait impossible de détailler ici la carrière et la production de cet artiste qui déploya une intense activité, ayant à satisfaire de nombreuses commandes tant de portraits que de monuments. Nous ne signalerons que les plus caractéristiques d'entre eux. Lagae excella dans les bustes en bronze d'hommes, alliant une profonde analyse psychologique à un modelé ferme et précis. Après les portraits de *Pierre Hap* (1894, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique), de *Pierre Van Beneden* (1898, Malines), du *Cardinal Goossens archevêque de Malines* (1900, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique), il signe celui de l'industriel et esthète *Léon Lequime* (1901, *ibidem*). Ce dernier, qui figura à La Libre Esthétique en 1902, est certainement l'un des plus appréciés. On devine avec quelle émotion il réalise, l'année suivante, celui de *Julien Dillens* (*ibidem*), son «très cher ami et père en art». A la même époque, il signe le buste du peintre *Adrien-Joseph Heymans* (*ibidem*) et celui, tout en finesse, du critique d'art *Arnold Goffin* (1903, Musée d'Orsay, Paris). Le portrait de *Ferdinand Callebert* moins connu, mais très caractéristique, s'impose par l'énergie et la massivité des traits lorsqu'il est exposé à La Libre Esthétique, en 1909.

Ces portraits et d'autres représentent dignement l'artiste non seulement dans de nombreuses expositions en Belgique (notamment au Cercle pour l'Art), mais aussi à l'étranger où ils lui valent distinctions et acquisitions par plusieurs musées. Enfin l'honneur lui échoit de

sculpter le buste du roi *Albert I^{er}* (1910, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique).

Exécuteur testamentaire de Julien Dillens, Lagae est membre actif du comité qui se constitue après le décès du maître en 1904, en vue de lui ériger un monument. De leur côté, les membres de l'Essor décidèrent de placer sur sa tombe le buste que Lagae avait sculpté.

La série de sculptures destinées à orner des édifices et celle des monuments conçus par Lagae est impressionnante. Il achève, en 1905, huit statues allégoriques qui orneront l'Hôtel des Postes d'Ostende jusqu'à sa destruction lors de la seconde guerre. Avec Thomas Vinçotte, il travaille au *Quadriga* qui domine l'arcade du Cinquantenaire à Bruxelles. Toutefois, son plus beau succès lui advient en 1909, lorsqu'à la suite d'un concours international, le gouvernement argentin lui confie l'exécution du *Monument des Deux Congrès* pour la place de Mai, à Buenos Aires (esquisses aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique). La première guerre mondiale le surprend alors qu'il assiste à l'inauguration de cet ensemble prestigieux. Rentré aussitôt au pays, il sera éprouvé par la perte de son fils aîné Raymond, tué au combat en 1918.

Après le conflit, il se voit commander plusieurs monuments pour commémorer le souvenir des soldats tombés pour la patrie. Ils sont érigés à Charleroi (1922), à Gembloux (1924), à Roulers (1925) et à Bruxelles (1926). C'est également à Lagae que l'Etat s'adresse, lorsqu'il songe à élever au Havre un *Monument de la reconnaissance belge à la France* (1924).

Au cours de ces années vingt, il fournit encore des bustes, notamment à des institutions officielles, comme le Palais de la Nation.

Jules Lagae succombe à Bruges, le 1^{er} juin 1931, lors d'une intervention chirurgicale.

Si les portraits et les monuments sont son domaine privilégié — ce qui est significatif des débouchés offerts aux sculpteurs de son époque —, il ne se distingue pas moins dans d'autres genres.

Au cours de sa carrière, il produit des médallions et des médailles, s'essaye avec succès à l'art animalier. Enfin, il travaille l'ivoire. Jules Lagae accepte en outre des fonctions officielles qu'il remplit avec conscience. En effet, à partir de 1904, il est membre de la Société nationale des Beaux-Arts, qui organise les Salons du Champ-de-Mars à Paris.

Elu membre de l'Académie de Berlin, en 1906, en même temps que Rodin, Jules Lagae assume dans son pays d'importantes responsabilités. Ainsi devient-il membre en 1909 de la Commission directrice des Musées royaux de peinture et de sculpture (Bruxelles). Il y est officiellement conservateur du «Musée de sculpture», responsabilité qui avait été assumée auparavant par Eugène Simonis, Charles-Auguste Fraikin et Jacques de Lalaing qui mourut en 1919. Il ne l'est que peu de temps puisqu'en novembre 1919, l'Institution bénéficie d'un nouveau statut prévoyant une équipe de conservateurs historiens d'art. Il n'en conserva pas moins des responsabilités puisqu'en 1927, il s'emploie encore à redispenser la collection dans le grand hall de sculpture. C'est donc Lagae qui achève l'installation dans cet espace des reliefs du *Monument au Travail* de Constantin Meunier.

Lagae joua également un rôle actif à l'Académie royale de Belgique dont il fut élu correspondant de la Classe des Beaux-Arts en 1911, puis membre en 1922. Il assumait la direction de sa Classe l'année 1930. Enfin il rejoignit la Commission royale des Monuments et des Sites, en 1912.

Iconographie : Le buste de Jules Lagae fut modelé par Emile C. Gellynck (reproduit dans *West Vlaanderen*, n° 65, septembre-octobre 1962, p. 368). Josué Dupon le représenta en médaillon après son décès (reproduite par M. Lagae, *cf. infra*). Le sculpteur fit mouler son propre visage (coll. Francine Lagae, Etterbeek).

M. Devigne, *Lagae, Jules*, dans U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, t. 22, Leipzig, 1928, p. 216. — A. Goffin, *Jules Lagae*, dans *L'Art flamand et hollandais*, 1904, n° 11, p. 105-107. — A. Goffin, *De prijskamp om het monument der onafhankelijkheid te Buenos Aires*, dans *Onze Kunst*, t. 16, Anvers-Amsterdam, juillet-décembre 1909, p. 184-197. — P. Neveux, *Jules Lagae*, dans *Arts et Décoration*, t. 30, Paris, juillet 1911, p. 217-228. — J. Crick, *Lagae Jules*, dans *Kunstalbum. Leven en werken onzer Beeldende Kunstenaars*, vol. 2, Gand, 1935, p. 65-68. — A. Goffin, *Le sculpteur Jules Lagae*, Paris-Bruxelles-Courtrai, 1933. — G. Vanzype, *Notice sur Jules Lagae*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 101, Bruxelles, 1935, p. 86-111. — H. Gellynck, *Jules Lagae*, dans *Nationaal biografisch Woordenboek*, t. 1, Bruxelles, 1964, col. 649-653. — J. Lavalleye, *Lagae Jules*, dans *Biographie Nationale*, t. 35, 1970, col. 497-501. — M.

Lagae, *De familie Laga(e) in de voetsporen van hun voorouders*, Aalter, 1977, p. 133-139. — J.V.L. (J. van Lennep), *Jules Lagae*, dans *Académie royale des Beaux-Arts de Belgique, 275 ans d'enseignement*, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, 1987, p. 350-351. — J.V.L. (J. van Lennep), *Jules Lagae*, dans *La sculpture belge au 19^e siècle*, Générale de Banque, Bruxelles, vol. 2, 1990, p. 471-476 (catalogue d'exposition).

Jacques van Lennep

Illustration : Planche XI, face à la page 272.
Jules Lagae : *Mère et enfant*, 1890.

LANGE, Luc ou LANCIA, LANCE, LANCHE, *Lucius*, *Luca(s)*, *Lucq(ue)*, sculpteur, «mouleur en plâtre», né à San Germano, Italie, Cassino, au début du XVI^e siècle, décédé à Binche le 14 d'un mois inconnu de l'an 1553.

Luc Lange, dont l'activité nous est exclusivement connue par des documents d'archives et par les épitaphes latine et française que porte son monument funéraire du vieux cimetière de Binche, au jardin de la chapelle Saint-André, fait partie de la cohorte d'artistes que Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, réunit autour d'elle : il arriva à Binche le 23 juillet 1550 et, pendant quelque trois ans, œuvra auprès de Jacques Du Brœucq, essentiellement pour sa royale commanditaire, mais aussi, pendant le second semestre de 1552, pour Jean de Hennin-Liétard, seigneur de Boussu, à réaliser des statues à l'antique ou des copies d'antiques.

Ce que l'on peut présumer de sa carrière jusqu'à sa venue en Hainaut demeure tout hypothétique. Une famille de Lancia, sculpteurs actifs à Carrare, dans le royaume de Naples ainsi qu'à Venise, est attestée par les sources : un Luca, originaire de Carrare ou de Naples, travailla à Naples en 1474, à Carrare en 1490 où son fils Bernardino, né à Cassino, se trouvait la même année; Vasari cite un «Luca Lancia da Napoli» (fils de Bernardino?) parmi les élèves du Sansovino, information à rapprocher de la mention en 1537 de la présence d'un «Lucha scultor» dans l'atelier du Maître vénitien. Coïncidences géographiques et chronologiques semblent concourir à rattacher notre Luc Lange à cette lignée; son identification avec le garzone du Sansovino

est plus conjecturale, tout comme reste à démontrer l'affirmation de Jozef Duverger qui considère que Luc Lange aurait été un des stucateurs employés par le Primate à la décoration de la Galerie d'Ulysse à Fontainebleau, entre 1541 et 1547, celui que les livres de comptes nomment «Luc Blanche, imager».

Une fois en Hainaut, Luc Lange fut chargé d'exécuter, en plâtre ou en stuc à l'imitation du marbre, des «travaux d'antiquaiges» ainsi que des sculptures à l'antique, dont on ne sait s'il en avait conçues lui-même. Ces divers travaux sont perdus, et les indications fournies par les relevés de paiements n'aident guère à se faire une idée tant soit peu précise de sa production. Certes, on reconnaît dans le *Nil* et la *Cléopâtre* (en réalité une *Ariane endormie*) destinés au «nouveau jardin» du Palais de Binche, deux des chefs-d'œuvre qui faisaient la renommée des collections papales : exposées au Belvédère, elles avaient été moulées à la demande du Primate que François I^{er} avait chargé, en 1540 puis en 1545, de faire choix de la parure statuaire de Fontainebleau, la «nouvelle Rome». Marie de Hongrie, qui rêvait de transformer Binche en un «nouveau Fontainebleau», obtint en 1549, par l'intermédiaire de Leone Leoni, les moules que la mort de François I^{er} avait laissés à l'abandon. Leoni eût dû les jeter en bronze; il tergiversa, quitta les Pays-Bas, qu'il n'aimait point, promettant de s'acquitter de sa tâche à Milan, mais «oubliant» les moules à Binche... Ne serait-ce pas pour pallier ce faux bond que la Gouvernante fit appel à Luc Lange? Celui-ci, en tout cas, jeta les deux sculptures en plâtre entre l'automne 1550 et l'été 1552. Les textes ne précisent pas en quoi consistaient ses autres réalisations. Une série de treize statues à l'antique, dont une *Vénus*, destinée à la chambre d'Éléonore, sœur de Marie et veuve de François I^{er}, comprenait-elle la reproduction de l'ensemble ou de parties d'une suite (restée inachevée) des douze dieux, commandée à Benvenuto Cellini pour Fontainebleau? Rien ne permet d'identifier les statues de Binche dont Jean de Hennin-Liétard obtint des tirages des têtes, mais une page des *Albums de Croÿ*, sur laquelle Adrien de Montigny a représenté l'aile méridionale et la cour centrale du château de Boussu en 1607 (Vienne, Österreichische Nationalbibliothek. Handschrift- und Inkunabelsammlung, Cod. Min. 50, vol. V, f^o 61 r^o), conserve peut-

être l'image de certaines pièces qu'aurait réalisées là Luc Lange, pour autant que l'alignement de sculptures décoratives et figurées, de reliefs et de rondes-bosses qui figure au tout premier plan de la gouache soit invoqué ici à bon droit : les figures esquissées en blanc, ce qui ne laisse pas d'évoquer des originaux en marbre ou en plâtre, reflètent des éléments décoratifs antiques, filtrés, certains, par la Renaissance romaine, relevant, d'autres, de la veine des grotesques. Les fouilles actuellement en cours au château de Boussu apporteront peut-être des éléments qui autoriseront à approcher de façon plus concrète l'art de Luc Lange. Jusqu'ici, elles ont rendu au jour les restes de deux grandes statues en terre cuite, Charles Quint et François I^{er}, qui ornaient le châtelet d'entrée remployé dans le château du XIX^e siècle, en grande partie détruit à la fin de la seconde guerre mondiale. Leur attribution à Lange toutefois, jadis proposée par R. Hedicke, et admise par les fouilleurs, M. Capouillez et C. Ansiu, paraît difficile à accepter, pour des raisons tant stylistiques qu'historiques ; une datation par thermoluminescence pourrait déterminer s'il s'agit d'originaux du XVI^e siècle ou d'œuvres ressortissant au courant historiciste du XIX^e siècle.

R. Hedicke, *Jacques Dubrœucq von Mons, ein niederländischer Meister aus der Frühzeit des italienischen Einflusses*, Strasbourg, 1904 = *Jacques Dubrœucq de Mons*, trad. E. Dony, Bruxelles, 1911, *passim*. — M. Devigne, *Lange, Luc*, dans U. Thieme, F. Becker, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, t. 22, Leipzig, 1928, p. 327. — J. Duverger, *Lancia (Blanche, Lance, Lanche, Lange), Luca (Luc, Lucius)*, dans *Nationaal biografisch Woordenboek*, t. 4, Bruxelles, 1970, col. 477-479. — M. Capouillez, *Un monument méconnu de notre pays : le château de Boussu*, dans *Bulletin du Crédit Communal*, n^o 179, 1992, p. 53-68. — J. Debergh, *Luc Lange « molleur en platte » actif en Hainaut entre 1550 et 1553*, dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, t. 59, 1990, p. 75-90. — C. Ansiu, *Boussu : le château*, dans *Chronique de l'Archéologie en Wallonie*, t. 2, 1994, p. 55-56. — J. Debergh, *Luc Lange et Jacques Du Brœucq. Quatre considérations*, dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, t. 63, 1994, p. 63-72.

Jacques Debergh

LASSERRE, *Eugène*, Jean, Nicolas, officier, né à Termonde le 24 octobre 1829, décédé à Saint-Gilles (Bruxelles) le 25 octobre 1900.

Fils de Martinus-Nicolaus-Antonijs, officier et de Coleta-Josepha Matelinckx, Eugène Lasserre entre à l'Ecole Militaire le 2 novembre 1848 en qualité d'élève de la 14^e promotion, section artillerie et génie.

Elève sous-lieutenant le 3 décembre 1850, il est admis définitivement dans le génie le 2 octobre 1853.

La première phase de sa carrière s'étend de 1853 à 1870. Il sert au régiment du génie de 1853 à 1859 et de 1864 à 1868. En dehors de ces périodes, il est adjoint au commandant du génie à Ostende, au directeur des fortifications de la 1^{ère} division territoriale et enfin au commandant du génie de l'enceinte d'Anvers jusqu'en 1870. Il a rendu d'excellents services dans toutes les fonctions qu'il a occupées.

La seconde phase de sa carrière s'ouvre lorsqu'un arrêté royal du 10 novembre 1870 le nomme professeur du cours de fortification permanente à l'Ecole Militaire. Cette nomination est due à l'intervention du colonel Brialmont, devenu directeur des opérations militaires au ministère de la Guerre. Celui-ci a été le protagoniste du système polygonal en fortification permanente et il sait que le capitaine en premier Lasserre en est un adepte fervent.

En 1870, le système polygonal l'a d'ailleurs emporté sur le système bastionné. Arrivé à l'Ecole, Lasserre rénove donc entièrement le cours de fortification permanente. Il y mentionne et y applique les leçons de la guerre de 1870 en ce qui concerne la constitution des places fortes et des ouvrages et aussi leur emploi dans la défense des Etats.

A partir de 1870, les matériels d'artillerie ne cessent de progresser, ce qui influence les formes de la fortification. L'enseignement de la fortification permanente doit en tenir compte et, à l'Ecole Militaire, il prend alors systématiquement pour base les idées et les propositions de Brialmont.

Sous l'impulsion de Lasserre, une théorie nouvelle des « applications de la fortification au terrain » est professée à la section du génie ; les voyages d'instruction dans les diverses places fortes de notre pays se développent.

En quittant l'Ecole Militaire en 1879 pour devenir ministre de la Guerre, le général Liagre confie la direction des études au lieutenant-colo-

nel Lasserre. Déchargé de ses fonctions de professeur, il va apporter une collaboration particulièrement féconde à deux commandants de l'École, c'est-à-dire au général-major Vautier de 1879 à 1885 et au lieutenant général Jacmart de 1885 à 1886. Il continuera à exercer ses fonctions de directeur des études lorsqu'il sera appelé au commandement de l'École le 28 mars 1886; il le conservera jusqu'au 25 décembre 1889.

Signalons ses principales initiatives durant la période de 1879 à 1889 : — Augmentation de la valeur de l'épreuve littéraire des examens d'admission. — Accroissement du temps permettant aux élèves de rédiger des projets et travaux personnels. — Introduction de branches militaires telles que l'histoire militaire et la géographie, de branches scientifiques et techniques telles que la statique graphique, la photographie. — Introduction de la thermodynamique et de l'électricité au titre de cours indépendants, d'un cours de législation. — Augmentation de la durée des études à l'École d'Application. Cette augmentation permettra plus tard de justifier l'équivalence des études de la section artillerie et génie avec les études d'ingénieur. — Création, sous la direction du capitaine du génie Leman, d'un laboratoire de matériaux de construction.

Il convient aussi de noter l'importance que le colonel Lasserre a accordée à la connaissance du flamand; en témoigne une longue correspondance avec le ministre de la Guerre.

Ayant atteint l'âge de la pension, il quitte l'École Militaire le 25 décembre 1889 et obtient le titre honorifique de général-major. Il s'efface alors dans une retraite discrète consacrée à l'étude des mathématiques; il meurt le 25 octobre 1900.

Le général Lasserre nous donne l'exemple d'un officier qui, par sa très grande compétence et son entier dévouement, a su rendre d'éminents services à l'armée.

Iconographie : Portrait peint par Herbo.

Extrait des *Akten van geboorten der stad Dendermonde*, extrait dû à l'obligeance du capitaine-commandant Louis Joos. — Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles.

V. Deguise. *Histoire de l'École Militaire de Belgique*, Bruxelles, 1895. — *Histoire de l'École Militaire, 1834-1934*, Bruxelles, 1935, p. 58-60.

Emile Thomas

LECLERCQ, Pierre-Joseph, *Emile*, pseudonyme occasionnel : E. PITTORE; écrivain, peintre, critique d'art, né à Monceau-sur-Sambre le 10 février 1827, décédé à Etterbeek (Bruxelles) le 15 août 1907.

Emile Leclercq est issu d'une famille d'origine paysanne. Son père, Jean-Thomas Leclercq (Jumet, 1804) était instituteur. Après avoir enseigné à Monceau pendant dix ans, il fonda une école privée à Fontaine-l'Évêque en 1835. La famille habitait rue du Château, où se trouvait également l'école. Après la mort de leur père (1865) et de leur mère (née Marie-Thérèse Hermant, 1825-1884), les deux plus jeunes sœurs d'Emile, restées célibataires, abandonneront Fontaine-l'Évêque pour habiter à Carnières; l'une, Marie, était institutrice, l'autre, Camille, couturière-modiste. Emile, quant à lui, avait quitté sa famille dès 1840 pour commencer des études à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles sous la direction de François Joseph Navez auquel il avait été recommandé par plusieurs notables hennuyers. Ces études semblent avoir été entrecoupées par des retours plus ou moins longs dans la région de Charleroi parce qu'Emile devait aider son père à subvenir aux besoins de la famille. Entre 1846 et 1852 environ, il reçoit commande de portraits et de tableaux de genre. Des fabriques d'église lui demandent aussi de grandes toiles, qu'il exécute pour un prix modeste : l'Église Notre-Dame du Finistère à Bruxelles conserve ainsi un *Chemin de Croix* de 1850; à Gembloux-sur-Orneau il peint 14 stations d'un *Chemin de Croix*. En août 1855, Leclercq quitte officiellement Fontaine-l'Évêque pour être domicilié à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles). Il y épouse le 26 janvier 1856 Marie-Angeline Stallaert (Merchtem, 11.5.1827 - Saint-Josse, 28.9.1862), dont il eut une fille, Jeanne-Henriette Leclercq, née à Saint-Josse, le 2 janvier 1857. Il devint fonctionnaire et fut nommé contrôleur du gouvernement aux jeux de Spa. Après la mort prématurée de sa femme, Leclercq déménagea plusieurs fois, s'installa à Spa de juillet à novembre 1863, pour revenir à Saint-Josse et, finalement, s'installer à Etterbeek, rue du Cornet, jusqu'à sa mort. Après la suppression des jeux de Spa en 1869, il fit toute sa carrière à l'administration des Beaux-Arts dont il gravit progressivement les échelons pour parvenir au poste d'inspecteur en 1879. Il fut fait officier de l'Ordre de Léo-

pold et officier de la Couronne d'Italie. Par ailleurs, il eut une intense activité journalistique, à la *Gazette de Spa*, et, surtout, à *La Chronique*. Il écrivit aussi de nombreux récits et nouvelles pour des revues littéraires (entre autres dans *La Revue de Belgique*).

Peu après son arrivée à Bruxelles, Emile Leclercq entra en relations avec la Société des Joyeux, un groupe de peintres et d'écrivains qui se réunissait régulièrement pour partager de joyeuses agapes. Parmi eux figuraient Charles de Coster, Félicien Rops et Charles Degroux. Ce milieu partageait une vision libérale de la société; en art, il était partisan du réalisme que Gustave Courbet introduisait alors avec fracas dans les Salons officiels. Leclercq collabore à l'*Uylenspiegel* (1856-1864), sous le pseudonyme d'E. Pittore. Il rédige de nombreux articles sur la littérature et défend le réalisme en peinture. Il participe aussi à la *Revue trimestrielle* d'Eugène Van Bemmel entre 1858 et 1868, à laquelle il donne de nombreux récits de fiction, plus ou moins inspirés par son expérience autobiographique. Ses amis, Charles Degroux en particulier, servent à composer ses personnages, et il s'efforce d'atteindre à une observation crédible de la petite et moyenne bourgeoisie belge dont il sort.

Dès ses premiers écrits, Leclercq s'inspire des auteurs français contemporains, Flaubert, Champfleury et Duranty. Comme eux, il s'efforce de situer exactement ses intrigues. Il note minutieusement les détails géographiques et peint avec complaisance les défauts de la laideur de ses personnages. Son œuvre veut réagir contre l'idéalisation romantique et elle en prend systématiquement le contre-pied : la platitude volontaire des situations, les descriptions précises d'un monde terne et sans ampleur, des héros presque dépourvus de qualités témoignent de cette volonté constante de renverser l'esthétique dominante. La démonstration, d'ailleurs, se fait parfois systématique, ce que Félicien Rops a bien perçu, qui voyait en Leclercq « le Bourdaloue de la Raison ». Les principaux romans de Leclercq : *L'Avocat Richard* (1858), *Les Déshérités*, *Albert Mauvais* (1858), *Constance* (1859), *Histoire de deux armurières* (1864), *Maison tranquille* (1872), *Une fille du peuple* (1874), qui sont aussi ses meilleurs textes, participent tous de ce projet réaliste. Par ailleurs, son œuvre abondante — elle compte une soixantaine de ti-

tres — comporte aussi des ouvrages d'histoire, des contes pour enfants et des textes sur l'art.

Critique d'art, Emile Leclercq a publié un portrait de son ami *Charles de Groux* (1871) et des monographies sur *Louis Robbe* (1889) et *François Annessens* (s.d.). Il a réuni ses propos sur la peinture dans *L'Art et les artistes* (1877) et dans *L'Art est rationnel* (1882). Il y présente notamment des réflexions sur le statut social de l'artiste, et sur les rapports de l'art avec l'Etat. Défenseur d'un libéralisme radical, ce fonctionnaire estime que « rechercher les moyens d'honorer les artistes est absolument inutile » parce que les récompenses officielles sont source de discorde entre les artistes. La libre concurrence doit seule trancher entre les praticiens, et c'est au marché d'assurer les ressources pécuniaires de chacun.

Emile Leclercq n'a pas participé à la « renaissance littéraire » des années quatre-vingts. Il partage avec Emile Greyson, Paul Hymans ou Paul Reider un certain nombre de caractéristiques sociales qui les opposent nettement aux auteurs de la génération naturaliste. Leurs ambitions littéraires restent limitées, par l'atonie de l'activité culturelle ambiante, et par leur impuissance à échapper à l'emprise de la profession alimentaire qu'ils doivent exercer. Leur style est sec (on leur en fera reproche), et ils déclarent préférer, aux valeurs de l'imagination et de l'invention verbale, la peinture des mœurs contemporaines. Un projet moral n'est pas absent de leurs préoccupations. Ils prétendent observer exactement la vie, décrire des héros vraisemblables et montrer des drames quotidiens, afin de ne pécher ni par imagination — à l'instar des romantiques —, ni par fantaisie, afin de faire œuvre socialement utile. Aussi Leclercq est-il grand amateur de préfaces, de déclarations d'intentions où il précise l'objectif et la portée de ses « études ». Dans le cours même de la fiction, il n'hésite d'ailleurs pas à faire intervenir un narrateur qui commente le propos des personnages ou qui se sert des situations exposées pour en dégager des conclusions éthiques ou politiques. Par les scènes qu'il évoque autant que par ce commentaire, Leclercq prétend donner à voir les défauts et les qualités des personnages dont il rapporte l'aventure. Son esthétique du vrai et de l'utilité demeure toutefois dans les limites d'une réaction individuelle; il met en garde l'artiste devant la tentation de « prendre fait et cause

pour l'un ou l'autre système social» (*L'Art et les artistes*, 1877, p. 251).

L'univers des personnages de Leclercq est fortement borné par les préoccupations financières. Elles sont l'horizon premier de tous leurs soucis. Mais l'argent, dans ses romans, a une valeur morale. Sa possession est valorisée lorsqu'on hérite ou qu'on gère un capital avec sagesse et modération. Par contre les «profiteurs» : la jolie intrigante ou le fils paresseux sont toujours présentés de manière négative. Leclercq développe à leur rencontre une manière de rage critique qui vise à produire un effet de réprobation chez son lecteur. Mais il les utilise parfois aussi plus subtilement pour ironiser sur les rapports sociaux, comme dans *Séraphine* (1860), où le frère aîné qui a tiré un mauvais numéro apparaît comme un bravache oisif, passablement voleur, tout juste bon à s'engager de nouveau à l'armée...où ses chefs le considèrent comme un bon élément. Le pire défaut est donc la paresse («n'est-ce pas ce qu'il y a au monde de plus avilissant, de plus corrompueur?», *Séraphine*, p. 14). Leclercq insiste souvent sur les conséquences morales de l'appât du gain. Mères indignes, ambitieux sans scrupules, bigotes avares et sans cœur : toute une galerie de portraits-charges défile dans ses romans. Il leur oppose des protagonistes raisonnables, sachant d'expérience qu'il vaut mieux compter sur ses propres forces que sur la providence (*Contes populaires*, 1879) et demeurer à la place que le sort vous a attribuée pour y «faire son trou». L'exemple de la famille Richard vaut pour toutes les œuvres : les parents sont des commerçants enrichis — le père est tapissier-garnisseur, la mère modiste — et leur ambition démesurée serait que l'aîné des fils devienne avocat. Ils montent la tête au pauvre enfant, qui devra ruiner tous leurs espoirs pour trouver enfin son bonheur en devenant comédien. Quant au cadet, dont on voulait faire un bon «buraliste» (employé de bureau), il deviendra artisan, à la satisfaction du narrateur qui relève : «c'est l'homme modèle de la classe ouvrière» (*L'Avocat Richard*, vol. 2, p. 79). Les héros les plus appréciés par l'écrivain sont les propriétaires de petites exploitations rurales au sujet de qui il développe un lyrisme inhabituel, peut-être parce qu'ils évoquent ses grands-parents (*Tableaux de genre*, 1860, *Alexandre Tagoff*, 1861), ou ces familles d'artisans que leur labeur peut rendre

«aussi heureuse[s] qu'on l'est quand on a le nécessaire et qu'on ne fait pas de vœux insensés» (*Les Déshérités*, p. 28). Toutefois la situation sociale de ces petits bourgeois idéalisés reste précaire. Ils ne sont pas à l'abri du «coup dur» ; un accident, une maladie peuvent ruiner en quelques jours l'œuvre d'une vie. A ces malheurs qu'il expose volontiers, Leclercq n'entrevoit d'autre issue que caritative ou privée. Il insiste beaucoup aussi sur les méfaits de l'alcoolisme (*Amours mortelles*, 1892, *A la mer*, 1892), sur l'importance de mener une vie régulière et saine, mais il ne suggère aucune formule d'entraide collective.

A cet univers un peu étriqué, immobile, pré-occupé de bonheurs discrets et laborieux correspond une intériorisation puissante de la contrainte sociale. Les petites villes de province, et même le «Bruxelles d'autrefois» qu'affectionne l'auteur sont des terrains propices au développement des rumeurs. Les réputations sont fragiles et chacun se montre obsédé par le «qu'en dira-t-on?» Les mœurs en particulier forment un terrain très sensible. Leclercq dénonce les codes quasi victoriens de la pudeur qui dissimulent les pires échecs matrimoniaux. Dans *Les deux armurières*, il décrit en détail la vengeance sadique avec laquelle la sœur aînée se venge de l'«inconduite» de sa cadette. Mais il ne prône cependant pas l'amour sans conventions ni contraintes. S'il critique les bigots, il se solidarise par contre avec un héros qui hésite pendant plus de trois cents pages à épouser une demoiselle dont la réputation n'est pas parfaitement établie (*Les Scrupules de Bernus*, 1882). Ses personnages féminins sont d'ailleurs souvent ambigus. Non conventionnel par profession de foi, Leclercq semble se méfier d'un monde dans le comportement duquel il ne retrouve pas la «rationalité» qui lui est chère.

Cette discordance en rejoint plusieurs autres, qui font sentir les limites de son réalisme psychologique. Un conflit permanent oppose les personnages que leur densité humaine rend «romanesques» à l'idéal de vie rangée que Leclercq leur propose. Leurs passions sont encore inscrites dans le registre des mœurs romantiques. Et l'auteur hésite à les condamner, partagé qu'il est entre la prudence et la fascination.

Le milieu des artistes, présent dans la plupart de ses œuvres, est celui où se résout la contradiction entre romantisme et réalisme. Il apparaît

comme la seule issue aux contraintes de l'immobilisme social. Lié à une révolte purement individuelle, l'art ouvre à une carrière où le travail demeure la valeur de référence, tout en admettant une morale différente de celle de la bourgeoisie la plus établie. L'artiste est la figure d'une rupture légitime à prétentions moralisantes. En le mettant au centre de plusieurs de ses romans, Leclercq montre qu'il a su trouver une solution imaginaire aux contradictions qui l'habitaient.

Iconographie : Caricature par Félicien Rops dans « Nos abonnés », *Uylenspiegel*, 4 janvier 1857.

Etat civil de Fontaine-l'Evêque et Saint-Josse-ten-Noode. — Institut royal du Patrimoine artistique à Bruxelles. — *Correspondance de M.F.J. Navez*. Lettres d'artistes belges, Bibliothèque royale Albert I^{er}, à Bruxelles.

Notice nécrologique dans *La Chronique*, 17 août 1907. — L. Cirau, *Emile Leclercq, romancier réaliste*, mémoire de licence présenté à l'Université libre de Bruxelles, 1934-1935. — M. Kunel, *Correspondance de Félicien Rops et de l'écrivain belge Emile Leclercq*, dans *Revue nationale*, t. 34, janvier 1962, p. 23-26. — Y. Robert, *Louis Delattre (1870-1938)*. Avec une notice sur le séjour à Fontaine-l'Evêque des écrivains Emile Leclercq, Maurice des Ombiaux, Jules Sottiaux, Fontaine-l'Evêque, 1970, p. 91-93.

Paul Aron

LEDEL, Adolphe, Léopold, dit *Dolf*, sculpteur, statuaire, médailleur, né à Schaerbeek (Bruxelles) le 5 juillet 1893, décédé à Neuville-Francorchamps le 26 juin 1976.

Il fut élève à l'Académie des Beaux-Arts de Belgique où il eut comme professeurs Charles van der Stappen, Paul Du Bois, Isidore De Rudder et Victor Rousseau, tandis que A. Aerts, praticien, lui enseignait la taille de la pierre et la connaissance des matières. Il fréquenta en tant qu'élève privé l'atelier de Thomas Vinçotte, maître qui l'impressionna beaucoup, et suivit des cours à Düsseldorf, Cologne, Munich et Paris.

Encore tout jeune, il fut admis à exposer deux œuvres au Salon triennal des Beaux-Arts de 1910. Après la guerre, il entame la dure carrière d'artiste professionnel et participe aux princi-

pales manifestations d'art belge tant en Belgique qu'à l'étranger. Ses œuvres furent exposées dans les principales villes européennes ainsi qu'au Caire, Buenos Aires, New York; ses médailles en Belgique et aux expositions de la Fédération internationale de la Médaille (FIDEM) de 1949 à 1973. Il obtint plusieurs prix : à Paris (1925 et 1937), Bruxelles (1935), New York (1939), Madrid (1951). Des musées tant belges qu'étrangers ont acquis des œuvres de Ledel.

Parmi ses œuvres de plein air, citons le monument à *Georges Eekhoud* (en collaboration avec l'architecte Henry Van de Velde), ceux à *Camille Lemonnier* à La Hulpe, à *Cl. Leyhausen* dans l'ancien cimetière d'Ostende, *Aux Morts de la guerre 1914-1918* à Linkebeek, d'une simplicité émouvante, un important bas-relief à la façade du tri postal de la gare du Midi (Bruxelles), *Offrande*, une grande femme en granit noir poli exposée dans le Jardin des sculptures, à côté du Musée d'Art moderne à Bruxelles. Il réalisa de nombreux bustes et autres œuvres sculpturales d'intérieur. Citons les bustes de *James Ensor*, *Fernand Brunfaut* et *Madame A. Moeller*, *L'Homme au casque*, *Tête de femme*, *Affection*, *La femme au châle*. Il a signé des œuvres importantes commandées par l'Etat belge pour les Expositions internationales de Bruxelles (1935), Paris (1937), New York (1939) et Bruxelles (1958). Ledel pratiqua la céramique et la terre cuite. Il réalisa environ quatre-vingts médailles dont certaines de très grande qualité : *Joseph Wauters*, *Emile Vandervelde*, *James Ensor*, *Maurice Anciaux*, *La Vierge*, *Les Amis philanthropes...*

Ledel ne fut inféodé à aucune école. « C'est vers la fin de la première guerre que je me suis véritablement secoué et que je me suis défait de cette sorte de tyrannie dans laquelle me tenait l'influence de Vinçotte. J'ai voulu trouver ma voie, car un artiste doit être lui-même; j'ai voulu exprimer plus librement, sans contrainte fabriquée, ce que je voyais et ressentais; j'ai vu alors d'une manière plus directe la construction artistique par volumes et par plans d'une sculpture. Ecoutant mon maître Aerts, je me suis mis aussi plus délibérément à la taille directe (de la pierre). Elle a cet avantage qu'on voit le métier plus en profondeur. Tant qu'on se contente du modelage de la glaise on ne doit pas se méfier; ce qu'on fait, on peut le défaire ». Il pratiqua tant la sculpture monumentale que la sculpture

intimiste, tout spécialement le portrait. « Si, disait-il en 1957, le portrait est avant tout une recherche de la psychologie du personnage, l'art monumental, lui, pose le problème des volumes dans l'espace » et il ajoutait « En commençant une composition, on doit chercher une grande ligne-force ».

Il se passionna pour la taille directe. « Je pense qu'il faut tailler en grandeur dans le bloc ... Souvent, c'est de la pierre elle-même que jaillit l'inspiration ». Les critiques d'art le qualifient de figuratif aux formes fortement stylisées, de constructiviste; ils apprécient les qualités de solidité, d'équilibre, de simplicité de ses œuvres; ils reconnaissent la valeur de cet art rude et sain.

Dolf Ledel a été membre fondateur et ensuite président de l'Association des Artistes professionnels de Belgique. Il fut aussi membre fondateur et devint secrétaire général de l'Œuvre nationale des Beaux-Arts de Belgique. Il a été membre de la Commission consultative des Arts auprès du ministère des Travaux publics. Il était franc-maçon. Pendant la deuxième guerre mondiale, il fut résistant armé et dut prendre le maquis avec sa femme. Sans être affilié à un parti, il était du côté de l'humble, du petit, du peuple et plusieurs de ses œuvres révèlent cette sympathie. Il était à la recherche d'une certaine fraternité humaine.

Curriculum vitae rédigé par l'artiste lui-même vers 1959 et renseignements divers fournis par sa fille Patricia.

J. Tousseul, *Peintres et sculpteurs nouveaux de Belgique*, Bruxelles, 1925. — M. Rassenfosse, *Le sculpteur Dolf Ledel*, dans *L'Expansion belge*, novembre 1929, p. 23-25. — M. Casteels, *Le sculpteur Dolf Ledel*, dans *Clarté*, juin 1931, p. 19-22. — *La Nervie*, numéro spécial consacré à Ledel, Bruxelles, 1931. — S. Pierron, *La sculpture en Belgique*, Bruxelles, 1932, p. 143, 169. — R. Dupierreux, *Au Palais des Beaux-Arts*, dans *Le Soir*, 12 mars 1934. — *Dictionnaire des contemporains*, dans *Bouquin*, 4^e année, n° 38, avril 1957, p. 136. — N. Eemans, *Dolf Ledel*, Bruxelles, 1958 (*Monographies de l'art belge*). — *L'art belge contemporain*, n° 255 à 257, 400 à 403, 1958. — G. Gepts, *Beeldhouwkunst in België*, Anvers, 1962, p. 36 et 85. — P. Caso, *Les expositions d'art, Dolf Ledel et Jean-Jacques Gailliard*, dans *Le Soir*, 19/20 avril 1964. — P. Caso, *Dolf Ledel raconte ses souvenirs*, dans *Le Soir*, 18 février 1965. — A. Viray, *Dolf Ledel, sculpteur humaniste*, dans *La Dernière Heure*,

12 août 1966. — A. Burnet, *Dolf Ledel explique l'art de la médaille*, dans *Le Soir*, 24 février 1967. — E. De Keyser, *La sculpture contemporaine en Belgique*, Bruxelles, 1972, p. 65, 200, 235. — M. Eemans, *Art vivant en Belgique*, Bruxelles, 1972, p. 131, 132, 184. — M. Eemans, *L'art moderne en Belgique*, Bruxelles, 1974, p. 146-149, 190. — P. Caso, *Dolf Ledel parmi ses souvenirs*, dans *Le Soir*, 27 avril 1974. — *Belgische Beeldhouwkunst in Middelheim*, 1974, n° 83. — P. Caso, *Mort du sculpteur Dolf Ledel*, dans *Le Soir*, 30 juin 1976. — N. E(emans), *Le sculpteur Dolf Ledel n'est plus!* dans *La Dernière Heure*, 30 juin 1976 (avec le faire-part du décès). — J. Lippens, *Dolf Ledel*, dans *Jaarboek van het Europees Genootschap voor Munt- en Penningkunde*, 1988, p. 93, 117.

Arsène, Réginald Buchet

LEDOUX, Jacques, Manuel, pseudonyme : JASIL, conservateur de la Cinémathèque royale de Belgique, né à Varsovie (Pologne) le 26 octobre 1921, décédé à Bruxelles le 6 juin 1988.

Ledoux est encore un enfant lorsqu'il arrive avec ses parents, Aron Zylberberg et Ruchla Lewensztejn, à Bruxelles, où son père ouvre un commerce d'articles religieux juifs. Il se lie très tôt d'une véritable et fructueuse amitié avec le critique de films débutant Paul Davay. Sous le pseudonyme de Jasil, il fonde avec ce dernier et à la demande d'Henri Fol, propriétaire d'une salle de cinéma, le club « Camera obscura ». Première représentation : le 9 mai 1940. Immédiatement après c'est l'exode au cours duquel sa mère, sa sœur et son frère perdent la vie lors du bombardement d'Abbeville. Son père, qui a pu se cacher à Spa, survit à la guerre.

En 1942, Jasil qui, dans l'intervalle, a entrepris des études d'ingénieur, rencontre une jeune étudiante en médecine Sabine Pelc. Elle devint sa compagne et, finalement, son épouse pour la vie.

Arrêté et déporté vers un camp de concentration, Jasil profite d'une occasion qui se présente durant le trajet pour sauter du train. Il se cache ensuite jusqu'à la fin de la guerre : dans une ferme, chez un boulanger et chez les bénédictins de Maredsous. C'est à cette époque qu'il abandonne définitivement son nom de famille et son pseudonyme pour prendre celui de Jacques Ledoux.

En 1945, il entre en contact avec André Thirifays (1903-1992) par le biais d'Henri Storck (°1907), tous deux fondateurs avec Pierre Vermeylen (1904-1991) en 1938 de la Cinémathèque de Belgique. Il lui propose ses services et ce, quelques heures par jour, afin de couvrir ses frais d'études. A ce moment là, les seuls revenus de la Cinémathèque proviennent de la recette des films projetés dans le cadre du célèbre «Ecran du Séminaire des Arts», manifestation marquant à chaque fois la vie culturelle de la capitale en raison de la qualité des programmes et des invitations illustrées par des artistes tels que Magritte, Delvaux, Creuz, etc.

En 1947, Ledoux participe activement à l'organisation du premier Festival mondial du Film et des Beaux-Arts à Bruxelles. Il est chargé, avec Henri Langlois de la Cinémathèque française, d'organiser une rétrospective et une exposition.

Ledoux entre officiellement au service de la Cinémathèque en 1948. Il abandonne ses études et consacre le reste de sa vie aux archives cinématographiques. Un an plus tard déjà, il est parvenu à disposer d'un abri conçu spécialement pour conserver les pellicules en nitrate particulièrement inflammables et périssables. Il s'efforcera toute sa vie durant de faire réaliser des copies de ce type de vieux films nitrates sur des supports plus durables. Il parvient à cette fin à s'adjoindre l'aide de laboratoires belges et de Gevaert. Comme il ne s'est pas contenté uniquement de rassembler l'héritage cinématographique belge, mais tous les films («les centres d'intérêt peuvent varier»), la Cinémathèque possède aujourd'hui une collection internationale de films muets très enviée.

En 1949, Ledoux participe à nouveau activement au Deuxième Festival mondial du Film et des Beaux-Arts, tenu à Knokke cette fois. Il y organise le Premier Festival du Film expérimental, pour lequel il se passionne au point de réitérer cette manifestation en 1958 à l'occasion de l'Expo '58, en 1963, 1968 et 1974. De nombreux réalisateurs de films expérimentaux ou débutants de réputation internationale gardent un souvenir mémorable de ces événements.

Ce n'est qu'en 1952 que la Cinémathèque reçoit ses premiers — modestes — subsides. Les autorités ne considéraient pas le cinéma avec beaucoup de sérieux. Pour accroître malgré tout les collections, Ledoux réussit à gagner la

confiance des distributeurs de films et à les inciter à ne plus détruire leurs copies au terme de leur carrière commerciale, mais bien à les lui confier. Il leur promet, par écrit, de ne les projeter qu'à la Cinémathèque et de ne les prêter sous aucun prétexte. A la fin de sa vie la collection se composait ainsi d'environ 45000 titres en 450000 bobines. Il fallut donc trouver et équiper d'autres lieux de conservation, parmi lesquels un en particulier destiné à accueillir les films en couleur qui ont tendance à se dégrader avec le temps.

L'année 1958 est marquée par la création du prix, mondialement connu, de l'Age d'Or et par la parution de la première partie de l'*Annuaire du cinéma belge* dont la publication régulière sera suspendue en 1981 faute de moyens financiers mais reprise en 1990 ; Le Prix de l'Age d'Or, qui a pour but d'encourager la réalisation et la diffusion de films non conformistes, a été attribué jusqu'en 1994. Il est combiné depuis 1996 avec la manifestation «Cinédecouvertes», une autre de ses initiatives : celle-ci a pour objectif de montrer chaque année, deux semaines durant, les films de réalisateurs peu connus en Belgique. Le montant substantiel des prix offerts doit inciter les distributeurs belges à faire passer certains de ces films dans le circuit commercial. A côté de cela il y a aussi les séminaires d'une dizaine de jours, organisés chaque année autour d'un thème particulier, sortes de «retraites» du film.

En 1962, soit vingt-cinq ans environ après sa création, la Cinémathèque devient un «établissement d'utilité publique» et reçoit l'autorisation de s'intituler «royale». La même année, Ledoux est en mesure d'ouvrir, dans un coin du Palais des Beaux-Arts, le Musée du Cinéma, salle de 125 places où trois films par jour sont projetés. Cinq ans plus tard, il y monte également une petite exposition didactique retraçant l'histoire du cinéma. En 1982 enfin, il y fait arranger une seconde salle, de trente places cette fois, pour y présenter des films muets accompagnés au piano. De nombreux réalisateurs, auteurs et étudiants doivent leur culture cinématographique à ce Musée du Cinéma, où Ledoux fait également donner des cours.

Etroitement liée à la Cinémathèque — et aussi au Service national des clubs de films, dont il constitue une autre facette — la «Décentralisation des films classiques et contemporains», qui

date de 1978. Celle-ci achète les droits de films non commerciaux en 16-mm qui intéressent l'histoire du cinéma, pour les louer ensuite à des a.s.b.l.

Il faut encore signaler la section «documentation» que Ledoux a développée au sein de la Cinémathèque : livres, périodiques, coupures de journaux, photos et affiches. Le tout est analysé et encodé dans une perspective de recherche tant par ses propres services que par les nombreux visiteurs belges et étrangers qui fréquentent la salle de lecture. A noter enfin une quinzaine de publications qui, bien que n'étant pas rédigées par Ledoux, sont soumises cependant à son contrôle vigilant. De Ledoux lui-même la bibliothèque de la Cinémathèque ne possède que trois ouvrages.

Ledoux joue également un rôle important au niveau international et plus précisément dans le cadre de la F.I.A.F. (Fédération internationale des Archives de Films), créée en 1938 et dont la Belgique fait partie depuis 1946. Il en devient Secrétaire général en 1961, succédant à Henri Langlois, homme génial mais peu méthodique et plutôt désordonné dans son travail, ce qui mène à une rupture entre les deux hommes.

Ledoux a une conception globale des choses et il a coutume de dire ce qu'il pense; ce qui n'est pas sans causer parfois des incidents. Mais grâce à lui la F.I.A.F. entreprend des recherches au niveau mondial pour retrouver des vieux films perdus ou oubliés et le dilettantisme n'y est plus de mise. Il organise, rationalise et définit des principes dont il ne se départ pas. Il a occupé cette fonction de Secrétaire général pendant dix-sept ans.

Ledoux était de fait un véritable pionnier dans son domaine, bien en avance sur son temps. Il part déçu en 1978, refusant que des considérations politiques jouent un rôle dans la F.I.A.F.; la conservation des films est pour lui une nécessité indépendante des régimes politiques.

En marge de ses activités, Ledoux trouve encore le temps de soutenir d'autres passionnés du cinéma, en les aidant à composer des programmes, à rédiger des articles et des livres, à visionner des films, à les identifier et les restaurer. Débordant lui-même d'idées, il encourage dans la mesure du possible les initiatives des autres. Opposé au morcellement, il met en garde contre les démons communautaires. Gestionnaire prudent, économe et intègre des fonds

dont il peut disposer, il ne prend jamais de décisions hâtives, examine tout attentivement et tente de tout prévoir. Il est un véritable perfectionniste.

Dans les années quatre-vingts, lorsque son budget est réduit de moitié, il trouve la force, malgré ses graves problèmes de santé, de se battre pour la survie de ses archives en organisant au niveau international une percutante campagne de presse. Lui-même, il vit simplement, ne cherche pas à s'enrichir et attend le même type d'attitude de la part de ses collaborateurs. Il ne parle pas de sa vie privée; c'est son côté secret.

Ledoux constitua des archives à une époque où ceux qui songeaient à la conservation des films étaient très peu nombreux et où tout semblait s'y opposer. Il sut faire de la Cinémathèque un modèle d'efficacité et accomplir une quantité impressionnante de travail avec un nombre très réduit de collaborateurs. Il ne ménagea jamais ses forces, paraissant infatigable, voulant tout voir, tout lire, tout contrôler jusque dans les moindres détails. Ayant débuté tout seul, il ne parvint jamais à déléguer suffisamment. Cela ne facilita pas la vie de son équipe exigeant d'elle la même passion et les mêmes efforts. Beaucoup renoncèrent. Mais ce qu'il a réalisé démontre qu'il avait quasi toujours raison. Il était une sorte de petit despote mais très éclairé, souvent génial, rarement flatteur.

Après sa mort, des suites d'une maladie qui le rongea, mais qu'il tenait cachée et à laquelle les lourds soucis financiers des dernières années n'ont certainement pas été bénéfiques, les autorités, influencées par l'ampleur de l'hommage international rendu à Ledoux, ont pris conscience de l'importance d'une Cinémathèque, dont la Belgique peut s'enorgueillir à juste titre.

Il n'était plus là pour assister au rétablissement officiel de son budget. Toujours modeste malgré ses grands mérites, restant à l'arrière plan lors des manifestations publiques, il ne cherchait pas les honneurs. Des institutions étrangères (Etats-Unis, France) essayèrent de l'attirer. Il refusa en dépit des gros soucis que lui causait sa Cinémathèque. Ledoux disparut au moment où les grandes découvertes en matière de cinéma étaient terminées. Il en était conscient et éprouvait une certaine nostalgie pour le passé. Il aimait le grand écran, beaucoup moins le petit.

En raison de l'importance du rôle qu'il a joué dans le monde des archives cinématographiques, le prestigieux prix Erasme lui fut attribué en janvier 1988 et donc peu de temps avant sa mort. La remise officielle du prix à Amsterdam par le prince Bernard, en présence de la Reine des Pays-Bas et de la Reine-Mère eut d'ailleurs lieu après son décès. Sa veuve accepta le Prix et mit les 200000 florins (environ 3,5 millions de francs belges) selon le vœu de Ledoux lui-même à la disposition d'un fonds destiné à la promotion permanente de la culture cinématographique.

Jacques Ledoux est l'auteur d'une série d'études : J. Ledoux, *Etude sur la création de Centres nationaux de catalogues de films et de programmes télévisés ou Centres de filmographie*, Conseil International du Cinéma et de la Télévision, 1961. Préface de John Maddison. J. Ledoux, *Etude sur la Création de Centres Nationaux de catalogue de films et de Programmes télévisés*, Paris, 1963. J. Ledoux, *The most important and misappreciated films since the beginning of the cinema, A revaluation conducted by The Royal Film Archive of Belgium*, Introduced by Jacques Ledoux, Brussels, The Royal Film Archive of Belgium, 1978.

A. Head, *A true love for cinema*, Den Haag, 1988. — P. Davay, *Les mémoires d'un glouton optique*, dans *Visions*, n° 24, 1984, p. 50-51; n° 25, 1985, p. 34-35; n° 26, 1985, p. 44-45; n° 27, 1985, p. 46-47; n° 29, 1985, p. 48-49; n° 30, 1985, p. 55; n° 31, 1985, p. 51-53; n° 32, 1985, p. 48; n° 35, 1986, p. 46-47; n° 37, 1986, p. 46-47; n° 38, 1986, p. 46-47; n° 39, 1986, p. 64-65. — S. Blumenfeld, *Un hommage à Jacques Ledoux*, dans *Le Monde*, 17 décembre 1996, p. 30.

Jan Botermans

LEFÈVRE, Fernand, Jean, Marie, en religion *Placide*; religieux de l'ordre de Prémontré, historien, archiviste, professeur, né à Louvain le 14 janvier 1892, y décédé le 11 janvier 1978.

Peu après la naissance de Fernand, ses parents s'établirent à Bruxelles où son père était employé aux Archives générales du Royaume. Il y fait ses études en français mais termine ses humanités en néerlandais au Petit Séminaire de Hoogstraten. Son intérêt pour l'histoire ecclé-

siastique de Bruxelles se manifeste tôt : élève de poésie, il publie en 1908 son premier article : *Les chanoines de Coudenberg à Bruxelles du XIII^e au XVIII^e siècle (Bijdragen tot de geschiedenis, bijzonderlijk van het aloude hertogdom Brabant, 7^e année, 1908, p. 533-550 et 8^e année, 1909, p. 101-115).*

A l'issue de la rhétorique, il entre à l'abbaye d'Averbode; à son goût pour l'histoire, qu'il continue à cultiver en se plongeant dans les riches archives de l'abbaye, il joint celui de la liturgie et du chant grégorien. Ordonné prêtre à Malines le 22 août 1915, il ne devait cependant pas s'orienter, comme beaucoup de ses confrères, vers le ministère paroissial. Il entame après la guerre des études d'histoire à Louvain, où il est l'élève d'Alfred Cauchie. Sous la direction de Léon van der Essen et d'Albert De Meyer il obtient en 1924 le titre de docteur en sciences morales et historiques, avec une thèse sur *L'abbaye d'Averbode pendant l'époque moderne, 1591-1794*.

Depuis 1922, l'activité de ce religieux avait pris un tournant original : nommé archiviste aux Archives générales du Royaume, il devait y œuvrer jusqu'en 1957 en compagnie de son frère Joseph. D'autre part, dès 1923, avant même l'obtention du titre de docteur, il est chargé à Louvain d'enseigner les sciences auxiliaires de l'histoire; héraldique, sigillographie, archéologie et surtout paléographie feront l'objet d'un enseignement qui se poursuivra jusqu'en 1962 (depuis 1951 en qualité de professeur extraordinaire).

Son ancrage bruxellois se confirme en 1929 par la charge de conservateur des archives de la collégiale des Saints Michel-et-Gudule, qu'il exercera jusqu'à sa mort; ainsi que par son enseignement à l'Institut des Dames de Marie (1932-1938, 1946-1952).

Cette activité multiple ne le détourne pas de la recherche. Sa bibliographie ne comporte pas moins de 356 numéros (y compris une trentaine d'articles parus dans la *Libre Belgique*, des comptes rendus, des notices biographiques). Trois domaines retiennent surtout son attention.

L'histoire de la liturgie (principalement celle de l'ordre de Prémontré) est représentée par près d'une centaine de contributions : relevons l'édition des ordinaires des collégiales Saint-Pierre à Louvain et Saints-Pierre-et-Paul à Anderlecht (1960), de la collégiale de Tongres (1967).

Un nombre à peu près égal d'études concernent l'histoire de Bruxelles.

Et près de quatre-vingts travaux sont consacrés à l'histoire de l'ordre de Prémontré (notamment, en 1946, l'édition de ses statuts) et à celle des abbayes de l'ordre en Belgique (Averbode retenant surtout son attention). Une trentaine de travaux intéressent, dans un cadre plus large, l'histoire ecclésiastique de nos régions.

En ce qui concerne l'histoire de Bruxelles, son œuvre principale est *L'organisation ecclésiastique de la ville de Bruxelles au Moyen Age*, parue en 1942. Il fut l'historien de la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule, à laquelle il consacra, en 1942 également, un volume qui fut réédité en 1948.

Il avait conçu dès le début de son activité aux Archives générales du Royaume le projet d'édition des chartes du chapitre de Sainte-Gudule antérieures au XIV^e siècle; bien qu'il ait effectué la plupart des transcriptions, il ne poursuivit pas la réalisation du projet, lequel fut repris à son décès et finalement réalisé en 1993. Mais parmi ses travaux, nombreuses sont les éditions de textes bruxellois.

Si la plupart des publications de Placide Lefèvre concernent le Moyen Age, beaucoup s'étendent à la période moderne. L'histoire de l'art est un aspect auquel il fut très sensible, que ce soit à propos des abbayes norbertines ou des monuments bruxellois. Et la liturgie, son domaine de prédilection, ne se rattache-t-elle pas aussi à l'art?

Témoignent de son travail aux Archives générales du Royaume la dizaine d'inventaires qu'il publia avant 1939, presque toujours en collaboration avec son frère Joseph.

Etant donné ses centres d'intérêt, il n'est pas étonnant que Placide Lefèvre ait été membre (et président) de la *Commissio Historica Ordinis Praemonstratensis*, membre de la Commission liturgique et président de la Commission de l'ordre de Prémontré pour le chant grégorien, membre de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique.

Il n'était pas avare de son temps lorsqu'il s'agissait d'accueillir ceux qui faisaient appel à son savoir, étudiants et autres. Chercheur invétéré, comme en témoigne la longue liste de ses publications, il le demeura jusqu'à son décès.

G. Slechten, *In memoriam Pl. Lefèvre*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, t. 50, 1979, p. 608-610.

— W. Grauwen, *Elenchus operum R.D. Placidi Lefèvre, 1908-1978*, dans *Analecta Praemonstratensia*, t. 54, 1978, p. 8-30. — Pl. Lefèvre, Ph. Godding et F. Godding-Ganshof, *Chartes du chapitre de Sainte-Gudule à Bruxelles, 1047-1300*, Louvain-la-Neuve/Bruxelles, 1993 (Introduction).

Philippe Godding

LEFÈVRE, Joseph, Marie, Henri, pseudonyme occasionnel : FABRI; archiviste et historien, né à Louvain le 5 avril 1893, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 29 mars 1977.

Après avoir terminé ses études secondaires à l'Institut Saint-Louis à Bruxelles, il s'inscrivit à l'Université catholique de Louvain où il fut proclamé docteur en philosophie et lettres le 14 juillet 1914 après avoir défendu une thèse sur les relations commerciales entre la Belgique et l'Espagne au XVIII^e siècle. Ce travail fut publié en 1922 par l'Académie royale de Belgique. L'auteur y démontrait que, malgré la séparation des deux pays et le passage des provinces belges sous l'autorité de l'Autriche, le commerce hispano-belge n'avait jamais faibli et que les rapports préférentiels de la Belgique restèrent axés sur l'Espagne jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Après avoir mené à bien ses études universitaires, Joseph Lefèvre entra dans l'administration des Archives. Il se classa premier à l'examen d'archiviste paléographe de mars 1919. Le 1^{er} juillet de la même année, il entra aux Archives générales du Royaume en qualité d'archiviste de deuxième classe, à titre provisoire; le 1^{er} janvier 1920, il fut nommé archiviste et devint conservateur adjoint par arrêté royal du 11 juillet 1931. Suite au décès d'Hubert Nelis, il fut promu au grade de conservateur par arrêté royal du 15 décembre 1938. Par arrêté royal du 28 avril 1958, il obtint démission honorable de ses fonctions et fut admis à faire valoir ses droits à la retraite. Dès son entrée aux Archives générales du Royaume, Joseph Lefèvre se consacra au classement des fonds conservés dans cette institution. En 1926 parurent deux inventaires, élaborés dans le cadre du cours pratique d'archivéconomie : l'inventaire des archives de la Jointe des Eaux et celui des archives du Conseil souverain de Justice, ce der-

nier en collaboration avec Mariette Nicodème et Jacques Bolsée. Dans la dizaine d'années qui suivit, de 1927 à 1938, Joseph Lefèvre publia, en collaboration avec son frère, le chanoine Placide Lefèvre, entré aux Archives du Royaume en qualité d'archiviste en mars 1922, les inventaires des archives du Conseil du Gouvernement général, du Conseil royal de Philippe V (1702-1711), du Conseil d'Etat de Maximilien-Emanuel à Namur (1711-1714), de l'ambassade d'Espagne à La Haye et du Conseil des Finances. En même temps qu'il classait les archives de ces institutions, Joseph Lefèvre eut à cœur d'attirer l'attention des chercheurs sur la richesse de la documentation conservée aux Archives générales du Royaume. Dans cette optique, il publia un certain nombre d'articles consacrés aux archives de l'ambassade d'Espagne à La Haye, aux registres de la correspondance administrative de Philippe II, à la collection d'archives dite « Chancellerie autrichienne des Pays-Bas », aux notules du Conseil d'Etat, au personnel et aux archives du Conseil privé, aux archives de Philippe V conservées à Madrid, à la Secrétairerie d'Etat et de Guerre et ses archives.

Les travaux de classement de Joseph Lefèvre et ses goûts personnels l'orientèrent tout naturellement vers l'étude des régimes espagnol et autrichien auxquels il consacra l'essentiel de ses travaux. Entre 1923 et 1939, il publia notamment une série d'articles consacrés au règne de l'archiduc Albert, période qui l'intéressait particulièrement car il défendait la thèse que les archiducs Albert et Isabelle avaient régné en vrais souverains sur un pays indépendant, malgré certaines restrictions. Les études de Joseph Lefèvre attirèrent sur lui l'attention de l'archiviste général Joseph Cuvelier qui l'associa à son entreprise d'édition de la correspondance de la Cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas au XVII^e siècle, continuant ainsi le travail commencé par Henri Lonchay. Cinq volumes parurent de 1927 à 1935 dans la *Collection in-4^e de la Commission royale d'Histoire*; ils couvrent les règnes des rois d'Espagne Philippe IV et Charles II (1621-1700). Un supplément pour la période 1598-1700 vit le jour en 1937.

Parallèlement à cette entreprise déjà considérable, Joseph Lefèvre poursuivit l'édition de la correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas dont Gachard avait déjà publié

cinq tomes. En 1936, Joseph Lefèvre fit paraître un tome VI qui était un index alphabétique des noms de personnes et de lieux contenus dans les cinq tomes précédents. Quatre volumes de correspondance suivirent de 1940 à 1960, également publiés dans la *Collection in-4^e de la Commission royale d'Histoire*; ils concernent la période allant de 1577 à 1598.

En 1939, toujours axé sur les périodes espagnole et autrichienne, Joseph Lefèvre se tourna vers l'étude de l'action des nonces et internonces dans nos provinces aux XVII^e et XVIII^e siècles. Son but n'était pas d'étudier la diplomatie vaticane à partir de Rome mais la situation et l'activité des représentants de l'Eglise au travers des archives conservées en Belgique. En 1939, il publia, en collaboration avec Placide Lefèvre, des documents relatifs à l'admission aux Pays-Bas des nonces et internonces des XVII^e et XVIII^e siècles; ils furent suivis en 1943 et en 1950 par l'édition de documents relatifs à la juridiction des nonces et internonces des Pays-Bas respectivement pendant les régimes espagnol (1596-1706) et autrichien (1706-1794).

Les nominations des membres de la haute magistrature ainsi que celles du personnel politique firent aussi l'objet des recherches de Joseph Lefèvre. En 1934, il publia une étude sur les nominations faites dans la magistrature en 1746-1747, pendant la brève période d'occupation de la Belgique par les Français. Toutefois, ses principaux travaux dans ce domaine parurent plus tard : de 1939 à 1975, Joseph Lefèvre publia des documents relatifs aux nominations des gouverneurs provinciaux, au personnel supérieur des Conseils collatéraux et au recrutement de la haute magistrature dans les Pays-Bas espagnols et autrichiens. La plupart de ces travaux parurent dans la *Collection in-8^o de la Commission royale d'Histoire*. L'énorme documentation que Joseph Lefèvre manipula le mit en contact, grâce aux archives, avec quantité de personnages du passé : diplomates, hommes de guerre, magistrats, hauts fonctionnaires, hommes d'état et hommes politiques. Leur fréquentation assidue lui permit de rédiger pendant une cinquantaine d'années un nombre impressionnant de notices biographiques qui furent publiées dans les volumes de la *Biographie Nationale*. L'étude des hommes et des institutions mena tout naturellement Joseph Lefèvre à celle des familles. C'est en fouillant dans les fonds d'archives les

plus divers qu'il trouva les sources de ses notices sur les Verreycken, les familles Cordier de Roucourt, de Munck, de Cazier, d'Ennetières, de Warrans, Le Hardy (en collaboration avec R. Le Hardy de Beaulieu) et les barons de Bartenstein. Toutes ces études parurent entre 1953 et 1957.

Joseph Lefèvre signa aussi de nombreux articles dans *La Libre Belgique* sous le pseudonyme de Fabri. Ce nom d'emprunt cachait d'ailleurs fréquemment la collaboration des deux frères archivistes : Joseph et Placide Lefèvre. Les articles qu'ils rédigèrent constituent un ensemble de travaux de valeur, souvent basés sur des archives inédites. Joseph Lefèvre collabora aussi à la *Grande Encyclopédie de la Belgique et du Congo* et à l'*Algemene Geschiedenis der Nederlanden*.

Joseph Lefèvre ne fut pas seulement un analyste et un éditeur de textes. Il fut bien plus que cela. Plusieurs de ces articles et de ses monographies attestent un grand esprit de synthèse. Ses études sur le Conseil du Gouvernement général institué par Joseph II et sur la Secrétairerie d'Etat et de Guerre sous le régime espagnol, travaux publiés par l'Académie royale de Belgique en 1928 et 1934, en sont des exemples indiscutables. Ces qualités furent encore confirmées et mieux mises en valeur dans l'ouvrage qu'il écrivit dans la collection *Notre Passé* sur Spinola et la Belgique et surtout dans la synthèse personnelle et originale qu'il publia en 1946, qui englobait l'histoire des rapports entre l'Angleterre et la Belgique pendant les cinq derniers siècles, c'est-à-dire depuis l'avènement de Philippe le Bon.

Depuis le 18 mai 1948, Joseph Lefèvre était professeur à l'Institut supérieur d'Histoire et d'Archéologie de Bruxelles où il enseignait l'histoire de la civilisation et des sciences auxiliaires de l'histoire. Il en fut aussi le secrétaire général.

Joseph Lefèvre fut sans conteste un archiviste complet, alliant l'esprit d'analyse à celui de synthèse, démontrant ainsi combien les métiers d'historien et d'archiviste sont proches l'un de l'autre. Ses travaux occupent une place importante dans l'historiographie belge et contribuent à faire mieux connaître l'histoire des anciens Pays-Bas aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Archives du Secrétariat, dossier «Lefèvre Joseph».

A. Louant, *In Memoriam Joseph Lefèvre, Conservateur honoraire aux Archives générales du Royaume (1893-1977)*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, t. 50, 1979, 1-4, p. 582-607 (avec une bibliographie des travaux de J. Lefèvre). — R. Wellens, *Joseph Lefèvre (1893-1977)*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 55, 1977, p. 743-744. — *Joseph Lefèvre et les Archives générales du Royaume entre 1926 et 1971*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 1989 (Reprint).

Robert Wellens

LE ROY, Grégoire, Ferdinand, Albert, pseudonyme occasionnel : ALBERT MENNEL; écrivain, né à Gand le 7 novembre 1862, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 5 décembre 1941.

Fils de François-Joseph-Félix Le Roy et de Colette Lemmens, appartenant à une branche collatérale de la famille des ducs de Brunswick-Luxembourg.

François Le Roy, catholique convaincu et homme cultivé, dirigeait à la rue d'Assaut un atelier de confection d'ornements religieux. Le patient travail des brodeuses révéla à Grégoire le jeu des lignes et des couleurs, qu'il saura exploiter plus tard; il lui apprit aussi le souci de la tâche bien faite, de l'effort accompli. Il dira «chez moi, il faut une difficulté à vaincre, autrement ça ne m'intéresse plus». On le traitera d'amateur. Il ne refusait pas l'épithète à laquelle il donnait un sens précis : «l'amateur est celui qui travaille pour lui, pour réaliser son rêve, sans se soucier du public».

Le futur poète grandit au sein d'une famille nombreuse : quatre garçons (dont deux entrèrent dans les ordres) et deux filles. Il dira : «Je suis assez rebelle à «l'esprit de famille» et je ne me sens guère d'affection spéciale pour mes parents, sauf pour mon père et ma mère. En somme, je ne me laisse pas volontiers imposer mes amitiés par le hasard de la nature : j'éprouve un plus profond sentiment de fraternité pour celui qui fut mon meilleur ami (entendez Van Lerberghe) que pour mes propres frères». Ayant fondé son foyer, il «tremblera d'affection pour ses enfants».

Il fit ses études primaires à l'Institut Saint-Amand de Gand et en 1874 il fut inscrit au Collège Sainte-Barbe où il retrouva Ernest et Maurice Maeterlinck; Charles Van Lerberghe vint

les y rejoindre l'année suivante. Ce n'est pourtant qu'en 1878 que les «trois nouveaux poètes (Georges Rodenbach)» se liaient d'une amitié que seule la mort pourra dénouer.

Grégoire ne fut pas un collégien très brillant; on relève dans le palmarès de Sainte-Barbe deux quatrièmes accessit en langue française, un premier et un second accessit en déclamation, un quatrième en version grecque, maigre bilan pour sept ans d'humanités. En poésie (seconde de l'époque), les trois jeunes gens constituèrent un trio inséparable soudé par la lecture clandestine des livres ostracisés : des romantiques aux parnassiens. C'est vraisemblablement ces découvertes interdites qui conduisirent les trois amis à la pratique poétique. Nous savons que Van Lerberghe, «fait lauréat» pour un poème sur l'Immaculée Conception, fut appelé à la présidence d'une «académie» littéraire à laquelle ses complices s'empressèrent d'adhérer.

Les bons pères organisaient des représentations dramatiques dont, le plus souvent, ils écrivaient eux-mêmes les textes. Rodenbach y avait brillé, Grégoire figure à côté de Maeterlinck et Joseph Van Melle, frère du futur éditeur, dans la distribution du *Bourgmestre de Saraam*.

Les humanités terminées, les trois bacheliers s'inscrivirent à l'Université de Gand. Libéré de toute tutelle et jouissant d'un assez bon revenu, Van Lerberghe la déserta bientôt. Le Roy quant à lui se soumit aux examens : en 1882 il fut refusé en première candidature en philosophie et lettres et ce n'est que «d'une manière satisfaisante» qu'il subit la même épreuve l'année suivante; en 1884 il fut ajourné «pour absence motivée»; notre étudiant n'était pas très assidu, il préférait courir le guilledou. Beau garçon, il passait d'une aventure à l'autre. Il était, aux dires de Maeterlinck, le «Don Juan du trio»; cela ne l'empêchait pas, selon le témoignage de Van Lerberghe, d'être «imprégné d'indicible mélancolie, dès qu'il s'absorbait en lui-même».

Les études universitaires n'ayant pas séduit l'étudiant, celui-ci décide de se consacrer à la peinture, pour laquelle il se savait doué. Il s'inscrivit à l'Ecole Saint-Luc qui venait d'être fondée mais très vite les frères qui la dirigeaient l'assurèrent que ses connaissances dépassaient le niveau de ces études. Il loua donc un atelier au «Rolle» à Gand, ancien orphelinat désaffecté. Bientôt pourtant, il suivit le conseil d'Omer Coppens et rejoignit à Kastel l'Ecole de Termonde dont le chef respecté était Franz Courtens.

Mais tandis que sur les bords de l'Escaut il se perfectionnait dans la peinture, il cultivait un autre don : la musique. Il avait appris le piano, possédait des notions d'harmonie puisque, selon le témoignage de Van Lerberghe, il avait composé «une imposante Marche funèbre». Il faisait partie d'une chorale d'amateurs avec laquelle il participait aux concerts symphoniques. Nous savons que, doué d'une excellente voix de baryton, il chanta en soliste à la cathédrale Saint-Bavon lors d'une messe de minuit et qu'il se produisit aux côtés du célèbre Jean Noté dans des fragments de *La Damnation de Faust*. Faut-il s'étonner dès lors qu'il lui arriva de se rendre à pied de Gand à Bruxelles pour y écouter Wagner?

La chronologie du poète est souvent malaisée à établir : dans l'âge «qu'on dit grand» sa mémoire n'était plus absolument fidèle et les indications qu'il nous a fournies ne sont pas toujours exactes. Nous ne savons pas combien de temps il séjourna à Kastel où il s'était logé chez une fermière qui dirigeait son exploitation avec ses sept frères, «sorte de doux géants». On peut conjecturer qu'il s'y rendait surtout l'été, puisque nous le retrouvons tantôt à Gand, tantôt à Bruxelles. Le 27 mai 1883 ne participa-t-il pas avec ses deux amis au banquet offert à Camille Lemonnier par les Jeune Belgique? Les trois inséparables avaient souscrit un abonnement au combatif périodique, le montant de cet abonnement — trois francs cinquante — s'étant avéré trop lourd pour chacune de leurs bourses.

Malgré ses autres intérêts, Grégoire n'avait pas abandonné la littérature puisque, lors de la célèbre rencontre avec Georges Rodenbach, le 29 mai 1885, sur la place d'Armes de Gand, Van Lerberghe et lui avaient confessé qu'ils faisaient des vers. Deux mois plus tôt, le cadet avait publié, sous le pseudonyme d'Albert Mennel, non moins de cinq poèmes dans *La Basoche* et il donna à cette même revue une autre pièce *Les filles mères* (septembre 1885).

Cette année devait d'ailleurs se révéler importante. Alors qu'il peignait à Kastel, il reçut un message de sa mère qui lui proposait de suivre Maeterlinck à Paris, à condition «d'y poursuivre ses études». On devine qu'il ne se fit pas prier. Arrivé là, il «se mit en quête d'un atelier» : il s'inscrivit à l'Ecole des Beaux-Arts, entra chez Gervex et Lefèvre, où il fit la connaissance de Jacques-Emile Blanche, et chez Hubert; mais il «ne rencontra pas là l'enseignement qu'il atten-

daït», aussi se «résoluit-il à ne plus travailler que par lui-même». Pourtant il va, une fois de plus changer de direction. Les deux amis habitaient alors 22 rue de Seine et délaissant les milieux qu'ils étaient sensés fréquenter (Maeterlinck venait se perfectionner dans l'éloquence du barreau), ils se mirent à hanter les milieux littéraires. On les trouve dans le salon de Caze, rédacteur en chef de *La République française*, à la brasserie Pousset où de nombreux artistes se réunissaient autour de Villiers de l'Isle-Adam, qui y avait le verbe haut. Le poète des *Serres chaudes* a dit l'influence qu'exerça sur lui l'auteur de *L'Eve future*. Ils avaient aussi été mis en contact avec un groupe de jeunes, attirés par les nouvelles tendances symbolistes : Darzens, Camille Bloch, Jean Ajalbert, Paul Roux (qui signera plus tard Saint-Paul Roux). Les nouveaux venus décidèrent de fonder une revue, *La Pléiade*, qui ne devait connaître que sept numéros. Les deux Belges s'associèrent à l'entreprise et entraînèrent à leur suite Van Lerberghe qui les suivit de Gand. On se souviendra que Maeterlinck y publia sa première prose et que, dans le fascicule du 5 avril, Le Roy figure au sommaire avec une poésie qu'il aimait particulièrement *La dernière visiteuse*. Van Lerberghe jugera qu'on y voyait un poète plus archaïsant et plus éloigné de la vie. Pourtant Grégoire Le Roy avait une admiration pour Verlaine telle qu'avec Maeterlinck «ils avaient tout un reliquaire du poète aimé qu'ils mettaient soigneusement à jour».

L'émulation, on en verra la suite, conduisait les amis à tenter d'autres voies que les vers. *Le Massacre des Innocents* maeterlinckien amène sans doute Le Roy à s'essayer à la prose. Au numéro de mars 1886 de *La Basoche*, il donne un conte, *Grisaille*, qui mérite l'oubli dans lequel il est tombé.

Revenus à Gand les deux compères reprirent leur collaboration à *La Jeune Belgique* et à son *Parnasse*; peut-être faut-il souligner que Max Waller et ses amis se faisaient alors les thuriféraires des doctrines parnassiennes et que les Gantois y amenaient une tonalité plutôt symboliste.

Précurseur de l'auteur de *La Princesse Maleine*, Le Roy fait imprimer par son ami Van Melle une mince plaquette *La Chanson d'un soir* (dont le premier titre semble avoir été *La Chanson d'un fou*) tirée à vingt exemplaires; elle n'eut guère de résonance et est aujourd'hui introuvable.

Il récidivera deux ans plus tard, reprenant la devise de Stendhal, il publie en deux cents exemplaires, de grand luxe, *Mon cœur pleure d'autrefois*. A sa future femme il offrit en hommage un volume sur soie blanche imprimé en or. Le livre eut peu de retentissement. Van Lerberghe en fit l'éloge dans *La Wallonie*. Même s'il éprouvait quelques réticences, il jugeait dès l'abord que le livre «n'est point banal et d'une intensité d'émotion hautement artistique»; à la réflexion pourtant, il estime qu'il manque presque toujours à ce livre «pur jusque dans les gouffres de la désespérance (d'une âme restée virginale et délicate... cette harmonie propre à un ouvrage bien composé. Son goût se dénature souvent». Retenons ces réticences.

Nous avons déjà dit que les trois amis tentaient d'autres voies que la poésie. *La Wallonie* avait publié en janvier 1899, *Les Fleureurs* lerbergheien; un an plus tard, elle donnait *L'Intruse* de Maeterlinck qui avait imité Grégoire Le Roy en faisant imprimer par Van Melle *La Princesse Maleine* (1889). On a beaucoup discuté autour de la priorité dans le choix du sujet de ce théâtre de l'effroi. Nous avons pu montrer que l'initiateur fut Le Roy avec son *Annonciatrice* : August Vermeylen nous avait donné la clé. Ce qu'on a oublié souvent c'est que notre artiste protéiforme fréquentait alors les milieux littéraires flamands, qu'il offrit à la revue *Zingende vogels* de Paul De Mont (1891), un poème qui n'ajoutera rien à sa gloire. En 1890 nous trouvons l'écrivain à Bruxelles au 36 de la rue de Spa; il retournait assez souvent à Gand mais ses nouveaux projets le retenaient dans la capitale : s'il collaborait encore sporadiquement au *Magasin littéraire*, si Friche l'invitait au *Réveil* gantois qui avait émigré à Bruxelles, il renonça bientôt à la littérature et s'engagea dans une carrière industrielle. Passionné d'électricité, il construisit des appareillages, il élaborait même un projet d'éclairage urbain par ce nouveau procédé mais il était trop en avance sur son temps. Ses activités le conduisirent pour un temps, dont nous n'avons pu fixer la limite, à Anvers. Le 1^{er} octobre 1895, il épousait Louise Claes originaire de la Métropole. Elle lui donnera trois filles dont l'aînée, Marguerite, appelée communément Loulou, épousera l'architecte et graveur Jules Vanpaemel. Les jeunes mariés s'installèrent au 77, square Marie-Louise.

Tout porte à croire que les affaires prospèrent puisque bientôt nous retrouvons la famille dans une charmante propriété au 140 rue des Béguines à Molenbeek. La villa s'appelait Laethem-Rust : l'évocation du village d'artistes permettait à l'écrivain friand de calembours de traduire «laisse-le tranquille». Van Lerberghe résidant à Bouillon y fut maintes fois son hôte.

C'est que «l'industriel» continuait à peindre et restait en contact avec les milieux littéraires. Il pensait même publier en volume des poèmes épars dans les revues ; le titre en serait *La Chanson d'un fou*. En juillet 1899, Van Lerberghe lui demandait «[elle] n'est pas restée le pied en l'air?». On peut croire que c'est le poète de *La Chanson d'Eve* qui, quelques années plus tard, le convainquit de donner le recueil au Mercure de France.

Puis vint un volume dont la gestation fut lente : ce n'est qu'en 1907 que l'éditeur le sortit. Il est constitué de deux parties : *La Chanson du pauvre* (qui donne son titre à l'ensemble), et *Mon cœur pleure d'autrefois*. Le premier volet réunit des poèmes récents et de rares pièces plus anciennes ; le second reprend les textes réunis en 1889 et y joint d'autres confiés à des revues ; ils datent tous des années 1888-1890. On y retrouve *La Dernière Visiteuse* de 1885 dont le début est une sorte de prémonition du Théâtre de l'effroi :

«Elle entrera chez moi comme un bien-aimé sans frapper à la porte et familièrement».

Faut-il chercher des influences, des parentés ? Certains verront indubitablement une consonance verlainienne. On rappellera aussi que l'édition originale de *Mon cœur pleure d'autrefois*, ornée d'un frontispice de Fernand Khnopff, était dédiée «au très cher et admiré maître, le comte de Villiers de l'Isle-Adam».

Le livre fut accueilli avec sympathie mais sans enthousiasme. Maeterlinck qui jugeait «qu'il y a de jolies et d'excellentes choses» n'en estimait pas moins que «le seul défaut à son avis, c'est l'allongement des poèmes, la fin est souvent faible» et la critique en général jugea que l'auteur s'orientait vers une poésie plus réaliste dans laquelle l'analyse humaine l'emportait sur les fantaisies artificielles du symbolisme.

Quoi qu'il en soit la publication de *La Chanson du pauvre* marque le retour de Grégoire Le Roy sur la scène littéraire. Il entame une nou-

velle carrière : ami des peintres, peintre lui-même, il fait, dans *La Belgique artistique et littéraire*, la critique des salons (1907-1908) ; en 1909 on le retrouve ès qualité à *L'Art moderne*. Sa vie professionnelle est à un tournant : le bibliothécaire de l'Académie des Beaux-Arts étant mort, la Ville de Bruxelles proclame la vacance de l'emploi ; vingt-deux candidats le postulent, appuyant leur demande sur des titres parfois pompeux. Grégoire Le Roy ne suit pas la même voie : sa lettre du 14 décembre 1908 invoque le témoignage d'Octave Maus, Max Hallet, Maurice des Ombiaux ; c'est que, l'examen du dossier nous le révèle, il a fait une visite *ad limina*. Le Conseil d'administration lui accorda neuf voix, à Sibenaer, Jules Potvin une et il y eut un bulletin blanc. Il fut nommé à titre provisoire le 1^{er} février 1909 et sur recommandation chaleureuse de son directeur, Herman Richir, à titre définitif le 9 mai 1910.

Ses fonctions, qui le retenaient quelque trois heures et demie en semaine et quatre heures le dimanche, lui laissaient des loisirs. Il allait se lancer à corps perdu dans la vie intellectuelle de la capitale : à la taverne Hulstkamp (alors dans la galerie de la Reine), il rencontrait Louis Dumont-Wilden, Baillon, Van Offel, Crommelynck, Marlow. Son caractère apparemment enjoué, «vif argent, baril de poudre» (Charles Conrardy), lui valait les sympathies de ses confrères. Pourtant il disait : «je suis un triste... tout porte l'âme à la rêverie, au mystère, à la mélancolie».

Encouragé par ceux qui l'entouraient, il reprit la plume ; à partir de 1911, les volumes allaient se succéder à bonne cadence : *La Couronne des soirs* (1911) marque un tournant décisif de l'inspiration ; la période symboliste est oubliée au profit d'un réalisme un peu terre à terre. *Le Rouet et la besace* (1912), sous-titré *Images et chansons*, veut illustrer par des poèmes des bois gravés par l'auteur.

Suivent deux volumes de prose : *Contes d'après minuit* (1913) recueille des récits que Grégoire Le Roy et Van Lerberghe élaboraient au cours de leurs veillées ; *Joe Trimborn* offre une série de nouvelles d'un intérêt limité. A cette époque, notre poète prend une part importante dans la rédaction de la revue *Le Masque* qui se sabordera à la déclaration de la guerre ; l'écrivain lui-même déposera la plume.

La paix revenue, une nouvelle carrière s'ouvre devant lui : le 27 mars 1919, il donna sa dé-

mission de bibliothécaire, de nouvelles fonctions lui ayant été offertes par le gouvernement. On peut croire que ce fut à l'initiative d'Ernest Verlant qu'il fut désigné comme conservateur du Musée Wiertz. Il prit possession de sa nouvelle charge, qui aurait dû être à vie, le 22 avril, et pendant plus de vingt ans il allait, dans sa belle résidence de la rue Vautier à Ixelles, poursuivre son œuvre, aux aspects multiples pas toujours convaincants d'ailleurs. Il nous semble que ses travaux sur *James Ensor* (1922) ou *L'Œuvre gravé de Jules De Bruycker* (1933) constituent encore d'excellents témoignages. Il disait avoir l'âme flamande. Est-ce pour cette raison qu'il écrivit, dans un néerlandais teinté de flandricissimes, le roman populaire *Fierlefyn* où entre une bonne dose d'autobiographie et pour lequel il avait sollicité l'avis de confrères flamands et non des moindres, tels August Vermeulen et Johan De Maeght.

Il continuait de réunir de loin en loin des poèmes, en des volumes que la critique récente a accueillis sans bienveillance, constatant qu'« avec trois ou quatre décennies de retard », il « n'a jamais manqué une occasion de multiplier les vers inutiles » (Wouters et Bosquet). Pourtant la gent littéraire lui fut favorable. A l'occasion de la parution d'*Un chant dans l'ombre* (1920), *Le Thyrsé* lui consacra son souper mensuel : tout ce que notre pays comptait d'écrivains cotés étaient présents, même ceux qui adhéraient aux tendances nouvelles comme Franz Hellens, Jean De Bosschère et autres ; et on taira les Lemonnier, les Mockel, les Marlow.

Les deux derniers recueils témoignent sans doute d'une urgence restreinte : *L'Ombre sur la ville* (1934), *La Nuit sans étoiles* (1940), encore que ce dernier volume outre la tonalité de tristesse : la mort de sa femme l'avait douloureusement affecté.

Si le *Journal des Poètes* réunit, en décembre 1937, une pléiade de jeunes et de moins jeunes, Pierre-Louis Flouquet et ses amis, voulurent lui témoigner leur amitié. Mais ce banquet cordial n'occultait pas une lourde déception : en novembre 1920, Mockel demandait à Severin de s'associer à lui et à Maeterlinck pour présenter à la cooptation, par les membres nommés de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, Le Roy et Max Elskamp ; le second fut élu le 18 janvier 1921, Grégoire ne convainquit pas au grand dam de Maeterlinck, dont on a

écrit à tort qu'il avait démissionné — il se contenta d'une perpétuelle absence. Lorsque en avril 1934 Mockel voulut renouveler son initiative, son ami le pria de n'en rien faire, en termes assez durs.

En 1934, au mépris de la longue tradition, on voulut le priver littéralement de son gagne-pain : des amis influents (Max Hallet et Louis Piérard) lui épargnèrent cette tristesse. En 1940 (7 décembre) pourtant il dut quitter la rue Vautier pour s'installer dans un appartement au 22 de la rue Godecharle où la mort vint le cueillir un an plus tard (5 décembre 1941).

Archives et Musée de la Littérature, à Bruxelles. — Leclercq de la Sainte-Haye. *La curieuse vie de Grégoire Le Roy*, manuscrit inachevé (Collection particulière).

T. Donati, *Grégoire Le Roy*, thèse de l'Université catholique de Milan, 1980 (un exemplaire est conservé aux Archives et Musée de la Littérature). — G. Heux, *Grégoire Le Roy*, Bruxelles, 1923. — G. Charlier et J. Hanse, *Histoire illustrée des Lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, 1958, *passim*. — *Bibliographie des Ecrivains français de Belgique*, t. 3 (H-L), dir. R. Brucher, Bruxelles, 1968, p. 258-262.

Robert O.J. Van Nuffel

LIPPENS, Maurice, Auguste, Eugène, Charles, Marie, Ghislain, comte, homme politique libéral et homme d'affaires, ministre des Transports (1927), de l'Instruction publique (1932), ministre d'Etat (1934), né à Gand le 21 août 1875, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 12 juillet 1956.

Maurice Lippens est le descendant d'anciennes familles flamandes dont plusieurs membres se distinguèrent dans des fonctions publiques. Ce fut le cas pour ses grands-pères Auguste Lippens, sénateur et bourgmestre de Moerbeke, et le comte Charles de Kerchove de Denterghem, député et bourgmestre de Gand. Son père, Hyppolite Lippens (1847-1906), bourgmestre de Gand de 1882 à 1895, représenta également sa ville natale à la Chambre de 1882 à 1886 puis au Sénat de 1900 à sa mort.

Hyppolite Lippens s'était également consacré dès l'origine à l'entreprise africaine de Léopold II. Il participa notamment à la création de la Compagnie du Congo pour le Commerce et

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

l'Industrie, constituée en décembre 1886 par Albert Thys en vue de réaliser la construction d'un chemin de fer dans le Bas-Congo, ainsi qu'à diverses filiales fondées ensuite par la société-mère. Toujours aux côtés d'Albert Thys, Hypolite Lippens prit part à la construction de la Banque d'Outremer le 7 janvier 1899.

Cet intérêt précoce pour les affaires africaines n'allait pas seulement orienter partiellement la carrière ultérieure de ses fils Maurice et Paul, mais aussi celle d'un jeune et brillant géologue, Jules Cornet, élève de l'Université de Gand qui fut engagé sur sa recommandation par Albert Thys pour accompagner l'expédition Bia-Francqui au Katanga en 1891-1893. Jules Cornet allait y mettre en évidence l'existence des riches gisements de cuivre.

Avant de s'intéresser à son tour à l'Afrique, le jeune Maurice, docteur en droit de l'Université de Gand, puis avocat à la Cour d'appel de sa ville natale, commença un parcours classique de notable politique en devenant conseiller provincial de la Flandre Orientale en 1904. Bourgmestre de Moerbeke en 1906, il cumula les deux fonctions jusqu'en 1919.

La première guerre mondiale affecta durement la famille Lippens. Son frère cadet Paul, qui avait succédé à son père au sein de la Banque d'Outremer, fut tué sur le front de l'Yser en 1915, tandis que Maurice fut déporté en Allemagne de juin 1915 à novembre 1918.

Nommé gouverneur de la Flandre Orientale en 1919, Maurice Lippens s'attacha particulièrement à la réorganisation de l'enseignement primaire de sa province, à la création de diverses écoles d'agriculture et d'infirmières et d'un institut provincial pour le traitement de la tuberculose.

Ces réformes et ces initiatives avaient mis en évidence ses grandes qualités d'administrateur. Celles-ci lui valurent d'être appelé aux fonctions de Gouverneur général du Congo en 1921. Le ministre des Colonies, Louis Franck, avait pu constater sur place les conceptions routinières de l'administration coloniale, demeurée coupée de l'Europe pendant les quatre ans de guerre. Une grande partie de l'autorité du ministre n'allait pas plus loin que la capitale. Elle y était arrêtée par les bureaux.

Le ministre attendait du nouveau Gouverneur général qu'il mît fin à cette situation et, aux dires mêmes de Louis Franck, Lippens s'employa très efficacement à la réalisation de sa poli-

litique de décentralisation. En outre, le Gouverneur général donna une vive impulsion aux services des transports congolais. Il poursuivit activement le développement du réseau routier. Il s'attacha tout particulièrement au développement des services de santé et introduisit d'utiles réformes dans la réglementation du travail. Pourtant, les rigidités locales, tout autant que l'insuffisance des moyens consacrés par la Métropole au développement de sa colonie, exaspérèrent Lippens qui s'estimait bridé dans ses fonctions. Au bout de deux ans, il démissionna donc en expliquant longuement et publiquement les raisons de sa décision dans une note de plus de deux cents pages adressée au Premier ministre Theunis. Lippens déclarait dans son réquisitoire que «représentant du Gouvernement de la Colonie et non pas agent d'un ministre, ... les principes d'après lesquels il devait <gouverner> étaient mis en péril».

A ses yeux, la tâche qui s'imposait à la Belgique en Afrique était immense et son exécution réclamait une augmentation des dépenses ordinaires et des investissements nouveaux, notamment dans le domaine de l'outillage, de l'hygiène, de l'enseignement et de la recherche scientifique.

De retour en Belgique, Lippens fut le seul sénateur libéral de l'arrondissement de Gand-Eeklo élu au scrutin du 5 avril 1925. Refusant sa confiance à l'éphémère Cabinet Pouillet-Vandeveldel qui venait d'être formé, le nouveau sénateur prit une part active aux débats concernant les budgets des Finances et du Congo, les lois fiscales, un emprunt de cinq cents millions pour compte de la Colonie, la circulation fiduciaire, la prorogation du privilège de la Banque Nationale et la pension des employés.

Le 22 novembre 1927, Maurice Lippens fut nommé ministre des Chemins de Fer, de la Marine, de l'Aéronautique et des PTT dans le deuxième Cabinet Jaspar. A ce dernier titre, il avait compétence sur la radio, alors encore exclusivement aux mains d'entreprises privées. Le 4 juin 1928, Lippens souleva pour la première fois le problème de la radiodiffusion devant le Conseil des ministres. Il allait imprimer sa marque sur les projets de loi portant création d'un Institut national belge de Radiodiffusion (INR-NIR) dont il voulait faire, à l'instar de la BBC, «un émetteur d'Etat indépendant et apolitique, placé sous le contrôle du Premier ministre et

sous la direction d'un comité d'élite représentant tous les courants idéologiques et les deux groupes linguistiques».

Le vote sur le projet Lippens fut fixé au dernier jour de la session parlementaire, mais l'adoption d'une proposition d'ajournement socialiste remit tout en question. Le 19 octobre 1929, un remaniement du Cabinet Jaspar, élargissant la participation libérale au gouvernement, attribua les PTT à Pierre Forthomme qui reprit le projet de loi Lippens. Mais, c'est finalement à François Bovesse, successeur de Forthomme aux PTT, qu'il appartint de faire voter le premier statut de la radio nationale belge en juin 1930.

Demeuré ministre des Transports jusqu'à la fin du cabinet Jaspar en mai 1931, Lippens fit mettre en chantier de nouvelles malles très modernes sur la ligne Ostende-Douvres, il renouvela la flotte, créa l'École supérieure de Navigation et, étant lui-même passionné d'aviation, il s'appliqua à développer l'aéronautique.

Réélu entre-temps sénateur en 1929 et en 1932, il reçut le portefeuille des Sciences et des Arts au sein du cabinet catholique-libéral de Charles de Broqueville en octobre 1932. Mais des divisions apparurent très vite au sein du gouvernement à propos de la question linguistique. Lippens tenait à s'en aller, de même que certains de ses collègues libéraux. Le 13 décembre 1932, le roi Albert intervint. Il appela en consultation les cinq ministres libéraux sans les avoir prévenu qu'il les recevrait ensemble. Selon Höjer, il y a tout lieu de croire qu'il usa de son influence pour les décider à demeurer au gouvernement. Le soir même, le Premier ministre reconstituait son équipe. Dans le désir de faire plaisir aux libéraux, le Département des Sciences et des Arts, dont Lippens était titulaire, était rebaptisé Instruction publique, une dénomination perdue depuis 1884, début de la période des gouvernements catholiques homogènes.

C'est dans ces fonctions que Lippens fut confronté à un conflit relatif à la nomination du nouveau recteur de l'Université de Gand, flamandisée depuis 1930. Ce fut le professeur Bessemans, doyen de la Faculté de Médecine, considéré comme un candidat de compromis qui fut nommé pour succéder à Auguste Vermeylen, de préférence à Frans Daels, candidat du clan extrémiste flamingant, soutenu par les autorités académiques, ce qui provoqua dans ces milieux une grande agitation.

Lippens, publiquement pris à partie par Roger Soenens, un jeune professeur d'anatomie chaud partisan de Daels, n'hésita pas à le révoquer dans les 24 heures (A.R. du 11 octobre 1933). Pendant la deuxième guerre mondiale Frans Daels sera compromis dans la collaboration et condamné à mort par contumace en 1946 par le Conseil de Guerre de Gand. Réfugié en Suisse après la Libération, il revint en Belgique en 1959. Quant à Roger Soenens, d'abord engagé comme médecin sur le Front de l'Est en 1941, il sera réintégré dans ses fonctions à l'Université de Gand jusqu'à la fin de la guerre. Mais à la Libération, le Conseil de Guerre le condamnera à dix ans de prison.

Pourtant les tensions au sein du gouvernement de Broqueville ne se relâchaient pas. L'on était au plus fort de la crise économique, mais les problèmes linguistiques continuaient à miner le gouvernement. Les ministres Lippens et Janson voulaient s'en aller depuis quelque temps déjà. On chuchotait qu'ils étaient fatigués de la cohabitation avec le ministre catholique des Finances, Henri Jaspar. Le 12 juin 1934, Broqueville opérant, selon le mot de Frans van Kalken, une «petite révolution de palais», renonça à la collaboration de trois vedettes libérales, Lippens, Hymans et Janson. Une nouvelle génération de personnalités politiques fit son entrée au sein du cabinet remanié.

Nommé ministre d'Etat le 31 juillet 1934, Maurice Lippens fut élu président du Sénat de 1934 à 1936 et nommé sénateur coopté de 1936 à 1939. Au cours de la session 1936-1937, n'ayant rien perdu de son franc-parler, il participa aux discussions relatives aux attaques du *Pays Réel*, organe du parti rexiste de Léon Degrelle contre le Premier ministre Van Zeeland, refusant d'accorder son vote au projet de loi d'amnistie des criminels de guerre.

Il faut dire que l'époque était troublée. En partie à cause de la crise économique, le contexte des années trente avait développé une dérive inquiétante des institutions, dangereuse pour la démocratie. L'exécutif était constamment déstabilisé par l'influence des partis, qui avaient accaparé des privilèges exorbitants dépourvus de contrôle. Les gouvernements se dissolvaient sans même avoir été sanctionnés par un vote négatif des Chambres. Aux élections de 1936, on avait vu l'avancée inquiétante des partis extrémistes de gauche comme de droite. Un

Centre d'Etudes pour la Réforme de l'Etat (CERE), regroupant des membres de toutes tendances politiques, avait publié en 1937 et 1938 deux rapports concluant à la nécessité de renforcer le pouvoir exécutif et de l'assister par des conseils consultatifs spécialisés, variante modérée du corporatisme politique, surtout prôné par les milieux catholiques conservateurs, mais contesté par les libéraux et les socialistes. On en resta donc là.

Quand survint la débâcle de 1940, Maurice Lippens prit l'initiative de ressusciter le CERE. Sous sa présidence, des juristes éminents, des industriels, des hommes politiques, étudièrent la perspective de constituer en Belgique occupée un exécutif fort, avec un pouvoir royal effectif, le système parlementaire étant remplacé par des chambres corporatives. Les deux conclusions fondamentales du Centre Lippens visaient à accorder l'autonomie aux deux communautés nationales et à appliquer un régime d'économie dirigée fortement discipliné. Mais le projet n'eut pas de suite. Les instructions de Hitler étaient formelles : pour l'occupant, il n'était pas question de dégager Léopold III de son statut de prisonnier.

Indépendamment de ses activités politiques, Maurice Lippens participait à la gestion de nombreuses entreprises coloniales. En 1924, alors qu'il venait de quitter la charge de Gouverneur général du Congo, il fut appelé à la présidence de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie fondée par Albert Thys avec le concours de son père. Sous sa vigoureuse impulsion, la CCCI apporta une contribution de premier plan en faveur de l'agriculture congolaise. C'est notamment à l'initiative de Lippens que la culture de la canne à sucre fut introduite au Congo. En 1928, la Société Générale de Belgique opéra sa fusion avec la Banque d'Outremer, dans laquelle Lippens avait également des intérêts. Par cette opération, le puissant holding belge devenait le principal actionnaire de la CCCI, ce qui eut pour effet d'introduire Lippens au sein de sa direction.

Ces absorbantes activités n'empêchèrent pas le comte Lippens d'attacher son nom à diverses fondations culturelles. Au lendemain de la mort d'Albert I^{er}, il avait été décidé d'honorer la mémoire du souverain disparu en lui dédiant une nouvelle bibliothèque nationale dont les installations seraient conformes aux nécessités modernes. Un établissement public autonome

dénommé «Fonds Bibliothèque Albert I^{er}» constitué le 7 mars 1935 fut placé sous la présidence de Maurice Lippens. Mais beaucoup d'obstacles freinèrent la mise en chantier du projet. De polémiques sur le site en lenteurs gouvernementales pour l'attribution des crédits, sans compter la parenthèse de la deuxième guerre mondiale, la première pierre de l'édifice ne fut posée qu'en 1954 et l'inauguration de la nouvelle bibliothèque n'intervint que le 17 février 1969, trente-cinq ans après la mort du roi Albert, treize ans après celle du comte Lippens.

Celui-ci put infléchir plus heureusement le déroulement d'une autre initiative culturelle à laquelle il attachait son nom. Il avait accepté la présidence de la Fondation Princesse Marie-José de Belgique, créée en 1930 grâce aux fonds recueillis par une souscription ouverte à l'occasion du mariage de la princesse avec le prince Umberto d'Italie. Cette fondation était destinée à resserrer les liens intellectuels et artistiques entre les deux pays.

Du côté italien, la municipalité de Rome avait offert au gouvernement belge un terrain situé Valle Giulia, où s'édifiaient diverses académies étrangères. En juin 1937, usant de son prestige et de son autorité, Lippens obtint de l'Etat les crédits nécessaires à la construction de l'Academia Belgica de Rome, à laquelle il allait se vouer avec enthousiasme. Deux ans plus tard, l'Academia était inaugurée en présence du couple princier et commençait officiellement sa vie active le 1^{er} octobre 1939. Mais la guerre allait la maintenir dans une inévitable léthargie jusqu'en 1946. Le premier président de l'Academia Belgica, l'historien des religions Franz Cumont étant décédé en 1948, Maurice Lippens accepta d'assumer sa succession à la présidence de cette institution dont il avait été l'animateur. Au cours de son dernier voyage à Rome en mai 1955, il fut atteint d'un malaise analogue à celui auquel il devait finalement succomber un an plus tard.

Il faut également retenir l'intérêt constant porté par Maurice Lippens à l'urbanisation de Knokke-Le Zoute. Le tourisme côtier avait commencé à se développer en Belgique vers 1865, surtout sous l'impulsion de Léopold II. A Knokke, le premier projet de station balnéaire remonte aux années 1890. En 1908, la famille Lippens, qui y possédait en indivision des terrains non exploités, les regroupèrent en une Compagnie immobilière du Zoute. L'urbaniste

allemand Joseph Stübgen, souvent consulté par Léopold II à la fin de son règne, fut chargé d'y établir un lotissement résidentiel préservant le site naturel et imposant une harmonie architecturale, ce qui valut au Zoute un succès rapide auprès des investisseurs. Aux premières villas et aux premiers hôtels construits le long d'avenues et de sentiers bordés de verdure vinrent s'ajouter deux golfs et un club de tennis qui firent très vite de la nouvelle station balnéaire un lieu de villégiature mondaine et de la gestion exemplaire de la Compagnie du Zoute un modèle de développement urbanistique.

Maurice Lippens mourut à Bruxelles le 12 juillet 1956. Il avait épousé en 1902 Madeleine Peltzer (1883-1972) qui lui avait donné deux filles.

L'aînée, Suzanne (1903-1985) était une aviatrice chevronnée. Elle épousa en 1936 son cousin sous-germain Léon Lippens, un ornithologue passionné, fondateur de la réserve nationale du Zwin. La cadette, Marie-Louise (1904-1944), déportée par les Allemands pendant la guerre, mourut le 8 septembre 1944 au camp de concentration de Ravensbrück.

La famille Lippens avait obtenu concession de noblesse en 1921. Maurice Lippens fut élevé au titre personnel de comte en 1936. En 1949, ce titre personnel fut converti en titre transmissible, par défaut de primogéniture masculine, à son gendre Léon Lippens.

Maurice Lippens est l'auteur des articles suivants : *Notes sur le gouvernement du Congo. 1921-1922*, Gand, 1923. *Notre politique Coloniale*, dans *Revue Economique Internationale*, Février, 1928. *Les grandes entreprises au Congo*, dans L. Franck, *Le Congo Belge*, t. 2, Bruxelles, 1929, p. 227-236. *Bâteau-Hôpital pour le Congo*, Bruxelles, Ministère des Colonies (1931). *Actueele Vraagstukken*, dans *De Vlaamsche Gids*, Oct. 1935, p. 5-11. *Impressions de voyage au Congo Belge*, dans *Bulletin de la Société d'Etudes et d'Expansion*, Février 1939, p. 35-44.

En 1929, Maurice Lippens avait également publié *Voix d'Outre-tombe. La question flamande*, une étude de 39 pages écrite fin 1913 par son frère Paul, mort en 1915 au front de l'Yser.

Bibliothèque du Parlement, à Bruxelles : Dossier Maurice Lippens. Centre d'Etudes de la Seconde Guerre mondiale, à Bruxelles : Fonds Lippens.

La Belgique active, Bruxelles, 1931, p. 235. — P. Van Molle, Lippens, Maurice, dans *Le Parlement belge, 1894-1969*, Ledeberg, 1969, p. 226-227. — *Grote Winkler Prins*, t. 14, 1981, p. 198. — H. Vannoppen, *Geschiedenis van de Vlaamse Beweging*, Erps-Kwerps, 1974. — *Wie is dat in Vlaanderen*, Bruxelles-Amsterdam, 1953, p. 157. — *Annales parlementaires, Sénat, 1925-1939*. — *Academia Belgica : Rapport 1956*, Rome, 1957. — *Academia Belgica. XXV^e anniversaire*, Rome, 1964. — *Le Cinquantième de l'Academia Belgica. 1939-1989*, Bruxelles, 1990. — *Bibliothèque Royale. Mémorial 1559-1969*, Bruxelles, 1969. — O. Coomans de Brachène, *Etat présent de la noblesse belge, Annuaire de 1993*, Bruxelles, 1993. — Ch. d'Ydewalle, *In Memoriam M. Lippens*, dans *Le Flambeau*, 1956, p. 397-401. — J. Gérard-Libois et J. Gotovitch, *L'an 40. La Belgique occupée*, Bruxelles, 1971. — M.P. Herremans, *La question flamande*, Bruxelles 1948. — C.H. Höjer, *Le régime parlementaire belge de 1918 à 1940*, Uppsala-Stockholm, 1946. — *Histoires d'eaux, Stations thermales et balnéaires en Belgique. XVI^e, XX^e s.*, Bruxelles, 1987. — G. Kurgan, *Léopold II et les groupes financiers en Chine. La politique royale et ses prolongements (1895-1914)*, Bruxelles, 1972. — M. Lambert, *Les libéraux gantois et la question des langues de 1918 à 1932*, mémoire de licence présenté à l'Université libre de Bruxelles, 1971, (inédit). — C. Lemaire, *La Bibliothèque Royale Albert I^{er}*, dans *La dynastie et la culture*, Anvers, 1990, p. 345-356. — *Le libéralisme en Belgique. Deux cents ans d'histoire*, Bruxelles, 1989. — D. Luyten, *Politiek corporatisme en de crisis van de liberale ideologie. 1920-1944*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, t. 23, 1992, 3-4, p. 493-559. — X. Mabile, *Histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, 1986. — J. Putseys, *Radio en Politiek. Verkenning van het medium radio in België. 1900-1933*, mémoire de licence présenté à la Katholieke Universiteit Leuven, 1984, (inédit). — *La Réforme de l'Etat*, Bruxelles, 1937. *La Réforme de l'Etat. Conclusions additionnelles*, Bruxelles, 1938. — *La Société Générale de Belgique, 1822-1972*, Bruxelles, 1972. — J. Stengers, *La droite en Belgique avant 1940*, Bruxelles, dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 468-469, 1970. — F. van Kalken, *Entre-deux-guerres. Esquisse de la vie politique en Belgique de 1918 à 1940*, Bruxelles, 1944. — J. Willequet, *La Belgique sous la botte. Résistances et collaborations, 1940-1945*, Bruxelles, 1986.

Liane Ranieri

Illustration : Planche XII, face à la page 273. Maurice Lippens : caricature par Jacques Ochs, 1922.

LOSSEAU, *Léon*, Edmond, Charles, pseudonyme : EDMOND CHARLES; avocat, mécène, bibliophile et bibliographe, né à Thuin le 9 mars 1869, décédé à Mons le 7 août 1949.

Léon Losseau, dont le père était commissaire d'arrondissement à Thuin, fit ses études universitaires à Liège : docteur en droit (1891), candidat notaire (1892), docteur en sciences politiques et administratives (1894); après son stage chez Edmond Bourlard, il fut avocat au Barreau de Mons (inscription au Tableau de l'Ordre en 1894). En 1898-1899, il fut président de la Conférence du Jeune Barreau.

Son activité juridique se doublait de préoccupations sociales et fut généralement bénévole : il était l'avocat des aliénés de Mons; il fut membre du Comité d'Inspection et de Surveillance de l'Asile des Aliénées (1928) et réorganisa complètement ce service pour le plus grand avantage des malades.

Léon Losseau est avant tout connu comme philanthrope, mécène, bibliophile, bibliographe (président de l'Office international de Bibliographie), collectionneur de médailles (nombreuses œuvres de son ami le sculpteur Godefroid Devreese; il dressa le catalogue de ses médailles, non publié à ce jour), mais aussi homme d'affaires (membre de plusieurs conseils d'administration). La liste de ses œuvres compte plus de trente articles (plus du tiers traite de bibliographie; le reste est consacré à des sujets de droit : accidents du travail, Conseil de guerre, droit professionnel); dans quelques-uns de ses écrits, il émet des vœux, dont certains se sont réalisés : en 1945, il publie *Pour une université du Hainaut*, celle-ci verra le jour en 1965; de même, il souhaitait l'installation d'une Cour d'appel à Mons, elle sera créée en 1970 (la bibliographie de Léon Losseau a été établie par M.-A. Arnould dans *Savoir et Beauté, Hommage à Léon Losseau*, 1952, p. 1056-1057).

Personnalité attachante aux multiples facettes, Léon Losseau joua un rôle éminent dans la vie intellectuelle, artistique et politique de la capitale du Hainaut, province à laquelle il était profondément attaché. Wallon fervent, il créa et présida la section hainuyère de l'Association pour le progrès intellectuel et artistique de la Wallonie (APIAW) de même qu'il fut membre du Conseil économique wallon (CEW). Toutefois, la meilleure définition de ce personnage polyvalent peut être trouvée dans son testament, dans ce qu'il lé-

gua ou laissa à ses concitoyens, dans ce qui prolonge son mécénat et sa générosité, au-delà de la mort : deux fondations, la « Maison Léon Losseau, établissement d'utilité publique » et « Le Hainaut. Encyclopédie provinciale ».

En transformant en fondation son vaste hôtel de la rue de Nimy, voisin du Palais de Justice, il dota le Hainaut de l'exemple de Modern Style montois le plus achevé. Cette demeure construite par Paul Saintenoy à la charnière des XIX^e et XX^e siècles, à peine achevée à l'aube de la guerre de 1914, est un témoignage exceptionnel du goût de Léon Losseau et de la bourgeoisie du début de notre siècle. L'homogénéité, l'élégance parfaite, le soin particulier apporté aux moindres détails de l'architecture, du mobilier et de la décoration font de cette maison une œuvre marquante dans l'histoire de l'art montois. Léon Losseau veilla personnellement à l'exécution de cet ensemble depuis le plan jusqu'à la dernière poignée de porte, du sol au plafond, des tapis au lanterneau et au vitrail de Daum représentant la silhouette de Thuin. Il a doté ainsi la ville d'un lieu d'accueil et d'attache pour plusieurs sociétés culturelles, intellectuelles, artistiques et pour diverses institutions juridiques et autres (Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, Société des Bibliophiles belges siégeant à Mons, Cercle archéologique de Mons, Société de Recherche préhistorique en Hainaut, Barreau, Chambre des Notaires, Ordre des Architectes, Chambre de Commerce de Mons, L'Amitié et d'autres); l'APIAW, le CEW, les Anciens de l'Université libre de Bruxelles, des clubs de réflexion y eurent aussi leur siège. La maison Léon Losseau est un lieu de rencontre tel qu'elle le fut du vivant de son créateur, qui réservait la chaleur de son amitié à tous ceux qui pensaient, qui créaient pour le progrès du Hainaut. Elle est devenue le foyer de convergence de l'amitié, de la tolérance, de la philanthropie; les idées européennes y sont défendues, des sociétés caritatives y déploient leurs activités, de savants colloques y tiennent leurs assises, l'accueil aux étrangers y trouve sa place (le Welcome). Léon Losseau fut même le président de plusieurs sociétés qui y ont leur siège et on lui doit le succès de deux congrès archéologiques tenus à Mons en 1904 et en 1928, dont il assumait le secrétariat général. Le président du Conseil d'administration de cette Maison est le gouverneur du Hainaut; le bâtiment fut classé

par deux arrêtés royaux, l'un du 19 avril 1982 (extérieur), l'autre du 21 novembre 1983 (intérieur et mobilier). La gestion en est assurée par la province depuis 1969.

Léon Losseau créa la fondation «Le Hainaut. Encyclopédie provinciale» afin que soit poursuivie l'œuvre collective commencée de son vivant «un répertoire de toutes les connaissances relatives au Hainaut et portant tant sur le passé que sur le présent», c'est-à-dire la réunion et la publication d'une abondante documentation sur la province, sur la région. Léon Losseau avait toujours insisté, en effet, sur l'importance du régionalisme et il avait défendu non le fédéralisme mais la décentralisation administrative, judiciaire et intellectuelle.

Le troisième volet de ce triptyque testamentaire de Léon Losseau consiste dans le legs d'une partie de sa fortune immobilière à la Commission des bourses d'études. Il poursuivait ainsi son mécénat discret et sa générosité anonyme comme il le fit durant sa vie, en de nombreuses occasions; il prolongeait aussi la réalisation d'une de ses idées chères, à savoir la promotion de l'individu par l'étude et la connaissance, quelle que soit son origine sociale.

Losseau défendit les idées progressistes favorables à la classe ouvrière dans tous les conseils d'administration où il siégea et cette action eut d'heureuses répercussions sur le sort des travailleurs manuels. Son enthousiasme, sa cordialité, les idées neuves qu'il lançait et les moyens matériels qu'il accordait pour les réaliser, son amitié, sa tolérance, sa largeur de pensée et l'ambiance chaleureuse qu'il suscitait créaient une atmosphère unique pour les réunions d'amis autour de la «table ronde»; les repas raffinés du 37, rue de Nimy étaient célèbres à Mons.

Tourné vers le progrès technique — sa maison fut éclairée à l'électricité au moyen d'une dynamo particulière à un moment où Mons ne connaissait que l'éclairage au gaz —, Léon Losseau ne négligeait aucune occasion de l'encourager. Libéral au sens élevé et idéal du terme, il fut l'un des derniers représentants de la bourgeoisie entreprenante du XIX^e siècle; toutefois, il ne fit jamais de politique active; il sema des idées et collabora à des journaux judiciaires et politiques sous le nom d'Edmond Charles.

Son activité la plus universellement connue, utilisée par des milliers de bibliothécaires et de bibliographes, est son œuvre bibliographique

car il est l'auteur de la classe 3 (droit-sciences sociales) de la classification décimale universelle (CDU) en collaboration avec Henri Lafontaine et Paul Otlet pour la réorganisation de ce système. Il écrivit en 1905 une *Introduction aux Tables* de cette classification et des *Règles bibliographiques* (t. 1 à 3, 1944-1947).

La bibliothèque qu'il légua en même temps que sa maison compte environ 100.000 volumes et est donc la plus importante collection de livres privée montoise. Elle est accessible non seulement aux spécialistes et aux chercheurs mais à tous les lecteurs depuis qu'elle est gérée par la Bibliothèque provinciale du Hainaut, dont elle est l'antenne montoise (cette bibliothèque est surtout spécialisée en science juridique, histoire régionale et locale).

Léon Losseau fut aussi un bibliophile et à ce titre, il est l'inventeur de l'édition princeps (1873) d'*Une Saison en enfer* de Rimbaud, dont il retrouva le stock chez l'éditeur bruxellois qui, créancier du poète, n'avait jamais livré les volumes. Losseau put ainsi réduire à néant la légende de la destruction de l'édition par Rimbaud lui-même et il offrit à quelques amis choisis un exemplaire de ce livre rare.

Au cours des deux conflits mondiaux, sa maison fut occupée par les Allemands et la bibliothèque pillée. Cette demeure était si confortable qu'elle fut réquisitionnée pour le prince Rupprecht de Bavière durant la guerre de 1914-1918. Léon Losseau souffrit en silence de cette profanation, de même qu'il supporta avec courage l'occupation de sa province et de son pays, lui pour qui la liberté était le bien le plus précieux de l'Homme et la source du bonheur : sa devise était *To ευδοκμιον Το ελευθερον* «Le bonheur, c'est la liberté», c'est elle qui est coulée dans le bronze du beau portrait réalisé par Godefroid Devreese; un grand module d'une autre médaille du même artiste (1923) portait l'inscription «L'Allemagne rétablit l'esclavage-15 mai 1916», elle est restée accrochée au mur du bureau de Léon Losseau durant toute l'occupation de 1940-1944!

Léon Losseau fut initiateur : des idées qu'il défendit et considérées comme utopiques par certains, se sont réalisées : l'Université de Mons-Hainaut, la Cour d'appel de Mons, la concentration des sociétés culturelles, intellectuelles, philanthropiques dans sa maison où sa bibliothèque est devenue publique, ouverte à tous.

Grâce à l'amabilité de Madame M.-L. Bienfait-Palmer, alors secrétaire de la Fondation Losseau, nous avons pu prendre connaissance du discours prononcé par Léon Losseau à l'occasion de son jubilé professionnel, au Barreau de Mons le 9 mars 1946, et consulter un dossier de notes personnelles de L. Losseau.

M.-A. Arnould, *Figure d'album : Léon Losseau (1869-1949)*, dans *La Vie Wallonne*, t. 23, (n° 248), 1949, p. 274-282. — M. A. Arnould, *Léon Losseau, Ancien président, Bibliothécaire du Cercle archéologique de Mons*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. 61, 1950, p. 115-118. — P. Hambye, *La leçon d'une vie, Léon Losseau (1869-1949)*, dans *Le Hainaut économique*, t. 3, 1958, p. 107-112. — *Homage à Léon Losseau*, dans *Savoir et Beauté*, n° 3-4, 1952, textes de E. Cornez, A. André, M. Schmit, P. Harsin, R. Godfroid, M.-A. Arnould et autres, p. 1027-1056. — *Bibliographie de Léon Losseau, ibidem*, p. 1056-1057. — F. Francart, *Eloge prononcé devant la Société des Bibliophiles belges séant à Mons, le 21 mai 1950*, dans *Publication du 125^e anniversaire de la fondation de la Société, 1835-1960*, Mons, 1960, p. 15-20. — Ch. Piérard, *Un exemple d'Art Nouveau en Hainaut. La Maison Losseau à Mons*, dans *La maison d'hier et d'aujourd'hui*, n° 36, 1977, p. 44-63. — Ch. Piérard, *Léon Losseau collectionneur*, dans *Hainaut Tourisme*, n° 244, Mons, 1987, p. 147-152. — Ch. Piérard, *La Maison Léon Losseau à Mons*, Mons, 1987. — Ch. Piérard, *Paul Otlet et Léon Losseau, deux bibliographes*, dans *Cent ans de l'Office international de Bibliographie*, Mons, Mundaneum, 1995, p. 63-82.

Christiane Piérard

LYR, René, pseudonyme de René, Edouard, VANDERHAEGHE, poète, écrivain, musicologue, critique d'art, conservateur du Musée instrumental de Bruxelles, né à Couvin le 15 novembre 1887, décédé à Uccle (Bruxelles) le 8 octobre 1957.

Les parents du futur poète, Joseph Vanderhaeghe et Hermance Delfosse, étaient tous deux instituteurs; Joseph, qui avait fait ses études à l'École normale de Couvin, fut, pendant de longues années instituteur en chef de l'École d'Application annexée à cet établissement. René nous a dit lui-même «qu'il a su tout de suite qu'il lui serait plus facile qu'à d'autres d'étudier, de connaître son alphabet, de compter, d'apprendre les mots, les phrases, de tracer ses jambages». Il va de soi qu'il fit ses études primaires dans l'école où son père enseignait :

«Pour ma part, je n'ai pas emporté un trop bon souvenir de mon séjour dans sa classe. C'est que je devais, hélas! donner le bon exemple, moi, dont la nature rêveuse s'accommodait de flânerie, de curiosité pour les choses et pour les faits hors cadre, que rebutaient déjà la règle étroite et la ligne tracée d'avance. J'aimais la lecture. J'aimais la musique». Quoi qu'il en soit, sa formation élémentaire fut brillante. Mais le témoignage que nous avons déjà cité, s'il est venu tard (*Couvin, mon pays*, 1949), nous donne de précieuses indications sur l'avenir du futur poète; très jeune, il manifestait déjà un sentiment de révolte, qui se transformera bientôt en sympathies anarchistes, fondées d'ailleurs sur un penchant socialiste qu'avait suscité en lui la vue de l'existence quotidienne des ouvriers de l'industrie couvinoise. Il aimait la lecture : son œuvre nous révélera l'étendue de sa culture. Il aimait la musique : très tôt on le confia à un très bon professeur de piano; s'il ne devint pas un virtuose, il n'en devint pas moins un excellent musicien et nombre de compositeurs lui témoignèrent leur sympathie.

Peut-être doit-on insister aussi sur l'influence du milieu familial : si le père était le modèle des fonctionnaires, il fut aussi un homme aux exigences morales très strictes — tous les témoignages concordent et René héritera de cette rigueur, tempérée toutefois par le penchant que nous avons indiqué (mais l'époque n'était-elle pas à l'anarchisme?); il mènera toujours une existence sévère malgré la fréquentation assidue d'une certaine bohème artistique.

Autre élément qui put jouer un rôle déterminant : placé dans son enfance dans un milieu d'enseignants, il acquit tôt un certain sens pédagogique qui lui sera des plus utiles.

L'école primaire terminée, on l'inscrivit à l'internat de l'athénée, tout proche, de Chimay; l'établissement jouissait d'une excellente réputation. Nous avons eu des preuves de la valeur de son enseignement et, d'ailleurs, René y eut des condisciples qui ont bâti de belles carrières : Richard Dupierreux, Alex Pasquier, Maurice Gauchez.

L'atmosphère de l'internat était lourde à supporter, on l'allégeait par les blagues, voire des bagarres; le lycéen nous a dit en vers :

« Au collège où l'on m'enferma
les profs, les pions, les camarades
guettaient la joyeuse embuscade

<Vanderhaeghe, montrez-nous ça>

Le gars avait le poing solide

Aux lâches il le fit bien voir... »

Pour échapper à «l'enfermement», il y avait les vacances, le retour au foyer familial, avec ses découvertes, ses expériences. Nous n'avons pas toujours pu fixer la chronologie avec exactitude; nous possédons par contre quelques éléments intéressants.

Vers sa quinzième année, il dédia un poème à Madame Dulac : c'était la vedette d'une troupe théâtrale itinérante qui, une fois l'an, dressait son chapiteau sur la place de l'Eglise; après bien des années, le poète, déjà maître d'une technique sûre dans son enfance, déclare : «J'ai ressenti devant la rampe d'une scène féérique, les plus fortes émotions de ma carrière de critique et plus exactement d'écrivain de théâtre et de la musique». Nous croyons pourtant que, par la suite, il ne sera pas un fréquentateur assidu des salles de spectacle; ses intérêts iront ailleurs.

Une autre expérience se révélera décevante : le «socialisme» de René Lyr n'avait pas de contours bien définis; sans doute était-il teinté de fouriérisme. Il fit un séjour au phalanstère d'Aiglemont où il ne put voir se concrétiser son idéal; il renonça bien vite à son entreprise sans pour autant renier ses convictions; il dira plus tard : «L'anarchie n'est pas une théorie. C'est un tempérament. Il ne convient qu'aux élites».

L'heure vient où il faut quitter l'athénée. En gloire, pourtant : au Concours général il emportera les premiers prix de français et de mathématiques. Les portes de l'université, toutes disciplines confondues, lui sont ouvertes. Il s'inscrit donc à l'Université libre de Bruxelles à la section de philologie classique. Pourtant et malgré une solide formation classique et une aptitude innée pour l'enseignement, il ne put se soumettre à la discipline rigoureuse que requerrait la matière dans laquelle brillait encore l'helléniste Alphonse Willems; l'année se solde par un échec. Il vira alors vers la médecine, science qui, selon lui, l'attirait davantage. Mais là aussi il renonça bien vite, sa sensibilité trop vive n'aurait pas résisté à la vue d'une dissection à laquelle il avait voulu assister sans retard. Cette explication ne nous paraît pas entièrement convaincante. Et si plutôt les longues soirées, au cours desquelles ses camarades et lui s'emportaient à propos des problèmes du temps, avaient

émoussé sa faculté d'adaptation aux heures de cours? Son *Journal* inédit confesse qu'il n'a jamais pu «se résoudre à une discipline, à une servitude de travail».

Voire! Ses parents lui coupent résolument les vivres et les arts qui le retiennent ne nourrissent pas leur homme; il faut vivre pourtant. L'Université libre de Bruxelles accueillait alors nombre de jeunes étrangers, en majorité slaves, qui voulaient perfectionner leur français; René Vanderhaeghe mit ses dons pédagogiques à leur disposition. Parmi ses élèves, un certain Aleksander Feodorovitch Kerenski dont l'histoire a retenu le nom, une jeune et charmante polonaise aussi, Régine Hertzmann, née à Varsovie le 15 août 1887. Le sort est scellé, René épousera sa disciple. Ils formeront, selon le témoignage de Max Deauville «un couple extraordinaire. Il n'en a jamais connu de pareil et en garde un souvenir émerveillé».

Désormais l'artiste va pouvoir — pas entièrement toutefois — se consacrer aux activités qui le séduisent : la musique (n'a-t-il pas naguère dirigé l'orchestre de son athénée?) et la poésie. Le bonheur fera bien vite éclore une plaquette d'une quarantaine de pages : *Chant du rêve* (1908) petites pièces, de facture classique, en vers réguliers ou libres qui évoquent de grands prédécesseurs par leur rythme — nous pensons à Verhaeren :

« Par cette nuit superbe où mon désir se plonge,
d'autres âmes iront, vers les lointains ver-
meils... »

à Van Lerberghe aussi :

« Le (Jésus) voilà, frère
dans ses langes,
et c'est Elle
la vierge pâle et belle
aux ailes
d'ange »

La modeste chambre d'étudiant ne pouvait abriter le jeune ménage; il choisit donc un gîte : à l'orée de la forêt de Soignes (point de départ et d'arrivée, on le verra), il découvre une petite maison; c'est la rue des Béguinettes qui verra vite affluer tant d'artistes qui marquèrent leur époque et dont un livre posthume, *Ceux que j'ai défendus* (1990) rappellera la touchante fidélité.

La littérature pourtant «ne nourrit pas son homme» et il faut trouver un revenu fixe : à l'Ecole Nouvelle de Bierges (la première du

genre semble-t-il), l'écrivain affirmera ses talents de pédagogue. On peut dire que tout est désormais en place pour une existence de ferveur intellectuelle et de tendresse familiale, car bientôt deux fillettes viendront combler les vœux des époux, Yolaine (1909) et Rolande (1912).

Entre-temps le poète poursuit posément son œuvre. Ses amis musiciens, qui ont lu ses vers, apprécient leur lyrisme et incitent leur auteur à prendre le pseudonyme de René Lyr; ils sont déjà plusieurs, d'ailleurs, à avoir composé des mélodies sur les textes des *Chants du rêve*: Léon Fonder, Eugène Samuel-Holeman, Yvan Charlier, Michel Brusselmans, Charles Hénusse, Henry Henge auquel il consacre une monographie (1908). Avec celui-ci, Georges Rens et Mathieu Crickboom, il fondera le «Groupe des compositeurs belges», ce qui le conduira à devenir plus tard correspondant puis rédacteur en chef pour la Belgique de la *Revue musicale de la Société internationale de musique*.

On lui reconnaît une indiscutable compétence en matière de musicologie puisque l'*Encyclopédie de la Musique* de Delagrave lui demande de rédiger, avec le compositeur-pédagogue Paul Gilson, le chapitre *L'Histoire de la Musique et des Musiciens belges* (1913).

Pourtant ses intérêts sont diversifiés. Son *Journal* nous informe sur le rôle joué par ses amis musiciens pour l'introduction dans le cercle de fidèles peintres et sculpteurs; nous citons au hasard: Auguste Puttemans, Jan Brusselmans, Oleffe, James Ensor, qu'il contribuera plus tard à faire nommer baron, et surtout le plus touchant, Louis Thévenet dont il rappellera, dans des pages lourdes d'émotion contenue, le souvenir (*Mon ami Louis Thévenet*, 1945).

Nous avons brûlé les étapes: bien des événements devaient marquer une existence fort remplie mais où chaque chose était à sa place et venait au moment juste, les points forts seront consignés dans des témoignages, parfois en vers, parfois en une prose châtiée. *Dans le silence* (1904) et *Brises* (1909) ponctuent l'entrée définitive de René Lyr en poésie, le premier de ces recueils est veiné de teintes sombres: défaites, peines, solitude où la raison s'égaré. On a pu voir ici l'influence de Verlaine et de Samain; le second, encore qu'il reprenne des textes des volumes précédents, sonne différemment; c'est que, depuis peu, le bonheur rayonne rue des Béguinettes:

« ... je me sens dans l'aube claire
frémir d'un blanc frémissement
en battements d'ailes, légères
à l'allégresse du printemps »

On notera des influences encore: Baudelaire
« Nous avons fui la ville impie, ô ma douleur »

Le volume marque une pose dans l'inspiration poétique de l'écrivain, désormais «encombré» par la fréquentation assidue des artistes et requis par la musicologie; l'Académie royale de Belgique, à la suggestion d'Edgar Tinel, a mis au concours une question pour la période triennale 1911-1914: elle demande une *Histoire de l'orgue*. Avec Louis de Bondt, Lyr déposera, à l'expiration du délai, un mémoire qui ne sera couronné, pour des raisons évidentes, qu'en 1921 et ne sera publié que trois ans plus tard.

Août 1914 chassera la famille Vanderhaeghe sur les routes de l'exil: elle suit le gouvernement à Sainte-Adresse et le père, soucieux de pourvoir aux besoins de sa famille, sollicite un emploi dans l'enseignement; sa demande est favorablement accueillie: la majorité des professeurs est au front. C'est au lycée de Talence près de Bordeaux qu'il préparera les élèves au baccalauréat, en leur enseignant, avec succès, le latin et le français. Installé d'abord dans un des locaux de l'établissement, triste et sombre, il cherchera bientôt un autre havre: ce sera la Villa Suzanne à Pessac où naîtra un fils (1916), le futur peintre et graveur Claude.

Ce séjour dans une région agricole, où un grand jardin embaume, où la lumière est douce, inspira au poète un vif amour pour la France, amour qu'il proclamera, longtemps plus tard, dans *La France retrouvée* (1948); il y dira «... J'aime la France, comme on aime sa propre substance». Cet amour-là pourtant ne lui fera pas négliger celui qu'il voue à sa patrie; il se mettra résolument à son service: il est secrétaire général des Comités officiels belges du Sud-Ouest de la France, il va entreprendre, ès qualités, deux tournées différentes: l'été 1917, il parcourt le Centre, l'Allier, l'Auvergne, les Basses-Pyrénées, avec quelques artistes, organisant des séances où l'on vend la Fleur de la Reine Elisabeth au bénéfice du Colis du Prisonnier; en 1915, 1916, 1918 il accompagne la Fanfare des Invalides de Sainte-Adresse dans des circuits de propagande et de solidarité. Du premier de ces périples, il nous reste un émouvant témoignage: il adressait

à sa femme des lettres, narrant les péripéties du voyage; les historiens ont, peut-être à tort négligé *Les Lettres à Régine* (1922), pleines d'enseignements sur des personnages dont les sigles ne sont pas malaisés à décrypter.

Ses multiples activités n'ont pas tari la veine du poète : en 1921, la Renaissance d'Occident publie un fort volume de *Rimes fanées*, qui est selon Fleischmann «le reliquaire des poèmes de jadis retrouvés». La tonalité intimiste du recueil n'altère en rien la musicalité des vers tantôt réguliers, tantôt libres.

«Elle s'achèvera, la pauvre vieille mère
comme ce soir d'hiver implacablement
gris...»

L'exil avait fait de l'écrivain un homme d'action et pendant près d'un quart de siècle la muse se reposera pour céder la place au critique d'art, au musicologue, au journaliste. Il a repris ses nombreux contacts avec les artistes et son *Journal* nous les remémore : la piété filiale nous en a donné des pages séduisantes : *Les Mots et les Couleurs* (1987), *Ceux que j'ai défendus* (1990); plus tard, Théo Fleischmann, qui l'appréciait, lui confiera la première chronique des Beaux-Arts de l'INR (1946), où il avait donné aussi en 1938 *Les Musiciens impressionnistes* (Brochures-programmes); Emile Langui lui demandera, pour la série des *Monographies de l'Art belge*, un *Gustave Camus* (1953) et un *Louis Thévenet* (1954). Il sera un conseiller écouté de la galerie Georges Giroux, où il présentera Marinetti quand celui-ci vint y conférencier (1913); il accueillit d'ailleurs le pontif du futurisme chez lui à Boitsfort, qu'il quitta, vers la même époque pour la Villa «Les Eglantines», avenue Marie-Clothilde à Watermael. Il fut directeur des services d'information et de propagande des Expositions universelles de Bruxelles (1935), Paris (1937), Liège (1939) et New York (1939, pavillon belge).

Le cours normal de son existence, avec ses rencontres inattendues, allait à nouveau être interrompu par la seconde invasion allemande qui le fit une fois encore pérégriner sur les routes de France pour aboutir dans les Hautes-Pyrénées à Argelès-Gazost, puis en Provence. Il y acquiert le «Mas Saint-Honorat», où Régine eût aimé finir ses jours; il n'en sera rien. En novembre 1940, il regagne la Belgique et retrouve sa «forêt de Soignes» à l'avenue de la Sapinière qu'il occupait depuis 1926, ayant quitté le 304, ave-

nue Van Volxem à Forest, où étaient nés Guy, futur physicien nucléaire, un des directeurs du CERN (1922) et Aude (1924).

La presse collaborationniste lui cherche noise : il brise sa plume et fonde un groupe de résistants qui prend le nom de «la Sapinière». Dans sa retraite uccloise, il poursuivait, malgré «le désarroi d'une telle époque», son œuvre; il ne la livrera que plus tard.

La paix revenue, son existence reprit son cours normal : il fusa dans «toutes directions». En 1946, il fut nommé conservateur du Musée Instrumental; un médaillon d'Armand Bonnetain y perpétue son souvenir.

A la demande de Georges Duhamel, il fonde l'Alliance française de Belgique qu'il préside; chroniqueur de radio, nous l'avons dit, il assume la direction de l'édition belge de l'hebdomadaire *Les Lettres françaises*; il assure aussi la chronique de Belgique au *Mercur* de France; il s'intéresse activement aux associations dont il a été le co-fondateur, voire le fondateur : l'Association des Artistes professionnels, l'Union de la Presse théâtrale de Belgique.

Cette activité soutenue n'altérerait en rien l'inspiration poétique : René Lyr entendait bien faire mentir l'affirmation de Sainte-Beuve, relayée par Musset, qui voyait en la plupart des êtres :

«un poète mort jeune à l'homme qui survit.»

Certes, il ne donne aucun recueil avant 1949, se contentant de publier le texte d'une conférence sur *Pouchkine* (1949) et une *Initiation à la musique* (1956).

En 1949 il se décide, enfin, à livrer au public la première série des poèmes engrangés : faut-il souligner que *Ce livre enfin le tien* (1949) est un chant d'amour et de constance dédié à Régine! Ne dit-il pas, à propos des «mots des autres» qu'eux deux seuls «auront compris» :

«que tendrement unit le souci des jours nôtres»

La technique a évolué : le poète supprime la ponctuation, toujours respectée dans les recueils précédents, sans doute pour donner à son texte l'ampleur d'un chant choral : si on le *dit*, on perçoit d'emblée cette ampleur; peut-être faudrait-il analyser les sonorités que ce musicien-né utilise.

De la même année date un autre volume : *De mes mains habitées*, édité chez Pierre Seghers, aux tonalités sombres qui semblent évoquer le *vanitas vanitatum* de l'*Ecclésiaste*. L'homme à la stature d'athlète et à la voix sonore a vu, sous le coup de la maladie, se voûter l'échine et

s'amuir la voix : peut-être pense-t-il qu'il était temps désormais de livrer tout son message? De 1949 à 1957, il ne nous donnera pas moins de quinze plaquettes; chacune révèle un des soucis ou une des joies de l'auteur. Dans *L'ombre à nos pas mêlée* (1953), il nous dit que «seule existe la pensée» et dans *Transparences* (1953), il demande «si quelqu'un a vécu plus que sa propre vie».

On peut grouper certains recueils dans un hymne à la nature : *Mes oiseaux* (1956) et *Fleurs de mon jardin* (1957), voire *Provence* (1957); *Mythologie* (1957), dernier livre paru du vivant de l'écrivain, est un retour vers la pensée antique, rappel peut-être de la carrière professorale. Mais de l'abondante production du soir de la vie, il convient, sans doute, de tirer hors pair *La Présence intérieure* (1954), dont Edmond Vandercammen a pu écrire qu'elle «est essentielle par l'invention et la vérité en même temps». Ce livre est en réalité une sorte de «pèlerinage intérieur» où l'artiste, c'est le mot, entend «Se revoir, se relire, se reconnaître, s'entendre, s'écouter». L'Académie française reconnut l'excellence de ces vers en lui octroyant, en 1957, le Prix Verlaine.

Ami des musiciens, musicien lui-même, Lyr collabora avec plusieurs d'entre eux : Absil, La Gye, Barbier. Nous retiendrons qu'en 1951 il présenta, avec le premier, au concours de la Scala un opéra en 3 actes et 7 couleurs, *Les Voix de la Mer*. Ils n'obtinrent pas le prix, mais l'œuvre fut créée au Théâtre royal de la Monnaie le 26 mars 1954 et accueillie avec succès. Parmi les autres compositions relevons, parce que ce «jeu radiophonique en vers et en prose» est comme une synthèse des intérêts constants du poète, *Pierre Breughel l'Ancien*, créé à l'INR le 7 novembre 1951 (avec Absil). On devrait encore relever des œuvres posthumes ou inédites, tels ces 36 cahiers d'un *Journal* dont certains extraits ont été publiés dans les livres que nous avons cités.

Une épidémie de grippe espagnole faucha René Lyr, à la Sapinière, le 8 octobre 1957.

Homme probe, intègre, indépendant, il ne recherchera pas les honneurs; ceux-ci lui vinrent

post mortem : un monument lui fut érigé à Couvin le 19 juin 1960, il était sommé du buste en bronze dû à Auguste Puttemans, buste qui fut volé par des vandales en 1964 et remplacé le 19 juin 1967 par celui exécuté par Léandre Grandmoulin; Armand Bonnetain avait aussi frappé de lui une médaille (1929).

Le 2 juillet 1962, le Conseil communal d'Uccle décida de donner son nom à une avenue de la commune où, le 23 mai 1970, fut inauguré un petit monument : muret de moellons d'Ardenne orné d'un portrait en bronze doré sculpté par Dolf Ledel. En 1983, les «Amis» créèrent le «Prix international de Poésie René Lyr» qui a déjà couronné une douzaine de lauréats de valeur et est actuellement géré par l'Association des Ecrivains belges (AEB).

Iconographie : Il existe de nombreux portraits de René Lyr. Citons en premier lieu trois dessins de James Ensor. Un dessin et une huile de Jean Van Cleemputte (avant 1914-1918), un Lyr à 33 ans d'Achille Van Sassenbroeck, un portrait par Jos Albert (1928, aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles), un portrait de René Lyr en blouse bleue de Jean Laudy (Maison des Ecrivains, à Bruxelles) et un autre, du même en blouse rouge (Hôtel-Musée Charlier, à Bruxelles), un portrait par Rik Slabbinck (1956, collection Claude Lyr). Notons encore un buste en bronze de Janchelevici et les œuvres déjà citées d'Auguste Puttemans, Armand Bonnetain, Léandre Grandmoulin et Dolf Ledel.

Archives des «Amis de René Lyr», à Uccle. — Archives et Musée de la Littérature, à Bruxelles : Fonds René Lyr.

R. Lyr, *Le paysage d'une vie*, Louvain-la-Neuve, 1987. — Edm. Vandercammen, *Du Parnasse au symbole*, dans G. Charlier et J. Hanse, *Histoire des Lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, 1958, p. 535. — *Bibliographie des écrivains français de Belgique*, t. 3, (H-L), dir. R. Brucher, Bruxelles, 1968, p. 303-307. — R. Fricks et R. Trousson, *Lettres françaises de Belgique. Dictionnaire des œuvres*, 2, *La Poésie*, Gembloux, 1988, p. 71-72, 111, 143, 484-485.

Robert O. J. Van Nuffel

M

MASAI, François, Joseph, Gérard, Augustin, Pierre, philologue, codicologue, historien de la philosophie et historien du monachisme chrétien, né à Roux (Hainaut) le 19 octobre 1909, décédé à Schaerbeek (Bruxelles) le 12 septembre 1979.

Ses recherches généalogiques avaient conduit François Masai à conclure que sa famille descendait de «Jean, seigneur de Masuirs», qui vécut à Auffe (Rochefort) et mourut en 1589.

Augustin Masai, père de François, né à Etoges (France), le 16 mai 1861, mort à Leuze, le 21 septembre 1939, était «chef de garde de convoi» dans la Société des Chemins de Fer. D'un premier mariage avec Marie Brognon, morte en 1889, il avait eu un fils, Parfait, dit Joseph (1888-1956). Il épousa, en 1899, Hélène Belin (Tournai, 1877 - Leuze, 1949), dont il eut cinq enfants : Ferdinand (1900-1982), devenu aumônier militaire, ensuite chanoine de la cathédrale de Tournai, puis François, objet de la présente notice, puis Antoine (1912-1964), devenu directeur de la section primaire de l'Institut Jean XXIII de Woluwe-Saint-Pierre, Maria (1915-1964), institutrice, et Marie-Hélène (1919-1986), infirmière.

François Masai suivit l'enseignement primaire au Petit Séminaire de Bonne-Espérance et à Waudry-lez-Binche. Il fit ses humanités à Charleroi (jusqu'à la 5^e), puis à Binche, au Collège Notre-Dame de Bon Secours, de 1924 à 1928, où son professeur de la classe de rhétorique fut l'abbé Victor Deschamps. Il s'engagea ensuite dans la vie religieuse en entrant au prieuré bénédictin d'Amay-sur-Meuse (Huy), fondé et dirigé par Dom Lambert Beauduin. Celui-ci œuvrait pour l'union des Églises; il avait créé la revue œcuménique *Irénikon* et demandait à ceux qu'il recrutait d'étudier les langues (le grec et le russe), l'histoire, la théologie, la liturgie et les différents aspects culturels de la Chrétienté séparée d'Orient. Le jeune Masai

prononça des vœux solennels et avança dans la vie religieuse jusqu'à recevoir le sous-diaconat. De 1930 à 1934, il poursuivit sa formation à Rome, au Collège Saint-Anselme («Pontificium Institutum Academicum Sancti Anselmi»), où il obtint une licence en philosophie thomiste. Il y bénéficia surtout de l'enseignement du professeur allemand Josef Gredt et suivit, en supplément, des cours de langue hébraïque. Dans les champs de fouilles qu'il eut alors l'occasion de fréquenter, son intérêt pour l'archéologie fut éveillé par Enrico Josi. Il découvrit aussi, en ces années d'études, les principales villes d'Italie, spécialement Florence.

Pendant son séjour romain, le jeune homme dut nourrir de sérieux doutes quant à sa vocation religieuse, car, peu après son retour en Belgique, le 10 octobre 1934, l'Abbé Maurus Etcheverry (O.S.B.) signa, de Rome, un *decretum executoriale* qui le déliait, à sa demande, de ses engagements religieux et l'autorisait à retourner à la vie séculière. Les intentions du jeune homme, confiées à un ancien confrère du monastère d'Amay (le Père Placide), dans une lettre du 12 septembre 1934, étaient alors les suivantes : «Je compte me rendre à Louvain pour y achever la philosophie et y faire les lettres anciennes qui me mettraient à même d'étudier la littérature chrétienne grecque et de faire quelques travaux utiles, en toute liberté d'esprit». Masai entreprit alors, à l'Université catholique de Louvain, des études de philologie classique, mais n'y termina que sa première candidature (le 17 juillet 1934, avec distinction). Il y fut notamment l'élève de Mgr Louis-Théophile Lefort, de Mgr Augustin Mansion et, en particulier, du chanoine Edmond Remy, latiniste, pour lequel il éprouva la plus grande estime. Par ailleurs, sa connaissance du monde byzantin le conduisit à seconder Élie Denissoff, qui préparait alors sa thèse de doctorat sur *Maxime le Grec et l'Occident. Contribution à l'histoire de la pensée religieuse et philoso-*

phique de Michel Tivolis (Paris - Louvain, Desclée - De Brouwer, 1943). Malheureusement, l'obligation, devenue pressante, de subvenir lui-même à ses besoins l'empêcha de continuer à suivre régulièrement les cours de l'Université. Il occupa, à Bruxelles, à partir du 15 décembre 1935, le poste de surveillant de la Salle byzantine de la Bibliothèque royale, qui émergeait au budget du patrimoine de cette institution, et obtint du Jury central, le 9 novembre 1936, le grade de candidat (avec distinction), puis, le 21 novembre 1938, le grade de licencié en philosophie et lettres (toujours avec distinction), présentant un mémoire sur Gémiste Pléthon. L'œuvre de ce philosophe de la Renaissance ne cessa dès lors d'occuper le chercheur passionné qu'il était. C'est par une thèse intitulée *Georges Gémiste Pléthon* qu'il obtint, en effet, du Jury central encore, le 16 novembre 1939, le titre de docteur en philosophie et lettres (avec cette fois la plus grande distinction). Sa thèse annexe était ainsi libellée : «Le jugement de foi n'intervient pas dans la formation logique des Sciences Humaines, mais dans leur formation psychologique». Elle témoigne clairement de l'évolution du jeune philosophe.

Le 16 décembre 1939, il fut nommé stagiaire à la Bibliothèque royale, où, le 31 décembre 1940, il devint bibliothécaire-bibliographe, après avoir obtenu le diplôme correspondant à ce titre. Attaché à la Section des Monnaies et des Médailles à partir du 10 février 1941, il étudia sans retard la numismatique, puis, le 13 avril 1942, passa au Cabinet des manuscrits, où le conservateur, Frédéric Lyna, spécialiste réputé de l'histoire de la miniature, l'initia à cette discipline et lui confia l'examen des manuscrits les plus anciens du fonds bruxellois, ceux du haut Moyen Age et de la période romane. C'est là qu'en 1946, il fut, avec Frédéric Lyna et Camille Gaspar, cofondateur de la revue *Scriptorium*, au destin de laquelle il devait ensuite présider jusqu'à la fin de sa vie. C'est là aussi qu'il conçut son *Essai sur les origines de la miniature dite irlandaise* (Bruxelles, Editions Erasme; Anvers, Standaard-Boekhandel, 1947). Il fut promu, le 1^{er} janvier 1952, conservateur adjoint (avec mission de diriger le Cabinet des manuscrits). Les travaux qu'il avait poursuivis lui permirent de devenir, le 11 mai 1956, agrégé de l'enseignement supérieur de l'Université de Liège, par la défense d'une thèse sur *Pléthon et*

le platonisme de Mistra et une lecture sur «La doctrine averroïste de la double vérité». Il fut enfin promu, le 1^{er} octobre 1957, conservateur du Cabinet des manuscrits, fonction qu'il devait occuper jusqu'à la fin de l'année 1963. Lors du départ à la retraite du conservateur en chef, Marcel Hoc, il fit acte de candidature pour le remplacer (par une lettre du 19 mai 1955), mais le poste revint à Herman Liebaers. C'est dans l'atmosphère studieuse de la Bibliothèque royale que Masai eut l'occasion de fréquenter quelques savants dont l'influence fut décisive tant sur sa formation scientifique que sur son évolution philosophique. Citons Joseph Bidez, Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, Franz Cumont, Henri Grégoire, Paul Naster et Ernest Stein.

Au lendemain de la guerre, dans le contexte du renouveau de la vie démocratique, Masai prit quelques engagements politiques. En février 1946, il sollicita par exemple l'autorisation de présenter sa candidature aux élections provinciales. Le parti auquel il adhérait était l'«Union démocratique belge». Il resta d'ailleurs toujours attentif à la vie politique et se montra particulièrement sensible aux intérêts de la Belgique de langue française.

Le Fonds national de la Recherche scientifique lui octroya différents subsides. Il put ainsi se rendre, en 1949, à la Bibliothèque nationale de Paris et à la Bibliothèque Vaticane pour y étudier — ainsi qu'il le précise dans sa demande de congé — «quelques manuscrits mérovingiens et insulaires, tels que le Barberini 570 et le Parisinus lat. 9389, afin de résoudre les problèmes de date et de provenance posés par des manuscrits de Belgique, notamment le célèbre Bruxellensis 9850-52 et le fameux Evangélaire de Maeseyck». Il fit d'autres séjours d'étude à l'étranger, en particulier en octobre 1950, en 1954 et en 1956, visitant quelques grandes collections de manuscrits d'Angleterre (Londres et Oxford), de France (Paris et Dijon), d'Italie (Florence, Milan, Naples et Rome) et de Suisse (Berne et Zurich). Il participa aussi à de nombreux congrès ou réunions scientifiques, où il représenta la Bibliothèque royale et apporta le fruit de ses propres recherches. Le 15 décembre 1953, le ministre le désigna comme délégué de la Belgique au sein du Comité international de Paléographie, qui se créait alors à Paris.

En marge de ses tâches de conservateur des manuscrits, Masai fut attiré par l'enseignement.

L'Université libre de Bruxelles lui confia, le 13 avril 1961, la charge du cours d'Histoire de la philosophie du Moyen Age, puis de nombreux autres cours (Explication de termes philosophiques du Moyen Age, Histoire de Byzance, Critique historique appliquée aux textes byzantins, Grec médiéval), l'assumant comme professeur à plein temps dès janvier 1964 (moment où il obtint de la Bibliothèque royale sa mise en disponibilité). Du 1^{er} septembre 1962 au 31 août 1968, il fut en outre employé par la Province de Brabant, à Bruxelles, en qualité de chargé de cours à titre temporaire aux Cours provinciaux des Sciences de la bibliothèque et de la documentation. Le 1^{er} juillet 1964, il démissionna de ses fonctions à la Bibliothèque royale, où il devint conservateur honoraire. En 1965, à l'Université libre de Bruxelles, avec Charles Delvoye, Roland Mortier, Robert Joly et Henri Plard, il fonda l'Institut d'Histoire du Christianisme. De 1968 à 1970, il fut également professeur associé à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Lille.

En 1969, sur la route de Lille à Bruxelles, il fut blessé dans un accident de voiture. En 1972, il fut victime d'un infarctus. Ces coups portés à sa santé l'obligèrent à se ménager quelque peu, mais ne l'empêchèrent cependant pas de poursuivre inlassablement ses enseignements et ses recherches. Il mourut d'un cancer au cerveau, quelques mois à peine avant sa retraite, âgé de soixante-neuf ans, alors que ses amis et ses anciens élèves préparaient en son honneur un volume de *Miscellanea codicologica*. Il en eut heureusement connaissance et put lire les pages introductives consacrées à sa personne et à son œuvre (*Bibliographie de M. François Masai et François Masai codicologue*). Une manifestation d'hommage posthume fut organisée dans les locaux de la Bibliothèque royale, le 25 avril 1980, au cours de laquelle prirent la parole M. Martin Wittek, conservateur en chef, Mme Monique-Cécile Garand et M. Hubert Silvestre. A cette occasion, le volume de *Miscellanea codicologica F. Masai dicata* fut remis à son épouse.

Au lendemain de sa mort, les *Ephemerides Theologicae Lovanienses* (t. 56, déc. 1980, p. 475) publièrent à son sujet une courte notice nécrologique, non signée, qui se terminait par cette phrase : « Avant de mourir, il se réconcilia avec l'Eglise ». Son épouse réagit vivement à cette affirmation et, dans une lettre du 4 mai

1981 adressée au chanoine Joseph Coppens, directeur de cette revue, elle écrivit notamment : « Je tiens à vous déclarer que cette affirmation est dénuée de tout fondement. Mon mari n'a en effet ni reçu ni demandé les sacrements et, conformément à sa volonté clairement exprimée, il a été enterré civilement. Ses recherches de philologue et d'historien l'ont maintenu toute sa vie en contact intime avec la pensée chrétienne et ses travaux sur les origines du monachisme occidental (auxquels la notice des *Ephemerides* ne fait malheureusement aucune allusion) lui ont notamment donné l'occasion d'entretenir avec différents milieux catholiques de forts liens d'amitié. Mais jamais François Masai n'a renié les choix philosophiques fondamentaux qui l'avaient amené à s'écarter de la foi chrétienne; jusqu'à son dernier jour, dans ses conversations comme dans ses écrits, il n'a cessé de manifester son attachement aux principes de tolérance et de libre examen qui l'avaient conduit à l'Université libre de Bruxelles ».

Les premiers travaux de François Masai furent la traduction (faite en collaboration) de la *Vie de notre Bienheureux Père S. Jean l'Ibère et de S. Euthyme, son fils, écrite par le pauvre Hiéromoine Georges (Irénikon, 6, 1929, p. 767-784; 7, 1930, p. 50-67, 181-196 et 448-460)*, ainsi que des recensions de livres de philosophie et de religion, publiées (sous les initiales D.P.M. = Dom Paul Masai) dans la revue *Irénikon*, que dirigeait Dom Lambert Beauduin.

Son premier ouvrage, *l'Essai sur les origines de la miniature dite irlandaise* (1947) s'attache à démontrer que les principaux monuments de la miniature de style dit « irlandais » (non seulement le *Livre de Lindisfarne*, mais aussi le *Book of Durrow*) ne proviennent pas d'Irlande, comme on l'admet communément, mais de la Northumbrie. En présentant cette hypothèse audacieuse, Masai révélait ses facultés critiques ainsi que son goût pour les solutions inédites, et manifestait ses talents d'argumentateur, voire de polémiste.

Mais le travail qui l'occupa de longues années et le conduisit à sa pleine maturité fut *Pléthon et le platonisme de Mistra* (Paris, Les Belles Lettres, 1956), monographie sur le philosophe byzantin Georges Gémiste, dit Pléthon (1355-1452), restaurateur et propagateur du platonisme, qui enseigna dans la ville de Mistra (Péloponnèse) et prit part, en 1438, au Concile

de Florence, où il exerça une forte influence sur les humanistes italiens. Le but annoncé de ce livre est de «faire connaître l'esprit propre et les doctrines du platonisme de Mistra, afin qu'il puisse être apprécié en lui-même et plus exactement situé, à la fois dans la tradition byzantine et dans le mouvement spirituel de son temps.» (p. 14). «Le platonisme de Mistra — observe Masai — peut se définir avec précision en peu de mots, car le philosophe qui l'organisa avait un extraordinaire besoin de logique. En fait, tout son système tient en une seule doctrine, celle des Idées séparées et dépend d'un seul principe, celui de la causalité». Il en découle un déterminisme radical, un rationalisme intégral, une proclamation du primat de la raison sur la foi, un rejet du christianisme et une revalorisation du paganisme, particulièrement du polythéisme. Dans cette grande étude, fondée sur une connaissance approfondie des textes et des manuscrits qui les concernent, Masai affirme sa maîtrise des trois domaines fondamentaux dont il sent l'intime, nécessaire et permanente solidarité : la philosophie, la philologie et l'histoire politique des sociétés. Pas de pensée qui ne soit inscrite dans la réalité de l'histoire, qui ne soit exprimée dans un texte et qui ne soit véhiculée par le support matériel, artisanal ou artistique, des manuscrits. «On met peut-être trop de complaisance à contempler les systèmes philosophiques comme des constellations au ciel des fixes», sans rapports avec les vicissitudes contingentes de notre monde sublunaire» (p. 14). Ce Pléthon est assurément un beau livre de synthèse, qui ne se limite pas à raviver la pensée du philosophe de Mistra, mais éclaire maints aspects du développement de la philosophie occidentale de la Renaissance et des Temps Modernes. Les travaux ultérieurs, apparemment si divers, de Masai trouvent leur unité dans l'esprit de cette étude fondatrice.

Historien, il le fut avant tout de Byzance et de l'Eglise (devenu titulaire, à l'Université libre de Bruxelles, du cours d'Histoire de Byzance et, à partir de 1965, du cours d'Histoire de l'Eglise pour les périodes de l'Antiquité et du haut Moyen Age), mais ses horizons furent toujours largement européens. Rappelons ses principaux essais dans ce domaine : *La politique des Isauriens et la naissance de l'Europe*, dans *Byzantion*, 33, 1963, p. 191-222; *La notion de Renaissance. Equivoques et malentendus*, dans

Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art, 35, 1965, p. 137-166; *L'Eglise et le christianisme*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, n. s., 18, 1966, p. 238-263; *L'Eglise et les origines de l'Europe*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, n. s., 4, 1971, p. 400-414.

En tant qu'historien de la philosophie (titulaire, à l'Université libre de Bruxelles, des cours d'Histoire de la philosophie du Moyen Age et d'Explication de termes philosophiques du Moyen Age), Masai concentra son attention sur les questions qui touchaient aux liens de la philosophie avec la religion, essentiels déjà dans l'œuvre, si profondément étudiée par lui, de Pléthon. Dans ses cours universitaires, il traita fréquemment de la question de l'immortalité de l'âme, avec une attention particulière pour les interprétations du *De anima* d'Aristote. Parmi ses essais d'histoire de la philosophie, il convient de citer : *Le problème des influences byzantines sur le platonisme italien de la Renaissance*, dans *Lettres d'Humanité*, Paris, déc. 1953, p. 82-90; *Platonisme et christianisme au XV^e siècle*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1958, p. 1-21; *Libre pensée et pensée servie au Moyen Age*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1960, p. 326-346; *Les conversions de Saint Augustin et les débuts du spiritualisme en Occident*, dans *Le Moyen Age*, 67, 1961, p. 1-40; *Les controverses sur la philosophie chrétienne. Remarques historiques et critiques (La théorie de l'argumentation. Perspectives et applications)*, dans *Logique et analyse*, n. s., VI, déc. 1963, p. 491-539; *Pléthon, l'averroïsme et le problème religieux*, dans *Le Néoplatonisme (Royaumont, 9-13 juin 1969)*, Paris, Editions du CNRS, 1971, p. 435-446; *Renaissance platonicienne et controverses trinitaires à Byzance au XV^e siècle*, dans *Platon et Aristote à la Renaissance*, Paris, J. Vrin, 1976, p. 25-43; *Continuité romaine et réveil évangélique aux origines de la chrétienté médiévale*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1977, p. 16-43.

Codicologue, Masai eut le mérite de faire œuvre de pionnier. Son intérêt pour les manuscrits, résultat de ses recherches sur les textes de Pléthon autant que de ses fonctions de bibliothécaire, le rendit spécialement attentif aux travaux d'Alphonse Dain et de Charles Samaran, fondateurs de la «codicologie». Son apport à cette jeune discipline fut considérable. Outre de nombreux travaux consacrés à des manuscrits parti-

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

culiers (parmi lesquels l'*Essai sur les origines de la miniature dite irlandaise*, déjà cité, et les articles *Miniature mosane ou miniature saxonne ? A propos du sacramentaire de Wibald de Stavelot* (Bruxelles B. R. 2034-35), dans *Scriptorium*, 13, 1959, p. 22-26, et *Les manuscrits à peintures de Sambre et Meuse aux XI^e et XII^e siècles. Pour une critique d'origine plus méthodique*, dans *Cahiers de civilisation médiévale*, 1960, p. 169-189), il faut rappeler des écrits de caractère méthodologique tels que *Principes et conventions de l'édition diplomatique*, dans *Scriptorium*, 4, 1950, p. 177-193; *Paléographie et codicologie*, dans *Scriptorium*, 4, 1950, p. 279-293; *La paléographie gréco-latine, ses tâches, ses méthodes*, dans *Scriptorium*, 10, 1956, p. 281-302; *Le problème des catalogues de manuscrits médiévaux*, dans *Bulletin des bibliothèques de France*, 8, 1963, p. 1-10; *Paléographie et expertise des écritures médiévales*, dans *Miscelanea de estudios dedicados al Profesor Antonio Marin Ocete*, Granada, Universidad, 1974, p. 661-667. Il faut aussi souligner ici l'initiative, prise avec Camille Gaspar et Frédéric Lyna, de créer, en 1946, la revue *Scriptorium* («Revue internationale des études relatives aux manuscrits», pour laquelle il obtint, en 1966, la collaboration de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes de Paris), puis la collection des *Publications de Scriptorium*, et enfin, en 1959, avec la collaboration de Martin Wittek, le *Bulletin codicologique*, qu'il attacha à *Scriptorium* et qu'il soutint en fondant, en 1967, avec l'aide de Georges Despy, d'Eugène Manning, de Mgr José Ruyschaert et d'Hubert Silvestre, le «Centre de codicologie» (devenu en 1979, le «Centre international de codicologie»). Par ailleurs, il fut, à la Bibliothèque royale, l'un des fondateurs du «Centre belge d'archéologie et d'histoire du livre» et l'un des promoteurs des catalogues de *Manuscrits datés conservés en Belgique*, dont, avec Martin Wittek, il assura la publication des premiers volumes (parus en 1968 et 1972). Ses encouragements et ses conseils stimulèrent aussi les recherches codicologiques de Léon M.J. Delaissé, de Pierre Cockshaw et de beaucoup d'autres chercheurs, mais particulièrement de Léon Gilissen, qu'il associa à sa publication du *Lectionarium sancti Lamberti Leodiensis tempore Stephani episcopi paratum (901-920). Codex bruxellensis 14650-59* (Amsterdam, North-Holland Publishing

Company, 1963. *Umbræ codicum occidentaliū*, VIII).

Mais le talent principal de Masai fut probablement celui de philologue. Son regard sur les textes était en effet d'une remarquable pénétration. Sa minutie dans l'analyse était particulièrement rigoureuse et n'avait d'égale que la force de son questionnement herméneutique. En tant qu'exégète, il se montrait fidèle, en effet, à la plus grande tradition critique. Ses recherches ont concerné d'abord le domaine byzantin. En assumant, en 1963, les cours d'Histoire de Byzance, de Critique historique appliquée aux textes byzantins et de Grec médiéval, il avait suscité, comme le déclare A. Leroy-Monlinghen, une «résurrection du byzantinisme à l'Université de Bruxelles» après une éclipse d'une dizaine d'années consécutive à l'accession à l'éméritat d'Henri Grégoire. Mais ses recherches philologiques les plus originales sont assurément, outre celles qui concernent Pléthon, celles qui portent sur la *Regula Magistri*, cette règle monastique dont on a cru longtemps qu'elle dépendait de celle de saint Benoît, alors qu'elle en serait au contraire l'une des sources principales. Masai considérait le texte de cette Règle comme composite et travaillait à en distinguer les différents états, se trouvant, sur cette question philologique, en désaccord avec Dom Adalbert de Vogüé, auteur de sa première édition critique. On doit à Masai l'édition diplomatique des deux principaux témoins (réalisée avec la collaboration de Dom Hubert Vanderhoven et de P. B. Corbett : *Aux sources du monachisme bénédictin*, t. 1 : *La Règle du Maître. Edition diplomatique des manuscrits latins 12205 et 12635 de Paris*, Bruxelles - Paris, 1953, *Les Publications de Scriptorium*, 3), édition qui reste un modèle du genre.

Les questions posées par le texte de cette *Regula* l'amènèrent à entreprendre de larges enquêtes sur les foyers les plus anciens du monachisme occidental. Ses nombreuses études dans ce domaine s'inscrivent dans le projet d'un grand ouvrage — non réalisé, malheureusement — sur les origines du monachisme occidental : *Le Règle de S. Benoît et la «Regula Magistri»*, dans *Latomus*, 6, 1947, p. 207-229; *Cassiodore peut-il être l'auteur de la «Regula Magistri»?*, dans *Scriptorium*, 2, 1948, p. 292-296; *Le ch. XXXI de S. Benoît et sa source, la 2^e édition de la «Regula Magistri»*, dans *Studi e materiali di*

storia delle religioni, 38, 1967, p. 350-395; *Recherches sur les manuscrits et les états de la «Regula Monasteriorum»* [recherches menées avec la collaboration de R. P. Eugène Manning], dans *Scriptorium*, 20 1966, p. 193-214; 21, 1967, p. 205-226; 22, 1968, p. 3-19; 23, 1969, p. 393-433; *L'édition de Vogüé et les éditions antiques de la Règle du Maître*, dans *Latomus*, 26, 1967, p. 506-507; *La «Vita Patrum Iurensium» et les débuts du monachisme à Saint-Maurice d'Agaune*, dans *Festschrift Bernhard Bishoff*, Stuttgart, A. Hiersemann, 1971, p. 43-69; *Une source insoupçonnée de la «Regula Benedicti» : la «Vita patrum iurensium»*, dans *Latomus*, 1976, p. 252-263; *Recherches sur les règles de S. Oyend et de S. Benoît*, dans *Regulae Benedicti Studia. Annuario Internationale*, 5, Hildesheim, Gerstenberg Verlag, 1976, p. 43-73. C'est au cœur des textes qu'il mettait en lumière la rencontre de la pensée avec l'histoire et de la philosophie avec la religion; d'où l'importance qu'il attachait aux écrits, à leur genèse, à leur transmission et à leur interprétation. Le philologue informait en lui le philosophe, sans jamais quitter le champ de l'historien.

Chercheur passionné, esprit s'élevant avec aisance du détail concret à la pensée la plus abstraite et de l'instant présent à la durée de l'histoire, questionneur des méthodes, éveillé d'enthousiasme et maître généreux dans la communication de ses connaissances et de ses réflexions : tel restera François Masai dans le souvenir et la reconnaissance de ceux qui ont eu le privilège de le fréquenter et de l'entendre. Ainsi le prouve le témoignage d'Hubert Silvestre : «Parfois hardi dans ses hypothèses et un peu vif dans la controverse, François Masai n'avait rien d'un doctrinaire buté et il savait admettre s'être trompé. Pour atteindre rigueur et exhaustivité, il ne reculait devant aucune tâche, fût-elle humble ou fastidieuse. Il a signé plus de 3.000 notices bibliographiques dans *Scriptorium*, outre quelque 300 comptes rendus critiques. Il avait conscience de l'importance de l'érudition, mais celle-ci n'était pas pour lui une fin en soi : il était capable de la transcender et d'accorder une attention privilégiée à l'homme et aux problèmes de sa destinée. Sa conversation était captivante. Il accédait aisément aux idées générales, il avait le don de l'expression claire et son savoir était encyclopédique. D'un naturel chaleureux, il manifestait pour les jeunes

érudits méritants un dévouement sans limite. Ce fut un des traits les plus attachants de sa belle et riche personnalité».

Masai épousa, le 4 octobre 1944, Renée Kollmeyer (1920-1961), licenciée en philosophie et lettres, qui fut la collaboratrice de ses travaux érudits et dont il eut trois enfants : Françoise (née le 10 décembre 1946), docteur en droit, épouse de Marc Lepoivre et mère de Xavier et de Florence; Paule (née le 3 mars 1948), licenciée en philosophie et lettres (section de philosophie), épouse puis séparée de Gabriel Perl et mère de François et d'Alexandra; et Pierre (né le 10 juillet 1958), licencié en mathématiques et en informatique, époux de Caroline Top et père de Cyril. Veuf, il épousa en secondes noces, le 23 avril 1962, Marie Holtappel (née en 1932), qui fut également sa collaboratrice, spécialement pour la préparation du *Bulletin codicologique*. Germaine Holtappel, sa belle-sœur, l'aïda, de son côté, par des travaux de secrétariat.

François Masai fut membre de nombreuses institutions ou sociétés savantes, dont les principales sont le Comité international de Paléographie, le Comité de direction des *Regulae Benedicti Studia* (Hildesheim), le Comité de direction de la revue *Byzantion*, la Société des Sciences d'Athènes (membre d'honneur, 13 mars 1957), le Comité de l'Académie royale de Belgique pour l'étude de la latinité médiévale, le Comité international de *Mediaeval and Renaissance Latin Translations and Commentaries*, la Société de Philosophie et l'Académie royale d'Archéologie (membre titulaire, 17 mai 1951).

Il fut décoré de la Médaille commémorative de la Guerre 1940-1945 (1^{er} juin 1949), de la Médaille de la Résistance (21 octobre 1949), de la Médaille de Chevalier de l'Ordre de Léopold (15 novembre 1954), de la Médaille de Grand Officier de l'Ordre de Léopold II (8 avril 1971), et de la Médaille de l'Union des Services de Renseignement et d'Action pour une action dans la Résistance pendant la seconde guerre mondiale (10 décembre 1977). Il fut lauréat du Prix Kreglinger.

Archives de l'Université libre de Bruxelles et de la Bibliothèque royale Albert I^{er}, Bruxelles : dossiers François Masai.

P. Jodogne, *Bibliographie de François Masai*, dans *Miscellanea codicologica F. Masai dicata*. Ediderunt

P. Cockshaw, M.-C. Garand et P. Jodogne, vol. 1, Gand, 1979, p. XXIII-XLVI, et *François Masai, codicologue, ibidem*, p. XLVII-LI. — A. Leroy-Molinghen, *In memoriam François Masai (1909-1979)*, dans *Byzantion*, vol. 49, 1979, p. I-IV. — H. Silvestre, [Notice nécrologique], dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 75, 1980, p. 181-182. — E. Manning, *In memoriam François Masai (1909-1979)*, dans *Collectanea Cisterciensia*, t. 41, 1979, p. 279-280. — A. de Vogüé, *Les recherches de François Masai sur le Maître et saint Benoît. I. Inventaire et analyse*, dans *Studia Monastica*, vol. 24, fasc. 1, Barcelone, 1982, p. 7-42; II. *Essai de synthèse et de bilan, ibidem*, fasc. 2, p. 271-303.

Pierre Jodogne

MASSONNET, Jules, Léon, pharmacien et homme politique, né à Chassepierre le 28 décembre 1879, décédé à Arlon le 10 mai 1974.

Né à l'école du Breux, entre Chassepierre et Laiche, où résidait son père instituteur du village, Jules Massonnet était le second d'une famille de six enfants. Son père, Joseph, originaire de Vance, fut instituteur à Chassepierre, de 1871 à 1907, puis bourgmestre, de 1914 à 1920. Sa mère, Joséphine Michaux, était née à Laiche (commune de Chassepierre).

Après des études primaires dans l'école de son père, Jules fait ses humanités gréco-latines à l'Athénée royal d'Arlon. Il bénéficie d'une bourse de la Fondation Marci, fondation instituée au XVIII^e siècle par l'abbé Jean Marci, originaire de Laiche, devenu précepteur d'aristocrates. Il souhaiterait être médecin, mais se rend compte que d'aussi longues études pèseraient lourd sur les modestes revenus de la famille; il choisit donc la pharmacie. En 1903, il obtient son diplôme avec distinction, après avoir travaillé tout au long de ses études comme aide-pharmacien.

Dispensé du service militaire après avoir «tiré un bon numéro», il s'installe à Arlon comme pharmacien, d'abord employé dans une officine, puis ensuite en tant que propriétaire de son officine qu'il cédera plus tard à son frère, pour se consacrer à la fabrication de médicaments et au commerce.

En 1910, il épouse Louise-Martha, qui lui donne deux fils : Jean, docteur en droit, qui sera tué sur la Lys en mai 1940 et Charles, ingénieur, qui deviendra professeur à l'Université de Liège.

Une anecdote rapportée avec une certaine fierté par Jules Massonnet dans son *Histoire de Chassepierre* montre combien l'influence de son père a été importante pour lui et pour les engagements qu'il a pris au cours de sa vie. Lorsque, en 1883, sous l'action de libéraux progressistes, le gouvernement de Frère-Orban étendit le droit de vote aux personnes qui justifiaient d'un certain degré d'instruction, Joseph Massonnet prit sur lui d'organiser des cours pour ses concitoyens et fut heureux de voir ses quinze élèves de Chassepierre accéder au statut d'«électeurs capacitaires».

Lorsqu'il se lança dans la politique, c'est tout naturellement vers le parti libéral que Jules Massonnet se tourna, suivant en cela l'exemple de son père. Devenu membre du parti, il est actif dans divers organismes dont le rôle est avant tout social, comme le Crédit ouvrier arlonais qu'il a fondé, la Maison arlonaise, la Terrienne arlonaise, la Société nationale des habitations à bon marché, la Commission d'assistance publique d'Arlon, la Société luxembourgeoise de caution mutuelle, la Société du logement, la Caisse provinciale de crédit professionnel, etc.

Il a été élu conseiller provincial de 1929 à 1947. En 1932, élu aussi conseiller communal, il est choisi comme premier échevin et échevin de l'Instruction publique de la ville d'Arlon. En 1947, à la suite du décès de Victor Lengler dont il est le suppléant, il devient sénateur. Il voit son mandat renouvelé en 1949, comme sénateur provincial, puis, en 1950, par élection directe; il se désiste en 1953 au profit de Germain Gilson. Durant les trois dernières années de sa vie parlementaire, il a occupé le poste de secrétaire du Sénat. En 1949, il succède à Paul Reuter, décédé, et devient bourgmestre de la ville d'Arlon. Il occupe cette fonction jusqu'à la fin de 1958, moment où il se retire de la vie politique.

Ayant abandonné ses activités professionnelles en 1960, Jules Massonnet se consacre entièrement à ses recherches d'histoire et de dialectologie. Ce même intérêt pour l'histoire du terroir apparaît déjà chez son père, qui, en tant qu'instituteur de Chassepierre, a écrit une longue et intéressante monographie sur la commune, qui a été publiée par Emile Tandel dans *Les communes luxembourgeoises* en 1890.

Jules Massonnet est devenu membre de l'Institut archéologique du Luxembourg en 1911 déjà, mais ses activités professionnelles et poli-

tiques ne lui laissent guère de temps libre et c'est seulement au début de la seconde guerre, qu'il se lance dans l'exploration des documents anciens, principalement de ceux qui concernent Chassepierre. En 1953, il publie un gros volume de près de 400 pages sur son village natal, volume qui sera considérablement augmenté lors de la seconde édition, parue en 1969.

La fidélité à son père et à ses aïeux, dont il a trouvé la trace en 1585 à Vance, le pousse ensuite à entreprendre la monographie historique de la localité qui est le berceau de la famille Massonnet, dont des représentants, à la fin de l'Ancien Régime, exerçaient les droits de seigneur sur une partie de la seigneurie de Vance. Les résultats de ses recherches sont édités par l'Institut archéologique du Luxembourg en 1959.

Mû par le même sentiment de piété filiale, Jules Massonnet se met à consigner le parler de son village natal, langue maternelle de sa mère. Les matériaux dialectaux rassemblés lui permettent de constituer un riche lexique du patois de Chassepierre. Ce lexique, publié en 1963, est dédié à la mémoire de sa mère, Joséphine Michaux, «patoisante intégrale». Mais son auteur n'abandonne pas ses enquêtes dialectales; il découvre sans cesse de nouveaux matériaux, il améliore la manière de les traiter et de les classer, notamment en appliquant de manière plus rigoureuse l'orthographe Feller — qu'il aura pourtant toujours certaines difficultés à manier... C'est ainsi que prend corps la deuxième édition du lexique de Chassepierre, présentée en 1966 au concours du cent dixième anniversaire de la Société de langue et de littérature wallonnes, à Liège, où elle se voit décerner un premier prix et une médaille d'argent.

Pour Jules Massonnet, les collectes du dialectologue rejoignent les recherches de l'historien; elles procèdent d'un même attachement au terroir que l'on cherche à faire connaître sous tous ses aspects. Ce dessein est clairement énoncé dans la préface de son lexique, il s'agit de relever ces mots et ces expressions savoureux et pittoresques, qui «évoquaient des coutumes, des usages, des pratiques, des métiers, des jeux aujourd'hui disparus», bref, de sauver «une partie essentielle du patrimoine folklorique de nos villages» (*Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. 93, 1962, p. 119).

Les travaux de Jules Massonnet sont des travaux d'un amateur éclairé et non d'un historien

ou d'un dialectologue; l'auteur était conscient lui-même des lacunes de sa formation et il a toujours veillé à prendre conseil auprès de spécialistes. Ses monographies sur Vance et sur Chassepierre et les autres contributions qu'il a publiées dans les *Annales* et le *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg* éclairent de manière décisive le passé des régions du nord de la Gaume. Sans doute certaines parties de ces monographies sont-elles assez faibles — l'on pense notamment aux études toponymiques qui fournissent des matériaux sans références et sans dates. Le lexique de Chassepierre est le premier qui vise à être complet, dans la province du Luxembourg et dans le domaine gaumais en particulier. Sans doute, sa richesse est-elle parfois factice et de nombreux emprunts français occupent-ils une place trop importante. Sans doute, le relevé en ce qui concerne certains domaines, comme la parémiologie, est-il d'une pauvreté qui fait craindre que les enquêtes aient été insuffisantes. Mais ce lexique contient des matériaux qu'il ne sera plus jamais possible de retrouver par d'autres enquêtes, vu l'état de délabrement actuel des parlers gaumais.

Documentation et témoignage de M^{me} Johanna Marx, épouse de Charles Massonnet, née en 1925.

P. Van Molle, *Le Parlement belge, 1894-1961*, Ledeburg-Gand, p. 235.

Jean-Marie Pierret

MOENS de FERNIG, Georges, Florent, Marie, Auguste, comte, industriel, ministre, né à Liège le 28 août 1899, décédé à Zelem le 16 août 1978.

Son père avait enseigné à l'Université de Liège et dirigé des entreprises de tramways et de chemins de fer. Sa famille était d'origine limbourgeoise.

Pendant la première guerre mondiale, Georges Moens s'engagea comme volontaire à l'âge de dix-sept ans. Après 1918, il travailla aux services belges de la Commission des Réparations. A ce titre, il voyagea pendant trois années en Allemagne, afin de récolter du matériel pour nos industries sinistrées.

A partir de 1928, il assuma la direction de plusieurs entreprises coloniales et séjourna pendant un an en Afrique. Il devint administrateur délégué d'une affaire d'alimentation et d'une fabrique d'équipements métalliques. Il fut aussi administrateur d'une banque bruxelloise et de deux institutions mutuelles d'assurances.

Devenu membre de la Chambre de commerce de Bruxelles en 1924, il y accéda à la vice-présidence une dizaine d'années plus tard et fit partie du Tribunal de commerce. Il fut nommé consul général et chef de mission du Honduras.

A la fin de la seconde guerre mondiale, en juin 1944, il fut arrêté par l'occupant et passa en jugement pour faits de résistance. La libération du territoire belge lui évita d'être déporté en Allemagne.

Lors du bref épisode du gouvernement Spaak de 1946, du 13 au 20 mars, il fut ministre du Ravitaillement. Lorsque Paul-Henri Spaak revint au pouvoir, Georges Moens fut à nouveau appelé par le formateur. Il fut ministre du Ravitaillement et des Importations du 20 mars 1947 au 19 novembre 1948, puis ministre du Commerce extérieur du 27 novembre 1948 au 27 juin 1949. Deux ans plus tard, le 17 novembre 1951, il fut nommé commissaire général du gouvernement auprès de l'Exposition universelle de 1958.

Il reçut en 1949, du prince régent Charles, le titre de baron et en 1959, du roi Baudouin, celui de comte.

Moens de Fernig se fit particulièrement remarquer dans ses fonctions de ministre et dans celles de commissaire de l'Exposition 1958.

Au gouvernement, il fut confronté à la mise en œuvre du Plan Marshall. La Belgique était alors, comme tous les pays européens, fortement importatrice en dollars et à ce titre elle reçut une aide substantielle des Etats-Unis, lui permettant de combler son déficit. Mais, en même temps, grâce à sa forte reprise économique, notre pays exporta beaucoup vers l'ensemble de notre continent et se trouva lui-même en position de créancier. Il fut donc convenu, dans le cadre du Plan Marshall, qu'une partie des moyens obtenus par nous pour importer d'Amérique serviraient à couvrir nos propres exportations vers l'Europe.

Grâce au Plan Marshall, la Belgique put donc à la fois payer ses achats aux Etats-Unis et se faire régler ses ventes à d'autres pays européens. La mise en œuvre de ce système nécessita de nombreuses négociations, qui se tinrent généra-

lement à Paris dans le cadre de l'Organisation européenne de Coopération économique. Moens de Fernig y était assisté par le baron Guillaume, notre ambassadeur en France, et par Roger Ockrent, secrétaire général de l'administration belge de Coopération économique. De nombreux contacts eurent également lieu avec Camille Gutt, notre ancien ministre des Finances, devenu président du Fonds monétaire international.

Dans sa tâche de ministre des Importations, Moens de Fernig fut amené à s'intéresser à l'évolution du ravitaillement en cette difficile période d'après-guerre. Il facilita la levée progressive des mesures de rationnement pour un certain nombre de produits de première nécessité.

Au poste de commissaire auprès de l'Exposition de 1958, Moens de Fernig fit bénéficier la Belgique des nombreuses relations qu'il s'était faites dans les pays étrangers. Cette manifestation groupa cinquante-deux participants. Vingt-cinq chefs d'Etat vinrent chez nous. Il y eut 42 millions de visiteurs. L'Exposition ne coûta rien à la collectivité et se solda même par un boni. D'une durée de dix mois en 1958, elle avait nécessité une préparation de sept années.

En vue de cette exposition fut construit l'Atomium, qui reste une attraction touristique de premier ordre. Cette réalisation fut appuyée, à partir de 1954, par la Fédération des industries métalliques.

Le comte Moens de Fernig et son épouse, née Christiane van der Wallen de Fernig, eurent quatre enfants : Jacqueline, Françoise, Olivier et Eliane.

P. Van Molle, *Le Parlement belge, 1894-1969*, Ledeberg-Gent, 1969, p. 245. — F. Baudhuin, *Histoire économique de la Belgique, 1945-1956*, Bruxelles, 1958. — L. Van Haeren, *M. Georges Moens de Fernig, Coordonnateur du plan Marshall*, dans *Le Face à Main*, Bruxelles, 31 juillet 1948. — P.-H. Spaak, *Combats inachevés*, Paris, 1969. — J. Van Offelen, *Chronique du plan Marshall*, Anvers, 1949. — G. Moens de Fernig, *L'Exposition et l'industrie belge*, dans *Industrie*, 12^e année, n° 3, Bruxelles, mars 1958, p. 126-127.

Jacques Van Offelen

MOUSTY, Victor, Joseph, officier et journaliste, né à Saint-Hubert le 12 novembre 1836, décédé à Bruxelles le 26 décembre 1876.

Second fils de Mathieu et d'Elisabeth Tremblay, Victor Mousty, après ses études primaires dans sa ville natale de Saint-Hubert, est envoyé au Petit Séminaire de Bastogne pour y suivre les humanités gréco-latines. Il entame ensuite des études de philosophie au Séminaire de Floreffe, mais qu'il abandonnera vite pour un poste de clerc dans une étude notariale de Namur.

C'est de là qu'en 1860, répondant à l'appel lancé par le général de Lamoricière pour la défense des Etats pontificaux, il s'enrôle dans l'armée du pape. Engagé parmi les tout premiers à Rome le 6 juin, il participera à la bataille de Castelfidardo (18 septembre 1860). Il est bientôt nommé sous-lieutenant (octobre 1861), puis lieutenant (12 août 1862) au Régiment des zouaves pontificaux.

A la suite de l'« affaire Watson » (où il aurait favorisé, sur ordre secret, l'évasion d'un zouave américain présumé complice dans l'assassinat du président Lincoln), Mousty, désavoué par l'autorité militaire, doit démissionner de l'armée (31 mai 1867). Il demeure cependant à Rome, où il assure la liaison entre les zouaves belges et le « Comité de Bruxelles » qui les soutient financièrement. C'est lui encore qui, après la chute de Rome en septembre 1870, sera chargé, par ce même Comité, du rapatriement des zouaves en Belgique.

Revenu au pays natal, Mousty sera engagé comme régisseur par des industriels de Tournai, les Desclée (dont l'un d'eux avait été zouave en même temps que lui). A la suite de l'acquisition par eux de diverses propriétés dans l'Entre-Sambre-et-Meuse en 1872, Victor Mousty les persuade de proposer la fondation d'un monastère bénédictin à son ami, Hildebrand de Hemptinne, ancien zouave devenu moine à l'abbaye de Beuron (Hohenzollern). C'est l'origine de la fondation de l'abbaye de Maredsous (à Denée). Les premiers moines arrivent le 15 octobre 1872; Mousty sera chargé de leur installation et dirigera pendant plus d'un an le chantier de construction.

En décembre 1873, Mousty décide de quitter son poste de Maredsous et de se consacrer exclusivement au journalisme; il entend, en effet, lancer un nouveau journal, *La Croix*, qui serait l'organe des catholiques ultramontains de Belgique. C'est une aventure, car il ne dispose d'aucune ressource personnelle et il n'est soutenu financièrement par personne. Le premier numé-

ro paraît cependant le 6 février 1874; il est presque entièrement de la plume de Mousty. Il a l'allure d'un manifeste violent : Mousty part en guerre contre la libre-pensée et surtout contre les catholiques libéraux. Pendant près de deux ans — jusqu'à sa mort le 26 décembre 1876 — l'ancien zouave pourfendra sans ménagements et sans nuances les catholiques belges favorables à la Constitution, jugée contraire aux principes énoncés par Pie IX dans le *Syllabus*. Malgré le soutien du comte Joseph de Hemptinne — plus moral d'ailleurs que financier —, la situation du journal reste misérable, son tirage n'étant guère élevé. Mousty se tue à la besogne. Epuisé, il mourra prématurément. *La Croix* cessera de paraître le 4 janvier 1878, au grand soulagement des évêques et des catholiques libéraux.

La dépouille mortelle de Victor Mousty repose dans la crypte du cimetière de Maredsous.

Iconographie : au château de Gesves est conservée une toile, due au peintre Thelen, représentant Victor Mousty combattant à la bataille de Castelfidardo. Les Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles possèdent une esquisse de ce tableau. Il existe dans les archives de l'abbaye de Maredsous une photographie de Mousty en zouave (vers 1865); elle a été reproduite dans l'article cité ci-dessous (*V. Mousty, un Hubertin chez les zouaves pontificaux*).

Une notice nécrologique sur Mousty a paru dans *La Croix* (6 janvier 1877). Une partie de sa correspondance est conservée au « Musée des Zouaves » à Roulers (près de 200 lettres) et aux Archives de l'abbaye de Maredsous (I, 1, 3). Le Kadoc de la K.U. Leuven possède le microfilm de nombreux « papiers Victor Mousty » relatifs aux zouaves et au journal *La Croix*.

L. Defives-de-Saint-Martin, *Pro Petri sede, ou Nos zouaves belges à Rome*, 3 vol., Averbode, 1899-1913. — M. de Charette, *Pie IX et les zouaves pontificaux*, dans *Itinéraires*, n° 147, 1970, p. 192-231. — G. Cerbelaud Salagnac, *Les zouaves pontificaux*, Paris, 1963. — J. Goddeeris, *De pauselijke Zouaven*, Handzame, 1978. — D. Misonne, *Victor Mousty (1836-1876), un Hubertin chez les zouaves pontificaux*, dans *Hommage à Léon Hannecart, Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'histoire*, t. 8, 1991, p. 161-178. — D. Misonne, *Préhistoire de Maredsous*, dans *Revue bénédictine*, t. 93, 1983, p. 270-292. — D. Misonne, *Préhistoire du Journal «La Croix»*, dans *Lettre de Maredsous*, 12^e année, 1983, p. 18-33.

Daniel Misonne

MUNO, Jean, pseudonyme de BURNIAUX, Robert, écrivain, né à Molenbeek-Saint-Jean (Bruxelles) le 3 janvier 1924, décédé à Anderlecht (Bruxelles) le 6 avril 1988.

C'est au n° 32 de l'avenue Jean Dubrucq que Jean Muno voit le jour, le 3 janvier 1924. Il est le fils du romancier Constant Burniaux (1892-1975) et de Jeanne Taillieu (1898-1985). Après des humanités anciennes à l'Athénée royal de Bruxelles, il entreprend des études de philologie romane à l'Université libre de Bruxelles. Ses premières collaborations littéraires datent de 1945; c'est alors qu'il emprunte son pseudonyme au village de Muno (Gaume) dans les environs duquel il a passé de nombreuses vacances en compagnie de ses parents. En 1947, il enseigne le français à l'Athénée royal de Gand. Deux ans plus tard, il entreprend une thèse de doctorat sur René Béhaine et séjourne à Paris durant les vacances d'été. Le 23 août, il épouse Jacqueline Rosenbaum, enseignante, née à Forest le 20 mai 1927. Devenu professeur à l'École normale Charles Buls en 1950, il renonce à son projet de thèse au profit d'une carrière littéraire. La radio diffuse *Les ombres et Un petit homme seul*. Naissance d'un fils : Jean-Marc. En 1955, Muno obtient le Prix Hubert Krains pour son premier roman : *Le baptême de la ligne*. Deux ans plus tard, il quitte la capitale et s'installe à Malaise (Overijse). Naissance d'une fille : Martine, en 1958. Désormais, Jean Muno va mener de front une double carrière d'enseignant et d'écrivain. En 1962, son roman *L'hipparion*, commencé en 1959, à Wissant, paraît aux éditions Julliard. Quatre ans plus tard, il obtient le Prix Paul Gilson de la Communauté radiophonique des programmes de langue française pour sa pièce *Comptine*, créée par la RTBF. Il publie *L'île des pas perdus* en 1967, *Le joker* en 1972, *La brèche* en 1973. Un an plus tard, Jean Muno prend sa retraite afin de pouvoir se consacrer totalement à son métier d'écrivain. Il séjourne en Hongrie en compagnie de son épouse et adapte en français les *Nouveaux minimythes* d'Istvan Orkeny. La publication de *Ripple-marks* en 1976 marque un tournant dans sa carrière; favorablement saluée par la critique, cette œuvre lui vaut, en 1977, le Prix de la Ville de Bruxelles. Un second séjour en Hongrie lui permet d'achever l'adaptation des *Nouveaux minimythes*. En 1979, Jean Muno obtient le Prix Rossel pour son recueil de nou-

velles *Histoires singulières*. Deux ans plus tard, le Théâtre de l'Esprit frappeur crée *Caméléon*, un spectacle dramatique tiré par Patrick Bonté de son œuvre romanesque. Après Bruxelles, la pièce sera représentée à Lausanne, à Montréal et à Paris. Une adaptation en néerlandais sera jouée à Anvers. La même année, Jean Muno est élu à l'Académie royale de langue et de littérature françaises, au fauteuil d'Edmond Vanderammen. Il publie, en 1982, *l'Histoire exécrationnelle d'un héros brabançon*, et, en 1983, un recueil de textes fantastiques illustré par Royer, *Entre les lignes*. 1985 voit paraître *Histoires griffues*, tandis que Gérard Valet réalise, pour la télévision, une adaptation de *Personne à l'abbaye de Forest*, un des *Contes naïfs* écrits par Muno en 1979. Plusieurs de ses ouvrages sont réédités, traduits en anglais, adaptés pour la radio. En 1986, Jean Muno commence la rédaction de *Jeu de rôles à San Feliu* (Espagne). L'année suivante, les *Histoires singulières* sont traduites en roumain par Rodica Pop. Cependant, menacé de cécité, Muno achève la rédaction de *Jeu de rôles* dans un état d'esprit très pessimiste. Transporté d'urgence à l'hôpital Erasme, l'écrivain s'éteint le 6 avril 1988 après une agonie pénible. Il sera incinéré le 12, et conformément à ses volontés, ses cendres seront dispersées sur la pelouse du cimetière de Malaise. *Jeu de rôles* sortira de presse quelques jours plus tard.

Jean Muno laisse une œuvre peu abondante, mais tout à fait originale, marquée par un désespoir secret et pourtant constamment traversée par le rire, dont Muno lui-même disait qu'il «était un art de vivre, ou de survivre, sur fond de lucidité et d'illusions quelque peu perdues». Ses deux premiers livres, *Le baptême de la ligne* (1956) et *Saint-Bedon* (1959) n'ont, apparemment, d'autre ambition que celle de distraire; cependant, tous les rouages de l'œuvre future y sont en place, et le ton, surtout est trouvé : un mélange de fantaisie et de burlesque, de dérision et de satire sociale, de comique de caractère et de comique de situation. Les portraits sont nombreux, d'une vérité cruelle et incisive; c'est que le «petit homme seul», inventé par Muno en 1949 et qui donnera son titre à une pièce radiophonique diffusée par l'INR en 1950, s'il est timide et naïf, docile et maladroit, possède le regard aigu de son créateur, prompt à saisir les travers humains et sans pitié pour la comédie sociale où il préférerait jouer les utilités que les pre-

miers rôles. Narrateur omniscient, Muno ne se prive pas du plaisir d'intervenir personnellement dans le déroulement du récit pour commenter avec humour la situation qu'il vient de créer. S'il doit quelque chose à Charlot, dont les films ont marqué l'enfance de l'écrivain, le «petit homme seul», autour duquel s'organisera désormais toute son œuvre, est incontestablement une projection de Muno lui-même : pour être discret, il n'en est pas moins ambitieux. Hanté par un secret désir de gloire, tel Lionel Van Aerde, le héros de *L'hipparion* (1962), il redoute néanmoins le commerce de ses semblables, dont la dévoration semble la loi dominante; de là, son besoin de fuir, de se soustraire au jeu d'une société hypocrite, où les faibles sont mangés par les forts : M. Rami, dans *L'homme qui s'efface* (1963), choisira volontairement l'exil pour échapper à la tyrannie d'une mère possessive et aux contraintes d'une vie monotone et sans joie. Ces deux romans marquent l'intrusion, dans l'univers romanesque de Jean Muno, du fantastique ou, plus exactement, du merveilleux : emporté par son parapluie, Rami s'envole, un jour de grand vent, pour un étonnant voyage vers l'élue de son cœur, Annabelle, figure mystérieuse d'un tableau scolaire décorant sa classe; quant à Van Aerde, vieux savant passionné d'histoire naturelle, il espère acquérir la notoriété grâce à la découverte fabuleuse, sur la plage de Banneret, d'un périsso-dactyle vivant, l'hipparion; mais la jalousie de ses confrères et le scepticisme matérialiste des milieux scientifiques le forceront à «s'effacer», lui aussi.

L'île des pas perdus (1967) reprend, sur un ton plus grave, la problématique des romans précédents. En vacances à l'île de Ré avec sa famille, Paul Rigaud prend l'initiative de venir en aide à un forçat évadé en déposant discrètement de la nourriture à l'endroit où il s'est réfugié. Mais, comme pour Van Aerde, sa naïveté le perdra : son manège a été repéré par les gendarmes qui, en le suivant, découvrent la retraite du fuyard. Paul qui, involontairement, a joué le rôle d'un mouchard, sort profondément meurtri de cette aventure.

Le personnage du «petit homme seul» s'étoffe et s'enrichit dans *Le joker* (1972) où, sous la perspective de surface d'un récit linéaire, se décèle sans peine l'ambiguïté du problème déjà posé dans les œuvres précédentes : comment jouer le rôle social tout en sauvegar-

dant son intégrité et son pouvoir de subversion? Le «jeu de rôles», qui donnera son titre au dernier livre du romancier, mais apparaît comme une constante de sa création romanesque, trouve ici sa première illustration manifeste, la pertinence du rapprochement étant attestée du reste par les retours fréquents du vocable lui-même. Alphonse Face (les patronymes sont presque toujours «signifiants» dans l'œuvre de Muno) joue passivement les «rôles» qu'on lui impose et il en est du reste parfaitement conscient. Son habileté à s'adapter aux situations, aux personnes, voire aux objets, engendre le thème du mimétisme, que l'auteur exprimera désormais par l'image globalisante du caméléon. Cependant, aux yeux de Muno, «son adaptation même est une révolte. C'est une caricature d'adaptation, une tentative pour transformer l'aliénation en jeu, pour la prendre à revers, la dénoncer de l'intérieur par l'excès de zèle».

Cette révolte, encore latente dans *Le joker*, allait éclater avec une violence imprévisible dans *Ripple-marks* (1976), qui marque un renouvellement, sinon dans les thèmes, du moins dans la technique et dans le ton. Une violence allègre et tonique succède à l'ironie feutrée, l'eau-forte supplante la taille-douce, le vinaigre vire au vitriol. Les sauvages des premiers livres sont devenus des cannibales. Sans doute retrouve-t-on dans ce livre inclassable (il s'agit moins d'un roman que d'une méditation poétique, d'une remise en question des valeurs sociales et, à la limite, d'un pamphlet) certaines constantes d'un univers romanesque défini dès les premières œuvres : un décor familial, suffisamment banal pour ne pas monopoliser l'attention du lecteur, l'observation minutieuse et critique des petits faits de la vie quotidienne, un narrateur discret, effacé, mais attentif, tentant sans cesse de se situer par rapport aux autres, à cette espèce de mascarade que constitue à ses yeux le jeu social et dont il se sent beaucoup moins un protagoniste qu'un témoin lucide. Mais, contrairement aux autres récits de Muno, écrits d'une traite avant d'être retravaillés, *Ripple-marks* fut conçu à partir de notes éparses, prises par l'auteur jour après jour, au cours de vacances à Nieuport. La plage déserte devenant la page blanche, s'y inscrivent pêle-mêle souvenirs et fantasmes, coupés d'observations ponctuelles. Il n'est donc pas étonnant que l'œuvre procure d'entrée de jeu une salubre sensation de liberté; sans doute le

montage en a-t-il été réalisé avec beaucoup de soin, dans un mouvement accéléré, un tournoiement de plus en plus rapide qui atteint, dans les dernières pages, à une sorte de fureur panique; il n'y subsiste pas moins quelque chose de la disparate initiale, un rythme syncopé qui confère au récit une allure très moderne. On a dit, et c'est vrai, que *Ripple-marks* était un règlement de comptes, la revanche du «petit homme seul» sur son éducation, son milieu social, son «environnement» culturel (les «ripple-marks» étant les petites rides de sable formées par la mer sur la plage, mais aussi, dans un sens figuré, les traits laissés sur le narrateur par le commerce de ses parents et de ses maîtres); cependant, c'est aussi une «fête des mots» où, pour la première fois, semble-t-il, dans l'univers littéraire de l'auteur, l'écriture devient, sinon une fin en soi, du moins un objet de méditation, de délectation, de dilection profonde.

Avant *Ripple-marks*, Muno avait publié *La brèche* (1973), un recueil de nouvelles fantastiques mettant principalement en scène une série de petits bourgeois mesquins et ternes, comme Constant Burniaux en avait campés déjà dans plusieurs de ses livres. L'approche n'est pas foncièrement différente; mais, au regard lucide, déjà ironique du père, le fils ajoute la fantaisie poétique ainsi qu'une liberté dans l'écriture qui affecte même la disposition typographique. Les personnages (Edgard, Stéphane, les Roquette) reparaissent parfois dans des situations différentes ou changent de statut au gré des récits. Il est clair que le fantastique est, pour Muno, au même titre que l'humour, une façon d'échapper à la réalité sclérosante, au réseau paralysant des obligations mondaines, à l'épuisante lutte sociale que l'individu se trouve contraint de mener contre ses semblables plus ou moins bien intentionnés. Dans ce domaine, Muno composera encore les *Histoires singulières* (1979) qui lui vaudront le Prix Rossel, et les *Histoires griffues* (1985), où l'on trouve quelques-uns des meilleurs récits fantastiques de notre littérature (*Le larech*, *Pseudonyme*, *Les chaussures d'Olaf*). Le ton, dans ces deux livres, varie fortement d'un récit à l'autre: certains, comme *La voix du sang*, apparaissent même comme une parodie des thèmes fantastiques traditionnels (ici, le vampirisme); d'autres, tel *L'iguane*, ressortissent à un registre plus sérieux, nous ramènent à l'auteur et à ses préoccupations intimes. *Retour à l'en-*

voyeur est l'histoire tragi-comique d'une régression à la fois psychique et physique, *Le vivarium* (où l'on retrouve les Roquette) est une sorte de jeu métaphysique qui emboîte les univers comme des poupées gigognes. Il est rare, néanmoins, en dépit de la variété des motifs et des thèmes, que l'on ne retrouve pas dans ces nouvelles les préoccupations majeures de l'écrivain: la hantise du regard dévorateur du double, de la solitude, et, plus encore, de la perte de la personnalité.

1982 voit paraître *l'Histoire exécration d'un héros brabançon*, ouvrage qui dérangea certains lecteurs, mais que Muno lui-même considérait comme son œuvre la plus sincère et la plus importante. Il s'agit d'un roman autobiographique où la satire se mêle au burlesque pour former un mélange détonant d'une force comique peu commune. Le héros en est Papin, nouvel avatar de l'auteur (il qualifiait volontiers son livre de «munologue»), mais avec lequel il s'identifie beaucoup plus étroitement qu'avec les personnages de ses autres livres, exception faite de *Ripple-marks*, dont *l'Histoire exécration* peut être considérée comme un prolongement, voire comme une mise en forme ou une explication. Roman autobiographique, cette œuvre dépasse néanmoins les limites traditionnelles du genre; c'est que le récit de la vie de Papin se double d'un commentaire critique qui transforme l'ouvrage en parodie, en fait une histoire truculente, verveuse, grotesque, où l'ironie ne le cède qu'à l'humour, le persiflage au sarcasme. Comme dans *Ripple-marks*, Muno règle ses comptes: rien de ce qui a fait sa vie n'échappe à sa critique: l'éducation reçue et l'éducation donnée, les parents, la «drôle de guerre» et l'exode en France, les milieux de l'enseignement, les groupements littéraires, mai 68, les querelles linguistiques; *l'Histoire exécration d'un héros brabançon* est en outre un roman d'une grande richesse lexicale, d'un bonheur d'expression constant, d'un souffle comique soutenu et sans vulgarité. Mais, comme dans *Ripple-marks*, l'humour cache un grand fond de désespérance; sans le parti-pris d'en rire, qui est l'art de vivre de Muno, il serait sans doute d'une tristesse insoutenable.

Ce parti-pris d'en rire, qui conjure le réel, dramatisé les situations les plus gênantes, voire les plus tragiques, nous allons le retrouver, en 1983, dans une série de brefs récits publiés sous

le titre d'*Entre les lignes*. Sans doute le fantastique est-il présent dans beaucoup de ces nouvelles, mais ce qui les distingue des autres contes de Muno, c'est l'irruption de l'absurde, celui qu'on trouve dans les illustrations de Royer qui accompagnent les textes, celui, surtout, qui sous-tend les meilleurs sketches de Raymond Devos, auquel l'auteur venait de consacrer une conférence aux Midis de la Poésie (23 novembre 1982). Faut-il parler d'influence? Ou seulement d'affinité d'esprit? La question est sans importance réelle. Mais il est certain qu'au comique de situation, si fréquent dans les œuvres antérieures, *Entre les lignes* ajoute le comique de mots, jusqu'ici beaucoup plus rare. Utilisant avec bonheur le procédé qui consiste à prendre une expression au pied de la lettre, Muno pousse jusqu'à l'absurde la situation ainsi créée (*La tirade du nez*, *Une histoire sans paroles*, *Je me demande*). On aurait tort cependant de ne voir dans ces contes que des jeux anodins; le départ n'y est pas toujours facile à faire entre l'absurde et le fantastique, et même s'il paraît inoffensif, s'il exclut goules, fantômes, lézards ou vampires, ce fantastique engendre fréquemment une impression de malaise.

Au cours d'une interview accordée à la revue *Phénix* en décembre 1986, Muno déclarait : « Je suis à présent embarqué dans un roman dont les personnages sont plus nettement détachés de moi (...) ». Ce livre en train était *Jeu de rôles*, livre gigogne, dont le personnage principal écrit lui-même un livre et dont les héros qu'il crée prennent statut d'êtres vivants, ou, du moins, de protagonistes à part entière, au même titre que leur créateur. *Jeu de rôles* apparaît comme le plus pessimiste des romans de Muno; on y distingue, en filigrane, les thèmes dysphoriques de l'entropie générale, de la mort omniprésente, et surtout de l'impuissance créatrice. Comme Muno lui-même, Fabre se sent incompris, méconnu, mal à l'aise dans son « rôle »; il est, en quelque sorte, la victime de l'histoire qu'il invente: par ailleurs, il se trouve incapable de terminer son récit, et, logique suprême, disparaît en même temps que celui-ci; c'est que, pour Fabre d'Eglantine, « la fin la moins discutable d'un roman, comme d'autres entreprises d'ailleurs, était la mort de son auteur ». Livre amer, déroutant, prémonitoire, diront certains, ce livre clôture d'une manière significative une œuvre qui fut,

dès le départ, un vaste et chatoyant « jeu de rôles ».

S'il est vrai que les grands écrivains se distinguent des autres par un ton, par un style, par une manière caractéristique, Jean Muno est bien de ceux-là : qu'il s'adonne au croquis, à l'esquisse, à l'évocation délicate (*Contes naïfs*), qu'il délaisse le crayon pour l'encre de Chine et la plume (*Entre les lignes*), qu'il grave au burin ou à la pointe sèche (*Le joker*), le trait reste toujours reconnaissable. Assimilant des influences diverses, marqué par les techniques du cinéma et les procédés du roman picaresque, par la révolte d'un Camus, la dérision d'un Baillon, l'humour d'un Devos ou d'un Sterne, Jean Muno a su donner à son œuvre une dimension mythique, symbolique et morale qui lui confère, sous son apparente désinvolture — forme privilégiée de la pudeur — une gravité parfois effrayante, un redoutable pouvoir de sape et de subversion.

Iconographie : Jean Muno enfant, huile, par Henri Kerels (1929); Dessin, par Ianchelevici (1950); Portrait à l'huile, par Serge Creuz (Collection privée).

L'Arche, Bruxelles n° 12, juillet-août-septembre 1973. — F. Andriat, *Jean Muno*, dans *4 millions* 4, n° 223, 19 avril 1979, p. 9-13. Texte repris dans : A.-M. Trekker et J.-P. Vander Straeten, *Cent auteurs. Anthologie de littérature française de Belgique*, Nivelles, 1982, p. 319-323. — R. Frickx et J.-M. Klinkenberg, *La littérature française de Belgique*, Bruxelles, 1980, p. 109-111 (*Littérature et langages*, n° 6). — J. De Decker et F. Andriat, *Jean Muno*, Bruxelles, dans *Cyclope-Dem*, n° 28-29-30, printemps-été-automne 1980. — *Terre d'écart. Écrivains français de Belgique*, Bruxelles, s. d. (1980), p. 319-325. — *Anthologie 80*, Bruxelles, 1980, p. 287-288. — *Lettres belges de langue française. Lettres belges de langue néerlandaise. Europalia 80 Belgique*, Bruxelles, 1980. — *Alphabet des lettres belges de langue française*, Bruxelles, 1982, p. 124-125. — *Comment écrivent-ils? Vingt-cinq écrivains belges*, Bruxelles, 1983. — R. Frickx, *Jean Muno*, dans *Dossiers L*, n° 2, 1984. — *Anthologie '85*, Bruxelles, 1985, p. 209-210. — A.-M. Beckers, *Lire les écrivains belges*, t. 1, Bruxelles, 1985, p. 91-93. — *Lettres belges*, dans *Français 2000*, Bruxelles, n° 109, juin 1986, p. 9-18. — *Dossier Jean Muno*, dans *Phénix*, Bruxelles, n° 7, décembre 1986, p. 13-112. — R. Frickx et R. Trousson, *Lettres françaises de Belgique. Dictionnaire des œuvres*, t. 1, Gembloux, 1988, p. 237, 243, 256, 268, 438. — R. Frickx, *Jean Muno*, Lausanne, 1989.

Robert Frickx



OCHS, Jacques, Martin, peintre, caricaturiste, dessinateur, graveur, affichiste, directeur de l'Académie royale des Beaux-Arts de Liège et conservateur du Musée des Beaux-Arts de Liège, sportif de haut niveau, né à Nice le 18 février 1883, décédé à Liège le 3 avril 1971.

Peu après la guerre de 1870, les Ochs, descendants d'une famille de soyeux de Francfort, quittent l'Allemagne pour s'installer dans l'accueillante ville de Nice. C'est dans cette cité méditerranéenne que naîtra Jacques Ochs, le 18 février 1883. Le père, Martin Ochs, rentier de son état, et la mère Ottilie Henle, sont férus d'art et de musique. Madame Ochs, femme très cultivée, échangea une correspondance suivie avec les célébrités du temps que sont Giacomo Puccini, Vincent d'Indy ou Respighi. Cette passion de la musique conduira les Ochs à Liège lorsque, ruinés par un banquier peu scrupuleux, ils décident d'émigrer une seconde fois. En effet, le conservatoire de la ville jouit d'une notoriété mondiale grâce à son école de violon. Ainsi, Edwige (née en 1879) et Martha (née en 1881) suivront-elles l'enseignement de César Thomson, Ovide Musin et Eugène Ysaye.

Jacques Ochs, quant à lui, ne manifeste aucune disposition particulière pour cet Art du temps, il préfère, dès son plus jeune âge, crayons et pinceaux. Aussi est-il, dès 1897, inscrit au cours du soir de l'Académie royale des Beaux-Arts de Liège et, en 1900, au cours du jour de peinture. Ceux qui ont mission de l'initier ne sont pas des moindres. L'austère et raffiné Adrien de Witte de Limminghe lui apprendra l'importance du dessin, le trait juste, et Evariste Carpentier le conduira sur les chemins radieux de la peinture en plein air. L'artiste se souviendra de ces enseignements dans les portraits dessinés, sobres et si profondément émouvants, de ses compagnons de captivité mais aussi dans ces toiles aux couleurs éclatantes, tels *Méditerranée*, *Pêcheurs d'Antibes* ou *Paysage de Sienna*.

Son œuvre oscillera constamment entre ces deux pôles, à la fois distants et si complémentaires.

Le parcours de Jacques Ochs sera classique. Il termine brillamment ses études à l'académie, effectue le traditionnel voyage en Italie, se rend à Paris où il fréquente l'atelier Laurens et l'Académie Julian. Au Louvre, il copie les grands maîtres. Son choix se porte sur Rembrandt et Watteau. Prémonition ou réminiscences, Ochs sera avant tout portraitiste et certaines de ses *Pastourelles* baigneront dans l'atmosphère onirique des fêtes galantes.

Mais c'est loin de ces voies conformistes que le talent de Jacques Ochs va s'épanouir. A Paris, le soir, dans les cafés-concerts, il s'adonne à son plaisir favori, le croquis pris sur le vif. Il traque sans relâche le sujet, guette expressions et attitudes; la caricature est le genre où il va exceller. Dès 1908, chaque samedi, ses dessins seront publiés — sous la rubrique *Gens d'Art, d'armes, de sports et de couleurs* — dans le *Journal de Liège*.

Une parenthèse s'impose ici car la nature a gratifié l'artiste d'autres talents aussi incisifs. C'est avec maestria qu'il tire l'épée, ce qui lui vaut de glorieuses récompenses : en 1911, 1912 et 1922, il est champion de Belgique; en 1914, champion du monde à Barcelone et il obtient, en 1912, suprême récompense, la médaille d'or aux Jeux olympiques de Stockholm. Il immortalisera par deux portraits son maître d'armes, Thirifays; gratitude qui l'honore.

Les dessins de Jacques Ochs jouissent d'un tel succès que plusieurs associations lui commandent des portraits ou charges. Ainsi paraissent, entre autres, en 1909, *Spa-Aviation, Sur les links, Pointes d'arrêt*, et en 1911, *Le cahier des charges de l'A.I.Lg*, pour les membres de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Université de Liège. Ces recueils imprimés en similitravure sont parfois rehaussés à la gouache par l'artiste.

Ce talent de caricaturiste lui vaut d'illustrer *L'express*, *Tout Liège*, *La Meuse*, *Tchantchès* et *Nos Péron*. En 1910, est créée la revue satirique *Pourquoi Pas?*, Jacques Ochs signe, dès le troisième numéro, la couverture. Sa collaboration, par de petits frontispices, des vignettes, des annonces publicitaires et des dessins à légende, assurera le succès de la revue et durera jusqu'aux années soixante.

Grâce aux relations qu'il s'est créées à Paris, Ochs est invité, en 1914, par le rédacteur en chef du *Petit parisien*, à fournir les croquis d'audience du procès de Madame Caillaux. Ce fut, pour l'artiste, une véritable consécration. Après la Grande Guerre, il se partagera entre diverses publications belges — *Le Soir*, *La Nation belge* — et françaises dont *Aux Ecoutes* et *Le Figaro*. Il assurera les reportages des procès d'assises retentissants, tels celui de Landru, en 1921, et celui de Germaine Berton, en 1923. Ses dessins, qui ne cherchent pas à railler ou à amuser, tentent de cerner, par l'acuité de l'observation, la nature profonde de ces êtres hors de la norme, à la fois monstrueux et pitoyables.

Naturalisé belge en 1905, exempté du service militaire, par un tirage au sort favorable, mais nourrissant depuis longtemps envers l'Allemagne une antipathie profonde, Jacques Ochs se fait porter volontaire. Il s'engage, le 15 mars 1915, au bureau de recrutement de Paris, est détaché à la mission belge près du 36^e corps français et désigné comme instructeur à Gaillon. Il passe au C.I.A.T. de Calais et est finalement détaché à l'aviation militaire comme « observateur en avion ». Il est grièvement blessé lors de la chute de son avion, en août 1917, et est hospitalisé à Rouen. Il rejoint le front, en avril 1918. Le bombardement d'un sous-marin allemand lui vaut la Croix de guerre française avec étoile d'argent. Il quitte l'armée le 20 septembre 1919 avec le grade de lieutenant auxiliaire.

Bien plus tard, dans les années cinquante, Jacques Ochs retournera en Normandie, aux Andelys et à Gaillon. C'est non loin du fabuleux château Renaissance, de Georges d'Amboise, que l'artiste fera une rencontre déterminante pour son œuvre picturale. L'original Monsieur Raphaël, ancien écuyer du Cadre Noir de Saumur, hébergeait, « Aux Farguettes », chevaux, jeunes acrobates et jongleurs. Ochs que le cirque fascinait trouva en ce lieu magique matière à croquis, source d'un grand nombre de ses meil-

leures œuvres. Ainsi le *Clown musicien*, le célèbre clown Alvéros, dont le portrait fut primé à la Biennale de Menton en 1953, *L'acrobate*, *La parade*, *Monsieur Loyal*, *L'écuyère*, *Le cirque* ou *Le clown triste*; un univers aux couleurs chatoyantes que l'artiste aimera fixer sur sa toile. Avec Anto Carte, lui aussi séduit par les saltimbanques, Jacques Ochs dessinera, pour le Gala annuel de la presse qui se tint au Théâtre royal de la Monnaie en 1951, les costumes des *Fêtes villageoises* de Grétry.

En 1920, Ochs est nommé professeur de peinture de chevalet à l'Académie des Beaux-Arts de Liège. En octobre 1934, il succède à Emile Berchmans au poste de directeur, fonction alors jumelée avec celle de conservateur du Musée des Beaux-Arts. C'est à ce titre — avec Jules Bosmant et Auguste Buisseret, l'échevin des Beaux-Arts —, qu'il va rassembler les fonds nécessaires pour acquérir, en 1938, à la vente de Lucerne, des œuvres contemporaines rejetées par le régime nazi. Ainsi, entreront au musée Chagall, Kokoschka, Ensor, Picasso et bien d'autres.

En 1940, lors de l'invasion allemande, Jacques Ochs gagne la France avec sa sœur Edwige. Après l'Armistice, il revient à Liège où la Gestapo l'attend et l'arrête. Il est transféré au camp de Breendonck, car soupçonné d'une ascendance juive. De plus, ses dessins antinazis — surtout la caricature d'Hitler sur la couverture du *Pourquoi Pas?* du 1^{er} avril 1938 —, le désignent comme un ennemi du Grand Reich. Suite aux nombreuses démarches de ses connaissances, et grâce à l'intervention de la reine Elisabeth, Jacques Ochs est relâché, sous conditions, le 20 février 1942.

Il va mettre à profit cette retraite forcée, cette solitude nouvelle, en se consacrant corps et âme à la peinture. Il multiplie portraits, maternités, sujets religieux, paysages et natures mortes. Il veut prouver qu'il n'est pas un simple illustrateur, mais un artiste à part entière.

De nouveau arrêté par la Gestapo, en 1944, il est cette fois condamné à mort et ne devra son salut qu'à l'avancée de l'armée anglaise qui le libère le 4 août.

Dès son retour à Liège, il reprend ses fonctions officielles et expose, en décembre 1945, au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, la production de ces années de retraite forcée qu'il avait sublimées. En 1948, il se libère de toutes charges et prend le temps de voyager et de pein-

dre. Avec sa sœur Edwige, il retrouve la Méditerranée, la Normandie, Gaillon et l'univers féerique du cirque. Il dessine sans répit, recompose en atelier, élimine le superflu pour ne retenir que l'essence même du sujet et donner ainsi la primauté à la couleur.

Les expositions individuelles et collectives se succèdent à un rythme accéléré. Ses peintures sont choisies pour représenter l'Art belge contemporain à l'étranger : à Lausanne en 1947, à Luxembourg en 1949, à Elisabethville, Paris, Lyon en 1950 et au Caire en 1959.

A la mort de sa sœur Edwige, il se retrouve seul dans la grande maison de la rue des Buissons. Le 31 décembre 1959, il épouse Yvonne Lefebvre, l'amie de toujours. Sa santé décline, ses dernières toiles sont datées de 1966. Il s'éteint le 3 avril 1971.

Afin de perpétuer la mémoire de son mari, Yvonne Lefebvre légua tous ses biens à l'Académie royale de Belgique dont Jacques Ochs était, depuis le 8 janvier 1948, correspondant, et depuis le 2 juillet 1953, membre de la Classe des Beaux-Arts.

Jacques Ochs a reçu de nombreuses distinctions académiques et honorifiques, tant en Belgique qu'à l'étranger. Retenons la Médaille d'or des Arts, des Sciences et des Lettres de Paris et la Croix d'Honneur du Mérite franco-britannique.

Ses œuvres, peintes ou dessinées, se trouvent dans de nombreux musées belges et étrangers. Le cabinet des Estampes et le Musée de l'Art wallon de la Ville de Liège sont richement dotés ainsi que la Bibliothèque royale Albert I^{er} de Bruxelles et l'Académie royale de Belgique.

J. Bosmant, *Jacques Ochs*, Anvers-Bruxelles [1949] (*Monographies de l'Art belge*). — F. Campus, *Notice sur Jacques Ochs*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 139, Bruxelles, 1973, p. 229-300. — P. Delaite, *Jacques Ochs, caricaturiste et peintre liégeois*, mémoire de licence présenté à l'Université de Liège, 1973-1974. — R. Liard, *Jacques Ochs*, Académie royale de Belgique, Fondation Jacques et Yvonne Ochs-Lefebvre, Bruxelles [1992]. — P. Colman, *Jacques Ochs et les diverses formes du pouvoir*, dans *L'artiste et les diverses formes du pouvoir dans la Société d'aujourd'hui*. Actes du Colloque des 30 et 31 octobre 1992, Bruxelles, 1993 (*Mémoires de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique*, coll. in-8°, 3^e série, t. 4).

Liliane Sabatini

ORFINGER, Lucien, nom de guerre : DE ROYER; ingénieur, résistant, né à Liège le 23 juillet 1913, exécuté à Breendonk le 26 février 1944.

Son père, Salomon, originaire de Varsovie, fait ses études d'ingénieur électricien à Liège; sa mère, Sarah Gottschalk, est la fille d'un patron tanneur d'origine allemande, juif orthodoxe, et est la sœur de Max Gottschalk, apparenté par son mariage aux banquiers Philippson. Lucien Orfinger vit dans un milieu de la bourgeoisie belge resté en relations avec la communauté juive.

Après des études primaires à Liège, il poursuit ses études secondaires à Anvers où sa famille s'est installée. Il réussit le jury central à dix-sept ans et il consacre ensuite une année à l'étude des mathématiques et du violoncelle. Ses écrits le montrent à la fois philosophe, moraliste, musicien et mathématicien. Ayant fait deux années de candidature à Liège, il fréquente la Faculté des Sciences appliquées de l'Université libre de Bruxelles de 1933 à 1936; il obtient cette année-là le diplôme d'ingénieur civil mécanicien et électricien. Au cours de ses études, Lucien Orfinger se lie d'amitié avec Jean Guillissen, Richard Altenhoff et Emile Altorfer, tous ingénieurs et futurs résistants promis à une fin tragique.

Après son service militaire, Lucien Orfinger entre en 1938 à la Bell Telephone; en juin de la même année, il épouse Régine Karlin, avocate, fille d'un diamantaire établi à Anvers depuis 1882, et de Rose Askhenazi. Ils auront deux fils, Henri, né le 9 septembre 1940, et Pierre, né le 6 novembre 1943.

Progressiste, n'adhérant à aucun parti politique, Lucien Orfinger est franc-maçon, au Grand Orient.

Au début de la guerre de 1940, Lucien Orfinger et son épouse participent aux activités de groupes intellectuels à Anvers. Régine Orfinger, en tant que juive, est officiellement rayée du Barreau d'Anvers en juillet 1941. Pour les mêmes raisons, Lucien Orfinger doit quitter la Bell Telephone.

Liés avec Jean Guillissen, ils deviennent membres des «Partisans armés» ou «Armée belge des Partisans», groupe composé surtout de résistants de gauche : lutte armée, sabotages, ... Lucien Orfinger prépare d'abord du «matériel» (explosifs, ...) pour la province

d'Anvers. Fin 1941, il rejoint à Bruxelles Jean Guillissen, responsable national de l'armement des «Partisans armés», tandis que Régine Orfinger continue l'action de son mari dans la province d'Anvers jusqu'en mars 1942, date à laquelle elle se fixe elle aussi à Bruxelles. A partir de juin 1942, Lucien Orfinger est responsable du «matériel» pour Bruxelles et le Brabant, après l'arrestation de Jean Guillissen.

Le 19 mai 1943, il est arrêté en rue à Bruxelles, dénoncé par un juif collaborateur; il est envoyé à Breendonk, où il est immédiatement mis au secret. Ayant sur lui, lors de son arrestation, un manuel de l'armée sur les explosifs

et un cordon Bickford, il est considéré comme un terroriste «ordinaire». En juillet 1943, presque tous les dirigeants des «Partisans armés» sont emprisonnés à Breendonk; sur dénonciation, la véritable identité de Lucien Orfinger, résistant et juif, sera découverte et il sera fusillé comme «otage» en février 1944, laissant le souvenir d'un homme libre, courageux et humaniste.

H. Orfinger. *Biographie de Lucien Orfinger (1913-1944)*, manuscrit, 1986.

Christiane Raindorf-Gérard

P

PARON, Charles, écrivain, né à Etterbeek (Bruxelles) le 19 septembre 1914, décédé à Woluwe-Saint-Pierre (Bruxelles) le 5 novembre 1986.

Les Paron étaient très pauvres. Ils avaient neuf enfants dont Charles était le huitième. En famille, on parle le dialecte flamand de Bruxelles (le cadet, né en 1917, se fera du reste connaître en littérature néerlandophone, sous le pseudonyme de Bert Huyber, avec entre autres ses romans *Jozefa des Flamands* et *Vent de paille*).

Charles fait ses études primaires en français. Il a treize ans lorsque meurt sa mère. Mélanie, une sœur aînée, qui s'occupe de lui depuis plusieurs années déjà pour seconder sa maman, va remplacer celle-ci.

A quatorze ans, le jeune garçon doit gagner sa vie. Petits métiers, modestes emplois chez des commerçants, dans une agence en douane, comme téléphoniste, dactylo, déménageur. Il étudie le soir : anglais et comptabilité. Un jour, il part à pied pour Anvers, logeant où l'on veut bien l'héberger. C'est pendant cette escapade qu'il approche le parti communiste et les Amis de l'URSS. Il s'inscrit aux Jeunesses communistes et rencontre anarchistes et syndicalistes. Il lit beaucoup.

La dépression économique a frappé l'Europe et ses effets se prolongent. Charles Paron, chômeur à vingt ans, s'est mis à écrire. En 1935, il achève un premier recueil de contes, *L'impasse*, dont ne voudra aucun éditeur. Comme Paron ne dispose pas de la somme demandée pour une publication à compte d'auteur, *L'impasse* restera inédite.

Le jeune homme s'est lié avec un élève de Robert Vivier, le journaliste autrichien Charles Petrasch dont il a fait la connaissance dans les milieux anarchistes. Il travaille pour Petrasch : dactylographie surtout, mais c'est ainsi qu'il lie

connaissance avec le professeur liégeois de son ami.

Petrasch et Paron ont décidé d'aller en Chine. Ils n'emprunteront pas les moyens de transport classiques, paquebots ou cargos, mais bien la voie terrestre avec les moyens modestes dont ils disposent, c'est-à-dire deux bicyclettes accolées tirant une remorque pour les bagages. Louant leurs services sur des chantiers de rencontre, ils traversent Yougoslavie et Grèce, où leur véhicule rend l'âme. C'est à pied, le plus souvent, qu'ils gagnent le Proche-Orient puis atteignent le golfe Arabique et, de là, l'Inde.

En 1938, Paron rentre seul en Belgique pour accomplir son service militaire. Il fait partie de la levée de 1939.

Les Allemands envahissent la Belgique le 10 mai 1940 et Paron, fait prisonnier, s'évade presque aussitôt. La même année, il se marie avec une Française, Anne Bouret.

En 1943, Zenita Vivier, épouse du professeur liégeois et mère d'Haroun Tazieff, le présente à Mme Corman, femme d'un important libraire. Celle-ci l'engage comme manutentionnaire à sa succursale de Bruxelles. Charles Paron achève alors le manuscrit d'un roman, *Et puis s'en vont*, et le confie à Anne, qui, étant Française, peut se rendre à Paris où elle l'emporte. De là, le volume passe en Suisse. C'est la Guilde du Livre, à Lausanne, qui va en assurer la première édition et lui décerner le prix Charles Veillon, l'un des plus estimés hors de France. Paron écrit les nouvelles de *Zdravko le cheval* qu'à Paris Jean Paulhan et Raymond Queneau font éditer par Gallimard en 1944. En même temps la prestigieuse maison parisienne acquiert les droits d'*Et puis s'en vont* et en assure la republication.

En 1945, Anne donne naissance à une fille, Françoise.

A Bruxelles, décidément voué à tout ce qui concerne le livre, lui qui prétend n'être qu'un écrivain amateur, Paron travaille à la librairie du

Monde Entier, dont les sympathies pour l'extrême-gauche sont bien connues. Il travaille aussi pour les éditions Tribord. Puis il reprend du service à la librairie Corman.

Ecrivain social engagé, Paron lie connaissance avec plusieurs de ses meilleurs confrères, socialistes ou favorables aux idées de gauche, tels Albert Ayguesparse et Franz Hellens.

Le prix André Baillon lui est décerné en 1947. Cette même année, Fernand Piette et son Théâtre de l'Equipe, ancien Théâtre prolétarien, créent au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles sa pièce en deux actes et trois tableaux, *Le cheval dans la cuisine*, encore inédite à ce jour, qui sera néanmoins jouée dans plusieurs villes de France.

Deux ans plus tard, Gallimard publie à Paris le roman *Marche-avant*. Paron entame alors sa collaboration avec les *Lettres françaises* de Claude Morgan et, bientôt, Louis Aragon.

En 1954, Gallimard publie encore un roman, *Cette Terre!* et la Librairie du Monde Entier édite à Bruxelles l'étude *Charles De Coster et Thyl Ulenspiegel* que Paron a écrite en collaboration avec le philologue et professeur Aloïs Gerlo, futur premier recteur de la Vrije Universiteit Brussel.

Il repart en 1959 pour l'Orient, pour la Chine, où il va réaliser un reportage demandé par le quotidien *Le Peuple*. Paron se fixe à Pékin et va y travailler au département des publications en langues étrangères. Il reste en contact épistolaire avec l'Europe, et notamment avec David Scheinert dont il a fait la connaissance quelque temps avant son expatriation. Il séjournera huit ans en Chine et visitera une partie du Japon où il tiendra à passer à Hiroshima.

C'est en Chine qu'il écrit son roman *Les vagues peuvent mourir*, son chef-d'œuvre, qui lui vaudra pourtant bien des reproches de quelques-unes de ses relations chinoises et de nombreux marxistes belges. L'ayant achevé en 1966, il envoie le manuscrit à Gallimard qui le publie l'année suivante. De retour en Europe, Charles Paron s'intègre au Groupe du Roman fondé par Albert Ayguesparse et David Scheinert pour succéder à la défunte association des Ecrivains Socialistes.

Paron voit deux prix couronner *Les vagues peuvent mourir* : le Stendhal et le Rossel.

En 1968 ou 1969, Gallimard refuse un nouveau roman, *Les chiens de la Senne*. Cet ouvrage a été publié en 1969 par l'excellente revue

bruxelloise *Audace*, hélas disparue en 1970, qu'avait lancée Carlo De Mey et dont Paul Dresse avait repris la direction après le décès de son fondateur.

Charles Paron a consacré plusieurs mois à un volumineux essai sur *La deuxième révolution de Mao Tsé-Tung*. Cet important ouvrage paraîtra en 1970 aux Editions de la Francité, à Nivelles. Depuis 1967 et jusqu'en 1973, dernière année de sa participation aux travaux du Groupe du Roman, Paron a aussi chaque année apporté sa contribution au sommaire des *Cahiers du Groupe* qui, une fois l'an, publient des œuvres de ses animateurs, soit récits, soit études littéraires, soit traductions de textes étrangers.

Il travaille toujours à la librairie Corman, où sa femme Anne est elle aussi employée. Sa fille Françoise, seule Européenne nantie d'un diplôme universitaire de philologie chinoise décerné par un établissement de Chine, enseigne le chinois.

S'il écrit toujours, Charles Paron ne publiera plus rien. Il œuvre encore, notamment en traduisant pour rendre service à des amis de Chine. Il soigne avec beaucoup de dévouement sa sœur aînée malade, Mélanie, celle-là même qui s'est si affectueusement occupée de lui quand il était gamin et que leur mère, épuisée, ne pouvait plus s'en charger. De graves ennuis cardiaques, requérant deux sérieuses opérations, l'ont affecté jusqu'à sa mort, survenue le 5 novembre 1986. Un écrivain de très haute qualité, ami fidèle et homme affable, disparaissait ainsi.

La maison Labor a réédité à Bruxelles, en 1988, *Les vagues peuvent mourir*, avec une préface de M. Quaghebeur et une lecture de J. Vandenschrick. — *Bibliographie des écrivains français de Belgique 1881-1960*, t. 5, (O-P-Q), dir. J. Detemmerman, Bruxelles, 1988, p. 25-26.

Jacques-Gérard Linze

PAULUS de CHÂTELET, Pierre, Joseph, baron, peintre de portraits, de paysages, de fleurs, lithographe, graveur et céramiste, né à Châtelet le 16 mars 1881, décédé à Bruxelles le 17 août 1959.

Son grand-père paternel exerçait déjà les fonctions de menuisier, tandis que son grand-

père maternel était premier violon au Théâtre de la Monnaie. Son père, Sylvain Paulus, pratiqua d'abord le métier d'ébéniste dans l'atelier paternel. Il suivit les cours d'art à Charleroi et à Bruxelles (sculpteur ornementaliste). Il fut, plus tard, professeur à l'École industrielle de Châtelet. Ses céramiques, d'abord réalisées en terre cuite, ensuite en grès flammé, connurent un grand succès. Son fils aîné, Eugène, prolonge l'activité professorale de Sylvain. Bon céramiste, il renoue avec la tradition des grès anciens. Louise enfin, fille cadette, dessinatrice, était aussi excellente pianiste. Mais Pierre deviendra le plus célèbre. Selon la volonté de son père, en 1905, il suivit des cours d'architecture à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. Il devint ensuite élève de Montald, Richir, Vandamme et Vanseverdonck. Il obtiendra des prix et des bourses qui lui permettront de parfaire sa formation en voyageant à travers l'Italie. En 1909, Paulus s'attache au thème industriel avec la première œuvre qu'il juge capitale, *Pays noir sous la neige*; dès cette époque, il se préoccupera d'intégrer la figure humaine au paysage qui lui sert de décor quotidien. En 1910, sa rencontre avec Jules Destrée sera déterminante pour l'orientation de sa carrière. L'organisation de l'Exposition universelle de Charleroi, en 1911, est le début d'une longue amitié entre les deux hommes, qui nourrissent une même idéologie : « Paulus et moi avons œuvré chacun dans notre sphère pour que l'art ait sa place dans ce que nous appelons l'émancipation de la classe ouvrière » (cfr Pierre Paulus, *Jules Destrée, Souvenirs*, dans *Synthèses*, 8^e année, n° 92, 1954, p. 282, note 1).

Paulus est devenu l'ami et l'interlocuteur de Destrée. Point de rencontre entre une exigence profonde et un devoir moral, sa peinture ravive l'art wallon et ennoblit le travail de l'ouvrier. Londres, où il séjourna pendant la guerre, lui révèle les effets d'atmosphère de Turner et il y découvre la magie des fumées. Les œuvres de jeunesse de Paulus sont teintées de l'influence impressionniste dont il se souviendra en utilisant avec saveur les nuances de sa palette. Ses amis, Auguste Oleffe, Rik Wouters, les effets de neige de Breitner, sont pour lui des références. Il peint des paysages pointillistes aux tons clairs et des scènes intimistes teintées de fauvisme. Au Salon d'Art moderne, organisé par Destrée lors de l'Exposition de Charleroi (1911), le talent de

Paulus est révélé à un public enthousiaste. *Jeunesse*, l'une de ses œuvres maîtresse, y fut exposée et contribua à établir sa réputation, inaugurant la longue période des paysages industriels défiant la mode de l'époque, alors orientée vers le luminisme. En convalescence d'une longue maladie, Paulus découvrit la poésie des bords de Sambre en même temps que l'âpreté du travail de la mine. Des aînés du peintre avaient déjà évoqué ce thème dans une forme de réalisme social : Constantin Meunier (1831-1905) et Maximilien Luce (1858-1941). De son amitié avec Destrée va naître cette passion qui le lie à l'industrie; Paulus va entamer une croisade qui se veut wallonne et sociale. En 1912, Destrée crée l'Assemblée wallonne; Paulus est choisi pour dessiner *le Coq*, qui deviendra l'emblème de la Wallonie. C'est après la guerre que s'épanouit pleinement chez l'artiste, sa vision de la Sambre industrielle. L'influence de Turner sera déterminante, principalement dans l'expression et les nuances que Paulus développe dans ses fumées. En 1928, il participe à la formation du mouvement Nervia, porteur des messages sensibles et profonds de l'art wallon. Encouragé par le succès de Nervia, Pierre Paulus favorise la création et le développement d'Art vivant au Pays de Charleroi, qui jouera un rôle important dans l'essor de l'art carolorégien. A partir de 1929, il enseigne l'art animalier à l'Institut supérieur des Beaux-Arts d'Anvers. Paulus pratiqua le genre du portrait en début de carrière, mais l'abandonna rapidement à l'exception de ses émouvantes *Maternités* : image du sentiment maternel soulevé par la naissance de son fils, mais aussi image symbolique à la mémoire de ces femmes que le travail écrase. Il a aussi réalisé un remarquable *Portrait de Destrée*. Entre 1930 et 1940, Paulus est en pleine possession de son talent. Son œuvre s'enrichit de contacts fructueux; le paysage industriel répond à un souci de construction et d'équilibre, englouti dans les tourbillons de fumées. Le réalisme se teinte d'un soupçon d'expressionnisme qui se traduit par une schématisation des éléments. Dans ce décor dantesque que Paulus associe aux flammes de l'enfer, il introduit la silhouette du travailleur; il s'attache à décrire les divers aspects du labeur quotidien et à retracer les différents âges de l'ouvrier. Il situe ses hiercheuses, ses mineurs, ses métallurgistes, comme émouvants symboles d'un travail, d'un pays et d'une

époque. Ainsi en témoigne cette fresque gigantesque, *L'épopée ouvrière*, réalisée en 1923 pour la Maison du Peuple de Trazegnies; elle juxtapose le rude travail des laminoirs et des usines métallurgiques, aux loisirs de l'ouvrier. Images de l'espoir. En 1939, son art sera consacré à l'étranger : il obtiendra le second prix de cette compétition mondiale à laquelle participaient septante-neuf nations et organisée par le mécène Watson. Son tableau, *Hauts-Fourneaux à Charleroi*, fera partie de l'exposition à New York et San Francisco. Tout au long de sa carrière vouée à l'histoire de l'industrie, Paulus a cependant continué à peindre des *Fleurs*, surtout l'été. Exercice de nuances, de pointillisme, de fraîcheur et de spontanéité. En plus de la peinture, il pratiqua également la gravure, apprise à Londres, chez l'aquafortiste Jackson. Se souvenant de l'enseignement de son père, il réalisa des plats et des poteries grand feu enrichis d'une couverture d'émail à l'aspect séduisant.

Pour couronner une brillante carrière, en 1946, Paulus entre à l'Académie royale de Belgique comme correspondant de la Classe des Beaux-Arts; il sera nommé membre en 1950 et sera directeur de sa Classe pour l'année 1957. En 1951, il est fait baron par le roi Baudouin et il se voit accorder, par arrêté royal du 29 décembre 1954, l'adjonction du nom «de Châtelet».

Centre de documentation du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles.

J. Delmelle, *Un peintre de la Sambre, Pierre Paulus*, Bruxelles et Paris, 1946. — R. Rousseau, *La rétrospective Pierre Paulus, Le Pays Noir et son peintre*, dans *La Vie Wallonne*, t. 24, nouvelle édition, n° 250, 2^e trimestre, 1950, p. 79 à 90. — C. Bernard, *Pierre Paulus*, Bruxelles, 1953. — P. Champagne, *Pierre Paulus, le chantre du Pays Noir*, dans *Hainaut Tourisme*, n° 96, mars 1963, p. 213. — J. Delmelle, *Le souvenir de Pierre Paulus*, dans *Hainaut Tourisme*, n° 131, octobre 1968, p. 213. — G. Camus, *Notice sur le Baron Pierre Paulus*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 140, Bruxelles, 1974, p. 255-299.

Chantal Lemal-Mengeot

Illustration : Planche XIII, face à la page 336. Pierre Paulus de Châtelet : *Le coq wallon*, 1912.

PERELMAN, *Chaim*, baron, philosophe, logicien, né à Varsovie le 20 mai 1912, décédé à Uccle (Bruxelles) le 22 janvier 1984.

Perelman a consacré spécialement ses recherches et ses réflexions à la logique juridique, à la théorie de l'argumentation, à la notion de justice, aux fondements de la raison pratique et, d'une façon générale, à la théorie de la connaissance.

En 1925, il immigra avec ses parents en Belgique. Naturalisé Belge en 1936, il deviendra l'un des grands professeurs de l'Université libre de Bruxelles, où il enseigna dans toutes les facultés, principalement à la Faculté de Philosophie et Lettres, dont il deviendra le doyen, et où son aptitude exceptionnelle à la recherche scientifique, son humanisme et l'originalité de sa pensée avaient frappé ses maîtres dès 1932 : il avait à peine vingt ans.

A la fin de sa vie, il eut la satisfaction d'être anobli en récompense des éminents services rendus par le rayonnement universel de sa pensée philosophique. Toute sa vie il restera profondément attaché à la tolérance, à l'idée pluraliste, recherchant toujours avec conviction le dialogue. Son idéal : la justice, le libre examen.

Il fit ses études moyennes à l'Athénée d'Anvers, conquit son diplôme de docteur en droit en 1934 et, en 1938, après avoir poursuivi des études de logique pendant un an à l'Université de Varsovie, celui de docteur en philosophie, avec la plus grande distinction, sa thèse de doctorat étant consacrée au grand théoricien de la logique Gottlob Frege.

Nommé chargé de cours et aspirant au FNRS en 1935, professeur ordinaire en 1945, il fut titulaire des chaires d'histoire de la philosophie, de logique, de morale et de métaphysique; il enseigna aussi la logique en langue néerlandaise; et après les réformes universitaires de 1968, il fut à l'origine de la création d'un cours de Logique et Argumentation, spécialement destiné aux étudiants de la candidature en droit, initiative qui se révéla fructueuse et fut suivie dans plusieurs universités. Sa formation universitaire fut fortement marquée par les professeurs Eugène Dupréel et Marcel Barzin ainsi que par le philosophe polonais Kotarbinski.

Obligé, en 1940, de cesser ses enseignements universitaires en raison des odieuses ordonnances antisémites du pouvoir occupant, il s'engagea immédiatement et totalement dans la

Résistance. Jouissant d'une grande autorité morale dans tous les milieux juifs du pays, il va se consacrer avec son épouse à l'aide et à la protection des Juifs, au mépris du danger permanent et avec une remarquable efficacité. La maison Perelman à Uccle devint un foyer incomparable de résistance à l'ennemi, un refuge inespéré pour de nombreux Belges et étrangers pourchassés, en même temps qu'un lieu de passage vers des lieux plus sûrs, parfois jusqu'en Suisse.

Une plaque sur la maison de la rue de la Pêcherie rappelle cette noble et courageuse activité. On a estimé à quatre mille le nombre d'enfants sauvés par le Comité de Défense des Juifs, constitué chez Perelman en étroite collaboration avec le Front de l'Indépendance. Perelman fut finalement contraint d'entrer dans la clandestinité absolue, à Bruxelles d'abord, à Malines ensuite.

Il reprit ses enseignements immédiatement après la Libération. Son prestige s'affirma rapidement par ses nombreuses publications dont plusieurs seront traduites : en anglais, allemand, espagnol, hébreu, italien, japonais, néerlandais, polonais, roumain ; et aussi par ses leçons, cours et conférences dans une centaine d'universités. Il fut professeur visiteur aux USA, au Canada, en Australie, au Japon, en Israël et dans plusieurs universités européennes.

Il se révèle aussi dans l'action. Il crée le Centre national de Recherches de Logique, dont il présidera avec un grand prestige jusqu'aux derniers jours de sa vie la section juridique, qui publiera, sous sa direction, une série d'ouvrages collectifs, œuvre d'une équipe qui travaillait à ses côtés et qui fut bientôt connue en Belgique et à l'étranger sous le nom d'École de Bruxelles. Les sujets principaux de recherches de « l'École » furent : le fait et le droit ; les antinomies en droit ; le problème des lacunes en droit ; la règle de droit ; les présomptions et les fictions en droit ; les notions à contenu variable en droit ; la preuve en droit ; arguments d'autorité et arguments de raison en droit (études publiées de 1961 à 1988, chez Bruylant, la dernière, aux Editions Nemesis). Avec son épouse, il crée la Maison belge de l'Université de Jérusalem, qui accueille nos savants, nos chercheurs et nos étudiants : sur la façade, y est gravé le nom du baron Perelman. Il y a aussi, à Uccle, une rue baron Perelman.

Il reçoit des honneurs éminents et des récompenses académiques exceptionnelles : Prix Francqui en 1962, docteur *honoris causa* des Universités de Florence, Jérusalem et Montréal (Mac Gill), membre de l'Académie royale de Belgique, de l'Accademia nazionale dei Lincei, de l'Académie des Sciences de Heidelberg, de l'Académie des Sciences de Bologne, correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques de l'Institut (France), Prix décennal de Philosophie (1958-1967), titulaire de la Chaire Francqui à Gand en 1967, président de la Société belge de Philosophie, président de la Société de Logique et de Philosophie des Sciences, président de l'Institut international de philosophie, président de l'Association internationale de Philosophie du Droit, président du Centre de Philosophie du Droit de l'Université libre de Bruxelles (dont plusieurs recherches sur la notion d'*Egalité* ont été publiées sous sa codirection de 1971 à 1984).

Ajoutons que plusieurs encyclopédies et dictionnaires philosophiques font une place importante à son œuvre et son influence.

Une séance d'hommage fut tenue en son honneur à l'Académie royale le 8 février 1984, quelques jours après son décès. Et en octobre 1991, fut organisé pendant trois jours à l'Université libre de Bruxelles, un grand congrès international consacré à l'influence de la pensée de Perelman sur la philosophie et les sciences humaines, auquel participèrent les meilleurs spécialistes venus du monde entier, et qui fut rendu possible grâce notamment au soutien de la Fondation Perelman créée à l'initiative de son épouse (les textes des conférences et des discussions qui ont animé cette importante réunion scientifique ont été rassemblés par le professeur Guy Haarscher).

Les deux ouvrages qui exposent l'ensemble de la doctrine connue aujourd'hui sous le nom de « perelmanisme » et qui retracent l'évolution de la pensée de Perelman depuis son essai *De la Justice* publié en 1945, resteront assurément, d'une part, *Logique juridique, Nouvelle rhétorique* (Paris, Dalloz, 1976. Traductions allemande, néerlandaise, espagnole et italienne), d'autre part, *Traité de l'Argumentation, la nouvelle rhétorique* (Ed. de l'Université de Bruxelles, 1970 ; 4^e éd., 1983) en collaboration avec L. Olbrechts-Tyteca (traductions anglaise et italienne).

Rappelons d'autres publications capitales : *Rhétorique et Philosophie*, 1952 (traduction italienne); *Justice et Raison*, 2^e éd., 1972 (traductions allemande, anglaise, italienne, espagnole, néerlandaise, polonaise et hébraïque); *l'Empire rhétorique*, 1977 (traductions allemande, néerlandaise, japonaise); *Droit, Morale et Philosophie* (Paris, L.G.D.J., 2^e éd. 1976, préface de Michel Villey); *Le raisonnable et le déraisonnable en droit — Au-delà du positivisme juridique* (Paris, L.G.D.J., 1984, préface de Michel Villey).

L'idée fondamentale de la doctrine perelmanienne est que la logique juridique, appliquée notamment par le juge, ne se confond pas avec la logique formelle. Elle est une logique spécifique. Le droit, et spécialement le raisonnement du juge, échappe, comme d'autres sciences sociales, la morale et la philosophie, à la logique formelle parce qu'il ne se fonde pas sur des vérités certaines. Le droit n'est pas une science exacte. Le but ultime de la science juridique, qui n'est ni démonstrative ni purement rationnelle mais qui cherche à convaincre en vue de la paix sociale dans la justice, est d'aboutir à une solution raisonnable, acceptable dans le respect des valeurs au premier rang desquelles se trouve précisément la justice. Le juge «doit» non seulement décider mais motiver sa décision. Son raisonnement ne se développe pas sur le mode syllogistique car l'accord sur les prémisses fait, en droit, généralement défaut. Le procès est le signe et le reflet d'un conflit soit sur la réalité des faits, notamment quant à la preuve de ceux-ci, soit sur l'interprétation de la loi. Ce qui n'implique nullement que la décision du juge et le choix de ses motifs seraient arbitraires ou tout simplement subjectifs, c'est-à-dire sans logique. Les motifs et la décision arrêtée doivent sinon convaincre *more geometrico*, du moins persuader des «auditoires» particuliers (les parties, les juges supérieurs, le monde des juristes) que la décision est raisonnable, juste, acceptable. A cette fin le juge doit raisonner, argumenter suivant les enseignements de la rhétorique, connue depuis l'Antiquité, réaffirmée à la Renaissance mais délaissée au XIX^e siècle par le positivisme juridique qui voulait identifier le droit avec la loi. La logique juridique, non formelle, n'en est pas moins rationnelle en ce sens qu'elle puise sa source dans la raison. Une logique du raisonnable qui permet d'harmoniser les décisions judi-

ciaires : celles fondées sur le texte de la loi, après l'affirmation, souvent critiquable d'ailleurs, que ce texte est clair, et celles qui invoquent le but de la loi, l'intention du législateur, l'intérêt général, la conception fonctionnelle du droit, sa cohérence nécessaire, sa complétude, l'équité, la nature des choses, le précédent, la coutume, les principes généraux, la lacune à combler, l'antinomie à résoudre. C'est l'ordre de la pensée que nous apporte précisément la nouvelle rhétorique de Perelman, au service d'une logique conçue dans le souci du juste, du raisonnable, de la paix judiciaire.

Les juristes aspiraient au changement après le règne des codes, la profusion d'une sociologie ambitieuse, l'échec du droit naturel métaphysique et des prétendues certitudes que devait leur fournir la logique formelle.

Le perelmanisme se distingue donc du positivisme, du raisonnement purement cartésien applicable dans les sciences exactes, notamment les mathématiques, considérant presque pour faux tout ce qui n'est que vraisemblable et comme seules rationnelles les démonstrations qui, à partir d'idées claires et distinctes, sans le moindre flou, transforment tout jugement en axiome susceptible de convaincre l'auditoire universel.

Si le perelmanisme rejette l'idée d'un droit naturel au sens classique, un droit naturel métaphysique «venant d'en haut», en revanche, et en communion d'idées avec Paul Foriers, il propose la reconnaissance d'un droit naturel «positif», dégagé de la pratique judiciaire dans le respect des valeurs confronté aux nécessités de la vie sociale.

Le perelmanisme se détache aussi, et tout autant, du raisonnement des sciences expérimentales, inductives, où l'accent est mis sur la conformité aux faits. On ne dégage pas la règle de la constatation du réel : ce qui «est» ne révèle pas ce qui «doit être», comme si l'élaboration du droit était un phénomène de pure observation, étranger aux aspirations de l'homme.

Il est vrai que les notions de «juste» et de «raisonnable» sont imprécises : zone «floue» du droit. Mais, d'une part, elles sont associées dans la pensée de Perelman à celles d'«acceptable», de «convaincant», critères réalistes, d'autre part, le consensus sur le «déraisonnable», l'«injuste» sera, lui, le plus souvent possible, voire aisé. «Ne pas nuire», comme l'enseignait Hippocrate, est plus directement

saisissable que «Faire le bien». Selon Pascal : «Encore qu'on ne puisse assigner le juste, on voit bien ce qui ne l'est pas». Jules Renard, plus réaliste : «Je ne répons pas d'avoir bon goût, mais j'ai le dégoût très sûr». Balzac, plus sensible : «Je ne sais si on ne nous en veut pas plus d'un espoir déçu qu'on ne nous sait gré d'une faveur». Kelsen, juriste : «La désapprobation suscitée par un traitement contraire au droit est en général beaucoup plus intense que l'approbation suscitée par un traitement conforme au droit»; il cite La Rochefoucauld : «L'amour de la justice n'est que la crainte de souffrir de l'injustice». L'éminent juriste français G. Vedel écrit de son côté : «Si je ne sais guère ce qu'est le droit, en revanche, je sais bien ce que serait une société sans droit». Et le philosophe du droit Ph. Jestoz : «La difficulté de dire où est la justice en général n'a d'égale que la facilité à découvrir l'injustice dans les cas particuliers».

Découvrir, pas affirmer de manière rigide : découvrir par le raisonnement, par l'argumentation. Point d'existentialisme juridique. Ce qui fonde la décision, c'est un argument autonome, puisant directement sa source dans la raison.

Le *Traité de l'Argumentation* énonce les techniques argumentatives, leur nature, l'interaction des arguments, et n'hésite pas à reconnaître qu'en droit même l'argument d'autorité a sa valeur : la tradition, la coutume, le précédent, la doctrine.

Le juge doit argumenter notamment pour combler les lacunes, résoudre les antinomies, interpréter les notions confuses : trois domaines qui furent l'objet de recherches approfondies au Centre de Logique.

On dit que le juge est lié par la loi, qu'il est l'organe, le serviteur de la loi, serviteur fidèle. Dans la ligne de la doctrine de Perelman, je dirais plus volontiers que le juge doit être loyal. Le loyalisme est une fidélité moins stricte sans doute mais assurément plus profonde. Perelman n'a jamais admis qu'un droit positif serait valable même s'il est injuste : «les événements qui se sont passés en Allemagne après 1933 — écrit-il — ont montré qu'il est impossible d'identifier le droit avec la loi». Les juges allemands ont refusé d'appliquer les lois d'inspiration nazie et restées théoriquement en vigueur, dans l'immédiat après-guerre.

Perelman pourra écrire : «La supériorité de la pensée juridique sur la pensée philosophique

c'est que contrairement à celle-ci, qui peut se contenter de formules générales et abstraites, le droit est obligé d'envisager la solution des difficultés qui apparaissent quand il s'agit d'appliquer ces formules générales à la solution de problèmes particuliers».

Dans la pensée de Perelman, la notion d'«auditoire» joue un rôle capital : auditoire universel, auditoires particuliers.

Il en expose les raisons : «L'argumentation étant essentiellement adaptation à l'auditoire, une connaissance de celui-ci s'avère indispensable. Dans la mesure où le juge recherche une solution acceptable pour les plaideurs, ses supérieurs et l'opinion publique éclairée, il doit connaître les valeurs dominantes dans la société, ses traditions, son histoire, la méthodologie juridique, les théories qui y sont reconnues, les conséquences économiques et sociales de telle ou telle prise de position et de l'équité dans une situation donnée».

Il insiste sur l'extrême sensibilité aux valeurs, sur une justice qui vise au consensus, sur la paix judiciaire, sur le respect de l'adage *Audiatur et altera pars*. Non pour dominer mais pour tenter de faire admettre.

La rhétorique proposée par Perelman est qualifiée de « nouvelle ». Nouvelle, en quoi? Il l'expose dans l'*Introduction* de son *Traité* : «L'objet de la rhétorique des Anciens était, avant tout, l'art de parler en public de façon persuasive : elle concernait donc l'usage du langage parlé, du discours, devant une foule réunie sur la place publique, dans le but d'obtenir l'adhésion de celle-ci à une thèse qu'on lui présentait. On voit par là que le but de l'art oratoire, l'adhésion des esprits, est le même que celui de toute argumentation. Mais nous n'avons pas de raison de limiter notre étude à la présentation d'une argumentation par la parole et de limiter à une foule réunie sur une place, le genre d'auditoire auquel on s'adresse».

Finalement on pourrait résumer la pensée juridique de Perelman en constatant que sa doctrine redonne la force de l'analyse philosophique à l'aphorisme pragmatique : le droit n'est pas une science mais il y a une science du droit.

Perelman a ranimé l'idéal de justice, la cause des droits de l'homme, de la liberté, de l'égalité; il a contribué largement au nouvel intérêt manifesté à l'égard de la philosophie du droit, spécialement à la logique juridique.

Polonais arrivé en Belgique en 1925, Perelman devint, dans sa patrie d'adoption, un grand citoyen, un éminent professeur, un penseur au rayonnement universel, dont la doctrine eut une influence incontestable sur l'évolution du droit — spécialement de la jurisprudence — en Belgique et à l'étranger et dont l'œuvre immense et originale fait honneur à l'université et au pays.

La bibliographie de Chaïm Perelman a été établie par Lucie Olbrechts-Tyteca et Evelyne Griffin-Collart, et publiée dans la *Revue internationale de Philosophie*, 33^e année, 127-128, 1979, p. 325-342. A ce relevé, arrêté au début 1979 et qui comprend 184 numéros, il y a lieu d'ajouter la bibliographie établie par Lucie Olbrechts-Tyteca pour la période postérieure, qui comprend 59 numéros et qui a été publiée en fin de ma *Notice sur Chaïm Perelman*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 152, 1986, p. 111-122.

Leo Apostel, Chaïm Perelman ou la fidélité, dans *Le Soir*, 26 janvier 1984. — L. Steinberg, *Le Comité de Défense des Juifs en Belgique, 1942-1944*, Bruxelles, 1973. — Sur l'influence de la pensée de Perelman, *Chaïm Perelman et la pensée contemporaine*, textes rassemblés par Guy Haarscher, Bruxelles, 1994. — Sur l'École de Bruxelles, P. Foriers, *L'état des recherches de logique juridique en Belgique*, dans *Logique et Analyse*, Louvain-Paris, avril 1969, p. 23-42. — A. Bayart, *Le centre national belge de recherches de logique*, dans *Archives de Philosophie du Droit*, 1966, p. 171. — R. Legros, *A propos de « Logique juridique » de Chaïm Perelman*, dans *Etudes de logique juridique*, Travaux du C.N.R.L., Bruxelles, 1976. — R. Legros, *La pensée juridique de Chaïm Perelman*, dans *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, 1985, p. 432-454. — R. Legros, *Droit naturel et droit pénal*, dans *Journal des Tribunaux*, 1958, p. 381. Ch. Perelman, *Logique juridique*, Paris, 1976, p. 120 et Ch. Perelman, *Droit, morale et philosophie*, p. 135-147, Paris, 1976. — R. Legros, *Notice sur Chaïm Perelman*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 152, 1986, p. 77-111.

Robert Legros

PHILIPPE, Eugène, Ferdinand, Marie, Clément, Baudouin, Léopold, Georges, prince de Belgique, comte de Flandre, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, né à Laeken

(Bruxelles) le 24 mars 1837, décédé à Bruxelles le 17 novembre 1905.

La naissance du prince Léopold, le 9 avril 1835, moins d'un an après la mort de Louis-Philippe, n'avait rassuré qu'à demi le roi Léopold I^{er} quant à l'avenir de la dynastie qu'il avait fondée. Aussi accueillit-il avec grande joie l'arrivée au monde de Philippe, promptement surnommé « Bijou ». A la délégation de la Chambre des Représentants, venue le féliciter, il déclara que c'était un grand bien pour l'indépendance et la prospérité d'un pays de voir la succession au trône de plus en plus assurée.

Le prénom du prince cadet avait été choisi par sa marraine, Adélaïde d'Orléans, sœur du roi des Français, Louis-Philippe. « Comme Philippe le Bon a été un des princes les plus puissants de ce pays, écrivit Léopold I^{er} à la reine Victoria, je lui ai donné ce nom avec plaisir ».

Le duc de Brabant et le comte de Flandre (ils portaient ces titres en vertu de l'arrêté royal du 14 décembre 1840) ainsi que la princesse Charlotte, née le 7 juin 1840, reçurent leur première éducation au château de Laeken, sous la constante surveillance de leur mère. Tous les mois, la reine Louise-Marie vérifiait par des examens les progrès accomplis par ses enfants; elle distribuait encouragements ou blâme, suivant leurs résultats. A vrai dire, le petit Philippe se montrait beaucoup plus studieux que son frère aîné. Et quand il avait mérité une récompense, c'est un livre qu'il demandait généralement. Il fut très vite un grand lecteur.

Au lieutenant-colonel de Lannoy, gouverneur des enfants royaux, Léopold I^{er} avait donné des instructions très claires : « Comme je désire extrêmement développer chez eux le sentiment du devoir, sentiment qui devient de nos jours faible et doit souvent céder aux considérations d'utilité et d'intérêt, il faut rapporter tout à ce sentiment ».

Suivant la coutume des Cours allemandes, le Roi fit entrer très vite ses fils dans l'armée. Le comte de Flandre avait dix-neuf ans quand il fut nommé sous-lieutenant au régiment des Guides. Et c'est en uniforme, coiffé du colback, qu'il parut en public, lors d'une remise de drapeaux aux légions de la garde civique, le 23 septembre 1848, l'année d'une tourmente révolutionnaire qui ne toucha pas la Belgique.

La mort prématurée de la reine Louise-Marie à Ostende, le 11 octobre 1850, obligea Léopold

I^{er} à se préoccuper davantage encore de l'éducation de ses enfants. Il leur donna des maîtres éminents : l'écrivain flamand Henri Conscience, le philologue allemand Scheler, le professeur de sciences Montegnée, l'historien de Closset. Le duc de Brabant supportait difficilement l'autorité du comte de Brier qui supervisait les travaux scolaires et lui reprochait notamment d'exercer une trop grande influence sur son frère Philippe, d'une nature beaucoup plus docile.

Le 19 septembre 1855, Guillaume Arendt, professeur à l'Université de Louvain, signala à son ami Edouard Conway, administrateur de la Liste civile et grand confident de Léopold I^{er}, qu'il avait appris de source sûre (le baron Constantin Hurmuzaki) que les partisans de l'union des principautés danubiennes de Moldavie et de Valachie songeaient à offrir le trône de Roumanie au comte de Flandre. L'information fut confirmée, le 23 mars 1857, par Jacques Poumay, consul de Belgique à Bucarest. Et très vite l'affaire de la «candidature» du prince Philippe dégénéra en Affaire Edouard Blondeel.

En effet, la Sublime Porte accusa notre ministre résident à Constantinople de comploter avec les partisans de l'union des principautés danubiennes et de manœuvrer en faveur de la «candidature» du comte de Flandre au trône roumain. Le Sultan demanda formellement le rappel du diplomate belge.

En réponse au rapport de Jacques Poumay, le vicomte Vilain XIII, ministre des Affaires étrangères, avait chargé le consul de «bien donner à entendre que S.A.R. le comte de Flandre n'a jamais songé à la position que (...) quelques personnes semblent vouloir lui attribuer». Il soumit ensuite au Roi un arrêté rappelant Edouard Blondeel. Mais Léopold I^{er} refusa de signer. Certains en conclurent hâtivement qu'il avait donné au ministre résident des instructions secrètes différentes de la position adoptée par le gouvernement. Le dossier de l'affaire fut finalement clos par le non-rappel d'Edouard Blondeel et sa nomination plus qu'honorable au poste de Washington.

Entre-temps, Léopold I^{er} avait désigné le prince Philippe à la présidence d'honneur de la Commission mixte, instituée le 1^{er} juillet 1858, aux fins d'examiner les solutions aux problèmes de la marine nationale, sous l'angle de la défense du pays ainsi que des intérêts du commerce, de la pêche et de la navigation mar-

chande. La même année, le Roi confia au comte de Flandre la présidence d'un Conseil secret de Défense, chargé de préciser les mesures à prendre en vue de préparer Anvers à son rôle de réduit national en cas d'invasion du territoire.

Ces deux missions témoignent de la confiance du Souverain en les capacités intellectuelles du prince Philippe. Elles permirent à celui-ci de prendre personnellement contact avec les personnalités dirigeantes du pays et, en particulier, avec le général Chazal à un moment où Léopold I^{er} envisageait une participation de militaires belges à l'expédition franco-britannique en Chine. Le comte de Flandre évoqua l'éventualité de cette participation, lors d'une rencontre avec ses cousins la reine Victoria et le prince-consort Albert. Il estimait qu'en prenant part à «une expédition de ce genre», on forcerait le gouvernement belge à créer enfin une marine.

Mais, à l'issue de l'entrevue au château de Balmoral, le prince fut contraint d'écrire au général Chazal : «On m'a remercié de nos bonnes intentions mais en me disant qu'on ne pouvait pas même proposer cela au cabinet qui le prendrait comme une injure, et que cela nous ferait plus de mal que de bien. Je crains, mon cher général, que nous devions remettre nos projets de côté et attendre une meilleure occasion de les reproduire».

Le désir du comte de Flandre de servir son pays était évident mais non moins évident son souhait d'être libéré de sa position en deuxième rang, d'héritier de la Couronne. La naissance du prince Léopold, comte de Hainaut, le 12 juin 1859, le soulagea donc d'une réelle inquiétude. Et, quand il apprit que son frère organisait un petit dîner pour fêter l'heureux événement, il s'empressa d'écrire à Edouard Conway : «Ne croyez-vous pas que je ferais bien d'y assister pour bien prouver à tout le monde que je me réjouis autant qu'eux d'un événement qui m'éloigne à jamais, je l'espère du trône de Belgique?».

Sur ces entrefaites, le nom du prince Philippe était avancé comme celui du futur époux d'une fille de Don Pedro II d'Alcantara, empereur du Brésil, qui n'avait pas d'héritier mâle. Ce projet de mariage avait été concocté par le duc de Brabant et Jean-Baptiste Nothomb, notre représentant auprès des Cours germaniques. D'emblée, il avait été soutenu par la princesse Charlotte qui, rêvant d'un destin prestigieux pour son frère

préféré, s'acharna à le convaincre de se rendre au Brésil en « voyage exploratoire ».

Léopold I^{er} ne repoussa pas, en principe, le rêve brésilien; il chercha à connaître les réactions de son fils.

« Notre bon Phil est véritablement électrisé par tout ce que vous lui avez dit, écrivit-il à la princesse Charlotte, le 12 novembre 1862, et le feu sacré n'est pas encore éteint par les chasses à la pluie auxquelles cet excellent prince se livre sans relâche ».

Mais le « feu sacré » ne persista guère. Après un séjour à Windsor — fut-il décisif? — le bon Phil fit part à sa sœur, le 17 avril 1863, de son refus de se rendre au Brésil. Et à Jean-Baptiste Nothomb, il confia le fond de sa pensée : « Vous savez que je n'ambitionne pas l'honneur périlleux de gouverner mes semblables et je bénis Dieu de m'avoir fait naître dans une position secondaire qui convient mieux à ma capacité et à mes goûts ».

Le prince Philippe refusa, dans le même esprit, le trône de Grèce devenu vacant par l'abdication du roi Othon, en octobre 1862.

Ces deux refus qui se situent au moment où la surdité du comte de Flandre commençait à croître malgré les traitements médicaux, étaient-ils connus des patriotes roumains qui, le 11 février 1866, contraignirent le prince Alexandre Cuza à abandonner ses pouvoirs et à s'exiler en Autriche? C'est peu probable. Toujours est-il que, quelques heures à peine après leur coup d'Etat, la Chambre élective et le Sénat, réunis pour la circonstance, firent proclamer le comte de Flandre souverain des Principautés-Unies-Roumaines, sous le nom de Philippe I^{er}.

Le diplôme officiel d'élection, aujourd'hui conservé aux archives du Palais royal de Bruxelles, stipulait :

« L'an mil-huit-cent-soixante-six, le onze du mois de février, le Sénat et l'Assemblée élective de la Roumanie réunis ont, en conformité des vœux exprimés par les Assemblées ad hoc de l'année 1857, élu et acclamé à l'unanimité Souverain des Principautés-Unies-Roumaines, Son Altesse Royale Philippe-Eugène-Ferdinand-Marie-Clément-Baudouin-Léopold-George, Comte de Flandre, Duc de Saxe, sous le nom de Philippe I^{er}.

Suivent les signatures de Messieurs les Députés et de Messieurs les Sénateurs, au nombre de cent soixante-six ».

Prévenu par télégrammes venus de Bucarest, le comte de Flandre manifesta immédiatement son intention de ne pas accepter la souveraineté qui lui était offerte.

Aux motifs personnels — assurément déterminants — qu'avait le prince Philippe de refuser le trône de Roumanie, à son peu de goût pour une aventure orientale, à la conscience qu'il avait des inconvénients résultant de sa surdité précoce, pouvaient s'ajouter d'autres mobiles : la dépendance des principautés moldo-valaques à l'égard de la Turquie, la méfiance de plusieurs Puissances européennes et la relative irrégularité d'une proclamation prononcée par un gouvernement insurrectionnel.

Ces mobiles impressionnèrent-ils le roi Léopold II dont le règne venait de commencer? La question ne se pose guère. Effectivement, la position du Roi nous est connue par la lettre personnelle qu'il écrivit au baron Beyens, en poste à Paris : « Pour la Roumanie nous sommes très flattés de la démonstration en faveur de mon Frère. C'est une agréable surprise. Mon Frère n'acceptera pas mais je tiens à ce que les Roumains sachent combien je suis touché de la confiance que leur inspire le fils du Roi Léopold I^{er} et combien je voudrais pouvoir leur être utile ».

Une délégation roumaine se rendit à Bruxelles pour tenter de faire revenir le comte de Flandre sur sa décision, de l'inciter à se donner au moins le temps de la réflexion. Mais le frère du Roi maintint son refus. Jules Devaux, le secrétaire de Léopold II, manda alors aux membres du gouvernement Frère-Orban : « Son Altesse royale est étrangère à ce qui se passe » dans les principautés danubiennes.

En la même année 1866, Léopold II et Jean-Baptiste Nothomb que des liens de vive amitié unissaient au comte de Flandre, après avoir dû renoncer au mariage brésilien de celui-ci, lui cherchèrent une autre fiancée. Bien sûr, la reine Victoria, « la grande marieuse de princes », était dans le coup. Il y avait un petit temps déjà qu'elle songeait « pour son cher cousin Philippe » à une jeune fille qu'elle avait rencontrée au château de Jägershof, près de Düsseldorf, où résidait le prince Charles-Antoine de Hohenzollern-Sigmaringen.

De son côté, Léopold II écrivit à sa cousine : « Je voudrais que mon frère Philippe finisse par se marier et me permets de vous demander ce

que vous savez de la princesse de Hohenzollern (...) Elle a, je crois, 21 ans, mais j'ignore si elle est jolie, libre d'engagement et digne d'entrer dans notre famille. (...) Vous le savez, Philippe n'a pas été jusqu'ici très porté vers le mariage et avant de lui parler de la Princesse en question, je voudrais être certain qu'Elle est digne d'entrer dans notre famille».

Par l'entremise de sa fille Hélène qui correspondait régulièrement avec Antonia, épouse de Léopold de Hohenzollern, la reine Victoria recueillit les renseignements demandés et fit savoir à Léopold II que, non seulement la princesse Marie était libre, «sehr gesund und kräftig» mais que, par surcroît, ses parents verraient d'un bon œil une alliance avec la Maison de Belgique.

Cette fois, le comte de Flandre se laissa convaincre. «Mon coiffeur m'a dernièrement dit que mes cheveux se faisaient plus rares et que mes favoris grisonnaient. Cela m'a fait impression, avoua-t-il à Jean-Baptiste Nothomb. J'ai dit à mon frère que je comprenais qu'il était désirable que je finisse par me marier».

Une première rencontre eut lieu au Jägershof, peu avant la Noël 1866. La princesse Marie trouva le prince Philippe «très jovial». «Il est fort sourd, confia-t-elle à une amie, mais cela ne me trouble pas, parce que cela impose aussi plus de devoirs». Il est vrai que le prince Charles-Antoine était également sourd...

Le prince Philippe déclara à son frère qu'il avait été très agréablement impressionné et qu'il «désirait sincèrement la chose». L'autorisation du Roi de Prusse ayant été obtenue, Philippe et Marie se revirent à Düsseldorf en février 1867, et, un soir, ils se «donnèrent mutuellement leur parole». Après quoi, le fiancé se rendit à Berlin pour remercier le Roi de Prusse de sa grande amabilité.

Le mariage fut célébré en grande pompe sous le dôme de l'église Sainte-Hedwige de Berlin, en présence du Roi et de la Reine de Prusse, de la famille princière de Hohenzollern-Sigmaringen et du Roi des Belges qui profitera de la circonstance pour discuter avec Bismarck de la question du Luxembourg que Napoléon III méditait d'acheter au roi Guillaume III de Hollande. Une absence ne pouvait manquer d'être remarquée : celle de la princesse Charlotte, impératrice du Mexique, qui sombrait dans le désordre mental au château de Miramar où, alerté

par le pape, son frère Philippe l'avait ramenée de Rome, le 9 octobre 1866.

Le Roi avait mis à la disposition de son frère et de sa belle-sœur l'aile gauche du palais royal. Les jeunes mariés y habitèrent jusqu'en 1868, date à laquelle ils s'installèrent rue de la Régence, en l'ancien hôtel d'Arconati où siège aujourd'hui la Cour des Comptes. Cinq enfants y naîtront : le prince Baudouin, le 3 juin 1869; la princesse Henriette, le 30 novembre 1870, en même temps que sa sœur jumelle qui ne vivra que quelques semaines; la princesse Joséphine, le 18 octobre 1872; et enfin le prince Albert, le 8 avril 1875.

Le comte et la comtesse de Flandre résidaient en leur propriété ardennaise des Amerois à la belle saison et quand l'automne transforme la forêt en immenses bouquets ocres, rouges et dorés, piquetés du vert intense des sapins, la princesse Marie donnait alors libre cours à son talent d'aquafortiste, sensible aux nuances les plus subtiles.

Lieutenant général depuis le 22 juin 1865, devenu héritier présomptif du trône depuis le décès, le 22 janvier 1869, à l'âge de neuf ans, du fils unique de Léopold II, le prince Philippe reçut le commandement supérieur de la cavalerie, le 11 novembre 1869. Quelques mois plus tard, l'offre de la couronne d'Espagne au prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen portait en germe une guerre franco-prussienne. Jugeant avec lucidité la gravité de la situation, le Roi écrivit, le 9 juillet 1870, une lettre confidentielle au comte de Flandre lui demandant d'intervenir auprès de son beau-père : «Tu lui dirais que c'est un devoir pour toi de lui révéler à quel point la paix du monde dépend de la sagesse de son fils. Ajoute, je te prie, que ce qui se passe te fait songer involontairement au Mexique. Va-t-on dans la famille de ta femme s'exposer à enregistrer une tragédie pareille!!! (...) Ton beau-frère, qui a une si belle position, ira-t-il la compromettre, mettre sa vie en péril pour des gens qui hier ne savaient pas son nom, déclencher sur l'Europe une guerre horrible, faire mourir sa mère de chagrin!!!»

Deux jours plus tard, la reine Victoria demandait également au «bon Philippe» de mettre son beau-frère en garde contre les périls qui le menaçaient.

Le prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen renonça au trône offert mais les mécanismes bellicistes étaient en place : la «dépêche

d'Ems» déclencha le conflit franco-prussien voulu par Napoléon III autant que par Bismarck.

Le 17 juillet, le comte de Flandre commandait les unités de cavalerie au camp de Beverlo, lorsque son frère lui annonça qu'il avait pris personnellement «la direction de toutes les affaires militaires» et qu'il comptait sur lui pour assumer le commandement du corps d'observation, élément essentiel du dispositif de défense du pays.

Le prince Philippe s'empressa de répondre qu'il était prêt à seconder les «intentions patriotiques» de son frère. «Si nous nous rendons aussi formidables que possible, notait-il, on nous laissera tranquille». Il tint à peu près le même langage dans sa réponse à la lettre de sa cousine Victoria : «Nous ne désirons qu'une chose, c'est qu'on nous laisse tranquilles, mais il faut être assez fort pour qu'on ne se moque pas de nous».

Le comte de Flandre établit son quartier général à Philippeville et y organisa le logement plutôt précaire et le ravitaillement souvent coûteux des troupes qui bivouaquaient derrière les remparts.

La mobilisation de l'armée belge, la qualité de son artillerie et la surestimation de sa puissance par les belligérants dissuadèrent ceux-ci de violer la neutralité du pays. Mais, comme le raconte le général Chazal, «des populations affolées fuyant devant l'invasion, des bandes de pillards sous le nom de francs-tireurs composées de fuyards et de tous les bandits qui marchent à la suite des armées, des groupes de soldats désorganisés, des détachements égarés, des éclaireurs des deux belligérants venaient à chaque instant se heurter à nos avant-postes. Il fallut arrêter, désarmer ces bandits, empêcher des poursuites, des pillages et des désordres, secourir et accueillir les populations et faire à chaque instant respecter notre territoire».

Mission parfaitement accomplie, le prince Philippe fut déchargé de son commandement, le 20 septembre. Il s'empressa de retrouver avec plaisir sa chère et précieuse bibliothèque. Grand «consommateur» de livres plutôt que bibliophile, il n'avait pas seulement repris les meilleurs ouvrages des fonds constitués par son père, par la princesse Charlotte d'Angleterre à Claremont et par la reine Louise-Marie, il avait également puisé dans la bibliothèque du château de Fumec, en Moravie, devenu sa propriété. Et, surtout, il ne cessait d'augmenter ses collections par des achats en librairie et aux ventes publi-

ques en Belgique, à Paris, à Londres, à Venise. Le catalogue de sa bibliothèque publié en 1870 par son ancien professeur d'allemand Auguste Scheler, inventoriait plus de six mille numéros, soit quelque vingt mille volumes. Étaient particulièrement représentés l'histoire moderne et contemporaine, la géographie et les récits de voyage, l'architecture et les beaux-arts, les littératures française, anglaise et allemande.

L'érudition du comte de Flandre en matière de bibliographie et sa conviction que le livre peut contribuer à la coopération intellectuelle dans le monde l'incitèrent à s'intéresser activement aux travaux de la Commission royale des Échanges internationaux, créée le 17 mai 1871. Il en fut le premier président.

Grand amateur d'estampes — son cabinet, composé d'environ 1500 planches, provenait en majeure partie de Claremont —, friand des caricatures du milieu du XIX^e siècle, notamment celles de Gavarni, meublant son palais de jolis bibelots dénichés chez les antiquaires, il avait le goût moins sûr dans le domaine de la peinture ancienne et moderne, malgré le réel intérêt qu'il lui portait. Il était président d'honneur de la Société d'Archéologie de Bruxelles et président des groupements belges aux Expositions universelles à l'étranger.

En ces années-là, les relations entre le Roi et son frère demeuraient cordiales. Aussi bien, lorsque la Conférence de Bruxelles, en septembre 1876, créa l'Association internationale africaine, Léopold II décida de confier la présidence du Comité national belge au comte de Flandre. Celui-ci exprima-t-il une certaine réticence? C'est, en tout cas, ce que laisse deviner la lettre que lui adressa le Souverain : «Tu peux être bien assuré; je ne veux rien te demander qui pourrait te gêner. La séance constitutive du comité, c'est moi qui dois la présider puisqu'on se réunit au Palais et qu'il n'y a pas encore de président élu. Les autres séances, tu les feras présider par un des vice-présidents. Les présidents étrangers se mettant à la tête des Comités nationaux de leurs pays, je désire doublement que tu sois à la tête du Comité belge. Les Vice-Présidents sont là pour remplacer le Président aussi souvent qu'il le désire, mais je voudrais beaucoup que tu viennes à la séance constitutive».

Tout se passa comme l'avait prévu Léopold II : son frère fut élu à la présidence du Comité national belge. Il n'assista pas à la séance

du 15 décembre 1876. Sans doute estimait-il que sa surdité l'empêchait de présider efficacement les réunions d'un Comité comprenant cinquante-cinq membres.

Quoi qu'il en soit, il semble avoir été tenu au courant des premières phases de l'«œuvre africaine» de son frère qui, de temps à autre, sollicitait ses conseils ou avis. Le 4 décembre 1883, le Roi lui demanda de souscrire au capital d'une «petite société de commerce africain», en précisant que cette société n'avait rien de commun avec «mon œuvre africaine qui est scientifique et philanthropique». Le 16 octobre de l'année suivante, il lui annonça, non sans fierté : «Je te confirme les très aimables dispositions du gouvernement allemand pour l'œuvre africaine. L'Allemagne va reconnaître le drapeau des possessions de l'Association comme le drapeau d'un Etat ami». Et il ajoutait : «Je me permettrai de te remettre une carte des possessions de l'Association qui sont très étendues et considérables».

Les heurts étaient quasi inévitables entre l'audace avec laquelle Léopold II poursuivait sa politique d'expansion et la mentalité essentiellement bourgeoise de son frère. Meticuleux dans l'administration de ses biens, vérifiant tous les comptes et n'admettant pas qu'une facture traînât, le comte de Flandre ne pouvait qu'être effrayé par l'ampleur des dépenses engagées dans l'aventure congolaise. De 1878 à 1885, le Roi avait investi quelque dix millions de francs en Afrique. Et cela ne faisait que commencer!

Il fallait s'y attendre : la Maison royale, touchée dans son train de vie, s'affola. Le prince Philippe qui, en fait n'avait jamais approuvé le «grand dessein» africain de son frère ni, d'ailleurs, quelque projet d'expansion que ce soit, accepta de lui parler au nom de la famille. Surpris ou non par cette démarche, Léopold II s'irrita de cette intrusion dans ses affaires. Il interpréta la suggestion de renoncer comme un inqualifiable manque de confiance et ne l'oublierait jamais.

Son oncle, le duc d'Aumale, fut à son tour envoyé au Palais par la famille. Il était censé sermonner le Roi mais celui-ci le convainquit de la croissance rapide des exportations de l'Etat Indépendant. Il quitta son neveu après avoir souscrit des titres congolais!

Le seul lien sentimental unissant les deux frères était désormais le prince Baudouin. Davantage que sa femme qui trouvait son fils trop

simple, trop modeste, le comte de Flandre admirait sa vivacité d'esprit et sa noblesse de caractère. Misant sur son intelligence, il lui imposait un rythme d'études parfois excessif mais que compensait la vie en plein air, lors des manœuvres militaires. Le Roi aussi avait beaucoup d'affection pour son neveu. Il s'intéressait à ses études et l'initiait aux affaires du Congo. En janvier 1886, il avait pensé pouvoir lui adjoindre un second officier d'ordonnance, mais il s'était heurté au refus du comte de Flandre qui lui écrivit sans ambages : «Ce serait inutile et un embarras. Tu es bien bon d'offrir d'initier notre grand garçon aux affaires publiques, cela l'occupera et l'intéressera. Mais chaque chose doit venir en son temps et c'est peut-être un peu prématuré encore».

L'année suivante, désireux que l'héritier présomptif du trône quitte de temps à autre le giron paternel pour voyager, il avait suggéré un séjour à Londres. Nouveau refus du prince Philippe : «Quand Baudouin aura fini ses études, il devra évidemment voyager pour voir le monde et en être vu, mais ce moment n'est pas encore venu. A son âge je n'avais encore été seul nulle part...».

Plus motivé assurément fut le refus d'autoriser un éventuel mariage entre le prince Baudouin et la princesse Clémentine : «Je ne permettrai jamais un mariage entre cousins germains!». Pourtant les raisons de parenté ne l'empêcheront pas de permettre le mariage de Joséphine avec son cousin Charles de Hohenzollern.

Au début de l'année 1891, l'épidémie de pneumonie qui frappait le pays fondit sur la famille du comte de Flandre. La princesse Henriette fut la première touchée; elle reçut l'extrême-onction dans la nuit du lundi 12 au mardi 13 janvier. «Le mois de janvier ne nous a jamais été favorable», murmura Léopold II au chevet de sa nièce. Celle-ci commençait à vaincre la maladie lorsque le prince Baudouin fut touché, à son tour, le 17 janvier. Le comte de Flandre tenait quotidiennement le Roi au courant de la situation. La lecture de ces lettres révèle l'inexorable approche de la mort. Le 23 janvier, le prince Baudouin expira dans les bras de sa mère. Pendant toute l'agonie, le comte de Flandre avait couru d'une chambre à l'autre, en proie au plus profond désespoir. «Mon enfant est fini... et moi aussi», cria-t-il à son officier

d'ordonnance. Puis il s'effondra dans les bras de Léopold II, muet de chagrin. La veille, le Roi et la Reine s'étaient rendus à la crypte de Laeken; ils y avaient déposé des fleurs sur la tombe de leur fils unique, mort le 22 janvier 1869.

Le jour des funérailles, pendant tout le trajet du cortège funèbre, Léopold II soutint affectueusement son frère mais lui-même se sentait brisé; à l'église, il porta les deux mains à sa poitrine comme si la douleur l'étouffait.

Deux jours plus tard, le comte de Flandre écrivit au baron Beyens: «Le coup si inopiné et si cruel m'a complètement anéanti, je ne sais pas comment j'ai pu avant-hier aller pendant deux heures derrière le cercueil de mon bien-aimé Fils. Je n'ai vu personne, tout dansait devant mes yeux et je ne voyais que la chère figure du mort.

C'est bien long d'être ainsi en spectacle quand on est si triste!

Il est bien fâcheux que ce n'est pas moi qui a disparu, on aurait eu peu de regrets sauf quelques vieux amis comme vous...».

Désormais, le comte de Flandre n'était plus que l'ombre de lui-même. Il avait été bel homme, de très grande taille, le front droit et haut, la barbe blonde taillée en pointe. Maintenant il marchait voûté, ses cheveux de plus en plus rares passaient du gris au blanc, ses yeux bleus clairs avaient perdu leur vivacité.

A Jules Bosmans, précepteur puis secrétaire du prince défunt, le comte de Flandre demanda de «donner encore à Albert l'enseignement si élevé que vous avez bien voulu donner à son regretté frère». Ce qu'il fit mais c'est le capitaine Henri Jungblutt qui exerça la plus grande influence sur la formation du nouvel héritier présomptif du trône. Il choisit, en outre, pour lui les maîtres d'envergure qui lui avaient longtemps manqué: d'abord, le radical-socialiste Emile Sigogne, professeur de littérature à l'Université de Liège, puis l'économiste Emile Waxweiler et l'astronome Charles Lagrange.

Le comte de Flandre ne fit pas obstacle aux programmes d'études et d'exploration du pays établis par Henri Jungblutt mais celui-ci se buta parfois «contre le catholicisme piétiste» de la comtesse.

Le rapprochement qu'une douleur commune avait opéré entre le palais royal et le palais de la rue de la Régence ne dura guère. Pendant que Léopold II créait de toutes pièces «son» Congo,

la campagne anti-congolaise alimentait l'hostilité, volontiers hargneuse, du comte de Flandre à l'égard de toutes les entreprises de son frère. Le fossé se creusa davantage encore en 1898. Le 15 août de cette année, le comte et la comtesse de Flandre, sensible à la forte attirance de leur fils pour Isabelle d'Orléans, sœur du chef de la Maison de France, demandèrent à Léopold II son assentiment au projet d'union qui se nouait. Assentiment indispensable depuis la nouvelle disposition ajoutée à l'article 60 de la Constitution, lors de la réforme de 1893. La réponse du Roi ne tarda pas. Après avoir, affirmait-il, questionné très discrètement les ministres, il estimait le mariage envisagé politiquement inadmissible: «Un Prince appelé à régner un jour en Belgique ne peut pas être le beau-frère d'un prétendant», parce que cela «rendrait ses relations personnelles avec la France inévitablement méfiantes et dans certaines circonstances impossibles». Par surcroît, «les descendants du comte de Paris n'offrent pas les sécurités indispensables au point de vue de la santé (...) sa race est en pleine décadence». Le comte de Flandre crut pouvoir insister. En vain. Loin de revenir sur son veto, le Roi écrivit à son frère que le mariage avec Isabelle d'Orléans serait «le suicide politique» de son fils.

Le comte de Flandre enrageait. «On a été aussi malveillant que possible en haut lieu», constata-t-il dans une lettre à sa fille Joséphine. Quant à la comtesse de Flandre, elle observait: «Je croyais à un tout petit sentiment de cœur du Roi, maintenant je n'ai plus la moindre illusion».

Bien entendu, le prince Albert ne pouvait que s'incliner. Deux ans plus tard, Léopold II donna sans hésitation son assentiment au mariage avec la duchesse Elisabeth en Bavière.

Mal portant, souvent déprimé, isolé du monde par son caractère plus encore que par sa surdité, le comte de Flandre ne comprenait rien à l'évolution politique et sociale de la Belgique. L'agitation des socialistes en faveur du suffrage universel «pur et simple» à vingt-et-un an et la grève insurrectionnelle qui éclata en avril 1902 l'indignèrent au-delà de toute mesure.

«On voudrait ne rien avoir de commun avec pareille engeance, écrivit-il à sa femme. Malheureusement on ne choisit pas sa patrie, ni sa position. Il me paraît impossible que les choses puissent durer ici comme elles sont. Je suis

content d'être vieux ; je ne verrai pas la destruction complète de ce qu'on a eu tant de peine à bâtir et qui, un temps, a eu assez bonne figure. Maintenant le pays n'est plus qu'un ramassis de voyous et de gens sans aveu. On a toujours la honte et le ridicule d'en faire partie même à titre honorifique...».

Et il ajoutait : « Quel chien de pays que celui-ci, mauvais climat, gens grossiers et désagréables, affaires en tous genres à la fois ridicules et désagréables. Quand ce qu'on appelle la Belgique aura disparu, ce sera un soulagement comme pour la Pologne. Il sera seulement honteux d'en avoir fait partie ».

Ces réflexions d'atrabilaire profond, il les formulait également à l'égard du Roi, de plus en plus déconcerté par le comportement de son frère et peu enclin à le rencontrer. En mai 1902, le souverain avait promu un officier au commandement d'une unité, sans consulter le comte de Flandre. Furieux, celui-ci y vit un manque de confiance et demanda d'être relevé de son commandement supérieur de la cavalerie : « J'ai plus de 65 ans et à cet âge tous les généraux de notre armée sont mis à la retraite ».

Léopold II lui répondit sereinement : « J'ai toute confiance en toi mais franchement il aurait été peu sérieux que je prenne ton avis sur un général qui est auprès de moi depuis près de 20 ans et que je connais bien mieux que qui que ce soit ». Tout en étant certainement soulagé de voir son frère renoncer à ses fonctions, il le remercia de les avoir exercées aussi longtemps.

Pendant que sa femme résidait à l'étranger — sans doute quittait-elle volontiers l'atmosphère de plus en plus pesante du palais de la rue de la Régence —, le comte de Flandre lui adressait quasi chaque jour une lettre lui décrivant sa vie et ses états d'âme.

A lire cette correspondance, on mesure la navrante progression d'une déchéance physique et psychique. Jusqu'en automne 1902, une certaine ironie persiste. Il est question de promenades au bois de la Cambre, d'un séjour à Paris et, surtout, des ambitions de Léopold II en Chine : « On ne pense en haut lieu qu'à la Chine, le Congo c'est de la petite bière et on se voit empereur du Céleste Empire! ». Le 8 septembre, le grand Nemrod de jadis, reconnaît qu'il doit renoncer à la chasse en plaine : « Ce genre de chasse n'est plus de mon âge, je ne sais plus marcher assez vite pour atteindre les perdreaux qui

sont très sauvages. Je ne tire pas non plus assez vite, n'entendant pas le bruit des oiseaux se mettant en vol ». En novembre, il ne résiste cependant pas au plaisir d'une battue à Tervuren. Quelques jours plus tard, il est frappé d'une congestion dont il ne se remettra jamais parfaitement.

Son billet du 28 juin 1903, d'une écriture maladroite, témoigne d'un désarroi profond : « J'ai été hier très déprimé. L'après-midi j'ai pleuré tout seul pendant longtemps et je n'ai presque rien mangé. Je suis une ruine ». Même découragement les jours suivants : « Je suis une vraie loque et ne suis plus bon à rien ». « Albert vient me voir, je deviens très ennuyeux et exigeant ». « Il te faudra beaucoup de patience avec moi ». « Je suis fini au-delà de toute idée ». « J'ai été hier si désespéré que j'en ai pleuré longtemps sur ma décadence ».

Un mieux provisoire se manifeste en 1904 et au début de 1905. Le comte de Flandre reprend un certain goût à la vie. Il joue au whist avec ses familiers et change l'emplacement des meubles de sa bibliothèque : « Cela me paraît mieux. J'espère que tu approuveras ». Il peste à nouveau contre son frère : « Il y a eu un service pour la Reine, on n'en a rien su et je n'ai envoyé personne. Chaque année on nous traite plus en étranger ». Il visite plusieurs fois l'exposition de Liège mais ne va pas aux festivités du 75^e anniversaire de l'indépendance : « On n'est occupé ici que de fêtes et de jubilés, c'est stupide ». En septembre 1905, il passe quelques semaines à la villa Haslihorn de Lucerne. C'est son dernier déplacement à l'étranger.

Le 13 novembre 1905, en revenant d'une visite à la bibliothèque, le prince se sentit légèrement indisposé et s'alita. On ne s'inquiéta guère mais, au soir du 15 novembre, les poumons du malade s'engorgeaient. Le lendemain, Léopold II accourut au palais de la rue de la Régence et, visiblement ému, assista à l'administration des derniers sacrements en présence de la famille. Le 17 novembre, vers onze heures et demie du matin, le prince Philippe expira. Les funérailles eurent lieu en la collégiale Sainte-Gudule, le 23 novembre. En dépit de son grand âge, le cardinal Goossens officia personnellement. Après la cérémonie, le cortège funèbre se dirigea vers la crypte de Laeken où le cercueil du défunt fut placé, selon son désir, à côté de celui du prince Baudouin.

Archives du Palais royal, fonds Comte de Flandre, à Bruxelles. — Archives du ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles : Correspondance politique. Légation de Roumanie, 2; Dossiers personnels, 13; Papiers Beyens. — Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles : papiers Chazal.

M. Schweisthal, *Son Altesse Royale Philippe, comte de Flandre*, dans *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. 12, 1908, p. 3-78. — J.-M. Jadot, *Flandre (S.A.R. Mgr Philippe..., comte de)*, dans *Biographie coloniale belge*, t. 4, Bruxelles, 1955, col. 296-301. — A. Duchesne, *Le prince Philippe de Belgique, comte de Flandre (1837-1905)*, Bruxelles, 1972 (*Académie royale des Sciences d'Outre-mer. Classe des Sciences morales et politiques*, n.s., vol. 62, fasc. 2). — M. Biermé, *La vie d'une princesse. Marie de Hohenzollern, comtesse de Flandre*, Bruxelles, 1914. — V. Capron, *Le mariage du comte de Flandre*, ms polycopié, Bruxelles, 1991. — A. Duchesne, *A la recherche d'une colonie belge. Le consul Blondeel en Abyssinie, 1840-1852*, Bruxelles, 1953 (*Institut royal colonial belge. Section des Sciences morales et politiques. Mémoires in-8°, série historique*, t. 30, fasc. 3). — A. Duchesne, *Une lettre inconnue du comte de Flandre. Souvenir du Projet d'Expédition belge en Chine en 1859-1960*, dans *Carnets de la Fourragère*, 12^e série, 1957, p. 634-639. — A. Duchesne, *Une page inconnue des relations Belgique-Brésil. A propos du refus du comte Philippe de Flandre de se laisser entraîner au Brésil*, dans *Bulletin des séances de l'Académie royale des Sciences d'Outre-mer*, 1978, n^o 2, p. 114-150. — P. Henry, *L'abdication du prince Cuza et l'avènement de la dynastie de Hohenzollern au trône de Roumanie*, Paris, 1930. — J. Ruzette, *J.B. Nothomb*, Bruxelles, 1946. — A. Scheler, *Catalogue de la Bibliothèque de S.A.R. le Comte de Flandre*, Gand, 1870. — J. Stengers, *L'action du Roi en Belgique depuis 1831. Pouvoir et influence*, Louvain-la-Neuve, 1992. — E. Vandewoude, *Le comte de Flandre et le trône de Roumanie en 1855*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, t. 40, 1969, p. 464-472. — E. Vandewoude, *Léopold II en de Graaf van Vlaanderen tegenover de oorlog van 1870*, dans *Revue belge d'Histoire militaire*, t. 18, 1969, p. 228-236. — L. Wilmet, *Le prince Baudouin, frère aîné du roi Albert*, Marcinelle, s.d. — G.-H. Dumont, *Quand le Prince Philippe, Comte de Flandre refusait le trône de Roumanie*, dans *Museum Dynasticum*, 1993, 2, p. 11-19.

Georges-Henri Dumont

Illustration : Planche XIV, face à la page 337. Le prince Philippe, comte de Flandre.

PHILIPPOT, Albert, Alfred, Joseph, peintre et restaurateur, né à Couillet le 7 février 1899, décédé à Woluwe-Saint-Pierre (Bruxelles) le 27 avril 1974.

Fils d'un dessinateur industriel, Albert Philippot entreprend sa formation dans la discipline paternelle et suit en même temps des cours de violon et de piano. Mais dès la fin de la guerre, sa vocation de peintre l'emporte et il s'inscrit en décembre 1918 à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, où il est l'élève de Jean Delville pour le dessin d'après nature et de Constant Montald pour la peinture décorative. En 1922, il obtient le prix de Rome, où il séjourne de décembre 1923 à mars 1924. Entre-temps, il épouse une de ses condisciples de l'Académie, Emilie Van der Veken, fille du restaurateur Joseph Van der Veken; ce mariage se révèle décisif pour l'orientation de sa carrière. En effet, dès son retour de Rome et jusque vers 1950, il collabore avec son beau-père à la restauration de tableaux flamands anciens. Pendant vingt ans, Albert Philippot mène de front son activité de peintre et de restaurateur. Peu à peu cependant, la restauration prend le pas sur la peinture, et brusquement, en novembre 1944, cette orientation est confirmée par un événement dramatique : la quasi-totalité de son œuvre est détruite dans l'incendie de son atelier provoqué par une bombe volante. Très vite, il se remet à peindre, mais pour quelques années seulement. Parallèlement, de 1926 à 1956, il enseigne les techniques de la fresque, de la détrempe et de l'huile, ainsi que la peinture d'après le modèle vivant, à l'École des Arts et Métiers d'Etterbeek. La restauration du polyptyque de l'*Adoration de l'Agneau mystique* qu'il mène à l'Institut royal du Patrimoine artistique en 1950-1951, fixe sa collaboration définitive avec cette institution, dont il est nommé restaurateur en chef en 1953; il avait, peu auparavant, reçu le même titre aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. Il assumera ces fonctions jusqu'à sa mort en 1974.

Les premières œuvres d'Albert Philippot sont encore imprégnées du style de ses maîtres. Il peint alors de grandes compositions décoratives à la détrempe, linéaires et mates, dans l'esprit symboliste de Montald, mais d'un graphisme plus rigoureux hérité de Delville (*Candeur*, 1926, coll. particulière; *Le glorieux tombeau des aviateurs disparus dans l'Atlantique*, 1925, détruit en 1944, repr. dans *Clarté*, juin 1928).

Son art se dégage toutefois d'emblée de l'intellectualisme de Delville pour exprimer son propre lyrisme intérieur. Suivant la vision qu'il veut rendre, il continue d'abord d'appliquer tantôt la détrempe, tantôt l'huile. Mais dès le début des années trente, il abandonne progressivement la première au profit de la seconde. Ses tendances profondes l'amènent d'ailleurs à délaisser le monde de l'académisme pour aborder la réalité concrète, qu'il traduit dans de petites huiles vibrantes de poésie et de lumière : nus, portraits, paysages surtout. Ces derniers reflètent souvent les tonalités délicates et la fine lumière de l'Ardenne, où l'artiste s'est fait construire un chalet dès 1932 et où il retrouve son ancien condisciple Léon Navez. Cette évolution s'enrichit de sa pratique des techniques anciennes, dont il applique les ressources à ses propres peintures, de plus en plus solidement construites en plans d'ombre et de lumière, et dont il fait profiter ses élèves. Mais l'anéantissement de la majeure partie de son œuvre en 1944, joint à l'apparition de formes d'art totalement étrangères aux valeurs traditionnelles auxquelles il était attaché et à son investissement de plus en plus profond dans la restauration, le poussent à délaisser peu à peu la création. Dans sa volonté de contrer l'adversité, il connaît cependant encore une période très productive dans l'immédiat après-guerre : portraits aux touches hardies et saturées, petites études de têtes à la fine psychologie esquissées au cours de séances d'atelier avec ses élèves.

La restauration des peintures a été, pour Albert Philippot, une vocation née dès les années vingt, au contact de son beau-père qui lui communiqua sa passion des Primitifs flamands et son expérience de leur admirable technique. Cette vocation s'est épanouie dans sa longue collaboration avec l'Institut royal du Patrimoine artistique, en particulier avec son fondateur Paul Coremans, l'un des pionniers de l'examen scientifique des œuvres d'art et l'ardent défenseur d'une approche pluridisciplinaire de la conservation. La réflexion critique qui présidait à toute restauration d'Albert Philippot s'est aussi peu à peu forgée dans un dialogue permanent avec son fils Paul, historien d'art et esthéticien, sur l'application pratique des problèmes éthiques du nettoyage des peintures et de l'intégration de leurs lacunes. La philosophie de la restauration issue de cette pensée commune a trouvé son expression dans des articles qu'ils

ont signés ensemble dans le *Bulletin de l'Institut royal du Patrimoine artistique* : respect de l'original dans son intégrité historique et esthétique; intervention minimale visant à retrouver l'état le plus fidèle à l'harmonie originelle; retouche critique, réversible, tenant compte à la fois de l'unité première de l'œuvre et de l'évolution irréversible de la matière. Ces principes, Albert Philippot les a appliqués, avec intelligence et sensibilité, avec une rare ouverture aux autres disciplines et une souveraine maîtrise des techniques, à la restauration de nombreux chefs-d'œuvre, en particulier le polyptyque de *l'Adoration de l'Agneau mystique* de Van Eyck (1950-1951), *L'Entrée du Christ à Bruxelles* de James Ensor (1950), le triptyque de la *Crucifixion* de Juste de Gand (1951-1953), *Sainte Lucie* et *Sainte Elisabeth* de Mathias Grünewald (1952-1953), le *Trône de la Grâce* de Roger van der Weyden, le *Retable des deux saints Jean* de Hans Memlinc (1955-1956), le *Portement de Croix* de Jérôme Bosch et la *Justice de l'empereur Othon* de Thierry Bouts (1956-1957), le triptyque de la *Descente de Croix* de Pierre Paul Rubens (1960-1963), *Adam et Eve* de Lucas Cranach (1966-1967), le *Dénombrement de Bethléem* et la *Chute des anges rebelles* de Pierre Bruegel (1968-1969).

Albert Philippot eut deux fils : Paul, historien d'art et esthéticien, professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles et directeur émérite du Centre international de Conservation à Rome; Jean, physicien et théoricien, professeur émérite de la Vrije Universiteit Brussel.

A. Philippot, *L'enseignement de la peinture*, dans *Savoir et Beauté*, 2, février 1934, p. 70-73. — A. et P. Philippot, *Le problème de l'intégration des lacunes dans la restauration des peintures*, dans *Bulletin de l'Institut royal du Patrimoine artistique*, t. 2, 1959, p. 5-18. — A. et P. Philippot, *Réflexions sur quelques problèmes esthétiques et techniques de la retouche*, *ibidem*, t. 3, 1960, p. 163-172. — P. Philippot, *La notion de patine et le nettoyage des peintures*, *ibidem*, t. 9, 1966, p. 138-143. — R. Sneyers, *Adieu à Albert Philippot. 1899-1974*, *ibidem*, t. 14, 1973/74, p. 5-12, 1 ill. — P. Loze, *Albert Philippot*, dans *Art Déco Belgique. 1920-1940*, (cat. expos.) Musée d'Ixelles, 1988, p. 79-80, 232 (n° 91), ill. p. 24. — C. Périer, *Histoire de la restauration en Belgique. Peinture, sculpture, architecture*, Bruxelles, 1992, p. 72-76.

Jacqueline Folie

PHILIPPSON, *Paul*, Louis, Jacques, président du Consistoire central israélite de Belgique de 1962 à 1978 et de plusieurs institutions sociales juives, né à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 27 mars 1910, décédé à Woluwe-Saint-Pierre (Bruxelles) le 26 février 1978.

Il avait épousé Ann Mocatta, issue d'une ancienne famille britannique traditionnellement attachée au judaïsme. Deux fils et une fille naquirent de cette union.

Arrière-petit-fils du rabbin et théologien Ludwig Philippson (1812-1899), petit-fils du banquier Franz Philippson (1851-1929), fils du professeur Maurice Philippson (1877-1938), Paul Philippson appartenait aussi, par sa mère, à la famille Wiener qui se distingua au service du pays depuis 1830. Les deux familles ont assumé, dès le milieu du XIX^e siècle, d'importantes responsabilités dans les institutions juives du pays. La carrière de Paul Philippson allait se conformer à cette tradition.

Officier de réserve comme son père l'avait été pendant la guerre 1914-1918, il participa avec le 2^e régiment de Guides à la campagne de 1940 et fut décoré de la Croix de guerre pour son comportement dans les combats en Flandre zélandaise.

Après la fin de cette campagne il réussit, par un long périple, à rejoindre les Forces belges en Grande-Bretagne. Il servit dans une unité blindée puis accomplit en 1944 des missions de liaison et de renseignement qui lui valurent la qualité de membre de l'Ordre de l'Empire britannique. Après la fin des hostilités, et tout en reprenant des fonctions d'administrateur dans d'importantes sociétés, parmi lesquelles la Compagnie belge de Chemins de Fer et Entreprises, la Société belge radio-électrique, la Société belge de Constructions aéronautiques, la Compagnie des grands Elevages congolais, et celle de commissaire à la Société métallurgique de Prayon, Paul Philippson se consacra à la restauration des principales institutions du judaïsme belge dont de nombreux dirigeants avaient été déportés sans retour ou avaient été tués dans les Forces armées et dans la Résistance.

C'est d'un réseau d'accueil des Juifs persécutés par l'occupant, le Comité de défense des Juifs, auquel Yvonne Nèvejean, Andrée Geulens et les époux Jospa, Heiber et Perelman apportèrent un concours courageux en liaison avec le Dr Arnould, l'abbé André, l'abbé Froidure et le

père Bruno, qu'est née en 1945, l'AIVG c'est-à-dire l'Aide aux Israélites victimes de la Guerre, dont Alfred Goldschmidt puis Paul Philippson assumèrent la présidence.

Lorsqu'il apparut que la réintégration des survivants des camps, l'accueil des réfugiés, l'éducation des enfants déracinés et l'assistance matérielle et psychologique constituaient des obligations inéluctables, Paul Philippson, en collaboration avec les pouvoirs publics, transforma l'AIVG, en un Service social juif permanent.

Il assumait, de plus, la présidence d'une maison de retraite dont les pensionnaires n'avaient dû leur survie qu'aux interventions répétées de la reine Elisabeth. L'immeuble fut reconstruit pour répondre aux exigences de la gériatrie moderne. Paul Philippson, Léon Maiersdorf, Roger Lévi et R. Kouperman eurent l'honneur d'y recevoir la reine Fabiola. Les Communautés juives avaient été ruinées par l'occupant et la plupart des synagogues gravement endommagées. Rentrant de captivité en 1945, le lieutenant général Wiener, président du Consistoire jusqu'en 1956, se consacra à leur restauration, avec l'aide de Paul Philippson alors président de la Communauté israélite de Bruxelles.

Succédant au professeur Max Gottschalk, Paul Philippson, appelé en 1962 à la tête du Consistoire, s'attacha au développement de l'instruction religieuse juive dans les écoles publiques et au rayonnement des relations juéo-chrétiennes. Il entretint des relations chaleureuses avec le cardinal Suenens, archevêque de Malines, et avec le pasteur Dr A.J. Pieters, président du Synode protestant.

Il entra aussi en 1946 au conseil d'administration de la Jewish Colonization Association créée en 1891 par le baron de Hirsch et sa femme, fille du sénateur Bisschoffsheim, dans le but d'assurer la promotion matérielle et sociale des Juifs d'Europe orientale. Franz Philippson l'avait présidée de 1919 à 1929. Paul Philippson en devint vice-président et participa au sauvetage, à l'émigration et à l'intégration en Argentine, au Brésil, au Canada puis en Israël, de dizaines de milliers de victimes des persécutions de la guerre.

En homme courageux, fidèle à ses convictions religieuses et civiques, il les a aidés à retrouver, dans notre pays ou ailleurs, une vie libre, féconde et heureuse.

Archives des institutions citées. — Archives des Forces Belges en Grande-Bretagne.

Livre d'or de la Mission militaire belge auprès du Commandement interallié, 1944-1945. — *Revue de la Centrale d'Œuvres sociales juives*, n° 195, 1978 et n° 256, 1992. — *Eeuwfeest van de Israelitische gemeente Antwerpen : 1876-1976*, s.l., 1976. — *La grande synagogue de Bruxelles : 1878-1978*, Mechelen, 1978. — *Brochure du 150^e anniversaire du Consistoire Central*, 1958. — J.M. Schoefs, *Chrétiens et Juifs en Belgique*, 1985. — Th. Norman, *An outstretched arm*, London, 1985.

Jean Bloch

PIRE, Georges, Charles, Clément, Eugène, François, Ghislain, en religion DOMINIQUE, dominicain, prix Nobel de la Paix en 1958, né à Dinant le 10 février 1910, décédé à Louvain le 30 janvier 1969.

Le père Pire est fils d'un instituteur au tempérament sévère, prudent et méthodique. Sa mère, mariée très jeune, de caractère plus insouciant, lui inculque très tôt le respect des autres. Il est l'aîné d'une famille de sept enfants dont seuls quatre ont survécu. La première guerre le mène en exode en France puis il continue ses études secondaires au Collège de Bellevue à Dinant. Hésitant entre une vocation séculière et religieuse, il effectue une première année de philosophie au Séminaire de Floreffe en 1927. Dès 1928 cependant, il entre au Studium des dominicains de la Sarte à Huy, où il achève sa philosophie. En 1932, ses supérieurs l'envoient à l'Angelicum, l'université dominicaine de Rome pour y poursuivre ses études de théologie. Il y est ordonné prêtre en 1934. Il s'oriente vers la théologie morale qui correspond mieux à son tempérament que la dogmatique.

Sa thèse, *Miséricorde chrétienne et apathie stoïcienne chez Clément d'Alexandrie. Essai sur les relations du christianisme et de l'Hellénisme dans la morale de Clément d'Alexandrie*, sur l'infiltration de la doctrine de l'apathie stoïcienne dans la pensée et les écrits chrétiens du II^e siècle en souligne le caractère destructeur. L'essentiel en sera publié sous le nom de Henri-Dominique Pire (O.P.), *Piété ou insensibilité? Le témoignage de Clément d'Alexandrie*, Thuillies, Edition Ramgal, 1939 (*Bibliothèque Orientation*). On le devine déjà préoccupé d'autrui et

désireux d'action concrète. Sa formation est complétée par un programme intensif d'un an en sciences sociales et politiques à l'Université de Louvain.

Après ses études, il devient professeur de morale à la Sarte en 1937. Il remplit aussi les fonctions d'économiste du couvent. Il semble avoir eu peu de goût pour l'enseignement et a laissé le souvenir d'un professeur ennuyeux et d'un examinateur sévère. Dès 1938, il fonde un cercle de théologie pour les jeunes de mouvements de jeunesse à Huy. Il en crée aussi à Bruxelles et à Liège. La même année, il met aussi sur pied les Stations de Plein Air à Huy, en faveur des enfants de milieux déshérités. Les Stations permettront de nourrir jusqu'à mille enfants pendant la guerre et elles accueilleront de nombreux petits Belges et Français mis ainsi à l'abri des bombardements. L'œuvre est étendue ensuite aux familles de ces enfants par la création d'un Service d'Entraide familiale, premier service bénévole du genre. Au cours de la guerre 1940-1945, il est aumônier de l'Armée Secrète de la région et agent des Services de Renseignement et d'Action. De 1946 à 1953, il occupe la charge de curé de la Sarte, seule cure desservie par des dominicains en Wallonie. Il accomplit son devoir de pasteur avec conscience et générosité. Bien organisé, méticuleux, ne ménageant pas sa peine, il n'abandonne pas ses œuvres d'avant-guerre.

En 1949, son attention est attirée par hasard sur la situation des réfugiés de l'Est dans les camps en Allemagne et en Autriche. Le confrencier, à l'un de ses cercles de théologie, le colonel Edward Squadrille, est un ancien responsable d'un camp de réfugiés dans le Tyrol autrichien. Le père Pire et ses ouailles sont vivement émus par leur détresse et réagissent par une proposition de parrainage immédiat d'une quarantaine de réfugiés, en correspondant avec eux et leur envoyant de menus colis. Le père Pire décide de se rendre en Autriche où il visite l'ensemble des camps et sanas. Il témoigne de son expérience dans *Les Personnes Déplacées. Du Rhin au Danube avec 60.000 D.P.* (Huy, 1950). Le réseau de parrainage est développé grâce à des collaborateurs fidèles et à des comités de patronage. Plus de 18.000 personnes seront touchées par l'Aide aux Personnes déplacées dont le premier président sera Edward Squadrille. Le Père est décidé à sortir les réfugiés des camps. Il a le souci, en particulier, du

Hard Core, noyau dur dont aucun pays ne veut parce qu'ils sont trop âgés, malades ou appartiennent à des familles trop nombreuses. A ceux-là, il veut proposer un accueil, au nom de l'attention fraternelle par delà les barrières nationales, raciales ou religieuses. Il s'oppose à la «bienfaisance de clientèle» qu'il a observée dans les camps. De 1950 à 1954, il parvient à ouvrir quatre homes pour réfugiés âgés, en Belgique, à Huy, Esneux, Aartselaar et Braine-le-Comte. Pour l'accueil des familles, il imagine les «villages européens» à proximité d'une usine pouvant fournir du travail au chef de famille. Il en crée sept, entre 1956 et 1959, cinq en Allemagne, à Aix-la-Chapelle, Augsburg, Spiesen, Wuppertal, Euskirchen, un en Autriche, à Bregenz, un en Belgique, à Berchem-Sainte-Agathe. Dès 1953, il lance l'idée de «l'Europe du Cœur», telle une véritable croisade. Son propos est d'unir les bonnes volontés faisant fi des divisions nationales, confessionnelles, sociales, linguistiques. Il y voit la possibilité de faire échec aux préjugés, dans la réalisation d'un travail en commun autour d'un problème humain à résoudre ensemble. Face au projet d'une Europe économique ou politique, il développe en contrepoint celui d'une Europe «du cœur».

Pour son œuvre de pacification et de fraternisation, il reçoit, le 10 novembre 1958, le prix Nobel de la Paix qui lui est décerné à l'unanimité. Le président, Gunnar Jahn, précise qu'il lui est attribué davantage pour l'esprit qui a animé son action que pour ses résultats. Dès lors, le père Pire a le sentiment d'être investi d'une mission universelle. Il crée l'association Le Cœur ouvert sur le Monde. Il veut promouvoir des réalisations ponctuelles, modestes et utiles, d'une part, mais aussi créer un esprit fraternel, un dialogue vrai entre les hommes. En 1960, il ouvre une Université de Paix, dont la première pierre en est posée à Tihange près de Huy, lieu de rencontre, ouvert et libre, pour des jeunes de bonne volonté de tous horizons en vue de les former à devenir, là où ils vivent, de bons ouvriers de paix. Dès avant son inauguration officielle en 1964, elle aura déjà accueilli plus de 400 participants. En 1960 également, il met sur pied les Amitiés Mondiales, un réseau d'échanges épistolaires amicaux sur toute la planète. La même année, il lance les Parrainages Mondiaux pour aider des enfants et adolescents d'Afrique et d'Asie par le payement

des frais scolaires et par l'échange de correspondance.

Enfin, après un voyage au Pakistan, toujours en 1960, sur invitation gouvernementale, pour y examiner le problème des réfugiés, le père Pire fonde une première Ile de Paix, en 1962, à Gohira, au Pakistan Oriental, aujourd'hui Bangladesh. Elle veut être une petite communauté rurale gérée par une équipe de techniciens occidentaux aidés par des techniciens indigènes, pour favoriser au maximum l'initiative des autochtones et être un témoignage désintéressé de fraternité humaine. Une seconde Ile de Paix, est fondée en 1968, à Kalakad, au sud de l'Inde. Après son décès, viendront Tombouctou (Mali), en 1975, Yalogo (Burkina Faso), en 1982, et Bolama (Guinée-Bissau), en 1984.

Le fondateur de l'Université de Paix veille aussi sur la jeunesse étudiante : l'Action en faveur des Etudiants étrangers aide, depuis 1960, les étudiants sans bourse et en difficulté, obligés de quitter leur pays pour des raisons politiques ou ethniques. En 1968 encore, suite aux événements de Prague, le Père se porte à l'aide d'étudiants tchèques réfugiés à Vienne, pour leur faciliter l'accès aux établissements d'enseignement belges.

Outre des articles et exposés, le père Pire écrit, en 1966, son ouvrage *Bâtir la Paix* qu'il a coutume d'appeler «petit manuel du bon citoyen du monde». Publié à Bruxelles, il est traduit en allemand, anglais, danois, espagnol, italien, japonais, néerlandais, norvégien, portugais et suédois. Sous forme d'entretiens avec le docteur Dricot, médecin et ami actif à l'Ile de Paix de Gohira, il offre un ensemble de conseils à méditer.

Dominique Pire est parvenu à transmettre un message, d'apparence simple et de bon sens, à des gens de toutes obédiences, du haut en bas de l'échelle sociale. Son pouvoir de persuasion a suscité les énergies les plus diverses. Ses contemporains ont, en outre, remarqué son talent pour synthétiser, schématiser les problèmes pour parvenir à une action rapide et sa volonté d'aller jusqu'au bout avec ténacité. En 1968, il s'engage dans une nouvelle campagne pour la défense des droits de l'homme. Au moment de sa mort inopinée, début 1969, due aux suites d'une intervention chirurgicale, il préparait un nouveau livre en collaboration avec le professeur Raymond Vander Elst de l'Université libre de Bruxelles. Paru la même année, *Vivre ou*

Mourir Ensemble reprend ses principales interventions des dix dernières années.

Fr. Weyergans, *Le Père Pire et l'Europe du Cœur*, Bruxelles - Paris, 1958. — D. Pire, *Souvenirs et entretiens*, recueillis par H. Vehenne, Paris - Bruxelles, 1959. — Dominique Pire, dans *Les Prix Nobel en 1958*, Stockholm, 1959, p. 74-76. — *Le Père Dominique Pire. Esquisse d'une psychologie*, dans *La paix par le dialogue*, Huy, (s.d.), p. 3-16. — *Notice biographique relative au R.P. Pire*, *ibidem*, p. 74-79. — P. Lévy, *Le Père Pire qui voulait bâtir la paix*, dans *Saisons d'Alsace*, n° 30, 1969, p. 227-236. — L. Moulin, *D. Pire (1910-1969)*, dans *Ces Belges, reflets de la Belgique*, Bruxelles, 1980, p. 194-197. — I. Abrams, *Pater Georges Pire-Nobelpreis des Herzens*, dans *Der Friedens-Nobelpreis 1953-62*, Zug, 1990, p. 62-73, 193.

Reportages télévisés réalisés par la B.B.C. (1964), la Télévision Suisse Romande (1966, 1968, 1969), la Télévision Française (s.d.). — Film réalisé par la Radio Télévision catholique belge, conservé à l'Université de la Paix. — Disque présenté par G. Kleinman : *Entretiens avec D. Pire*, 1968.

Béatrice Verhaegen et André Tihon

PIRENNE, Jacques, Philippe, comte, avocat, historien, secrétaire du roi Léopold III, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Gand le 26 juin 1891, décédé à Hierges (France) le 7 septembre 1972.

D'ascendance franchimontoise, Jacques était le fils de Henri Pirenne qui, après avoir professé une année à l'Université de Liège, fut chargé en 1886 d'enseigner l'histoire de Belgique, l'histoire du Moyen Age et l'histoire économique à l'Université de Gand. C'est à l'université de Gand que, de 1909 à 1914, Jacques Pirenne fit conjointement ses études de droit et d'histoire. Conjonction qui sera décisive sur l'orientation de sa carrière scientifique. Outre son père, figure dominante de l'école historique belge, il eut comme professeurs notamment Joseph Bidez qui lui fit découvrir le *Phédon* de Platon, Franz Cumont qui l'initia à l'épigraphie grecque et Paul Fredericq qui suscita en lui une attirance pour le protestantisme.

Sa thèse de doctorat en histoire sur *La politique financière des ducs de Bourgogne* était terminée lorsque se déclencha la première guerre

mondiale. Il partit pour la France avec la volonté de s'engager dans l'armée belge. Ce qu'il fit après avoir épousé Adrienne De Drijver en l'église Saint-Pierre à Neuilly. En octobre 1915, il fut affecté au service topographique militaire et, plus particulièrement, à l'établissement des plans des différents secteurs allemands. Le 27 mars 1916, il apprit que son père avait été emmené en captivité en Allemagne pour s'être opposé à la flamandisation de l'Université de Gand et à sa réouverture sous contrôle ennemi. Le roi d'Espagne, informé par le roi Albert, ne réussit pas à obtenir sa libération. Un an plus tard, Jacques Pirenne passa à la 1^{re} brigade d'artillerie où il servit jusqu'à l'Armistice. Entretemps, il avait assuré le secrétariat d'une commission de recrutement à Paris, réussi ses examens de droit au Havre et publié *Les vainqueurs de l'Yser*, illustré par son ami James Thiriar.

Rentré à Bruxelles avec sa femme et ses deux fils, il s'inscrivit au barreau et effectua son stage chez Paul Hymans. Mais, en même temps, il milita au sein du Comité de politique nationale et de l'éphémère Parti national populaire qu'animait Pierre Nothomb et Adrien van der Burch. La cuisante défaite électorale infligée à ce parti en 1921 lui fit comprendre, écrivait-il dans ses *Mémoires*, «qu'on ne fait pas de politique avec des idées et en luttant hors cadre». Il se désintéressa, dès lors, de la politique active mais accepta le secrétariat général de La Ligue nationale pour la défense de l'Université de Gand et de la liberté des langues que présidait son père.

Avocat, Jacques Pirenne le resta jusqu'en 1940 et la pratique du droit, jumelée à sa passion de l'histoire, l'incita à l'étude des textes juridiques anciens. En 1921, l'Université libre de Bruxelles lui confia la chaire d'histoire du droit qu'elle venait de créer. Jean Capart assista à sa leçon inaugurale, le 17 mars 1922 et lui fit observer qu'un champ nouveau de recherches pouvait s'ouvrir à lui : le droit de l'Égypte pharaonique. Le jeune professeur se laissa tenter puis s'enthousiasma pour une civilisation où le droit, la religion, la philosophie et l'art s'éclairaient mutuellement. Il rejoignit les savants qui s'étaient groupés, depuis peu, à la Fondation Egyptologique Reine Elisabeth. Claire Préaux a signalé et commenté dans l'*Annuaire 1974* de l'Académie royale de Belgique les très nom-

breuses monographies que Jacques Pirenne a publiées notamment dans *La Chronique d'Égypte*, dans l'*Annuaire* de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales fondé à l'ULB, dans les *Archives d'Histoire du droit oriental* et dans la *Revue internationale des droits de l'Antiquité*. Le lecteur s'y reportera mais il importe de citer ici les trois tomes de l'*Histoire des Institutions et du Droit privé dans l'Ancienne Égypte* (1933-1935), un monument d'érudition et d'interprétation originale qui valut à son auteur le Prix quinquennal des sciences historiques pour la période 1930-1935 et l'honneur de faire une série de conférences au Collège de France.

En mai 1940, Jacques Pirenne quitta la Belgique envahie. Il gagna d'abord Poitiers en pleine pagaille, puis Beynac en Dordogne avant de s'arrêter à proximité de Grenoble où il enseigna à la Faculté des Lettres. Ne supportant pas l'atmosphère pétiniste alors dominante en zone non occupée, il parvint à se faire inviter par le Conseil d'État de Genève à venir professer à l'université. Il était temps; ses prises de position pro-anglaises avaient été dénoncées à la police de Vichy. Le 30 octobre 1941, il donna sa leçon inaugurale d'histoire de la civilisation de l'Égypte ancienne. Mais, tout en poursuivant ses cours sur ce sujet, il décida de reprendre le vaste projet auquel il pensait depuis plusieurs années, «celui d'une histoire universelle envisagée en fonction des grands courants qui la dominent». Il renouait ainsi avec l'esprit des leçons qu'au lendemain de la première guerre mondiale, le roi Albert l'avait chargé de donner au prince Léopold. Dans l'avant-propos du premier volume des *Grands Courants de l'Histoire universelle*, il notait : «J'ai cherché à suivre à travers tous les siècles et chez tous les peuples, le développement des conditions économiques et sociales qui forment la base des sociétés; de montrer comment le droit et les institutions publiques et privées en procèdent; je me suis efforcé, en même temps, de suivre l'action qu'exercèrent sur le développement des peuples, les idées religieuses, morales, philosophiques et scientifiques, qui furent l'œuvre de grandes individualités dont l'influence a fait, de la masse humaine, l'humanité». Œuvre d'un seul auteur — ce qui est devenu exceptionnel pour les vastes synthèses — les quatre volumes des *Grands Courants de l'Histoire universelle* connurent d'emblée le plus grand succès et furent traduits successive-

ment en allemand, italien, espagnol, portugais et anglais. En 1944, en collaboration avec son fils Jacques-Henri, Jacques Pirenne qui, pressentant la proche défaite allemande, songeait à l'avenir de son pays, avait publié *La Belgique devant le nouvel équilibre du monde*.

Il rentra à Bruxelles, le 24 novembre 1944, la veille des émeutes provoquées par les FI (Front de l'Indépendance) et les communistes. Il reprit ses cours à l'ULB et y présida la Faculté de Philosophie et Lettres. Quelques semaines plus tard, mis en possession par le comte Capelle, de documents relatifs au souhait du gouvernement Pierlot de voir le roi Léopold III négocier avec les Allemands en juin-juillet 1940, il se sentit moralement obligé de s'engager dans la Question royale qui prenait une allure de plus en plus violente. Il n'avait guère d'expérience de la politique active et en ignorait le jeu des manœuvres et contre-manœuvres. Les documents de juin-juillet 1940 qu'il montrait à ses interlocuteurs — le Premier ministre Achille Van Acker, le ministre Albert Devèze, le président du Sénat Robert Gillon, le directeur du *Soir* Lucien Fuss, parmi d'autres — les impressionnaient mais, surtout, les inquiétaient.

Le 7 mai 1945, les Belges apprirent coup sur coup la capitulation de l'Allemagne et la libération du Roi par les troupes américaines près de Salzbourg. Jacques Pirenne écrivit aussitôt à Léopold III une longue lettre lui exposant l'état de l'opinion dans le pays et lui conseillant de rentrer sans tarder en Belgique. Cette lettre ne parviendrait jamais au Souverain; elle demeura retenue par les services du Régent. C'était révélateur de la mise en place des clans. Les 9 et 10 mai, le Prince Régent et une délégation ministérielle conduite par Achille Van Acker eurent des contacts à Strobl avec le Roi. Les entrevues furent rendues pénibles moins par l'attitude des ministres qui essayaient de temporiser que par le comportement du prince Charles qui manifestement — les témoignages concordent — se désolidarisait de son frère. Le Roi fut pris de malaises cardiaques dus à des spasmes nerveux. Invoquant son état de santé, il pria le Régent de continuer sa mission jusqu'à son rétablissement.

Se mit alors à tourner le carrousel des accords d'Achille Van Acker sur le retour du Roi et des retraits de ces accords, d'abord pour incapacité de maintenir l'ordre public en cas de ce retour, ensuite parce que des documents (contestables)

relatifs à l'entrevue de Berchtesgaden avaient été révélés.

Jacques Pirenne tenta vainement d'arrêter le carrousel. Par ses relations directes avec Léopold III et les contacts qu'il multipliait dans le pays, il fit bientôt figure d'élément perturbateur, de « personnage sans responsabilité » qu'il fallait obliger à « plier bagage ». « Je sentais partout où je me trouvais, écrivait-il dans ses *Mémoires*, même chez de nombreuses personnes fort attachées au Roi, un mouvement de recul devant la gravité que prenait la lutte. La force était du côté du gouvernement. M. de Sausmarez, de l'Ambassade de Grande-Bretagne, ne cachait pas que l'Angleterre soutenait Van Acker. Il devenait dangereux de montrer des sympathies pour le Roi. Combien de gens me dirent et m'écrivirent même : « Surtout ne me mêlez pas à ce débat ».

Le 8 avril 1945, désirant le soustraire aux attaques dont il était l'objet, Léopold III le nomma secrétaire du Roi. Il cessait ainsi d'être un « irresponsable ». Sa tâche principale fut, dès lors, la rédaction du *Livre blanc* sur la période 1936-1946 et des recueils suivants.

Sur ces entrefaites, le Roi se fixa à Prégny, près de Genève. Jacques Pirenne fit plus que jamais la navette entre la Suisse et Bruxelles où se préparait le lancement du journal *L'Occident*, financé par Solvay.

Le 9 janvier 1946, le Parlement fut dissous ; les élections étaient fixées au 17 février. Le Roi décida alors de retarder la diffusion du *Livre blanc* dont l'impression se terminait à Luxembourg. Il le fit savoir au gouvernement auquel il proposait, en outre, « de s'en remettre au pays pour lui demander de se prononcer, le plus vite possible, après les élections » sur la reprise de ses prérogatives constitutionnelles.

Les élections législatives du 17 février se soldèrent par la perte de 16 sièges sur les 33 que possédait le Parti libéral. Le PSC gagnait 19 sièges ce qui lui permettait d'en détenir 92 sur un total de 202. Ces résultats mettaient Jacques Pirenne très mal à l'aise. Il redoutait que Léopold III apparût comme le roi d'un parti. Il le redoutait d'autant plus qu'il se rendait compte que, pour certains dirigeants du PSC, c'étaient « les intérêts du parti qui jouaient, non ceux du pays ni de la vérité ». Il en résulterait, de sa part, une stratégie de contacts avec des personnalités socialistes et libérales. Contacts qui entraînerent des malentendus qui, dans certains cas, abouti-

rent à des tensions très vives avec les négociateurs sociaux-chrétiens. D'autres tensions opposèrent fréquemment Jacques Pirenne à Henri Weemaes, secrétaire privé du Roi, qui avait convaincu le Souverain d'imposer une grande réserve à l'égard « de toute manifestation extérieure ayant un caractère de propagande ». Ce qui signifiait la fin du journal *L'Occident*.

Se succédèrent un gouvernement socialiste de quelques jours (13-19 mars 1946) dirigé par Paul-Henri Spaak, un troisième gouvernement Van Acker (31 mars-10 juillet 1946) comprenant des socialistes, des communistes et des libéraux, un gouvernement Camille Huysmans formé le 3 août 1946 et de la même composition.

En mai 1946, contrairement à l'avis de Jacques Pirenne, le Roi avait accepté de retarder à nouveau la diffusion du *Livre blanc*, si une Commission d'Information était officiellement chargée d'établir un rapport exposant quels furent exactement les faits en litige. Jacques Pirenne, quant à lui, mettait au point le *Recueil des documents établis par le Secrétariat du Roi*.

En juin 1947, le rapport de la Commission d'Information parut enfin. Le moment était favorable : depuis le 20 mars 1947, un gouvernement social-chrétien-socialiste, dirigé par Paul-Henri Spaak, avait succédé au gouvernement de Camille Huysmans.

Au début de 1948, Jacques Pirenne réussit, d'une part, à organiser trois longues audiences de Paul-Henri Spaak avec le Roi, le 20 janvier et les 29-30 mai, et d'autre part à faire confirmer par Roger Motz que le parti libéral réenvisageait la Question royale dans le cadre d'une alliance avec le PSC contre « la politique étatiste et dirigiste ». Cela déblayait le terrain mais le risque d'enlèvement persistait. Pour y mettre fin, le PSC, poussé par sa base, provoqua la dissolution des Chambres et les élections du 26 juin 1949, les premières avec la participation des femmes, en application de la loi Carton de Wiart du 19 février 1948.

Le scrutin donna aux sociaux-chrétiens la majorité absolue au Sénat. A la Chambre, ils détenaient 104 sièges, soit 12 de plus qu'en 1946, les socialistes étaient ramenés à 66 sièges (moins 3). Ils avaient cependant bénéficié du recul communiste : 12 sièges au lieu de 23. Les libéraux, autres vainqueurs des élections, en gagnaient 13 et, avec 30 sièges, devenaient le troisième parti du pays.

Le mois précédant les élections, le 9 mai, le Roi avait accordé une importante interview au *New York Times*. Il avait déclaré qu'il considérait comme son devoir de retourner en Belgique. Sa première tâche serait alors de former un gouvernement national. S'il échouait dans cet effort, il serait disposé à abdiquer en faveur de son fils aîné. Dans ses *Mémoires*, Jacques Pirenne ne fait aucune allusion à l'interview publiée par le *New York Times*. Sans doute parce que cette initiative royale fut prise sans, voire contre son avis.

Après une longue crise ministérielle, Gaston Eyskens prit la direction d'un gouvernement PSC-libéral, le 11 août 1949. Le 27 octobre, le Sénat vota un projet de loi instaurant la consultation populaire sur la reprise par le Roi de ses prérogatives constitutionnelles. Le 10 janvier 1950, la Chambre vota à son tour le projet de loi.

Entre les deux votes, le 8 décembre 1949, Jacques Pirenne avait organisé, au Secrétariat du Roi, rue de l'Industrie à Bruxelles, une conférence de presse au cours de laquelle il remit aux représentants de la presse belge et étrangère le *Rapport du Secrétariat du Roi sur les événements politiques qui ont suivi la libération, mai 1945-octobre 1949*, que détenaient déjà les présidents des Chambres et le Premier ministre. Le 7 mars 1950, nouvelle conférence de presse après la remise du *Recueil de documents établis par le Secrétariat du Roi concernant la période 1936-1949* aux présidents des Chambres et au Premier ministre.

Réalisée le 12 mars, la consultation populaire donna 57,68 % de votes favorables au retour du Roi, c'est-à-dire quasi autant de voix que le total des voix réunies par le PSC et le parti libéral, lors des élections de 1949. Jacques Pirenne s'empressa de télégraphier à Prégny : « Adressons nos félicitations enthousiastes au Roi pour la confiance que le Peuple belge lui a témoignée. Saluons son prochain retour avec indicible joie. »

De toute évidence, le Secrétaire du Roi sous-estimait le clivage révélé par la consultation. Certes, il y avait une nette majorité de oui dans 7 provinces sur 9 et dans 21 arrondissements sur 30 mais cela ne suffisait pas à masquer les différences entre les majorités en Flandre (71,99 % de oui), en Wallonie (57,89 % de non) et à Bruxelles (51,31 % de non).

Reçu à deux reprises à Prégny, le 14 mars, Gaston Eyskens, s'exprimant à titre privé, sug-

géra au Roi un effacement, pendant un certain temps, en faveur du Prince héritier. Il confirma cet avis à Jacques Pirenne qui ne cacha pas son étonnement, voire son indignation.

Le 8 avril, au nom du bureau du PSB, Paul-Henri Spaak, Achille Van Acker et Henri Rolin remirent à Jacques Pirenne une proposition de solution prévoyant la formation d'un gouvernement, sans les socialistes, qui convoquerait les Chambres réunies pour constater la fin de l'impossibilité de régner, puis le retour du Roi en Belgique, suivi d'un discours du Trône dans la sérénité, au cours duquel Léopold III « déclarera qu'en vue d'assurer la concorde et le calme, il propose le vote d'une loi lui permettant de déléguer, dans certaines conditions, d'accord avec le gouvernement, l'exercice de ses pouvoirs au Prince héritier. La loi prévoirait que le Roi puisse mettre fin à ce régime avec l'accord du gouvernement ».

Le gouvernement Eyskens ayant démissionné, le 18 mars, le Prince Régent avait désigné successivement comme informateurs Gaston Eyskens, puis Henri Carton de Wiart, et comme formateurs Albert Devèze et Paul van Zeeland.

Jacques Pirenne, sans tenir le formateur Paul van Zeeland au courant de ses tractations, ne tarda guère à se montrer favorable à la proposition du bureau du PSB. Et, le 15 avril 1950, dans un message à la Nation, le Roi déclara qu'à la suite du vœu exprimé par la majorité des Belges, il estimait de son devoir de régner mais il ajouta la suggestion d'une délégation temporaire de ses pouvoirs au Prince héritier, délégation à laquelle il pourrait mettre fin, avec l'accord du gouvernement, au moment qu'il estimerait conforme aux intérêts du pays.

L'évidente concordance de la fin du message royal avec les propositions remises à Jacques Pirenne par le bureau du parti socialiste pouvait faire croire à la sortie du tunnel. Mais certains ne la souhaitaient pas au sein du PSB et de la FGTB, et leur influence demeurait déterminante. C'est ainsi que Paul-Henri Spaak fut chargé de notifier à Paul van Zeeland une exigence nouvelle : après la délégation des pouvoirs, le Roi devrait quitter provisoirement le territoire du royaume. C'était inacceptable par le Roi et par les sociaux-chrétiens. Déconcertés, les libéraux lièrent leur éventuelle participation à un gouvernement biparti à l'obligation pour le PSC de poursuivre les pourparlers avec les socialistes. Les sociaux-chrétiens refusèrent cette

obligation. Dès lors, Paul van Zeeland fit savoir au Prince Régent qu'il renonçait à sa mission de formateur devenue impossible, ce qui entraîna la dissolution des Chambres.

Aux élections législatives du 4 juin 1950, les sociaux-chrétiens obtinrent la majorité absolue à la Chambre des Représentants et au Sénat. Un gouvernement PSC homogène fut promptement formé sous la direction de Jean Duvieusart. Le 20 juillet, la motion constatant la fin de l'impossibilité de régner fut votée par 197 voix sociales-chrétiennes et la voix libérale de Hilaire Lahaye. Les autres libéraux, les socialistes et les communistes avaient quitté la salle au moment du vote.

Deux jours plus tard, Jacques Pirenne prenait place avec le Premier ministre dans l'avion ramenant le Roi et le prince Albert en Belgique. Par précaution, le prince Baudouin monta dans un second avion, de même que Henri Weemaes.

Très rapidement, à Charleroi et à Liège, se multiplièrent les grèves et les sabotages. Jacques Pirenne apprit que soixante-douze communistes étrangers, spécialistes de l'insurrection, étaient entrés en Belgique. Un Comité d'action préparait une marche sur Bruxelles. Dans ce contexte inquiétant, les relations entre Jacques Pirenne et le Premier ministre ne tardèrent pas à devenir franchement mauvaises. Elles l'étaient déjà, auparavant, entre le Secrétaire du Roi et Gaston Eyskens. Aussi bien, le Roi désigna comme Chef de son Cabinet le vicomte Berryer dont il attendait, tout comme Jean Duvieusart, une intervention favorable à la reprise des contacts avec Paul-Henri Spaak et les socialistes. Il en résulta une diminution considérable de l'influence de Jacques Pirenne.

Les 29 et 30 juillet, le Roi reçut une délégation de la Confédération nationale des Prisonniers politiques et Ayants-droit (CNPPA). Celle-ci suggéra une abdication en faveur du prince Baudouin si celui-ci n'était pas discuté après un délai d'un an d'exercice des pouvoirs royaux. Dans ses *Mémoires*, Jacques Pirenne n'évoquera pas ces audiences, à certains égards décisives. En fait, il sous-estimait la gravité du climat d'insurrection, même après l'échauffourée de Grâce-Berleur qui avait fait trois morts, dont un Hongrois et un Italien. Il croyait possible un rétablissement de l'ordre par le gouvernement et, tout comme le ministre Albert de Vleeschauwer, considérait comme dépassé par les événements le message royal du 15 avril.

Tout au contraire, le Premier ministre et le vicomte Berryer qui avait eu des conversations rassurantes avec Paul-Henri Spaak, estimaient qu'il fallait s'en tenir à l'esprit du message du 15 avril, complété par les suggestions de la CNPPA. Ils le dirent au Roi en présence de Jacques Pirenne qui protesta vivement. Léopold III, quant à lui, «ne voulait être la cause ni même le témoin d'une guerre civile». Quelques jours plus tard, après la conclusion, le 31 juillet, d'un accord des trois partis nationaux sur le texte d'un message à la Nation, le Roi confia à Jacques Pirenne son «horreur à l'idée du sang qui pourrait être versé à cause de lui». Par surcroît, il estimait ne pouvoir s'opposer à la quasi-unanimité des ministres. On ne manquerait pas de lui dire, précisa-t-il, que c'était «le renouvellement de la position de Wynendaele».

Les termes du message du Roi à la Nation connurent encore quelques avatars mais le Roi l'accepta dans sa totalité «pour des raisons d'apaisement national». Le 11 août, les Chambres réunies attribuèrent au prince Baudouin, par 351 voix et 8 abstentions, l'exercice des pouvoirs constitutionnels du Roi. Le Prince Royal — c'était son titre — prêta serment le même jour.

Pour Jacques Pirenne, c'était la fin d'une mission qui lui avait surtout valu des inimitiés et des déceptions. Il n'y était pas préparé et ne l'avait acceptée que par loyalisme. Un loyalisme dont le Roi se souvint en lui décernant le titre de comte. Il voua désormais sa grande capacité de travail exclusivement au métier d'historien. Il entreprit une *Histoire de la Civilisation de l'Égypte ancienne* dont les trois volumes parurent de 1961 à 1963. Puis, coup sur coup, furent publiés en 1965 *La société hébraïque d'après la Bible* et *La religion et la morale de l'Égypte ancienne*.

Elu à l'Académie royale de Belgique en 1945, il y fit de nombreuses communications. La dernière était consacrée à un *Mémoire du Roi Albert sur la chute du Cabinet Schollaert*, d'après un journal inédit que lui avait confié la reine Elisabeth. Il fit cette communication étant presque aveugle. Puis il se retira dans sa propriété de Hierges où il mourut, le 7 septembre 1972, face à la vallée inviolée de la Haute-Meuse qu'il ne voyait plus mais dont il sentait la présence apaisante.

La bibliographie complète de Jacques Pirenne a été établie par J. Gilissen, *In memoriam Jacques Pirenne (1891-1972)*, dans *Recueils de la Société Jean Bodin*, t. 31, 1973, p. XVII à XXIII. Voir également Cl. Préaux, *Notice sur Jacques Pirenne*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 140, Bruxelles, 1974, p. 157-195. — J. Pirenne, *Mémoires et notes politiques*, Verviers, 1975. — J. Duveusart, *La question royale. Crise et dénouement : juin-juillet-août 1950*, Bruxelles, 1975. — A. Van Acker, interview dans *Spécial*, 9 juillet 1975. — G. Eyskens, *De Mémoires*, Tielt, 1993. — J. Willequet, *La politique intérieure de 1926 à 1965*, dans *Histoire de la Belgique contemporaine 1914-1970*, Bruxelles, 1975, p. 101-174. — P. Theunissen, *1950. Ontknoping van de Koningkwestie*, Bruxelles, 1984. — X. Mabilie, *Histoire de la Belgique contemporaine, 1914-1970*, Bruxelles, 1986. — E. Witte et J. Craeybeckx, *La Belgique politique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, 1987.

Georges-Henri Dumont

POUPEYE, *Camille*, prénoms déclarés à l'état civil : Camiel, Karel, Pieter, Comeel, essayiste et critique dramatique, licencié en histoire de l'art et archéologie, né à Furnes le 26 mai 1874, décédé à Schaerbeek (Bruxelles) le 29 novembre 1963.

La bibliothèque paternelle recelait plus d'un trésor : Camille Poupeye put dès son enfance satisfaire sa soif de connaissance, son goût des voyages. Habitué à accompagner son père à la Chambre de Rhétorique, Poupeye assista à plusieurs répétitions où il découvrit ainsi le théâtre. Point important car cela détermina sa vie de futur critique dramatique. Professeur à l'Académie de Furnes, son père l'emmenait avec lui aux cours où Poupeye apprit à dessiner. Cet apprentissage fut bénéfique car, plus tard, de nombreux croquis servirent à illustrer ses livres. Il fit d'abord des études au Collège épiscopal de Furnes. En 1889, il entreprit des études d'ingénieur à l'Université de Louvain pendant deux ans.

Aux cours universitaires, Poupeye préféra bien vite la vie agitée et passionnante des marins et c'est en 1893 qu'il décida de partir autour du monde comme marin, prospecteur et aventurier. Il parcourut ainsi les Etats-Unis, les Antilles, le Brésil, l'Argentine, le Pérou, l'Afrique du Sud... Au contact de ces contrées lointaines,

il acquit une réflexion hardie et une sagesse philosophique.

Il revint en 1897, démuni d'argent mais plus riche en souvenirs et expériences, rapportant des carnets de notes et de dessins, témoins de quelques civilisations. Il entama alors des études de brasseur à La Panne pour travailler ensuite avec son frère.

En 1904, ayant repris goût à l'art, il s'inscrivit aux cours d'art et d'archéologie à Bruxelles. Au bout de trois ans, il obtint le titre de licencié en art et archéologie.

Pendant la guerre 1914-1918, Poupeye se retira à Londres, où il rencontra, parmi les nombreuses personnalités, Harald Hamar qui venait d'écrire une pièce de théâtre. Celui-ci lui soumit la lecture de son texte. S'ensuivirent de longues discussions et une belle amitié. C'est ainsi, qu'inconsciemment, Camille Poupeye découvrit sa véritable vocation : critique dramatique. Grâce à Hamar, il fit la connaissance d'auteurs divers dont Bernard Shaw, Josip Kosor (dramaturge croate) et bien d'autres encore. Toutes ces rencontres eurent pour effet d'imprégner définitivement Poupeye du goût pour le théâtre.

En 1920, il collabora à la revue *Médicis*, revue littéraire et artistique ayant pour objet la propagande et la vulgarisation artistique.

Plus tard, la revue *Médicis* s'éteignit et Poupeye trouva refuge, pour ses articles, auprès de *La Revue de l'Œuvre* où il rencontra Lugné-Poe, qui devint son ami. Il rencontra par après Michel de Ghelderode qu'il soutiendra pour toutes les créations théâtrales. Si le critique aida le dramaturge, ce dernier, par ses écrits, illumina Poupeye dans sa conception de l'art dramatique.

En parallèle, il collabora à la revue *La Renaissance d'Occident* (1923) où il développa la rubrique du théâtre étranger et, jusqu'en 1929, il publia une série importante d'essais consacrés aux « dramaturges exotiques » (O'Neill, Tchekhov, Synge, Pirandello...). Vers 1900, Poupeye s'intéressa à l'étude de l'homme et de son anatomie : il consulta, sur les conseils de son ami le peintre Albert Geudens, des livres d'anatomie destinés aux apprentis-artistes. Il compulsait aussi des livres sur la sculpture grecque et la peinture. Charmé par tant de grâce et de beauté, Poupeye se sentit attiré par les arts plastiques.

En 1923, Camille Poupeye fit découvrir Eugène O'Neill, écrivain américain, alors inconnu en nos contrées (articles publiés dans la revue *La Renaissance d'Occident*).

Sous la rubrique « théâtre étranger », il continua à présenter d'autres écrivains d'une aussi grande valeur dramatique. Par la suite, parurent des études sur le Nô japonais, le théâtre russe (Tchékhov), irlandais (Synge), italien (Pirandello), allemand (Wedekind) et hindou.

En 1927, Camille Poupeye s'intéresse à la mise en scène : il écrit un ouvrage intitulé *La mise en scène théâtrale d'aujourd'hui*, dans lequel il retrace toute l'histoire de la mise en scène.

En 1933, Camille Poupeye édite son livre *Le théâtre chinois*, où il étudie le phénomène théâtral chinois : ses origines, ses caractéristiques, ses apports, ses influences.

Camille Poupeye, en dehors de la rédaction de ses ouvrages, collabora à maintes revues, il devint ainsi le chroniqueur attitré de plusieurs d'entre elles : *La Renaissance d'Occident*, *Toneelgids*, *7 Arts*, *Journal des théâtres*, *Le Rouge et le Noir*, *L'Indépendance belge*, *Midi-Journal*...

En 1937, Camille Poupeye fut chargé d'assister, en tant que critique belge, au 20^e festival international du théâtre en URSS. Ce voyage lui causa quelques désagréments : il se vit exclu des colonnes de *Midi-Journal*. Mais d'autres revues acceptèrent de publier ses « impressions » : *Drama*, *Jeune France*.

Après la guerre 1940-1945, Camille Poupeye se mit à l'élaboration de ses « Mémoires ».

De 1950 à 1954, il donna des cours d'histoire du théâtre à l'Institut pour Journalistes.

Après 1957, il s'éloigna des activités de la capitale, ne se rendant que quelques fois à la Taverne des Galeries ou au café Gambrinus. Le parc Josaphat de Schaerbeek devint son dernier endroit de prédilection.

Nicolas van der Veken, sculpteur malinois du XVII^e siècle : Malines, Editions L. et A. Godenne, 1911. Essai. Camille Poupeye retrace l'ensemble de la Renaissance flamande et sa splendeur ainsi que la vie de van der Veken qui fut décorateur, mais aussi sculpteur sur bois polychromé ; il fabriqua des Dieux de pitié, des figures de Saints...

Les jardins clos et leurs rapports avec la sculpture malinoise : Malines, Editions L. et A. Godenne, 1912. Les jardins clos sont des chapelles à reliques, actes de foi naïfs et populaires.

Théodore Verhaegen, sculpteur malinois du XVIII^e siècle : Bruxelles-Paris, Editions G. Van

Oest et Cie, 1914. Théodore Verhaegen travailla pour les fabricants de cuirs dorés. Il fournit des confessionnaux, des stalles, des tabernacles, des autels...

Ces trois livres sont nés de la passion de Camille Poupeye pour les arts plastiques.

Les Dramaturges exotiques (2 tomes) : Bruxelles, Editions de la Renaissance d'Occident, 1924-1926. Ces articles nous font connaître toute l'œuvre d'auteurs russes, tchèques, yougoslaves, américains, allemands, suédois, irlandais, siciliens, écossais, anglo-irlandais ; ainsi que trois importantes études sur le théâtre expressionniste, le Nô japonais et le théâtre hindou. Celles-ci entraînent non seulement un renouvellement dans un répertoire trop désuet, mais elles déterminèrent aussi l'orientation de quelques écrivains comme Michel de Ghelderode.

La mise en scène théâtrale d'aujourd'hui : Bruxelles, Editions de l'Equerre, 1927. Il nous présente le théâtre allemand, le théâtre soviétique, le théâtre juif, le théâtre flamand et toutes les conceptions les plus audacieuses des théâtres d'avant-garde. Il y étudie la situation des arts du théâtre à la fin du XIX^e siècle.

Le livre est sorti à un moment propice car beaucoup de metteurs en scène (Delacre, Pitoeff, Baty, Dullin, Jovet, Craig, Meyerhold...) voulaient réformer le théâtre. Poupeye étudia ces révoltes, fit des comparaisons et conclut à un retour aux sources, une redécouverte de l'essence théâtrale : la représentation.

Le théâtre chinois : Paris-Bruxelles, Editions Labor, 1933. Il retrace d'une façon remarquablement documentée, l'histoire et les traits particuliers de cette grande tradition théâtrale, si différente des codes et des habitudes qui régissent les scènes d'Occident. C'est un examen complet au niveau historique, social, esthétique et littéraire du théâtre chinois.

Les théâtres d'Asie : Bruxelles, édité par *Les Cahiers du Journal des poètes*, 1937. Premier volet des *Souvenirs de jeunesse* (voir *Danses dramatiques*).

Danses dramatiques et théâtres exotiques : Bruxelles, édité par *Les Cahiers du Journal des poètes*, 1941. Deuxième volet des *Souvenirs de jeunesse*. Camille Poupeye a rapporté de ses diverses randonnées une documentation unique sur le théâtre exotique. Il s'agit d'un théâtre où l'absence presque complète de décors et d'ac-

cessoires laisse au spectacle toute sa pureté, où l'art dramatique naît presque uniquement du jeu de l'acteur. A ses textes déjà riches en information, Camille Poupeye ajoute des illustrations qui font comprendre la signification des gestes dramatiques, les détails des costumes, inspirés de la Haute Antiquité et les dispositions de la scène. Ces milliers de croquis sont pris sur le vif lors de ses voyages.

Peu de gens voyageaient à cette époque, peu d'entre eux s'intéressaient à la vie des indigènes, voire à leur théâtre. Poupeye fut ainsi un des premiers Occidentaux à assister à des spectacles préservés de toute infiltration étrangère. Il put revivre, au cours de ses voyages, toute l'évolution, toute l'histoire du théâtre. Ne connaissant du théâtre que ce que ses professeurs avaient bien pu lui apprendre, il se forgea une opinion personnelle sur l'origine et l'évolution de l'art dramatique.

Camille Poupeye écrivit aussi de nombreux articles dans les journaux cités plus haut.

En 1904, il devint membre du Cercle archéologique de Bruxelles; en 1923, il fit son entrée au Cercle Gauchez; vers 1950, il fut président du Conseil national d'Art dramatique et en 1955, il fut président de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique.

N. Verlent, *Camille Poupeye : essai de bibliographie précédé d'une introduction à la vie et à l'œuvre du critique dramatique*, 2 vol., mémoire de licence présenté à la Katholieke Universiteit Leuven en 1974 (inédit). — M. Gauchez, *A la recherche d'une personnalité : études et monographies belges*, Bruxelles, 1928, p. 251-260. — *Camille Poupeye*, dans *Bibliographie des écrivains français de Belgique 1881-1960*, t. 5, (O-P-Q), dir. J. Detemmerman, Bruxelles, 1988, p. 202-207.

Marianne Marichal

Q

QUIÉVREUX, Louis, François, Marie, pseudonyme occasionnel : PIERRE NOVELIER; journaliste, né à Molenbeek-Saint-Jean (Bruxelles) le 15 mai 1902, décédé à Uccle (Bruxelles) le 19 octobre 1969.

Fils du capitaine-commandant Louis Quiévreux, décédé au Congo en 1906, Louis Quiévreux est élevé par sa mère. Après des études primaires à Frasnes-lez-Buissenal et dans sa commune natale de Molenbeek-Saint-Jean, il obtient son diplôme d'instituteur à l'École normale Charles Buls. Il passe peu de temps dans l'enseignement. En 1924, il entre à *La Dernière Heure*, après s'être fait remarquer à l'occasion d'un concours littéraire organisé par ce journal. Journaliste polyvalent, comme on l'est généralement à l'époque, il sera également envoyé spécial permanent de *France-Soir* à Bruxelles; il est aussi correspondant de divers journaux britanniques; il le redeviendra après la Libération. De 1937 à 1940, il est reporter indépendant de la chaîne américaine NBC (National Broadcasting Corporation) de New York. A la Libération, il effectue son premier grand reportage à Londres; il en ramène une primeur : la promesse de Winston Churchill de venir à Bruxelles et la date de sa visite. Pendant la guerre, pour ne pas servir l'occupant, Louis Quiévreux avait renoncé au journalisme; il enseigna l'anglais à l'École Charles Buls et à l'Institut de la Vierge fidèle, à Bruxelles. C'est au lendemain de la Libération qu'il trouve véritablement sa voie. Ayant toujours été intéressé par l'histoire et le folklore de la capitale, Louis Quiévreux avait, très jeune, amassé une vaste documentation sur ce sujet, documentation qu'il ne cessera d'enrichir.

Observateur attentif de la vie de tous les jours à Bruxelles, il devient, comme journaliste indépendant cette fois, le spécialiste par excellence de tout ce qui a trait à la capitale. Au point que quand il meurt, un seul journaliste sera de taille à lui succéder, l'Ixellois Jean d'Osta, citoyen

d'adoption d'Uccle, que Louis Quiévreux avait aidé à entrer en journalisme. Pendant près d'un quart de siècle, ce dernier sera, dans *La Lanterne* et dans *Le Soir*, le témoin de *Ce jour qui passe dans Bruxelles, notre capitale* et le conteur de *Mes Mille et Un Bruxelles*, titre de trois recueils de ses articles. Auteur de *Bruxelles. Guide de la capitale et de ses environs*, de *Bruxelles, notre capitale. Histoire, folklore, archéologie*, d'un *Dictionnaire du dialecte bruxellois* préfacé par un autre spécialiste en la matière, Roger Kervyn de Marck ten Driessche, d'une histoire de sa *Belle commune d'Uccle* dont il était à son tour devenu citoyen d'adoption, il n'est pas un aspect de Bruxelles et subsidiairement de l'un ou l'autre faubourg, que Louis Quiévreux n'ait traité. Précurseur, il dénonça en un temps où les plans d'aménagement immobiliers n'étaient pas encore entrés dans les mœurs le massacre urbanistique et architectural de Bruxelles.

Journaliste dans l'âme, Louis Quiévreux — alias Pierre Novelier pour les lecteurs du *Soir* — s'est essayé en littérature avec un petit *Livre d'images* « tout empreint d'une intense poésie et tout frémissant d'une suave tendresse pour les coins de terre qu'il a connus et les coins de ville qu'il a aimés », selon l'expression de Jean d'Osta. Parmi ces coins figurait Frasnes-lez-Buissenal où la famille de Louis Quiévreux s'était fixée, où il avait passé une partie de son enfance, où il allait se retremper dans la nature et où il se fit enterrer. Défenseur de la langue française, il avait relevé les *Flandricismes, wallonismes et expressions impropres dans la langue française* et avait fait sortir de l'ombre les *Meilleures pages* de Léopold Courouble, le romancier ayant « incarné avec humour et tendresse narquoise la bourgeoisie bruxelloise ». Louis Quiévreux collabora à de nombreux périodiques, à commencer par la revue littéraire *Le Thyrsé* de l'infatigable Léopold Rosy. Prati-

quant l'anglais, il avait consacré un volume à *L'Île anglaise et ses institutions*, un autre à *La Grande-Bretagne et ses littérateurs*, thème ensuite de causeries à la Radiodiffusion nationale belge; il avait fait paraître enfin une sélection des œuvres de Shakespeare. Hispanisant, Louis Quiévreux a réalisé de nombreuses émissions pour l'INR, la RTB et la BRT sur la musique populaire et classique espagnole, sur la guitare et le luth. Son engouement pour la guitare aboutit à la création de la classe de guitare du Conservatoire royal de Musique de Bruxelles. Défenseur des animaux il mena campagne, alors que la presse ignorait généralement ces problèmes, contre la tenderie, l'exploitation des chiens de trait, des chevaux de mine, les conditions effroyables de transport des chevaux de boucherie et surtout la vivisection. Ce pourquoi la Coalition mondiale pour l'Abolition de la Vivisection lui décerna sa médaille d'or.

Renseignements aimablement communiqués par Mme Anne Quiévreux. — Bibliothèque Lionel Bertelson acquise par le Crédit communal de Belgique, à Bruxelles.

L. Bertelson, *Dictionnaire des journalistes - écrivains de Belgique*, Bruxelles, 1960, p. 96-97. — Louis Quiévreux, dans *Bibliographie des écrivains français de Belgique 1881-1960*, t. 5, (O-P-Q), dir. J. Detemmerman, Bruxelles, 1988, p. 235-238.

Gustave Fischer

QUINET, Fernand, violoncelliste, compositeur et chef d'orchestre, né à Charleroi le 29 janvier 1898, décédé à Liège le 24 octobre 1971.

Fernand Quinet est né dans un milieu favorable à la musique. Son père, Joseph, flûtiste remarquable, professeur au Conservatoire de Charleroi, est l'auteur d'une *Théorie de la musique* autrefois très appréciée. Sa sœur aînée Hilda, pianiste estimée, fut professeur au même conservatoire de 1927 à 1957. Avant de connaître l'alphabet, Fernand Quinet, qui ne fréquenta que l'école primaire, lisait déjà les notes de musique et pianotait. Très jeune, il fut orienté vers l'étude du violoncelle auprès d'un bon professeur, Ciriadès. Son véritable maître fut toutefois Adolphe Biarent (1871-1916), une grande personnalité du monde musical, qui lui apprit l'har-

monie et le contrepoint et l'initia à la musique de chambre en l'intégrant dans son groupe du «Decem musical».

Avec son épouse, Biarent entreprit aussi de combler les lacunes de l'instruction de son protégé et il le présenta à la société locale. C'est ainsi que Fernand Quinet fit la connaissance d'Annie Besant, prêtresse de la Théosophie, et du peintre Anna Bock. En 1910, le garçon âgé de douze ans jouissait déjà d'une bonne réputation de virtuose. Il s'inscrivit au Conservatoire royal de Bruxelles dans la classe d'Edouard Jacobs pour le violoncelle. Il remporta rapidement toutes les distinctions les plus élevées pour le solfège et le violoncelle (1911), l'harmonie (1913), la fugue (1916). De plus, il reçut le prix Van Cutsem (1913) et fut le premier violoncelliste récompensé par le Prix de virtuosité (1914).

La guerre de 1914-1918 fut la période la plus pénible de la vie de Fernand Quinet et influença son comportement. Le père ayant déserté le foyer et noué d'autres liens, Fernand Quinet s'institua dès lors chef de famille. Pour assurer la subsistance des siens, il jouait du violoncelle dans les cirques, à l'orchestre du Théâtre de la Monnaie et fonda, avec un camarade du Conservatoire de Bruxelles, Alphonse Onnou, un quatuor à cordes qui allait devenir célèbre sous le nom de «Quatuor Pro Arte». Il donnait tout ce qu'il gagnait à sa famille et vivait dans la misère au point de devoir faire le trajet à pied de Bruxelles à Charleroi. Ses protecteurs, Alfred Wotquenne, bibliothécaire au Conservatoire, et Maurice Kufferath, directeur du Théâtre de la Monnaie, s'efforcèrent d'adoucir son sort tout en complétant sa culture générale. Ils tentèrent de l'aider financièrement en le recommandant pour des concerts auprès des familles aisées de la Capitale. Quant à Léon Du Bois, le directeur du Conservatoire, il le conduisit avec doigté vers le prix de Rome, car la personnalité de son élève s'affirmait. Dans une lettre à sa mère, Fernand Quinet écrivit qu'il voulait devenir un homme distingué et un musicien «moderne». Dès cette époque, ses maîtres étaient Haydn, Fauré, Debussy et bientôt Ravel.

La fin de la guerre éclaircit un peu l'horizon. Le jeune compositeur, dont on connaissait maintenant déjà quelques œuvres, tenta sa chance au prix de Rome. La session de 1919 étant une session de rattrapage, Fernand Quinet n'avait pas

de chance d'obtenir le premier prix mais il décrocha brillamment le second avec *La Légende de Béatrice*, qui allait connaître un grand succès lors de concerts où le compositeur s'affirmerait aussi comme chef d'orchestre. Cela attira sur lui l'attention de Jules Destrée qui devint son protecteur. Pour lui faire plaisir, Fernand Quinet organisa des concerts dans les Maisons du Peuple.

Milicien de la classe de 1918, il fit son service, pour la période de 1919 à 1921, au 1^{er} régiment des Guides, dont le colonel était le baron Victor Buffin, musicien et compositeur. Fernand Quinet accomplit son terme avec ses camarades du Quatuor Pro Arte (baptisé, dès lors, Quatuor du 1^{er} régiment des Guides). Il fut présenté à cette époque à Vincent d'Indy qui voulut l'amener à Paris. Entre-temps, il donna des concerts avec d'Indy et il profita d'une bourse accordée par Jules Destrée pour visiter l'Italie. En 1921, il remporta, sans difficulté, le premier grand prix de Rome avec la cantate *La Guerre*.

A partir de 1921, Fernand Quinet occupa une place de premier plan dans la vie musicale belge et élargit la vision de son art. Séjournant surtout à Paris, il participa aux manifestations d'avant-garde du Groupe des Six et des Concerts Wiener. Il y entraîna le Quatuor Pro Arte dans des créations qui firent sa réputation (Schoenberg, Haba, Stravinsky). Il devint l'ami de Milhaud, de Schmitt, de Roussel, et se lia avec des artistes comme Chagall, Zadkine, Ernst. Quand Fernand Quinet revint à Bruxelles ce fut pour y créer, entre autres, le *Pierrot lunaire* de Schoenberg ou l'*Octuor* de Stravinsky. Il collabora avec Paul Collaer à l'organisation de séries de concerts prestigieux — les «Concerts Pro Arte» —, qui révélèrent des œuvres contemporaines à un public souvent turbulent. La cantatrice Evelyne Brélia (Eveline Bourland de son vrai nom) était l'une des vedettes de ces concerts. Elle devint la compagne puis l'épouse de Fernand Quinet, qui composait beaucoup et voyait à présent ses œuvres publiées. En parfaite communauté de goût avec sa femme, il collectionnait des œuvres de peintres amis, dont Magritte et Gustave de Smet et, à l'occasion, il pianotait avec James Ensor. Il fréquentait les milieux artistiques d'avant-garde de la Capitale et affinait sa culture littéraire en renouvelant sa bibliothèque, dans laquelle des éditions choisies de ses poètes préférés — Apollinaire, Max Jacob, Toulet — voisinaient avec Gide, Breton et Rémy de Gour-

mont. Il travaillait énormément, dirigeait l'orchestre du cinéma Agora où il improvisait des arrangements et participait, avec Théo Fleischman, à la fondation de Radio-Belgique pour laquelle il recruta un orchestre.

Cette période fut aussi celle des renoncements. Peu à peu, il délaissa le violoncelle, instrument dont le répertoire restait à l'époque, banal et peu étendu pour le concert. Comme violoncelliste, il lui était toutefois toujours possible de s'affirmer dans le domaine de la musique de chambre, qu'il pratiquait depuis son enfance et qui fut, durant toute sa vie, son domaine d'élection. Pourtant, en 1922-1923, il quitta sa place au Quatuor Pro Arte et il se brouilla avec Paul Collaer uniquement orienté vers la production contemporaine... peut-être sans lendemain. Très soucieux de la qualité de ses œuvres, Fernand Quinet fit savoir, en 1923, qu'il reniait tout ce qu'il avait composé jusqu'à cette date et qui n'était que le résultat de «bonnes et fortes études». Sur les instances de sa mère, il renonça à s'installer à Paris où Vincent d'Indy lui proposait la place de professeur de violoncelle à la Schola Cantorum. Plus tard, Fernand Quinet regretta cette décision.

Il se peut que le musicien recherchait la stabilité après plusieurs années d'activités désordonnées. En 1924, il devint directeur du Conservatoire de Charleroi, dont il rénova l'enseignement. Il transforma l'orchestre de cet établissement en un ensemble qui, sous sa conduite, bénéficia d'une excellente renommée. En 1927, il fut nommé professeur d'harmonie pratique au Conservatoire royal de Bruxelles. Il écrivit à cette époque des œuvres, qui allaient faire connaître son nom au-delà de nos frontières. Une *Suite* pour trois clarinettes (1923), la *Sonate* pour alto (1924), *L'Ecole buissonnière* pour quatuor à cordes (1925), les *Moralités non légendaires* pour voix et petit orchestre (1926) et *Charade* pour trio à clavier (1927) sont, de nos jours encore, des œuvres appréciées pour la perfection de leur écriture et pour la subtilité de leur invention. Il reçut le Prix de la Fondation Rubens (1930) et fut couronné par l'Académie Edmond Picard (1930). Cette période se termina en 1930-1931 avec la participation de Quinet comme compositeur et chef d'orchestre aux Festivals internationaux de musique contemporaine à Liège (1930) et à Londres (1931). A cette époque, la critique musicale internationale le consi-

dérait comme le chef de file de la musique moderne en Belgique.

Cependant le malheur avait frappé Fernand Quinet. En 1928, sa femme était retrouvée assassinée. Fernand Quinet se replia sur lui-même et s'enferma dans la solitude.

En 1931, il fut nommé professeur d'harmonie écrite au Conservatoire de Bruxelles. Il se maria la même année et, de cette union, naquit une fille en 1934. A cette époque, il dut subir une opération à la gorge, opération devenue banale aujourd'hui mais alors très grave, si bien que Fernand Quinet se replia encore davantage sur lui-même et chercha refuge dans sa vie familiale. Se croyant mortellement atteint, il se plut dans la mélancolie et le désenchantement.

Il sortit de son éloignement, en 1938, pour devenir le directeur du Conservatoire de Liège et par conséquent, le chef de son orchestre. Dès son arrivée, il réorganisa le Conservatoire et modernisa son enseignement à tous les niveaux. Pour l'orchestre, il tripla les prestations et modifia le répertoire en le rajeunissant. Comme tout directeur d'établissement scolaire, Fernand Quinet dut résoudre les problèmes nés de la guerre et de l'occupation. Il réussit à épargner aux élèves le service du travail obligatoire et à neutraliser les activités de musiciens collaborateurs qui voulaient imposer des structures nazies à la vie musicale. Il évita, pour l'orchestre, une tournée en Allemagne et, pour lui-même, la direction de l'Orchestre philharmonique de Vienne. Il réussit même à maintenir au répertoire de son orchestre des œuvres typiquement anglaises de Purcell et de Haendel.

Dès la Libération, Fernand Quinet poursuivit une carrière internationale de chef d'orchestre. En 1944, les autorités américaines le contactèrent pour effectuer une tournée aux Etats-Unis. Elle eut lieu en 1950. Entre-temps, en 1947, il avait dirigé le concert inaugural de l'UNESCO, qui fut retransmis dans le monde entier. La même année, à Prague, il avait conduit la Philharmonique tchèque devant le président de la République et le ministre Paul-Henri Spaak, à l'occasion de la signature des accords culturels belgo-tchèques. De là, il passa en Pologne (où il allait revenir), où il fit la connaissance de Lutoslawski. En 1950, il dirigea, aux Etats-Unis, devant le président Truman, le concert pour le 150^e anniversaire de la fondation de Washington. De 1951 à 1962, il fit quatre tournées en

URSS. Ce fut pour lui l'occasion de revoir son vieil ami Prokofiev, de nouer des contacts avec Chostakovitch et Kabalevsky. Il se lia d'amitié avec les grands solistes : Oistrakh, Kogan, Gilels et Rostropovitch qui viendront à Liège.

Rentré au pays, le directeur du Conservatoire fut confronté à des problèmes nouveaux. Il les traita avec esprit et hauteur de vue. René Bernier a parlé avec justesse de la « leçon » de Fernand Quinet, de son intransigeance, de son refus de toute ingérence de l'autorité supérieure dans le domaine de la musique. Fernand Quinet s'était forgé une idée exigeante de son rôle et il la maintint jusqu'à son départ. Il laissa donc le souvenir d'un directeur indépendant, peu commode, mais ferme et sûr et dont on ne discutait pas les décisions. Il savait d'ailleurs les appuyer d'un savoir musical impressionnant.

Fernand Quinet a aussi laissé à la Ville de Liège un orchestre capable de s'imposer sur le plan international. En 1946, l'orchestre du Conservatoire était devenu un orchestre subventionné. Partagé entre des tâches diverses et dispersées, il ne pouvait en assurer aucune à moins de perdre les qualités essentielles qu'on attend d'un bon orchestre. En 1959, le processus de subvention était revu dans un sens plus précis. Fernand Quinet en profita pour refondre complètement l'orchestre de la Ville de Liège, dont il devint dès lors le fondateur, et qui porte aujourd'hui le titre d'Orchestre philharmonique de Liège.

Pendant cette dernière partie de sa carrière, Fernand Quinet fut juré des concours de direction d'orchestre à Besançon, du concours d'interprétation musicale à Genève et, dès ses débuts, du Concours Tchaïkovsky à Moscou. Il fut aussi administrateur de la Chapelle Reine Elisabeth et de la SABAM où il présida une commission. En 1954, il fut élu correspondant de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique et en 1955 membre. En 1965, la province de Hainaut lui rendit un hommage officiel et la Ville de Charleroi, désireuse d'honorer sa mémoire, créa en 1972, un prix triennal de composition musicale qui porte son nom.

Fernand Quinet prit sa retraite en 1964 et se retira dans le Midi de la France avant de revenir à Liège, où il mourut peu après son retour.

Si la « leçon » du directeur du Conservatoire est aujourd'hui oubliée en grande partie, si l'art

du chef d'orchestre, fugace par excellence, inspire toujours l'admiration, l'œuvre subsiste, jouée, en partie enregistrée. Fernand Quinet a composé très jeune, dès ses quatorze ans et, jusqu'au prix de Rome, à vingt-trois ans, il a subi l'influence de son maître Adolphe Biarent porté à l'expression romantique, mélancolique et sentimentale. Il allait se libérer de ces scories grâce à sa tendance à l'ironie qu'il cultiva très tôt (*Marche obstinée* et *Les Indigents*, 1915), à sa rencontre avec Vincent d'Indy qui lui inculqua le goût de l'ordre et de la clarté, à son admiration juvénile et définitive pour Debussy et pour Ravel, grâce enfin à sa rencontre avec les musiciens du Groupe des Six, avec Stravinsky et tous les musiciens des années vingt. Il a beaucoup composé, au contraire de ce qu'il a laissé croire. Sa manière consiste à saisir dans leur brièveté les instants rares de l'existence qui suscitent une émotion fugitive : une rencontre furtive (*Notre banc* dans *Le Jardin des caresses*), la vision d'une main fatiguée (*Les mains lasses*), les jeux de l'ambiguïté (*Moralités non légendaires*). Parfois, elle s'élargit en un horizon aussi «chimérique» que celui de Fauré (*Sonate* pour alto, le début) ou se réduit en notations pointilleuses à la Webern (*Fantaisie* pour quatuor à cordes) ou glisse vers la caricature (le fox-trot de la *Suite* pour 3 clarinettes ou le habanera de *L'Ecole buissonnière*). Ses œuvres courtes et denses se situent entre un demi-sourire qui s'efface et une vision ironique, parfois amusée, d'où l'émotion n'est pas absente. Elles sont le résultat d'un métier à la recherche de la perfection. D'une facture très moderne, audacieuse et originale, «ravélienne», comme les critiques l'ont écrit, les œuvres de Fernand Quinet s'imposent par leur ton et la magie du métier. Elles témoignent d'un moment unique dans l'histoire de la musique du XX^e siècle en Belgique.

OEUVRES : Fernand Quinet a détruit une grande partie de son œuvre, sauf ce qui lui échappait (les imprimés et ce qui était conservé dans des fonds publics ou privés). On peut établir le catalogue de ce qui subsiste dans un ordre chronologique à peu près précis. 1912 : deux *Nocturnes* pour piano et une mélodie sur des vers de Molière; 1913 : *Il pleut, Etoiles filantes*, *Un songe* pour piano et deux mélodies; 1914 : *Fugue libre* pour violon, alto et piano; 1915 : *Marche obstinée* et *Les Indigents*, pour piano à

4 mains, un *Prélude* pour piano, *Les mains lasses*, mélodie sur un poème de Rodenbach; 1916-1917 : *Sonate* pour violon et piano (Bruxelles, L'Art belge), *Prélude et fugue* pour piano, *Les Chevaux de bois*, mélodies sur des poèmes de Verlaine (Bruxelles, L'Art belge); 1918 : *En bateau*, poème d'Ivan Gilkin (orchestré en 1922), *Deuxième pastorale*, pour orgue; 1919 : *La Légende de Béatrice*, cantate pour le prix de Rome; 1920-1922 : *La Guerre*, cantate pour le prix de Rome, *Cinq mélodies orientales* sur des poèmes de Fr. Toussaint (Bruxelles, L'Art belge), *Quatre mélodies, Lied, Recueillement* (Bruxelles, L'Art belge), *Fanfare* pour la ville de Charleroi; 1923 : *Suite* pour 3 clarinettes (Liège, Tyssens); 1924 : *Sonate* pour alto et piano (Paris, Sénart-Salabert), *Deux chants hébraïques* (Paris, Sénart-Salabert); 1925 : *L'Ecole buissonnière* pour quatuor à cordes, *Fantaisie* pour quatuor à cordes; 1926 : *Suite* de chants sans paroles (*La Tireuse de cartes*), *Moralités non légendaires* pour voix et petit orchestre sur des coples de P.J. Toulet; 1927 : *Charade* pour trio à clavier (Bruxelles, Schott), *Deux chansons populaires juives* (Paris, Sénart-Salabert), *Pastorale et fugato* pour voix et flûte; 1929 : *Le Songe d'une nuit de Noël*, jeu radiophonique, livret de Théo Fleischman; 1930 : *Esquisse symphonique* pour orchestre, *Marche traditionnelle*, orchestration de Hilson (Charleroi, Nelly); 1931 : *Trois mouvements symphoniques* pour orchestre; 1934 : *Menuet du petit Robin de Louveciennes*, *Musette*, *Promenade à baudet*, *Le Cosaque est bon enfant*, quatre pièces pour pianiste débutant. *Romance* pour piano; 1952 : *Fanfare* pour le Festival des Nuits de Septembre à Liège.

OEUVRES THEORIQUES : *Quinze leçons de solfège* (Bruxelles, Schott), 4 volumes de *Solfèges* (Liège, Tyssens).

OEUVRES DIVERSES : une *préface* pour la *Méthode de violoncelle* d'Hubert Rogister (non publiée) et un *hommage* pour Arthur Meulemans, s.l.n.d.

OEUVRES CITEES ET NON RETROUVEES : *Sonatine* pour piano (pour Anna Bock), *Première pastorale* pour orgue, *Sonate* pour violoncelle (d'après P. Gilson), musique de scène pour *Le Conte d'été* (cité par Vannes et Souris), *Quatuor* à cordes (cité en 1917 dans une lettre à sa mère), *Trois pièces* pour orchestre (1952 d'après P. Tinel).

Iconographie : Deux portraits peints à l'huile par Louis-Gustave Cambier dont l'un, conservé au Conservatoire de Charleroi, est une effigie « officielle ». Son buste, sculpté par Louis Dupont, est exposé au Conservatoire royal de Musique de Liège.

Archives des conservatoires de Charleroi, de Bruxelles et de Liège. — Archives de l'Etat, à Liège. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles. — Archives de la Société philharmonique, à Bruxelles. — Archives de la Chapelle Reine Elisabeth, à Argenteuil (Waterloo). — Archives privées. La correspondance de Fernand Quinet est énorme; elle est jalousement conservée par ses détenteurs.

Des centaines d'articles ont été consacrés, en Belgique ou à l'étranger, au virtuose, au compositeur et au chef d'orchestre. Le premier semble avoir paru dans *La Gazette de Charleroi* en 1906. — E. Closson et Ch. van den Borren, *La Musique en Belgique du moyen âge à nos jours*, Bruxelles, 1950. — R. Wangermée, *La Musique belge contemporaine*, Bruxelles, s.d. (Collection *Notre Passé*). — R. Bernier, *La Leçon de Fernand Quinet. En hommage à sa mémoire*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, vol. 53, 1971, p. 241-249. — J. Servais, *In Memoriam Fernand Quinet, 1898-1971*, dans *La Vie wallonne*, t. 45, 1971, p. 395-401. — M. Barthélémy, *Fernand Quinet*, dans *L'Ethnie française*, t. 1, 1972, p. 33-37. — G. Huybens, *Fernand Quinet 1898-1971*, dans *Bulletin d'information de la vie musicale belge*, t. 3, 1974, p. 1-6. — R. Bernier, *Notice sur Fernand Quinet, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 141, Bruxelles, 1975, p. 95-120.

Maurice Barthélémy

QUINET, Marcel, Alfred, compositeur, né à Binche le 6 juillet 1915, décédé à Woluwe-Saint-Lambert (Bruxelles) le 16 décembre 1986.

« Une recherche intrinsèque de la perfection, la conviction profonde que cette perfection doit être trouvée ou du moins recherchée dans l'intimité de soi et non pas dans l'agitation du monde extérieur »; c'est en ces termes et de façon combien lucide que son ami le compositeur Victor Legley résume la démarche de Marcel Quinet face à son art et vis-à-vis de la société.

Créateur authentique, Marcel Quinet savait que c'est dans le silence de soi-même qu'il se réaliserait et qu'il réaliserait son œuvre. Celle-

ci, abondante, riche et variée (une centaine d'opus parcourant tous les genres, de la musique de chambre au quatuor vocal, de la musique symphonique à la cantate), n'a pu être enfantée que par un musicien d'un talent exceptionnel dans un climat de concentration et de rigueur absolues. Par ailleurs, grand pédagogue, esprit ouvert et curieux, il paraissait toujours avide de se perfectionner et d'apprendre, non seulement dans le domaine de la musique, mais aussi dans celui des autres arts et dans des domaines aussi variés que l'histoire ou les sciences. « J'estime que toute œuvre d'art doit posséder un parfait équilibre entre la sensibilité et l'intelligence », écrivait-il en 1943, « car une œuvre uniquement sentie produit un certain malaise (dans le genre des malaises produits par l'abus de sucreries par exemple). Par contre, une œuvre uniquement intelligente est un produit de laboratoire et devient très vite ennuyeuse. Pour ma part, j'essaierai de réaliser cet équilibre dans ma musique ».

Cette promesse, il l'a tenue. Jour après jour, tout au long de sa vie, il a édifié une œuvre qui apparaît comme l'une des plus attachantes et des plus originales de son époque.

C'est dans une famille de musiciens amateurs que naît Marcel Quinet dans cette ville de Binche qui l'élèvera plus tard au titre de citoyen d'honneur et qui donnera en 1964 à son Académie de Musique, le nom de « Conservatoire communal Marcel Quinet ». Tout petit, il apprend la musique comme tout un chacun dans sa famille. Sa mère, comme son père qui était confectionneur, jouait d'un instrument; on répète en petits groupes et, le samedi et le dimanche, on joue aux fêtes et aux bals des villages voisins. Le petit Marcel est tout oreilles et tout naturellement il se familiarise avec les « ficelles » du métier.

Son père, qui avait détecté ses dons exceptionnels, le fait entrer d'abord à l'Académie de Musique de sa ville natale puis au Conservatoire royal de Mons. Après quoi, le jeune étudiant s'inscrit au Conservatoire royal de Bruxelles dans la classe de Marcel Maas, ce grand pédagogue du piano, qui lui donne non seulement une solide technique instrumentale mais surtout lui fait découvrir l'essence profonde des œuvres du répertoire. Parallèlement à ses études de piano, Marcel Quinet travaille l'écriture qui prend de plus en plus de place dans sa vie à mesure que les années passent. Avec Fernand Quinet,

Raymond Moolaert, Léon Jongen, il travaille successivement l'harmonie, le contrepoint et la fugue.

Mais c'est d'abord comme soliste qu'il attire l'attention : titulaire d'un 1^{er} Prix, puis d'un diplôme supérieur de piano ainsi que du prix Ella Ollin, il se produit plusieurs fois comme interprète et se révèle un pianiste de talent. Il participe notamment comme soliste — ce détail surprendra et fera sourire ceux qui l'ont connu — à la création en Belgique de la *Rhapsodie in blue* de Gershwin.

Et pourtant, le rôle d'interprète ne lui suffit pas, il a d'autres ambitions. De manière confuse d'abord, puis de plus en plus clairement, sa vocation se précise : il est né pour composer. Après son 1^{er} Prix de fugue, il va trouver Jean Absil qui accepte de le prendre comme disciple.

Dans les mains de cette personnalité hors de pair du monde musical, il est à l'école de l'exigence et de la rigueur, il acquiert la science du développement, le sens de l'équilibre et l'art de l'orchestration selon la tradition de Paul Gilson, lui-même grand exégète de Richard Wagner.

En même temps, il lit, étudie et approfondit le style et la technique des grands maîtres : les savantes combinaisons contrapuntiques de Bach ou de Schoenberg, les grandes formes de Beethoven ou de Brahms, les complexités harmoniques de Ravel, d'Hindemith ou de Bartok, les subtilités rythmiques et orchestrales de Debussy et de Stravinsky.

A la fin de 1944, il épouse Jacqueline Rongy. Cette union est particulièrement heureuse : son épouse et lui-même formeront jusqu'au bout un couple parfaitement uni. Madame Quinet saura créer autour de lui, avec amour et délicatesse, ce climat de sérénité et d'harmonie dont il aura besoin tout au long de sa vie pour s'épanouir, se concentrer et engendrer son œuvre. Elle lui donnera un fils, Philippe, dont il parlera toujours avec tendresse et fierté.

Ses longues études sont couronnées en 1945 par le prix Agniez et par un premier grand prix de Rome. Sa cantate *La vague et le sillon*, qui lui vaut cette distinction, prouve que le compositeur possède déjà une belle technique d'écriture, qu'il sait orchestrer, traiter les voix et souligner avec habileté et lyrisme les nuances expressives d'un texte. Mais l'esthétique n'en reste pas moins quelque peu réactionnaire : la tradition académique issue principalement de la

Schola Cantorum de Vincent d'Indy a toujours force de loi dans les conservatoires et lors des concours officiels de composition. Pourtant, si l'on constate que Marcel Quinet s'astreint à une certaine prudence lorsqu'il veut décrocher son prix de Rome, on s'aperçoit aussi qu'il a évolué de manière très rapide en ces quelques années. On est frappé du chemin parcouru par le jeune apprenti compositeur entre l'époque où il débarque à Bruxelles avec son répertoire de pianiste dont les pages les plus modernes sont celles de Fauré ou de Debussy et le moment où il crée, parmi ses premières œuvres celles qui garderont de la valeur à ses yeux, comme par exemple ses *Croquis*, achevés après les sombres années de guerre, en septembre 1946. Ces huit petites pièces pour piano écrites à la demande de Marcel Maas « pour combler l'hiatus didactique entre les Inventiones à 3 voix et le clavier bien tempéré de Bach », s'avéreront dépasser musicalement le but pédagogique recherché. C'est une œuvre essentiellement polyphonique tendant à développer le sens de l'indépendance des voix. On pense aux *Mikrokosmos* de Bartok qui n'étaient pourtant pas connus en Europe occidentale à cette époque, coïncidence troublante que Marcel Quinet aimait évoquer, les deux compositeurs ayant témoigné des mêmes préoccupations presque au même moment.

Certes, le jeune musicien cherche encore son identité esthétique. On décèle bien, dans ses premières œuvres, quelque influence d'Absil ou de l'un ou l'autre compositeur dont il est le disciple spirituel mais il est évident que sa forte personnalité commence déjà à s'imposer.

Entre 1946 et 1948, il fréquente le « Séminaire des Arts » animé par André Souris. A l'Institut des Hautes Etudes, celui-ci donne des conférences sur les compositeurs de l'école viennoise et sur un sujet qui n'a cessé de le préoccuper toute sa vie, à savoir : « Les sources de la création musicale ».

On connaît l'intelligence et l'ouverture d'esprit d'André Souris dont les analyses sont de véritables récréations de l'œuvre et on peut imaginer combien le jeune Quinet dut être captivé par ces séminaires à un âge où sa personnalité de compositeur commençait à s'affirmer. Si le sérialisme intégral de Schoenberg et Webern le passionne, il ne l'adoptera jamais pour lui-même, le trouvant trop rigide et trop contraignant. En revanche, le classicisme d'un

Hindemith, le chromatisme non sériel d'un Bartok ou les recherches rythmiques d'un Messiaen le séduisent davantage.

Commentant les premières œuvres de Marcel Quinet, Robert Wangermée parle même d'«un retour à Bach dans les tournures mélodiques, dans l'élégance de l'écriture contrapunctique et dans la sûreté du maniement de l'orchestre auquel il réserve volontiers de grandes formes très sévères (passacailles, variations, danses anciennes)». Un retour à Bach, sans doute, mais avec un langage et dans un esprit résolument de son époque.

Dans le cadre de ce «Séminaire des Arts», Marcel Quinet fait entendre une sonate, à l'occasion d'un concert intitulé «Jeune école belge», sonate qu'il reniera d'ailleurs par la suite de même que quelques œuvres de cette époque, notamment les *Esquisses concertantes* pour violon et orchestre dédiées à Arthur Grumiaux qui les jouera au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles et les enregistrera plus tard sur disque. Il écrit alors beaucoup de musique de chambre, quelques quatuors vocaux, *Quatre Hai Kai*, poèmes japonais pour voix et piano et une sonatine pour violon et piano qui sera primée à Paris en 1954 à la Société internationale de musique contemporaine. Ce n'est pas la première fois que le nom de Marcel Quinet apparaît à l'étranger : déjà ses *Trois pièces pour orchestre* de 1951 avait été jouées au festival de Salzbourg par l'orchestre de Vienne dirigé par Franz André.

Un peu plus tard, en 1957, ses *Variations pour orchestre* sont primées par un jury prestigieux, parmi 234 partitions, au Concours international Reine Elisabeth de Composition. Ces variations qui seront jouées à Salzbourg en 1960 montrent un Marcel Quinet venant d'atteindre sa maturité : sa personnalité s'est encore affirmée et il possède déjà sa magistrale habileté d'orchestrateur ; il est intéressant de remarquer, par les annotations qu'on trouve dans ses brouillons, qu'il pense directement aux timbres et aux sonorités d'orchestre en écrivant : les couleurs, chez lui, font partie intégrante du processus compositionnel. C'est pour cette raison qu'il ne fera jamais, à peu d'exceptions près, de transcriptions de ses propres œuvres pour d'autres ensembles. Il ne retravaillera d'ailleurs jamais une de ses compositions, une fois celle-ci termi-

née, préférant en aborder d'emblée une nouvelle.

Depuis l'âge de vingt-quatre ans, Marcel Quinet enseigne : tout d'abord à l'Académie de Musique de Binche puis à celle d'Etterbeek. Il devient chargé de cours de piano en 1943, puis professeur adjoint d'Harmonie en 1948 au Conservatoire de Bruxelles et se voit nommer directeur de l'Académie de Musique de Saint-Josse-ten-Noode-Schaerbeek en 1951. Enfin, toujours au Conservatoire royal de Bruxelles, il obtient la chaire de professeur de Fugue en 1959 ; il enseigne également depuis 1956 à la Chapelle musicale Reine Elisabeth soit comme professeur «extraordinaire» — c'est-à-dire invité pour une session de trois ans — soit, de 1973 à 1979, comme professeur «ordinaire» (attaché de manière permanente à cette institution).

En marge de ces postes officiels d'enseignant, il attire un grand nombre de disciples qui viennent travailler chez lui à titre privé : tout d'abord des pianistes et surtout, bien entendu, des musiciens qui se destinent à l'écriture. Un grand nombre de compositeurs — que ce soient ceux qui sont nés après 1930 ou ceux, plus jeunes, qui ont une trentaine d'années à la fin de sa vie — sont allés parfaire leur formation chez ce maître, dont le rayonnement fait penser à celui d'un Paul Gilson ou d'un Jean Absil.

Une grande part de sa réputation de pédagogue, il la devait, bien sûr, à une très vaste culture musicale embrassant toutes les époques, mais aussi à ce don exceptionnel de psychologie et de lucidité qui lui permettait de reconnaître et de situer très rapidement la valeur du disciple qui venait à lui. En un minimum de temps, il voyait très clair dans une partition, il mettait le doigt sur les éventuelles faiblesses ou erreurs et, sans s'appesantir, suggérait l'une ou l'autre solution. Par contre, il repérait, dans la partition qu'on lui soumettait, les éléments les plus dignes d'intérêt et conseillait de les mettre en valeur et de les développer.

Jamais il ne touchait ni au langage ni à la personnalité de quiconque ; au contraire, il donnait les moyens à chacun d'approfondir ses tendances personnelles et de cultiver son originalité. Il est étonnant de remarquer, avec le recul du temps, que ses élèves se sont épanouis dans des voies souvent très différentes. Ouvert à toutes les tendances, refusant tout dogmatisme stérilisant, il n'imposait pas, il suggérait. Son but était

d'armer ses disciples d'un solide métier, tout en leur donnant les moyens de se trouver, de devenir eux-mêmes.

Au cours des années soixante, la renommée du compositeur continue à s'affirmer. Il reçoit la commande du concerto imposé au Concours international Reine Elisabeth de 1964, où va triompher le pianiste Eugen Moguilevsky. Ce concerto pour piano qui reçut, par ailleurs, le Prix de la Presse belge, n'est pas, peut-être à cause de certaines contraintes du Concours, l'œuvre la plus représentative de Marcel Quinet. Mais elle se situe à la fin de ce qu'on pourrait appeler sa première maturité, entre le poétique concerto pour alto et un 3^e concerto pour piano et orchestre à cordes créé au Portugal en 1966.

Son style est maintenant tout à fait personnel : après quelques secondes d'écoute, on reconnaît la « patte » du Maître : des lignes et des rythmes clairs, bien typés, étonnants parfois de simplicité mais toujours pleins d'intérêt, qui apparaissent, se développent, s'enchevêtrent les uns aux autres dans un contrepoint vivant et dynamique ; une manière originale d'agencer, de varier les cellules thématiques de telle sorte que, de la même idée de départ, sortent une multitude d'événements nouveaux ; une couleur harmonique toujours riche, subtile, d'une acidité savoureuse ; un équilibre parfait entre les idées et la forme, cette forme n'étant pas seulement un cadre à son discours mais découlant naturellement de celui-ci.

Peu après ses deux premiers Concertos pour piano commence une nouvelle période dans la production de Marcel Quinet. Depuis toujours, il s'est intéressé de très près aux recherches de Bartok et de Messiaen sur les modes et les rythmes d'Europe centrale et de l'Inde.

Ce sont maintenant les musiques grecques anciennes qui attirent son attention et particulièrement les rythmes grecs. Il les ordonne selon une certaine logique et les exploite de manière tout à fait personnelle dans sa musique en les travaillant en canons, en juxtapositions et superpositions, en procédant par « monnayages de valeurs », c'est-à-dire emploi de groupes métriques basés sur des chiffres. Ces procédés, il les étend également aux groupes mélodiques et aux enchaînements d'accords. Ces techniques, qui pourraient paraître un peu systématiques, acquièrent, sous sa plume, une souplesse et un naturel étonnants. Toutefois, ces recherches

marquent une évolution mais certainement pas une révolution dans son œuvre.

En réalité, tout au long de sa vie, il a évolué selon un diagramme très régulier : au cours des années, son langage devient plus concis, plus direct, son orchestration plus précise et subtile, ses formes plus équilibrées. Il élague, il ne garde plus que l'essentiel et l'expression de sa musique s'approfondit toujours davantage.

On sait que, depuis longtemps à cette époque, le nom de Marcel Quinet n'est plus inconnu à l'étranger. Après Paris, Salzbourg et Lisbonne, Londres, Genève, Strasbourg applaudissent ses œuvres. Plus tard, ce sont les Etats-Unis puis l'Australie en 1982. Enfin, en 1985, son ballet *Images* sera représenté à Cuba et au Nicaragua par la troupe et dans une chorégraphie de Jorge Lefèvre.

Comme beaucoup de grands créateurs dont la vie intérieure est riche et intense, Marcel Quinet était un homme secret, extrêmement pudique en ce qui touchait ses sentiments intimes. C'était un grand Maître et pourtant quelle simplicité était la sienne ! Cette modestie parfois surprenante imposait le respect. On sentait en lui une intelligence, une lucidité, une force intérieure qui impressionnaient. Par ailleurs, cette rigueur, cette honnêteté professionnelle, qu'il avait pour lui-même, il les avait également envers les autres : il n'admettait pas la bêtise, la médiocrité, encore moins la prétention ou la forfanterie ; en revanche, lorsqu'il avait devant lui quelqu'un de sincère et d'intelligent dans le sens propre du mot, il pouvait se montrer un homme extrêmement chaleureux, capable de donner le meilleur de lui-même.

Ceux qui ont eu le bonheur de vivre près de lui, comme son épouse et son fils ou de l'approcher plus intimement, comme ses amis et certains de ses élèves, savent qu'il était un homme de cœur, généreux, fidèle en amour et en amitié.

Contrairement à beaucoup d'artistes, il ne connaissait pas l'envie à l'égard d'éventuels rivaux. Au contraire, il parlait avec respect et admiration des compositeurs qu'il estimait et se réjouissait de leurs succès.

Les derniers mois de sa vie, n'ignorant rien du mal qui allait l'emporter, il lutta jour après jour, aidé par son épouse, avec un courage bouleversant.

Dans les années septante, de nouveaux honneurs vinrent récompenser la carrière du compo-

siteur : le Prix de la Sabam couronne sa fertile production en 1972 et, en 1976, il est nommé administrateur et président de Commission à la même Société des Auteurs et Compositeurs.

Toujours en 1976, il est élu correspondant de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique, dont il deviendra membre titulaire en 1978. Il s'estimait très honoré de faire partie de cette compagnie et se faisait un très grand plaisir d'assister régulièrement, jusqu'à sa maladie, aux séances de la Classe. S'il n'y prenait pas souvent la parole, c'est qu'il n'aimait guère parler en public. Il n'acceptait d'ailleurs de commenter ses œuvres ou de se définir lui-même que très succinctement, préférant ne parler de son art qu'en termes techniques : de la forme, de la structure rythmique, des cellules thématiques, etc. «Écoutez ma musique, disait-il, vous comprendrez», rejoignant ainsi Stravinsky qui affirmait que la musique n'est l'expression que d'elle-même.

Mais le même Stravinsky n'écrivait-il pas par ailleurs : «L'Art postule la communion et c'est pour l'artiste un besoin impérieux de faire parta-

ger à d'autres la joie qu'il éprouve lui-même»? Marcel Quinet n'excluait pas qu'il y eût un «message» dans certaines de ses œuvres. «Peut-être, disait-il, mais ce serait prétentieux d'en parler». C'est en tout cas là un sujet qu'il préférait ne pas aborder lui-même, probablement par ce souci de simplicité et de pudeur qui était le sien.

Il nous a donné le meilleur de lui-même : son œuvre; c'est elle seule qui maintenant nous parle : laissons-nous séduire par les subtilités de son discours musical et pénétrer de cette densité, de ce dynamisme puissant, de cette profondeur mystérieuse qui s'imposent à nous et nous subjuguent à chaque audition.

J.-M. Simonis, *Notice sur Marcel Quinet, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 156, Bruxelles, 1990, p. 323-353, portrait photographique et catalogue des œuvres de M. Quinet.

Jean-Marie Simonis

R

RABOZÉE, Hadelin, Joseph, professeur à l'Ecole royale Militaire, né à Anhée (province de Namur) le 9 février 1867, décédé à Rendeux (province de Luxembourg) le 24 juin 1951.

Hadelin Rabozée, fils d'Alexandre, maître brasseur, et de Philomène-Josèphe Bertrand, entre à l'Ecole Militaire le 1^{er} décembre 1885 en qualité d'élève de la 51^e promotion, section artillerie et génie. Il est nommé sous-lieutenant le 6 décembre 1887. Sorti de l'Ecole d'Application en juin 1890, il rejoint le régiment du génie.

Le 19 juillet 1893, il est détaché à l'Ecole Militaire pour y remplir provisoirement les fonctions de répétiteur des cours de construction, d'architecture et de géologie; ces fonctions deviennent définitives en septembre 1894. C'est le début d'une longue et féconde carrière jalonnée par la nomination de second professeur en 1900, par celle de premier professeur, chef de chaire en 1907, par le passage dans le cadre des professeurs civils en 1912; elle s'achèvera en 1937 lorsqu'il sera admis à l'éméritat.

Jusqu'en 1914, il donne le cours de résistance des matériaux et celui de connaissance des matériaux qui sont la base même du cours de construction.

Il donne aussi le cours d'architecture et, à la suite, le cours d'histoire de l'architecture et de décoration des édifices pour l'illustration duquel il publie en 1903 un atlas remarquable.

En 1910, il publie une deuxième édition du *Cours de résistance des matériaux* de Lemán paru en 1895. Il y amplifie la théorie mathématique de l'élasticité dont la connaissance est de plus en plus nécessaire pour aborder les problèmes que pose la résistance des matériaux, qui s'oriente vers des méthodes de plus en plus scientifiques. Il introduit en outre dans cette édition les principes généraux du travail des forces moléculaires.

Dans l'enseignement de la stabilité des constructions, Rabozée introduit, dès 1899,

l'étude du béton armé. Celle-ci se développe au point de devenir en 1912 un cours sous forme de notes autographiées qui est probablement le premier du genre en Belgique.

Tout en assurant ses fonctions professorales, il publie *Etude sur la stabilité des charpentes* en 1897 et *Calcul des fermes à arbalétriers fléchis* en 1902.

Sous le commandement du colonel Lasserre (1886-1889), un laboratoire de matériaux de construction avait été créé et la direction en avait été confiée au capitaine du génie Lemán. Devenu directeur des études en 1899, le lieutenant-colonel Lemán qui est conscient du rôle que jouent les laboratoires dans l'enseignement technique supérieur, veille à développer les différents laboratoires de l'Ecole.

Nommé directeur du laboratoire du cours de construction, Rabozée s'applique à en enrichir l'équipement. Il peut ainsi, surtout depuis 1912, poursuivre l'étude et les essais des matériaux de construction.

L'Ecole Militaire est licenciée le 1^{er} août 1914. Rentré sous les armes ce jour-là, le major de réserve Rabozée est désigné pour le régiment du génie. Le 8 octobre, il est adjoint au commandant du génie de la 2^e ligne de la rive gauche de l'Escaut. Le 10 octobre, jour de la chute de la position fortifiée d'Anvers, il est interné aux Pays-Bas; c'est le sort des quelque 34 000 défenseurs de la Métropole.

On retrouve Rabozée, le 18 janvier 1915, à Amersfoort, petite ville à l'est d'Utrecht. Ce jour-là, il assiste à l'ouverture des cours de l'Université belge d'Amersfoort. Celle-ci doit sa création à des démarches de F. Collard, professeur à l'Université de Louvain, ainsi qu'à la bienveillance du gouvernement néerlandais, à la collaboration des autorités militaires et au dévouement de personnalités civiles. Trente professeurs belges ou néerlandais et plusieurs officiers belges internés ont accepté d'y donner

des cours. Nonante et un militaires belges internés les suivront. Rabozée enseignera la résistance des matériaux. L'Université belge d'Amersfoort fermera ses portes en novembre 1915. Les militaires belges internés n'en poursuivront pas moins des études universitaires. La plupart iront à la Technische Hogeschool de Delft où Rabozée donnera le cours de stabilité du béton armé.

Rapatrié le 19 décembre 1918, il est désigné pour s'occuper des questions concernant les locaux de l'Ecole Militaire de même que les collections et laboratoires qui ont été pillés par l'occupant. Il peut ainsi contribuer au retour d'une partie du matériel que ce dernier a enlevé.

Il reprend ensuite les fonctions qu'il a assumées avant la guerre. Dans son enseignement et dans les travaux qu'il dirige, il va tenir compte de l'évolution des sciences et des techniques. Citons un exemple parmi d'autres : le béton armé s'étant beaucoup développé comme procédé de construction, il lui consacre davantage de leçons.

En 1926, il publie la troisième édition du *Cours de résistance des matériaux*; il amplifie certaines notions introduites dans la deuxième édition et il en multiplie les applications au calcul des pièces hyperstatiques. La nouvelle édition porte l'empreinte de l'orientation qu'a prise, immédiatement après la guerre, l'enseignement technique supérieur en général, en relation avec la recherche organisée dans des laboratoires équipés pour un travail vraiment scientifique.

Dès 1920, le laboratoire de construction de l'Ecole prend un essor qu'il doit à la compétence et à la ténacité de Rabozée. Modernisées et étendues, les installations permettent, outre des essais de réception, des recherches sur les métaux, les ciments, les mortiers, les bétons et les bois, ainsi que des études de recherches systématiques. L'enseignement profite largement des résultats de tous ces travaux. C'est notamment le cas des leçons consacrées à l'étude des matériaux. Rabozée édite le *Cours de connaissance des matériaux* en deux volumes : le premier en 1924 pour la partie relative aux métaux et aux bois, le second en 1925 pour ce qui concerne les matériaux pierreux. Dès 1920, il utilise le laboratoire pour son enseignement : des démonstrations sont faites devant les élèves pour illustrer certaines leçons de résistance et de

connaissance des matériaux. A partir de 1933, les élèves eux-mêmes effectuent des travaux de laboratoire.

Il publie en 1922, comme deuxième partie de son cours d'architecture, *Histoire de l'Architecture et Décoration des édifices* illustrée par un troisième tirage en 1922 de l'*Atlas* publié en 1903. L'étude qu'il consacre aux styles de l'Antiquité doit beaucoup aux voyages qu'il a entrepris. S'adressant à des élèves-ingénieurs, il a cherché surtout à mettre en relief l'évolution des formes architecturales et de la décoration, en relation avec les matériaux et les ressources dont disposaient les constructeurs, avec leur programme, avec les conditions d'équilibre imaginées pour assurer la stabilité des édifices.

Initiateur de l'enseignement de la métallographie en Belgique, il rassemble, en un album, une remarquable documentation métallographique dont sera dotée chacune de nos écoles universitaires d'ingénieurs.

L'activité pédagogique de Rabozée ne l'empêche pas de se livrer à des travaux personnels, à publier des articles sur les sciences et les techniques de la construction. On fait appel à sa compétence pour des études et des expertises, notamment pour la construction du barrage de la Warche.

En raison de sa personnalité, il est appelé à faire partie de nombreux comités ou commissions scientifiques et techniques. Il est le premier professeur de l'Ecole Militaire à siéger dans une commission scientifique (Génie civil) du Fonds national de la Recherche scientifique; membre de cette commission en 1927, il la présidera ensuite jusqu'en 1937.

Il est de ceux qui, dès 1927, émettent l'idée de la création d'une association dont le rôle serait de promouvoir en Belgique la science des essais des matériaux et tout ce qui en est connexe, de grouper les chercheurs et les industriels, afin de stimuler les travaux et d'en répandre la connaissance. Créée sous le nom d'Association belge pour l'Etude, l'Essai et l'Emploi des Matériaux (A.B.E.M.), celle-ci tient sa première séance en janvier 1928. Jouissant de l'estime unanime de ses collègues, Rabozée en est élu président. Il présentera des communications à sa tribune et il y présidera cinq commissions d'études.

Le 6 avril 1937, une prise d'armes a lieu à l'Ecole royale militaire en l'honneur du professeur Rabozée admis à l'éméritat; le Roi vient de

lui conférer la Croix de grand officier de l'Ordre de la Couronne pour les services éminents qu'il a rendus à l'Ecole et au pays. Au cours de cette cérémonie, le lieutenant général Nyssens le remercia au nom de l'Ecole et retrace les étapes marquantes de sa carrière.

Jusqu'au 10 mai 1940, Rabozée ne cesse de s'intéresser aux travaux du laboratoire de construction dont il a su faire un instrument efficace au service de l'Ecole et de l'armée.

C'est pour lui une très douloureuse nouvelle d'apprendre que l'occupant se livre au pillage des laboratoires et des collections de l'Ecole. Il peut heureusement assister à sa réouverture et au rééquipement du laboratoire de construction. Il continue à se consacrer à ses travaux scientifiques.

Le 12 mars 1948, l'Association belge pour l'Etude, l'Essai et l'Emploi des Matériaux (A.B.E.M.) lui rend hommage; il l'a fondée en 1928 et présidée pendant vingt années avec une remarquable autorité morale et scientifique. Au cours de cette manifestation, il reçoit l'insigne de grand officier de l'Ordre de Léopold que le Prince Régent vient de lui décerner. Devenu président honoraire de l'A.B.E.M., il aura la satisfaction de voir, jusqu'à son décès le 24 juin 1951, qu'elle poursuit ses travaux avec succès.

Il ne cessera de s'intéresser aux activités de la chaire et du laboratoire de construction de l'Ecole; il saura que ce dernier, rééquipé après son pillage complet pendant l'occupation 1940-1944, se développera encore pour le plus grand bien de l'enseignement et pour mieux répondre aux besoins de l'armée.

Hadelin Rabozée a été un grand professeur; bénéficiaires de son enseignement qui était imprégné d'un large savoir toujours en éveil, ses nombreux élèves ont, à des titres divers, pu servir efficacement la Belgique. Les travaux de l'homme de laboratoire, qu'il n'a cessé d'être, ont contribué au développement de la connaissance et de l'emploi des matériaux de construction. Tous ceux qui l'ont connu ont apprécié ses qualités de cœur et d'esprit, son sens élevé du devoir.

Archives de la commune d'Anhée. — Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles. — Renseignements aimablement fournis par le professeur Léon Belche. — Souvenirs personnels.

Histoire de l'Ecole Militaire 1834-1934, Bruxelles, 1935. — F. Collard, *L'Université belge d'Amersfoort*, Utrecht, 1915. — Association Belge pour l'Etude, l'Essai et l'Emploi des Matériaux (A.B.E.M.), *Manifestation en l'honneur de M. Rabozée*, Bruxelles, 1948.

Emile Thomas

RENARD, Alfred, Joseph, ingénieur civil des constructions, constructeur aéronautique, né à Anderlecht (Bruxelles) le 21 avril 1895, décédé à Woluwe-Saint-Lambert (Bruxelles) le 17 juin 1988.

Originaire de la région de Liège, la famille d'Alfred Renard était de souche terrienne. Son père, François Renard, né en 1848 à Saive, fut orphelin de père et mère dès l'âge de deux ans. Il fut, avec son frère aîné, accueilli et éduqué par des tantes célibataires. François Renard devint armurier. Venu de Liège à Charleroi et ensuite à Bruxelles, il était employé à la Garde civique lors de son décès en 1901. Son frère aîné, Jean Renard, fit des études secondaires en vue de devenir prêtre. Ne ressentant pas la vocation, il se maria et eut quatre fils dont trois devinrent professeurs. La mère d'Alfred Renard, Alphonsine Bagniet, naquit à Cortil-Noirmont (près de Gembloux) en 1858. Elle était issue d'une famille d'agriculteurs brabançons dont certains devinrent constructeurs de matériel agricole. Dans sa jeunesse, Alfred Renard passa plusieurs fois des vacances d'été dans la ferme de ses oncles où il participa aux travaux de saison et apporta des améliorations techniques «d'avant garde» à la ferme (électricité, téléphone, etc.).

Alfred Renard était le plus jeune d'une famille de huit enfants. L'aîné reprit la tâche de son père et devint fonctionnaire dans un ministère. Les cinq filles formèrent un atelier de couture sous la direction de leur mère; cela permit de faire vivre la maisonnée pendant les années difficiles et sans doute de subvenir au coût des études universitaires du petit dernier. En 1893 était né Georges Renard qui fit des études de technicien et seconda plus tard son frère Alfred — de 1928 à 1940 — dans les ateliers de constructions aéronautiques. Alfred était très proche de son frère depuis leur plus jeune âge. Ensemble, ils participèrent à différentes activités

(club de gymnastique de Saint-Gilles, divers travaux de mécanique, etc.). C'est Alfred qui était, en quelque sorte, le «moteur», l'imagination créative et la rigueur dans les expériences entreprises, tandis que Georges, participant à la réalisation et au suivi, avait plutôt un caractère de bon vivant. Georges Renard décéda en 1957 sans descendance.

Dès avant la première guerre mondiale, le constructeur Peugeot avait institué le Prix du Décamètre remis au cycliste qui, avec l'aide de sa seule force musculaire, réussirait à décoller et à franchir une distance de dix mètres. Au cours des années qui précédèrent les hostilités, vers 1910, les frères Renard modifièrent une bicyclette en y adaptant une hélice de leur fabrication. Fixée au cadre du cycle, une aile entoillée pouvait être braquée au moyen d'une manette lorsque la vitesse désirée était atteinte, ceci afin de permettre à l'engin d'effectuer le bond «dans l'air» et franchir la distance voulue. La guerre survint avant que les frères Renard aient pu mettre leur «machine» au point. Ayant fait l'acquisition d'un tour à pédales, Alfred et Georges Renard eurent ainsi la possibilité de fabriquer certaines pièces mécaniques pour un artisan bruxellois. Ils bricolèrent aussi des moteurs qu'ils essayèrent dans le grenier de la maison paternelle. C'est également dans ce grenier qu'ils entreprirent la construction d'un ballon dirigeable de cinq mètres de long. L'enveloppe fut gonflée à l'air car face à l'opposition familiale, le remplissage au gaz n'eut pas lieu, vu le danger que représentaient les fuites dues aux déchirures éventuelles. Tout jeune, Alfred Renard avait reçu des cerfs-volants que son père fabriquait et souvent il en parlait comme d'un objet ayant été à la base de sa passion pour les machines volantes et le vol des oiseaux. Il assista, bien évidemment, aux premiers meetings d'aviation du début de ce siècle au champ de courses de Stockel et à la plaine des manœuvres d'Etterbeek, à la présentation du dirigeable «La Belgique» (vers 1906), ainsi qu'à l'exposition de 1910 où, dans le grand hall du Cinquantenaire, furent présentés des ballons et les premiers aéroplanes.

Alfred Renard fit ses études secondaires à l'Athénée de Saint-Gilles où il côtoya Paul-Henri Spaak, de quatre ans son cadet, et le futur peintre Paul Delvaux. Il obtint son diplôme d'humanités modernes et entra à l'Université li-

bre de Bruxelles où il réussit l'examen d'admission à la Faculté des Sciences appliquées en 1913. Il dut interrompre ses études pendant la guerre, que son frère et lui vécurent dans une certaine clandestinité. Alfred utilisa ce temps pour parfaire sa connaissance des cours de la Faculté des Sciences appliquées, ce qui lui permit d'obtenir son diplôme d'ingénieur civil dès juillet 1920 et la licence d'aéronautique, avec distinction, le 23 octobre 1920. Jeune ingénieur, il publia des études sur la propulsion terrestre avec hélice et sur les moteurs à combustible dérivé des végétaux.

A la fin de ses études, il fit son service militaire dans la cavalerie, puis au génie, et le termina en dessinant les plans d'aérodromes dans les services cartographiques de l'Armée. C'est là que le professeur Allard retrouva son ancien élève et lui proposa le poste d'ingénieur au Laboratoire aérotechnique de Belgique qu'il venait de créer. Ensemble, ils étudièrent la construction du tunnel aérodynamique de Rhode-Saint-Genèse. Ils rendirent de fréquentes visites à Gustave Eiffel qui avait installé son laboratoire à Auteuil (Paris). Alfred Renard conta, avec beaucoup d'humour, son premier voyage à Paris en avion. Emmitoufflé dans un passe-montagne et manteau de fourrure, il mit trois heures et demie, au cours d'une journée de décembre 1921, pour atteindre Le Bourget, voyage pendant lequel il avait dû tenir la poignée de la verrière dont le mécanisme de fermeture était défaillant.

Les ingénieurs Allard et Renard conçurent le premier avion monoplan entièrement métallique : l'ACAZ-T2. Cet avion fut fabriqué par les ateliers de constructions aéronautiques de Zeebrugge et fit son premier vol à l'Aérodrome d'Ostende le 4 juin 1924. Quelques jours après, son pilote, le lieutenant Hage, voulut l'amener à Bruxelles dans de mauvaises conditions atmosphériques. Au cours de ce vol, l'avion heurta un arbre aux environs de son point d'arrivée et fut détruit. Un second appareil fut construit aux ACAZ. Aucun renseignement sur sa carrière n'est connu. La formule à conduite intérieure ne semblait pas correspondre à ce que les pilotes privés, peu nombreux à cette époque, souhaitaient. Le service technique prit une importance croissante. Le laboratoire de Rhode-Saint-Genèse devint une «vraie usine». Le professeur Allard y engagea une de ses connaissances, le sous-officier Boel, qui avait été le chef du per-

sonnel au sol dans l'escadrille, où Jean Stampe et Maurice Vertongen étaient moniteurs. Boel fit part à Renard des idées qui passionnaient Stampe : « la création d'une école de pilotage et la fabrication d'un avion robuste pour instruire les débutants ». Renard rencontra Stampe. Vertongen, démobilisé, s'étant recyclé en tant qu'agent de change, commandita l'entreprise et le premier RSV fut immatriculé O-BOEL. C'était un avion biplan appelé RSV32-90 car sa surface portante était de 32 m² et la puissance du moteur ANZANI qui l'équipait de 90 cv. Cet avion, essayé en 1923, répondait parfaitement au programme qui avait été tracé. Un total de cinquante-sept appareils équipés de différents types de moteurs furent construits de 1923 à 1932. Certains d'entre eux, construits après 1927, furent munis d'un moteur Renard de 100 cv, à cinq cylindres disposés en étoile. Les avions RSV32-90 contribuèrent à l'instruction de la plupart des pilotes formés à cette époque; ils furent utilisés par l'aéronautique militaire. La famille des RSV s'arrête vers 1930, année qui marqua la fin de la collaboration entre Alfred Renard et Stampe et Vertongen qui avaient besoin d'un ingénieur à plein temps alors que Renard avait des activités multiples, comme nous allons le voir.

Alfred Renard avait été nommé au poste d'ingénieur principal au laboratoire aérotechnique du ministère de la Défense nationale. Il en démissionna en août 1925 et s'associa avec un ancien aviateur de guerre, Frans Vandergoten. Avec l'aide de quelques autres personnes (dont Jean Stampe), ils formèrent la société anonyme « Avions et Moteurs Renard ». La même année, il fut nommé professeur à l'Université du Travail de Charleroi.

La société, sise au n° 598 de la chaussée de Louvain à Bruxelles, étudia et fabriqua des moteurs de 100, 120 et 240 cv. Ces moteurs équipèrent — à l'époque — certains appareils de l'Aviation militaire belge. Le moteur Renard 100/110 fut vendu aux USA et en Pologne. Il faut également noter que le premier hélicoptère belge, le « Florine », était muni d'un moteur Renard de 240 cv lorsqu'il battit le record de durée de vol en 1933. En 1928, la société Renard prit le nom de Renard Constructions aéronautiques et s'installa dans l'atelier de l'avenue Bordet. Alfred Renard fut secondé dans cette entreprise par son frère Georges. Le gouvernement ayant

subsidé la construction de petits avions de transport trimoteurs, la société présenta un avion pesant en ordre de vol 2.500 kg dont 500 kg de charge utile, équipé de trois moteurs Renard 100-120 cv. L'avion, construit par Renard, satisfait seul aux conditions imposées, au cours d'essais effectués en octobre 1931. Mais un tel appareil n'intéressait pas les utilisateurs potentiels. Le grand succès fut l'avion suivant, le R31. Conçu en 1931, il fut réalisé en 1932, essayé pendant toute l'année 1933 et commandé en 1934 à raison de trente-quatre exemplaires par l'Aéronautique militaire. Cet avion était un monoplan biplace, de structure métallique, actionné par un moteur Rolls-Royce à refroidissement par eau. Equipé en avion d'observation (poste de pilotage à l'air libre et mitrailleuse), il avait des performances intéressantes et sa robustesse était exceptionnelle. Lors de la capitulation de l'armée belge, le 28 mai 1940, les seuls avions dont disposait encore l'armée étaient des Renard 31. Il en restait onze.

Alfred Renard reprit sa collaboration avec le professeur Allard pour la mise au point d'un compresseur volumétrique de suralimentation, avec un subside du FNRS. Accouplé par embrayage à un moteur Renard de 200 cv actionnant une hélice à pas variable, il constituait un groupe moteur qui fut monté sur une cellule de R34 et essayé en vol. Toute l'opération était couverte par le secret et on sait peu sur les résultats obtenus.

Les yeux tournés vers les progrès possibles, Renard et des personnalités capables de prévoir l'avenir du transport aérien se rendaient compte, vers 1935, que cette activité souffrait de l'impossibilité de soumettre les passagers aux pressions atmosphériques réduites à 2500 mètres et au-delà. Renard, avec l'aide de la SABENA et de l'Etat belge, entreprit dès 1936 l'étude et la construction d'un avion à fuselage étanche pressurisé, appelée R35. C'était un trimoteur de 87 m² de surface portante d'un poids total de 10.000 kg équipé de trois moteurs Gnome et Rhone de 950 cv. Son rayon d'action était de 1.800 km en charge, son plafond de 9.000 m, sa vitesse de croisière de 350 km/h avec une vitesse maximum de 435 km/h à 5.000 m. La construction de ce magnifique prototype s'acheva au début de 1938. La présentation de l'appareil eut lieu le 1^{er} avril 1938. L'avion ne devait pas décoller mais démontrer sa maniabilité au

sol et être présenté roulant queue haute. Le pilote d'essais, Georges Van Damme, voulut en faire plus et décolla. L'avion s'écrasa tuant le pilote et anéantissant le projet. Les enquêtes menées par les commissaires techniques n'arrivèrent pas à découvrir la cause de cet accident, mais en aucun cas, un appareil dont les calculs de poids et le centrage n'étaient pas terminés, n'aurait dû décoller.

Il n'échappait à personne, en 1936, que l'équipement de l'Aéronautique militaire, en matière d'avions de combat, était périmé. Renard entreprit l'étude d'un avion de chasse moderne, le R36, qui fit son premier vol le 5 novembre 1937. Cet avion, monoplane et monoplace, de construction métallique, était propulsé par un moteur Hispano de 12 cylindres, en V, d'une puissance de 800 cv. Il était de la classe du «Hurricane» construit en Angleterre, à la même époque. L'avion fut l'objet d'essais minutieux par huit pilotes différents. Quelques modifications de détail furent apportées au cours des essais et tout laissait prévoir une commande importante lorsque — après un total de septante-cinq heures de vol — l'avion s'écrasa à Nivelles le 17 janvier 1939, tuant son pilote Eric de Spoelberg. Aucune commission ne put trouver la cause de l'accident et tout espoir de commande disparut.

Le dernier avion construit avant-guerre fut un chasseur, le R38, à moteur Rolls-Royce «Merlin II». Le premier vol eut lieu à Evere le 4 août 1938. Immatriculé 00-ATK le 22 juin 1939, il fut présenté aux autorités belges le 18 juillet. Son pilote d'essais, Paul Burniat, déclarait : «Les qualités de vol et les performances de cet avion le situaient entre le célèbre Hurricane et le merveilleux Spitfire». Il était d'une grande facilité de fabrication; le prix de la cellule était la moitié de celle du Spitfire. Lorsque les forces du III^e Reich envahirent la Belgique, ce prototype qui avait accumulé un nombre considérable de vols d'essai et de mises au point, fut acheminé vers la France; il fut abandonné à Bordeaux. Après la guerre, il fut signalé à Munich mais ne fut pas récupéré par les autorités belges. Sa trace se perdit alors.

Lors de l'exode de mai 1940, le matériel fut anéanti. Pendant la guerre, les bâtiments furent occupés par les Allemands, tandis qu'Alfred Renard, entré dans la clandestinité, fit partie des «services de renseignements et d'actions» sous le nom de code «Elisabeth». A la Libération, il

reçut la Médaille commémorative de la guerre 1940-1945.

Dans les mois qui suivirent la Libération de la Belgique, Alfred Renard proposa des projets d'autorail en alliage léger, de camionnettes électriques — deux prototypes destinés à la ville de Gand furent fabriqués dans l'usine de l'avenue Bordet — et de deux nouveaux avions, le R44 qu'il avait étudié au cours des hostilités et le R45. Le R44 était un bimoteur à aile haute, à train tricycle. Deux moteurs Continental de 100 cv disposés à l'arrière de l'aile entraînaient chacun une hélice propulsive. La cabine était d'accès facile au pilote et à ses quatre passagers. Le R45 était un bimoteur transporteur de fret (4.500 kg), à double fuselage avec deux moteurs de 800 cv.

Une commission où siégeaient les constructeurs, les délégués de la SABENA et de l'Etat belge fut constituée en 1947. Cette commission omit de commencer ses travaux par une évaluation des frais d'études, de construction et d'essais de l'avion projeté. Elle se contenta de suivre, pendant deux ans, le développement du projet initial et s'inquiéta, en 1949, du montant des dépenses occasionnées par les travaux déjà effectués. Une investigation sommaire des investissements nécessaires à la poursuite du projet conduisit à son arrêt.

Au lendemain de la Libération, Jean Stampe se retrouva sans usine et sans matériel, les installations de la Société Stampe et Vertongen à Deurne ayant été détruites lors du départ des troupes allemandes. Il proposa une association à Renard dont les installations de l'avenue Bordet à Evere étaient quasi intactes et qui avait récupéré de l'outillage. Ainsi naquit la firme Stampe et Renard et le sigle SR. Les avions SV4 de 1932-33 et SV5 de 1937 construits par la firme anversoise avaient connu un grand succès. Une importante commande de SV5 avait été livrée à l'Aéronautique militaire avant le 10 mai 1940. Un nombre plus réduit d'avions avaient été vendus et livrés à une république balte. En outre, par un contrat de novembre 1939, Jean Stampe avait cédé à la société S.G.F.A. (ex FARMAN) la licence de construction du SV4, en France. Bien que le premier de ces appareils, monté en France à partir de pièces venues de Belgique, ait volé fin avril 1940, aucun des appareils à construire en France n'avait été livré avant mai 1940. Le contrat fut cependant honoré dès la Libération et le premier SV4 construit en France

vola le 4 juin 1945. Il fut suivi par 800 avions appelés chez nos voisins « Stampe ». Un nombre de soixante-cinq avions SV4 furent construits en Belgique dans les ateliers de l'avenue Bordet, de 1948 à 1955, pour la Force aérienne.

Une équipe de constructeurs chevronnés, tels Stampe et Renard, ne pouvait baser son avenir sur la construction de modèles d'avant-guerre. Des prototypes nouveaux, dénommés SR6, SR7 et SR8 furent conçus. Le SR6 — équipé d'un moteur de 185 cv — était un biplan monoplace conçu pour l'acrobatie. Essayé à la fin de 1949, il ne fut construit qu'en un seul exemplaire. Le SR7 était un monoplan biplace, muni d'un moteur de 175 cv. Estimant que cet avion pourrait remporter autant de succès que le SV4, les constructeurs envisagèrent, dès le début de l'étude, la construction en France et conclurent un contrat avec FARMAN. La construction du prototype eut lieu en Belgique et se termina en août 1952. Les premiers essais eurent lieu en France sous la surveillance des services officiels français qui insistèrent pour que l'appareil soit appelé MONITOR et non SR. Les constructeurs endurèrent un vrai calvaire, l'avion passant d'un service à l'autre, avec d'incessantes demandes de modifications. La dernière demande consistait à remplacer le fuselage de bois par un fuselage métallique si l'avion devait être utilisé comme avion d'école. Deux avions à fuselage en tube métallique furent construits en 1954. L'un fut essayé en France et l'autre resta en Belgique, le SR7-B. Les essais menés en France ne conduisirent à aucune commande. L'avion resté en Belgique effectua de nombreuses démonstrations de 1956 à 1968. Une chance lui fut offerte en 1968, lors du renouvellement du matériel de l'Ecole d'Aviation mais le Siai-Marchetti fut choisi, son habitacle côte-à-côte le rendant plus aisé pour l'écolage. Cet échec commercial mit un terme à l'Association Stampe et Renard qui ferma ses portes en 1970.

La société s'était en outre occupée de l'entretien d'avions de divers types pour la Force aérienne ainsi que de la réalisation de certains composants en fibres synthétiques pour les chasseurs AVRO CF-100 et LOCKHEED F104G ainsi que d'hélices prototypes. La société étudia et réalisa un coude basculant pour le tunnel aérodynamique subsonique de Rhode-Saint-Genèse. Ce dispositif permettait l'expérimentation de la vrille avec des maquettes.

Les activités d'Alfred Renard ne se limitèrent pas au domaine aéronautique. Il était ingénieur civil des constructions et il fit les plans de ses ateliers de la chaussée de Louvain et de l'avenue Bordet, mais également ceux de plusieurs maisons, la sienne d'abord, celles de certaines de ses sœurs et celle de Jean Stampe, avenue Louise. Il avait, de plus, au cours de ses jeunes années étudié et dessiné les plans d'une motocyclette.

En 1936, le 18 juillet, lors des premiers congés payés officiels en Belgique, Alfred Renard épousa Suzanne Lambert qu'il connaissait depuis 1934. Elle était née en 1912 à Namur; son père, Julien Lambert, avait fait des études notariales, mais était décédé en 1917; sa mère, Alice Gilson, était la fille d'un professeur de dessin à l'Académie de Namur. Suzanne Lambert était passionnée de littérature, aimait les découvertes scientifiques, mais elle n'avait aucun goût pour les mathématiques. Elle avait obtenu un diplôme d'institutrice à l'Ecole Normale de Berkendael. Un premier fils leur est né en janvier 1938, mais il mourut peu de jours après la naissance à la suite de complications qui s'étaient produites lors de l'accouchement. Alfred-François (dit Freddy) Renard est le second fils, né en juillet 1939. Ils n'eurent pas d'autre enfant. Freddy Renard, lui-même ingénieur, poursuit sa carrière dans le domaine nucléaire (Belgonucléaire). Alfred et Suzanne Renard formaient un couple très uni et complémentaire, d'esprit très ouvert, mais ayant peu de vrais amis; ils appréciaient beaucoup les voyages qu'ils effectuèrent chaque année de 1948 à 1972, année au cours de laquelle Suzanne Lambert décéda brusquement d'une défaillance cardiaque. Le dynamisme et l'enthousiasme d'Alfred Renard rayonnaient dans ses conversations, notamment lorsqu'il racontait ses voyages.

L'année 1970 vit la fin des activités industrielles d'Alfred Renard mais il continua à s'intéresser à tout, l'aéronautique et la science gardant une place privilégiée. En juin 1987, il visita encore le Salon du Bourget ainsi que le nouveau musée français des sciences et techniques; en mai 1988, l'exposition spatiale présentée au Musée royal de l'Armée à Bruxelles. Il était membre d'honneur des Vieilles tiges de Belgique et participait régulièrement aux réunions et banquets comme ce fut encore le cas le 4 juin 1988.

Le 10 juin 1988, il fut victime d'un accident à l'origine de son décès. Renversé par une automobile au milieu d'un passage clouté et projeté sur le sol, il subit un traumatisme crânien. Transporté à l'hôpital Saint-Luc, il survécut une semaine et succomba le 17 juin.

Comment ne pas rêver à ce qu'aurait pu être l'industrie aéronautique belge entre les deux guerres si Alfred Renard avait bénéficié d'un soutien déterminé des pouvoirs publics et des milieux financiers? Il était trop modeste et, tout à sa passion technique de grand réalisateur, il n'a pas trouvé le complément qui eût pu achever l'entreprise vers la dimension qu'elle méritait. Aujourd'hui, l'industrie aéronautique n'est plus à la taille d'un petit pays, mais notre place aurait pu dépasser celle à laquelle se sont élevés les Pays-Bas, la Suède, la Suisse.

Alfred Renard a su réaliser l'unité dans la passion. En pensant à lui, comment ne pas évoquer le début somptueux de ce poème, extrait de *Chronique de Saint-John Perse* : « Grand âge vous mentiez : route de braises et non de cendres ».

Archives de la Commission de la Biographie nationale : projet de notice rédigé par le professeur Freddy Haus. — Note sur la famille Renard rédigée par M. Freddy Renard (1994).

Brussels Air Museum Magazine, n° 59, 3^e trimestre 1988. — A. Hauet, *Les avions Renard*, Bruxelles, 1984. — A. Hauet et G. Roberty, *Les avions Renard 1922-1970*, Bruxelles, 1996.

André L. Jaumotte

ROBERTS-JONES, *Robert*, John, Edmond, noms de guerre : Y., L'AVOCAT, avocat, résistant, né à Saint-Gilles (Bruxelles) le 13 octobre 1893, fusillé au Tir National à Schaerbeek (Bruxelles) le 20 octobre 1943.

Robert Roberts-Jones est le fils de John, Adolphe, Henry Roberts-Jones, bâtonnier de l'Ordre des Avocats, descendant d'une famille de carrossiers anglais installés en Belgique au tout début du XIX^e siècle, et de Juliette Hanssens, sœur d'Eugène Hanssens, éminent juriconsulte et professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Après des études secondaires à l'Institut Dupuich à Forest, il obtient à l'Université libre de Bruxelles les diplômes de candidat en sciences préparatoires à la médecine en 1913 et de première candidature en médecine en 1914.

Robert Roberts-Jones s'engage en 1914 comme volontaire dans l'armée belge et fait toute la campagne de la première guerre mondiale; il est cité trois fois à l'ordre du jour de l'armée, est blessé deux fois, conquiert, méritant de nombreuses distinctions, ses grades militaires jusqu'à celui de lieutenant; il se conduit au cours de cette période avec bravoure et courage.

Son frère aîné, Adolphe, Edmond, John, ayant trouvé la mort sur le front de l'Yser en 1917, Robert Roberts-Jones, soucieux de le remplacer auprès de son père, entame, dès sa démobilisation, des études de droit à l'Université libre de Bruxelles et devient docteur en droit en juillet 1921; il s'inscrit au Barreau de Bruxelles le 7 novembre 1921, après un stage chez Maurice Hermans, avocat à la Cour de cassation.

Lorsque son père meurt en 1929, il lui succède à la tête d'un cabinet important et devient un éminent avocat spécialisé en droit civil et en droit commercial.

Assesseur à la cinquième section du Bureau de Consultation gratuite en 1924-1925, il occupe à nouveau cette charge de 1929 à 1932 et est président du Bureau de 1935 à 1938; il est membre du Conseil de l'Ordre de 1935 à 1938. Très rapidement, il devient membre de la Commission de la Conférence du Jeune Barreau.

Sans aucune activité ni ambition politiques, à l'exception de sa participation à la campagne contre Léon Degrelle en 1937 et à la propagande anglo-française avant 1940, c'est un homme modéré et sage, soucieux uniquement de faire le bien autour de lui, dévoué au bonheur de sa femme, Suzanne Goemaere, qu'il épouse en 1920 et dont il a un fils, Philippe, né le 8 novembre 1924; Robert Roberts-Jones est aussi tout particulièrement attaché à ses nombreux amis.

Après avoir participé, en qualité de capitaine-commandant de réserve au 8^e régiment d'infanterie, à la campagne de mai 1940 et avoir été retenu prisonnier, il est relâché le 9 juin 1940, reprenant aussitôt la direction de son cabinet d'avocat.

Robert Roberts-Jones devient membre du Comité d'Arrondissement de l'Œuvre du Secours

d'Hiver en juin 1940 et dirige en 1943 la section des restaurants économiques; cette activité facilite les contacts avec certains organismes s'occupant de résistance, dont la « Cantine Suédoise ».

Dès janvier 1942, il rencontre fréquemment Henri Michelli, responsable du réseau « Comète », une ligne d'évasion d'aviateurs alliés tombés en Belgique, fondée par Andrée De Jonghe. Il consacre aussi tous ses efforts à l'évasion de personnalités, dont Henri Michelli, incarcéré le 6 mai 1942. N'ayant pu le faire libérer, Robert Roberts-Jones parvient à faire expurger son dossier de pièces compromettantes, lui évitant ainsi la peine de mort.

En automne 1942, il fait la connaissance de Jean Greindl, dirigeant du réseau « Comète » et directeur de la « Cantine Suédoise », œuvre d'assistance aux enfants belges, qui sert de couverture à ses activités clandestines. Une amitié se noue entre les deux hommes et Jean Greindl fait part à Robert Roberts-Jones de ses activités en faveur des aviateurs alliés.

En décembre 1942, un grand nombre de membres du groupe « Comète » sont arrêtés par les services allemands, Robert Roberts-Jones essaie de les faire libérer.

D'autre part, Jean Greindl lui confie les difficultés qu'il rencontre pour trouver de nouveaux collaborateurs, Robert Roberts-Jones prend contact avec les résistants communistes qui sont les seuls, d'après lui, à disposer d'une organisation efficace et il obtient leur concours.

Il aide avec détermination et sans relâche Jean Greindl à trouver des relais et des logements pour les aviateurs, accompagnant même certains dans leurs déplacements, les accueillant parfois dans son cabinet, nonobstant le danger que cela représente.

Jean Greindl est arrêté le 6 février 1943; Robert Roberts-Jones est averti du péril qu'il court, mais refuse de partir pour l'Angleterre et continue son action; il est arrêté à son tour le 26 mars 1943.

Le 5 mai 1943, il comparait devant le Tribunal de Campagne des Généraux en chef et des Commandants du District aérien de Belgique et du Nord de la France. Il n'a rien avoué de son activité, ne reconnaissant aucun des faits qui lui sont reprochés. La sentence tombe, soulignant qu'il a apporté son concours à « l'ennemi » et que le Reich allemand ne peut tolérer que la population civile adopte cette attitude; le tribunal

ne retient aucune circonstance atténuante et le condamne à mort.

Le 19 octobre 1943, Mme Roberts-Jones et son fils, Philippe, sont autorisés à voir leur mari et père qui leur dit « Beaucoup sont partis déjà ». Présentait-il que le mercredi 20 octobre au matin la sentence serait exécutée? Robert Roberts-Jones est fusillé, les yeux découverts, avec dix autres condamnés, assisté dans ses derniers moments par Mgr Gramman, aumônier catholique de l'armée allemande à la Prison de Saint-Gilles, qui témoigna du courage dont fit preuve Robert Roberts-Jones devant la mort. Ce dernier avait recouvré, au cours de son incarcération, la foi protestante de son enfance, que la lecture d'œuvres d'Henri Bergson devait étayer.

L'autorité militaire allemande ne communiqua à la presse l'exécution des onze résistants que le 7 décembre 1943.

Par arrêté du 6 janvier 1947, le Régent décerne à Robert Roberts-Jones, à titre posthume, la Croix de Commandeur de l'Ordre de Léopold avec palme et la Croix de Guerre de 1940 avec palme. Deux citations anglaise et américaine récompensèrent également son action, tandis qu'une attestation de l'Office de Résistance du ministère de la Défense nationale lui a reconnu la qualité de résistant de l'Armée Secrète dès le 1^{er} avril 1941.

La rue où Robert Roberts-Jones habitait à Uccle porte son nom, qui figure également sur une plaque commémorative apposée à l'Eglise protestante de Bruxelles, sur le socle du monument aux morts, situé Square des Héros, à Uccle, au Tir National et à l'Université libre de Bruxelles en faveur de laquelle il avait agi sous l'occupation.

Tenace, modeste, serein, loyal, humain, intelligent et courageux, Robert Roberts-Jones a perpétué une tradition familiale de distinction raffinée et d'élévation de pensée.

Iconographie : Armand Bonnetain, médaille posthume de R. Roberts-Jones, bronze, tête de profil à gauche, inscription circulaire : ROBERT ROBERTS-JONES, 1893-1943; à droite : signature de l'artiste. Revers : au-dessus : CEDE DEO de part et d'autre d'un lion portant un écu aux armes de la famille Roberts-Jones; au-dessous sur trois lignes : R.R.J. CONDAMNÉ ET FUSILLÉ PAR LES ALLEMANDS; au-dessous : RAF entre un vol; au bas : LE 20 OCTOBRE 1943.

Renseignements aimablement communiqués par Me André De Bluts, M. J. Gotovitch et Mme Chr. Pan-

tens. — Archives de l'Université libre de Bruxelles, Registre des inscriptions, 1894-1924. — Archives du Baron Roberts-Jones : copie du jugement du Feldgericht des Kommandierenden Generals und Befehlshabers im Luftgau Belgien - Nordfrankreich; copie de la demande de clémence adressée au «Président du Tribunal de Guerre de l'Aviation et Commandant du Luftgau de Belgique et le Nord de la France, Son Excellence le Général Dr Wimmer», par Louis Braffort, bâtonnier de l'Ordre des Avocats, et par Me de Radzitzky d'Ostrowick, s.d.; Me Van Reepinghen, *Eloge de Maître Roberts-Jones*, conférence du Jeune Barreau, 22 octobre 1943; M. Janssens, Allocution au Secours d'Hiver, 27 octobre 1943; V. de Laveleye, Discours à Radio Belgique, 16 novembre 1943; Pasteur Schyns, Discours prononcé au cours du service religieux célébré à la mémoire de Robert Roberts-Jones, au Temple du Musée, à Bruxelles, 23 novembre 1943; P. Henrijean, *Rapport sur l'activité de Robert Roberts-Jones*, 13 juin 1945. — Archives des Affaires sociales, de la Santé publique et de l'Environnement, Service des Victimes de la Guerre, à Bruxelles. — Archives de l'Union des Fraternelles de l'Armée secrète, à Bruxelles.

Condamnations à mort, dans *Le Nouveau Journal*, 7 décembre 1943. — *In memoriam*, dans *Justice libre*, n° 28, décembre 1943. — Ch. Moureaux, *Poème à Robert Jones, fusillé (sic)*, dans *L'Aurore*, 13 octobre 1944. — G. Dassesse, *R. Roberts-Jones*, dans *Journal des Tribunaux*, 59^e année, n° 3621, 17 décembre 1944. — G. de B., *Remember. Robert Roberts-Jones*, dans *Septembre*, 29 avril 1945. — *Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles. Séance solennelle d'hommage aux héros de la guerre et de commémoration de la victoire*, dans *Journal des Tribunaux*, 8 juillet 1945, p. 427. — A. Guislain, *D'ombre et de lumière*, dans *Le Soir*, 30 novembre 1947. — C. Jouan, *Comète. Histoire d'une ligne d'évasion*, Fumes, 1948, p. 68, portrait photographique. — *Sous le signe de la Comète les aviateurs s'éclipsaient*, dans *La Nation belge*, 3 juin 1948, portrait photographique. — *L'inauguration du mémorial aux héros du Barreau de Bruxelles*, dans *Journal des Tribunaux*, 6 juillet 1952, p. 413. — Rémy, *La ligne de démarcation. Réseau Comète*, t. 1, Paris, 1966, p. 222, 233; t. 2, Paris, 1967, p. 102, 449, 453-463. — H. van Dale, *Le 20 octobre 1943, il y a trente ans, le jugement a été exécuté par fusillade*, dans *Le Soir*, 20 octobre 1973. — R. Warlomont, *John Roberts-Jones*, dans *Biographie Nationale*, t. 39, 1976, col. 753-756. — D. Lelarge, *Historique et descendance de la famille Roberts-Jones*, dans *L'Intermédiaire des généalogistes*, n° 234, novembre-décembre 1984, p. 11-13. — B. Denuit, *Roberts-Jones, Robert, John, Edmond (1893-1943)*, dans *De Léopold I^{er} à Jean Rey. Les protestants en Belgique de 1839 à 1989*, Bruxelles, 1990, p. 95.

Christiane Raindorf-Gérard

ROMAN, Pierre, Victor, Edouard, lieutenant général, chef d'état-major de la Force terrestre, né à La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine, France) le 6 juin 1918, décédé à Woluwe-Saint-Lambert (Bruxelles) le 13 juin 1978.

Pierre Roman est le fils de Maurice Roman, capitaine, officier payeur et de Marie Louise Dekens. Il épousa Joan Haines, ancien officier de la Women Auxiliary Air Force.

Après des études primaires et secondaires à Bruges, Pierre Roman entre le 15 septembre 1933 à la section flamande de l'Ecole des Cadets à Saffraenberg, où il est élève en division latine-scientifique. Il est admis à l'Ecole royale militaire à la 97^e promotion Artillerie-Génie le 28 novembre 1936. L'Épée du Roi, désignant l'élève le plus méritant sous tous les rapports, lui est remise le 4 janvier 1938 par le lieutenant général Nuyten, aide de camp du roi Léopold III. Sur la lame damasquinée du sabre, se lit l'inscription : «Degen des Konings».

Les études à l'Ecole d'Application de l'Artillerie et du Génie furent interrompues le 10 mai 1940 par le déclenchement des hostilités en Belgique. Le 12 mai, l'Ecole évacue en France à Nîmes. Après la fin des hostilités en France, Roman est en service au Secrétariat général au Rappatriement. En janvier 1941, il trouve une filière pour s'échapper de France. Avec quatre autres élèves de l'Ecole royale militaire, il franchit avec les difficultés que l'on imagine les Pyrénées, atteignant Barcelone où ils sont accueillis et aidés par le consul Jottard. Ils parviennent après un voyage parsemé d'embûches et d'avatars à rejoindre Lisbonne, embarquant clandestinement à bord d'un ancien bateau hongrois, arrivent à Gibraltar où les cinq Belges sont accueillis en héros.

Ils rejoignent l'Angleterre à bord du *Monarch of Bermuda*. Les évadés débarquent à Liverpool le 16 mai 1941. Le lieutenant Roman — commissionné à ce grade en octobre 1941 — prend du service au 1^{er} bataillon de fusiliers en juin 1941. Il a l'occasion de suivre le cours de politique de défense à l'Université de Cambridge d'octobre à décembre 1941. Il y est le plus jeune auditeur. En août 1942, il rejoint l'unité qui marquera définitivement son personnage, les Commandos. Il reçoit le commandement d'une section — équivalent d'un peloton d'infanterie —, dans la troupe belge commandée par le capitaine Georges Danloy.

La troupe belge fait partie du 10th Interallied Commando. L'unité part en Afrique du Nord en septembre 1943, ensuite en Italie sur la rivière Sangro fin 1943.

Mi-janvier 1944, les Commandos belges prennent part à l'attaque de la ligne Gustave et Roman s'y distingue, menant d'actives patrouilles de reconnaissance, notamment à Tremosuoli et Monte Ornito. En mars 1944, changement de théâtre d'opérations : la Yougoslavie. La troupe belge est engagée en opérations à partir de l'île de Vis. Il s'agit d'abordage de vaisseaux ennemis, actions convenant particulièrement aux aptitudes des Commandos, entraînés aux opérations amphibies. Ensuite retour de la troupe belge en Grande-Bretagne. Préparation à la participation de la Libération de l'Europe. Début novembre, débarquement de vive force sur l'île de Walcheren.

Le 5 novembre, Roman se distingue en action lors d'une attaque dans la partie boisée à l'est de Domburg. La section «A» du lieutenant Adolphe Meny, ayant été bloquée par le feu ennemi, l'officier tué, les hommes cloués au sol, Roman entreprend un mouvement tournant avec sa section, réduit à la baïonnette la résistance de quatre mitrailleuses, poursuit son action en perçant la deuxième position ennemie et reconnaît les couverts à l'est de la position. A 20 heures, il rentre dans les positions amies : mission accomplie. Cette action lui vaut l'octroi de la prestigieuse distinction britannique : la Military Cross. La citation britannique, accompagnant la décoration se lit : «Pendant toute l'action, le lieutenant Roman fit preuve d'un total mépris pour sa sécurité personnelle et ses qualités de leadership sont un exemple remarquable de courage et d'abnégation pour ses soldats». Les campagnes des Commandos leur valent de porter sur leur étendard les inscriptions Italie, Yougoslavie, Walcheren.

Roman est commissionné capitaine à la date du 15 janvier 1945. En septembre 1949, il est commandant en second du régiment Commando, qui est le successeur des anciens d'Angleterre.

1946 voit Roman reprendre une année d'études à l'Ecole d'Application de l'Artillerie et du Génie pour achever les études interrompues par la guerre. Il obtient la mention «parfait» et les félicitations du ministre à l'issue des cours qui lui valent l'attribution du diplôme

d'ingénieur civil AIA. A son retour au régiment Commando, il crée et commande le Centre d'Entraînement Commando, qui reste jusqu'à nos jours, un modèle du genre. En 1950, il suit les cours au Staff College de l'armée britannique à Camberley. Il s'y distingue. Il achève ses études d'état-major à la 68^e division de l'Ecole de Guerre à Bruxelles, de septembre 1951 à juin 1952, et obtient le brevet d'état-major.

Le 1^{er} janvier 1953, il est affecté à la branche «Opérations» du SHAPE (Paris) et est chef de la Salle Opérations jusque fin 1955.

De 1956 à 1957, il est commandant en second du 18 Rijdende Artillerie Bataljon. Il est nommé major en date du 26 septembre 1956. Fin 1957, Roman devient attaché au Secrétariat administratif et technique du ministère de la Défense nationale jusque fin 1958. En janvier 1959, il est affecté une deuxième fois au SHAPE, cette fois comme membre de l'état-major personnel du Commandant suprême adjoint.

Pendant la crise congolaise, il obtient d'interrompre cette fonction, pour participer aux opérations humanitaires. Il est chef des opérations du Groupement métropolitain au Bas-Congo, où il se distingue «par sa grande faculté d'adaptation, sa compétence, son sang-froid, et sa fermeté» (extrait des notes personnelles).

A son retour en Europe et après un bref séjour au SHAPE, Roman est affecté au cabinet du ministre de la Défense nationale de juillet 1961 à avril 1965. Ensuite, il prend le commandement du régiment Para-Commando qu'il conserve jusque septembre 1968. Entre-temps, il est nommé aide de camp de Sa Majesté le roi Baudouin à la date du 11 mai 1965 et nommé au grade de colonel le 1^{er} juillet de la même année.

En septembre 1968, Roman passe à l'Etat-Major général où il remplit la fonction de 1^{er} sous-chef, responsable entre autres des plans et programmes des Forces Armées. Il est nommé général-major en décembre 1969 et prend le commandement de la 1^{re} division le 26 décembre 1969. Promu lieutenant général le 26 décembre 1971, il devient chef d'état-major de la Force Terrestre le 15 mars 1972, fonction qu'il occupe jusqu'à sa mort, huit ans plus tard. En 1973, le général Roman entreprend une profonde refonte de l'état-major de la Force Terrestre afin de la rendre plus apte à utiliser les moyens modernes de gestion mis à la disposition des Forces Armées.

Pendant toute sa carrière, le général Roman fut un modèle pour ses soldats et ses officiers. Extrêmement doué, il restait simple et ouvert vis-à-vis de tous. Il n'épargnait aucun effort pour remplir sa mission que ce fut au combat, pendant son séjour aux Commandos et aux échelons les plus élevés de la hiérarchie militaire. Le général Roman fut honoré par de nombreuses distinctions honorifiques dont la Military Cross, gagnée sur le champ de bataille est certainement une des plus significatives.

Son décès intervint brutalement en juin 1978 et sur son lit d'hôpital, quelques heures avant sa mort, il se préoccupait encore du sort de ses troupes qui, à ce même moment, intervenaient dans une opération humanitaire à Kolwezi.

Archives du Centre de Documentation historique des Forces armées belges, à Evere (Bruxelles). — F. Biver, *Itinéraire de Vichy à Londres* (notes personnelles, juin 1941).

C.S. Segers, *Bérêts verts - Ces Belges qui ont été les premiers*, dans *Le Soir illustré*, série, 1985.

Maurice Gysemberg

ROMBAUX, Egide, sculpteur, né à Schaerbeek (Bruxelles) le 19 janvier 1865, décédé à Uccle (Bruxelles) le 11 septembre 1942.

Fils du sculpteur Félix Rombaux (né en 1838) et d'Emerence-Rosalie Lemmens, Egide était l'aîné de sept enfants dont l'un, Henri (1875-1966) devenu également sculpteur, fut son praticien.

Egide passa sa prime enfance dans le village d'origine de son père, à Sint-Kwintens-Lennik (Brabant flamand). Fin 1873, il fut inscrit chez les Frères des Ecoles chrétiennes qui, peu après sa première communion, le renvoyèrent, pour indiscipline. Il exécuta alors de petits travaux chez Guillaume De Groot, tandis que son père lui enseignait le moulage et la taille.

Dès le 2 octobre 1879, il suivit les cours de dessin à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, tout en travaillant comme apprenti pour Albert Desenfans. Il était alors domicilié chez ses parents au 114, rue Royale-Sainte-Marie, à Schaerbeek. De 1882 à 1887, il fréquenta, dans cette même institution, les cours de sculp-

ture donnés par Charles Van der Stappen. Il fut en outre signalé comme élève de l'ornemaniste Georges Houtstont à l'Ecole de Dessin de Saint-Josse-ten-Noode. Pendant ces études, il alla sculpter sur plusieurs chantiers à Amsterdam, Haarlem, Düsseldorf et Mayence, mais aussi, vers 1884, il seconda Jef Lambeaux qui achevait *La folle chanson* et entamait *La fontaine de Brabo*. En 1885, il travailla, à Paris, dans une fabrique d'objets sulpiciens.

Deux ans plus tard, Rombaux acheva ses premières commandes officielles : les statues d'*Antoine Van der Noot* et d'*Antoine van Grimbergen* pour l'hôtel de ville de Bruxelles. La même année, il remporta le prix Godecharle avec un *Mercurie instigant ses serpents* qui fut présenté aussitôt au Salon de la capitale.

La bourse d'étude lui permit de gagner l'Italie, par l'Allemagne et l'Autriche. En septembre 1888, se trouvant à Florence, il y aurait exécuté le portrait en marbre de sa sœur *Adèle* (Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique). De Rome, où il habita Piazza Dante, il expédia en 1889 un bas-relief, *Le grand jour*, mais aussi un sujet de fontaine. Ce cracheur grandeur nature, *L'épouvantail*, déplut à son père. Exposées aux Salons de Gand en 1889, puis de Bruxelles en 1890, ces œuvres ne recueillirent pas le succès escompté. Alors que *La Fédération artistique* trouva dans *L'épouvantail* «une ampleur de vie singulière», *L'Art moderne* reprocha à son auteur d'être un imitateur maladroit de Lambeaux. Rombaux en fit fondre des réductions en bronze (Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique), mais aussi un exemplaire grandeur nature qui apparut dans le commerce d'art en 1981.

Après un bref retour en Belgique pour y épouser, le 23 novembre 1889, Henriette Van der Auwera, Rombaux regagna l'Italie. Ce qui ne l'empêcha pas d'avoir simultanément un atelier à Paris où il exécuta pour «un riche seigneur russe» resté anonyme, des sculptures que ce dernier ne s'embarrassait pas de signer! Ceci fut révélé par Léandre Grandmoulin qui aurait été le disciple de Rombaux.

En 1891, il gagna Anvers, pour y remporter le prix de Rome avec un bas-relief : *Joseph présenté à Jacob*. Comme le prévoyait le règlement, il retourna donc en Italie, se fixant dans la capitale dès juin 1892, mais sans abandonner son atelier parisien. Voyageur infatigable, se partageant entre les deux villes, il continua à y

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

travailler pour le sculpteur russe jusqu'au jour où Rodin, le visitant, rencontra fortuitement le noble peu scrupuleux. Celui-ci, qui était venu juger de l'avancement d'une de ses œuvres, pris de honte, mit un terme aux commandes.

En 1893, le public bruxellois put admirer au Salon le groupe *Venusberg*, une ronde de jeunes filles qui, inspirée par *Tannhauser* de Wagner, évoque *La danse* de Carpeaux. Quatre ans plus tard, une réduction en ivoire fut présentée dans le pavillon du Congo à l'Exposition internationale de Tervueren.

À la fin de son séjour obligatoire à l'étranger, Rombaux exécuta encore, à Paris, *Les Elues*, un bas-relief qu'il détruisit par la suite. Demeurant au 110, avenue d'Orléans, il participa au Salon du Champ-de-Mars en 1894 et en 1895.

Privé de revenus mais doué d'une connaissance parfaite du métier, Rombaux rentra définitivement au pays après sept années d'absence : il revint se fixer chez ses parents, à Schaerbeek, en septembre 1895. Un marbrier, Léonce Evrard, lui avait promis du travail. Il fut également engagé comme chef d'atelier, par Godefroid Devreese qu'il aida à réaliser les dix monstres cracheurs pour la *Fontaine Anspach* inaugurée à Bruxelles en 1897. Cette année-là, Rombaux remporta le concours organisé à Verviers en vue de l'érection du *Monument à Henri Vieuxtemps*. Il bénéficia aussi d'une commande pour le Jardin botanique de Bruxelles : *La nuit* (bronze fondu en 1897). Un exemplaire de *Venusberg* fut coulé en bronze et acquis par le Musée des Beaux-Arts de Gand, après son exposition au Salon de cette ville, en 1899. Cet exemplaire fut distingué à l'Exposition universelle de Paris où l'artiste présenta également deux candélabres. Ils étaient constitués chacun d'une figure féminine en ivoire, enlacée l'une par des pavots, l'autre par des chardons en argent. La ciselure était l'œuvre de l'orfèvre Frans Hooseman (Kunstgewerbemuseum, Berlin).

La même année, l'administration de la capitale lui commanda une troisième statue pour une niche de l'hôtel de ville : *André Vésale*.

L'artiste produisit en 1903 deux bas-reliefs pour l'arcade du Cinquantenaire à Bruxelles, mais aussi *Les filles de Satan*. Inspiré par Baudelaire, ce marbre pesant quatre tonnes, qui fit sensation au Salon de Bruxelles, fut acquis immédiatement pour les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. Au cours des années

qui suivirent, des exemplaires en plâtre furent exposés à l'étranger, à plusieurs reprises.

Rombaux fut un des fondateurs du groupe anversois «L'art contemporain», en 1905, mais n'y exposa que rarement. L'année suivante, il entreprit l'exécution de *La fontaine au cygne* qui lui avait été commandée pour un hôtel particulier où elle ne fut jamais installée. Il s'agit sans doute du marbre conservé aux Musées précités.

Le sculpteur était toujours domicilié à Schaerbeek, mais au 14, rue Fraikin, lorsqu'il se fit construire une maison à Uccle au 137, avenue Longchamp (actuellement avenue Winston Churchill). Il s'y établit en 1908. Un an plus tard, il se sépara de sa femme pour refaire sa vie avec son élève Valentine Bender.

Membre de la Société royale des Beaux-Arts, dès l'organisation par celle-ci de son «Salon du printemps» en 1909, il y exposa peu. Toujours, en 1909, il apparut au Salon du groupe «Le Silion» où il présenta *La rieuse* et une *Danaïde* en ivoire. Cette année-là, l'Académie royale de Belgique l'accueillit comme membre correspondant de la Classe des Beaux-Arts, avant de le titulariser en 1911.

Les Musées royaux des Beaux-Arts conservent un buste pouvant dater de 1910 : *Fils des Flandres*, mais aussi une statuette, *Cake-walk*, qu'une danse à la mode lui inspira, vers cette époque. On ne peut s'empêcher de rapprocher cette exubérante figure de femme de la *Vierge folle* que Rik Wouters acheva deux ans plus tard.

Toujours en 1910, Rombaux termina deux *Groupes d'enfants* pour le pavillon belge de l'Exposition universelle de Bruxelles. Ils furent malheureusement détruits lors de l'incendie qui ravagea le site.

Un poème de Charles van Lerberghe lui inspira son œuvre préférée, *Le premier matin*. Exposée à Venise en 1914, elle aboutit, par le hasard de la guerre et d'une souscription des artistes britanniques, à la Tate Gallery de Londres. À la veille du conflit, Rombaux travaillait à deux frontons, l'un pour le siège de la Société Générale, rue Ravenstein, à Bruxelles, l'autre pour Ernest Solvay. Le dernier, qui ne fut jamais placé, fut cédé aux Musées royaux des Beaux-Arts et installé dans un square à Anderlecht en 1950. Pendant l'occupation, le sculpteur conçut quelques compositions, dont trois *Parques* en bois

de citronnier pour l'hôtel communal de Schaerbeek. Il tailla en outre dix bas-reliefs pour le bâtiment d'une société sucrière roumaine, installée rue Montoyer à Bruxelles.

Après la victoire, Rombaux vit son succès aller grandissant. Les commandes officielles se succédèrent, des bustes (ceux de *Reyers, Steens, Brand Whitlock* notamment) mais aussi plusieurs monuments commémoratifs : *Aux combattants de 14-18* (Tirlemont, 1922), *A Gabrielle Petit* (Bruxelles, 1923) et *Aux Vendéens* (Tournai, 1925). Louvain fit également appel à lui lors de la reconstruction d'immeubles détruits pendant la guerre. C'est ainsi qu'il conçut un fronton pour le Palais de Justice.

En 1921, Rombaux remplaça Vinçotte à l'Institut supérieur des Beaux-Arts d'Anvers, puis, huit ans plus tard — n'hésitant pas à cumuler deux charges professorales —, il succéda à Paul Du Bois à l'Académie de Bruxelles. Il enseigna dans cette ville jusqu'à la limite d'âge, en 1935. Des suppliques adressées par ses élèves et le directeur Alfred Bastien, afin de prolonger son mandat, ne parvinrent pas à infléchir les édiles communaux. L'institut anversoïse, par contre, le garda jusqu'en 1937.

S'octroyant chaque année (depuis 1921) des vacances dans cette Italie qu'il chérissait, mais aussi absorbé par l'enseignement, Rombaux ne produisit, au cours de cette période, que le *Monument à Paul Janson* (Bruxelles, 1928), celui à *Ernest Solvay* (Bruxelles, 1933) ainsi que six figures pour l'église Notre-Dame du Sablon (Bruxelles, 1934). En 1935, incapable de satisfaire l'ensemble de la commande qui lui avait été passée par le palais principal de l'Exposition internationale de Bruxelles, il n'exécuta qu'un *Groupe allégorique*. A la fin de sa vie, il se consacra au *Monument au cardinal Mercier* (Place Sainte-Gudule, Bruxelles).

Rombaux mourut le 11 septembre 1942, des suites d'une intervention chirurgicale à la prostate. Il fut inhumé cinq jours plus tard au cimetière d'Uccle. Sa fortune fut partagée entre sa protégée Georgette Dudart et l'Académie royale de Belgique qui consacra sa part à un prix triennal de sculpture. En 1946, Valentine Bender, sa compagne, qui hérita de son atelier, en légua les œuvres aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique et le matériel à Léandre Grandmoulin.

Outre les œuvres majeures précitées, l'artiste fit couler quelques bronzes par la firme bruxel-

loise Luppens : une *Néréide*, un *Homme attaqué par un aigle* ainsi qu'une réduction de *Venusberg*. Il signa des bustes, des objets décoratifs et quelques médailles.

L'art d'Egide Rombaux, comme celui de beaucoup de sculpteurs, formés à la fin du XIX^e siècle, fut marqué par l'influence de Rodin. Avec Victor Rousseau auquel il fut volontiers opposé, il fut l'un de ceux qui, insensibles aux bouleversements esthétiques, perpétuèrent la tradition classique. Il se distingue de son confrère par l'absence de sentimentalisme et un rejet des formules décoratives. D'un tempérament rubénien, il opta pour un réalisme aux volumes puissants, un goût pour le mouvement et l'expression de la passion. Le souvenir de Lambeaux, préoccupé par les mêmes aspirations, fut parfois évident.

Bien qu'honoré, Rombaux mena une existence discrète. Il se consacra entièrement à son métier. Fuyant les mondanités, il exposa finalement peu. D'un caractère probe, il fut un homme intransigeant.

Iconographie : Dessin par Ferdinand-Georges Lemmers (1905), reproduit par S. Pierron, *Portraits d'artistes*, Bruxelles, 1905. — Dessin par Constant Montald, 1931 (coll. J.P. Meulemeester, Bruxelles). — Buste en bronze par Valentine Bender (reproduit dans L. Grandmoulin, *cf. infra*).

S. Pierron, *Portraits d'artistes*, Bruxelles, 1905, p. 153-157. — A. De Rudder, *Le statuaire Egide Rombaux*, dans *La vie artistique*, n^o 11, 15 novembre 1924, p. 173-176. — C. Conrardy, *La sculpture belge au XIX^e siècle*, Bruxelles, 1947, p. 62-63, 66 (*Collection nationale*, 7^e série, n^o 83). — L. Grandmoulin, *Notice sur Egide Rombaux*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 117, Bruxelles, 1951, p. 254-285. — N. R[uelens], *Egide Rombaux*, dans *Cent cinquante ans de vie artistique, Documents et témoignages*, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 1980, p. 127-128 (catalogue d'exposition). — B. F[ornari], *Rombaux, Egide*, dans *La sculpture belge au 19^e siècle*, Générale de Banque, Bruxelles, 1990, vol. 2, p. 531-533 (catalogue d'exposition). — P. De Boeck, *Egide Rombaux, sculpteur belge (1805-1942)*, mémoire présenté à l'Université catholique de Louvain, 1990 (inédit). — J. van Lennep, *Catalogue de la sculpture. Artistes nés entre 1750 et 1882. Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique*, Bruxelles, 1992, p. 320-330.

Jacques van Lennep

RUTTEN, Joris-Albert, Jean, Marie, en religion CESLAS, dominicain, sénateur, sociologue, né à Termonde le 10 août 1875, décédé à Bruxelles le 26 mai 1952.

Son père est originaire du Limbourg et exerce le métier de fonctionnaire. Sa mère appartient à la famille gantoise et francophone des Horta. Joris-Albert grandit dans une famille attentive à la situation précaire des ouvriers de fabrique des environs puis, durant ses humanités gréco-latines au collège épiscopal de sa ville natale, le jeune homme s'éveille à la question sociale. Sans doute l'influence de l'un de ses professeurs, l'abbé Adolf Daens, n'est-elle pas étrangère à cette prise de conscience. En classe de rhétorique, Joris-Albert, de sa propre initiative, mène une recherche sur la situation des travailleurs de sa région.

Au sortir du collège, en 1890, il entre au noviciat des Dominicains à la Sarte, près de Huy. Un an plus tard, l'année de la publication de l'encyclique *Rerum novarum*, il prononce ses vœux de religion et, à cette occasion, reçoit le prénom de Ceslas. Soucieux de se préparer à l'action sociale, il obtient du supérieur général de l'Ordre la permission, inhabituelle pour l'époque, de suivre les cours de sciences politiques et sociales à l'Université catholique de Louvain. Il y est particulièrement marqué par l'enseignement du professeur Victor Brants, qui s'inspire de la méthode sociologique mise au point par le Français Le Play. Elle peut se résumer en trois verbes d'action qui seront repris par l'abbé Cardijn : voir, juger, agir. Le jeune religieux étaye son mémoire de fin d'études d'une enquête menée sur le terrain et l'intitule *Nos grèves houillères et l'action socialiste*. Il conclut en insistant sur l'urgence du syndicalisme pour les catholiques. Il voit dans l'action syndicale une forme d'apostolat sacerdotal capable d'empêcher la déchristianisation du peuple amenée par le socialisme. Dès la fin de ses études universitaires, il entame sa formation philosophique et théologique au sein de son Ordre. Il est ordonné prêtre le 23 janvier 1893.

Au terme de sa formation, durant l'été 1900, le père Rutten est envoyé au couvent de Gand. Avec l'approbation de son supérieur, il s'engage dans les œuvres sociales aux côtés de responsables locaux tels que Arthur Verhaegen, Gustave Eylenbosch et René Debruyne. Quatre ans plus tard, il jette les bases du syndicalisme chrétien

en Belgique. Au mois d'août 1904, il fonde avec René Debruyne le Secrétariat général des Unions professionnelles chrétiennes. Etabli à Gand, cet organisme a pour but de diffuser la propagande syndicale à travers tout le pays. Pour assurer le succès du Secrétariat, les deux hommes se dépensent sans compter : ils organisent des meetings, créent des associations en Flandre et dans le Hainaut. Leur action se tourne aussi vers la jeunesse : « Il faut que la porte de sortie d'un patronage soit aussi la porte d'entrée du syndicat » affirme le père Rutten. En 1905, le père Rutten publie une brochure intitulée *Pourquoi nous voulons des syndicats chrétiens*; il y répond systématiquement aux objections des catholiques conservateurs qui ne sont pas convaincus de la nécessité d'une telle évolution. Déplorant l'effondrement des valeurs traditionnelles, les conservateurs s'opposent au modernisme philosophique et théologique, et, *a fortiori*, au modernisme social. La démocratie et les syndicats ne sont à leurs yeux qu'une atteinte à l'ordre social voulu par Dieu, une remise en cause des inégalités naturelles et de l'autorité patronale.

Secrétaire général des Unions professionnelles chrétiennes, le père Rutten n'agit pas en franc-tireur. Il est soutenu par l'évêque de son diocèse, Mgr Stillemans, et surtout par Désiré Mercier, archevêque de Malines depuis 1906. Peu de temps après sa nomination, le primat de Belgique approuve la formation de syndicats chrétiens et, pour appuyer l'action du dominicain, il nomme dans l'archidiocèse des directeurs régionaux des œuvres sociales. Par ailleurs, le père Rutten trouve un écho favorable auprès de la nouvelle génération de prêtres, notamment auprès des jeunes vicaires et enseignants de collèges tels que Frans Van den Heuvel, Josef Cardijn, Floris Prims, Jan Belpaire, Achiel Logghe, Misonne et René Van Haudenard, dont l'action s'inspire de *Rerum Novarum*. Et c'est spécialement pour eux qu'en 1911, il rédige un *Petit manuel d'Etudes sociales*. Sur les instances du dominicain, les autres évêques nomment des directeurs régionaux des œuvres sociales. Ceux-ci joueront un rôle déterminant dans la diffusion du mouvement.

Après le Congrès de Malines de 1909, le père Rutten tente d'évincer la Ligue démocratique belge présidée par Arthur Verhaegen. Il prône un modèle d'organisation plus centralisé et

pense à établir une distinction nette entre action politique et action sociale, ce qui permettrait d'échapper à l'opposition entre démocrates et conservateurs. Même s'il n'en possède pas encore les plans définitifs, il envisage dès lors de créer un Bureau central de l'action sociale catholique en dehors et au-dessus de la Ligue démocratique. De cette manière il intégrerait dans une action sociale générale les fédérations professionnelles, les femmes, les paysans et la petite bourgeoisie. A cette époque, des indices manifestent que le dominicain veut élargir le domaine de son Secrétariat à l'ensemble de l'action sociale catholique. Dès 1908, il fonde les Semaines sociales; la même année, il reprend la direction du *Gids op maatschappelijk gebied* et siège à la direction de la Fédération des Cercles d'Etudes sociales des prêtres; en 1912, il accède à la présidence de l'*Algemeen Verbond van Studiekringen* (Fédération générale des Cercles d'Etudes) et un an plus tard, il fonde dans la capitale La Documentation catholique belge. A la veille de la première guerre mondiale, le Secrétariat général a le vent en poupe : il compte 100.000 affiliés; il dirige le mouvement syndical chrétien dont les fédérations professionnelles viennent de se regrouper au sein de la Confédération des Syndicats chrétiens (CSC). Le père Rutten en est le secrétaire général.

La première guerre mondiale désorganise ce qui avait été patiemment mis sur pied. En avril 1915, le père Rutten est envoyé au Canada et aux Etats-Unis par le cardinal Mercier, avec pour mission de récolter des fonds pour les œuvres scolaires et sociales. A cause du jugement sévère qu'il a posé sur l'invasion allemande pendant son séjour en Amérique du Nord, il ne peut rentrer au pays. Tirant profit de son exil forcé, il organise un secrétariat de la CSC au Havre. En décembre 1916, grâce à l'appui du cardinal Mercier, il est autorisé à regagner la Belgique. Il s'établit à Bruxelles, où il déploie une activité intense. Il projette toujours la mise sur pied d'un Bureau central de l'action sociale catholique devant assurer aux œuvres sociales une unité de direction et de programme, une solide base financière et une presse sérieuse — ce qui permettrait d'endiguer la marée socialiste. Cette nouvelle institution serait dirigée par un comité composé des directeurs diocésains et des dirigeants laïcs des grandes fédérations nationales. Convaincu qu'une plus grande parti-

cipation politique des travailleurs est indispensable, il compte sur les Ligues ouvrières pour la canaliser.

En avril 1917, le père Rutten est nommé directeur diocésain des œuvres sociales de l'archidiocèse de Malines. S'efforçant de réorganiser une direction longtemps négligée, il réunit régulièrement les directeurs d'œuvres sociales d'arrondissement et rédige un statut qui règle la situation des œuvres et les rapports entre les directeurs, le clergé paroissial et l'autorité diocésaine.

Durant la guerre, à cause des circonstances et des oppositions rencontrées, le père Rutten n'a pas pu concrétiser ses différents projets en vue d'une action sociale catholique. Mais il a planté des jalons sûrs pour l'avenir du mouvement ouvrier chrétien en participant aux associations patriotiques, notamment au Comité national de Secours et d'Alimentation. Il y noue des contacts fructueux avec des personnalités de premier plan du milieu patronal, du monde administratif, judiciaire et politique, tels Emile Francqui, directeur de la Société Générale et Léon Delacroix, futur Premier ministre.

Dès la fin du conflit, le père Rutten, qui jouit d'un prestige considérable auprès des travailleurs, consacre toute son énergie à réorganiser les syndicats chrétiens et à mettre en œuvre les réformes qu'il a ébauchées depuis son retour en Belgique : unifier le mouvement, fonder des Ligues ouvrières, créer des institutions financières, enfin lancer une presse démocrate chrétienne. Dès après l'Armistice, avec l'approbation du cardinal Mercier, il publie une brochure intitulée *Programme social des syndiqués chrétiens*, dans laquelle il insiste notamment sur le droit des travailleurs à participer à la vie politique et sur la nécessité de créer une puissante organisation ouvrière.

Après la victoire des socialistes aux élections législatives de 1919, le père Rutten souhaite que le comité des directeurs diocésains se transforme en Bureau administratif de l'action sociale catholique. Le Bureau comprendrait trois sections : études et documentation, propagande, finances. En février 1920, sur la proposition des directeurs d'œuvres sociales de l'archidiocèse, le Bureau se transforme en Secrétariat général des œuvres sociales. Ce nouvel organisme, dont la direction est confiée aux directeurs nationaux et diocésains, s'occupe uniquement du secteur

ouvrier. Il se situe en fait dans la ligne du Secrétariat général des Unions professionnelles chrétiennes. Créé officiellement au plus tard en avril 1921, le Secrétariat s'installe à Bruxelles au 14, avenue de la Renaissance. Même si la mission du Secrétariat n'est pas clairement définie dans des statuts, on peut y distinguer quatre orientations : la direction des aumôniers et celle des œuvres de formation, la coordination du mouvement ouvrier, le maintien du lien entre la hiérarchie et le mouvement ouvrier. En tant que directeur général, le père Rutten assure la gestion quotidienne du Secrétariat et préside le Conseil composé des directeurs diocésains et des prêtres chargés de la direction morale des organisations nationales, notamment les abbés Belpaire, Colens, Ketels, et les pères Arendt et Perquy.

L'organisme présidé par le père Rutten occupe une position instable dans le monde catholique. Malgré ses demandes répétées, le dominicain n'obtient pas de l'épiscopat un mandat clair pour son Secrétariat. Il est, quant à lui, convaincu de la nécessité d'une action concertée des catholiques pour lutter contre le socialisme, mais les évêques restent attachés aux structures ecclésiastiques traditionnelles, certains d'entre eux ne tolérant d'ailleurs aucune intervention des secrétaires nationaux des organisations ouvrières dans leur diocèse.

Le dominicain connaît des succès variables dans la poursuite de ses divers objectifs. Dès le mois de juin 1919, le père Rutten lance deux quotidiens *De Volksmacht* et *Le Démocrate*. Faute de ressources, le premier disparaît en décembre 1919; le second connaît le même sort trois ans plus tard. La disparition des journaux est en partie compensée. Le Secrétariat général assure la responsabilité politique et spirituelle du *Tijd*, journal flamand lancé par la CSC en 1922 et, à partir de 1920, il reprend la publication du mensuel *De Gids op maatschappelijk gebied*, dont la parution avait été interrompue durant le conflit. En 1921, paraissent les *Dossiers de l'action catholique*, revue mensuelle considérée comme l'organe du Secrétariat général. En outre, à partir de 1920, le Secrétariat général renoue avec la tradition des Semaines sociales flamandes. Ces réunions se déroulent sous la présidence du père Rutten.

Dans son projet de coordonner l'ensemble du mouvement ouvrier, le dominicain rencontre

d'emblée de sérieuses difficultés. En décembre 1919, des syndicalistes chrétiens ont créé une nouvelle organisation politique, la Fédération des Ligues ouvrières ce qui a obligé la Ligue démocratique à se restructurer. Cette dernière a créé une coordination entre les grandes œuvres sociales, dont les directeurs diocésains étaient absents, et a abandonné l'action politique à la Fédération des Ligues ouvrières. L'année même où le Secrétariat est créé, l'abbé Louis Colens, conseiller moral de la Ligue démocratique, parvient à faire adopter son projet de fonder une Ligue nationale des Travailleurs chrétiens, qui s'occuperait de tous les intérêts des travailleurs. Par ailleurs, cet ecclésiastique souhaite que le Secrétariat du père Rutten, censé servir de relais entre la hiérarchie et le mouvement ouvrier, soit intégré à la Ligue. Or celle-ci, dont les statuts seront approuvés en 1923, se distingue du Secrétariat par le fait qu'elle est une organisation de laïcs. Inévitablement des tensions se produisent entre l'abbé Colens et le dominicain qui — non sans cléricisme — entend bien jouer un rôle de premier plan au sein du mouvement ouvrier, même si son Secrétariat n'a pas reçu de mandat officiel de la part de ce dernier.

Au fil du temps, le Secrétariat, dont l'autorité repose essentiellement sur le prestige de ses membres, et notamment de son directeur, va perdre son influence. Coopté comme sénateur le 27 décembre 1921, le père Rutten oriente son action vers la politique et, par conséquent, diminue son engagement dans le domaine social. Au Sénat, le dominicain est actif : à plusieurs reprises il est rapporteur d'importants projets de loi. En 1934, avec l'appui des organisations ouvrières chrétiennes et au grand dam des féministes, il dépose une proposition de loi tendant à limiter le travail salarié de la femme mariée. Ses liens avec l'establishment catholique deviennent de plus en plus étroits, à tel point qu'en 1932, il est sur le point d'accepter le portefeuille ministériel du Travail et de la Prévoyance sociale. Durant cette période d'entre-deux-guerres, le père Rutten est reconnu comme une personnalité du monde catholique belge. Aussi, son concours est sollicité par plusieurs institutions : le Comité de la Croix-Rouge et la Fondation Universitaire.

Même s'il réduit progressivement ses engagements dans le domaine social, le père Rutten n'abandonne pas totalement ses anciennes pré-

occupations : il demeure le conseiller moral de la CSC; il garde l'enseignement des sciences sociales dans la maison de formation de son Ordre; de 1920 à 1927, il dispense la même matière au Grand Séminaire de Malines; il participe aux Semaines sociales en France et en Espagne; à la demande de ses supérieurs, en 1932, il rédige un ouvrage qui s'intitule *La doctrine sociale de l'Eglise résumée dans les encycliques Rerum novarum et Quadragesimo anno*; en 1930, il publie un *Manuel d'études et d'action sociales à l'usage du jeune clergé*. Dans la lettre de préface à l'ouvrage, le cardinal Van Roey écrit : «Le nom même de l'auteur est un drapeau, et ce qu'il couvre se recommande de soi-même. Qui, mieux que vous, est qualifié pour parler de l'apostolat social? Votre science étendue et avertie, votre précieuse expérience des hommes et des choses, la longue pratique que vous avez des œuvres, vous rendent à même de donner, aux jeunes prêtres surtout, des renseignements, des conseils et des directives, qu'aucun autre ne pourrait leur donner». L'ouvrage retient l'attention d'Emile Vandervelde. Le président du Parti ouvrier belge l'apprécie pour deux raisons : pareil manuel est un exemple à suivre pour son parti; il transmet fidèlement la pensée socialiste.

Par ailleurs, le Secrétariat n'hésite pas à prendre position sur des questions délicates. C'est ainsi qu'en 1927, au moment où réapparaît le conflit entre l'action catholique sociale de la Jeunesse ouvrière chrétienne et l'action politique de la Ligue nationale des travailleurs chrétiens, le père Rutten et les directeurs diocésains défendent l'attitude du mouvement ouvrier chrétien à l'archidiocèse et au Vatican et revendiquent le droit des travailleurs à une action politique dans le cadre de la démocratie. Ils rejettent aussi bien la création d'un parti ouvrier que celle d'un parti unitaire catholique qui ne tiendrait pas compte des intérêts des ouvriers.

En 1925, le père Rutten fonde au Zoute (Knokke) un nouveau couvent dont il devient supérieur. Là, il se fait remarquer par la qualité de ses prédications, particulièrement durant la saison touristique. Il publie quelques-uns de ses sermons sous le titre *La tempérance et les passions*.

A partir de 1931, l'influence du Secrétariat décline : la plupart de ses tâches sont reprises par la Ligue des travailleurs chrétiens. Cinq ans plus tard, son rôle s'achève. Toutefois les direc-

teurs d'œuvres sociales continuent à exercer une certaine influence dans le mouvement ouvrier chrétien, notamment par leur action sur les aumôniers.

Durant la seconde guerre mondiale, le père Rutten se dépense sans compter au sein du monde syndical chrétien, alors particulièrement agité. Dès le début du conflit, l'occupant impose la création d'un syndicat unique. Les syndicalistes chrétiens flamands, se distinguant en cela des Wallons, s'engagent dans des tractations avec leurs homologues socialistes et libéraux. Ceci aboutit, le 22 novembre 1940, à la création de l'Union des travailleurs manuels et intellectuels (UTMI). Une semaine avant la création de ce syndicat unique, un conseil des aumôniers nationaux et diocésains présidé par le père Rutten — on y remarque l'absence des aumôniers diocésains wallons — marque sa volonté d'y adhérer. Henri Pauwels, président de la CSC, réagit vigoureusement contre cette prise de position. Au début de l'année 1941, pour justifier le ralliement des syndicalistes chrétiens, le père Rutten et ses collaborateurs, dans une longue note intitulée *Les organisations syndicales chrétiennes et la nouvelle Union des travailleurs manuels et intellectuels*, s'adressent aux évêques et aux directeurs d'arrondissement. Soucieux de conserver l'unité du syndicalisme chrétien, le père Rutten, par l'intermédiaire des évêques des diocèses de Wallonie, essaie d'obtenir le ralliement des syndicalistes wallons à l'UTMI. En vain. En août 1941, après la rupture entre le syndicat chrétien et l'UTMI, le dominicain intensifie son action pour restaurer l'unité perdue. Le rapprochement est lent et laborieux. Dans ce domaine, la contribution principale du père Rutten est la demande qu'il adresse au cardinal Van Roey pour qu'il intervienne personnellement dans le débat. Le 18 octobre 1942, dans une lettre envoyée au dominicain, le primat de Belgique fait appel à l'union de tous les dirigeants flamands et wallons pour reconstituer les organisations et reprendre l'action commune dès la Libération. Le père Rutten expédiera une copie de ce document aux principaux responsables syndicaux laïcs et ecclésiastiques.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le père Rutten doit réduire ses activités. Il renonce à son mandat de sénateur en 1946 et, peu de temps après, se voit contraint de garder la chambre, car son état de santé décline rapide-

ment. Il meurt le 26 mai 1952. On verra à ses funérailles, qui ont lieu trois jours plus tard, de nombreuses personnalités du monde politique et social, notamment celles du mouvement ouvrier chrétien. Pour ces derniers, tout particulièrement, c'est l'occasion de rendre un dernier hommage reconnaissant au fondateur du syndicalisme chrétien dans le pays.

J. Mampuy, *De propaganda van Pater Rutten voor de christelijke vakbeweging 1900-1914*, dans *Voor Kerk en werk. Opstellen over de geschiedenis van de christelijke arbeidersbeweging, 1886-1986*, Leuven, 1986, p. 105-133 (Kadoc-jaarboek 1985). — J. Mampuy, *Aan de oorsprong van het Algemeen Christelijk Vakverbond : de werking van het Algemeen Secretariaat der Christelijke Beroepsverenigingen 1904-1912*, *ibidem*, p. 137-202. — *Histoire du Mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, E. Gerard et P. Wynants dir., Louvain, 1994 (*Kadoc-studies*, 16).

Pierre Sauvage

RUWET, Oscar, Marie, Albert, *Joseph*, professeur ordinaire et bibliothécaire en chef de l'Université catholique de Louvain, né à Aubel le 3 mai 1917, décédé à Woluwe-Saint-Lambert (Bruxelles) le 10 décembre 1980.

Aîné des quatre enfants d'Albert-Marie-Joseph, percepteur des postes, et de Valérie-Françoise Lepot, il épousa à Charneux, le 28 juillet 1948, Marie-Thérèse-Barbe-Henriette Waucumont. De leur union naquirent cinq enfants. Après des humanités gréco-latines au Collège Marie-Thérèse à Herve, Joseph Ruwet obtint en 1939, à l'Université de Liège, les titres de licencié en philosophie et lettres (histoire) et d'agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur. Deux ans plus tard, il y défendit sa thèse de doctorat, élaborée sous la direction de Paul Harsin et publiée en 1943 sous le titre de *L'agriculture et les classes rurales au Pays de Herve sous l'Ancien Régime*. Elle avait été remarquée par Lucien Febvre. En 1941, Joseph Ruwet fut lauréat du Concours universitaire et du Concours des Bourses de voyage. Il recevait également le prix des Amis de l'Université de Liège. De 1940 à 1955, il enseigna au Collège de Herve puis aux Athénées de Verviers et de Gosselies, où il exerça même durant quelques mois la charge de préfet intérimaire. Ce parcours fut cependant in-

terrompu à plus d'une reprise par l'exercice de mandats scientifiques, en qualité de collaborateur à l'Université de Liège (1941-1942), d'aspirant (1942-1944) puis de chargé de recherches (1944-1946) du Fonds national de la Recherche scientifique. Il effectua plusieurs séjours à l'étranger, notamment à Paris, où il fréquenta l'École pratique des Hautes Etudes, et Vienne. En 1954-1955, la Commission royale d'Histoire l'y avait chargé d'une mission de repérage des documents intéressant l'histoire de Belgique. Cette dernière année, Joseph Ruwet devint assistant de son maître à Liège, mais dès le 1^{er} octobre 1956 il obtint une nomination de chargé de cours à l'Université catholique de Louvain. Deux ans plus tard il était promu professeur ordinaire. En régime francophone, il enseignait les exercices généraux (première candidature en histoire) et tous les cours relatifs aux Temps Modernes répartis sur les autres années. En régime néerlandophone, il demeurait responsable en licence, jusqu'en 1967, du cours d'institutions et du séminaire relatifs à la période contemporaine.

Au début de sa carrière à Louvain, il collabora également à la *Revue d'Histoire ecclésiastique* et au *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, dont un des directeurs était Mgr Etienne Van Cauwenbergh, le bibliothécaire en chef. Joseph Ruwet lui succéda dans l'enseignement de l'encyclopédie de l'histoire. Sa charge de cours comportait aussi la géographie historique, l'histoire économique et sociale du Moyen Âge à la révolution industrielle, les sciences auxiliaires (à l'exclusion de la paléographie et de la diplomatique). Il glissa parmi celles-ci une introduction à la statistique, officialisée en 1970 par la création du cours de méthodes quantitatives en histoire. Il apportait également sa collaboration au jury d'examen de l'agrégation de l'enseignement moyen. Les goûts personnels du professeur le portaient d'évidence vers la recherche et cette inclination se ressentait dans ses leçons.

Dès la thèse s'énoncent déjà les principales préoccupations qui s'affirmeront dans toute la production scientifique de Joseph Ruwet : l'attrait pour l'histoire économique et sociale du monde rural en Wallonie, la production et les prix céréaliers, la géographie historique, la démographie historique, le quantitatif. Plus tard viendra s'ajouter un intérêt pour l'histoire de

l'ancienne Université de Louvain. Ces divers champs, inégalement cultivés, donnèrent lieu à une bonne trentaine de publications. La liste en est dressée dans J. Ruwet (†), *Pays-Bas et Principauté de Liège aux Temps modernes. Recueil d'études*, Louvain-la-Neuve, 1981, p. XV-XVIII. On y ajoutera *Le cadastre thérésien comme source pour la géographie historique de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg et des régions limitrophes*, dans *Sources de la géographie historique en Belgique*, J. Mertens éd., Bruxelles, 1980, p. 172-194; *Die Reform der Universität Löwen (1740-1780)*, dans *Österreich im Europa der Aufklärung*, Vienne, 1980, p. 813-846 et J. Ruwet (†) et C. Bruneel, *Le duché de Luxembourg à la fin de l'Ancien Régime. Atlas de géographie historique*, 7 t., Louvain-la-Neuve, 1982. Débusquer la source peu connue ou négligée, en tirer parti, dans un sens souvent imprévu et parfois audacieux, à la faveur d'une problématique originale, tels sont les ressorts de plus d'un de ses travaux.

Un dynamisme naturel, des talents d'organisateur et de gestionnaire, un goût certain ont amené Joseph Ruwet à accepter d'importantes responsabilités au sein de l'Université de Louvain. De 1964 à 1968, il exerce la charge de doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres. Il y fonde, à côté du *Recueil*, une deuxième collection, les *Travaux de la Faculté*. Dès mai 1965, en succédant à Mgr Massaux, il devient le premier laïc à exercer la fonction de bibliothécaire en chef. Immédiatement, il modernisa et étoffa l'outil, tout en étant particulièrement ouvert aux ressources des techniques de pointe, la microfiche et l'informatique. Devenu, en 1971 à la faveur de la scission, bibliothécaire en chef de l'UCL à présent, il s'employa avec succès à limiter les effets néfastes du partage des livres. Avec son homologue néerlandophone, il eut à réaliser cette répartition sur le terrain. A ce titre aussi, il présida, jusqu'à sa démission, la délégation de l'UCL à la commission de partage des archives. Le pénible devoir de participer au démantèlement de ce qu'il avait contribué à édifier, des négociations serrées étendues sur plusieurs années, le sentiment de servir une juste cause le portèrent souvent à considérer sa mission comme un combat dont il devait être à la pointe, sans faillir. Simultanément, il préparait l'avenir, la programmation de la bibliothèque générale de Louvain-la-Neuve. Une volonté de

décentralisation et les nécessités d'un transfert progressif avaient amené l'UCL à élaborer une nouvelle politique, visant à doter chaque faculté ou groupe de facultés de sa propre bibliothèque. Sa mise en œuvre devait nécessairement introduire une concurrence au détriment de l'ancienne bibliothèque centrale. Le bibliothécaire en chef voyait celle-ci réduite en importance et en prestige. Il ne souscrivit donc à ces décisions qu'avec beaucoup de réticence. Le sentiment d'une erreur politique et d'une incompréhension à son égard, un tempérament de chef peu porté au dialogue l'amènèrent à se raidir et à aviver une opposition qui n'était pas toujours exempte de passion. La nomination d'un commissaire aux bibliothèques, la transformation du jeune Comité de concertation en Comité de gestion, présidé par le premier et chargé de contrôler l'action du bibliothécaire en chef, étaient autant de mesures inacceptables pour celui qui rendait compte jadis directement au Recteur. Il demanda immédiatement à être déchargé de ses fonctions. Elles prirent fin le 1^{er} août 1977. Cet effacement rendit au professeur une disponibilité pour l'enseignement et la recherche qui avait été altérée par le cumul des charges. Il parut aussi lui ramener une sérénité depuis longtemps perdue. Pour une part néanmoins, elle ne pouvait être que de surface. Il s'était engagé à un tel point et avait placé tellement haut sa mission qu'un retrait exempt de blessures est peu crédible. Joseph Ruwet nourrit une passion retrouvée pour la recherche historique. Mais dès 1978, il dut s'imposer un rythme de travail plus ralenti. En 1980, la maladie l'emporta presque inopinément, au cours d'un bref séjour aux Cliniques universitaires. Homme de devoir et de convictions profondes, au plan religieux notamment, il avait construit le rempart d'un personnage, cachant à la plupart les aspects chaleureux de sa personnalité.

Iconographie : portrait dans *Pays-Bas et Principauté de Liège aux Temps modernes. Recueil d'études*, Louvain-la-Neuve, 1981, p. 5.

Université catholique de Louvain, dossier personnel. — Lettre de son gendre A. Minke, rassemblant des renseignements familiaux, en date du 5 juillet 1995.

C. Bruneel, *Biographie*, dans *Pays-Bas et Principauté de Liège, op. cit.*, p. IX-XIV.

Claude Bruneel

S

SCHEYVEN, Raymond, Albert, Marie, écuyer, financier, homme politique, résistant, nom de guerre : SOCRATE; né à Bruxelles le 26 novembre 1911, décédé à Etterbeek (Bruxelles) le 16 janvier 1987.

Raymond Scheyven est le dixième des treize enfants d'Auguste et de Lucienne de Laveleye. Il fit ses études à l'Institut Saint-Louis, à Bruxelles (1921-1927) et à l'Université catholique de Louvain, d'où il sortit docteur en droit en 1932. Durant ses études à Louvain, il était président de la Jeunesse universitaire catholique. En 1932, il s'inscrivit au Barreau de Bruxelles. En 1935, à l'âge de vingt-quatre ans, il devint directeur de la Banque Josse Allard, fonction qu'il continua à exercer jusqu'en 1952. En 1935-1936, il fut également secrétaire général de la Banque Nationale et du Bureau de la Petite Epargne.

Sous l'occupation allemande, Raymond Scheyven a joué un rôle important dans la Résistance, plus spécifiquement dans le domaine de l'aide aux réfractaires au travail obligatoire en Allemagne, décrété en octobre 1942. A partir de novembre de la même année, le gouvernement belge exilé à Londres envoya quelques agents sur le terrain pour contrecarrer cette mesure. Mais ce furent surtout les organisations de résistance elles-mêmes, tels le Front de l'Indépendance, le Mouvement national belge et l'Armée Secrète qui s'appliquèrent à secourir ceux qui voulaient se soustraire au travail en Allemagne. Ces initiatives demandaient évidemment de l'argent. C'est, entre autres choses, pour organiser un système de financement que le gouvernement envoya deux agents sur le terrain en été 1943. Il s'agit de Philippe de Liedekerke (Claudius) et d'André Wendelen (Tybalt). Ceux-ci contactèrent Raymond Scheyven en septembre 1943 et lui firent la proposition de devenir le coordinateur de l'aide aux réfractaires. Ayant accepté cette mission, Scheyven prit le nom de Socrate. Ce serait également le nom de l'organisation qu'il allait mettre en place.

Au début, le financement de l'organisation Socrate fut assuré par des fonds apportés de Londres par Wendelen et de Liedekerke ou par des diamants convertis sur le marché noir. Mais il fut convenu, rapidement, selon les directives de Londres, que Scheyven tâcherait de conclure des emprunts sur le terrain auprès de banquiers et d'industriels, et que les fonds mis à la disposition seraient distribués parmi les réfractaires de chaque province par des délégués provinciaux appartenant au Front de l'Indépendance (FI). Cette décision n'était pas faite pour plaire à Scheyven. Celui-ci avait la conviction que le FI était dominé par les communistes, et que la décision revenait à conférer un monopole de fait à une organisation politique qui ne représentait pas la totalité du monde ouvrier. L'arrestation de la plupart des délégués provinciaux en novembre 1943 allait donner à Scheyven l'occasion de réorganiser le réseau Socrate. Il s'entoura d'un comité représentant les partis traditionnels, les syndicats ouvriers et les autres organisations ouvrières, telle la Jeunesse ouvrière catholique. De même, il choisit, selon un dosage politique soigneusement équilibré, de nouveaux délégués provinciaux issus de ces organisations.

La réalisation de l'« emprunt Socrate » prit son essor définitif à partir d'avril 1944, après que Scheyven eût reçu un document signé par le ministre de la Justice Delfosse et garantissant le remboursement, par le gouvernement, des sommes empruntées dès la libération du pays. Puissamment aidé par son oncle, Albert-Edouard Janssen, Raymond Scheyven et ses collaborateurs (dont Baudouin de Grunne et Réginald Hemeleers étaient les plus actifs) purent rassembler 176 millions de FB, dont 98 millions ont servi directement à l'aide aux réfractaires, le reste étant destiné au financement des grandes organisations de résistance. Le nombre de réfractaires soutenus par Socrate est estimé à

45.000 environ, surtout dans les provinces de Hainaut, de Liège et de Brabant.

Encore sous l'occupation, Scheyven fut aussi président de l'Aide aux Enfants de Prisonniers et directeur du Home Prince Baudouin, où des enfants de prisonniers de guerre pouvaient passer leurs vacances.

Immédiatement après la Libération, Scheyven commença à bâtir une carrière politique bien remplie. En 1945, il se trouva parmi les fondateurs du groupe La Relève, qui eut une part importante dans la création du PSC-CVP et dans le rajeunissement de ses cadres. En août 1945, Scheyven fut désigné comme trésorier du parti, fonction qu'il a remplie jusqu'en 1974. Il fut conseiller communal de Bruxelles de 1953 à 1959, député de 1946 à 1971, et sénateur jusqu'en 1974. En 1958, il fut pendant quelques mois ministre des Affaires économiques, puis, de 1959 à 1961, ministre sans portefeuille chargé des Affaires économiques et financières du Congo et du Ruanda-Urundi. En avril-mai 1960, il présida la conférence économique qui faisait partie des négociations préparatoires à l'indépendance du Congo.

Raymond Scheyven s'est également distingué sur le plan international. En 1965, il était membre du Conseil interparlementaire consultatif du Benelux. De 1947 à 1948, et à nouveau de 1961 à 1962, il était représentant belge de l'Assemblée générale de l'ONU, au sein de laquelle il représentait également la Belgique dans le Conseil économique et social (1953-1954 et 1969-1970). En 1954-1955, il fut chargé de préparer la création d'un fonds spécial de l'ONU pour le développement économique (SUNFED).

Le rôle de Scheyven dans le monde financier n'était pas moins important. A partir de 1948, il était parmi les administrateurs de plusieurs sociétés coloniales liées à la Banque Allard. De 1956 à 1959, il était également administrateur de deux sociétés contrôlées par l'Union Minière du Haut-Katanga (Sogefor et Sogelec). Dans les années septante, Scheyven devint administrateur de la Société Immobilière de Belgique et de la S.A. Brugeoise et Nivelles, contrôlées par la Société Générale de Belgique. De 1966 à 1975, il remplit la même fonction dans la Sogès (groupe Lambert) et dans le Fonds de Prévoyance et de Retraite (1972). En 1974-1975, il était aussi administrateur de la SABENA.

Cette activité débordante n'a pas empêché Scheyven d'être un publiciste très actif. Il était collaborateur de l'hebdomadaire *Vrai* et occasionnellement du journal *De Standaard*. Son intérêt pour le Congo lui inspira plusieurs ouvrages : *Malaise au Congo* (1950), *Et le Congo ?* (1962). Dans d'autres publications, il a traité du monde communiste et des pays en voie de développement.

Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la Seconde Guerre Mondiale, à Bruxelles : *Papiers William Ugeux*.

B. Ducarme, *Le financement de la Résistance armée*, dans *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n° 476-477, 1970. — H. Gaus (éd.), *Politiek-biografisch lexicon, Belgische ministers en Staatssecretarissen (1960-1980)*, Anvers, 1989. — E. Verhoeyen, *Le Gouvernement en exil et le soutien clandestin aux réfractaires*, dans *Le travail obligatoire en Allemagne, 1942-1945*, Bruxelles, Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la Seconde Guerre Mondiale, 1993, p.133-164.

Etienne Verhoeyen

SCHIRREN, *Ferdinand*, peintre et sculpteur, né à Anvers le 8 novembre 1872, décédé à Berchem-Sainte-Agathe (district de Molenbeek-Saint-Jean ; Bruxelles) le 19 février 1944.

Ferdinand Schirren est le sixième enfant et le premier garçon de Joseph Schirren, fleurblancier et chaudronnier, et d'Anna Mendelson, tous deux juifs russes nés à Riga, où ils se marièrent en 1864. Ils émigrèrent lors du pogrom russe et vinrent s'établir à Anvers. Ferdinand était encore enfant lorsque la famille alla habiter aux environs de Bruxelles, à Anderlecht.

Dès son plus jeune âge, il s'applique à copier de nombreuses reproductions et décide qu'il serait un artiste. C'est à sa demande qu'il est envoyé à l'Ecole de dessin d'Anderlecht. A quinze ans, il s'inscrit aux cours du jour de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, où il suit notamment les leçons de dessin de Joseph Stallaert, qui parvient à discipliner le caractère impétueux de son jeune élève. D'autre part, Jean-Baptiste De Keyser lui enseigne quelques notions d'esthétique et lui apprend à sculpter. Schirren

complétera cette formation dans l'atelier de Jef Lambeaux.

Dès 1896, il débute comme artiste indépendant et autonome et entame une carrière qui s'avérera riche d'expériences et d'inspiration. Il participe pour la première fois en 1897 à une exposition de groupe au Salon de Bruxelles. Il y présente un torse qui révèle une grande puissance constructive et une ligne classique, bref la maîtrise de l'artiste.

Avec Auguste Oleffe (1867-1931), Louis Thévenet (1874-1930) et Willem Paerels (1878-1962), il fonda, en 1898, le cercle Le Labeur. Ce groupe artistique organise, l'année même de sa création, une exposition à Bruxelles, à l'occasion de laquelle Schirren montre au public le buste — portrait de *Madame de Blavatsky*, une théosophe russe.

Les quelques portraits et figures que Schirren réalise au début du siècle se caractérisent, d'une part, par un pointillisme de la glaise et, d'autre part, par une synthèse de la forme obtenue par l'utilisation de plans lisses et simplifiés. Il prend résolument ses distances vis-à-vis des préceptes académiques et de l'idéal esthétique des symbolistes, qui étaient les caractéristiques de l'époque. Le portrait de *Madame de Blavatsky* (collection privée), exécuté selon un concept géométrique, en est un exemple frappant.

La période 1900-1903 est une période assez sombre pour Ferdinand Schirren. L'artiste travaille sans relâche mais expose peu. Dans un moment de dépression morale il détruit une partie de ses sculptures et abandonne peu à peu le ciseau pour le pinceau. Il dessine beaucoup, s'intéressant moins à la peinture jusqu'au moment où, sorti de cette crise psychologique, il s'installe dans la campagne brabançonne. C'est là qu'il découvre, avec sa femme Maria Smeets, la vie rustique. La nouvelle vitalité qui l'anime se manifeste dans les œuvres, datant de cette époque. Quelques petites toiles, des aquarelles et des gouaches montrent clairement qu'il ne se sent pas tenu par une représentation détaillée et minutieuse de la lumière propre au luminisme dominant à ce moment-là. Ces œuvres de jeunesse annoncent déjà son futur passage au fauvisme. Ferdinand Schirren réalise, en 1906, sans toutefois les exposer, des aquarelles qui sont très proches du fauvisme.

A la suite de ses nombreux séjours à Paris où il avait découvert les fauves, Schirren s'était rendu

compte des innovations introduites dans le mode d'expression par ces jeunes artistes qui étaient fascinés par la couleur en tant que moyen d'expression par excellence. Lumière et formes furent dès lors considérées également par Schirren comme secondaires. Le *Portrait du collectionneur Meyer* (vers 1905. Collection Fondation pour l'Art belge contemporain), réalisé en d'audacieux aplats, est probablement sa première œuvre fauve.

L'évolution de Schirren se révèle plus rapide dans ses aquarelles que dans ses peintures à l'huile. Les *Dames au jardin* (collection privée) et *Au jardin* (collection privée), œuvres datant de 1906, révèlent un tachisme surprenant pour l'époque et ne reposent que sur la force de la couleur en tant qu'élément de composition et d'expression. L'artiste se sert de la couleur comme s'il s'agissait d'un élément intervenant directement dans la composition. Il s'attache à construire les couleurs, à les modeler afin de leur donner une structure architecturale, grâce à laquelle il parvient à représenter un monde empreint d'une grande intériorité.

A partir de cette époque, il prend part de nouveau à plusieurs expositions de groupe à Bruxelles; ses participations aux Salons des Indépendants sont les plus intéressantes. Ce cercle artistique s'efforçait de faire découvrir l'art le plus novateur et le plus indépendant et étendait également le champ de ses activités à l'étranger. Aux Salons des Indépendants — le *nec plus ultra* pour les artistes belges d'avant-garde —, Schirren était considéré comme l'égal de Rik Wouters, l'artiste le plus en vogue.

En 1910, il participe à Gand, à Liège et à Anvers aux expositions triennales et à celles de L'Art Contemporain, de La libre Esthétique, des Indépendants et du Sillon.

En 1912, il organise une exposition individuelle au Koninklijk Verbond van Kunst, Letteren en Wetenschappen à Anvers, où il présente la plupart de ses *Blancs et Noirs*, des œuvres impressionnistes et quelques sculptures.

Entre-temps Schirren avait déménagé pour s'établir au 31 de la rue du Taciturne à Bruxelles. En mai de la même année, il expose au Musée de Cologne, où tant la presse que le public lui réservèrent un accueil chaleureux et des critiques élogieuses. En 1912 encore, Rik Wouters expose ses œuvres à l'occasion de l'ouverture de la galerie Georges Giroux à

Bruxelles; Schirren y est aussi représenté par quelques dessins.

En juin 1913, il expose au Salon des Indépendants un ensemble remarquable regroupant plus de vingt et une œuvres, parmi lesquelles douze aquarelles, deux huiles, une ou deux sculptures et quelques lithographies.

Pendant la première guerre mondiale tout semble s'arrêter. Schirren, son ami Charles Dehoy (1872-1940), Jean Brusselmans (1884-1953), Jos Albert (1887-1981) sont privés de leurs anciens contacts et s'isolent de plus en plus, sauf pour se retrouver aux réunions du cercle L'Effort. Chacun d'eux entreprend individuellement un cheminement vers la maturité.

Durant cette période, Schirren se différencie définitivement de ses compagnons bruxellois par l'audace et la qualité de son œuvre fauve. En 1914, il se rend une nouvelle fois à Paris, où il fait la connaissance d'Auguste Renoir. Il y réalise une série d'aquarelles qui, par l'analogie de leur sujet, font penser aux vues de Paris exécutées par Raoul Dufy et Albert Marquet.

Les aquarelles de Schirren peuvent parfaitement soutenir la comparaison avec les œuvres des artistes français tant en ce qui concerne le rendu des formes et la liberté de la facture que la clarté des couleurs.

Schirren s'éloigne des autres artistes et prépare dans le calme son exposition prévue chez Giroux en 1917-1918.

Les années 1906-1916 se caractérisent par une prédilection marquée pour l'aquarelle, pour le lavis et le fusain, plutôt que pour l'huile. Contrairement à Rik Wouters, Schirren utilise l'une ou l'autre de ces techniques de manière distincte. Ses aquarelles acquièrent ainsi une expression plus forte, l'image prenant forme par la couleur. Les lignes et le dessin n'existent plus aux yeux de l'artiste : seules importent pour lui les couleurs et la répartition des surfaces obtenue par celles-ci.

Quant aux sujets, l'artiste préfère les intérieurs peuplés de personnages, les portraits de sa mère et de sa belle-mère ainsi que les nus. Il eut pendant un certain temps pour modèle Nel, qui sera plus tard la femme de Rik Wouters. Le décor dans lequel il situe ses personnages a autant d'importance que la représentation de ceux-ci. L'attention portée à l'aspect décoratif est même presque plus grande que celle portée à la fidélité de leur représentation.

Le tableau *Femme au piano* (1915-1917. Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles) atteste la maîtrise de l'artiste, ses recherches pour une simplification encore plus poussée de la forme et la rapidité de l'exécution. Cette toile, de même que la *Femme en bleu* de 1921 (Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles), doit beaucoup à l'intérêt que Schirren prêta, lors de son séjour à Paris en 1914, aux tableaux de ceux, dont il partagerait les idées. La représentation réaliste du sujet disparaît presque entièrement pour faire place à une interprétation subjective et décorative. Compte tenu de cette caractéristique propre au fauvisme et de l'intensité avec laquelle Schirren la vivait, il peut être considéré comme le plus authentique représentant du fauvisme brabançon.

Le caractère inquiet, typiquement juif de Ferdinand Schirren, différait totalement de la créativité obstinée de Wouters. Il était naturellement enclin à la méditation et à la spéculation et il s'adonnait beaucoup à la recherche et à l'expérimentation. Ses crises de conscience l'amenaient à détruire ce qu'il avait réalisé, comportement qui conditionnait son travail créatif et qui caractérisait sa nature contemplative. Schirren était fier de ses origines juives, leur attribuant pour une grande part sa sensibilité. Ce n'est pas le choix des sujets mais sa sensibilité particulière pour les couleurs — il nous suffit de penser à ses bleus profonds et intenses — qui nous rappelle la richesse des coloris orientaux. Grâce à son imagination il passait ses journées en Extrême-Orient. Le Midi, où il faisait de très fréquents séjours, lui offrait une réalité correspondant à ses rêves.

Schirren et Wouters manifestèrent leur génie artistique de manière nettement différente, ce qui n'empêche que leurs conceptions de la peinture évoluèrent parallèlement à certains moments. Il est sûr que Schirren, de dix ans son aîné, ne peut être considéré comme un disciple ni comme un concurrent de Rik Wouters, mais bien comme le précurseur et l'inspirateur du fauvisme brabançon.

L'impressionnante série de toiles, qu'il rassembla pour sa grande exposition de 1917 chez Giroux, amena les critiques d'art à reconnaître Schirren comme un chef de file. Ces œuvres témoignent d'un esprit constructiviste; les dernières sont élaborées à partir de ce type de composition bien conçue, basée sur les

contrastes d'ombre et de lumière. Dans ces créations artistiques, Schirren prend très nettement ses distances par rapport au lyrisme sensuel qui lui était propre. Il est probable que l'œuvre des Nabis, exposée chez Giroux et à La Libre Esthétique, est à l'origine de ce changement de style. En 1919, Schirren devient membre du nouveau groupe de peintres, le cercle des XV, dont firent partie, entre autres, Jos Albert, Jean Brusselmans, Philibert Cockx (1879-1949), Charles Dehoy et Willem Paerels.

Il continue à donner la préférence aux couleurs claires et pures. Ainsi il s'éloigne des autres artistes et il se distancie en même temps de l'expressionnisme, style qui s'épanouissait pleinement à l'époque.

En 1920, Schirren quitte sa femme qui ne lui avait pas donné d'enfant et abandonne son domicile du 14 avenue de Roodebeek à Schaerbeek pour vivre avec Yvonne Esser (1900-1973), qui fut son élève et son modèle préféré et qui sera sa compagne inséparable et la mère de ses deux enfants. Il part avec elle à Nice, où leur fils Fernand naît le 21 janvier 1920. Il s'établit ensuite à Nogent-sur-Marne. Au cours de ce voyage à travers la France, son âme d'artiste est conquise par le ciel d'un bleu profond de la Côte d'Azur et absorbée par l'intimité de son jeune ménage : « Il y a de quoi ici, le pays est merveilleux et je me sens tellement en harmonie avec cette lumière. J'ai déjà fait quatre toiles dont deux de grandeur moyenne, mère et enfant et intérieur avec mère et enfant. Je crois que ces toiles sont belles, de la qualité de mes meilleures ».

Paris, Montmartre et le Quartier latin l'attirent; il réside quelque temps au numéro 29 de la Place Dauphine. Des problèmes financiers avaient cependant surgi et, devant une détresse extrême, Schirren demande une aide matérielle à son ami Creten-George. Il travaille comme décorateur, passant le reste de son temps dans l'atelier de l'artiste Maertens au n° 11 Villa Saint-Louis à Fontenay-sous-Bois (Seine). Il loge sa famille dans les chambres meublées de l'Hôtel Misson, Quai des Grands Augustins à Paris.

Peu de temps après, Yvonne Esser retourne à Bruxelles, où elle donne naissance, le 23 octobre 1921, à une fille, Anne-Marie.

Vers 1930, bien qu'il fût l'un des peintres restés le plus attachés au fauvisme, Ferdinand Schirren atteint, grâce à l'application qu'il ap-

porta à son style et à sa volonté de connaître un rayonnement confirmé, à un art plus sobre et plus dépouillé, plus équilibré et d'une émotion plus intense.

Plusieurs expositions se succèdent.

Au début de l'année 1940, l'artiste déménage une fois de plus pour s'établir à Berchem-Sainte-Agathe. Ce sera la dernière fois. La guerre et les atrocités en résultant mirent fin trop tôt à sa vie. Ferdinand Schirren mourut le 19 février 1944 des suites d'un infarctus.

P. Colin, *F. Schirren*, dans *La peinture belge depuis 1830*, Bruxelles, 1930. — G. Charles, *F. Schirren*, dans *Arlequin*, 1^{er} août, Bruxelles, 1931. — R. de Bendere, *F. Schirren*, dans *Artistes d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1924. — M. Eemans, *L'Art moderne en Belgique*, Bruxelles, 1974, p. 79. — P. Fierens, *F. Schirren*, dans *L'Art en Belgique*, Bruxelles, 1947, p. 508-510. — R. Golstein, *F. Schirren : persoonlijkheid en biografie van de kunstenaar*, catalogue de l'exposition rétrospective au Musée d'Ixelles, 19.11-18.12-1966. — L. et P. Haesaerts, *F. Schirren*, dans *Flandre*, Paris, 1931, p. 541-549. — U. Van de Voorde, *F. Schirren. Monografie*, Bruxelles, 1963. — W. Van Overstraeten, *F. Schirren*, dans *Bulletin des Musées royaux de Belgique*, 1954, p. 77-81. — T. Deryckere, *Ferdinand Schirren. Monografie*, mémoire de licence présenté à l'Université Gent, 1979. — S. Goyens de Heusch, *L'impressionnisme et le fauvisme en Belgique*, Anvers, 1988, *passim*. — *Ferdinand Schirren*, catalogue de l'exposition au PMMK-Museum voor Moderne Kunst Oostende, 8 avril - 4 juin 1990.

Trees Deryckere

Traduit du néerlandais.

Illustration : Planche XV, face à la page 352.
Ferdinand Schirren : *La femme en bleu*, 1921.

SCUTENAIRE, Louis, prénoms déclarés à l'état civil : Jean, Emile, Louis, écrivain, docteur en droit, fonctionnaire, né à Ollignies (Hainaut) le 29 juin 1905, décédé à Schaerbeek (Bruxelles) le 15 août 1987.

Son père, Victor Scutenaire, d'origine française, est employé de banque; sa mère, Louise Liégeois, est sans profession. Après ses classes à l'école primaire d'Ollignies — où il rédige ses

premiers poèmes —, Scutenaire s'inscrit à l'École moyenne de Lessines en gréco-latines, qu'il quittera en 1918 pour le collège d'Enghien, puis pour Ath et Soignies : ce parcours heurté témoigne de son indiscipline et de son incapacité à se plier aux règlements. Outre les auteurs populaires et classiques, Scutenaire a découvert les *Pieds Nickelés* de Léon Forton, auquel il rendra hommage, en avril 1940 dans la revue *L'invention collective*. En 1924, il termine ses études secondaires et entame le droit à l'Université libre de Bruxelles : la famille Scutenaire vient alors s'installer à Schaerbeek, rue de la Luzerne, dans une maison où Scutenaire habitera jusqu'à son décès. Il retournera cependant souvent à Ollignies, qui fera plus tard l'objet de nombreux poèmes, textes et aphorismes. Son père meurt en 1925. L'année suivante, terminant sa candidature à l'université, Scutenaire découvre chez le libraire Henriquez les écrits de Paul Nougé et de Camille Goemans et leur adresse ses textes. Nougé, croyant à une plaisanterie de Goemans, se rend rue de la Luzerne, et rencontre Louis Scutenaire, pieds nus dans des sabots, une casquette sur la tête et un seau à la main.

Nougé lui présente alors René Magritte, E.L.T. Mesens, André Souris et Marcel Lecomte. En 1927, paraît une plaquette *Patrimoine ou petite poésie* signée «Jean-Victor Scutenaire», tirée à quinze exemplaires et ornée de dessins de l'auteur. La première participation de Scutenaire aux activités du petit groupe de Bruxelles consiste en une signature au bas du texte collectif qui présente l'exposition de René Magritte à la galerie L'Époque à Bruxelles, en janvier 1928, avant sa collaboration à la revue *Distances*. Devenu docteur en droit en 1929, il épouse l'année suivante Irène Hamoir qu'il a rencontrée chez Marcel Lecomte. A Paris, ils voient les surréalistes français, surtout André Breton, Paul Eluard, Victor Brauner, Benjamin Péret.

En 1934, Scutenaire signe avec Magritte, Nougé, Souris et Mesens, dans le numéro spécial *Intervention surréaliste* de la revue *Documents 34, L'Action immédiate* qui analyse des potentialités révolutionnaires directes, hors des groupes politiques constitués et, dans le même numéro, *La justice immanente* où il commente un pêle-mêle de figures illustres, allant de Ravachol à Marcel Duchamp et Léon Trotsky.

La même année, Scutenaire entreprend la rédaction d'un roman, *Les jours dangereux-Les nuits noires*, «... Vaste collage qui conjugue le passé au futur, où les neiges éternelles sont tapies au fond des gouffres et que les ciseaux de l'auteur gouvernent autant que la plume la mieux déliée.» (M. Mariën, *L'activité surréaliste en Belgique, 1924-1950*, Bruxelles, Lebeer-Hossman, 1979, p. 20). D'une facture éblouissante, ce récit foisonnant d'images, mené comme un roman d'aventures mais composé d'emprunts, entraîne le lecteur à la suite du lieutenant Möller dans un tourbillon de décors et d'actions mettant en scène les amis de Scutenaire, Magritte et Nougé, et ses héros depuis l'enfance, Mandrin, Ravachol, Lon Chaney ou Saint-Just. Le second numéro de *Documents 34* propose en novembre le début de ce roman qui sera édité à Bruxelles en 1972. Scutenaire est en août 1935 parmi les signataires du texte *Le couteau dans la plaie* paru dans le *Bulletin international du surréalisme*, mais il refuse l'année suivante de signer *Le domestique zélé*, tract signifiant l'exclusion d'André Souris du groupe surréaliste pour avoir dirigé une messe en hommage à Henry Le Bœuf, qui avait été directeur du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles.

Les Haches de la vie paraît en 1937 à Paris aux éditions G.L.M. avec un dessin de René Magritte et, en 1938, à Paris, *Le Retard et Les secours de l'oiseau*, reprenant poèmes et textes courts. L'activité littéraire de Scutenaire s'intensifie : il publie dans *Combat* en mars 1938 un article sur Paul Delvaux puis *Quarante comptines nouvelles par Fernand Marc* et entreprend de collaborer avec Magritte et Nougé au *London Bulletin*.

Frappez au miroir! paraît en 1939 à Bruxelles aux éditions Wellens-Pay avec en couverture un dessin de René Magritte : la compréhension et l'amitié grandissent entre les deux hommes et le peintre fera souvent appel à Scutenaire pour l'exercice difficile du titre de ses tableaux. On retrouve la silhouette de Scutenaire dans plusieurs œuvres du peintre et dans les mises en scène photographiques associant les principaux acteurs du groupe surréaliste. Après sa collaboration, en 1940, aux deux numéros de *L'invention collective*, associant exceptionnellement le groupe de Bruxelles et celui du Hainaut, c'est l'exode : Jean Scutenaire et Irène Hamoir rejoignent Bordeaux puis gagnent Carcassonne où

les attendent Magritte et Ubac. Ils fréquentent Jœ Bousquet et croisent Jean Paulhan, Gaston Gallimard et André Gide. Le couple part ensuite vers Nice, où Fernand Dumont et son épouse se sont également réfugiés. En 1941, revenu à Bruxelles, Jean Scutenaire entre au ministère de l'Intérieur comme conseiller adjoint aux finances provinciales et communales, fonction qu'il occupera jusqu'à sa retraite en 1970.

L'activité surréaliste, qui n'a cessé sous l'occupation, reprend de plus belle à la Libération et les revues, les expositions se succèdent : Scutenaire — qui signe à présent Louis Scutenaire —, collabore en 1945 à la revue *Le Ciel bleu* et publie chez Fontaine à Paris *Les Degrés* dans la collection *L'Age d'or* que dirige Henri Parisot. C'est une plaquette reprenant vingt et un petits textes dont la sobriété renforce le pouvoir évocateur conférant au récit une valeur incantatoire dont la parution étonne en cet immédiat après-guerre. Louis Scutenaire participe encore aux revues *Le salut public*, *L'éternelle revue* ou *Solstice* et à l'exposition *Surréalisme* qu'organise Magritte à la galerie des Editions La Boétie à Bruxelles. *Mes inscriptions* paraît la même année chez Gallimard à Paris : cortège d'aphorismes, de poèmes, de nouvelles et d'emprunts, «histoire de l'usure d'une tête» comme aime à le définir l'auteur, ces inscriptions ont pour lui une valeur de journal où l'écriture serait plaisir et non contrainte. C'est ainsi qu'il faut approcher ces sentences, comme une promenade aux multiples carrefours en compagnie de l'auteur où, aux hasards de la page, les réflexions philosophiques et les énoncés littéraires s'effacent devant la beauté d'une fanfare de village.

En liaison étroite avec le réel, le quotidien, elles diffèrent de celles des autres auteurs qui se livrèrent avec plus ou moins de bonheur à l'art de la maxime : chez Scutenaire, pas de choix, de tri évitant, par exemple, la contradiction : un simple relevé, jalons du parcours mental de l'auteur qui met en garde le lecteur : «Lorsqu'une de mes inscriptions vous apparaît banale ou semble une redite, pensez que je ne l'ai pas écrite pour vous mais pour votre frère ou bien pour moi» (*Mes inscriptions*, Paris, Editions Allia, 1984, p. 216). En petites phrases ciselées, aux mots justes et percutants comme des slogans, Scutenaire arrache au réel des instants de vie faits d'odeurs, de sons et de sens pour, les ayant isolés, les magnifier. Si le premier tome,

qui reçut le soutien de Paul Eluard et de Jean Paulhan, manqua de peu le Prix de la Pléiade, la parution du second volume fut différée de trente ans, Scutenaire refusant de supprimer deux phrases que Gaston Gallimard jugeait choquantes. En 1947, il publie l'une des premières études, écrite dès 1942, de l'œuvre de René Magritte, *René Magritte* chez Sélection à Bruxelles et *Les Vacances d'un enfant* chez Gallimard, l'un des plus beaux romans de la littérature française de Belgique. Louis Scutenaire évoque un monde disparu, celui que le petit Palmer Choltès — qui masque à peine le jeune Scutenaire —, passe chez sa tante Damire parmi les adultes singuliers, ouvriers de ferme, boxeurs et carriers.

Monde du temps étale et des tramways poussiérisés de bois vert qui rompent les chauds après-midi d'août, villages baignés de soleil qu'enserme l'or des champs. Rien ici du douteux regard de l'adulte sur ses souvenirs; ni attendrissement feint ni larmes vaines. Un récit remarquable, parfois dur : la poésie surgit de la recherche de l'exactitude, d'une sorte de vérisme même qui le cède parfois au fantastique. Une enfance authentique, amère et merveilleuse : l'école n'y pénètre pas, les tableaux noirs et le professeur en sont exclus; seuls demeurent à jamais les êtres qui marquent, pareils aux statues des parcs souvent traversés et le souvenir des lieux que l'on doit franchir en compagnie des aînés. Roman d'apprentissage, *Les Vacances d'un enfant* est la découverte de la liberté, des courses à travers champs derrière les jeunes filles, des premières jambes de femmes, des mystères du soir et des heures volées à la nuit.

Roman initiatique aussi car en l'été 1915 où Scutenaire situe le récit, Palmer a emporté des livres, dédaignant les jeux qui l'occupaient jusque-là. Si cet été voit la fin de certaines croyances, il est aussi l'aube d'un monde nouveau dont Palmer pressentait confusément l'existence.

Louis Scutenaire poursuit la collaboration complice avec René Magritte : associé en 1947 avec Mariën et Nougé pour le manifeste *Le surréalisme en plein soleil* dénonçant l'aspect occulte du groupe de Breton, il préface l'exposition parisienne où Magritte présente au printemps 1948 l'éphémère et provocante série d'œuvres connues sous le nom de «période vache». Devant l'hostilité ou la déroute d'un

public habitué aux images de Magritte, Scutenaire prend la défense du peintre et adresse de Bruxelles le tract *Gloser à propos de l'exposition parisienne à Paris des œuvres de René Magritte est prématuré. Allons-y donc!*, défendant la liberté et le plaisir de l'artiste. Il participe également aux activités et aux publications du *Surréalisme révolutionnaire* menées en Belgique par Christian Dotremont.

Dans les années cinquante et soixante, Louis Scutenaire livre de nombreux textes et préfaces pour ses amis peintres et poètes, René Magritte, Rachel Baes, Armand Permantier, Geert Van Bruaene ou Paul Colinet, et participe aux activités du petit groupe surréaliste conduit par Tom Gutt, qui mènera l'édition systématique des textes, inscriptions et poèmes d'un Scutenaire peu soucieux de gloire littéraire. Dans le grand nombre d'ouvrages et de plaquettes publiés, deux méritent d'être remarqués, *Le Tantra de Juan Bellarmin* (Bruxelles, Bibliothèque Phantomas, 1968) où il consacre à celle qui fut, jeune fille, son initiatrice, un beau texte, écrit en dialecte picard, ou *Le Pourchas*, publié à Bruxelles en 1968 par Les Lèvres nues, suite de phrases brèves construites comme des croquis. Admirée de jeunes peintres et poètes séduits par son originalité et sa liberté de ton, l'importance de l'œuvre de Louis Scutenaire, comme celle d'Irène Hamoir, est soulignée par de nombreux auteurs, de Frédéric Dard à Bernard Noël. Louis Scutenaire meurt le 15 août 1987 en regardant une émission télévisée consacrée à René Magritte, disparu vingt ans plus tôt.

Louis Scutenaire est l'auteur de : *Les haches de la vie*, Paris, G.L.M., 1937, avec un dessin de René Magritte ; *Le Retard*, Paris, Ed. Sagesse, Librairie Tschann, 1938 ; *Les Secours de l'oiseau*, Paris, Ed. Parisot, 1938, (coll. *Un divertissement*) ; *Frappez au miroir!*, Bruxelles, Ed. Wellens-Pay, 1939, avec 3 dessins de René Magritte ; *Les Degrés*, Paris, Ed. Fontaine, 1945, (*L'âge d'or*) ; *Mes Inscriptions*, Paris, Ed. Gallimard, 1947 ; *René Magritte*, Bruxelles, Sélection, 1947 ; *Les vacances d'un enfant*, Paris, Ed. Gallimard, 1947 ; *Magritte*, Anvers, De Sikkel, 1950 (*Monographies de l'art belge*) ; *Le monument de la guenon*, Verviers, Temps mêlés, 1962 ; *Tantra de Juan Bellarmin*, Bruxelles, Bibliothèque Phantomas, 1965 ; *Pour Balthazar*, La Louvière, Daily-Bul, 1967 (coll. *Les Po-*

quettes volantes) ; *Le Pourchas*, Bruxelles, Les Lèvres nues-Le fait accompli, 1968 ; *Le bâton de Jean de Milan (1918-1924)*, Bruxelles, Une passerelle en papier, 1970, avec 15 dessins d'Yves Bossut ; *Les jours dangereux-Les nuits noires*, Bruxelles, Une passerelle en papier, 1972, avec 4 dessins de Claudine Jamagne ; *Mon ami Mesens*, Bruxelles, Diffusion Techniques Nouvelles, 1972 ; *Ancre pique et Soleil*, Paris, Rive Gauche, 1973, illustrations originales de Françoise Gérard ; *Hommage à Staline*, Bruxelles, Le Votatif, 1974 ; *Mes inscriptions (1945-1963)*, Bruxelles, Chez I. Brachot et T. Gutt, 1976 ; *Avec Magritte*, Bruxelles, Lebeer-Hossmann-Le fil rouge, 1977 ; *La bonne semaine*, Bruxelles, Les Lèvres nues, 1978, avec 10 dessins de Marcel Mariën ; *Les Vacances d'un enfant*, Bruxelles, Ed. Jacques Antoine, 1980 (coll. *Passé-Présent*), préface d'A. Spinette ; *Mes inscriptions, 1954-1973*, Bruxelles, Brassa, 1981 ; *Effacer l'ombre*, Frassem, La Table des Champs, 1982 ; *Mes Inscriptions, 1943-1944*, Paris, Ed. Allia, 1982 ; *La cinquième saison*, Bruxelles, La Pierre d'Alun, 1983, avec des dessins d'Olivier O. Olivier ; *Mes Inscriptions, 1945-1963*, Paris, Ed. Allia, 1984 ; *Souquenilles*, Morlanwelz, Les Marées de la Nuit, 1986 ; *La citerne*, Bruxelles, Ed. Brassa, 1987 ; *Lunes rousses*, Paris, Le Dilettante, 1987 ; *Le Bosquet de Sherwood*, Bruxelles, La Pierre d'Alun, 1989, avec des dessins de Topor.

M. Mariën, *L'activité surréaliste en Belgique*, Bruxelles, 1979. — R. Vaneigem, *Louis Scutenaire, poètes d'aujourd'hui*, Paris, 1991. — Irène, *Scut, Magritte and Co*, Catalogue de l'exposition du Musée d'Art moderne, 13 septembre - 15 décembre 1996, Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, 1996.

Xavier Canonne

SERVAIS, Maximilien, Gustave, Raphaël, dit Max, écrivain, dessinateur, peintre et collagiste, né à Etterbeek (Bruxelles) le 23 juillet 1904, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 18 décembre 1990.

Né dans un milieu bourgeois, il perd à l'âge de quatre ans son père, ancien militaire et fonctionnaire ; sa mère, professeur de chant, se chargera de son éducation. Après des études classiques, Max Servais qui se destine à la ma-

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

rine marchande, effectue son service à la Force navale dans le corps des Torpilleurs marins. Entré pour des raisons de santé en 1924 au Crédit Communal de Belgique, il rencontre la même année dans le laboratoire de son oncle le docteur Ruelens, le poète Paul Nougé, employé comme chimiste. Nougé, ami de René Magritte, de Marcel Lecomte et d'E.L.T. Mesens, mène alors l'édition des tracts de *Correspondance* qu'il adresse à des personnalités artistiques en vue et marque déjà ses distances vis-à-vis du surréalisme d'André Breton. Il sera l'initiateur de Max Servais en littérature mais aussi en peinture, l'ouvrant à l'œuvre de René Magritte et lui conseillant de prendre avec ce dernier des cours de peinture. De cette époque, peu de documents subsistent, Max Servais ayant perdu ou détruit ses toiles. En 1928, il rencontre sa future épouse, Simone Bajot qui lui présente le poète hennuyer Fernand Demoustier, dit en littérature Fernand Dumont, étudiant comme elle à l'Université libre de Bruxelles. C'est le début d'une amitié que la guerre et la disparition tragique de Dumont viendront interrompre.

Marié en 1930, Max Servais cesse de peindre pour aborder la technique du collage. Bien que signataire en mars 1932 du tract *Protestation*, dénonçant les poursuites judiciaires qu'encourt Louis Aragon pour son virulent poème *Front Rouge*, c'est sous cette forme qu'il apparaît pour la première fois aux côtés du groupe surréaliste de Bruxelles, livrant l'une des illustrations de la revue *Documents 34*. En août 1935, il collabore au *Bulletin international du surréalisme* qui rassemble le groupe de Bruxelles et *Rupture*, récemment constitué en Hainaut autour d'Achille Chavée et de Fernand Dumont : il s'associe au tract *Le couteau dans la plaie* qui fustige le pacte franco-soviétique et l'éloignement par Staline des idéaux de la Première Internationale et reproduit un autre collage, *L'ambassadeur*, typique de sa manière d'alors : peu de préoccupations esthétiques, de souci technique, mais, à la manière de John Heartfield, une volonté de dérision et de provocation à l'encontre des diverses formes de pouvoir, militaire, clérical ou politique. L'on retrouve ses collages en octobre 1935 à La Louvière aux cimaises de l'Exposition internationale du surréalisme qu'organisent Achille Chavée et E.L.T. Mesens qui rassemblent dans une salle désolée et un quasi-anonymat des œuvres de René Magritte, Yves

Tanguy, Salvador Dali ou Joan Miro. Il est, la même année, avec René Magritte, l'illustrateur du cahier *Mauvais Temps*, unique publication du groupe *Rupture*. Passant avec une égale liberté du collage à la confection d'«objets», l'on relève son nom au catalogue de l'Exposition surréaliste d'objets qu'organise André Breton en mai 1936, à Paris, galerie Charles Ratton (*L'aide-mémoire*, aujourd'hui disparu) et dans les participants à l'Exposition internationale du surréalisme à Londres. La même année, Max Servais signe *Le Domestique zélé*, tract consacrant l'exclusion d'André Souris, accusé d'avoir dirigé une messe à la mémoire d'Henry Le Bœuf. En 1938, il participe à l'Exposition surréaliste de Paris.

Délaissant pour un temps les ciseaux, Max Servais revient alors à la peinture et réalise un ensemble de gouaches et d'aquarelles d'inspiration magritienne. Parallèlement, il entame la rédaction du roman *Partie remise*, inspiré par la guerre d'Espagne et dont la mobilisation empêchera la parution. Il livre également des dessins humoristiques pour diverses revues et journaux. En 1941, il entreprend la publication de romans policiers dans la collection *Le jury* que dirige Stanislas-André Steeman, où de nombreux auteurs font leurs premières armes. Il y conte, dans des décors de tavernes, de villes portuaires et de croisières tragiques, des intrigues que dénoue l'inspecteur «La Libellule», policier lettré qui cite Apollinaire, Toulet ou Nerval et y développe, à la manière d'un Léo Malet, une vision amère et désabusée de l'existence. Certains de ses romans, telle *La Reine du bal*, seront plus tard adaptés par l'ORTF et la Radio Diffusion belge. Au début de l'année 1942, il est arrêté par l'occupant et détenu durant six mois à la prison de Saint-Gilles, suite à la parution de dessins dans le journal *Combat*. Il y réalise une série de gouaches encore inédites, témoignant de sa vie de détenu et de l'existence quotidienne des prisonniers politiques. A la Libération, Max Servais collabore à l'éphémère quotidien *La Flamme* — où il s'oppose par ses caricatures au retour du roi Léopold III —, ainsi qu'au journal *Le Peuple* qui a publié en feuilletons son unique bande dessinée, *Le secret du mastaba*, éditée en 1942 par les Editions Van Gompel à Bruxelles. En 1950, il publie à Paris aux Editions Correa *Les dieux ne nous aiment pas*, audacieux récit de la seconde guerre mondiale au travers de la

vie quotidienne de personnes et de familles diversement impliquées dans le conflit, sorte de préfiguration du roman moderne.

Au Crédit Communal de Belgique, où il est devenu un des plus hauts fonctionnaires, Servais joue un rôle décisif dans l'orientation vers des activités culturelles. Responsable du service de publicité, il dirige les premiers pas du *Bulletin trimestriel* où il écrit des articles sur les hôtels de ville, sur les armoiries communales. Ces derniers travaux donneront naissance à l'*Armorial des provinces et des communes de Belgique*, volumineux ouvrage, dont le premier tome verra le jour en 1955 et le second en 1969 aux Editions du Crédit Communal, lui-même. Analysant les divers attributs communaux, il consacre des articles aux communiens de Gand et de Tournai et, en accord avec le directeur-gérant Marcel Van Audenhove, il choisit une silhouette de communier comme emblème de l'institution, cette silhouette devenue si familière aux Belges d'aujourd'hui. Max Servais est aussi chargé de l'acquisition des œuvres d'art qui formeront la galerie bien connue et sera, en 1960, commissaire de l'exposition *Gloires des communes belges*, qui lança le mécénat culturel dans notre pays.

S'il continue à fréquenter les membres du groupe surréaliste, il ne participe plus à leurs activités. A sa retraite, il est nommé conservateur du Pavillon de la Belgique à l'Exposition internationale d'Osaka au Japon en 1970, fonction qu'il entrecoupe de voyages en Extrême-Orient et dans le Golfe persique. C'est à cette époque, participant aux activités du groupe surréaliste de Bruxelles mené par Tom Gutt, qu'il revient au collage : aux clichés noirs et blancs des années trente succèdent les chromos des revues aux papiers glacés mais c'est avec la même violence, la même fougue qu'il dénonce ces formes modernes de l'impérialisme politique et religieux que sont la guerre du Vietnam, la montée des intégrismes, le massacre des Indiens du Brésil ou la destruction des forêts amazoniennes. Il faut qu'apparaissent dans ses collages des représentations féminines pour que s'apaisent ses colères, révélant alors une véritable dimension poétique. Il expose en 1975, 1979 et 1988 à la galerie La Marée à Bruxelles, préfacé notamment par Louis Scutenaire, et participe aux publications du *Vocatif*, des *Marées de la nuit...* D'une apparente légèreté, l'œuvre de Max Servais est celle d'un esprit libre, compa-

gnon de route des surréalistes belges qui n'entendit pas dissocier l'activité artistique de l'action politique.

Décédé le 18 décembre 1990, Max Servais est incinéré à Bruxelles le 20 décembre 1990.

Max Servais est l'auteur de : *La mort de Cléopâtre*, Bruxelles, Ed. Echev et Mat, 1941; *La Baie aux requins*, Bruxelles, Collections Le Jury, 1942; *Crime au Zoute*, Bruxelles, Collection Le Jury, 1942; *Scandinavish bar*, Bruxelles, Collection Le Jury, 1942; *La Reine du bal*, Bruxelles, Collection Le Jury, 1942; *Chambre garnie*, Bruxelles, Collection Le Jury, 1942; *Tempête dans le port*, Bruxelles, Collection Le Jury, 1942; *La Gueule du Loup*, Bruxelles, Collection Le Jury, 1942; *La Sainte Vehme*, Bruxelles, Collection Le Jury, 1942; *Le Secret du Mastaba*, Bruxelles, Editions Van Gompel, 1942; *Le bonheur commence demain*, Bruxelles, Les Auteurs associés, 1943; *Les Dieux ne nous aiment pas*, Paris, Editions Correa, 1950; *Armorial des provinces et des communes de Belgique*, 2 vol., Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1955, 1969; *Bande dessinée*, Bruxelles, Le Vocatif, 1976; *Bande dessinée*, Bruxelles, Le Vocatif, 1978; *Paul Nougé*, Bruxelles, Le Vocatif, 1979; *Collages 1933-1936*, Bruxelles, 1988.

M. Mariën, *L'activité surréaliste en Belgique*, Bruxelles, 1979. — *Pour une histoire de la photographie en Belgique. Répertoire des photographes depuis 1839*, Charleroi, 1993. — *Irène. Scut. Magritte and C°*, Catalogue de l'exposition du Musée d'Art moderne, 13 septembre - 15 décembre 1996, Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, 1996.

Xavier Canonne

SIMENON, Georges, Joseph, Christian, pseudonyme : Georges SIM, MONSIEUR LE COQ, romancier, né à Liège le 12 février 1903, décédé à Lausanne le 4 septembre 1989.

Fils de Désiré Simenon, employé dans une compagnie d'assurances, et de Henriette Brüll, Georges Simenon a passé son enfance à Liège, dans le quartier populaire d'Outremeuse. A l'âge de quinze ans, en raison du mauvais état de santé de son père, il interrompt ses études et décide de gagner sa vie : après divers emplois

éphémères, il entre à la *Gazette de Liège*, vénérable journal catholique, où il est pris en sympathie par le directeur, Joseph Demarteau.

Pendant trois ans, Simenon, qui signe souvent Georges Sim, fréquente les commissariats, où il collecte les faits divers, et apprend un métier qui lui plaît. Il noue des amitiés dans un groupe, La Caque, où se rencontrent notamment de jeunes artistes, des peintres surtout, dont certains deviendront célèbres (Lafnet, Mambour, Bury...), ainsi que celle qui sera bientôt sa première femme, Régine Renchon.

Son ambition est de gagner Paris, pour y conquérir la gloire littéraire et, si possible, la fortune. Il a tâté du roman et pense que son avenir est de ce côté. Il partira, une fois son père disparu et ses obligations militaires satisfaites.

Il débarque à Paris, en décembre 1922. Les débuts sont difficiles. Sur la recommandation de Joseph Demarteau, il est engagé comme secrétaire d'un écrivain, Binet-Valmer. Plus garçon de courses que vrai secrétaire, il n'a pas le sentiment d'avoir trouvé sa voie. Il lui faut autre chose, d'autant qu'il épouse, lors d'un bref séjour à Liège, Régine Renchon, rebaptisée Tigy, et qu'elle va vivre à ses côtés.

Aidé par Binet-Valmer, il trouve un meilleur emploi auprès du marquis de Tracy, avec qui il mène la vie de château, notamment à Paray-le-Frésil, dans la Nièvre. En même temps qu'il collabore à *Paris-Centre*, le journal d'extrême-droite dont le marquis est propriétaire, Simenon écrit des contes qu'il ambitionne de placer dans la grande presse parisienne.

Dès 1924, Simenon rentre à Paris avec Tigy et s'installe dans un hôtel du quartier des Batignolles. Pour se faire la main, il écrit des contes un peu lestes qu'il place dans un certain nombre de petits journaux où sa verve et sa ponctualité sont vite appréciées : *Frou-Frou*, *Sans-Gêne*, *Paris-Flirt*, *Le Sourire*, *Paris-Plaisir*...

Mais Simenon, qui a envoyé plusieurs histoires au *Matin*, le journal de Henry de Jouvenel dont la rubrique littéraire est dirigée par Colette, entame bientôt là une collaboration fructueuse.

Travaillant sans relâche, il a désormais les moyens de se loger dans un petit appartement de la place des Vosges. Après les contes destinés aux journaux, ce sont maintenant les romans populaires. Le « plan de carrière » que le jeune Liégeois s'est tracé commande en effet de ne pas s'attarder aux étages les plus bas. Il investit suc-

cessivement plusieurs maisons d'édition. Ferenczi, spécialisé dans le roman populaire, est le premier à l'accueillir, mais la production de Simenon est telle qu'il peut alimenter aussi Fayard et Tallandier, dont la réputation, dans le domaine, est sensiblement supérieure. Pendant sept ans, entre 1924 et 1931, il écrit cent quatre-vingt-dix romans environ qu'il fait paraître sous les pseudonymes les plus divers.

Le genre paie : encore faut-il, pour se faire riche, avoir la manière et ne jamais s'arrêter. Simenon invente des histoires à un rythme fou. A l'aide du *Larousse*, il donne une touche de couleur locale à des aventures qui se passent dans des pays où il n'a jamais mis le pied. Cette activité fébrile ne l'empêche pas de devenir un personnage du *Tout-Paris*, qui sort beaucoup, est de toutes les fêtes et abuse de l'alcool. C'est l'époque de la liaison avec Joséphine Baker, l'époque aussi où le projet est conçu d'installer le romancier dans une cage de verre où il écrirait un roman sous les yeux du public : la chose ne se fera pas, mais la légende, elle, s'installe.

L'année suivante, en 1928, Simenon, qui s'est acheté un bateau, *La Ginette*, décide de s'embarquer avec sa femme, avec Boule, sa servante-maitresse, et avec son grand chien, pour visiter la France par les canaux. Bientôt, un cotre de dix mètres lui permet d'élargir son champ d'action, vers le Nord, vers son pays natal, vers l'Allemagne, la Hollande... C'est à Delfzijl, dira-t-il plus tard, que *L'Ostrogoth* devant être recalfaté, il fait escale et invente le commissaire Maigret. La réalité est un peu différente, car le personnage a été conçu et baptisé plus tôt, mais là est bien écrite une histoire qui le met en scène (probablement *Train de nuit*, l'un des quatre romans populaires où il apparaît).

Si la genèse de Maigret est obscure et largement légendaire, elle marque une date dans la carrière du romancier. Avec *Monsieur Gallet, décédé*, avec *le Pendu de Saint-Pholien*, avec *Pietr-le-Letton*, rédigé d'abord, mais qui ne paraîtra qu'en troisième rang, les pseudonymes sont abandonnés : Georges Simenon est né, le « petit Sim » a vécu.

La première série des Maigret est lancée chez Fayard à grand renfort de publicité. Mais le romancier a mis en chantier aussi un autre type de romans, où le commissaire n'apparaît pas. Le premier de la série, *Le Relais d'Alsace*, sort de presse en 1931. A la même époque, Simenon

tête du cinéma, avec les adaptations du *Chien jaune*, de *La Nuit du carrefour* et de *La Tête d'un homme*, qui lui laissent — le dernier surtout — un goût amer. Il refuse alors, et pour longtemps, de se soumettre aux exigences d'un milieu qui lui est très étranger.

En 1932, il quitte Paris, renonce à la navigation et s'installe dans la région de La Rochelle, à Marsilly. Il voyage pourtant toujours, entamant une carrière de grand reporter. Il découvre l'Afrique, puis l'Europe hitlérienne, avant d'entreprendre un tour du monde qui lui permet d'envoyer des articles à *Paris-Soir*, à *Marianne*, au *Jour*, en même temps qu'il engrange des images qui serviront à situer de nouveaux romans.

A l'étape suivante, Simenon abandonne Fayard pour Gallimard. Le romancier s'embourgeoise, délaisse la campagne pour Neuilly et passe ses vacances à Porquerolles. Gaston Gallimard, qui l'a pris en amitié, l'impose dans un milieu où il n'est pourtant pas vraiment à son aise. La collaboration durera plus de dix ans, de 1935 à 1946, et portera sur plus de quarante titres. Maigret n'est évidemment plus de mise, au moins jusqu'à une certaine époque : de 1934 à 1942, le personnage a abandonné le devant de la scène — n'apparaissant que dans une vingtaine de nouvelles —, parce qu'il ne correspond plus aux visées de son créateur et qu'il ne convient pas vraiment à l'éditeur de l'*intelligentsia*. Il faudra les années noires de la guerre, le besoin d'argent, le retour au cinéma, pour que Simenon retrouve son personnage et le réutilise, chez Gallimard entre 1942 et 1946, puis d'une manière plus assidue et plus calculée, aux Presses de la Cité, maison d'édition lancée par Sven Nielsen, en qui Simenon va trouver un éditeur selon ses vœux, entreprenant, avisé et soumis.

Les années de guerre n'ont pas été faciles pour un romancier qui devait vivre de sa plume, qui a un train de vie élevé, dans un monde où tout bascule. D'autant qu'il a connu des problèmes de santé, plus illusoire que réels, mais qui l'ont conduit à se tourner vers l'autobiographie. Un fils, Marc, est né en 1939, et Simenon veut lui laisser un témoignage de ce qu'il a été. En sortira finalement, sur les conseils de Gide, un roman très différent de ceux que Simenon a écrits jusque-là, *Pedigree*, récit à peine transposé de l'enfance liégeoise.

Durant l'occupation, Simenon s'est efforcé, pour l'essentiel, de survivre en évitant les

écueils. Ses relations avec les autorités belges (il s'occupe un temps de l'accueil des réfugiés belges en France), avec les autorités allemandes (il ne doit pas les indisposer), avec le cinéma qui se tourne sous l'occupation (quelques grands films sont réalisés, qui vont réconcilier le romancier avec ce nouveau moyen de gagner de l'argent et de diffuser les histoires qu'il invente), avec la Résistance (elle ne voit pas d'un bon œil un personnage dont les convictions ne sont pas évidentes) sont difficiles à apprécier à leur juste valeur. A la Libération, Simenon, qui n'a pris aucun engagement profond, ne sera pas emporté par la lame de fond qui soulève, en France, le milieu des artistes et des écrivains. Il ne sera même pas réellement inquiet. Il choisit néanmoins de s'éloigner, dès 1945, pour conquérir de nouveaux espaces. Ce sera le Québec, via New York, puis les Etats-Unis.

La nouvelle étape durera le temps du séjour américain, dix années de mutations décisives. Simenon, qui a engagé une jeune secrétaire, divorce de Régine Renchon pour l'épouser. Elle s'appelle Denyse et lui donnera trois enfants : Johnny, Marie-Jo, Pierre. Au plan professionnel, c'est très vite la fin de la période avec Gallimard. L'éditeur est aux prises avec un auteur de plus en plus exigeant, qui entend tirer le maximum d'une gloire qui n'a cessé de s'étendre. Si les ventes ne sont pas ce qu'on pourrait croire, le rythme de la production donne un chiffre de publication impressionnant, et la machine à écrire ne ralentit pas. Sven Nielsen, qui n'a pas refusé l'offre faite par le romancier de lui réserver l'exclusivité de son œuvre future doit à Simenon la percée de sa jeune maison d'édition.

A Lakeville, où il a fini par se fixer, Simenon n'écrira pas moins de vingt-six romans en cinq ans, de 1950 à 1955. Il est devenu l'écrivain français contemporain le plus traduit dans le monde. Il s'est fait un nom dans les lettres, aux Etats-Unis même, où il est lié avec Thornton Wilder, avec Henry Miller. L'Europe, d'autre part, ne l'oublie pas : en 1952, il est reçu à l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique; en 1954, il est le héros d'une tournée triomphale en Grande-Bretagne; en 1955, il est fait chevalier de la Légion d'honneur.

La chaleur de l'accueil du Vieux Continent, une certaine nostalgie, le sentiment qu'il n'a plus rien à apprendre des Etats-Unis : les raisons sont nombreuses et diffuses qui poussent Sime-

non, subitement semble-t-il, à concevoir l'idée du retour. Ce ne sera pas Paris, ni la province française, ni Liège, mais, d'abord, la Côte d'Azur, puis la Suisse, dont les attraits touristiques et financiers n'échappent ni au voyageur ni à l'homme d'affaires. Le pays de Vaud a la préférence. Trois lieux, trois étapes, les dernières : Echandens, Epalinges, Lausanne enfin.

Le romancier poursuit son travail. Jusqu'en 1972, date où il renoncera au roman, Simenon continue d'alimenter les Presses de la Cité en histoires que le public attend, que le cinéma puis la télévision adaptent. Les deux séries, les Maigret d'un côté (24 titres, de 1957 à 1972), les «romans durs», comme Simenon les appelle, de l'autre (26 titres, pour la même période), s'enrichissent à un rythme qui n'a pas l'air de devoir s'interrompre, mais qui pourtant, tout à coup s'arrête... On dirait que le moule dans lequel Simenon coulait ses romans s'est brisé. En fait, l'âge venant, la capacité de concentration que demandent la conception et l'écriture a diminué et l'effort est devenu trop grand. A la veille de ses soixante-dix ans, le romancier prend sa retraite. Simenon ne renonce toutefois ni à l'écriture, ni au besoin de raconter. C'est sa propre histoire qu'il narrera, c'est de lui qu'il parlera, d'autant que le malheur, insidieusement d'abord, puis brutalement, va s'occuper de lui.

La vie, dans la grande maison d'Epalinges, est lourde à porter pour un homme dont le second mariage est devenu un enfer, en raison de la santé fragile, nerveusement, de Denyse Simenon et du comportement hors du commun de l'époux.

Quand, en 1978, les déchirements sont sur la place publique, avec *Un oiseau pour le chat*, le livre que Denyse consacre à régler ses comptes, le drame éclate sous la forme du suicide de Marie-Jo.

Le romancier, dont la santé s'est lentement altérée, vivra ses dernières années avec sa compagne, Teresa, qui lui prodigue soins et affection, dans une maison de l'avenue des Figuiers, à Lausanne. Se reposant de la gestion commerciale de son œuvre sur un secrétariat remarquablement tenu par Joyce Aitken, Simenon attend la mort en se racontant aux rares visiteurs qu'il accepte encore de recevoir.

De la production du jeune journaliste de la *Gazette de Liège*, il n'y a guère d'éléments à retenir : Simenon, après avoir eu en charge les faits divers, s'est vu confier un billet plus per-

sonnel intitulé *Hors du poulailler*, qu'il signe souvent «Monsieur le Coq», mais il n'y a pas là de quoi assurer la gloire de leur auteur. On passera, aussi, sur quelques articles dont l'évident anti-sémitisme relève sans doute plus de l'air du temps que de convictions ancrées.

De même, les grands reportages de la période parisienne appartiennent à un genre qui a ses limites et dans lequel on ne peut pas dire que Simenon se réalise pleinement.

Plus intéressants en revanche, quoi qu'il y paraisse, sont ses romans publiés sous pseudonymes pendant les dix années où le romancier «gâche du plâtre», comme il le dira un jour, pour vivre et se faire la main. Si cette production «paralittéraire» est intéressante, c'est parce que, dans son abondance et sa diversité, elle préfigure ce que sera la création simenonienne, une fois la machine parfaitement mise au point pour fournir des produits d'une qualité supérieure, et parce que c'est en inventant ces histoires et en les jetant sur le papier au rythme où il le fait que le romancier apprend à inventer, à construire, à raconter et à rédiger efficacement. On dispose aujourd'hui, grâce à Michel Lemoine, d'un guide qui permet de s'orienter facilement dans cette production foisonnante.

C'est en 1931 que s'ouvre la vraie carrière du romancier Simenon. En quarante ans, elle va être jalonnée de cent quatre-vingt-treize romans, dont soixante-seize mettent en scène le commissaire Maigret; de plus de cent cinquante contes et nouvelles, dont vingt-sept ont à nouveau le commissaire pour héros.

Cette extraordinaire fécondité se manifeste donc presque également dans les deux séries, qui se sont développées le plus souvent parallèlement, en dehors de la période où, chez Gallimard, Simenon croit devoir prendre ses distances avec le roman policier.

Durant sa pleine période de production romanesque, les méthodes de travail du romancier n'ont guère changé. Après une brève préparation, pendant laquelle il se promène, crée une atmosphère, invente un certain type de personnages, il établit la fameuse «enveloppe jaune» sur laquelle il note un certain nombre de renseignements, variables selon les cas (noms et prénoms, état civil, condition sociale, lieux, plan d'appartement, de quartier, etc.), puis il cherche l'intrigue, le plus souvent un grain de sable qui vient modifier le cours d'une existence jusque-là

généralement linéaire. Ce travail de rassemblement des matériaux est achevé après un jour ou deux. Commence alors la rédaction, qui prend le plus souvent de six à huit jours (un chapitre par jour, à raison de dix pages à l'heure, tapées hâtivement à la machine, entre six heures et demie et neuf heures du matin); vient ensuite, un peu plus tard, le travail de relecture, qui dure généralement de deux à quatre jours. Le roman est bouclé et Simenon n'y reviendra pas.

Le travail de rédaction et de relecture est, traditionnellement, porté sur un calendrier dont les cases sont barrées d'un gros trait de crayon.

Cette manière très disciplinée d'inventer et de rédiger répond à une sorte de rite que le romancier s'impose. On ne peut qu'être confondu par l'efficacité d'une pratique dont la «productivité» est en tout point véritablement exceptionnelle. Simenon n'y dérogera qu'une fois, semble-t-il, quand il écrira *Pedigree*, qui lui demandera beaucoup de peine, pour ce qui est, en tout cas, de la recherche de la formule et de la mise au point, plus longue et laborieuse.

Si la genèse des Maigret n'apparaît pas fondamentalement différente, il faut reconnaître aussi qu'à l'analyse beaucoup d'autres éléments sont également très comparables, d'une série à l'autre, et que certaines enquêtes du commissaire ont été conçues comme les produits seconds du travail sur un autre roman (même atmosphère, même lieu, mêmes types sociaux). La différence, essentielle sur un certain plan, tient à la présence, en Maigret, d'un héros qui mène une enquête, comme un observateur extérieur du monde dans lequel il pénètre et dont il essaie de comprendre les ressorts. Dans les autres récits, en revanche, le personnage principal est lui-même au centre de gravité du système. Il y a donc un changement fondamental dans la manière dont le lecteur accède à l'univers que le romancier lui propose de découvrir.

Cette particularité entraîne des conséquences non négligeables, qui tiennent au fait que Maigret n'est ni un observateur ni un acteur dénué de personnalité : il est au contraire porteur de valeurs nettement perceptibles, même si elles sont comme diffusées et ne se traduisent jamais en discours sentencieux. En revanche, dans les romans que Maurice Piron appelait «de la destinée», les valeurs qui structurent l'univers romanesque, qui donnent son sens au discours

narratif, ne s'organisent pas par rapport à une référence légitime; elles sont au contraire éparses, le héros n'ayant à aucun moment un statut stable, mais se trouvant être au contraire celui qui a chaviré et qui, par sa remise en question personnelle, rend toute chose relative.

Simenon s'est souvent exprimé sur le sens de sa création romanesque. On a aussi souvent mis en évidence ce qui fait au premier regard la particularité de son univers : l'atmosphère, la déviance des personnages, la volonté de ne pas juger qui est le fait du romancier lui-même autant que de Maigret, toutes choses qui se retrouvent à travers la diversité des lieux, des types humains, des situations. On n'a pas hésité à comparer Simenon aux plus grands devanciers, à Balzac même, mais on a noté aussi que tout pourrait bien être né d'une cellule-mère, l'enfance liégeoise telle qu'elle se restitue dans *Pedigree*, avec ses composantes morales et sociales, qui seraient celles d'une petite-bourgeoisie dont les qualités et les défauts, les aspirations et les horizons donneraient à la fois leur authenticité et leurs limites à une œuvre dont les qualités proprement littéraires resteraient minces, le métier ne compensant pas tout à fait, ni le peu de goût pour un travail minutieux, ni une relative absence de sensibilité à la finesse verbale.

La dernière partie de l'œuvre, celle que Simenon a élaborée après sa retraite romanesque, est assurément la plus controversée. Qu'il s'agisse des *Dictées*, ces longs monologues devant le magnétophone dans lesquels l'homme croit devoir se raconter sans fin (vingt et un volumes sortiront de cet exercice où s'exprime une pensée dont la simplicité ne va pas sans autosatisfaction), ou des *Mémoires intimes*, ce gros livre provoqué par le suicide de Marie-Jo, qui tient à la fois de la confession sans fard et de l'entreprise d'autojustification devant un drame humain très difficilement vécu, la critique est hésitante : sommet d'une œuvre qui avoisinerait ainsi les plus hautes cimes (on a cité Montaigne) ou bavardage insane et triste résultat d'un exhibitionnisme vantard, ces derniers produits du besoin de parler et d'écrire ont en tout cas été boudés par le public qui avait fait de Simenon ce qu'il est et restera sans doute aux yeux de la postérité : le plus grand romancier populaire de langue française qu'ait produit le XX^e siècle.

CHOIX DE ROMANS

Romans «durs» :

La Maison du canal - Les Fiançailles de M. Hire - L'Homme qui regardait passer les trains - Le Bourgmestre de Furnes - Pedigree - Le Cercle des Mahé - Lettre à mon juge - La Neige était sale - Le Petit Homme d'Arkhangelsk - Le Fils - Les Anneaux de Bicêtre - Le Petit Saint - Le Chat.

Maigret :

Le Pendu de Saint-Pholien - Le Chien jaune - L'Affaire Saint-Fiacre - Les Caves du Majestic - Félicie est là - La Première Enquête de Maigret - Mon Ami Maigret - L'Amie de Mme Maigret - Maigret se trompe - Maigret tend un piège - Maigret et les vieillards - Maigret et le voleur paresseux - Maigret hésite - Maigret et le tueur.

Iconographie : Outre les innombrables photographies qui ont fixé l'image de Simenon aux différentes étapes de sa vie et de sa carrière, on retiendra les portraits de lui qu'on doit au pinceau de Régine Renchon, sa première femme, et, surtout, les dessins que nous ont laissés Maurice de Vlaminck, Jean Cocteau et Bernard Buffet.

Dès 1976, les archives relatives à l'œuvre de Simenon ont été léguées par le romancier à l'Université de Liège. Elles sont conservées dans le Fonds Simenon, géré par un Centre d'Etudes qui organise des colloques et publie une revue, *Traces (Travaux du Centre d'Etudes Simenon)*, qui paraît annuellement depuis 1989.

J. Fabre, *Enquête sur un enquêteur. Maigret. Un essai de sociocritique*, Montpellier, Etudes sociocritiques, 1981. — M. Piron et M. Lemoine, *L'Univers de Simenon*, Paris, 1983. — M. Rutten, *Simenon, ses origines, sa vie, son œuvre*, Nandrin, 1986. — A. Bertrand, *Georges Simenon*, Lyon, 1988. — M.-P. Boutry, *Les trois cents vies de Simenon*, Paris, 1990. — M. Lemoine, *Liège dans l'œuvre de Simenon*, Liège, 1989. — J.-Chr. Camus, *Simenon avant Simenon*, 1. *Les années de Journalisme 1919-1922*; 2. *Les années parisiennes*, Bruxelles, 1988 et 1990. — M. Lemoine, *L'Autre Univers de Simenon*, Liège, 1991. — P. Assouline, *Simenon - Biographie*, Paris, 1992. — J. Dubois, *Georges Simenon*, dans *Dictionnaire des littératures de langue française*, dir. J.-P. de Beaumarchais, D. Couty et A. Rey, Paris, 1987, p. 2337-2338. — Cl. Menguy et P. Deligny, *Les vrais débuts du commissaire Maigret*, dans *Traces (Travaux du Cen-*

tre d'Etudes Georges Simenon - Université de Liège), I, 1989, p. 27-43.

Paul Delbouille

Illustration : Planche XVI, face à la page 353. Georges Simenon, portrait par Jean Cocteau, 1957.

SIRAUT, Dominique, Nicolas, Joseph, baron, avocat et homme d'affaires, bourgmestre de Mons, premier président du Conseil provincial du Hainaut, sénateur, né à Mons le 10 août 1787, y décédé le 9 avril 1849.

D'origine modeste : son grand-père était albergiste à Braine-le-Comte. Il est le fils de l'avocat et échevin pro-autrichien Gilles-Joseph Siraut.

Après de brillantes humanités dans sa ville natale, il suit les cours de philosophie auprès d'anciens professeurs de l'Université de Louvain puis entre à l'École de Droit de Bruxelles, où il obtient le grade de licencié en droit le 11 septembre 1810.

Il débute comme avocat, mais, après son mariage à Mons, le 26 septembre 1816, avec Euphrasine-Désirée-Joseph Nicaise, il quitte le barreau pour se lancer dans les affaires de son beau-père, Philippe Nicaise, entrepreneur de travaux publics et propriétaire. Ce dernier possède une grosse fortune; outre des biens immobiliers : une maison rue de Nimy, 63 à Mons, quatre maisons rue de la Halle, également à Mons, le bois de Renissart à Arquennes, trois bonniers du bois de Lombise, dix bonniers de terre labourable à Hautrage, il est concessionnaire, depuis 1826, du canal d'Antoing à Pommereul pour la construction duquel on utilise pour la première fois dans le pays deux machines à vapeur.

Dominique Siraut est son chargé d'affaires et, après la mort de son beau-père le 18 juillet 1831, il hérite de sa fortune.

Entre-temps, le 20 avril 1830, il a été nommé juge-suppléant au Tribunal de première instance à Mons, mais il n'exerce que peu de temps. En 1832, on le mentionne encore comme avocat à Mons. En 1836, il devient conseiller communal et est appelé aux fonctions de bourgmestre de la

ville de Mons, le 19 août, après la démission de Théodore Tahon de la Motte. Il occupera cette fonction jusqu'à sa mort.

Son œuvre d'homme politique se rapporte principalement aux travaux d'utilité publique : installation de l'éclairage au gaz, construction d'une caserne de cavalerie, de la Grande Boucherie à la rue de la Halle, rétablissement de l'ancienne Bourse de Commerce, pavage des rues (notamment le quartier du Rossignol), construction de la chaussée du Rœulx, mise en place de plaques de faïence portant l'indication des rues, érection d'une muraille d'enceinte autour du cimetière, d'une maison des incurables, d'une maison curiale à Saint-Nicolas en Havré, édification d'un théâtre sur la Grand-Place, établissement d'une route de Mons à Bavay et de Mons à Eugies, érection du Palais de Justice, ouverture du canal de l'Espierre; il fait en outre ouvrir l'Ecole des Mines.

Le 29 septembre 1836, Dominique Siraut est élu au Conseil provincial du Hainaut et occupe le premier poste de président jusqu'en 1843; restant dans la neutralité, il se limite à un rôle d'arbitre sans prendre part aux discussions, même au sein des commissions.

Après son élection, le 13 juin 1843, il entre au Sénat, où il se montre très actif jusqu'en 1849 : d'abord catholique, ensuite libéral modéré en 1848, il se consacre surtout à défendre les intérêts du Hainaut et de Mons en particulier; il combat « au nom des droits du Hainaut » la reprise par l'Etat du canal de Mons à Condé, se penche sur le projet de creusement du canal de Mons à la Sambre, sur celui de la construction du viaduc du chemin de fer du Bas-Flénu; il propose l'augmentation des traitements du personnel du Tribunal de première instance de Mons; il attire l'attention du gouvernement sur la nécessité de réorganiser les Monts-de-piété, les dépôts de mendicité, les colonies agricoles.

De son vivant, fort critiqué pour son arrivisme et son opportunisme, il s'est attiré des ennemis : en 1838, un professeur de l'Ecole des Mines nommé Raino fonde un journal, les *Annales du Hainaut*, dans lequel il attaque le bourgmestre Siraut et son administration dépensière; suite à cela, Dominique Siraut entre en conflit avec le gouverneur à propos de l'Ecole des Mines et, le 21 juillet 1839, remet la démission du Collège au Roi; cette affaire sera sans suite mais aura des répercussions jusqu'en 1847, puisque la ville refusera,

jusqu'à cette année-là, de payer un subside annuel à l'Ecole des Mines; en 1842, dans sa pièce intitulée *El mariage d'el fie Chose*, le curé Letellier met l'accent sur le mariage d'argent de la fille de Siraut : il s'agit vraisemblablement d'Adeline Siraut, mariée à Edouard Ewbank en 1840; enfin, en 1844, Adolphe Mathieu, bibliothécaire de la ville, démissionnaire, se moque dans un journal satirique, *Le Guersillon*, de la vanité du baron Siraut et de son arrivisme : il l'attaque avec une telle violence, qu'aucun typographe ne veut accepter la responsabilité de la publication au point qu'il doit prendre une patente d'imprimeur pour installer un matériel chez lui.

Dominique Siraut laisse trois enfants : Louis, propriétaire à Nimy, Delphine, qui épouse Jules Vernimmen, propriétaire, originaire de Dunkerque, et Adeline, qui épouse Edouard Ewbank, négociant, originaire de Valenciennes.

Iconographie : le portrait de Dominique Siraut a été peint par Antoine Van Ysendyck; il est conservé au Musée des Beaux-Arts à Mons.

Archives de l'Etat à Mons : registres paroissiaux contenant l'acte de naissance de Dominique Siraut; état civil de la Ville de Mons contenant les actes de mariage et de décès de Dominique Siraut. — Archives de la famille Siraut : fonds français et hollandais, liasses 837 à 841 concernant le canal d'Antoing à Pommerœul. — Archives de la Ville de Mons : résolutions du Conseil communal de la ville pour les années 1836 à 1849; rapports sur l'administration et la situation des affaires de la Ville de Mons de 1836 à 1848.

Liste nominale des principaux soutiens des Etats de Hainaut dans la révolution de 1790, ainsi que des coupe-jarrets et autres satellites, s.l., 1791. — *Mémoires administratifs de la province de Hainaut pour les années 1836 à 1844*. — *Annales du Hainaut (1838-1839)*. — Ch. Letellier, *Essais de littérature montoise : El mariage d'el fie Chose*, s.l., 1842. — *Annuaire historique et biographique des souverains, des chefs et membres des maisons princières, des familles nobles ou distinguées et principalement des hommes d'état, de guerre, de science et de ceux dont se compose l'élite des diverses nations*, vol. 1, Paris, 1844. — *Le Guersillon*, 1844. — Caron, *Biographies de contemporains belges*, t. 2, Bruxelles, 1847. — *Gazette de Mons*, 13 avril 1849. — *Annuaire de la noblesse belge*, Bruxelles, 1854. — *Le Livre d'or de l'Ordre de Léopold et de la Croix de Fer*, Bruxelles, 1858. — L. Hymans, *Histoire parlementaire de la Belgique de 1831 à 1880*, t. 2, Bruxelles, 1879. — *La noblesse belge. Annuaire pour 1897 et pour 1923*,

t. 2. — Ch. Rousselle, *Biographie montoise du XIX^e siècle*, Mons, 1900. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, Enghien, 1902-1905. — E. Matthieu, *Journaux montois*, t. 2, n^o 4, Bruxelles, avril-mai 1914. — P. Bergmans, *Siraut (Dominique-Nicolas-Joseph)*, dans *Biographie Nationale*, t. 22, 1914-1920, col. 637-638. — F. Neven, *La représentation politique du district de Mons de 1830 à 1848*, mémoire présenté à l'Université catholique de Louvain, 1959. — *Etat présent de la noblesse de Belgique*, t. 17, Bruxelles, 1968. — *Index des éligibles au Sénat (1831-1893)*, Bruxelles, 1975, p. 406. — E. Vaes, *Présidents du conseil et greffiers provinciaux*, Mons, 1981. — *Le Parlement belge. 1931-1894. Données biographiques*, J.-L. De Paepe et Ch. Raindorf-Gérard dir., Bruxelles, 1996, p. 511.

Marie Arnould

SNOY et d'OPPUERS, Jean-Charles, baron puis comte, haut fonctionnaire, ministre et architecte de l'Europe, né au château de Bois-Seigneur-Isaac le 2 juillet 1907, y décédé le 17 mai 1991.

Le père de Jean-Charles, Thierry Snoy et d'Oppuers (1862-1930), sénateur et bourgmestre de Bois-Seigneur-Isaac, avait épousé en secondes noces Claire de Beughem de Houtem (1879-1946) en 1905. C'est de ce deuxième mariage qu'est issu Jean-Charles, seul garçon dans une famille de neuf enfants. Jean-Charles épouse, le 1^{er} mai 1935, Nathalie d'Alcantara qui lui donnera sept enfants.

Né dans une famille appartenant à la vieille aristocratie du pays, Jean-Charles eut une enfance privilégiée et heureuse. Les circonstances particulières de son éducation expliquent les fondements de son action européenne qui monopolisera après la seconde guerre mondiale sa volonté et son énergie. Avant 1914, la noblesse formait un milieu imprégné d'un esprit européen, à caractère cosmopolite. Les liens de parenté internationaux de l'aristocratie belge favorisaient une conscience culturelle à accent européen tout naturel. Ainsi, son père Thierry Snoy parlait couramment l'anglais et l'allemand, et était imprégné de culture allemande, grâce à la formation qu'il avait reçue d'un précepteur allemand. Désirant transmettre cette inclination à ses enfants, il les fait éduquer par une gouvernante allemande. Snoy sera donc dès

l'enfance marqué par un cosmopolitisme qui le dotera d'une grande ouverture d'esprit. Mais la déclaration de la guerre, en août 1914, provoque la rupture d'une certaine idée cosmopolite de l'Europe, face à la montée des nationalismes.

Etudiant surdoué, il entre à l'Université catholique de Louvain en 1924 et y obtient successivement plusieurs diplômes : candidat en philosophie et lettres (1926), docteur en droit (1929), docteur en philosophie thomiste (1929), licencié en sciences politiques et diplomatiques (1930). Snoy s'était également passionné pour l'histoire et la géographie au cours de ses études au collège et à l'université. De fait, il conservera toute sa vie une conception particulière du rôle international et historique de la Belgique. Snoy disposait incontestablement d'une certaine culture historique, empreinte des thèses d'Henri Pirenne, sur lesquelles il s'appuiera après-guerre pour justifier son action et sa vision du rôle de la Belgique en Europe. Ainsi, dans plusieurs articles publiés après-guerre, il associe l'idée du Benelux à des arguments historiques tirés du souvenir des Pays-Bas bourguignons, de la Lotharingie, du Zollverein.

Sélectionné par la Commission for Relief in Belgium. Educational Foundation (C.R.B.) pour l'année 1929-1930, il part en septembre 1929 pour l'Université de Harvard, où il travaille sous la direction du professeur Michael Taussig, l'un des fondateurs de l'étude universitaire des sciences économiques aux Etats-Unis. Dès cette époque, il devient définitivement attaché au libre-échange et à l'idée européenne. En 1932, il défend une thèse de doctorat, à l'Université de Louvain, consacrée à la politique tarifaire américaine. Il y critique vigoureusement les lois protectionnistes américaines et prône la libération des échanges internationaux afin de résoudre la crise économique. C'est principalement à cette tâche qu'il consacra le reste de sa vie. Suite à la mort de son père en 1930, il reste le seul soutien de sa famille. Négligeant les carrières universitaires, administratives ou politiques qui s'ouvrent à lui, il se destine au secteur privé. A la suggestion du baron de Lhoneux (futur associé de la Banque Lambert), il entre à la Banque générale belge le 19 janvier 1931 en tant que stagiaire. Remarqué par le ministre Albert-Edouard Janssen, actionnaire de la Mutuelle Solvay, qui est chargé à l'époque de la réorganisation de la banque, Snoy devient son secrétaire particulier.

Le 5 janvier 1932, la Banque générale belge et la FINABEL (Compagnie financière et industrielle de Belgique, contrôlée par la Mutuelle Solvay) fusionnent pour créer la Société belge de Banque. En janvier 1933, A.-E. Janssen emmène Snoy à Genève en tant que secrétaire, dans le cadre de la session du Comité financier de la Société des Nations. C'est la première expérience des négociations internationales pour Snoy. En 1933, il est nommé au siège d'Anvers de la Société belge de Banque, et y travaille sous la direction de Paul de Saint Hubert, directeur du contentieux. A la fin de 1933, la réorganisation du siège anversoise provoque la scission du secteur diamantaire du crédit et la création de la Banque diamantaire anversoise, dont on offre le poste de secrétaire général à Snoy.

C'est à ce moment que se situe le principal tournant de sa vie. Le comte de Broqueville, Premier ministre, demande à Louis de Licherfelde de contacter Snoy pour lui proposer d'entrer dans le cabinet du ministre Frans Van Cauwelaert, qui vient d'être chargé de créer un ministère de l'Industrie, des Classes moyennes et du Commerce intérieur, dont le principal objectif sera de lutter contre la crise économique. Le personnel compétent n'existant pas au sein de l'administration, il faut le recruter parmi de jeunes économistes issus du privé. De 1932 à 1939, les cabinets ministériels servent de tremplins à une série de jeunes universitaires, notamment d'anciens boursiers de la C.R.B., qui devaient après-guerre devenir des décideurs de premier plan. En novembre 1934, Van Cauwelaert est remplacé par le ministre Philippe Van Isacker, qui conserve Snoy au sein de son cabinet. Au ministère des Affaires économiques, Snoy va connaître une carrière fulgurante. Il est nommé successivement directeur du Service des Négociations économiques (1936), directeur du Service des Etudes (1938) et secrétaire général (1939). Entre 1934 et 1939, il participe à de nombreuses négociations commerciales bilatérales en Europe, notamment avec le Grand-Duché, les Pays-Bas et l'Allemagne nazie, lui faisant découvrir de l'intérieur les méfaits du protectionnisme qu'il avait déjà vigoureusement dénoncés dans sa thèse de doctorat. A partir de 1937, il participe aux réunions des pays membres du groupe d'Oslo, réunissant les pays scandinaves, l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL) et les Pays-Bas, ensemble

de petites nations désireuses de lutter contre la montée du protectionnisme des grandes puissances qui asphyxient peu à peu leurs économies ouvertes et libérales.

Le 12 août 1940, le général Eggert Reeder, chef de la Militärverwaltung, interdit officiellement à Snoy de continuer à remplir ses fonctions. Il se voit remplacer par Victor Leemans, que les Allemands considèrent comme plus apte à la collaboration. Sous l'occupation, Snoy ne reste pas désœuvré. Dès 1940, il participe aux travaux du Centre d'Etudes pour la Réforme de l'Etat (CERE), dirigé par le comte Maurice Lippens, qui lui commande une étude sur le corporatisme. Au cours de l'été 1940, il crée le «groupe de la rue d'Egmont», regroupant des hauts fonctionnaires écartés par l'occupant, lesquels sont chargés, par le gouvernement de Londres, de récolter des renseignements économiques et financiers destinés à la préparation de l'après-guerre. A partir de 1941, les rapports et informations rédigés sont transmis sous forme de microfilms par les réseaux de renseignements Tournay, Gilles, Clarence et Zéro au gouvernement belge en exil à Londres. C'est également Snoy qui est à l'origine de la création du Groupement d'études économiques par le Comité Galopin (gouverneur A. Galopin, M.-L. Gérard, F. Collin et A. E. Janssen). Financé par le Comité central industriel et les principaux holdings du pays, le Groupement est chargé de coordonner les travaux d'études pour l'après-guerre élaborés par le groupe de la rue d'Egmont, la Société royale d'Economie politique, le Centre d'Etudes bancaires, l'Institut belge des Finances publiques, la Chambre de Commerce d'Anvers, le séminaire du professeur Dupriez (Université de Louvain) et le Centre belge d'Etudes et de Documentation (CBED). Grâce à cette structure bien rodée, le gouvernement de Londres pourra consulter, par l'intermédiaire de Snoy, des hauts fonctionnaires des Affaires étrangères, des économistes, des milieux industriels, sur l'opportunité d'une union douanière néerland-belgo-luxembourgeoise. La réponse est en général favorable, sauf dans les milieux agricoles et le traité du Benelux est signé. La création du Comité des Priorités, le 9 septembre 1944, est également l'œuvre de Snoy, et il en devient le président en 1945. Le Comité des Priorités devait coordonner l'action des divers ministères compétents pour établir et exécuter

les priorités d'importation et d'exportation, en fonction des besoins essentiels de la population et de l'industrie. Le Comité sera dissous en 1947.

C'est au cours de l'après-guerre que l'action de Snoy en faveur de la construction européenne va prendre une ampleur décisive. Dès 1944, il préside le Conseil de l'Union économique belgo-luxembourgeoise, où il doit négocier avec les Luxembourgeois les importations vitales pour le ravitaillement et la reconstruction économique autorisées par le Comité des Priorités, qui devient ainsi un organisme de l'UEBL. La première conférence ministérielle Benelux a lieu les 17 et 18 avril 1946, à La Haye. Au cours de cette conférence, à laquelle Snoy participe, les ministres décident de mettre en vigueur les institutions de l'Union. Le Conseil de l'Union économique se réunit pour la première fois le 23 mai 1946 à La Haye, sous la présidence de Snoy. Ce dernier abandonne à cette occasion la présidence du Conseil de l'UEBL, pour devenir jusqu'en 1960, le dynamique président de la délégation belgo-luxembourgeoise auprès de la Réunion des présidents des Conseils du Benelux, organe administratif chargé de la coordination générale des travaux de l'ensemble des Conseils et des commissions d'experts. Il préside également, alternativement avec le président de la délégation néerlandaise, le Conseil de l'Union économique du Benelux, chargé plus particulièrement de la réalisation de l'intégration économique entre les trois pays. Snoy manœuvre habilement à travers les arcanes administratifs belges pour contrecarrer doucement les fonctionnaires issus des ministères opposés au libre-échange. Entre 1945 et 1960, Snoy se révèle l'homme-clef intervenant dans la plupart des décisions concernant la politique européenne et économique de la Belgique, au niveau administratif. Il concentre en effet entre ses mains une quantité de fonctions lui permettant, dans les faits, de contrôler une bonne part du processus de décision. Ainsi au niveau national, il préside la Commission économique interministérielle (CEI) et participe aux côtés de son ministre à toutes les réunions du Comité ministériel de Coordination économique (CMCE). Dans ce cadre, son action se révèle efficace pour contenir les tentations protectionnistes de plusieurs administrations belges. Au niveau européen, il assure la représentation de la Belgique à

chaque étape décisive, en tant que chef de délégation, auprès de l'UEBL (président de la Commission administrative mixte belgo-luxembourgeoise entre 1944 et 1946), du Benelux (président de la Réunion des Présidents et du Conseil de l'Union économique entre 1946 et 1960), de l'Organisation européenne de Coopération économique (OECE) (président suppléant du Conseil de l'OECE entre 1948 et 1950, président du Comité de Direction des Echanges entre 1952 et 1961), de la Commission économique européenne (CEE) (négociateur et signataire pour la Belgique des Traités de Rome, premier représentant belge au Comité des Représentants permanents). Très souvent, Snoy participe à la fois, au niveau national, à la préparation des instructions destinées aux délégations belges et, au niveau européen, y compris dans le cadre du Benelux, à leurs applications au cours des négociations! Fin psychologue et négociateur habile, il n'attaque jamais de front les partisans du protectionnisme au sein de l'administration belge, préférant attendre un moment plus favorable pour inciter à la prise d'une décision favorable à sa thèse. Tous les vendredis à 17 heures, il organise, dans son bureau au ministère des Affaires économiques, une réunion informelle autour d'un thé où il convoque des fonctionnaires importants afin de résoudre les conflits de compétence, notamment les dissensions au sein de la délégation belge auprès du Benelux et de l'OECE. Consacrant sa vie à la lutte contre le protectionnisme national, libre-échangiste par principe, mais réticent à l'égard de l'application du fédéralisme et de la supranationalité à l'Europe, il ne doute pas un seul instant que l'union économique du Benelux constitue un bienfait pour la Belgique, Etat dont la survie dépend de son ouverture vers l'extérieur. Lorsqu'il se rend compte que le Benelux ne parviendra pas à dépasser ses contradictions internes, il se tourne résolument vers la réalisation d'une zone de libre-échange en Europe.

En avril 1948, à la demande de Paul-Henri Spaak, il avait accepté de devenir son suppléant à la présidence du Conseil de l'OECE, organisme intergouvernemental chargé, dans le cadre du Plan Marshall, de libéraliser les échanges intra-européens. Il s'agit d'une surcharge de travail considérable pour Snoy. Le successeur de Spaak au ministère des Affaires étrangères, Paul Van Zeeland, le maintient dans cette charge où

il excelle, jusqu'en 1950. En 1952, il devient président du Comité de Direction des Echanges de l'OECE, qui constitue l'organisme de décision pour la libération des échanges entre les pays membres, fonction qu'il exerce jusqu'en 1961. Au cours de cette période, grâce à son influence, Snoy parvient à maintenir une étroite coordination des délégations du Benelux auprès de l'OECE. Snoy participe également à la Conférence de Messine, en juin 1955, où un mémorandum commun du Benelux est discuté, proposant l'établissement d'un marché commun (plan Beyen) et d'une communauté de l'énergie atomique entre les six pays membres de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA). Le Benelux devient ainsi l'élément moteur de la naissance des Communautés européennes. La Conférence de Messine, à l'origine de la «relance européenne», crée un comité intergouvernemental, composé d'experts et présidé par Spaak. Snoy y participe activement à la négociation des Traités de Rome, en tant que chef de la délégation belge. Il veille personnellement, lors de la rédaction, à insérer un article, le 233, précisant que le Benelux et l'UEBL seront libres de renforcer leur intégration économique tant que celle-ci ne serait pas totale entre tous les Etats membres. Le Benelux eut ainsi la possibilité de rester le «laboratoire de l'Europe». Le 25 mars 1957, il signe, en compagnie de son ami Spaak, les Traités de Rome au nom de la Belgique. Entre mars 1957 et janvier 1958, Snoy assure la présidence du Comité intérimaire pour le Marché commun et l'EURATOM, organe provisoire chargé de la mise en vigueur des Traités de Rome. Enfin, entre janvier 1958 et janvier 1959, il devient le représentant permanent du gouvernement belge auprès de la CEE.

Au moment même où il avait atteint le sommet de sa carrière administrative, après avoir dirigé dans l'ombre la politique économique et européenne de la Belgique pendant près de vingt ans, Snoy décide brusquement, le 15 août 1959, de quitter la fonction publique pour entrer dans le secteur privé. Cette décision s'explique par sa totale opposition envers la nomination, qu'il considère comme inspirée uniquement par des considérations politiques, de Van Tichelen comme représentant permanent de la Belgique auprès de l'EURATOM. Le socialiste Van Tichelen avait en effet été imposé par le Premier ministre Van Acker. Plus fondamentalement,

Snoy s'oppose vivement à l'extension des cabinets ministériels qui enlève tout pouvoir au secrétaire général du ministère et toute importance au rôle de l'administration. En 1959, il prend encore l'initiative de créer au ministère des Affaires économiques, un Bureau de Programmation, chargé de la planification économique, qui deviendra par la suite le Bureau du Plan. En janvier 1960, Snoy devient administrateur délégué à la Compagnie d'Outre-mer pour l'Industrie et la Finance (holding du groupe Lambert). En septembre 1960, à l'occasion de l'augmentation de capital des Grands Magasins l'Innovation, il entre au conseil d'administration de la société pour y représenter les intérêts du groupe Lambert. De la même manière, il devient rapidement administrateur de la SOFINA, dont la Compagnie d'Outre-mer est actionnaire jusqu'en 1964. En mars 1965, il devient associé-gérant de la Banque Lambert, fonction qu'il occupe jusqu'en mars 1968, date de son élection comme député. Il se charge plus particulièrement de l'administration interne de la banque. En juin 1966, la Compagnie d'Outre-mer change de dénomination et devient la Compagnie Lambert pour l'Industrie et la Finance. Cette réorganisation provoque la nomination de Snoy au poste de président du Comité de direction. En novembre 1972, la Compagnie Lambert fusionne avec les holdings BRUFINA et COFININDUS (groupe de Launoit) pour former le groupe Bruxelles-Lambert.

Snoy, qui, suivant l'exemple de son père, a fait partie très jeune du parti catholique, devient en 1932 conseiller communal de Bois-Seigneur-Isaac. Il est nommé bourgmestre de sa commune en 1970 jusqu'en 1976. Elu député de Bruxelles en 1968, il accède aux fonctions de ministre des Finances dans le gouvernement Eyskens jusqu'en 1972. Sa charge ministérielle l'amène à mettre en vigueur, en 1971, la TVA, instaurée dans toute la Communauté économique européenne. Il doit affronter les difficultés causées par le désordre monétaire international, qui avait suivi la dévaluation du dollar (1971). Défenseur des taux de change fixes, il devient à cette occasion l'initiateur du mini-système monétaire européen. Au cours de ces quatre années passées à la tête du ministère des Finances, Snoy est parvenu à favoriser le rapprochement des politiques monétaires du Benelux, à maintenir une attitude commune des trois pays auprès de la CEE et du Fonds monétaire international au moyen de con-

sultations préalables, ce qui permit aux monnaies du Benelux de traverser la crise monétaire sans subir de dépréciations. A la fin de son mandat, Snoy peut à juste titre tirer un bilan positif : il est le dernier ministre des Finances à avoir présenté des budgets en équilibre et une dette publique maîtrisée. Il reprend ses activités professionnelles et les quitte en 1973, ayant atteint la limite d'âge.

Les activités culturelles de Snoy allaient se développer surtout à partir des années soixante. Il participe régulièrement aux conférences du Bilderberg, groupe fondé par le prince Bernhard des Pays-Bas et réunissant des personnalités de renommée internationale pour discuter annuellement à huis clos des grands problèmes d'actualité. En 1965, il devient président de l'Institut royal des Relations internationales (IRRI), où il exerce une influence positive pour favoriser les études sur la construction de l'Europe. Il devient également administrateur de l'Opéra national de la Monnaie de Bruxelles. En 1972, il reprend la présidence du Comité belge de la Ligue européenne de Coopération économique. Entre 1981 et 1985, il préside la Ligue, succédant ainsi au baron Boël. Il devient en 1976, administrateur de la Fondation Roi Baudouin. Snoy a toujours été un catholique pratiquant, à la foi très profonde.

Snoy était détenteur du Prix Robert Schuman 1983, pour son action en faveur de la construction européenne. Considéré comme l'un des pères de l'Europe, il fut élevé à la dignité de comte par le roi Baudouin, en 1983.

Le comte Snoy a publié abondamment tout au long de sa carrière. Voici ses écrits les plus significatifs : *Le malaise américain*, Liège, 1931 (*Etudes sociales*, 35); *La commission des douanes et la politique commerciale des Etats-Unis*, Bruxelles, 1932; *Les projets de Marché commun, d'Euratom et d'Association des Territoires d'Outre-mer, Conférence donnée le 12 mars 1957 au Département des Affaires économiques*, dans *Bulletin mensuel de la Direction générale des Etudes et de la Documentation*, 1957, n° 3, annexe; *La formation du Zollverein (1815-1867). Une leçon pour l'Europe contemporaine*, Bruxelles, 1957 (*Publication de la Ligue européenne de Coopération économique*, n° 24); *Le malaise de la fonction publique*, dans *Revue générale belge*, t. 96, mars 1960, p. 1-19; *Faut-il des cabinets ministériels?*, *ibidem*, t. 98,

octobre 1962, p. 1-14; *Les objectifs du Traité de Rome peuvent-ils encore être atteints?*, dans *Chronique de politique étrangère*, vol. 20, n° 6, novembre 1967, p. 645-664; *Finances 1968-1971*, Bruxelles, 1971; *Le rôle du Benelux dans la relance européenne en 1955*, dans *Belgisch Buitenlands beleid en internationale betrekkingen. Liber Amicorum Professor Omer de Raeymaeker*, Louvain, 1978, p. 227-233; *L'Europe unie : vision des fondateurs et réalités d'aujourd'hui*, dans *Studia Diplomatica*, vol. 36, 1983, n° 1, p. 63-68.

Il a également apporté son témoignage personnel dans : P. Collowald et F. Fontaine, *La naissance de l'Europe contemporaine. Interview du comte Snoy et d'Oppuers*, Bruxelles, 1984 (*Collection Histoire de la Communauté européenne*); E. Devos et A. Bonnet, *Témoignages belges sur la construction européenne*, dans *La Belgique et les débuts de la construction européenne. De la guerre aux traités de Rome*, éd. M. Dumoulin, Louvain-La-Neuve, 1987, p. 153-193; T. Grosbois, *Benelux, «Laboratoire» de l'Europe? Témoignage et réflexions du comte Jean-Charles Snoy et d'Oppuers*, Louvain-La-Neuve, 1991; *Manifestation d'hommage au Baron J.-Ch. Snoy et d'Oppuers, Secrétaire général du Ministère des Affaires économiques*, Bruxelles, 1959; J.-C. Ricquier, *Comte Snoy et d'Oppuers : témoignage et souvenirs*, dans *Revue générale*, avril 1984, n° 4, p. 19-29 et mai 1984, n° 5, p. 13-26; J.-C. Snoy et d'Oppuers, *Rebâtir l'Europe. Mémoires. Entretiens avec Jean-Claude Ricquier*, Paris-Louvain-La-Neuve, 1989.

Les archives et papiers personnels de Jean-Charles Snoy ont été déposés aux Archives générales du Royaume, à Bruxelles, et au Katholiek Documentatie en Onderzoekscentrum, à Louvain.

T. Grosbois, *L'Europe vécue, pensée et en action du comte Jean-Charles Snoy et d'Oppuers avant 1945*, dans *Lettre d'information des historiens de l'Europe contemporaine*, vol. 4, décembre 1989, n° 3-4, p. 151-179. — Snoy et d'Oppuers, *Jean-Charles*, dans *Politiek Biografisch Lexicon*, H. Gaus éd., Anvers, 1989, p. 977-989. — T. Grosbois, *Le renseignement économique et financier en Belgique occupée*, dans *La Résistance et les Européens du Nord*, Bruxelles, vol. 1, 1994, p. 183-207.

Thierry Grosbois

SPAAK, Charles, Emile, Léon, scénariste, né à Saint-Gilles (Bruxelles) le 25 mai 1903, décédé à Vence (France, Alpes-Maritimes) le 4 février 1975.

Charles Spaak appartient à une famille éminente : fils du dramaturge Paul Spaak, qui était directeur du Théâtre royal de la Monnaie, et de Marie Janson (fille du célèbre Paul Janson), laquelle siégea au Sénat; frère de l'auteur dramatique Claude Spaak et de l'homme d'Etat Paul-Henri Spaak. La famille était divisée en littéraires et politiques. Ecrivain de cinéma, il produira des films à préoccupation sociale. Pendant ses études, il publie des articles de critique cinématographique dans *L'Eventail*. Recalé au doctorat en droit, il part en 1928, à Paris. Là il fut secrétaire du cinéaste Jacques Feyder, son compatriote, qui lui confia l'adaptation d'une pièce de théâtre : *Les Nouveaux Messieurs* (1929). Ce film fit scandale, comme satire des hauts lieux, que Spaak connaissait bien : le Parlement, l'Opéra. Après ce succès, il devint rapidement un auteur fêté. Il travaille comme chef de publicité à Montreuil pour son producteur, Alexander Kamenka. Il se lie d'amitié avec René Clair, Jean Epstein, le cameraman Georges Périnal, Lazare Meerson, selon lui, «le meilleur décorateur». Il s'impose comme un des scénaristes les plus marquants de l'âge d'or du cinéma français. Il est ainsi profondément impliqué dans quelques-uns des succès les plus notables du «réalisme poétique» à l'écran. On citera les meilleurs films de Jacques Feyder, son maître : *Le Grand Jeu*, 1934; *Pension Mimosas*, 1935; la *Kermesse héroïque*, 1935, ce somptueux hommage aux peintres de Flandre, à partir d'une nouvelle qu'il a écrite avant de venir à Paris. Et en apothéose, *La Grande Illusion* (1937) de Jean Renoir, classé, en 1958, parmi les douze chefs-d'œuvre du cinéma.

A côté de Jacques Prévert, Charles Spaak contribua plus que tout autre scénariste à la renaissance du cinéma français des années trente. Ainsi encore avec Jean Grémillon, qu'il affectionne particulièrement, il finira par écrire, au bout de toute une série de films, son préféré, *Le Ciel est à vous* (1943). Avec Julien Duvivier, il fera, notamment, *La Belle équipe* (1936), dont Renoir voulait échanger le scénario contre *La Grande Illusion*. Pour Christian-Jacque, il compose, entre autres, *L'Assassinat du père Noël* (1941), avec la métaphore de la France oc-

cupée en Belle au bois dormant qui attend le baiser qui la délivrera, *D'homme à homme* (1948) l'histoire d'Henry Dunant, *Adorables créatures* (1952), où Spaak livre tout son humour.

Interné par la Gestapo à Fresnes en '44, il fait en 1945 avec Henri Calef un film-vérité sur la résistance : *Jéricho*. Ce fut encore un grand événement de sa vie d'être associé à André Cayatte pour des films à idées ou à thèse (*Justice est faite* 1950, *Nous sommes tous des assassins* 1952). Spaak, avocat «manqué», proteste en maître contre l'erreur judiciaire. En équipe avec Marcel Carné, il élabore *Thérèse Raquin* (1953); et *Les Tricheurs* (1958) où des jeunes qui nient l'existence de l'amour tombent amoureux, en Tristan et Yseult du XVI^e arrondissement. Ces six réalisateurs, malgré les tensions, il les a adorés, admirés, pardonnés. A chaque fois, «c'était vraiment un mariage, où le metteur en scène est la mère et le scénariste, le père». Il a de même souvent travaillé avec Albert Valentin, un Wallon, ancien camarade d'étude retrouvé; avec Georges Lacombe, autre inséparable ami. Il a collaboré avec Jean Delannoy (1945), Henri Verneuil (1956), Henri Storck (*Le Banquet des Fraudeurs*). Robert Siodmak, Allemand émigré aux Etats-Unis, fait appel à lui pour un *remake* du *Grand jeu* (1953). L'on pourrait nommer une cinquantaine de réalisateurs.

Prolifique, Spaak fut un Protée qui sut s'adapter aux cinéastes les plus divers. Il avait comme principe de travailler en étroite collaboration avec chacun d'eux. «Entre un metteur en scène et un scénariste, le niveau de l'inspiration obéit à la même loi physique qui détermine la hauteur du liquide, dans deux vases communicants». Si Prévert fut le pôle poétique du mouvement, Charles Spaak en fut le pôle réaliste, voire naturaliste. Il veillait à la crédibilité psychologique des personnages et à la véracité du contexte sociologique évoqué. Ses films, élaborés de manière rigoureuse, présentent une construction claire et solide. «Je me suis toujours attaché à l'homme de bonne volonté mis en présence de problèmes qui le dépassent». L'intrigue principale est habilement compliquée de développements secondaires non dépourvus d'humour qui en allègent le pessimisme.

Il a par ailleurs adapté les récits des écrivains les plus variés de l'Europe des Temps Modernes, humoristes comme Oscar Wilde, Tristan

Bernard, ou auteurs soucieux de la réalité comme Balzac, Maupassant, Gorki, René Bazin, Mac-Orlan, Pirandello, et à plusieurs reprises Simenon, Dostoïevski, Zola...

Comme réalisateur, il a à son actif un film, *Le Mystère Barton* (1949).

Il a pensé ses dialogues souvent en fonction des acteurs. Il dut ainsi adapter d'André Beucler un roman qui ne contenait pas vraiment un scénario; mais le producteur trouvait que le titre, *Une gueule d'amour* convenait bien à l'acteur de prédilection : Jean Gabin; et Spaak fit une histoire sur mesure. En revanche, Eric von Stroheim, lui, n'était pas prévu, pour *La Grande Illusion*, et c'est Stroheim lui-même, avec Renoir, qui se tailla, d'ailleurs superbement, un rôle à sa démesure. Étaient récurrents dans ses films, comme les personnages dans *La Comédie humaine*, Fernand Ledoux, Françoise Rosay, épouse de Jacques Feyder, et Raymond Rouleau, venus de Belgique, et Viviane Romance, Louis Jouvet, Pierre Brasseur, Charles Vanel, Carette, Jean-Louis Barrault, Michel Simon, Raimu, Pierre Fresnay, Edwige Feuillère, qu'on était toujours heureux de reconnaître...

Charles Spaak a présidé de nombreuses années le Syndicat français des auteurs de films. Il a fait honneur à la profession par une carrière ininterrompue de plus de trois décennies. Son nom apparaît au générique d'une centaine de films pour des scénarios originaux, des adaptations et/ou des dialogues. Il est encore l'auteur d'au moins une douzaine de scripts non aboutis à l'écran, dont, selon lui, son meilleur fait avec et pour Jean Grémillon. Sa méthode : trouver un thème, puis un milieu. « Il entre dans tout grand film une part de documentaire, et c'est par là que le cinéma s'apparente plus au roman qu'au théâtre ». Il estime que chaque particularité du sol, du climat, de l'activité humaine suggère le thème possible d'un film nouveau. Pour *La Grande Illusion*, il rassemble vingt tomes de souvenirs de prisonniers de guerre en Allemagne. Les cinéastes ont produit leurs meilleures œuvres, dit-il, en dépeignant les hommes et les femmes de notre temps aux prises avec des conflits qui nous sont quotidiens. Il souhaite que ce décor soit aussi particulier que possible; et que les sentiments qui conduisent les personnages, aussi généraux que possible. L'auteur, c'est ici « deux amis dont les sensibilités se rejoignent, l'un est plus écrivain, l'autre plus réa-

lisateur, mais ils s'émeuvent ensemble des mêmes choses et ils cherchent ensemble le moyen d'exprimer le jugement qu'ils portent sur elles, et qui est le sens du film ». Pour faire un scénario, d'après sa formule, il suffit de sentir juste et d'exprimer fortement, et c'est ce qui est le plus difficile. « Au sein des équipes, j'ai tenu ma place du mieux que j'ai pu ». Il avait le génie de permettre aux meilleurs de donner le meilleur d'eux-mêmes. De tout son travail, émergent des films qui furent parmi les classiques du cinéma.

Filmographie : (N.B. : 1. (adapt)< = adaptation d'une œuvre littéraire; (adapt)⊆ = d'un scénario de. 2. Ré = réalisation. 3. C. Spaak est le dialoguiste de tous les films cités, sauf en 1929, 1935g, 1935i, 1939-1941, 1948c, 1949a, 1955a, 1957b, 1959a, 1960b, 1962a, 1962b, 1962d, 1973).

1928 *La Torture par l'espérance* (adapt)<Villiers de l'Isle-Adam, Ré Gaston Modot. 1929 *Les Nouveaux Messieurs* (adapt)<R. de Flers-A. de Caillavet, Ré Jacques Feyder. 1930 *La Petite Lise* (scén.) Ré Jean Grémillon. 1931 a. *Dainah la métisse* (adapt)<Pierre Daye, Ré Jean Grémillon. b. *Un coup de téléphone* (adapt)<P. Gavault-G. Berr, Ré Georges Lacombe. 1932 *Ce cochon de Morin* (adapt)<Maupassant, Ré G. Lacombe. 1933 a. *L'Abbé Constantin* (adapt)<Ludovic Halévy, Ré Jean-Paul Paulin. b. *La Maison dans la Dune* (adapt)<Maxence van der Meersch, Ré Pierre Billon. 1934 a. *Le Grand Jeu* (scén.) Ré J. Feyder. b. *Le Voyage imprévu* (adapt)<Tristan Bernard, Ré J. de Limur. 1935 a. *Pension Mimosas* (scén.) Ré J. Feyder. b. *Veille d'armes* (adapt)<Cl. Farrère, Ré Marcel L'Herbier, c. *Sous la Griffes* (adapt)<G. Ratoff, Ré Christian-Jacque. d. *Les époux scandaleux* (adapt)<M. Pellet, Ré G. Lacombe, e. *La Bandera* (adapt)<Pierre Mac-Orlan, Ré Julien Duvivier. f. *Les Beaux jours* (scén.) Ré Marc Allégret. g. *Kermesse héroïque* (scén.) Ré J. Feyder. h. *La Terre qui meurt* (adapt)<R. Bazin, Ré J. Vallée. 1936 a. *Le secret de polichinelle* (adapt)<P. Wolff, Ré A. Berthomieu. b. *Les Loups entre eux* (adapt)<Ch.-R. Dumas, Ré L. Mathot. c. *La Belle Equipe* (scén.), Ré J. Duvivier. d. *L'Homme du jour* (adapt)<Charles Vildrac, Ré J. Duvivier. e. *La Porte du large* (scén.) Ré M. L'Herbier. f. *Les Bas-Fonds* (adapt)<Gorki, Ré Jean Renoir. 1937 a. *Une femme sans impor-*

tance (adapt)<Oscar Wilde, Ré J. Choux. b. *Mollenard* (adapt)<O.P. Gilbert, Ré R. Siodmak. c. *Aloha, le chant des îles* (adapt)<C.A. Gonnet, Ré L. Mathot. d. *Gueule d'amour* (adapt)<André Beucler, Ré Jean Grémillon. e. *La Grande Illusion* (scén.) Ré Jean Renoir. 1938 a. *L'Étrange monsieur Victor* (adapt)<A. Valentin, Ré J. Grémillon. b. *L'Entraîneuse* (scén.) Ré A. Valentin. c. *Le Récif de corail* (adapt)<J. Martet, Ré M. Gleize. 1939 a. *La Fin du jour* (scén.) Ré J. Duvivier. b. *Le Dernier Tournant* (adapt)<J. Cain, Ré P. Chenal. 1939-1941 *Remorques* (adapt)<R. Verceles, Ré J. Grémillon. 1939-1940 *L'Empreinte du dieu* (adapt)<M. van der Meersch, Ré L. Moguy. 1940 *Untel, Père et Fils* (scén.) Ré J. Duvivier. 1941 a. *Premier Bal* (scén.) Ré Christian-Jacque. b. *L'Assassinat du Père Noël* (adapt)<P. Véry, Ré Christian-Jacque. c. *Péchés de jeunesse* (adapt)<Scén. A. Valentin. d. *La maison des sept jeunes filles* (adapt)<Simenon, Ré A. Valentin. 1942. a. *Le Lit à colonnes* (adapt)<Louise de Vilmorin, Ré R. Tual. b. *A la belle frégate* (scén.) Ré A. Valentin. c. *Le Comte de Monte Cristo* (adapt)<A. Dumas, Ré R. Vernay. 1943 a. *Le Ciel est à vous* (adapt)<A. Valentin, Ré J. Grémillon. b. *L'Escalier sans fin* (scén.) Ré G. Lacombe. c. *La Vie de plaisir* (scén.) Ré A. Valentin. 1944 *Les Caves du Majestic* (adapt)<Simenon, Ré R. Pottier. 1945 a. *Jéricho* (adapt)<Claude Heymann, Ré Henri Calef. b. *Patrie* (adapt)<Victorien Sardou, Ré Louis Daquin. c. *La Part de l'Ombre* (scén.) Ré Jean Delannoy. 1946 a. *L'Affaire du collier de la reine* (scén.) Ré M. L'Herbier. b. *L'Idiot* (adapt)<Dostoïevski, Ré Georges Lampin. c. *Panique* (adapt)<Simenon, Ré J. Duvivier. d. *L'Homme au Chapeau rond* (adapt)<Dostoïevski, Ré Pierre Billon. e. *Rogers-la-honte* (adapt)<J. Mary, Ré A. Cayatte. f. *Les Chouans* (adapt)<Balzac, Ré H. Calef. 1947 a. *Une Belle Garce* (adapt)<Ch.-H. Hirsch, Ré J. Daroy. b. *Eternel conflit* (scén.) Ré G. Lampin. 1948 a. *D'homme à hommes* (scén.) Ré Christian-Jacque. b. *Le Mystère Barton* (réalis., adapt) Charles Spaak. c. *Le Dessous des cartes* (adapt)<Scén. et Ré A. Cayatte. d. *Retour à la Vie* (scén.) Ré A. Cayatte, J. Dréville, G. Lampin. 1949 a. *Black Jack* (scén.) Ré J. Duvivier. b. *Portrait d'un assassin* (dial.) Ré B. Roland. 1950 *Justice est faite* (scén.) Ré A. Cayatte. 1951 a. *Le Banquet des fraudeurs* (scén.) Ré Henri Storck. b. *La Nuit est mon royaume*

(adapt)<M. Rivet, Ré G. Lacombe. 1952 a. *Nous sommes tous des assassins* (scén.) Ré A. Cayatte. b. *Adorables Créatures* (scén.) Ré Christian-Jacque. 1953 a. *Thérèse Raquin* (adapt)<Zola, Ré Marcel Carné. b. *Jeunes mariés* (dial.) Ré G. Grangier. c. *Le Grand Jeu* (scén.) Ré R. Siodmak. 1954 a. *Avant le Déluge* (scén.) Ré A. Cayatte. b. *Scuola elementare* (adapt)<A. Lattuada. 1955 a. *Rencontre à Paris* (adapt)<J.-B. Luc-G. Arout, Ré G. Lampin. b. *Le Dossier noir* (scén.) Ré A. Cayatte. c. *Vestire gli ignudi* (adapt)<Luigi Pirandello, Ré M. Pagliero. 1956 a. *Paris Palace Hôtel* (scén.) Ré Henri Verneuil. b. *Crime et Châtiment* (adapt)<Dostoïevski, Ré G. Lampin. 1957 a. *Charmants garçons* (scén.) Ré Henri Decoin. b. *Quand la femme s'en mêle* (adapt)<J. Amila, Ré Yves Allégret. 1958 *Les Tricheurs* (scén.) Ré Marcel Carné. 1959 a. *Katia* (adapt)<princesse Bibesco, Ré R. Siodmak. b. *Normandie-Niemen* (scén.) Ré Jean Dréville. 1960 *La Française et l'amour* (scén.) Ré Christian-Jacque. 1961 *La Chambre ardente* (adapt)<J. Dickson Carr, Ré J. Duvivier. 1962 a. *Le Caporal épinglé* (adapt)<J. Perret, Ré Jean Renoir. b. *Le Glaive et la Balance* (adapt)<Scén. A. Cayatte. c. *Mathias Sandorf* (adapt)<Jules Verne, Ré G. Lampin. d. *Cartouche* (adapt)<Scén. Ph. de Broca. 1963 a. *Germinal* (adapt)<Zola, Ré Yves Allégret. b. *Blague dans le coin* (adapt)<C. Brown, Ré M. Labro. 1965 *Un Milliard dans un billard* (adapt)<Scén. N. Gessner. 1973 *La Main à couper* (adapt)<P. Salva, Ré E. Périer.

Ch. Spaak, *Mes trente et uns mariages* (souvenirs cinématographiques), dans *Paris-Cinéma*, I à XIV, 31.10.1945-23.04.1946. — Ch. Spaak, *Le scénario*, dans *Le Cinéma par ceux qui le font*, D. Marion (éd.), Paris, 1949, p. 100-115. — M. Hammond, *Une interview avec Charles Spaak*, dans *Film Culture*, vol. 3, n° 5 (15), New York, déc. 1957. — C. Vincent, *Le Grand Charles*, dans *Cinema*, n° 109, Milan, 1953, p. 260-261. — J. Spaak, *Charles Spaak, mon mari*, Paris, 1977.

Adolphe Nysenholz

SPALART, Jacques, *Robert*, officier du génie de l'empereur Charles VI et de l'impératrice Marie-Thérèse, baptisé à Ath le 10 novembre 1704, décédé à Vienne le 4 septembre 1769.

Fils de Julien Spalart et de Christine de Bauffe, il fut élevé dans une ville de garnison et un milieu militaire. Veuve, sa mère épousa en secondes noces le munitionnaire athenais Ignace Philippart. Trois de ses oncles firent une carrière militaire brillante : Simon de Bauffe fut directeur du corps de Génie des Pays-Bas (1732) et inspecteur des fortifications; Joseph de Bauffe servit les Rois d'Espagne et reconstruisit pour le compte de Louis XIV les fortifications de Saint-Ghislain. Jean-Pierre de Bauffe était contrôleur des fortifications de Mons en 1721. Son fils, Michel-Joseph de Bauffe étudia à l'École du Génie, fit carrière comme officier ingénieur et travailla à Mons en 1750 avec Robert Spalart.

Celui-ci doit avoir reçu la même formation que ce cousin germain. Il est inscrit en 1723-1724 à l'Université de Louvain, collège du Faucon, mais on ne sait les études qu'il y poursuivit. Probablement reçut-il sa formation à l'Académie militaire du Génie de Bruxelles créée sur proposition de son oncle Simon de Bauffe. En 1732 Robert est admis dans le corps du Génie, 3^e brigade, et affecté à Ostende. Le 29 décembre il est promu au grade de lieutenant ingénieur, 2^e brigade, à Malines. Il y sera contrôleur. En 1735 il est envoyé poursuivre l'amélioration des fortifications d'Ath commencée par son oncle Simon de Bauffe. Transféré de 1736 à 1738, avec le grade de commandant ingénieur, dans les services portugais, il participe en 1739 à la campagne de Charles VI contre les Turcs. Major ingénieur le 26 mars 1740, il sert avec distinction dans la guerre de Succession d'Autriche. Après avoir travaillé aux fortifications d'Audenarde, il commande l'artillerie lors du siège d'Ath de 1745. Commandant et ingénieur militaire de Saint-Ghislain, il assure en 1746 la défense de la place avant d'avoir pu entreprendre les travaux qu'il y projetait. Elevé au grade de colonel ingénieur le 24 décembre, il est chargé de la défense de Bergen-op-Zoom en 1747. On le retrouve ensuite comme lieutenant-colonel de la brigade hongroise des ingénieurs puis comme colonel et directeur de la brigade des ingénieurs des Pays-Bas. L'apogée de sa carrière est atteinte lors de la construction des nouvelles fortifications de Mons, qu'il dirige et dont le ministre plénipotentiaire Botta-Adorno fait un grand éloge dans une lettre adressée le 2 juillet 1751 à l'impératrice Marie-Thérèse. Il est chargé en 1752 de la réorganisation de l'Académie

militaire des Fortifications et de Mathématique laissée à l'abandon depuis l'invasion française. Le règlement et le programme qu'il établit furent approuvés par le gouverneur Charles de Lorraine.

Sa carrière tourna court à l'occasion de travaux destinés à permettre l'accès à Bruges par le canal d'Ostende via la Coupure. La construction d'un pont tournant nécessita la démolition des deux têtes de pont des portes de Gand et de Sainte-Catherine. L'effondrement de l'écluse Slyckens, liée à la diffusion d'imprimés anonymes, provoqua l'opposition des Etats de Flandre et sa disgrâce. Mis aux arrêts, il fut déplacé à Luxembourg le 7 juillet 1753. Il ne reçut son pardon que lorsque la guerre de Sept ans imposa son retour au service actif. Il fut envoyé à Vienne en 1755 et assura l'inspection des fortifications de Moravie. Il fut fait prisonnier lors de la reddition de Schweidnitz (Silésie). Le 15 avril 1764, il est nommé Major Feldmarshall Lieutenant et, le 10 août, directeur provincial des fortifications et du génie en Italie mais, sa santé s'étant altérée, il fut mis en disponibilité et rentra à Vienne en 1768, où il mourut l'année suivante.

Il avait établi de nombreux relevés et plans, et rédigé bien des mémoires, rapports et projets soumis aux autorités supérieures et conservés toujours aujourd'hui aux Archives de l'Etat à Vienne et à Bruxelles.

M. Vigneron, *Un ingénieur militaire athenais peu connu : Jacques-Robert Spalart (1704-1769). Notes biographiques*, dans le *Bulletin du Cercle royal d'histoire et d'archéologie d'Ath et de la région*, vol. 7, n° 161, 1994/5, p. 473-483.

Jean Dugnoille

STEEMAN, *Stanislas-André*, écrivain, né à Liège le 23 janvier 1908, décédé à Menton (France, Alpes-Maritimes) le 15 décembre 1970.

Avec sa famille, le jeune Steeman émigre tôt à Anvers où il fréquente le collège Albert 1^{er}. Il y a pour professeur de français Léon Debatty, critique redoutable et fondateur de *La Revue sincère*. Debatty découvre le talent de son élève et s'intéresse à lui. Il publie sa première nou-

velle, *Les crottes de chocolat*, en 1923. L'écrivain n'a que quinze ans ! Un an plus tard, Steeman, qui a écrit un recueil de poèmes, *Ephémères*, le voit paraître aux *Tablettes de Saint-Raphaël*. Ayant abandonné ses études et exercé un modeste emploi dans une compagnie maritime, le jeune homme (qui collabore déjà à l'hebdomadaire parisien plutôt « léger » *Le Sourire*) quitte Anvers pour Bruxelles et entre comme rédacteur au service du quotidien *La Nation Belge* de Fernand Neuray, où il va rester cinq années, débutant par les faits divers avant de faire du reportage et de la critique de cinéma. Il publie coup sur coup trois romans « non policiers » : *Histoires belges* (La Pensée latine, 1926), *Un roman pour jeunes filles* (*La Revue sincère*, 1927) et *Les amants puérils* (La Renaissance du Livre, 1928). C'est à *La Nation Belge* qu'il rencontre Herman Sartini (lequel signe d'un pseudonyme, Sintair, ses œuvres littéraires). Ce Sartini est un journaliste plein de fantaisie avec qui le jeune homme écrit un premier roman policier : *Le mystère du zoo d'Anvers*, paru en 1928, à l'heureuse surprise de ses auteurs, dans la célèbre collection parisienne *Le Masque*, d'Albert Pigasse, et repris ensuite en feuilleton, par Fernand Neuray, dans *La Nation Belge*. Sintair et Steeman verront encore trois de leurs romans sortir chez le même éditeur : *Le treizième coup de minuit* (1928), *Le maître de trois vies* (1929) et *Le guet-apens* (1932). Lorsque paraît ce dernier titre, Sartini a déjà renoncé à la littérature pour se consacrer de nouveau exclusivement au journalisme. Dès lors, Steeman écrira et signera seul ses ouvrages. Et il va remporter très tôt un éclatant succès. En effet, après *Péril*, publié à Bruxelles en 1930 (La Gaule), et avant *Zéro* (La Renaissance du Livre, 1932), paraissent à Paris, chez *Le Masque*, *Le doigt volé* et *Six hommes morts*, tous deux en 1930. Ce dernier titre se voit attribuer le Grand prix du roman d'aventures, distinction enviable décernée par un jury prestigieux comprenant Pierre Benoît, Francis Carco, Pierre Mac Orlan et Joseph Kessel. Le ton est donné : les récits de Steeman sont de « vrais » policiers, c'est-à-dire de ceux où, très honnêtement, l'auteur livre à point nommé les indices qui permettront au lecteur de résoudre peu à peu l'énigme posée par un ou des meurtres. C'est la règle d'or du bon « polar » britannique, d'Agatha Christie par exemple. Néanmoins, à la différence des Anglo-Saxons qui

font de leurs intrigues des mécanismes magistralement agencés mais toujours un peu froids, Steeman fait intervenir l'atmosphère et surtout la psychologie ainsi que, ce doit être souligné, son sens aigu de l'humour — à propos de l'un de ses ouvrages, on a dit qu'il est une parodie (amusante, pour les initiés) du bon vieux roman policier de tendance classique. Un fait est certain : si les œuvres d'Agatha Christie et de quelques-uns de ses confrères, quoique très habilement menées, n'ont souvent que de lointains rapports avec la littérature de narration (que, paraît-il, Steeman nommait « roman-roman »), les siennes propres, comme du reste les meilleures de Simenon, instaurent un véritable genre littéraire et se lisent avec plaisir, même sans l'aiguillon du désir de résoudre une énigme en jouant. Joueur, d'ailleurs, on dit que Steeman l'était, et l'on a aussi observé qu'il avait la passion des chiffres, ce que révèlent plusieurs de ses titres, de même que ses recherches obstinées de martingales pour gagner à la roulette.

Dès les années trente, Stanislas-André Steeman apparaissait en Europe continentale comme l'un des rares maîtres du genre policier (avec, entre autres, le Français Pierre Véry, édité par Gallimard). *Le Masque* a lancé, de lui, dix-sept titres (dont, après ceux qui ont déjà été cités : en 1931, *La nuit du 12 au 13*; en 1932, *Le démon de Sainte-Croix*, *Un dans trois*, *Le mannequin assassiné* et *Les atouts de Monsieur Wens* (réédité par la suite sous le titre *Des cierges au diable*); en 1933, *L'assassiné assassiné* (réédité ensuite sous le titre *Le trajet de la foudre*) et *Le yoyo de verre* (ou *Virage dangereux*); en 1934, *Le lévrier bleu* et, la même année, *L'ennemi sans visage* (à la Librairie des Champs-Élysées); en 1935, chez *Le Masque*, *L'adorable spectre* (ou *Feu Lady Anne*); en 1937, de nouveau à la Librairie des Champs-Élysées, *Les fils de Balao*, d'après Gaston Leroux; en 1938, aux éditions Rex, *La maison des veilles* et, chez *Le Masque*, *L'infaillible Silas Lord*; en 1939 *L'assassin habite au 21* (*Le Masque*). Avoir tant de livres publiés par une maison réputée comme l'était *Le Masque* (qui, au surplus, reprend à son catalogue des romans de Steeman déjà parus chez d'autres éditeurs) constitue une brillante consécration. Stanislas-André Steeman est devenu l'un des trois plus éminents représentants du genre policier, à mi-chemin entre, d'une part, Agatha Christie et ses compatriotes centrés es-

sentiellement sur la logique interne d'un problème dramatique que le lecteur est invité à résoudre en même temps que le personnage-déTECTIVE, et de Georges Simenon, moins soucieux de cet aspect ludique de la lecture (et moins rigoureux dans la « mise en place » du mécanisme de l'énigme). Simenon et Steeman font la part belle, répétons-le, au climat comme au caractère et aux motivations des acteurs. En fait, Steeman a très heureusement réalisé le compromis, que peut-être attendait un public d'esprit latin, entre le « polar » vu comme problème quasi mathématique et l'intrigue romanesque classique. De cette démarche sont nés quelques personnages mémorables, tels l'inspecteur André Malaise ou le célèbre M. Wens (Wenceslas Vorobeïtchik), ce dernier si apprécié des lecteurs que son créateur devra, à contrecœur car il tient à se renouveler constamment, le réintroduire dans des histoires ultérieures. (Différant de Steeman sous ce rapport, quelques grands auteurs de romans policiers ont aimé faire réapparaître leurs enquêteurs d'ouvrage en ouvrage : Agatha Christie avec Hercule Poirot, Georges Simenon avec Jules Maigret, et de grands noms américains de la « série noire » avec des « privés » qu'a souvent popularisés le cinéma). La faveur dont jouissait M. Wens parmi les lecteurs de Steeman a été telle que le cinéaste Henri-Georges Clouzot a introduit cet enquêteur dans son film *L'assassin habite au 21* alors que ce personnage ne participait pas à l'action dans le roman original.

Le récit policier a connu une énorme vogue dans les années trente. Il en a eu plus encore, comme du reste toute la littérature romanesque, à partir de 1940 quand, dans les pays occupés, la rarefaction des possibilités de loisir, avec l'exacerbation du besoin d'évasion qu'éprouvaient tant de Français et de Belges sédentarisés malgré eux, provoquera une véritable faim de lecture et de spectacle. Mais la plupart des éditeurs sont français et leurs livres ne pénètrent plus aussi aisément que par le passé en Belgique. Steeman entreprend de remédier à cette situation en s'improvisant éditeur. Cela lui vaut quelques difficultés avec les autorités occupantes, car il ignore qu'il ne peut rien publier sans leur autorisation. Il prend en charge la toute jeune collection *Le Jury*, dont les livraisons vont paraître deux fois par mois (il en sortira 66 numéros, chacun comportant un roman, des critiques et chroniques di-

verses, toujours liées à la littérature policière; et à ces numéros de magazine vont s'ajouter, en 1942, des volumes brochés). Cette activité éditoriale est absorbante, et c'est pourquoi, durant la guerre, Stanislas-André Steeman n'aura publié que trois titres : *La vieille dame qui se défend* (1940), *La résurrection d'Atlas* (1941) et *Légitime défense (Le Jury, 1942)*, que l'on rééditera sous le titre *Quai des orfèvres*. En revanche, en tant qu'éditeur, il découvre de nouveaux talents et, de la sorte, joue un rôle capital dans le début de carrière de quelques écrivains aujourd'hui bien connus, dans le domaine policier ou non, et notamment d'André-Paul Duchâteau, J.-J. Marine (René Oppitz) ou Thomas Owen (Gérald Bertot) qui s'orientera par la suite, avec le succès que l'on sait, vers le fantastique.

D'un premier mariage, Stanislas-André Steeman a eu un fils. C'est Stéphane Steeman, comédien, vedette de la scène et de la télévision, né à Bruxelles en 1933. Mais l'écrivain divorce en 1946. Il se remariera et, en voyage de noces à Menton, se prendra d'affection pour cette ville méditerranéenne, sans toutefois perdre le goût de son pays d'origine et de Bruxelles, de la mer du Nord et d'Ostende. Souffrant du cœur, il se fixe donc, en 1947, à Menton mais, durant huit années, ne cesse d'écrire. Il se consacre de nouveau, pour un temps, au journalisme, quoique s'attachant surtout à la littérature romanesque. Sa manière a peut-être changé, encore qu'il reste fidèle à sa vocation de spécialiste du polar. Il a quitté les éditions Le Masque et confie aux Editions Libres, à Paris, le soin de publier *Crimes à vendre* (1946). Puis il livre neuf titres aux Presses de la Cité : *Madame la mort* (1951), *Dix-huit fantômes* (1952), *Haute tension* (1953), *Poker d'enfer* (1955), *Six hommes à tuer ou Que personne ne sorte* (1956), *La morte survit au 13* (1958), *Impasse des boiteux* (1959), *Le condamné meurt à cinq heures* (1959) et *Une veuve dort seule* (1960).

Sa seconde femme, Krisha, lui a donné un deuxième fils. De 1964, année de la parution de deux romans chez Denoël (*Peut-être un vendredi* et *Autopsie d'un viol*), jusqu'à sa mort en 1970, il n'écrivit plus ou, du moins, ne publia plus d'œuvre nouvelle.

Stanislas-André Steeman, qui ne croyait guère à la possibilité de transposer un récit policier à

la scène, a tout de même cosigné, avec Georges Jamin, une pièce tirée de *Légitime défense* (1966). Et plus tard (1977), son fils Stéphane adaptera, en collaboration avec Jacques Joël, *L'assassin habite au 21*. D'autres titres seront réécrits pour la télévision par son ami André-Paul Duchâteau. Sans doute Steeman estime-t-il que le cinéma se prête mieux au genre. Douze de ses romans ont été portés à l'écran de son vivant; un autre (*Le trajet de la foudre*), a suivi en 1994. Mais les rapports de l'écrivain avec les cinéastes n'ont pas toujours été sereins.

Notre romancier aurait voulu être peintre et, de fait, il était doué; il avait six ans quand il joua un rôle de véritable précurseur de la bande dessinée moderne (avant Hergé lui-même). Il a laissé pas mal de témoignages de son talent de dessinateur en illustrant certains de ses romans ou leurs couvertures ainsi que des pages du *Soir illustré*, du *Pourquoi pas?*, de *La Nation Belge* et de quelques autres publications. Son style était marqué par les «Arts déco» et souvent ses dessins évoquaient la vie moderne, la mode, le sport, le jazz.

Le Livre de poche a réédité de nombreux ouvrages de Stanislas-André Steeman, La collection *Le Masque* publie à présent, en six volumes, une «intégrale». C'est un bel hommage.

J.-L. Marchal, *Les romans policiers de Stanislas-André Steeman : guide systématique et approches thématiques*, J.-L. Marchal éd., Liège, 1980. — L. Dellisse, *Le policier fantôme : mise en situation du roman policier belge de type classique*, suivi d'un *Répertoire des auteurs et des collections*, Bruxelles, 1984. — *Stanislas-André Steeman, romancier du mystère*, propos par J.-B. Baronian, Beigem, 1987. — *Un maître du roman policier se met à table*, dans *Spécial*, 1^{er} juillet 1965. — J. Colmant, *Stanislas-André Steeman et son époque*, Académie de Seraing, Section littérature, s.d.

Jacques-Gérard Linze

STIERNET, Hubert, Nicolas, Joseph, régent littéraire, professeur et directeur d'Ecole moyenne, conteur et romancier, né à Waremme le 5 juillet 1863, décédé à Bruxelles le 1^{er} janvier 1939.

Hubert Stiernet était le fils d'un tailleur d'habits installé dans une modeste maison de la rue du Pont à Waremme (actuelle rue Stiernet, n° 46). Il fréquente d'abord les cours primaires et secondaires de l'Ecole moyenne de sa ville natale. Il y double et redouble la classe terminale, dans l'attente d'atteindre l'âge requis pour entreprendre des études d'instituteur. A la rentrée de 1879, il réussit l'examen d'entrée à l'Ecole normale de Huy. Excellent élève, régulièrement inscrit pendant les trois années, il ne figure cependant pas parmi les diplômés de cet établissement. En octobre 1882, il est admis à l'Ecole normale moyenne de Bruges. En 1884, il y décroche brillamment le titre de régent littéraire.

Il éprouve de grandes difficultés à obtenir un emploi. Or, il est l'aîné d'une famille de sept enfants... Il entre alors au service du sénateur Julien Tournay, comme précepteur. Il réussit à obtenir une place dans l'enseignement à Renaix, en 1886. Il est finalement désigné à l'Ecole moyenne de Laeken. Il s'établit alors dans cette commune, peu après son mariage avec Jacqueline Tassignon.

A cette époque, il prend part aux travaux de la Fédération de l'Enseignement moyen officiel. En 1901, il y est appelé à présider la section : Ecoles moyennes. Lors du Congrès international de cette fédération, en 1902, à Bruxelles, il plaide en faveur de l'introduction d'un cours de musique dans l'enseignement moyen. Il a lui-même organisé des cours libres de ce genre dans son école.

A la fin de 1907, il est nommé directeur de l'Ecole moyenne de Schaerbeek. Pendant la guerre 1914-1918, son établissement subit de nombreuses vexations de la part d'une administration aux mains des activistes flamands. Le gouverneur allemand finit par destituer Stiernet qui ne dissimule pas ses sentiments patriotiques.

Admis à la retraite en 1924, l'écrivain s'éteint le 1^{er} janvier 1939 à Bruxelles. Il est enterré à Waremme.

Compte tenu de la date de publication de ses œuvres, on peut distinguer, dans sa carrière littéraire, quatre périodes nettement séparées. La première débute en 1888 avec la sortie de presse d'un volume qui réunit un roman : *Pierre Lanriot* et deux contes : *Le ruban bleu* et *Premier baiser*. Ceux-ci contrastent par leur fraîcheur avec la sombre histoire rocambolesque de Pierre Lanriot. Une seule recension présentera ce livre

au public. Elle est de la main de Hubert Krains dont Stiernet a fait la connaissance dans le train, lors de l'un de ses retours hebdomadaires à Waremmes. Une solide amitié va lier les deux hommes.

En 1890, paraissent les *Histoires du chat, du coq et du trombone*. Destiné aux enfants, ce livre contraste agréablement avec la littérature réservée jusqu'alors à ce genre de public.

Tout différents sont les *Contes au perron* qui suivent en 1893. Malgré son titre, ce recueil n'a rien de régionaliste. L'auteur y cède à la mode littéraire de l'époque : celle de la Jeune Belgique dans les milieux de laquelle l'a introduit son ami Krains. Son imagination s'y alimente à un mauvais romantisme et un souffle lugubre y traverse plus d'une page. L'une de ces histoires fantastiques, *Le locataire*, lui vaudra de trouver place, quarante ans après sa mort, dans une anthologie du genre (Jean-Baptiste Baronian, *La Belgique fantastique avec et après Jean Ray*, Verviers, Marabout-Gérard, 1975, p. 53-60).

Vient alors un long silence. Stiernet le rompt en 1906 seulement, avec ses *Histoires hantées*. Un style simplifié, un meilleur équilibre entre l'imagination et l'observation font de ce recueil de huit contes l'un de ses livres les plus appréciés, avec des personnages mieux campés et un cadre davantage déterminé, comme dans le récit intitulé *L'enseigne* où Waremmes devient : Blaret.

Trois ans plus tard, l'écrivain publie un autre volume pour enfants, les *Contes à la nichée*, onze récits à allure moralisatrice dont il puise les sujets dans ses souvenirs de jeunesse. Ce recueil connaît un grand succès : il doit être réédité à trois reprises.

Un ensemble de six nouvelles est publié en 1911 : *Haute plaine*. Beaucoup le classent parmi les trois meilleurs ouvrages de Stiernet. Dans ces pages réalistes teintées de merveilleux, on retrouve le menu peuple de la rue du Pont. L'écrivain croque allègrement ses habitants et dépeint avec sympathie leurs peines et leurs maigres joies.

Et puis, c'est un nouveau silence de plusieurs années.

Stiernet a passé la guerre à Bruxelles. En 1921, il prête la parole à un vieux Waremmien pour raconter, dans *Le récit du berger*, les événements survenus dans sa ville au cours des premiers mois de l'occupation. Certains épisodes

sont historiques ; beaucoup restent purement imaginaires.

En 1922 paraît *Le roman du tonnelier*, souvent considéré comme le chef-d'œuvre de l'écrivain. Ce roman, «une histoire triste, comme toutes les histoires d'amour» se déroule essentiellement dans le cadre de son quartier natal et tous les vieux Waremmiens connaissent l'emplacement de la maison de Hubert Pâquay, artisan faible et naïf entraîné dans le cercle affolant et exténuant de la jalousie par une belle Flamande. Le livre comporte des dialogues alertes et des portraits d'une grande sobriété. Mais, parfois, le récit traîne en longueur. Il a néanmoins obtenu le prix décerné par la revue *La vie intellectuelle* en 1921.

Stiernet a maintenant soixante ans, mais son inspiration ne faiblit pas. En 1923, il publie *La grâce de la folie*, recueil de neuf contes très divers, tant par le ton que par le fond. Parfois, l'histoire est vraie, comme celle d'un oncle maternel de l'auteur, Charles Wilmotte (1817-1893), violon-solo au Théâtre royal d'Anvers. Ailleurs, elle est d'une grande drôlerie, comme celle de *Zéphyr*, le champion de la boulimie. Le ton s'élève dans *Antigone* où l'écrivain transpose le thème de la tragédie antique.

Avec cette trilogie publiée en l'espace de trois ans, s'achève la partie la plus fructueuse de la carrière littéraire de Stiernet. L'écrivain waremmien a atteint le sommet. Il a maintenant pris rang parmi nos auteurs en vue. En 1923, l'Association des Ecrivains belges lui consacre un volume anthologique, préfacé par Hubert Krains. Le 16 mai 1925, il est appelé à siéger à l'Académie royale de langue et de littérature françaises. Le 30 septembre 1927, la Ville de Waremmes et l'Association des Anciens Elèves de son Ecole moyenne le reçoivent solennellement et une plaque commémorative est apposée sur la façade de sa maison natale. En 1928, les Amis de l'Art wallon le fêtent à Liège et, en 1930, il obtient le prix de la Société d'Encouragement à l'Art wallon.

Entre-temps, son nom n'a toutefois pas réapparu à l'étalage des librairies. On l'y retrouve en 1931 enfin avec *Par-dessus les clochers*, son dernier livre et la seule œuvre importante de cette dernière étape de sa carrière. L'auteur le présente comme une biographie à peine romancée. On serait pourtant tenté de douter de sa parole, tant les aventures de son héros se révèlent

extraordinaires. Unanimement d'accord sur les qualités du récit, la critique restera partagée quant à son authenticité. Et pourtant, Stiernet n'exagère pas. Il dépeint d'ailleurs ce personnage sous son nom réel (cfr la notice consacrée à P.-J. Houbart, p. 215). Seuls quelques détails sont imaginaires : Houbart n'était ni pharmacien, ni un parent de l'apothicaire Hubar établi à l'époque rue du Pont et chez qui il aurait fait ses débuts. Rien ne permet de justifier ces entorses à la vérité, sinon peut-être le souci de rattacher l'impénitent baroudeur au cadre cher à son biographe...

A côté des œuvres énumérées jusqu'ici, il convient de citer une douzaine de contes non repris dans les recueils de Stiernet et qu'il signa dans diverses revues, de nombreuses chroniques littéraires et deux biographies : celle d'un éminent Waremmien (*Un naturaliste wallon : Michel-Edmond de Selys-Longchamps (1812-1900)* dans *La vie wallonne*, 1928, p. 145-164) et celle d'un vaudevilliste, époux d'une concitoyenne de l'écrivain (*Sur un vaudevilliste : Alfred Hennequin*, dans *La vie wallonne*, 1937, p. 242-250 et 299).

On peut y ajouter diverses publications mineures : une plaquette patriotique, *Enfant du roi* (Bruxelles, Goossens, 1919), un petit ouvrage pédagogique, *Rédaction* (Liège, Dessain, 1895), une évocation de la chute de la métropole en 1914, *Anvers* (Bruxelles, T.C.B., 1920), un re-

cueil de *Légendes des Ardennes* (Bruxelles, Havas, 1930).

Enfin, la Bibliothèque royale Albert I^{er} à Bruxelles conserve les manuscrits de neuf contes pour la plupart inédits, avant tout des récits merveilleux destinés aux enfants.

On a souvent appelé Stiernet : «le conteur hesbignon» et, de ce point de vue, on associe volontiers son nom à celui de Krains. Mais, si les descriptions de la Hesbaye et les scènes champêtres abondent chez ce dernier, elles restent pratiquement absentes de l'œuvre de son ami.

Stiernet, écrivain du terroir? Oui, mais à condition de limiter ce terroir aux quelques bonniers de sa ville natale, dont il disait : «Je suis né à Waremmes en 1863 et j'y suis resté quoique l'ayant quittée depuis trente ans».

G. Virrès, *Hubert Stiernet*, dans *Annuaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, Bruxelles, 1940, p. 37-60. — R. Nef, *H. Stiernet, conteur et romancier*, mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, 1957 (inédit). — M. Joachim, *Hubert Stiernet, conteur waremmien*, dans *La vie wallonne*, t. 54, 1980, p. 359-376. — M. Joachim, *Réalisme et fiction dans l'œuvre d'Hubert Stiernet*, dans *Annales du cercle hutois des sciences et des beaux-arts*, t. 25, Huy, 1981, p. 51-103.

Maurice Joachim

T

TAHON DE LA MOTTE, Théodore, Hippolyte, Ghislain, baron, propriétaire et homme politique, bourgmestre de Vellereille-le-Sec puis de Mons, conseiller provincial, né à Mons le 23 mars 1782, y décédé le 26 mars 1849.

Il est issu d'une famille d'hommes politiques, originaire de Sainte-Anne en Artois, implantée à Binche au XV^e siècle et présente à Mons au début du XVIII^e siècle au sein de la magistrature municipale et judiciaire.

Il appartient à un milieu fortuné composé de propriétaires terriens à Haine-Saint-Pierre, Masnuy-Saint-Pierre, Beaufort (département du Nord), Vellereille-le-Sec.

Comme son père, l'avocat et écuyer Eugène Tahon, il se lance dans la carrière politique : de 1808 à 1824, il exerce les fonctions de maire puis de bourgmestre de Vellereille-le-Sec; en 1824, il entre comme successeur de son père au sein du Conseil de régence de la ville de Mons.

En février 1827, il occupe la place de bourgmestre vacante suite au décès d'Edmond Dupré, et y reste jusqu'en 1836. Cette année-là, il devient membre du Conseil provincial du Hainaut et occupe cette fonction jusqu'en 1838, année où il est remplacé par Nicolas Defuisseaux. En 1839, il se retire de la vie publique : le 26 juillet, il quitte ses fonctions de conseiller communal suite à la démission du collègue.

En tant que bourgmestre, il prodigue le bien autour de lui : le Mont-de-piété est réglementé; il fait agrandir le cimetière; il donne l'autorisation de créer une école d'enfants en bas âge; il s'occupe de la création d'une société d'horticulture; il abandonne son traitement pour l'année 1832 en faveur du bien public et notamment comme subside de l'Ecole de Musique. Très patriote en 1830, c'est un personnage fort populaire puisqu'aux élections communales d'octobre 1830, il obtient l'unanimité des votes moins 4 voix.

Au cours de son bref passage au Conseil provincial, il accuse une tendance libérale et adopte

la politique de Charles Rousselle : il appuie la proposition de ce dernier tendant à obtenir l'exécution du canal de jonction de la Sambre au canal de Mons à Condé.

En 1825, il est créé baron par le Roi des Pays-Bas; le 14 décembre 1838, il est nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.

Il ne laisse aucun héritier.

Archives de l'Etat à Mons : registres paroissiaux de la ville de Mons contenant l'acte de naissance de Théodore Tahon; état civil de la Ville de Mons contenant l'acte de décès de Théodore Tahon; registre des délibérations du conseil de la Ville de Mons de 1827 à 1839.

Le Modérateur, 28 mars 1849. — *Le Livre d'Or de l'Ordre de Léopold et de la Croix de fer*, t. 2, Bruxelles, 1858. — *Annuaire de la noblesse belge*, Bruxelles, 1860 et 1862. — Ch. Rousselle, *Biographie montoise du XIX^e siècle*, Mons, 1900. — *Index des éligibles au Sénat (1831-1893)*, Bruxelles, 1975, p. 417-418.

Marie Arnould

THOMAS, Paul, Louis, Désiré, philologue classique, historien, né à Mons le 11 janvier 1852, décédé à Etterbeek (Bruxelles) le 15 mars 1937.

Après des études à l'Ecole moyenne de l'Etat et à l'Athénée royal de Mons, il entre à l'Université libre de Bruxelles, où il conquiert le grade de docteur en philosophie et lettres (1870) et en droit (1873), puis d'agrégé en philosophie et lettres (1873). Il passe à Strasbourg, dans l'université récemment germanisée, le semestre d'été de 1874, un bref séjour dont l'influence fut sur lui décisive. Rentré en Belgique, il est introduit à l'Université de Bruxelles, comme assistant d'abord, puis comme chargé de cours (6

octobre 1876) et professeur extraordinaire (16 juin 1877), avec la chaire de littérature latine.

Mais l'essentiel de sa carrière universitaire se déroule à Gand. Le 18 octobre 1878 en effet, à l'âge de 26 ans, il devient professeur à l'Université de l'Etat et le restera jusqu'à son éméritat (11 janvier 1922), quarante-quatre ans plus tard. Il est recteur de l'Université de 1903 à 1906. Jusqu'en 1890, son enseignement y couvre l'histoire politique de l'Antiquité ainsi que l'histoire des littératures grecque et latine. A partir de 1890, il est responsable d'un ensemble coordonné de cours : histoire de la littérature latine, explications d'auteurs latins, exercices philologiques, encyclopédie de la philologie classique, paléographie.

Correspondant de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique le 8 mai 1893, il en est membre titulaire le 10 mai 1897 et directeur en 1906. En 1928, il est élu correspondant de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).

Ayant quitté Gand au moment de l'éméritat, il s'installe à Etterbeek en 1923 et y mourra le 15 mars 1937. Le 4 novembre 1930, lui est offert un volume de *Mélanges : Mélanges Paul Thomas. Recueil de mémoires concernant la philologie classique*, Bruges, 1930.

Bien que sa thèse d'agrégation ait porté sur un sujet grec (*De la parodie dramatique chez les Grecs*, Mons, 1873) et qu'il soit l'auteur, avec Alphonse Roersch, d'une grammaire grecque destinée à l'enseignement secondaire — on y reviendra —, Paul Thomas fut essentiellement un latiniste, plus précisément un philologue, au sens strict du terme, et il n'est pas étonnant que le discours qu'il présenta à l'Académie royale de Belgique, comme directeur de la Classe, ait pris pour thème : *La critique philologique, son passé et son avenir* (*Bulletins de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques et de la Classe des Beaux-Arts*, 1906, p. 263-286).

Une de ses œuvres maîtresses fut certainement l'édition des *Libri de philosophia* d'Apulée, Leipzig, Teubner, 1908 (reproduction anastatique en 1921). Avoir ainsi fait appel à lui — un Belge, le premier à inscrire son nom dans la prestigieuse collection allemande de la *Bibliotheca Teubneriana* —, c'était reconnaître au niveau international ses éminentes qualités. L'édition avait été précédée d'une série impressionnante de remarques et de notes critiques

(*Bulletins de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques et de la Classe des Beaux-Arts*, 1898, p. 993-1012; 1899, p. 470-484; 1900, p. 143-165 et 499-512; 1905, p. 78-86 et 153-177; *Mélanges Boissier*, Paris, 1903, p. 435-438), et surtout d'une étude fouillée sur leur tradition manuscrite (*Etude sur la tradition manuscrite des œuvres philosophiques d'Apulée*, (*Bulletins de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques et de la Classe des Beaux-Arts*, 1907, 103-147). Ce dernier article constitue encore aujourd'hui le point de départ obligé de toute édition des opuscules philosophiques d'Apulée.

S'il avait pu régler définitivement le problème de la tradition de ce texte difficile, c'est qu'il avait, sinon découvert, en tout cas systématiquement exploité, un manuscrit (*codex Bruxellensis 10.054-10.056*), qui se trouvait précisément être le meilleur de cette tradition. Paul Thomas était en effet un explorateur assidu des trésors enfouis dans les bibliothèques belges, surtout de la Bibliothèque royale, dont il publiera le *Catalogue des manuscrits de classiques latins de la Bibliothèque royale de Bruxelles* (Gand, 1896, Université de Gand. *Recueil de travaux publiés par la Faculté de Philosophie et Lettres*, 18), seconde œuvre maîtresse qu'un spécialiste comme H. Omont décrira comme un « modèle du genre ». C'est d'ailleurs dans ce même fonds de la Bibliothèque royale qu'il étudiera un intéressant *Gemblacensis* du XI^e siècle, contenant les *Astronomica* de Manilius, qui lui fournira matière à de savantes *Lucubrationes Manilianae* (Gand, 1888. *Recueil de travaux publiés par la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Gand*, 1) et à de non moins savantes *Notes et conjectures sur Manilius* (*Académie royale de Belgique. Mémoires couronnés*, in-8^o, t. XLVI, 1892).

C'est dans ce type très particulier de travail que son talent de philologue s'est le plus déployé. D'année en année, tout au long de sa carrière, on voit ainsi apparaître sous son nom une foule d'observations, de remarques, de notes, voire de notules, dites « critiques ». Elles portent sur les auteurs latins les plus variés, encore qu'il semble avoir eu des préférences pour Térence (il avait publié une édition commentée de l'*Hecyra*, Paris, 1887) et pour Sénèque (il avait découvert à la Bibliothèque de Mons un texte des *Lettres à Lucilius*, dont les leçons lui parurent

particulièrement dignes d'intérêt). Sa critique était à la fois prudente et éclectique. Après la guerre, il réunit les plus intéressantes de ses notes critiques, les révisa et les traduisit en latin. Ce sont les *Observationes ad scriptores Latinos*, parues en 1921 (dans *Mnemosyne*, t. 49, 1921, p. 1-75, et à part, Leyde, 1921, in-8°).

Ses travaux en matière d'histoire de la littérature latine n'ont certainement pas la densité et l'importance qu'on se plaît à reconnaître à ses recherches de critique philologique. Relevant plus de la haute vulgarisation, ils s'adressent davantage peut-être à des lecteurs humanistes.

On signalera dans ce domaine un petit volume (in-12°) sur *La littérature latine jusqu'aux Antonins*, Bruxelles, 1894, qui lui avait été commandé pour la Bibliothèque belge des connaissances modernes de Charles Rosez, et, sous forme d'articles ou de conférences, quelques études, relativement générales et un peu oubliées aujourd'hui, sur des aspects divers de la littérature latine, comme par exemple : *Rome et la littérature latine* (*Revue universitaire*, Bruxelles 1892, p. 269-283); *Le réalisme dans Pétrone* (*Revue de l'Instruction publique*, t. 26, 1893, p. 235-240 et 316-333); *Le poète Stace* (Gand, 1904), ou *L'âge et l'auteur du Satyricon* (Gand, 1905), deux sujets qu'il avait pris comme thème de ses premiers discours « rectoraux ».

Le même souci de s'adresser à une catégorie relativement étendue de lecteurs, joint à d'indiscutables préoccupations pour l'enseignement comme tel — nous en reparlerons — explique probablement qu'il ait veillé à fournir aux élèves et aux maîtres du secondaire une série d'instruments de travail de grande qualité, et cela dans différents domaines.

Il a ainsi signé des éditions de textes latins, savamment introduites et succinctement annotées : outre l'*Hecyra* de 1887, déjà mentionnée, un *Pro Archia* en 1882; un *Catilina* en 1884; un *Jugurtha*, dont la 2^e édition parut en 1886; le *Pro Milone* du défunt Auguste Wagener, dont il assura la 3^e édition en 1898. On lui doit aussi des anthologies : une *Chrestomathie française à l'usage des athénées et des collèges* (Mons, 2 vol., 1888) qu'il publia en collaboration avec Charles Michel et qui n'eut guère de succès, et trois anthologies latines : *Mœurs romaines. Extraits d'auteurs latins à l'usage des classes supérieures d'humanités, avec des notices et des notes* (Bruxelles, 1899); *Morceaux choisis de*

prostateurs latins du moyen âge et des temps modernes publiés avec des notices et des notes (Gand, 1902) qui eut, en Hollande, les honneurs d'une traduction en 1904, et surtout, dans la petite collection Hachette, un *Sénèque. Morceaux choisis extraits des Lettres à Lucilius et des traités de morale. Texte latin publié avec une introduction, des remarques et des notes* (Paris, 1896) qui connaîtra de nombreux tirages et rééditions (12^e édition, en 1928). Avec la deuxième de ses anthologies latines, Paul Thomas se proposait d'introduire dans l'enseignement du latin en humanités la lecture de textes du Moyen Âge et des Temps Modernes. L'initiative, pour heureuse qu'elle ait été, fut assez fraîchement accueillie en Belgique.

Une grammaire grecque aussi, qui parut à Gand, en 1885, en collaboration avec Alphonse Roersch. Revu et modifié au fil des années, cet instrument de travail, auquel Marcel Hombert collaborera à partir de la quatrième édition (Gand, 1913), restera longtemps un classique de l'enseignement officiel en Belgique.

Les préoccupations pédagogiques de Paul Thomas ne se limitent pas — tant s'en faut — à la publication de manuels. Deux fois au cours de sa longue et féconde carrière, il prendra une part active à la solution de problèmes liés à un enseignement supérieur dont l'organisation présentait alors de graves déficiences et que le pouvoir politique du moment ne voulait ou ne pouvait pas amender.

Ainsi, pendant les dix années qui ont précédé la publication de la loi du 10 avril 1890, le professeur gantois interviendra dans le débat, abordant avec vigueur et opiniâtreté quatre sujets particulièrement brûlants à l'époque et dont certains sont encore discutés aujourd'hui. Ils concernaient : « la réorganisation des Facultés de Philosophie et Lettres (programme et durée des études, fractionnement du doctorat); la formation et le recrutement des professeurs de l'enseignement moyen (écoles normales ou facultés); la composition et le fonctionnement des jurys universitaires (collation des grades académiques); les conditions d'admission à l'enseignement supérieur (examen ou certificat) ». Le législateur n'a certes pas entériné toutes les idées de Paul Thomas, mais on a pu dire que la loi de 1890 n'était « que le décalque, ou, mieux, la copie » des projets qu'il avait conçus et défendus. C'est probablement à lui

qu'en dernière analyse la Belgique doit l'organisation des facultés de philosophie et lettres en cinq sections séparées (philosophie, histoire, philologie classique, philologie romane et philologie germanique), ainsi que l'obligation de ce qu'on appelle aujourd'hui le mémoire de licence (c'était à son époque le doctorat). Parmi les nombreux travaux qu'il a consacrés à ces problèmes, on accordera une attention particulière à son étude sur *La nouvelle loi belge sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires*, Paris, 1890 (publiée dans la *Revue internationale de l'enseignement* du 15 octobre 1890), à la fois historique du problème, synthèse des longs débats et analyse critique de la nouvelle législation.

Quelques années plus tard, Paul Thomas sera une nouvelle fois amené à intervenir directement dans les questions universitaires, en l'espèce la procédure de nomination des professeurs des universités de l'Etat. Son troisième discours rectoral, en 1906, réclamait, comme une réforme urgente, l'obligation pour le ministre de consulter les facultés. A deux reprises encore

après son rectorat (1910 et 1912), il reviendra à la charge, sans être alors entendu.

On le voit, l'indiscutable savant qu'était Paul Thomas ne vivait pas dans une tour d'ivoire. Il laissa à tous ceux qui l'avaient connu le souvenir d'un homme sensible, timide et généreux, droit et sincère, aux idées politiques et linguistiques très nettes, « admirablement et profondément belge ».

P. Faider, *Notice sur Paul Thomas*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 105, 1939, p. 173-238, avec portrait et bibliographie. — La bibliographie qui figure en tête des *Mélanges Paul Thomas, Recueil de mémoires concernant la philologie classique*, Bruges, 1930 (p. XXV-LXV) est plus complète que celle de l'*Annuaire*, en ce qu'elle enregistre les comptes rendus ou notes bibliographiques, mais elle est arrêtée à la date du 31 décembre 1929. — On pourra voir aussi l'article que P. Faider lui a consacré sous le titre *Paul Thomas (1852-1937)*, dans *Le Flambeau*, 20^e année, juin 1937, p. 707-716.

Jacques Poucet

V

VANDEMEULEBROEK, Frédéric-Joseph, baron, docteur en médecine, échevin de Laeken et de Bruxelles, bourgmestre de Bruxelles, membre de la Chambre des Représentants, né à Laeken (Bruxelles) le 17 novembre 1876, décédé à Uccle (Bruxelles) le 14 décembre 1958.

Il était le fils de François-Xavier Vandemeulebroek, voyageur de commerce, et d'Anne-Marie Bosmans.

Frédéric-Joseph Vandemeulebroek obtient le diplôme de docteur en médecine à l'Université libre de Bruxelles en 1901. Attiré très rapidement par la politique, il milite dès 1902 au parti libéral sur les listes duquel il est élu conseiller communal à Laeken en 1908 et nommé échevin de l'Instruction publique en 1912.

Le 7 août 1914, il s'engage comme médecin militaire volontaire et est envoyé à Anvers puis successivement à Ostende, à Dunkerque et à Calais. Souhaitant être intégré dans une unité combattante, il est affecté en 1916 à un régiment d'artillerie jusqu'à sa démobilisation en janvier 1919. Son courage, son dévouement, son altruisme et son mépris du danger lui ont valu plusieurs citations dont deux à l'ordre du jour de l'armée.

Durant la guerre, le notaire Gabriel Swolfs le remplaça comme échevin de 1915 à juin 1918, puis Arthur Cosijn jusqu'à la fin de l'année 1918. Vandemeulebroek a été réinstallé dans ses fonctions en séance du Conseil communal de Laeken du 21 janvier 1919.

En 1920, lors du décès d'Emile Bockstael, dernier bourgmestre de Laeken, le nom de Vandemeulebroek a été avancé pour succéder au bourgmestre défunt. Toutefois la proximité de l'annexion de la commune de Laeken à celle de Bruxelles en 1921 et quelques dissensions au sein du Collège ont fait avorter ce projet.

Après des débuts prudents en politique, il s'affirme dès son élection en 1921 comme conseiller communal et échevin de l'Assistance

publique et des Œuvres sociales de la Ville de Bruxelles. Dans ce cadre, il s'est activement occupé de l'achèvement des hôpitaux de l'Assistance publique et de la création d'organismes de bienfaisance ainsi que de la réorganisation du Mont-de-piété devenu en 1923 Caisse publique de prêt, dont il a été le président pendant de nombreuses années. Il défendit la mise en service rapide des Hôpitaux Brugmann (1923) et Saint-Pierre (1935). En 1929, il démissionne mais retrouve ses fonctions scabinales dès 1930, année où il est nommé échevin de l'Instruction publique pendant un court moment puis échevin des Travaux publics jusqu'en 1939. C'est sans doute au cours de cette décennie que les initiatives politiques de Joseph Vandemeulebroek ont été les plus remarquées. C'est aussi à ce moment qu'a eu lieu, au creux de la crise économique, l'Exposition universelle de 1935. En gestation depuis quelques années, cette importante manifestation internationale fut l'occasion sinon de créer un nouveau quartier, du moins d'en redessiner et d'en remodeler les contours et les voies d'accès. L'Exposition universelle doit sa réussite à Joseph Vandemeulebroek aussi bien en raison de ses compétences d'échevin des Travaux publics que de celles de vice-président du Comité de l'Exposition universelle. Il a dirigé l'aménagement de la voirie du quartier du Heysel et du plateau d'Osseghem et a participé à la création et à la modernisation des voies d'accès au quartier du Centenaire. Il a défendu le projet de construction des Grands Palais, érigés par l'architecte Joseph Van Neck, et d'une série d'artères nouvelles situées de part et d'autre du boulevard du Centenaire destinées à l'accueil des pavillons des nations présentes à l'exposition. A plusieurs reprises, il a dû justifier les importantes dépenses engagées dans ces travaux en cette période difficile.

La manifestation fut cependant une brillante réussite. Après la clôture, il a assumé — pen-

dant de longues années — la présidence de la Foire internationale de Bruxelles conservant une destinée internationale aux Grands Palais.

Au cours de cette période, il s'est attaché à d'autres travaux d'aménagement de la voirie tels que l'amélioration des voies d'accès à l'aérogare de Haren, la percée de nombreuses voies publiques dont les nouveaux quartiers du 2^e district.

Il fut en outre président des Intercommunales du gaz et de l'électricité et des services industriels de la Ville de Bruxelles (eaux, égouts, plantations), dont il veilla à assurer la modernisation et à améliorer le rendement. De 1932 à 1936, Joseph Vandemeulebroek est membre de la Chambre des Représentants.

Il accède aux fonctions de bourgmestre de Bruxelles en vertu de l'arrêté royal du 28 novembre 1939 en remplacement d'Adolphe Max décédé. La guerre éclate quelques mois après cette nomination. Une période éprouvante commence pour le premier magistrat de la capitale. L'intégrité morale de cet homme probe ne consentait aucune collusion avec l'ennemi. Malgré lui, il a été atteint dans son honneur par l'ordonnance allemande du 7 mars 1941 contre le vieillissement des cadres de l'administration publique en Belgique. Cette ordonnance fixait à soixante ans l'âge maximum des édiles. Le 30 juin 1941, il fit placarder à travers la Ville une proclamation dans laquelle il expliquait à la population avoir reçu des autorités allemandes l'injonction de cesser d'exercer ses fonctions de bourgmestre sauf soumission à des lois contraires au serment prêté. De cette proclamation, il convient de retenir une phrase courageuse : « Je suis, je reste et je resterai le seul bourgmestre légitime de Bruxelles ». Le soir même il était arrêté et incarcéré à la prison de Saint-Gilles.

Un arrêté du 9 septembre 1941 paru au *Moniteur Belge* du 14 septembre 1941, pris par le secrétaire général du ministère de l'Intérieur Romsée, accordait la démission du bourgmestre de Bruxelles ayant atteint la limite d'âge de soixante ans.

Il est évident que cet arrêté a été pris contre la volonté du bourgmestre qui à cette époque se trouvait en résidence forcée à Berlaere près de Termonde. En 1943, il fut transféré au château d'Ecaussinnes et retenu dans les mêmes conditions pendant dix-neuf mois. A l'aube du 3 septembre 1944, il échappe à la surveillance —

relâchée — de ses geôliers et rentre secrètement à Bruxelles où, reprenant ses fonctions mayORALES, il accueille les premiers soldats du XXX^e corps d'armée britannique venus libérer la capitale.

A l'occasion du premier anniversaire de la Libération, en septembre 1945, le bourgmestre a eu l'honneur de remettre des diplômes aux chefs des armées alliées. Le Général Eisenhower, le Maréchal Montgomery et le Maréchal de l'Air Sir Coningham, le Général de Gaulle et Winston Churchill furent fait citoyens d'honneur de la Ville de Bruxelles tandis que le Lieutenant Général Smith, les Généraux Horrocx et Adair, le Colonel Piron et Monseigneur Micara, nonce apostolique reçurent le diplôme de Bourgeois de Bruxelles. En cette même année, Joseph Vandemeulebroek inaugura des voies publiques de la capitale rebaptisées aux noms de héros ou d'épisodes héroïques de la seconde guerre mondiale : les avenues Franklin Roosevelt ou de Stalingrad. Lorsque l'apaisement fut revenu dans la cité, le bourgmestre reprit le cours normal de son mayorat défendant les intérêts de la Ville et de ses concitoyens avec la même détermination. Il poursuivit son action d'urbanisation du 2^e district auquel il est resté attaché tout au long de sa vie.

Il s'investit personnellement dans les travaux du voûtement de la Senne en amont et en aval de Bruxelles et dans les travaux de la Jonction Nord-Midi. Il fut également à l'origine de la construction de nouveaux palais au Centenaire.

Durant l'après-guerre, il conserve les mandats de président ou d'administrateur de sociétés intercommunales dont il avait été investi dans l'entre-deux-guerres.

Si les vies civile et publique du personnage ont été jalonnées par l'octroi de nombreuses distinctions honorifiques nationales et étrangères, la fin de sa carrière politique a été couronnée en 1953 par la concession de noblesse et du titre de baron transmissible par ordre de primogéniture masculine. Prouvant, s'il était encore nécessaire, son attachement à Bruxelles, Saint-Michel apparaît tant dans les armes que sur le blason adopté par le bourgmestre. Il était d'ailleurs conscient des motifs qui ont présidé à l'octroi de cette haute distinction « Je sais bien que cet honneur ne s'adresse pas à l'homme mais plutôt à la haute fonction dont j'ai été investi au cours de la guerre ».

En 1954, nommé président du Comité exécutif de la Société de l'Exposition universelle de 1958, il n'a exercé aucune activité essentielle dans l'élaboration de cette manifestation. A partir de ce moment, Joseph Vandemeulebroek s'est retiré progressivement de la vie politique. La démission de ses fonctions mayorales a été acceptée par arrêté royal du 13 février 1956. Il a poursuivi toutefois son mandat de conseiller communal jusqu'à son décès en 1958, laissant une veuve et un fils.

Joseph Vandemeulebroek laisse le souvenir d'un homme actif, soucieux tant du bien-être de ses concitoyens que du rayonnement international de la capitale.

Iconographie : Buste exposé à l'Hôtel de Ville de Bruxelles (Escalier d'honneur) et des médailles.

Archives de la Ville de Bruxelles : *Fonds Cabinet du Bourgmestre*; Fonds du Secrétariat (Dossier personnel), *Fonds Affiches*. — Registre des procès-verbaux des séances du Conseil communal de Laeken 1908-1921; Dossier personnel Laeken. — *Bulletin Communal de la Ville de Bruxelles*, 1921-1958. — *Moniteur Belge*. — Archives de l'Université libre de Bruxelles; dossier personnel.

G. de Hemptinne et Ph. de Bounam de Ryckholt, *Lettres de noblesse octroyées par Sa Majesté Baudouin, Roi des Belges (1951-1991)*, Bruxelles, 1991, p. 275.

Danièle Hoslet

VAN DEN SEYLBURG, Jacques, prénoms déclarés à l'état civil : Jacobus, Ludovicus, Rosalia, peintre et pastelliste, né à Anvers le 6 mars 1884, décédé à Knokke le 11 août 1960.

Fils posthume de Louis Van den Seylberg, charpentier, de nationalité néerlandaise, et de Maria-Theresia Van Eynde, originaire de Geel.

Un problème se pose quant à l'orthographe exacte de son nom : en effet, l'artiste signait «J. van den Seylbergh» et tenait beaucoup à cette graphie. Cependant, les documents officiels, en ce compris son acte de naissance, portent la mention «Van den Seylberg», nom encore porté par ses descendants.

N'ayant jamais connu son père, Jacques Van den Seylberg est élevé à Geel par sa famille maternelle. Après avoir achevé ses humanités du degré

inférieur, il est inscrit, en 1898, à l'École de Dessin de Geel où il est l'élève du premier directeur de cet établissement, Jan-Baptist Stessens. En 1904, il s'inscrit à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers où il reçoit l'enseignement de Henri Houben avec lequel il restera d'ailleurs lié. L'année suivante, il opte pour la nationalité belge.

Le 6 septembre 1913, Jacques Van den Seylberg épouse Josephina-Maria De Meyer, originaire de Noorderwijk, près d'Herentals. Lorsque la guerre éclate, il est mobilisé et passe, avec son régiment, aux Pays-Bas où il est interné dans le camp de Zeist, à proximité d'Utrecht. A l'intérieur du camp, il dispose de son propre atelier et se livre, entre autres, à des restaurations d'œuvres locales. Il semble qu'il y ait bénéficié d'une certaine liberté et qu'il lui ait été loisible de rencontrer sa femme; en effet, une fille leur naît le 1^{er} octobre 1918.

Après la guerre, de retour en Belgique, il s'installe d'abord à Westerlo, puis, à partir de 1921, à Aarschot où il réalise, notamment, la restauration de *L'Adoration des Mages* de Gaspard De Crayer, endommagée lors de l'incendie de l'église Notre-Dame, en août 1914. De 1924 à 1940, sa production artistique est importante, de même que le nombre d'expositions auxquelles il participe. C'est durant la même période qu'il se lie avec divers artistes, dont James Ensor et Firmin Baes.

Lorsque éclate la seconde guerre, Van den Seylberg fuit dans le sud de la France; l'été 1940, il expose en Ardèche, à Annonay. Revenu en Belgique en 1941, il s'installe cette fois à Kessel-Lo puis, en 1943, à Spa où il est officiellement domicilié à partir de 1948. Il y expose à plusieurs reprises (à l'auberge de la Vieille France, au Casino et chez l'architecte Armand Micha). En 1950, il quitte Spa pour Knokke où un ami lui loue une villa nouvellement construite («La Garoupe»). Il s'y éteint le 11 août 1960.

Jacques Van den Seylberg a exposé aux quatre coins de la Belgique (Anvers, Bruges, Bruxelles, Gand, Ostende, Spa...), mais aussi à l'étranger (Amsterdam, Rotterdam, Madrid, Cardiff...). Ses œuvres ont également été acquises par une clientèle cosmopolite, répartie partout en Europe (la famille royale de Suède compte parmi ses clients), en Amérique et en Asie. Il aura néanmoins fallu attendre plus de vingt-cinq ans après sa mort pour qu'une rétrospective lui soit consacrée, à Aarschot, en 1988.

Dans l'ensemble de son œuvre, c'est le pastel qui occupe la place prépondérante, même si l'on rencontre quelques peintures à l'huile et miniatures, auxquelles il convient d'ajouter les travaux de restauration, encore mal connus. A quelques exceptions près, les œuvres de Van den Seylberg ne sont pas datées ce qui rend impossible l'établissement d'une chronologie et, partant, d'une évolution stylistique.

Mais, en définitive, cela importe peu car son œuvre est homogène, presque exclusivement vouée à la nature. Les paysages nostalgiques du Zwin, de Campine et des Fagnes y tiennent une grande place, à côté de sobres bouquets de fleurs, de pivoines particulièrement. Outre d'évidentes qualités de dessinateur et de coloriste, Van den Seylberg fait montre d'une telle sensibilité que l'on peut conclure, avec Eugène De Seyn, «qu'il peint en poète».

E. De Seyn, *Dictionnaire biographique des Sciences, des Lettres et des Arts en Belgique*, t. 2, Bruxelles, 1936, p. 1015. — L. Van Loock, *Les Interprètes du Zwin. J. Van den Seylberg (sic)*, dans *La Vigie*, n° 9, 2 mars 1951, p. 1 et 6. — A. Coeck (sous la direction de), *Retrospectieve Jacques Van den Seylberg*, Aarschot, 1988. — Ph. Vienne, *Jacques Van den Seylberg et Spa*, dans *Histoire et Archéologie Spadoises*, n° 73, mars 1993, p. 5-12.

Philippe Vienne

VANDER ELST, *Nérée*, Blanche, Paul, ingénieur, né à Laeken (Bruxelles) le 25 mai 1911, décédé à Zwiesel (Allemagne) le 17 août 1968.

Nérée Vander Elst est le fils de Gaston-Jean et de Marie-Thérèse Simons.

Il fait ses études secondaires à l'Athénée royal de Bruxelles, en section scientifique, entre 1924 et 1930.

Fait prémonitoire : en 1930, il est lauréat du Concours colonial. Il entre à l'Ecole polytechnique de l'Université libre de Bruxelles, dont il sort en 1935 avec le double grade d'ingénieur civil mécanicien et électricien et d'ingénieur des industries chimiques et électrochimiques.

Durant ses études, il collabore avec le professeur Auguste Piccard, passionné qu'il est par les mesures physiques de précision et par les ascensions stratosphériques.

Il est encore étudiant lorsqu'il est le coéquipier de Max Cosyns dans l'ascension stratosphérique du 18 août 1934 qui se termine par un atterrissage en Yougoslavie. Les interviews royales sont assez rares pour qu'on les mentionne. Le roi Léopold III est en villégiature à Lucerne et il commente pour l'envoyé spécial du *Soir*, Richard Dupierreux, l'exploit que vient d'accomplir Max Cosyns et son adjoint, Nérée Vander Elst.

« Cette réussite fait honneur à leur courage personnel, en même temps qu'elle apporte à la science en général et à la science belge en particulier, une des contributions les plus importantes que l'on ait enregistrées jusque-là dans le domaine des études relatives à la stratosphère et aux forces mystérieuses qui s'y développent. »

Et le Roi ajoute ce commentaire qui reste si actuel : « Un pays pareil au nôtre ne peut que s'élever en veillant à ce que l'intelligence et la culture soient servies autant qu'elles peuvent l'être par tous ceux qui veulent y consacrer leurs efforts. » (*Le Soir*, 16 juin 1934).

L'étudiant intelligent et passionné qu'est Nérée Vander Elst ne peut évidemment approfondir tous les cours. Aussi termine-t-il ses études « de manière satisfaisante », mais est-il courant de voir un étudiant qui est chevalier de l'Ordre de la Couronne (Belgique-1934) et grand officier de l'Ordre de Saint Sava de Serbie (1935)?

Pendant son service militaire qui suit, Vander Elst est détaché au laboratoire de l'armée pour les essais physiques des huiles et des tissus (septembre 1935 à octobre 1936).

Pendant les années 1935 et 1936, il est deux fois chargé de mission par le ministère de l'Instruction publique pour des recherches hydrologiques dans les Basses-Pyrénées.

A vingt-cinq ans, quel bagage de connaissances et d'expérience n'a-t-il pas accumulé?

Le 1^{er} janvier 1937, il entre à la Société financière de Transports et d'Entreprises industrielles que dirige le célèbre Heineman. La SOFINA le choisit à vingt-sept ans à peine pour une mission de longue durée en Argentine : l'organisation d'un consortium de transports (Corporation de Transports de Buenos Aires). Il a pendant trois ans la charge des négociations politiques et financières et des études de l'organisation industrielle du consortium. Il y consacre son intelligence, son imagination, son dynamisme et ses dons de négociateur.

La guerre est là. Mobilisé à Buenos Aires en février 1941, il gagne l'Angleterre où il arrive en juillet 1941. Il y rencontre le baron Albert de Dorlodot qui, mobilisé avec l'Institut royal Météorologique que dirigeait Jules Jaumotte, avait réussi à quitter La Panne par Dunkerque et à passer en Angleterre. Il y avait créé une section météorologique au sein de la Royal Air Force. Il recrute comme «pilot officer» trois valeurs scientifiques exceptionnelles : Odon Godart, Paul Ledoux et Nérée Vander Elst. A ces trois valeurs exceptionnelles, il faut ajouter un autre météorologiste belge, Simon De Backer, lui aussi passé en Angleterre, mais qui suivra une autre voie. Le 15 juillet 1940, il signe un engagement comme volontaire dans les forces françaises du Général de Gaulle, comme lieutenant. Dès octobre 1940, il devint chef du service météorologique de l'armée française en campagne et servira à Dakar, au Gabon et en Lybie.

Godart, Ledoux et Vander Elst reçoivent une formation accélérée à l'école météorologique anglaise de Gloucester. Les trois mousquetaires de la météo travaillent sur différents aéroports en Grande-Bretagne pour se retrouver comme «forecasters» (prévisionnistes) à l'aérodrome de Benson qui était la plus grande station de reconnaissance aérienne anglaise. En mars 1944, Ledoux et Vander Elst sont affectés à l'Air Ministry à Londres avec le grade de «Flight Lieutenant» dans des bureaux voisins de celui du baron de Dorlodot. Ils travaillent à l'extension des tables hygrométriques (détermination de l'humidité relative à partir des températures de thermomètres secs et mouillés) jusqu'à 50° C et à différents problèmes de météorologie synoptique, notamment celui de la prévision à longue échéance.

Le gouvernement belge, inspiré par le baron de Dorlodot, décide la mise sur pied d'un service météorologique au Congo belge et au Rwanda-Urundi.

En août 1944, Ledoux et Vander Elst sont envoyés en Afrique avec le Congo belge comme destination finale.

Un transport de troupes les dépose à Freetown en Sierra Leone. Ils séjournent deux semaines à Dakar pour se familiariser avec les méthodes utilisées par le service météorologique français et ils rejoignent le grand aérodrome militaire d'Ikeja (près de Lagos) au Nigéria où ils travaillent quelques semaines avec les météorologistes

anglais. Ils arrivent enfin à Léopoldville le 20 octobre 1944.

Un réseau de stations météorologiques installées avant guerre fonctionne au Congo sous la direction de Poncelet. Il dépend du service des télécommunications, ce qui est normal puisqu'il faut transmettre systématiquement les observations et communiquer certaines d'entre elles aux avions en vol. Ledoux, Vander Elst et les trois sous-officiers qui les accompagnent sont détachés à ce service, bien que militairement leur station-mère reste Ikeja. Le chef de ce petit groupe est Nérée Vander Elst.

Les autorités coloniales avaient fixé la station météorologique centrale à Stanleyville dans un bâtiment spacieux et confortable, en lisière du champ d'aviation. La station fut rapidement opérationnelle. Les observations du réseau parvenaient quatre fois par jour et bientôt des cartes synoptiques furent dressées régulièrement avec l'aide d'employés africains. Leur interprétation posait problème, car les facteurs principaux de la météorologie des régions tempérées (masses d'air différentes, fronts, balance géostrophique) perdent pratiquement toute signification. La seule possibilité de prévision consiste à détecter les lignes d'orages, longues parfois de centaines de kilomètres, à suivre leur mouvement assez régulier d'est en ouest et à interpréter. Mais pour ce faire, on ne disposait ni d'observations de nuit, ni de radiosondages. Les vols militaires qui auraient pu fournir des indications étaient peu fréquents. Aussi le service était-il limité.

Paul Ledoux et Nérée Vander Elst sont rappelés en Europe en septembre 1945. Ils y arrivent en octobre après une suite d'escales côtières africaines, au hasard des vols militaires et des places disponibles, au gré de l'esprit d'initiative de Nérée Vander Elst, «ami gai et fidèle» dit Paul Ledoux.

Au début de 1946, c'est la démobilisation. L'équipe se dissout. Paul Ledoux va devenir professeur à l'Université de Liège et le grand astrophysicien que l'on sait.

Nérée Vander Elst, médaille commémorative de la guerre 1940-1945 avec étoile de volontaire, reprend ses fonctions à la SOFINA.

La même année, il est collaborateur météorologiste de l'expédition Piccard-Cosyns du premier bathyscaphe réalisé avec l'aide du FNRS, dont j'avais dessiné les hélices carénées (mai à juillet 1946).

En octobre 1946, Nérée Vander Elst est nommé chef du Service météorologique du Congo belge, qui deviendra ultérieurement un service de météorologie et de géophysique. Ivan de Magnée et P. Herrinck ont parfaitement synthétisé l'œuvre accomplie dans l'éloge de Nérée Vander Elst qu'ils ont prononcée devant l'Académie royale des Sciences d'Outre-mer : « Pendant 14 années, il déploie dans l'exécution de cette mission une énergie peu commune et un talent organisateur hors pair, qui aboutissent à la création non seulement du magnifique complexe météorologique et géophysique de Binza, mais aussi des centres de géophysique d'Elisabethville et de Bunia, d'un vaste réseau moderne d'observations météorologiques couvrant le Congo et le Rwanda-Urundi, et des centres de prévision de Léopoldville, d'Elisabethville, de Stanleyville et d'Usumbura. Il faut encore mentionner que le complexe de Binza équipé des moyens les plus modernes comportait déjà à cette époque un ordinateur électronique.

Enfin, pour obtenir du réseau météorologique des données de base de haute qualité, une école d'observateurs avec internat a été instaurée à Binza.

Cette entreprise qui donnait à l'institution une dimension supplémentaire de caractère social, fut couronnée de succès ».

Pendant cette période, Nérée Vander Elst a représenté la colonie lors des conférences météorologiques internationales, notamment lors des réunions de la commission régionale de l'Afrique de l'Organisation météorologique mondiale. Il y était très écouté, car le Service météorologique du Congo belge était d'un niveau scientifique dépassant ce qui existait sous les tropiques dans d'autres régions du monde.

Ajoutons encore qu'il a assuré par deux fois la direction intérimaire du Service des Télécommunications du Congo pendant six mois.

La jonction de l'intelligence, des talents de négociateur, de l'enthousiasme qu'il savait insuffler à une équipe ont fait merveille. Son action a implanté solidement au Congo la notion de la complémentarité de la recherche scientifique et des progrès économique et social.

L'indépendance du Congo en 1960 amène Nérée Vander Elst à quitter ses fonctions en Afrique, malgré une réussite exemplaire. Il terminait ainsi une période de satisfactions professionnelle et humaine dont il parlait avec

nostalgie. Il aimait les nombreux déplacements qu'il était amené à faire dans des régions dont il se plaisait à découvrir tous les aspects avec cette curiosité insatiable qu'il témoignait aux hommes et aux choses. Il suffit de parcourir la liste des comités et commissions dont il fit partie pour être convaincu que tout ce qui concernait l'apport de la science au développement du Congo l'intéressait : météorologie, géophysique, climatologie, sans oublier les sciences nucléaires. Il fut en effet fondateur et secrétaire permanent de la Commission des sciences nucléaires du Congo et il siégea au Conseil de Gestion du Centre nucléaire de Léopoldville, créé à l'initiative de Monseigneur Luc Gillon, à l'époque recteur de l'Université Lovanium.

A son retour en Belgique, Nérée Vander Elst entre tout naturellement au Centre d'Etude nucléaire (CEN - 1^{er} janvier 1961) créé en 1952, sous l'impulsion de Pierre Ryckmans, commissaire à l'Energie atomique et gouverneur général honoraire du Congo belge. Le Conseil d'Administration du CEN le nomme directeur général adjoint dès le 26 janvier 1961. Une nouvelle période s'ouvre pour lui. Elle sera féconde, mais hélas trop courte : sept ans.

Le CEN lui-même a synthétisé, dans un *In memoriam Nérée Vander Elst*, ce que fut son action multiple scientifique, organisationnelle, administrative. Chargé des questions budgétaires et financières, c'est lui qui met en place, en se basant sur les conclusions d'une étude du Bureau Gombert, mais en les amplifiant largement, une comptabilité analytique très complète, donnant à la Direction et aux différents services, dans les vingt jours, les résultats du mois écoulé et ceci malgré la complexité de l'organisation du Centre et le grand nombre de tâches. Lorsque le Conseil national de la Recherche scientifique, nouvellement créé, entreprit de revoir l'organisation de la recherche en Belgique, ce sont Julien Goens, directeur général, et Nérée Vander Elst, qui mènent à bien des négociations ardues et difficiles, malgré une position de départ du CNPS très critique vis-à-vis du Centre. C'est aussi l'occasion d'une révision des présentations budgétaires et comptables pour satisfaire le plan comptable du CNPS. Ensuite, en collaboration avec la SOBEMAP, il entreprend d'introduire l'application de la programmation aux projets les plus importants du Centre, notamment tous ceux entrant dans le cadre du programme nu-

cléaire belge. Il joue un rôle déterminant pour l'avenir du département de radiobiologie avec le but de clarifier le statut du département et de lui assurer une stabilité financière. Il a la satisfaction de voir les recherches radiobiologiques intégrées au programme nucléaire belge. Il représente avec intelligence et efficacité la Direction du CEN au Comité consultatif du département. Nérée Vander Elst avait la conviction que les radioisotopes fourniraient les premières applications bénéfiques à l'homme de l'énergie atomique, avant même la production d'énergie électrique par voie nucléaire. C'est tout naturellement qu'il est membre du Comité de liaison de l'accord CEA-CEN-SORIN pour la production de radioéléments et de molécules marquées.

Autre initiative : faire bénéficier les entreprises de l'expérience acquise par les services médicaux du CEN. A cette fin, il œuvre pour la création de SIMETHA dont il assume la présidence.

En tant que directeur général adjoint, il est chargé de toutes les liaisons avec la Belgonucléaire, l'Euratom, l'UKAEA, le SERAI, le CNRM, les universités et bien d'autres organismes. Dans ce cadre, il assume la présidence du Comité de Gestion de la convention d'association CEN-Belgonucléaire.

Dès son entrée au centre, il fait partie du Comité de Gestion du réacteur à haut flux neutronique BR2. Il ne ménage pas ses efforts pour que la poursuite de son exploitation soit assurée, malgré un contexte peu favorable sur le plan national et international. Dans ce cadre, il a été un promoteur décidé de la collaboration avec la Gesellschaft für Kernforschung (G f K) de Karlsruhe qui a assuré l'avenir du réacteur pour plusieurs années dans la décennie soixante.

Quelle joie c'eût été pour lui de savoir que la poursuite de l'exploitation de cet outil remarquable a été assurée avec succès et que sa prolongation est envisagée (1996).

Pleinement conscient de l'importance des ressources humaines, il parvient à promouvoir un nouveau système de classification inspirée par l'exemple d'autres organismes nucléaires. C'est tout naturellement qu'il est membre de la délégation patronale au Conseil d'Entreprise.

Julien Goens a parfaitement défini tous les éléments qui font que l'activité de Nérée Vander Elst était si féconde dans tous les domaines. Citons-le : « Nérée Vander Elst était un humaniste qui avait des vues originales sur tous les grands

problèmes actuels. Ses relations avec ses collègues et ses subordonnés étaient tout imprégnées du réalisme indulgent avec lequel il jugeait la nature humaine. Il était par essence même un conciliateur et il eut souvent l'occasion de faire preuve de cette qualité tant à l'intérieur de notre entreprise que dans ses relations avec les organismes gouvernementaux et les sociétés privées belges et étrangères avec lesquelles nous avions à traiter. Bien que ses fonctions chez nous aient été plus orientées vers le domaine financier et administratif, il gardait une curiosité active pour le domaine scientifique, plus particulièrement pour les activités de nos laboratoires en radiobiologie et en production et utilisation des radioéléments artificiels. Il avait conservé, en outre, un penchant pour les mathématiques pures et prenait plaisir à exposer à nos jeunes mathématiciens certaines de ses vues nouvelles sur des aspects de la théorie des nombres où il était passé maître. On peut dire qu'il a réalisé chez nous la synthèse rare d'un administrateur épaulant chacune de ses décisions par une connaissance plus que cursive des domaines scientifique et technique qu'il avait à gérer. Nérée Vander Elst avait la confiance de tous et savait galvaniser les énergies. Toute initiative, toute idée, même la plus extravagante, suscitait son enthousiasme. Il était le premier à fournir sa collaboration pour en vérifier la possibilité de réalisation et si un problème difficile se présentait, il n'hésitait jamais à l'aborder lui-même. Sa grande maîtrise des mathématiques était une aide précieuse pour tous ses collaborateurs ».

Nérée Vander Elst avait été élu correspondant de la Classe des Sciences de l'Académie royale des Sciences d'Outre-mer dès 1947. Il en devint membre titulaire en 1964.

Tel est l'homme qui, au faite de son épanouissement, en pleine vigueur intellectuelle, est brutalement fauché, en vacances, en s'adonnant à l'un de ses plaisirs favoris, la pêche, à Zwiesel en Allemagne, alors que sa mission normale n'est pas accomplie et que son rôle familial n'est pas terminé. Nérée Vander Elst avait épousé Patricia Jordan et était père de quatre fils. Patricia Vander Elst a joué un rôle de pionnière de l'immédiat après-guerre dans une technique qui s'est depuis très largement développée : la traduction simultanée.

Il est l'illustration même du célèbre poème de Rudyard Kipling : *ff*. En 1960, il avait vu l'œu-

vre de sa vie détruite, réduite à néant. Il avait su recommencer, reconstruire avec le même élan du cœur et de l'esprit et refaire en sept ans une nouvelle œuvre.

I. Magnée et P. Herrinck, *Nérée Vander Elst (25 mai 1911 - 17 août 1968)*, dans *Académie royale des Sciences d'Outre-mer. Bulletin des séances*, 1969, n° 1, p. 119-121, portrait photographique.

André L. Jaumotte

VAN HOEGAERDEN, Paul, Victor, Marie, ministre d'Etat, industriel et parlementaire, né à Bruxelles le 17 octobre 1858, décédé à Harre (Luxembourg) le 24 juillet 1922.

Paul-Victor-Marie Van Hoegaerden appartenait à la bourgeoisie bruxelloise; sa famille paternelle et maternelle comptait de nombreux notables, magistrats, industriels et diplomates. Son père, fondateur de plusieurs usines textiles, fut appelé au conseil d'administration de la Caisse générale d'Epargne et de Retraite dès sa fondation en 1865 et le présida jusqu'à sa mort en 1905.

Entré à la Banque Nationale en qualité de membre du Comptoir d'Escompte de Bruxelles en 1869, il en devint directeur en 1870, vice-gouverneur en 1880 et gouverneur de 1891 à 1905.

Après de brillantes études, Paul Van Hoegaerden, était reçu docteur en droit le 20 juillet 1880 et s'inscrivait au Barreau de Liège; il épousait quelques mois plus tard, le 20 avril 1881, Gabrielle-Marie-Elise Braconier, union qui déterminait son installation à Liège et la suite de sa carrière.

Son beau-père, Frédéric Braconier (1826-1912), sénateur de Liège et bourgmestre de Modave, en dehors de son activité principale de gérant des houillères familiales, détenait de multiples mandats publics et privés. Il associa son gendre à ses affaires et influença incontestablement ses carrières professionnelle et politique.

Bien qu'inscrit à la Cour d'appel jusqu'à sa mort, Paul Van Hoegaerden, ne consacra que peu de temps à cette activité manifestement accessoire.

Associé par son beau-père à la gestion des houillères familiales, il prit, en raison de sa formation juridique, une part importante dans la transformation des entreprises de la famille Braconier en sociétés anonymes. Il devint adminis-

trateur des principales et dirigea des conseils d'administration de 1912 à 1922. Sous l'égide de J. Andrimont, il créa en 1897 avec Frédéric Braconier l'Association charbonnière qui devint le Syndicat des Charbonnages liégeois, sorte de cartel local dont il fut ensuite le président. Son activité industrielle ne se limita pas à l'industrie charbonnière; il détint des mandats importants dans la sidérurgie belge et étrangère, dans les travaux et les transports publics tant en Belgique que dans différents pays européens tels que l'Italie et l'Espagne, dans l'industrie chimique, le textile par tradition familiale, l'immobilier, les transports maritimes. Aucun secteur économique n'échappa à son activité qui déborda largement les frontières de la Belgique. Il fut, avant la constitution de l'Europe, un capitaliste européen. Les activités industrielles et financières de Paul Van Hoegaerden furent étroitement liées. Ses mandats industriels l'amènèrent à participer à la gestion du Crédit général liégeois, institution bancaire créée en 1865, dont son beau-père était administrateur; il en devint l'administrateur et participa à la création de diverses sociétés de crédit et de banques en Belgique (Caisse commerciale de Bruxelles et Crédit Anversois, notamment). Sa compétence financière en fit un censeur de la Banque Nationale et un dirigeant de la Caisse générale d'Epargne et de Retraite, mandats où il succédait à son père.

Capitaliste et financier tourné vers l'avenir, il fut le premier à suggérer la création au sein de la Banque Nationale d'une Société de Crédit à l'Industrie.

Paul Van Hoegaerden fut reçu par l'Association libérale de Liège le 21 février 1882 sous le patronage prestigieux d'Emile Dupont et de Xavier Neujean. Conseiller provincial le 23 mai 1888, il trouva le temps d'influencer plusieurs débats importants tels que celui concernant le développement de sociétés de secours mutuels, celui sur l'aménagement des voies navigables et l'établissement des chemins de fer vicinaux.

Membre de la Chambre des Représentants le 14 juin 1892, à 34 ans, il se déclara partisan de l'extension du droit de suffrage qu'il liait au développement de l'instruction obligatoire; il vota avec ses amis libéraux contre le projet de suffrage universel tempéré par le vote plural qui fut adopté le 18 avril 1893.

Il fut la victime du nouveau mode de scrutin aux élections de 1894 et quitta la vie parlemen-

taire jusqu'en 1912 en continuant à militer activement au sein de l'Association libérale dont il devint le président.

Après un bref passage au Sénat pendant l'année 1912 au titre de suppléant, il réintégra la Chambre des Représentants le 24 mai 1914 qu'il ne devait quitter qu'à sa mort et où il défendit avec vigueur et autorité les principes du libéralisme dans la période de reconstruction qui suivit la guerre 1914-1918.

Il fut nommé ministre d'Etat le 21 novembre 1918 et fit partie de différents comités chargés de la restauration économique et financière de la Belgique.

Féconde, son activité politique fut le résultat d'un travail acharné et d'une compétence reconnue même par ses adversaires.

En dépit de ses multiples charges, Paul Van Hoegaerden trouva le moyen de faire une carrière brillante dans la garde civique liégeoise dont il fut, jusqu'en 1908, major commandant le bataillon des chasseurs-éclaireurs. Cette carrière lui valut de nombreuses distinctions honorifiques.

En 1904, Paul Van Hoegaerden était devenu président du comité de propagande de la future Exposition universelle de Liège de 1905; il participa activement à l'organisation de celle-ci notamment au sein de la commission spéciale chargée du budget et de la commission chargée de l'accueil des participations étrangères.

Philanthrope, il se dépensa pour promouvoir les sociétés de secours mutuels et leur donner les moyens de subsister, il créa et subventionna diverses œuvres en faveur de la classe ouvrière, hôpital, lavoirs, colonies scolaires.

Pendant la période 1914-1918, après avoir assuré la sauvegarde de l'avoire de la Banque Nationale par son transfert en Angleterre, Paul Van Hoegaerden fut à la base de la création d'un comité d'approvisionnement et d'hygiène qui fut fondé le 21 septembre 1914 pour assurer le ravitaillement de la population.

A sa mort, Paul Van Hoegaerden ne laissait à ses deux enfants qu'une fortune relativement modeste en regard de l'importance de ses activités.

Il avait perdu sa première fille, Claire en 1904; la seconde, Thérèse, avait épousé un rentier, le baron de Rosen de Borgharen; son fils, Jacques, ingénieur civil, fit carrière à la Société Ougrée-Marhay et succéda à son père dans la gestion de nombreuses sociétés.

Paul Van Hoegaerden fut enterré civilement et inhumé dans le caveau familial qu'il avait fait construire dans le cimetière d'Esneux.

Rien ne destinait Paul Van Hoegaerden, Bruxellois d'origine flamande, à devenir une personnalité liégeoise. Juriste de formation, il eut une carrière professionnelle et politique exceptionnellement féconde et une vie sociale fort active. Indéniablement orienté et favorisé par son alliance avec la famille Braconier à laquelle il s'associa étroitement, il possédait cependant au plus haut degré l'esprit d'entreprise, le sens des affaires et de l'organisation qui lui permirent d'acquérir une influence et une notoriété nationales. Au contact d'industries très diverses au sein desquelles la finance eut une importance déterminante, il acquit une vaste compétence qui lui valut considération et mandats. Libéral conservateur, adversaire irréductible de l'interventionnisme de l'Etat, profondément anticlérical, il fut un des derniers représentants de la lignée de Frère-Orban dont il était un fervent admirateur.

Dynamique, combatif et autoritaire, Paul Van Hoegaerden fut sans doute plus un homme d'affaires qu'un politicien malgré la compétence dont il fit preuve à la Chambre et au Sénat, les éminents services qu'il rendit à son parti et la place prépondérante qu'il tint au sein de l'Association libérale liégeoise.

Archives de l'Etat, à Liège : fonds des Hypothèques, fonds des Notaires; Archives d'entreprises; fonds Gosson-Kessales. — Archives de la Ville de Liège : Etat civil, Enregistrement. — Archives du Parti libéral à Liège. — Archives de la Ville de Bruxelles : Enregistrement. — Archives privées de la famille Rosen de Borgharen.

N. Cautier-Mathy, *Braconier Frédéric*, dans *Biographie Nationale*, t. 41, 1979-1980, col. 35-40. — N. Cautier-Mathy, *Industrie et politique du pays de Liège. Frédéric Braconier, 1826-1912*, dans *Revue Belge d'Histoire contemporaine*, t. 11, 1980, 1-2, p. 3-85. — M.-L. Gérard, *Paul Van Hoegaerden*, dans *Le Flambeau*, septembre 1932, p. 267-277. — D. Horent, *Paul Van Hoegaerden*, Liège, 1932. — *Monsieur Paul Van Hoegaerden, Ministre d'Etat*, Liège, 1923. — L. Robin, *La descendance de Jean Van Hoegaerden*, Bruxelles, 1951.

Nicole Plumier-Laguesse

VAUTIER, *Emile*, Maximilien, François, officier, né à Bruxelles le 14 juillet 1821, décédé à Evere (Bruxelles) le 9 janvier 1886.

Fils d'Edmond, François, Joseph, négociant, natif de Lille et de Julienne, Françoise, Colette Morel née à Gand, Emile Vautier entre à l'École Militaire le 12 janvier 1839 en qualité d'élève de la 5^e promotion, section artillerie et génie. Y entrent en même temps Camille Jacmart qui lui succédera au commandement de l'École en 1885 et Henri-Alexis Brialmont qui sera un des plus grands ingénieurs militaires du siècle.

Elève sous-lieutenant le 19 mars 1841, il est admis définitivement dans l'artillerie en septembre 1843 et sort de l'École en 1844.

Les qualités militaires qu'il a montrées durant ses études à l'École le désignent, tout naturellement, pour servir dans les batteries à cheval, considérées comme l'élite de l'arme. Il y passe le grade de sous-lieutenant et la plus grande partie de celui de lieutenant.

En 1852, il est détaché à l'École Militaire comme répétiteur du cours d'artillerie et, dans cette position, il devient capitaine en second et capitaine-commandant. Il est nommé professeur de ce cours et le reste jusqu'à sa promotion au grade de major en 1869.

Délégué de la Belgique à l'Exposition internationale de Paris en 1867, il y a été rapporteur, pour plusieurs sections, du jury de la classe XXXVIII (armement).

Après avoir passé tous ses grades d'officier supérieur à la troupe et s'y être fait remarquer par ses aptitudes militaires et ses connaissances techniques, il est appelé comme général-major, en 1879, à prendre le commandement de l'École Militaire, succédant ainsi au lieutenant général Liagre.

Dans le domaine des études, son commandement se manifeste par plus de rigueur pour les examens d'admission. Pour les programmes de l'École, il s'attache plus particulièrement à l'enseignement de la littérature; il demande en vain l'organisation d'un laboratoire de chimie appliquée. En ce qui concerne la discipline, il doit intervenir énergiquement pour rétablir la bonne

entente entre les promotions. Comme la surveillance des officiers-inspecteurs des études s'est révélée souvent inefficace, il la renforce en choisissant, parmi les meilleurs élèves, certains gradés qui peuvent agir de manière plus constante et plus susceptible d'inspirer confiance.

Le 2 mai 1884, devant les élèves rangés dans la cour d'honneur, le lieutenant général Vautier reçoit le prince Baudouin qui va participer aux travaux de la 35^e promotion de l'infanterie et de la cavalerie. Le roi Léopold II présente le prince en ces termes : « Je vous amène mon neveu avec bonheur et confiance. Je suis heureux de saisir cette occasion de remercier le personnel de l'École Militaire des services éminents qu'il rend à l'armée et par conséquent au pays car ce n'est pas à vous que je dois dire combien les intérêts du pays et de l'armée sont intimement unis. J'ai la certitude que vous mettez tout votre zèle à maintenir l'École à la hauteur de ses anciennes traditions ».

Un autre événement important du commandement du général Vautier est la célébration, en 1884, du cinquantième anniversaire de l'École.

Au début de 1885, le général Vautier sent les premières atteintes du mal qui l'emportera. Il est déchargé de ses fonctions le 3 mars 1885. Il meurt le 9 janvier 1886, unanimement regretté.

Chef de grande allure, il a su maintenir l'École Militaire à la hauteur où ses prédécesseurs, les lieutenants généraux Chapelié, Nerenburger et Liagre l'avaient portée.

Iconographie : Portrait peint par Le Roy et achevé par Herbo.

Archives de la ville de Bruxelles. — Archives de Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles.

V. Deguise, *Histoire de l'École Militaire de Belgique*, Bruxelles, 1895. — *Histoire de l'École Militaire, 1834-1934*, Bruxelles, 1935, p. 52-54.

Emile Thomas

W

WILLIÈME, *Ferdinand, Joseph*, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, né à Awenne le 25 novembre 1826, décédé à Mons le 15 octobre 1883.

Septième et dernier enfant d'une famille de paysans pauvres, il mène d'abord paître les quelques vaches de la maison; le village n'a pas d'école primaire. Lorsqu'en 1842 ses parents vont habiter Bras, il peut enfin être scolarisé. Distingué par l'instituteur, ce dernier engage les parents à faire des sacrifices nécessaires pour l'envoyer suivre les cours normaux gratuits organisés en été par l'évêché de Namur. Admis dans le cours supérieur après examen, il obtient le certificat de capacité pour l'enseignement primaire en deux ans de formation estivale. De 1848 à 1850, Willième est instituteur dans une petite commune du canton de Paliseul. Pendant cette période, il étudie le grec et le latin sous la direction de l'abbé Coppine, curé d'Offagne et ancien professeur de poésie. Surveillant au collège communal de Tirlemont en 1850, il perd ce poste à la suite d'un malentendu. Il se rend ensuite à Louvain où il vivote de quelques leçons particulières et, après bien des privations, il arrive à achever une année d'études pour pouvoir subir, le 23 septembre 1851, l'examen d'entrée à l'université : inscrit en sciences naturelles, il doit bientôt abandonner la partie faute de ressources. A peine rentré chez ses parents, il est rappelé par le vice-recteur qui, touché par ces circonstances, le protège et lui permet d'achever la médecine, de devenir préparateur d'anatomie et interne en chirurgie dans le service du professeur Maximilien Michaux (1808-1890). Doté de la bourse du gouvernement, il passe l'hiver 1857-1858 à Paris avant de s'établir à Mons en juillet 1858.

De 1865 à 1867, il est médecin du bureau de bienfaisance. Homme de cœur, il se dévoue pendant la redoutable épidémie cholérique de 1866. En 1870, lors de la guerre franco-allemande, il

se rend à Metz et organise l'ambulance de l'esplanade avec le docteur Niederkorn.

Willième sera médecin de l'École normale, de l'Hospice des femmes aliénées, secrétaire de la Commission médicale provinciale du Hainaut et surtout chirurgien de l'Hôpital civil.

Dépassant le cadre d'une honnête pratique chirurgicale, il publie en 1868 une étude sur les dyspepsies qui lui vaut, le 6 novembre 1869, d'être élu membre correspondant de l'Académie royale de Médecine de Belgique dont il sera promu titulaire le 28 octobre 1876 (A.R. du 16 novembre 1876).

En 1870, il donne une brochure sur le chloral tandis que l'Académie accepte d'insérer dans un bulletin la relation détaillée d'une opération hardie en dépit de la réticence de la plupart des chirurgiens belges : la résection sous-périostée étendue d'une grande partie de la diaphyse humérale dans un cas de fracture ouverte de l'extrémité inférieure de cet os.

Diffusées par le Lyonnais Léopold Ollier (1830-1900), les résections sous-périostées étendues utilisant la faculté ostéogénétique du périoste à l'état normal et pathologique, ont permis d'éviter, en cette période prépastorienne, bien des amputations ou des ostéomyélites aiguës ou chroniques.

LargeMENT utilisée au cours de la guerre 1914-1918, cette technique a disparu grâce aux progrès de l'asepsie et de l'antisepsie pour faire place aux procédés modernes d'ostéosynthèse dont notre compatriote Albin Lambotte (1866-1955) fut un des initiateurs.

Ferdinand Willième est l'auteur des articles suivants : *Théorie et pratique. Des dyspepsies dites essentielles. Leur nature et leurs transformations*, Mons, 1868; *Sur les propriétés physiologiques et thérapeutiques du chloral*, Bruxelles, 1870; *Fracture comminutive de l'extrémité inférieure de l'humérus avec large plaie pénétrante*

de l'articulation du coude; ablation des esquilles et résection sous-périostée immédiate d'une grande partie de la diaphyse humérale sortant par la plaie; reproduction des parties osseuses enlevées; formation d'une nouvelle tête articulaire; mouvement d'extension et de flexion de l'articulation conservé, dans *Bulletins de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, 3^e série, t. 4, 1870, p. 644-704. Citons enfin : *Observations et réflexions pour servir à l'histoire des lésions du rachis*, dans *Bulletins de l'A-*

cadémie royale de Médecine de Belgique, 3^e série, t. 8, p. 1063 et suiv.

L. Gallez et L. Gallez, *Histoire de l'Académie royale de Médecine de Belgique (1841-1902)*, dans *Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie royale de Médecine de Belgique*, coll. in-8°, t. 16, Bruxelles, 1904, p. 192, 245, 409, 410. — F.-A. Sondervorst, *Histoire de la médecine belge*, Zaventem, 1981, p. 229-230.

Roger Darquenne

Z

ZURSTRASSEN, Marie, Luc, William, Louis, baron, ingénieur textile, industriel, homme d'affaires, sénateur, né à Heusy le 24 août 1892, y décédé le 8 octobre 1971.

Fils de Louis Zurstrassen, ingénieur civil (ULg), industriel (1858-1930) et de Marie Renkin (1873-1952), il est issu d'une ancienne famille établie à Warendorf en Westphalie dès le XVI^e siècle. Ses ancêtres, bourgeois et déjà fabricants de draps émigrèrent à Verviers dès le début du XIX^e siècle. Ils nouèrent des alliances avec des familles de notables et d'industriels verviétois.

Louis Zurstrassen effectua des études d'ingénieur textile à l'Ecole supérieure des Textiles de Verviers, puis entra dans la société Hauzeur-Gérard fils, une filature que son père dirigeait et devint très rapidement associé-gérant. Il exerça également des fonctions de président des sociétés Imperia, Utxebel, Anciens Etablissements Le Peigné, Etablissements Bettonville, vice-président des Ateliers de Constructions de la Meuse, administrateur de Gazelec, Azote et produits chimiques de Marly, Electricité de l'Est. Il présida la Fédération patronale de l'Industrie textile de Verviers jusqu'en 1949, ainsi que l'Association des Peigneurs de Laine.

Il fut un grand patriote : de 1912 à 1914, il fit partie de la Garde civique et d'octobre 1914 à mai 1919, il effectua son service militaire comme brigadier, combattit avec bravoure et obtint la médaille du Volontaire Combattant 1914-1918, la Croix de Guerre 1914-1918 avec palme, la Croix Civique 1914-1918 et la Croix de Feu. Poursuivant sa carrière dans le cadre de réserve de la cavalerie, il possédait le grade de capitaine-commandant lorsque éclata la seconde guerre mondiale. Louis Zurstrassen joua un rôle de premier ordre comme commandant dans l'Armée secrète, séjourna quelque temps en France, soutint à fond la Résistance et favorisa l'évasion de soldats du Commonwealth, ce qui lui valut en

novembre 1944 des remerciements de la Sûreté de l'Etat belge et un certificat de «Chief Marshal, Deputy Supreme Commander Allied Expeditionary Force», la Croix de Guerre 1940 avec palme et la Médaille de la Résistance. Il termina sa carrière militaire comme major de réserve honoraire et, à la fin de sa vie, il était également officier de la Légion d'honneur.

C'est en 1946 que Louis Zurstrassen fut présenté pour présenter sa candidature aux élections législatives sur les listes du Parti social chrétien (PSC). Il accepta et, jusqu'en 1961, il siégea comme sénateur de l'arrondissement de Verviers et y fut très actif, s'intéressant notamment aux Affaires économiques et à la Défense nationale, il fut d'ailleurs membre de ces deux commissions. Rapporteur de nombreux projets de loi et budgets, il prononça plusieurs discours sur l'organisation de l'économie et, en 1948, il encouragea la création de conseils d'entreprise où siégeaient des représentants des syndicats. Au Congrès international textile de la même année, il convia les ingénieurs à collaborer à la grande promotion ouvrière qui sera «le levain de la paix sociale et une étape de plus dans l'adoucissement de la peine des hommes». Ce discours sera reproduit in extenso dans le journal socialiste verviétois *Le Travail* qui le jugea intéressant.

Par ses interventions publiques et ses prises de position, Louis Zurstrassen confirma l'opinion que le politicien Pierre Kofferschlager avait de lui : le patron le plus social de l'arrondissement. Lors de la Question royale, Louis Zurstrassen favorisa le retour du roi Léopold III, légitimement rappelé au pays par une large majorité des Belges qui s'étaient exprimés par référendum. Il œuvra pour la paix scolaire en encourageant la conclusion du Pacte de 1958 signé par les partis politiques.

Louis Zurstrassen s'intéressa également à la presse. Ami personnel du directeur de *La Libre*

Belgique, il put se servir des colonnes de ce journal pour diffuser ses idées. De 1946 à 1956, il fut le soutien et l'animateur du journal catholique verviétois *Le Courrier du Soir*.

Le 23 mars 1955, Louis Zurstrassen obtint concession de noblesse et titre de baron transmissible par ordre de primogéniture masculine.

De son mariage avec Marie-Josèphe Le Bon de Lapointe à Paris en 1919, il eut quatre enfants : Gérard né en 1920, Françoise, née en 1921 qui épousa Charles de Kerchove de Denterghem de Pinto, Hubert né en 1923 et Louis-Didier né en 1926.

Archives communales de Verviers : *Biographies du personnel politique verviétois, Mandataires politiques, Généalogies*. — Archives de la famille Zurstrassen : documents inédits, propriété de Monsieur Joseph Zurstrassen, Château de Rouheid à Heusy. — M. Lang, *Archives de la famille Zurstrassen*, classement réalisé à Munster, 1987, portraits photographiques.

Annales Parlementaires de Belgique - Sénat, sessions ordinaires, 1946-1949, 1950, 1961; sessions extraordinaires, 1949, 1951, 1954. — *Dossier parlementaire de Louis Zurstrassen*. — *Le Courrier*, 1971, portrait photographique le 9 octobre 1971. — *Le Courrier du Soir*, 1948. — *L'Indépendant*, 1959. — *L'Intermédiaire des Généalogistes*, 1955, 1965, 1966. — *Moniteur belge*, 1982. — *Le Moniteur textile*, 1951. — *Münsterische Zeitung*, 1958. — *Neuer Emsbote*, 1955. — *Le Parchemin*, 1965 à 1967, 1969. — *Le Travail*, 1948. — *Archives verviétoises, Portraits verviétois*,

série L-Z, pl. 104, Verviers, 1946. — Association des ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège, *Mémorial du Cinquantenaire, 1847-1897*, Liège, 1898. — Association des ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège, *Mémorial du 75^e anniversaire, 1847-1922*, Liège, 1925. — P. du Bois de Ryckholt et X. de Ghellinck Vaernewyck, *Recueil de tableaux de quartiers de noblesse des familles nobles du Royaume de Belgique, 1948-1966*, Bruxelles, 1966, p. 6. — C. Buyens, *Notice biographique : Louis Zurstrassen*, Bruxelles, 1988 (travail d'étudiant). — *Descendance de Joseph et Louise Zurstrassen, Album du Bicentenaire*, Verviers, 1990 (avec portrait photographique p. 18). — G. Gérard, *La descendance d'Augustin de la Saulx de Gulchen, 1734-1805, dernier wantmaître du duché de Limbourg*, Andenne, 1967. — I. Gérard, *Armée secrète, souvenirs de commandement*, Bruxelles, 1952. — G. de Hemptine et O. Coomans de Brachène, *Etat présent de la noblesse du Royaume de Belgique*, t. 22, Bruxelles, 1970, p. 174, portrait photographique. — *Le Livre bleu*, Bruxelles, 1950, p. 532. — R. Lemarchal, *Quelques familles de Verviers*, Verviers, 1951, p. 268. — P. Léon, *Dictionnaire des rues de Verviers*, t. 1, Verviers, 1977. — F. Michielsen et S. Taylor, *Who's who in Belgium and Grand Duchy of Luxembourg*, Bruxelles, 1962. — P. Van Molle, *Le Parlement Belge 1894-1969*, Ledeberg-Gand, 1969, p. 389, portrait photographique. — *Recueil de l'Office Généalogique et Héraldique de Belgique*, Bruxelles, 1951. — *Société de la Légion d'Honneur - Exercice 1963 - Section de Belgique*, Bruxelles, 1964. — L. Zurstrassen, *Un mot de la Fédération Patronale*, Verviers, 1948.

Louis B. Koch

LISTE DES AUTEURS

- ARNOULD, Marie. Licenciée en histoire.
C. Deberghe; F. Dorzée; D. Siraut; Th. Tahon de la Motte.
- ARON, Paul. Maître de recherche au Fonds national de la Recherche scientifique,
chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles.
J. Elslander; E. Leclercq.
- BARTHÉLÉMY, Maurice. Bibliothécaire honoraire du Conservatoire royal de Musique de Liège.
F. Quinet.
- BINNEMANS, Louis. Journaliste et écrivain.
G. Clément.
- BLOCH, baron Jean.
G. Aronstein; P. Philippson.
- † BOSQUET, Jean. Professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles.
B. Bovy.
- BOTERMANS, Jan. Critique et réalisateur de films.
J. Ledoux.
- BRUFFAERTS, Jean-Michel. Licencié en histoire.
E. Carton de Wiart.
- BRUNEEL, Claude. Doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université catholique de
Louvain.
J. Ruwet.
- BUCHET, Arsène, Réginald. Délégué pour la Belgique auprès de la Fédération internationale de
la Médaille.
D. Ledel.
- BUSSEERS, Helena. Chef du Département d'Art ancien aux Musées royaux des Beaux-Arts de
Belgique.
M. Gijsen (en collaboration avec Marc Galle et Herman Liebaers).
- CANONNE, Xavier. Chef du Secteur des Arts plastiques de la Direction générale des Affaires
culturelles du Hainaut et Gestionnaire de la Collection de la Province de Hainaut.
L. Scutenaire; M. Servais.
- CARDYN-OOMEN, Dorine. Chef de la Section sculpture et dessins du Koninklijk Museum voor
Schone Kunsten, à Anvers.
F. Joris.
- COENEN, Daniel. Licencié en philosophie et lettres (histoire).
F. Bonvalot; Ph. de Lalaing.
- COLIGNON, Alain. Assistant au Centre de Recherches et d'Études historiques de la Seconde
Guerre mondiale, à Bruxelles.
H. Glineur.
- DARQUENNE, Roger. Docteur en médecine.
F. Willième.
- DEBERGH, Jacques. Bibliothécaire à l'Institut royal du Patrimoine artistique, à Bruxelles.
L. Lange.
- DEBUSSCHER, Gilbert. Correspondant de l'Académie royale de Belgique.
A. Baiwir.

de DUVE, vicomte Christian. Membre de l'Académie royale de Belgique.
A. Claude.

DE KEYSER, Eugénie. Membre de l'Académie royale de Belgique, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain.
G. Gard.

DELBOUILLE, Paul. Professeur à l'Université de Liège, président du Centre d'Etudes Simenon.
G. Simenon.

DEPREZ, Marcel. Inspecteur général honoraire, président de l'Institut d'Histoire ouvrière, économique et sociale.
M. Hicter.

DERYCKERE, Trees. Historienne de l'art.
F. Schirten.

DERREY-CAPON, Danielle. Attachée au Centre international pour l'Etude du XIXe siècle, à Bruxelles.
W. Finch.

DETRY, Philippe-Edgar.
R. Detry.

DOUXCHAMPS-LEFEVRE, Cécile. Chef de Département honoraire des Archives générales du Royaume, à Namur.
H. de Liedekerke Beaufort; H. de Liedekerke Beaufort.

DOUXCHAMPS, Hervé. Historien des familles.
A. de Ribaucourt; P. de Ribaucourt.

DUGNOILLE, Jean. Archiviste honoraire de la Ville d'Ath.
M. Coulon; R. Spalart.

DUMONT, baron Georges-Henri. Membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises.
Gille Valère; Philippe, comte de Flandre; J. Pirenne.

FELDBUSCH, Eric. Membre de l'Académie royale de Belgique, directeur honoraire du Conservatoire royal de Musique de Bruxelles.
A. Grumiaux.

FISCHER, Gustave. Journaliste professionnel.
L. Quiévreux.

FOLIE, Jacqueline. Chef de travaux honoraire de l'Institut royal du Patrimoine artistique, à Bruxelles.
A. Philippot.

FONTAINAS, Adrienne. Vice-présidente de l'Association internationale de Bibliophilie.
E. Deman (en collaboration avec Luc Fontainas †).

FRANCOIS, Pierre. Professeur d'histoire de l'art.
J. Graverol.

FRICKX, Robert. Membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises.
J. Muno.

GALLE, Marc. Docteur en Philosophie et Lettres, ancien Ministre des gouvernements fédéral et flamand, ancien Membre du Parlement européen.
M. Gijsen (en collaboration avec Helena Bussers et Herman Liebaers).

GODDING, Philippe. Membre de l'Académie royale de Belgique.
J. Gilissen; P. Lefèvre.

GOYENS de HEUSCH, Serge. Docteur en histoire de l'art.
J.-J. Gailliard.

GROSBOIS, Thierry. Assistant de recherche à l'Université catholique de Louvain.
J.-Ch. Snoy et d'Oppuers.

GYSEMBERG, baron Maurice. Ancien Chef d'Etat-Major général.
P. Roman.

HEMMERIJCKX, Rik. Historien aux Archief en Museum van de Socialistische Arbeidsbeweging (AMSAB), à Gand.
Th. Dejace; A. Genot.

HIERNAUX, Luc. Licencié en histoire.
R. Gruslin.

HOSLET, Danièle. Historienne, assistante aux Archives de la Ville de Bruxelles.
F.-J. Vandemeulebroek.

JAUMOTTE, baron André L. Membre de l'Académie royale de Belgique.
J. Drymael (en collaboration avec Jean Van Laer); A. Renard; N. Vander Elst.

JOACHIM, Maurice. Professeur honoraire d'athénée.
P.-J. Houbart; H. Stiernet.

JODOGNE, Pierre. Correspondant de l'Académie royale de Belgique.
E. d'Hoffschmidt; F. Masai.

JONES, Isabelle. Licenciée en histoire.
R. Boël.

JONGMANS, François. Professeur ordinaire émérite à l'Université de Liège.
L. Godeaux.

JOSET, Jacques. Professeur ordinaire à l'Université de Liège.
J. Horrent.

KOCH, Louis B. Licencié en histoire.
G. Gramme; L. Zurstrassen.

KREINS, Jean-Marie. Licencié en histoire.
A. Cus.

KRINGS, Ernest. Membre de la Koninklijke Academie van België, Procureur général émérite près la Cour de cassation.
R. Hayoit de Termicourt.

KURGAN-VAN HENTENRYK, Ginette. Correspondant de l'Académie royale de Belgique, professeur ordinaire à l'Université libre de Bruxelles.
H. Ansiaux.

LAUREYSSENS, Julienne. Professeur au St. Paul's College. University of Manitoba, Winnipeg (Canada).
F. de Meeûs.

LEDUC, Jacques. Membre de l'Académie royale de Belgique.
R. Defossez.

LEGROS, Robert. Membre de l'Académie royale de Belgique, premier Président émérite près la Cour de cassation.
P. Foriers; Ch. Perelman.

LEMAL-MENGEOT, Chantal. Historienne de l'art, conservatrice en chef des Musées de la Ville de Charleroi.
P. Paulus de Châtelet.

LETTENS, Hugo.
G. De Groot; I. De Rudder.

LEVEQUE, Laurent. Licencié en histoire, licencié en Etudes européennes.
L. Javaux.

LEWIN, Rosine. Journaliste.
B. Claessens.

LIBON, Micheline. Docteur en histoire, chargée d'enseignement à l'Université catholique de Louvain.
J. Duvieusart.

LIEBAERS, Herman. Membre de la Koninklijke Academie van België.
M. Gijssen (en collaboration avec Helena Bussers et Marc Galle).

LINZE, Jacques-Gérard. Membre de l'Académie royale de langue et littérature françaises.
Ch. Paron; St.-A. Steeman.

LONGREE, Frédérique. Musicologue, chercheur à l'Université libre de Bruxelles.
E. Bosquet.

LORIAUX, Florence. Licenciée en histoire.
J. Caeluwaert.

LUBELSKI-BERNARD, Nadine. Chef de travaux à l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles.
A. Gratry.

MACHIELS, Jérôme. Conservateur.
L. Hulsius.

MARICHAL, Marianne. Bibliothécaire-documentaliste de la Maison du Spectacle-La Bellone.
C. Poupeye.

† MARTINY, Victor Gaston. Membre de l'Académie royale de Belgique.
S. Brigode; E. Coulon; E. Jaspar.

MASSAUX, Anne. Licenciée en archéologie et histoire de l'art.
P. Du Bois.

MISONNE, Daniel, O.S.B. Bibliothécaire de l'abbaye de Maredsous, à Denée.
V. Mousty.

MONTENS d'OOSTERWYCK, Valérie. Historienne et historienne de l'art, assistante en histoire contemporaine à l'Université libre de Bruxelles.
A. Bastien.

NYSENHOLC, Adolphe. Professeur à l'Université libre de Bruxelles, écrivain.
Ch. Spaak.

OGONOVSKY-STEFFENS, Judith. Licenciée en histoire de l'art et archéologie, assistante à l'Université libre de Bruxelles.
G. Guffens.

PHILIPPOT, Paul. Correspondant de l'Académie royale de Belgique, professeur émérite à l'Université libre de Bruxelles.
P. Coremans.

PIERARD, Christiane. Conservateur honoraire de la Bibliothèque publique de Mons.
L. Losseau.

PIERRET, Jean-Marie. Professeur à l'Université catholique de Louvain.
J. Massonnet.

PLUMIER, Nicole. Licenciée en philosophie et lettres, section histoire.
P. Van Hoegaerden.

POUCET, Jacques. Membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université catholique de Louvain et aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles.
P. Thomas.

REUNIS, Etienne.
W. Coppens de Houthulst.

RAINDORF-GERARD, Christiane. Attachée scientifique à l'Académie royale de Belgique.
L. Orfinger; R. Roberts-Jones.

RANIERI, Liane. Docteur en histoire.
M. Lippens.

SABATINI, Liliane. Conservateur du Musée de l'Art wallon de la Ville de Liège.
J. Ochs.

SALAMAGNE, Alain. Maître de Conférences en histoire de l'art à l'Université de Lille III.
J. d'Aire.

SAUVAGE, Pierre. Professeur d'histoire contemporaine aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix, à Namur.
M. Bastin; J. Basyn; J.-A. Rutten.

SIMONIS, Jean-Marie. Membre de l'Académie royale de Belgique, compositeur.
M. Quinet.

SKENAZI, Cynthia. Professeur à l'Université de Californie, Santa Barbara (USA).
M. Gevers.

SMOLAR-MEYNART, Arlette. Archiviste et conservatrice des Musées de la Ville de Bruxelles.
J. Bartier.

TAMINIAUX, Jacques. Membre de l'Académie royale de Belgique, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain.
A. De Waelhens.

THOMAS, Emile. Professeur émérite de l'Ecole royale Militaire.
H. Bruylant; E. Cuvelier; C. Jacmart; E. Lasserre; H. Rabozée; E. Vautier.

TIHON, André. Professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis, à Bruxelles.
E. Froidure et D. Pire (en collaboration avec Béatrice Verhaegen).

VANDENBULCKE, Anne. Chargé de recherches du Fonds national de la Recherche scientifique.
P. Blondel; P. F. Blondel; A. de Baillencourt; L. de Hovynes.

VANDERSTRAETEN, Louis-François. Docteur en histoire.
Ch. de Cumont; E. Janssens.

VAN LAER, Jean. Ingénieur A. Ir. Br., directeur honoraire à l'Administration de l'Aéronautique.
J. Drymael (en collaboration avec André L. Jaumotte).

VAN LENNEP, Jacques. Chef de travaux agrégé, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles.
J. Lagae; E. Rombaux.

† VAN LOOIJ, L. Théo. Membre de la Koninklijke Academie van België.
R. Avermaete.

VAN NUFFEL, Robert O. J. Professeur émérite des Universités de Gand et d'Anvers.
P. Dresse; G. Le Roy; R. Lyr.

VAN OFFELEN, Jacques. Ancien ministre.
R. Gillon; G. Moens de Fernig.

VERHAEGEN, Béatrice. Chercheur associé aux Facultés universitaires Saint-Louis, à Bruxelles.
E. Froidure et D. Pire (en collaboration avec André Tihon).

VERHAEGEN, Georges. Professeur, ancien Recteur de l'Université libre de Bruxelles.
P. Goldfinger.

VERHOEYEN, Etienne. Chercheur associé au Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la Seconde Guerre mondiale, à Bruxelles.
R. Scheyven.

† VERMEYLEN, Alphonse. Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain.
P. Groult.

VIENNE, Philippe. Licencié en histoire de l'art et archéologie.
J. Van den Seylberg.

WELLENS, Robert. Chef de Département aux Archives générales du Royaume, à Bruxelles.
A. Cosemans; E. de Marnette; J. Lefèvre.

WYNANTS, Paul. Professeur aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix, à Namur.
R. D'Hondt.

ZEEGERS, Jacques. Chroniqueur économique à *La Libre Belgique*, chargé de cours à l'Institut catholique des Hautes Etudes commerciales (ICHEC).
F. Baudhuin.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

- Planche I Alfred Bastien : *Coin à Saint-Cloud*, s.d., huile sur toile, 65 x 50.
Crédit Communal de Belgique.
Face à la page 96.
- Planche II Collégiale Sainte-Gertrude à Nivelles restaurée par l'architecte Simon Brigode.
Face à la page 97.
- Planche III Albert Claude, 1969.
Face à la page 112.
- Planche IV Marque d'éditeur d'Edmond Deman par Fernand Khnopff.
Collection Adrienne Fontainas.
Face à la page 113.
- Planche V Willy Finch : *Les Meules*, 1889, huile sur toile, 32 x 50.
Collection Octave Maus, n° 91, collection du Musée d'Ixelles, Bruxelles.
Face à la page 192.
- Planche VI Jean-Jacques Gailliard : *Le jardin malade*, 1916, huile sur toile, 135 x 150.
Collection Geneviève et Isabelle Gailliard.
Face à la page 193.
- Planche VII Marie Gevers et l'Escaut au tombeau d'Emile Verhaeren.
Collection Monsieur et Madame Paul Willems.
Face à la page 208.
- Planche VIII Georges Grard : *La caille*, 1945.
Face à la page 209.
- Planche IX Arthur Grumiaux.
Fondation Baron Arthur Grumiaux.
Face à la page 256.
- Planche X Raoul Hayoit de Termicourt
Collection Madame Hayoit de Termicourt
Face à la page 257.
- Planche XI Jules Lagae : *Mère et enfant*, 1890.
Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, inv. 3715.
Face à la page 272.
- Planche XII Maurice Lippens, caricature par Jacques Ochs.
Bibliothèque royale Albert Ier, Cabinet des Estampes, Fonds Ochs, F 35752.
Face à la page 273.
- Planche XIII Pierre Paulus de Châtelet : *Le coq wallon*, juin 1912, aquarelle, 100 x 90.
Musée de la Vie wallonne, Liège
Face à la page 336.

- Planche XIV Philippe, comte de Flandres, photographie colorisée sur porcelaine, (G. Kantor, Berlin).
Archives du Palais royal, Bruxelles.
Face à la page 337.
- Planche XV Ferdinand Schirren : *La femme en bleu*, 1921, huile sur toile, 165 x 140.
Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, inv. 4689.
Face à la page 352.
- Planche XVI Georges Simenon, portrait par Jean Cocteau, 1957.
Fonds Simenon, Liège.
Face à la page 353.

CREDITS PHOTOGRAPHIQUES

Archives et Musée de la Littérature, Ch. Leirens : Pl. VII.
Bibliothèque royale Albert Ier, Cabinet des Estampes : Pl. XII.
Crédit Communal de Belgique : Pl. I
Fonds Simenon, Liège: Pl. XVI.
Institut royal du Patrimoine artistique, Bruxelles : Pl. VIII.
Musée communal des Beaux-Arts d'Ixelles : Pl. V.
Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles : Pl. XI, XV.
Musée de la Vie wallonne, Arch. Phot., Liège : Pl. XIII.
Bastin et Evrard sprl : Pl. II.
Graphic Service, The Rockefeller University, N.Y. : Pl. III.
H. Martens (Bruges) : Pl. XIV.
H. Ramme : Pl. IX.
Speltdoom & fils : Pl. VI.

**TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES
CONTENUES DANS LES VOLUMES I, II, III ET IV
DE LA NOUVELLE BIOGRAPHIE NATIONALE**

- A**
- ABEL, *Armand*, islamologue (1903-1973), I, 13.
 ACKART, *Marc*, maître de la Monnaie (1484-après 1536), III, 11.
 ADINE, *France*, romancière (1890-1977), II, 11.
 ADOLPHE de BOURGOGNE, seigneur de Beveren (1489-1540), III, 13.
 ALARD, abbé d'Anchin (-1807), II, 12.
 ALBÉRIC, abbé de Marchiennes (-1048), II, 13.
 ALBERT III, comte de Namur (-1102), III, 14.
 ALBERT, *R*, pseud. de SERGE, *Victor*.
 ALDEGONDE, sainte (ca 630-684), III, 19.
 ALÉRIEL, *Paul*, pseud. de MARLOW, *Georges*.
 ALLORNAUD, *Paul*, pseud. de GLINEUR, *Jean*.
 ALMAN(N)US, GERMANUS, voir de MIDDELBOURG, *Paul*.
 ANNE DE SAINT-BARTHÉLEMY, carmélite (1549-1626), II, 13.
 ANSIAUX, *Hubert*, banquier (1908-1987), IV, 11.
 ANTOINE, *Guillaume*, vétérinaire (1880-1946), II, 15.
 ARISTIDE, pseud. de CAMBIER, *Louis-Joseph*.
 ARONSTEIN, *Georges*, avocat (1904-1977), IV, 13.
 AVERMAETE, *Roger*, écrivain (1893-1988), IV, 16.
- B**
- BACKES, *Fernand*, mathématicien (1887-1985), II, 16.
 BACQ, *Zénon-Marcel*, physiologiste (1903-1983), II, 17.
 BAIWIR, *Albert*, philologue germanique (1906-1979), IV, 21.
 BALTHASAR, *Nicolas*, métaphysicien (1882-1959), II, 19.
 BARBIER, *René*, compositeur (1890-1981), II, 21.
 BARTIER, *John*, historien (1915-1980), IV, 22.
 BASTIEN, *Alfred*, peintre (1873-1955), IV, 25.
 BASTIN, voir JACOB, *Jean-Gille(s)*.
 BASTIN, *Julia*, philologue romaniste (1888-1968), II, 23.
 BASTIN, *Max*, journaliste (1919-1971), IV, 30.
 BASYN, *Jacques*, avocat, homme politique (1901-1982), IV, 32.
 BAUDHUIN, *Fernand*, économiste (1894-1977), IV, 34.
 BAUDOQUIN I^{er}, roi de Jérusalem (1061/1070-1118), III, 21.
 BEKAERT, *Léon*, industriel (1891-1961), II, 25.
 BERNARD, *Henri*, officier, historien (1900-1987), III, 25.
 BERNIER, *Charles*, graveur (1871-1950), III, 29.
 BERNIER, *René*, compositeur (1905-1984), II, 29.
 BEYAERT, *Henry*, architecte (1823-1894), II, 34.
 BIGWOOD, *Edouard-Jean*, médecin, biochimiste (1891-1975), III, 32.
 BLONDEL, *Pierre*, fonctionnaire (ca 1598-1678), IV, 36.
 BLONDEL, *Pierre-François*, fonctionnaire (-1694), IV, 37.
 BOËL, *René*, industriel (1899-1990), IV, 38.
 BOGAERT, *Edouard*, ingénieur des constructions civiles et navales (1881-1946), III, 36.
 BOISSCHOT, *Jean-Baptiste*, conseiller et avocat fiscal (-1580), II, 37.
 BOLAND, *André*, premier supérieur de la Société des Auxiliaires des Missions (1891-1955), III, 42.
 BOLAND, *Charles*, prêtre (1895-1974), III, 43.
 BONAVENTURE, *Nicolas*, magistrat, homme politique (1753-1831), II, 39.
 BONVALOT, *François*, ambassadeur de Charles Quint (-1560), IV, 40.
 BORMANS, *Jean-Henri*, philologue (1801-1878), II, 40.
 BOSQUET, *Émile*, pianiste (1878-1959), IV, 41.
 BOTERAM, *Rinaldo*, tapissier (1417/1418?-1484), I, 15.
 BOTTE, *Henri*, en religion DOM BERNARD BOTTE, moine bénédictin, liturgiste (1893-1980), III, 45.
 BOULANGER, *Jean*, voir BOULENGIER, *Jean*.
 BOULENGER, *Gustave*, notaire, homme politique (1802-1865), III, 48.
 BOULENGER, *Jean*, voir BOULENGIER, *Jean*.
 BOULENGIÉ, *Jean*, voir BOULENGIER, *Jean*.
 BOULENGIER, *Jean*, ingénieur militaire (ca 1625-1706), II, 41.
 BOURGEOIS, *Pierre*, poète (1898-1976), II, 43.
 BOURGEOIS, *Victor*, architecte (1897-1962), II, 46.
 BOURGUES, *Paul*, pseud. de DE BOCK, *Paul-Aloïse*.
 BOVY, *Berthe*, comédienne (1887-1977), IV, 44.
 BRAILLARD, *Raymond*, ingénieur électricien (1888-1945), II, 51.
 BRAUN, *Henri*, architecte (1881-1980), II, 54.
 BREUER, *Jacques*, archéologue (1892-1971), III, 50.
 BRIEN, *Paul*, zoologue (1894-1975), II, 55.
 BRIGODE, *Simon*, architecte (1909-1978), IV, 45.
 BRISSEAU, *Michel*, médecin oculiste (1676-1743), II, 58.
 BRONNE, *Carlo*, magistrat, écrivain (1901-1987), III, 52.
 BROODTHAERS, *Marcel*, écrivain, plasticien (1924-1976), III, 54.
 BRUNON, archevêque de Cologne (925-965), III, 59.
 BRUYLANT, *Henri*, officier (1840-1924), IV, 49.
 BURNIAUX, *Constant*, écrivain (1892-1975), II, 60.
 BURNIAUX, *Robert*, voir MUNO, *Jean*.
 BUSINE, *Zéphir*, artiste peintre (1916-1976), III, 62.
- C**
- CADDROÉ, saint (Xe siècle), II, 66.
 CAELUWAERT, *Jean*, homme politique (1846-1918), IV, 51.

- CAELUWART, *Jean*, voir CAELUWAERT, *Jean*.
- CAHEN, *Lucien*, géologue (1912-1982), II, 67.
- CALLEWAERT, *Jean*, voir CAELUWAERT, *Jean*.
- CALOZET, *Joseph*, écrivain (1883-1968), II, 70.
- CAMBIER, *Louis-Joseph*, notaire, homme politique (1801-1879), III, 65.
- CAMPUS, *Ferdinand*, ingénieur (1894-1983), II, 73.
- CAMU, *Louis*, économiste, politologue (1905-1976), III, 68.
- CAMUS, *Gustave*, artiste peintre (1914-1984), III, 71.
- CANTILLON, *Arthur*, écrivain (1893-1933), III, 73.
- CAPELLE HENRY de FAVEAUX, *Paul*, en religion DOM BERNARD CAPELLE, moine bénédictin, liturgiste (1884-1961), III, 76.
- CAPITAINE, *Ulysse*, homme de lettres (1828-1871), II, 76.
- CAPPE, *Victoire*, féministe (1886-1927), I, 19.
- CARNIFLEX, pseud. de DRESSE, *Paul*.
- CARONDELET, *Ferry*, archidiacre de Besançon (1473-1528), III, 78.
- CARONDELET, *Jean II*, conseiller d'État (1469-1544), II, 79.
- CARTON de WIART, *Edmond*, banquier (1876-1959), IV, 55.
- CATHROE, voir CADDROÉ.
- CHAMPAGNE, *Paul*, écrivain (1894-1974), I, 21.
- CHAPUIS, *Grégoire*, chirurgien, homme politique (1761-1794), II, 83.
- CHARLES VI de HABSBOURG, empereur du Saint Empire romain germanique, prince des Pays-Bas (1685-1740), III, 80.
- CHARLES de LORRAINE, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens (1712-1780), III, 83.
- CHARLOTTE de BOURGOGNE, comtesse de Nevers et de Rethel (1476-1500), III, 87.
- CHRISTOPHE, *Lucien*, écrivain (1891-1975), II, 85.
- CHRISTYN de RIBAUCCOURT, voir de RIBAUCCOURT.
- CHRYSALE, pseud. de GENOT, *André*.
- CLAESSENS, *Bob*, militant politique (1901-1971), IV, 58.
- CLAUDE, *Albert*, médecin (1898-1983), IV, 60.
- CLÉMENT, *Gaston*, cuisinier (1878-1973), IV, 65.
- CLOSSON, *Herman(n)*, dramaturge (1901-1982), II, 87.
- COLARD, *Armand*, médecin, écrivain (1890-1983), III, 88.
- COLRUYT, *Camille*, orfèvre, sculpteur (1908-1973), III, 89.
- COPPÉE, *Georges*, physiologiste (1909-1979), II, 90.
- COPPENS de HOUTHULST, *Willy*, aviateur (1892-1986), IV, 66.
- COREMANS, *Paul*, directeur-fondateur de l'Institut royal du Patrimoine artistique (1908-1965), IV, 69.
- CORNÉLUS, *Henri*, écrivain (1913-1983), III, 90.
- COSEMANS, *Arthur*, historien (1897-1971), IV, 73.
- COULON, *Emile*, architecte (1825-1891), IV, 74.
- COULON, *Marion*, pédagogue (1907-1985), IV, 76.
- COUNSON, *Albert*, philologue romain (1880-1933), II, 91.
- COURCOL, voir de BAILLENCOURT, *Alexandre*.
- COX, *Jacques*, astronome (1898-1972), I, 22.
- CREHAY, famille de peintres et artisans spadois : *Gérard-Jonas* (1816-1897), *Gérard-Antoine* (1844-1937), *Georges* (1849-1933), *Jules* (1858-1934), III, 94.
- CROMBET, *Pierre-Philippe*, magistrat (1749-1836), III, 96.
- CUS, *Alphonse*, missionnaire (1846-1910), IV, 78.
- CUVELIER, *Eugène*, officier (1858-1915), IV, 80.
- D**
- d'AIRE, *Jehan*, maître-maçon (ca 1480-ca 1550), IV, 83.
- D'ALOST, *Pierre*, voir VAN AELST, *Pierre I*.
- DANEAU, *Nicolas*, compositeur (1866-1944), II, 95.
- DANEAU, *Suzanne*, compositeur, pianiste (1901-1971), II, 96.
- D'ARTIGUES, *Aimé-Gabriel*, maître de verrerie-cristallerie (1778-1848), I, 29.
- de BAILLENCOURT, *Alexandre*, fonctionnaire (1623-après 1695), IV, 84.
- DEBERGHE, *Camille*, journaliste (1879-1944), IV, 86.
- DE BOCK, *Paul-Aloïse*, conseiller d'État, écrivain (1898-1986), III, 99.
- de BOISSCHOT, *Ferdinand*, chancelier de Brabant (1570-1649), II, 97.
- de BOISSET, *Claude*, chef du Conseil privé de Marguerite d'Autriche, grand archidiacre d'Arras (-1546), III, 102.
- de BONVALOT, *François*, voir BONVALOT, *François*.
- DE BOOM, *Ghislaine*, historienne (1895-1957), II, 100.
- de CROY, *Antoine*, conseiller et chambellan de Charles Quint (-1546), III, 103.
- de CUMONT, *Charles*, officier (1902-1990), IV, 87.
- de DEVENTER, *Jacques*, cartographe (1500/1505-1575), I, 30.
- de DURAND de PRÉMOREL, *Adrien*, voir de PRÉMOREL, *Adrien*.
- DEPOSSEZ, *René*, compositeur (1905-1988), IV, 89.
- de GAIFFIER, *Pierre-Baudouin*, magistrat (1757-1823), III, 104.
- de GAIFFIER d'HESTROY, *Baudouin*, bollandiste (1897-1984), III, 107.
- de GORREVOD, *Laurent*, conseiller de Marguerite d'Autriche (ca 1470-1529), III, 108.
- de GRAMMEZ, *Hugues*, bourgmestre et échevin du Franc de Bruges (-1553), III, 110.
- DE GROOT, *Guillaume*, sculpteur (1839-1922), IV, 94.
- DEHASSE, *Lambert*, industriel, homme politique (1808-1872), II, 102.
- de HAZE, *Jean*, tapissier (ca 1440-?), I, 39.
- de HEERS, *Raes*, tribun populaire (1418-1477), I, 41.
- de HENNIN-LIÉTARD, *Jean*, comte de Boussu (1499-1562), II, 104.
- de HENNIN-LIÉTARD, *Maximilien*, comte de Boussu (1543-1578), II, 105.
- de HERZELLES, *Ambroise-Joseph*, surintendant général des Finances (1680-1759), I, 45.
- de HEUSY, *Jacques*, homme politique, mécène (1719-1785), III, 112.
- DEHOUSSE, *Fernand*, homme politique (1906-1976), III, 114.
- de HOVYNES, *Laurent*, fonctionnaire (1627-1690), IV, 98.
- DEJACE, *Théo*, homme politique (1906-1989), IV, 98.
- de JACQUIER de ROSÉE, *Antoine-Laurent*, maître de forges et de cuivreries (1747-1826), I, 47.
- de JAEGHER, *Edouard*, parlementaire (1806-1893), I, 49.
- DE JONGHE, *Edouard*, ethnologue (1878-1950), I, 50.
- DEKKERS, *René*, juriste (1909-1976), II, 105.
- de LALAIN, *Philippe*, ambassadeur de Marguerite d'Autriche (1499-1550), IV, 103.
- DE LANTSHEERE, *Jean-Hubert*, vicair général (1753-1824), I, 55.
- DELATTE, *Armand*, helléniste, latiniste (1886-1964), II, 107.

- de la VEULX, *Adrien*, chapelain (XVI^e siècle), II, 110.
- DELCOURT, *Marie*, philologue classique (1891-1979), III, 118.
- DELEAU, *Gérard*, apothicaire (1726-1788), II, 111.
- DELEHAYE, *Hippolyte*, bollandiste (1859-1941), III, 122.
- DELESCLUSE, *Jean-Baptiste*, avocat, homme politique (1803-1861), II, 112.
- de LICHTERVELDE, *Louis*, historien (1889-1959), III, 126.
- de LIEDEKERKE BEAUFORT, *Hadelin*, homme politique (1816-1890), IV, 104.
- de LIEDEKERKE BEAUFORT, *Hilarion*, homme politique (1762-1841), IV, 107.
- de LIGNE, *Charles-Joseph*, prince, écrivain (1735-1814), III, 128.
- de LIGNE, *Jean*, architecte (1890-1985), III, 136.
- de LOOZ-CORSWAREM, *Guillaume-Joseph*, prince d'Empire (1732-1803), II, 114.
- de LOUVREX, *Mathias-Guillaume*, jurisconsulte (1665-1734), II, 116.
- DELPORTE, *Victor*, médecin (1855-1914), I, 57.
- DEMADE, *Pol*, écrivain (1863-1936), II, 119.
- DE MALEINGREAU, *Paul*, voir MALENGREAU, *Paul*.
- DEMAN, *Edmond*, éditeur (1857-1918), IV, 109.
- de MARNEFFE, *Edgar*, historien (1852-1929), IV, 112.
- de MARNIX, *Jean*, secrétaire du Conseil privé des Pays-Bas (1483-1532), I, 61.
- de MEEÛS, *Ferdinand*, banquier (1798-1861), IV, 114.
- DE MEUSE, *Alain*, pseud. de THIRY, *Marcel*.
- de MIDDELBOURG, *Paul*, mathématicien (1446-1534), I, 62.
- DE MOOR, *Victor*, botaniste (1827-1895), I, 68.
- D'ENGHIEN, *Pierre*, voir VAN AELST I, *Pieter*.
- D'ENGHIEN II, *Pierre*, voir VAN AELST II, *Pierre*.
- D'ENGHIEN III, *Pierre*, voir VAN AELST III, *Pierre*.
- de NIVELLES, *Jean*, pseud. de JOLY, *Victor*.
- de PRÉMOREL, *Adrien*, écrivain (1889-1968), II, 121.
- de RIBAUCCOURT, *Adolphe*, homme politique (1837-1911), IV, 118.
- de RIBAUCCOURT, *Prosper*, homme politique (1796-1882), IV, 119.
- DE RIVIEREN, *Raes*, voir de HEERS, *Raes*.
- DE ROYER, voir ORFINGER, *Lucien*.
- DE RUDDER, *Isidore*, sculpteur, peintre (1855-1943), IV, 121.
- de SELLIERS de MORANVILLE, *Antonin*, officier (1852-1945), I, 69.
- DES MAREZ, *Guillaume*, historien (1870-1931), I, 72.
- DESONAY, *Fernand*, philologue romaniste (1899-1973), II, 123.
- de SYMANDRES, *Désiré*, secrétaire du Conseil privé des Pays-Bas (ca 1556), II, 129.
- de TRAZEGNIES, *Georges*, homme politique (1762-1849), II, 130.
- DETREZ, *Conrad*, écrivain (1937-1985), III, 138.
- DETRY, *René*, fonctionnaire (1881-1945), IV, 123.
- DEVAUX, *Philippe*, philosophe (1902-1979), II, 131.
- DE VIGNE, *Paul*, sculpteur (1843-1901), III, 143.
- DE VISSCHER, *Fernand*, juriste, archéologue (1885-1964), II, 133.
- DE WAELEHENS, *Alphonse*, philosophe (1911-1981), IV, 125.
- de WITTELSBACH, *Élisabeth*, voir ÉLISABETH.
- d'HOFFSCHMIDT, *Edmond*, ermite-philosophe (1777-1861), IV, 127.
- D'HONDT, *Robert*, syndicaliste (1934-1991), IV, 130.
- di GATTINARA, *Mercurio Arborio*, jurisconsulte et diplomate (1465-1530), III, 146.
- DIONGRE, *Joseph*, architecte (1878-1963), III, 148.
- DODIMONT, *Jean*, pseud. de SCHYNS, *Mat(th)hieu*.
- DOLEMBREUX, *Jacques*, pseud. de DRESSE, *Paul*.
- DOMINGUES, *André*, pseud. de DETREZ, *Conrad*.
- DORZÉE, *François*, industriel, homme politique (1813-1897), IV, 133.
- DOUTREPONT, *Georges*, historien de la littérature française (1868-1941), II, 134.
- DRAGUET, *René*, théologien, orientaliste (1896-1980), II, 138.
- Dr d'HAMME, pseud. de BOLAND, *Charles*.
- DRESSE, *Paul*, écrivain (1901-1987), IV, 135.
- DRESSE de LÉBIOLES, *Paul*, voir DRESSE, *Paul*.
- DRYMAEL, *Jean*, ingénieur civil (1912-1942), IV, 138.
- DUBOIS, *Gilles*, peintre et modelleur de faïence (ca 1713-après 1753), III, 151.
- DU BOIS, *Paul*, sculpteur (1859-1938), IV, 142.
- DUBOIS, *Paul*, voir DU BOIS, *Paul*.
- DUBOIS, *Robert*, porcelainier (1709-1759), III, 153.
- DU CHASTEL de la HOWARDERIE, *Paul-Armand*, généalogiste (1847-1936), III, 153.
- DUCHATEAU, *Aimé*, officier (1865-1925), II, 141.
- DUESBERG, *Émile*, voir DUESBERG, *Hilaire*.
- DUESBERG, *Hilaire*, exégète (1888-1969), II, 141.
- DUPON, *Arthur*, sculpteur (1890-1972), III, 155.
- DUPUIS, *Jacques*, architecte (1914-1984), III, 158.
- DURAND, *Théophile*, botaniste (1855-1912), II, 144.
- DUVIEUSART, *Jean*, homme politique (1900-1977), IV, 145.

E

- EDMOND CHARLES, pseud. de LOSSEAU, *Léon*.
- ÉLISABETH, reine des Belges (1876-1965), I, 78.
- ELSLANDER, *Jules*, écrivain (1865-1948), IV, 151.
- EMAËL, pseud. de LAMBOTTE, *Emma*.
- ÉRASME, pseud. de HUYSMANS, *Camille*.
- ERMESINDE, comtesse de Bar et de Luxembourg (1186-1247), II, 147.
- ERRERA, *Paul*, juriste (1860-1922), III, 165.
- EVENEPOEL, *Edmond*, critique musical (1846-1931), I, 89.

F

- FABRI, pseud. de LEFÈVRE, *Joseph*.
- FINCH, *Alfred William*, voir FINCH, *Willy*.
- FINCH, *Willy*, peintre (1854-1930), IV, 155.
- FLORINE, *Nicolas*, ingénieur au Service technique de l'Aéronautique (1891-1972), III, 167.
- FLORKIN, *Marcel*, docteur en médecine (1900-1979), III, 171.
- FORGEUR, *Joseph*, avocat, homme politique (1802-1872), II, 152.
- FORIERS, *Paul*, avocat (1914-1980), IV, 158.
- FOULON, *Franz*, écrivain, militant wallon (1861-1928), II, 156.
- FRAIKIN, *Charles-Auguste*, sculpteur (1817-1893), III, 173.
- FRANCOTTE, *Polydore*, embryologiste (1851-1916), II, 158.
- FRANKINET, *Edouard*, architecte (1877-1937), III, 175.

FREDERICQ, *Henri*, physiologiste (1887-1980), II, 159.
 FRÈRE-ORBAN, *Walthère*, homme d'État (1812-1896), II, 161.
 FREZIN, *Julia*, écrivain, peintre et sculpteur (1864-1950), II, 171.
 FROIDURE, *Édouard*, prêtre (1899-1971), IV, 160.
 FULGENCE, premier abbé d'Afflighem (XIe-XIIe s.), II, 173.

G

GAHIDE, *Paul*, homme politique (1880-1970), II, 176.
 GAILLIARD, *Franz*, peintre (1861-1932), II, 177.
 GAILLIARD, *Jean-Jacques*, peintre (1890-1976), IV, 165.
 GALLÉ, *Jean*, mathématicien, ingénieur (1^{re} moitié du XVIIe s.), II, 180.
 GARCIA, *Ana*, voir ANNE DE SAINT-BARTHÉLEMY.
 GASPARD, *Jean-Marie*, sculpteur (1861-1931), I, 93.
 GAUCERUS, voir GAUCHER D'OISY-INCHY.
 GAUCHER D'OISY-INCHY, évêque de Cambrai (ca 1055-ca 1130), II, 183.
 GAUTHIER d'ARNOY, pseud. de CANTILLON, *Arthur*.
 GEEFS, *Joseph*, sculpteur (1808-1885), III, 177.
 GENDEBIEN, *Jean-François*, homme politique (1753-1838), II, 188.
 GENOT, *André*, syndicaliste (1913-1978), IV, 170.
 GÉRARD, *Pol*, histologiste (1886-1961), II, 190.
 GEVAERT, *François-Auguste*, musicien (1828-1908), I, 97.
 GEVERS, *Marie*, écrivain (1883-1975), IV, 172.
 GHISLAIN, saint (VIIe siècle ?), III, 178.
 GIJSEN, *Marnix*, écrivain (1899-1984), IV, 176.
 GILBERT, *Eugène*, critique littéraire (1864-1919), I, 100.
 GILISSEN, *John*, juriste (1912-1988), IV, 179.
 GILKIN, *Iwan*, écrivain (1858-1924), II, 191.
 GILLAIN, *Cyriaque*, officier (1857-1931), III, 180.
 GILLE, *Valère*, écrivain (1867-1950), IV, 182.
 GILLÈS, *Daniel*, écrivain (1917-1981), I, 102.
 GILLÈS DE PÉLACHY, *Daniel*, voir GILLÈS, *Daniel*.
 GILLIS, *Antoine*, sculpteur (1702-1781), III, 182.

GILLON, *Robert*, homme politique (1884-1972), IV, 185.
 GIORNO, pseud. de JOURET, *Georges*.
 GIRAULT, *Charles*, architecte (1851-1932), II, 196.
 GLINEUR, *Henri*, homme politique (1899-1978), IV, 186.
 GLINEUR, *Jean*, poète, juriste (1906-1969), II, 200.
 GODEAUX, *Lucien*, mathématicien (1887-1975), IV, 188.
 GOFFIN, *Arnold*, écrivain (1863-1934), II, 201.
 GOFFIN, *René*, docteur en médecine (1901-1976), II, 204.
 GOFFIN, *René*, généalogiste (1882-1972), III, 183.
 GOLDFINGER, *Paul*, chimiste (1905-1970), IV, 191.
 GORIS, *Jan-Albert*, voir GIJSEN, *Marnix*.
 GOUDRIAAN, *Adrien*, inspecteur général du Waterstaat (1768-1829), I, 109.
 GOUDRIAAN, *Bernard*, inspecteur du Waterstaat (1796-1842), I, 110.
 GRAMAYE, *Thomas*, voir GRAMMAYE, *Thomas*.
 GRAMMAYE, *Thomas*, maître général des Monnaies (-1535), II, 205.
 GRAMME, *Georges*, homme politique (1926-1985), IV, 193.
 GRANDGAGNAGE, *François-Joseph*, magistrat, homme de lettres (1797-1877), II, 208.
 GRARD, *Georges*, sculpteur (1901-1984), IV, 194.
 GRATRY, *Auguste*, officier (1822-1885), IV, 198.
 GRAUX, *Charles*, avocat, homme politique (1837-1910), I, 112.
 GRAVEROL, *Jane*, peintre (1905-1984), IV, 199.
 GREVISSE, *Maurice*, grammairien (1895-1980), II, 210.
 GRIMARD, *Raoul*, ingénieur (1899-1938), I, 118.
 GROULT, *Pierre*, romaniste (1895-1968), IV, 200.
 GRUMIAUX, *Arthur*, violoniste (1921-1986), IV, 202.
 GRUSLIN, *Robert*, gouverneur de la province de Namur (1901-1985), IV, 204.
 GUALCHERUS, voir GAUCHER D'OISY-INCHY.
 GUFFENS, *Godefroid*, peintre (1823-1901), IV, 206.
 GUILLISSEN, *Jean*, ingénieur, résistant (1914-1942), I, 125.
 GUST, pseud. de VAN HECKE, *Paul-Gustave*.
 GUTISCOVIUS, *Gérard*, voir van GUTSCHOVEN, *Gérard*.

GUTSENHOVEN, *Gérard*, voir van GUTSCHOVEN, *Gérard*.

H

HACKART, *Marc*, voir ACKART, *Marc*.
 HAESAERTS, *Luc*, historien de l'art (1899-1962), I, 130.
 HAESAERTS, *Paul*, historien de l'art (1901-1974), I, 135.
 HALFLANTS, *Paul*, critique littéraire (1873-1945), II, 213.
 HANETON, *Charles*, secrétaire de Charles Quint et de Philippe II (-1560), II, 214.
 HANKAR, *Paul*, architecte (1859-1901), III, 185.
 HANNETON, *Charles*, voir HANETON, *Charles*.
 HANROT, *Mathieu-André*, official (1703-1792), III, 188.
 HAPS, *Marie*, fondatrice de l'École Supérieure de Jeunes filles (1879-1939), II, 215.
 HAUST, *Jean*, dialectologue (1868-1946), III, 190.
 HAYOIT de TERMICOURT, *Raoul*, magistrat (1893-1970), IV, 209.
 HELLENS, *Franz*, écrivain (1881-1972), I, 140.
 HENRY, *Victor*, journaliste (1832-1896), I, 160.
 HÉRIMAN, moine, historien (1090-1147), I, 163.
 HERMANN, *Jean*, voir HERMANS, *Jean*.
 HERMANS, *Jean*, botaniste (1595-1674), I, 171.
 HERSET, *Michel*, moine cistercien (1738-1806), II, 217.
 HERSET, *Norbert*, voir HERSET, *Michel*.
 HEUX, *Gaston*, écrivain (1879-1951), II, 219.
 HICTER, *Marcel*, fonctionnaire (1918-1979), IV, 211.
 HOÉRÉE, *Arthur*, compositeur (1897-1986), III, 192.
 HOLEMANS, *Henri-Joseph*, orfèvre et sculpteur (1894-1973), II, 220.
 HOMMEL, *Luc*, écrivain (1896-1960), II, 221.
 HOORNAERT, *Hector*, écrivain (1851-1922), II, 223.
 HORRENT, *Jules*, romaniste (1920-1981), IV, 213.
 HORTA, *Victor*, architecte (1861-1947), I, 172.
 HOUBART, *Pierre-Joseph*, officier (1827-1907), IV, 215.
 HOUYET, *François*, magistrat (1789-1865), I, 178.

HOVINES, *Laurent*, voir de HOVYNES, *Laurent*.
 HOVYNE, *Laurent*, voir de HOVYNES, *Laurent*.
 HUCBLAD de SAINT-AMAND, écôlâtre, musicien (840?-930), II, 225.
 HUGUES, abbé de Marchiennes (1102/1103-1158), III, 195.
 HUGUES DE FOSSES, 1^{er} abbé de Prémontré (1085/1090-1161 ou 1164), II, 228.
 HULSE, *Lievin*, voir HULSIUS, *Levinus*.
 HULSIUS, *Levinus*, éditeur (1546-1606), IV, 215.
 HUYGHEBAERT, *Norbert*, en religion DOM NICOLAS HUYGHEBAERT, moine bénédictin, historien (1912-1982), III, 198.
 HUYSMANS, *Camille*, homme politique (1871-1968), I, 181.

I

IDE, comtesse de Boulogne (ca 1040-1113), II, 233.

J

JACMART, *Camille*, officier (1821-1894), IV, 225.
 JACOB, *Jean-Gille(s)*, architecte (1714-1781), I, 190.
 JACQUIER, *Laurent*, maître de forges (1623/1628-1707), I, 191.
 JACQUIS, *Laurent*, voir JACQUIER, *Laurent*.
 JAMAR, *Gérard-Mathieu*, industriel, homme politique (1804-1858), II, 235.
 JANS, *Adrien*, écrivain (1905-1973), II, 238.
 JANSSEN, *Georges*, juriste, banquier (1892-1941), I, 192.
 JANSSENS, *Charles*, homme politique (1898-1982), I, 199.
 JANSSENS, *Émile*, officier (1902-1989), IV, 226.
 JASIL, pseud. de LEDOUX, *Jacques*.
 JASPAR, *Ernest*, architecte (1876-1940), IV, 230.
 JASPAR, *Paul*, architecte (1859-1945), III, 201.
 JAVAUX, *Luc*, militant wallon (1911-1943), IV, 232.
 JEAN de WARNETON, évêque de Théroüanne (ca 1065-1130), II, 240.
 JEANNE de CASTILLE, dite JEANNE LA FOLLE, archiduchesse d'Autriche (1479-1555), III, 204.

JEANNE LA FOLLE, voir JEANNE de CASTILLE.
 JEAN SUIJS, pseud. de DEMADE, *Pol*.
 JOHANNIS, *Pierre*, jésuite (1882-1955), I, 200.
 JOLY, *Victor*, journaliste (1807-1870), II, 242.
 JONAS, "prêtre cathare" (XIIe s.), II, 246.
 JORIS, *Frans*, sculpteur (1851-1914), IV, 234.
 JOSSON, *Henri*, jésuite (1869-1939), I, 204.
 JOURDAIN, *Jules*, sculpteur (1873-1957), I, 205.
 JOURET, *Georges*, pédagogue (1871-1945), I, 208.
 JUSTIN, pseud. de GRANDGAGNAGE, *François-Joseph*.

K

KADDROE, voir CADDROÉ.
 KEFER, *Louis*, musicien (1842-1926), I, 211.
 KEILIG, *Edouard*, architecte paysagiste (1827-1895), III, 207.
 KIBALTCHITCH, *Victor*, voir SERGE, *Victor*.
 KIRSCHEN, *Sadi*, avocat (1877-1934), I, 211.
 KOCH, *Henri*, musicien (1903-1969), I, 212.

L

LABBÉ, *Alfred*, syndicaliste (1871-1919), I, 216.
 LAGAE, *Jules*, sculpteur (1862-1931), IV, 237.
 LAGRANGE, *Charles*, mathématicien (1851-1932), III, 209.
 LAINEZ, *Alexandre*, voir LAISNÉ, *Alexandre*.
 LAISNÉ, *Alexandre*, poète (1653-1710), II, 248.
 LALIERE, *Jules*, architecte (1875-1955), III, 211.
 LAMBERT, pseud. de LEBROCQUY, *Guillaume*.
 LAMBERT, *Henri*, banquier (1887-1933), I, 216.
 LAMBOTTE, *Emma*, écrivain (1876-1963), III, 212.
 LAMOTTE, *Étienne*, orientaliste (1903-1983), II, 250.
 LANCE, *Lucius* ou *Luca(s)*, *Luc(ue)*, voir LANGE, *Luc*.
 LANCHE, *Lucius* ou *Luca(s)*, *Luc(ue)*, voir LANGE, *Luc*.
 LANCIA, *Lucius* ou *Luca(s)*, *Luc(ue)*, voir LANGE, *Luc*.
 LANDELIN, saint (ca 640-après 690),

III, 215.
 LANGE, *Luc*, sculpteur (-1553), IV, 240.
 LANGEROCK, *Pierre*, architecte (1859-1923), III, 216.
 LARTÉSIEEN, *Jehan*, voir d'AIRE, *Jehan*.
 LARTIGUE, *Émile*, officier (1868-1943), I, 222.
 LASNE, *Pierre*, secrétaire aux honneurs du Conseil privé (ca 1509-?), III, 218.
 LASSERRE, *Eugène*, officier (1829-1900), IV, 241.
 LAURENT, *Émile*, botaniste (1861-1904), III, 219.
 LAVACHERY, *Henri*, ethnologue (1885-1972), I, 224.
 L'AVOCAT, voir ROBERTS-JONES, *Robert*.
 LEBROCQUY, *Guillaume*, journaliste (1835-1880), I, 228.
 LECLERCQ, *Émile*, écrivain (1827-1907), IV, 242.
 LECLERCQ, *Jacques*, philosophe (1891-1971), I, 232.
 LEDEL, *Dolf*, sculpteur (1893-1976), IV, 245.
 LE DOLENT MACROBITTE, pseud. de MARLOW, *Georges*.
 LEDOUX, *Adolphe*, architecte (1883-1969), III, 224.
 LEDOUX, *Jacques*, fondateur de la Cinémaèque (1921-1988), IV, 246.
 LEFEBVE, *Maurice-Jean*, philologue romaniste (1916-1981), II, 253.
 LEFÈVRE, *Fernand*, en religion LEFÈVRE, *Placide*, historien (1892-1978), IV, 249.
 LEFÈVRE, *Joseph*, historien (1893-1977), IV, 250.
 LEGRELLE ou LE GRELLE, *Gérard*, banquier, homme politique (1793-1871), I, 237.
 LEGRELLE ou LE GRELLE, *Henri*, banquier (1798-1872), I, 240.
 LEGRELLE ou LE GRELLE, *Joseph*, banquier (1764-1822), I, 243.
 LE HAZE, *Jean*, voir de HAZE, *Jean*.
 LEIRENS, *Charles*, musicien, photographe (1888-1963), I, 247.
 LE KIME, *Nelson*, musicologue (1869-1961), I, 252.
 LE MASQUE, pseud. de SERGE, *Victor*.
 LEMONNIER, *Camille*, écrivain (1844-1913), II, 254.
 LÉOPOLD II, roi des Belges (1835-1909), III, 224.
 LE RÉTIF, pseud. de SERGE, *Victor*.
 LE ROY, *Alphonse*, docteur en philosophie et lettres (1822-1896), III, 238.
 LE ROY, *Grégoire*, écrivain (1862-1941), IV, 252.

LEVAUX, *Léopold*, écrivain (1892-1956), III, 240.
 LIGNE, *Charles-Joseph* de, prince, voir de LIGNE, *Charles-Joseph*.
 LIPPENS, *Maurice*, homme politique (1875-1956), IV, 256.
 LOETS, *Rombaud*, secrétaire de Charles Quint (-1565), I, 253.
 LONGIN, *Laurent*, trésorier général de Charles Quint (-1553), II, 262.
 LONGIN, *Roland*, président de la Chambre des comptes (-1574), II, 264.

LONHIENNE, *Louis-Godefroid*, avocat, industriel, homme politique (1787-1871), II, 265.
 LOOTS, *Rombaud*, voir LOETS, *Rombaud*.
 LOSSEAU, *Léon*, avocat (1869-1949), IV, 261.
 LOY, *V.*, pseud. de JOLY, *Victor*.
 LUART, *Emma*, artiste lyrique (1887-1968), I, 254.
 LUWAERT, *Emma*, voir LUART, *Emma*.
 LYS, *René*, écrivain (1887-1957), IV, 263.
 LYS, *Pierre*, notaire, homme politique (1779-1849), I, 255.

M

MACHIN, *Alfred*, cinéaste (1877-1929), I, 259.
 MAES, *Pierre*, écrivain (1887-1968), III, 243.
 MAHILLON, *Victor-Charles*, facteur d'instruments de musique (1841-1924), III, 245.
 MALENGREAU, *Paul*, musicien (1887-1956), I, 260.
 MANASSÉS d'EU-SOISSONS, évêque de Cambrai (ca 1060-1108), III, 247.
 MARÉCHAL, *Joseph*, jésuite, philosophe (1878-1944), III, 255.
 MARGA, *Uldarique*, officier (1854-1925), I, 265.
 MARIE-ÉLISABETH de HABSBOURG, gouvernante des Pays-Bas (1680-1741), II, 267.
 MARISSIAUX, *Gustave*, photographe (1872-1929), II, 270.
 MARLOW, *Georges*, médecin, écrivain (1872-1947), II, 271.
 MASAI, *François*, philologue, historien de la philosophie (1909-1979), IV, 269.
 MASCAUX, *Abel*, pasteur (1898-1964), I, 265.
 MASSONNET, *Jules*, homme politique (1879-1974), IV, 275.
 MAYER, *Adrien*, peintre de porcelaine (1765-?), III, 256.

MAYER, *Joseph*, peintre de porcelaine (1754-1825), III, 257.
 MELS, *René*, peintre, graveur (1909-1977), II, 273.
 MEMMON, pseud. de RYELANDT, *Daniel*.
 MENNEL, *Albert*, pseud. de LE ROY, *Grégoire*.
 MERSCH, *Émile*, jésuite, théologien (1890-1940), III, 258.
 MEULEMANS, *René*, voir MELS, *René*.
 MEYER, *Jacques*, révolutionnaire (1756-1805), I, 266.
 MEYLANDER, *Johan*, pseud. de VAN HECKE, *Paul-Gustave*.
 MILON, moine et écolâtre de Saint-Amand (-872), II, 277.
 MISRAHI, *Victor*, écrivain (1913-1980), III, 260.
 MISSIAEN, *Edgard*, homme politique (1889-1956), I, 270.
 MITERRE, *Paul*, pseud. de HAL-FLANTS, *Paul*.
 MODARD, *Maurice*, officier (1886-1947), I, 271.
 MOELLER, *Henry*, critique littéraire (1852-1918), I, 271.
 MOENS de FERNIG, *Georges*, industriel (1899-1978), IV, 276.
 MOERMAN, *Ernst*, poète, dramaturge, musicien (1897-1944), II, 279.
 MOGIN, *Jean*, écrivain (1921-1986), III, 264.

MONSEUR, *Eugène*, philologue (1860-1912), I, 274.
 MONSIEUR LE COQ, pseud. de SIMENON, *Georges*.
 MORESSÉE, *Eugène*, journaliste (1828-1888), I, 277.
 MOURY, *Camille*, mutualiste (1873-1924), III, 266.
 MOUSTY, *Victor*, journaliste (1836-1876), IV, 277.
 MOZIN, *Jules*, officier (1873-1958), I, 278.
 MULLER, *Albert*, jésuite, écrivain (1880-1951), III, 268.
 MUNO, *Jean*, écrivain (1924-1988), IV, 279.
 MUÛLS, *Fernand*, juriconsulte, diplomate (1892-1981), I, 279.

N

NAESSENS de LONCIN, *Victor*, officier (1864-1954), I, 285.
 NAGELMACKERS, *Ernest*, banquier, industriel, homme politique (1834-1905), II, 282.
 NEEF, *Alphonse*, agronome, homme politique (1809-1859), II, 284.
 NEEFS, *Félix*, officier (1873-1953), II, 287.

NESSUNO, *Georges*, pseud. de DRESSE, *Paul*.
 NORBERT de GENNEP, voir NORBERT de MAGDEBOURG.
 NORBERT de MAGDEBOURG, saint, fondateur de l'ordre de Prémontré (1080/1085-1134), II, 289.
 NORBERT de XANTEN, voir NORBERT de MAGDEBOURG.
 NOVELIER, *Pierre*, pseud. de QUIÈVREUX, *Louis*.
 NÖWINNE, pseud. de CALOZET, *Joseph*.
 NYSSSENS, *Albert*, officier (1877-1963), II, 294.

O

OCHS, *Jacques*, peintre, dessinateur (1883-1971), IV, 283.
 OLEFFE, *André*, homme politique, président du Mouvement Ouvrier Chrétien (1914-1975), II, 296.
 ORFINGER, *Lucien*, résistant (1913-1944), IV, 285.

P

PANSART, *Guillaume*, voir PENSART, *Guillaume*.
 PARMENTIER, *Léon*, helléniste (1863-1929), III, 271.
 PARON, *Charles*, écrivain (1914-1986), IV, 287.
 PAULUS de CHÂTELET, *Pierre*, peintre (1881-1959), IV, 288.
 PENSART, *Guillaume*, secrétaire impérial (-1557), II, 298.
 PERELMAN, *Chaim*, philosophe (1912-1984), IV, 290.
 PERENIN, *Antoine*, secrétaire d'État auprès de Charles Quint (-1538), I, 289.
 PERLOT, *Jean-Nicolas*, chercheur d'or (1823-1900), I, 287.
 PETIT, *Jean-Marie*, physiologiste (1926-1986), III, 273.
 PHÉDON, pseud. de DRESSE, *Paul*.
 PHILIPPE, comte de Flandre (1837-1905), IV, 294.
 PHILIPPE de BOURGOGNE, seigneur de Bevern (avant 1464-1498), III, 275.
 PHILIPPOT, *Albert*, peintre (1899-1974), IV, 302.
 PHILIPPSON, *Paul*, président du Consistoire central israélite (1910-1978), IV, 304.
 PIERRE D'ANGLE, pseud. de LE KIME, *Nelson*.
 PIERSON-PIÉRARD, *Marianne*, écrivain (1907-1981), II, 299.

PIK, pseud. de VAN HECKE, *Paul-Gustave*.
 PIRE, *Georges*, en religion DOMINI-
 QUE, dominicain (1910-1969),
 IV, 305.
 PIRENNE, *Jacques*, historien, secré-
 taire du roi Léopold III (1891-1972),
 IV, 307.
 PIRON, *Jean*, général (1896-1974),
 I, 290.
 PIRON, *Maurice*, docteur en philologie
 romane (1914-1986), III, 276.
 PITTORE, *E.*, pseud. de LECLERCQ,
Émile.
 PITZEMBOURG-BERTHOUD, pseud.
 de MARLOW, *Georges*.
 PONCELET, *Adolphe*, diplomate
 (1819-1857), I, 291.
 POULET, *Alban*, administrateur de so-
 ciétés, homme politique (1835-
 1893), II, 302.
 POUPEYE, *Camille*, critique dramati-
 que (1874-1963), IV, 312.
 PROTIN, *Emma*, voir LAMBOTTE,
Emma.
 PROUMEN, *Henri-Jacques*, écrivain
 (1879-1962), II, 305.

Q

QUIÉVREUX, *Louis*, journaliste
 (1902-1969), IV, 315.
 QUINET, *Fernand*, violoncelliste
 (1898-1971), IV, 316.
 QUINET, *Marcel*, compositeur (1915-
 1986), IV, 320.

R

RABOZÉE, *Hadelin*, professeur à l'É-
 cole royale militaire (1867-1951),
 IV, 325.
 RAINDORF, *Maurice*, résistant (1909-
 1943), III, 281.
 RALPH, pseud. de SERGE, *Victor*.
 RAMIRDUS d'ESQUERCHIN, "prêtre
 hérétique" (vers 1075), II, 307.
 RAU, *Marcel*, sculpteur (1886-1966),
 II, 307.
 REGNAULT, *Adrien*, médecin (1651-
 1693), I, 293.
 RENARD, *Alfred*, ingénieur (1895-
 1988), IV, 327.
 RENIERS, *Urbain*, officier (1906-
 1962), II, 310.
 RENS, *Jef*, syndicaliste (1905-1985),
 II, 311.
 REYNAERT, *Karel*, pseud. de JOLY,
Victor.
 ROBERT dit LE BOUGRE, inquisiteur
 de 1233 à 1245, II, 313.

ROBERT, *Jean-Nicolas*, industriel,
 banquier, homme politique (1788-
 1858), II, 316.
 ROBERTS-JONES, *Robert*, avocat, ré-
 sistant (1893-1943), IV, 332.
 ROCK, *Jack*, pseud. de DUPUIS, *Jac-
 ques*.
 ROMAN, *Pierre*, officier (1918-1978),
 IV, 334.
 ROMBAUX, *Égide*, sculpteur (1865-
 1942), IV, 336.
 ROSENFELD, *Léon*, physicien (1904-
 1974), II, 317.
 ROSKAM, *Jacques*, physiopatholo-
 giste (1890-1977), II, 321.
 ROSY, *Léopold*, homme de lettres
 (1877-1966), III, 282.
 ROUSSEAU, *Félix*, historien (1887-
 1981), II, 323.
 ROUSSEAU, *Pierre*, dit ROUSSEAU
 DE TOULOUSE, polémiste (1716-
 1785), II, 326.
 ROUSSEAU, *Victor*, sculpteur (1865-
 1954), II, 328.
 ROYER, *Émile*, avocat, homme politi-
 que (1866-1916), II, 335.
 RUTTEN, *Joris-Albert*, en religion
 CESLAS, dominicain (1875-1952),
 IV, 339.
 RUWET, *Joseph*, bibliothécaire en
 chef de l'Université catholique de
 Louvain (1917-1980), IV, 343.
 RYCKMANS, *Gonzague*, exégète
 (1887-1969), I, 293.
 RYELANDT, *Daniel*, docteur en droit,
 directeur de l'Agence Belga (1903-
 1981), I, 298.

S

SAINT-GEORGES, pseud. de JOUR-
 DAIN, *Jules*.
 SAMUEL, *Léopold*, compositeur
 (1883-1975), II, 338.
 SAUVENIER, *Justin*, écrivain (1898-
 1934), III, 287.
 SCHEYVEN, *Raymond*, homme politi-
 que (1911-1987), IV, 345.
 SCHIRREN, *Ferdinand*, peintre, sculp-
 teur (1872-1944), IV, 346.
 SCHMERLING, *Philippe-Charles*,
 docteur en médecine, paléontologue
 (1790-1836), III, 288.
 SCHYNS, *Mat(thieu)*, pasteur (1890-
 1979), I, 300.
 SCUTENAIRE, *Louis*, écrivain (1905-
 1987), IV, 349.
 SEDULIUS SCOTTUS, dit SEDU-
 LIUS de LIEGE, écrivain (IXe s.),
 II, 339.
 SEGHERS, *Emilius*, évêque (1855-
 1927), I, 305.
 SENNY, *Edouard*, compositeur (1923-
 1980), III, 291.

SERGE, *Victor*, journaliste, écrivain
 (1890-1947), III, 293.
 SERVAIS, *Max*, écrivain, artiste
 (1904-1990), IV, 352.
 SEVERUS, *Justus*, pseud. de HOOR-
 NAERT, *Hector*.
 SEVERYNS, *Albert*, helléniste (1900-
 1970), II, 342.
 SIGEFROID, comte, fondateur de la
 Maison de Luxembourg (-998),
 III, 295.
 SIM, *Georges*, pseud. de SIMENON,
Georges.
 SIMENON, *Georges*, écrivain (1903-
 1989), IV, 354.
 SIMENON, *Guillaume*, vicaire général
 (1871-1951), I, 306.
 SIMON, *Aloïs*, historien (1897-1964),
 III, 300.
 SIMONON, *Willem*, voir SIMENON,
Guillaume.
 SIRAUT, *Dominique*, homme politique
 (1787-1849), IV, 359.
 SMETS, *Georges*, sociologue (1881-
 1961), I, 308.
 SNOY et d'OPPUERS, *Jean-Charles*,
 homme politique (1907-1991),
 IV, 361.
 SOCRATE, voir SCHEYVEN, *Ray-
 mond*.
 SOLVAY, *Alfred*, cofondateur de la
 Société Solvay et Compagnie (1840-
 1894), III, 303.
 SOLVAY, *Ernest*, industriel, ministre
 d'État (1838-1922), III, 04.
 SOUPART, *Pierre*, médecin (1923-
 1981), I, 314.
 SPAAK, *Charles*, scénariste (1903-
 1975), IV, 366.
 SPALART, *Robert*, officier (1704-
 1769), IV, 368.
 SPIRIDIO, pseud. de HUYSMANS,
Camille.
 STEEMAN, *Stanislas-André*, écrivain
 (1908-1970), IV, 369.
 STEVIN, *Simon*, mathématicien (1548-
 1620), III, 312.
 STIERNET, *Hubert*, écrivain (1863-
 1939), IV, 372.
 STINVAL, *F.*, pseud. de MUÛLS, *Fer-
 nand*.
 SURLET de CHOKIER, *Erasmus*,
 membre du Congrès national, régent
 de Belgique (1769-1839), III, 319.
 SWING, pseud. de VAN HECKE,
Paul-Gustave.

T

TAHON de la MOTTE, *Théodore*,
 homme politique (1782-1849),
 IV, 375.
 TERLINDEN, *Charles*, historien
 (1878-1972), III, 323.

TESTIS, pseud. de van den HOUT, *René-Gabriel*.
 THIRIARD, *Martin*, pseud. de THIRY, *Marcel*.
 THIRY, *Marcel*, écrivain (1897-1977), II, 345.
 THOMAS, *Paul*, philologue classique (1852-1937), IV, 375.
 THONGER, *William*, pasteur (1889-1973), I, 316.
 TRILBY, pseud. de DRESSE, *Paul*.

U

Un CATHOLIQUE INDÉPENDANT, pseud. de VAN den BOSCH, *Firmin*.

V

VALÈRE-GILLE, voir GILLE, *Valère*.
 VAN, pseud. de VAN HECKE, *Paul-Gustave*.
 VAN AELST I, *Pieter*, tapissier (1450-1522), I, 320.
 VAN AELST II, *Pierre*, dit LE JEUNE, tapissier (1471-1532), I, 330.
 VAN AELST III, *Pierre*, tapissier (1495?-1560), I, 337.
 VAN BIERVLIET, *Jules-Jean*, psychologue (1859-1945), II, 352.
 VAN CAUWENBERGH, *Étienne*, bibliothécaire (1890-1964), II, 353.
 VAN DAMME, *Jean*, pseud. de FRÈRE-ORBAN, *Walthère*.
 VANDEMEULEBROEK, *Frédéric-Joseph*, homme politique (1876-1958), IV, 379.
 VAN den BOSCH, *Firmin*, magistrat, écrivain (1864-1949), II, 354.
 VAN DEN GHEYN, *Joseph*, bollandiste (1854-1913), II, 356.
 van den HOUT, *René-Gabriel*, prêtre, directeur de la *Revue catholique des idées et des faits* (1886-1969), III, 327.
 VAN den PLAS, *Louise*, féministe (1877-1968), I, 339.
 VAN den SEYLBURG, *Jacques*, peintre (1884-1960), IV, 381.
 VAN DER BELEN, *Martin*, médecin (1720-1795), II, 357.
 VANDERCAMMEN, *Edmond*, poète, peintre (1901-1980), II, 358.
 VAN DER DUSSEN, *Arnt*, *Aernt* ou *Arnd*, voir BOTERAM, *Rinaldo*.
 VANDER ELST, *Nérée*, ingénieur (1911-1968), IV, 382.
 VANDERHAEGHE, *René*, voir LYR, *René*.
 VANDER LINDEN, *Herman*, historien (1868-1956), II, 360.

VANDERVELDE, *Émile*, homme politique (1866-1938), I, 344.
 van DOREN, *Eugène*, résistant (1875-1956), I, 354.
 VAN DROMME, *Cécile*, voir ADINE, *France*.
 VAN EDINGEN, *Pieter*, voir VAN AELST I, *Pieter*.
 VAN ERMENGEM, *Frédéric*, voir HELLENS, *Franz*.
 van GUTSCHOVEN, *Gérard*, mathématicien, médecin, philosophe (1615-1668), II, 362.
 VAN HECKE, *Paul-Gustave*, homme de lettres, animateur de galeries d'art (1887-1967), III, 331.
 VAN HOEGAERDEN, *Paul*, homme politique (1858-1922), IV, 386.
 van HOEBROECK de MOOREGHEM, *Eugène-François*, homme politique (1756-1843), III, 335.
 van HULZE, *Lievin*, voir HULSIUS, *Levinus*.
 VAN KALKEN, *Frans*, historien (1881-1961), I, 355.
 VAN MULKEN, *Art* ou *Aert*, architecte (XVIIe s.), II, 364.
 VANNÉRUS, *Jules*, historien (1874-1970), II, 365.
 VAN NOORDEN, *Gust*, pseud. de VAN HECKE, *Paul-Gustave*.
 VAN ORTROY, *François*, bollandiste (1854-1917), II, 368.
 van PAPENVELT, *Jean*, maître général des Monnaies des Pays-Bas (-après 1537), III, 337.
 van PAPEVELT, *Jean*, voir van PAPENVELT, *Jean*.
 VAN PIERLIJNCK-HOVE, *F.*, pseud. de MUÛLS, *Fernand*.
 VAN REMOORTEL, *Michel*, musicien (1844-1904), I, 357.
 VAN RENYNGHE de VOXVRIE, *Charles*, homme de lettres, généalogiste (1900-1982), III, 338.
 VAN STRYDONCK de BURKEL, *Victor*, général (1876-1961), I, 359.
 VAN VALCKENBORCH, *Lucas*, peintre (ca 1534-1597), II, 369.
 van VOLDEN de LOMBEKE, *Joseph*, homme politique (1761-1836), II, 373.
 VAN WEDDINGEN, *Alots*, philosophe, théologien (1841-1890), II, 374.
 VAULCHIER, *Philippe*, secrétaire du Conseil privé des Pays-Bas (-1542), III, 340.
 VAUTHIER, *Marcel*, juriste (1890-1981), I, 360.
 VAUTIER, *Emile*, officier (1821-1886), IV, 388.
 VELTUIJCK ou VELTUYCK, *Gérard*, humaniste (ca 1505-1555), II, 375.

VERBIEST, *Ferdinand*, missionnaire, astronome (1623-1688), II, 379.
 VERCAUTEREN, *Fernand*, historien (1903-1979), II, 383.
 VERLANT, *Ernest*, historien de l'art (1862-1924), II, 384.
 VERRIEST, *Léo*, archiviste (1881-1964), II, 387.
 VERSEYDEN de VARICK, *Jean-Jacques*, membre du Congrès National (1769-1854), III, 341.
 VEYDT, *Laurent*, homme d'affaires, homme politique (1800-1877), I, 362.
 VILLETTE, *François-Laurent*, opticien-physicien (1729-1809), III, 342.
 VILLETTE, *Nicolas-François*, opticien-physicien (-1736), III, 345.

W

WALCHERYS, voir GAUCHER D'OISY-INCHY.
 WALTZING, *Jean-Pierre*, philologue classique (1857-1929), II, 389.
 WASSEIGE, *Xavier*, magistrat, homme politique (1762-1823), III, 347.
 WAUDREZ, *Pierre-Paul*, pseud. de GLINEUR, *Jean*.
 WAUDRU, *sainte* (ca 620/625-688), III, 350.
 WAUKELIN, *Jehan*, voir WAUQUELIN, *Jehan*.
 WAUQUELIN, *Jehan*, copiste (1400-1452), I, 365.
 WILLEMS, *Bernhard*, historien (1880-1972), III, 352.
 WILLIÈME, *Ferdinand*, médecin (1826-1883), IV, 389.
 WINCQZ, *Grégoire*, maître de carrière, homme politique (1847-1915), III, 353.
 WINCQZ, *Pierre*, maître de carrière, homme politique (1811-1877), III, 353.
 WINDERS, *Max*, architecte (1882-1982), III, 354.
 WOLFF, *Charles*, médecin, homme politique (1747-1821), III, 359.

Y

Y., voir ROBERTS-JONES, *Robert*.
 YOR, pseud. de SERGE, *Victor*.

Z

ZIMMER, *Albert*, violoniste (1874-1940), II, 391.
 ZURSTRASSEN, *Louis*, industriel (1892-1971), IV, 391.

Cette page blanche remplace une illustration

La *Nouvelle Biographie Nationale* est un recueil de notices biographiques inédites de personnalités décédées, ayant acquis une certaine notoriété en Belgique dans les divers domaines de l'activité humaine et appartenant à toutes les périodes de l'histoire, principalement la période contemporaine.

Les personnages sont belges ou nés sur des territoires qui, à l'époque de leur naissance, constituaient les anciens Pays-Bas méridionaux et la principauté de Liège; certains étrangers, ayant joué un rôle significatif dans l'histoire du pays, y figurent également.

Chaque notice présente, dans un premier paragraphe, les données d'état civil et la qualification du personnage. Viennent ensuite des renseignements succincts sur l'ascendance et la descendance familiales immédiates, sur la formation, les étapes de la vie professionnelle et les grandes lignes de l'activité, les travaux et leurs caractéristiques.

Les textes, signés des noms d'auteurs sollicités en fonction de leur compétence, sont suivis de données iconographiques et documentaires. L'illustration, soigneusement choisie, agrmente ce volume de 408 pages, comportant outre les biographies, la table des matières, l'index des noms d'auteurs, la liste des illustrations et la table alphabétique des notices contenues dans les volumes 1, 2, 3 et 4.

La *Nouvelle Biographie Nationale* est éditée par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, qui est chargée depuis 1845 de publier un tel ouvrage. Elle a confié cette mission à la Commission de la Biographie Nationale, composée de quinze membres représentant ses trois Classes. Un volume de cette *Nouvelle Biographie Nationale* paraît tous les deux ans.

Diffusion :
Académie royale de Belgique
Palais des Académies
Rue Ducale, 1
B-1000 BRUXELLES

